

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE.

IMPRIMERIE DE DUMOULLIN ET RONET,
Quai St-Antoine, 33.

341138

HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES



DE FRANCE;



Par M. E. Mulsant,

Sous-bibliothécaire de la ville de Lyon,
membre de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts,
des Sociétés Royale d'Agriculture, Littéraire et Linnéenne de la même ville,
de la Société Entomologique de France, etc.

1^{re} Livraison. — LONGICORNES.

PARIS,

MAISON, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS, 29.

—
1839.

A

Mon Père.

A

Ma Mère.



PRÉFACE.

Lorsque M. le comte Dejean annonça la publication de son *Spéciès*, tous les Entomologistes accueillirent avec empressement l'apparition de cet ouvrage. Les écrits de Fabricius étaient devenus insuffisants; un grand nombre de Coléoptères avait été découverts depuis la mort de cet auteur; les uns étaient restés inédits, ou avaient été seulement signalés dans quelques catalogues; la description des autres se trouvait disséminée dans une foule de Faunes, de Monographies ou de Recueils publiés principalement à l'étranger, et par là souvent peu faciles à consulter. On sentait le besoin d'un *Traité général* dans lequel toutes les découvertes de la science

seraient enregistrées d'après les heureux perfectionnements introduits par Latreille dans la classification méthodique.

Il est à regretter que l'auteur du Spécies des Carabiques, n'ait pas pu réaliser les espérances qu'il avait données, et continuer pour les autres familles naturelles des Coléoptères, ce qu'il avait fait pour celle des Carnassiers. Toutefois, un tel ouvrage, qui eût été un magnifique monument élevé à la science, et une ressource précieuse pour les possesseurs d'une vaste collection, serait devenu, par son étendue, d'un prix trop élevé pour la majeure partie des amateurs. La plupart, en outre, surtout les jeunes gens, trouvent en général peu d'intérêt à l'étude des insectes exotiques, et bornent leur curiosité à connaître ceux de leur province, ou tout au plus ceux de notre royaume. Ces considérations m'ont déterminé à entreprendre l'histoire et la description des Coléoptères de France.

Mon premier dessein était de publier les parties de cet ouvrage selon l'ordre dans lequel elles doivent être rangées; mais un grand nombre d'Entomologistes ont déjà entre les mains les beaux travaux de MM. le comte Déjean, sur les Carabiques; Aubé, sur les Hydrocanthares; Solier, sur une partie des Hétéromères; Schönherr, sur les Porte-becs, j'ai donc cru être plus utile en m'attachant aux tribus (1), qui

(1) Latreille en donnant au mot de *famille* la prééminence sur celui de *Tribu*, avait pris pour modèle de ses divisions celle de la famille patriarchale de Jacob. Si l'on met de

n'ont pas été récemment traitées, et j'ai entrepris celle des Longicornes. Je continuerai à donner la préférence à celles qui sont le moins connues et à publier chacune d'elles en une seule livraison, à des époques aussi rapprochées que possible (2): leur rang sera plus tard indiqué dans une Introduction servant de tête à l'ouvrage et renfermant toutes les notions nécessaires à la connaissance de l'Entomologie.

Chaque tribu sera partagée en *groupes*, en *familles* et même en *branches*. De cette manière il sera possible à ceux qui le voudront, de réduire le nombre des coupes génériques si multipliées de nos jours, en les limitant à celui de l'une de ces dernières divisions. Enfin, pour donner plus d'uniformité à cette marche, je conserverai à chaque groupe la terminaison en *ide*; aux familles, celle en *ien* ou *in*; aux branches, celle en *aire*.

Depuis quelque temps on semble se borner à se transmettre par correspondance le nom des insectes nouveaux, ou à le consigner dans de simples catalogues. Je ne veux point nier l'utilité de ces sortes de recueils indicatifs: plusieurs, celui de M. le comte Dejean entr'autres, ont rendu de véritables

côté cet exemple, chez tous les autres peuples la dénomination de tribu emporte l'idée d'un rassemblement plus considérable que celle de famille; j'ai donc cru devoir donner à ces deux termes une valeur et un rang inverses à ceux qui leur ont été assignés par l'auteur de la partie entomologique du Règne Animal.

(3) Un artiste distingué, M. Gillet, s'est chargé des dessins qui doivent accompagner chaque livraison.

services à la science, en groupant les insectes d'une manière plus naturelle qu'on ne l'avait fait jusqu'alors; mais se borner à produire de pareils écrits, serait vouloir rendre l'Entomologie une science de tradition : or elle cesserait d'être une science, si elle rentrait dans la catégorie des connaissances traditionnelles. Latreille depuis long-temps s'était élevé contre cette tendance, dont les Allemands ont les premiers donné le funeste exemple : « Je remarque, a-t-il dit « quelque part, que plusieurs Naturalistes s'empressent, « comme par anticipation titulaire, de donner des noms à « quelques coupes génériques qui leur paraissent devoir « former de nouveaux genres, sans se donner la peine d'en « établir les caractères. Ce ne sont que de simples indications et qui n'imposent aucune loi. » Néanmoins, pour ne pas embrouiller la science par des noms nouveaux, j'ai adopté ceux sous lesquels sont connus la plupart des genres inédits, à moins que des raisons puissantes ne m'aient porté à leur en substituer d'autres. Quant aux espèces non décrites, la même marche m'était interdite. Je ne pouvais avoir recours aux catalogues sans descriptions, ni renvoyer à ces sortes de recueils, sans m'exposer à faire naître ou à augmenter la confusion qui existe déjà dans la synonymie. J'ai donc conservé aux insectes nouveaux les noms sous lesquels ils m'étaient adressés, ou ceux qu'ils avaient soit dans ma collection, soit dans celles que j'ai visitées. Pour les autres, j'ai mis à contribution tous les livres dont le titre m'était

connu. Telle est la loi que m'imposait la raison, et dont je ferai ma règle à l'avenir.

Il me reste à témoigner ma reconnaissance aux Naturalistes qui ont bien voulu m'aider dans mon travail, soit en me communiquant les richesses de leur cabinet, soit en me fournissant des indications ou renseignements utiles. Je citerai dans le nombre MM. Audouin, Bompert, Cantener, Dejean, Doublier, Dufour, Dupont, Ecoffet, Jourdan, Myard, Naudot, Nourrisson, Perris, Charles Perroud, Ray, Raymond, Solier, de Verneuil, et surtout MM. Foudras, Fontenay et Perroud, de Lyon, dont les trésors entomologiques ou bibliographiques ont été constamment à ma disposition. Qu'ils reçoivent tous ici l'expression de ma gratitude.

Avis. — Prochainement paraîtra la Monographie des Lamellicornes, je recevrai avec reconnaissance les espèces nouvelles, les variétés rares ou peu connues que MM. les Entomologistes voudront bien m'adresser en communication.

Nota. — L'espèce de nœud ou d'articulation qu'on remarque à la base du dernier article des tarses de plusieurs Longicornes, a engagé certains Entomologistes à considérer ces insectes comme des pentamères et à les ranger parmi ces derniers. D'autres ont trouvé dans cette anomalie l'occasion de discréditer la méthode dont Geoffroy est l'heureux inventeur. Nous développerons plus tard dans notre Introduction les motifs qui nous portent à nous éloigner de ces deux opinions, c'est-à-dire à laisser les Longicornes parmi les tétramères tout en prenant les différences numériques des articulations des tarses, pour base de notre classification. Nous nous bornerons à dire pour le moment, que nous considérons l'article bilobé ou le dernier des articles bilobés comme étant toujours l'avant-dernier des tarses des insectes; dès lors toute équivoque cesse, et les Porte-becs, les Longicornes, etc., dont la place paraissait douteuse, rentrent naturellement parmi les tétramères.



TRIBU

DES

LONGICORNES.



Caractères. Trois premiers articles de tarsi veloutés en dessous ou garnis de poils serrés en forme de brosse ; le troisième au moins en cœur, profondément divisé en deux lobes. — Menton le plus souvent transversal. — Languette généralement échancrée, bifide ou bilobée. — *Antennes* filiformes, ou plus ordinairement diminuant de grosseur de la base à l'extrémité ; communément aussi longues au moins que le corps. — Yeux en forme de rein ou très-échancrés dans le plus grand nombre ; presque entiers dans les autres. — Corcelet de forme variable, mais plus étroit en devant, et séparé de la tête par une sorte de cou, dans les espèces dont les yeux n'ont qu'une faible lésion ; et, dans ce cas encore, pieds généralement longs et déliés, et tarsi grêles et cylindriques. — Corps habituellement étroit proportionnellement à sa longueur.

De tous les insectes ayant quatre articles à chacun de leurs tarsi, ceux que nous allons décrire sont les plus remarquables par la grandeur de la taille, l'élégance des formes, et surtout par la longueur des antennes, dont les proportions quelquefois démesurées ont fait donner par Latreille, à ces petits animaux, le nom de LONGICORNES.

Outre le caractère frappant, mais parfois équivoque, tiré de la dimension de ces organes, ils offrent dans ceux que nous avons exposés, c'est-à-dire dans les détails de leur organisation extérieure, des moyens propres à les faire reconnaître entre tous les Tétramères. Ainsi, ils n'ont ni la bouche prolongée en museau ou en trompe comme les Porte-bec, ni les articles des tarsi entiers comme

les Platysomes et une partie des Xylophages. Leurs antennes sans massue à l'extrémité, éloignent d'eux les Clavipalpes et ceux d'entre les Xylophages qui sembleraient s'en rapprocher par la conformation de l'avant-dernier article des tarsi. Leurs yeux le plus souvent très-échancrés ; leurs antennes généralement amincies vers l'extrémité et formées d'articles plus ou moins allongés ; leur corselet plus étroit à la base que les élytres, ne cachant jamais la tête comme sous un bouclier, ne la recevant pas comme dans une sorte de capuchon ; leurs pieds non contractiles ; la division extérieure de leurs mâchoires ne présentant pas l'image d'un palpe, empêchent de les confondre avec les différentes familles de Cycliques. Enfin des antennes composées d'articles non globuleux ; un corselet presque conique ou plus étroit en avant, séparé de la tête par une sorte de cou ; des pieds grêles et allongés ; une languette ordinairement échancrée ou bifide, séparent suffisamment des Eupodes avec lesquels ils ont beaucoup d'analogie, ceux d'entre eux qui sembleraient se lier à ces derniers par leurs yeux presque entiers ou faiblement échancrés.

D'après cet examen comparatif, les Longicornes, comme il est facile d'en juger, se distinguent nettement de tous les autres Tétramères et forment une famille très-naturelle. Toutefois, sans perdre jamais entièrement le faciès ou l'habitus particulier qui permet de les reconnaître à l'œil le moins exercé, ils subissent des modifications organiques qui diversifient leur structure d'une manière plus ou moins gracieuse ou fantastique.

La tête, de figure ovale ou triangulaire, sillonnée sur le front dans la plupart, est tantôt penchée ou portée en avant, comme dans les Procéphalides ; tantôt inclinée ou infléchie, c'est-à-dire formant avec le corps un angle droit ou aigu, comme dans les Clinocéphalides. Le plus habituellement elle s'enfonce dans le corselet jusqu'aux yeux ; d'autres fois (dans les Dérécephalides), elle en est séparée par une sorte de cou. Le labre toujours existant, mais peu saillant au delà de l'épistome dans certaines espèces, est souvent échancré, en carré ou en parallélogramme. Les mandibules, fortes et cornées, sont simples ou dentées au côté interne ; quelquefois, mais rarement, elles offrent selon le sexe des différences frappantes dans la même espèce. Les mâchoires sont divisées en deux lobes, dont l'intérieur est nul ou très-court dans les Prioniens, et qui tous les deux, dans les Spondyles, sont réduits à un état rudimentaire : leurs palpes, ordinairement de quatre articles distincts, semblent quelquefois, par le rattachement du premier, sortir de ce nombre normal, et n'en avoir plus que trois ; ou en montrer cinq, dans les Spondyles et quelques autres genres, grâce au déve-

loppement et à la forme de la pièce qui leur sert de support. Les palpes labiaux n'ont pas une constance plus remarquable ; et, dans plusieurs Lamiens, par exemple, ils paraissent, au lieu de trois, n'être composés que de deux articles. Ceux-ci, comme ceux des palpes maxillaires, varient dans leurs proportions et dans leurs formes ; le dernier, sur lequel se fixe principalement l'attention, est tantôt plus épais à l'extrémité ou en triangle renversé ; tantôt ovalaire ou pointu filiforme. La languette, généralement bifide ou divisée en deux lobes, ne saurait échapper à la loi qui modifie les autres organes, et dans certains Prioniens, se présente entière ou même arquée au sommet. Les yeux, si remarquables dans le plus grand nombre, par l'échancrure qui les caractérise, échancrure souvent assez profonde pour leur permettre d'embrasser une partie de la base des antennes, n'offrent plus qu'une faible lésion chez la plupart des Dérécéphalides et se montrent alors subtriangulaires ou presque arrondis. Ils fournissent quelquefois, par leur peu d'élévation, le moyen de reconnaître les habitudes nocturnes des espèces lucifuges.

Les antennes, l'organe toujours le plus diversifié chez les insectes, donnent à ceux qui nous occupent une physionomie particulière. Ordinairement aussi longues que le corps, elles en dépassent, dans certains mâles, jusqu'à cinq ou six fois la grandeur ; et, par un de ces contrastes dont il n'est plus permis de s'étonner quand on a étudié les œuvres de la nature, elles atteignent à peine la base du corselet, dans les Spondyles et les Rhagies. Généralement simples, quelquefois dentées en scie, tantôt elles sont sétacées ou s'amincissent graduellement vers l'extrémité ; tantôt elles présentent une grosseur à peu près uniforme, ou même, comme dans les Déiles, elles sont légèrement renflées vers le sommet. Quelles variations n'offrent-elles pas dans la forme, les proportions et jusque dans le nombre de leurs pièces ? habituellement, elles sont composées de onze articles ; on leur en compte douze chez les Agapanthies et certains Prioniens, mais quelquefois bien distincts seulement chez les mâles de ces derniers. Ces articles, souvent nus ou simplement garnis de quelques cils, sont revêtus d'un duvet dans plusieurs ; ornés de longues franges de poils dans les Pogonochères ; parés dans les Rosalies de touffes élégantes. Ici, ils sont à peu près lisses ; là, comme dans les Ægosomes, leur surface est fortement chagrinée ; chez quelques autres, comme dans certains Capricornes, leur sommet est armé d'une épine. Ils sont obconiques dans la plupart ; noueux dans quelques-uns ; brusquement renflés vers l'extrémité dans certains autres ; cylindriques dans les Nyphones ; en forme de cornet dans les Priones ; en dent de scie dans les Leptures ; et par une singula-

rité anormale, aplatis et scutiformes dans les Spondyles. Ils offrent dans leurs proportions des différences non moins sensibles. L'article basilaire, toujours le plus volumineux et souvent moins long que le troisième, surpasse en grandeur, dans les Docadions, les deux qui le suivent; le second, généralement petit et globuleux, s'allonge dans les Criomorphes jusqu'à égaler la moitié du troisième; et enfin celui-ci, habituellement remarquable par sa dimension, prend dans les Égosomes un tel développement, qu'il forme à lui seul le quart au moins de l'antenne.

Le corselet ou prothorax peu riche en modifications importantes dans certaines tribus, affecte dans les Longicornes les formes les plus variées. Il est transversal dans les Priones; orbiculaire et déprimé dans les Callidies; globuleux dans les Clytes, les Spondyles et les Hespérophanes; ovalaire dans les Solénophores; subcordiforme dans les Criomorphes; cylindrique ou presque quadrilatère dans les Saperdes; en cône tronqué dans les Strangalies, etc. Les crénelures, les dents ou les épines dont ses côtés sont armés, les cils qui garnissent ses bords antérieur et postérieur; les inégalités, les tubercules, les rugosités etc., qui couvrent sa surface, ajoutent encore à la diversité de sa structure, et sont autant de particularités à signaler.

Le thorax, dans sa partie inférieure, fournit également des caractères susceptibles d'être utilisés. Les pièces dont il se compose se modifient suivant le développement qu'acquiescent leurs voisines. Soumis à cette loi, le prosternum varie dans ses proportions et dans sa forme: sa pointe est échancrée dans les Hylotrupes; étroite et pointue dans les Criocéphales. Celle du médisternum, généralement bilobée, est tronquée dans certains Clytes, et obtuse ou en demi-cercle dans les Parmènes.

L'abdomen, plus large que la base du prothorax, égale dans certains genres jusqu'à cinq ou six fois la longueur de celui-ci; il est terminé, chez les femelles, par une tarière de consistance variable. Dans les Égosomes, cet oviducte est formé d'une seule pièce, ajoutant au corps un prolongement remarquable: dans le plus grand nombre des espèces de cette tribu, il est composé de divers tubes habituellement engainés les uns dans les autres, et cachés à l'état de repos; quelquefois cependant saillants, au moins en partie, ainsi qu'on le voit dans les Édiles. Les arceaux supérieurs de l'abdomen, ordinairement membraneux et recouverts par les étuis, offrent le sujet de peu d'observations, en raison des difficultés que présente leur examen; il n'en est pas ainsi des inférieurs: quelques-uns, ceux principalement des extrémités op-

posées, montrent parfois des anomalies dignes d'être remarquées. Dans les Obries et les Cartalles, le plus rapproché du métathorax acquiert un développement égal à celui de tous les autres réunis; et le second, par une singularité particulière à ces genres anormaux, est très-échancré dans les femelles et cache en partie les suivants sous la frange touffue dont il est bordé. Dans d'autres espèces, c'est l'arceau anal qui mérite de fixer l'attention; il est quelquefois échancré ou pourvu d'une fossette souvent caractéristique de l'un des sexes.

Les élytres chargées par la nature de leurs fonctions d'être en harmonie avec la forme de l'abdomen, le suivent en général dans les modifications qu'il éprouve. Fortement voûtées dans les Spondyles et les Clytes, on les voit passer par tous les degrés intermédiaires entre cette convexité et la surface à peu près plane. Le plus souvent elles sont parallèles ou diminuent de largeur de la base au sommet d'une manière plus ou moins brusque, plus ou moins graduelle; parfois, comme dans les Sténostoles, elles sont légèrement rétrécies dans leur partie moyenne; d'autres fois, comme dans les Parmènes et les Dorcadions, elles présentent la forme ovale ou s'en rapprochent beaucoup. A leur base, existe souvent une *fossette humérale* ou sillon très court situé longitudinalement derrière l'épaule, entre celle-ci et l'écusson. Leur sommet, bidenté dans certains Pogonochères, échancré dans les Leptures, est plus ordinairement tantôt tronqué, ou transversalement, comme dans certaines Saperdes, ou obliquement en dedans, comme dans les Obérées; tantôt arrondi, soit entièrement, comme dans les Rosalies, soit seulement au côté extérieur, comme dans les Ergates: l'angle sutural est alors souvent armé d'une petite épine. Elles offrent dans leur consistance des variations infinies: dans les Lamies, elles égalent pour ainsi dire la dureté de la corne; dans les Aromies, elles se rapprochent de la flexibilité du parchemin. Chargées de protéger le dos de l'abdomen, elles remplissent quelquefois imparfaitement le but de leur destination. Ainsi dans certaines femelles de Vespères, elles en laissent à nu la moitié; dans les Nécydales, elles en couvrent à peine le quart; d'autres fois par une singularité nouvelle, elles sont déhiscentes, c'est-à-dire, comme dans les Sténoptères, écartées entre elles à la suture.

Les ailes, le plus souvent existantes, manquent quelquefois, soit dans les deux sexes, comme on le voit dans les Parmènes; soit seulement chez les femelles, comme les Vespères en offrent l'exemple. Dans l'état habituel, elles sont repliées et cachées sous les élytres pendant le repos; chez les Nécydales, où les étuis sont réduits

à la brièveté d'une écaille, elles sont découvertes et se prolongent sur l'abdomen, pour en voiler la nudité.

Les pieds, ces autres organes de la locomotion, éprouvent aussi dans leurs formes généralement gracieuses, des modifications appropriées au genre de vie de chaque espèce. Chez les Dorcadions, condamnés par le défaut d'ailes à une existence toute terrestre, ils sont forts et robustes; chez les Clytes, dont la vie est plus aérienne, ils sont minces et déliés. Leurs proportions relatives s'écartent de même d'une uniformité monotone: dans les Leptures, les postérieurs égalent au moins le corps en longueur; dans les Monohammes, les deux antérieurs des mâles sont d'une dimension insolite et visiblement plus grands que les suivants. Examinés dans le détail de leur parties, les pieds montrent encore une structure dont la diversité même ne cesse d'être en harmonie avec le rôle qu'ils doivent remplir. La hanche est presque globuleuse; le trochanter court et triangulaire. Les cuisses, généralement linéaires, fusiformes, ou graduellement plus épaisses du point de leur origine au sommet, sont dans les Callidies, les Nécydales, etc., rétrécies à la base en forme de pédicule et brusquement renflées au delà du milieu. Ordinairement elles sont inermes; dans une Gracilie, les postérieures sont exceptionnellement armées de plusieurs petites épines. Les jambes, comme celles de la plupart des insectes, grossissent en général de la base à l'extrémité; dans certains genres, tels que les *Ægosomes*, leur largeur est presque uniforme. Elles sont droites dans le plus grand nombre, arquées dans les Sténoptères et plusieurs autres. Leur coupe transversale généralement triangulaire, est comprimée en forme de lame dans les Aromies. Leur arête supérieure ordinairement lisse ou inermes, est crénelée dans les Spondyles et munie chez certains Lamiens d'une sorte de dent émoussée.

Les tarsi se modifient aussi suivant les espèces. Chez les Clytes et les Leptures, si vifs dans leurs mouvements, ils sont grêles et cylindriques; chez les Morimes, les Lamies etc., à la marche plus lente, ils sont larges ou raccourcis. Les articles qui les composent présentent également, dans leurs proportions relatives, des variations nombreuses. Quant à leur forme, les deux antérieurs sont généralement triangulaires, plus ou moins échancrés; le troisième est en cœur profondément divisé en deux lobes. En dessous, ces trois articles sont veloutés ou garnis de poils serrés imitant une sorte de brosse, ou quelquefois prolongés en forme de houppe aux pieds antérieurs de certains mâles. Au premier coup d'œil les tarsi ne semblent formés que de quatre phalanges; mais la dernière, examinée avec attention, paraît visiblement chez plusieurs composée

de deux pièces, dont l'antérieure toujours plus petite et presque globuleuse est atrophiée dans un grand nombre, ou se cache dans la bifurcation de l'article précédent.

Beaucoup d'auteurs ont décrit les transformations des Longicornes en général, ou de quelques espèces en particulier: nous citerons entre autres les détails pleins d'intérêt dans lesquels est entré M. Solier, relativement à celles d'une Parmène.

Les larves des insectes dont nous traçons l'histoire, ont toutes une analogie de formes qui permet de les reconnaître facilement, malgré les modifications qui en diversifient le type. Elles ressemblent à des sortes de vers mous, allongés et généralement blanchâtres. Leur corps ordinairement presque quadrilatère, plus large et déprimé à sa partie antérieure, est composé (outre la tête) de douze segments, dont le premier, représentant le prothorax, surpasse les autres en grandeur. Quelques-unes de ces larves sont apodes, mais chargées de mamelons ou élévations tuberculeuses en général rétractiles, dont le nombre et la position varient, et dont la destination est de faciliter la progression. Les autres sont pourvues de six pieds écailleux, très-courts, fixés, paire par paire, à la partie inférieure des trois premiers anneaux; dans la plupart de ces dernières, la brièveté des organes du mouvement est encore suppléée par divers mamelons. De chaque côté du corps, existent pour le passage de l'air neuf ouvertures ou stigmates: le premier, le plus grand de tous, situé sur le 2^e segment et presque sur le point de jonction de celui-ci avec le précédent; les autres, sur les 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e et 11^e segments.

La tête plus étroite que l'anneau prothoracique, quelquefois sinueusement découpée à son bord antérieur, est armé de mandibules cornées et parfois dentées: il leur fallait cette force pour n'être point arrêtées par le bois le plus dur; mais les autres parties de la bouche ne réclamaient pas une consistance si solide. Le labre subcoriace et membraneux comme toutes les pièces dont la description va suivre est le plus habituellement transversal, semi-circulaire ou obcordé. Les mâchoires, terminées par un seul lobe, sont munies chacune d'une palpe composé de trois à quatre articles en cône droit ou renversé, cylindriques ou presque filiformes. La languette porte également deux palpes, formés de deux à trois pièces. Les antennes peu apparentes ou rudimentaires dans plusieurs, présentent dans les autres deux à quatre articles coniques, décroissant successivement de grosseur et plus ou moins rétractiles, c'est-à-dire susceptibles, selon la volonté de l'animal de s'engainer rapidement les uns dans les autres comme les tubes d'une lunette. Près de leur côté extérieur, existent

souvent un à trois points globuleux, brillants, enchâssés dans les bords de la tête; ils semblent représenter l'organe de la vue.

Ces larves vivent toutes aux dépens des végétaux : de là les noms de Lignivores ou de Xylophages sous lesquels sont désignés les insectes de cette tribu dans la méthode de M. Duméril. Elles habitent l'intérieur des arbres ou des plantes dont la vie est assez longue pour entretenir la leur. La nature semble leur en avoir distribué toutes les parties comme un héritage à exploiter. Ainsi, plusieurs d'entre elles se contentent de ronger l'écorce, en rampant ordinairement sur l'aubier; la plupart entament les couches ligneuses, ou s'enfoncent profondément dans leur sein; d'autres s'attachent exclusivement, ou à peu près, à la substance médullaire. Les unes creusent les branches ou les rameaux; un grand nombre perforent les troncs et les endommagent souvent d'une manière considérable; les autres minent les racines, ou réduisent en poussière les souches inutiles que la hache a dédaignées. En cheminant, elles pratiquent des galeries, dont le diamètre augmente avec la grosseur de leur corps. Malgré l'obscurité où elles travaillent, jamais elles ne commettent la maladresse de déchirer le voile qui les couvre, c'est-à-dire d'arriver jusqu'au jour où des ennemis nombreux menaceraient leur vie. Un sens intime les guide dans leur marche ténébreuse avec une sûreté parfaite. Elles peuvent réduire à la faible épaisseur d'une feuille de parchemin, la couche qui les sépare de l'extérieur, sans craindre de lacérer ce rideau protecteur. Il est facile de mettre, à cet égard, leur talent à l'épreuve, en leur donnant à ronger un morceau de bois réduit, dans certain point, à un diamètre à peine plus large que celui de leurs anneaux. Elles sauront, sans trahir leur présence, vider l'intérieur de ce col, fallût-il durant la traversée de ce passage difficile, tenir leur corps dans un rétrécissement insolite. Leur prévoyance va plus loin pour nous céler leurs ravages : au lieu de rejeter au dehors le détritüs de leurs aliments, elles en garnissent les tuyaux qu'en avançant elles laissent derrière elles. Si la matière dont elles se nourrissent est ligneuse ou solide, la vermoulure produite remplit à peu près ces canaux. Si la substance doit, comme la moelle, être réduite par le travail de la digestion à un volume peu considérable, ils restent plus ou moins vides, et leur fournissent, en cas de besoin, une sorte de moyen d'échapper à l'ennemi, en leur permettant de chercher un refuge du côté opposé à celui de l'attaque.

Quelquesfois ces larves vivent solitaires dans les tiges de certaines plantes; mais elles habitent toujours, en nombre plus ou moins grand, un voisinage rapproché. Leur éloignement réciproque, sur

le même végétal, n'est soumis à aucune règle. Ordinairement, les distances qui les séparent sont largement proportionnées à la nourriture nécessaire à chaque individu jusqu'à son entier accroissement. Quelquefois cependant cette loi semble mise en oubli. Quand la nature veut, par exemple, hâter la chute d'un tronc mort ou décrépît, ou rendre plus promptement à la terre qu'ils doivent fertiliser, les restes inutiles d'un arbre abattu, elle convie à cette œuvre une foule de ces vers rongeurs; elle les accumule en nombre surabondant dans les parties végétales dévolues à la destruction. De prime abord, ces artisans actifs dont le concours est nécessaire à l'accomplissement de ses desseins, savent éviter avec un art merveilleux tout empiètement sur les travaux de leurs voisins; mais dès que le but de leur création commence à être rempli; dès que la matière à réduire en poudre devient moins abondante dans l'espace limité qui les enserre, leur avidité inquiète les pousse à traverser les galeries contiguës à la leur; de là, des rencontres et des combats, dont la suite inévitable doit être la mort, au moins pour l'un des champions. Ils se déciment ainsi, jusqu'à ce que leur multitude soit réduite à des proportions convenables, c'est-à-dire jusqu'à ce que les survivants soient en quantité assez faible pour trouver dans la matière ligneuse qui reste à dévorer, les moyens suffisants d'arriver à leur dernière transformation. Alors ils cessent de s'entre-déchirer: car, toujours fidèle à ses principes conservateurs, la nature, même en sacrifiant, dès qu'ils lui sont devenus inutiles, les instruments obscurs dont elle s'est servie pour arriver à ses fins, se réserve d'en maintenir le nombre suffisant pour assurer la perpétuité de l'espèce.

Avant d'arriver à l'état de nymphe ces larves changent plusieurs fois de peau. La durée de leur vie sous leur première forme est ordinairement d'un à trois ans; mais cette durée est variable jusque chez les individus sortis d'une même ponte. Si des circonstances particulières ont retardé l'accroissement de quelques-uns; si, à l'époque fixée pour leur passage à un autre degré de leurs métamorphoses, ils ne sont pas suffisamment préparés à la crise qu'ils ont à subir, ils prolongent d'un an la vie laborieuse qu'ils traînent. On peut même opérer ce retard d'une manière artificielle, en troublant l'existence de ces sortes de vers, en les arrachant à leur retraite, une quinzaine de jours avant le temps où devrait avoir lieu leur transformation. Toutefois, on n'apporte point impunément le désordre dans la marche de leur développement: leur corps subit, par suite de cette violence, un amaigrissement plus ou moins considérable; mais bientôt ils reprennent leur genre de vie habituel et poursuivent

leurs travaux destructeurs jusqu'à ce que le cours de l'année ait ramené la saison où ils se changeront en nymphes.

Nous demanderions en vain à la science l'explication de ce phénomène; à peine pourrait-elle nous répondre par des hypothèses. Comment, en effet, ces larves dont l'accroissement était complet, sont-elles obligées, par l'effet d'une perturbation passagère, de reparcourir le cercle annuel dans son entier, avant d'éprouver la métamorphose qu'elles étaient sur le point de subir? le besoin impérieux qui, dans leur premier état, pousse les insectes à prendre une autre forme, est donc limité dans sa durée? il cesse donc de se faire sentir dès que sont écoulés les moments marqués pour cette opération? quelles sont alors les causes capables de le ramener d'une manière si périodique et si régulière, que les influences atmosphériques peuvent souvent en faire tout au plus varier l'époque de quelques jours?

Avant de quitter leur figure vermiforme, les larves qui nous occupent, inspirées par un sentiment admirable de conservation, prennent toutes les précautions, tous les moyens de sûreté nécessaires pour assurer leur bien-être et leur avenir. La plupart agrandissent leur retraite, se pratiquent une espèce de niche ovoïde, pour y couler en paix les jours qu'elles devront user dans un sommeil léthargique. Celles qui habitent les tiges de diverses plantes, ferment avec un bouchon serré les deux extrémités de la partie du tuyau où elles songent à s'arrêter, afin d'en défendre l'entrée à leurs ennemis. Certaines espèces désertent les écorces dont elles avaient fait leur nourriture jusqu'alors, et se creusent un sépulcre dans les couches ligneuses, pour y trouver un abri plus sûr; d'autres qui avaient poursuivi jusqu'au cœur des arbres leurs nuisibles travaux, se rapprochent au contraire de l'extérieur, afin de pouvoir, quand elles seront parvenues à leur dernière forme, sortir avec moins de difficulté de ces dédales obscurs. Ces précautions prises, elles se préparent par le repos à la crise qu'elles doivent subir, et après un temps dont la durée varie, elles se délivrent de leur peau et se trouvent devenues nymphes.

Sous ce nouveau domino, elles présentent, de manière à les laisser distinctement reconnaître, toutes les parties propres à l'insecte parfait; mais plusieurs de celles-ci n'ont pas le développement dont elles sont susceptibles. Les élytres sont raccourcies et déhiscentes; la tête est infléchie; les antennes sont couchées et recourbées sous la poitrine; les pieds repliés en dessous, ou chez d'autres, saillants de chaque côté d'une manière anguleuse. Quelquefois l'abdomen est terminé par des espèces de crochets, destinés à donner plus tard

à l'animal la faculté de se cramponner, afin de se dépouiller avec plus de facilité de son enveloppe desséchée. Ces larves restent dans une immobilité analogue à celle de la léthargie; cependant, si on les inquiète, elles font mouvoir avec assez de vivacité leurs segments abdominaux. Huit à quinze jours suffisent à la plupart pour leur permettre de parvenir à leur dernière transformation, et de paraître sous leur forme la plus belle.

Parvenus à ce terme glorieux, ces insectes, après avoir donné le temps aux diverses parties de leur corps d'acquérir une consistance suffisante, s'occupent à se frayer un chemin pour arriver au jour. Parfois, soit qu'à l'état de larve leurs soins aient manqué de toute la prévoyance nécessaire, soit que la sécheresse leur ait créé des obstacles inattendus en durcissant les parties végétales qu'ils ont à perforer, ils s'épuisent en efforts inutiles et trouvent une mort obscure aux lieux mêmes où naguères ils puisaient la vie. Ce triste sort, mais dont un petit nombre seulement est frappé, est réservé particulièrement à ceux qui dans leur jeune âge s'enfoncent le plus profondément dans l'intérieur des arbres. C'est ainsi que la nature, par des moyens qui souvent nous restent inconnus, maintient sans cesse dans de justes bornes les espèces les plus nuisibles.

Les individus assez heureux pour échapper à tous les dangers, emploient peu de jours à ouvrir la voie qui doit les conduire à la lumière; cependant si des froids hâtifs viennent attrister le milieu de l'automne, et surprendre dans de semblables travaux quelques-uns de ceux dont la destinée est de paraître dans cette saison, ces insectes s'arrêtent dans leur marche, et attendent le retour du printemps pour entrer dans la vie nouvelle où ils achèveront de jouer le rôle pour lequel ils furent créés.

Une fois hors des sombres galeries dans lesquelles s'est traînée leur enfance, plusieurs Longicornes les abandonnent pour toujours; les autres reviennent encore dans les mêmes lieux fuir pendant le jour la lumière qui les importune. Les grandes espèces, fidèles aux ombrages qui ont voilé leur berceau, s'éloignent peu généralement des bois témoins de leur naissance. On les voit errer sur les branches ou les rameaux des arbres analogues à ceux qui les ont nourries, ou s'abreuver d'autres fois avec délices de la liqueur qui découle de leurs troncs ulcérés. Les petites espèces au contraire, volent dans les prés et les champs chercher une nourriture plus exquise dans la coupe des fleurs. Leur goût ne les porte pas indifféremment vers toutes celles que la terre fait éclore; nos regards les chercheraient en vain sur les plus brillantes de nos jardins et de nos parterres. Leur choix plus modeste s'arrête sur des plantes plus

humbles; il se fixe communément sur les végétaux polyanthés, sur ceux principalement dont les tiges florales sont déployées en ombelle, épanouies en corymbe ou disposées en épi.

Quelquefois la nature, pour soustraire ces insectes à l'œil de leurs ennemis, leur a donné une robe dont les teintes sont en harmonie avec les lieux qu'ils fréquentent. La plupart des Phytœcies sont verdâtres comme les plantes sur lesquelles on les trouve; les *Ædiles* et les *Rhagies* sont gris ou nébuleux comme l'écorce des pins dont ils sont les hôtes fidèles. Les espèces lucifuges ont des couleurs sombres comme la nuit dont elles aiment l'empire. Celles que leur défaut d'ailes attache à la terre, portent aussi la livrée du deuil et de la tristesse; mais parmi les autres, plusieurs ont la beauté en partage. Celles-là resplendent d'un éclat métallique; celles-ci montrent sur leur cuirasse les nuances les plus vives et les plus tranchées: tantôt on dirait que l'orpin a été employé pour les peindre, tantôt on croirait que le carmin ou le cinabre ont été mis à contribution pour les orner. Les unes sont garnies, dans différentes parties de leurs corps, de poils qui reproduisent à certain jour la richesse de l'or ou le brillant de l'argent; les autres sont parées d'un habit chamarré de galons, ou semblent revêtues d'un manteau de velours vert ou de satin couleur de feu. En général celles dont la destinée est de vivre parmi les fleurs, peuvent lutter avec ces filles de la terre, d'éclat et de diversité: on dirait que la nature a voulu leur donner une robe de fête, pour assister au banquet délicieux qu'elle leur offre de toutes parts.

Quelques espèces, au don de la beauté unissent des qualités non moins remarquables; elles exhalent les odeurs les plus suaves et embaument l'air des saulées qu'elles habitent: elles réalisent ainsi pour nous tous les charmes prêtés par les poètes aux bosquets d'Amathonte ou d'Idalie.

Ces insectes, quand on les saisit, font entendre un bruit plaintif et monotone: on dirait le cri touchant de la douleur ou la prière suppliante d'un vaincu. Ce son est produit par le frottement de la paroi interne et supérieure du prothorax contre, le scutum du mésothorax, vulgairement appelé le pédoncule de l'abdomen, dont les surfaces respectives sont garnies de rides très-fines.

Les Longicornes habitent les diverses régions de la France. On les rencontre sous toutes les zones de notre belle patrie. Quelques-uns, comme les *Vespères*, les *Cartalles*, les *Solénophores*, sont propres aux chaudes contrées de nos provinces méridionales; d'autres semblent réservés pour animer les solitudes boisées de nos montagnes alpines. Aucune heure ne se lève sans en trouver de prêts à l'utiliser

à son passage. Les uns sont éveillés aux premiers rayons de l'aurore; la plupart ne sortent de leur repos qu'après le lever du soleil; d'autres, ennemis des feux du jour, attendent l'approche des ombres pour quitter leur retraite. Plusieurs commencent à paraître dès qu'avril a fait reverdir les champs: bientôt ils sont remplacés par d'autres, et cette chaîne, comme celles des fleurs, se prolonge jusqu'à l'approche des frimats. Chaque espèce se montre à son tour sur la scène, et disparaît après l'avoir occupée souvent plus d'un mois, et quelquefois à peine seulement une ou deux semaines.

Avant de terminer leur existence, les femelles songent à assurer le sort de leur postérité. A l'aide de leur oviducte, instrument docile qu'elles font mouvoir avec beaucoup d'adresse, elles introduisent leurs œufs dans les fentes, les font glisser sous les écorces des végétaux chargés de nourrir les vers rongeurs qui en sortiront. Heureusement ce n'est point au chêne jeune et robuste qu'elles confient ces germes destructeurs: un instinct providentiel les guide vers celui qui renferme déjà dans son sein des causes de décadence ou qui penche vers son déclin. Si, par exception à cette règle, plusieurs de ces mères attentent par un de leurs dépôts funestes à la jeunesse de certains arbres, elles s'adressent principalement à ceux, tels que le peuplier ou le saule, dont la croissance rapide et la trop facile reproduction pourraient faire craindre de voir leur nombre s'étendre au delà des limites qui leur furent assignées. D'autres femelles, en revanche, semblent destinées à nous faire oublier les ravages des précédentes. Elles placent leur ponte dans les racines ou les souches stériles éparses dans le sol de nos bois; elles occasionnent ainsi la pulvérisation plus prompte de ces débris féconds, que la nature cachera bientôt sous un tapis de verdure ou qu'elle couvrira de rejetons nouveaux. Par une singularité dont il serait difficile de nous rendre compte, on voit souvent des souches subir lentement les lois de la décomposition, sans recéler jamais comme leurs voisines, de ces larves dévorantes chargées d'activer leur ruine. Le même arbre aussi quelquefois présente un de ses flancs déchiré par ces vers avides, quand le côté opposé reste constamment préservé de leurs outrages. Quelles causes peuvent faire respecter ainsi ces parties végétales le plus souvent déjà frappées de mort? La nature manque-t-elle d'artisans de destruction? ou les femelles de ces insectes trouvent-elles dans les perceptions de leurs sens exquis, des motifs capables de justifier leurs préférences ou leurs dédains?

Dès leur sortie de l'œuf, les jeunes larves abritées par les écorces, cachées dans les couches ligneuses où plusieurs ne tardent pas à s'enfoncer, sembleraient, sous des voiles si épais, pouvoir se livrer

sans crainte à leur nuisible industrie; mais la Providence n'a pas abandonné sans défense nos forêts, nos vergers et nos haies: elle a confié à d'autres êtres le soin de limiter les dégâts de ces races lignivores, en refrénant leur trop grande multiplication. Voyez les nombreuses espèces d'oiseaux grimpeurs visiter nos chênes décrépits, pour les délivrer de ces hôtes parasites. Entendez les Pics faire résonner sous leurs coups de bec les arbres de nos bois, et annoncer au loin par un cri de joie la rencontre heureuse de cette proie succulente. D'autres ennemis, moins puissants en apparence, mais aussi redoutables en réalité, leur font pareillement une guerre cruelle. Diverses fourmis dont la mission est de miner également l'intérieur des vieux troncs, immolent ces larves rivales dans les lieux mêmes témoins de leurs ravages. Plusieurs autres insectes hyménoptères de la tribu des Ichneumonides, perforent les écorces à l'aide de leur longue tarière, atteignent ces sortes de vers sous les enveloppes épaisses qui les protègent, et déposent dans leur sein des œufs parasites qui seront bientôt la cause de leur mort. C'est ainsi que se lie et s'enchaîne l'existence des divers corps organisés, afin de conserver l'équilibre admirable qui existe entre toutes les œuvres de la création. L'étude de ces harmonies n'est-elle par faite pour nous attacher au culte de la nature, et nous porter à admirer la sagesse de son auteur?

Tous les Longicornes connus de Linnée furent répartis par lui dans trois genres: *Cerambyx*, *Necydalis* et *Leptura*. Ces coupes, toutefois, ne répondaient pas exactement, pour la distribution des espèces, aux grandes divisions dont ces noms rappellent l'idée de nos jours; les deux dernières même comprenaient des insectes étrangers à cette tribu.

Geoffroy fit faire à la méthode un premier pas vers un ordre plus naturel en réunissant sous le nom de Stencore tous ceux qui composent aujourd'hui nos Dérécéphalides; il appliqua, en le transposant, le nom de Lepture aux autres espèces à corselet mutique, et renferma celles dont le prothorax est épineux, parmi les Capricornes dont il détacha le genre Prione.

Fabricius, dans ses premiers ouvrages, créa les genres Spondyle, Callidie, Lamie, et Saperde; groupa sous la dénomination de Rhagie une partie des Stencores de l'entomologiste parisien, et restitua aux autres le nom linnéen de Lepture. Plus tard, il transforma les Nécydales en Molorques et constitua le genre Clyte.

On dut ensuite à Illiger le genre Sténoptère, et à Dalman celui de Dorcadion.

Latreille, qui dans son Histoire des insectes, avait institué les familles

des Cérambycins et des Lepturètes, y ajouta celle des Prioniens dans son *Genera* ; puis les réunit toutes trois sous le nom de Longicornes dans la 1^{er} édition du *Règne Animal*. Dans la 2^{me} du même ouvrage, il donna les caractères des genres Purpuricène, Cartalle, Obrie, Pogonochère, Mesose, Parmène, Monohamme, Vespère, Rhamnusie, Toxote et Pachyte, déjà signalés dans les collections ou dans les catalogues de MM. Megerle, Dahl, Ziegler et le comte Dejean.

Depuis cette époque, Eschscholtz a établi le genre *Asème*. M. Audinet-Serville, dans son travail général sur la classification des Longicornes, a introduit les genres *Ergate*, *Ægosome*, *Aromie*, *Rosalie*, *Hylotrupe*, *Gracilie*, *Déile*, *Acanthodère*, *Ædile*, *Léiope*, *Morime*, *Agapanthie*, *Strangalie*, *Grammoptère* et décrit celui de *Tragosome*.

Enfin M. le comte Dejean dans le dernier catalogue des insectes de sa collection a indiqué comme nouvelles coupes, soit lui étant propres, soit déjà formées par MM. Megerle de Mühfeld ou Ziegler, celles de *Criocéphalè*, *Hespérophone*, *Exocentre*, *Stenostole*, *Anætie*, *Phytæcie*, *Nyphone*, *Obérée* et *Sténure*. A ces divisions génériques si nombreuses, nous avons dû nous-même en ajouter un petit nombre dont la création était nécessitée par le besoin de mettre en harmonie toutes les parties de cette monographie.

En même temps que les coupes génériques se multipliaient, sous des observations plus minutieuses et par la connaissance plus approfondie des caractères de ces insectes, le catalogue des espèces se grossissait de toutes les découvertes nouvelles. Outre les écrivains déjà mentionnés, Scopoli dans son *Entomologie de la Carniole* ; Gœtze dans le *Naturforscher* ; de Villers dans son *Entomologie de Linné* ; Olivier dans l'*Encyclopédie méthodique* et dans son *Entomologie* ; Rossi dans sa *Faune étrusque* ; MM. Gyllenhal dans sa *Description des insectes de la Suède* ; Germar dans plusieurs de ses ouvrages ; Schönherr dans sa *Synonymie des insectes* ; Steven dans les *mémoires des naturalistes de Moscou* ; Solier dans les *Annales de la Société Entomologique de France* ; de Castelnau et Gory dans leur *Monographie des Clytes* ; de Castelnau encore dans son *Histoire naturelle des animaux articulés* ; Brullé dans l'*Expédition scientifique de Morée*, en ont décrit un nombre plus ou moins grand.

Enfin le flambeau de l'anatomie a éclairé aussi l'organisation intérieure de ces petits animaux, sous le scalpel de MM. Marcel de Serres, Pictet et Léon Dufour surtout, dont les travaux en ce genre sont si nombreux. Nous terminerons par ces écrivains la série des principaux auteurs qui se sont occupés des Longicornes propres à notre pays.

Nous partagerons ces insectes en trois groupes.

Tête	}	Enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux (quelquefois séparée par une sorte de cou, mais alors le 3 ^e article des antennes égale le quart de la longueur totale de ces organes). Yeux très-échancrés.	Tête penchée en avant.	<i>Groupes.</i> PROCÉPHALIDES.
			Tête verticale ou inclinée.	CLINOCÉPHALIDES.
		Séparée par une sorte de cou, du prothorax qui est rétréci en devant. 3 ^e article des antennes n'égalant jamais le quart de la longueur de ces organes. Yeux ordinairement presque entiers.		DÉRECÉPHALIDES.

I. GROUPE.

LES PROCÉPHALIDES.

(πρῶ, avant; κεφαλή, tête; ἰδέα, forme.)

Caractères. Tête penchée en avant et enfoncée presque jusqu'aux yeux dans le prothorax (quelquefois séparée par une sorte de cou, mais alors le 3^e article des antennes égale au moins le quart de la longueur totale de ces organes). Yeux généralement très-échancrés et entourant le plus souvent une partie de la base des antennes. Dernier article des palpes ordinairement renflé vers son sommet.

Ils se divisent en trois familles.

Antennes	}	formées d'articles allongés. Arête des jambes sans dentelures.	courtes, à articles intermédiaires aussi larges que longs, aplatis, presque en forme d'écusson; arête extérieure des jambes crénelée ou denticulée.	<i>Familles.</i> SPONDYLIENS.
			antennes insérées près de la base des mandibules; le 3 ^e article presque égal aux deux suivants réunis, et d'autres fois plus long qu'eux. Yeux n'entourant pas la base des antennes. Prothorax soit en cône tronqué, soit transversal et crénelé, denté ou anguleux sur les côtés.	PRIONIENS.
			antennes insérées à une certaine distance de la base des mandibules; leur 3 ^e article moins long que les deux suivants réunis. Base des antennes le plus souvent entourée par les yeux. Prothorax, soit arrondi sur les côtés, soit muni d'un tubercule mousse ou épineux.	CÉRAMBYCIENS.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES SPONDYLIENS.

Caractères. Antennes courtes, à articles intermédiaires aussi larges que longs, aplatis, presque en forme d'écusson. Arête extérieure des jambes crénelée ou denticulée. Mâchoires à deux lobes rudimentaires, le plus long n'atteignant pas l'extrémité du premier article des palpes.

Les pieds courts des Spondyliens, leurs jambes denticulées, leur corps cylindrique, semblent les rapprocher des premiers Xylophages, et les indiquer comme le lien destiné à unir cette tribu à celle des Longicornes, à laquelle ils appartiennent réellement, par leurs mœurs et par divers caractères extérieurs, entre autres par l'échancre qu'occupe la partie faible des yeux, la forme des tarsi et les brosses dont ceux-ci sont garnis. Sous le rapport des organes de la mastication, ils ont de l'analogie avec les Prioniens; toutefois, les lobes rudimentaires de leurs mâchoires dénotent en eux des goûts plus exclusivement lignivores. Ces insectes sont nocturnes; pendant le jour, ils se tiennent cachés sous les arbres renversés ou dans l'intérieur des troncs dans lesquels ils ont vécu sous leur première forme. Leurs larves, pourvues de six pieds très-courts, ont le premier anneau un peu rétréci en avant, en sorte que le passage de celui-ci à la tête est moins brusquement tranché que dans la plupart des autres de cette tribu.

Ils forment un seul genre composé lui-même d'une espèce unique.

Genre. *Spondylis*, SPONDYLE; Fabricius.

(Σπονδύλη ou Σφρονδύλη nom employé par Aristote, pour désigner un insecte qui nous est inconnu. Voyez à ce sujet: *Recherches sur les insectes nuisibles à la vigne*, par M. le baron Walcknaër, insérées dans les Annales de la Société Entomologique de France, t. IV p. 687 et suivantes.)

Caractères. A ceux qui sont propres à la famille, on peut ajouter: palpes à dernier article obconique, tronqué; les labiaux de trois articles; les maxillaires paraissant composés de cinq, par l'allongement de la pièce qui leur sert de support. Mandibules arquées, pointues, armées d'une petite dent dans le milieu de leur côté interne. Prothorax globuleux, inerme. Corps presque cylindrique.

1. *S. Bruprestoides*, FAB. Noir; dessus du corps ponctué. Élytres chargées de deux lignes longitudinales, élevées, n'atteignant pas l'extrémité. (pl. 1 fig. A).

FAB. Sys. El. t. 2 p. 571. f. — OLIV. t. 4 pl. 71 f. 1. — GUZM. Icon. pl. 42. fig. 6.

Var. A. *B. Elongatus*, Dej. Lat. *Lignes des élytres effacées ou peu apparentes.*

Long. 16 à 20^{mm} (6 à 8 1/2^l). Larg. 6 à 8^{mm} (2 1/2 à 3^l).

Entièrement noir. Tête un peu moins large que la partie antérieure du prothorax; couverte de points enfoncés rapprochés; marquée entre les antennes d'une impression en quart de cercle et d'un sillon presque effacé sur le vertex. Labre échancré dans son milieu. Mandibules ponctuées à la base, lisses et brillantes à partir du milieu. Antennes de onze articles; le premier faiblement renflé, à peine plus long que le troisième; le deuxième, petit, globuleux; les suivants, aplatis, presque carrés ou scutiformes; le dernier ovale, ou lancéolé. Yeux bruns, faiblement échancrés, situés en arrière des antennes. Prothorax plus large que long, tronqué et orné de cils dorés à ses bords antérieur et postérieur; un peu plus étroit à sa base; arrondi et sans rebords sur les côtés; médiocrement convexe en dessus; finement chagriné ou couvert de points confluent. Ecusson en triangle curviligne. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; de la largeur de ce dernier dans son milieu; trois fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale assez faible; presque parallèles; arrondies au sommet; subépineuses à l'angle sutural; rebordées sur les côtés et à la partie de la suture la plus rapprochée de l'extrémité; convexes en dessus; couvertes de points enfoncés plus gros près de la base, moins marqués à la partie opposée; chargées de deux lignes longitudinales élevées, qui s'effacent assez loin du sommet, et d'une troisième souvent peu apparente, partant de l'angle huméral. Dessous du corps garni de poils fauves, produisant à certain jour un reflet brillant. Pieds courts; jambes ciliées au côté interne; crénelées ou denticulées sur l'arête extérieure.

Obs. L'affaiblissement ou la disparition des lignes élevées des élytres se remarque principalement chez la femelle, habituellement plus grosse, mais n'en est pas le caractère distinctif.

Il habite les bois de pins. On le trouve dans les montagnes du Lyonnais et du Beaujolais.

Les larves des Longicornes sont faciles à élever; il suffit de les placer dans des conditions analogues à celles dont elles jouissent à l'état de nature. Le moyen le plus simple consiste à exposer sur la terre et à l'ombre, les parties végétales qui les nourrissent, en les recouvrant d'une cloche de toile métallique. Quand on tient ces débris de végétaux enfermés dans les appartements, la plupart ont besoin d'être humectés de temps en temps, précaution sans laquelle les insectes parviennent rarement à leur dernière transformation.

SECONDE FAMILLE.

LES PRIONIENS.

Caractères. Antennes plus longues que la tête et le prothorax; insérées près de la base des mandibules; à troisième article presque égal aux deux suivants réunis et quelquefois plus long qu'eux. Lobe interne des mâchoires nul ou très-petit. Yeux faiblement échancrés dans la plupart, et n'entourant pas la base des antennes. Prothorax soit tronqué, soit transversal et crénelé, denté ou anguleux sur les côtés. Angle sutural toujours épineux. Arête extérieure des jambes sans dentelures.

Les Prioniens commencent la série des Longicornes proprement dits, c'est-à-dire de ceux qui portent le caractère remarquable tiré de la longueur des antennes. Ils tiennent encore aux insectes de la famille précédente par la position de leurs yeux, la faible échancrure de ces organes, et surtout par le peu de développement de certaines pièces de la bouche; mais on remarque déjà un progrès dans ces parties. Les mâchoires dont nous avons vu les deux lobes rudimentaires chez les Spondyliens, se montrent ici avec un lobe de grandeur ordinaire. La nature semble faire par là un premier pas pour arriver aux Cérambycins, chez lesquels le développement de ces deux pièces est complet. Ceux qui nous occupent diffèrent encore, par un faciès particulier, des autres familles de cette tribu.

La tête, dans les Prioniens, est toujours profondément sillonnée. Les yeux généralement peu échancrés, situés en arrière des antennes, sans en entourer la base, sont ordinairement rabattus sur les côtés et plus larges vers leur partie inférieure. Les antennes, grêles et subfiliformes dans plusieurs, sont dentées en scie ou subpectinées dans les Priones; scabres ou subépineuses dans les *Ægosomes*: dans les uns, elle sont composés de onze articles; dans les autres, on leur en compte douze ou presque douze, le dernier n'étant pas distinctement séparé du précédent; le troisième, presque aussi long dans les *Tragosomes* que les deux suivants réunis, en égale ou surpasse la grandeur dans les autres. Le prothorax, exceptionnellement en cône tronqué dans les *Ægosomes*, et rapproché par cette forme de celui de plusieurs *Dérécéphalides*, est transversal dans les autres, soit en forme de parallélogramme, crénelé ou denté sur ses côtés, soit presque hexagonal et anguleux latéralement; mais cet angle n'a pas, comme chez les *Cérambycins*, la forme d'un tubercule épineux.

Les élytres, épineuses à l'angle sutural, sont chargées longitudinalement sur leur surface, de lignes élevées, parfois faiblement apparentes. Les cuisses ne sont jamais renflées en massue. L'abdomen des *Ægosomes* est terminé chez les femelles par une tarière saillante et anormale.

Les larves des Prioniens sont pourvues de six pieds très-courts, et vivent toutes dans les troncs ou les souches de grands arbres. En général, ces insectes, par leur taille, peuvent marcher à la tête de tous les Longicornes. Comme les Spondyliens, ils ne sortent guères qu'aux approches de la nuit des trous ou des flancs caverneux des arbres dans lesquels ils restent cachés pendant le jour : comme eux, ils sont destinés à servir de pâture aux chauves-souris et à divers oiseaux nocturnes. Leur couleur, en harmonie avec leurs habitudes, est ordinairement sombre comme les ténèbres, ou triste comme l'humble bure. Cette famille correspond au genre *Prionus* de Fabricius, divisé de nos jours en plusieurs autres.

		GENRES.		
Tête	} enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux.	} Antennes de douze articles, dentées en scie, surtout dans les mâles. Prothorax en carré transversal, armé de trois dents aiguës à chacun de ses bords latéraux.	<i>Prionus.</i>	
		} Antennes de onze articles ; sans dentelures, au moins chez les femelles.	} Prothorax presque en carré transversal, crénelé sur les côtés.	<i>Ergates.</i>
			} Prothorax presque en hexagone transversal, présentant un angle de chaque côté.	<i>Tragosoma.</i>
	} prolongée en une sorte de cou. Prothorax en trapèze ou en cône tronqué, mutique sur les côtés, subépineux aux angles postérieurs.	<i>Ægosoma.</i>		

Genre. *Prionus*, PRIONE ; Geoffroy.

(πίων, scie.)

Caractères. Tête enfoncée presque jusqu'aux yeux dans le prothorax. Labre étroit, excavé, échancré, cilié. Mâchoires à un seul lobe linéaire. Palpes maxillaires paraissant composés de cinq articles, presque de même grosseur ; le dernier tronqué. Palpes labiaux de trois articles ; le dernier plus épais, tronqué. Prothorax en carré transversal, armé de trois dents aiguës à chacun de ses bords latéraux.

1. P. Coriarius, LINN. Dessus du corps de couleur de poix. Elytres rugueusement ponctuées, chargées de trois lignes élevées presque effacées.

SCHÖNH. t. 3. p. 339. — MULS. *Lettres à Julie*. t. 2. pl. 4 f. 2 ♂. — ROSSL. t. 2 pl. 1. fig. 1. et 2 ♂ ♀ — id. pl. 2. fig. 4. Larve; fig. 6. nymphe.

Long. 26 à 50^{mm} (11 à 20'). Larg. 11 à 19^{mm} (4 1/2 à 8').

Dessus du corps entièrement d'un brun noir. Tête arrondie, plus étroite que le prothorax; ponctuée; creusée entre les antennes d'un sillon prolongé, mais d'une manière moins profonde, jusqu'à l'extrémité du vertex. Palpes rougeâtres. Yeux bruns, médiocrement échancrés; n'embrassant pas la base des antennes. Celles-ci graduellement plus étroites de l'origine à l'extrémité; presque aussi longues que le corps, subpectinées et de douze articles bien marqués dans les mâles; subfiliformes, atteignant à peine la moitié des élytres, simplement en scie et de onze articles distincts, le douzième uni au précédent chez les femelles; à troisième article dans l'un et l'autre sexe aussi long que les deux suivants réunis. Prothorax une fois moins long que large; en carré transversal; échancré en devant; à double sinuosité à la base; orné de cils dorés à ses bords antérieur et postérieur; armé de chaque côté de trois fortes dents, dont l'intermédiaire plus longue; faiblement convexe en dessus; à surface un peu inégale; ponctué, mais plus lisse dans son disque, surtout chez les femelles. Ecusson en demi-cercle. Elytres un tiers plus larges que le corselet à sa base; quatre à cinq fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale, moins prononcée dans l'autre sexe; presque parallèles; arrondies extérieurement au sommet; armées d'une petite épine à l'angle sutural; rebordées sur les côtés et même, mais plus légèrement, à la suture; convexes en dessus; rugueusement ponctuées; chargées de deux ou trois lignes longitudinales, élevées, souvent peu distinctes. Dessous du corps d'un rouge brun. Poitrine couverte d'un duvet fauve. Ventre lisse, brillant. Oviducte de la femelle souvent un peu saillant. Pieds allongés, d'un brun parfois un peu rougeâtre. Cuisses et jambes comprimées.

La larve vit dans le chêne, etc. Elle a la tête d'un brun châtain, l'anneau prothoracique couleur de safran, le reste du corps blanchâtre. Du quatrième au dixième segment, elle est chargée de larges mamelons. Les deux derniers anneaux sont étroits, lisses, allongés; le dernier est terminé par une sorte de bouton. On rencontre quelquefois cet insecte pendant le jour contre le tronc des arbres. On le trouve pendant l'été dans les bois de Charbonnières et autres des environs de Lyon; mais il est peu commun. Il est moins rare en Bourgogne et dans d'autres parties de la France.

Genre. *Ergates*, ERGATE ; Serville.

(ἐργάτης, ouvrier.)

Caractères. Antennes de onze articles ; grêles, simples, sétacées. Mandibules échancrées au milieu de leur côté interne, ou comme bidentées. Mâchoires à un seul lobe, orné à son sommet d'une frange développée en demi-cercle. Palpes maxillaires courts, subfiliformes ; à articles obconiques, le second le plus long de tous, le dernier légèrement renflé et tronqué. Prothorax en carré transversal, crénelé sur ses bords latéraux et armé en outre dans l'un des sexes d'une petite épine. Cuisses antérieures des mâles plus grandes que les autres, plus fortes et scabres.

1. E. serrarius. PANZ. *Dessus du corps brun ou d'un brun rougeâtre. Antennes simples, grêles, à premier article renflé. Élytres rugueusement ponctuées, chargées de deux lignes longitudinales, le plus souvent indistinctes.*

SCHOENH. t. 3. p. 336. — PANZER. Faun. Germ. fasc. 3. fig. 6, ♂ fig. 5. ♀ — SERVILLE, Annales de la Soc. Ent. t. 1. p. 145. — OLIV. *Prionus obscurus*. t. 4. p. 26. n. 27, ♂ — FABR. *Prionus Faber*. Syst. Elcut. t. 2. p. 258. 5 ♀.

Long. 28 à 48^{mm} (12 à 20^l). Larg. 11 à 19^{mm} (4 1/2 à 8^l).

Tête ronde, moins large que le prothorax ; très-rugueuse à sa partie antérieure ; creusée entre les antennes d'un sillon profond, prolongé sous la forme d'une simple ligne enfoncée, jusqu'à l'extrémité du vertex. Yeux bruns, à peine échancrés, surtout chez la femelle. Antennes sétacées, grêles ; de onze articles, le premier renflé, à peine plus long que le quatrième, le troisième égalant au moins les deux suivants réunis. Ecusson en demi-cercle. Elytres quatre à cinq fois aussi longues que le prothorax ; arrondies aux épaules ; marquées d'une fossette humérale ; canaliculées à la base de leurs bords latéraux ; un peu plus larges dans cette partie ; rebordées graduellement et faiblement rétrécies vers le sommet ; arrondies extérieurement à l'extrémité ; armées d'une petite épine à l'angle sutural ; subdéprimées en dessus ; rugueusement ponctuées ; chargées de deux lignes longitudinales, souvent indistinctes. Dessous du corps d'un brun rougeâtre. Ventre lisse, brillant. Pieds allongés, bruns ou d'un brun rougeâtre. Tarses ordinairement d'une couleur moins foncée.

♂ Dessus du corps d'un brun rougeâtre. Antennes très-légèrement chagrinées ; plus longues que le corps. Prothorax une fois moins long que large, échancré en devant, arqué et crénelé sur les côtés ; à angles arrondis ; tronqué presque en ligne droite et plus fortement rebordé à sa base ; peu convexe en dessus ; finement chagriné ; chargé

de chaque côté de la ligne médiane, d'un empâtement luisant, presque en demi-cercle, et d'un autre plus petit, entre celui-ci et les bords latéraux. Elytres à peine aussi larges que le prothorax dans son milieu. Cuisses antérieures plus longues, chagrinées.

♀ Dessus du corps brun. Antennes simplement ponctuées; dépassant à peine le milieu des élytres. Prothorax armé, outre les cranelures, d'une petite épine un peu au delà du milieu de ses bords latéraux; à angles plus saillants, moins arrondis; fortement rugueux sur toute sa surface. Elytres plus larges que le prothorax dans son milieu. Cuisses antérieures presque égales aux autres; lisses ou seulement ponctuées.

La larve pourvue de six pieds très-courts, a, du 4^e au 10^e anneau, le corps garni de larges mamelons, marqués chacun d'une impression en forme de trapèze transversal. Son dernier segment est terminé par une sorte de bouton ou mamelon faiblement rétractile. Le bord antérieur de la tête est quadridenté. Les palpes maxillaires ont quatre articles; les labiaux deux; les antennes trois. Elle habite l'intérieur des souches de pins. L'insecte parfait sort en juillet et en août; il est commun dans les montagnes de la Haute-Loire et dans certaines parties du midi de la France. Il n'est pas rare dans les bois de St-Laurent d'Agny et autres analogues des environs de Lyon.

Genre. *Tragosoma*, TRAGOSOME; Dej. Serv.

(τράγος, bouc; σῶμα, corps.)

Caractères. Antennes simples, de onze articles; mâchoires à un seul lobe subovoïde; palpes maxillaires courts, à deuxième article à peine aussi long que le dernier; celui-ci tronqué, presque sécuriforme. Palpes labiaux à dernier article renflé, tronqué. Prothorax presque en hexagone transversal, présentant un angle de chaque côté.

1. **T. Dapsarium.** LINN. *Partie supérieure du corps d'un brun de poix ou un peu rougeâtre; partie inférieure, antennes et pieds, d'un rouge ferrugineux. Prothorax hérissé et surtout bordé de poils fauves. Elytres rugueusement ponctuées, chargées de lignes élevées.* (pl. 1 f. B.)

SCOPOLI. t. 3 p. 337. ♀. — SERVILLE. Ann. de la Soc. Ent. t. 1. p. 150. GYLLEN. t. 4. p. 116. 4.

Long. 34^{mm} (14^l) Larg. 12^{mm} (5 1/2^l).

Plus étroit que les deux espèces précédentes. Tête ronde; de couleur de poix en dessus; fortement ponctuée; creusée entre les antennes d'un sillon prolongé, mais moins profondément jusqu'au

sommet de la tête. Mandibules obscurément rougeâtres à la base ; noires au sommet. Palpes ferrugineux. Yeux bruns , faiblement échancrés. Antennes d'un rouge ferrugineux ; subfiliformes ; atteignant les deux tiers des élytres dans les mâles , plus courtes dans les femelles ; composées de onze articles presque cylindriques, le troisième n'égalant pas tout à fait les deux suivants réunis. Prothorax à peine plus large à sa partie antérieure que la tête ; presque en hexagone transversal ; subsinueusement tronqué en devant et à la base ; prolongé de chaque côté en un angle très-marqué ; faiblement rebordé dans tout son pourtour ; convexe en dessus ; d'une couleur un peu plus claire que la tête ; rugueusement ponctué ; marqué longitudinalement d'une ligne peu profonde, et d'une dépression irrégulière de chaque côté de celle-ci ; hérissé de poils fauves. Intervalle qui le sépare des élytres , garni de poils de même couleur , plus longs et plus nombreux. Ecusson en demi-cercle , ponctué. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base ; beaucoup plus larges même que celui-ci dans son milieu ; cinq fois au moins plus longues que lui ; arrondies aux épaules ; presque sans fossette humérale ; parallèles ; arrondies à l'angle extérieur du sommet ; armées d'une dent très-marquée à l'angle sutural ; convexes en dessus ; rugueusement ponctuées ; chargées de plusieurs lignes longitudinales élevées , la plupart très-souvent presque effacées. Dessus du corps d'un rouge fauve très-vif ; partie inférieure du métathorax couverte d'un duvet épais ; ventre lisse , brillant. Pieds simples ; grêles ; d'un rouge ferrugineux. Cuisses velues.

On trouve , mais très-rarement , cet insecte dans les Alpes. J'en ai reçu un individu de M. Myard , qui a bien voulu me le céder quoiqu'il fût unique dans sa collection : ce naturaliste l'avait capturé dans les montagnes limitrophes entre la France et la Savoie.

Genre. *Ægosoma*, ÆGOSOME ; Serv.

(αἴξ , chèvre ; σῶμα , corps.)

Caractères. Antennes sétacées , à 3^e article égalant au moins le quart de la longueur de ces organes. Labre étroit , caréné. Mandibules à deux lobes ; l'interne rudimentaire , l'externe frangé au sommet. Palpes maxillaires paraissant composés de cinq articles ; ceux-ci graduellement plus gros les uns que les autres. Palpes labiaux à dernier article renflé , tronqué. Femelles , pourvues d'un oviducte long et toujours saillant.

1. *Æ. Scabricorne* ; Scop. Dessus du corps couleur de rouille ou d'un brun jaunâtre. Prothorax en cône tronqué , à angles postérieurs

relevés et subépineux. Elytres chargées au moins de deux lignes longitudinales peu élevées et réunies avant d'arriver au sommet.

SCOPOLI, Entom. Carn. p. 54. — SCHÖN. t. 3 p. 337. — OLIV. Entom. *Prionus scabricornis* pl. 11. fig. 42 ♀ — SERV. Ann. de la Soc. Ent. t. 1 p. 163.

Long. 27 à 48^{mm} (11 1/2 à 20^l). Larg. 10 à 17^{mm} (4 à 7^l).

Tête presque cylindrique; d'un brun rougeâtre, mais paraissant grisâtre par l'effet du duvet dont elle est revêtue; finement chagrinée; prolongée derrière les yeux en une sorte de cou; creusée sur le front d'un sillon linéairement prolongé jusqu'à l'extrémité de l'occiput. Yeux fortement échancrés; situés transversalement derrière les antennes sans en entourer la base. Antennes sétacées, scabres, subépineuses et à peu près de la longueur du corps dans les mâles; rugueuses ou presque lisses et atteignant presque aux trois quarts des élytres dans les femelles; de onze articles distincts et presque de douze dans l'un et l'autre sexe, le douzième étant indiqué; à troisième article plus grand que les deux suivants réunis. Prothorax tronqué antérieurement presque en ligne droite; subsinueux à la base; rétréci en devant; à angles postérieurs relevés et subépineux; pourvu dans tout son pourtour d'un rebord, visible seulement en dessous sur les côtés; presque déprimé en dessus; de la couleur de la tête; très-finement chagriné et couvert comme elle d'un duvet grisâtre; marqué dans son milieu d'une ligne légèrement enfoncée, et latéralement à celle-ci d'une dépression ou enfoncement irrégulier. Ecusson en demi-cercle, canaliculé. Elytres couleur de rouille ou d'un brun jaunâtre; une fois aussi larges que le prothorax à sa partie antérieure; un peu plus larges que lui à ses angles postérieurs; six ou sept fois plus longues que ce dernier; dépourvues ou à peu près de fossette humérale; faiblement rétrécies au dessous de l'épaule; presque linéaires; rebordées; arrondies extérieurement au sommet; armées d'une petite épine à l'angle sutural; presque déprimées en dessus; finement chagrinées; chargées de deux et quelquefois de trois lignes élevées, dont la seconde aboutit à l'angle sutural, après avoir un peu auparavant, reçu la réunion des autres; dessous du corps d'un rouge brun, un peu plus clair et plus brillant sur le ventre. Poitrine garnie d'un duvet peu épais. Tarière des femelles toujours saillante, d'une seule pièce, égale en longueur à la partie inférieure de l'abdomen. Pieds allongés, d'un brun rouge; chagrinés surtout chez les mâles. Dernier article des tarsi aussi long que les deux premiers réunis.

La larve de cette espèce habite les troncs mûrs ou caverneux des tilleuls, des marronniers, des sycomores, des ormes, etc. L'insecte

parfait n'est pas rare à Lyon et dans les environs, pendant le mois de juillet, sous les arbres de la place Louis-le-Grand et sur ceux qui bordent la route de Paris. Il sort aux approches de la nuit : quand elle est close on peut le chasser à la lanterne. Il paraît ne se trouver ni à Paris, ni dans plusieurs autres parties de la France.

TROISIÈME FAMILLE.

LES CÉRAMBYCINS.

Caractères. Antennes insérées à une certaine distance de la base des mandibules; à troisième article moins long que les deux suivants réunis. Lobes des mâchoires distincts, et tous les deux, en général, notablement développés. Yeux très-échancrés, entourant presque toujours une partie de la base des antennes. Prothorax soit épineux ou tuberculeux, soit inerme et arrondi sur les côtés. Elytres rarement raccourcies; quelquefois tronquées ou échancrées au sommet. Cuisses, dans plusieurs, brusquement renflées en massue vers leur extrémité. Premier article des tarsi ordinairement très-long chez les espèces dont les élytres sont raccourcies.

Les Cérambycins forment une famille nombreuse, dont les diverses espèces, rapprochées par une analogie évidente, s'éloignent progressivement les unes des autres par des modifications dont notre œil se plaît à suivre la trace. Nulle part peut-être dans cette tribu, la nature ne manifeste avec autant de magnificence, ce génie intelligent devant lequel l'imagination de l'homme est forcée de pâlir, et cette puissance de création qu'elle sait porter, quand elle veut, jusqu'aux limites les plus reculées du possible.

Ainsi, les yeux offrent dans leur lésion les degrés les plus extrêmes. Les antennes présentent dans leur longueur les transitions les plus variées. Le prothorax très-épineux latéralement chez les premières espèces, se montre successivement inerme, déprimé et arrondi en orbe, gonflé en sphère, puis allongé aux dépens de sa largeur. Les élytres, d'abord convexes et entières, se rapprochent de la surface plane pour s'en éloigner de nouveau; mais alors elles s'échancrent au sommet ou même elles se raccourcissent jusqu'à la faible dimension d'une écaille. Les cuisses quittent peu à peu la forme normale pour se présenter bizarrement rétrécies en pédicule à la base, et renflées en massue au delà du milieu.

Ces modifications nous ont forcé de partager cette famille en plusieurs branches, dont les divisions, basées sur des différences assez

sensibles dans les formes, sont en harmonie avec les mœurs de ces diverses créatures.

Les larves de ces insectes ont également des habitudes variées. Les unes, comme celles des , Prioniens attaquent de grands arbres et s'enfoncent toujours plus ou moins profondément dans les couches ligneuses; les autres se nourrissent généralement des tiges ou des rameaux de certains arbrisseaux.

Prothorax

ordinairement mutique; quelquefois subépineux ou tuberculeux latéralement, mais alors cuisses postérieures toujours très-minces à la base et brusquement renflées en massue au delà du milieu.

Elytres souvent, soit très-courtes, soit brusquement rétrécies un peu au delà de leur base et terminées en alène; quelquefois non rétrécies et couvrant tout l'abdomen, mais alors prothorax plus long que large, soit tuberculeux sur les côtés, soit déprimé en dessus.

Elytres ordinairement aussi longues que l'abdomen, non rétrécies brusquement et terminées en alène; quelquefois très-courtes, mais alors palpes maxillaires beaucoup plus longs que les labiaux.

Elytres soit aussi longues que l'abdomen, mais alors brusquement rétrécies un peu au delà de leur base et terminées en alène; soit très-courtes, mais alors palpes maxillaires à peine plus longs que les labiaux.

Prothorax tuberculeux ou subépineux latéralement; corps convexe.

Prothorax mutique latéralement; corps déprimé.

muni de chaque côté d'une épine ou d'un tubercule épineux. Cuisses postérieures allongées, n'étant jamais rétrécies à la base, ni en massue au delà du milieu.

Prothorax suborbiculaire, déprimé; cuisses postérieures en massue.

Prothorax le plus souvent globuleux; parfois subdéprimé, mais alors cuisses postérieures allongées et non renflées en massue.

Elytres ni tronquées au sommet, ni obliquement coupées ou arrondies à l'angle sutural.

Elytres soit tronquées ou échancrées au sommet, soit coupées obliquement ou arrondies à l'angle sutural. Prothorax sans épine ni tubercule sur les côtés.

BRANCHES.

Cerambycaires.

Callidaires.

Hesperophanaires.

Clytaires.

Obriaires.

Gracillaires.

Nécydulaires.

I. BRANCHE.

LES CÉRAMBYÇAÏRES.

Caractères. Prothorax muni de chaque côté d'une épine ou d'un tubercule épineux. Antennes de onze articles; celles des mâles au moins aussi longues et souvent beaucoup plus longues que le corps. Cuisses postérieures allongées, n'étant jamais très-rétrécies à la base, et brusquement renflées en massue au delà du milieu.

Les Cérámbyçaires, ou du moins plusieurs d'entre eux, sont de tous les Longicornes les plus généralement connus. Leur taille gigantesque comparativement à celle de la plupart des autres insectes, leurs antennes d'une longueur si remarquable, les occasions fréquentes qui les offrent à nos regards, ont depuis long-temps attiré sur eux l'attention des personnes les moins habituées à étudier les œuvres de la nature. Leur force est prodigieuse comparativement à leur grosseur. En général, ils ont le vol puissant et peuvent se transporter à d'assez grandes distances. Dans les beaux jours de l'été, on les voit dans les bois, les saulées ou le long des chemins ombragés, exécuter leurs voyages aériens, en tenant les antennes dirigées en avant comme de longs tentacules. Tous ont les habitudes diurnes; et, si quelques uns, par leurs teintes obscures comme l'écorce des végétaux sur lesquels ils vivent, se rapprochent de la famille précédente, les autres brillent de couleurs éclatantes ou d'un goût distingué. La plupart se tiennent exclusivement sur les arbres; quelques-uns cependant fréquentent les arbrisseaux de nos jardins et de nos haies, et y recueillent avec divers autres insectes anthophiles les trésors embaumés de leurs fleurs.

Cette coupe correspond à peu près au genre *Cerambyx* de Fabricius, divisé depuis quelques années en plusieurs autres.

Elytres	convexes et dures.	Prothorax couvert dans sa zone médiaire soit de fortes rugosités, soit de plis transversaux.	GENRES. <i>Cerambyx.</i>
		Zone médiaire du prothorax sans rugosités très-fortes, ni plis transversaux.	<i>Purpuricenus.</i>
	planes et flexibles.	Antennes garnies de houppes de poils au sommet des articles intermédiaires.	<i>Rosalia.</i>
		Antennes glabres ou sans houppes de poils.	<i>Aromia.</i>

Genre. *Cerambyx*, CAPRICORNE; Linn.

(κέραξ, corne; βούς, bœuf.)

Caractères. Prothorax armé de chaque côté d'un tubercule épineux; couvert dans sa zone médiaire soit de fortes rugosités, soit de plis transversaux, Labre échancré. Mandibules dentées intérieurement. Palpes égaux : les maxillaires ayant le 2° article plus grand que le 3°; le dernier plus long que le 2°, comprimé et plus large vers l'extrémité. Antennes généralement noueuses ou notablement renflées vers le sommet des 3°, 4° et 5° articles. Elytres armées dans plusieurs d'une épine suturale, généralement moins prononcée dans les femelles.

Les Capricornes, dans plusieurs contrées, passent aux yeux du vulgaire pour les femelles des insectes connus sous le nom de Cerfs-Volants, et, d'après cette croyance, ont reçu improprement la dénomination de *Biches*. Malgré la couleur noirâtres dont ils sont tous revêtus, ces coléoptères plaisent aux yeux par l'élégante beauté de leurs formes. Les grandes espèces vivent sur les chênes où elles disputent aux Cétoines et aux Frelons le fluide qui découle des plaies de ces arbres. Elles sont ordinairement faciles à capturer; cependant si la journée est chaude, si le soleil darde tous ses feux, elles trompent souvent en s'envolant, la main qui s'apprête à les saisir, ou se laissent tomber de branche en branche, et quelquefois en entr'ouvrant leurs élytres comme un parachute à moitié déployé.

+ Elytres armées d'une petite épine à l'angle sutural.

1. C. Velutinus; DEL. inéd. BRULLÉ. *Dessus du corps d'un châtain noirâtre, quelquefois d'un brun marron, revêtu d'un léger duvet. Zone médiaire du prothorax chargée de fortes rugosités, n'offrant pas l'image de rides ou de plis transversaux.* (pl. 2 fig. 1, ♂.)

BAUL. Exp. de Mor. 3. p. 252. 477. De CASTELNAU, *Hist. des ani. art.* p. 429. t. 3.

Long. 42 à 60^{mm} (17 à 24^l). Larg. 13 à 18^{mm} (5 1/2 à 7^l).

Entièrement couvert d'un léger duvet d'un gris blanchâtre. Tête d'un châtain noirâtre, aussi large que la partie antérieure du prothorax; ponctuée ou finement chagrinée; à surface inégale; marquée sur le front d'une impression gaufrée en ovale transversal, et d'une autre en fer de lance, dont la base est entre les antennes, et le sommet entre les yeux; celle-ci traversée par un sillon longitudinal. Yeux très-échancrés. Antennes sétacées; beaucoup plus longues que le corps dans les mâles; dépassant à peine les deux tiers des élytres dans les femelles; à articles subglobuleusement renflés vers

le sommet; les premiers plus courts et plus noueux; les derniers comprimés et allongés surtout dans les mâles. Prothorax d'un brun ou châtain noirâtre; tronqué ou légèrement en arc en devant; subsinueux à sa base; latéralement anguleux près du sommet; armé dans le milieu, d'un tubercule épineux plus saillant; convexe en dessus; ridé près de ses bords antérieur et postérieur, qui sont ciliés; chargé dans sa zone médiaire de fortes rugosités ne formant point de plis transversaux. Ecusson sinueusement triangulaire. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; cinq fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale bien prononcée; subsinueusement parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur; rétrécies d'une manière curviligne vers l'extrémité; armées d'une petite épine à l'angle sutural; convexes en dessus; très-finement chagrinées à la base; presque lisses à la partie opposée; chargées de deux lignes élevées, souvent presque indistinctes; d'une couleur presque uniforme d'un châtain noirâtre ou assez rarement marron plus ou moins clair. Dessous du corps noirâtre. Pieds allongés; cuisses légèrement renflées dans leur milieu; jambes et tarses plus fortement pubescents.

Midi de la France. Je l'ai reçu de M. Boyer de Fonscolombe comme étant le *Hammaticherus velutinus* du catalogue de M. le comte Dejean.

2. **C. Heros**; SCOPOLI. *Dessus du corps glabre, noir ou d'un noir brunâtre. Elytres ordinairement passant insensiblement au marron vers leur extrémité. Zone médiaire du prothorax chargée de fortes rugosités formant ordinairement des plis transversaux. Ecusson sinueusement triangulaire.*

Scop. p. 51. 153. — Schon. t. 3. p. 356. 41. — Oliv. t. 4. pl. 1. fig. 1. b. c. ♂ d. ♀

Long. 38 à 56^{mm} (15 à 23^l) Larg. 13 à 18^{mm} (5 1/2 à 7^l).

Il ressemble beaucoup au précédent; mais il n'est pas couvert si ce n'est sur une partie des antennes, du duvet qui distingue le premier. Tête et prothorax noirs; ce dernier luisant, et offrant presque toujours dans les rugosités qui couvrent sa zone médiaire, des sortes de rides ou plis transversaux. Elytres moins parallèles ou plus sensiblement et plus graduellement rétrécies vers l'extrémité; noires et fortement chagrinées à la base; finement ponctuées et de couleur marron vers l'extrémité.

Il n'est pas rare pendant l'été, dans les haies garnies de chênes. Sa larve vit dans le tronc des vieux chênes de cette espèce d'arbres.

++ Elytres sans épine à l'angle sutural.

3. C. Miles; BONELLI. *Noir ou d'un noir marron. Elytres d'un marron clair vers l'extrémité. Zone méliaire du corslet offrant des rides ou plis transversaux bien marqués, Ecusson en demi-cercle.*

BON. Spec. Ins. sub. n° 26. pl. 5 ♂ et ♀.

Var. A. *Entièrement marron ou d'un rouge brunâtre.*

Long. 32 à 53^{mm} (13 à 22¹). Larg. 12 à 17^{mm} (5 à 6 1/2¹).

Il ressemble beaucoup au précédent dont quelques naturalistes le supposent seulement une variété. Il constitue néanmoins une véritable espèce. Antennes moins allongées, celles des mâles dépassant à peine l'extrémité du corps; plus noueuses aux 3^e, 4^e et 5^e articles; les suivants plus larges, subépineux extérieurement au sommet. Ecusson en demi-cercle, n'offrant pas ces sinuosités qu'on remarque dans l'espèce précédente. Extrémité des élytres d'un marron rougâtre plus vif et souvent séparé de la couleur obscure par une transition plus brusque; angle sutural arrondi, inerme. Dessous du corps garni d'un léger duvet.

Il se trouve dans les mêmes lieux, mais moins communément que le précédent. La larve vit ordinairement dans les racines des chênes.

4 C. Cerdo; FAB. *Dessus du corps entièrement noir; élytres garnies d'un léger duvet blanchâtre, plus apparent vers l'extrémité. Prothorax entièrement ridé transversalement. Ecusson triangulaire.*

FABR. Syst. Eleut. t. 2. p. 270. 20. — SCHÖN. t. 3. p. 355. — GYLL. t. 4. p. 50. — SCHAEFF. Icon. pl. 14 fig. 8. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 82 fig. 2.

Long. 20 à 27^{mm} (8 à 11¹). Larg. 5 à 7 1/2^{mm} (2 1/2 à 3¹).

Analogue au précédent; mais plus petit et entièrement noir. Premiers articles des antennes moins noueux; les derniers sensiblement épineux extérieurement au sommet, revêtus d'un duvet court, d'un gris blanchâtre. Prothorax unituberculé latéralement; presque sans angle au devant de celui-ci; entièrement couvert en dessus de plis transversaux. Ecusson triangulaire. Elytres parallèles jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur; plus arrondies extérieurement vers l'extrémité, et moins à l'angle sutural; moins voûtées en dessus; fortement chagrinées à la base, graduellement et d'une manière moins sensible à la partie opposée; noires; revêtues d'un duvet court, d'un gris blanchâtre, plus apparent vers l'extrémité. Dessous du corps et pieds couverts d'un semblable duvet.

On le trouve dans les haies et les jardins, sur l'aubépine, les spirées

et autres fleurs réunies en bouquets. Il est commun dans la plus grande partie de la France. Sa larve ronge le pied du groselier à fruit rouge et probablement celui de divers autres arbrisseaux.

Genre. *Purpuricenus*, PURPURICÈNE; Zig. Serv.

(*purpura*, pourpre.)

Caractères. Prothorax armé de chaque côté d'un tubercule épineux; ponctué ou chagriné, mais sans rides ni rugosités sur sa zone médiaire. Labre transversal, quelquefois sans échancrure. Palpes maxillaires plus longs que les labiaux; le dernier article des uns et des autres subfiliforme ou légèrement ovulaire, tronqué au sommet; le 3^e des maxillaires aussi grand au moins que le précédent. Antennes à articles allongés, peu renflés chacun vers l'extrémité. Elytres tronquées à leur sommet d'une manière assez distincte chez les mâles surtout, souvent arrondies principalement dans les femelles; armées à l'angle sutural d'une petite épine, également peu marquée quelquefois chez ces dernières.

Ces gracieux insectes parés, au moins sur une partie de leur corps, d'une belle couleur écarlate ou vermillon, doivent à cette particularité le nom générique qu'ils portent aujourd'hui.

1. P. Budensis; GOETZE. *Elytres d'un rouge vermillon; marquées postérieurement d'une tache suturale noire et graduellement élargie jusqu'au sommet, qu'elle couvre entièrement.*

SCHÖNH. t. 3 p. 359. 55. — GOETZE, Naturforscher t. 19 pl. 70.

Var. A. *Prothorax entièrement noir.*

GOETZE, Naturforscher. t. 19. pl. 4 fig. 1. — OLIV. t. 4 pl. 3 fig. 13.

Var. B. *Prothorax noir, avec un point rouge de chaque côté.*

Var. C. *Prothorax noir, bordé antérieurement de rouge.*

GOETZE, Naturforscher. pl. 4 fig. 4.

Var. D. *Prothorax rouge, bordé postérieurement de noir.*

GOETZE, Naturforscher pl. 4 fig. 2. — HARST et FUESLY. Archives de l'histoire des insectes. pl. 25, fig. 6.

Var. E. *Prothorax entièrement rouge.*

GOETZE, Naturforscher. pl. 4 fig. 3.

Long. 15 à 23^{mm} (6 à 9^l). Larg. 5 à 7 1/2^{mm} (2 à 3).

Tête courte; noire; ponctué ou finement chagrinée; hérissée de poils obscurs; marquée au bas du front d'une plaque gaufrée, sub-triangulaire; longitudinalement sillonnée entre les antennes. Labre

d'un brun rougeâtre. Yeux bruns, très-échancrés, entourant une partie de la base des antennes. Celles-ci presque moitié aussi longues que le corps dans les mâles; atteignant à peine à l'extrémité des élytres dans les femelles; paraissant glabres à la simple vue; composées de onze articles allongés, peu renflés chacun vers le sommet. Prothorax noir; tronqué presque en droite ligne en devant, subsinueusement à la base; subglobuleux; armé de chaque côté d'un tubercule épineux; très-faiblement rebordé en devant et en arrière; un peu inégal en dessus; hérissé de poils obscurs; couvert de gros points enfoncés et confluent. Ecusson noir, en triangle allongé. Elytres un tiers plus larges que la base du corselet; un peu plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; trois à quatre fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale bien prononcée; faiblement bordées; presque parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur; faiblement tronquées, ou d'autres fois arrondies au sommet; armées à l'angle sutural d'une petite épine parfois peu visible; convexes en dessus; d'un rouge vermillon; marquées, à partir du milieu de leur longueur, d'une tache noire, suturale, obliquement élargie de chaque côté jusqu'à son point de réunion avec les bords latéraux, un peu au-dessus du sommet qu'elle couvre entièrement. Dessous du corps et pieds noirs, garnis de poils obscurs. Cuisses postérieures arquées. Tarses à premier article plus long que les deux suivants pris ensemble. Brosses rousses.

Cette espèce est très-rare en France. La var. B a été trouvée quelquefois dans les environs de Pontarlier par M. Ecoffet, de qui je l'ai reçue. J'ai cru devoir signaler les autres variétés décrites par les auteurs, quoique je ne sache pas qu'elles aient encore été rencontrées dans notre patrie.

2. P. Kœhleri; FAB. *Elytres d'un rouge vermillon; marquées sur la suture d'une tache noire, oblongue ou elliptique, ne couvrant pas le sommet.*

SCHÖN. t. 3. p. 359. — FAB. Syst. Eleut. t. 2. p. 273. 33.

Var. A. Prothorax entièrement noir. FAB.

SCHAEFF. Icon. pl. 1. fig. 1.

Var. B. Prothorax orné de chaque côté d'une tache rouge. Linn.

SCHAEFF. Icon. pl. 133. fig. 1.

Var. C. Prothorax noir, bordé de rouge en devant.

De VILLERS. C. Lin. Ent. p. 235. 20.

Var. **D. P. Cinetus**; VILLA. Tache des élytres occupant la majeure partie de leur surface, en sorte qu'elles semblent noires et bordées de rouge.

VILLA, Col. Eur. p. 36. 40.

Var. **E. P. Bilineatus**; NOB. Elytres marquées chacune d'une tache noire, plus courte, oblongue ou presque linéaire, rapprochée de la suture.

VILLA. P. *bipunctatus*. Col. Eur. p. 36. 41.

Var. **F. P. Servillei**; ZIEGL. Elytres entièrement rouges.

GROFF. Histoire alr. des insect. t. 1. p. 204. 6. — OLIV. t. 4. Capr. pl. 3 ff. 13. b. — A. SEAV. Annales de la Soc. Ent. t. 2. p. 569.

Long. 15 à 25^{mm} (6 à 10^l). Larg. 7 à 9^{mm} (2 1/2 à 3 1/2^l).

Presque semblable au précédent pour la forme, mais généralement un peu plus large et moins convexe. Le prothorax, plus fortement ponctué ainsi que les élytres, est tantôt entièrement noir, tantôt et plus ordinairement marqué de chaque côté d'une tache rouge, généralement plus grande chez les femelles; d'autres fois entièrement de cette dernière couleur à sa partie antérieure. Elytres plus fortement tronquées ou parfois, mais plus rarement, arrondies au sommet; armées d'une épine plus saillante; marquées en dessus d'une tache noire, oblongue, suturale, commune aux deux étuis. Cette tache, de grandeur variable, part quelquefois de l'écusson et se prolonge presque jusqu'à l'extrémité; d'autres fois elle a à peine la moitié de cette longueur; chez quelques individus, elle abandonne la suture et forme sur chaque élytre une petite tache plus ou moins allongée et de couleur moins foncée; chez d'autres enfin elle disparaît entièrement.

La larve vit aux dépens des saules principalement. L'insecte parfait se trouve sur ces arbres et fréquente également les fleurs. On le rencontre assez communément pendant l'été dans diverses parties de la France. La var. E, à élytres sans tache, assez rare aux environs de Lyon, est la plus abondante dans les environs de Paris et de Bordeaux.

3. **P. Globulicollis**; inéd.

M. le comte Dejean, in litteris et in Catal. p. 318.

Presque semblable à la var. B du précédent, mais plus petit. Prothorax également marqué de rouge de chaque côté; beaucoup plus globuleux; à pointe latérale petite et fine. Tache noire des élytres partant de l'écusson, sans se prolonger jusqu'à l'extrémité: analogue pour la forme, à celle qu'on remarque sur un autre Cérambycin de Sibérie, *lanoplistes sellatus*.

Je dois à la bonté de M. le comte Dejean les détails ci-dessus sur

cette espèce que je n'ai pas vue. Ce savant entomologiste en possède dans sa collection un exemplaire pris dans les environs de Digne. Les caractères de cet insecte sont-ils assez distinctifs pour constituer une véritable espèce? ou ne serait-ce qu'une variété nouvelle à ajouter à celles du *Kæhleri*?

Genre. *Rosalia*, ROSALIE, Serv.

(*Rosalie*, nom donné par Geoffroy au *Cerambyx Alpinus* de Linnée.)

Caractères. Prothorax sans rugosités ni fortes rides sur sa surface; armé de chaque côté, en dessus, d'une épine obliquement relevée; à peine tuberculeux sur ses bords latéraux. Labre échancré. Mandibules armées d'une dent au côté interne; extérieurement anguleuses dans les mâles. Palpes grêles, faiblement et graduellement plus épais vers l'extrémité; les maxillaires à dernier article longitudinalement sillonné, obliquement tronqué et moins long que les trois précédents pris ensemble. Antennes ornées de houppes de poils au sommet de leurs articles intermédiaires. Elytres presque planes, flexibles, arrondies à l'angle sutural.

Peu de Longicornes sont dans le cas de lutter de grâce et de beauté avec l'espèce unique dont ce genre se compose; mais pour la rencontrer, il faut ordinairement visiter les bois de nos montagnes les plus élevées. On dirait que la nature se plaît quelquefois à cacher ses œuvres les plus admirables dans les solitudes les plus sauvages, pour dédommager de ses peines l'homme qui ose les explorer.

1. R. Alpina; LINN. *Dessus du corps velouté, d'un cendré bleuâtre. Une tache noire veloutée près du bord antérieur du prothorax; trois autres de même couleur sur les élytres, celle du milieu occupant toute leur largeur.*

СНОУН. Syn. insect. t. 3. p. 338. — GYLL. t. 4. p. 48. — GEOFF. t. 1. pl. 3. fig. 6.

Long. 25 à 40^{mm} (10 à 16^l). Larg. 7 à 8^{mm} (2 3/4 à 3 1/4^l).

Tête petite; marquée au bas du front d'une impression transversale; légèrement sillonnée entre les antennes; chagrinée très-finement, mais d'une manière peu distincte en raison du duvet court et serré dont elle est revêtue, ainsi que le prothorax et les élytres. Mandibules des mâles armées extérieurement d'une dent très-saillante et légèrement relevée. Yeux très-échancrés. Antennes sétacées, beaucoup plus longues que le corps dans les mâles; le dépassant à peine dans les femelles; de onze articles; les deux premiers noirs, les suivants de même couleur, mais revêtus d'un duvet satiné d'un cendré bleuâtre; les intermédiaires (3 à 8) ornés

chacun à leur sommet, d'une houppe de poils noirs. Prothorax moins long que large; arqué à son bord antérieur; subsinueusement tronqué à sa base; bordé de cils dorés en devant et en arrière; arrondi ou subtuberculeux sur les côtés; subdéprimé en dessus; latéralement armé d'une petite épine obliquement relevée; orné vers le milieu de son bord antérieur d'une tache suborbiculaire d'un noir velouté. Ecusson en demi-cercle. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; plus larges même (surtout dans les femelles) que ce dernier dans son diamètre le plus grand; cinq ou six fois plus longues que lui; à fossette humérale presque nulle; parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet, et un peu moins à l'angle sutural; presque planes en dessus; flexibles; granulées près de la base; presque lisses vers l'extrémité; ornées chacune de trois taches noires veloutées; la première, suborbiculaire, placée en dessous de l'épaule, attenante au bord extérieur; la seconde, anguleuse, irrégulière, occupant un peu au delà du milieu toute la largeur de l'élytre et se liant avec sa semblable; la troisième, près de l'extrémité, ronde et réduite quelquefois à la faible dimension d'un point. Dessous du corps et pieds revêtus d'un duvet cendré bleuâtre. Cuisses et jambes ordinairement noires à leur extrémité.

On trouve ce bel insecte dans les Alpes, les Pyrénées, les montagnes de la Lozère et quelques autres de l'intérieur de la France. Quelquefois on le rencontre dans les chantiers de nos villes, où il arrive transporté à l'état de nymphe ou de larve, dans les bois enlevés aux froides contrées qu'il habite. La larve vit dans le hêtre et le sapin.

Genre. *Aromia*; Serville.

(ἀρωμα, arôme.)

Caractères. Prothorax inégal, mais sans rugosités sur sa zone médiane; armé de chaque côté d'un tubercule épineux. Mandibules faiblement dentées au côté interne; inermes extérieurement dans les deux sexes. Palpes renflés vers l'extrémité; à dernier article obtriangulaire, aussi long que tout les précédents réunis. Antennes glabres. Elytres presque planes, flexibles, non arrondies à l'angle sutural.

Ces Longicornes sont connus de tout le monde, par l'odeur embaumée qu'ils répandent. Dans le mois de juillet, il serait difficile d'errer dans nos saulées, sans être, de distance en distance, frappé de cet agréable parfum. Malgré cet arôme qui trahit leur présence, il faut quelquefois une investigation assez minutieuse, pour découvrir ces insectes sur les branches, avec lesquelles leur corps vert a quelque analogie de couleur. Un chimiste italien, Vassali, a recherché et in-

diqué les moyens d'extraire le fluide odorant qu'ils sécrètent: peut-être cherchera-t-on quelque jour à l'utiliser.

1. A. Moschata; SCOP. *Prothorax unicolore, d'un vert métallique. Elytres de même couleur, chargées de deux lignes longitudinales peu élevées.*

СКОПН. т. 3. p. 348. — FISCHER. Entomog. t. 2. pl. 48. fig. 1.

Var. Le dessus du corps présente dans sa couleur les teintes suivantes: *vert-doré, vert-cuivreux, vert-bleuâtre, bleuâtre, violet-bleuâtre, noirâtre-bronzé.*

Long. 28 à 37^{mm} (41 à 45^l). Larg. 7 1/2 à 10^{mm} (3 à 4^l).

Tête d'un vert bronzé; ponctuée; marquée d'une impression lisse, transversale à la base du front; sillonnée entre les antennes. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes d'un bleu obscur; noirâtres vers le sommet; de onze articles; rétrécies vers l'extrémité et moitié aussi longues que le corps dans les mâles, subfiliformes vers le sommet et à peine aussi longues que le corps dans les femelles. Prothorax coupé en arc en devant; tronqué sinueusement à sa base; armé de chaque côté d'un tubercule épineux; subdéprimé en dessus, faiblement ridé près de ses bords antérieur et postérieur; inégal et subtuberculeux dans sa zone médiaire; ponctué; d'un vert bronzé brillant, souvent mélangé de cuivreux ou présentant d'autres teintes. Ecusson triangulaire. Elytres ordinairement d'un vert bronzé ou cuivreux; un tiers plus larges que le prothorax à sa base; un peu plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; cinq fois plus longues que lui; marquées d'une fossette humérale peu profonde; parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet; inermes à l'angle sutural; à peu près planes en dessus; flexibles; plus finement chargées vers l'extrémité; chargées de deux lignes longitudinales faiblement élevées. Dessous du corps d'un vert bronzé; garni de très-petits points et d'un léger duvet blanchâtre. Cuisses d'un vert plus obscur, ou faiblement nuancées de bleu. Jambes et tarsi d'un bleu ou bleu-violet plus prononcé.

La larve vit dans les troncs des saules. L'insecte parfait est commun sur les mêmes arbres, dans les mois de juin et de juillet. Diverses parties du corps, surtout les antennes et les pieds, sont d'un bleu plus vif dans les individus de nos provinces méridionales. Les variétés à élytres foncées en couleur, sont propres aux mêmes contrées.

2. A. Ambrosiaca; STEVEN. *Prothorax d'un bleu verdâtre, métallique; orné de chaque côté d'une tache rouge. Elytres d'un vert métallique, chargées de deux lignes longitudinales peu élevées.*

SCHÖNH. t. 3. p. 349. — STEV. Mém. des nat. de Moscou. t. 2. 9. — FISCH. t. 2. pl. 48. fig. 2.

Var. A. *Thoracica*; FISCH. *Zône médiane du prothorax entièrement rouge.*

FISCH. Entomographie, t. 2. pl. 48. fig. 3 et 4.

Long. 28 à 37^{mm} (11 à 15^l). Larg. 7 1/2 à 10^{mm} (3 à 4^l).

Il ressemble au précédent; mais le prothorax, ordinairement d'une teinte plus bleue, est ponctué d'une manière moins chagrinée; il est orné de chaque côté d'une tache d'un rouge de sang. Quelquefois ces taches se réunissent et couvrent alors la zone médiane d'une bande sanguine. Les élytres présentent également plusieurs variétés dans leur couleur.

Cette espèce, que j'ai reçue de M. le docteur Companyo, se trouve, mais assez rarement selon cet entomologiste, dans les environs de Villefranche (Pyrénées Orientales).

II. BRANCHE.

LES CALLIDIAIRES.

Caractères. Prothorax le plus souvent arrondi sur les côtés; quelquefois anguleusement dilaté, ou subépineux latéralement. Antennes sétacées ou parfois subfiliformes. Elytres parallèles. Cuisses, même les postérieures, en massue.

Les Callidiaries sont remarquables par leur corps déprimé, et par leurs cuisses, même les postérieures, rétrécies en pédicule à la base, et renflées d'une manière assez brusque, ordinairement au delà du milieu. Sans ce caractère, il serait assez difficile d'assigner des limites précises entre cette branche et la précédente, tant la nature a eu soin de ménager la transition des formes dans le passage des diverses espèces. Les premières qui vont suivre se rapprochent en effet des Aromies, par leurs élytres planes et flexibles, leurs antennes longues et sétacées, et même par leur prothorax anguleux ou subépineux de chaque côté.

Les Callidiaries se lient non moins naturellement aux Hespérophanaires par l'intermédiaire des Criomorphes, dont les cuisses, déjà comprimées, et le prothorax presque subconvexe semblent indiquer l'approche des Cérambycins, chez lesquels ces formes caractéristiques seront plus prononcées.

La plupart des insectes que nous allons décrire sont faits pour attirer les regards par leur beauté. Plusieurs brillent d'un éclat

métallique et le disputent parfois au saphir par la vivacité de leurs teintes. Il en est qui semblent avoir emprunté au feu la couleur ardente de leur manteau de satin. D'autres paraissent avoir le corps ceint d'une ou deux écharpes blanches, par l'effet des bandes lactées dont leurs élytres sont parées. Tous sont diurnes : on les voit dans les bois, parfois immobiles, mais ordinairement courant sur les arbres déjà mûrs ou sur les troncs renversés, avec une agilité toujours plus vive sous les feux d'un soleil ardent. Souvent on les rencontre dans les chantiers, soit qu'ils y aient vu le jour, soit que le besoin d'y déposer leur ponte les y attire ; mais on les trouve rarement sur les fleurs.

Cette branche comprend une grande partie des espèces renfermées dans le genre *Callidium* de Fabricius.

		GENRES.	
Antennes	à second article moins long que la moitié du suivant. Cuisses toujours fortement en massue	Troisième article des antennes plus long que le quatrième	Prothorax soyeux, ou non chargé de tubercules lisses. <ul style="list-style-type: none"> Pointe du médiasternum bilobée. <i>Ropalopus.</i> Pointe du médiasternum simple, obtuse ou aiguë. <i>Callidium.</i>
		Troisième article des antennes moins long que le quatrième. Prothorax chargé	de trois ou quatre tubercules lisses. Pointe du médiasternum simple <i>Phymatodes.</i>
			de chaque côté de la ligne médiane, d'un tubercule ou empatement luisant. Pointe du médiasternum échancrée. <ul style="list-style-type: none"> 3^e article des antennes à peine plus long que le suivant. <i>Semanotus.</i> 3^e article des antennes une fois aussi long que le suivant. <i>Hylotropes.</i>
		Troisième article des antennes moins long que le quatrième. Prothorax armé de chaque côté d'une petite épine. <i>Oxypleurus.</i>	
courtes, à second article aussi long que la moitié du suivant. Cuisses faiblement en massue. Yeux très-échancrés. <i>Criomorphus.</i>			

Genre. *Ropalopus*, ROPALOPE; Nob.

(ῥοπαλον, massue; ποῦς, pied.)

Caractères. Antennes sétacées, aussi longues au moins que le corps dans les mâles; faiblement épineuses au sommet de la plupart de leurs articles. Prothorax non tuberculeux en dessus; souvent subanguleux ou subépineux latéralement. Pointe du médisternum bilobée. Dernier article des palpes presque aussi long que les précédents réunis. Elytres presque planes. Cuisses en massue.

1. R. Insubricus; ZIEGL. inéd. GERM. *Prothorax noir, presque en ovale transversal, marqué de points rares dans son milieu, rugueux et anguleux de chaque côté. Elytres d'un vert métallique, rugueuses, dilatées postérieurement et arrondies au sommet.*

GERMAR. *Ins. Spec. Nov.* p. 514. 685. — GUERIN, *Icon. du Règn. An.* pl. 44. fig. 4.

Var. A. *Prothorax lisse et imponctué dans son milieu. Elytres très-fortement rugueuses, d'un bleu d'acier brillant.*

Long. 20 à 25^{mm} (8 à 10^l). Larg. (aux épaules) 6 1/2 à 9^{mm} (2 1/2 à 3 1/2^l); (vers l'extrémité des élytres) 7 1/2 à 11^{mm} (3 1/2 à 4 1/2^l).

Tête petite, noire, presque luisante; un peu inégale, ou rugueusement ponctuée; marquée au bas du front d'une impression transversale; sillonnée entre les antennes. Yeux très-échancrés. Antennes de la longueur du corps dans les mâles, un peu moins longues chez les femelles; sétacées; garnies en dessous de cils obscurs; subépineuses extérieurement et intérieurement au sommet de chaque article. Prothorax cilié, légèrement arqué et rebordé en devant; tronqué et rebordé à sa base; dilaté de chaque côté en un angle presque épineux; subdéprimé en dessus; garni de points peu nombreux sur son disque; fortement chagriné ou rugueux latéralement; garni en dessous dans cette partie de poils obscurs, qui le font paraître cilié. Ecusson en demi-cercle, subcanaliolé. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; cinq fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale prononcée; rétrécies un peu au-dessous des épaules, puis progressivement dilatées, en s'arrondissant au sommet; presque entières à l'angle sutural; presque planes en dessus; rugueuses, quelquefois très-fortement, mais toujours d'une manière plus sensible à la base qu'à l'extrémité; chargées longitudinalement de deux lignes peu élevées et souvent effacées. Dessous du corps noir; brillant; marqué de points espacés.

Pieds de même couleur, pubescents. Cuisses en massue. Tarière des femelles quelquefois saillante.

Obs. Le dessous du corps et les pieds sont quelquefois bruns. Cet insecte est très-rare en France. M. Vettard et moi l'avons trouvé en août, dans les bois qui avoisinent le col de la Grande Chartreuse. Je l'ai reçu également de M. Cantener, avocat à Sarguemines.

2. B. Clavipes; FAB. *Dessus du corps déprimé, d'un noir opaque. Antennes sétacées, épineuses au sommet de leurs articles. Elytres ponctuées à la base d'une manière rugueuse.*

SCHÖNH. Syn. ins. t. 3. p. 443. 12. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 7. pl. 3. — OLIV. Ent. t. 4. n° 70. pl. 3. fig. 33.

Long. 16 à 23^{mm} (6 1/2 à 9'). Larg. 5 1/2 à 7^{mm} (2 à 3').

Entièrement d'un noir mat en dessus. Tête fortement ponctuée; marquée au bas du front d'une impression transversale; largement, mais peu profondément sillonnée entre les antennes. Celles-ci, sétacées, épaisses à la base; garnies en dessous de poils assez longs; ayant, à partir du troisième, leurs articles terminés par une petite épine de chaque côté; atteignant au moins l'extrémité des élytres chez les femelles, plus longues chez les mâles. Prothorax beaucoup plus large que long; tronqué et légèrement rebordé en devant et en arrière; arrondi et faiblement anguleux ou subépineux de chaque côté; déprimé en dessus; ponctué fortement et d'une manière rugueuse, surtout sur son disque; garni de quelques poils. Ecusson petit, en demi-cercle. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; trois fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale prononcées; subsinueusement parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet; entières à l'angle sutural; presque planes en dessus; ponctuées d'une manière rugueuse à la base, très-finement chagrinées à la partie opposée. Dessous du corps noir; plus brillant, surtout sur le ventre. Pieds de même couleur; cuisses renflées en massue.

Il n'est pas rare dans les environs de Lyon sur les saules. Sa larve vit principalement sur les mêmes arbres; je l'ai trouvée également dans la vigne. Il paraît dès la fin de mai.

3. B. Femoratus; LINN. *Dessus du corps déprimé, d'un noir mat. Antennes subfiliformes peu épineuses au sommet de leurs articles. Elytres chagrinées, plus fortement à la base. Cuisses d'un rouge ferrugineux dans leur plus grande partie moyenne.*

SCHÖNH. Syn. ins. t. 3. p. 446. 16. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 70. pl. 5. — OLIV. t. 4. n° 70. pl. 7. fig. 77.

Long. 7 à 12 $1/2$ ^{mm} (3 $1/2$ à 5¹). Larg. 3 $1/2$ à 5 ^{mm} (1 $1/2$ à 2 $1/4$ ¹).

Il ressemble au précédent, mais il est beaucoup plus petit. Tête plus étroite que le prothorax, d'un noir mat ainsi que tout le dessus du corps; ponctuée; marquée au bas du front d'une impression transversale; peu profondément creusée entre les antennes. Celles-ci subfiliformes; noires à la base, brunes vers le sommet, garnies en dessous de poils assez longs; à peine plus grandes que le corps dans les mâles, moins longues que lui dans les femelles. Prothorax arqué en devant; tronqué à sa base; arrondi et subanguleux latéralement; déprimé en dessus; hérissé de quelques poils; rugueusement ponctué. Ecusson petit, en demi-cercle. Elytres un tiers au moins aussi larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; trois fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale assez prononcée; parallèles; arrondies extérieurement à l'angle du sommet, entières à l'angle sutural; quelquefois un peu déhiscentes; presque planes en dessus; ponctuées d'une manière chagrinée à la base, et très-finement à l'extrémité. Dessous du corps noir, plus brillant, surtout sur le ventre; garni de poils grisâtres. Pieds noirs, pubescents. Cuisses en massue, d'un rouge ferrugineux, excepté à la base et au sommet.

Cet insecte est généralement assez rare dans toute la France. On le trouve quelquefois dans les environs de Lyon.

Genre. *Callidium*, CALLIDIE; Fab.

(καλλος, beauté; ιδία, forme.)

Caractères. Antennes subfiliformes, à peine aussi longues que le corps, même dans les mâles, sans épine au sommet de leurs articles. Dernier article des palpes renflé vers le sommet et obliquement tronqué. Prothorax quelquefois inégal et soyeux, mais non chargé de tubercules lisses. Pointe du médisternum simple; tronquée, obtuse ou aiguë. Elytres presque planes chez les uns, subdéprimées chez les autres. Cuisses en massue.

+ Prothorax soit inégal, soit déprimé. Corps large.

1. *C. Violaceum*; LINN. Dessus du corps déprimé, violet. Elytres uniformément ponctuées, d'une manière un peu rugueuse.

Var. Elytres bleues; d'un bleu violet; violettes, ou d'un bronzé violet.

SCROPH. Syn. ins. t. 3. [p. 445. 14. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 70 pl. 14. — KIRBY. Trans. Linn. t. 5. pl. 12. fig. 1. — Larve, fig. 4 à 10. Nymphe, fig. 2 et 3.

Long. 10 à 16^{mm} (4 1/2 à 6 1/2¹). Larg. 5 à 6 1/2^{mm} (2 à 2 1/2¹).

Plus large proportionnellement que le précédent. Tête petite, ponctuée; d'un violet bleuâtre ainsi que le prothorax; marquée au bas du front d'une impression transversale; largement et peu profondément creusée entre les antennes. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes sétacées; garnies en dessous de quelques poils; d'un bleu foncé violet sur les quatre ou six premiers articles, d'un brun quelquefois rougeâtre vers l'extrémité; à peine aussi longues que le corps dans les mâles, plus courtes dans les femelles. Prothorax tronqué en avant et en arrière; arrondi sur les côtés; un peu plus étroit à la base qu'au sommet; déprimé en dessus; ponctué d'une manière rugueuse; hérissé de poils peu abondants. Ecusson petit, semi-circulaire. Elytres presque moitié plus larges que le prothorax à sa base; quelquefois à peine plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; presque trois fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale peu profonde; parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet; entières à l'angle sutural; presque planes en dessus; presque glabres; d'une couleur bleue, bleue violette ou violette, plus claire et plus brillante que celle du prothorax; uniformément et rugueusement ponctuées. Partie inférieure du prothorax d'un noir bleuâtre. Poitrine et ventre bruns, garnis de poils grisâtres. Pieds pubescents, d'un violet souvent obscur. Cuisses en massue.

La larve vit dans le tronc des sapins. Cet insecte se trouve dans les forêts des montagnes du Beaujolais et plus communément dans celles des Alpes. On le rencontre quelquefois à Lyon dans les chantiers. M. Kirby a écrit son histoire.

2. C. dilatatum; PAYK. *Dessus du corps verdâtre bronzé. Prothorax très-finement chagriné. Elytres plus larges vers leur extrémité; rugueuses et chargées de deux lignes longitudinales élevées, ramifiées.*

PAYK. FAUN. Sue. t. 5. p. 91. 12. — SCHÖNH. t. 5 p. 448. 25. — OLIV. Call. variable t. 4. n° 70. pl. 6. fig. 65. b. — HERBST, Arch. Call. æneum. pl. 26. fig. 12.

Long. 12 à 15^{mm} (5 à 6¹). Larg. 3 1/2 à 4 1/2^{mm} (1 1/2 à 1 1/3¹).

Tête petite, d'un vert bronzé obscur, ainsi que le prothorax; marquée au bas du front d'une impression transversale lisse; sillonnée entre les antennes; couverte de points rapprochés, ou finement chagrinée. Yeux noirâtres, échancrés. Antennes moins longues que le corps dans les mâles; dépassant à peine la moitié des élytres dans les femelles; pubescentes; d'un bronzé verdâtre à la base, presque rousses à l'extrémité. Prothorax une fois aussi large que long; presque échancré à sa partie antérieure; arrondi sur les côtés; rétréci,

tronqué et faiblement bordé à sa base; déprimé en dessus; hérissé de poils peu nombreux; finement chagriné, ou couvert de points rapprochés. Ecusson petit, en demi-cercle. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; quatre à cinq fois aussi longues que lui; sans fossette humérale apparente; obliquement canaliculées au-dessous des épaules; progressivement un peu plus larges vers l'extrémité; arrondies à l'angle extérieur du sommet, beaucoup moins à l'angle sutural; flexibles; presque planes en dessus; ruguleusement ponctuées à la base; chargées un peu plus loin de deux lignes longitudinales, élevées et ramifiées; glabres; d'un verdâtre bronzé, nuancées souvent de fauve roussâtre par l'effet de la transparence. Dessus du corps et pieds pubescents, d'un fauve obscur, plus brillant sur le ventre. Cuisses en massue.

Cet insecte se trouve, mais rarement dans les Alpes. Je l'ai reçu de M. Rey professeur à l'École vétérinaire de Lyon: cet entomologiste l'avait capturé en juillet, dans les bois de la Grande Chartreuse.

3. *C. sanguineum* LINN. Dessus du corps couvert d'un duvet soyeux d'un rouge de feu. Prothorax subanguleux sur les côtés. Antennes et pieds noirs.

СКОЖН. Syn. Ins. t. 3. p. 432. 47. — OLIV. t. 4. n° 70. pl. 1 fig. 1. b. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 70. pl. 9. — MULS. Lett. à Julie. t. 2. pl. 4. fig. 9. 3.

Long. 10 à 12 $1/2^{mm}$ (4 à 5^l). Larg. 3 $1/2$ à 6 $1/2^{mm}$ (1 $3/4$ à 2 $1/4^l$).

Tête petite, arrondie; ponctuée; sillonnée entre les antennes; noire, mais couverte sur le front d'un duvet rouge, soyeux. Yeux très-échancrés. Antennes noires jusqu'aux deux tiers de leur longueur, brunes vers l'extrémité; garnies de poils peu nombreux; de la longueur à peu près du corps dans les mâles, un peu plus courtes dans les femelles. Prothorax presque une fois aussi large que long; tronqué au sommet et à la base; arrondi et faiblement anguleux ou subépineux sur les côtés; déprimé et inégal en dessus; noir, mais entièrement couvert d'un duvet soyeux d'un rouge de feu. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son milieu; trois à quatre fois aussi longues que lui; parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet; à peu près entières à l'angle sutural; presque planes en dessus; noires, mais entièrement revêtues d'un duvet serré, soyeux, couleur de feu. Dessous du corps et pieds noirs, pubescents. Anus et côtés de l'extrémité du ventre vêtus d'un duvet rouge. Cuisses en massue.

On le trouve communément dans les chantiers. Il paraît dès le mois d'avril. La larve vit dans le chêne principalement.

++ Prothorax subdéprimé. Corps étroit.

4. C. Unifasciatum; Ross. *Dessus du corps déprimé, d'un brun ferrugineux, plus clair sur le prothorax et sur la base des élytres; ces dernières ornées dans leur milieu d'une bande blanche, plus étroite vers la suture.*

SCHÖNH. t. 3. p. 457. 69. — ROSSI. Faun. Etr. t. 2. append. p. 343. — MANTISSA. pl. 7 fig. M. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 119. pl. 23.

Long. 6 à 8^{mm} (2 3/4 à 3 1/4^l). Larg. 2 à 3^{mm} (3/4 à 1 1/4^l).

Tête petite, d'un rouge brun; fortement ponctuée; peu ou point sillonnée entre les antennes; hérissée de poils grisâtres ainsi que le prothorax. Yeux noirs fortement échanrés. Antennes subfiliformes; pubescentes; dépassant à peine les trois quarts du corps en longueur chez les mâles, plus courtes chez les femelles; d'un rouge brun. Prothorax d'une couleur un peu plus claire; coupé en arc et sans rebord en devant, tronqué et fortement rebordé à la base; arrondi sur les côtés; subdéprimé en dessus; uniformément et fortement ponctué. Ecusson assez grand, et en demi-cercle. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; un peu plus larges que ce dernier dans son milieu; quatre fois aussi longues que lui; presque sans fossette humérale; parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet, et faiblement à l'angle sutural; presque planes en dessus; revêtues d'un léger duvet; fortement ponctuées et d'un rouge brun à la base; plus obscures ou d'un brun rougeâtre, et couvertes de points moins profonds, moins confluent vers l'extrémité; ornées dans leur milieu d'une bande blanche, un peu arquée, rétrécie près de la suture. Dessous du corps d'un brun rouge, hérissé de longs poils d'un gris jaunâtre. Cuisses en massue; de même couleur que la poitrine dans les femelles, ordinairement plus claire dans les mâles; à base dans les deux sexes, moins foncée, ainsi que les jambes et les tarses.

La larve vit dans les rameaux sarmenteux de la vigne, surtout dans le bois d'un à deux ans. L'insecte parfait paraît dès le mois d'avril. Il n'est pas très-rare dans les environs de Lyon, sur les haies garnies de vignes sauvages.

5. C. Alni; FAB. *Dessus du corps noirâtre, subdéprimé. Antennes, jambes, tarsi et base des élytres, d'un rouge ferrugineux; celles-ci ornées de deux bandes blanches arquées.*

SCHÖNH. t. 3. p. 438. 70. — OLIV. t. 4. n° 70 pl. 3. fig. 37 a. b. — HERBST. Arch. pl. 26. fig. 24. — PANZ. Faun. Ger. fasc. 70. pl. 20.

Var. A. *Base des élytres noire.*

Long. $3\frac{1}{2}$ à 6^{mm} ($1\frac{3}{4}$ à $2\frac{1}{2}^1$). Larg. 2 à $2\frac{1}{2}^{\text{mm}}$ ($1/2^1$).

Tête petite, noirâtre; finement ponctuée; marquée entre les antennes d'une ligne peu apparente; hérissée de poils obscurs. Parties de la bouche, rougeâtres. Antennes subfiliformes; d'un rouge ferrugineux; pubescentes; moins longues que le corps dans les mâles, dépassant à peine la moitié des élytres dans les femelles. Prothorax coupé un peu en arc et sans rebord en devant, tronqué et fortement rebordé à sa base; arrondi sur les côtés; subdéprimé en dessus; d'un noir presque brillant; finement et uniformément ponctué; hérissé de longs poils obscurs. Ecusson noirâtre, en triangle curviligne. Elytres presque une fois aussi longues que le prothorax à sa base; un peu plus larges que ce dernier dans son milieu; quatre fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale très-apparente; parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet, peu ou point à l'angle sutural; subdéprimées en dessus; ponctuées à la base, et d'une manière peu sensible à l'extrémité opposée; légèrement pubescentes; d'un rouge ferrugineux dans leur tiers antérieur, noirâtres postérieurement; ornées chacune de deux taches blanches revêtues d'un duvet apparent de même couleur: la première, presque à la moitié de l'élytre, en forme d'accent circonflexe, n'atteignant pas à la suture; la seconde, située aux deux tiers, oblique, réunie sur la suture à sa pareille, avec laquelle elle forme un arc. Dessous du corps plus noir, plus brillant; presque indistinctement ponctué; faiblement pubescent. Pieds d'un rouge ferrugineux, pubescents. Cuisses rétrécies à la base en un long pédicule, et brusquement renflées vers leur extrémité en une massue de couleur plus obscure.

Il est généralement peu commun, mais quand on le rencontre, il abonde souvent dans la même localité. On le trouve dans les bois de St-Denis de Bron, et autres des environs de Lyon. Il paraît dès les premiers beaux jours du printemps. Sa larve vit dans le chêne.

La var. A est très-rare.

6. C. Rufipes: FAB. *Dessus du corps subdéprimé; d'un bleu violet brillant. Base des antennes et pieds d'un rouge jaune; massue des cuisses d'un noir violet.*

FAB. Sys. El. t. 2. p. 343. 56. — OLIV. Ent. t. 4 n° 70. pl. 6 fig. 66. a. b. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 447. 17. *Cal: anethystinum.*

Long. $7\frac{1}{2}$ à 9^{mm} (3 à $3\frac{1}{2}^1$). Larg. 3 à 4^{mm} ($1\frac{1}{2}$).

Dessus du corps d'un bleu violet brillant; hérissé de poils noirs, plus longs et plus apparents sur le prothorax et la tête. Celle-ci, petite; finement ponctuée; peu creusée entre les antennes; trans-

versalement proéminente à la base de celles-ci. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes subfiliformes; un peu plus longues que le corps dans les mâles, dépassant à peine la moitié des élytres dans les femelles; faiblement pubescentes; testacées ou d'un rouge jaune aux deux à quatre premiers articles, noires postérieurement. Prothorax arqué et relevé à son bord antérieur, sinueusement tronqué et rebordé à sa base; arrondi sur les côtés; subdéprimé en dessus; chargé d'une ligne longitudinale élevée, souvent indistincte; uniformément et régulièrement ponctué. Elytres presque une fois aussi longues que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son milieu; quatre fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale très-distincte, et d'une fossette non moins prononcée à l'extrémité de l'écusson; parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet, point ou très-faiblement à l'angle huméral; subdéprimées en dessus; régulièrement ponctuées, mais plus fortement dans leur première moitié. Dessous du corps noir ou d'un noir bronzé brillant; garni surtout sur la poitrine de poils d'un gris blanchâtre. Pieds pubescents, d'un rouge jaune ou testacé. Cuisses rétrécies en un long pédicule à la base, à massue d'un noir violet, ainsi que souvent l'extrémité des jambes et de chaque article des tarses, surtout des postérieurs.

Il est généralement rare partout. On le trouve en mai et en juin, dans les montagnes du Bugey et dans celles des environs de Lyon. Selon Schranck, la larve vit dans le prunier épineux.

Genre. *Phymatodes*, PHYMATODE, Nob.

(φυματώδης, tuberculeux.)

Caractères. Antennes sétacées, plus longues que le corps, au moins dans les mâles. Palpes assez allongés, à articles presque égaux; le dernier renflé vers le sommet. Prothorax chargé en dessus de trois ou quatre tubercules lisses, disposés en triangle ou en croix. Elytres presque planes. Pointe du médisternum simple. Cuisses en massue. Corps allongé. Oviducte des femelles quelquefois en partie saillant.

1. *P. Variabilis*; LINN. Dessus du corps déprimé. Prothorax inégal, tuberculeux. Elytres allongées, flexibles, subpubescentes, ponctuées et chargées chacune, d'une ligne longitudinale peu élevée.

+ Elytres entièrement d'un noir violet ou verdâtre,

× Prothorax noir ou noirâtre en totalité ou en partie.

Var. A. *P. Nigrinus*; NOB. Elytres d'un noir violet ou verdâtre. Tout le reste du corps noir ou noirâtre.

SCÖDNE. Syn. Ins. t. 3. p. 442. 5. var. β . — LINN. *Cerambyx fennicus*. Faun. Su. 674.
 — ПАУК. *Cal. variabile*? ♂. Faun. Su. p. 87. 9. — Gyll. Faun. Su. t. 4. p. 72.
 var. C.

- α . Bouche, ou partie antérieure de la tête d'un rouge brun.
- β . 1. Base d'une partie des articles des antennes d'un brun rouge.
 2. Extrémité des antennes quelquefois entièrement d'un brun rouge plus ou moins foncé.
- γ . 1. Côtés du prothorax d'un brun rougeâtre ou d'un rouge ferrugineux.
 2. Tubercules seuls du prothorax noirs ou noirâtres.
 3. Prothorax d'un rouge obscur dans son milieu.
 4. Antepectus ou partie inférieure du prothorax d'un brun rouge.
- δ . Base des cuisses d'un brun rouge ou rougeâtre.
- ϵ . 1. Base des jambes d'un brun rouge ou rougeâtre plus ou moins clair.
 2. Jambes ou du moins les antérieures quelquefois entièrement de l'une de ces dernières nuances.
- ζ . Tarses, d'un fauve rougeâtre chez les uns, ferrugineux ou testacés chez les autres.
- η . Extrémité de l'abdomen d'un brun ou fauve rouge.

× × Prothorax ferrugineux ou testacé

Var. B. **P. Fennicus**, FAB. *Elytres d'un bleu d'acier, d'un noir violet ou verdâtre. Prothorax; base d'une partie au moins des articles des antennes; base des cuisses et des jambes; tarses; extrémité de l'abdomen, d'un rouge brun plus ou moins clair, tout le reste noir ou noirâtre.*

SCÖDNE. Syn. Ins. t. 3. p. 448. var. α . — FAB. Sys. El. t. 2 p. 334. 3. — HERBST. Arch. pl. 26, fig. 8.

- α . Bouche ou partie antérieure de la tête, d'un rouge brun.
- β . 1. Antennes d'un rouge brun vers l'extrémité.
 2. Antennes entièrement ou presque entièrement de cette couleur.
- γ . Jambes, ou du moins les antérieures, entièrement testacées ou ferrugineuses.
- δ . Abdomen entièrement ferrugineux ou testacé.

+ + Elytres d'un fauve jaunâtre, en totalité ou en partie.

× Prothorax noir, en totalité ou en partie.

Var. C. P. Nigricollis; NOB. *Elytres d'un fauve ou d'un roux jaune. Tout le reste du corps noir ou noirâtre.*

СКОРН. Syn. Ins. t. 3. p. 444. var. η. — ПАК. Faun. Suec. *Call. luridum*, t. 3 p. 87. 8. — GYLL. Faun. Suec. t. 4. p. 73. var. H.

α. Bouche ou partie antérieure de la tête, d'un brun rouge plus ou moins clair.

β. Antennes d'un rouge brun souvent obscur.

γ. 1. Prothorax d'un roux obscur ou quelquefois ferrugineux sur ses bords.

2. Prothorax ferrugineux en-dessous.

δ. Base des cuisses rousses.

ε. Base des jambes rousse ou obscurément rougeâtre.

ζ. Tarses roux, au moins en partie.

η. Abdomen d'un roux jaunâtre vers son extrémité.

× × Prothorax entièrement ferrugineux ou testacé.

— Partie seulement des élytres d'un fauve ferrugineux ou jaunâtre.

Var. D. P. Præustus; FAB. *Elytres, seulement en partie d'un fauve jaune ou d'un rouge jaunâtre. Tête, poitrine, ventre et partie des pieds et des antennes noirs. Tout le reste ferrugineux.*

СКОРН. Syn. Ins. t. 3 p. 443. var. γ et δ. — СНА. *Cerambyx fennicus*, En. Ins. p. 150. 182. ♀. — FAB. *Cal. præustum*, Sys. El. t. 2. p. 341. 43.

α. Bouche ou partie antérieure de la tête ferrugineuse.

β. 1. Premier article des antennes, testacé; le reste, noirâtre ou d'un fauve noirâtre.

2. Sommet d'une partie des antennes, noir ou noirâtre; le reste ferrugineux ou testacé.

3. Antennes ferrugineuses à premier article noir ou noirâtre.

4. Antennes entièrement ferrugineuses ou testacées.

γ. 1. Elytres d'un fauve ferrugineux à la base; d'un bleu d'acier, d'un noirâtre violet, ou seulement violâtres vers l'extrémité.

- 2. Elytres violâtres longitudinalement dans leur milieu; d'un fauve ferrugineux ou testacé sur les bords.
- 3. Elytres irisées de violet ou de violâtre.
- δ. 1. Cuisses d'un fauve ou rouge ferrugineux à la base; à massue plus ou moins noirâtre.
- 2. Cuisses ferrugineuses ou testacées, à base noirâtre.
- 3. Cuisses entièrement ferrugineuses ou testacées.
- ε. 1. Jambes entièrement noires ou noirâtres.
- 2. Jambes fauves ou rougeâtres à la base.
- 3. Jambes entièrement ferrugineuses ou testacées.
- ζ. 1. Tarses obscurs ou d'un fauve noirâtre, au moins en partie.
- 2. Tarses fauves ou ferrugineux.
- η. 1. Ventre d'un fauve obscur.
- 2. Ventre d'un fauve ou rouge ferrugineux vers l'extrémité.
- 3. Ventre entièrement ferrugineux.

— — Elytres entièrement d'un fauve plus ou moins jaune.

Var. E. P. **Testaceus**; LINN. *Elytres d'un rouge ou fauve jaunâtre, ou d'un jaune livide. Prothorax; extrémité de l'abdomen; partie des pieds et des antennes, ferrugineux ou testacés.*

SCHÖNN. Syn. Ins. t. 3. p. 443. var. ε et ζ. — LINN. *Cerambyx testaceus*, Faun. Su. 670. — PAYK. *Call. variabile*, Fau. Su. t. 3. 88. 9. var β ♀. — SCHÆFF. Icon. pl. 64. fig. 6. et pl. 69. fig. 4.

- α. 1. Bouche ou partie antérieure de la tête, d'un rouge ferrugineux ou testacé.
- 2. Tête, moins les yeux, entièrement rouge, ferrugineuse ou testacée.
- β. Antennes d'un fauve obscur ou noirâtre vers l'extrémité, et quelquefois dès le second article.
- γ. 1. Elytres d'un jaune rougeâtre.
- 2. Elytres d'un jaune livide.
- δ. 1. Massue des cuisses noire ou noirâtre.
- 2. Cuisses entièrement ferrugineuses ou testacées.
- ε. 1. Jambes entièrement noires, noirâtres ou obscures.
- 2. Jambes d'un fauve ferrugineux à la base, noirâtres ou obscures à la partie opposée.
- 3. Jambes entièrement fauves, ferrugineuses ou testacées.

ζ. 1. Tarses d'un fauve obscur ou noirâtre.

2. Tarses ferrugineux ou testacés.

η. Ventre entièrement ferrugineux ou testacé.

Long. 8 à 16^{mm} (3 1/2 à 6 1/2^l). Larg. 3 à 5^{mm} (1 1/4 à 2^l).

Tête finement ponctuée; sillonnée entre les antennes; marquée sur le front d'une impression transversale. Mandibules noires à l'extrémité. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes un peu plus longues que le corps dans les mâles, presque aussi longues que ce dernier dans les femelles; sétacées; légèrement pubescentes. Prothorax plus large que long; tronqué presque en ligne droite en devant et en arrière; cilié au bord antérieur; faiblement rebordé à la base; arrondi sur les côtés; subdéprimé en-dessus; légèrement ponctué; hérissé de poils peu nombreux; inégal, chargé de quatre tubercules crucialement disposés, mais dont le plus rapproché du sommet, souvent peu apparent. Ecusson en demi-cercle ou en triangle curviligne. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; un peu plus larges que ce dernier dans son milieu; cinq fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; presque parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet, faiblement à l'angle sutural; flexibles; subdéprimées en-dessus; finement ponctuées, quelquefois comme légèrement chagrinées à la base; couvertes d'un duvet qui leur donne parfois un air soyeux. Dessous du corps marqué de points très-fins; faiblement pubescent. Poitrine toujours noire ou noirâtre. Pieds allongés, cuisses pubescentes, renflées en massue. Jambes hérissées de longs poils.

Aucun insecte n'offre autant de couleurs ou de nuances différentes. On en pourrait décrire plus de cent variétés. Cette multiplicité m'a forcé de les réduire à cinq principales, autour desquelles viennent facilement se grouper toutes les autres. Cet insecte est généralement commun; cependant les variétés foncées en couleur, dans les divisions A et D, sont ordinairement assez rares.

2. **P. Thoracicus**; DEJ. inéd. COM. *Dessus du corps déprimé, d'un brun violâtre, pubescent. Prothorax subtuberculé; testacé ordinairement dans son milieu, ainsi que la bouche, le ventre et les pieds. Elytres ruguleusement ponctuées, sans lignes élevées.*

COM. De Col. nov. p. 41.

Long. 7 1/2 à 10^{mm} (3 à 4^l). Larg. 2 à 3^{mm} (3/4 à 1 1/4^l).

Tête petite; marquée sur le front d'une impression transversale; sillonnée entre les antennes; ponctué; hérissée de poils

jaunâtres; d'un testacé jaunâtre sur la bouche et une partie du front; d'un brun noirâtre ou d'un brun violet, sur le vertex. Yeux très-échancrés. Antennes plus longues que le corps dans les mâles, atteignant au moins l'extrémité des élytres dans les femelles; minces; sétacées; brunes dans leur première partie, obscurément ferrugineuses postérieurement; hérissées de poils d'un gris jaunâtre. Prothorax bordé et tronqué presque en ligne droite au sommet et à la base; arrondi sur les côtés; déprimé en dessus; inégal; ponctué; subpubescent ou garni de poils rares et courts; chargé longitudinalement dans son milieu, d'une ligne peu saillante, élevée en tubercule avant d'arriver au sillon transversal situé au-dessus de la base, et, de chaque côté de celle-là d'un autre tubercule ou empâtement étroit, luisant, arqué en dedans; ordinairement d'un testacé pâle ou d'un jaune rouge luisant longitudinalement dans son milieu, et brun ou d'un brun rouge sur les côtés. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; quelquefois à peine plus larges que ce dernier dans son milieu; quatre à cinq fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale prononcée; parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet, et ordinairement un peu à l'angle sutural; presque planes en dessus; anguleusement et presque uniformément ponctuées, ou peut-être un peu plus fortement à la base; d'un brun plus ou moins violâtre; garnies de poils luisants d'un gris jaunâtre. Dessous du corps ponctué, faiblement pubescent, d'un brun rouge; quelquefois d'un jaune roux plus ou moins clair sur le postpectus et surtout vers l'extrémité du ventre, ou transversalement sur les bords des segments de ce dernier. Pieds plus pâles que les élytres. Cuisses renflées en massue; presque translucides, ordinairement d'un roux brunâtre dans leur milieu; d'un jaune roux à la base, et quelquefois, surtout les antérieures, entièrement de cette couleur. Jambes hérissées de longs poils; rousses ou d'un rouge ferrugineux à la base, obscures ou noirâtres vers l'extrémité. Tarses plus clairs.

Cet insecte a été trouvé à Bordeaux par M. Perroud. Je l'ai capturé dans nos montagnes du Beaujolais. On le prend aussi en Bourgogne; mais il est assez rare partout.

Obs. Les antennes, le prothorax, les pieds et le dessus du corps varient beaucoup de couleur; voici leurs principales nuances.

Antennes: α . Entièrement noirâtres.

β . Noirâtres à la base, et d'un roux plus ou moins obscur vers l'extrémité.

γ . Entièrement rousses ou d'un roux ferrugineux.

- Prothorax** : α . Entièrement d'un brun rouge ou seulement d'un roux brunâtre.
- β . D'un jaune roux longitudinalement dans le milieu.
- γ . D'un jaune roux seulement à la partie antérieure.
- Cuisses** : α . Presque entièrement d'un roux brunâtre plus ou moins foncé.
- β . Massue, ou partie de la massue seulement, d'un roux brunâtre.
- γ . Entièrement d'un jaune roux.

3. P. Humeralis; DEJ. inéd. COM. *Dessus du corps déprimé, d'un brun violâtre, pubescent; bouche et antennes plus pâles. Prothorax inégal, subtuberculeux. Elytres ruguleusement ponctuées.* (pl. 3. fig. 1.)

COM. De Col. nov. p. 44.

Long. 7 à 8 $1/4^{\text{mm}}$ (2 $3/4$ à 3 $1/4^{\text{mm}}$). Larg. 2 $1/2$ à 3 $^{\text{mm}}$ (1 à $1/4^{\text{mm}}$).

Il a de l'analogie avec le précédent, mais il est toujours plus large proportionnellement à la longueur. Tout le corps en dessus paraît d'un brun châtain violâtre par l'effet des poils dont il est garni. Tête petite; marquée d'une impression transversale au bas du front; sillonnée entre les antennes; ponctuée; hérissée de longs poils grisâtres. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes plus longues que le corps dans les mâles, au moins aussi longues que lui dans l'autre sexe; sétacées; épaisses à la base; obscurément ferrugineuses; garnies de poils couchés, d'un gris jaunâtre; hérissées en dessous et vers le sommet de chaque article, de poils de même couleur, plus longs et peu nombreux. Prothorax étroitement rebordé et tronqué presque en ligne droite au sommet et à la base; arrondi sur les côtés; déprimé en dessus; ponctué; hérissé de poils d'un gris jaunâtre; non caréné; inégal et chargé de trois tubercules luisants, peu élevés et triangulairement disposés. Ecusson en demi-cercle, couvert de poils plus nombreux que les élytres. Celles-ci une fois aussi larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son milieu; trois à quatre fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale très-apparente; faiblement rebordées; parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet, peu ou point à l'angle huméral; presque planes en dessus; ruguleusement et uniformément ponctuées, ou peut-être d'une manière un peu plus forte à la base; garnies de poils d'un gris jaunâtre, imitant des soies de porc; paraissant, par l'effet de ceux-ci, un peu plus pâles que le

prothorax. Dessous du corps châtain, hérissé de poils plus rares sur le ventre. Pieds de même couleur. Cuisses fortement renflées dans le milieu. Jambes hérissées de longs poils; souvent, ainsi que les tarses, d'une teinte plus claire que les cuisses.

Il a été trouvé par M. Perroud dans les environs de Bordeaux, et dans ceux de Lyon par M. le capitaine Morineau de qui je l'ai reçu.

Je l'ai vu dans diverses collections sous les noms de *Barbipes*, ou *Azillare*, DAHL; *Barbipes*, VILLA; *Pube-cens*, ZIEGLER.

Genre. *Semanotus*, SEMANOTE; NOB.

(σῆμα, marque; νότος, dos.)

Caractères. Antennes sétacées, aussi longues que le corps dans les mâles; à troisième article égal au suivant ou à peine plus grand que lui. Prothorax chargé de chaque côté de la ligne médiane d'un tubercule ou empâtement lisse, luisant. Elytres subdéprimées. Pointe du médisternum échancrée. Cuisses en massue.

1. *S. Undatus*, LINN. Dessus du corps brun foncé ou parfois noir, hérissé de poils gris peu nombreux. Elytres ponctués, ornés de deux bandes ondulées blanches; bord extérieur de même couleur.

SCHÖNH. SYN. ins. t. 3, p. 456. 65. — OLIV. t. 4. n° 70. pl. 3. fig. 36 a, b. — PANZ. FAUN. Germ. fasc. 70. pl. 15. — GYLL. FAUN. Succ. t. 4. p. 86.

Var. A. Bandes des élytres presque réunies, séparées seulement par une raie flexueuse, noire.

Var. B. Bandes raccourcies, ne touchant ni à la suture, ni au bord extérieur.

Var. C. Bande antérieure nulle.

Var. D. Bandes réduites à un point ou deux.

Long. 8 à 12^{mm} (3 1/2 à 5^l). Larg. 4 à 5 1/2^{mm} (1 1/2 à 2 1/4^l).

Tête petite; d'un noir brunâtre; hérissée comme tout le dessus du corps de poils gris assez longs, mais peu nombreux; finement chagrinée; faiblement sillonnée entre les antennes. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes sétacées; épaisses à la base; hérissées de quelques poils grisâtres vers le sommet de leurs articles; rougeâtres et de la longueur du corps dans les mâles, un peu moins longues et obscures à la base dans les femelles. Prothorax près d'une fois moins long que large; coupé en arc au bord antérieur; tronqué à sa partie postérieure; arrondi sur les côtés, rétréci à la base; subdéprimé en dessus; finement chagriné; légèrement caréné dans son milieu;

chargé de chaque côté de cette ligne d'un empâtement luisant, en forme de parenthèse. Ecusson petit, en demi-cercle, couvert de poils cendrés. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son milieu; quatre fois aussi longues que lui; presque sans fossette humérale; parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet, faiblement à l'angle sutural; subdéprimées en dessus; ponctuées, mais d'une manière moins serrée et plus profonde que le prothorax; ornées de deux bandes blanches, ondulées, plus ou moins larges, situées l'une au tiers, l'autre aux deux tiers de la longueur, rarement prolongées jusqu'à la suture, mais attenantes au bord extérieur qui est de la même couleur. Dessous du corps noir, ponctué, garni de poils plus longs et plus nombreux que ceux qui hérissent la partie supérieure. Cuisses en massue, entièrement noires dans les femelles, ferrugineuses à la base dans les mâles. Jambes et tarses ordinairement d'un rouge ferrugineux chez les derniers; d'un fauve obscur chez les premières.

J'ai décrit d'après MM. Schönherr et Gyllenhal, sans les avoir vues, les deux dernières variétés. Je les suppose devoir également se trouver en France.

Cette espèce est rare dans notre patrie. Je l'ai reçue de M. le docteur Martin, de Besançon, comme ayant été trouvée par lui dans les environs de cette ville.

Genre. *Hylotrupes*, HYLOTRUPES; Serville.

(δλη, bois; τρυπάω, je perce.)

Caractères. Antennes courtes, à peine aussi longues que la moitié du corps, même dans les mâles; subfiliformes; à troisième article une fois aussi long que le suivant. Dernier article des palpes subcylindrique, aussi long que les précédents réunis. Prothorax chargé de chaque côté de la ligne médiane, d'un tubercule ou empâtement lisse, luisant. Pointe du médisternum échancrée, mais peu apparente. Elytres flexibles, un peu arrondies à l'angle sutural. Oviducte des femelles souvent saillant.

1. *H. Bajulus*; LINN. Dessus du corps déprimé; d'un brun châtain luisant. Prothorax suborbiculaire; couvert d'un duvet cotonneux blanchâtre; chargé de chaque côté de la ligne médiane d'un tubercule ou empâtement luisant. Elytres ornées un peu avant le milieu, d'une bande velue, blanchâtre, ondulée, souvent réduite à une espèce de point.

SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 440. 2. — PANZ. Faun. Gerui. fasc. 70. pl. 1. — AUD. Ser. Ann. de la Soc. Ent. t. 3 p. 77.

Var. A. H. *Lividus*, NOB. *Elytres d'un gris jaunâtre livide.*

Var. B. H. *Puellus*, VILLA. *Elytres sans bande velue.*

VILLA. Col. Eur. p. 36. 42.

Long. 12 1/2 à 21^{mm} (5 à 8 1/2^l). Larg. 3 1/2 à 7 1/2^{mm} (1 1/2 à 3^l).

Tête petite, noirâtre; marquée d'une impression transversale au bas du front, et d'une ligne ou sillon peu prononcé entre les antennes; ponctuée; garnie d'un duvet court et grisâtre. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes subfiliformes ou très-faiblement renflées vers leur extrémité; atteignant à peine au tiers des élytres; ordinairement obscurément ferrugineuses, quelquefois brunes à la base ou même entièrement de cette dernière couleur; à troisième article une fois aussi long que le suivant. Prothorax beaucoup moins long que large; faiblement échancré et rebordé au sommet et à la base; dilaté et arrondi sur les côtés; subdéprimé en dessus; ponctué d'une manière finement chagrinée; revêtu d'un duvet épais, cotonneux, blanchâtre; chargé longitudinalement dans son milieu d'une ligne lisse, parfois peu apparente, et, de chaque côté de celle-ci, d'un tubercule ou empâtement presque en demi-lune et luisant. Écusson en demi-cercle, noir, couvert d'un duvet court. Élytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; à peine plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu marquée; presque parallèles; faiblement rétrécies vers l'extrémité; arrondies à l'angle extérieur du sommet, un peu moins à l'angle sutural; déprimées en-dessus; flexibles; subrugueusement ponctuées; chargées d'une ou deux lignes souvent indistinctes; légèrement garnies d'un duvet blanchâtre; ornées, un peu avant le milieu, d'une bande oncée, souvent réduite à un point obliquement placé près de la suture, par l'enlèvement des poils épais, couchés et blanchâtres dont elle est formée. Dessous du corps d'un brun châtain, pubescent; antepectus ou partie inférieure du prothorax profondément ponctuée dans les mâles, presque lisse chez les femelles; ventre terminé chez celles-ci par un oviducte souvent saillant. Pieds médiocrement longs, d'un brun châtain; cuisses brusquement renflées en massue, quelquefois d'un ferrugineux obscur à la base, ainsi que les tarses.

Cet insecte est commun partout. Ses pieds se détachent facilement: il les laisse souvent dans les doigts qui le captivent. La larve vit principalement dans le sapin.

Genre. *Oxypleurus*; OXYPLEURE; NOB.

(ὄξύς, pointu; πτερά, côté.)

Caractères. Antennes sétacées; à peine aussi longues que le corps dans les mâles, moins longues chez les femelles; à troisième article plus court que le suivant. Dernier article des palpes élargi vers le sommet, sécuriforme. Prothorax presque hexagonal, armé de chaque côté d'une petite épine. Pointe du médisternum bilobée. Cuisses renflées en massue. Corps allongé.

1. O. Nodleri; NOB. Corps subdéprimé, d'un rouge brun. Prothorax pubescent, épineux latéralement. Elytres parsemées de petits espaces circulaires, privés du duvet dont le reste de leur surface est garni et ressemblant à de petits points élevés (pl. 4! fig. 2.)

Tout le corps, moins les yeux, d'un rouge brun. Tête ponctuée ou finement chagrinée; marquée d'une ligne arquée au bas du front; dépourvue de sillon entre les antennes; revêtue d'un duvet court, d'un gris blanchâtre luisant. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes sétacées, ou presque plus épaisses dans leur milieu; à peine aussi longues que le corps dans les mâles, atteignant presque aux deux tiers des élytres chez les femelles; pubescentes; à troisième article un peu moins long que le suivant. Prothorax presque hexagonal; faiblement échancré au sommet; tronqué presque bisinueusement à la base; étroitement rebordé antérieurement et postérieurement; nangleux et orné d'une petite épine de chaque côté; déprimé en dessus; ponctué ou finement chagriné et garni, comme la tête, d'un duvet gris blanchâtre, luisant; hérissé en outre de poils obscurs peu nombreux. Ecusson en demi-cercle. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; un peu plus larges que ce dernier dans son milieu; cinq fois plus longues que lui; à fossette humérale presque nulle; subparallèles ou légèrement et graduellement dilatées vers les deux tiers de leur longueur; rétrécies ensuite vers le sommet d'une manière curviligne; un peu arrondies vers l'angle sutural; débordées par l'abdomen; déprimées en dessus; uniformément ponctuées; hérissées de poils obscurs peu nombreux; garnies de poils plus apparents, d'un gris blanchâtre, luisant, laissant nus un grand nombre de petits espaces circulaires, presque également distancés, et ressemblant à des points élevés. Dessous du corps ponctué; d'un rouge brun un peu plus foncé; garni presque uniformément d'un léger duvet blanchâtre. Pieds d'une teinte plus claire que le ventre. Cuisses en massue.

Cette belle espèce a été trouvée par M. Doublier dans les environs de Draguignan. Je l'ai dédiée à M. Charles Nodier, auteur d'une *Bibliographie Entomologique*, et l'une des gloires de notre littérature.

Genre. *Criomorphus*; ΚΡΙΟΜΟΡΦΗ. NOB.

(κρίος, bélier; μορφή, forme.)

Caractères. Antennes courtes, atteignant à peine à la moitié des élytres; épaisses à la base, décroissant graduellement de grosseur jusqu'au sommet, à articles noueux, le deuxième aussi long que la moitié du suivant. Dernier article des palpes obtriangulaire. Yeux très-échancrés; presque séparés en deux parties. Prothorax sub-déprimé, plus étroit à la base. Pointe du médisternum simple. Cuisses en massue oblongue.

1. **C. Aulicus**; FAB. *Dessus du corps subdéprimé. Prothorax noir, luisant, fortement rebordé à la base; sillonné longitudinalement dans son milieu. Ecusson canaliculé. Elytres chargées de lignes élevées, souvent peu apparentes.*

Extrémité du ventre souvent d'un fauve rouge ou d'un rouge brun plus ou moins obscur. Antennes, en totalité ou en partie; base des cuisses et des jambes, et tarses quelquefois aussi, de la même couleur.

FAB. *Callidium aulicum*, Sys. El. t. 2. p. 345. 58. — SCHÖN. Syn. Ins. t. 5. p. 453. 51. *Call. luridum*. Var. γ. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 70. pl. 14. — id. *Callidium curiale*. Naturf. t. 24. p. 29. 40. pl. 1. fig. 40.

Var. A. **C. Fulcratus**; FAB. *Cuisses ferrugineuses. Tarses rougeâtres. Tout le reste du corps noir.*

Antennes et jambes, au moins en partie; tarses, et extrémité du ventre, quelquefois aussi d'un fauve ferrugineux ou rouge brun de nuances diverses.

FAB. *Callidium fulcratum*, Sys. El. t. 2. p. 336. 13. — PANZ. *Callidium aulicum* var β Faun. Succ. t. 3. p. 82. 3. — OLIV. Ent. t. 4. p. 70. pl. 7. fig. 3. — SCHRANCK, *Callidium ruficrus*. Naturf. t. 24. p. 77. 38.

Var. B. **C. Luridus**; LINN. *Elytres couleur de sanguine, tout le reste du corps noir.*

Partie ou totalité des antennes; bords du prothorax ou de sa partie inférieure; base des cuisses, et rarement les antérieures en totalité; jambes ou au moins les tarses; ventre ou seulement l'extrémité, de couleur sanguine ou d'une teinte plus claire.

LINN. *Cerambyx luridus*. Syst. Nat. p. 634. 68. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 70. pl. 10. — LINN. *Cerambyx castaneus*, Faun. 676.

Var. C. C. Castaneus; PAYK. *Elytres couleur de sanguine. Antennes et pieds ferrugineux ou d'un rouge brun; le reste du corps noir.*

Bords de l'antepectus ou partie inférieure du prothorax et extrémité de l'abdomen, quelquefois d'un rouge brun. Antennes ayant parfois plusieurs de leurs articles noirs ou noirâtres.

PAYK. *Callidium castaneum* Faun. Suec. t. 3. p. 86. 7. — GYLL. *Callidium luridum*, var. b, Faun. Suec. t. 4. p. 82. 12.

Var. D. C. Impressus; PAYK. *Entièrement noir; tarse roussâtres. Prothorax non sillonné, marqué au-dessus de la base, de chaque côté de la ligne médiane, d'une dépression ou fossette très-apparante.*

Une partie des antennes et des jambes quelquefois obscurément fauves ou rougeâtres.

PAYK. *Callidium impressum*, Faun. t. 3. p. 84. 5. — GYLL. *Callidium luridum*, var. s, Faun. t. 4. p. 83.

Long. 10 à 19^{mm} (4 à 7 1/2^l). Larg. 4 à 6 1/2^{mm} (1 1/2 à 2 1/2^l).

Cette espèce varie de telle manière sous le rapport de la couleur, des impressions du prothorax, du nombre et de l'élévation des lignes des élytres, que Fabricius et la plupart des autres auteurs, ont décrit sous des noms spécifiques différents, quelques-unes de ses variétés.

Tête aussi large que la partie antérieure du prothorax; noire; brillante; presque glabre; couverte de points très-marqués; creusée entre les antennes, mais seulement depuis la partie transversale correspondant à leur base, d'un sillon profond, prolongé d'une manière affaiblie jusqu'au vertex. Yeux très-échanrés, comme coupés en deux parties par l'impression des antennes. Celles-ci noires; à peine plus longues que la moitié du corps; noueuses, épaisses inférieurement; sétacées; à deuxième article aussi long que la moitié du suivant. Prothorax de largeur variable; tronqué presque en ligne droite en devant et en arrière; à bord antérieur relevé; rebordé plus fortement à la base; dilaté et arrondi sur les côtés; ordinairement plus étroit postérieurement; subdéprimé en-dessus; inégal; marqué longitudinalement dans son milieu, d'un sillon peu profond et souvent effacé dans une partie de sa longueur; presque glabre; noir, brillant; couvert de petits points assez rapprochés. Écusson noir, en demi-cercle, canaliculé. Elytres un tiers ou moitié plus larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; trois à quatre fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale peu profonde; presque parallèles; arrondies extérieurement vers l'extrémité; obtusément arrondies au sommet; entières à l'angle sutural; déprimées au-dessus; presque lisses ou imperceptiblement gra-

nulées; d'un noir soyeux; garnies d'un duvet gris jaunâtre, rare, très-court et peu apparent, si ce n'est à la base et surtout sur la fossette humérale; chargées de deux ou trois lignes élevées souvent presque effacées. Dessous du corps noir, garni d'un duvet gris jaunâtre, brillant à certain jour. Pieds courts. Cuisses noires, en massue, mais moins brusquement renflées que dans les espèces précédentes; jambes souvent obscurément ferrugineuses à la base; tarsi d'un fauve rougâtre.

Il habite diverses parties de la France, mais il n'est bien commun nulle part. On le rencontre quelquefois dans les montagnes du département du Rhône. Je n'ai trouvé la var. D qu'une seule fois et dans les Alpes. La larve vit sous l'écorce des pins, selon Schranck; dans le tronc des chênes, d'après Panzer: je crois qu'elle habite également le sapin.

Les nombreuses variétés de cette espèce en ont rendu la synonymie difficile, surtout avec les descriptions ébauchées ou d'un laconisme obscur, telles qu'on les faisait avant l'apparition de l'ouvrage du savant Gyllenhal. M. Schönherr, dans son travail remarquable et fort utile, n'a point résolu tous les doutes, ni dissipé toutes les incertitudes. Je me bornerai à une seule citation. Ce naturaliste indique, d'après Fabricius lui-même, le *Callidium luridum* d'Olivier, comme synonyme de l'insecte du même nom décrit par l'entomologiste danois. Or, voici la phrase spécifique d'Olivier: « Semblable au *Callidie testacé*; corps noir. « Elytres seules d'une couleur livide et quelquefois obscure. Antennes « de la longueur du corps. Corselet arrondi, légèrement aplati, avec « quelques tubercules peu élevés. » Assurément cette description se rapporte à notre *Phymatodes variabilis*, var. *nigricollis*.

Tous les *Callidies* que j'ai reçus ou que j'ai vus dans diverses collections sous le nom spécifique de *fuscum*, doivent, se rapporter à l'une des variétés du *Criomorphus aulicus*, malgré les différences souvent frappantes qui existent dans l'élévation respective des côtes des élytres, car on trouve toutes les transitions entre ces points extrêmes. Une note de Panzer semble appuyer cette opinion: ce naturaliste dit avoir pris ensemble ses *Callidium curiale* et *arvense*, qui selon la phrase spécifique et la synonymie généralement adoptée, appartiennent, l'un au *Call. luridum*, l'autre au *Call. fuscum* de Fabricius. Cette indication ne serait-elle pas une forte présomption, pour confirmer ce que nous venons d'avancer.

J'ai cru devoir restituer au *Callidium aulicum* de Paykull, le droit de passer pour le type de l'espèce: les autres n'en sont effectivement que des variétés. En raisonnant différemment, il faudrait, de l'*Asemum striatum*, faire une variété de l'*Asem. agreste*.

III. BRANCHE.

LES HESPÉROPHANAIRES.

Caractères. Prothorax mutique, subdéprimé ou peu convexe dans les uns, globuleux dans les autres. Lobes maxillaires parfois peu développés. Yeux faiblement échancrés chez plusieurs. Guisses comprimées et non brusquement renflées en massue chez ceux qui ont le prothorax peu convexe; quelquefois en massue chez ceux qui l'ont globuleux. Elytres à angle sutural entier. Corps généralement allongé.

Les entomologistes ont, pendant long-temps, à l'exemple de Fabricius, confondu les Hespérophanaires dans le genre *Callidium*. Plusieurs des insectes qui vont nous occuper ont effectivement beaucoup d'analogie avec les précédents : ils montrent encore, d'une manière plus ou moins rapprochée, cette forme déprimée, qui est un des caractères les plus frappants des Callidies et des genres qui s'y rattachent; chez les autres, au contraire, le corps présente cette convexité remarquable qui distingue particulièrement les Clytes. Placés ainsi entre des insectes d'un faciès très-différent, auxquels ils se rattachent par leurs points extrêmes, les Hespérophanaires échappent à cette harmonie de conformation qui permet aux yeux les moins exercés de reconnaître les diverses espèces des deux branches voisines. Quelques-uns même offrent une anomalie rare dans la famille des Cérambycins : leurs yeux sont à peine échancrés. Frappé de cette disposition étrangère, Eschscholtz, qui le premier détacha ces insectes singuliers des Callidies de Fabricius, pour en former son genre *Asème*, indiqua leur place à côté de nos premiers Procéphalides. Les *Asèmes* de ce naturaliste, ceux principalement qui composent nos *Criocéphales*, ont effectivement avec les *Spondyles*, sous le rapport des organes de la mastication, une analogie facile à remarquer; néanmoins, les placer aux premiers rangs des Longicornes, serait méconnaître les rapports qui les lient aux espèces qui les entourent; ce serait chercher dans la nature une régularité systématique qu'elle est loin d'adopter. Ne la voit-on pas le plus souvent, après avoir essayé une forme et l'avoir modifiée selon les desseins de sa merveilleuse puissance, revenir au type élémentaire sur lequel elle s'est exercée, pour lui faire subir, dans d'autres sens, des variations non moins étonnantes? Si l'on devait d'ailleurs assigner au caractère tiré de la forme des yeux, une prééminence prépondérante, il faudrait extraire les *Cartalles* de la famille des Cérambycins, et les rejeter parmi les *Dérécéphalides*.

Les Hespérophanaires sont en général, crépusculaires ou nocturnes : toutefois, ils ne sont pas ennemis de la lumière du soleil d'une manière aussi prononcée que les Spondyles et les Prioniens : on les voit quelquefois déployer pendant le jour une activité qui semble démentir les habitudes de cette famille. Les couleurs de ces insectes sont en général sombres ou peu brillantes.

		GENRES.	
Yeux	{	très-faiblement échancrés, n'entourant pas la base des antennes.	Pointe du médisternum simple. <i>Asemum</i> .
			Pointe du médisternum bifide. <i>Criocephalus</i> .
	{	profondément échancrés.	Prothorax presque ovalaire, subconvexe <i>Solenophorus</i> .
			Prothorax globuleux. <i>Hesperophanes</i> .

Genre. *Asemum*, ASEME; Eschscholtz.

(ασημος, obscur.)

Caractères. Antennes courtes, atteignant à peine à la moitié des élytres; épaisses à la base, décroissant graduellement de grosseur jusqu'au sommet; articles obconiques, le deuxième aussi long que la moitié du suivant. Lobes des mâchoires presque égaux. Palpes subfiliformes, à dernier article peu renflé. Yeux étroits, à peine échancrés. Prothorax semi-globuleux. Pointe du médisternum aiguë. Cuisses comprimées, faiblement renflées, en une massue oblongue. Corps médiocrement allongé.

1. A. Striatum; LINN. Dessus du corps noir, subconvexe. Prothorax suborbiculaire, presque sans rebord à la base. Elytres striées; intervalles relevés en côtes.

LINN. *Cerambyx striatus*, FAUN. 668. — SCHÖNH. *Callidium striatum*, SYN. INS. t. 3. p. 455. 57. — ESCUSCH. *Asemum striatum*, Mém. de la Soc. des Nat. de Mosc. 1830.

Var. **A. A. Agreste; FAB.** Elytres brunes ou d'un brun rouge.

FABR. *Callidium agreste*, Sys. El. t. 2. p. 538. — SCHÖNH. SYN. INS. t. 3. p. 455. var. β.

Long. 13 à 20^{mm} (5 1/2 à 8^l). Larg. 4 1/2 à 6^{mm} (1 3/4 à 2 1/2^l).

Tête de la largeur du prothorax à sa partie antérieure et à sa base; d'un noir opaque; finement chagrinée; marquée d'une dépression sur le front et creusée au-dessus de celle-ci, entre les antennes, d'un sillon

généralement profond et à peine prolongé jusqu'au vertex. Yeux bruns, faiblement en croissant; situés transversalement derrière les antennes. Celles-ci, à peine plus longues que la moitié du corps; épaisses; décroissant de l'origine au sommet; noires et souvent brunes vers l'extrémité; garnies d'un duvet court, apparent surtout au sommet des articles; le deuxième de ces derniers aussi long que la moitié du suivant. Prothorax un peu échancré en avant, tronqué postérieurement presque en ligne droite; sans rebords ou très-faiblement bordé au sommet et surtout à la base; dilaté et arrondi sur les côtés; sub-convexe en-dessus; un peu inégal; marqué de plusieurs dépressions dont la plus apparente, placée sur le disque, est traversée longitudinalement par un sillon raccourci et peu profond; d'un noir opaque; presque glabre; finement granulé ou couvert de petits points très-rapprochés. Ecusson en demi-cercle, ponctué. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; à peine aussi larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; quatre fois aussi longues que lui; sans fossette humérale; parallèles; rétrécies extérieurement vers le sommet d'une manière curviligne; entières à l'angle sutural; presque convexe en-dessus; d'un noir opaque; presque glabres; ruguleusement ridées transversalement; chargées de six à sept côtes ou lignes longitudinales élevées, dont plusieurs souvent sont peu apparentes. Dessous du corps noir ou noir châtain, brillant et pubescent. Pieds noirs, courts. Cuisses comprimées, faiblement renflées en une massue oblongue.

Cette espèce paraît vers la fin de mai. On la trouve sur le tronc des pins, dans les bois de Charbonnières et autres des environs de Lyon. Sa larve vit dans l'intérieur des mêmes arbres.

Genre. *Criocephalus*, CRIOCÉPHALE; inéd.

Caractères. Antennes sétacées, surpassant à peine la moitié du corps en longueur. Lobes des mâchoires peu développés; l'interne plus court, presque rudimentaire. Palpes faiblement et graduellement renflés vers l'extrémité. Yeux presque ovales, peu échancrés. Prothorax suborbiculaire et peu convexe. Cuisses longues, comprimées, sans massue. Corps allongé. Oviducte de la femelle généralement un peu saillant.

Cette coupe générique a été indiquée, dans son catalogue, par M. le comte Dejean, sous cette dénomination que j'ai adoptée, à la terminaison près.

1. *C. Rusticus*; LINN. Dessus du corps déprimé, d'un brun fauve, presque indistinctement ponctué. Prothorax suborbiculaire, marqué de plusieurs fossettes; élytres chargées de deux ou trois lignes élevées.

LINN. *Cerambyx rusticus*, Sys. nat. 2. p. 634. 67. — SCHÖNH. *Callidium rusticum*, Syn. Ins. t. 3. p. 449. 30. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 70 pl. 8. ESCHSCH. *Asenum rusticum*.

Var. A. **C. Fesus**; DEJ. Inéd. SOLIER, In litteris. *Dessus du corps presque indistinctement granulé, souvent brun ou noir châtain. Antennes plus minces à la base. Prothorax un peu plus globuleux.*

Var. B. **C. Pachymerus**; NOB. *Cuisses très-fortes et presque en massue fusiforme.*

Long. 15 à 27^{mm} (6 à 11^l). Larg. 3 3/4 à 7 1/2^l (1 1/2 à 3^l).

Il varie beaucoup pour la couleur et passe par toutes les nuances, depuis le fauve brun clair, jusqu'au noir châtain. Tête aussi large que le prothorax à sa base; finement chagrinée ou couverte de petits points confluent; garnie d'un léger duvet; marquée transversalement sur le front, d'une ligne enfoncée, anguleusement arquée; creusée au-dessus de celle-ci, d'un sillon profond, arrêté au vertex. Yeux bruns, presque ovales, très-faiblement échancrés. Prothorax court, à peu près sans rebord et légèrement échancré à la partie antérieure, tronqué et étroitement rebordé à la base; dilaté, un peu enflé et arrondi sur les côtés; déprimé sur son disque; inégal; creusé dans son milieu d'un sillon raccourci, parfois peu apparent; marqué de chaque côté, ainsi qu'au bas et quelquefois même au sommet de ce sillon, d'une fossette plus ou moins profonde; de la même couleur que la tête; et, comme elle, finement chagriné et légèrement pubescent. Ecusson en demi-cercle. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; à peine souvent plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; quatre à cinq fois plus longues que lui; parallèles ou graduellement et faiblement rétrécies vers l'extrémité; arrondies à l'angle extérieur du sommet, entières à l'angle sutural; subdéprimées en-dessus; d'une couleur semblable à celle du prothorax ou quelquefois un peu plus pâles; chargées sur leur disque de deux lignes longitudinales élevées, et d'une troisième moins apparente, partant de l'angle huméral; presque glabres; couvertes à la base, dans les uns, de points très-petits et distancés; presque imperceptiblement granulées sur toute leur surface dans les autres. Dessous du corps rouge brun; très-finement ponctué; un peu brillant; garni d'un duvet gris blanchâtre, moins abondant sur le postpectus. Pieds peu allongés; pubescents; de la couleur du dessus du corps. Cuisses comprimées, presque linéaires.

Cet insecte se trouve dans les montagnes lyonnaises. La larve vit dans les souches de pins.

La variété B, généralement plus foncée en couleur, est propre à nos provinces méridionales. Elle m'a été envoyée par M. Solier, comme

étant le *Criocephalum ferum* du catalogue de M. le comte Dejean. Je l'ai reçue également de M. Perroud, de Bordeaux, et de M. Perris, de Mont-de-Marsan.

La var. C a été trouvée par M. Perroud, dans les environs de Bordeaux.

Genre. *Solenophorus*, SOLÉNOPHORE; Nob.

(σολήν, tuyau; φέρω, je porte.)

Caractères. Prothorax presque en ovale tronqué, peu dilaté latéralement, subconvexe en dessus. Lobes des mâchoires très-développés; l'interne un peu plus court. Dernier article des palpes en ovale tronqué. Yeux très-échancrés. Antennes aussi longues que le corps chez les femelles, plus longues dans les mâles. Cuisses comprimées, sublinéaires. Extrémité de l'abdomen saillant au delà des élytres, au moins chez les femelles. Oviducte de celles-ci le plus souvent saillant. Corps allongé.

M. le comte Dejean, dans son catalogue, place cette espèce parmi les Stromaties; mais je n'ai pu retrouver les plaques ovales et cotonneuses du prothorax, indiquées par M. Audinet Serville, comme un des principaux caractères génériques.

1. ♂. Strepens; FAB. *Pubescent, unicolore, entièrement d'un fauve jaune; pieds un peu plus pâles. Extrémité des mandibules et yeux noirs. Elytres chargées de deux ou trois lignes longitudinales peu saillantes, et de petits points élevés, plus apparents près de la suture.*

FAB. *Callidium strepens*, Sys. El. t. 2. p. 343. 59. — OLIV. *Callidium unicolor*, Ent. t. 4. 70. pl. 7. fig. 84. — VILLERS, *Cerambyx fulvus*, C. Linn. Ent. t. 1. p. 256. 99.

Long. 19 à 28^{mm} (7 1/2 à 11^l). Larg. 5 1/2 à 7 1/2^{mm} (2 1/4 à 3^l).

Tête plus étroite que la partie antérieure du prothorax; fauve jaune; garnie d'un duvet et hérissée de poils plus longs, moins nombreux, concolores; finement chagrinée; marquée sur le front d'une impression transversale; creusée entre les antennes d'un sillon peu profond, linéairement prolongé jusqu'à l'occiput. Mandibules aiguës, noires vers l'extrémité. Yeux noirs, très-échancrés, entourant la base des antennes. Celles-ci grêles; sétacées; aussi longues que le corps dans les femelles, plus longues chez les mâles; ciliées en dessous jusqu'au septième article. Prothorax arqué et un peu relevé en devant; tronqué et faiblement rebordé à la base; peu élargi dans son milieu; médiocrement convexe en dessus; finement chagriné; hérissé de poils longs et peu nombreux; garni d'un duvet plus

apparent que celui de la tête. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base ; quatre fois au moins aussi longues que lui ; marquées d'une fossette humérale peu profonde ; linéaires ; parallèles ; rétrécies d'une manière curviligne vers leur extrémité ; épineuses à l'angle sutural ; ordinairement débordées par l'extrémité de l'abdomen ; faiblement convexes en dessus ; garnies d'un duvet concolore, court, cotonneux ; hérissées de poils plus longs, mais peu nombreux ; presque indistinctement ponctuées ; chargées sur leur disque de deux lignes longitudinales peu saillantes, et parfois d'une troisième souvent effacée, partant de l'épaule ; couvertes de petits points élevés, plus apparents le long de la suture. Dessus du corps et pieds pubescents, d'une couleur fauve jaune un peu plus pâle. Cuisses comprimées, alongées, presque linéaires. Oviducte des femelles généralement saillant.

Cette espèce est exclusivement méridionale et peu commune. Je l'ai prise dans les environs de Nîmes ; M. Donzel me l'a rapportée de Montpellier. Pendant le jour, on la trouve quelquefois immobile au pied des haies ou sur les murs. Aux approches de la nuit, elle quitte cet état de repos : selon Fabricius, son vol est sonore.

Genre. *Hesperophanes*, HESPÉROPHANE ; inéd.

Caractères. Yeux très-échancrés. Prothorax globuleux. Dernier article des palpes en triangle renversé. Antennes sétacées, presque aussi longues que le corps dans les mâles ou plus longues que lui, plus courtes dans les femelles. Cuisses alongées, presque linéaires dans les uns ; renflées ou même médiocrement en massue dans les autres. Tarses quelquefois canaliculés en dessous. Corps alongé, convexe en dessus.

Les différences assez frappantes à la vue qui existent dans les cuisses et les tarses des diverses espèces renfermées dans ce genre, sont insuffisantes pour les faire séparer, car ces différences sont graduelles. Les cuisses, linéaires chez l'*Hesperophanes sericeus* ♀, sont plus épaisses dans les mâles ; chez le *nebulosus*, elles sont manifestement renflées ; chez le *pallidus*, elles se montrent en massue. Dans le *sericeus*, les tarses sont largement canaliculés longitudinalement en dessous ; dans le *nebulosus*, on trouve encore les traces de ce sillon, qui disparaît entièrement dans la dernière espèce.

Cette coupe générique a été indiquée par M. le comte Dejean sous ce nom que j'ai adopté.

1. *H. sericeus* : FAB. Dessus du corps uniformément couvert d'un

duvet gris cendré, parfois un peu plus clair sur le prothorax. Ecusson blanc. Prothorax globuleux. Elytres parsemées de petits points élevés, ferrugineux. Cuisses linéaires.

FABR. *Callidium sericeum*, Ent. Syst. t. 2. p. 322. 17. — BRULLÉ, Exp. de Morée. pl. 43. fig. 8. — OLIV. Ent. t. 4. 70. pl. 3. fig. 38.

Long. 22 à 30^{mm} (9 à 12^l). Larg. 7 1/2 à 8 1/2^{mm} (3 à 3 1/2^l).

Tout le dessus du corps rouge brun, souvent moins foncé ou d'un rouge blanchâtre; revêtu (moins l'écusson qui est blanc) d'un duvet court et serré, d'un gris de souris ou gris cendré, parfois un peu plus clair sur le prothorax. Tête ronde, plus large dans son diamètre le plus grand que le bord antérieur du prothorax; finement chagrinée, mais d'une manière peu distincte sous le duvet qui la couvre; marquée d'une impression transversale sur le front; creusée entre les antennes d'une ligne ou sillon peu profond, à peine prolongé jusqu'à la hauteur de la partie supérieure des yeux. Ceux-ci bruns, brillants, très-échancrés. Antennes plus longues que le corps dans les mâles, plus courtes que l'extrémité des élytres chez les femelles; revêtues d'un duvet gris cendré; ciliées en dessous de leurs premiers articles. Prothorax tronqué presque en ligne droite au sommet, bisinueusement à la base; très-étroitement bordé en devant, d'une manière plus marquée près des élytres; arrondi sur les côtés; globuleux; finement chagriné; non tuberculeux; couvert uniformément d'un duvet gris cendré. Ecusson en demi-cercle, vêtu d'un duvet blanc. Elytres une fois aussi larges que le prothorax à sa base; à peine plus larges et souvent à peine aussi larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; trois à quatre fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale profonde; presque parallèles; rétrécies vers l'extrémité d'une manière curviligne; entières à l'angle sutural; convexes en dessus; d'un rouge brun ou d'un rouge blanchâtre, mais uniformément vêtues d'un duvet court, serré, gris de souris; chagrinées à la base; parsemées de petits points élevés, ferrugineux. Dessous du corps de même couleur que le dessus pour le fond, couvert d'un duvet plus blanchâtre et plus long sur le postpectus ou partie inférieure du métathorax. Pieds allongés, couverts d'un duvet gris cendré. Cuisses linéaires; jambes d'une couleur un peu plus claire; tarses roux en dessous et canaliculés le long de leurs deux ou trois premiers articles.

Ce Longicorne est exclusivement méridional. On le trouve particulièrement dans les départements des Basses-Alpes et du Var. Sa larve, selon M. Vasco, vit dans le lentisque. Les individus qui se rencontrent en France, ont le fond du corps moins foncé en couleur que ceux qui

viennent du nord de l'Afrique. Les écrivains ont généralement erré dans la synonymie de cette espèce et des deux suivantes. Fabricius cite Rossi, trompé sans doute par la figure défectueuse représentée dans l'ouvrage de ce dernier; mais la description du *Callidium holoscericeum* du naturaliste italien, n'est pas applicable à l'espèce décrite par l'entomologiste danois. Les points élevés ou tubercules du prothorax, les cuisses épaisses, dont parle Rossi, sont des caractères propres à *Hesperophanes nebulosus* et non au *sericeus*.

2. H. Nebulosus; OLIV. *Dessus du corps irrégulièrement couvert d'un duvet gris cendré. Ecusson ordinairement blanchâtre. Prothorax globuleux, chargé de tubercules peu élevés. Cuisses épaisses.*

OLIV. *Callidium nebulosum*, Ent. 4. 70. p. 45. 61. pl. 1. fig. 6. — ROSSI, *Callidium holoscericeum*, Faun. Etr. t. 1. p. 153. 382. pl. 1. fig. 6. — VILLERS *Cerambyx cinereus* Car. Linn. Ent.

Var. A. *Corps d'un rouge brun; couvert en dessus d'un duvet d'un fauve grisâtre, revêtu en dessous d'un duvet cendré fauve.*

Long. 15 à 23^{mm} (6 à 9^l). Larg. 5 à 7 1/2^{mm} (2 à 3^l).

Tout le dessus du corps brun ou d'un brun rougeâtre, irrégulièrement couvert d'un duvet gris cendré. Tête un peu plus large dans son diamètre le plus grand que le bord antérieur du prothorax; finement, mais peu distinctement chagrinée sous le duvet gris qui la couvre; sans sillon apparent entre les antennes. Celles-ci, sétacées; à peine aussi longues que le corps dans les mâles, plus courtes chez les femelles; revêtues de poils gris; faiblement ciliées sous leurs premiers articles. Prothorax légèrement arqué et relevé à son bord antérieur; sinueusement ou bisinueusement tronqué à la base, et étroitement rebordé dans cette partie; arrondi sur les côtés; globuleux; chagriné; garni de poils gris, couchés, laissant apercevoir la couleur brune du fond; chargé de quelques tubercules peu élevés. Ecusson en demi-cercle, couvert d'un duvet ordinairement blanchâtre. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base, plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; quatre fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale profonde; parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet, entières à l'angle sutural; convexes en dessus; irrégulièrement couvertes d'un duvet formant des espèces de mouchetures séparées par des espaces nus. Dessous du corps et pieds d'un rouge brun, couverts d'un duvet cendré blanc; parsemés de très-petits espaces dénudés, analogues à des points. Oviducte des femelles souvent saillant. Cuisses épaisses; premier article des tarsi canaliculé en dessous.

Cette espèce, par je ne sais quelle erreur traditionnelle, m'a toujours été envoyée pour le *Callidium mixtum* de Fabricius. Elle est nocturne; la lumière des flambeaux l'attire quelquefois dans nos maisons, où parfois on la rencontre ensuite, embarrassée dans des toiles d'araignée. Olivier en avait déjà fait la remarque.

On la trouve quelquefois, pendant le jour, immobile contre les arbres. Elle habite les environs de Lyon, de Châlon-sur-Saône, et de Paris, mais elle est plus particulière aux départements méridionaux. Selon MM. Myard et Henri Coste, la larve vit dans le peuplier.

3. H. Pallidus; Oliv. *Prothorax globuleux, d'un rouge fauve ou ferrugineux, presque nu sur son disque, garni latéralement d'un duvet blond. Elytres pubescentes, d'un fauve jaune; ornées le long de la suture et transversalement dans le milieu, d'un duvet blanchâtre, suivi postérieurement d'une tache d'un rouge fauve. Cuisses en massue.*

Oliv. Ent. t. 4. 70. p. 42. 57. pl. 6. f. 64. Encycl. Meth. t. 5. p. 256. 29.

Long. 15 à 20^{mm} (6 à 8^l). Larg. 5 à 6 1/2^{mm} (2 à 2 1/2^l).

Tête plus large dans son diamètre le plus grand que le bord antérieur du prothorax; d'un rouge fauve; garnie d'un duvet blond; marquée sur le front d'une impression transversale, et entre les antennes d'un sillon peu profond. Yeux bruns, mais parfois, après la mort de l'insecte, presque de même couleur que la tête; très-échancrés. Antennes sétacées; plus longues que le corps; d'un blond fauve; pubescentes; faiblement ciliées en-dessous de leurs premiers articles. Prothorax un peu coupé en arc, cilié et très-étroitement rebordé au sommet; bisinueusement tronqué et plus sensiblement rebordé à la base; arrondi sur les côtés; globuleux; d'un rouge fauve; presque glabre sur son disque, et chargé sur la partie postérieure de celui-ci d'un tubercule peu élevé; garni latéralement d'un duvet blond, plus épais sur les bords du disque qu'il limite de chaque côté par une sorte de ligne semi-ovale. Ecusson en demi-cercle, couvert d'un duvet blanc grisâtre. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son milieu; quatre fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale profonde; subsinueusement parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet; entières à l'angle sutural; médiocrement convexes en dessus; ponctuées ou finement chagrinées, mais d'une manière plus sensible à la base; garnies de poils blonds, couchés, laissant apercevoir la couleur fauve jaunâtre du fond; revêtues, le long de la suture et dans les trois quarts de leur longueur, d'un duvet plus épais, blanchâtre, crucialement développé dans le milieu, de manière à former une bande, laquelle est suivie

postérieurement d'une tache d'un fauve rougeâtre. Dessous du corps et pieds d'un fauve jaune, garnis d'un duvet blond plus épais sur le postpectus et sur le ventre. Cuisses en massue; tarses non sillonnés longitudinalement en dessous.

Il se trouve dans les environs de Bordeaux, d'où je l'ai reçu de M. Perroud.

Obs. Cette espèce qui est le véritable *Callidium mixtum* de Fabricius, est généralement peu connue en France. L'auteur danois a induit en erreur les entomologistes, en donnant comme synonyme à son insecte, le *Callidium griseum* d'Olivier. Trompé sans doute par cette indication, M. le comte Dejean, dans son dernier catalogue, a regardé comme identiques, le *Callidium mixtum* de Fabricius et le *Callidium nebulosum* d'Olivier, qui sont deux espèces bien différentes.

IV. BRANCHES.

LES CLYTAIRES.

Caractères. Antennes moins longues que le corps; parfois sétacées, plus ordinairement filiformes, ou très-légèrement plus épaisses vers le sommet. Palpes à dernier article tronqué, plus ou moins renflé. Yeux généralement très-échancrés. Prothorax mutique; quelquefois en ovale transversal, mais généralement subglobuleux ou oblong. Élytres presque parallèles dans les uns, rétrécies postérieurement dans les autres; soit tronquées au sommet et quelquefois épineuses alors à l'angle extérieur; soit tronquées obliquement ou arrondies vers l'angle sutural. Pieds généralement grêles et allongés; à cuisses postérieures souvent dépassant l'extrémité du corps, et rarement en massue; premier article des tarses postérieurs habituellement aussi long que tous les suivants réunis. Corps de la plupart presque cylindrique.

Les Clytaires, que Fabricius, dans ses premiers ouvrages, avait compris dans le genre *Callidium*, se distinguent facilement de la seconde branche de cette famille, par leur corps convexe et leur prothorax rapproché de la forme globuleuse. Leurs élytres, soit tronquées au sommet, soit arrondies ou obliquement tronquées à l'angle sutural, empêchent de les confondre avec les Hespérophanaires. Enfin, leur prothorax mutique et leur corps convexe établissent entre eux et ceux qui vont suivre, des limites faciles à reconnaître.

Ces insectes sont généralement remarquables par l'élégance de leur parure. Les uns, sur leurs élytres de velours jaune, portent des

points ou des bandes d'ébène ; plusieurs, sur un fond obscur, montrent des espèces de signes hiéroglyphiques, des lignes courbes ou flexueuses, des chevrons ou des croissants d'argent ; les autres, sur leur corps de jais, semblent chamarrés de galons d'or, comme nos hommes de cour. Les goûts de ces gracieuses créatures sont en harmonie avec leur beauté. C'est aux fleurs que la plupart vont demander le peu de nourriture qui leur est nécessaire. Elles volent des ombelles du panais aux corymbes de la millefeuille, ou cherchent d'autres fois sur des plantes plus humbles les sucres mielleux dont elles sont avides. Leurs pieds longs et déliés, appropriés à leur genre de vie, sont des indices de leur légèreté : dans les journées chaudes surtout, leur agilité désole souvent la main qui cherche à les saisir.

		GENRES.		
Prothorax	}	en ovale transversal. Antennes sétacées, épaisses, subépineuses extérieurement au sommet de leurs articles.	<i>Platynotus.</i>	
		}	subglobuleux ou oblong; quelquefois presque en ovale transversal, mais alors antennes courtes et mutiques.	Cuisse postérieure faiblement et graduellement renflées. <i>Clytus.</i>
			Cuisse postérieure en massue.	<i>Anaclyptus.</i>

Genre. *Platynotus*, PLATYNOTE; Nob.

(πλατύς, large ; νότος, dos.)

Caractères. Antennes sétacées, épaisses, un peu moins longues que le corps ; épineuses extérieurement au sommet de leurs articles. Dernier article des palpes en triangle renversé. Prothorax en ovale transversal, aussi large ou plus large que les élytres. Celles-ci sensiblement rétrécies vers l'extrémité ; obliquement tronquées ou arrondies à l'angle sutural. Pieds robustes. Premier article des tarses postérieurs moins long ou à peine aussi long que les suivants réunis. Corps subconvexe.

1. P. Detritus; LINN. Dessus du corps revêtu d'un duvet soyeux. Prothorax brun, en ovale transversal, orné de deux bandes jaunes. Elytres à cinq bandes de même couleur ; les premières courtes ; les autres souvent dilatées et réunies à la suture, et formant postérieurement la couleur principale du fond. Pieds ferrugineux.

LINN. *Leptura detrita*, Sys. Nat. t. 2. p. 646. 20. — SCHÖNH, *Clytus detritus*, Syd. ins.

t. 3. p. 468. — *Parz. Faun. Germ.* fasc. 24. pl. 5. — De *Castel*, et *Göav*, *Genre Clytus*, pl. 8. fig. 49.

Long. 15 à 22^{mm} (6 à 7 1/2). Larg. 6 1/4^{mm} (2 1/2^l).

Tête petite, ronde; brune ou parfois ferrugineuse; transversalement proéminente entre les antennes; creusée entre celles-ci d'une ligne peu profonde, prolongée supérieurement; pointillée; ornée dans l'échancrure des yeux d'un duvet jaune et serré, et de deux bandes de même couleur, l'une au dessus de la bouche, l'autre sur le vertex: Yeux bruns. Antennes un peu moins longues que le corps; ferrugineuses; épaisses; sétacées; presque glabres, épineuses extérieurement, subciliées en dessous. Prothorax en ovale transversal; étroitement bordé et tronqué presque en ligne droite au sommet et à la base; fortement dilaté et subarrondi sur les côtés; convexe en dessus; revêtu d'un duvet serré, brun ou brun rougeâtre; orné de deux bandes d'un duvet jaune: l'une au bord antérieur; l'autre dans le milieu, ordinairement plus étroite, en arc renversé. Ecusson en demi cercle, vêtu d'un duvet brun. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; de largeur à peu près égale à ce dernier dans son diamètre le plus grand; trois fois aussi longues que lui; presque sans fossette humérale; graduellement rétrécies vers l'extrémité; obliquement tronquées à l'angle sutural; convexes en dessus; revêtues d'un duvet soyeux et serré; d'une couleur brune analogue au fond du prothorax, mais souvent plus claire ou même ferrugineuse, surtout postérieurement; ornées de cinq bandes d'un duvet jaune: la première près de la base; la seconde au tiers de la longueur, ordinairement un peu plus large; ne touchant l'une et l'autre, ni à la suture, ni au bord extérieur; la troisième, arquée, située un peu au delà du milieu, parfois d'une largeur presque uniforme, mais souvent graduellement élargie vers la suture, et présentant avec sa semblable la forme d'un triangle; les deux autres quelquefois unies à la suture avec la précédente; séparées entre elles par une ligne transversale raccourcie, d'un brun rougeâtre, drapant ainsi de leur couleur jaune la majeure partie de l'extrémité, ou la couvrant même quelquefois entièrement. Dessous du corps d'un brun plus ou moins clair, quelquefois même ferrugineux; finement pointillé; pubescent. Postpectus orné de deux lignes d'un duvet jaune, rectangulairement disposées; anneaux du ventre bordés de la même couleur. Pieds ferrugineux, pubescents. Cuisses antérieures en massue; les postérieures plus épaisses vers le sommet, ciliées en dessous.

Cette espèce se trouve dans la Bourgogne, et moins rarement à Paris et dans diverses autres parties du nord de la France: elle a

été capturée une seule fois dans nos montagnes lyonnaises par M. Foudras.

2. P. Arcuatus, LINN. Dessus du corps couvert d'un duvet velouté noir. Prothorax en ovale transversal, orné d'une bande jaune en devant, et d'une autre interrompue dans son milieu. Ecusson jaune. Elytres ayant chacune deux points vers la base, trois bandes arquées sur leur disque, et une ligne oblique à l'angle sutural, de même couleur.

LINN. *Leptura arcuata*, Faun. Suec. n° 696. — PANZ. *Callidium arcuatum*, fas. 4. pl. 14. — SCHÖNH. *Clytus arcuatus*, t. 3. p. 462. 12. — De CAST. et GORY. Gen. Cly. pl. 9. fig. 52.

Long. 11 $\frac{3}{4}$ à 19^{mm} (4 $\frac{1}{2}$ à 7 $\frac{1}{2}$ ^l). Larg. 3 $\frac{3}{4}$ à 5^{mm} (1 $\frac{1}{2}$ à 2^l).

Semblable pour la forme au précédent. Tête ronde, petite, transversalement proéminente entre les antennes; creusée sur cette élévation d'une ligne peu profonde, supérieurement prolongée; pointillée, mais d'une manière peu distincte, sous le duvet qui la couvre; noire; ornée d'une bande jaune au dessus de la bouche; d'une seconde entre les antennes, prolongée dans l'échancrure des yeux; et d'une troisième un peu ondulée sur le vertex. Palpes ferrugineux ou testacés. Antennes presque ferrugineuses et un peu moins longues que le corps dans les mâles; généralement plus claires ou testacées et dépassant à peine la moitié des élytres chez les femelles; épaisses; sétacées; épineuses extérieurement au sommet de leurs articles. Prothorax en ovale transversal; tronqué presque en ligne droite et très-étroitement rebordé au sommet et à la base; fortement élargi et arrondi sur les côtés; convexe en dessus; revêtu d'un duvet noir; orné en devant d'une bande d'un duvet jaune, et dans son milieu, d'une autre de même couleur, plus largement interrompue chez les mâles; marqué de chaque côté sous celle-ci, d'une dépression moins apparente dans l'autre sexe; garni à la base d'une étroite bordure jaune, le plus souvent nulle chez les mâles. Ecusson en demi cercle, couvert d'un duvet jaune. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; à peine aussi larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; graduellement rétrécies vers l'extrémité, un peu moins fortement que dans l'espèce précédente; arrondies à l'angle extérieur du sommet, et quelquefois assez faiblement à l'angle sutural; convexes en dessus; revêtues d'un duvet velouté noir; ornées sous l'épaule, le long du bord externe, d'une ligne d'un duvet jaune; d'une autre plus petite, punctiforme et oblique, située en dessus près du calus huméral; d'une petite tache ovale de même couleur, au dessous de l'écusson; de trois bandes jaunes: la première, arquée, terminée par un renfle-

ment punctiforme du côté de la suture qu'elle n'atteint pas; la seconde, arquée, mais uniforme; la troisième, réunie comme la précédente à la suture, mais seulement d'une manière curviligne, et, comme les deux autres, ne touchant pas au côté extérieur; angle sutural bordé de jaune. Dessous du corps noir; orné d'un point à la base des pieds antérieurs, de deux lignes rectangulairement disposées sur le postpectus, et d'une bordure à chacun des segments abdominaux, formés d'un duvet jaune. Pieds médiocrement allongés; presque ferrugineux dans les mâles, testacés chez les femelles. Cuisses en massue, les antérieures et souvent toutes, rembrunies dans le milieu.

On le trouve principalement dans les chantiers. Il est commun dans toute la France.

Genre. *Clytus*, CLYTE, Fab.

(κλυτός, qui produit un cri.)

Caractères. Antennes plus courtes que le corps, sétacées, filiformes ou même très-légèrement plus épaisses vers l'extrémité. Dernier article des palpes plus ou moins renflé. Yeux très-échancrés. Prothorax généralement subglobuleux ou oblong. Elytres sans bosse à la base; soit tronquées au sommet, soit arrondies ou tronquées obliquement à l'angle sutural. Cuisses postérieures faiblement et graduellement renflées. Premier article des tarsi plus long que tous les suivants réunis.

+ Antennes subépineuses ou terminées extérieurement en pointe au sommet de leurs articles.

1. C. Floralis; PALLAS. Corps allongé, presque cylindrique, revêtu en dessus d'un duvet noir velouté. Prothorax subglobuleux, largement bordé d'un duvet jaune verdâtre. Elytres ornées de cinq bandes de même couleur, presque également espacées; la seconde et la troisième flexueuses en sens contraire.

PALLAS. *Cerambyx floralis*. Iter. t. 2. p. 724. 63. — SCHRANK, *Leptura arcuata*, Enum. p. 164. 308. — SCHÖNH. *Clytus floralis*, Syn. Ins. t. 3. p. 460. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 70. pl. 16.

Var. A. Bandes du prothorax et des élytres blanches.

Long. 8 1/4 à 15^{mm} (3 1/2 à 6^l). Larg. 3 3/4 à 5^{mm} (1 1/4 à 2^l).

Tête petite, noire; finement ponctuée; garnie d'un duvet jaunâtre peu épais; hérissée de poils plus longs, grisâtres; transversalement proéminente entre les antennes; longitudinalement creusée entre

celles-ci, d'une ligne peu profonde, prolongée jusqu'au vertex. Antennes subfiliformes; presque glabres; subciliées vers la base; ferrugineuses; à premier article noir. Prothorax subglobuleux; étroitement rebordé, et coupé presque en ligne droite au sommet et à la base; arrondi ou légèrement comprimé sur les côtés; convexe en dessus; revêtu d'un duvet jaune verdâtre, avec une bande noire, transversale, plus large dans son milieu. Ecusson couvert d'un duvet jaune. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; de la largeur de ce dernier dans son diamètre transversal; trois fois aussi longues que lui; presque sans fossette humérale; graduellement et faiblement rétrécies vers l'extrémité; arrondies ou obliquement tronquées à l'angle extérieur du sommet, ainsi qu'à l'angle sutural; convexes en dessus; revêtues d'un duvet velouté noir; ornées de cinq bandes d'un duvet jaune verdâtre, et séparées par des distances à peu près égales: la première presque ronde, liée à l'écusson et séparée par le calus huméral, d'une ligne courte, longitudinalement située en dessous, le long du bord extérieur; la seconde flexueusement relevée vers la suture où elle forme avec sa pareille l'image d'une accolade; la troisième flexueuse en sens contraire; la quatrième un peu oblique ou relevée à ses deux extrémités, et un peu plus séparées que les précédentes de la suture et du bord extérieur; la dernière, terminale. Dessous du corps noir, garni d'un duvet gris jaunâtre plus épais, et d'un jaune verdâtre sur le ventre. Extrémité de celui-ci ferrugineuse. Pieds grêles, pubescents, ferrugineux. Cuisses souvent obscures ou même noires; les postérieures comprimées, graduellement plus larges jusqu'au-delà du milieu. Premier article des tarses aussi long que tous les autres réunis.

On le trouve pendant l'été dans les environs de Lyon, particulièrement au *Grand-camp*, toujours sur les fleurs de *l'euphorbia Gerardiana*. Sa larve vivrait-elle dans cette plante?

++ Antennes mutiques au sommet de leurs articles.

X Prothorax court. Antennes courtes, généralement renflées vers le sommet.

2. C. Tropicus; PANZ. Corps allongé, subconvexe, garni d'un duvet velouté. Prothorax subglobuleux, noir, avec une ligne interrompue le long du bord antérieur, et deux points à la base, d'un duvet jaune. Elytres ornées vers l'épaule d'une ligne courte ou espèce de point oblique, et de trois bandes, également d'un duvet jaune: la première, arquée du côté de la base, et remontant presque jusqu'à l'écusson; les deux postérieures arquées chacune en sens opposé, et parfois réunies en ovale.

PANZ. Ent. Ger. p. 265. 28. — id. Faun. Germ. fasc. 115. pl. 5. — SCHAEFF. Icon. pl. 38. fig. 7. — De CAVR. et GOYV. *Clytus mucronatus*, pl. 10. fig. 61.

Long. $11 \frac{3}{4}$ à $16 \frac{1}{2}^{\text{mm}}$ ($4 \frac{1}{2}$ à $6 \frac{1}{2}$). Larg. $3 \frac{1}{2}$ à 4 ($1 \frac{1}{4}$ à $1 \frac{1}{2}$).

Tête noire, finement chagrinée; garnie d'un duvet jaune dans l'échancrure des yeux; ornée de chaque côté du front d'une ligne de même nature; assez profondément creusée entre les antennes. Celles-ci un peu plus longues que la moitié du corps; subfiliformes ou légèrement renflées vers l'extrémité; d'un jaune rouge; presque glabres; subciliées vers la base. Prothorax étroitement rebordé au sommet et à la base; un peu arqué à son bord antérieur, tronqué presque en ligne droite, et rétréci postérieurement; médiocrement arrondi sur les côtés; convexe en dessus; noir; chagriné; couvert d'un duvet très-court; orné à la base de deux points, et le long du bord antérieur, d'une ligne interrompue dans son milieu, formés d'un duvet jaune. Ecusson revêtu postérieurement d'un duvet de même couleur. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; à peine plus larges que cedernier dans son milieu; trois fois au moins aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale assez profonde; presque parallèles; arrondies aux angles extérieur et sutural; subconvexes en dessus; revêtues d'un duvet velouté noir, quelquefois brun, surtout vers l'extrémité; ordinairement testacées sous l'écusson, et parfois sur toute la largeur de la base; ornées auprès de l'épaule d'une ligne courte ou sorte de point oblique, d'un duvet jaune; parées de trois bandes arquées de même nature: la première, naissant près du bord externe, se recourbant postérieurement vers le milieu des élytres, dont elle occupe presque toute la largeur, et remontant en s'amincissant, presque jusqu'à l'écusson, en entourant ainsi à moitié la petite ligne humérale; la seconde, située aux deux tiers, naissant de la suture et se recourbant vers le bord extérieur en se rapprochant de l'extrémité; la dernière, servant presque de bordure au sommet, longeant la suture, parfois unie à la précédente par ses extrémités. Dessous du corps noir ou brun, luisant; faiblement pubescent; assez fortement ponctué; orné de trois points sur le médipectus, et de deux lignes rectangulairement disposées sur le postpectus, formés d'un duvet jaune. Segments du ventre parés chacun d'une bordure étroite de même nature, souvent interrompue dans son milieu. Pieds grêles, pubescents, d'un jaune rouge parfois un peu obscur. Cuisses comprimées, ordinairement noirâtres dans leur milieu; les antérieures en massue, les postérieures progressivement plus larges jusqu'au-delà du milieu. Premier article des tarses aussi long au moins que tous les suivants pris ensemble.

Il se trouve dans les environs de Paris, et dans diverses autres parties du nord de la France.

Obs. MM. de Castelnau et Gory ont été induits en erreur par la collection de Bosc, en donnant à cet insecte le nom de *C. mucronatus* Fab. Ce dernier a les deux bandes postérieures des élytres recourbées en arrière, et manque de la ligne ou point huméral qu'on remarque dans le *C. tropicus*.

3. C. Arvicola; OLIV. Corps allongé, presque cylindrique, garni d'un duvet velouté. Prothorax subglobuleux, noir; avec une ligne interrompue près du bord antérieur, et deux espèces de points à la base, formés d'un duvet jaune. Elytres ornées vers l'épaule d'une ligne courte ou sorte de point transversal, et de trois bandes également d'un duvet jaune: la première arquée du côté de la base et remontant presque jusqu'à l'écusson; la seconde transversale, et la dernière apicale.

OLIV. Ent. t. 4. n° 70. pl. 8. fig. 93. — PANZ. FAUW. Germ. fas. 113. fig. 5. — DE CAST. et GORY. Gen. C. pl. 11. fig. 63.

Long. $7\frac{1}{2}$ à 14^{mm} (3 à $5\frac{1}{2}^{\text{l}}$). Larg. $3\frac{3}{4}$ à $4\frac{1}{2}^{\text{mm}}$ ($1\frac{1}{2}$ à $1\frac{3}{4}^{\text{l}}$).

Il a beaucoup d'analogie avec le précédent, mais il est généralement plus court et un peu plus large proportionnellement. Tête noire, finement chagrinée; garnie d'un duvet jaune dans l'échancrure des yeux; ornée de chaque côté du front d'une ligne de même nature; chargée entre celles-ci d'une figure en fer de lance et un peu en relief, prolongée en pointe jusqu'au vertex. Antennes à peine aussi longues que la moitié du corps; subfiliformes ou légèrement renflées vers l'extrémité; d'un jaune rouge; presque glabres. Prothorax étroitement rebordé et tronqué presque en droite ligne au sommet et à la base; médiocrement arrondi sur les côtés; plus étroit postérieurement; convexe en dessus; noir; fortement chagriné; couvert d'un duvet très-court; orné à la base de deux petites taches triangulaires, punctiformes, et le long du bord antérieur, d'une ligne interrompue dans son milieu, formées d'un duvet jaune. Ecusson revêtu postérieurement d'un duvet de même couleur. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; de largeur à peu près égale à ce dernier dans son milieu; deux fois et demie aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale ordinairement peu profonde; presque parallèles; obliquement coupées à l'angle extérieur ainsi qu'à l'angle sutural; convexes en dessus; revêtues d'un duvet noir ou d'un noir brun, velouté; ordinairement testacées à la base, mais sur une étendue généralement moins grande et d'une couleur moins claire que dans l'espèce précédente; ornées auprès de l'épaule d'une ligne

courte, transversale, d'un duvet jaune; parées de trois bandes de même nature: la première naissant près du bord externe, se recourbant postérieurement vers le milieu des élytres dont elle occupe presque toute la largeur, et remontant en s'amincissant presque jusqu'à l'écusson, entourant ainsi à moitié la petite ligne transversale; la seconde située aux deux tiers, transversale, rétrécie et faiblement arquée postérieurement vers le bord extérieur; la dernière bordant l'angle sutural. Dessous du corps noirâtre, ou parfois d'un brun rougeâtre; ponctué; faiblement pubescent; orné d'un point à la base extérieure des quatre pieds antérieurs, et de deux lignes d'un duvet jaune, rectangulairement disposées sur le postpectus; médiasternum et bords des anneaux du ventre, parés d'un duvet de même couleur. Pieds grêles, d'un jaune rouge. Cuisses comprimées, ordinairement obscures; les antérieures en massue, les postérieures progressivement plus larges jusqu'au delà du milieu. Premier article des tarses plus long que tous les suivants réunis.

La larve vit dans le tremble, le charme, le tilleul, etc. L'insecte parfait se tient sur les mêmes arbres et parfois sur les fleurs. Il est médiocrement commun dans les environs de Lyon.

4. **C. liciatus**; LINN. *Front chargé de deux lignes élevées. Prothorax élargi, presque globuleux, obscur, orné de quatre lignes d'un duvet jaunâtre. Elytres obscures, parsemées de petits atomes, de plusieurs taches, et marquées postérieurement d'une bande très-arquée, formés de poils d'un jaune plus pâle.*

LINN. *Cerambyx liciatus*. Syst. Nat. t. 2. p. 636. 78. — SCHÖNH. *Clytus liciatus*, Syn. Ins. t. 3. p. 461. 10. — FAB. *Callidium hafniense*, Sys. El. t. 2. p. 543. 55. — PANZ. *Clytus hafniensis*, fas. 70. pl. 12. — De CASTEL. et GOR. G. Clyt. pl. 8. fig. 45.

Var. **A. C. Atomarius**; FAB. *Lignes du prothorax interrompues et formant des points d'un gris blanchâtre; taches des élytres plus petites, et bande plus étroite.*

FAB. Sys. El. t. 2. p. 546. 6. — ROSSI, *Callidium omega*, Faun. Et. p. 154. 383. — SCHRANCK. *Leptura* O O. Enum. ins. p. 162. 305.

Var. **B. Elytres d'un brun jaunâtre. Poils rougeâtres.**

Long. 10 à 20^{mm} (4 à 8^l). Larg. 4 1/2 à 6 1/4^{mm} (1 3/4 à 2 1/2^l).

Tête ronde, petite; noirâtre; ponctuée; garnie à sa partie antérieure d'un duvet blanc jaunâtre; chargée entre les antennes de deux lignes élevées, lisses, parallèles; ornée sur le vertex de deux lignes formées de poils jaunâtres qui souvent manquent, chez les femelles principalement. Yeux bruns, garnis de poils jaunâtres dans leur profonde échan-

crure. Antennes à peine plus longues que la moitié du corps ; subfiliformes ; brunes, parfois ferrugineuses vers l'extrémité ; couvertes d'un duvet cendré. Prothorax plus large que long ; tronqué et rebordé étroitement au sommet et à la base ; élargi et arrondi sur les côtés ; convexe en dessus ; ponctué d'une manière fortement chagrinée ; noirâtre ; orné de quatre lignes longitudinales, formées d'un duvet raide, jaunâtre, et dont les deux intermédiaires ne se prolongent pas jusqu'à la base. Ecusson en demi-cercle, noirâtre. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base ; à peine aussi larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand ; presque trois fois aussi longues que lui ; à fossette humérale à peu près nulle ; graduellement et médiocrement rétrécies vers l'extrémité ; arrondies à l'angle extérieur du sommet ; arrondies ou tronquées obliquement à l'angle sutural ; ordinairement un peu débordées par l'abdomen ; convexes en dessus ; parsemées de petits atomes de poils raides, d'un blanc jaunâtre ; marquées dans leur première moitié de quelques petites taches ou sortes de points de même nature, dont deux rapprochés du bord extérieur ; et, dans leur milieu, d'une autre tache analogue, de laquelle part une ligne étroite et souvent effacée qui remonte vers l'écusson en longeant obliquement la suture ; ornées vers les deux tiers de leur longueur d'une bande très-arquée, terminée extérieurement par un renflement punctiforme. Dessous du corps noirâtre, quelquefois d'un brun rougeâtre ; luisant ; parsemé, surtout aux bords des segments abdominaux, de poils d'un gris blanchâtre. Pieds bruns, grêles ; garnis de poils cendrés ; cuisses postérieures très-minces à la base ; progressivement renflées vers l'extrémité ; moins longues ordinairement que le sommet de l'abdomen. Premier article des tarse plus long que les suivants pris ensemble.

Obs. Les poils gris blanchâtres du dessus du corps s'enlèvent facilement, et rendent souvent méconnaissables certains individus.

Il est commun dans les environs de Lyon. La larve vit principalement dans le peuplier.

5. C. Antilope ; ILLIG. *Corps convexe. Prothorax globuleux, noir, ayant à la base deux points, et au sommet une ligne interrompue, d'un duvet jaune. Elytres revêtues d'un duvet noir velouté, ornées d'un point huméral et de trois bandes étroites d'un duvet jaune : la première très-courbe et remontant vers l'écusson ; la seconde, obliquement transversale ; la troisième, terminale.*

ILLIGER. Mag. t. 4 p. 119. 9. — PANZ. Faun. Germ. fas. 112. pl. 3. — GYLLEN. Faun. Sa. t. 4. p. 98. 5.

Long. 8 1/2 à 14^{mm} (3 1/2 à 5 1/2^l). Larg. 2 1/2 à 3 3/4 (1 à 1 1/2^l).

Tête noire ; rugueusement ponctuée ; garnie d'un duvet blanc jaunâtre, plus épais derrière les yeux et dans leur échancrure ; chargée entre les antennes d'une sorte de fer de lance en relief, prolongé jusqu'au vertex, mais souvent peu apparent. Antennes à peine aussi longues que le corps ; subfiliformes ou légèrement renflées vers l'extrémité ; presque glabres ; ferrugineuses, d'une couleur plus ou moins obscure Prothorax étroitement rebordé et tronqué presque en ligne droite au sommet et à la base, quelquefois un peu arqué en avant ; arrondi sur les côtés, mais élargi en deçà du milieu, surtout chez les femelles ; convexe en dessus ; noir ; ponctué d'une manière fortement chagrinée ; garni d'un duvet très-court ; orné à la base de deux points, et au sommet, d'une bande d'un duvet jaune , largement interrompue dans son milieu. Écusson en demi-cercle, velouté de jaune postérieurement. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base ; à peine souvent aussi larges que ce dernier dans son milieu ; deux fois et demie aussi longues que lui ; marquées d'une fossette humérale peu profonde ; graduellement et sensiblement rétrécies vers l'extrémité ; presque entières à l'angle extérieur, obliquement tronquées vers l'angle sutural ; convexes en-dessus ; revêtues d'un duvet noir velouté ; ornées vers l'épaule d'une sorte de point ou ligne très-courte transversale ou souvent oblique ; parées de trois bandes ét. oites de même nature : la première, naissant près du bord externe, vers les deux cinquièmes de la longueur, se dirigeant en se recourbant jusque vers l'écusson (souvent elle atteint celui-ci ; quelquefois elle se prolonge même jusqu'à la base ; d'autrefois elle s'arrête au-dessous de l'écusson qui se montre alors fréquemment accompagné de chaque côté d'un point jaune) ; la seconde, située aux deux tiers, obliquement réunie vers la suture à sa pareille, avec laquelle elle forme l'image d'un accent circonflexe ; la troisième servant de bordure à la troncature suturale. Dessous du corps noir ; ponctué ; faiblement pubescent ; avec un point à la base externe des quatre pieds antérieurs, la pointe du médisternum, deux lignes ou taches rectangulairement disposées sur le postpectus, et le bord ou une partie du bord des anneaux du ventre, d'un duvet jaune. Pieds grêles ; pubescents ; ferrugineux. Cuisses noirâtres ; les antérieures en massue, les postérieures graduellement plus larges jusqu'au delà du milieu. Premier article des tarses postérieurs plus long que tous les suivants réunis.

Cette espèce est rare. Je l'ai reçue de M. Perroud, qui l'avait capturée dans les environs de Bordeaux ; on la trouve dans ceux de Paris ; elle a été prise une seule fois par M. Foudras dans les environs de Lyon.

6. C. Arietis; LINN. Corps subcylindrique, revêtu en dessus d'un duvet noir velouté. Prothorax subglobuleux; bordé antérieurement d'une bande d'un duvet jaune, et à la base, d'une semblable, souvent interrompue. Élytres ornées vers l'épaule d'une ligne transversale raccourcie, et de trois bandes également d'un duvet jaune : la première recourbée; la seconde transversale; la troisième terminale. Cuisses postérieures le plus souvent ferrugineuses.

LINN. *Leptura arietis*, Syst. Nat. 2. 640. 23. — OLIV. *Callidium arietis*, Ent t. 4. n° 70. pl. 2. fig. 20. — PANZ. Fauv. Germ. fasc. 4. pl. 15. — SCHÖNH. *Clytus arietis*, Syn. Ins. t. 3. p. 464. 13. (jusqu'à la var. *Gazella*.)

Var. A. Bandes du prothorax et des élytres d'un blanc jaunâtre, ainsi que l'écusson.

Var. B. C. *Bourdilloni*; DUPONT, in litteris. Espace compris entre les 2^e et 3^e bandes, entièrement jaune; moins une tache sur la suture en forme de cœur renversé, et de chaque côté, une autre plus petite, triangulaire, attenant au bord extérieur, noires.

Long. 10 à 14^{mm} (4 à 5 1/2^l). Larg. 2 1/2 à 4 1/2^{mm} (1 à 1 3/4^l).

Tête noire; finement chagrinée; parée de chaque côté du front d'une ligne de duvet jaune; hérissée de poils cendrés, peu nombreux; sans sillon apparent sur le front. Palpes ferrugineux. Antennes à peine plus longues que la moitié du corps; subfiliformes ou légèrement plus épaisses vers l'extrémité; faiblement pubescentes; ferrugineuses du deuxième au cinq ou sixième article, noires ou brunes sur les autres. Prothorax tronqué presque en ligne droite en devant et en arrière; étroitement bordé au sommet; à bord plus sensiblement relevé à la base; médiocrement arrondi sur les côtés; convexe en dessus; finement chagriné; revêtu d'un duvet noir velouté; orné en devant d'une bordure d'un duvet jaune, et, à la base, d'une semblable, mais souvent interrompue dans son milieu. Écusson entièrement jaune, velouté. Élytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; presque parallèles; presque obliquement tronquées à l'angle extérieur, d'une manière plus sensible à l'angle sutural; faiblement convexes en dessus; finement chagrinées, et d'une manière plus apparente à la base; revêtues d'un duvet velouté noir; hérissées à la base et sur les côtés de poils cendrés peu nombreux; ornées un peu plus bas que l'épaule d'une ligne transversale, raccourcie des deux côtés, formée d'un duvet jaune; parées de trois bandes de même nature : la première, naissant presque du milieu du bord extérieur, et se recourbant du côté de la base, vers

la suture, où elle se réunit à sa semblable au tiers de la longueur ; la seconde, située presque aux trois quarts, attenante à la suture, presque transversale, un peu recourbée et plus étroite vers le bord extérieur auquel elle ne se lie pas ; la troisième, servant de bordure à la troncature suturale. Dessous du corps noir, plus brillant ; fortement ponctué ; hérissé de poils cendrés peu nombreux ; avec un point à la base extérieure des quatre pieds de devant, deux lignes rectangulairement disposées sur le postpectus, et quatre bandes sur le bord des anneaux du ventre, d'un duvet jaune. Pieds pubescents ; ferrugineux ou presque testacés ; grêles ; les postérieurs plus longs que le corps. Cuisses, antérieures au moins, noires ou obscures ordinairement ; les postérieures plus longues que l'extrémité de l'abdomen. Premier article des tarsi postérieurs plus long que les suivants réunis.

Très-commun dans toute la France, pendant l'été. On le trouve principalement dans les chantiers. La var. A. se rencontre plus particulièrement dans les Alpes. La var. B. a le facies d'un insecte exotique. Elle m'a été communiquée par M. Dupont, de Paris, et a été trouvée à Versailles par un de ses élèves, M. Bourdillon.

7. C. Gazella; FAB. *Corps subcylindrique ; revêtu en dessus d'un duvet noir velouté. Prothorax subglobuleux ; bordé antérieurement d'une bande d'un duvet jaune, et, à la base, d'une semblable souvent interrompue ou réduite à deux espèces de points. Elytres ornées vers l'épaule d'une ligne courte, punctiforme, oblique, et de trois bandes également d'un duvet jaune : la première recourbée ; la seconde transversale ; la troisième terminale. Cuisses postérieures noires.*

FAB. Syst. El. t. 2. p. 348. 10. — SCHEF. Icon. pl. 107 fig. 3. -

Var. A. *Bandes du prothorax et des élytres d'un blanc jaunâtre, ainsi que l'écusson.*

Var. B. C. *Temosiensis;* KOLL. *Corps hérissé de poils. Cuisses obscures seulement vers le sommet.*

GERM. Ins. Spec. nov. p. 519. 694. — id. *Rhamni*, Reise n. Dalm. p. 323 pl. 9. fig. 3.

Long. $7 \frac{1}{2}$ à 10^{mm} (3 à 4^l). Larg. 2 à $3 \frac{1}{4}^{\text{mm}}$ ($\frac{3}{4}$ à $1 \frac{1}{4}^{\text{l}}$).

Il est presque entièrement semblable au précédent, dont plusieurs auteurs le croient seulement une variété ; mais il constitue une véritable espèce. Il est toujours plus petit ; les plus grands individus égalent à peine ceux de la moindre taille du *Clytus arietis*. Antennes entièrement ferrugineuses, rarement mélangées d'obscur. Ligne humérale des élytres généralement oblique. Bandes ordinairement d'une teinte plus blanche. Cuisses postérieures noires ou obscures.

On le trouve principalement sur les fleurs. Il est moins commun que le précédent.

Le *Clyt. temesiensis* de Kollar auquel on peut rapporter le *C. Rhamni* de Germar, ne diffère du *C. gazella*, que par une villosité plus apparente, et par les cuisses antérieures ferrugineuses ou presque testacées, unicolores ou tout au plus obscures seulement vers l'extrémité, ainsi que les postérieures. De tous les exemplaires que j'ai vus, aucun n'avait été pris en France.

× × Prothorax oblong. Antennes filiformes ou sétacées, plus longues que la moitié du corps.

8. C. Massiliensis; LINN. Corps convexe, presque cylindrique. Prothorax noir, oblong, orné à sa base d'une bande très-étroite et souvent interrompue, formée d'un duvet blanc. Elytres revêtues d'un duvet noir velouté; parées de trois bandes d'un duvet blanc: la première partant de l'écusson, extérieurement recourbée et interrompue; la seconde sinueusement transversale; la dernière apicale.

LINN. *Leptura massiliensis*, Syst. nat. 2 p. 640. 19. — PANZ. *Callidium massiliense* Faun. Germ. fasc. 82. pl. 8. — SCHÖNH. *Clytus massiliensis*, Syn. Ins. t. 3. p. 466. 22. — DE CAST. et GORY. G. C. pl. 17. fig. 110.

Long. 6 1/4 à 7 1/2^{mm} (2 1/2 à 3'). Larg. 2 à 2 1/2^{mm} (3/4 à 1').

Tête noire; très-finement chagrinée; garnie à sa partie antérieure d'un duvet cendré blanchâtre; transversalement sillonnée au bas du front; transversalement proéminente entre les antennes; longitudinalement creusée entre celles-ci d'une ligne rarement prolongée jusqu'au vertex. Antennes un peu moins longues que le corps dans les mâles, dépassant à peine la moitié du corps dans les femelles; grêles; filiformes; noires; souvent brunes ou rougeâtres vers l'extrémité; garnies d'un duvet cendré blanchâtre; faiblement ciliées en dessous de leurs premiers articles. Prothorax étroitement rebordé en devant et en arrière; coupé un peu en arc en devant, tronqué à la base; oblong; arrondi sur les côtés; convexe en dessus; chagriné; garni d'un léger duvet; hérissé de poils longs et peu nombreux; orné à la base d'une bordure étroite formée d'un duvet blanc, et souvent interrompue dans son milieu. Ecusson en demi-cercle, couvert d'un duvet de même couleur. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; à peine plus larges que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand; deux fois et demie aussi longues que lui; presque parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur; rétrécies ensuite vers l'extrémité; épineuses à l'angle extérieur du sommet; obliquement tronquées de ce point à l'angle huméral; convexes en dessus; revêtues

d'un duvet brun ou brun noirâtre velouté; ornées de trois bandes d'un duvet blanc : la première partant de l'écusson, d'abord obliquement arquée, clavée, ou souvent séparée par un court intervalle d'une sorte de point qui semble la terminer, mais reparaisant un peu plus loin, en se recourbant vers le bord extérieur; la seconde située un peu au-delà du milieu, flexueusement et un peu obliquement transversale, se liant à la suture à sa pareille, avec laquelle elle figure une accolade dont le point de jonction regarde la base; la troisième, bordant assez largement la troncature oblique du sommet à l'angle sutural. Dessous du corps noir, garni d'un duvet cendré blanchâtre, brillant; avec une tache oblique vers la base des pieds intermédiaires, une ligne longitudinale sur les côtés du postpectus, et une bande interrompue sur le bord des anneaux du ventre (surtout les premiers), toutes formées d'un duvet blanc. Pieds grêles, noirs, pubescents. Cuisses antérieures faiblement en massue; postérieures graduellement renflées, plus longues que l'extrémité du corps. Premier article des tarses plus long que tous les suivants réunis.

Il n'est pas très-rare dans les environs de Lyon; on le trouve pendant l'été, principalement sur les fleurs en ombelle.

9. **C. Dupont**; DEJ. inéd. *Corps convexe en dessus, revêtu d'un duvet velouté, brun ou brun rougeâtre. Prothorax presque piriforme, plus renflé postérieurement. Elytres arrondies à l'angle extérieur du sommet; ornées à la base de deux lignes longitudinales, dont l'intérieure plus longue, arquée vers le bord externe; et postérieurement de deux bandes, l'une transversale, l'autre apicale, toutes formées d'un duvet gris cendré. Antennes rougeâtres.*

DE CAST. et GORY. *Clytus cinereus*, Genre Clyt. p. 58. pl. 13. fig. 79.

Long. 11 $\frac{1}{4}$ ^{mm} ($4 \frac{1}{2}$ ^l). Larg. 3 $\frac{3}{4}$ ^{mm} ($1 \frac{1}{2}$ ^l).

Tête noire; très-finement chagrinée; revêtue sur le front d'un duvet cendré blanchâtre; creusée entre les antennes d'une ligne prolongée jusqu'au vertex. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes filiformes; égalant la moitié du corps en longueur; faiblement pubescentes; obscurément rougeâtres, plus claires vers l'extrémité. Prothorax coupé en arc en devant et tronqué postérieurement; étroitement rebordé au sommet et à la base; presque en forme de poire; postérieurement renflé et arrondi sur les côtés; médiocrement convexe en dessus; d'un brun noirâtre; chargé de petits points élevés plus apparents sur la partie médiane où ils forment une sorte d'arête rugueuse; garni latéralement d'un duvet grisâtre faiblement apparent. Ecusson en demi-cercle, cilié de poils cendrés. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; moins larges que ce dernier dans son diamètre

le plus grand ; deux fois aussi longues que lui ; marquées d'une fossette humérale d'un brun rougeâtre ; presque parallèles, un peu rétrécies vers l'extrémité ; arrondies à l'angle extérieur du sommet ; obliquement tronquées de ce point à l'angle sutural ; convexes en dessus ; ornées de deux lignes longitudinales partant de la base et formées d'un duvet gris blanchâtre : la première, courte et située sur la fossette humérale ; la seconde, partant de l'écusson, longeant un instant la suture et se recourbant vers le bord externe en enfermant la précédente ; parées de deux bandes également d'un duvet cendré : l'une aux deux tiers de la longueur, triangulaire ou graduellement élargie vers la suture ; l'autre couvrant l'extrémité. Dessous du corps d'un brun rougeâtre ; ponctué ; garni de poils d'un gris blanchâtre, plus épais et formant une tache sur les côtés des médi et postpectus, et une bordure interrompue (visible à certain jour) à chacun des anneaux du ventre. Pieds d'un brun plus rougeâtre, pubescents. Cuisses antérieures un peu en massue ; postérieures, graduellement renflées et plus longues que les élytres. Tarses rougeâtres, à premier article plus long que tous les suivants réunis.

Cette espèce très-rare a été trouvée pour la première fois dans les bois des environs de la capitale, par M. Dupont, de Paris ; j'ai cru par cette raison lui laisser le nom donné par M. le comte Dejean.

10. C. Plebejus; Oliv. *Corps subconvexe en dessus ; revêtu d'un duvet brun noirâtre. Prothorax oblong, renflé dans son milieu ou un peu en deçà. Elytres épineuses à l'angle extérieur du sommet ; ornées à la base, de deux lignes longitudinales, dont l'intérieure plus longue, arquée ; d'un point subhuméral ; et postérieurement de deux bandes transversales, d'un duvet cendré. Antennes brunes, couvertes d'un duvet cendré.*

Oliv. *Callidium plebejum*. Ent. t. 4 n° 70. pl. G. fig. 72. — PANZ. Faun. Ger. fasc. 82. pl. 7. — СМОЛН. *Clytus plebejus*, Syn. Ins t. 3. p. 466. 21. — De CAST. et GORY. G. C. pl. 19. fig. 119.

Long. 10 à 15^{mm} (4 à 6^l). Larg. 3 1/4 à 5^{mm} (1 1/4 à 2^l).

Tête noire, rugueusement ponctué sur le vertex, plus finement et couverte sur la partie antérieure d'un duvet cendré ; légèrement proéminente transversalement entre les antennes ; longitudinalement creusée entre celles-ci d'un sillon court. Antennes filiformes, à peine plus longues que la moitié du corps ; noires vers la base, brunes vers l'extrémité ; revêtues d'un duvet cendré ; subciliées sous leurs premiers articles. Prothorax tronqué et étroitement bordé au sommet et à la base ; oblong, arrondi sur les côtés ; convexe en dessus ; noir ; chagriné ; garni d'un léger duvet ; hérissé de poils cendrés plus

longs et peu nombreux. Ecusson en demi-cercle, revêtu d'un duvet cendré. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand; deux fois et demie aussi longues que lui; creusées d'une fossette humérale bien marquée; presque parallèles, graduellement et très-faiblement rétrécies vers l'extrémité; épineuses à l'angle extérieur du sommet; obliquement et flexueusement tronquées de ce point à l'angle sutural; subconvexes en dessus; revêtues d'un duvet velouté brun noirâtre; ornées à la base d'une tache autour de l'écusson, et de deux lignes longitudinales d'un duvet cendré: l'une, courte, oblongue, située sur la fossette humérale; l'autre, plus longue, partant de l'écusson, longeant obliquement la suture et se recourbant ensuite vers un point situé près du bord extérieur, en enfermant presque à moitié la précédente; parées postérieurement de deux bandes transversales: l'une aux deux tiers des élytres, graduellement élargie vers la suture; l'autre couvrant le sommet. Dessus du corps noir, ponctué; garni d'un duvet cendré, brillant; avec une ligne oblique à la base extérieure des pieds intermédiaires; une ligne longitudinale sur les côtés du postpectus et le bord des anneaux du ventre, blancs. Pieds grêles, pubescents. Cuisses noires; les antérieures faiblement en massue, les postérieures graduellement renflées, aussi longues au moins que l'extrémité du corps. Jambes et tarsi bruns.

On le trouve pendant l'été, principalement sur les fleurs en ombelle. Il n'est pas bien rare dans les environs de Lyon.

Obs. Fabricius, dont la phrase descriptive est très-obscur, cite à tort, comme synonyme de cet insecte le *Call. pallidum* d'Olivier.

11. C. Ruficornis; OLIV. *Corps convexe. Prothorax oblong, ferrugineux ainsi que la tête et les antennes, au moins à la base. Elytres revêtues d'un duvet velouté brun; ornées d'une ligne d'un duvet blanc, partant de l'écusson et obliquement arquée, et de deux bandes d'un duvet cendré, l'une dans le milieu, obliquement transversale; l'autre apicale.*

OLIV. *Callidium ruficorne*, Ent. pl. 6. fig. 73. — De CAST. et GORY. *Clytus ruficornis*. pl. 13. fig. 77.

Long. $8 \frac{1}{4}$ à 10^{mm} ($3 \frac{1}{2}$ à 4^1). Larg. $2 \frac{1}{2}$ à 3^{mm} (1 à $1 \frac{1}{4}^1$).

Tête d'un rouge brunâtre; très-finement chagrinée; légèrement garnie d'un duvet cendré; marquée d'une impression transversale en dessus de la bouche; aplatie sur le front; creusée entre les antennes d'une ligne prolongée jusqu'au vertex. Yeux médiocrement échancrés, obscurément ferrugineux. Antennes subfiliformes, ou faiblement plus épaisses vers l'extrémité; un peu plus longues que la moitié du corps;

ferrugineuses, mais souvent obscures postérieurement; pubescentes; légèrement ciliées sous leurs premiers articles. Prothorax tronqué et très-étroitement rebordé au sommet et à la base; oblonguement arrondi sur les côtés; presque plus renflé un peu au delà du milieu; convexe en dessus; ferrugineux; légèrement garni d'un duvet cendré peu apparent; chargé de petits points élevés, moins saillants sur les côtés. Ecusson en demi-cercle, revêtu d'un duvet blanc. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; d'une largeur égale à ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand; deux fois et demie aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale assez profonde; sinueusement parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur; sensiblement rétrécies ensuite vers leur extrémité; épineuses à l'angle extérieur du sommet; obliquement tronquées de ce point à l'angle sutural; convexes en dessus; revêtues d'un duvet velouté brun; ornées d'une bande d'un duvet blanc, partant de l'écusson, longeant obliquement la suture et se recourbant vers une tache d'un duvet semblable attenante au bord extérieur; parées postérieurement de deux larges bandes, d'un duvet cendré: l'une sur le milieu, obliquement transversale, graduellement rétrécie en approchant du bord extérieur; l'autre couvrant le sommet. Dessous du corps plus brillant; brun, excepté la partie inférieure du prothorax qui est ferrugineuse; garni d'un duvet plus apparent à certain jour; orné d'une tache oblique à la base extérieure des pieds intermédiaires, d'une ligne longitudinale sur les côtés du postpectus, et d'une bordure aux anneaux du ventre (souvent seulement au premier), formées d'un duvet blanc. Pieds grêles, pubescents; bruns ou d'un brun rougeâtre, plus clair sur les jambes et les tarsi. Cuisses antérieures faiblement en massue; postérieures, graduellement renflées et aussi longues ou plus longues que l'extrémité du corps.

On le trouve mais rarement dans le midi de la France, principalement dans les départements des Basses-Alpes et du Var. Je l'ai reçu de M. de Fonscolombe.

12. C. Trifasciatus; FAB. *Corps convexe, presque cylindrique. Prothorax subglobuleux, ferrugineux. Elytres revêtues d'un duvet velouté noir; ornées de quatre bandes d'un duvet blanc sale: celle de la base raccourcie; la seconde, flexueuse; la troisième transversale; la dernière, apicale.*

FAB. Syst. Eleut. t. 2. 351. 24. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 112 pl. 2. — SCHÖNH. Syn. ins. t. 3. p. 469. 56. — DE CAST. et GORY. G. C. pl. 12. fig. 73.

Var. A. C. Ferrugineus; DUFOR. *iné. Tête et prothorax ferrugineux; duvet du fond des élytres, moins rougeâtre; antennes, pieds et dessous du ventre ferrugineux blanchâtre.*

Long. $8\frac{1}{4}$ à $11\frac{1}{4}^{\text{mm}}$ ($3\frac{1}{2}$ à $4\frac{1}{2}^{\text{l}}$). Larg. $2\frac{1}{2}$ à $3\frac{3}{4}^{\text{mm}}$ (1 à $1\frac{1}{2}^{\text{l}}$).

Tête noire; finement ponctuée; garnie à sa partie antérieure surtout, d'un duvet court, cendré; aplatie sur le front; marquée au bas de celui-ci d'une impression en arc renversé; transversalement proéminente entre les antennes; creusée entre celles-ci et depuis le milieu du front, d'une ligne à peine prolongée jusqu'au vertex. Antennes; à peine plus longues que la moitié du corps; subfiliformes, faiblement plus épaisses vers l'extrémité; brunes, souvent rougeâtres au sommet ou même entièrement de cette couleur; légèrement revêtues d'un duvet cendré. Prothorax tronqué et étroitement rebordé au sommet et à la base; subglobuleux, un peu oblong, arrondi sur les côtés; convexe en dessus; très-finement chagriné; ferrugineux ou d'un rouge brunâtre; revêtu antérieurement et postérieurement d'un duvet cendré, laissant le milieu transversalement dénudé, sous la forme d'une bande plus obscurément rougeâtre. Elytres un quart plus larges que le prothorax à sa base; de largeur égale à ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand; deux fois et demie aussi longues que lui; presque parallèles jusque près de l'extrémité; arrondies à l'angle extérieur du sommet, tronquées ou arrondies presque également vers l'angle sutural; convexes en dessus; revêtues d'un duvet velouté noir; ornées de quatre bandes d'un duvet blanc sale légèrement jaunâtre: la première, située à la base, attenante à l'écusson, quelquefois dentée du côté de la suivante et prolongée jusqu'à la fossette humérale, d'autres fois simple, arrondie ou réduite à une sorte de point; la seconde, moins distante de celle-ci que de la suivante, plus large, partant ou à peu près du bord externe, transversale d'abord, puis se recourbant vers la suture en se prolongeant jusqu'à l'écusson; la troisième, située aux deux tiers de la longueur, transversale, souvent un peu arquée en regard de la précédente, rétrécie vers la suture; la dernière couvrant le sommet. Dessous du corps revêtu d'un duvet épais, brillant, gris de plomb, avec une tache oblique à la base des pieds intermédiaires, une ligne longitudinale de chaque côté du postpectus, et le bord des anneaux, blancs. Pieds grêles, pubescents, rougeâtres d'une manière plus ou moins claire. Cuisses généralement plus obscures; les antérieures faiblement renflées; les postérieures graduellement plus épaisses, plus courtes que l'extrémité du corps. Premier article des tarsi moins long que tous les suivants réunis.

On le trouve dans le midi de la France, principalement sur l'*Oronis pinguis*, et même autour de Lyon dans les vallées de Baunant, Francheville et Corandin.

La var. *ferrugineus* a la tête, les antennes, le prothorax, les pieds

et le dessous du corps (moins les lignes ou taches blanches), presque rosat ou d'un ferrugineux clair. Elle est exclusivement méridionale ; je l'ai reçue de M. Perris de Mont-de-Marsan comme étant le *Clytus ferrugineus* de M. Léon Dufour. Elle a été également prise à Bordeaux par M. Perroud.

13. C. Ornatus; FAB. Corps convexe et revêtu en dessus d'un duvet velouté jaune verdâtre. Prothorax oblong, marqué transversalement de trois points (♂), ou d'une bande (♀), noirs. Elytres ornées d'un demi anneau à la base, et postérieurement, de deux bandes transversales arquées en sens inverse, également noirs.

FAB. Sys. El. t. 2. p. 351. 26. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 469. — De CAST. et GOR. G. C. pl. 14. fig. 88. — PANZ. Call. ornatum. Faun. Germ. fasc. 70. pl. 18.

Var. A. Dessus du corps garni d'un duvet blanchâtre ou d'un blanc cendré.

Long. 10 à 14^{mm} (4 à 5 1/2^l). Larg. 3 à 5^{mm} (1 1/4 à 2^l).

Tête noire ; finement ponctuée ; garnie d'un duvet jaune verdâtre. Antennes subfiliformes ; à peine plus longues que la moitié du corps ; revêtues d'un duvet cendré. Prothorax tronqué et étroitement rebordé au sommet et à la base ; oblong, un peu plus étroit en avant, arrondi sur les côtés ; convexe en dessus ; noir, mais revêtu d'un duvet jaune verdâtre ; orné transversalement dans son milieu, chez les femelles, d'une bande noire plus large sur le disque, raccourcie et courbée en arc de chaque côté, et réduite chez les mâles à trois espèces de points, dont les deux latéraux sont parfois étendus en une sorte de tache, ou divisés eux-mêmes chacun en deux points. Écusson en demi-cercle, couvert d'un duvet jaune verdâtre. Elytres un quart plus larges que le prothorax à sa base ; plus larges que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand ; deux fois et demie aussi longues que lui ; à fossette humérale prononcée ; faiblement et sub-sinueusement rétrécies jusqu'aux deux tiers de leur longueur, plus sensiblement et d'une manière curviligne de ce point à l'extrémité ; tronquées obliquement du sommet à l'angle sutural, de telle sorte que celui-là est épineux ; convexes en dessus ; noires, mais revêtues d'un duvet velouté jaune verdâtre ; ornées à la base d'un demi-anneau noir, ouvert du côté extérieur ; parées postérieurement de deux bandes transversales de même couleur : l'une, souvent plus large, courbée en demi-cercle du côté de la base ; l'autre, arquée en sens opposé, située à quelque distance du sommet. Dessous du corps noir, uniformément revêtu d'un duvet jaune, verdâtre dans certaines parties. Pieds noirs, légèrement garnis d'un duvet verdâtre. Cuisses antérieures faiblement renflées ; les postérieures, graduellement et très-légère-

ment plus épaisses vers l'extrémité. Premier article des tarsi postérieurs aussi long que les suivants réunis.

On le trouve sur les fleurs en ombelle et souvent sur les chardons. Il n'est pas rare aux environs de Lyon, principalement dans la vallée de Francheville.

14. C. Verbasci; FAB. Corps convexe et revêtu en dessus d'un duvet velouté jaune verdâtre. Prothorax marqué sur son disque d'une tache, et latéralement d'un point, noirs. Elytres ornées en dessus d'une tache en demi-cercle à la base, et postérieurement de deux taches ou bandes courtes, également noires.

FAB. Sys. El. t. 2. p. 351. 25. — De CAST. et GORY, G. C. pl. 15. fig. 90. — PANZ. *Callidium verbasci*, Faun. Germ. fasc. 70. pl. 17.

Long. 10 à 15^{mm} (4 à 6^l). Larg. 3 à 4 1/4^{mm} (1 1/4 à 1 3/4^l).

Tête noire; pointillée; garnie d'un duvet jaune verdâtre; creusée entre les antennes d'une ligne prolongée jusqu'au vertex. Antennes grêles; subfiliformes; un peu plus longues que la moitié du corps; noires, revêtues d'un duvet cendré. Prothorax tronqué presque en ligne droite et très-étroitement rebordé au sommet et à la base; un peu plus étroit en devant; oblong, arrondi sur les côtés; convexe en dessus; noir, mais revêtu d'un duvet jaune verdâtre; orné sur son disque d'une tache presque bilobée inférieurement, et d'un point de chaque côté de celle-ci, noirs. Ecusson en demi-cercle, jaune verdâtre, velouté. Elytres un quart plus larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand; presque trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale médiocrement profonde; graduellement et très-faiblement rétrécies jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur, plus sensiblement et d'une manière curviligne de ce point vers l'extrémité; tronquées ou plutôt échancrées au sommet, en sorte que l'angle extérieur est épineux et le sutural entier; médiocrement convexes en dessus; noires, mais revêtues comme le prothorax d'un duvet jaune verdâtre; ornées à la base d'une tache lunaire ou d'un demi-cercle ouvert du côté extérieur et séparé d'une ligne ou tache oblongue située sous le calus huméral; et postérieurement de deux taches ou bandes raccourcies: la dernière près du sommet, arrondie vers la suture à laquelle elle n'arrive pas; la première, entre celle-ci et la lunule basilaire, ne touchant ni à la suture, ni au bord externe vers lequel elle s'élargit. Dessus du corps noir, mais uniformément revêtu d'un duvet jaune verdâtre, plus vif dans certaines parties et parsemé de petits points plus obscurs. Pieds garnis d'un duvet verdâtre; cuisses antérieures faiblement renflées; les postérieures graduellement et légèrement plus épaisses vers l'extrémité.

Cette espèce est généralement rare en France. On la trouve dans les environs de Paris. Je l'ai prise au Pont-de-Beauvoisin, sur des fleurs en ombelle.

15. C. Quadri-Punctatus; FAB. *Corps convexe et revêtu en dessus d'un duvet velouté jaune vert. Elytres marquées de quatre points noirs, deux à la base, un au milieu, et le troisième près du sommet.*

FAB. Sys. El. t. 2. p. 352. 29. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 5. p. 470. 41. — De CAST. et GORY, G. C. pl. 15. fig. 91. — PANZ. *Callidium quadripunctatum*, Faun. Germ. fasc. 70 pl. 19.

Long. 10 à 17 $\frac{1}{2}$ ^{mm} (4 à 7^l). Larg. 3 à 5^{mm} (1 $\frac{1}{4}$ à 2^l).

Tête noire; pointillée; garnie d'un duvet cendré blanchâtre ou cendré jaunâtre; peu distinctement sillonnée sur le front. Antennes sub-filiformes; à peine aussi longues que la moitié du corps; mais revêtues d'un duvet gris ardoisé. Prothorax tronqué et étroitement rebordé au sommet et à la base; oblong, un peu plus étroit en devant, subarrondi sur les côtés, graduellement plus large un peu en deçà du milieu; convexe en dessus; noir mais entièrement revêtu d'un duvet jaune vert. Ecusson en demi-cercle, couvert d'un duvet de même couleur. Elytres un quart plus larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand; deux fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale médiocrement profonde; progressivement et sensiblement rétrécies vers le sommet; épineuses à l'angle extérieur; tronquées au sommet; entières ou à peu près à l'angle sutural; souvent débordées chez les femelles par l'extrémité du ventre; convexes en dessus; noires, mais revêtues d'un duvet velouté jaune vert; marquées chacune de quatre points noirs, dénudés: les deux premiers placés transversalement à la base, l'un sur le calus huméral, l'autre près de la suture; les deux autres sur le disque, l'un au milieu, l'autre un peu avant le sommet. Dessous du corps noir, uniformément revêtu d'un duvet gris de plomb, brillant. Pieds couverts d'un duvet de même couleur. Cuisses antérieures faiblement renflées; les postérieures, graduellement et légèrement plus épaisses vers l'extrémité.

Il n'est pas très commun aux environs de Lyon. Il fréquente rarement les fleurs. La larve vit dans le sycomore, le noyer, etc.

Genre. *Anaglyptus*, ANAGLYPTE. Nob.

(ἀνάγλυπτος, relevé en bosse.)

Caractères. Antennes subsétacées, presque aussi longues que le corps dans les mâles. Palpes à dernier article en triangle renversé. Yeux

médiocrement échancrés. Prothorax oblong, un peu plus étroit postérieurement. Elytres chargées d'une bosse à la base, le long de la suture; soit tronquées au sommet, soit arrondies à l'angle sutural. Cuisses postérieures rétrécies à la base et renflées en massue vers l'extrémité. Premier article des tarses postérieurs moins long ou à peine aussi long que les suivants pris ensemble.

1. A. Gibbosus; FAB. *Corps convexe et noirâtre en dessus. Elytres chargées à la base d'une bosse oblongue, épineuses à l'angle extérieur du sommet; couvertes à l'extrémité d'un duvet cendré; ornées dans leur partie moyenne, d'une raie et d'une bande arquées, de même nature.*

FAB. Syst. El. t. 2. p. 353. 34. — ROSSÉ. *Callidium gibbosum*, Faun. Etrus. Mantissa pl. 5. fig. B. — De CAST. et GORY. G. C. pl. 20. fig. 124.

Var. A. A. Scriptus; NOB. *Elytres ornées de trois raies arquées formées d'un duvet cendré.*

Long. $11 \frac{1}{4}$ à 14^{mm} ($4 \frac{1}{2}$ à $5 \frac{1}{2}^{\text{l}}$). Larg. $3 \frac{1}{4}$ à 4^{mm} ($1 \frac{1}{4}$ à $1 \frac{1}{2}^{\text{l}}$).

Tête noire; pointillée; garnie d'un duvet cendré; marquée au bas du front d'une impression transversale; proéminente entre les antennes; creusée longitudinalement sur cette élévation d'un sillon court. Yeux faiblement échancrés. Antennes égalant au moins les trois quarts du corps en longueur; subfiliformes ou presque sétacées; noirâtres inférieurement; annelées ou revêtues d'un duvet cendré à la base de leurs articles; ferrugineuses vers l'extrémité et couvertes presque entièrement d'un duvet blanc sur quelques-uns (6 à 8); subciliées en dessous; armées extérieurement d'une épine au sommet de leurs sixième à huitième articles. Prothorax tronqué et étroitement rebordé au sommet et à la base; oblong, subglobuleux dans son milieu, arrondi sur les côtés, un peu plus étroit postérieurement; très-convexe en dessus; noir; finement chagriné; garni d'un duvet gris obscur dont il paraît avoir la teinte. Ecusson triangulaire, revêtu d'un duvet cendré. Elytres une fois aussi larges que le prothorax à sa base; un quart aussi larges que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand; deux fois et demie aussi longues que lui; creusées d'une fossette humérale très-profonde; subsinueusement et sensiblement rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur; plus fortement et d'une manière curviligne à l'extrémité; tronquées au sommet et armées extérieurement d'une forte épine; convexes en-dessus; noirâtres ou d'un noir châtain; chargées à la base, près de la suture, d'une élévation gibbeuse de la longueur de la fossette humérale; couvertes largement à leur sommet d'un duvet cendré sale jaunâtre; ornées dans leur milieu de deux bandes arquées de même nature: la pre-

mière, linéaire, naissant au dessous de la gibbosité, obliquement arquée postérieurement jusqu'à l'arête humérale, puis recourbée en sens inverse vers le bord extérieur; la seconde, partant du même point que la précédente, mais naissant sur la suture qu'elle borde un instant, recourbée ensuite parallèlement à l'autre, largement dilatée et onduleusement transversale postérieurement. Dessous du corps noirâtre ou brun châtain; pointillé; couvert d'un duvet gris cendré; avec une ligne oblique à la base des pieds antérieurs; deux lignes sur le postpectus rectangulairement disposées, et une tache triangulaire sur le côté du premier segment du ventre, formées d'un duvet blanc. Pieds noirâtres ou d'un noir ferrugineux; garnis d'un duvet gris cendré. Cuisses même les postérieures renflées en massue. Tarses souvent ferrugineux; premier article des postérieurs moins long que tous les suivants réunis.

Cette espèce est assez rare en France. On la trouve dans le midi et quelquefois même dans les environs de Lyon.

Obs. Dans l'*Anaglyptus scriptus*, la bande du milieu des élytres est divisée en deux lignes, en sorte que cette variété présente les mêmes dessins que l'*A. mysticus*. Elle est rare.

2. **A. *Mysticus***; LINN. *Corps allongé, noir et convexe en dessus. Élytres d'un rouge brun à la base et relevées en bosse de chaque côté de la suture; ornées dans leur milieu de trois raies courbes, formées par des poils blanchâtres; couvertes au sommet d'un duvet cendré blanchâtre.*

LINN. *Leptura mystica*, FAUN. SUC. 693. — PANZ. *Callidium mysticum*, FAUN. GERM. fasc. 82. pl. 9. — SCHÖNH. *Clytus mysticus*, SYN. INS. t. 3. p. 471. — DE CAST. et GORY G. C. pl. 15. fig. 80.

Var. **A. *Æ. Hieroglyphicus***, HERBST. *Base des élytres noire.*

HERBST, Arch. des INS. pl. 26. fig. 20. — SCHRANK, *Leptura rustica*, ENUM. INS. p. 161. 304. — GYLL. *Clytus mysticus*, var. b. FAUN. SUC. p. 102. 9.

Long. 11 1/4 à 15^{mm} (4 1/2 à 6^l). Larg. 2 1/2 à 4 1/4^{mm} (1 à 1 3/4^l).

Tête noire; pointillée; faiblement garnie d'un duvet gris; hérissée de poils plus longs et peu nombreux; marquée au bas du front d'une impression transversale; creusée entre les antennes d'une ligne peu profonde. Yeux bruns, médiocrement échancrés. Antennes un peu moins longues que le corps; subfiliformes; couvertes de duvet; noires, annelées de cendré; souvent presque entièrement d'un blanc rosat vers le sommet; un peu ciliées en dessous de leurs premiers articles. Prothorax tronqué et très-étroitement rebordé au sommet et à la base; oblong, subglobuleusement et médiocrement renflé un peu au delà

du milieu, plus étroit postérieurement; convexe en dessus; noir; couvert de points confluent, ou finement chagriné; hérissé de poils longs et peu nombreux. Ecusson en triangle curviligne. Elytres une fois aussi larges que le prothorax à sa base; un tiers plus larges que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale très-profonde; subsinueusement et faiblement rétrécies jusqu'aux trois quarts de leur longueur, plus sensiblement de ce point à l'extrémité; arrondies à l'angle extérieur, arrondies ou tronquées vers l'angle sutural; convexes en dessus, mais moins fortement chez les femelles; chargées à la base et près de la suture, d'une élévation alongée et gibbeuse; d'un rouge brun et fortement ponctuées antérieurement, noires et pointillées postérieurement; largement couvertes d'un duvet cendré blanchâtre au sommet; ornées dans leur partie moyenne de trois raies rapprochées, formées par des poils blanchâtres: la première, naissant près de la suture, au quart de la longueur, servant de limite à la couleur ferrugineuse, courbée obliquement et en arrière jusqu'à l'arête humérale, où elle se dirige en sens inverse, vers le bord extérieur; la seconde, naissant presque au niveau de la première, entre elle et la suture qu'elle longe quelque temps, puis parallèlement courbée jusqu'au disque où elle s'arrête, progressivement renflée; la troisième, liée à la précédente sur la suture qu'elle borde quelque temps, puis transversalement déployée et recourbée vers le bord extérieur. Dessous du corps noir; faiblement couvert d'un duvet cendré; parsemé de très-petits points obscurs; avec une ligne oblique à la base extérieure des pieds intermédiaires, deux lignes sur les bords latéraux et postérieurs du postpectus rectangulairement disposées, et deux ou trois bandes raccourcies sur le bord des premiers anneaux, formées d'un duvet blanc. Pieds noirs, garnis d'un duvet grisâtre. Cuisses, même les postérieures, rétrécies à la base et renflées en massue vers l'extrémité. Jambes hérissées de longs poils.

Cette espèce est plus particulière aux parties septentrionales ou un peu froides de la France. On la trouve assez abondamment pendant le mois de juin, dans les montagnes des environs de Tarare; mais elle est rare autour de Lyon.

Obs. La var. *hieroglyphicus* a les élytres même à la base, d'un noir plus profond, plus soyeux; les lignes blanches plus nettes; les articles six à huit des antennes, souvent d'un blanc plus prononcé. On la trouve mais rarement dans les Alpes, et les montagnes de la chaîne du Jura.

V. BRANCHE.

LES OBRIAIRES.

Caractères. Antennes subfiliformes, à premier article allongé, arqué et renflé vers le sommet; presque aussi longues au moins que le corps dans les mâles. Palpes inégaux, à dernier article en triangle renversé dans les uns; subovoïde, allongé, terminé en pointe obtuse, ou tronqué dans les autres. Prothorax allongé; presque cylindrique; muni de chaque côté d'un tubercule obtus. Elytres presque parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet. Pieds de longueur moyenne. Cuisses rétrécies en pédicule à la base, et brusquement renflées au delà du milieu. Ventre de cinq segments, et entier chez les mâles; de deux segments apparents seulement chez les femelles, le second très-échancré, recevant les autres engainés, et les cachant presque entièrement sous la frange de poils dont il est bordé.

Latreille, dans la dernière édition du Règne Animal de Cuvier, avait éloigné l'un de l'autre les deux genres qui composent cette branche, d'après des considérations puisées dans la différence de structure des palpes, à laquelle cet illustre naturaliste attachait peut-être parfois une prééminence trop exclusive. Les organes de la digestion sont loin, en effet, d'être les plus importants dans l'organisme animal (1); et la nature, contrairement à leur indication, nous montre assez souvent, entre certains animaux, une analogie évidente. Elle est révélée chez les Obriaires par la forme du corps, la presque similitude du prothorax, et surtout par la conformation anormale du ventre des femelles, à laquelle, malgré sa singularité, peu d'auteurs ont jusqu'ici fait attention.

(1) M, le docteur Jourdan, professeur à la faculté des sciences et conservateur du musée d'histoire naturelle de la ville de Lyon, entraîné par des idées toutes physiologiques, s'est adressé à des caractères d'un ordre plus élevé pour la distribution du règne animal; et, dans la belle galerie zoologique élevée par ses soins, il a suivi pour l'arrangement des objets, les indications que lui a fournies le système nerveux. Il a ouvert ainsi une nouvelle voie, qui promet de conduire d'une manière plus rationnelle à l'étude et à la classification des êtres animés. En traitant de la distribution méthodique, nous donnerons celle qu'il a adoptée pour les insectes.

Les insectes dont se compose cette petite branche habitent des zones différentes. Les uns se rencontrent dans les parties froides ou tempérées de la France; les autres se trouvent dans nos provinces méridionales, et montrent sur leur corps, les couleurs vives et brillantes qu'on observe plus habituellement sur les espèces propres à ces chaudes contrées.

		GENRES.	
Yeux	{	peu échancrés. Dernier article des palpes ovalaire, terminé en une pointe obtuse, ou tronqué.	<i>Cartallum</i> .
		très-échancrés. Dernier article des palpes en triangle renversé.	<i>Obrium</i> .

Genre. *Cartallum*, CARTALLE; Meg. Dej. inéd. Latr.

(étymologie obscure.)

Caractères. Antennes subfiliformes; presque aussi longues ou aussi longues que le corps dans les mâles; à premier article allongé, faiblement arqué, renflé; les suivants graduellement plus épais vers le sommet. Dernier article des palpes comprimé, renflé vers le sommet, obliquement tronqué. Yeux subtriangulaires, à peine échancrés. Prothorax allongé, muni de chaque côté d'un tubercule obtus. Ecusson en demi-cercle. Angle sutural des élytres entier, subdenté. Cuisses en massue. Corps médiocrement allongé.

Ce genre portait primitivement le nom de *Certallum*.

1. C. Ruficolle; FAB. Corps convexe, hérissé de poils peu nombreux. Tête, premier article des antennes et bords du prothorax, noirs. Ce dernier d'un rouge brunâtre, tuberculeux latéralement. Elytres d'un bleu ou vert métallique brillant.

FAB. *Callidium ruficolle*. Syst. El. t. 2. p. 534. — OLIV. Ent. t. 4. n° 70. pl. 2. fig. 27. — GUERIN, Icon. du Règ. An. pl. 44. fig. 5.

Long. 7 1/2 à 10^{mm} (3 à 4^l). Larg. 1 2/3 à 3^{mm} (2/3 à 1 1/4^l).

Tête noire; couverte de points rapprochés, plus apparents sur le vertex; marquée au bas du front d'une impression transversale; faiblement sillonnée longitudinalement entre les antennes; hérissée de poils cendrés longs et peu nombreux. Yeux subglobuleux, à peine échancrés, situés latéralement à la base des antennes. Celles-ci un peu moins longues que le corps; filiformes; à premier article noir et renflé; les suivants presque glabres, d'un rouge blanchâtre, quelquefois

légèrement obscurs. Prothorax plus long que large; plus étroit à sa partie antérieure, que la tête dans son diamètre le plus grand; arqué et largement rebordé au sommet, tronqué et rebordé étroitement à la base; presque cylindrique, dilaté de chaque côté en un tubercule obtus; un peu plus étroit postérieurement; inégal en dessus; uniformément couvert de points assez rapprochés; hérissé de longs poils cendrés; d'un rouge brunâtre, avec les rebords antérieur et postérieur noirs. Ecusson petit, triangulaire. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; plus larges que celui-ci dans son diamètre transversal le plus grand; deux fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; subsinueusement parallèles jusqu'au quatre cinquièmes de leur longueur; arrondies à l'angle extérieur; quelquefois échancrées au sommet; subépineuses à l'angle sutural; convexes en dessus; presque uniformément couvertes de points profonds; hérissées de poils cendrés peu nombreux; d'un beau bleu ou vert métallique. Dessous du corps noir, d'un noir verdâtre ou vert obscur; hérissé de poils cendrés peu nombreux. Ventre de cinq anneaux distincts, à extrémité entière (♂); de deux anneaux apparents seulement (♀), celui de la base occupant plus de la moitié de la longueur, le suivant très-échancré, servant de gaine aux autres et les cachant sous la frange épaisse de poils oranges qui le termine. Pieds allongés, noirs ou d'un noir verdâtre, hérissés de longs poils. Cuisses rétrécies à la base et brusquement renflées en massue vers l'extrémité. Tarses roussâtres, à premier article moins long que les deux suivants réunis.

Il est propre à nos départements méridionaux, où il n'est pas rare sur les fleurs. Il paraît dès le mois d'avril.

Genre. *Obrium*; OBRIE; Meg. Dej. inéd. Latr.

(ὄβρια, petits.)

Caractères. Antennes subfiliformes, grêles; plus longues que le corps dans les mâles; à premier article allongé, faiblement arqué, renflé; les suivants cylindriques, de grosseur uniforme. Palpes inégaux, à dernier article allongé, ovulaire, terminé en pointe obtuse ou tronquée. Yeux très-échancrés, entourant la base des antennes. Prothorax allongé, étroit; muni latéralement d'un petit tubercule obtus. Ecusson subtriangulaire, canaliculé. Angle sutural des élytres plus ou moins arrondi. Cuisses en massue. Corps assez allongé.

1. O. Cantharinum; LINN. Dessus du corps subconvexe, d'un testacé ferrugineux. Partie, au moins des antennes et des pieds, noire. Prothorax allongé, muni de chaque côté d'un tubercule obtus.

LINN. *Cerambyx cantharinus*, Syst. nat. p. 637. 82. — SCHÖNH. *Stenohorus cantharinus*, Syn. Ius. t. 3. p. 309. — FAB. *Callidium cantharinum*, Spec. Ius. t. 2. Appendix, 500. PANZ. *Saperda ferruginca*, Faun. Germ. fasc. 34. 13. — SERVILLE, *Obrium cantharinum*, Ann. de la Soc. Ent. t. 5. 94.

Var. A. *Antennes à partir du troisième article, jambes et tarses, ferrugineux.*

Long. 7 1/2 à 10^{mm} (3 à 4^l). Larg. 2 1/2 à 3^{mm} (1 à 1 1/4^l).

Corps entièrement d'une couleur claire en dessus. Tête d'un ferrugineux testacé; luisante; marquée sur le front d'une impression transversale profonde; hérissée de poils cendrés peu nombreux et peu apparents. Extrémité des mandibules noirâtre. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes un peu plus longues que le corps dans les mâles, à peu près aussi longues que lui dans les femelles; grêles; pubescentes; à premier article long, renflé, arqué, noir; les suivants ordinairement noirâtres, souvent d'un ferrugineux obscur. Prothorax coupé un peu en arc au sommet, et en sens contraire à la base; très-étroitement rebordé en devant et en arrière; presque cylindrique, faiblement rétréci à la base; muni de chaque côté d'un tubercule obtus; convexe en dessus; inégal; transversalement et peu profondément sillonné au dessous du sommet, un peu plus fortement au dessus de la base; chargé longitudinalement dans son milieu, mais seulement dans la moitié postérieure, d'une carène peu élevée; d'un testacé ferrugineux; luisant; pointillé; hérissé de poils cendrés peu apparents. Ecusson subtriangulaire, obtus à son sommet; canaliculé. Elytres une fois aussi larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale assez apparente; subsinueusement parallèles, presque un peu plus larges postérieurement; arrondies à l'angle extérieur du sommet, beaucoup moins à l'angle sutural; faiblement convexes; d'un testacé ferrugineux ou d'un rouge jaunâtre luisant; uniformément marquées de points passablement distancés, profonds près de la base, moins apparents vers le sommet; garnies de poils couchés et peu nombreux. Dessous du corps luisant, d'un ferrugineux plus foncé, surtout sur le postpectus; presque imponctué; parcimonieusement garni d'un duvet pâle. Ventre des mâles de cinq segments, entier à l'extrémité; celui des femelles à premier anneau très-grand; à second segment fortement échancré, recevant engagés les suivants, et les cachant presque entièrement sous la frange de poils de couleur orange dont il est bordé. Pieds grêles, pubescents. Cuisses rétrécies à la base, et renflées brusquement vers le sommet en une massue luisante, noire ou noirâtre. Jambes noirâtres ou d'un ferrugineux obscur; tarses d'une teinte plus claire.

Sa larve, selon M. Gyllenhal, vit dans le tremble. Elle doit ronger aussi d'autres arbres. Cette espèce est rare en France. Je l'ai prise sur des fleurs, dans les montagnes de la Grande-Chartreuse, mais elle n'habite pas les environs de Paris, ainsi que l'a indiqué M. Serville, par un *lapsus calami*. Cet auteur se trompe également en donnant à ces insectes des yeux entiers.

2. O. Brunneum; FAB. *Dessus du corps subconvexe, d'un testacé ou ferrugineux brunâtre ainsi que les antennes. Prothorax allongé, muni de chaque côté d'un tubercule obtus. Pieds ferrugineux.*

FAB. *Saperda brunnea*, Syst. El. t. 2. p. 231. 72. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 34. 14.

Long. $5\frac{1}{2}$ à $8\frac{3}{4}$ ^{mm} ($2\frac{1}{4}$ à $3\frac{1}{2}$ ^l). Larg. $1\frac{2}{3}$ à $2\frac{1}{2}$ ^{mm} ($\frac{2}{3}$ à 1 ^l).

Entièrement semblable au précédent pour la forme, la pubescence et la ponctuation; peut-être, comme le croit M. Curtis, n'en est-il qu'une variété particulière aux climats plus tempérés qu'il habite. Ordinairement de moindre taille. Dessus du corps quelquefois d'un testacé ferrugineux, le plus souvent d'un testacé brunâtre ou même d'un ferrugineux brun. Antennes, jambes et tarsi pubescents, de la même couleur. Cuisses glabres, luisantes, d'une couleur plus claire. Dessous du corps d'un testacé ou ferrugineux brun sur le postpectus, luisant et d'une teinte plus jaunâtre sur le ventre.

On le trouve dans les environs de Paris, d'où je l'ai reçu assez souvent de M. Blondel de Versailles.



VI. BRANCHE.

LES GRACILIAIRES.

Caractères. Antennes de onze articles, souvent plus longues que le corps et sétacées, parfois courtes et très-légerement renflées vers l'extrémité. Prothorax oblong, mutique latéralement, déprimé en dessus. Elytres déprimées, couvrant ordinairement le corps; parfois raccourcies, mais alors palpes maxillaires très-longs. Cuisses rétrécies en pédicule à la base, renflées en massue au delà du milieu. Corps allongé, déprimé.

Les Graciliaires sont faciles à reconnaître entre les précédents, à leur prothorax plus long que large et mutique, à leur corps déprimé, à leurs cuisses en massue. Réunis par ces caractères généraux, ces insectes n'offrent pas tous entre eux cette analogie harmonique qui

nous frappe dans d'autres branches. Les Déiles, espèces singulières, mais dont la place n'est indiquée nulle part mieux qu'ici, ont la tête proéminente, les palpes très-courts, les antennes rapprochées par la forme de celles des Cartalles, les élytres obliquement tronquées à l'instar de certains Clytes. Les autres Graciliaires sont remarquables par l'allongement extraordinaire de leurs palpes maxillaires, saillants hors de la bouche, comme les défenses de certains animaux. Ils se séparent, par là, des Cérambycins qui vont suivre, avec lesquels, sous d'autres rapports, ils se lient d'une manière naturelle, par les Leptidées aux élytres raccourcies.

Les Graciliaires, comme leur nom l'indique, n'ont pas généralement la puissance du corps en partage : on trouve dans leurs rangs les Longicornes les plus exigus. La nature, pour permettre à ces espèces de mirmidons d'échapper à une destruction qui semblerait facile, les multiplie quelquefois en quantité prodigieuse. La plupart de ces insectes ont des couleurs assez vulgaires. Les uns fréquentent les fleurs; les autres paraissent s'éloigner peu des bois dans lesquels ils ont vu le jour.

		GENRES.	
Elytres	{	couvrent tout le dos de l'abdomen { Palpes égaux, très-courts, cachés.	<i>Deilus</i> .
		{ Palpes maxillaires, très-saillants, trois fois aussi longs que les labiaux.	<i>Gracilia</i> .
	ne couvrent pas les trois quarts du dos de l'abdomen. .		<i>Leptidea</i> .

Genre. *Deilus*, DÉILE; Serville.

(δειλός, timide.)

Caractères. Antennes courtes, à articles obconiques; très-faiblement plus épaisses vers l'extrémité. Palpes égaux, très-courts. Yeux très-échancrés. Elytres linéaires, obliquement tronquées ou échancrées du sommet à l'angle sutural qui est subépineux. Premier article des tarses postérieurs beaucoup moins long que les deux suivants réunis.

1. **D. Fugax**; FAB. Dessus du corps déprimé, d'un gris verdâtre bronzé. Prothorax oblong. Elytres linéaires, obliquement tronquées au sommet; ponctuées et chargées longitudinalement d'une ligne élevée.

FAB. *Callidium fugax*, Syst. El. t. 2. p. 539. n° 29. OLIV. Ent. t. 4. 70. pl. 6. fig. 69.
— ROSSI, Faun. Etrus. Mantissa. append. p. 99. 57. pl. 5. fig. O.

Long. 7 1/2 à 10^{mm} (3 à 4'). Larg. 1 2/3 à 2 1/2^{mm} (2/3 à 1').

Tête proéminente, comme prolongée en une sorte de petit bec ; ponctuée ; presque glabre ou hérissée de poils blanchâtres peu nombreux ; d'un vert bronzé ; transversalement sillonnée au dessous et au dessus des antennes. Yeux bruns, très-échancrés, presque divisés en deux parties. Antennes à peine plus longues que la moitié du corps dans les mâles, plus courtes encore chez les femelles ; subfiliformes ou légèrement plus épaisses vers l'extrémité ; presque glabres ; composées d'articles obconiques, ferrugineux à la base, d'un noir bleuâtre au sommet. Prothorax étroitement rebordé et tronqué au sommet et à la base ; oblong, plus étroit en devant ; subovalièrement arrondi sur les côtés ; subdéprimé en dessus ; couvert de points assez profonds et rapprochés ; d'un gris verdâtre bronzé ; hérissé de longs poils pâles ou blanchâtres clair-semés. Ecusson petit, en demi-cercle. Elytres un tiers au moins aussi larges que le prothorax à sa base ; un quart plus larges que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand ; quatre à cinq fois aussi longues que lui ; à fossette humérale passablement profonde ; linéaires ; presque parallèles jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur ; rétrécies de ce point à l'extrémité, d'une manière curviligne ; obliquement tronquées du sommet à l'angle sutural ; subépineuses à ce dernier ; déprimées en dessus ; couvertes de points assez profonds et rapprochés ; rebordées à la suture et chargées d'une ligne longitudinale peu élevée, naissant à l'extrémité de la fossette humérale ; d'un vert bronzé, mais paraissant d'un gris verdâtre bronzé, par l'effet du duvet dont elles sont garnies. Dessous du corps très-finement pointillé ; d'un vert bronzé brillant ; faiblement garni de duvet. Pieds courts, pubescents ; d'un vert grisâtre bronzé, avec la base des cuisses, des jambes et des articles des tarsi, d'un rouge blanchâtre peu éclatant. Cuisses brusquement renflées en massue vers le sommet. Premier article des tarsi postérieurs moins long que les deux suivants réunis.

Il n'est pas bien rare dans le midi de la France, où il paraît dès le mois de mai. On le trouve particulièrement sur les fleurs. Souvent il prévient l'approche du chasseur en s'envolant avec une grande agilité. On le rencontre quelquefois dans les environs de Lyon, et moins rarement dans ceux de Châlon. Il a même été pris en grande quantité par M. Chabrilac, sur les hauteurs du Pila, au dessus du saut du Gier. D'après les soupçons de M. Myard, sa larve, du moins dans la France tempérée, vivrait aux dépens du *genista scoparia*, plante sur laquelle on trouve souvent l'insecte parfait.

Genre. *Gracilia*, GRACILIE; Serville.

(gracilis, grêle.)

Caractères. Antennes sétacées, de onze articles; le cinquième moins grand que les deux précédents réunis. Palpes inégaux: les labiaux terminés par un article ovalaire tronqué; les maxillaires trois fois plus longs, à dernier article plus ou moins élargi ou renflé vers le sommet. Yeux très-échancrés. Elytres couvrant tout le dos de l'abdomen. Premier article des tarsi postérieurs à peu près aussi long que les deux suivants réunis.

† Dernier article des palpes maxillaires obtriangulaire.

1. G. Timida; MÉNÉTRIÈRES. Prothorax d'un rouge brun. Elytres d'un rouge brun plus foncé à la base, graduellement plus pâle ou livide ferrugineux vers l'extrémité; parsemées de petits points élevés, presque régulièrement disposés sur trois rangées; ornées près de l'angle extérieur du sommet, d'une tache blanchâtre, et transversalement dans leur milieu d'une bande livide jaunâtre, irrégulière, souvent interrompue et formée de plusieurs taches longitudinalement inégales. (pl. 2. fig. 2.)

MÉNÉT. *Callidium timidum*. Voy. au Caucase. p. 228. 1040.

Long. 12 1/2^{mm} (5^l). Larg. 3 3/4^{mm} (1 1/2^l).

Tête d'un rouge brun; chagrinée; parcimonieusement garnie d'un duvet livide; hérissée de poils obscurs très-peu nombreux; marquée sur le front d'une impression profonde; transversalement proéminente entre les antennes et creusée longitudinalement sur cette élévation, d'un sillon profond. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes d'un ferrugineux testacé à la base, graduellement plus pâles vers l'extrémité; plus longues que le corps; grêles; sétacées; composées d'articles cylindriques faiblement et globuleusement renflés vers le sommet; hérissées de poils peu nombreux. Prothorax oblong; à peine plus large à sa partie antérieure que la tête dans son diamètre le plus grand; tronqué au sommet et à la base; presque en ovale sur les côtés, plus large un peu en deçà du milieu; d'un rouge brun en dessus; finement chagriné; garni d'un duvet livide jaunâtre peu abondant; un peu inégal ou largement relevé en devant, et déprimé postérieurement sur son disque; chargé sur les côtés de cette surface presque plane, d'une faible élévation longitudinalement arquée qui la limite latéralement, et dans son milieu, d'un assez petit tubercule oblong ou sorte de carène raccourcie. Ecusson en demi-cercle, ponctué, rouge brun. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; un peu plus

larges que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand ; trois fois et demie aussi longues que lui ; à fossette humérale peu profonde ; presque parallèles ou faiblement et graduellement plus larges dans leur milieu ; arrondies à l'angle extérieur du sommet , peu ou point à l'angle sutural ; déprimées en dessus ; flexibles ; ruguleusement couvertes de points enfoncés , qui vont en s'affaiblissant vers l'extrémité ; chargées de points élevés , faiblement apparents , également distancés , presque disposés sur trois rangées régulières , et de chacun desquels s'élève un long poil livide ; d'un rouge brun foncé à la base , graduellement plus pâle ou d'un livide ferrugineux vers l'extrémité ; ornées transversalement dans leur milieu d'une sorte de bande inégale , irrégulière , généralement interrompue , ordinairement formée de deux ou trois taches d'un livide jaunâtre : la première petite , ovale , presque attenante à la suture ; la seconde très-faiblement séparée de celle-ci , et comme composée de deux taches allongées , dont l'extérieure , un peu obliquement unie avec l'intérieure , est plus prolongée postérieurement ; marquées enfin vers l'angle extérieur du sommet d'une tache oblongue , blanchâtre , presque transparente. Dessous du corps ferrugineux ou ferrugineux testacé ; plus clair sur le ventre et le milieu du postpectus. Pieds allongés. Cuisses testacées , renflées en massue ; les postérieures armées de plusieurs petites épines à la base ; pieds et tarsi d'un ferrugineux testacé.

J'ai reçu ce bel insecte de M. le docteur Jourdan , comme ayant été trouvé sur le versant méridional des montagnes du Pila.

Obs. Le calus huméral est souvent d'un jaune livide ; la bande du milieu quelquefois raccourcie ; la tache de l'extrémité , plus ou moins allongée.

Cette espèce porte dans le catalogue de M. Dejean , le nom spécifique de *fasciolata* , Ziegl.

+ + Dernier article des palpes maxillaires presque linéaire.

2. G. Pygmæa; FAB. *Dessus du corps déprimé , brun noir , brun ou brun rougeâtre , garni d'un duvet cendré. Antennes sétacées , ferrugineuses ou testacées. Prothorax oblong. Cuisses en massue*

FAB. *Callidium pygmæum*, Sys. El. t. 2. p. 339. 30. — id. *Callidium pusillum*. Syst. El. t. 2. p. 344. 63. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 82. fig. 6.

Var. A. G. Vidi, PANZ. *Dessus du corps d'un brun jaunâtre , presque testacé.*

PANZ. Faun. Germ. fasc. 66. pl. 10.

Long. 3 $\frac{3}{4}$ à 6 $\frac{1}{4}$ ^{mm} (1 $\frac{1}{2}$ à 2 $\frac{1}{2}$ ^l). **Larg.** 1 à 1 $\frac{1}{4}$ ^{mm} (1/3 à 1/2^l).

Dessus du corps d'une couleur uniforme, opaque, d'un brun noir, brune ou d'un brun ferrugineux ou testacé. Tête presque indistinctement et ruguleusement ponctuée; garnie d'un duvet clairsemé et peu apparent; transversalement sillonnée au dessus de la bouche; déprimée sur le front; concave entre les antennes, et longitudinalement creusée d'une ligne étroite et souvent effacée. Palpes ferrugineux ou testacés. Yeux noirâtres, très-échancrés. Antennes plus longues que le corps dans les mâles, à peu près de sa longueur chez les femelles; tantôt grêles et d'une grosseur uniforme à partir du second article, tantôt sétacées ou diminuant sensiblement de la base à l'extrémité; composées d'articles cylindriques, faiblement et subglobuleusement renflés vers l'extrémité; le cinquième moins long que les deux précédents pris ensemble; ferrugineuses ou testacées, ou presque de couleur orange; hérissées de poils peu nombreux. Prothorax tronqué et relevé en rebord au sommet et à la base; souvent une fois au moins aussi long que large; presque d'égale grosseur dans les uns, plus sensiblement et graduellement élargi latéralement dans le milieu chez les autres; presque en ovale alors chez ceux-ci; rétréci postérieurement et marqué d'un sillon oblique qui limite le rebord de la base; déprimé en dessus; parfois faiblement inégal; très-finement pointillé ou presque imperceptiblement chagriné; garni d'un duvet cendré; creusé longitudinalement d'un sillon ordinairement très-apparent, d'autres fois indistinct. Ecusson subtriangulaire ou presque en demi-cercle. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; un peu plus larges que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand; deux fois aussi longues que lui; à fossette humérale généralement peu profonde; parallèles jusque vers l'extrémité; arrondies à l'angle extérieur et presque également à l'angle sutural; déprimées en dessus; garnies comme le prothorax d'un duvet cendré peu épais; tantôt ruguleusement ponctuées, tantôt à surface presque unie entre les points assez marqués dont elles sont parsemées. Dessous du corps de même couleur et pubescent sur le postpectus; plus clair, plus brillant et presque glabre sur le ventre. Pieds passablement allongés, ferrugineux ou testacés. Cuisses arquées, renflées en massue et plus obscures dans cette partie, ou généralement de la couleur du dessus du corps.

Cette espèce varie pour la taille, les nuances, l'épaisseur des antennes surtout à la base, etc.; mais on trouve toutes les transitions entre les variétés les plus dissemblables. Elle habite les diverses provinces de la France, où généralement elle est assez rare. Quand on la rencontre, elle abonde souvent dans la même localité. M. Ménétries, dans son Voyage au Caucase, raconte l'avoir trouvée une seule fois,

mais en quantité énorme. M. Naudot, conservateur du museum d'histoire naturelle de Dijon, m'a dit avoir observé dans cette ville le même phénomène, avec des circonstances particulières : pendant plusieurs jours de suite, vers les dix heures du matin, ces insectes noircissaient de leur multitude l'angle d'une maison voisine de la promenade, et vers midi, ils disparaissaient simultanément.

Genre. *Leptidea*, LEPTIDÉE ; Nob.

(λεπτός, grêle ; ἰδέα, forme.)

Caractères. Antennes subfiliformes, de onze articles : le cinquième aussi long ou presque aussi long que les deux précédents réunis. Palpes inégaux ; les labiaux très-grêles, à dernier article ovalaire, pointu ; les maxillaires trois fois plus longs, forts, à dernier article cylindrique, tronqué. Yeux à peine échancrés. Elytres couvrant au plus les trois quarts du dos de l'abdomen. Ailes prolongées au delà des élytres, repliées seulement vers leur extrémité dans le repos, et laissant à nu l'extrémité de l'abdomen. Premier article des tarses postérieurs à peu près aussi long que tous les suivants réunis.

1. L. Brevipennis ; inéd. *Dessus du corps déprimé ; uniformément brun ou d'un brun rougeâtre (♂). Majeure partie du prothorax d'un ferrugineux testacé (♀). Elytres raccourcies, couvrant au plus les trois quarts du corps.* (pl. 2. fig. 3.)

SOLIER, *Gracilia brevipennis* ♂ — *Grac. thoracica* ♀, in litteris.

Long. $3 \frac{3}{4}$ à 5^{mm} ($1 \frac{1}{2}$ à 2^1). Larg. 1^{mm} ($1/3^1$).

Tête très-finement pointillée ou presque imperceptiblement et ruguleusement ponctuée ; garnie d'un duvet cendré peu apparent ; marquée d'une impression transversale au dessus de la bouche ; creusée entre les antennes d'un sillon profond ; brune dans les mâles ; plus ferrugineuse, surtout à la partie antérieure, chez les femelles. Antennes presque aussi longues que le corps ; subfiliformes, ou très-légèrement plus épaisses vers l'extrémité ; hérissées de poils peu nombreux ; brunes ou d'un brun rougeâtre, quelquefois même presque testacées ; à cinquième article, chez les mâles, un peu plus long que les deux précédents réunis ; à peine aussi long qu'eux, chez les femelles. Prothorax un peu plus long que large ; tronqué au sommet et à la base ; très-étroitement rebordé en devant, plus largement relevé en rebord postérieurement ; ovalairement élargi sur les côtés,

un peu plus étroit vers la base ; déprimé en dessus ; chargé de chaque côté de la partie plane de sa surface , d'une faible élévation longitudinale et linéaire , et dans le milieu , d'une sorte de carène raccourcie , quelquefois peu apparente , surtout chez les femelles ; très-finement pointillé ou presque imperceptiblement chagriné ; hérissé de poils peu nombreux ; uniformément brun ou d'un brun rougeâtre dans les mâles , de la même couleur près du bord antérieur , mais d'un ferrugineux testacé dans le reste , chez les femelles. Ecusson subtriangulaire , obtus à l'extrémité. Elytres un quart plus larges que le prothorax à sa base ; un peu plus larges que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand ; généralement sans fossette humérale apparente ; à peine souvent prolongées au delà du milieu de l'abdomen ; arrondies à l'angle extérieur du sommet , et presque également à l'angle sutural ; déprimées en dessus ; garnies d'un duvet cendré peu apparent ; parsemées de points enfoncés médiocrement rapprochés , et quelquefois chargées d'une côte ou ligne longitudinalement peu élevée et souvent effacée. Dessous du corps d'un brun rougeâtre , quelquefois même ferrugineux testacé ; ordinairement plus clair chez les femelles ; parcimonieusement pointillé ; hérissé de poils peu nombreux. Pieds passablement allongés , ciliés ; parfois uniformément bruns , d'un rougeâtre ferrugineux ou ferrugineux testacé , souvent d'une couleur plus claire aux cuisses jusqu'aux jambes et tarses. Cuisses arquées et renflées en massue. Premier article des tarses postérieurs à peu près aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce habite le midi de la France. Je l'ai reçue de M. Solier , qui l'avait trouvée en compagnie de la *Gracilia pygmæa* , sur un vieux panier qu'elles avaient mis en poudre. Ce naturaliste m'avait envoyé le mâle comme devant être la *Gracilia brevipennis* du Catalogue de M. le comte Dejean , et la femelle sous le nom de *Gracilia thoracica* , en ajoutant que peut-être cette dernière n'était que l'un des sexes de la précédente. M. Perroud de Bordeaux a eu l'occasion de changer ces soupçons en certitude.

VII. BRANCHE.

LES NÉCYDALAIRES.

Caractères. Elytres soit très-courtes , en forme d'écaille ; soit aussi longues que l'abdomen , mais alors brusquement rétrécies un peu au-dessous des épaules , et terminées en alène. Antennes filiformes ou sé-

tacées ; ordinairement de onze articles, de douze chez certains mâles. Palpes presque égaux, à dernier article renflé vers l'extrémité, mais quelquefois faiblement. Prothorax tuberculeux. Pieds assez allongés. Cuisses renflées en massue.

Les derniers Cérampycins, réunis sous le nom de Nécydalaire, en raison du petit nombre d'espèces dont se compose cette coupe, devraient, sans cette considération, être répartis en deux branches. Quelles différences n'offrent-ils pas en effet dans leurs formes respectives ? Les premiers ou les Molorques, se lient aux Leptidées par une analogie évidente. Ils montrent d'une manière plus prononcée encore que ces dernières, ce raccourcissement bizarre dans leurs élytres, qui semble poussé à son dernier terme dans les Nécydales, chez lesquels ces étuis sont réduits à la faible dimension et à la forme d'une écaille. Chez les Sténoptères au contraire, la nature paraît avoir voulu se livrer à des essais d'un nouveau genre dans les Longicornes : elle est revenue à prolonger les élytres jusqu'à l'extrémité de l'abdomen ; mais, un peu au-dessous des épaules, celles-ci sont brusquement rétrécies, puis terminées en alène. L'aspect singulier qu'acquièrent de cette disposition étranglée ces derniers Nécydalaire, s'augmente encore par le jeu plus facile de leurs pieds postérieurs, qu'ils peuvent relever perpendiculairement à leur corps.

Tous les insectes de ce groupe plaisent aux yeux par leurs formes originales. Plusieurs sont parés d'un duvet d'or ou d'argent. On les trouve en général sur les fleurs.

Linnée les avait compris dans son genre *Necydalis*.

		GENRES.
Elytres	très-courtes	Antennes grêles, aussi longues ou plus longues que le corps, à 3 ^e article égal ou à peu près, au 5 ^e <i>Molorchus</i> .
		Antennes épaisses, égalant à peine les deux tiers du corps en longueur, à 3 ^e article notablement moins long que le 5 ^e <i>Necydalis</i> .
		aussi longues que l'abdomen, mais brusquement rétrécies un peu au-dessous des épaules; terminées en alène, et écartées entre elles vers l'extrémité. <i>Stenopterus</i> .

Genre. *Molorchus*, MOLORQUE; Fab.

Caractères. Antennes grêles, sétacées, aussi longues ou plus longues que le corps au moins dans les mâles ; de douze articles chez ceux-ci,

mais le dernier réduit quelquefois à un appendice rudimentaire ; de onze articles seulement chez les femelles ; le troisième , dans l'un et l'autre sexe , à peu près aussi long que le cinquième. Palpes presque égaux , à dernier article filiforme , tronqué , de la grosseur des précédents. Prothorax déprimé en-dessus ; muni de chaque côté d'un petit tubercule. Elytres en forme d'écaille , couvrant à peine la moitié de l'abdomen et le tiers de la longueur des ailes. Celles-ci , plus longues que l'abdomen , mais ordinairement repliées à l'état de repos , et alors ne cachant pas son extrémité. Pointe du médisternum simple , obtuse. Cuisses postérieures rétrécies en un long pédicule à la base , renflées vers l'extrémité en une massue globuleuse. Premier article des tarses postérieurs moins long ou à peine aussi long que les suivants réunis.

1. M. Dimidiatus; FAB. *Antennes sétacées , plus longues que le corps. Elytres très-courtes , d'un ferrugineux brun , ornées un peu au delà du milieu , d'une ligne blanche oblique.*

FAB. Sys. El. t. 2. p. 375. 3. — PANZ. Faun. Germ. fas. 41. pl. 20 — LINN. *Necyladis minor*. Sys. nat. t. 2. p. 641. 2.

Long. 7 1/2 à 12 1/2^{mm} (3 à 5^l). Larg. 2 1/2 à 3 3/4^{mm} (1 à 1 1/2^l).

Tête aussi large que le prothorax ; pointillée ; hérissée de poils cendrés longs et peu nombreux ; largement creusée entre les antennes. Yeux noirs , très-échancrés. Antennes sétacées ; de douze articles et moitié plus longues que le corps dans les mâles , de onze articles et faiblement plus longues que lui chez les femelles ; ferrugineuses , quelquefois d'un ferrugineux obscur ; presque glabres , garnies en dessous de cils peu nombreux. Prothorax beaucoup plus long que large ; subsinueusement tronqué au sommet et à la base ; relevé en rebord en devant et en arrière ; creusé profondément près de la base , légèrement près du sommet , d'un sillon transversal qui limite ce rebord ; presque d'égale largeur , muni sur les côtés , un peu en deçà du milieu , d'un petit tubercule obtus ; subdéprimé en dessus ; chargé de chaque côté d'un empâtement linéaire longitudinal , luisant ; et sur la partie postérieure de la ligne médiane , d'un tubercule oblong , ou d'une sorte de carène raccourcie , généralement peu saillante ; noir ; finement pointillé ; hérissé de longs poils cendrés. Écusson petit , triangulaire , couvert d'un duvet blanchâtre. Élytres plus larges que le prothorax ; creusées d'une fossette humérale longuement prolongée ; antérieurement saillantes aux épaules ; à peine un tiers aussi longues que le prothorax ; arrondies à l'angle extérieur , et plus encore à l'angle sutural ; presque planes en dessus ; un peu inégales ; déprimées au dessous de l'écusson ; marquées de points assez apparents et passablement espacés ; d'un ferrugineux brunâtre , plus

clair près de la base; hérissées de poils cendrés très-peu nombreux; ornées sur leur disque, un peu au-delà du milieu, d'une petite ligne oblique, faiblement en relief. Ailes beaucoup plus longues que le corps; brunâtres, irisées de violet et de vert doré. Dessous du corps presque glabre; noir, brillant, parsemé de très-petits points; segments antérieurs de l'abdomen latéralement bordés d'une ligne d'un duvet blanc. Pieds allongés; grêles; ciliés; d'un ferrugineux plus ou moins obscur. Cuisses rétrécies en un long pédicule à la base, brusquement renflées vers le sommet en une massue noirâtre et brillante.

Il habite généralement les montagnes élevées ou leur voisinage. Je l'ai trouvé pendant le mois de juillet, quelquefois assez abondamment, dans les environs de la Grande-Chartreuse. Il fréquente les fleurs en ombelle, principalement le cerfeuil musqué. Il a été pris par M. Alexis Jordan, dans les chantiers de Lyon, sortant d'un tronc de sapin dans lequel il avait vécu à l'état de larve.

2. M. Umbellatorum; LINN. *Antennes sétacées, un peu moins longues que le corps dans les femelles. Elytres très-courtes, d'un ferrugineux brun, un peu plus pâle sur la partie antérieure de leur disque.*

LINN. *Necydalis umbellatorum*, Syst. Nat. 2. p. 641. 3. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 119. pl. 34. — FAB. *Molochus umbellatorum*, Syst. El. t. 2. p. 375. 4. — СЧИОН. Syn. Ins. t. 3. p. 500. 3.

Long. 7 $1\frac{1}{2}$ à 10^{mm} (3 à 4¹). Larg. 1 $\frac{3}{4}$ ^{mm} ($\frac{3}{4}$).

Il a beaucoup d'analogie avec le précédent. Tête aussi large que le prothorax; noire; hérissée de poils cendrés longs et peu nombreux; parsemée de gros points enfoncés, rapprochés; concave entre les antennes ou creusée entre elles en un large sillon, prolongé inférieurement d'une manière linéaire, sur le milieu du front. Yeux noirâtres, très-échancrés. Antennes sétacées, mais moins grêles que dans l'espèce précédente; d'un ferrugineux ordinairement plus obscur; ciliées en dessous dans leur première moitié; un peu plus longues que le corps dans les mâles, et composées de douze articles (le douzième sous la forme d'un appendice rudimentaire et généralement recourbé); un peu moins longues que le corps et de onze articles dans les femelles; les troisième et quatrième articles, dans les deux sexes, presque égaux, sensiblement plus courts que le cinquième. Prothorax beaucoup plus long que large; tronqué presque en ligne droite au sommet et à la base; relevé en rebord en devant et en arrière; creusé légèrement près du sommet, et profondément au dessus de la

base, d'un sillon transversal; rétréci postérieurement à partir de celui-ci, d'une manière plus brusque et plus sensible que dans l'espèce précédente; presque d'égale largeur et muni un peu en deçà du milieu, d'un petit tubercule obtus; subdéprimé en dessus; chargé de chaque côté d'un empâtement linéaire, luisant, ordinairement moins apparent; et sur la partie postérieure de la ligne médiane, d'un tubercule allongé ou sorte de carène raccourcie, généralement peu saillante; noir; couvert de gros points rapprochés; hérissé de longs poils cendrés. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus larges que le prothorax; creusées d'une fossette humérale longuement prolongée; antérieurement saillantes aux épaules; moins longues que le tiers de l'abdomen; arrondies à l'angle extérieur, et plus encore à l'angle sutural; presque planes en dessus; déprimées longitudinalement au dessous de l'écusson; marquées de points plus petits, moins profonds et moins rapprochés que ceux du prothorax; hérissées de poils cendrés peu apparents; d'un ferrugineux brun extérieurement et inférieurement, d'un livide ferrugineux sur la partie de leur disque rapprochée de la suture. Ailes plus longues que le corps, brunâtres, irisées de violet et de vert doré. Dessous du corps d'un brun de poix; brillant; hérissé de poils cendrés blanchâtres. Antipectus marqué de gros points enfoncés. Pieds allongés, grêles; longuement ciliés; d'un ferrugineux plus ou moins obscur. Cuisses rétrécies en un long pédicule à la base, brusquement renflées vers le sommet en une massue souvent noirâtre.

On le trouve quelquefois dans les environs de Lyon, mais moins rarement dans ceux de Paris et dans diverses parties du nord de la France, sur les haies et sur les fleurs.

Genre. *Necydalis*, NECYDALE; Linn.

(νεκύδαλος, nom employé par Aristote pour désigner la chrysalide du Bombyx producteur de la soie.)

Caractères. Antennes épaisses, subfiliformes, égalant à peine les deux tiers du corps en longueur; de onze articles dans les mâles, presque de douze chez les femelles, le douzième étant plus ou moins marqué; à troisième et surtout à quatrième article, dans l'un et l'autre sexe, notablement plus courts que le cinquième. Palpes presque égaux, à dernier article tronqué, plus gros que les précédents. Prothorax muni de chaque côté d'un petit tubercule, inégal et plus fortement tuberculeux en-dessus. Elytres en forme d'écaille, couvrant à peine le quart des ailes. Celles-ci moins longues ou à peine aussi longues que l'abdomen qu'elles voilent. Pointe du médisternum bi-

side. Cuisses postérieures renflées vers le sommet en une massue allongée. Premier article des tarsi postérieurs plus long que les suivants réunis.

1. N. Major; LINN. *Prothorax noir, tuberculeux en dessus, paré dans tout son pourtour et surtout en devant et en arrière, d'un duvet doré. Elytres très-courtes, rebordées, ferrugineuses, ornées également le long de la suture d'un duvet doré. Bouche, base des antennes et pieds au moins en grande partie, d'un ferrugineux jaune, ou d'un jaune ferrugineux. Ailes noirâtres vers l'extrémité.*

LINN. Sys. Nat. p. 641. 1. — MULS. Lett. à Julie. t. 2. pl. 4, fig. 4. — GUERIN, Icon. du Reg. an. pl. 44. fig. 8. — FAB. *Molorchus abbreviatus*, Syst. El. t. 2. p. 374. 1. — SCHÖNHL. Syn. ins. t. 3. p. 498. 1.

Long. 25 à 35^{mm} (10 à 14^l). Larg. 5 à 7 1/2^{mm} (2 à 3^l).

Tête de la largeur du prothorax ; noire ; presque glabre ou garnie de poils obscurs peu apparents ; marquée au bas du front d'une impression en demi-cercle ; profondément sillonnée entre les antennes ; labre et palpes ferrugineux ou testacés. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes subfiliformes, épaisses ; presque glabres ; dépassant à peine la moitié du corps ; de onze articles ; ferrugineuses aux trois ou quatre premiers, et noires postérieurement dans les mâles ; entièrement ferrugineuses, et presque de douze articles (le dernier étant un peu indiqué) dans les femelles ; à troisième et surtout quatrième article moins longs que le cinquième, dans l'un et l'autre sexe. Prothorax plus long que large ; coupé en arc au bord antérieur et en sens contraire à la base ; presque parallèle, muni de chaque côté d'un petit tubercule obtus ; convexe ; creusé transversalement au dessous du sommet et au dessus de la base, d'un sillon profond ; plus faiblement canaliculé longitudinalement sur son disque ; relevé ainsi de chaque côté en un tubercule arrondi ; noir ; parcimonieusement pointillé ; nu, lisse et luisant, sur les élévations tuberculeuses ; paré dans son pourtour d'un duvet doré ou quelquefois d'un jaune pâle. Ecusson triangulaire, noir, revêtu d'un duvet ferrugineux ou doré. Elytres un quart plus larges que le prothorax ; à peine plus longues que lui dans les mâles, un peu plus longues dans les femelles ; proéminentes et relevées aux épaules ; arrondies également aux angles extérieur et sutural ; rebordées dans tout leur pourtour ; subruguleusement couvertes de points assez apparents et médiocrement espacés ; ferrugineuses ; concaves longitudinalement près de la suture, et parées dans ce large sillon d'un duvet doré brillant. Ailes plus courtes que l'abdomen ; ferrugineuses ou d'un testacé brunâtre, obscures ou noirâtres vers l'ex-

trémité. Abdomen moitié aussi long que la partie antérieure du corps; déprimé, presque parallèle et rétréci postérieurement chez les femelles; convexe, profondément incisé et graduellement plus épais vers l'extrémité dans les mâles; noir aux deux derniers anneaux et ferrugineux antérieurement, dans ceux-ci; souvent ferrugineux seulement à la base, chez celles-là. Dessous du corps noir, pointillé; hérissé de poils dorés. Ventre ordinairement noir au sommet et à la base dans les mâles; ferrugineux seulement au bord de quelques segments dans les femelles. Pieds allongés. Cuisses renflées en une massue noire chez la plupart, surtout aux pieds postérieurs. Jambes d'un ferrugineux testacé; les postérieures principalement, noirâtres à l'extrémité. Tarses d'un testacé jaune, à premier article plus long que tous les suivants réunis.

Il est principalement crépusculaire; mais il paraît aussi pendant le jour. A sa forme, sa couleur et son vol rapide, on le prendrait volontiers pour quelque grande espèce d'ichneumon.

Il est rare dans les environs de Lyon. Sa larve vit dans le chêne, l'orme, le mûrier, le peuplier, etc.

2. **N. Salicis**; DUPONT, inéd. *Prothorax noir, tuberculeux en dessus, paré latéralement d'un duvet doré pâle, presque dénudé près de ses bords antérieur et postérieur. Élytres très-courtes, rebordées, ferrugineuses, ornées également le long de la suture d'un duvet doré. Bouche, base des antennes et pieds, au moins en grande partie, d'un ferrugineux jaune, ou d'un jaune ferrugineux. Ailes presque unicolores.* (pl. 1, fig. F).

BÜTTNER, *Molorchus populi*. Magazin der. Ent. von Germar, t. 3, p. 243.

Long. 22 1/2 à 27 1/2^{mm} (9 à 11^l). Larg. 4 1/2 à 5 1/2^{mm} (1 3/4 à 2 1/4^l).

Entièrement semblable pour la forme et presque pour les couleurs à l'espèce précédente dont il n'est peut-être qu'une variété. Généralement moins grand; toujours plus étroit. Prothorax proportionnellement plus allongé; dépourvu ou à peu près de poils dorés, vers ses bords antérieur et postérieur. Rebord des élytres sans la teinte obscure qu'on remarque ordinairement dans le *Mol. major*. Ailes presque unicolores ou faiblement nébuleuses extérieurement vers le point calleux. Ventre presque entièrement noir dans les mâles ou seulement ferrugineux à la base.

Cette espèce m'a été envoyée sous le nom de *Molorchus salicis*, Dupont. Elle est probablement la même que celle nommée par Büttner *M. populi*. Cet entomologiste, qui semble n'avoir connu que le mâle, le dépeint ainsi: Structure plus étroite que celle du *M. abbreviatus*, Fab.; antennes ferrugineuses à la base; abdomen rougeâtre à la partie antérieure avec les segments plus profondément divisés.

J'ai trouvé cette Nécydale une seule fois, dans les montagnes du département du Rhône. Elle est moins rare dans les environs de Paris. Selon M. Dupont, la larve vit dans le saule; d'après le naturaliste allemand, elle habite le tremble.

Genre. *Stenopterus*, STÉNOPTÈRE; Illiger.

(στενός, étroit; πτερόν, aile.)

Caractères. Antennes filiformes ou légèrement plus épaisses vers l'extrémité; un peu moins longues que le corps dans les mâles, en dépassant à peine les deux tiers chez les femelles; de onze articles, la plupart obconiques. Palpes presque égaux, courts, à dernier article à peine plus gros que les précédents. Prothorax suborbiculaire, déprimé et tuberculeux en-dessus, mutique sur les côtés. Elytres de la longueur de l'abdomen, brusquement rétrécies au-dessous des épaules, terminées en alène, un peu déhiscentes entre elles vers l'extrémité. Pointe du médisternum tronquée ou faiblement échancrée. Cuisses postérieures rétrécies à la base, graduellement ou d'autres fois presque brusquement renflées vers le sommet. Premier article des tarses postérieurs à peine aussi long que le dernier seulement.

1. **S. Rufus**; LINN. *Prothorax* noir, suborbiculaire, tuberculeux. *Elytres* subulées, chargées d'une côte longitudinale. *Cuisses postérieures* entièrement ferrugineuses, ou noires seulement à l'articulation.

FAB. *Necydalis rufa*, Syst. El. t. 2. p. 372. 22. — SCHÖNH. *Molorchus dispar*, Syn. Ins. t. 3. p. 501. — ILLIG. *Stenopterus rufus*, Mag. t. 4. p. 127. 22. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 120. pl. 4.

Long. 10 à 15^{mm} (4 à 6^l). Larg. 3 à 3 1/4^{mm} (1 1/4 à 1 1/2^l).

Tête noire; hérissée d'un duvet grisâtre; couverte de points confluent et très-marqués, paraissant ainsi chagrinée; plus large que le bord antérieur du prothorax. Yeux très-échancrés, saillants sur les côtés de la tête. Antennes faiblement ciliées inférieurement dans leur première moitié; subfiliformes ou très-légèrement plus épaisses vers l'extrémité; un peu moins longues que le corps dans les mâles, en égalant à peine les deux tiers dans les femelles; à premier article allongé, arqué, progressivement renflé, noir ainsi que le deuxième, qui est petit et globuleux; les trois ou quatre suivants ferrugineux à la base, noirs sur un espace plus ou moins grand de leur partie postérieure, ou même entièrement ferrugineux ainsi que

les derniers. Prothorax tronqué ou faiblement coupé en arc en devant; plus sensiblement et en sens contraire postérieurement; suborbiculaire ou subanguleux sur les côtés; déprimé; transversalement sillonné au-dessous du sommet et au-dessus de la base; noir; hérissé de longs poils d'un gris cendré; chagriné ou couvert de points confluent et très-marqués; chargé sur son disque de trois tubercules luisants, triangulairement disposés; paré au sommet d'une bordure interrompue et à la base de deux taches, de poils dorés. Ecusson revêtu d'un duvet blanc jaunâtre brillant. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; proéminentes et relevées aux épaules; à fossette humérale presque nulle; très-fortement rétrécies jusqu'à leur milieu; prolongées ensuite d'une manière linéaire, en se recourbant un peu en dehors; terminées en pointe au sommet; souvent débordées chez les femelles, par le dernier anneau de l'abdomen; déhiscentes ou séparées entre elles à la suture, depuis l'extrémité jusqu'au milieu; déprimées en dessus; couvertes de points très-apparens et médiocrement espacés; noires transversalement à la base; entièrement ferrugineuses et d'un rouge jaune dans le reste de leur longueur, quelquefois obscures à leur extrémité; chargées longitudinalement sur leur disque d'une côte élevée, qui, de la pointe apicale, se prolonge en s'affaiblissant jusqu'au calus huméral; revêtues de chaque côté de cette ligne, et surtout près de la suture, d'un duvet blanchâtre, brillant, transversalement couché. Dessous du corps noir, luisant; ruguleusement ponctué, surtout sur le postpectus; hérissé de poils d'un jaune blanchâtre; avec une ligne oblique à la base extérieure des pieds intermédiaires, une ligne transversale au-dessus des pattes postérieures, et de chaque côté, une bande raccourcie au bord des segments abdominaux, formées d'un duvet blanc doré, brillant. Pieds ferrugineux, hérissés de longs poils. Cuisses antérieures plus brusquement renflées en une massue d'un noir luisant; les postérieures plus souvent noires au genou chez les mâles.

Il est commun pendant l'été sur les fleurs en ombelle.

2. **S. Præustus**; FAB. *Prothorax noir, suborbiculaire, tuberculeux. Elytres subulées, chargées d'une côte longitudinale, ferrugineuses. Cuisses postérieures à massue entièrement noire. Antennes de cette dernière couleur.*

Var. A. *Elytres noires au sommet.*

FAB. *Necydalis præusta*, Syst. El. t. 2. p. 372. 25. — ILLIG. *Stenopterus præustus*, Mag. t. 5. p. 241. 25.

Var. B. **S. Ater**; FAB. *Entièrement noir, avec quelques taches sur la partie inférieure du corps et le bord des anneaux de l'abdomen, d'un duvet argenté.*

FAB. *Necydalis atra*, Syst. El. t. 2. p. 571. 14. — ILL. *Stenopterus ater*, Mag. t. 4. p. 127. 14.

Entièrement semblable au précédent sous le rapport des formes, de la ponctuation et de la pubescence; probablement il n'en est qu'une variété méridionale. Ordinairement plus petit. Antennes entièrement noires ou d'un brun obscurément rougeâtre à leurs articles intermédiaires. Elytres le plus souvent noires ou noirâtres au sommet. Massue des cuisses entièrement noire. Tout l'insecte est quelquefois totalement noir excepté les taches soyeuses du dessous du corps.

On le trouve dans le midi de la France.

3. **S. Ustulatus**; DEJ. inéd. *Semblable au précédent, var. Atra, mais plus petit. Elytres d'un brun obscur, avec la base noirâtre se prolongeant autour de l'écusson, et une bande de poils blanchâtres le long de la suture. Base des cuisses postérieures jaunâtre.*

DEJ. in *litteris* et in Cat. p. 360. .

Cette espèce, que je n'ai pas vue et sur laquelle M. le comte Dejean a bien voulu me donner les détails descriptifs ci-dessus, a été prise par ce savant entomologiste, dans les environs de Perpignan.

II. GROUPE.

LES CLINOCÉPHALIDES.

(κλίνω, j'incline, κεφαλή, tête.)

Caractères. Tête verticale ou inclinée, enfoncée presque jusqu'aux yeux dans le prothorax. Yeux très-échancrés, entourant la base des antennes. Dernier article des palpes ovoïde ou ovalaire, terminé en pointe.

Ils se divisent en deux familles.

		<i>Familles.</i>	
Prothorax	}	armé de chaque côté d'une épine ou d'un tubercule épineux.	LAMIENS.
		matique, ou n'étant pas armé latéralement d'un tubercule épineux.	SAPERDINS.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES LAMIENS.

Caractères. Prothorax armé de chaque côté d'une épine ou d'un tubercule épineux. Palpes à dernier article ovalaire ou subcylindrique, rétréci vers l'extrémité et terminé en une pointe entière ou tronquée. Lobe extérieur des mâchoires généralement recourbé sur l'interne. Antennes sétacées, habituellement plus longues que le corps, du moins chez les espèces ailées. Yeux très-échancrés, entourant une partie et s'avancant inférieurement au delà de la base des antennes. Elytres presque soudées chez quelques-uns, et alors ailes nulles ou peu développées. Tarière des femelles quelquefois saillante. Jambes comprimées: les intermédiaires munies sur l'arête extérieure d'un tubercule ou sorte de dent obtuse parfois peu prononcée, suivie d'une échancrure couverte d'une frange de poils.

Avec les Clinocéphalides, nous allons suivre une série à peu près parallèle à celle que nous venons de parcourir. Là, nous trouverons encore dans la taille des individus les différences les plus frappantes; mais le faciès de ces insectes sera particulier. Leurs mœurs offriront également des variations nombreuses à toutes les époques de leur vie.

Les Lamiens, qui forment la première famille de ce groupe, ont la tête tantôt bombée en devant ou sans dépression ni enfoncement, tantôt creusée longitudinalement entre les antennes d'un sillon très-profond. Celles-ci, chez les uns, sont épaisses, presque noueuses ou composées d'articles obconiques, et dépassant parfois à peine la moitié des élytres; chez les autres, elles sont plus grêles, plus longues que le corps, ou en égalent même jusqu'à quatre ou cinq fois la longueur. Le prothorax est généralement transversal ou moins long que large, toujours armé latéralement d'une épine ou d'un tubercule épineux; quelquefois inégal ou tuberculeux en dessus. Les élytres passent graduellement de la forme ovale à celle d'un parallélogramme; en général elles sont convexes; le plus souvent parées ou revêtues de duvet; arrondies à l'extrémité dans le plus grand nombre, mais obliquement tronquées chez quelques-uns, ou même épineuses à l'angle extérieur du sommet; dans plusieurs, comme dans les Parmènes, elles sont presque soudées et rendent inutiles la présence des véritables ailes qui sont nulles ou peu développées. Chargées

alors de protéger d'une manière plus spéciale des espèces réduites à une vie toute terrestre, elles montrent dans certains genres, comme chez les *Morimes*, une dureté presque égale à celle de la corne. Le dernier anneau du ventre ou le segment anal, ordinairement entier, est exceptionnellement échancré chez les mâles dans les *Acanthodères* et les *Ædiles*, ou prolongé chez les femelles de ces derniers en un tube presque conique. Les pieds, forts et médiocrement allongés dans les espèces aptères, présentent une structure plus déliée dans les autres. Leur forme et leur grandeur relative offrent également des différences remarquables; ainsi, dans les *Monohammes*, les antérieurs de certains mâles sont notablement plus longs que les suivants. Les cuisses, linéaires dans plusieurs, sont rétrécies chez les autres en pédicule à la base, et renflées en massue vers l'extrémité. Les jambes, souvent courbes ou bizarrement subflexueuses, offrent toujours sur l'arête des intermédiaires, mais d'une manière plus ou moins marquée, cette sorte de tubercule, ou du moins l'échancrure dont ce groupe seul fournit des exemples. Enfin les tarse, composés d'articles peu allongés dans le plus grand nombre, sont garnis aux pieds antérieurs de certains mâles, de poils développés en forme de houppes.

Les *Lamiens* à l'état de larve ne sillonnent pas en général les couches ligneuses, et ne pratiquent pas ainsi dans nos arbres les dégâts considérables qu'y commettent les grandes espèces de *Procéphalides*. Comment en effet, après leur dernière métamorphose, se traceraient-ils avec leur tête souvent très-inclinée, un long chemin pour arriver au jour? aussi la plupart se contentent-ils de ronger presque exclusivement les écorces, ou vivent-ils dans certains végétaux, de la substance médullaire qu'ils renferment. Il a suffi à la nature de modifier la direction de leur bouche, pour opérer entre leurs habitudes et celles des espèces du groupe précédent, ces différences importantes.

À l'état parfait, nous ne voyons aucun de ces insectes demander aux fleurs dont la terre est parée, les sucs mielleux produits par leurs nectaires. Les uns, privés d'ailes, cachent sous les pierres ou dans le gazon leur vie obscure, les autres cherchent un dernier asile sur les arbres qui les ont nourris: plusieurs sont nocturnes, ou se montrent plus volontiers aux approches de la nuit. Les espèces de cette famille ne brillent ni des reflets métalliques, ni des couleurs éclatantes dont se montrent parés certains individus des autres groupes; néanmoins malgré leurs teintes généralement rembrunies, plusieurs méritent de fixer nos regards: les uns, par des antennes très-longues qui sem-

blent empruntées à des insectes d'une autre stature; les autres, par les dessins admirables de leur corps velouté.

Cette coupe correspond au genre *Lamia* de Fabricius.

		BRANCHES.
Cuisses postérieures	simples; quelquefois en massue, mais alors ailes nulles ou rudimentaires, et élytres presque soudées.	Tête sans sillon ou peu profondément sillonnée entre les antennes. Elytres peu ou point anguleuses aux épaules, à fossette humérale rarement prononcée. <i>Parménaïres.</i>
	en massue. Toujours des ailes sous les élytres.	Tête creusée entre les antennes d'un sillon profond, dont les bords sont relevés à la base de celles-ci. <i>Lamiaires.</i>
		Antennes non ciliées en dessous, ou garnies de cils courts et peu nombreux. <i>Ædilaires.</i>
		Antennes garnies en dessous de cils longs et nombreux. <i>Pogonochéaires.</i>

I. BRANCHE.

LES PARMÉNAIRES.

Caractères. Antennes de onze articles; épaisses à la base, sétacées; généralement courtes, quelquefois cependant aussi longues au moins que le corps. Dernier article des palpes, le plus long; ovalaire ou sub-cylindrique, rétréci et terminé en pointe parfois obtuse ou tronquée. Tête sans sillon, ou peu profondément sillonnée entre les antennes. Prothorax uni en dessus, quelquefois caréné ou sillonné, jamais inégal; armé de chaque côté d'une épine ou d'un tubercule épineux. Elytres en ovale, peusailantes aux épaules, généralement sans fossette humérale prononcée. Pieds forts; peu allongés. Cuisses, antérieures au moins, souvent renflées. Jambes triangulairement élargies vers le sommet. Corps convexe. Ailes nulles ou peu développées.

Les Parménaïres sont des Lamiens aptères, de taille petite ou médiocre, remarquables par leur front généralement bombé et leurs élytres ovalaires.

		GENRES.
Troisième	article des antennes un peu courbe, notablement plus long que le premier et que le quatrième, sub-cylindrique, ainsi que les suivants.	<i>Parmena.</i>
	article des antennes à peu près égal au quatrième, moins long ou à peine aussi long que le premier, obconique ainsi que les suivants.	<i>Dorcadion.</i>

Genre. *Parmena*, PARMÈNE; Meg. inéd. Latr. Serv.

(πάρμη, petit bouclier.)

Caractères. Antennes un peu moins longues ou plus longues que le corps; subfiliformes; à troisième article un peu courbe, notablement plus long que le premier et que le quatrième, subcylindrique ainsi que les suivants. Tête généralement bombée sur le front, peu profondément ou point sillonnée longitudinalement entre les antennes. Prothorax subcylindrique, armé de chaque côté d'une petite épine. Elytres presque soudées, ovales, sans angles huméraux, à peine plus larges que le prothorax à sa base. Ailes nulles. Pieds forts.

A la tête de ce groupe, nous retrouvons des Longicornes dont les mœurs ont de l'analogie avec les premiers Procéphalides; les Parmènes sont aussi des insectes nocturnes; leur taille est petite; leurs couleurs sont tristes: on les trouve sous les pierres, sous les écorces, cachées parmi les bois entassés, ou fixées immobiles contre les branches des arbres.

1. P. Solieri Nob. Corps oblong, convexe, revêtu en dessus d'un duvet soyeux gris cendré; hérissé de longs poils. Prothorax subcylindrique, épineux latéralement. Elytres ovales, ponctuées; ornées d'une bande transversale dans le milieu, et antérieurement de deux anneaux unis, cendrés.

SOLIER, *Parmena pilosa*, Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 125. pl. 3. fig. A. larve, 1, 2, 5, 6. nymphe, 3, 4. insecte parfait. 7. СИНЪН. *Dorcadion pubescens?* t. 3. 22. Appendix p. 176.

Var. A. Elytres d'un gris cendré, cendrées vers la base, avec une bande onduleuse de même couleur, située presque sur le milieu des élytres.

Var. B. Elytres d'un gris cendré avec une tache antérieure et une bande transversale, plus obscures.

Var. C. Elytres uniformément grises.

Long. $8\frac{3}{4}$ à $11\frac{1}{4}^{\text{mm}}$ ($3\frac{1}{2}$ à $4\frac{1}{2}^{\text{mm}}$). Larg. 3 à $3\frac{3}{4}^{\text{mm}}$ ($1\frac{1}{4}$ à $1\frac{1}{2}^{\text{mm}}$).

Tête aussi large que la partie antérieure du prothorax; entièrement revêtue, comme tout le corps en dessus, d'un duvet gris cendré; hérissée de longs poils de même couleur; parsemée de petits points enfoncés; bombée sur le front; ordinairement creusée de celui-ci au vertex d'un sillon longitudinal, parfois peu apparent. Mandibules noires à leur extrémité. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes atteignant presque aux trois quarts des élytres dans les mâles, un peu plus courtes dans les femelles; rougeâtres, garnies d'un duvet gris; souvent annelées de

blanc cendré; épaisses, sétacées; composées de onze articles : le premier, subovalairement renflé; le deuxième petit, globuleux; le troisième presque aussi long que les deux suivants réunis. Prothorax tronqué et étroitement rebordé au sommet et à la base; à peu près aussi long que large; subcylindrique; armé d'une petite épine de chaque côté; convexe en dessus; revêtu d'un duvet gris cendré, mêlé de taches plus obscures au bord antérieur et dans d'autres parties; hérissé de poils grisâtres; parsemé de points très-apparents. Écusson petit, vêtu d'un duvet gris. Élytres de la largeur du prothorax à sa base; sans fossette humérale; ovales; presque soudées; très-convexes en dessus; parsemées de points espacés, très-gros près de la base, graduellement affaiblis vers l'extrémité; hérissées de longs poils grisâtres; revêtues d'un duvet soyeux gris de souris; ornées antérieurement de deux ovales ou anneaux unis, de couleur cendrée, séparés par un espace plus obscur d'une bande transversale, également cendrée. Dessous du corps d'un brun cendré, pubescent, parsemé de petits points espacés. Bord des anneaux du ventre parfois rougeâtre. Pieds forts, peu allongés. Cuisses revêtues d'un duvet gris cendré épais et luisant. Jambes rougeâtres, garnies d'un duvet moins épais; triangulaires; les quatre postérieures échancrées sur l'arête extérieure, près du sommet. Tarses rougeâtres, ornés d'une frango blanchâtre; à premier article à peine plus long que le troisième.

Obs. Le plus souvent le dessin antérieur des élytres est peu distinct. Elles paraissent alors cendrées vers la base avec une bande transversale de même couleur sur leur milieu. D'autres fois elles sont d'un gris presque cendré, avec une tache antérieure et une bande transversale plus obscures. Parfois enfin, elles sont uniformément grises.

Cette Parmène a beaucoup d'analogie avec le *Dorcadion pubescens* de M. Schönherr: je ne crois pas néanmoins que ce soit l'espèce décrite par l'auteur suédois; ses élytres ont des dessins réguliers au lieu d'être parsemées de taches cendrées. Elle a été trouvée en France pour la première fois par M. Solier, qui a donné sur elle des détails descriptifs et historiques pleins d'intérêt et de vérité. La larve n'est pas rare dans certaines localités des environs de Marseille. Je l'ai prise en 1836 à Montredon, dans une chasse entomologique faite avec le savant que je viens de nommer; je l'ai reçue également des mêmes lieux, par les soins d'un entomophile plein de zèle, M. Raymondon. Cette larve vit dans les tiges sèches de l'*euphorbia characias*, généralement dans celles qui ne se sont pas couronnées de fleurs. Elle se pratique d'abord un chemin tortueux dans la moelle dont elle se nourrit, et mange en revenant sur ses pas les parties de

cette substance négligées d'abord par elle. A l'époque de ses mues, elle ferme, d'un bouchon composé de la matière ligneuse, les extrémités de l'espace dans lequel elle s'est arrêtée. M. Solier a trouvé sous les pierres l'insecte parfait à des époques très-différentes : en avril, juin et septembre. Les larves élevées par lui, ont subi au commencement d'août leur dernière transformation. Celles que j'ai rapportées, dans le temps, de Marseille, ont acquis dans le même mois leur forme parfaite. Un naturaliste de Villefranche (Rhône) M. Bompert, a eu au contraire des éclosions en février. La même année verrait-elle deux générations de cette espèce? on serait d'abord tenté de le croire, car en mars et avril on trouve des larves très-petites : mais il est probable plutôt que ces dernières demeurent plus d'un an dans cet état, car en 1837, également au mois d'août, j'ai vu naître des Parmènes, des larves capturées en mai 1836. Les larves, comme l'insecte parfait, dédaignent tous les autres végétaux, même ceux de la même famille qui ne manquent pas d'analogie avec l'espèce qui leur fut dévolue. Je leur ai offert sans succès les *euphorbia palustris* et *salicifolia*.

La dénomination de *Pilosa* ayant été plus anciennement donnée à un autre Lamien (*Pogonocherus pilosus*), je me suis vu forcé de changer celle imposée à cette Parmène, afin d'éviter tout sujet de confusion, pour les personnes qui se borneraient à regarder comme coupes génériques les divisions plus élevées.

2. P. Fasciata; VILLERS. Dessus du corps convexe, garni d'un duvet très-court. Prothorax d'un brun cendré. Elytres ovales, fortement et parcimonieusement ponctuées; d'un cendré brunâtre, ornées transversalement dans le milieu d'une bande brune anguleuse.

VILLERS, *Cerambyx fasciatus*, Car. Liun. Entom. t. 1. p. 239. 38.— OLIV. t. 4. n° 67. pl. 17. fig. 124.

Long. 5 à 7 1/2^{mm} (2 à 3^l). Larg. 5/6 à 2 1/2^{mm} (1/3 à 1^l).

Tête aussi large que le prothorax; revêtue d'un duvet brunâtre cendré; bombée en devant; un peu concave entre les antennes; marquée dans ce sillon d'une ligne assez profonde, prolongée jusqu'au vertex. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes épaisses, sétacées; plus longues que le corps dans les mâles, à peu près aussi longues que lui chez les femelles; garnies en-dessous de cils assez nombreux et médiocrement allongés; couvertes de poils couchés; un peu obscurément ferrugineuses; annelées de cendré à la base de leurs articles; le troisième de ceux-ci presque aussi long que les deux suivants réunis. Prothorax tronqué et très-étroitement rebordé au sommet, bisinueusement coupé postérieurement; dilaté de chaque côté en un tuber-

cule épineux; convexe en-dessus; transversalement sillonné d'une ligne étroite au-dessus de la base qui paraît rebordée; garni d'un duvet très-court brun cendré; fortement et rugueusement ponctué sur son disque, qui, le plus souvent, est moins brun que la partie antérieure. Ecusson très-petit, en demi-cercle, revêtu d'un duvet cendré. Elytres ovales; sans fossette humérale; à peine plus larges que le prothorax à sa base; deux fois aussi longues que lui; obtusément arrondies au sommet; soudées; très-convexes en-dessus; parsemées de points espacés, plus gros près de la base; obscurément ferrugineuses, mais revêtues d'un duvet court, cendré ou d'un cendré jaunâtre, garni sur chaque point d'une moucheture brunâtre; ornées transversalement dans leur milieu d'une bande brune, assez large, anguleusement onduleuse, souvent rendue plus apparente par l'effet du duvet plus cendré qui la borde. Dessous du corps d'un ferrugineux obscur, uniformément couvert d'un duvet cendré, très-court, luisant et presque blanchâtre (vu à certain jour) au bord des anneaux de l'abdomen. Pieds médiocrement allongés, un peu obscurément ferrugineux, garnis d'un très-court duvet cendré. Cuisses fortes, renflées au delà du milieu. Jambes sinueuses; les quatre postérieures échancrées sur l'arête, et ciliées sur cette échancrure.

Cette espèce est médiocrement commune dans les environs de Lyon, principalement sur le lierre et le sureau, dont la moelle sert d'aliment à la larve. Celle-ci, selon M. Myard, vit également aux dépens du noyer, sur lequel l'insecte parfait est abondant dans les environs de Châlon-sur-Saône.

Genre. *Dorcadion*, DORCADION; Dalman.

(δερκας, chevreuil.)

Caractères. Antennes moins longues que le corps; sétacées, épaisses à la base; à troisième article à peu près égal au quatrième, moins long ou à peine aussi long que le premier, obconique ainsi que les suivants. Palpes maxillaires plus longs que les labiaux. Tête généralement bombée sur le front, peu profondément sillonnée ou sans sillon longitudinal entre les antennes. Prothorax presque hexagonal ou armé de chaque côté d'un tubercule pointu, dont la base occupe toute la largeur. Elytres presque ovales, à angles huméraux nuls ou peu prononcés. Ailes nulles. Pieds forts.

Ce genre a été signalé par M. Dalman, dans l'ouvrage: *Synonymia insectorum* de M. Schönherr t. 3. p. 397:

Ces insectes, rapprochés des Parmènes par les formes du corps,

sont reconnaissables à leurs antennes courtes, fortement décroissantes, composées d'articles obconiques. Quelquefois leur corps est glabre, mais généralement il est revêtu d'un duvet velouté, le plus souvent brun, paré de longues lignes blanches : on dirait un habit de deuil, chamarré de galons d'argent.

Ils habitent les lieux secs ; on les trouve sur le sol, où les retient leur défaut d'ailes.

1. D. Fulvum, HERBST. *Elytres ferrugineuses avec le rebord extérieur blanchâtre. Premier article des antennes, cuisses, jambes et ventre, d'un rouge blanchâtre. Tout le reste du corps noir. Prothorax armé d'un tubercule épineux.*

HERBST, *Lamia fulva*, Arch. de l'Hist. des ins. pl. 23. fig. 10 — SCOP. *Cerambyx fulvus*, Ent. Carn. p. 53. 170. — SCHOEN. *Dorcadion morio*, var. β . t. 3. p. 398. — FISCH. *D. canaliculatum*, Ent. de la Russ. t. 2. p. 240. pl. 50. fig. 6. ♀ — id. *D. erythropterum*, id. p. 240. pl. 50. fig. 7. ♂.

Long. 17 $\frac{1}{2}$ à 20^{mm} (7 à 8^l). Larg. 3 $\frac{3}{4}$ à 4 $\frac{1}{4}$ ^{mm} (1 $\frac{1}{2}$ à 1 $\frac{3}{4}$).

Tête noire ; creusée de la base du front au vertex, d'un sillon plus profond entre les antennes ; marquée de points assez gros et rapprochés ; couverte sur le front et postérieurement sur le bord du sillon, d'un duvet cendré blanchâtre. Yeux bruns, garnis d'un duvet blanchâtre dans leur profonde échancrure. Antennes épaisses à la base ; décroissant très-sensiblement de grosseur de l'origine à l'extrémité ; à peine égales en longueur aux deux tiers du corps ; de onze articles : le premier, le plus gros, graduellement renflé, aussi long que les deux suivants réunis, fortement ponctué, garni de quelques poils cendrés qui donnent une teinte blanchâtre à sa couleur ferrugineuse ; les autres, à partir du troisième, noirs, obconiques ou presque dentés inférieurement. Prothorax coupé antérieurement en arc, échancré au milieu du sommet, tronqué bisinueusement à la base ; armé de chaque côté d'un tubercule épineux ; convexe en-dessus ; noir, luisant ; presque glabre, garni de poils noirs assez courts et peu nombreux ; fortement ponctué ; profondément sillonné dans son milieu ; revêtu dans le fond de ce sillon d'un duvet cendré blanchâtre. Ecusson en triangle curviligne. Elytres à peine plus larges que le prothorax à sa base ; trois fois aussi longues que lui ; sans fossette humérale ; oblongues, presque cylindriques ; rebordées inférieurement sur les côtés ; parées dans le sillon longitudinal qui limite ce rebord, d'un duvet cendré blanchâtre ; arrondies à l'angle extérieur ainsi qu'à l'angle sutural ; généralement un peu débordées par l'extrémité de l'abdomen ; presque soudées à la suture ; convexes en-dessus ; d'un rouge

brun, parfois obscur à la base; parsemées de petits points presque sérialement disposés. Dessous du corps noir et pointillé sur la partie thoracique, rouge et presque lisse sur le ventre; uniformément revêtu d'un duvet cendré blanchâtre, qui pâlit les couleurs de son fond. Pieds médiocrement allongés, forts. Cuisses et jambes d'un rouge rendu presque couleur de chair par le duvet cendré blanchâtre dont elles sont garnies. Jambes comprimées, triangulairement élargies vers le sommet: les antérieures, obliquement échancrées inférieurement; les intermédiaires, armées d'une dent émoussée sur l'arête supérieure, frangées ensuite de ce point jusqu'au sommet; les postérieures, courbées inférieurement. Tarses noirs, garnis d'un duvet cendré; premier article des postérieurs plus long que le troisième.

Cette espèce, plus particulière à la Hongrie, a été trouvée par M. Bayle, dans le département de la Lozère, selon M. Duponchel, l'auteur de l'Histoire des Lépidoptères de France.

2. D. Fuliginator; LINN. *Prothorax armé latéralement d'un tubercule terminé en pointe obtuse; noir, presque glabre et ponctué ainsi que la tête. Elytres revêtues d'un duvet cendré velouté, blanchâtre; ornées d'une bordure blanche à la suture, et en dessous, le long du côté extérieur; parées sur leur disque, de deux lignes de même couleur dont l'intérieure plus courte.*

Var. A. *Lignes blanches des élytres peu apparentes.*

Var. B. *La couleur des élytres varie et passe par toutes les nuances intermédiaires entre le cendré et le brun.*

Var. C. **D. Quadrilineatum;** CHEVROLAT. inéd. *Une troisième ligne très-étroite, intermédiaire entre celles du disque.*

LINN. *Cerambyx fuliginator*, Syst. Nat. 2. p. 629. 43. — FAB. *Lamia fuliginator*, Syst. El. t. 2. 299. 101. — SCHÖNH. *Dorcadion fuliginator*, Syn. Ius. t. 3. p. 398. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 48. pl. 21.

Long. 12 1/2 à 17 1/2^{mm} (5 à 7^l). Larg. 5 à 6 1/4^{mm} (2 à 2 1/2^l).

Tête noire; presque glabre ou parsemée d'un duvet très-court et peu apparent; couverte de points très-marqués et rapprochés; échancrée au bas du front; creusée longitudinalement sur celui-ci et jusqu'au vertex, d'une ligne souvent presque effacée. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes épaisses à la base, décroissant sensiblement de grosseur jusqu'à l'extrémité; égalant à peu près les trois quarts de la longueur du corps dans les mâles, moins longues dans les femelles;

de onze articles : le premier, le plus gros, graduellement renflé, aussi long que les deux suivants réunis ; le second, petit, semiglobuleux ; le troisième égal au quatrième, noir, revêtu ainsi que les autres d'un léger duvet, et parcimonieusement annelé de cendré à la base. Prothorax presque une fois moins long que large ; tronqué, sans rebord, et parfois presque échancré au sommet ; tronqué et rebordé étroitement à la base ; armé de chaque côté d'un tubercule terminé en pointe obtuse ; convexe en dessus ; chargé longitudinalement dans son milieu, d'une sorte de carène ou ligne souvent peu élevée, lisse et fréquemment raccourcie ; noir ; presque glabre ; presque chagriné ou couvert comme la tête de points enfoncés assez gros et rapprochés. Ecusson en demi-cercle. Elytres un quart plus larges que le prothorax à sa base ; à peine aussi larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines chez les femelles, moins larges dans l'autre sexe ; trois fois aussi longues ; à peu près sans fossette humérale ; presque ovales ; arrondies à l'angle extérieur et un peu moins à l'angle sutural ; obtuses au sommet ; presque soudées ; convexes en dessus ; revêtues d'un duvet velouté, souvent d'un cendré blanchâtre, mais offrant, suivant les individus, toutes les nuances intermédiaires jusqu'au brun ; quelquefois d'une couleur uniforme, quand elles sont d'une teinte claire, mais ordinairement ornées à la suture et en dessous le long du côté extérieur, d'une bordure blanche ; parées en dessus, sur leur disque, de deux lignes de même couleur : l'une, partant de l'angle huméral, longitudinalement prolongée jusqu'au sommet qu'elle atteint rarement ; l'autre, intermédiaire entre celle-ci et la suture, moins longue, surtout chez les mâles ; quelquefois enfin, marquées entre les deux précédentes d'une autre ligne ou sorte de trait, plus ou moins distinct. Dessous du corps noirâtre ; pointillé ; garni d'un duvet gris cendré, moucheté de brun. Bords des anneaux subciliés de gris fauve. Pieds forts ; noirâtres ; garnis d'un duvet gris cendré ou gris fauve. Jambes comprimées, triangulairement élargies vers l'extrémité : les antérieures obliquement échancrées en dessous près du sommet ; les intermédiaires armées d'une dent émoussée sur le milieu de l'arête extérieure, ou obliquement échancrées dans cette partie, et garnies de ce point à l'extrémité, d'un duvet fauve brun. Premier article des tarsi un peu plus long que le troisième.

On le trouve dans le midi, l'Auvergne, la Bourgogne et les environs de Paris ; mais il n'a jamais été pris à Lyon. M. Garnier, d'Amiens, m'a envoyé la var. C. comme étant le *Dorcadion quadrilineatum* de M. Chevrolat.

3. D. Meridionale; DEJ. inéd. Prothorax armé latéralement d'un

tubercule terminé en pointe obtuse; noir, garni ainsi que la tête d'un duvet grisâtre. Elytres revêtues d'un duvet brun, velouté; ornées d'une bordure blanche à la suture et en dessous le long du côté extérieur; parées sur leur disque de deux lignes de même couleur, dont l'intermédiaire plus courte.

SOLIER, in litteris.

Cette espèce ressemble entièrement pour la forme, la ponctuation et les lignes des élytres, aux variétés les plus foncées en couleur de la précédente, et probablement elle n'en est qu'une variété méridionale. La tête et le prothorax sont généralement garnis d'un duvet cendré, gris ou gris fauve, plus épais et très-apparent; mais on les trouve fréquemment épilés. Le duvet du fond des élytres, au lieu d'être d'une teinte uniforme, est souvent veiné de lignes onduleuses plus claires; la ligne humérale se lie souvent au sommet avec la bordure du côté extérieur. La taille, surtout celle des femelles, est parfois plus grande. De toutes ces remarques, la seule constante est celle de la couleur brune du fond des élytres.

Cette espèce habite le midi de la France. Elle m'a été envoyée par M. Solier, comme étant le *Dorcadion meridionale* du catalogue de M. le comte Dejean.

A. D. Pyrenæum; DEJ. inéd. GERMAR. *Prothorax armé latéralement d'un tubercule terminé en pointe un peu obtuse; noir ainsi que la tête, les antennes et les pieds. Elytres veloutées de brun, ornées d'une bordure de duvet blanc à la suture et en dessous le long du côté extérieur; parées sur leur disque de trois lignes de même couleur, dont l'intermédiaire ne touche pas à la base.* (Pl. 2, fig. 4, ♂. Fig. 6, ♀).

♂. Lignes antérieures du disque successivement plus courtes.

♀. Ligne intermédiaire moins longue que la plus rapprochée de la suture.

GERMAR. Faun. Ins. Europ. fasc. 21. pl. 16. ♂.

Long. 12 1/2 à 15^{mm} (5 à 6^l). Larg. 4 1/4 à 5^{mm} (1 3/4 à 2^l).

Tête noire; presque glabre; luisante; parsemée de points assez espacés; déprimée entre les antennes; creusée peu profondément d'une ligne étroite et longitudinale, prolongée depuis l'origine du front jusqu'au vertex. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes épaisses à la base, décroissant très-sensiblement de grosseur jusqu'à l'extrémité; noires; hérissées de poils raides et courts; à peine égales en longueur aux deux tiers du corps; de onze articles: le premier, le plus gros, graduellement renflé, aussi long que les deux suivants réunis; les

autres, à partir du troisième, obconiques. Prothorax tronqué, presque en ligne droite au sommet et à la base; sans rebord en devant, étroitement rebordé postérieurement; armé de chaque côté d'un tubercule un peu obtus; convexe en dessus; presque glabre; noir; luisant; parsemé de petits points assez espacés; marqué longitudinalement dans son milieu d'une ligne peu profonde ou faiblement apparente. Ecusson en demi-cercle. Elytres presque un tiers plus larges que le prothorax à sa base; de la largeur de ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand; trois fois et demie aussi longues que lui; sans fossette humérale; presque ovales; arrondies à l'angle extérieur du sommet, un peu moins à l'angle sutural; presque soudées; médiocrement convexes en dessus; noires, veloutées de brun; ornées d'une bordure linéaire d'un duvet blanc à la suture, et en dessous le long du côté extérieur; parées en dessus de trois lignes de même couleur, de même nature, également espacées; la plus extérieure, partant de l'angle huméral et longitudinalement prolongée presque jusqu'à l'extrémité; la seconde, naissant à quelque distance de la base, atteignant à peine les deux tiers; la plus intérieure, naissant de la base et un peu plus courte que la précédente, dans les mâles; plus longue qu'elle et se liant parfois à son sommet avec l'humérale, chez les femelles. Dessous du corps noir, luisant, pointillé, très-faiblement pubescent. Pieds forts, noirs, luisants, pointillés. Cuisses garnies inférieurement d'un duvet blanc livide. Jambes comprimées, triangulairement élargies vers l'extrémité: les antérieures, obliquement échancrées en dessus; les intermédiaires, armées d'une dent émoussée sur le milieu de l'arête extérieure; parées de ce point jusqu'au sommet d'une courte frange de poils noirs; les postérieures, inférieurement courbées. Tarses garnis, ainsi que les jambes, de poils courts; premier article des postérieurs un peu plus long que le troisième.

Je l'ai reçu de M. Nourrisson et de divers autres entomologistes, comme se trouvant dans les Pyrénées. M. Germar paraît n'avoir connu que le mâle de cette espèce.

5. **D. Lineola**; ILLIG. *Dessus du corps revêtu d'un duvet velouté brun clair. Prothorax et vertex parés longitudinalement dans leur milieu d'une double ligne blanche. Elytres ornées à la suture, et en dessous au côté extérieur, d'une bordure d'un duvet blanc; et sur leur disque, de deux lignes de même couleur: l'humérale prolongée jusqu'à l'extrémité, l'intérieure plus courte, surtout chez les mâles. Pieds ferrugineux.*

ILLIGER, Magaz. 1. 5 p. 238. 115.

Var. A. *Lignes des élytres, principalement la suturale et l'humérale, plus larges.*

Long. 12 1/2 à 13 3/4^{mm} (5 à 5 1/2^l). Larg. 5^{mm} (2^l).

Tête noire; parsemée de petits points; revêtue postérieurement d'un duvet brun clair; déprimée, et creusée entre les antennes d'une ligne légère; parée sur celle-ci d'un duvet blanc qui se confond à la partie antérieure avec le duvet de même couleur dont elle est parsemée; ornée sur le vertex, de deux lignes également d'un duvet blanc, obliquement dirigées chacune de la base interne des antennes au milieu du bord du prothorax. Yeux noirâtres, très-échancrés. Antennes épaisses à la base, décroissant très-sensiblement de grosseur jusqu'à l'extrémité; à peine plus longues que les deux tiers du corps; de onze articles: le premier, le plus gros, graduellement renflé, aussi long que les deux suivants réunis, d'un ferrugineux plus ou moins obscur, garni d'un duvet blanc cendré; les autres, à partir du troisième, obconiques, noirâtres, couverts d'un duvet brun, annelés de cendré à la base. Prothorax presque une fois moins long que large; sans rebord, et échancré dans le milieu du sommet, tronqué et rebordé étroitement à la base; armé de chaque côté d'un tubercule pointu; convexe en dessus; longitudinalement marqué dans son milieu, sur un espace linéairement dénudé, d'une ligne peu profonde, interrompue, puis creusée postérieurement en fossette; paré de chaque côté de cette raie dénudée, d'une ligne d'un duvet blanc; couvert latéralement à celle-ci d'un duvet brun clair; garni enfin sur les côtés et en dessous, d'un duvet blanc cendré. Ecusson revêtu d'un duvet blanc. Elytres un quart plus larges que le prothorax à sa base; à peine aussi larges dans les mâles, moins larges chez les femelles, que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand; trois fois et demie aussi longues que lui; à peu près sans fossette humérale; presque ovales; arrondies à l'angle extérieur du sommet, un peu moins à l'angle sutural; presque soudées; convexes en dessus; noires, revêtues d'un duvet brun, brun clair ou brun jaunâtre; ornées d'une bordure d'un duvet blanc à la suture et en dessous, le long du côté extérieur; parées sur leur disque, de deux lignes de même couleur et de même nature: l'une, partant de l'angle huméral et longitudinalement prolongée jusqu'au sommet, où elle s'unit avec la bordure extérieure; l'autre, intermédiaire entre la précédente et la bordure suturale, avec lesquelles elle se lie à la base; longitudinalement prolongée en s'amincissant un peu, jusqu'aux deux tiers ou quatre cinquièmes de la longueur, chez les femelles, presque rudimentaire ou trois à cinq fois plus courte chez les mâles. Dessous du corps pointillé,

noirâtre, couvert d'un duvet cendré blanchâtre. Pieds forts; d'un ferrugineux plus ou moins clair; garnis également d'un duvet cendré blanchâtre. Jambes comprimées, triangulaires: les antérieures obliquement sillonnées en dessous, vers le sommet; les intermédiaires armées d'une dent émoussée sur le milieu de l'arête supérieure, ornées depuis ce point jusqu'à l'extrémité, d'une frange épaisse de poils courts; les postérieures un peu arquées inférieurement. Premier article des tarsi un peu plus long que le troisième.

On le trouve dans le midi de la France, et en remontant le bassin du Rhône, jusqu'au delà de Dijon. Il a été abondant cette année en avril et en mai, dans le lieu des environs de Lyon appelé le *Grand-Camp*. On le rencontre cheminant sur le sol, avec une activité proportionnée à la chaleur du jour. Sa larve me semble devoir vivre aux dépens de *Euphorbia gerardiana*, et peut-être aussi de diverses autres plantes. La variété A est généralement d'une taille plus grande; les lignes plus larges du prothorax et des élytres, lui donnent le faciès de l'espèce suivante,

6. **D. Donzell**; **NOV.** *Dessus du corps revêtu d'un duvet brun poudré de blanc. Prothorax paré longitudinalement dans le milieu, d'une double ligne blanche. Elytres ornées, à la suture et en dessous au côté extérieur, d'une bordure d'un duvet blanc, et en dessus, de trois larges lignes, de même couleur; l'humérale prolongée jusqu'à l'extrémité, l'intérieure plus courte, l'intermédiaire très-étroite. Pieds d'un ferrugineux blanchâtre.*(pl. 2, f. 5.)

Long. 13 3/4 à 15^{mm} (5 1/2 à 6^l). Larg. 6 1/4^{mm} (2 1/2^l).

Il a beaucoup d'analogie avec le précédent, et peut-être n'en est-il qu'une variété méridionale. Tête revêtue d'un duvet blanchâtre; creusée longitudinalement d'une ligne peu profonde, depuis le bas du front presque jusqu'au vertex; marquée entre les antennes, de chaque côté de celles-ci, d'une ligne d'un duvet brun; parsemée de points très-petits. Yeux noirâtres, étroits, très-échancrés. Antennes épaisses à la base, décroissant très-sensiblement de grosseur jusqu'à l'extrémité; à peine plus longues que les deux tiers du corps; de onze articles: le premier, le plus gros, graduellement renflé, aussi long que les deux suivants réunis; obscurément ferrugineux, garni d'un duvet cendré; les autres, à partir du troisième, obconiques, noirâtres, couverts de duvet, bruns au sommet, d'un cendré blanchâtre à la base. Prothorax presque une fois moins long que large; sans rebord et échancré dans le milieu au sommet, tronqué et rebordé étroitement à la base; armé de chaque côté d'un tubercule pointu; convexe en dessus; longitudinalement marqué dans son milieu, sur un espace

linéairement dénudé, d'une ligne peu profonde, interrompue, puis creusée postérieurement en fossette; paré de chaque côté de la raie dénudée, d'une bordure d'un duvet blanc; couvert latéralement à celle-ci d'un duvet brun blanchâtre; garni enfin sur les côtés et en dessous, d'un duvet blanc cendré. Ecusson velouté de blanc, longitudinalement dénudé dans son milieu. Elytres un quart plus larges que le prothorax à sa base; à peu près de la largeur de ce dernier à l'extrémité de ses épines; trois fois et demie aussi longues que lui; sans fossette humérale prononcée; arrondies à l'angle extérieur du sommet, un peu moins à l'angle sutural; presque soudées; convexes en dessus; revêtues d'un duvet brun fortement poudré de blanc; ornées d'une bordure de duvet blanc à la suture et en dessous, le long du bord extérieur; parées sur leur disque, de trois larges lignes de même couleur: la première, partant de l'angle huméral et longitudinalement prolongée jusqu'au sommet où elle s'unit à la bordure extérieure; la seconde, intermédiaire entre la bordure suturale avec laquelle elle se lie à la base, longitudinalement prolongée en s'amincissant un peu jusqu'aux deux tiers ou quatre cinquièmes de la longueur chez les femelles, beaucoup plus courtes chez les mâles; la troisième, très-étroite, quelquefois nulle, située entre les deux précédentes, ordinairement plus grande que l'interne, et plus courte que l'autre. Dessous du corps brun, revêtu d'un duvet gris cendré, très-finement moucheté de brun. Pieds forts; d'un ferrugineux obscur, revêtus d'un duvet cendré, très-finement mouchetés de brun. Jambes comprimées, triangulaires: les antérieures obliquement sillonnées en dessous, vers le sommet; les intermédiaires armées sur le milieu de l'arête supérieure, d'une sorte de dent émoussée; ornées depuis ce point jusqu'à l'extrémité, d'une frange épaisse de poils courts et brunâtres. Les postérieures un peu arquées inférieurement.

Il m'a été rapporté du midi de la France, par M. Donzel, entomologiste lyonnais, à qui j'ai dédié cette espèce.

II. BRANCHE.

LES LAMIAIRES.

Caractères. Antennes de onze articles, parfois plus courtes que le corps, souvent beaucoup plus longues que lui. Palpes maxillaires plus grands que les labiaux; à dernier article le plus long, ovalaire, terminé en une pointe obtuse ou tronquée. Tête creusée entre les antennes d'un sillon profond, dont les bords sont relevés en pointe plus

ou moins obtuse à la base de celles-ci. Prothorax armé de chaque côté d'un tubercule épineux; inégal sur son disque dans les uns, ridé près de ses bords antérieur et postérieur dans les autres. Elytres de formes variées. Ailes quelquefois nulles. Pieds antérieurs généralement plus longs que les suivants dans les mâles. Tarses antérieurs de ceux-ci parfois houppeux. Cuisses non renflées en massue.

Les premiers insectes de cette branche sont encore aptères et rapprochés de ceux de la précédente, par la forme presque ovalaire de leurs élytres; mais cette forme se modifie bientôt en se rapprochant de celle d'un parallépipède. Pour la taille, toutes les espèces de cette coupe occupent les premiers rangs dans la famille des Lamieus.

On les trouve disséminés sous toutes les zones de la France. Plusieurs sont principalement nocturnes.

		GENRES.		
Ailes	{	nulles ou peu développées.	<i>Morimus.</i>	
		développées	Antennes plus courtes que le corps ou à peine aussi longues que lui.	<i>Lamia.</i>
			Antennes notablement plus longues que le corps.	<i>Monohammus.</i>

Genre. *Morimus*, MORIME; Serville.

(μοριμας, fatal.)

Caractères. Antennes sétacées, moins longues ou à peine aussi longues que le corps dans les uns, en atteignant presque une fois la grandeur chez les mâles, dans certains autres; à troisième article égal ou presque égal aux deux suivants réunis. Prothorax marqué en dessus d'une dépression irrégulière. Elytres bombées transversalement dans leur milieu; presque ovales dans plusieurs. Pieds forts; les antérieurs plus longs que les suivants dans les mâles. Jambes comprimées et triangulairement élargies vers l'extrémité; les intermédiaires armées près du sommet, d'un tubercule ou d'une dent émoussée. Ailes nulles ou peu développées. Corps oblong, généralement plus large chez les femelles.

Ces insectes, plus spécialement nocturnes, portent des couleurs tristes ou lugubres, ont des élytres d'une dureté souvent rapprochée de celle de la corne. La plupart appartiennent à nos provinces méridionales.

1. *M. Funestus*; FAB. Dessus du corps convexe, revêtu d'un duvet

très-court d'un brun fauve. Antennes à peine aussi longues que le corps dans les mâles. Elytres ornées de deux taches veloutées, d'un noir foncé.

FAB. *Lamia funesta*, Syst. El. t. 2. p. 298. 94. — PANZ. Naturf. t. 24 p. 26. 36. pl. 1. fig. 36. — OLIV. *Cerambyx funestus*, t. 4. n° 67. pl. 9. fig. 63. — AUDINET-SERVILLE, *Morimus funestus*. Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 96.

Long. $16 \frac{1}{4}$ à $22 \frac{1}{2}^{\text{mm}}$ ($6 \frac{1}{2}$ à 9^{l}). Larg. $6 \frac{1}{4}$ à $8 \frac{3}{4}^{\text{mm}}$ ($2 \frac{1}{2}$ à $3 \frac{1}{2}^{\text{l}}$).

Tête aussi large que la partie antérieure du prothorax; noire; revêtue surtout postérieurement d'un duvet brun fauve; parsemée de points plus petits sur la partie antérieure; concave entre les antennes; creusée longitudinalement d'une ligne prolongée depuis l'origine du front jusqu'au vertex. Yeux noirâtres, très-échancrés. Antennes épaisses à la base, décroissant fortement de grosseur jusqu'à l'extrémité; à peine plus longues que le corps dans les mâles, plus courtes chez les femelles; noirâtres; rugueusement ponctuées; presque glabres; de onze articles renflés au sommet, le premier très-gros, aussi long que le troisième. Prothorax moins long que large; orné en devant de cils dorés; tronqué au sommet et à la base; armé de chaque côté d'un fort tubercule épineux; subconvexe en dessus; rebordé à la base; creusé au dessus du sillon qui limite le rebord de celle-ci, d'une ligne onduleusement transversale; marqué au dessous du sommet, d'un sillon moins apparent, qui borne latéralement la base antérieure des tubercules; inégal sur son disque; creusé longitudinalement dans le milieu de celui-ci d'une ligne parfois effacée; parsemé de points assez espacés; garni d'un duvet brun ou brun fauve très-court. Ecusson en demi-cercle, velouté. Elytres un quart plus larges que le prothorax à sa base; un peu moins larges que ce dernier dans son milieu; deux fois et demie aussi longues que lui; presque sans fossette humérale; rectangulairement coupées aux épaules; en demi-ovale postérieurement; soudées à la suture; convexes en dessus; très-fortement chagrinées ou couvertes de points élevés, très-gros près de la base, graduellement effacés vers l'extrémité; noirâtres, revêtues d'un duvet brun fauve; ornées chacune de deux taches très-noires, veloutées: la première ordinairement un peu plus grosse, comme triangulaire, située sur le disque, presque au tiers; la seconde un peu en demi-cercle, placée également sur le disque, aux deux tiers de la longueur. Dessous du corps noir, pointillé; garni d'un duvet brun ou brun fauve. Bord des anneaux du ventre cilié. Pieds forts, assez allongés. Cuisses épaisses. Jambes comprimées, triangulaires; les intermédiaires armées, un peu au delà du milieu, d'une dent émoussée sur l'arête supérieure; frangées, ainsi que les postérieures, depuis cette dent jusqu'au sommet. Tarses à articles courts; le premier à peine plus long que le troisième.

On le trouve dans le midi de la France, principalement sur le cyprès. Il a été pris à Saint Etienne, par M. Chabrilac, et à Sainte-Colombe-lès-Vienne, par M. Michoud, sur le figuier aux dépens duquel sa larve vit également.

2. M. Lugubris; FAB. *Dessus du corps brun ou d'un noir grisâtre. Prothorax rugueux, armé de chaque côté d'une forte épine. Elytres presque ovales, bombées dans leur milieu; très-fortement chagrinées; marquées chacune de deux taches d'un noir marron, quelquefois faiblement apparentes. Antennes plus longues que le corps dans les deux sexes.*

FAB. *Lamia lugubris*, Syst. El. t. 2, p. 298. 92. — СЕРЫЙ. Syn. Ins. t. 3, p. 371. 32. — OLIV. *Lamia textor*, Ent. t. 4 no 67, pl. 6. fig. 59. b. c.

Long. 20 à 33^{mm} (8 à 13^l). Larg. 7 1/2 à 10^{mm} (3 à 4^l).

Tête noirâtre, mais paraissant brune ou d'un noir grisâtre opaque, comme tout le dessus du corps, par l'effet du duvet court et cendré dont elle est garnie; rugueusement ponctuée; largement et très-profondément creusée entre les antennes; marquée longitudinalement sur le front d'un sillon presque effacé, et au bas de celui-ci, d'une ligne transversale, un peu onduleuse, mieux marquée. Epistome ferrugineux. Mandibules rugueuses vers la base, lisses dans leur seconde moitié; armées extérieurement d'une dentelure chez les mâles; inermes dans l'autre sexe. Yeux très-échancrés. Antennes sétacées, noirâtres, garnies d'un très-court duvet grisâtre; rugueusement ponctuées, beaucoup plus longues et souvent jusqu'à une fois aussi longues que le corps dans les mâles, le dépassant notablement chez les femelles; de onze articles: le premier, le plus gros, moins long que le troisième; celui-ci surpassant les suivants en grandeur, comme eux subcylindrique et subglobuleusement renflé vers l'extrémité, mais d'une manière moins sensible chez les femelles. Prothorax moins long que large; orné de cils jaunes postérieurement, et plus visiblement en devant; presque échancré et largement relevé au sommet, tronqué et rebordé étroitement à la base; armé de chaque côté d'une forte épine; un peu plus étroit postérieurement; subconvexe en dessus; rugueux ou très-rugueusement ponctué; marqué transversalement à son tiers antérieur, d'un sillon oblitéré, plus largement et plus profondément enfoncé sur son disque; creusé longitudinalement dans son milieu, d'une ligne le plus souvent apparente seulement un peu au dessus de la base; noirâtre, garni d'un duvet gris très-court. Ecusson en demi-cercle, revêtu d'un duvet gris blanchâtre. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; un peu moins larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines; deux fois et demie à trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale prononcée; proémi-

mentales aux épaules; presque ovales; arrondies à l'angle extérieur du sommet; très-peu à l'angle sutural; médiocrement convexes (♂), sub-déprimées (♀); bombées dans leur milieu, transversalement déprimées vers la base; très-fortement chagrinées ou chargées de points élevés, luisants, plus espacés et plus saillants antérieurement, graduellement affaiblis postérieurement; noires, mais revêtues d'un duvet gris, qui leur donne une teinte brune; marquées chacune de deux taches en demi-lune, d'un noir marron (quelquefois peu apparentes): l'une au tiers, l'autre aux deux tiers de la longueur. Dessous du corps noir, ponctué, garni d'un duvet peu apparent; bord des anneaux du ventre orné de cils jaunes. Pieds forts; alongés; ruguleusement ponctués; noirs, revêtus d'un duvet gris très-court; les antérieurs plus longs que les suivants, surtout chez les mâles. Jambes comprimées, graduellement élargies: celles de devant, obliquement échancrées et frangées en dessous, près du sommet; les intermédiaires armées aux deux tiers de leur longueur, sur l'arête extérieure, d'une dent émoussée, et de ce point à l'extrémité, parées ainsi que les postérieures d'une frange de poils courts et serrés. Premier article des tarsi à peine plus long que le troisième; le dernier, garni de longs poils noirs en dessous.

Il n'est pas bien rare, pendant l'été, dans les environs de Lyon. Sa larve vit dans le peuplier, le sapin, etc.

3. **M. Tristis**; FAB. *Dessus du corps d'un brun légèrement cendré. Prothorax tuberculeusement rugueux sur son disque. Elytres fortement chagrinées à la base; rectangulaires aux épaules; transversalement bombées dans leur milieu, parées chacune de deux taches d'un noir velouté. Antennes plus longues que le corps.*

FAB. *Lamia tristis*, Syst. El. t. 2. p. 298. 93. — HENST, dans *Fuesly*, Arch. des Ins. pl. 25. fig. 7. — OLIV. *Cerambyx tristis*, Ent. t. 4. n° 67. pl. 9. fig. 2.

Long. 27 1/2 à 32 1/2^{mm} (11 à 13^l). Larg. 10 à 11 1/4^{mm} (4 à 4 1/2^l).

Tête noirâtre; ruguleusement ponctuée sur le front, plus fortement sur l'occiput; creusée entre les antennes d'un large sillon; marquée dans le fond de celui-ci d'une ligne étroite prolongée longitudinalement jusqu'à l'épistome, mais point apparente sur le vertex. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes noires; épaisses à la base, diminuant très-sensiblement de grosseur jusqu'à l'extrémité; un quart plus longues que le corps dans les mâles, à peine plus longues que ce dernier dans les femelles; de onze articles: le premier, gros, progressivement renflé, rugueusement ponctué, une fois au moins aussi court que le troisième; celui-ci, presque aussi long que les deux suivants réunis,

fortement ponctué ainsi que les autres, renflé vers l'extrémité. Prothorax moins long que large ; orné de cils jaunâtres, et tronqué presque en ligne droite au sommet et à la base ; étroitement rebordé à celle-ci ; armé de chaque côté d'un fort tubercule épineux ; médiocrement convexe en dessus ; rugueux ; brun ou d'un brun un peu grisâtre ; subtuberculeux sur son disque ; marqué transversalement au dessus et au dessous de ce dernier, d'un sillon plus ou moins effacé. Ecusson en demi-cercle, pointillé, canaliculé. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base ; à peu près de la largeur de ce dernier à l'extrémité de ses épines ; trois fois aussi longues que lui ; à fossette humérale très-marquée ; coupées à angle droit aux épaules ; verticalement rabattues sur les côtés extérieurement à l'arête humérale ; presque parallèles jusqu'à la moitié de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'extrémité ; arrondies à l'angle extérieur, entières ou à peu près à l'angle sutural ; transversalement subdéprimées en dessus dans leur tiers antérieur ; bombées dans leur milieu ; très-fortement chagrinées à la base ou chargées de points élevés, graduellement affaiblis vers la partie opposée ; noirâtres, mais paraissant d'un brun cendré par l'effet du duvet cendré très-court dont elles sont garnies ; parées chacune sur leur disque, de deux taches d'un noir velouté : la première au tiers, la seconde aux deux tiers de leur longueur. Dessous du corps luisant, pointillé, noirâtre, garni sur le postpectus d'un léger duvet grisâtre ; bord des anneaux du ventre, cilié de cendré. Pieds assez forts, allongés ; noirs, garnis d'un duvet cendré. Jambes comprimées, triangulairement élargies vers l'extrémité ; les antérieures obliquement échancrées en dessous vers le sommet ; les intermédiaires, et moins fortement les postérieures, armées sur l'arête extérieure et aux deux tiers de leur longueur, d'une dent émoussée ; postérieurement garnies d'une frange de poils courts et serrés. Premier article des tarsi postérieurs à peine plus long que le troisième.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Sa larve vit dans le cyprès.

Genre. *Lamia*, LAMIE ; Fab. Serv.

(*λαμία*, nom employé par Aristote pour désigner un animal qu'on croit être le requin.)

Caractères. Antennes sétacées, moins longues ou à peine aussi longues que le corps, à troisième article moins grand que les deux suivants pris ensemble. Prothorax marqué en dessus antérieurement dans le milieu, d'une faible dépression, et postérieurement, d'une élévation subtuberculeuse. Elytres allongées, rectangulaires aux épaules, point bombées en dessus. Ailes développées. Pieds forts ;

les antérieurs presque égaux aux suivants chez les mâles. Jambes comprimées, triangulairement élargies vers le sommet; les intermédiaires armées d'une dent émoussée sur l'arête extérieure. Corps médiocrement allongé.

Ces insectes sont très-rapprochés des précédents par le faciès, leurs couleurs obscures et leurs habitudes; mais leurs ailes sont complètement développées, quoiqu'ils s'en servent peu.

1. L. Textor; LINN. *Dessus du corps convexe, brun ou d'un noir gris. Antennes moins longues que le corps. Prothorax rugueusement ponctué, armé de chaque côté d'une forte épine. Elytres oblongues, très-fortement chagrinées à la base, ou chargées de points élevés graduellement affaiblis vers le sommet.*

LINN. *Cerambyx textor*, Syst. Nat. 2. p. 629. 41. — PANZ. *Lamia textor*, Faun. Germ. fasc. 19. pl. 1. — OLIV. Ent. t. 4. n° 67. pl. 6. fig. 39, e. — SERV. Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 93.

Long. 18 $\frac{3}{4}$ à 30^{mm} (7 $\frac{1}{2}$ à 12^l). Larg. 6 $\frac{1}{4}$ à 10 $\frac{1}{2}$ ^{mm} (2 $\frac{1}{2}$ à 4 $\frac{1}{4}$ ^l).

Tête noirâtre, mais revêtue ainsi que tout le dessus du corps, d'un duvet gris très-court qui la fait paraître brune ou d'un noir gris terne; couverte de points très-rapprochés; largement et profondément creusée entre les antennes d'un sillon prolongé supérieurement et d'une manière affaiblie sur le vertex, inférieurement et sous la forme d'une ligne à peine apparente sur le front. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes épaisses à la base, diminuant très-sensiblement de grosseur jusqu'à l'extrémité; moins longues que le corps dans les mâles, en égalant à peine les deux tiers dans les femelles; noirâtres; rugueusement ponctuées; garnies d'un léger duvet; de onze articles: le premier, le plus gros, graduellement plus épais, à peu près aussi long que le troisième; celui-ci plus grand que les suivants, et comme eux subcylindrique à la base, subglobuleusement renflé au sommet. Prothorax tronqué en devant et en arrière, ou très-faiblement arqué au sommet et en sens inverse à la base; étroitement bordé à celle-ci; armé de chaque côté d'un tubercule fortement épineux; convexe en dessus; déprimé inégalement sur son disque; marqué au dessous du sommet et au dessus de la ligne transversale qui sert de limite au rebord de la base, d'un sillon transversal effacé; noir, garni d'un duvet gris très-court; rugueusement ponctué. Ecusson en demi-cercle, couvert d'un duvet gris noirâtre. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; à peu près de la largeur de ce dernier à l'extrémité de ses épines; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale prononcée; rectangulairement coupées aux épaules; presque

parallèles jusqu'au delà de leur moitié, sensiblement rétrécies et d'une manière curviligne de ce point à l'extrémité; obtuses au sommet; entières à l'angle sutural; convexes en dessus; très-fortement chagrinées à la base, ou chargées de points élevés, plus rapprochés et moins saillants graduellement vers la partie opposée; noires; garnies d'un duvet gris très-court qui leur donne une teinte brune ou d'un brun gris. Dessous du corps noirâtre; garni ou parsemé de taches d'un duvet gris roussâtre; anneaux du ventre ciliés de poils peu allongés, de la même couleur. Pieds forts; assez allongés; noirâtres; garnis d'un duvet gris fauve. Jambes comprimées, triangulairement élargies vers leur jonction avec les tarsi; les antérieures obliquement échancrées en dessous vers l'extrémité; les intermédiaires armées au milieu de l'arête supérieure, d'une dent émoussée; ornées ainsi que les postérieures, depuis ce point jusqu'à leur sommet, d'une frange épaisse de poils courts et noirâtres. Tarsi à articles courts, le premier à peine aussi long que le troisième.

On trouve cette espèce dans presque toute la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon. Sa larve vit dans le saule, l'osier, etc.

Genre. *Monohammus*, MONOHAMME; désigné d'abord sous le nom de *Monochamus*, MEG. DEJ. inéd. LATR. SERV.

(μονός, seul; ἄμμοα, œud.)

Caractères. Antennes sétacées; grêles; unicolores et une fois aussi longues que le corps dans les mâles, un peu plus longues que le corps et annelées chez les femelles; à troisième article le plus long de tous. Prothorax ridé près de ses bords antérieur et postérieur. Elytres allongées, rectangulaires aux épaules, à fossette humérale prononcée; rétrécies sensiblement chez les mâles, presque parallèles chez les femelles. Pieds allongés, grêles; les antérieurs plus grands que les suivants chez les mâles. Cuisses linéaires. Jambes courbes ou flexueuses; les intermédiaires munies sur l'arête extérieure d'un petit tubercule ou sorte de dent obtuse. Tarsi antérieurs des mâles parés de longs poils, latéralement saillants en forme de houppe. Premier article des postérieurs un peu plus long que le troisième. Corps convexe.

Les Monohammes sont encore des Longicornes de grande taille; mais ils ont le corps plus svelte, les pieds plus déliés, les antennes plus grêles et généralement plus longues que chez les précédents. Leur corps en dessus est paré d'un reflet bronzé, et agréablement parsemé, surtout chez les femelles, de plaques irrégulières d'un duvet jaunâ-

tre. Les uns habitent les forêts de pins de nos provinces méridionales; les autres peuplent les bois toujours verts de nos montagnes les plus élevées.

1. **M. Sartor**; FAB. Dessus du corps d'un brun bronzé. Ecusson entièrement revêtu d'un duvet jaune. Elytres subdéprimées le long d'une partie de la suture et transversalement à leur tiers antérieur; rugueusement ponctuées à la base, ruguleusement vers l'extrémité. Pieds noirs.

♂. Antennes noires unicolores, une fois aussi longues que le corps. Elytres presque sans taches, rétrécies postérieurement.

♀. Antennes noires annelées d'un duvet cendré, à peine moitié plus longues que le corps. Elytres presque parallèles, parsemées de taches d'un duvet jaune pâle.

FAB. *Lamia sartor*, Syst. El. t. 2. 294. 69. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 19. pl. 3 ♂.
— id. Faun. Germ. fasc. 19. pl. 2. ♀.

Long. 25 à 32 $1/2^{\text{mm}}$ (10 à 13^l). Larg. 8 $3/4$ à 10^{mm} (3 $1/2$ à 4^l).

Tête noirâtre, bronzée; parsemée d'un duvet jaunâtre; ruguleusement ponctuée; marquée d'une ligne étroite et transversale au dessus de l'épistome; creusée longitudinalement d'une ligne assez faiblement imprimée sur le front et sur le vertex, mais changée entre les antennes, surtout chez les mâles, en un sillon très-profond, dont les bords sont relevés en pointe à la base de celles-ci. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes grêles, sétacées, noirâtres, brunes ou même obscurément ferrugineuses vers l'extrémité, et une fois plus longues que le corps dans les mâles; noires, annelées d'un duvet cendré et à peine moitié plus longues que le corps chez les femelles; de onze articles dans l'un et l'autre sexe: le premier, le plus gros, graduellement renflé, ruguleusement ponctué; le troisième, deux à trois fois aussi long que celui-ci, cylindrique et très-finement chagriné ainsi que les suivants. Prothorax moins long que large; tronqué et paré de cils fauves, au sommet et à la base; armé de chaque côté d'un fort tubercule épineux; peu convexe en dessus; d'un brun bronzé; plus ou moins parsemé de poils courts et raides, d'un jaune un peu pâle; ridé près de ses bords antérieur et postérieur; couvert de points très-marqués et rapprochés, ou presque ruguleusement ponctué sur sa zone médiaire. Ecusson en demi-cercle, entièrement revêtu d'un duvet serré, d'un jaune souvent pâle. Elytres presque moitié aussi larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines; quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale profonde; proéminentes aux épaules; presque parallèles chez

les femelles, très-sensiblement rétrécies vers l'extrémité dans les mâles; arrondies à l'angle extérieur du sommet; entières à l'angle sutural; médiocrement convexes en dessus; chagrinées ou rugueusement ponctuées à la base, rugueusement vers le sommet; souvent subdéprimées sur leur disque, le long d'une partie de la suture et transversalement au tiers antérieur; d'un brun bronzé; garnies de poils jaunâtres peu ou point réunis en taches, dans les mâles; parsemées chez les femelles de plaques peu apparentes d'un duvet brun verdâtre, et de taches irrégulières d'un duvet jaune pâle. Dessous du corps noir, brillant; parcimonieusement garni de poils gris ou jaunâtres. Pieds assez grêles, alongés; les antérieurs plus longs que les intermédiaires, surtout chez les mâles. Jambes comprimées, subsinueuses; les intermédiaires armées sur l'arête, un peu au delà du milieu, d'une dent émoussée; garnies ainsi que les postérieures, de ce point à leur sommet, d'une frange épaisse de poils courts. Tarses antérieurs houppeux, dans les mâles; premier article des postérieurs plus long que le troisième.

On trouve pendant l'été, mais rarement, cette espèce dans les Alpes et dans la chaîne du Jura. Je l'ai capturée dans les bois de la Grande-Chartreuse; je l'ai reçue de M. de Verneuil, comme ayant été prise dans les mêmes localités, et de M. le docteur Martin, comme provenant des environs de Besançon.

2. **M. Sutor**; LINN. *Dessus du corps d'un brun bronzé. Ecusson revêtu d'un duvet jaune, longitudinalement divisé en deux taches. Elytres presque parallèles; fortement ponctuées à la base, moins sensiblement vers l'extrémité; parées de taches d'un duvet jaunâtre. Pieds noirs.*

♂. Antennes unicolores, une fois, au moins aussi longues que le corps. Elytres parsemées de taches peu nombreuses.

♀. Antennes noires annelées d'un duvet cendré; à peine moitié aussi longues que le corps. Elytres parées de taches plus nombreuses.

LINN. *Cerambyx sutor*, Syst. Nat. 2. p. 628. 58. — OLIV. Ent. t. 4. n° 67. pl. 3 fig. 20 ♂. — СНОДН. *Lamia sutor*, Syn. Ins. t. 3. p. 384. 110. — GERMAR, *Lamia pistior*, Mag. t. 5. p. 242. — АВД. SERV. *Monochamus sutor*, Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 91.

Long. 20 à 25^{mm} (8 à 10^l). Larg. 6 1/4 à 8 3/4^{mm} (2 1/2 à 3 1/2^l).

• Analogue au précédent, mais plus petit. Elytres des mâles moins rétrécies. Tête noirâtre, bronzée; parsemée d'un duvet jaunâtre ou gris cendré; couverte de points assez rapprochés; marquée d'une ligne étroite et transversale au dessus de l'épistome; creusée longitudinalement d'une ligne peu marquée sur le front, étroite et assez lé-

gèrement imprimée sur le vertex, mais changée entre les antennes, surtout chez les mâles, en un sillon très-profond, dont les bords sont relevés en pointe à la base de celles-ci. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes grêles, sétacées; finement chagrinées; noirâtres, brunes ou même obscurément ferrugineuses vers l'extrémité, et une fois plus longues au moins que le corps chez les mâles; noires, annelées d'un duvet cendré, et à peine moitié plus longues que le corps chez les femelles; de onze articles, dans l'un et l'autre sexe: le premier, le plus gros, graduellement renflé; le troisième, deux à trois fois aussi long que celui-ci, cylindrique ainsi que les suivants. Prothorax moins long que large; tronqué et paré de cils fauves au sommet et à la base; armé de chaque côté d'un fort tubercule épineux; peu convexe en dessus; d'un brun bronzé; plus ou moins parsemé de poils courts, raides, d'un jaune un peu pâle; ridé près de ses bords antérieur et postérieur; ruguleusement ponctué sur sa zone médiaire. Ecusson en demi-cercle, revêtu d'un duvet serré, d'un jaune pâle, formant une tache en cœur, longitudinalement séparée en deux parties. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; à peine souvent plus larges que l'extrémité des épines de ce dernier, du moins chez les mâles; à fossette humérale profonde; proéminentes aux épaules; presque parallèles ou faiblement rétrécies vers l'extrémité; arrondies à l'angle extérieur, entières à l'angle sutural; convexes en dessus; très-fortement ou rugueusement chagrinées à la base, marquées postérieurement de points moins rapprochés et moins profonds; d'un brun bronzé; parsemées de plaques peu apparentes d'un duvet brun verdâtre, et de taches irrégulières d'un duvet jaune pâle, moins nombreuses chez les mâles que dans l'autre sexe. Dessous du corps noir, garni d'un duvet mélangé, noir et jaunâtre ou cendré jaunâtre; hérissé de poils plus longs d'un gris cendré. Pieds assez grêles, alongés; plus visiblement mouchetés ou parsemés d'un duvet cendré. Les antérieurs plus longs que les intermédiaires, surtout chez les mâles. Jambes comprimées, subsinueuses; les intermédiaires armées sur l'arête, un peu au delà du milieu, d'une dent émoussée; garnies ainsi que les postérieures, de ce point à leur sommet, d'une frange épaisse de poils courts. Tarses antérieurs houppeux dans les mâles. Premier article des postérieurs à peine plus long que le troisième.

Il n'est pas bien rare dans la chaîne du Jura et surtout dans les Alpes.

3. M. Gallo-Provincialis; OLIV. *Dessus du corps d'un brun bronzé. Ecusson canaliculé, revêtu d'un duvet fauve. Elytres fortement chagrinées à la base; marquées postérieurement de points graduellement affaiblis;*

parées de larges taches d'un duvet mélangé de fauve et de blanc rougeâtre, présentant presque l'image de trois bandes transversales. Pieds ferrugineux.

♂. Antennes unicolores, une fois au moins aussi longues que le corps. Elytres sensiblement rétrécies vers l'extrémité.

♀. Antennes d'un ferrugineux brunâtre, annelées d'un duvet cendré; à peine moitié aussi longues que le corps. Elytres presque parallèles.

OLIV. *Cerambyx gallo-provincialis*, Ent. t. 4. n° 67. pl. 3. fig. 17. — GERMAR, *Lamia peltio*, Mag. t. 3. p. 244.

Long. $17 \frac{1}{2}$ à $26 \frac{1}{2}^{\text{mm}}$ (7 à $10 \frac{1}{2}^{\text{l}}$). Larg. $7 \frac{1}{2}$ à $8 \frac{3}{4}^{\text{mm}}$ (3 à $3 \frac{1}{2}^{\text{l}}$).

Analogue au précédent; ordinairement un peu plus petit. Tête noirâtre; ruguleusement ponctuée, mais d'une manière peu apparente sous les poils courts, raides et fauves dont elle est presque revêtue; creusée longitudinalement d'une ligne assez faiblement imprimée sur le front et sur le vertex, mais changée entre les antennes, surtout chez les mâles, en un sillon très-profond, dont les bords sont obtusément relevés à la base de celles-ci. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes assez grêles, sétacées; une fois aussi longues que le corps et uniformément d'un ferrugineux plus ou moins brunâtre chez les mâles, un tiers plus longues que le corps et annelées de cendré blanchâtre chez les femelles; de onze articles dans l'un et l'autre sexe: le premier, gros, graduellement renflé, ruguleusement ponctué, deux ou trois fois plus court que le troisième; celui-ci, cylindrique et très-finement chagriné ainsi que les suivants. Prothorax moins long que large; peu ou point cilié à ses bords antérieur et postérieur; tronqué au sommet, bisinueux à sa base; armé de chaque côté d'un fort tubercule épineux; faiblement convexe en dessus; transversalement ridé, mais plus sensiblement en devant et en arrière; d'un brun bronzé; parsemé de nombreuses taches d'un duvet fauve. Ecusson en demi-cercle, canaliculé longitudinalement; revêtu d'un duvet serré, fauve. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; plus larges que l'extrémité des épines de ce dernier; quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; proéminentes ou rectangulaires aux épaules; presque parallèles chez les femelles, assez sensiblement rétrécies chez les mâles; arrondies à l'angle extérieur, entières à l'angle sutural; convexes en dessus; fortement chagrinées ou ruguleusement ponctuées à la base, marquées postérieurement de points graduellement affaiblis; d'un brun bronzé; parsemées de plaques peu apparentes d'un duvet brun bronzé; parées de taches d'un duvet fauve, offrant presque l'image de trois larges bandes irrég-

gulières et transversales. Dessous du corps noirâtre, couvert d'un duvet fauve cendré, parsemé de petites mouchetures ou espaces dénudés. Pieds assez grêles, allongés; les antérieurs plus longs que les suivants, surtout chez les mâles; d'un fauve plus obscur ordinairement chez ceux-ci, plus clair dans l'autre sexe; revêtus d'un duvet cendré, moucheté. Jambes comprimées, subsinueuses: les intermédiaires armées sur l'arête extérieure, un peu au delà du milieu, d'une dent émoussée; garnies ainsi que les postérieures, de ce point à l'extrémité, d'une frange épaisse de poils courts. Premier article des tarsi postérieurs à peine plus long que le troisième.

On le trouve dans le midi de la France. Je l'ai reçu de Bordeaux, de M. Perroud, et de Mont-de-Marsan, de M. Perris. Selon le premier, la larve vit dans le pin.

III. BRANCHE.

LES ÆDILAIRES.

Caractères. Antennes sétacées, de onze articles; presque glabres ou garnies de cils courts et peu nombreux; annelées, aussi longues au moins que le corps et jusqu'à quatre à cinq fois aussi longues que lui dans certains mâles. Palpes subfiliformes, à dernier article terminé en pointe; généralement moins allongé chez les femelles. Prothorax court, armé de chaque côté d'un tubercule épineux; souvent tuberculeux en dessus. Elytres médiocrement convexes ou subdéprimées. Dernier segment du ventre prolongé parfois en un tube conique chez les femelles, de grandeur ordinaire et fréquemment échancré dans l'autre sexe. Pieds de longueur moyenne. Cuisses en massue. Jambes intermédiaires échancrées et frangées sur l'arête extérieure, mais peu sensiblement munies d'un tubercule chez quelques-uns. Tarsi antérieurs parés de houppes de poils dans certains mâles; troisième article des postérieurs le plus souvent aussi long que les deux suivants réunis.

Les Ædilaires, par leur corps moins convexe et leurs cuisses en massue, se distinguent suffisamment des précédents; néanmoins, ils semblent se lier à eux par quelque analogie: les Acanthodères ont, comme les Monohammes, les pieds antérieurs un peu plus longs et les tarsi houppés, dans les mâles.

Ces insectes, sans avoir tous entre eux une très-grande ressemblance, sont unis successivement les uns aux autres par une série de caractères dont il est facile de suivre le fil. Ils ont les antennes et les pieds

agréablement annelés de noir et de cendré, le corps nébuleux ou grisâtre, avec des sortes de bandes plus obscures. Ces teintes trompeuses les rendent difficiles à apercevoir sur les écorces des arbres dont la plupart s'éloignent rarement.

GENRES.

Antennes	}	à peine plus longues que le corps. Prothorax tuberculeux. Elytres échancrées au sommet. Segment anal entier et de grandeur ordinaire dans les femelles, échancré dans les mâles	<i>Acanthoderes.</i>	
		près de moitié au moins plus longues que le corps; souvent très-longues.	Elytres entières au sommet. Segment anal échancré dans les mâles, prolongé chez les femelles en un tube conique saillant. Oviducte de celles-ci, déprimé, linéaire, généralement apparent	<i>Ædilis.</i>
			Elytres un peu échancrées au sommet. Segment anal entier dans les mâles, prolongé chez les femelles en un tube conique peu saillant. Oviducte caché.	<i>Leiopus.</i>

Genre. *Acanthoderes*, ACANTHODÈRE; SERV.

(ἀκανθα, épine; δῆρον, cou.)

Caractères. Antennes à peine plus longues que le corps; garnies en dessous de cils courts et peu nombreux. Prothorax chargé en dessus de deux ou trois élévations tuberculeuses. Elytres tronquées obliquement au sommet. Segment anal échancré dans les mâles, entier et de grandeur ordinaire chez les femelles. Tarière de celles-ci ordinairement cachée, parfois fortuitement saillante, non déprimée, ridée, renflée vers l'extrémité. Pieds antérieurs des mâles un peu plus longs que les intermédiaires, avec les tarses houppeux.

1. A. Varius; FAB. Dessus du corps subconvexe; revêtu d'un duvet épais gris cendré, mélangé de taches fauves et brunes, formant presque des bandes transversales; parsemées de points très-marqués. Elytres obliquement tronquées. Pieds annelés ainsi que les antennes.

FAB. *Lamia varia*, Syst. El. t. 2. p. 288. 35. — PANZ. FAUN. GERM. fasc. 48. pl. 49. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 379. 67.

Var. A. Dessus du corps gris cendré, parsemé de taches brunes, sans mélange de taches fauves.

Long. 11 1/4 à 16 1/4^{mm} (4 1/2 à 6 1/2^l). **Larg.** 5 à 6 1/4^{mm} (2 à 2 3/4^l).

Tête noire, mais revêtue comme tout le dessus du corps d'un duvet mélangé de gris, de brun et de fauve; longitudinalement sillonnée

du vertex au bas du front, d'une ligne étroite, un peu plus marquée entre les antennes. Yeux noirâtres, très-échancrés. Antennes un quart plus longues que le corps dans les mâles, à peine de sa longueur chez les femelles; sétacées; de onze articles: le premier, ovoïdement renflé vers son sommet, beaucoup moins long que le troisième; celui-ci, le plus long de tous, moins cylindrique ou plus sensiblement renflé postérieurement que les suivants, et comme eux, noir dans la seconde moitié, annelé d'un duvet cendré dans la première. Prothorax court; tronqué et très-étroitement bordé à la base, relevé en rebord et subinueusement arqué en devant; armé de chaque côté d'un fort tubercule épineux; subconvexe en dessus; inégal, chargé longitudinalement dans son milieu d'une faible carène subtuberculeusement relevée postérieurement, et de chaque côté de celle-ci, d'un tubercule obtus plus apparent; revêtu comme les élytres d'un duvet de couleurs variées; parsemé de points très-marqués. Ecusson en demi-cercle, velouté. Elytres une fois aussi larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines; près de quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale prononcée; rectangulaires aux épaules; faiblement et graduellement rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, plus sensiblement et d'une manière curviligne de ce point à l'extrémité; obliquement tronquées au sommet; subconvexes ou subdéprimées en dessus; chargées à la base, sur le bord intérieur de la fossette humérale, d'une ligne élevée plus ou moins prolongée; revêtues d'un duvet cendré, mélangé de fauve et de noir, laissant voir sur chacune, au tiers et aux deux tiers de leur longueur, deux sortes de bandes transversales noirâtres; parsemées de points enfoncés assez espacés, plus gros et plus profonds près de la base, graduellement moins marqués à la partie opposée. Dessous du corps noirâtre, couvert d'un duvet cendré beaucoup moins épais que le dessus; latéralement marqué d'une rangée de points dénudés. Segment anal échancré chez les mâles, entier dans l'autre sexe. Pieds forts; noirâtres, couverts d'un duvet formant des anneaux noirs et cendrés. Cuisses, les postérieures surtout, rétrécies à la base en pédicule, brusquement renflées en massue vers le sommet. Jambes comprimées, triangulairement élargies vers l'extrémité: les intermédiaires munies sur l'arête, vers les deux tiers de leur longueur, d'une élévation subtuberculeuse ou dent très-obtuse; garnies postérieurement d'une frange épaisse de poils courts.

Cette espèce habite la France méridionale et tempérée. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon. Sa larve vit dans le peuplier.

Genre. *Ædilis*, *ÆDILE*; Serville.

(*ædilis*, édile; officier romain qui inspectait les édifices publics, etc.)

Caractères. Antennes au moins presque une fois aussi longues que le corps dans les femelles, généralement trois à cinq fois aussi longues que lui dans les mâles; couvertes d'un duvet très-court, mais très-peu ou point ciliées. Prothorax orné en dessus de quatre taches punctiformes, jaunâtres ou subtuberculeuses; armé latéralement d'un tubercule épineux. Elytres subrectangulaires à l'angle huméral, entières à l'angle sutural. Dernier segment abdominal échancré dans les mâles, prolongé dans les femelles en un tube conique saillant; tarière en outre souvent apparente, comprimée, lisse, de largeur uniforme. Tarses antérieurs non houppeux dans les mâles; premier article des postérieurs une fois aussi long que le troisième.

De tous les Longicornes, les insectes de ce genre sont sans contredit les plus étonnants par le développement prodigieux de leurs antennes. La longueur de ces parties est telle parfois, surtout chez les mâles, qu'elle nous laisse douter si cet allongement insolite ne doit pas être pour eux un sujet d'embarras. Souvent il pourrait devenir la cause de leur perte, s'ils étaient animés d'une humeur plus vagabonde; mais on les voit rarement pendant le jour quitter les conifères chargés de leur donner un asile. Leurs larves vivent aux dépens des mêmes arbres: elles tracent des chemins tortueux dans l'écorce, et souvent, lorsqu'elle est assez épaisse, y creusent le berceau dans lequel elles se changeront en nymphe; mais ordinairement, avant de passer à ce second état de leurs métamorphoses, elles se pratiquent dans les couches ligneuses un abri plus sûr quoique peu profond.

1. *Æ. Montana*; SERV. Dessus du corps subdéprimé; revêtu d'un duvet gris cendré. Prothorax paré de quatre points d'un duvet jaunâtre. Elytres presque onduleuses, marquées de deux bandes obliques brunâtres. Premier article des antennes noir longitudinalement au côté extérieur.

SEAV. Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 53. — LINN. *Cerambyx ædilis*, Syst. nat. 2. p. 628 37. — FAB. *Lamia ædilis*, Syst. El. 287. 32. — PANZ. *Acanthocinus ædilis*, Faun. Germ. fasc. 119. 22.

Long. 15 à 20^{mm} (6 à 8^l). Larg. 6 1/4 à 7 1/2^{mm} (2 1/2 à 3^l).

Tête plus étroite que la partie antérieure du prothorax; brune, mais entièrement revêtue ainsi que tout le dessus du corps d'un duvet cendré; parsemée de petits points plus visibles sur le vertex; creusée entre les antennes d'un sillon prolongé inférieurement sur le front,

mais d'une manière moins large, moins profonde et souvent peu distincte. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes sétacées; trois à cinq fois plus longues que le corps dans les mâles, moins de trois fois aussi longues que lui chez les femelles; de onze articles: le premier graduellement renflé, noir extérieurement, plus court que le troisième; celui-ci, subcylindrique ainsi que les suivants, et comme eux garni d'un duvet très-court; cendré à la base, noir au sommet. Prothorax court, tronqué et rebordé étroitement au sommet et à la base; armé de chaque côté d'un tubercule épineux; subdéprimé en dessus; revêtu d'un duvet épais et cendré; ruguleusement ponctué; paré un peu au delà du milieu de quatre points d'un duvet jaunâtre transversalement disposés. Ecusson en demi-cercle, canaliculé. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines; quatre à cinq fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; proéminentes aux épaules; subsinueusement presque parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet, entières à l'angle sutural; subdéprimées en dessus; légèrement onduleuses; revêtues d'un duvet épais cendré; marquées de points graduellement moins apparents de la base à la partie opposée; chargées de deux lignes longitudinales peu distinctes; parées longitudinalement sur leur disque de petits points formés de fascicules de poils noirs; ornées de deux bandes irrégulières, brunâtres: la première, moins prononcée, curvilinéairement oblique de l'épaule à la suture, qu'elle rejoint à peu près au tiers de la longueur; la seconde plus large et plus obscure, partant de la suture au deux tiers de la longueur, et dirigée parallèlement à la première, vers le bord extérieur qu'elle n'atteint pas. Dessous du corps d'un ferrugineux pâle, mais revêtu d'un duvet épais, couché, plus long que sur la partie supérieure; d'un cendré blanc, plus brillant sur le ventre. Dernier segment de celui-ci, échancré chez les mâles, prolongé chez les femelles en un tube conique le plus souvent débordé encore par l'oviducte. Pieds de grandeur médiocre, revêtus d'un duvet cendré. Cuisses en massue. Jambes comprimées, noirâtres vers la base; les antérieures obliquement échancrées en dessous vers l'extrémité; les intermédiaires subtuberculeuses et échancrées obliquement un peu au delà du milieu, sur l'arête supérieure; parées ainsi que les postérieures, de ce point jusqu'à leur sommet, d'une frange serrée de poils courts et noirâtres. Tarses mélangés de cette dernière couleur; à premier article une fois aussi long que le troisième.

La larve de cette espèce vit dans l'écorce des pins, principalement des arbres morts ou renversés. L'insecte parfait paraît en automne,

ou suivant les circonstances, au printemps. Il n'est pas rare dans les montagnes du département du Rhône.

2. *Æ. Atomaria* : FAB. Dessus du corps subdéprimé; revêtu d'un duvet où domine la couleur cendrée fuligineuse. Prothorax orné de quatre points tuberculeux. Elytres allongées, plus obscures aux deux tiers de leur longueur, et chargées de lignes élevées parsemées de points d'un duvet noir.

FAB. *Lamia atomaria*, Syst. El. t. 2. 287. 54. — id. (σ^7) *Tetrambyx costatus*, Syst. El. t. 2. 277. 54. — PANZ. *Lamia atomaria*, Faun. Germ. fas. 48. pl. 18.

Long. 12 $\frac{1}{2}$ à 15^{mm} (5 à 6^l). Larg. 4 $\frac{1}{4}$ à 5^{mm} (1 $\frac{3}{4}$ à 2^l).

Tête un peu moins large que la partie antérieure du prothorax; brune, mais entièrement revêtue d'un duvet épais cendré fuligineux; pointillée; concave entre les antennes; creusée au bas du front d'une ligne transversale, et perpendiculairement à celle-ci d'une autre qui n'arrive pas au vertex. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes sétacées; une fois au moins aussi longues que le corps dans les mâles, moitié aussi longues que lui chez les femelles; de onze articles: le premier graduellement renflé, cendré à la base, noir au sommet, plus court que le troisième; celui-ci subcylindrique ainsi que les suivants, et comme eux revêtu d'un duvet très-court; cendré à la base, noir à l'extrémité. Prothorax beaucoup moins long que large; un peu arqué en avant, subsinueusement tronqué postérieurement; rebordé au sommet, plus étroitement et d'une manière moins sensible à la base; armé de chaque côté d'un tubercule sinueusement terminé en pointe obtuse; rétréci postérieurement; subdéprimé en dessus; revêtu d'un duvet épais d'un cendré brunâtre; un peu inégal; ponctué; marqué longitudinalement d'une ligne peu profonde, et latéralement à celle-ci d'une raie noirâtre longitudinalement arquée; chargé au dessous du bord antérieur, de quatre tubercules punctiformes et veloutés, transversalement disposés. Ecusson en demi-cercle. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines; trois fois au moins aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; un peu proéminentes aux épaules; subsinueusement presque parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet, faiblement vers l'angle sutural; subdéprimées en dessus; rebordées à la suture; marquées à la base de points enfoncés profonds et assez rapprochés; graduellement moins apparents vers la partie opposée; revêtues d'un duvet épais cendré fuligineux, parfois cendré roussâtre; parées de deux bandes subobliquement transversales: la première, au tiers de la longueur, peu apparente, indiquée seulement

par quelques taches obscures, dont une près du bord extérieur, foncée; la seconde, aux deux tiers, noire; ombrées postérieurement à celle-ci; chargées de trois lignes longitudinales élevées, réunies avant le sommet, et parsemées ainsi que la suture et le bord extérieur, de points formés d'un duvet noir. Dessous du corps et pieds revêtus d'un duvet cendré fauve, parsemés de points ou petites mouchetures brunâtres. Dernier segment du ventre échancré dans les mâles, prolongé dans les femelles en un tubercule conique. Cuisses renflées en massue au delà du milieu. Jambes et tarses annelés de noir.

Cette espèce a été prise assez abondamment pendant quelque temps dans les environs de Lyon, mais depuis plusieurs années elle y est très-rare. Elle habite les bois du mont Pila, ceux des Alpes et de toute la chaîne du Jura et des Vosges; mais elle est peu commune dans toutes ces localités.

3. *Æ. Grisea*; FAB. *Dessus du corps subdéprimé, revêtu d'un duvet gris cendré. Prothorax paré de quatre points d'un duvet jaune. Elytres allongées, marquées de deux bandes subobliquement transversales: la première presque effacée, formée de plusieurs taches, dont l'extérieure plus foncée. Premier article des antennes circulairement noirâtre au sommet.*

FAB. *Cerambyx griseus*, Syst. El. t. 2. p. 277. 53. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 14. pl. 14. — SCHÖNH. *Lamia grisea*, t. 2. p. 375. 49. — SERV. *Acanthoderes griseus*, Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 50.

Long. 10 à 11 $\frac{1}{4}$ ^{mm} (4 à 4 $\frac{1}{2}$ ^{l'}). Larg. 3 $\frac{3}{4}$ ^{mm} (1 $\frac{1}{2}$ ^{l'}).

Tête un peu moins large que la partie antérieure du prothorax; revêtue d'un duvet épais cendré; concave entre les antennes; creusée transversalement au bas du front d'une ligne peu profonde, et perpendiculairement à celle-ci, d'une autre prolongée jusqu'aux vertex. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes sétacées; deux fois au moins aussi longues que le corps dans les mâles, presque une fois aussi longues que lui chez les femelles; de onze articles; le premier graduellement renflé, cendré à la base, noir au sommet, un peu moins long que le troisième; celui-ci subcylindrique ainsi que les suivants, et comme eux couvert d'un duvet très-court; cendré ou cendré rougeâtre à la base, noir au sommet. Prothorax presque une fois moins long que large; tronqué et rebordé étroitement au sommet et à la base; subsinueusement arrondi de chaque côté; armé un peu en deçà du milieu, d'une épine un peu recourbée en arrière; subdéprimé en dessus; parsemé de points enfoncés; marqué longitudinalement dans son milieu d'une ligne peu apparente; revêtu d'un duvet gris cendré; paré de quatre points d'un duvet jaunâtre transversalement situés au-

dessous du sommet. Ecusson en demi-cercle. Elytres un tiers au moins plus larges que le prothorax à sa base ; un quart plus larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines ; cinq fois aussi longues que lui ; à fossette humérale peu prononcée ; subsinueusement presque parallèles ; arrondies à l'angle extérieur du sommet, faiblement à l'angle sutural ; subdéprimées en dessus ; revêtues d'un duvet gris cendré ; marquées de points enfoncés plus rapprochés près de la base, plus clairsemés et moins apparents vers l'extrémité ; ornées au tiers de leur largeur de trois ou quatre taches brunes (dont la plus foncée est attenante au bord extérieur), irrégulièrement disposées et formant une sorte de bande presque effacée ; parées aux deux tiers de leur largeur d'une bande brune, un peu oblique, très-apparente, brusquement détachée en devant de la couleur du fond, se confondant presque avec elle postérieurement ; tachetées en outre de quelques petits points bruns, parmi lesquels un plus gros, placé entre la bande postérieure et l'extrémité. Dessous du corps et pieds uniformément revêtus d'un duvet cendré ; parsemés, le premier sur les côtés, les seconds sur la massue des cuisses, de points bruns. Jambes et tarsi annelés de brun ou de noir et de cendré ; jambes antérieures échancrées en dessous, et les intermédiaires au milieu de l'arête supérieure. Premier article des tarsi au moins aussi long que les deux suivants réunis.

Cette espèce est généralement rare en France ; on la rencontre quelquefois dans les Hautes-Alpes. Elle a été prise dans les bois de la Grande-Chartreuse ainsi que dans les montagnes élevées de la chaîne du Jura.

Elle se également trouve dans les environs de Bordeaux, d'où je l'ai reçue de M. Perroud. Sa larve vit dans le pin et probablement aussi dans le sapin.

Genre. *Leiopus*, LÉIOPE ; Serv.

(λεῖος, lisse ; πούς, pied.)

Caractères. Antennes presque glabres ; près de moitié plus longues que le corps dans les deux sexes ; à premier article presque égal au troisième. Prothorax non tuberculeux en dessus ; armé de chaque côté d'une épine postérieurement courbée. Elytres subrectangulaires aux épaules ; semi-ovales postérieurement, un peu tronquées au sommet. Segment anal entier chez les mâles, prolongé chez les femelles en un tube conique peu ou point saillant. Tarière cachée. Pieds antérieurs à peine aussi longs que les suivants. Tarsi antérieurs non houppeux. Corps ailé ; médiocrement convexe.

La place de ce genre est naturellement indiquée par la conformation du dernier segment anal chez les femelles. Comme chez les

Ediles, il se termine en espèce de tube conique, mais il est peu ou point saillant au delà des élytres.

1. L. Nebulosus LINN. Dessus du corps médiocrement convexe, revêtu d'un duvet cendré. Elytres principalement parsemées de mouchetures punctiformes brunes, agglomérées un peu au delà du milieu en une bande transversale. Antennes et pieds annelés de blanc ou de ferrugineux blanchâtre et de noir.

LINN. *Cerambyx nebulosus*. Syst. Nat. 2. p. 277. 51. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 14. pl. 13. — SCHÖNH. *Lamia nebulosa*. Syn. Ins. t. 3. p. 375. 55. — SERV. *Leiopis nebulosus*, Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 86.

Var. A. Duvet d'un cendré ferrugineux. Antennes et pieds annelés de noir et de ferrugineux.

Long. 6 1/4 à 10^{mm} (2 1/2 à 4^l). Larg. 1 3/4 à 3^{mm} (3/4 à 1 1/4^l).

Tête brune; couverte de poils couchés cendrés grisâtres, ou presque gris verdâtres; pointillée; profondément creusée entre les antennes, d'un large sillon, linéairement prolongé supérieurement et inférieurement. Yeux souvent d'un gris brunâtre, très-échancrés. Antennes sétacées; glabres; moitié environ plus longues que le corps chez les femelles, un peu plus longues dans les mâles; de onze articles: le premier subfiliforme ou renflé graduellement un peu au delà du milieu, un peu plus étroit et tronqué au sommet, au moins aussi long que le troisième; celui-ci, subcylindrique, légèrement renflé vers l'extrémité ainsi que les suivants, et comme eux non cilié, mais revêtu d'un duvet très-court; cendré blanchâtre, ferrugineux blanchâtre ou ferrugineux à la base, brun ou noirâtre au sommet. Prothorax court; tronqué et rebordé très-étroitement au sommet et à la base; armé de chaque côté un peu en deçà du milieu, d'une épine postérieurement recourbée; faiblement convexe en dessus; parsemé de petits points passablement espacés; brun mais couvert d'un duvet gris jaunâtre; parsemé sur son disque de taches obscures. Ecusson grand, en triangle obtus, couvert d'un duvet cendré jaunâtre. Elytres moitié aussi larges que le prothorax à sa base; un quart plus larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines; quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; subrectangulaires aux épaules; presque ovales ou très-légèrement et graduellement élargies jusques un peu au delà du milieu, rétrécies ensuite, plus sensiblement et d'une manière curviligne en approchant de l'extrémité; un peu tronquées, du sommet à l'angle sutural; subconvexes en dessus; ferrugineuses ou brunâtres, mais revêtues d'un duvet cendré; parsemées de petites mouchetures brunes punctifor-

mes, assez abondantes près de la base et vers l'extrémité, mais surtout un peu au delà du milieu, où ces taches sont agglomérées et forment une véritable bande brune, rendue plus apparente par l'espace peu moucheté qui la précède du côté de la base. Dessous du corps brun, mais revêtu d'un duvet cendré grisâtre brillant, presque blanchâtre au bord des anneaux. Pieds médiocrement allongés. Cuisses en massue; ferrugineuses à la base; couvertes d'un duvet cendré grisâtre; obscures vers l'extrémité. Jambes annelées d'un duvet cendré blanchâtre ou cendré ferrugineux vers la base, noirâtre à la jointure femoro-tibiale et à leur extrémité. Tarses annelés de noir et de cendré blanchâtre ou ferrugineux; à premier article une fois aussi long que le troisième.

Obs. Les mouchetures sont plus ou moins abondantes postérieurement et surtout près de la base, où elles forment souvent par leur réunion une sorte de large bande.

Cette espèce n'est pas bien rare dans les environs de Lyon. Sa larve vit dans le charme et diverses autres sortes d'arbres.

IV. BRANCHE.

LES POGONOCÉRAIRES.

Caractères. Antennes sétacées; de onze articles, le premier renflé; garnies en dessous de cils longs et nombreux; généralement de la longueur du corps ou un peu plus grandes que lui. Palpes courts, à dernier article terminé en pointe. Prothorax armé de chaque côté d'une épine ou d'un tubercule épineux. Elytres tantôt presque ovales ou oblongues, tantôt graduellement rétrécies postérieurement, ou presque linéaires; souvent tronquées au sommet; parfois épineuses à l'angle extérieur. Segment anal plus long que les précédents, échancré ou garni d'une fossette dans les femelles. Pieds médiocrement allongés. Cuisses en massue; jambes intermédiaires échancrées sur l'arête extérieure. Corps ailé, plus ou moins convexe.

De tous les Lamieus pourvus d'ailes, ceux de cette branche sont les seuls dont les antennes soient hérissées de cils longs et nombreux. Outre ce caractère dont leur nom exprime la singularité, ces insectes méritent à plusieurs égards de captiver notre attention. Leurs élytres généralement éloignées d'une convexité régulière, sont souvent un peu déprimées sur leur disque, et rabattues d'une manière plus brusque sur les côtés; dans le plus grand nombre, leur sommet est tron-

qué ou échancre et parfois épineux; chez plusieurs leur surface est parée d'élégants fascicules de poils. La taille de ces Lamieus est petite ou exigüe: leurs couleurs à la simple vue semblent peu brillantes; mais en examinant de près les dispositions harmonieuses du duvet varié dont la plupart sont revêtus, ils montrent cette richesse admirable dont la nature se plaît souvent à doter les espèces qui paraissent les moins dignes de nos regards.

		GENRES.		
Prothorax	}	moins long que large.	{ Elytres entières. Prothorax non-tuberculeux.	Exocentrus.
			{ Elytres tronquées obliquement au sommet. Prothorax tuberculeux.	Pogonocherus.
		plus long que large. Elytres tronquées obliquement à l'extrémité. Prothorax non-tuberculeux.	Stenosoma.	

Genre. *Exocentrus*, EXOCENTRE; inéd.

(ἔξω, en dehors; κέντρον, aiguillon.)

Caractères. Antennes de onze articles; sétacées; ciliées en dessous; parfois peu distinctement annelées. Prothorax court; non tuberculeux en dessus; armé de chaque côté d'une épine plus ou moins recourbée postérieurement. Elytres oblongues, rétrécies vers l'extrémité; ni tronquées, ni épineuses au sommet; non parées en dessus de fascicules de poils. Corps médiocrement convexe.

Cette coupe générique a été indiquée par M. le comte Dejean, sous le nom que j'ai adopté.

1. E. cinereus; Nob. Dessus du corps revêtu d'un duvet cendré. Elytres mouchetées de gris et chargées de deux espèces de bandes transversales de la même couleur. Antennes annelées. (pl. 3. fig. 3.)

Long. 10^{mm} (4^l). Larg. 4 1/4^{mm} (1 1/2^l).

Tête aussi large que la partie antérieure du prothorax; pointillée; brune, mais revêtue d'un duvet cendré; profondément convexe entre les antennes, sans ligne sur le front ni sur le vertex. Yeux bruns, très-échancre. Antennes sétacées; ciliées en dessous; de la longueur du corps; de onze articles; le premier presque ovale, tronqué au sommet, un peu moins long que le suivant, et comme lui couvert d'un duvet cendré à la base et noir au sommet. Prothorax court; un peu arqué en devant, tronqué postérieurement; étroitement bordé au sommet et à la base; armé de chaque côté d'une forte épine

faiblement recourbée en arrière; subconvexe en dessus; marqué de petits points enfoncés; subcaréné; revêtu d'un duvet cendré. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines; quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale passablement prononcée; rectangulaires aux épaules; presque parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, rétrécies ensuite, et arrondies à l'angle extérieur du sommet, entières à l'angle sutural; subconvexes en dessus; ruguleusement ponctuées à la base, ou couvertes dans cette partie de points enfoncés, moins nombreux et moins marqués à la partie opposée; revêtues d'un duvet cendré; parsemées de petites mouchetures grises, plus rapprochées entre elles vers la base et aux deux tiers, où elles forment deux sortes de bandes transversales, dont l'antérieure occupe parfois le tiers de la longueur. Dessous du corps et pieds noirâtres, revêtus d'un duvet cendré. Cuisses rétrécies en pédicule à la base, renflées en massue au delà du milieu. Jambes intermédiaires obliquement tronquées sur l'arête supérieure; parsemées ainsi que les autres, de taches grises ou plus obscures. Premier article des tarses presque une fois aussi long que le troisième.

Je l'ai trouvé au mois de juillet dans les bois de la Grande-Chartreuse.

2. E. Balteatus; FAB. *Dessus du corps, antennes et pieds d'un rouge brun. Prothorax pubescent, armé de chaque côté d'une petite épine recourbée en arrière. Elytres parcimonieusement hérissées de poils noirs; comme poudrées d'un duvet cendré; dénudées latéralement au tiers, et transversalement aux deux tiers de leur longueur. Antennes peu distinctement annelées.*

FAB. *Cerambyx ballateus*, Syst. El. t. 2. p. 278. 59. — LINN. *Cerambyx balteus*, Syst. Nat. app. p. 1067. 6. — PANZ. *Cerambyx crinitus*, Faun. Germ. fasc. 48. pl. 17. — SCHRANK. *Cerambyx pubicornis*, Natur. t. 26. p. 76. 35. — SCHÖNH. Syn. Ins. *Lamia balteata*, t. 3. p. 378. 64. — SERVIL. *Pogonocherus balteatus* Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 59.

Long. 5 à 7 $1/2$ mm (2 à 3!). Larg. $3/4$ à 2 $1/2$ mm ($3/4$ à 1!).

Tout le corps en dessus est rouge brun, mais presque cendré sur les élytres par l'effet du duvet dont il est garni. Tête aussi large que la partie antérieure du prothorax; d'un rouge brun; pointillée; garnie de poils couchés cendrés grisâtres; hérissée de poils noirs et raides; bombée sur le front; faiblement déprimée entre les antennes; creusée longitudinalement depuis le vertex jusqu'à l'épistome, d'une ligne peu profonde. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes sétacées; un peu plus longues que le corps; ciliées en dessous; de onze articles: le

premier, ovoïde, tronqué au sommet, un peu moins long que le troisième; les autres, à partir de celui-ci, décroissant presque insensiblement de longueur, d'un rouge brun, et peu distinctement annelés de cendré à la base. Prothorax court; un peu arqué en devant, et en sens contraire postérieurement; rebordé très-étroitement au sommet, plus largement à la base; arrondi sur les côtés; armé un peu en deçà du milieu, d'une petite épine recourbée en arrière; convexe en dessus; finement pointillé; d'un rouge brun; garni de poils couchés, cendrés jaunâtres ou cendrés ferrugineux, peu apparents. Ecusson petit, triangulaire. Elytres moitié plus larges que le prothorax à sa base; un quart plus larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines; quatre fois aussi longues que lui; un peu arrondies aux épaules; ovalairement rétrécies vers l'extrémité; arrondies à l'angle extérieur, entières à l'angle sutural; médiocrement convexes en dessus; faiblement rebordées le long de la suture; marquées de petits points enfoncés assez visibles et rapprochés vers la base, graduellement presque effacés vers l'extrémité; chargées longitudinalement de deux ou trois lignes très-peu élevées et le plus souvent indistinctes; hérissées de poils noirs et raides disposés à égale distance, sur cinq à six lignes; d'un rouge brun, garnies d'un duvet cendré jaunâtre peu épais, laissant à nu deux sortes de bandes transversales: la première, au tiers de la longueur, moins apparente, attenante au bord extérieur, raccourcie et à peine prolongée jusqu'au milieu des élytres; la seconde, située aux deux tiers, transversale, anguleuse, plus étroite près de la suture. Dessous du corps et pieds d'un rouge brun, plus brillant; légèrement garni d'un duvet cendré. Cuisses comprimées, en massue dans leur milieu. Jambes antérieures échancrées dans le milieu de leur arête inférieure; les intermédiaires échancrées aux deux tiers de leur arête supérieure, inférieurement garnies, et plus sensiblement que les postérieures, d'une frange de poils courts. Premier article des tarsi postérieurs faiblement plus long que le troisième.

Il n'est bien commun nulle part. On le trouve dans les environs de Lyon. La larve vit dans le tilleul.

Obs. Olivier a décrit sous le nom de *Cerambyx lusitanicus*, un exemplaire de cette espèce, dont les élytres étaient dépouillées à la base de leur duvet, en sorte qu'elles offraient sur leur fond dénudé en grande partie, une bande transversale dans leur milieu et le sommet cendrés.

OLIV. Cerambyx lusitanicus, Ent. t. 4. n° 70. pl. 5. fig. 94.

Genre. *Pogonocherus*, ΠΟΓΟΝΟΧΗΡΑ; Meg. Dej. inéd. Latr. Serv.

(πώγων, barbe; κέρα, corne.)

Caractères. Antennes sétacées; ciliées en dessous; annelées; de onze articles: le premier subovoïde; le quatrième égal au troisième, ou plus grand que lui; les suivants notablement plus courts. Prothorax à peine aussi long que large; armé de chaque côté d'un tubercule épineux, et latéralement tuberculeux sur son disque. Elytres presque ovales ou plus ordinairement graduellement rétrécies vers l'extrémité; tronquées au sommet, souvent épineuses à l'angle extérieur; parées en dessus de fascicules de poils noirs; longitudinalement subconvexes sur leur disque, plus brusquement rabattues sur les côtés. Segment anal des femelles, creusé d'une fossette ou échancré au sommet.

1. P. Ovalis; GYLL. *Elytres subovalaires, postérieurement rétrécies et tronquées au sommet; ferrugineuses, uniformément couvertes d'un duvet gris cendré, moucheté de brun; marquées dans leur milieu d'une bande noire, oblique, non prolongée jusqu'à la suture; chargées postérieurement de trois lignes élevées, dont l'intérieure parée de deux fascicules de poils noirs.*

GYLLENBALL, *Lamia ovalis*, Ins. Suec. t. 4. p. 65. — GEOFF. *Cerambyx* n° 10. Hist.-abreg. des Ins. t. 1. p. 206.

Var. A. P. Subovatus; NOB. *Elytres couvertes d'un duvet cendré grisâtre; ornées en devant d'une bande oblique cendrée.*

Long. 5 à 6 $1/4^{\text{mm}}$ (2 à 2 $1/2^{\text{mm}}$). Larg. 1 $3/4^{\text{mm}}$ ($3/4^{\text{mm}}$).

Tête d'un brun ferrugineux; finement pointillée; revêtue d'un duvet cendré blanchâtre; creusée entre les antennes; sillonnée longitudinalement de la base du front au vertex, d'une ligne très-apparante. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes un peu plus longues que le corps; subfiliformes; ciliées en dessous; annelées de blanc rougeâtre à la base, et de brun au sommet de leurs articles. Prothorax presque plus long que large; un peu arqué au sommet, tronqué à la base; étroitement rebordé en devant et en arrière; peu dilaté latéralement et armé de chaque côté dans son milieu, d'une petite épine; subconvexe transversalement dans son milieu; chargé de chaque côté d'un petit tubercule peu apparent; finement pointillé; couvert d'un duvet gris cendré; hérissé ainsi que la tête de poils noirs plus longs et peu nombreux. Ecusson petit, en demi-cercle. Elytres presque une fois

aussi larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale apparente; subsinueusement parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur; rétrécies d'une manière curviligne de ce point à l'extrémité; tronquées au sommet; convexes en dessus; plus brusquement rabattues sur les côtés extérieurement à l'arête humérale; ferrugineuses, ornées au dessous de l'épaule, d'une bande noire obliquement dirigée vers le milieu de la suture, à laquelle elle n'arrive pas; ornées de points profondément enfoncés et presque rangés en stries; parcimonieusement hérissées de longs poils noirs; couvertes d'un duvet gris cendré, paraissant quelquefois d'un cendré ferrugineux; chargées postérieurement de trois lignes élevées, dont la plus rapprochée de la suture, parée de deux fascicules de poils noirs. Dessous du corps noirâtre, garni légèrement d'un duvet cendré grisâtre, plus blanchâtre et plus apparent aux bords des anneaux. Cuisses en massue; ferrugineuses à la base et au sommet; noirâtres dans leur milieu. Jambes et tarsi annelés de brun et de ferrugineux. Jambes intermédiaires, et moins sensiblement les postérieures, revêtues inférieurement sur l'arête, d'une frange de poils.

On le trouve dans les montagnes lyonnaises et moins rarement en Bourgogne et dans diverses autres provinces de la France. La larve de cette espèce vit dans le pin; mais elle paraît habiter aussi plusieurs autres espèces d'arbres.

Obs. Dans la var. *subovatus*, les élytres et surtout le prothorax et la partie antérieure de la tête sont revêtus d'un duvet gris cendré; les premières sont ornées vers la base d'une bande oblique cendrée, plus ou moins distincte.

2. P. Fascicularis: PANZ. *Elytres subgraduellement rétrécies jusqu'à leur extrémité; mutiques et obtusément tronquées au sommet; d'un ferrugineux fauve; revêtues d'un duvet assez épais mélangé de fauve jaunâtre, de brun et de cendré; ornées vers la base d'une bande blanche, oblique; chargées de trois lignes élevées, dont la plus rapprochée de la suture, postérieurement parée de trois fascicules arrondis de poils noirs.*

PANZ. *Cerambyx fascicularis*, Faun. Germ. fasc. 14. pl. 16. — FAB. *Cerambyx fasciculatus*, Syst. El. t. 2. p. 277. 55. SCHÖNH. *Lamia fascicularis*, Syn. Ins. t. 3. p. 376. 58. — GYL. Ins. Suec. t. 4. 64. 13.

Long. 5 à 6 $1/4$ ^{mm} (2 à 2 $1/2$ ^l). Larg. 2 à 2 $1/2$ ^{mm} (5/6 à 1^l).

Tête obscurément ferrugineuse, revêtue d'un duvet mélangé de cendré, de ferrugineux et de brun; hérissée de poils noirâtres peu nombreux; creusée d'un large sillon entre les antennes; marquée

dans le fond de celui-là, d'une ligne longitudinalement prolongée du vertex à la partie inférieure du front. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes à peine aussi longues ou plus longues que le corps; ciliées en dessous; subfiliformes, à premier article renflé; les suivants, à partir du troisième, ferrugineux au sommet, annelés d'un duvet cendré à la base. Prothorax presque aussi long que large; un peu arqué au sommet, tronqué à la base; très-étroitement rebordé en devant et en arrière; peu dilaté latéralement et armé de chaque côté d'une épine dans son milieu; rétréci, comme étranglé et transversalement canaliculé à la base; transversalement relevé en dessus dans son milieu; chargé de chaque côté d'un petit tubercule souvent peu apparent; finement pointillé; revêtu d'un duvet mélangé de taches brunes, cendrées et cendrées jaunâtres; hérissé de poils noirâtres peu nombreux. Ecusson velouté de noir, avec une ligne dans son milieu, d'un duvet livide jaunâtre. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale très-apparente; subsinueusement rétrécies jusqu'à l'angle extérieur; obtusément ou subobliquement tronquées au sommet; convexes en dessus; plus brusquement rabattues sur les côtés, extérieurement à l'arête humérale; marquées de points enfoncés presque sérialement disposés; hérissées de poils noirs peu nombreux; revêtues d'un duvet mélangé de brun, brun rougeâtre, cendré et cendré jaunâtre; parées d'une large bande d'un duvet blanc, qui, de l'épaule, se dirige en arc vers la suture, où le plus souvent elle s'unit à sa pareille au tiers de la longueur; chargées de trois lignes longitudinales élevées: l'extérieure, partant du calus huméral et ne descendant pas au delà du milieu; l'intermédiaire, prolongée de la base presque jusqu'à l'extrémité; l'interne, un peu plus courte, interrompue sur la bande blanche, réduite antérieurement à celle-ci à un simple tubercule, et postérieurement ornée de trois fascicules arrondis, formés de poils très-noirs. Dessous du corps ferrugineux, revêtu d'un duvet livide jaunâtre, maculé de brun sur les côtés du ventre. Segment anal couvert d'un duvet ferrugineux; creusé d'une fossette dans les femelles. Pieds ferrugineux. Cuisses en massue, quelquefois noirâtres, d'autres fois entièrement revêtues d'un duvet cendré blanchâtre. Jambes et tarse annelés de blanc cendré et de brun ou ferrugineux brunâtre. Jambes intermédiaires subtuberculeuses sur l'arête, et inférieurement frangées ainsi que les postérieures.

Il habite les parties orientales de la France. On le trouve aux environs de Lyon, dans les montagnes de la chaîne d'Iseron. Sa larve vit dans le pin.

3. P. Perroudi; Noa. Elytres subgraduellement rétrécies jusque près de leur extrémité; tronquées au sommet, mais subépineuses à l'angle extérieur; d'un ferrugineux fauve, revêtues d'un duvet assez épais mélangé de fauve brun et de cendré bleuâtre; ornées vers la base d'une bande oblique, d'un duvet blanc, légèrement glacée de cendré bleuâtre; chargées de trois lignes élevées, dont la plus rapprochée de la suture, postérieurement parée de trois fascicules transversaux de poils noirs. (pl. 3. fig. 4.).

Long. $7 \frac{1}{2}$ à 10^{mm} (3 à 4¹). Larg. 3 à 4^{mm} ($1 \frac{1}{4}$ à $1 \frac{2}{3}$ ¹).

Tête obscurément ferrugineuse, revêtue d'un duvet mélangé de cendré, de gris et de cendré ferrugineux; hérissée de poils obscurs, peu nombreux; creusée entre les antennes; peu distinctement sillonnée sur le front d'une ligne très-étroite. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes un peu plus longues que le corps; fortement ciliées en dessous; sétacées, à premier article renflé; les suivants, à partir du troisième, ferrugineux, garnis de duvet, cendrés à la base et à l'extrémité, grisâtres intermédiairement dans leur plus grande partie. Prothorax presque aussi long que large; un peu arqué ou tronqué au sommet et à la base; rebordé postérieurement, et d'une manière plus sensible antérieurement; armé de chaque côté d'un tubercule épineux; un peu plus étroit en arrière qu'en devant; transversalement sillonné au dessous du sommet et au-dessus de la base; chargé sur son disque de trois tubercules peu élevés, lisses, subtriangulairement disposés; revêtu dans le reste de sa surface d'un duvet mélangé de cendré, de gris et de cendré ferrugineux; hérissé de poils obscurs peu nombreux. Ecusson velouté de noir, avec une ligne longitudinale dans son milieu d'un duvet jaune livide. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; plus de trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale assez apparente; subsinueusement rétrécies jusqu'à l'angle extérieur; épineuses ou subépineuses dans ce point et presque à l'angle sutural; échancrées au sommet; convexes en dessus; brusquement rabattues sur les côtés extérieurement à l'arête humérale; marquées de points enfoncés presque sérialelement disposés; hérissées de poils noirâtres peu nombreux; revêtues d'un duvet mélangé de cendré, de gris fauve et de cendré jaunâtre, qui laisse plus ou moins percer la couleur ferrugineuse du fond; obliquement canaliculées et parées sur ce sillon d'une large bande d'un duvet blanc qui, de l'épaule, se dirige en arc vers la suture, où le plus souvent elle s'unit à sa pareille aux deux cinquièmes de la longueur; presque entièrement glacées de blanc cendré dans l'espace compris

entre cette bande et la base; chargées de trois lignes longitudinales élevées: l'extérieure, partant de l'angle huméral, s'effaçant presque avant d'arriver à la moitié; l'intermédiaire, naissant du milieu de la bande blanche et disparaissant avant d'arriver au sommet; l'interne interrompue sur la bande blanche, réduite antérieurement à celle-ci à un simple tubercule, et postérieurement ornée de trois fascicules transversaux formés de poils noirs. Dessus du corps d'un brun noirâtre, et ferrugineux à l'extrémité du ventre, revêtu d'un duvet blanchâtre. Segment anal plus grand que les autres, creusé d'une fossette dans les femelles. Cuisses ferrugineuses à la base, ordinairement plus obscures sur leur massue; garnies d'un duvet blanc. Jambes et tarses ferrugineux, annelés de blanc et de ferrugineux brunâtre ou de brun. Jambes intermédiaires et postérieures parées inférieurement sur l'arête extérieure d'une frange brunâtre.

Cette jolie espèce est exclusivement méridionale. Elle a été découverte à Bordeaux par M. Perroud à qui je l'ai dédiée. Je l'ai reçue également de M. Doublie de Draguignan.

4. P. Hispidus; OLIV. *Elytres subsinueusement rétrécies vers l'extrémité; armées d'une forte épine à l'angle extérieur du sommet, subépineuses à l'angle sutural; ferrugineuses; revêtues en devant d'une large bande transversale d'un duvet blanc; postérieurement couvertes d'un duvet mélangé de ferrugineux, de cendré et de brun; chargées de trois lignes élevées, dont la plus rapprochée de la suture parée de trois fascicules de poils noirs. Quatrième article des antennes d'un blanc de lait dans sa plus grande partie.*

FAB. *Cerambyx hispidus*, Syst. El. t. 2. p. 278. 36. — OLIV. Ent. n. 67. pl. 77. — GERM. Faun. Europ. fasc. 00. pl. 0. — SCHÖNH. *Lamia hispida*, Syn. Ins. t. 3. p. 377. 60.

Long. $7 \frac{1}{2}$ à $8 \frac{3}{4}^{\text{mm}}$ (3 à $3 \frac{1}{4}^{\text{l}}$). Larg. $3 \frac{3}{4}^{\text{mm}}$ ($1 \frac{1}{2}^{\text{l}}$).

Tête d'un brun ferrugineux, garnie d'un duvet cendré peu épais; hérissée de poils très-peu nombreux, si ce n'est près de la bouche; creusée entre les antennes d'un sillon assez profond; marquée sur le front d'une ligne longitudinale très-légère, plus apparente sur le vertex; finement chagrinée ou couverte de petits points enfoncés rapprochés. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes un peu plus longues que le corps; ciliées en dessous; sétacées, à premier article subovoïde d'un rouge brun; les suivants, de même couleur, annelés de cendré blanchâtre à la base à partir du troisième; l'anneau blanc du quatrième occupant au moins sa première moitié. Prothorax un peu moins long que large; faiblement arqué en devant, subsinueusement

d'une manière un peu plus sensible au sommet; armé de chaque côté d'un tubercule épineux; subdéprimé en dessus sur son disque; chargé de chaque côté de cet espace presque aplani, d'un tubercule luisant, et souvent au dessus de la base, d'un troisième moins apparent, formant un triangle avec les précédents; d'un brun noirâtre ou d'un brun ferrugineux; très-finement chagriné ou couvert de très-petits points confluent; parcimonieusement garni d'un duvet gris cendré. Ecusson petit, couvert d'un duvet cendré. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; trois fois au moins aussi longues que lui; à fossette humérale apparente; subsinueusement et assez faiblement rétrécies jusqu'à l'extrémité; fortement épineuses à l'angle extérieur, et moins sensiblement à l'angle sutural; échancrées entre ces deux points; convexes en dessus; brusquement rabattues sur les côtés, extérieurement à l'arête humérale; marquées de points enfoncés presque sérialelement disposés; non hérissées de poils comme les espèces précédentes; obliquement déprimées et revêtues antérieurement sur les deux cinquièmes de leur longueur, d'une bande transversale d'un duvet blanc, sinueuse postérieurement, avec quelques taches sur son disque et souvent sur toute la partie attenante à la base, obscures ou noirâtres; couvertes postérieurement à cette bande d'un duvet cendré, moucheté de brun, laissant dominer la couleur ferrugineuse du fond; chargées de trois lignes longitudinales élevées: l'extérieure, partant de l'angle huméral et prolongée presque jusqu'à l'extrémité, mais d'une manière affaiblie; l'intermédiaire naissant du milieu de la bande blanche et prolongée presque jusqu'au sommet; l'interne partant de la base, interrompue sur la bande blanche, ornée de trois fascicules oblongs, formés par des poils noirs. Dessous du corps d'un brun ferrugineux; presque lisse, presque imperceptiblement ridé; parcimonieusement garni de poils cendrés. Segment anal plus grand que les autres, creusé d'une fossette profonde dans les femelles. Cuisses ferrugineuses à la base, ordinairement noirâtres sur la massue; garnies d'un duvet cendré. Jambes et tarsi ferrugineux, annelés de blanc cendré. Jambes intermédiaires et postérieures parées inférieurement sur l'arête extérieure d'une frange brune.

Cette espèce habite principalement les différentes parties de la France tempérée et septentrionale; mais on ne la trouve bien communément nulle part. Elle est rare dans les environs de Lyon.

5. **P. Pilosus**; FAB. *Elytres subsinueusement rétrécies vers l'extrémité, armées d'une forte épine à l'angle extérieur du sommet; ferrugineuses, couvertes d'un duvet médiocrement épais, cendré ou cendré fer-*

rugineux, parsemé de brun; ornées en devant d'une bande oblique d'un duvet blanchâtre ou d'un blanc ferrugineux; chargées de trois lignes élevées, postérieurement réunies, dont la plus rapprochée de la suture parée de deux fascicules de poils noirs. Articles des antennes annelés de ferrugineux et de blanchâtre.

OLIV. *Cerambyx pilosus*, Ent. t. 4. n. 67. pl. 9. fig. 60. a. — PANZ. *Cerambyx hispidus*, Faun. Germ. fasc. 14. pl. 16. — СХОУНН. *Lamia pilosa*, Syn. Ins. t. 3. p. 378. 62. — GYL. Ins. Suec. t. 4. p. 67. 16.

Long. $6\frac{1}{4}$ à $7\frac{1}{2}^{\text{mm}}$ ($2\frac{1}{2}$ à 3^1). Larg. 2 à $2\frac{1}{2}^{\text{mm}}$ ($\frac{3}{4}$ à 1^1).

Tête d'un brun ferrugineux; très-parcimonieusement garnie d'un duvet cendré fauve; peu ou point hérissée de poils, si ce n'est près de la bouche; creusée entre les antennes d'un sillon assez profond; marquée d'une ligne légère prolongée de l'occiput à la base du front; très-finement chagrinée ou couverte de très-petits points confluents. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes un tiers plus longues que le corps, du moins dans les mâles; ciliées en dessous; sétacées, à premier article oblong, ferrugineux; les suivants, de même couleur, plus obscurs vers l'extrémité, légèrement annelés de cendré à la base. Prothorax à peine aussi long que large; un peu plus arqué en devant, subsinueusement tronqué postérieurement; très-étroitement rebordé au sommet et à la base; armé latéralement d'un tubercule épineux; subdéprimé en dessus sur son disque; chargé de chaque côté de cet espace presque aplani, d'un tubercule lisse très-marqué, brun ou d'un brun ferrugineux; très-finement chagriné ou couvert de très-petits points confluents; garni d'un duvet peu épais, mélangé de cendré fauve et de brun ferrugineux. Ecusson en demi-cercle, velouté de noir. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale très-apparente; sinueusement et plus sensiblement rétrécies que dans l'espèce précédente; armées d'une très-forte épine à l'angle extérieur à peine subépineuses à l'angle sutural; échancrées entre ces deux points; convexes en dessus; brusquement rabattues sur les côtés; marquées de points enfoncés presque sérieusement disposés; peu ou point hérissées de longs poils; couvertes d'un duvet cendré jaunâtre peu épais, qui laisse dominer la couleur du fond ferrugineuse mêlé de brun; parées d'une large bande livide ou blanc jaunâtre, qui de l'épaule se dirige en arc vers la suture où elle s'unit à sa pareille aux deux cinquièmes de la longueur; obliquement canaliculées ou déprimées sous cette bande; chargées de trois lignes longitudinales élevées: l'externe, partant de l'angle huméral et prolongée jusqu'à l'angle externe du sommet; l'intermédiaire naissant

du milieu de la bande et réunie postérieurement à la précédente; l'interne, partant de la base, interrompue sur la bande blanche, obliquement infléchie à son extrémité sur la précédente, ornée de deux fascicules spiniformes, formés par des poils noirs. Dessous du corps brun ou noirâtre sur le postpectus, d'un ferrugineux brunâtre sur le ventre; luisant; garni principalement sur les côtés d'un léger duvet cendré ferrugineux. Segment anal creusé d'une fossette profonde chez les femelles. Cuisses ferrugineuses à la base, noirâtres sur la massue; garnies légèrement d'un duvet cendré blanchâtre. Jambes et tarses ferrugineux, annelés de brunâtre. Jambes intermédiaires et postérieures parées inférieurement sur l'arête extérieure d'une frange de poils brunâtres.

Cette espèce habite presque toutes les parties de la France. Elle est assez commune dans les environs de Lyon, principalement dans les parties montagneuses. Sa larve vit dans le chêne.

Genre. *Stenosoma*, STENOSOME; Nob.

(στενός, étroit; σῶμα, corps.)

Caractères. Elytres obliquement tronquées au sommet; dépourvues en dessus de fascicules de poils. Antennes de onze articles: le troisième un peu plus long que le suivant. Prothorax notablement plus long que large; subcylindrique, armé de chaque côté d'une petite épine un peu recourbée antérieurement. Corps linéaire.

1. S. Foudrasi; Nob. Corps linéaire. Vertex et prothorax revêtus d'un duvet épais roux jaunâtre. Elytres d'un rouge brun, presque glabres; ponctuées et faiblement canaliculées le long de la suture (Pl. 3, fig. 6.).

PERROUD. *Pogonocherus saperdoides*, in collect.

Long. 8^{mm} (3 1/4^l). Larg. 2^{mm} (4/5^l).

Tête de la largeur du prothorax; d'un rouge brun, revêtue d'un duvet grisâtre et peu épais à la partie antérieure, très-serré et d'un roux jaunâtre sur le vertex entre les antennes; creusée entre celles-ci d'un large sillon; marquée d'une ligne peu profonde, prolongée depuis le sommet jusqu'au bas du front. Bouche hérissée de longs poils cendrés. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes un peu plus longues que le corps; sétacées; ciliées en dessous; de onze articles: le premier renflé, obscur; le second, petit, globuleux, entièrement d'un roux jaunâtre ainsi que le suivant; le quatrième un peu moins

long que le précédent, et comme les autres, d'un roux jaunâtre à la base, d'un roux noirâtre au sommet. Prothorax plus long que large; un peu arqué en devant, subsinueusement tronqué postérieurement; presque cylindrique, armé de chaque côté d'une petite épine dont la pointe est un peu recourbée en devant; médiocrement convexe dessus; transversalement sillonné au-dessous du sommet et au dessus de la base; ponctué; d'un rouge brun, mais revêtu d'un duvet épais roux jaunâtre. Ecusson en demi-cercle, sillonné dans son milieu, couvert d'un duvet roux jaunâtre. Elytres une fois aussi larges que le prothorax à sa base; cinq fois aussi longues que lui; subsinueusement parallèles jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes de leur longueur; très-sensiblement rétrécies de ce point à l'extrémité; obliquement tronquées au sommet de dehors en dedans; subdéprimées sur leur disque; plus fortement rabattues sur les côtés; peu profondément canaliculées le long de la suture qui est relevée en rebord; parsemées de points enfoncés médiocrement espacés; d'un rouge brun; faiblement garnies d'un léger duvet cendré. Dessous du corps ponctué; d'un rouge brun, couvert d'un duvet cendré peu épais. Milieu du ventre orné d'un large tache rousse. Segment anal blanchâtre; très-fortement échancré en demi-cercle, dans les femelles. Pieds d'un rouge brun, ponctués, parsemés de poils cendrés. Cuisses renflées dans leur milieu. Jambes hérissées de longs poils obscurs et blanchâtres mélangés: les intermédiaires échancrées et frangées sur l'arête.

Cette espèce remarquable a été trouvée par M. Perroud dans les environs de Bordeaux. Je l'ai dédiée à M. Foudras entomologiste lyonnais.

SECONDE FAMILLE.

LES SAPERDINS.

Caractères. Prothorax mutique, ou n'offrant latéralement ni épine ni tubercule épineux. Palpes à dernier article ovale ou, ovalaire, quelquefois subulé ou rétréci de la base au sommet. Lobe extérieur des mâchoires généralement recourbé sur l'interne. Antennes sétacées ou subfiliformes, habituellement aussi longues ou plus longues que le corps. Yeux très-échancrés, quelquefois même séparés en deux, entourant toujours une partie de la base des antennes et s'avancant inférieurement au delà. Elytres soit convexes, soit subdéprimées longitudinalement sur le disque; échancrées ou tronquées au

sommet dans un grand nombre. Jambes intermédiaires sans dent bien prononcée sur l'arête extérieure; en général faiblement ou peu sensiblement échancrées. Corps toujours ailé; le plus souvent allongé, quelquefois très-étroit.

Les Saperdins ont beaucoup d'analogie avec les Lamiens, dont ils sont suffisamment distingués par leur prothorax mutique. Leur tête est également creusée quelquefois entre les antennes d'un sillon profond; souvent aplatie sur le front; d'autrefois bombée, surtout chez les mâles. Les antennes sont sétacées dans un grand nombre, subfiliformes chez les autres; généralement aussi longues ou plus longues que le corps; tantôt presque glabres, tantôt garnies en dessous de cils nombreux. Habituellement on leur compte onze articles; quelquefois elles en présentent douze, soit dans les deux sexes, comme chez les Agapanthies, soit dans les mâles seulement, comme chez les Niphones. Le prothorax, subcylindrique ou quadrilatère dans la plupart, est parfois presque obcordé ou plus étroit en devant et renflé postérieurement de chaque côté. Les élytres, larges proportionnellement à leur longueur chez les Mésoses, se modifient bientôt sous ce rapport et se montrent, suivant les genres, oblongues, semi-cylindriques, linéaires ou rétrécies vers leur partie postérieure; fortement voûtées chez les uns, leur convexité diminue progressivement jusqu'à se montrer subdéprimées sur leur disque, avec les côtés plus sensiblement rabattus. Dans un grand nombre, elles sont entières à l'extrémité; dans les autres, elles sont échancrées ou tronquées au sommet. Les pieds, généralement courts, n'offrent jamais dans leur longueur cette différence insolite dont les Monohammes nous ont offert l'exemple. Les cuisses sont toujours linéaires ou faiblement et graduellement renflées dans leur milieu. Les jambes, souvent courbes ou un peu flexueuses, n'offrent le plus souvent aucune trace de cette sorte de tubercule ou de dent émoussée, dont les intermédiaires des Lamiens sont munies d'une manière plus ou moins apparente; mais l'échancrure et la frange épaisse qui la suit sont parfois assez apparentes. Enfin les tarse, dépourvus de ces houppes de poils qui parent les antérieurs des Acanthodères, présentent parfois un caractère que nous n'avons point encore signalé dans cette tribu: les crochets qui les terminent sont fendus à la base ou profondément divisés chacun en deux branches, de manière à figurer quatre griffes, dont les deux intermédiaires plus courtes.

Les Saperdins, en général, plaisent aux yeux par leurs nuances ou leur parure. Plusieurs ont le corps comme revêtu de velours ou couvert de satin; quelques-uns paraissent armés d'une cuirasse mé-

tallique; d'autres portent une robe ornée de dessins agréables ou chargée des plus riches broderies. La plupart fréquentent les fleurs, non celles que la terre semble produire avec orgueil, mais généralement celles sur lesquels nos regards aiment le moins à s'arrêter. Ainsi c'est le plus souvent sur des plantes tristes comme la vipérine et le chardon, ou vénéneuses comme l'euphorbe, qu'ils vont puiser des sucS dédaignés par le plus grand nombre des autres insectes.

Les larves de plusieurs vivent aussi aux dépens de ces inutiles ou malfaisants végétaux dont elles rongent la substance médullaire; mais celles de diverses autres espèces attaquent les arbrisseaux ou même les grands arbres, et sont quelquefois un fléau par les ravages qu'elles causent.

		BRANCHES.	
Elytres	{	rarement tronquées à l'extrémité; plus ou moins convexes en dessus, et n'offrant pas les traces longitudinalement prolongées d'une arête humérale. Crochets des tarsi simples.	Antennes de onze articles; quelquefois de douze dans les mâles, mais alors élytres tronquées. <i>Mésosaires.</i>
			Antennes de douze articles. Elytres toujours entières, oblongues ou linéaires. <i>Agapanthaires.</i>
Elytres	{	généralement tronquées ou échan-crées; subdéprimées longitudinalement sur leur disque, brusquement rabattues sur les côtés, offrant d'une manière plus ou moins marquée les traces prolongées d'une arête humérale.	Crochets des tarsi simples. Yeux parfois divisés en deux parties. <i>Saperdaires.</i>
			Crochets des tarsi divisés chacun en deux branches. Yeux jamais séparés en deux parties. <i>Phytœciaires.</i>

I. BRANCHE.

LES MÉSOSAIRE.

Caractères. Elytres ordinairement entières, exceptionnellement tronquées chez les espèces ayant dans l'un des sexes douze articles aux antennes; plus ou moins convexes en dessus, mais n'offrant pas les traces longitudinalement prolongées d'une arête humérale. Antennes le plus souvent aussi longues au moins que le corps; sétacées; fortement ciliées dans les uns, garnies dans les autres de cils clair-semés; le plus souvent de onze articles, quelquefois de douze chez certains mâles: le premier graduellement renflé, moins long que le troisième; le second petit, subglobuleux; le troisième, le plus grand, subcylindrique ou faiblement renflé vers son sommet ainsi que les

suyvants. Dernier article des palpes subovalaire , ou peu renflé dans le milieu et rétréci vers l'extrémité. Prothorax court, subcylindrique ou faiblement renflé dans son milieu. Segment anal creusé d'une fossette chez certaines femelles. Jambes intermédiaires parfois peu distinctement frangées sur la partie postérieure de l'arête extérieure. Crochets des tarsiens entiers.

A la tête des Saperdins, figurent des espèces dont le corps large et raccourci rappelle la forme de certains Lamiens, des *Ædilaires* principalement; mais elles n'ont point le prothorax épineux sur les côtés et elles ne montrent pas d'une manière marquée, cette sorte de dent émoussée qui apparaît généralement comme une élévation tuberculeuse, sur l'arête extérieure des jambes intermédiaires des insectes de l'autre famille. Les *Mésosaires*, ou du moins les premiers de cette coupe, sont donc comme leur nom l'indique, intermédiaires entre les *Clinocéphalides* de la division précédente et ceux qui restent à décrire. Du reste, la forme de leur corps éprouve suivant les genres, des modifications sensibles, et dans les *Anæsthètes*, qui terminent cette branche, nous trouverons déjà la structure allongée qui distingue les *Agapanthaires*. Sans être ornés de couleurs brillantes, plusieurs de ces insectes plaisent aux yeux par la singularité de leur parure. L'un semble reproduire sur son corps les yeux de l'*Argus* de la fable; l'autre paraît comme enveloppé dans un manteau chargé de flocons de neige.

Aucune espèce de *Mésosaires* ne fréquente les fleurs. Nées au sein des arbres, on les trouve le plus souvent sur les mêmes végétaux ou sur d'autres analogues, méditant le projet de leur laisser les germes de leurs descendants, à qui elles légueront le soin de continuer leurs ravages.

		GENRES.
Antennes	} annelées, garnies en dessous de cils longs et nombreux.	Elytres larges, entières à l'extrémité. <i>Mesosa</i> .
		Elytres allongées, tronquées à l'extrémité. Corps semi-cylindrique. <i>Niphona</i> .
	} unicolores, presque glabres, ou garnies en dessous de cils rares et peu allongés. Elytres entières à l'extrémité. <i>Anæsthetis</i> .	

Genre. *Mesosa* *Mésosæ*; Meg. inéd. Latr. Serv.

(μέσος, qui est au milieu.)

Caractères. Antennes de onze articles; sétacées; au moins aussi longues que le corps; annelées; fortement ciliées en dessous. Dernier

article des palpes allongé, peu renflé dans son milieu et terminé en pointe obtuse. Face aplatie et inclinée; tête profondément creusée entre les antennes. Prothorax faiblement renflé dans son milieu, un peu échancré sur les côtés, près de son bord antérieur; à surface unie. Elytres larges, subparallèles, arrondies à l'angle extérieur, entières au sommet, inermes à l'angle sutural, nues à l'extrémité sur leur surface inférieure. Segment anal entier. Pieds assez forts, médiocrement allongés.

1. M. Curculionoides; LINN. *Corps court et convexe, revêtu en dessus d'un duvet gris de plomb; parsemé de petites ondulations jaunes; orné sur le prothorax de quatre, et sur chaque élytre, de deux taches ocellées noires, entourées d'un iris jaune.*

LINN. *Cerambyx curculionoides*, Syst. Nat. 2. 634. 48. — PANZ. *Lamia curculionoides*, Faun. Germ. fasc. 48. pl. 20. — SCHÖNB. t. 3. p. 391. 141. — SERV. *Mesosa curculionoides*. Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 44.

Long. 12 1/2 à 16 1/4^{mm} (5 à 6 1/2^l). Larg. 5 à 6 1/4^{mm} (2 à 2 1/2^l).

Tête de la largeur de la partie antérieure du prothorax; noire, mais revêtue comme tout le dessus du corps, d'un duvet gris de plomb; parsemée de petites taches d'un duvet jaunâtre; granuleusement ponctuée; concave entre les antennes, ou creusée entre elles d'un large sillon dont les rebords sont relevés à la base de celles-ci; marquée depuis le front jusqu'au vertex d'une ligne longitudinale peu profonde. Yeux bruns, très-échancrés, presque divisés en deux parties. Antennes aussi longues ou plus longues que le corps; sétacées; garnies en dessous de longs cils; à premier article renflé, moins long que le troisième; celui-ci revêtu comme les suivants d'un duvet cendré à la base, brun dans la seconde moitié. Prothorax un peu arqué au sommet, subsinueusement tronqué à la base; très-étroitement rebordé antérieurement et postérieurement; presque cylindrique ou très-faiblement renflé sur les côtés, un peu plus étroit en devant; convexe en dessus; granuleusement ponctué; creusé dans le milieu de son disque d'une fossette peu profonde; revêtu d'un duvet gris de plomb; orné de chaque côté de deux taches ocellées longitudinalement disposées et entourées d'un iris de poils jaunes; paré sur son disque d'une ligne longitudinale de même couleur. Ecusson en demi-cercle. Elytres presque moitié aussi larges que le prothorax; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur; arrondies à l'angle extérieur du sommet, entières ou à peu près à l'angle sutural; convexes en dessus; un peu inégales ou déprimées au dessous de l'écusson, et obli-

quement depuis l'angle huméral; fortement chagrinées ou couvertes de points élevés, graduellement moins marqués de la base à l'extrémité; revêtues d'un duvet gris de plomb; ornées de deux taches oculées d'un duvet noir, entourées d'un cercle jaune: la première, plus petite, au tiers, la seconde aux deux tiers de leur longueur; parsemées de petites taches ou ondulations formées d'un duvet jaune pâle. Dessous du corps et pieds noirs; couverts d'un duvet mélangé de jaune et de gris cendré. Pieds médiocrement allongés; cuisses fortes. Jambes intermédiaires postérieurement frangées; articles des tarses presque égaux.

On trouve cette espèce dans la plus grande partie de la France. Elle n'est pas bien rare dans les environs de Lyon. Sa larve vit dans le peuplier, le noyer, etc.

2. **M. Nubila**: OLIV. *Corps oblong, médiocrement convexe, revêtu de duvet. Prothorax fauve, rayé de noir. Elytres mélangées principalement de fauve et de gris, ornées d'une tache cendrée vers le bord extérieur. Antennes et pieds bruns, annelés de cendré blanchâtre.*

OLIV. *Cerambyx nubilus*, Ent. n° 67. pl. 3. fig. 15. — SCHONH. *Lamia nubila*, Syn. Ins. t. 3. p. 384. 106. — FAB. *Lamia nebulosa*, Syst. El. t. 2. p. 293. 64. — SERVILLE, *Mesosa nebulosa*, Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 44.

Long. 8 $\frac{3}{4}$ à 15^{mm} (3 $\frac{1}{4}$ à 6^l). Larg. 3 $\frac{3}{4}$ à 6 $\frac{1}{4}$ ^{mm} (1 $\frac{1}{2}$ à 2 $\frac{1}{2}$ ^l).

Tête de la largeur de la partie antérieure du prothorax; noire, mais revêtue d'un duvet gris cendré en devant, fauve et rayée de noir sur le vertex; parsemée sur le front de points très-apparents; concave entre les antennes ou creusée entre elles d'un large sillon, dont les rebords sont relevés à la base de celles-ci; marquée depuis le vertex jusqu'à l'épistome, d'une ligne très-apparente. Yeux bruns, très-échancrés, presque divisés en deux parties. Antennes un tiers plus longues quelquefois que le corps dans les mâles, à peu près de sa longueur dans les femelles; garnies en dessous de longs cils; à premier article renflé, moins long que le troisième; celui-ci revêtu comme les suivants d'un duvet cendré à la base, brun dans la seconde moitié. Prothorax moins long que large; un peu arqué ou tronqué presque en ligne droite au sommet, subsinueusement à la base; très-étroitement rebordé antérieurement et postérieurement; subcylindrique, un peu plus étroit en devant; convexe en dessus; parsemé de points enfoncés assez espacés; creusé à la partie antérieure de son milieu d'une fossette peu profonde, postérieurement suivie d'un tubercule peu élevé; revêtu d'un duvet fauve; orné de chaque côté de la ligne médiane de deux raies noirâtres, dont l'intérieure forme avec sa sem-

blable un losange. Ecusson échanuré au sommet, mais souvent d'une manière peu apparente, par l'effet du duvet dont il est revêtu. Elytres un tiers au moins aussi larges que le prothorax à sa base; quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; presque parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur; arrondies extérieurement vers l'extrémité, entières ou à peu près à l'angle sutural; médiocrement convexes en dessus; faiblement rebordées le long d'une partie de la suture; un peu inégales, déprimées au dessous de l'écusson et obliquement depuis l'angle huméral; parsemées de points enfoncés et assez espacés, très-marqués près de la base, et graduellement moins à la partie opposée; chargées postérieurement sur leur disque de trois lignes peu élevées, réunies un peu au devant du sommet; revêtues d'un duvet mélangé de gris brunâtre et de fauve; ornées dans le milieu de leur longueur d'une tache cendrée blanchâtre, attenante au bord externe, entourée d'un cercle noirâtre; parsemées sur le bord de la suture et vers l'extrémité des lignes élevées, de petites mouchetures cendrées blanchâtres. Dessous du corps et pieds revêtus de gris fauve, hérissés de poils cendrés. Cuisses renflées. Jambes annelées de fauve et de noir; les intermédiaires faiblement frangées postérieurement. Tarses à articles presque égaux, annelés de noir et de cendré blanchâtre.

Cette espèce habite également la plupart des diverses parties de la France. Elle n'est pas très-rare dans les environs de Lyon. Sa larve vit principalement dans le saule.

Genre. *Niphona*, NIPHONE; inéd.

(νίφω, couvrir de neige.)

Caractères. Antennes de onze articles dans les femelles, de douze articles dans les mâles (le dernier presque rudimentaire); sétacées; à peu près de la longueur du corps; fortement ciliées en dessous. Dernier article des palpes peu renflé dans son milieu, terminé en pointe obtuse. Face inclinée et un peu bombée; tête médiocrement creusée entre les antennes. Prothorax faiblement renflé dans son milieu, à surface inégale, creusée longitudinalement de sillons onduleux. Elytres allongées, semi-cylindriques, parallèles, rétrécies vers leur extrémité, tronquées et dentelées au sommet; mais les dentelures cachées sous les poils qui les couvrent en dessus et les rebordent en dessous. Segment anal entier. Pieds assez forts, peu allongés.

Cette coupe générique a été indiquée par M. Ziegler.

1. N. Plecticornis; Nov. Dessus du corps allongé, convexe, revêtu

d'un duvet gris fauve, ainsi que les antennes et les pieds. Elytres parées au dessous des épaules d'une tache blanche, vaporeusement étendue comme une teinte cendrée le long d'une partie de la suture. Antennes et pieds parsemés de mouchetures blanches. (pl. 3. fig. 6.)

Long. 15 à 17 $1/2^{\text{mm}}$ (6 à 7^l). Larg. 5 $1/2$ à 6 $1/4^{\text{mm}}$ (2 $1/4$ à 2 $1/2^{\text{l}}$).

Tête un peu moins large que le prothorax ; revêtue d'un duvet épais mélangé de gris fauve et de blanchâtre ; peu profondément concave entre les antennes ; bombée sur le front ; creusée depuis la base de celui-ci jusqu'au vertex, d'une ligne peu profonde. Yeux noirâtres, très-échancrés, presque divisés postérieurement. Antennes de la longueur du corps ; sétacées ; de douze articles (♂), de onze (♀) ; revêtues d'un duvet épais gris brunâtre, parsemé de mouchetures ou points blancs. Prothorax relevé en rebord et arqué en devant, bisubsinueusement tronqué et rebordé en arrière ; inégalement et faiblement dilaté latéralement dans son milieu ; un peu rétréci et transversalement sillonné en dessous du sommet et au dessus de la base ; convexe ; subcaréné ; rugueusement ponctué ou creusé sur son disque de sillons longitudinalement onduleux ; revêtu d'un duvet épais gris fauve, mélangé de poils cendrés. Ecusson en demi-cercle, canaliculé. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base ; trois fois et demie aussi larges que lui ; à fossette humérale peu profonde ; peu sensiblement rétrécies jusqu'aux trois quarts de leur longueur, assez fortement et d'une manière curviligne de ce point à l'extrémité ; tronquées au sommet ; armées à l'angle sutural d'une petite épine, cachée sous les poils dont la troncature est frangée ; convexes en dessus ; rugueusement ponctuées à la base, subruguleusement à la partie opposée ; revêtues d'un duvet épais gris fauve, parcimonieusement mélangé de blanc azuré ; parées au dessous des épaules d'une tache d'un duvet blanchâtre, étendue d'une manière vaporeuse ou comme une teinte d'un blanc azuré, vers la suture et le long de celle-ci jusqu'aux deux tiers, où elle forme deux espèces de taches ovales unies, en forme de bande oblique postérieurement dirigée. Dessous du corps revêtu d'un duvet gris fauve sur les côtés ; d'un blanc cendré ou azuré ponctué de brun sur le disque. Pieds revêtus d'un duvet gris fauve, ponctué de blanc en dessus, cendré blanchâtre en dessous. Jambes intermédiaires frangées inférieurement.

Cette espèce a un aspect exotique. Je l'ai reçue de M. Doublier, qui l'avait capturée dans les environs de Draguignan. Je l'ai vue dans plusieurs collections sous la dénomination spécifique de *N. saperdoides*, que je n'ai pu conserver en raison de sa similitude avec le nom de la famille.

Genre. *Anæsthetis*, ANÆSTHÈTE; inéd.

(ἀναισθητός, stupide.)

Caractères. Antennes unicolores, de onze articles; sétacées ou subfiliformes; aussi longues que le corps dans les mâles, un peu moins longues chez les femelles; presque glabres ou garnies en dessous de cils peu nombreux. Dernier article des palpes subcylindrique dans sa plus grande longueur, terminé en pointe à l'extrémité. Face inclinée et très-bombée. Tête peu profondément creusée entre les antennes. Prothorax subcylindrique, très-faiblement renflé dans son milieu; à surface presque glabre et non sillonnée longitudinalement. Elytres convexes, subsinueusement parallèles, postérieurement un peu élargies, arrondies à l'angle extérieur, entières au sommet. Segment anal entier chez les mâles, creusé d'une fossette profonde et échancrée chez les femelles. Pieds assez courts. Cuisses légèrement renflées.

Cette coupe générique a été indiquée par M. le comte Dejean, sous le nom que j'ai adopté.

1. A. Testacea; FAB. Dessus du corps convexe. Tête, antennes et pieds noirs. Prothorax subcylindrique, brunâtre. Elytres fauves, garnies de poils peu nombreux.

FAB. *Saperda testacea*, Syst. El. t. 2. p. 331. 74. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 45. pl. 8. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 437. 112.

Long. 7 1/2 à 10^{mm} (3 à 4^l). Larg. 2 1/2 à 3^{mm} (1 à 1 1/4^l).

Tête de la largeur du prothorax; noirâtre, parcimonieusement garnie d'un duvet cendré; marquée de points assez espacés; bombée sur le front; déprimée entre les antennes; creusée sur le vertex d'une ligne peu profonde. Bouche fauve. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes un peu moins longues que le corps dans les mâles, plus courtes encore chez les femelles; noires; garnies de cils courts et peu nombreux; sétacées, à premier article renflé; le troisième, le plus long de tous, subcylindrique ainsi que les suivants. Prothorax au moins aussi long que large; un peu arqué et sans rebord au sommet, tronqué et rebordé étroitement à la base; subcylindrique, faiblement étranglé postérieurement; convexe en dessus; brun ou d'un brun ferrugineux; couvert de points très-apparents et assez rapprochés; garni de poils fauves, couchés et peu épais. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; quatre à cinq fois plus longues que lui; à fossette

humérale assez marquée ; subsinueusement parallèles ou très-faiblement élargies vers les deux tiers de leur longueur ; arrondies à l'angle extérieur, entières à l'angle sutural ; convexes en dessus ; marquées d'une dépression au dessous de l'écusson ; fauves ; ruguleusement ponctuées ou couvertes de points assez rapprochés, de chacun desquels sort un poil couché, jaunâtre. Dessous du corps et pieds noirs, garnis d'un léger duvet cendré. Dernier segment du ventre échancré dans les femelles. Cuisses antérieures un peu en massue. Jambes intermédiaires, et moins sensiblement les postérieures, ciliées dans leur seconde moitié.

Cette espèce habite principalement la France tempérée et septentrionale. Elle est peu commune dans les environs de Lyon. Ses habitudes sont plus particulièrement nocturnes. Pendant le jour elle se tient fixée aux branches des arbres ou cachée dans les fagots entassés dans les bois. Sa larve vit dans le chêne, le saule, etc.

II. BRANCHE.

LES AGAPANTHAIRES.

Caractères. Elytres toujours entières, oblongues ou linéaires ; médiocrement ou faiblement convexes en dessus, n'offrant pas les traces longitudinalement prolongées d'une arête humérale. Tête sillonnée entre les antennes. Face très-inclinée. Dernier article des palpes ovalaire. Antennes sétacées ; plus ou moins ciliées en dessous ; au moins aussi longues que le corps dans les femelles, plus longues et jusqu'à une fois aussi longues que lui dans les mâles ; le plus souvent annelées ; de douze articles : le premier médiocrement renflé, moins long que le troisième ; le second petit, globuleux ; les suivants subcylindriques. Prothorax habituellement dilaté et arrondi de chaque côté, postérieurement au milieu. Segment anal faiblement échancré dans les mâles, entier dans les femelles. Jambes intermédiaires sub-tuberculeusement gonflées sur l'arête chez plusieurs mâles ; plus ou moins frangées postérieurement. Crochets des tarsi simples.

Les Agapanthaires se distinguent de tous les Saperdins par un caractère facile à saisir : celui d'avoir dans les deux sexes, douze articles aux antennes. D'autres particularités contribuent encore à former leur faciès. Leur prothorax est en général dilaté postérieurement sur les côtés. Leurs élytres, moins convexes et surtout plus longuement rétrécies à l'extrémité que dans les Mésosaires, ne sont

pas comme dans la famille suivante, rabattues sur les côtés, d'une manière plus ou moins brusque.

En général ce sont des insectes gracieux et parés avec une certaine élégance. La plupart ont leurs longues antennes comme divisées en anneaux alternativement clairs et foncés, et leur prothorax orné de bandes d'un duvet jaune ou rapproché de cette teinte. Plusieurs espèces sont vêtues de velours ou parsemées d'un duvet qui l'imité; l'une semble porter un manteau noir moucheté d'hermine; d'autres brillent du poli métallique du bronze ou de la beauté plus vive du saphir.

Les larves connues des Agapanthaires vivent de la moelle de plantes en général assez tristes, dont elles paraissent destinées à nous délivrer. Après avoir pendant près d'une année rempli cette utile mission, elles changent leur condition obscure contre un rôle plus glorieux et passent leurs derniers jours sur les fleurs.

Cette coupe ne comprend qu'un seul genre.

Genre. *Agapanthia*, AGAPANTHIE. SERV.

(ἀγαπάω, j'aime; ἄνθος, fleur.)

1. **A. Irrorata**; FAB. Corps subconvexe et d'un noir bleuâtre en dessus. Prothorax dilaté et arrondi de chaque côté postérieurement à son milieu. Ecusson blanc. Elytres parsemées de petites mouchetures d'un duvet de même couleur. Antennes annelées.

FAB. *Saperda irrorata*, Syst. El. t. 2. p. 319. 8.

Var. A. *Elytres sans mouchetures.*

Long, 16 1/4 à 20^{mm} (6 1/2 à 8^l). Larg. 5 à 6 1/4^{mm} (2 à 2 1/2^l).

Tête très-inclinée; noire, ou d'un noir bleuâtre; hérissée de poils obscurs; parée près du bord interne des yeux, sur le milieu du front et sur le vertex, d'une ligne formée d'un duvet blanc; creusée entre les antennes d'un sillon profond; marquée dans le fond de celui-ci d'une ligne enfoncée, longitudinalement prolongée jusqu'à la partie inférieure du front. Yeux très-échancrés. Antennes un quart au moins plus longues que le corps chez les femelles; souvent une fois aussi longues que lui chez les mâles; sétacées; garnies en dessous de cils peu longs et peu nombreux; de douze articles: le premier renflé, un peu moins long que le troisième; les autres, à partir de celui-ci, d'un brun ferrugineux, avec le sommet noir et la base garnie d'un anneau d'un duvet cendré blanchâtre. Prothorax moins long que large; tronqué en ligne droite au sommet, et subsinueusement à la base; sans rebord; subtuberculeusement dilaté de chaque côté, un

peu en deçà du milieu ; un peu plus étroit en devant que postérieurement ; convexe en dessus ; ridé ; parsemé de petits points enfoncés ; d'un noir bleuâtre ; hérissé de poils obscurs ; paré longitudinalement dans son milieu et de chaque côté sur ses bords latéraux , d'une ligne d'un duvet blanc , interrompue et réduite ordinairement à quelques points. Ecusson en demi-cercle , revêtu d'un duvet blanc. Elytres un tiers plus larges que le prothorax ; quatre fois aussi longues que lui ; à fossette humérale peu profonde ; subrectangulaires aux épaules ; oblongues ; curvilinéairement rétrécies à l'extrémité ; subconvexes en dessus ; ruguleuses , ou ruguleusement ponctuées , mais plus fortement près de la base ; d'un noir bleuâtre ; parsemées de petites mouchetures de duvet blanc. Dessous du corps noir , hérissé de poils obscurs sur les parties thoraciques , presque lisse sur le ventre. Segment anal un peu échancré dans les mâles. Pieds noirs ; cuisses plus sensiblement garnies d'un duvet cendré et parsemées de points dénudés. Jambes annelées de cendré à la base : les intermédiaires subflexueuses ou largement échancrées sur la partie inférieure de l'arête supérieure , et garnies ainsi que les postérieures d'une frange de poils courts. Tarses annelés de cendré ; le premier article des postérieurs à peine aussi long que les deux suivants réunis.

On trouve cette espèce , mais rarement dans les parties les plus méridionales de la Provence.

2. A. Asphodell ; LATR. *Corps allongé , subconvexe. Prothorax court , arrondi sur les côtés postérieurement à son milieu , paré en dessus de trois bandes longitudinales d'un duvet jaune. Elytres noires , uniformément couvertes d'un duvet jaunâtre.*

LATR. *Saperda asphodeli* Hist. Nat. des Crust. et des Ins. t. II. p. 282. — GYLL. *Saperda spencei*, in SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 431. 82. et appendix p. 187 262.

Long. $19 \frac{1}{2}$ à $22 \frac{1}{2}^{\text{mm}}$ ($6 \frac{1}{2}$ à 9^1). Larg. 5 à $7 \frac{1}{2}^{\text{mm}}$ (2 à 3^1).

Tête noire ; finement chagrinée ou couverte de points enfoncés contigus ; largement creusée entre les antennes , et dans le fond de ce sillon , d'une ligne prolongée depuis le vertex jusqu'au bas du front ; revêtue sur la face d'un duvet épais , d'un jaune verdâtre ; nue derrière les yeux ; parée sur le vertex d'une bande longitudinale d'un duvet jaune ; hérissée de poils obscurs. Yeux très-échancrés. Antennes un quart plus longues que le corps ; sétacées ; ciliées en dessous ; de douze articles : le premier , noir , renflé , moins long que le troisième ; celui-ci , ainsi que les suivants , cylindrique et légèrement renflé vers le sommet , ferrugineux et revêtu d'un duvet jaune ou cendré à la base , noir et soyeux ou fasciculé à l'extrémité. Prothorax moins long

que large ; tronqué au sommet et subsinueusement à la base ; dilaté et arrondi sur les côtés un peu en deçà du milieu ; convexe en dessus ; finement chagriné ou couvert de points enfoncés contigus ; noir ; hérissé de poils obscurs ; paré longitudinalement dans son milieu d'une bande d'un duvet jaune, et de chaque côté, d'une bordure de même couleur. Ecusson moins long que large, velouté de jaune. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base ; trois fois et demie aussi longues que lui ; à fossette humérale peu profonde ; presque parallèles ou très-faiblement rétrécies jusqu'aux trois quarts de leur longueur, coupées d'une manière curviligne de ce point à l'angle sutural ; subconvexes en dessus ; ruguleusement ponctuées, mais d'une manière plus sensible ou chagrinée à la base ; un peu dénudées près de celle-ci ; uniformément revêtues ensuite d'un duvet vert jaunâtre ; hérissées de poils obscurs moins longs ou nuls dans leur seconde moitié. Dessous du corps et pieds noirs, uniformément revêtus d'un duvet jaune verdâtre. Ventre parsemé de petites mouchetures punctiformes, brunes. Pieds intermédiaires faiblement et obliquement échancrés vers le milieu de l'arête extérieure, peu distinctement frangés. Premier article des tarsi postérieurs à peine aussi long que les deux suivants réunis.

Obs. Les antennes, surtout chez les mâles, sont parfois garnies d'un duvet cendré et peu épais à la base de leurs articles, en sorte que la couleur ferrugineuse du fond est dominante. Le duvet du dessous du corps et des pieds est aussi quelquefois d'un cendré jaunâtre.

Cette belle espèce a été trouvée pour la première fois à Bordeaux, par Rodrigues. Je l'ai prise près de la fontaine de Vacluse et dans diverses autres parties du midi de la France. Sa larve vit dans les tiges de l'asphodèle.

3. A. Cardui; FAB. *Corps allongé, subconvexe. Prothorax moins long que large, médiocrement dilaté ou arrondi postérieurement sur les côtés, paré en dessus de trois bandes longitudinales d'un duvet jaune. Elytres noires, parsemées de fascicules d'un duvet jaune ou jaune verdâtre.*

FAB. *Saperda cardui*, Syst. El. t. 2. p. 325. 45. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 69. pl. 6. GYLL. in SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 431. 83. et appendix p. 188. 263. — SERV. *Agapanthia cardui*, Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 36.

Long. 15 à 17 $1/2^{\text{mm}}$ (6 à 7^l). Larg. $3 \frac{3}{4}$ à 5^{mm} (1 $1/2$ à 2^l).

Tête noire ; finement chagrinée ou couverte de points contigus ; creusée entre les antennes d'un large sillon ; revêtue sur la face d'un duvet jaunâtre ; nue derrière les yeux ; parée sur le vertex d'une bande longitudinale d'un duvet jaune. Yeux bruns, très-échancrés.

Antennes un quart plus longues que le corps; sétacées; garnies en dessous de cils longs et médiocrement abondants; de douze articles: le premier, renflé, noir, moins long que le troisième; celui-ci, ainsi que les suivants, cylindrique, brun ou ferrugineux, et couvert d'un duvet cendré à la base, renflé et d'un noir soyeux au sommet. Prothorax un peu moins long que large; tronqué, un peu en arc en avant, subsinueusement en arrière; médiocrement renflé ou arrondi sur les côtés, postérieurement au milieu; convexe en dessus; couvert de petits points contigus; noir; hérissé de longs poils de même couleur; paré de trois bandes longitudinales d'un duvet jaune: l'une dans son milieu, les deux autres sur les côtés. Ecusson en demi-cercle, velouté de jaune. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; près de cinq fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; parallèles jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur; rétrécies d'une manière curviligne de ce point à l'angle sutural; subconvexes en dessus; ruguleusement ponctuées, mais plus sensiblement à la base qu'à la partie opposée; noires; parsemées de fascicules d'un duvet jaune ou jaune pâle; hérissées de poils obscurs, moins longs ou nuls dans leur seconde moitié. Dessous du corps et pieds noirs; couverts d'un duvet jaune pâle, parsemé de mouchetures punctiformes brunes. Jambes intermédiaires et postérieures courbes, peu sensiblement frangées sur l'arête extérieure. Premier article des tarsi postérieurs à peu près égal aux deux suivants réunis.

Obs. Les élytres, à la simple vue, paraissent couvertes d'un duvet verdâtre, par l'effet des espaces dénudés de leurs élytres noires.

Cette espèce habite principalement la France méridionale et tempérée. Elle est plus rare dans le Lyonnais que dans la Bourgogne. Sa larve vit dans le *carduus nutans*.

4. A. Angusticollis: SCHÖNH. *Corps allongé, subconvexe. Prothorax plus long que large, presque cylindrique, paré en dessus de trois bandes longitudinales d'un duvet jaune. Elytres noires, parsemées de fascicules d'un duvet jaune ou jaune verdâtre.*

СХОПН. *Saperda angusticollis* Syn. Ins. t. 3. p. 432. 84. et appendix p. 189. 264.

Long. 12 1/2 à 15^{mm} (5 à 6^l). Larg. 3 à 3 3/4^{mm} (1 1/4 à 1 1/2^l).

Généralement plus petite et surtout plus étroite que la précédente. Prothorax proportionnellement moins large, plus allongé, presque cylindrique ou peu renflé sur les côtés. Pour tout le reste, semblable à l'*A. cardui*.

Le signe le plus distinctif entre ces deux espèces, serait, selon M. Schönherr, la couleur différente de la base des articles des antennes : d'après cet auteur, elle est ferrugineuse dans l'*A. cardui*, et noire dans la suivante ; mais ce caractère est sans constance. L'espèce qui nous occupe semblerait donc n'être qu'une variété de l'autre ; cependant d'après M. Naudot, conservateur du musée d'histoire naturelle de la ville de Dijon, les larves vivent dans des chardons d'espèce différente.

5. **A. Cœrulea** ; SCHÖNH. *Corps allongé, subconvexe ; d'un beau bleu métallique, en dessus. Tête et prothorax pointillés. Elytres fortement ponctuées. Antennes et pieds noirâtres, au moins en partie. Ecusson garni de poils blancs.*

SCHÖNH. *Saperda cœrulea*, *Syn. Ins.* t. 3. p. 437. 114. — OLIV. *Saperda violacea*, *Ent.* t. 4. 68. pl. 2. fig. 12.

Var. **A. A. Chalybæa** ; NOB. *Noire avec la seconde moitié de leurs élytres d'un bleu d'acier.*

Long. 10 à 12 $\frac{1}{2}$ ^{mm} (4 à 5^l). Larg. 2 $\frac{1}{2}$ à 3^{mm} (1 à 1 $\frac{1}{4}$ ^l).

Tête comme tout le dessus du corps, d'un beau bleu métallique, brillant, quelquefois légèrement verdâtre ; très-finement chagrinée ou couverte de petits points très-rapprochés ; hérissée de poils obscurs ; largement et peu profondément creusée entre les antennes ; longitudinalement marquée sur le front et plus rarement sur le vertex, d'une ligne élevée très-peu saillante. Yeux bruns, très-échanerés. Antennes un quart plus longues que le corps ; sétacées ; ciliées en dessous ; de douze articles : le premier, renflé, bleu, moins long que le troisième ; celui-ci, noirâtre, et ainsi que les suivants, cylindrique, renflé vers le sommet ; les autres, bruns, annelés de cendré à la base, ou entièrement de cette couleur. Prothorax arqué au sommet, subsinueusement tronqué à la base ; arrondi sur les côtés un peu en dedans du milieu, rétréci postérieurement et plus sensiblement en devant ; convexe ; transversalement marqué d'un sillon étroit au dessus de la base, plus large au dessous du sommet qui est relevé en rebord ; très-finement chagriné comme la tête ; hérissé de poils obscurs. Ecusson en demi-cercle ou obtus postérieurement ; bleu, garni de poils blancs imitant des soies. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base ; près de quatre fois aussi longues que lui ; à fossette humérale très-apparante ; subparallèles ou faiblement et graduellement rétrécies jusqu'aux trois quarts de leur longueur, coupées d'une manière curviligne de ce point à l'angle sutural ; subconvexes en dessus ;

couvertes de points enfoncés beaucoup plus gros que ceux du prothorax, un peu affaiblis près de l'extrémité; d'un beau bleu métallique; hérissées de poils obscurs. Dessous du corps d'un beau bleu métallique, luisant; très-finement ridé; légèrement garni de poils cendrés peu épais. Pieds noirs ou d'un noir bleuâtre; garnis d'un duvet cendré; hérissés de poils obscurs. Jambes intermédiaires et postérieures ornées inférieurement sur l'arête, d'une frange peu apparente de poils. Premier article des tarses presque égal aux deux suivants réunis.

On trouve cette espèce dans le midi de la France, sur le *centrantus ruber*, et dans la Bourgogne, sur diverses autres fleurs. Elle est désignée dans le catalogue de M. Dejean, sous le nom de *smuragdina*. M. Schönherr, qui l'a fait connaître antérieurement, ne la sépare qu'avec doute de la *Saperda violacea* de Fabricius. M. Villa, dans son catalogue, la réunit à celle-ci, et je crois en effet qu'elles doivent constituer une seule espèce. L'*A. violacea*, plus particulière aux climats plus froids, est plus petite de près de moitié, selon la remarque de M. Schönherr, et la figure de l'ouvrage de Herbst, publié par Fuesly, (Arch. de l'Hist. des Ins., pl. 26, fig. 6.). M. Solier m'en a envoyé un exemplaire provenant de l'Alsace. Sa longueur est de 2¹/₄. Il m'a paru avoir la tête un peu plus large que le prothorax; l'écusson dépourvu de poils blancs; les élytres proportionnellement ponctuées d'une manière plus forte et plus ruguleuse; leur sommet plus arrondi à l'angle sutural.

J'ai reçu de M. Blaive, de Chinon, et de quelques autres entomologistes, des individus d'une taille un peu plus élevée. Aucun d'eux ne m'a présenté des différences suffisantes pour être séparé de l'espèce qui habite le midi de la France.

La var. B. ou l'*A. chalybæa* m'a été donnée par M. Merck. Cet entomologiste l'avait prise dans les environs de Châlon-sur-Saône.

Obs. La *Saperda Leucaspis* de Steven n'est peut-être encore qu'une variété de l'*A. cærulea*. Elle offre d'une manière plus marquée, l'écusson revêtu de poils blancs, et le dessous du corps paré de taches de même sorte: la première, à la base des pieds antérieurs; la seconde, près des intermédiaires; la troisième linéairement prolongée jusqu'aux pieds postérieurs, et souvent unie à la précédente.

6. A. Suturalis; FAB. Corps alongé, subconvexe. Prothorax médiocrement dilaté de chaque côté postérieurement à son milieu, paré sur son disque et latéralement, d'une bande longitudinale d'un duvet jaunâtre.

Elytres verdâtres bronzées, légèrement garnies d'un duvet jaunâtre, ornées au côté extérieur et le long de la suture, d'une bordure d'un duvet cendré jaunâtre ou cendré blanchâtre. Antennes annelées.

FAB. *Saperda suturalis*, Syst. El. t. 2. p. 48. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 23. pl. 17. — FAB. *Saperda annulata*, Ent. Syst. t. 1. part. 2. p. 314. 33. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 432. 87. — SERV. *Agapanthia suturalis*, Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 36.

Var. A. **A. Marginalis**; PEIROL. inéd. *Suture des élytres à peine distincte.*

Var. B. **A. Nigroænea**; DUFOUR. inéd. *Dessus du corps d'un noir violâtre, ou bleuâtre bronzé. Vertex et prothorax pués longitudinalement dans le milieu, d'une ligne d'un duvet blanchâtre. Elytres sans bordure suturale.*

Long. $8 \frac{3}{4}$ à $12 \frac{1}{2}^{\text{mm}}$ ($3 \frac{1}{2}$ à 5^{l}). Larg. $1 \frac{2}{3}$ à $3 \frac{1}{4}^{\text{mm}}$ ($2/3$ à $1 \frac{1}{4}^{\text{l}}$).

Tête noirâtre; garnie sur le front d'un duvet cendré jaunâtre; dénudée derrière les yeux; parée longitudinalement sur le vertex d'une bande d'un duvet jaunâtre; finement chagrinée; hérissée de poils noirs; creusée entre les antennes d'un sillon profond; marquée dans le fond de celui-ci d'une ligne étroite et peu apparente, naissant du vertex et plus légèrement prolongée jusqu'au bas du front. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes près de moitié plus longues que le corps; sétacées; garnies en dessous, jusqu'au huitième article, de cils graduellement moins longs et moins nombreux; de douze articles: le premier renflé, noir, ainsi que le second qui est petit et globuleux; les suivants annelés d'un duvet cendré à leur base, noirs à leur sommet. Prothorax à peine plus long que large; faiblement arqué et sans rebord au sommet, subsinueusement tronqué à la base, médiocrement dilaté et arrondi de chaque côté, un peu en deçà du milieu; plus étroit en devant que postérieurement; convexe en dessus; finement chagriné; noir; hérissé de poils obscurs; paré longitudinalement dans son milieu et sur chacun de ses bords latéraux, d'une bande d'un duvet jaunâtre. Ecusson satiné de même couleur. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; trois fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale prononcée; presque parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, rétrécies d'une manière curviligne de ce point à l'angle sutural; subconvexes en dessus; ruguleusement garnies de points enfoncés rapprochés, très-apparents près de la base moins marqués à l'extrémité opposée; d'un verdâtre bronzé ou d'un brun verdâtre bronzé; hérissées de poils obscurs; garnies d'un léger duvet jaune verdâtre; parées le long de la suture et du côté extérieur, d'une bordure d'un duvet plus serré cendré jaunâtre, ou quelquefois cendré blanchâtre. Dessous du corps noir, brillant; hé-

rissé de poils obscurs; couvert d'un duvet cendré jaunâtre; parsemé sur le ventre de points dénudés. Pieds revêtus d'un duvet vert jaunâtre. Cuisses parsemées comme le ventre de points dénudés noirâtres; hérissées en dessous de poils obscurs. Jambes ciliées sur l'arête extérieure; les intermédiaires faiblement échancrées vers le sommet.

On trouve cette espèce dans le midi de la France, sur le chardon. La var. A. a été prise par M. Foudras sur les hauteurs du Pila, dans un état parfait de fraîcheur. Sa couleur et l'absence de la ligne suturale pourraient peut-être porter à la regarder comme une espèce distincte, si par sa forme et sa ponctuation elle ne présentait une conformité parfaite avec l'A. *suturalis*.

7. **A. Marginella**; FAB. Corps linéaire. Prothorax subcylindrique, paré dans son milieu et de chaque côté, d'une bande longitudinale d'un duvet jaunâtre. Elytres revêtues d'un duvet gris cendré, ornées au côté extérieur et le long de la suture, d'une bordure d'un duvet jaunâtre. Antennes non annelées.

FAB. *Saperda marginella*, Syst., El. t. 2. p. 332. 82. — CREUTZ. *Saperda gracilis*, Ent-Versuche. pl. 3. fig. 27.

Long. $6 \frac{3}{4}$ à 10^{mm} ($2 \frac{3}{4}$ à 4^1). Larg. $1 \frac{1}{4}$ à $1 \frac{2}{3}^{\text{mm}}$ ($\frac{1}{2}$ à $2 \frac{1}{3}^1$).

Tête à face inclinée en angle aigu; noirâtre; revêtue en devant d'un duvet cendré, presque dénudée derrière les yeux; parée sur le vertex d'une bande longitudinale d'un duvet jaunâtre; pointillée; creusée entre les antennes d'un sillon profond, et marquée dans le fond de celui-ci d'une ligne prolongée inférieurement jusqu'au bas du front. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes moitié au moins plus longues que le corps; grêles, sétacées; uniformément brunes ou d'un brun ferrugineux; presque glabres, faiblement ciliées en dessous vers la base; de douze articles: le premier renflé, un peu moins long que le troisième. Prothorax plus long que large; tronqué presque en droite ligne au sommet, sub-sinueusement à la base; très-étroitement rebordé antérieurement et postérieurement; cylindrique ou peu sensiblement dilaté de chaque côté en deçà du milieu; convexe en dessus; très-finement chagriné; noirâtre; parcimonieusement garni d'un léger duvet grisâtre; paré longitudinalement dans son milieu d'une bande de duvet jaune, et de chaque côté d'une bordure de même couleur. Ecusson plus long que large, terminé en demi-cercle; revêtu d'un duvet jaunâtre, parfois obscur sur son disque. Elytres un tiers plus larges que le prothorax; cinq fois plus longues que lui; linéaires; parallèles jusqu'aux trois quarts, rétrécies d'une manière curviligne de ce point à l'angle sutural; subconvexes ou convexes en dessus, avec la ligne humérale

parfois indiquée; relevées en rebord à la suture; très-finement chagrinées ou marquées de points enfoncés rapprochés, plus apparents près de la base, plus affaiblis à la partie opposée; noirâtres; revêtues d'un duvet gris cendré; parées le long de la suture et au côté extérieur, d'une bordure d'un duvet plus épais cendré jaunâtre ou cendré blanchâtre. Dessous du corps et pieds bruns ou bruns ferrugineux, luisants, pointillés, garnis d'un duvet peu épais gris cendré. Ventre paré de chaque côté de ses anneaux, d'une tache d'un gris cendré formée par un duvet plus serré. Jambes intermédiaires munies sur l'arête extérieure d'une sorte de dent suivie d'une échancrure couverte d'une frange de poils brunâtres. Premier article des tarsi postérieurs à peu près aussi long que les deux suivants réunis.

Obs. On rencontre des individus presque uniformément noirâtres, par la disparition du duvet.

On la trouve dans les parties orientales et méridionales de la France.

III^e BRANCHE.

LES SAPERDAIRES.

Caractères. Elytres soit terminées en pointe, soit curvilinéairement rétrécies à leur extrémité, ou plus souvent tronquées au sommet; subdéprimées longitudinalement sur leur disque, brusquement rabattues sur les côtés. Face habituellement aplatie et verticale. Dernier article des palpes, ovalaire ou allongé, terminé en pointe plus ou moins obtuse. Yeux parfois divisés en deux parties. Antennes de la longueur du corps ou un peu plus longues que lui; sétacées, garnies en dessous, dans la plupart, de cils peu nombreux; annelées chez plusieurs; de onze articles: le premier renflé, moins long que le troisième; le second petit, globuleux; les suivants peu renflés vers le sommet. Prothorax moins long que large, subcylindrique ou presque quadrilatère. Segment anal légèrement échancré dans la plupart des mâles. Jambes intermédiaires ordinairement subflexueuses, ou largement et peu profondément échancrées sur l'arête extérieure; souvent peu distinctement frangées. Crochets des tarsi simples.

Avec cette branche, apparaît une modification nouvelle dans la forme des élytres. Chez les insectes précédents, nous les avons vues d'une convexité plus ou moins régulière; désormais, elles vont se montrer subdéprimées longitudinalement sur leur disque, et brusque-

ment rabattues en dehors de l'arête humérale, dont on peut suivre les traces jusqu'à leur extrémité. Les Compsidies, si rapprochées des Agapanthies par le faciès et même par le dessin, sont les seules chez lesquelles cette disposition soit encore indécise ou peu prononcée; elles sont également les seules, conjointement avec les Anærées, chez lesquelles ces sortes d'étuis ne soient pas obtus ou tronqués à leur extrémité.

Les insectes de cette branche sont en général d'une taille au dessus de la moyenne; mais ils offrent sous ce rapport les degrés les plus opposés. La plupart ont un genre différent de beauté. Les uns semblent cuirassés de la peau chagrinée des squales; d'autres étalent sur leur dos la richesse soyeuse du satin. Ceux-là brillent des nuances les plus tendres du vert d'eau ou vert azuré; ceux-ci ont l'air d'être vêtus d'un habit chamarré de galons. Malgré le soin que la nature a pris pour les parer, aucun d'eux n'est tenté de faire la cour aux fleurs qui émaillent nos prairies; fidèles aux arbres dont ils furent dans leur jeune âge les hôtes parasites et dangereux, ils s'éloignent peu de ces grands végétaux à la ruine desquels plusieurs semblent attachés.

		GENRES.		
Elytres	amincies vers l'ex- trémité;	{	subconvexes; non terminées par une pointe au sommet.	<i>Compsidia.</i>
			subdéprimées longitudinalement en dessus; terminées au sommet par une petite pointe.	<i>Anærea.</i>
	obtus ou tronquées au sommet.	{	Yeux non divisés en deux parties. . . .	<i>Saperda.</i>
			Yeux largement séparés en deux parties. .	<i>Polyopsia.</i>

Genre. *Compsidia*, COMPSIDIE; Nob.

(κομψός, élégant; ιδέα forme.)

Caractères. Elytres subconvexes; sans arête humérale bien prononcée, au moins dans les femelles, plus brusquement rabattues sur les côtés dans les mâles; presque parallèles, curvilinéairement rétrécies à l'extrémité du côté extérieur; très-faiblement arrondies ou échancrées à l'angle sutural. Antennes sétacées; presque de la longueur du corps (♀), ou un peu plus longues que lui (♂); annelées; garnies de cils peu nombreux; de onze articles. Face inclinée, un peu bombée. Segment anal entier dans les deux sexes. Pieds assez courts. Jambes intermédiaires subflexueuses, ou largement et peu profondément échancrées sur l'arête supérieure; faiblement frangées. Crochets simples.

1. C. Populnea; LINN. Corps subdéprimé, parsemé d'un duvet cendré jaunâtre. Prothorax orné de chaque côté d'une ligne d'un duvet jaune fauve. Elytres parées de quatre points de même couleur, disposés longitudinalement un peu en zig-zag.

LINN. *Cerambyx populneus*, Syst. Nat. 2. 632. — De GEER, *Cerambyx 10-punctatus* Mem. t. 5. p. 78. 15. — PANZ. *Saperda populnea*, fasc. 69. pl. 7. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 433. 93.

Long. 10 à 16^{mm} (4 à 6^l). Larg. 3 à 4 1/4^{mm} (1 1/4 à 1 1/2^l).

Tête de la largeur du prothorax ; noirâtre, mais revêtue d'un duvet jaune livide ; hérissée de poils obscurs ; pointillée ; creusée entre les antennes d'un sillon moins distinctement prolongé sur le front. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes un peu plus longues que le corps dans les mâles, à peine de la longueur de celui-ci dans les femelles ; sétacées ; garnies en dessous de cils très-peu nombreux ; de onze articles : le premier, renflé, moins long que le troisième ; celui-ci, cylindrique ainsi que les suivants, et comme eux noir au sommet et garni à la base d'un duvet cendré. Prothorax à peine aussi long que large ; tronqué au sommet et à la base ; cylindrique ; convexe en dessus ; finement chagriné ou marqué de petits points rapprochés ; noir, mais revêtu d'un duvet cendré ou gris jaunâtre ; hérissé de poils obscurs ; paré longitudinalement dans son milieu d'une ligne étroite, souvent nulle, d'un duvet jaune fauve, et de chaque côté, d'une autre plus large de même couleur. Elytres un tiers plus larges que le prothorax ; cinq fois plus longues que lui ; à fossette humérale peu marquée ; parallèles jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural ; médiocrement convexes en dessus ; parsemées de points enfoncés, ou subruguleusement ponctuées ; noires ; parsemées d'un duvet cendré ou gris jaunâtre ; hérissées de poils obscurs ; parées de cinq taches punctiformes, ou points d'un duvet jaune fauve longitudinalement et irrégulièrement disposés. Dessous du corps noir, revêtu d'un duvet jaune livide, pointillé de brun ; hérissé de poils cendrés. Pieds noirs ; garnis d'un duvet cendré ; hérissés de poils plus longs de même couleur. Jambes intermédiaires et postérieures faiblement frangées inférieurement sur l'arête extérieure. Premier article des tarses postérieurs un peu plus long que le troisième.

Obs. L'enlèvement d'une partie des fascicules de poils dont les élytres sont parsemées, donne à quelques individus une teinte d'un gris noirâtre.

On trouve cette espèce dans presque toute la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon. Sa larve vit dans le tremble.

Genre. *Anærea*, ANÆRÉE; NOB.

(ἀναρέω, je détruis.)

Caractères. Elytres subdéprimées ou déprimées longitudinalement sur leur disque, et brusquement rabattues sur les côtés d'une manière perpendiculaire; presque parallèles (♀), ou diminuant de largeur d'une manière très-prononcée (♂); plus sensiblement et curvilinéairement rétrécies à l'extrémité soit du côté de l'angle sutural, soit surtout de l'angle extérieur, et terminées par une petite pointe. Antennes sétacées, annelées; presque de la longueur du corps (♀), ou un peu plus longues que lui (♂); garnies de cils peu nombreux; de onze articles. Pieds assez allongés. Jambes intermédiaires largement et peu profondément échancrées sur l'arête extérieure, assez sensiblement frangées ainsi que les postérieures. Crochets des tarses simples.

1. A. Carcharias; LINN. Dessus du corps revêtu d'un duvet jaunâtre ou jaunâtre cendré. Elytres chagrinées, ou parsemées de gros points élevés noirâtres; subdéprimées sur leur disque, et terminées par une pointe.

LINN. *Cerambyx carcharias*, FAUN. SUCC. 660. — DE GEER, *Cerambyx punctatus*, INF. 5. pl. 5. fig. 19. — SCHÖNH. *Saperda carcharias*, SYN. INS. t. 3. p. 422. 33. — PANZ. FAUN. GERM. fasc. 69. pl. 1.

Var. **A. A. Griseus; NOB.** Duvet du dessus du corps cendré grisâtre.

Long. 25 à 30^{mm} (10 à 12^l). Larg. 7 3/4^{mm} (3 1/2^l) ♂. 10 1/2 (4 1/4^l) ♀.

Tête noirâtre, mais revêtue comme tout le corps d'un duvet jaunâtre ou cendré jaunâtre; parsemée de points laissant voir la couleur noirâtre du fond; hérissée de poils obscurs clairsemés; creusée longitudinalement, depuis le prothorax jusqu'à la base du front, d'une ligne plus profonde et plus marquée entre les antennes. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes un peu plus longues que le corps dans les mâles, à peine aussi longues que lui chez les femelles; sétacées; parcimonieusement garnies en dessous de cils courts; de onze articles, revêtus d'un duvet jaunâtre cendré, avec leur sommet noir. Prothorax moins long que large; tronqué presque en ligne droite au sommet, bisinueusement à la base; faiblement rebordé en devant; subcylindrique; noir, mais revêtu d'un duvet jaunâtre ou jaunâtre cendré; hérissé de poils obscurs et clairsemés; parsemé de points, laissant apparaître la couleur noirâtre du fond; chargé longitudinalement d'une ligne étroite très-légerement relevée en carène. Écusson en

demi-cercle, revêtu d'un duvet épais, jaunâtre ou jaunâtre cendré; sillonné dans son milieu. Elytres moitié (♂) ou un tiers (♀) plus larges que le prothorax; quatre à cinq fois aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; rectangulaires aux épaules; subsinueusement rétrécies, et surtout chez les mâles, jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur; rétrécies ensuite plus sensiblement et d'une manière curviligne; terminées au sommet par une pointe très-prononcée; subdéprimées longitudinalement sur leur disque; noires, mais revêtues d'un duvet jaunâtre ou jaunâtre cendré; fortement chagrinées ou parsemées de points noirs, élevés, lisses et brillants, très-gros près de la base, graduellement plus petits à la partie opposée. Dessous du corps revêtu d'un duvet épais, jaunâtre cendré; parsemé de points nombreux, dénudés, noirâtres. Segment anal un peu échancré, dans les mâles. Pieds assez allongés, assez forts; revêtus d'un duvet jaunâtre cendré. Jambes intermédiaires creusées sur la partie postérieure de l'arête supérieure, et parées d'une frange courte, ainsi que les postérieures. Premier article des tarses postérieurs moins long que les deux suivants réunis.

Obs. La var. A paraît grisâtre, par l'effet de son duvet plus pâle et souvent moins abondant.

On trouve cette espèce dans presque toute la France. Elle est commune dans les environs de Lyon, sur les peupliers. Sa larve vit dans les mêmes arbres, dont elle dévaste souvent les jeunes plantations.

Genre. *Saperda*, SAPERDE; Fab.

(σαπερδης, nom d'un poisson dans Athénée.)

Caractères. Elytres subdéprimées ou déprimées longitudinalement sur leur disque, brusquement inclinées ou perpendiculaires sur les côtés: presque parallèles (♀), ou sensiblement rétrécies postérieurement (♂); obtusément tronquées au sommet. Antennes sétacées, à peu près aussi longues que le corps (♀), ou un peu plus longues que lui (♂); peu distinctement annelées dans plusieurs; parcimonieusement ciliées; de onze articles. Face aplatie. Yeux très-échancrés, mais non divisés en deux parties. Segment anal des mâles visiblement échancré. Pieds médiocrement allongés. Jambes intermédiaires largement et peu profondément échancrées sur l'arête extérieure. Crochets simples.

1. **S. Tremulæ**; GYLLENHAL. *Dessus du corps revêtu d'un duvet*

très-court et très-serré, d'un vert tendre ; avec quatre points d'un noir velouté sur le prothorax , et autant sur chaque élytre.

GILL. *Saperda tremulæ*, Ins. suec. t. 4. p. 105. 3. — SCHIRANK, *Cerambyx 8-punctatus* Enum. p. 142. — SCUÖNH. *Saperda tremula*, Syn. Ins. t. 3. p. 434. 94. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 1. pl. 7.

Var. A. *La couleur varie du vert jaunâtre au vert bleuâtre ou vert de gris.*

Var. B. *Dessus du corps gris de plomb.*

Var. C. *Points du prothorax nuls ou peu apparents.*

Var. D. *Quatrième point des élytres nul ou oblitéré.*

Long. 15 à 17 $1/2^{\text{mm}}$ (6 à 7^l). Larg. 4 $1/4$ à 6 $1/4^{\text{mm}}$ (1 $3/4$ à 2 $1/2^{\text{l}}$).

Tête noire, mais revêtue comme tout le dessus du corps d'un duvet court et serré, d'un vert tendre ou bleuâtre blanc; hérissée de poils grisâtres; parsemée de très-petits points enfoncés; non creusée entre les antennes; marquée d'une ligne très-légère, prolongée du vertex au bas du front. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes de la longueur du corps ou un peu plus longues que lui; sétacées; ciliées en dessous; noires, garnies d'un duvet cendré verdâtre. Prothorax tronqué presque en droite ligne au sommet, subsinueusement à la base; cilié et sans rebord en devant, étroitement rebordé à la base; cylindrique; très-convexe en dessus; revêtu comme la tête d'un duvet vert; hérissé de longs poils grisâtres; parsemé de très-petits points enfoncés; marqué longitudinalement d'une ligne très-étroite; paré de chaque côté de celle-ci de deux points d'un duvet noir, disposés en ligne oblique. Ecusson en demi-cercle, de la couleur générale du dessus du corps. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax; quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale apparente; plus étroites et plus sensiblement rétrécies dans le mâle que dans l'autre sexe; arrondies à l'angle extérieur du sommet, point ou très-peu à l'angle sutural; subdéprimées sur leur disque, plus brusquement rabattues sur les côtés; revêtues d'un duvet vert; hérissées de poils grisâtres, graduellement moins longs vers l'extrémité; parsemées de très-petits points enfoncés; parées de quatre points veloutés noirs, longitudinalement disposés, les deux derniers plus rapprochés. Dessous du corps noir, revêtu d'un duvet vert tendre plus blanchâtre, parsemé de très-petits points enfoncés. Segment anal plus grand que les autres; échancré dans les mâles, entier mais longitudinalement sillonné d'une ligne assez profonde chez les femelles. Pieds noirs, revêtus d'un duvet vert; hérissés de poils cen-

drés. Jambes intermédiaires faiblement échancrées; parées d'une frange de poils ainsi que les postérieures, sur la partie inférieure de l'arête extérieure.

Cette espèce n'est pas rare dans les environs de Lyon. La larve vit dans le tilleul, le tremble, etc.

2. S. Punctata; FAB. Dessus du corps revêtu d'un duvet très-court et très-serré d'un vert tendre, avec six points d'un noir velouté sur le prothorax, et dix ou douze sur chaque élytre.

FAB. Syst. El. t. 2. p. 528. 57. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 45. pl. 7. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 454. 94. — OLIV. t. 4. n° 68. pl. 4 fig. 9.

Var. A. La couleur varie du bleuâtre blanc au vert de gris et même au vert jaunâtre.

Var. B. Points latéraux du prothorax nuls.

Var. C. Deuxième et surtout quatrième points des élytres assez souvent oblitérés.

Long. 13 $\frac{3}{4}$ à 20^{mm} (5 $\frac{1}{2}$ à 8^l). Larg. 5 à 6 $\frac{1}{4}$ ^{mm} (2 à 2 $\frac{1}{2}$ ^l).

Analogue à la précédente, mais parée de points noirs plus nombreux et d'une teinte ordinairement plus bleuâtre. Tête noire, mais revêtue ou comme encroutée ainsi que tout le corps, d'un duvet court et très-serré, d'un vert tendre ou vert de gris; hérissée de poils cendrés; parsemée de très-petits points enfoncés noirâtres; très-faiblement déprimée entre les antennes; sillonnée d'une ligne légère depuis le sommet jusqu'au bas du front; souvent parée de trois points noirs sur le vertex. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes de la longueur du corps ou un peu plus longues que lui; sétacées; garnies en dessous de cils clairsemés; noirâtres, garnies d'un duvet verdâtre très-court, couvrant les trois premiers articles apparent seulement à la base de quelques-uns des suivants. Prothorax court; tronqué presque en droite ligne au sommet; subsinueusement à la base; cilié et presque sans rebord en devant, étroitement rebordé postérieurement; cylindrique; convexe en dessus; revêtu d'un duvet vert tendre parsemé de très-petits points enfoncés noirâtres; hérissé de poils cendrés; marqué longitudinalement d'une ligne très-étroite; paré sur son disque de quatre points d'un duvet noir et d'un autre de chaque côté, dans le milieu de ses bords latéraux. Ecusson en demi-cercle, de la couleur générale du dessus du corps. Elytres un tiers au moins aussi larges que le prothorax; quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale apparente; plus étroites et plus sensiblement rétrécies dans

les mâles que dans l'autre sexe ; arrondies à l'angle extérieur, point ou très-peu à l'angle sutural ; tronquées ou obtuses au sommet ; débordées ordinairement par le dernier anneau du ventre ; subdéprimées sur leur disque, plus brusquement rabattues sur les côtés ; revêtues d'un duvet vert tendre ; hérissées de poils cendrés graduellement moins longs vers l'extrémité ; parsemées de petits points enfoncés, assez espacés, plus gros près de la base et souvent à peine marqués au delà du milieu, surtout chez les mâles ; parées longitudinalement de douze points d'un duvet noir, irrégulièrement disposés. Dessous du corps noir, revêtu d'un duvet un peu plus blanchâtre que celui du dessus ; hérissé de poils cendrés. Anneaux du ventre parés de chaque côté d'un point noir. Pieds noirs, revêtus d'un duvet vert tendre ; hérissés de poils d'un cendré blanchâtre. Jambes intermédiaires faiblement échancrées, surtout chez les mâles ; parées ainsi que les postérieures d'une frange courte, sur la partie inférieure de l'arête externe.

Cette espèce n'est pas très-rare dans les environs de Lyon. La larve vit dans l'orme.

3. ♀. *Scalaris*; LINN. *Elytres déprimées longitudinalement sur leur disque ; noires ; parées le long de la suture, d'une bordure dentée formée d'un duvet jaune ; ornées près du bord extérieur de points et de lignes de même couleur.*

LINN. *Cerambyx scalaris*, Faun. Suec. 697. — SCHÖNH. *Saperda scalaris*, Syn. Ins. 1. 3. p. 423. 37. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 69. pl. 5.

Var. A. *Duvet du dessus du corps cendré blanchâtre.*

Var. B. **S. Estelle**; NOB. *Corps noir, ruguleusement ponctué. Yeux bordés postérieurement d'une ligne d'un duvet blanchâtre. Elytres parsemées de points ou de taches presque punctiformes d'un duvet de même couleur.*

Long. 15 à 20^{mm} (6 à 8^l). Larg. 5 à 6 1/2^{mm} (2 à 2 3/4^l).

Tête noire, mais revêtue d'un épais duvet jaune ou jaune verdâtre ; triangulairement dénudée sur le vertex ; parsemée de petits points apparents seulement sur cette partie ; hérissée de poils obscurs ; sillonnée longitudinalement d'une ligne qui du bas du front remonte jusqu'à l'extrémité de l'occiput ; peu ou point creusée entre les antennes. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes à peine plus longues que le corps dans les femelles, un peu plus longues dans les mâles ; sétacées ; garnies en dessous de cils clairsemés ; noires au sommet de leurs articles, annelées à leur base d'un duvet cendré. Prothorax court ; tronqué presque en ligne droite antérieurement et postérieu-

rement; subcylindrique; convexe; transversalement sillonné ou étroitement et assez fortement rebordé à la base, sillonné moins profondément et beaucoup plus largement relevé en rebord au sommet; revêtu d'un duvet jaune ou jaune verdâtre, mais dénudé ou marqué d'un point noir de chaque côté de ses bords latéraux, et d'une tache de même couleur, presque pyriforme, occupant la majeure partie de son disque. Ecusson en demi-cercle, canaliculé. Elytres un tiers au moins aussi larges que le prothorax; quatre à cinq fois aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; rectangulaires aux épaules; un peu moins larges postérieurement; assez sensiblement rétrécies dans leur partie moyenne, un peu dilatées vers l'extrémité; arrondies à l'angle extérieur, entières à l'angle sutural; plus ou moins obtuses au sommet; longitudinalement déprimées sur leur disque; plus brusquement rabattues sur les côtés; hérissées de poils obscurs graduellement moins longs de la base à la partie opposée; parsemées de points enfoncés peu apparents vers l'extrémité; noires; parées le long de la suture d'une bordure d'un duvet jaune ou jaune verdâtre, latéralement dilatée en six dents ou rameaux courts, presque également espacés; le basilaire, recourbé; le second, transversal, subclavé; le troisième, le plus souvent un peu oblique; le quatrième, court, transversal; le cinquième punctiforme et presque attaché à un autre point; le sixième servant de bordure au sommet; ornées en outre, sur le bord extérieur ou non loin de ce dernier, d'une ou deux lignes et de trois ou quatre points de même couleur et de même nature. Dessous du corps et pieds revêtus d'un duvet jaune verdâtre; hérissés de poils cendrés. Jambes intermédiaires subflexueuses, frangées vers le sommet ainsi que les postérieures.

On trouve cette espèce principalement dans les parties froides et tempérées de la France. Elle n'est pas très-rare dans les environs de Lyon. Sa larve vit dans le cerisier, le sycamore, etc.

Obs. La *S. Estellæ* est plus petite (5^l); noire; parée sur la tête d'une figure anguleuse formée d'un duvet blanc ou d'une sorte de V dont la pointe est entre les yeux. Le prothorax est entièrement noir et glabre. Les élytres n'ont point de bordure suturale, mais sont ornées de points ou de taches blanches, dont la disposition est analogue à celles de la *S. scalaris*. On la dirait une espèce bien distincte; de prime abord je l'avais regardée comme telle, et dédiée à madame Estelle Lafabrégue, entomologiste de Lyon; mais un examen plus attentif m'a conduit à ne voir en elle qu'une variété, dont les couleurs et les dessins ont été oblitérés par quelque circonstance particulière.

Je l'ai prise une seule fois sur les monts d'Ain qui dominent Nantua; j'en ai vu une semblable dans la collection d'un amateur.

Genre. *Polyopsia*, POLYOPSIE; Nob.

(πολύς, plusieurs; οψ, œil.)

Caractères. Elytres subdéprimées en dessus, obliquement rabattues de chaque côté; presque parallèles; tronquées obliquement ou subarrondies au sommet. Antennes subfiliformes; un peu plus longues que le corps; unicolores; assez fortement ciliées; de onze articles: les troisième et quatrième presque égaux. Front bombé. Yeux largement séparés en deux parties, l'une plus petite, située au dessus, l'autre plus grosse, placée au dessous de la base des antennes. Pieds courts. Jambes intermédiaires échancrées. Crochets simples.

Cette coupe générique a été indiquée par M. le comte Dejean sous le nom de *anætia*.

1. P. Præusta; LINN. *Pieds antérieurs, jambes et tarse des suivants d'un jaune livide ainsi que les élytres: celles-ci noires à l'extrémité, ainsi que tout le reste du corps.*

LINN. *Leptura præusta*, Syst. Nat. 2. 641. 24. — SCHÖNH. *Saperda præusta*, Syn. Ins. t. 3. p. 437. 118. — OLIV. Ent. t. 4. n° 68. pl. 1. fig. 6. a, b.

Var. A. *Jambes et tarse des pieds postérieurs bruns ou d'un brun jaunâtre.*

Long. 2 3/4 à 5^{mm} (1/2 à 2^l). Larg. 5/6^{mm} (1/3^l).

Tête noirâtre, luisante; pointillée; hérissée de poils mi-couchés, d'un cendré jaunâtre; bombée sur le front; faiblement déprimée entre les antennes. Yeux noirs, largement divisés en deux parties: l'une, plus petite, située en arrière, l'autre plus grande au devant de la base des antennes. Celles-ci à peine aussi longues que le corps dans les mâles, en égalant les deux tiers chez les femelles; noires; couvertes d'un duvet concolore; garnies en dessous de cils très-clairsemés; filiformes; de onze articles: le premier renflé; le second, court, obconique; les troisième et quatrième, les plus longs et presque égaux. Prothorax court, tronqué au sommet, et subsinueusement à la base; subcylindrique; convexe; transversalement creusé d'un sillon presque oblitéré et relevé en rebord en devant, plus profondément sillonné et très-fortement rebordé en arrière; marqué longitudinalement d'une ligne à peine distincte; pointillé; noir, luisant; hérissé de poils d'un cendré jaunâtre. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa

base ; quatre fois plus longues que lui ; à fossette humérale très-marquée ; parallèles jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur, rétrécies de ce point à l'extrémité ; un peu obliquement tronquées ou arrondies au sommet ; subconvexes ou subdéprimées longitudinalement sur leur disque ; ruguleusement ponctuées ou marquées de points assez rapprochés, très-apparens vers la base, moins profonds et plus petits à la partie opposée ; noires à l'extrémité, d'un jaune livide sur le reste de leur surface ; hérissées de poils assez nombreux, concolores et mirelevés. Dessous du corps noir ; luisant ; presque indistinctement ridé ; garni de poils cendrés très-apparens à certain jour. Pieds courts ; garnis de poils cendrés ; d'un jaune livide, avec les quatre cuisses postérieures noires, moins l'extrémité des intermédiaires. Jambes et tarsi des quatre derniers quelquefois d'un brun jaunâtre. Crochets des tarsi simples.

Cette espèce se trouve dans presque toute la France. Elle n'est pas rare au printemps dans les environs de Lyon. Sa larve vit dans le chêne, le charme, le poirier, etc.

IV^e BRANCHE.

LES PHYTOECIAIRES.

Caractères. Elytres linéaires, soit rétrécies dans leur partie moyenne, soit presque graduellement diminuant de largeur vers leur extrémité ; généralement échancrées ou tronquées obliquement au sommet ; subdéprimées longitudinalement sur leur disque, brusquement rabattues ou inclinées sur les côtés. Front souvent bombé, surtout chez les mâles. Dernier article des palpes ovalaire ou rétréci en pointe vers l'extrémité. Yeux très-échancrés, mais jamais entièrement divisés en deux parties. Antennes moins longues que le corps ou faiblement plus longues que lui ; subfiliformes ou filiformes ; de onze articles : le premier renflé, plus court que le troisième ; le second petit, arrondi ; les troisième et quatrième subglobuleusement plus épais vers leur sommet, ordinairement plus grêles que les suivants, qui sont cylindriques et peu distinctement séparés entre eux. Prothorax moins long ou à peine aussi long que large ; subcylindrique ou un peu renflé et arrondi latéralement. Segment anal généralement creusé dans les mâles, d'une dépression parfois très-faible ; souvent sillonné longitudinalement dans les femelles, d'une ligne peu profonde. Jambes intermédiaires habituellement échancrées d'une manière apparente et

quelquefois assez profonde, sur l'arête extérieure. Crochets des tarsi recourbés en hameçon et divisés chacun en deux branches : l'intérieure plus courte.

Dans la dernière coupe des Lamiens, celle des Pogonochéaires, nous avons vu les élytres brusquement rabattues sur les côtés, tronquées au sommet, et même chez les Sténosomes, canaliculées en dessus : les mêmes dispositions vont se représenter encore dans les espèces qui terminent les Saperdins. C'est ainsi que, malgré les différences caractéristiques qui les séparent, les familles diverses des insectes montrent souvent entre elles des analogies qui les rapprochent.

Les Phytœciaires se distinguent de tous les Clinocéphalides et même de tous les Longicornes, par un caractère remarquable, qui pourtant n'avait encore été signalé par aucun entomologiste. Les crochets de leurs tarsi sont divisés chacun en deux branches, en sorte que ces insectes semblent armés de quatre ongles.

A l'état de larve, les Phytœciaires vivent de substance médullaire, dans les rameaux des arbres et des arbrisseaux, ou dans les tiges de certaines plantes vivaces. Sous leur forme parfaite, la plupart se trouvent sur les fleurs. Presque tous ont pour couleurs dominantes celles qui se rapportent au gris verdâtre et au gris ardoisé ; mais chez plusieurs, ces teintes vulgaires sont agréablement rehaussées par l'éclat plus vif du jaune ou de l'orangé.

		GENRES.		
Élytres	{	alongées presque linéaires, rétrécies dans leur partie moyenne;	} arrondies ou obtuses au sommet.	<i>Stenostola.</i>
			} obliquement échancrées ou tronquées au sommet.	<i>Oberca.</i>
			} subinuosément ou presque graduellement rétrécies vers l'extrémité; obliquement tronquées, ou rarement presque terminées en pointe au sommet.	<i>Phytœcia.</i>

Genre. *Stenostola*, STENOSTOLE; inéd.

(στενός, étroit; στολή, cuirasse.)

Caractères. Élytres alongées, presque linéaires, rétrécies dans leur partie moyenne; arrondies ou obtuses à l'extrémité; non sérialemēt ponctuées en dessus. Antennes sétacées; un peu plus longues que le corps; ciliées; de onze articles: le premier renflé; le second petit, globuleux; le troisième, le plus long, cylindrique ainsi que les suivants. Dernier article des palpes subovale, tronqué au sommet. Prothorax cylindrique. Jambes intermédiaires faiblement échancrées.

Premier article des tarse postérieurs aussi long que les deux suivants réunis. Crochets divisés chacun en deux branches.

Cette coupe générique a été indiquée par M. le comte Dejean, sous le nom que j'ai adopté.

1. S. Nigripes; FAB. *Prothorax ardoisé, orné longitudinalement de chaque côté, d'une ligne d'un duvet blanchâtre. Ecusson paré d'un duvet de même couleur. Elytres faiblement rétrécies dans leur milieu, subdéprimées noires, et couvertes en dessus d'un duvet gris cendré.*

FAB. *Saperda nigripes*, Syst. El. t. 2. p. 320. 16. — SCHÖNN. Syn. Ins. t. 3. p. 427. 53. — PANZ. *Saperda ferrea*, Faun. Germ. fasc. 97. p. 15.

VAR. **A. S. Ferrea;** SCHIRANCK. *Prothorax dépourvu des lignes d'un duvet blanchâtre.*

SCHIRANCK, *Cerambyx ferreus*, Enum. Ins. p. 145. 272. — SCHÖNN. *Saperda nigripes*, var. β , t. 3. p. 427.

Long. 10 à 15^{mm} (4 à 6^l). Larg. 2 1/2 à 3 3/4^{mm} (1 à 1 1/2^l).

Tête noirâtre, garnie sur le vertex d'un duvet gris, et sur la partie antérieure d'un duvet cendré ou cendré blanchâtre; hérissée de poils noirs clairsemés; marquée de points enfoncés assez rapprochés; creusée entre les antennes d'une fossette longitudinale, prolongée sur le front d'une manière affaiblie. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes un peu plus longues que le corps; de onze articles; subfiliformes; assez fortement ciliées en dessous; hérissées en dessus de poils beaucoup moins nombreux; revêtues d'un duvet noir très-court; annelées de cendré à la base du troisième, et plus distinctement à celle du quatrième article. Prothorax un peu arqué et relevé en rebord au sommet, subsinueusement tronqué et rebordé étroitement à la base subcylindrique; convexe; uniformément marqué de points enfoncés assez rapprochés; d'un noir grisâtre ou ardoisé; hérissé de poils obscurs peu épais; paré de chaque côté d'une ligne longitudinale d'un duvet blanc cendré, et souvent à la base de son milieu, d'un commencement de ligne de même couleur. Ecusson en demi cercle, gris cendré, longitudinalement paré de deux lignes d'un duvet blanc, souvent réunies en une. Elytres un tiers au moins aussi larges que le prothorax; près de cinq fois aussi longues que lui; à fossette humérale assez marquée; rectangulaires aux épaules, presque parallèles, faiblement rétrécies dans leur partie moyenne; un peu dilatées aux quatre cinquièmes de leur longueur; curvilinéairement rétrécies de ce point au sommet; arrondies ou coupées obliquement vers l'angle sutural; subdéprimées ou déprimées en

dessus ; plus brusquement rabattues sur les côtés, mais d'une manière plus affaiblie après le milieu ; ruguleusement ponctuées ; noires, mais revêtues d'un duvet gris cendré ou gris de plomb ; hérissées de poils obscurs peu épais. Dessous du corps et pieds noirs, hérissés de poils cendrés ; revêtus d'un duvet gris, blanchâtre, plus épais et formant des sortes de bandes d'un cendré blanchâtre sur les côtés des médi et postpectus. Jambes intermédiaires sans échancrure marquée ; indistinctement frangées. Premier article des tarsi postérieurs aussi long que les deux suivants réunis. Crochets divisés chacun en deux branches, dont l'intérieure plus courte.

J'ai pris cette espèce, mais assez rarement, dans les Alpes et la chaîne du Jura. Je l'ai reçue également de Phalsbourg de M. le capitaine Morineau.

Obs. Souvent les deux bandes de duvet du prothorax ont disparu. Quelquefois même les élytres sont plus ou moins épilées ; elles paraissent alors grises, noirâtres, d'un noir bleuâtre ou presque d'un bleu d'acier. La *Saperda ferrea* de Fab., par son prothorax arrondi, doit être retranchée de la synonymie de cette espèce et rangée parmi les Phytœcies.

Genre. *Oberea*, OBERÉE ; inéd.

Caractères. Elytres allongées, presque linéaires, rétrécies dans leur partie moyenne ; obliquement échancrées ou tronquées à l'extrémité ; subsérialement ponctuées en dessus. Antennes subfiliformes, moins longues que le corps ; parcimonieusement ciliées ; de onze articles : le premier renflé ; le second petit, globuleux ; le troisième, le plus long et le plus grêle ; les derniers uniformément cylindriques. Palpes courts, à dernier article rétréci en pointe au sommet. Front bombé. Prothorax court, très-faiblement arrondi sur les côtés. Segment anal des mâles marqué d'une impression obtriangulaire. Pieds courts. Jambes intermédiaires échancrées. Premier article des tarsi postérieurs à peine aussi long que les deux suivants réunis. Crochets recourbés en hameçon, divisés chacun en deux branches : l'intérieure plus courte.

J'ai adopté le nom sous lequel cette coupe a été indiquée par M. Megerle, qui n'en a pas encore fait connaître le caractère.

1. **O. *Oculata*** : LINN. *Linéaire. Antennes et deux points sur le disque du prothorax, noirs. Ce dernier d'un jaune orange, ainsi que*

l'écusson, les pieds et le dessous du corps. Elytres revêtues d'un duvet ardoisé; presque sérialemment ponctuées; échancrées au sommet.

LINN. *Cerambyx oculatus*, Faun. Suec. n° 664. — SCHÖNH. *Saperda oculata*, t. 3. p. 424. 45. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 4. pl. 18.

Var. A. *Prothorax dépourvu des deux points noirs.*

Long. 17 1/2 à 20^{mm} (7 à 8^l). Larg. 5^{mm} (2^l).

Tête revêtue d'un duvet gris cendré, mélangé de poils noirs semi-relevés; marquée de points enfoncés plus profonds sur l'occiput; bombée sur le front; creusée longitudinalement d'un sillon plus profond entre les antennes. Palpes d'un jaune orange. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes à peine aussi longues que le corps (♂), ou un peu moins longues que lui (♀); subfiliformes ou très-faiblement linéaires; noires; garnies d'un très-court duvet concolore, et en dessous de cils très-clairsemés; de onze articles: le premier renflé; les autres, à partir du troisième, cylindriques, surtout les derniers. Prothorax court; tronqué presque en droite ligne en devant, subinsensiblement en arrière; subcylindrique; convexe; transversalement sillonné et relevé en rebord à la base et au sommet; indistinctement ponctué; d'un jaune orange; garni d'un duvet concolore peu épais et semi-relevé; paré sur son disque de deux points noirs, lisses, transversalement situés. Écusson d'un jaune orange, pubescent. Elytres un quart plus larges que le prothorax; quatre à cinq fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu marquée; linéaires; faiblement rétrécies dans leur milieu; obliquement échancrées au sommet; subdéprimées longitudinalement sur leur disque, plus brusquement rabattues sur les côtés surtout à la base; revêtues d'un duvet épais gris cendré, extérieurement bordées de jaune orange à la base; marquées de gros points enfoncés, presque sérialemment disposés et graduellement plus petits vers l'extrémité. Dessous du corps d'un jaune orange, garni de poils dorés, brillants, peu épais. Segment anal creusé d'une impression obtriangulaire dans les deux sexes. Pieds courts, d'un jaune orange; garnis d'un léger duvet doré. Jambes intermédiaires obliquement échancrées sur l'arête supérieure, près de leur sommet. Crochets des tarse divisés chacun en deux branches, dont l'intérieure plus courte.

On trouve cette espèce dans une grande partie de la France. Elle est peu commune dans les environs de Lyon. Sa larve vit principalement dans l'osier et le saule.

2. **O. Pupillata**; SCHÖNH. *Linéaire. Tête, antennes, un point de chaque côté du prothorax, et taches sur le dessous du corps, noirs. Pro-*

thorax, pieds et tache scutellaire, d'un jaune orange. Elytres revêtues d'un duvet ardoisé; presque sérialelement ponctuées; échancrées au sommet.

GYLLEN. in SCHÖNH. *Saperda pupillata*, Syn. Ins. t. 3. appendix p. 183. 259.

Var. A. *Points noirs du prothorax nuls.*

Var. B. *Tache scutellaire des élytres prolongée jusqu'à leur extrémité.*

Long. $12\frac{1}{2}$ à $16\frac{1}{4}^{\text{mm}}$ (5 à $6\frac{1}{2}^{\text{l}}$). Larg. $2\frac{1}{2}$ à $3\frac{1}{4}^{\text{mm}}$ (1 à $1\frac{1}{2}^{\text{l}}$).

Tête noire; hérissée de poils concolores; parsemée de petits points enfoncés assez espacés; bombée sur le front; faiblement déprimée entre les antennes; marquée sur cette dépression, d'une ligne très-étroite souvent indistinctement prolongée inférieurement. Palpes d'un jaune orange. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes à peine aussi longues que le corps (♂) ou un peu plus courtes que lui (♀); subfiliformes; presque glabres; garnies en dessous de cils très-clairsemés; noires, quelquefois en partie d'un brun ferrugineux; de onze articles: le premier renflé; les autres à partir du troisième, cylindriques, surtout les derniers. Prothorax moins long que large; tronqué presque en droite ligne en devant, subsinueusement en arrière; presque sans rebord au sommet, étroitement mais sensiblement rebordé à la base; subcylindrique; convexe; indistinctement ponctué d'un jaune orange mat et parfois un peu pâle; garni d'un léger duvet concolore; paré de chaque côté d'un point noir reniforme ou semi-orbiculaire. Écusson jaune, pubescent, tronqué à son sommet. Elytres un quart plus larges que le prothorax; quatre à cinq fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu marquée; linéaires, faiblement rétrécies dans leur milieu; obliquement échancrées au sommet; subdéprimées longitudinalement sur leur disque, plus brusquement rabattues sur les côtés surtout à la base; noires; revêtues d'un duvet épais gris cendré; extérieurement bordées de jaune orange à la base; parées près de l'écusson d'une tache dentée de même couleur; marquées de points enfoncés très-apparents, presque sérialelement disposés et graduellement plus petits vers l'extrémité. Dessous du corps d'un jaune orange, garni de poils concolores peu épais. Segment anal creusé d'une impression obtriangulaire dans les mâles. Pieds courts; d'un jauné orange, garnis d'un léger duvet concolore. Jambes intermédiaires obliquement échancrées sur l'arête supérieure près de leur sommet. Crochets des tarses divisés chacun en deux branches, dont l'intérieure plus courte.

Cette espèce se trouve sur le chevreuille principalement dans la Bourgogne et les provinces voisines, à l'orient de la France. Elle est très-rare dans les environs de Lyon. Sa larve vit dans le saule.

3. O. Linearis; LINN. *Linéaire; noire. Palpes et pieds d'un jaune pâle. Elytres presque sérialelement ponctuées; échancrées au sommet.*

LINN. *Cerambyx linearis*, FAUN. SUEC. 663. — SCHÖNH. *Saperda linearis*, SYN. INS. t. 3. p. 420. 52. — PANZ. FAUN. GERM. fasc. 6. pl. 14. — ROSL. *Insect. Belust.* t. 2. cl. 2. pl. 3. fig. 1 à 4. Larve. — fig. 5. nymph. — fig. 6 et 7. ♂ et ♀.

Var. A. O. Limbata; NOB. *Elytres extérieurement bordées de jaune à la base.*

Long. 12 1/2 à 16 1/4^{mm} (5 à 6 1/2^l). Larg. 3 à 3 3/4^{mm} (1 1/4 à 1 1/2^l).

Tête noire; parsemée de points enfoncés, plus rapprochés sur le vertex; hérissée de poils noirs; marquée d'un sillon oblitéré ou à peine apparent, entre les antennes et sur le front; bombée sur ce dernier. Palpes d'un jaune pâle. Yeux très-échancrés. Antennes moins longues ou à peine aussi longues que le corps; subfiliformes; noires; garnies d'un très-court duvet concolore, et en dessous de cils clairsemés; de onze articles: le premier renflé; le troisième, le plus long, à peine aussi gros que les derniers. Prothorax court, tronqué presque en ligne droite en devant, subsinueusement en arrière; rebordé étroitement au sommet et à la base; subcylindrique ou très-faiblement renflé dans son milieu; convexe; noir; hérissé de poils de même couleur; marqué de points enfoncés assez rapprochés. Ecusson en demicercle. Elytres un quart plus larges que le prothorax; quatre à cinq fois aussi longues que lui; sans fossette humérale; linéaires; faiblement rétrécies dans leur milieu; obliquement échancrées au sommet; subdéprimées longitudinalement sur leur disque; plus brusquement rabattues sur les côtés, surtout à la base; noires; hérissées de poils de la même couleur, graduellement moins longs ou presque nuls vers l'extrémité; marquées de points enfoncés presque carrés, subsérialelement disposés, plus gros près de la base et graduellement affaiblis vers la partie opposée. Dessous du corps noir; plus luisant; pointillé; garni d'un léger duvet gris cendré; bord des anneaux grisâtre, brillant, vu à certain jour. Segment anal marqué d'une impression obtriangulaire dans les deux sexes. Pieds courts; d'un jaune pâle; hérissés de poils cendrés peu nombreux. Jambes intermédiaires échancrées vers le milieu de l'arête extérieure, et frangées de ce point au sommet, ainsi que les postérieures. Crochets des tarses divisés chacun en deux branches, dont l'intérieure plus courte.

On trouve cette espèce sur le coudrier, dans les parties froides et tempérées de la France. Elle est assez rare dans les environs de Lyon.

Suivant Rôsel, la femelle confie ses œufs soit aux jeunes branches, soit aux jets qui partent du pied de l'arbrisseau. Elle les dépose isolément vers les yeux des poussées d'un à deux ans. La jeune larve s'introduit dans le bois jusqu'à la moelle, dont elle doit se nourrir. Elle chemine la tête en bas dans le canal médullaire, le suit dans la longueur d'un demi-pied environ, pendant le cours de sa vie vermiforme, et occasionne ordinairement, par ses ravages, le dessèchement du rameau qui la loge. Au moment de passer au second état de ses métamorphoses, elle élargit un peu le tuyau dans lequel elle se traînait, et se retourne de manière à avoir la tête en haut, position qui facilitera plus tard sa sortie, sous la forme d'insecte parfait.

La larve est longue d'environ neuf lignes, apode, jaune, avec les mandibules noires. Elle passe trois semaines à l'état de nymphe.

4. O. Erythrocephala; SCHRANCK. *Linéaire. Tête et disque du prothorax, d'un rouge ferrugineux. Antennes noires. Pieds et extrémité du ventre, d'un jaune orange. Elytres noires, revêtues d'un duvet gris cendré; presque sérialelement ponctuées; échancrées ou tronquées obliquement au sommet.*

SCHRANCK, *Cerambyx erythrocephalus*, Enum. p. 143. 270. — De VILLERS, Car. Linn. Entom. t. 1. p. 243 pl. 1. fig. 28. — SCHÖNH. *Saperda erythrocephala*, t. 3. p. 429. 68.

Var. A. O. Euphorbiæ; GERMAR. *Prothorax unicolore, d'un gris cendré.*

GERM. *Saperda euphorbiæ*, Mag. t. 1. p. 131. 20. — PANZ. *Saperda erythrocephala*, Faun. Germ. fasc. 69. pl. 3.

Long. $7 \frac{1}{2}$ à $12 \frac{1}{2}^{\text{mm}}$ (3 à 5^l). Larg. $1 \frac{3}{4}$ à 3^{mm} ($\frac{3}{4}$ à $1 \frac{1}{4}^{\text{l}}$).

Tête d'un rouge ferrugineux; garnie d'un duvet cendré; hérissée de poils noirâtres; marquée de points enfoncés assez espacés; faiblement déprimée entre les antennes; bombée sur le front. Mandibules noirâtres à l'extrémité. Palpes d'un jaune orange. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes un peu moins longues que le corps; subfiliformes; noires; garnies d'un très-court duvet concolore, et en dessous de cils très-clairsemés; de onze articles: le premier, renflé; les autres, à partir du troisième, cylindriques, surtout les derniers. Prothorax un peu moins long que large; tronqué à peu près en ligne droite en devant, subsinueusement en arrière; presque sans rebord au sommet, très-étroitement rebordé à la base; subcylindrique; convexe; ruguleusement ponctué; revêtu d'un duvet gris cendré; unicolore ou d'un rouge ferrugineux, dans la plus grande partie de son disque; hérissé de poils obscurs assez nombreux. Ecusson en demi-cercle, gris cendré. Elytres un quart plus larges que le prothorax; quatre

à cinq fois aussi longues que lui ; à fossette humérale peu marquée ; linéaires ; faiblement rétrécies dans leur milieu ; échancrées , tronquées obliquement ou arrondies au sommet ; subdéprimées longitudinalement sur leur disque , plus brusquement rabattues sur les côtés , surtout à la base ; revêtues d'un duvet épais gris cendré ; marquées de points enfoncés très-apparents , à peu près sérialelement disposés et graduellement oblitérés vers l'extrémité. Dessous du corps hérissé de poils cendrés , plus longs sur la partie prothoracique. Celle-ci noirâtre ; trois ou quatre premiers anneaux du ventre de même couleur , sur une surface graduellement plus étroite ; le reste , d'un jaune orange ou jaune ferrugineux. Pieds courts , de cette dernière couleur ; hérissés de poils cendrés peu nombreux. Jambes intermédiaires échancrées sur l'arête supérieure , un peu au delà du milieu. Crochets des tarsi divisés chacun en deux branches , dont l'intérieure plus courte.

Cette espèce habite la France méridionale et tempérée. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon , sur l'*euphorbia gerardiana*.

Genre. *Phytacia* , PHYTOECIE ; inéd.

(φυτόν , plante ; οἰκέω , j'habite.)

Caractères. Elytres subsinueusement ou presque graduellement rétrécies vers l'extrémité (du moins chez les mâles , quelquefois subparallèles chez certaines femelles) ; obliquement tronquées , ou rarement presque terminées en pointe au sommet ; subsérialelement pointillées en dessus , dans la plupart. Antennes subfiliformes , presque de la longueur du corps ou un peu plus longues que lui ; peu ou point ciliées ; de onze articles : le premier renflé ; le second petit , subcylindrique ; le troisième le plus long et le plus grêle ; les derniers uniformément cylindriques. Palpes courts , à dernier article rétréci en pointe au sommet. Front bombé dans les uns , déprimé dans les autres. Prothorax court , un peu arrondi sur les côtés. Segment anal échancré dans certains mâles. Pieds courts ; jambes intermédiaires échancrées. Crochets des tarsi recourbés en hameçon , divisés chacun en deux branches ; l'intérieure plus courte.

Cette coupe générique a été indiquée par M. le comte Dejean sous le nom que j'ai adopté. Cet entomologiste n'en a pas encore publié les caractères.

+ Premier article des tarsi postérieurs moins long que les trois suivants réunis,

1. **P. vittigera**; FAB. *Dessus du corps allongé, subdéprimé, revêtu d'un duvet gris brun ou brunâtre gris. Prothorax paré longitudinalement de trois lignes d'un duvet blanc, dont les deux latérales plus courtes. Elytres ornées longitudinalement sur leur disque d'une bande de même couleur et creusées de points très-gros, plus apparents sur celle-ci.*

FAB. *Saperda vittigera*, Syst. El. t. 2. p. 303. 119. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 400. 212.

Var. **A.P. Maculosa**; NOB. *Duвет du dessus du corps d'un cendré jaunâtre. Bande blanche des élytres formée de mouchetures, par l'effet des points plus nombreux et moins réguliers dont celles-ci sont marquées.*

Long. 17 1/2 à 20^{mm} (7 à 8'). Larg. 4 1/4 à 6 1/4^{mm} (1 3/4 à 2 1/2').

Tête noire, couverte à sa partie antérieure d'un duvet cendré jaunâtre ou presque verdâtre; ornée sur le vertex d'une double ligne d'un duvet blanc cendré; hérissée de poils noirs; marquée de gros points enfoncés; un peu convexe sur le front; sillonnée longitudinalement d'une ligne étroite et peu profonde. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes égalant à peu près les trois quarts du corps en longueur (♀) ou presque aussi longues que lui (♂); subfiliformes; épaisses; noires, revêtues d'un duvet gris cendré; peu ou point ciliées en dessous; de onze articles: le premier, renflé, à peine aussi long que le troisième; celui-ci subglobuleusement plus épais à son sommet; les derniers presque d'une grosseur uniforme. Prothorax tronqué au sommet et subsinueusement à la base; presque sans rebord en devant et en arrière; faiblement dilaté et arrondi sur les côtés; un peu plus étroit postérieurement; convexe en dessus; noir; couvert d'un duvet d'un vert brun; parcimonieusement hérissé de poils obscurs; parsemé de gros points enfoncés; paré longitudinalement dans son milieu, d'une bande d'un duvet blanc cendré, et latéralement d'une autre plus étroite, souvent raccourcie du côté du sommet. Ecusson faiblement concave sur son disque; arrondi postérieurement; revêtu d'un duvet blanc cendré. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; trois fois au moins aussi longues que lui; à fossette humérale peu marquée; graduellement rétrécies vers leur extrémité (♂), ou subsinueusement parallèles-jusqu'aux trois quarts de leur longueur, et rétrécies de ce point à leur extrémité (♀); obliquement tronquées au sommet; ordinairement un peu débordées par l'abdomen; subdéprimées longitudinalement sur leur disque, brusquement rabattues sur les côtés; noires, revêtues sur les côtés d'un duvet gris brun ou brunâtre gris; parées longitudinalement dans leur milieu, d'une

bande d'un duvet blanc cendré, bifide vers la base (♀), ou presque entièrement divisée en deux (♂); marquées de gros points enfoncés, presque sérialement disposés et plus apparents sur la bande. Dessous du corps brun; couvert d'un duvet cendré grisâtre; hérissé sur la partie thoracique de poils concolores; parsemé sur le ventre de points enfoncés et dénudés. Segment anal creusé d'une fossette (♂), ou sillonné d'une ligne peu profonde (♀). Pieds médiocrement allongés, bruns, revêtus d'un duvet cendré grisâtre. Jambes intermédiaires obliquement échancrées sur l'arête. Crochets des tarsi bifides.

Obs. Telle est la description de la *Saperda vittigera* de Fabricius, ou des individus qui habitent dans le nord de l'Afrique. J'ai reçu dans le temps, de M. Perret, aujourd'hui employé au muséum d'histoire naturelle de la ville de Lyon, un exemplaire pris en Provence, qui diffère assez du type précédent, pour constituer au moins une variété. Le duvet du fond du prothorax est d'un cendré jaunâtre. La ligne médiane, d'un cendré blanchâtre, s'entrouvre dans son milieu pour laisser percer une carène raccourcie. La bande des élytres est moins nettement limitée; elle se confond plus facilement avec la couleur d'un cendré jaunâtre, qui couvre les parties latérales; les points enfoncés, plus irrégulièrement disposés, la divisent de telle sorte qu'elle semble formée de fascicules d'un duvet cendré blanchâtre. C'est à cet exemplaire, le seul que je sache avoir été trouvé en France, que j'ai donné le nom de *P. maculosa*.

2. P. affinis; PANZ. *Elytres revêtues d'un duvet ardoisé. Prothorax d'un rouge jaune, bordé de noir au sommet et à la base, et chargé sur son disque de deux points subtuberculeux de la même couleur. Extrémité du ventre et pieds, moins les tarsi, d'un jaune rouge.*

PANZ. *Saperda affinis*, Ent. Germ. p. 257. 4. — SCH. EF. Icon. p. 101. fig. 5.

Long. 11 1/4 à 13 3/4^{mm} (4 1/2 à 5 1/2^l). Larg. 3 3/4 à 5^{mm} (1 1/2 à 1 3/4^l).

Tête noire, presque glabre; hérissée de poils noirâtres clairsemés; bombée sur le front; marquée de points enfoncés gros et rapprochés; sillonnée d'une ligne très-légère et le plus souvent indistincte. Yeux très-échancrés. Antennes à peine plus longues que le corps (♂), ou un peu plus longues que lui (♀); filiformes; noires, garnies d'un duvet concolore; très-parcimonieusement ciliées en dessous; de onze articles: le premier renflé, les derniers cylindriques. Prothorax court; tronqué presque en ligne droite au sommet, un peu plus sinueusement à la base; étroitement, mais sensiblement rebordé en avant et en arrière, un peu arrondi ou subtuberculeusement et obtusément

dilaté de chaque côté, presque dans son milieu; convexe; transversalement canaliculé au dessus de la base; marqué comme la tête de gros points enfoncés; d'un rouge jaune mat, dans sa zone médiaire; paré en devant d'une bordure noire d'une largeur uniforme; orné sur son disque de deux points subtuberculeux, et postérieurement, de trois autres points de même couleur, transversalement disposés en quinconce avec les premiers, et le plus souvent confondus avec la bordure noire de la base qu'ils font paraître festonnée. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale assez prononcée; subsinueusement rétrécies, et plus sensiblement vers l'extrémité; obliquement échancrées ou tronquées au sommet; subdéprimées longitudinalement sur leur disque; brusquement rabattues sur les côtés; revêtues d'un duvet gris ardoisé; extérieurement bordées de jaune rouge à la base; marquées de petits points profonds et très-apparents, graduellement affaiblis vers l'extrémité. Dessous du corps revêtu d'un duvet gris ardoisé; paré d'un duvet flavescent sur les côtés du postpectus. Derniers anneaux du ventre d'un jaune rouge, au moins en partie, et principalement sur les bords latéraux. Segment anal creusé d'une fossette dans les mâles. Pieds d'un jaune rouge, parcimonieusement garnis de poils cendrés. Tarses noirs. Jambes intermédiaires obliquement échancrées au delà du milieu, sur l'arête supérieure. Crochets des tarses bifides.

3. P. Jourdan; NOB. *Elytres revêtues d'un duvet gris cendré ou ardoisé. Tête et prothorax d'un rouge ferrugineux: la première, ornée de trois points noirs sur l'occiput; le second, bordé de noir au sommet et à la base, et paré de sept points de même couleur disposés en quinconce sur deux lignes transversales. Cuisses, jambes et extrémité du ventre d'un jaune rouge; genoux et sommet des jambes des quatre pieds postérieurs, noirs. (pl. 3 fig. 7.)*

Long. $8 \frac{3}{4}$ à $12 \frac{1}{2}^{\text{mm}}$ ($3 \frac{1}{2}$ à 5^{l}). Larg. $2 \frac{1}{2}$ à $3 \frac{1}{4}^{\text{mm}}$ (1 à $1 \frac{1}{4}^{\text{l}}$).

Tête d'un rouge ferrugineux; garnie d'un duvet cendré; hérissée de poils noirâtres peu allongés et mi-relevés; parsemée de points enfoncés assez rapprochés; bombée sur le front; longitudinalement creusée d'une ligne enfoncée, parfois oblitérée; parée de trois points noirs, près du bord antérieur du prothorax; ornée transversalement entre les antennes de trois petites taches de même couleur, dont celle du milieu souvent allongée et liée avec le point médiaire occipital. Labre et extrémité des mandibules noirs. Yeux très-échancrés. Antennes un peu plus longues que le corps (σ) ou au moins aussi longues que lui (♀); filiformes; noires, revêtues d'un court duvet

gris ou cendré grisâtre ; garnies en dessous de cils clairsemés ; de onze articles : le premier renflé ; les troisième et quatrième souvent obscurément ferrugineux à la base. Prothorax court ; tronqué presque en ligne droite en devant, et subsinueusement en arrière ; très-étroitement rebordé au sommet et à la base ; subcylindrique, ou faiblement renflé latéralement dans son milieu ; convexe ; marqué de points enfoncés rapprochés et presque oblitérés ; d'un rouge ferrugineux testacé ; garni d'un duvet cendré ; bordé de noir, un peu plus largement au sommet qu'à la base ; paré de sept points ou taches lisses punctiformes et subtuberculeuses, disposées transversalement et en quinconce sur deux lignes, savoir : quatre sur la première, trois sur la seconde. Ecusson en demi-cercle, couvert d'un duvet gris cendré. Elytres un tiers plus larges que le prothorax ; quatre fois aussi longues que lui ; à fossette humérale médiocrement marquée ; subsinueusement rétrécies, et plus fortement près de l'extrémité ; obliquement tronquées au sommet ; subdéprimées longitudinalement sur leur disque, brusquement inclinées sur les côtés ; revêtues d'un duvet gris cendré ; extérieurement bordées de jaune rouge, à la base ; marquées de petits points profonds très-apparents, graduellement affaiblis vers l'extrémité. Dessous du corps revêtu d'un duvet gris cendré ; hérissé de poils épais d'un cendré sale, sur la partie thoracique. Derniers anneaux du ventre d'un rouge jaune, au moins à la base et sur les côtés. Segment anal creusé d'une fossette (♂), ou sillonné d'une ligne peu profonde (♀). Pieds d'un rouge jaune, assez légèrement garnis d'un duvet cendré. Tarses, base et sommet des cuisses, ou le plus souvent seulement des quatre postérieures, et sommet des jambes des quatre pieds de derrière, noirs. Jambes intermédiaires fortement échanrées. Crochets des tarses bifides.

Cette jolie espèce se trouve quelquefois dans les environs de Lyon, et moins rarement dans la Bourgogne et les provinces voisines, de la France orientale.

Je l'ai dédiée à M. Jourdan, professeur de zoologie à la faculté des sciences de la ville de Lyon. Je l'ai vue inscrite dans plusieurs collections sous le nom de *Saperda* ou de *Phytæcia geniculata*, Foudras, inéd. Peut-être est-ce la *Phytæcia ophthalmica*, également inédite, du catalogue de M. le comte Dejean.

4. **P. Punctum** : ZIEGL. inéd. MÉNÉTRIÉS. *Dessus du corps revêtu d'un duvet ardoisé. Prothorax paré dans son milieu d'un point ou d'une tache circulaire, punctiforme, subtuberculeuse, d'un rouge ferrugineux. Pieds noirs ; seconde moitié des cuisses, jambes antérieures et extrémité du ventre, d'un jaune rouge.*

MÉNÉTRIÉS, *Saperda punctum*, Voyage au Caucase, p. 227. 1033.

Var. A. *Jambes intermédiaires d'un jaune rouge un peu obscur.*

Long. 10 à 12^{mm} ($\frac{4}{4}$ à $4\frac{3}{4}$ ^l). Larg. 2 $\frac{1}{2}$ à 3^{mm} (1 à 1 $\frac{1}{4}$ ^l).

Tête d'un gris bleuâtre ou ardoisé ; bombée sur le front et garnie d'un léger duvet cendré ; hérissée de poils obscurs, médiocrement épais ; marquée de points enfoncés presque confluent ; creusée longitudinalement d'un sillon oblitéré ou indistinct. Mandibules, palpes et yeux noirs ; ceux-ci très-échancrés. Antennes un peu plus longues que le corps (♂), ou aussi longues au moins que lui (♀) ; filiformes ; garnies d'un duvet couché, médiocrement épais ; parsemées en dessous de cils clairsemés ; de onze articles : le premier renflé, noir ainsi que les deux ou trois suivants ; les autres cylindriques, bruns ou obscurément ferrugineux à la base. Prothorax tronqué en droite ligne en devant, subsinueusement en arrière ; très-étroitement rebordé au sommet et à la base ; subcylindrique ; convexe ; marqué de points enfoncés presque confluent ; hérissé de poils obscurs peu épais ; d'un gris ardoisé ; subcaréné ; paré près du sommet, d'une tache subtuberculeuse, circulaire ou punctiforme, d'un rouge jaune. Ecusson en demicercle, revêtu d'un duvet ardoisé. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base ; quatre fois plus longues que lui ; à fossette humérale peu profonde ; subsinueusement rétrécies et plus fortement près de l'extrémité ; obliquement tronquées ou presque arrondies au sommet ; subdéprimées longitudinalement sur leur disque, brusquement inclinées sur les côtés ; chargées de deux lignes peu élevées, naissant l'une en dessous, l'autre sur la partie supérieure du calus huméral : la première, prolongée jusqu'à l'extrémité où elle s'unit au bord extérieur ; la seconde, plus courte, s'effaçant aux trois quarts de la longueur ; revêtues d'un duvet gris cendré ou gris ardoisé, plus clair que celui du prothorax ; pointillées ou marquées de points plus forts près de la base, graduellement affaiblis à la partie opposée. Dessous du corps noir, revêtu d'un duvet gris cendré (paraissant, à certain jour, cendré blanchâtre au bord des anneaux) ; hérissé de poils blanchâtres, peu allongés et assez clairsemés. Segment anal creusé d'une fossette (♂), ou sillonné d'une ligne (♀) ; d'un rouge jaune, au moins en très-grande partie, ainsi que parfois le précédent. Pieds hérissés de poils peu épais, d'un cendré blanchâtre. Base des cuisses, tarses, genoux, au moins ceux des quatre postérieurs, noirs. Seconde moitié des cuisses et jambes antérieures d'un rouge jaune ; les intermédiaires notablement échancrées ; souvent d'un rouge jaune à la base, noir à

tres ou d'un brun livide vers l'extrémité, ainsi que les postérieures. Crochets des tarsi bifides.

Cette espèce est propre au midi de la France.

5. **P. Lineola**; FAB. *Dessus du corps revêtu d'un duvet ardoisé. Prothorax paré longitudinalement dans son milieu d'une ligne élevée ou carène raccourcie, glabre et d'un rouge jaune. Pieds noirs; seconde moitié des cuisses, jambes antérieures et extrémité du ventre d'un rouge rouge.*

FAB. *Saperda lineola* Syst. El. t. 2. p. 335. 86. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 23, pl. 19. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 439. 128.

Long. $6\frac{1}{4}$ à $8\frac{1}{4}^{\text{mm}}$ ($2\frac{1}{2}$ à $3\frac{1}{4}^{\text{l}}$). Larg. $1\frac{2}{3}$ à $2\frac{1}{2}^{\text{mm}}$ ($2/3$ à 1^{l}).

Tête noire, garnie d'un duvet grisâtre peu épais; hérissée de poils noirâtres clairsemés; marquée de points enfoncés assez gros et confluent; bombée sur le front; sans sillon longitudinal apparent. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes à peine aussi longues que le corps (♂), ou un peu plus courtes (♀); filiformes; noires, revêtues d'un duvet grisâtre; hérissées en dessous de cils assez nombreux; de onze articles: le premier renflé; les sept derniers cylindriques. Prothorax tronqué presque en droite ligne en devant, subsinueusement en arrière; très-étroitement rebordé au sommet et à la base; un peu arrondi sur les côtés, et faiblement plus étroit postérieurement qu'à la partie antérieure; convexe; noir; très-faiblement garni d'un duvet gris; hérissé de poils noirâtres clairsemés; marqué comme la tête, de points assez gros et confluent; chargé d'une carène longitudinale, parée dans sa partie moyenne, d'une tache linéaire et dénudée, d'un rouge jaune; orné dans la partie du rebord de la base, située au dessus de l'écusson, d'une tache d'un gris cendré, comme ce dernier. Elytres un tiers plus larges que le prothorax; quatre à cinq fois plus longues que lui; à fossette humérale médiocrement profonde; subsinueusement rétrécies, et plus fortement vers l'extrémité; obliquement échancrées ou tronquées au sommet; subdéprimées longitudinalement sur leur disque, brusquement inclinées sur les côtés; revêtues d'un duvet gris ardoisé, plus clair que celui du prothorax; pointillées, plus fortement à la base, graduellement d'une manière plus faible à la partie opposée; chargées de deux lignes longitudinales peu élevées, naissant, l'une en dessous, l'autre sur la partie supérieure du calus huméral: la première, prolongée jusqu'à l'extrémité où elle s'unit au bord extérieur; la seconde, s'effaçant aux trois quarts de la longueur. Dessous du corps noir, revêtu d'un duvet gris ou gris cendré; hérissé de poils cendrés clairsemés. Segment anal creusé d'une fossette (♂), ou sillonné d'une ligne peu profonde (♀); d'un rouge jaune,

au moins en partie, ainsi que parfois l'extrémité du précédent. Pieds noirs, garnis d'un léger duvet cendré, hérissés de poils plus longs de cette dernière couleur. Jambes antérieures, cuisses, moins les genoux des postérieures et quelquefois des intermédiaires, d'un jaune rouge. Jambes des pieds intermédiaires obliquement échancrées sur l'arête extérieure. Crochets des tarses bifides.

Obs. Les jambes intermédiaires sont quelquefois d'un brun jaunâtre.

Cette espèce habite les environs de Lyon; on la prend en fauchant dans les prés un peu humides.

6. P. Ehippium; FAB. *Dessus du corps revêtu d'un duvet ardoisé. Prothorax paré longitudinalement dans son milieu d'une ligne d'un duvet blanc flavescant. Ecusson de même couleur. Seconde moitié des cuisses, jambes antérieures et souvent partie des intermédiaires, d'un jaune rouge.*

FAB. *Saperda ehippium*, Syst. El. t. 2. p. 332. 78. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 23. pl. 18. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 438. 119.

Long. 7 1/2 à 10^{mm} (3 à 4^l). Larg. 2 à 2 1/2^{mm} (3/4 à 1^l).

Tête noire; garnie sur le front d'un duvet couleur de rouille; hérissée de poils noirâtres clairsemés; marquée de points enfoncés assez gros et très-rapprochés; ordinairement sans sillon longitudinal apparent. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes de la longueur du corps (♀), ou un peu plus longues que lui (♂); légèrement garnies d'un duvet grisâtre; noires à la base, brunes ou d'un ferrugineux obscur, postérieurement; filiformes; de onze articles: le premier renflé; les sept derniers cylindriques. Prothorax presque aussi long que large; tronqué presque en ligne droite en devant, subsinueusement à la base; étroitement, mais assez fortement rebordé au sommet, d'une manière moins sensible à la base; un peu arrondi sur les côtés; convexe; noir, garni d'un duvet gris ardoisé; hérissé de poils noirâtres clairsemés; marqué de points enfoncés assez gros et confluent; paré longitudinalement d'une ligne d'un duvet blanc ou d'un blanc jaunâtre. Ecusson de même couleur. Elytres un tiers plus larges que le prothorax; quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; subsinueusement rétrécies, et plus fortement près de l'extrémité; obliquement tronquées au sommet; subdéprimées longitudinalement sur leur disque, brusquement inclinées sur les côtés; revêtues d'un duvet gris ardoisé à peine plus clair que celui du prothorax; pointillées, plus fortement à la base, graduellement d'une manière plus faible à la partie opposée; chargées de deux lignes peu élevées, naissant, l'une en dessous, l'autre en dessus du calus huméral: la première,

prolongée jusqu'à l'extrémité où elle se lie avec le bord externe; la seconde, plus courte, s'effaçant aux trois quarts de la longueur. Dessous du corps revêtu d'un duvet gris cendré. Postpectus assez fortement hérissé de poils d'un cendré jaunâtre. Segment anal creusé d'une fossette (♂), ou sillonné d'une ligne peu profonde (♀). Pieds noirs, garnis d'un léger duvet cendré; hérissés de poils un peu plus longs et de cette dernière couleur; seconde moitié des cuisses, moins les genoux des postérieures, et parfois des intermédiaires, jambes antérieures et quelquefois les suivantes et même les dernières, d'un jaune rouge. Jambes intermédiaires obliquement échancrées sur l'arête supérieure. Crochets des tarsi bifides.

Cette espèce habite nos provinces méridionales. On la trouve aussi, mais peu communément dans les environs de Lyon sur l'*euphorbia dulcis*.

7. P. Cylindrica; LINN. Dessus du corps revêtu d'un duvet ardoisé. Prothorax paré longitudinalement dans son milieu d'une ligne d'un duvet blanc cendré. Ecusson de même couleur. Seconde moitié des cuisses et jambes des pieds antérieurs, d'un jaune rouge.

LINN. *Cerambyx cylindricus*, Syst. Nat. 2. p. 633. 59. — SCHÖNH. t. 3. p. 427. 55. — PANZ. FAUN. GERM. fasc. 69. pl. 4.

Long. $8\frac{3}{4}$ à $11\frac{1}{4}^{\text{mm}}$ ($3\frac{1}{2}$ à $4\frac{1}{2}^{\text{l}}$). Larg. $2\frac{1}{2}$ à 3^{mm} (1 à $1\frac{1}{4}^{\text{l}}$).

Tête noire; légèrement garnie à sa partie antérieure, d'un duvet gris ardoisé; hérissée de poils noirs très-clairsemés; marquée de points enfoncés assez gros et très-rapprochés; bombée sur le front, et sans sillon apparent. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes de la longueur du corps au moins (♀), ou un peu plus longues que lui (♂); garnies d'un duvet grisâtre; noires à la base, brunes postérieurement; filiformes; de onze articles: le premier un peu renflé; les troisième et quatrième prismatiques, plus étroits que les suivants; les sept derniers cylindriques. Prothorax tronqué en ligne droite en devant, et subsinueusement en arrière; très-étroitement rebordé au sommet, peu ou point à la base; faiblement arrondi sur les côtés; légèrement plus étroit à la partie postérieure qu'à l'antérieure; convexe; noir, garni d'un léger duvet grisâtre; hérissé de poils noirs clairsemés; paré longitudinalement dans son milieu, d'une ligne d'un duvet cendré blanchâtre. Ecusson revêtu d'un duvet de même couleur. Elytres un tiers plus larges que le prothorax; quatre fois au moins aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; subsinueusement rétrécies, et plus fortement près de l'extrémité; obliquement tronquées au

sommet; subdéprimées longitudinalement sur leur disque; brusquement inclinées sur les côtés; revêtues d'un duvet gris ardoisé, plus clair que celui du prothorax; pointillées, plus fortement à la base, graduellement d'une manière plus faible à la partie opposée; chargées de deux lignes peu élevées, naissant l'une en dessous, l'autre sur la partie supérieure du calus huméral: la première, prolongée jusqu'à l'extrémité où elle se lie avec le bord externe; la seconde, plus courte, s'effaçant aux trois quarts de la longueur. Dessus du corps et pieds noirs, garnis d'un duvet cendré. Postpectus hérissé de poils de même couleur et clairsemés. Segment anal creusé d'une fossette (♂), ou d'une ligne peu profonde (♀). Seconde moitié des cuisses et jambes des pieds antérieurs, d'un jaune rouge; les dernières parfois obscures ou noirâtres vers le sommet. Jambes intermédiaires obliquement échancrées au delà du milieu, sur l'arête extérieure. Crochets des tarsi bifides.

On trouve cette espèce, mais assez rarement, dans les Alpes et la chaîne du Jura.

8. P. Nigricornis; FAB *Dessus du corps et pieds revêtus d'un duvet ardoisé. Prothorax paré longitudinalement dans son milieu d'une ligne d'un duvet blanc cendré, et de chaque côté, d'un autre plus courte, de même couleur.*

FAB. *Saperda nigricornis*, Syst. El. t. 2 p. 336. 47. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 432. 88. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 97. pl. 14.

Long. 8 $\frac{3}{4}$ à 11 $\frac{1}{4}$ ^{mm} (3 $\frac{1}{2}$ à 4 $\frac{1}{2}$ ^l). Larg. 2 $\frac{1}{2}$ à 3^{mm} (1 à 1 $\frac{1}{4}$ ^l).

Tête noire; garnie légèrement à sa partie antérieure, d'un duvet cendré; hérissée de poils noirâtres clairsemés; marquée de points enfoncés assez gros et très-rapprochés; bombée sur le front; longitudinalement sillonnée depuis le vertex, d'une ligne très-étroite, souvent peu apparente. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes à peine de la longueur du corps (♀), ou un peu plus longues que lui (♂); noires, garnies d'un duvet cendré grisâtre; filiformes; de onze articles: le premier graduellement renflé; les troisième et quatrième subglobuleusement plus épais vers le sommet; les suivants cylindriques. Prothorax tronqué presque en ligne droite au sommet, subsinueusement à la base; très-étroitement rebordé en devant, peu sensiblement en arrière; faiblement dilaté et arrondi de chaque côté, dans son milieu; un peu plus étroit à sa partie postérieure qu'à l'antérieure; convexe en dessus; noir, légèrement garni d'un duvet grisâtre; hérissé de poils noirs clairsemés; paré longitudinalement dans son milieu, d'une ligne d'un duvet cendré blanchâtre; et de chaque côté, d'une

semblable, courte, souvent enlevée. Ecusson revêtu d'un duvet gris ardoisé. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; quatre fois au moins aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; subsinueusement rétrécies, et plus fortement près de l'extrémité; obliquement tronquées au sommet; subdéprimées ou subcanaliculées longitudinalement sur leur disque, brusquement inclinées sur les côtés; noires, revêtues d'un duvet gris ardoisé plus clair que celui du prothorax; pointillées plus fortement à la base, et graduellement d'une manière plus faible à la partie opposée; chargées de deux lignes longitudinales peu élevées, naissant l'une en dessous, l'autre sur la partie supérieure du calus huméral: la première, prolongée jusqu'à l'extrémité où elle se lie avec le bord extérieur; la seconde, plus courte, s'effaçant aux trois quarts de la longueur. Dessus du corps et pieds noirs, revêtus d'un duvet gris cendré assez épais. Segment anal creusé d'une fossette (♂), ou d'une ligne peu profonde (♀). Jambes antérieures parfois obscurément ferrugineuses à la base; les intermédiaires fortement échanrées sur l'arête extérieure. Crochets des tarsi bifides.

On trouve cette espèce, mais rarement, dans les Alpes et la chaîne du Jura. Selon Linnée la larve vit dans les rameaux du prunier et du poirier.

++ Premier article des tarsi postérieurs à peu près aussi long que les trois derniers réunis.

9. P. Virescens; PANZ. Dessus du corps et pieds revêtus d'un duvet verdâtre cendré. Prothorax paré longitudinalement de trois lignes plus pâles; hérissé ainsi que la tête de poils obscurs. Elytres rétrécies de la base à l'extrémité; subcanaliculées sur leur disque, et rebardées à la suture.

PANZ. *Saperda virescens*, Naturf. t. 24. p. 28. 37. pl. 1. fig. 37. — SCHÖNN. Syn. Ins. t. 3. p. 435. 97. — LAICHART. *Saperda cærulescens*. Verz. der. tyr. Ins. 2. p. 43. 9. — HERBST. in FUESLY. Arch. pl. 26. fig. 5. — FRÖLICH Naturf. t. 27. 145. ♀.

Long. 8 $\frac{3}{4}$ à 15^{mm} (3 $\frac{1}{2}$ à 6^l). Larg. 2 à 3 $\frac{3}{4}$ ^{mm} ($\frac{3}{4}$ à 1 $\frac{1}{2}$ ^l).

Tête noire, revêtue comme tout le dessus du corps d'un duvet verdâtre cendré ou cendré vert; hérissée de poils noirâtres assez nombreux; marquée de points enfoncés; creusée d'une ligne longitudinale très-étroite, parfois assez profonde entre les antennes, et souvent indistincte; peu bombée sur le front. Yeux noirs, très-échanrés, presque divisés postérieurement en deux parties. Antennes à peine de la longueur du corps (♀), ou un peu plus longues que lui (♂);

brunes, comme poudrées de cendré verdâtre, mais souvent dénudées en dessus; filiformes; de onze articles: le premier renflé; les troisième et quatrième les plus longs; subglobuleusement plus épais et d'une manière plus sensible que les suivants; les derniers cylindriques. Prothorax tronqué en ligne droite au sommet, et subsinueusement à la base; étroitement rebordé en devant, peu ou point en arrière; faiblement dilaté et arrondi de chaque côté dans son milieu; convexe en dessus; marqué de points enfoncés; noir, revêtu d'un duvet verdâtre cendré ou cendré verdâtre; paré longitudinalement dans son milieu, par la disposition du duvet, d'une ligne plus pâle et subcaréniforme, et, de chaque côté, d'une analogue ne se prolongeant pas jusqu'au sommet; hérissé de poils cendrés et noirâtres longs, et nombreux. Ecusson revêtu d'un duvet cendré verdâtre pâle. Elytres un tiers plus larges que le prothorax; quatre à cinq fois plus longues que lui; à fossette humérale peu prononcée; subsinueusement rétrécies, et plus fortement près de l'extrémité; obliquement tronquées ou presque arrondies au sommet; souvent un peu débordées par l'extrémité de l'abdomen; déprimées et subcanaliculées longitudinalement sur leur disque, relevées en rebord à la suture, brusquement inclinées sur les côtés; noires, revêtues d'un duvet verdâtre cendré ou cendré verdâtre; pointillées plus fortement à la base, graduellement d'une manière plus faible à la partie opposée; chargées de deux lignes longitudinales peu élevées, naissant l'une au dessous, l'autre sur la partie supérieure du calus huméral: la première presque oblitérée, prolongée jusqu'à l'extrémité où elle se réunit au bord extérieur; la seconde, plus courte, limitant latéralement le canal du disque, et s'effaçant aux trois quarts de la longueur. Dessous du corps et pieds noirs, revêtus d'un duvet vert cendré ou cendré verdâtre: partie thoracique et base des cuisses, hérissées de poils cendrés. Extrémité supérieure du segment anal entière (♀) ou profondément échan-crée (♂). Jambes intermédiaires obliquement échan-crées près du sommet sur l'arête extérieure. Premier article des tarsi postérieurs à peu près aussi long que les trois suivants réunis. Crochets des tarsi bifides.

Obs. Cette espèce varie par sa couleur d'un verdâtre cendré, d'un cendré verdâtre ou d'un glauque bleuâtre. La *Saperda æruginosa* Dufour, inéd. plus particulière à l'Espagne, se distingue par sa couleur d'un cendré rouillé.

Cette espèce habite presque toutes les provinces de la France. Elle est commune dans les environs de Lyon, sur l'*echium vulgare*.

10. **P. Molybdæna**; SCHÖNH. Dessus du corps et pieds garnis d'un duvet bleuâtre cendré. Prothorax hérissé ainsi que la tête de poils obscurs; paré longitudinalement dans son milieu d'une ligne, souvent raccourcie en devant, d'un duvet cendré blanchâtre. Elytres subdéprimées sur leur disque, et rebordées à la suture.

DALMAN in SCHÖNH. *Saperda molybdæna*, Syn. Ins. t. 3, p. 427. 54. et Appendix p. 136. 260. — PERRIS, in litteris, *Saperda ardosiaea*. Duf. inéd.

Long. 7 1/2 à 10^{mm} (3 à 4^l). Larg. 1 2/3 à 2 1/2^{mm} (3/4 à 1^l).

Tête d'un noir verdâtre ou bronzé; revêtue comme tout le corps d'un duvet bleuâtre cendré, hérissée de poils obscurs assez nombreux; marquée de points enfoncés rapprochés; concavé ou largement creusée entre les antennes; sillonnée longitudinalement du vertex au bas du front, d'une ligne souvent peu apparente. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes à peine aussi longues que le corps (♀), ou faiblement plus longues que lui (♂); noirâtres, légèrement couvertes d'un duvet cendré; obscurément brunes au sommet de leurs articles; garnies en dessous de cils assez nombreux; filiformes; de onze articles: le premier subovairement renflé; les troisième et quatrième les plus longs, plus grêles et subglobuleusement plus épais à leur sommet; les derniers cylindriques. Prothorax ordinairement arqué ou parfois tronqué presque en ligne droite au sommet, subsinueusement à la base; peu sensiblement rebordé en devant, moins encore en arrière; subcylindrique, peu sensiblement dilaté sur les côtés; faiblement rétréci postérieurement; convexe; marqué de points enfoncés rapprochés et très-apparents; d'un noir bronzé ou verdâtre, revêtu d'un duvet bleuâtre cendré; hérissé de poils noirâtres assez nombreux; paré au dessus de l'écusson d'une ligne courte d'un duvet cendré presque blanchâtre. Ecusson revêtu d'un duvet de même couleur. Elytres un tiers plus larges que le prothorax; quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; presque parallèles, ou faiblement et subsinueusement rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, plus sensiblement et d'une manière curviligne de ce point à la partie apicale voisine de l'angle sutural qui est un peu arrondi; déprimées et subcanaliculées longitudinalement sur leur disque; relevées en rebord à la suture; brusquement inclinées sur les côtés; sans lignes élevées apparentes; d'un noir verdâtre ou bronzé, mais revêtues d'un duvet bleuâtre cendré; ruguleusement ponctuées, et d'une manière plus forte à la base qu'à la partie opposée; hérissées de poils noirâtres mi-relevés et moins longs que ceux du prothorax. Dessous du corps et pieds d'un noir verdâtre luisant;

parsemés de petits points très-finement ridés; garnis d'un duvet cendré; hérissés de poils obscurs et cendrés. Jambes intermédiaires très-légerement et souvent indistinctement échancrées. Premier article des tarsi postérieurs à peu près aussi long que les trois suivants réunis. Crochets des tarsi bifides.

Cette espèce habite les parties orientales de la France. Elle n'est pas rare en juillet, dans le lieu des environs de Lyon appelé la *Tête-d'Or*, sur les fleurs du *lithospermum officinale*.

III^e GROUPE.

LES DÉRÉCÉPHALIDES.

(*δίρη*, cou; *κέφαλή*, tête.)

Caractères. Tête penchée; brusquement rétrécie postérieurement, et séparée par une sorte de cou du prothorax qui est rétréci en devant. Dernier article des palpes généralement renflé. Yeux presque entiers ou peu profondément échancrés. Antennes situées soit en devant des yeux, soit tout au plus à la partie antérieure de l'échancrure de ceux-ci, et n'étant jamais entourées par eux à la base. Elytres graduellement rétrécies dans le plus grand nombre.

Ils se divisent en deux familles.

		<i>Familles.</i>	
Tête	{	prolongée derrière les yeux, d'une longueur presque égale au moins au diamètre de ces derniers, puis brusquement rétrécie et séparée du prothorax par une sorte de cou. . .	RHAGIENS.
		brusquement rétrécie derrière les yeux ou presque immédiatement après eux, et séparée du prothorax par une sorte de cou.	LEPTURIENS.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES RHAGIENS.

Caractères. Tête prolongée derrière les yeux, d'une longueur presque égale au diamètre de ces derniers, puis brusquement rétrécie

et séparée du prothorax par une sorte de cou. Dernier article des palpes, plus épais, ovalaire, renflé vers l'extrémité ou obtriangulaire. Antennes sétacées ou subfiliformes; simples, et ordinairement alors courtes et noueuses; souvent dentées en scie, et généralement alors plus longues que le corps. Yeux situés latéralement en arrière des antennes, ou placés presque transversalement derrière elles; presque entiers chez les uns, notablement échancrés chez les autres. Prothorax rétréci en devant; tantôt mutique sur les côtés, tantôt armé latéralement d'un tubercule épineux. Elytres subparallèles ou faiblement rétrécies dans leur partie moyenne; arrondies à l'angle extérieur; entières au sommet; unies à la suture et couvrant tout l'abdomen (σ^7), béantes entre elles et plus ou moins raccourcies chez certaines femelles. Ailes chez ces dernières, nulles ou peu développées. Tarière membraneuse, souvent très-longuement prolongée. Premier article des tarsi postérieurs moins long que tous les suivants réunis.

Les insectes de la première famille de nos Dérécéphalides ou les Rhagiens, se distinguent de ceux de la seconde, par leur tête longuement prolongée derrière les yeux, le plus souvent d'une manière parallèle, quelquefois cependant en se rétrécissant notablement, surtout chez les mâles. Leurs antennes, situées plus en avant que la partie antérieure des yeux, ne sont jamais placées immédiatement près de l'échancrure de ces derniers, comme dans les Lepturaires; chez plusieurs, elles sont noueuses et moins longues que la moitié du corps. Les élytres subparallèles et toujours arrondies à l'angle extérieur, au moins chez les mâles, ne sont jamais échancrées au sommet. Chez quelques femelles, par une singularité anormale, elles sont quelquefois très-courtes, souvent béantes à la suture comme dans les Méloés, et ne couvrant alors que des ailes très-peu développées et impropres au vol. La tarière de ces espèces est membraneuse ou presque coriacer généralement saillante, parfois très-longue. Les pieds n'ont jamais les cuisses en massue, ni le premier article des tarsi aussi grand que tous les suivants réunis.

Les Rhagiens, par leur taille, occupent le premier rang parmi les Dérécéphalides; mais sous le rapport de la parure, ils sont en général peu favorisés. La plupart ont des teintes livides ou nébuleuses, assez en harmonie avec la couleur des troncs desséchés sur lesquels ils passent leur vie. Aucun d'eux ne fréquente les fleurs. Les uns se voient, pendant le jour, errants sur les arbres auxquels ils doivent confier le soin de nourrir leur postérité; les autres, ennemis d'une lumière trop vive, attendent la clarté douteuse du crépuscule pour sortir

de leur retraite, ou pour parcourir les airs d'un vol bruyant et sonore.

Les larves de ces insectes sont pourvues de six pieds très-courts, et d'un certain nombre de mamelons chargés de faciliter leur progression dans les souches ou les troncs des arbres qu'elles perforent profondément.

On peut les diviser en deux branches :

		BRANCHES.	
Prothorax	{	mutique; curvilinéairement rétréci en devant ou presque en demi-cercle.	<i>Vespéraises.</i>
		armé de chaque côté d'un tubercule obtus ou épineux. .	<i>Rhagiaires.</i>

1^{re} BRANCHE.

LES VESPÉRAIRES.

Caractères. Prothorax mutique; subconiquement ou curvilinéairement rétréci en devant (♂), ou presque en demi-cercle (♀). Dernier article des palpes, renflé, obtriangulaire. Yeux sans échancrure (♀), ou faiblement échancrés (♂); transversalement situés derrière les antennes. Celles-ci plus longues que le corps et dentées en scie (♂), ou subdentées et égalant au plus les deux tiers du corps en longueur (♀); de onze articles allongés, le premier arqué, plus court que le troisième. Élytres couvrant l'abdomen, contiguës à la suture, subparallèles ou faiblement rétrécies dans leur partie moyenne (♂); plus courtes que l'abdomen, molles et béantes (♀). Ailes développées (♂), nulles ou raccourcies (♀). Tarière membraneuse et généralement saillante.

Au commencement des groupes précédents nous avons vu figurer des insectes nocturnes; les Vespéraises, qui marchent à la tête des Dérécéphalides, sont aussi, comme leur nom l'indique, crépusculaires ou amis des ombres. Les élytres béantes et souvent très-courtes des femelles, donnent à ces insectes un aspect singulier, dont nous n'avons point encore vu jusqu'ici d'exemple parmi les Longicornes. L'avortement ou le peu de développement de leurs ailes, ne leur permet pas de s'éloigner beaucoup des bois qui les ont vues naître; les mâles au contraire jouissent avec une grande plénitude de la faculté de voler, et produisent, en parcourant les airs, un bruit qui les décèle facilement. Les Vespéraises ont des teintes tristes et livides, et sont exclusivement propres à nos provinces les plus méridionales.

Cette branche est réduite à une seule coupe générique.

Genre. *Vesperus*, VESPÈRE; Dej. inéd. Latr. Serv.

(ἑσπέρα, soir.)

1. **V. Strepens**; OLIV. ♂. Antennes dentées en scie, plus longues que le corps. Tête parallèlement prolongée derrière les yeux; d'un ferrugineux un peu brunâtre. Prothorax de même couleur; rétréci presque en demi-cercle, en devant. Elytres d'un jaunâtre livide, subparallèles, couvrant l'extrémité de l'abdomen; sans côtes apparentes, en dessus.

♀. Antennes subdentées en scie, à peine plus longues que la moitié du corps. Tête prolongée derrière les yeux en s'élargissant; d'un brunâtre livide. Prothorax de même couleur, rétréci presque en demi-cercle en devant. Elytres livides ou d'un livide brunâtre; subparallèles, un peu moins longues que l'abdomen; chargées de côtes plus ou moins oblitérées. un peu béantes vers leur extrémité. Tarière membraneuse ordinairement saillante, égalant à peine le quart du corps en longueur.

OLIV. *Stenocorus strepens*, Ent. t. 4. n° 69. pl. 1. fig. 1. b ♂. — FAB. Syst. El. t. 2. p. 309. 21 ♂.

♂ Long. 22 1/2 à 27 1/2^{mm} (9 à 11^l). Larg. 6 1/4 à 7 1/2^{mm} (2 3/4 à 3^l).

♀ Long. 25 à 30^{mm} (10 à 12^l). Larg. 7 1/2 à 8 1/4^{mm} (3 à 3 1/4^l).

♂. Tête ferrugineuse ou d'un ferrugineux plus ou moins brunâtre; garnie de poils courts, peu apparents, d'un cendré jaunâtre; creusée d'une fossette profonde entre les antennes; tuberculeusement élevée à la base de celles-ci; longitudinalement marquée d'un sillon souvent presque oblitéré, depuis la fossette interantennale jusqu'à l'occiput; à peine aussi longue, de la base des mandibules à la partie postérieure des yeux, que de ce point à son extrémité postérieure; parallèlement prolongée derrière ceux-ci, puis brusquement rétrécie en s'arrondissant à ses angles postérieurs, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux noirs, faiblement échancrés, transversalement situés derrière les antennes. Celles-ci, un quart plus longues que le corps; ferrugineuses ou d'un ferrugineux brunâtre; garnies d'un duvet court, peu apparent, cendré jaunâtre; dentées en scie, ou composées d'articles comprimés, rétrécis en court pédicule et débordés à leur base, surtout du côté extérieur, par l'article précédent, tronqué à son sommet; amincies vers leur extrémité; de onze articles: le premier, ponctué; les suivants très-finement pointillés. Prothorax presque en demi-cercle, ou curvilinéairement rétréci en

devant; tronqué et rebordé étroitement au sommet et à la base; médiocrement convexe en dessus; marqué de petits points enfoncés rapprochés; ferrugineux ou d'un ferrugineux un peu brunâtre; légèrement garni d'un duvet cendré jaunâtre. Ecusson allongé, terminé en demicercle; ferrugineux brunâtre; pointillé. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; cinq fois aussi longues que lui; à fossette humérale prononcée; rectangulaires aux épaules; subparallèles, rétrécies dans leur partie moyenne, jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur; rétrécies d'une manière curviligne ou presque arrondies de ce point à l'angle sutural, qui est entier; subflexibles; rebordées; médiocrement convexes en dessus; d'un jaunâtre livide; ruguleusement ponctuées; légèrement garnies d'un duvet concolore et ciliées dans leur pourtour. Dessous du corps d'un testacé livide ou d'un ferrugineux livide, quelquefois plus ou moins brunâtre; hérissé de poils médiocrement épais, d'un cendré jaunâtre. Pieds allongés; grêles; de même couleur.

♀. Tête d'un brun ferrugineux; plus profondément sillonnée, surtout sur l'occiput; prolongée en s'élargissant sensiblement. Antennes à peine plus longues que la moitié du corps; moins fortement dentées en scie; d'un brun livide; souvent obscurément ferrugineuses, avec l'extrémité des articles noirâtre. Prothorax d'un brun ferrugineux. Elytres peu ou point rétrécies dans leur partie moyenne; plus ou moins débordées par l'extrémité de l'abdomen; un peu déhiscentes vers l'angle sutural; plus convexes; livides ou d'un livide brunâtre; chargées de côtes plus ou moins oblitérées (souvent on en compte neuf, parfois on en distingue à peine quatre ou cinq). Ailes peu développées, beaucoup moins longues que les élytres; inutiles pour le vol. Dessous du corps ordinairement d'un brun livide, parcimonieusement garni de poils couchés, d'un cendré jaunâtre. Oviducte membraneux, un peu prolongé au delà du segment anal. Tarière subcoriace, ordinairement saillante, égalant à peine le quart du corps en longueur, terminée par deux appendices palpiformes, bi-articulés. Pieds d'un brunâtre livide.

Cette espèce habite la Provence. Elle n'est pas rare dans les montagnes des environs de Grasse. Son vol est sonore. Sa larve vit dans le pin, etc. L'insecte parfait se trouve souvent dans les appartements, sortant des bois employés dans les maisons.

2. ♀. *Longicornis*; Rossi. ♂. Antennes subdentées, moitié au moins plus longues que le corps. Tête prolongée derrière les yeux, en se rétrécissant fortement; d'un livide brun ou brunâtre. Prothorax de même

couleur subconiquement rétréci en devant. Elytres d'un pâle livide; sub-parallèles, couvrant l'extrémité de l'abdomen; sans côtes apparentes en dessus.

♀. Antennes subdentées, égalant à peine les trois quarts de la longueur du corps. Tête parallèlement prolongée derrière les yeux; brunâtre, ou d'un brun testacé. Prothorax plus sombre, rétréci presque en demi-cercle en devant. Elytres à peine aussi longues que la moitié du corps; déhiscentes entre elles à la suture; chargées de quatre ou cinq côtes peu élevées ou plus ou moins oblitérées, postérieurement réunies entre elles. Tarière membraneuse ordinairement saillante et très-longuement prolongée. (pl. 1. fig. K.)

ROSSI. *Stenocorus luridas*, Faun. Etr. Mantissa, t. 2. appendix p. 96. pl. 3. fig. 1. ♀.
GFRMAR. *Vesperus solieri*, Faun. Eur. fasc. 18. pl. 20 ♀.

♂ Long. 12 1/2 à 17^{mm} (5 à 8^l). Larg. 3 1/2 à 3 3/4^{mm} (1 1/4 à 1 1/2^l).

♀ Long. jusqu'à l'extrémité de l'abdomen 20 à 33^{mm} (8 à 13^l). Larg. 5 à 7 1/2^{mm} (2 à 3^l). Long. de la tarière 12 1/2 à 20^{mm} (5 à 8^l).

♂. Tête d'un livide brunâtre en devant, brunâtre livide en arrière; ruguleusement pointillée; parcimonieusement garnie d'un duvet brillant cendré jaunâtre; creusée d'une fossette profonde et arrondie entre les antennes ou un peu en devant; tuberculeusement élevée à la base de celles-ci; creusée au dessus de la fossette interantennale, d'un sillon court; convexe sur la partie occipitale; à peine aussi longue, de la base des mandibules à la partie postérieure des yeux, que de ce point à son extrémité; prolongée derrière les yeux en se rétrécissant fortement; séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux presque arrondis, saillants sur les côtés. Antennes près de moitié au moins plus longues que le corps; livides ou d'un livide jaunâtre; parcimonieusement garnies d'un duvet court et concolore; subdentées en scie ou composées d'articles comprimés, un peu débordés à leur base, du côté extérieur, par le précédent subobliquement tronqué à son sommet; de onze articles: le premier ponctué; les suivants très-finement pointillés. Prothorax presque en cône; tronqué et rebordé étroitement au sommet et à la base; médiocrement convexe en dessus; d'un brunâtre livide; ruguleusement pointillé; parcimonieusement garni d'un duvet cendré jaunâtre. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale prononcée; rectangulaires aux épaules; très-faiblement rétrécies dans leur partie moyenne, ou sub-parallèles jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur; rétrécies d'une

manière curviligne, ou presque arrondies de ce point à l'angle sutural, qui est entier; très-faiblement rebordées; flexibles; subdéprimées ou médiocrement convexes en dessus; d'un pâle livide ou pâle flavescent; ruguleusement ponctuées; légèrement garnies d'un duvet concolore et subciliées dans leur pourtour. Dessous du corps brunâtre livide; parcimonieusement garni de poils couchés, d'un cendré jaunâtre. Pieds alongés; grêles; d'un livide brunâtre ou d'un brunâtre livide; parcimonieusement garnis, comme le dessous du corps, de poils couchés, d'un cendré jaunâtre.

♀. Tête d'un brun obscurément ferrugineux ou d'un ferrugineux brunâtre dans quelques parties; sillonnée d'une manière plus ou moins distincte jusqu'à l'extrémité de l'occiput, quelquefois d'une manière profonde; parallèlement prolongée derrière les yeux, plus brusquement rétrécie à sa partie postérieure. Antennes à peine plus longues que la moitié du corps; d'un pâle livide ou parfois d'un pâle subferrugineux; formées d'articles moins comprimés. Prothorax presque en demi-cercle, brunâtre ou d'un brun obscurément ferrugineux. Elytres moins longues ou à peine aussi longues que la moitié du corps; flexibles; obliquement rétrécies, à partir d'un peu au dessous de l'écusson, jusqu'à l'angle extérieur du sommet; graduellement déhiscentes ainsi entre elles et terminées en pointe; livides; chargées de quatre à cinq côtes plus ou moins oblitérées et postérieurement réunies. Ailes peu développées; moitié plus courtes que les élytres. Dessus de l'abdomen et dessous du corps d'un brun livide, avec le bord des anneaux d'un livide jaunâtre. Tarière ordinairement saillante, membraneuse à la base, subcoriace à l'extrémité, égalant souvent presque les trois quarts du corps en longueur; terminée par deux appendices palpiformes, bi-articulés. Pieds d'un brunâtre livide.

Obs. M. le comte Dejean et M. Germar, à son exemple, font deux espèces différentes des deux sexes. Le mâle est pour eux le *Vesperus luridus*, et la femelle le *Vesperus Solieri*. Mais, d'après M. Solier lui-même, qui le premier a enrichi la faune française de ce singulier Longicorne, les individus pris dans les environs de Marseille sont entièrement conformes à ceux qui se trouvent en Italie, et dont Rossi a décrit l'un des sexes.

Cette espèce paraît jusqu'à présent exclusivement propre aux parties méridionales de l'ancienne Provence. Le mâle est plus rare que la femelle. On le trouve souvent enlacé dans les toiles réticuleuses des araignées.

3. **V. Xatarti**: Dej. inéd. ♀. Antennes à articles allongés. Tête sub-parallèlement prolongée derrière les yeux; d'un noir de poix. Prothorax de même couleur, rétréci en devant. Elytres pâles; presque deux fois plus courtes que l'abdomen, chargées de quatre côtes à peine élevées.

Dufour, *Leptura meloepennis*, in litteris.

Long. 30^{mm} (12').

Tête subhorizontale; ovale; scabriuscule; creusée d'une impression profonde sur la partie du front située au-dessous des antennes; obtuse à sa partie postérieure et portée sur un cou. Mandibules aiguës, sans dentelures au côté intérieur; d'un noir brillant. Palpes rougeâtres, à dernier article obconique, comprimé et tronqué au sommet. Antennes insérées sur une élévation du front, composées d'articles allongés. Prothorax d'une longueur égale à celle de la tête; mutique; rétréci à sa partie antérieure; ponctué en dessus, excepté sur son disque; creusé de chaque côté d'une petite fossette. Écusson noir, obtusément arrondi ou tronqué au sommet. Élytres presque deux fois plus courtes que l'abdomen; déhiscentes comme dans les Méloés; pâles; chargées de quatre côtes longitudinales peu élevées. Ailes nulles. Pieds pubescents.

Cette espèce m'est inconnue: je dois la description ci-dessus à la bonté de M. Léon Dufour. Ce savant entomologiste découvrit la femelle en 1813, dans les montagnes de Moxente dans le royaume de Valence (Espagne), et l'envoya au célèbre Latreille, dont la collection passa, quelques années après, dans les mains de M. le comte Dejean. J'ai appris que ce dernier a reçu également de M. Xatart de Prats-de-Mollo cette espèce de Vespère, comme ayant été trouvée dans les Pyrénées.

II. BRANCHE.

LES RHAGHAIRES.

Caractères. Prothorax armé latéralement d'un tubercule obtus ou épineux. Dernier article des palpes renflé. Yeux souvent presque sans échancrure; saillants sur les bords de la tête. Antennes moins longues que le corps; situées entre les yeux, à une certaine distance de ceux-ci et sur la ligne transversale correspondant, à leur partie antérieure; de onze articles; le premier aussi long au moins

que le troisième. Élytres subparallèles ou oblongues, contiguës à la suture et couvrant l'abdomen. Ailes toujours développées. Tarière des femelles habituellement cachée.

Les Rhagiaires ont, comme les insectes de la branche précédente, la tête longuement prolongée derrière les élytres; mais leur prothorax est toujours armé d'un tubercule plus ou moins pointu. Les élytres, même chez les femelles, couvrent en entier l'abdomen, et les ailes sont entièrement développées. Les antennes d'une longueur médiocre et un peu dentées en scie dans les Rhamnusies, se montrent courtes et noueuses dans le genre suivant.

Les Rhagiaires habitent toutes les zones de la France. La plupart ont des couleurs nébuleuses ou peu brillantes; quelques espèces font cependant une exception à la règle.

Cette division correspond en partie au genre *Rhagium* de Fabricius.

		GENRES.	
Prothorax	{	muni de chaque côté, d'un tubercule obtus. Troisième et quatrième articles des antennes moins longs que les suivants.	<i>Rhamnusium</i> .
		armé de chaque côté, d'un tubercule épineux. Troisième article des antennes plus long que les suivants.	<i>Rhagium</i> .

Genre. *Rhamnusium*, RHAMNUSIE; Meg. Dej. inéd. Latr. Serv.

(*ῥαμνουσία*, *némésis*.)

Caractères. Prothorax muni de chaque côté d'un tubercule obtus. Antennes aussi longues au moins que la moitié du corps (♂) ou en égalant au moins les deux tiers (♂); de onze articles: le premier arqué, renflé, aussi long que le troisième; celui-ci et le quatrième obconiques, plus courts que les suivants qui sont un peu comprimés et subdentés en scie. Palpes comprimés; les maxillaires plus longs que les labiaux; dernier article des premiers en ovale tronqué et longitudinalement sillonné; celui des seconds obtriangulaire. Yeux notablement échancrés et rétrécis. Écusson en demi-cercle. Élytres subparallèles ou très-faiblement rétrécies dans leur partie moyenne. Tarière parfois saillante.

1. *R. salicis*; FAB. Prothorax muni de chaque côté d'un tubercule obtus; rouge ou d'un rouge jaune ainsi que la tête, la base des antennes, le ventre et les pieds. Élytres d'un bleu violet. Extrémité des antennes et postpectus noirs.

FAB. *Rhagium salicis*, Syst. El. t. 2. p. 314. 6. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 416. 11. — OLIV. *Stenocorus salicis*, Ent. t. 4. n° 69. pl. 1. fig. 5. b. c. — HEERST, in Fuesly. *Stenochorus ruficollis*, Archiv. pl. 25. fig. 13. — ROSSI. *Rhagium etruscum*, Faun. Etr. pl. 1. fig. 4. — LATR. *Rhammusium salicis*, Reg. anim. t. 2. p. 130.

Var. A. R. *Glancopterus*; SCHALL. *Elytres d'un rouge testacé*.

SCHALL. *Cerambyx glancopterus*, Abhand. des Hall. naturf. Gesellschaft. p. 284. pl. 1. fig. 4.

Tête d'un rouge jaune; garnie de poils jaunâtres, peu nombreux et peu apparents; parsemée de points peu profonds ou presque oblitérés; transversalement canaliculée au bas du front; profondément creusée entre les antennes d'un sillon prolongé jusqu'au vertex. Extrémité des mandibules noire. Yeux noirs, faiblement échancrés. Antennes insérées sur une élévation tuberculeuse du front; à peine plus longues que la moitié du corps, et filiformes (♀), égalant les trois quarts du corps en longueur et presque dentées en scie postérieurement (♂); rouge ou d'un rouge jaune, à leurs quatre ou cinq premiers articles, noires postérieurement. Prothorax plus long que large; un peu arqué en avant, bisinueusement tronqué en arrière; transversalement sillonné au dessous du sommet et au dessus de la base, l'un et l'autre relevé en rebord; sensiblement étranglé à l'extrémité de ces sillons; armé de chaque côté, dans son milieu, d'un tubercule obtusément pointu; creusé longitudinalement sur son disque, et divisé par ce sillon en deux tubercules; rouge ou d'un rouge jaune; hérissé de poils jaunâtres peu apparents. Ecusson en demi-cercle, d'un bleu violet. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; cinq fois aussi longues que lui; à fossette humérale assez marquée; subparallèles, rétrécies dans leur partie moyenne, surtout dans les mâles; arrondies à l'angle extérieur, entières à l'angle sutural; subconvexes en dessus; subruguleusement ponctuées, et d'une manière plus sensible à la base qu'à la partie opposée; d'un bleu violet uniforme. Dessous du corps presque imperceptiblement pointillé; garni d'un duvet jaunâtre à peine apparent; noir, sur les *medi* et *postpectus*; d'un rouge jaune sur l'*antipectus* et sur le ventre, mais d'une teinte jaune plus prononcée que le dessus du prothorax. Pieds assez allongés, grêles, rouges ou d'un rouge jaune; très-faiblement garnis d'un duvet jaunâtre, luisant.

Cette espèce habite une grande partie des provinces de la France. On la trouve sur le tilleul, l'orme, le peuplier, etc., aux dépens desquels elle vit à l'état de larve. Elle est commune dans les environs de Lyon. La var. A. est plus rare.

Genre. *Rhagium*, RHAGIE; Fabr.

(étymologie obscure.)

Caractères. Prothorax armé de chaque côté d'un tubercule épineux. Antennes parfois égales en longueur à la moitié ou même aux deux tiers du corps, le plus souvent à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; de onze articles : le premier arqué, renflé, aussi long que les deuxième et troisième réunis; celui-ci plus long que les suivants et comme eux renflé vers son sommet. Dernier article des palpes un peu moins comprimé, obconique ou obtriangulaire. Yeux presque entiers et subarrondis. Ecusson triangulaire. Elytres subparallèles on oblongues. Tarière cachée.

1. **R. Bifasciatum**; FAB. *Elytres ruguleusement ponctuées; chargées de trois à quatre lignes élevées; bronzé ou d'un bronzé obscur, garnies d'un duvet très-court cendré brillant, d'un ferrugineux testacé sur leur bords latéraux et le plus souvent à leur extrémité; parées sur leur disque de deux bandes obliques d'un jaune pâle, ne touchant ni à la suture, ni au bord extérieur.*

FAB. Syst. El. t. 2. p. 514. 8. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 118. pl. 1. — SCHÖNH. t. 3. p. 414. — GUER. incon. pl. 46. 6. — OLIV. *Stenocorus bifasciatus*, Ent. n° 69. pl. 1. fig. 6.

Var. A. **R. Unifasciatum**; NOB. *Elytres bronzées ou d'un bronzé obscur depuis la base jusqu'à la première bande, et le long de la suture jusqu'au milieu de leur longueur; d'un ferrugineux testacé ou rouge jaune assez vif dans le reste de leur surface.*

Var. B. **R. Ecoffoti**; NOB. *Elytres d'un rouge pâle ou blanchâtre dans leur pourtour; bronzées ou d'un bronzé obscur à la base, et sur les côtes à l'extrémité; d'un jaune livide dans leur plus grande partie moyenne.*

Long. 12 1/2 à 22 1/2^{mm} (5 à 9^l). Larg. 3 3/4 à 7 1/2^{mm} (1 1/2 à 3^l).

Tête bronzée ou d'un noir bronzé; parsemée de points plus profonds sur le vertex; parcimonieusement garnie de poils couchés d'un blanc jaunâtre brillant; hérissée de poils plus pâles et moins nombreux; marquée d'une impression triangulaire au devant des antennes; creusée entre celles-ci, d'un sillon prolongé jusqu'à l'extrémité de l'occiput; déprimée sur le vertex; parallèlement prolongée derrière les yeux, d'une longueur égale à leur diamètre, puis brusquement rétrécie et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns, presque arrondis, à peine échancrés; saillants sur les bords de la tête.

Antennes très-rapprochées à leur base ; situées entre les yeux et sur la ligne transversale correspondant à leur partie antérieure ; à peine aussi longues (♀), ou un peu plus longues (♂), que la moitié du corps ; filiformes ; assez grêles ; légèrement garnies d'un duvet cendré ; de onze articles : le premier, noir, renflé , égal en longueur aux deuxième et troisième réunis ; les troisième à cinquième, obconiques (♀), ou subglobuleusement renflés à leur sommet (♂), ordinairement ferrugineux à la base et noirs à l'extrémité ; les sixième à huitième , souvent obscurs ; les derniers , ferrugineux. Prothorax plus long que large ; arqué en devant , subsinueusement tronqué en arrière ; transversalement sillonné au dessous du sommet et au dessus de la base , l'un et l'autre relevés en rebord ; sensiblement étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons ; armé de chaque côté dans son milieu d'une épine un peu relevée et recourbée ; en arrière un peu plus large postérieurement qu'antérieurement ; parsemé en dessus de petits points enfoncés ; ordinairement ferrugineux à son bord antérieur, d'un noir bronzé sur sa surface ; garni parcimonieusement d'un duvet blanc jaunâtre brillant ; hérissé de poils plus pâles et moins nombreux ; longitudinalement dénudé et peu profondément sillonné. Ecusson triangulaire , revêtu d'un duvet jaune pâle doré. Elytres une fois aussi larges que le prothorax à sa base ; près de quatre fois aussi longues que lui ; à fossette humérale profonde ; subparallèles (♀), ou un peu rétrécies postérieurement (♂) ; arrondies à l'angle extérieur, entières à l'angle sutural ; subdéprimées en dessus ; longitudinalement chargées de quatre lignes élevées : les deux plus extérieures , naissant du calus huméral ; la troisième partant du milieu de la fossette ; la quatrième intermédiaire entre la précédente et la suture , toutes prolongées presque jusqu'au sommet et ramifiées à leur extrémité, mais les deux antérieures souvent peu apparentes ou même entièrement oblitérées ; ruguleusement ponctuées à la base , presque lissés à la partie opposée ; bronzées ou d'un bronzé obscur sur leur disque , d'un rouge pâle ou testacé dans leur pourtour , avec une tache de cette couleur dans le milieu de leurs bords latéraux ; parées de deux bandes d'un jaune pâle ou d'un blanc jaunâtre : l'une , au tiers de la longueur , sineusement oblique , limitée entre la seconde et la quatrième ligne élevées ; l'autre , arquée , un peu plus rapprochée de la suture ; garnies enfin parcimonieusement d'un duvet blanc jaunâtre brillant. Dessous du corps ferrugineux , revêtu d'un duvet blanc jaunâtre presque doré et brillant. Ventre subcaréné et dénudé longitudinalement. Pieds alongés ; grêles ; garnis d'un duvet blanc cendré brillant. Cuisses et jambes ferrugineuses à la base , noirâtres à l'extrémité. Tarses noirâtres.

Cette espèce habite les diverses parties de la France. Elle est commune dans les montagnes de la chaîne de Tarare. Sa larve vit dans le pin et le sapin. La var. A, *R. unifasciatum*, est propre aux Alpes : elle manque de la seconde bande. La var. B, *R. Ecoffeti*, est fort singulière : la couleur flavescente des deux bandes s'est étendue sur toute la partie moyenne des élytres ; celles-ci ont seulement le cinquième de leur longueur d'un bronzé obscur à la base ; et, à la partie opposée, le dernier quart d'un rouge pâle, avec les lignes élevées, bronzées en partie. Je l'ai reçue de M. Ecoffet, comme ayant été trouvée par lui dans les environs de Pontarlier.

2. **B. Mordax** : FAB. *Elytres ruguleusement ponctuées ; chargées de deux lignes élevées ; noires , mais irrégulièrement parsemées de mouchetures d'un duvet fauve clair ; ornées de deux bandes transversales d'un rouge jaune , n'atteignant pas à la suture , et situées , l'une au tiers , l'autre aux deux tiers de la longueur.*

FAB. Syst. El. t. 2. p. 313. 1. — PANZ. Faun. Germ. fusc. 82. pl. 3. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 412. 2. — OLIV. *Stenocorus scrutator*, t. 4. n° 69. pl. 3. fig. 21. — SCHRANCK. *Cerambyx sycophanta*, Enum. Ins. p. 137. 260.

Var. A. **R. Cephalotes** ; NOB. *Tête prolongée derrière les yeux en s'élargissant graduellement ; sensiblement plus étroite près de ceux-ci qu'à sa partie postérieure.*

Long. 20 à 27 $1/2^{mm}$ (8 à 11¹). Larg. 7 $1/2$ à 9^{mm} (3 à 3 $3/4$ ¹).

Tête noire, mais revêtue d'un duvet jaune cendré ; presque dénudée derrière les yeux ; hérissée de poils blanchâtres près de la bouche et sur le vertex ; creusée d'une ligne transversale au devant des antennes ; sillonnée entre celles-ci, d'une ligne longitudinale plus ou moins profonde, jusqu'à l'extrémité de l'occiput ; parsemée de points enfoncés ; déprimée sur le vertex ; parallèlement prolongée derrière les yeux, d'une longueur égale à leur diamètre, puis brusquement rétrécie et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns ; presque arrondis, faiblement échancrés ; saillants sur les bords de la tête. Antennes presque contiguës à la base ; situées entre les yeux et sur la ligne transversale correspondant à leur partie antérieure ; noires, mais entièrement revêtues d'un duvet jaune cendré ; moins longues que la moitié du corps ; subfiliformes ou presque sétacées ; épaisses ; de onze articles : le premier renflé, aussi long que les second et troisième réunis ; celui-ci obconique et presque noueux, ainsi que les suivants. Prothorax plus long que large ; arqué en avant, subsinueusement tronqué en arrière ; transversalement sillonné au

dessous du sommet et au dessus de la base, l'un et l'autre relevés en rebord; sensiblement étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons; armé de chaque côté, dans son milieu, d'une épine un peu relevée; parsemé de points enfoncés; noir, mais revêtu d'un duvet fauve clair; presque dénudé longitudinalement dans son milieu, et sillonné d'une ligne peu profonde. Ecusson triangulaire, revêtu d'un duvet fauve clair. Elytres une fois aussi larges que le prothorax à sa base; près de quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale profonde; sensiblement rétrécies de la base vers l'extrémité; arrondies à l'angle extérieur, entières à l'angle sutural; subconvexes en dessus; longitudinalement chargées sur leur disque de deux lignes élevées: l'une naissant du milieu de la fossette humérale et s'effaçant aux deux tiers de la longueur; l'autre partant du bord interne de la fossette, et prolongée subparallèlement à la suture, presque jusqu'à l'extrémité; marquées, près de la base, de gros points enfoncés, graduellement affaiblis et réduits à de simples rides sur la partie opposée; noires, mais parsemées de mouchetures d'un duvet fauve clair; parées de deux bandes arquées, d'une couleur rouge jaune, inhérente au fond même, situées, l'une au tiers, l'autre aux deux tiers de la longueur, presque unies au bord extérieur et peu ou point prolongées transversalement au delà de la ligne élevée la plus interne. Dessous du corps noir, revêtu d'un duvet épais d'un jaune cendré, parsemé de points dénudés. Segment anal un peu échancré dans les deux sexes. Pieds assez forts, passablement allongés; noirs, revêtus d'un duvet fauve clair.

Obs. La var. *Cephalotes* se reconnaît à ses pieds beaucoup plus forts, et surtout à sa tête latéralement boursoufflée derrière les yeux, comme les abajoues de certains singes.

Cette espèce habite une grande partie de la France. Elle est commune dans les environs de Paris et médiocrement dans ceux de Lyon. Sa larve vit dans le chêne, le châtaignier, etc.

3. R. Inquisitor; LINN. *Elytres ruguleusement ponctuées; chargées de deux lignes élevées; noires mais irrégulièrement parsemées de mouchetures d'un duvet cendré jaunâtre; ornées de deux bandes d'un jaune rouge n'atteignant pas à la suture, situées, l'une aux trois huitièmes, l'autre aux cinq huitièmes de la longueur, séparées entre elles vers le côté extérieur, par une tache noire et glabre.*

LINN. *Cerambyx inquisitor*, var. β . Syst. Nat. 2. p. 630. 49. — FAB. *Rhagium inquisitor*, Syst. El. t. 2. p. 313. 2. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 82. 4. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 412. 3. — OLIV. *Stenocorus mordax*, Ent. t. 4. n° 69. pl. 2. fig. 12. — SCHRANK, *Cerambyx bifasciatus*, Enum. p. 137. 259.

Long. 14 1/2 à 22 1/2^{mm} (7 à 9^l). Larg. 5 à 7 1/2^{mm} (2 1/4 à 3^l).

Tête noire, mais revêtue d'un duvet cendré jaunâtre; dénudée derrière les yeux; hérissée de poils blanchâtres près de la bouche et sur le vertex; creusée d'une ligne transversale au devant des antennes; sillonnée entre celles-ci d'une ligne longitudinale plus ou moins profonde, jusqu'à l'extrémité de l'occiput; parsemée de points enfoncés; déprimée sur le vertex; prolongée parallèlement derrière les yeux, d'une longueur égale à leur diamètre, puis brusquement rétrécie et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns; subarrondis; faiblement échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes très-rapprochées à la base; situées entre les yeux, mais sur la ligne transversale correspondant à leur partie antérieure; noires, mais entièrement revêtues d'un duvet cendré grisâtre ou cendré jaunâtre; moins longues que la moitié du corps; subfiliformes ou presque sétacées; épaisses; de onze articles: le premier renflé, aussi long que les second et troisième réunis; celui-ci obconique ou presque noueux, ainsi que les suivants. Prothorax plus long que large; arqué en avant, subsinueusement tronqué en arrière; transversalement sillonné au dessous du sommet et au dessus de la base, l'un et l'autre relevés en rebord; sensiblement étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons; armé de chaque côté, dans son milieu, d'une épine un peu relevée; parsemé de points enfoncés; noir, mais revêtu d'un duvet cendré jaunâtre; sillonné longitudinalement, dans son milieu, d'une ligne peu profonde. Ecusson triangulaire, revêtu d'un duvet cendré jaunâtre. Elytres une fois aussi larges que le prothorax à sa base; près de quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; sensiblement rétrécies de la base vers l'extrémité; arrondies à l'angle extérieur, entières à l'angle sutural; subconvexes en dessus; longitudinalement chargées sur leur disque, de deux lignes élevées: l'une naissant du milieu de la fossette, l'autre du bord extérieur de celle-ci, toutes deux ordinairement prolongées presque jusqu'au sommet, l'extérieure parfois plus courte; marquées près de la base de points enfoncés graduellement moins apparents vers la partie opposée; noires, mais parsemées de mouchetures, ou souvent presque couvertes d'un duvet cendré jaunâtre ou quelquefois d'un jaune cendré; parées de deux bandes arquées, d'une couleur jaune rouge, inhérente au fond même, situées, l'une aux trois huitièmes, l'autre aux cinq huitièmes de la longueur, attenantes au bord extérieur et prolongées un peu au delà de la ligne élevée la plus interne, sans toutefois atteindre à la suture; ornées latéralement entre les deux bandes ci-dessus, d'une tache subovale ou subtriangulaire noire, dénudée. Dessous

du corps noir, revêtu d'un duvet cendré jaunâtre, parsemé de points dénudés. Segment anal un peu échancré dans les deux sexes. Pieds assez forts; passablement allongés; noirs, revêtus d'un duvet cendré jaunâtre.

Cette espèce habite une grande partie de la France. Elle est commune dans les montagnes couvertes de pins ou de sapins. Sa larve vit dans ces arbres.

4. R. Indagator; FAB. *Elytres ruguleusement ponctuées; chargées de trois lignes élevées; d'un testacé livide ou d'un livide rougeâtre, mais garnies d'un duvet cendré; ornées de deux bandes et de diverses réticulations noires, dénudées.*

FAB. Syst. El. t. 2. p. 313. 3. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 82. pl. 5. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 412. 4. — LINN. *Cerambyx inquisitor*, α, Syst. Nat. 2. 630. 49.

Var. **A. R. Minutum**; FAB. *Elytres couvertes d'un duvet cendré, ornées de lignes noires réticulées ou onduleuses.*

Var. **B. R. Investigator**; NOB. *Elytres couvertes d'un duvet jaune cendré; ornées de trois bandes subréticulées, noires; l'intermédiaire plus large.*

Long. 11 1/2 à 16 1/4^{mm} (4 1/2 à 6 1/2^l). Larg. 3 à 5^{mm} (1 1/4 à 2^l).

Tête noire, mais garnie d'un duvet cendré; dénudée derrière les yeux; hérissée de poils blanchâtres peu nombreux; creusée d'une ligne transversale au devant des antennes; sillonnée entre celles-ci, d'une ligne longitudinalement prolongée jusqu'à l'extrémité de l'occiput, ordinairement recouverte d'un duvet plus épais; parsemée de points enfoncés très-apparents; prolongée derrière les yeux d'une longueur un peu moins grande que leur diamètre, puis plus brusquement rétrécie et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns, presque arrondis; à peine échancrés; saillants sur les côtés de la tête. Antennes très-rapprochées à leur base; situées entre les yeux, presque au devant d'eux; noires, mais entièrement revêtues d'un duvet cendré grisâtre; moins longues que la moitié du corps; filiformes ou très-faiblement renflées un peu au delà du milieu; sétacées; épaisses; de onze articles: le premier renflé, aussi long que les second et troisième réunis; celui-ci obconique et presque noueux ainsi que les suivants. Prothorax plus long que large; arqué en devant, subsinueusement tronqué en arrière; transversalement sillonné au dessous du sommet et au dessus de la base, l'un et l'autre relevés en rebord; un peu étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons; armé de chaque côté dans son milieu d'une épine un peu relevée et recourbée en

arrière ; faiblement plus large à la base qu'au sommet ; ruguleusement ponctué en dessus ; noirâtre , mais souvent ferrugineux à ses bords antérieur et postérieur ; garni d'un duvet cendré ; longitudinalement creusé dans son milieu d'un sillon assez profond et souvent dénudé. Ecusson triangulaire , revêtu d'un duvet cendré. Elytres une fois aussi larges que le prothorax à sa base ; quatre fois aussi longues que lui ; à fossette humérale très-marquée ; subparallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'extrémité ; arrondies à l'angle extérieur, entières à l'angle sutural ; subconvexes en dessus ; longitudinalement chargées de trois lignes élevées : la première, humérale, naissant extérieurement du calus de l'épaule ; la seconde, partant du milieu de la fossette, quelquefois raccourcie, mais ordinairement prolongée presque jusqu'à l'extrémité, où elle s'unit avec la précédente ; la troisième, parcourant l'élytre subparallèlement à la suture, depuis le bord intérieur de la fossette jusqu'au sommet ; ruguleusement ponctuées près de la base, subréticulées à la partie opposée ; d'un testacé livide ou d'un livide rougeâtre ; inégalement garnies d'un duvet cendré ; parées de deux sortes de bandes dénudées, d'une couleur noire inhérente au fond, situées, l'une presque au tiers, l'autre aux deux tiers de la longueur, n'atteignant ni l'une ni l'autre à la suture ; ornées en outre de réticulations noires, parfois peu nombreuses, mais formant souvent, par leur nombre, une troisième bande intermédiaire plus large que les précédentes. Dessous du corps noir, garni ou moucheté d'un duvet jaune cendré. Ventre longitudinalement chargé d'une ligne élevée. Segment anal entier, ou à peine échancré dans les deux sexes. Pieds assez forts, passablement alongés ; noirs en dessus, ferrugineux en dessous ; revêtus d'un duvet cendré.

Cette espèce habite presque toutes les provinces de la France. Elle n'est pas rare dans les montagnes du Lyonnais. Sa larve vit dans le pin et le sapin.

SECONDE FAMILLE.

LES LEPTURIENS.

Caractères. Tête rétrécie derrière les yeux, ou presque immédiatement après eux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Dernier article des palpes renflé, en ovale tronqué, ou plus souvent

obtriangulaire ou sécuriforme. Yeux saillants sur les bords de la tête, faiblement échancrés. Antennes plus ou moins rapprochées à la base; situées, soit en devant des yeux, soit seulement à l'extrémité antérieure de leur échancrure; toujours plus longues que la moitié du corps; subfiliformes ou sétacées; parfois dentées en scie (♂); de onze articles, le dernier comme appendiculé dans plusieurs espèces, surtout chez les mâles. Prothorax tuberculeux, ou subépineux latéralement chez plusieurs; obtus à ses angles postérieurs chez les uns, prolongé chez les autres en pointe épineuse. Elytres ordinairement diminuant de largeur des épaules à l'extrémité, plus rarement subparallèles ou rétrécies faiblement dans leur partie moyenne; tronquées au sommet dans le plus grand nombre. Pieds allongés, grêles. Premier article des tarsi toujours plus long au moins que les deux suivants réunis.

Les Lepturiens se reconnaissent à leur tête rétrécie immédiatement ou presque immédiatement après les yeux, non prolongée subparallèlement, d'une longueur égale au diamètre de ceux-ci. Chez ceux de la première branche, les antennes sont encore situées en devant des yeux, quoique sur la ligne longitudinale correspondant à leur bord interne; mais dans les autres, elles sont reculées jusqu'à l'extrémité antérieure de l'échancrure de ceux-ci, et souvent débordées antérieurement par eux. Le prothorax est rarement tuberculeux sur les côtés; quelquefois ses angles postérieurs sont prolongés sur les épaules en une pointe épineuse. Les élytres, généralement rétrécies des épaules à l'extrémité, dans les mâles, se montrent plus élargies ou même subparallèles chez les femelles, et présentent parfois chez celles-ci des couleurs si peu analogues avec celles des premiers, dans la même espèce, qu'on serait tenté de placer les deux sexes dans des catégories différentes; arrondies à l'angle extérieur dans un très-petit nombre, elles sont habituellement tronquées ou échancrées au sommet; toujours elles couvrent des ailes entièrement développées. La tarière des femelles ne fait jamais saillie au dehors comme on le voit quelquefois dans la famille précédente. Les pieds sont allongés; les cuisses parfois légèrement renflées; les jambes souvent un peu arquées; le premier article des tarsi aussi grand chez la plupart que tous les autres réunis.

Tous les Lepturiens, dont les transformations nous sont connues, vivent à l'état de larve aux dépens des arbres, et les sillonnent souvent profondément. Dans la dernière phase de leur existence, quelques-uns se condamnent encore à passer leur vie non loin des lieux où fut placé leur berceau; mais le plus grand nombre abandonne

l'ombre des bois pour aller dans les clairières ou dans les champs voisins, chercher sur les ombelles des méums ou des chérophylles, sur les corymbes du sureau ou de la millefeuille, sur les épis des spirées ou des plantains, les sucres mielleux qui leur furent destinés. Plusieurs sont parés avec un luxe et une somptuosité remarquable, et cependant la plupart sont confinés dans les vallées les plus solitaires et nos montagnes les plus élevées.

Nous diviserons les Lepturiens en deux branches :

		BRANCHES.	
Antennes	{	situées en devant des yeux; quelquefois seulement à l'extrémité antérieure de leur échancrure, mais alors élytres à peine moitié plus longues que larges.	<i>Toxotaires.</i>
		situées tout au plus à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux	<i>Lepturaires.</i>

1^o BRANCHE.

LES TOXOTAIRES.

Caractères. Antennes situées en devant des yeux, mais sur la ligne longitudinale correspondant au bord interne de ces derniers; quelquefois placées à la partie antérieure de leur échancrure, mais alors abdomen triangulaire, à peine moitié plus long que large. Prothorax souvent tuberculeux ou subépineux sur les côtés. Élytres dans le plus grand nombre, une fois au plus aussi longues que le diamètre transversal de l'abdomen à sa base; quatrième article des antennes très-court chez les espèces ayant les élytres alongées. Premier article des tarses postérieurs rarement aussi long que tous les suivants réunis.

Les Toxotaires, comme leur nom l'indique, ont généralement le corps voûté dans sa longueur, c'est-à-dire l'extrémité des élytres et la tête beaucoup moins élevées que la base de celles-là. Plusieurs figurent encore au nombre des plus grands insectes de ce groupe. Sous le rapport des habitudes, ils lient la famille précédente avec la branche qui va suivre. Ainsi les Toxotes sont comme les Rhagies des habitants des bois ou des arbres; les Pachytes au contraire, aiment comme les Lepturaires à chercher leur nourriture sur les fleurs. Leurs couleurs, en harmonie avec leurs goûts, sont généralement sombres ou peu remarquables chez les premiers; habituellement vives et quelquefois riches et brillantes chez les seconds. Tous ces insectes fuient la chaleur de

nos plaines méridionales ; quelques-uns habitent les parties tempérées de notre pays ; mais la plupart se plaisent exclusivement dans les bois solitaires ou dans les vertes prairies de nos montagnes élevées.

		GENRES.	
Écusson	{	en triangle curviligne. Quatrième article des antennes à peine moitié aussi grand que le plus long de ceux avec lesquels il est lié.	<i>Toxotus.</i>
		en triangle rectiligne. Quatrième article des antennes plus de moitié aussi grand que le plus long de ceux avec lesquels il est lié.	<i>Pachyta.</i>

Genre. *Toxotus*, TOXOTE ; Meg. Dej. inéd. Serv.

(τόξον, arc.)

Caractères. Écusson en triangle curviligne. Quatrième article des antennes à peine moitié aussi long que le plus grand de ceux auxquels il est lié. Dernier article des palpes obconique. Prothorax allongé, muni de chaque côté dans son milieu d'un tubercule obtus ou subépineux. Élytres relevées aux épaules ; de forme variable ; oblongues, rétrécies dans leur partie moyenne, ou subgraduellement plus étroites de la base à l'extrémité ; d'une longueur plus que double du diamètre transversal de l'abdomen à sa base.

× 5^e article des antennes au moins aussi long que le 3^e.

1. T. Dispar ; PANZER. Quatrième article des antennes à peine aussi grand que la moitié du suivant ; celui-ci au moins aussi long que le troisième. Élytres subsinueusement parallèles, curvilinéairement rétrécies vers leur extrémité ; obliquement tronquées du sommet à l'angle sutural ; peu distinctement chargées de côtes élevées.

♂. Élytres testacées ou d'un jaune rouge terne ; tout le reste du corps noir.

♀. Corps entièrement noir.

PANZ. *Rhagium dispar*, FAUD. Germ. fasc. 17. pl. 1. ♂. pl. 2. ♀. — SCHÖNE. Syn. Ins. t. 3. p. 416. 9. — SERV. *Toxotus dispar*, Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 212.

Long. 12 1/2^{mm} (5^l). Larg. 5^{mm} (2^l).

Tête oblongue, noire ; parcimonieusement garnie d'un duvet cendré blanchâtre ; ruguleusement ponctuée ; creusée d'une fossette profonde au devant des antennes ; relevée à la base de chacune de celles-ci, en un tubercule couvrant leur racine au côté interne ; longitudinale-

ment sillonnée depuis l'occiput jusqu'au front; rétrécie en une sorte de cou derrière les yeux. Ceux-ci arrondis, à peine échancrés; sail-lants sur les bords de la tête. Antennes situées en devant des yeux; à peine aussi longues que le corps; noires; comme poudrées d'un duvet cendré très-court; de onze articles: le premier renflé, courbé, aussi long que le troisième; celui-ci une fois aussi long que le suivant, et presque égal au cinquième. Prothorax subsinueusement arqué en devant, et en sens contraire en arrière; relevé en rebord au sommet et à la base; transversalement sillonné au dessous du premier et au dessus de la seconde; étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons; armé de chaque côté dans son milieu d'un tubercule obtusément pointu; plus étroit antérieurement qu'à sa partie postérieure; sillonné longitudinalement sur son disque; noir; parcimonieusement garni d'un duvet cendré blanchâtre; parsemé de petits points peu profonds. Ecusson à peine plus long que large, en triangle curviligne; légèrement garni de duvet. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; proéminentes et relevées aux épaules; faiblement rétrécies dans leur partie moyenne, ou subparallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'extrémité; obliquement tronquées au sommet, de dehors en dedans; subconvexes longitudinalement sur leur disque, brusquement inclinées sur les côtés, surtout vers la base; ruguleuses; chargées de côtes oblitérées ou souvent indistinctes; noires (♀), ou d'un jaune rouge (♂); légèrement garnies d'un duvet peu apparent. Dessous du corps et pieds noirs, très-finement pointillés; faiblement garni d'un duvet cendré blanchâtre, peu apparent à certain jour. Pieds allongés, grêles.

Cette espèce est très-rare en France. Je l'ai reçue de M. Cantener, avocat à Sarguemines.

2. **T. CURSOR**: LINN. *Quatrième article des antennes tout au plus aussi grand que la moitié du suivant; celui-ci notablement plus long que le troisième. Elytres rétrécies vers l'extrémité; épineuses à l'angle sutural ou obliquement tronquées de ce dernier en dehors; chargées en dessus de côtes plus ou moins oblitérées.*

SERV. *Toxotus cursor*, ANN. de la Soc. Ent. t. 4. p. 212.

♂. Tubercule de la base des antennes et bouche mêlés de fer-rugineux; tout le reste du corps noir, garni d'un duvet cendré. Elytres subsinueusement et sensiblement rétrécies.

LINN. *Cerambyx noctis*, Syst. Nat. 2. 630. 48. — OLIV. *Stenocorus noctis*, Ent. t. 4. n° 69. p. 17. 10. — PANZ. *Rhagium noctis*, Faun. Germ. fasc. 17. 3.

♀. Bouches, antennes, pieds et dessous du corps mélangé de ferrugineux et de noirâtre. Elytres plus larges; ferrugineuses, ornées longitudinalement d'une bande noire à la suture, et d'une autre de même couleur partant de l'angle huméral; garnies, mais moins que le prothorax, d'un duvet jaunâtre presque doré.

LINN. *Cerambyx cursor*. Syst. Nat. 2. 630. 45. — OLIV. *Stenocorus cursor*, Ent. 1. 4. n° 69. p. 14. 7. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 415. — PANZ. *Toxotus cursor*. Faun. Germ. fasc. 118. pl. 2.

Var. A. T. *Verneuillii*, ♀. NOV. *Elytres d'un ferrugineux un peu livide, mais paraissant d'un ferrugineux jaune, par l'effet du duvet dont elles sont garnies; tout le reste du corps d'un ferrugineux pâle.*

SCHÖNH. *Ragium cursor* var. β. Syn. Ins. t. 3. p. 415.

Long. 14 1/2 à 25^{mm} (7 à 10^l). Larg. ♂ 5 1/2 à 7^{mm} (2 1/4 à 2 3/4^l).
♀ 6 1/4 à 7 1/2^{mm} (2 1/2 à 3^l).

♂. Étroit. Tête noire; finement pointillée; garnie d'un duvet cendré et brillant; longitudinalement creusée depuis l'occiput jusqu'au front, d'une ligne assez étroite, mais profonde; transversalement sillonnée au devant des antennes; fortement relevée à la base de celles-ci en un tubercule coloré de ferrugineux; rétrécie derrière les yeux en une sorte de cou. Labre faiblement échancré, ferrugineux ainsi qu'une partie des palpes. Yeux noirs; subarrondis, notablement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes de la longueur du corps; sétacées; noires, quelquefois ferrugineuses à la base et brunes à l'extrémité; garnies légèrement d'un duvet concolore; de onze articles: le premier renflé, bombé, presque égal en longueur au troisième; celui-ci notablement plus grand que le suivant, mais un tiers au moins plus court que le cinquième; les derniers allongés. Prothorax arqué antérieurement, bisinueusement tronqué à sa partie postérieure; plus étroit en devant qu'en arrière; relevé en rebord au sommet et à la base; transversalement sillonné au dessous du premier et au dessus de la seconde; étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons; armé de chaque côté dans son milieu, d'un tubercule pointu ou subépineux; largement et longitudinalement canaliculé sur son disque, et chargé dans le fond de cette concavité, d'une petite ligne longitudinalement élevée; finement pointillé; noir, garni d'un duvet cendré brillant. Ecusson à peine plus long que large, en triangle curviligne; noir, garni d'un duvet cendré. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; quatre fois

aussi longues que lui; à fossette humérale profonde; relevées aux épaules; rétrécies subsinueusement jusqu'aux trois quarts de leur longueur, plus sensiblement et d'une manière curviligne de ce point à l'angle sutural, qui est ordinairement terminé par une petite épine; échancrées obliquement à leur sommet, de dedans en dehors, quand l'épine suturale n'existe pas; médiocrement convexes sur leur disque, plus brusquement rabattues sur les côtés; ruguleuses; chargées de quatre côtes élevées: la première, naissant à l'épaule et prolongée en arête presque jusqu'au sommet; les trois autres, entre celle-ci et la suture, moins saillantes, plus courtes, souvent plus ou moins oblitérées, surtout l'intermédiaire; noires, parsemées de poils d'un cendré blanchâtre, courts et diversement couchés. Dessous du corps noir, revêtu d'un duvet beaucoup plus épais, d'un gris ou cendré blanchâtre argenté, brillant à certain jour. Segment anal caréné longitudinalement. Pieds allongés; noirs, légèrement garnis d'un duvet cendré.

♀. Oblongue, plus large. Tête garnie d'un duvet jaunâtre, ordinairement plus épais. Parties de la bouche entièrement ferrugineuses; mandibules quelquefois brunes. Antennes plus courtes que le corps; entièrement ferrugineuses ou brunâtres vers leur extrémité, et au sommet des articles précédents. Prothorax parfois mélangé de ferrugineux; couvert d'un duvet cendré jaunâtre doré. Ecusson revêtu d'un duvet de même couleur. Elytres beaucoup plus larges; noirâtres sur l'arête humérale et sur une partie de la côte suivante; parées le long de la suture d'une bande de même couleur, limitée par la côte intérieure, et s'arrêtant avec elle aux quatre cinquièmes de la longueur; d'un ferrugineux plus ou moins obscur sur le reste de leur surface; parcimonieusement garnies d'un duvet cendré jaunâtre presque doré. Dessous du corps garni d'un duvet plus épais, jaunâtre doré brillant; brun ou noirâtre sur la partie thoracique; ventre noirâtre, ferrugineux sur les côtés et à l'extrémité, quelquefois noir latéralement, et ferrugineux longitudinalement sur son disque. Segment anal longitudinalement creusé de deux sillons presque oblitérés, échancré ou bidenté à l'extrémité.

Cette espèce habite les montagnes alpines. Elle n'est pas très-rare dans les environs de la Grande-Chartreuse. On la trouve en juillet, sur les arbres morts. Elle vit en général peu de temps. La var. A m'a été donnée par M. de Verneuil.

× × 5^e article des antennes plus long que le 3^e.

3. T. Meridianus; GYLL. *Quatrième article des antennes à peine*

aussi grand que la moitié du précédent ; celui-ci plus long que le cinquième. Elytres rétrécies vers l'extrémité ; obliquement tronquées au sommet , de l'angle extérieur à l'angle sutural ; peu distinctement chargées en dessus de côtes élevées ; garnies d'un duvet soyeux cendré ou cendré jaunâtre.

♂. Elytres fortement rétrécies et d'une manière presque graduelle.

♀. Elytres subsinueusement et moins fortement rétrécies.

Gyll. *Leptura meridiana*, Ins. Suec. t. 4. p. 40. 57.

Var. A. **T. Chrysogaster**, SCHRANCK. Base des cuisses, quelquefois des jambes, partie des palpes, d'un ferrugineux pâle ; tout le reste du corps noir. Tête et prothorax parés d'un duvet gris cendré, ou jaunâtre presque doré. Elytres paraissant d'un noir ardoisé, par l'effet du duvet soyeux et cendré dont elles sont revêtues.

SCHRANCK, *Cerambyx chrysogaster*, Enum. p. 132. 252. — OLIV. Ent. t. 4. n° 69. pl. 3. fig. 23. — SCHÖNH. *Leptura meridiana*, Syn. Ins. t. 5. p. 479. 17. var. ♂.

Var. B. **T. Lævis**, OLIV. Partie au moins des antennes, de la bouche, des pieds et du ventre, d'un ferrugineux pâle ou testacé ; tout le reste du corps noir. Tête et prothorax parés d'un duvet gris cendré ou jaunâtre presque doré. Elytres paraissant d'un noir ardoisé par l'effet du duvet soyeux et cendré dont elles sont revêtues.

OLIV. *Stenocorus lævis*, Ent. t. 4. n° 69. pl. 3. fig. 23.

Var. C. **T. Sericeus**, OLIV. Partie des antennes, de la bouche, des pieds, du ventre et base au moins des élytres, d'un ferrugineux plus ou moins livide ; le reste du corps noir. Tête et prothorax parés d'un duvet soyeux, ou cendré jaunâtre. Elytres garnies d'un duvet soyeux, cendré ou d'un gris cendré.

OLIV. *Stenocorus sericeus*. Ent. t. 4. n° 69. p. 20. 14. pl. 1. fig. 8 ♀. — LINN. *Cerambyx meridianus*, Syst. Nat. 2. 630. 47. — SCOP. *Leptura ruficornis*, Ent. Carn. p. 48. 155. — SCHÖNH. *Leptura meridiana*, Syn. Ins. t. 3. p. 479. var. β,

Var. D. **T. Geniculatus**, FOURCROY. Elytres entièrement d'un ferrugineux pâle ou d'un jaune ferrugineux ; majeure partie des pieds, partie au moins des antennes, de la bouche et du ventre, de la même couleur ; le reste noir. Tête et prothorax parés d'un duvet gris cendré, gris jaunâtre ou presque doré.

FOURCROY, *Stenocorus geniculatus*, Ent. par. 1. p. 86. 3. — OLIV. *Stenocorus meridianus*, Ent. t. 4. n° 69. pl. 3. fig. 2. c. ♂. — SCHÖNH. *Leptura meridiana*, Syn. Ins. t. 3. p. 479. var. α.

Long. 15 à 25^{mm} (6 à 10^l). Larg. ♂ 3 3/4 à 5^{mm} (1 1/2 à 2^l).

♀ 6 1/4 à 8 1/2^{mm} (2 1/2 à 3 1/4^l).

Tête oblongue, noirâtre ou quelquefois d'un brun livide; finement pointillée; revêtue d'un duvet soyeux et couché, d'un gris cendré ou gris jaunâtre; inégale; transversalement déprimée sur le front; longitudinalement creusée, depuis celui-ci jusqu'à l'occiput, d'une ligne assez étroite, mais profonde surtout entre les antennes; relevée à la base de chacune de celles-ci, en un tubercule couvrant leur racine au côté interne; rétrécie derrière les yeux en une sorte de cou. Labre fortement échancré, d'un ferrugineux livide ainsi que la majeure partie des palpes. Yeux arrondis, à peine échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes placées en devant des yeux; un peu moins longues que le corps, surtout dans les femelles; subfiliformes; presque glabres à la base, comme poudrées d'un duvet cendré très-court vers l'extrémité; de onze articles: le premier renflé, courbé, beaucoup moins long que le troisième; celui-ci, une fois au moins aussi long que le suivant, et sensiblement plus long que le cinquième; ferrugineuses, principalement vers la base, souvent noirâtres au sommet de quelques articles, ou même entièrement de cette couleur dans leur milieu, et plus ordinairement vers l'extrémité. Prothorax arqué antérieurement, bisinueusement tronqué à sa partie postérieure; plus étroit en devant qu'en arrière; relevé en rebord au sommet et à la base; transversalement sillonné au dessous du premier et au dessus de la seconde; étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons; armé de chaque côté dans son milieu, d'un tubercule obtusément pointu; sillonné longitudinalement sur son disque; finement pointillé; noirâtre, revêtu d'un duvet soyeux, diversement couché, d'un gris cendré, d'un cendré jaunâtre, ou jaunâtre presque doré. Écusson à peine plus long que large, en triangle curviligne; noirâtre, garni de duvet. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale profonde; relevées aux épaules; subsinueusement rétrécies (♀), plus graduellement et plus fortement rétrécies vers l'extrémité (♂); obliquement tronquées au sommet, de l'angle extérieur à l'angle sutural; subdéprimées longitudinalement sur leur disque, brusquement inclinées sur les côtés; presque imperceptiblement ponctuées; très-légèrement ridées; ordinairement garnies d'un duvet court et soyeux, d'un cendré jaunâtre; habituellement d'un ferrugineux livide (♀), ou d'un testacé ferrugineux (♂). Dessous du corps noirâtre, dans les deux sexes, sur la partie thoracique; entièrement d'un jaune rouge sur le ventre (♂), ou noirâtre, avec les côtés et l'extrémité le plus souvent ferrugineux (♀);

revêtu d'un duvet gris ou cendré flavescent, soyeux et brillant (♀), cendré doré ou d'un jaune doré (♂). Pieds allongés; d'un ferrugineux testacé (♀), ou d'un testacé ferrugineux (♂), avec les genoux, et souvent l'extrémité des cuisses postérieures, le sommet des jambes et de la plupart des articles des tarse, noirs.

Obs. La var. *Chrysoaster* est entièrement noire, moins la racine des antennes, une partie des palpes, le trochanter et souvent l'origine des cuisses et des jambes, qui sont d'un ferrugineux pâle ou testacé. Dans la var. *Lævis*, une partie de la bouche; la base des antennes ou du moins de leurs premiers articles, l'extrémité du ventre, les cuisses moins les genoux, les jambes sauf leur sommet, sont d'un ferrugineux pâle; tout le reste est noir. Dans la var. *Sericcus*, la base des élytres et quelquefois une grande partie de leur surface, moins la suture et l'extrémité, sont d'un testacé ferrugineux. La variété D est celle que j'ai décrite. Je ne possède et n'ai vu que des femelles des deux premières.

On trouve cette espèce sur le frêne, dans les parties tempérées et septentrionales de la France. La var. C n'est pas bien rare en Bourgogne. Les deux premières sont plus particulières aux Alpes et aux montagnes élevées.

Genre. *Pachyta*, ΠΑΧΥΤΗ; Meg. Dej. inéd. Serv.

(παχύς, épais.)

Caractères. Écusson en triangle rectiligne; le plus souvent obtus. Quatrième article des antennes visiblement plus de moitié aussi long que le plus grand de ceux auxquels il est uni. Dernier article des palpes en ovale tronqué, subcylindrique, ou faiblement obtriangulaire. Prothorax armé dans les uns d'un tubercule obtus ou terminé en pointe, mutique dans les autres. Élytres subparallèles et rétrécies dans leur partie moyenne dans les uns; graduellement rétrécies de la base à l'extrémité dans les autres, égalant au plus en longueur le double du diamètre transversal de l'abdomen à sa base.

× Prothorax muni latéralement d'un tubercule.

+ Elytres subparallèles, rétrécies dans leur partie moyenne.

1. *P. Clathrata*; FAB. *Prothorax* noir, allongé, subcylindrique, armé de chaque côté dans son milieu d'un faible tubercule obtus. Elytres étroites, subparallèles ou légèrement rétrécies dans leur partie moyenne

et vers l'extrémité; obliquement tronquées au sommet; noires, postérieurement parées d'un réseau jaunâtre.

FAB. *Rhagium clathratum*, Syst. El. t. 2. p. 315. 9. — SCUDERII. Syn. Ins. t. 3. p. 417. 13.

Var. A. **P. Brunnipes**; NOB. *Pieds d'un brun ferrugineux, ou noirâtres.*

Var. B. **P. Reticulata**; FAB. *Base des élytres également parée de bandes ou de réticulations testacées ou d'un jaune rouge.*

FAB. *Leptura reticulata*, Syst. El. t. 2. p. 365. 63. — PANZ. *Rhagium clathratum*, Faun. Germ. 2 édit. pl. 8. fig. 13. — id. *Leptura signata*, Faun. Germ. 1 édit.

Long. 11 1/4 à 12 1/2^{mm} (4 1/2 à 5^l). Larg. 3 3/4 à 4 1/2^{mm} (1 1/2 à 1 3/4^l).

Corps allongé, assez étroit. Tête noire; très-finement chagrinée ou couverte de petits points enfoncés confluent; très-légèrement garnie d'un duvet cendré blanchâtre; transversalement sillonnée au dessous des antennes, et tuberculeusement relevée à la base de celles-ci; creusée longitudinalement entre ces dernières, d'un sillon parfois un peu oblitéré et prolongé jusqu'au vertex; rétrécie derrière les yeux en une sorte de cou. Yeux bruns, subarrondis, à peine échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées en devant des yeux; un peu moins longues que le corps (♂), ou en égalant à peine les deux tiers (♀); subfiliformes ou très-faiblement plus épaisses vers l'extrémité; noires, plus ou moins annelées de ferrugineux; de onze articles: le premier renflé, un peu recourbé, beaucoup plus court que le troisième; celui-ci le plus long, et comme les suivants, sensiblement plus épais vers son sommet. Prothorax beaucoup plus long que large; presque en cône tronqué; plus étroit que la tête en devant; arqué dans cette partie, et un peu sinueusement en sens contraire en arrière; relevé en rebord antérieurement et postérieurement; transversalement sillonné au dessous du sommet et au dessus de la base; étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons; armé de chaque côté dans son milieu d'un tubercule obtus; convexe en dessus; longitudinalement creusé sur son disque d'un sillon souvent oblitéré; très-finement chagriné; noir, garni d'un léger duvet cendré blanchâtre brillant; très-parcimonieusement hérissé de poils de la même couleur. Ecusson en triangle obtus; noir, garni de poils couchés blanchâtres, brillants. Elytres un tiers aussi larges que le prothorax à sa base; deux fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; relevées aux épaules; subsinueusement parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur; curvilinéairement rétrécies de

ce point à l'extrémité; un peu tronquées au sommet; convexes en dessus; subruguleusement pointillées; noires, très-légèrement garnies d'un duvet ou de poils courts cendrés blanchâtres et brillants; chargées dans leur seconde moitié de lignes peu élevées, formant un réseau jaunâtre ou d'un testacé ferrugineux; ornées près de l'écusson d'une tache peu apparente, et extérieurement d'une bordure étroite, de même couleur. Dessous du corps noir; très-finement pointillé; par-cimonieusement garni d'un duvet ou de poils courts et blanchâtres. Pieds allongés; grêles; garnis comme le ventre de poils courts, blanchâtres et brillants; d'un brun ferrugineux; partie postérieure des cuisses souvent noirâtre; extrémité des jambes généralement noire. Premier article des tarsi postérieurs moins long que les trois suivants réunis.

Cette espèce se trouve dans les Alpes, la chaîne du Jura et même dans les parties boisées et humides de la Bourgogne; mais elle est rare dans toutes ces localités.

2. **P. 12-Maculata**; FAB. *Prothorax armé d'un tubercule obtus. Elytres subparallèles; d'un jaune pâle; ornées de six taches noires presque punctiformes: une à l'écusson; trois attenantes au bord extérieur; deux sur le disque, dont la postérieure souvent réunie en lunule avec la dernière tache située à l'angle apical.*

FAB. *Leptura 12-maculata*, Syst. El. t. 2. p. 362. 49. — GYLL. *Leptura interrogationis*, t. 4. 34. var. c.

Var. A. **P. Interrogationis**; LINN. *Elytres d'un jaune pâle; ornées de quatre taches noires presque punctiformes: l'une à l'écusson, les trois autres sur le bord externe; et d'une ligne longitudinale de même couleur recourbée vers le bord extérieur entre la deuxième tache et l'apicale.*

LINN. *Leptura interrogationis*, Syst. nat. 2. p. 638. 10. — OLIV. Ent. n° 73. pl. 1. fig. 3. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 22. pl. 14.

Les deux premières taches du bord des élytres sont quelquefois réunies.

Var. B. **P. Curvilineata**; NOB. *Elytres d'un jaune pâle; ornées de trois taches noires presque punctiformes: l'une à l'écusson; les deux autres attenantes au bord extérieur; parées sur le disque d'une bande longitudinale de même couleur, recourbée à ses deux extrémités jusqu'au bord externe, et enfermant ainsi la première des deux taches marginales.*

Var. C. **P. Flavonotata**; NOB. *Elytres noires à la suture; parées de trois taches punctiformes sur le bord extérieur, et d'une bande transversale près du sommet, d'un jaune pâle.*

Gyll. *Leptura interrogationis*, Ins. Suec. t. 4. p. 34. var. d.

La bande transversale est parfois divisée en deux taches punctiformes. Il existe quelquefois une tache d'un jaune pâle vers l'angle huméral.

Var. D. P. *Marginella*; FAB. *Elytres noires; suture, deux à quatre taches punctiformes sur le bord extérieur, et extrémité, d'un jaune pâle.*

FAB. *Leptura marginella*, Syst. El. t. 2. p. 562. 46. — Gyll. *Leptura interrogationis*, Ins. Suec. t. 4. p. 34. var. c, f.

Le plus souvent la partie postérieure de la suture est seule d'un jaune pâle. Quelquefois les taches subhumérale et apicale sont les seules existantes.

Var. E. P. *Bimaculata*; NOB. *Elytres noires; bord extérieur orné d'une à trois taches triangulaires ou punctiformes d'un jaune pâle.*

Var. F. P. *Ebenina*; NOB. *Elytres entièrement noires; ou parfois avec l'extrémité obscurément ferrugineuse, et quelques taches de même couleur, à peine apparentes sur le bord extérieur.*

Tête noire, presque glabre; parcimonieusement hérissée de poils blanchâtres luisants; très-finement chagrinée ou couverte de petits points enfoncés confluent; transversalement sillonnée en dessus et au dessous des antennes, ou plutôt chargées entre celles-ci d'une élévation transversale concave dans son milieu; rétrécie derrière les yeux en une sorte de cou. Yeux bruns; subarrondis, à peine échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes assez distantes à la base; situées en avant des yeux; presque aussi longues que le corps (♂), ou en égalant à peine les deux tiers (♀); subfiliformes, ou très-faiblement plus épaisses dans leur seconde moitié; noires, légèrement garnies d'un duvet blanchâtre luisant; de onze articles: le premier renflé, un peu courbé, moins long que le troisième; celui-ci et les deux suivants, les plus grêles, subglobuleusement plus épais vers leur extrémité; les autres plus courts et plus épais. Prothorax plus long que large; plus étroit près de la tête que près des élytres; arqué en avant, et subsinueusement en sens contraire en arrière; relevé en rebord antérieurement et postérieurement; transversalement sillonné au dessous du sommet et au dessus de la base; étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons; armé de chaque côté dans son milieu d'un tubercule obtus; subconvexe; longitudinalement creusé sur son disque d'un sillon souvent oblitéré; noir; presque glabre; parcimonieusement hérissé de poils d'un cendré blanchâtre,

luisants ; finement chagriné ou couvert de petits points enfoncés confluents. Ecusson en triangle obtus ; noir, garni d'un duvet cendré blanchâtre luisant. Elytres une fois aussi larges que le prothorax à sa base ; trois fois aussi longues que lui ; à fossette humérale très-marquée ; relevées aux épaules ; subsinueusement parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'extrémité ; un peu tronquées au sommet ; subconvexes en dessus ; ruguleusement pointillées ; garnies d'un duvet blanchâtre à peine apparent ; d'un jaune pâle ; parées chacune de six taches noires : la première attenante à l'écusson, quelquefois presque nulle ou très-étroite, d'autres fois carrée ou arrondie ; les trois suivantes punctiformes, placées, l'une sur le disque au tiers de la longueur, les deux autres sur le bord extérieur, formant un triangle avec la précédente ; la cinquième située sur le disque, aux deux tiers, le plus souvent prolongée jusqu'au bord externe, et unie en forme de lunule avec la sixième, située vers l'angle du sommet. Dessous du corps et pieds d'un noir luisant ; très-finement pointillés ; garnis d'un duvet ou de poils presque couchés, d'un blanc cendré très-brillant à certain jour. Pieds allongés. Premier article des tarses postérieurs à peine plus long que les deux suivants réunis.

Obs. Dans la var. A les deux taches discoïdales sont réunies en une bande plus ou moins rétrécie dans son milieu, et liée à la troisième tache marginale. Dans la var. B la ligne discoïdale atteint en outre la première tache marginale. Dans la var. C cette ligne s'étend jusqu'à la tache scutellaire, en sorte que la couleur noire usurpe déjà la plus grande partie de la surface des élytres, et finit graduellement dans la dernière variété, par les couvrir en entier.

On trouve cette espèce dans les Alpes.

3. **P. Virginiae**, LINN. *Prothorax* noir, glabre, ponctué ; armé de chaque côté d'un tubercule obtus. Elytres ruguleusement ponctuées ; d'un beau bleu métallique ; subparallèles ou peu sensiblement rétrécies au dessus des épaules ; arrondies ou faiblement tronquées au sommet.

LINN. *Leptura virginica*, Syst. Nat. 2. 639. 15. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 497. 75. — PANZ. *Pachyta virginica*, fasc. 117. pl. 6.

Var. A. **P. Violacea**, DE GEER. *Elytres* d'un violet métallique.

DE GEER, *Leptura violacea*, Mémoires t. 5. p. 144. 23.

Var. B. **P. Nupta**, NOB. *Prothorax* rouge ; élytres d'un bleu ou violet métallique.

Var. C. P. *Vidua*, NOB. *Entièrement noire.*

Long. 10 à 12 $1/2^{\text{mm}}$ (4 à 5^l). Larg. $3 \frac{3}{4}$ à $4 \frac{1}{4}^{\text{mm}}$ ($1 \frac{1}{2}$ à $1 \frac{3}{4}^{\text{l}}$).

Tête noire ; glabre , mais garnie près de la bouche de poils cendrés et peu nombreux ; couverte de points enfoncés assez gros et confluent ; transversalement déprimée au devant des antennes ; tuberculeusement relevée à la base de chacune de ces dernières ; creusée entre celles-ci d'un sillon prolongé jusqu'au vertex , sous la forme d'une ligne légère et souvent oblitérée ; rétrécie derrière les yeux en une sorte de cou. Yeux bruns ; saillants sur les bords de la tête ; arrondis. Antennes situées en devant des yeux ; rapprochées à leur base ; filiformes ; égalant à peine les deux tiers du corps en longueur ; noires ; parcimonieusement garnies d'un duvet très-court de même couleur ; de onze articles : le premier renflé , extérieurement recourbé , plus long que le troisième ; celui-ci , et surtout le suivant , les plus grêles , moins longs que les cinquième et sixième , faiblement , mais plus globuleusement renflés vers le sommet. Prothorax un peu arqué en devant , bisinueusement tronqué en arrière ; un tiers plus étroit à sa partie antérieure qu'à la postérieure ; transversalement sillonné au dessous du sommet et au dessus de la base ; étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons ; armé de chaque côté dans son milieu d'un tubercule obtus ; convexe sur son disque , et longitudinalement creusé dans son milieu d'un sillon peu profond ; noir ; glabre ; parsemé de points moins rapprochés que ceux de la tête. Écusson noir , triangulaire , tronqué à l'extrémité. Elytres un tiers au moins aussi larges que le prothorax à sa base ; deux fois et demie aussi longues que lui ; à fossette humérale très-marquée ; relevées aux épaules ; faiblement rétrécies dans leur partie moyenne , ou subsinueusement parallèles ; arrondies à l'angle extérieur , entières à l'angle sutural , obtusément tronquées au sommet ; fortement rebordées ; convexes en dessus ; ruguleusement ponctuées ou marquées de points très-apparents , plus forts et plus rapprochés près de la base qu'à la partie opposée ; d'un beau bleu métallique. Partie thoracique du dessous du corps et pieds noirs ; parcimonieusement garnis d'un duvet cendré brillant. Ventre ferrugineux , luisant. Pieds grêles et alongés. Premier article des tarsi postérieurs moins long que tous les suivants réunis.

Obs. Le prothorax est ordinairement noir ; quelquefois maculé de ferrugineux , ou même entièrement rouge. Les élytres varient du bleu au violet ; parfois , mais rarement , elles sont noires comme tout le reste du corps.

Cette espèce habite les montagnes élevées. Elle est commune à la Grande-Chartreuse, pendant les mois de juillet et d'août. On la trouve principalement sur les fleurs de plantain. La var. *nupta* est particulière aux Basses Alpes.

+ + Elytres rétrécies graduellement de la base à l'extrémité. Cuisses postérieures plus longues que l'abdomen.

4. **P. 4-Maculata**; LINN. *Prothorax noir, pubescent; armé de chaque côté d'un tubercule pointu; bituberculeux sur son disque. Elytres graduellement rétrécies, tronquées au sommet; d'un jaune pâle, parsees chacune sur leur disque de deux taches noires, l'une au tiers, l'autre aux deux tiers de leur longueur.*

LINN. *Leptura quadrimaculata*, Syst. Nat. 2. p. 638. 9. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 488. 45. — PANZ. *Pachyta 4-maculata*, Faun. Germ. fasc. 117. fig. 4.

Var. **A. P. Bimaculata**; NOB. *Tache antérieure, ou plus rarement tache postérieure des élytres, nulle.*

Long. 12 1/2 à 22 1/2^{mm} (5 à 9^l). Larg. 5 à 8^{mm} (2 à 3 1/4^l).

Tête prolongée antérieurement; noire; hérissée de poils cendrés; ruguleusement pointillée; transversalement sillonnée au devant des antennes; tuberculeusement relevée à la base de chacune de celles-ci; rétrécie derrière les yeux en une sorte de cou. Yeux bruns, faiblement échantrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes aussi longues que le corps (♂), ou un peu moins longues (♀); noires; garnies d'un duvet cendré; subfiliformes; de onze articles: le premier renflé, arqué, plus court que le troisième; celui-ci et les suivants subglobuleusement plus épais au sommet, mais d'une manière plus affaiblie chez les derniers. Prothorax arqué antérieurement, bisinueusement tronqué postérieurement; un peu plus étroit en devant que la partie occipitale de la tête, plus large en arrière; fortement relevé en rebord au sommet et à la base; transversalement sillonné au-dessous du premier et au-dessus de la seconde; étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons; armé de chaque côté dans son milieu d'un tubercule pointu; canaliculé longitudinalement dans le milieu de son disque, et semi-globuleusement relevé sur les côtés de celui-ci; noir; hérissé de poils cendrés jaunâtres longs et nombreux. Écusson triangulaire, noir, revêtu d'un duvet cendré jaunâtre. Élytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; une fois aussi longues que lui; creusées d'une fossette humérale profonde; relevées aux épaules; graduellement et sensiblement rétrécies vers l'extrémité;

tronquées au sommet; médiocrement convexes en dessus; brusquement inclinées sur les côtés à la base; ruguleusement ponctuées près de celle-ci, presque lisses à la partie opposée; d'un jaune pâle ou livide; parées chacune sur leur disque de deux taches noires: l'une au tiers, l'autre aux deux tiers de leur longueur. Dessous du corps noir, revêtu d'un duvet cendré ou cendré jaunâtre et même presque doré vu à certain jour. Pieds noirs, allongés, grêles; garnis d'un duvet cendré ou cendré jaunâtre. Premier article des tarses postérieurs moins long que les trois derniers réunis.

Obs. Les taches des élytres sont ordinairement d'égale grosseur: la première irrégulièrement arrondie; la seconde anguleusement oblongue ou quadrilatère. Quelquefois l'une ou l'autre est punctiforme, plus ou moins petite. D'autres fois enfin l'antérieure, ou plus rarement la postérieure, manque entièrement.

Cette espèce habite les montagnes élevées. Elle n'est pas bien rare dans les Alpes, durant les mois de juillet et d'août. On la trouve sur les fleurs en ombelle.

× × *Prothorax mutique.*

+ Elytres rétrécies graduellement de la base à l'extrémité.
Cuisses postérieures plus longues que l'abdomen.

5. **P. 10-punctata**; OLIV. *Prothorax noir, garni d'un duvet jaunâtre; mutique sur les côtés. Elytres graduellement rétrécies; tronquées au sommet; d'un jaune livide, marquées chacune de cinq taches ou points noirs; les trois premiers transversalement disposés.*

OLIV. *Leptura 10-punctata*, Ent. t. 4. n. 73. pl. 4. fig. 42.

Var. A. **P. Cerambyciformis**; SCHRANCK. *Trois points antérieurs des élytres réunis en une bande onduleuse.*

SCHRANCK, *Leptura cerambyciformis*, Enum. p. 154. 290. — HERBST in FUESLY, Arch. des Ins. pl. 26. fig. 26.

Var. B. **P. 8-maculata**; FAB. *Trois points antérieurs des élytres réduits à deux par la réunion des extérieurs.*

FAB. *Leptura 8-maculata*, Syst. El. t. 2. p. 361. 44. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 489. — Scop. *Leptura 4-maculata*, Ent. Gara. p. 47. 154. — PANZ. *Leptura 6-maculata*, Faun. Germ. fasc. 69 pl. 21.

Var. C. **P. 6-punctata**; NOB. *Elytres d'un jaune livide, parées chacune de trois taches ou points noirs.*

Long. 10 à 11 $1/4^{\text{mm}}$ (4 à 4 $1/2^{\text{l}}$). Larg. 3 $3/4$ à 5^{mm} (1 $1/2$ à 2^{l}).

Tête rétrécie antérieurement; noire, garnie de poils couchés, ou d'un duvet jaunâtre, luisant, presque doré; couverte de points enfoncés rapprochés et très-marqués; sillonnée transversalement au bas du front, et longitudinalement entre les antennes. Yeux noirs; passablement échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à la partie antérieure de l'échancrure des yeux; aussi longues au moins que le corps dans les mâles, un peu plus courtes dans les femelles; subfiliformes; noires; couvertes d'un duvet cendré; de onze articles: le premier renflé, à peine aussi long que le troisième; celui-ci, plus long que les suivants et comme eux faiblement renflé vers le sommet. Prothorax tronqué antérieurement, subsinueusement anguleux au dessus de l'écusson; beaucoup plus étroit que la tête; arrondi en devant, et sur les côtés dans sa première moitié; un peu élargi vers ses angles postérieurs qui sont obtus; étroitement rebordé au sommet et à la base; transversalement creusé au dessus de celle-ci d'un sillon qui en suit les sinuosités; convexe sur son disque; finement pointillé; noir, garni de poils couchés d'un jaunâtre luisant ou presque doré. Ecusson noir, triangulaire, revêtu de poils jaunâtres. Elytres une fois aussi larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; graduellement rétrécies; entières à l'angle extérieur, tronquées au sommet, arrondies à l'angle sutural; subconvexes en dessus; rebordées le long de la suture; ruguleusement pointillées ou couvertes de petits points assez rapprochés, de chacun desquels sort un poil couché, jaunâtre, luisant ou presque doré; d'un jaune livide; parées chacune de cinq taches noires: les trois premières ordinairement punctiformes, plus petites, surtout l'intermédiaire, transversalement disposées au tiers de la longueur; la quatrième beaucoup plus grosse paraissant souvent composée de deux points réunis, située presque aux deux tiers, près du bord extérieur; la cinquième couvrant l'extrémité. Dessous du corps et pieds noirs, pointillés; garnis de poils assez courts, couchés, jaunâtres et luisants. Pieds allongés, grêles.

Obs. Dans la var. *cerambyciformis*, les trois points antérieurs sont liés en une bande anguleuse. Dans l'*octomaculata*, les deux antérieurs les plus rapprochés du bord externe, sont réunis et semblent même quelquefois composés de trois taches. Dans la *sexpunctata*, le point interne est en outre oblitéré.

Cette espèce habite les parties tempérées ou septentrionales de la France. On la trouve sur les fleurs en ombelle, dans les montagnes du Lyonnais et plus communément dans les Alpes.

++ Elytres subparallèles.

6. **P. Strigilata**; PAYK. *Prothorax subconique*; mutique sur les côtés; noir, hérissé de poils obscurs. Elytres d'un fauve livide, avec le rebord sutural brun et une raie de même couleur, qui de l'épaule descend sur leur disque jusqu'à la moitié de leur longueur.

PAYK. FAUN. Suec. t. 3. p. 112, 13. — GERMAR, *Pachyta strigilata*, FAUN. EUR. fasc. 12. pl. 11.

Var. **A. P. Suturalis**, NOB. *Elytres dépourvues de la raie brune humérale*.

Long. 10^{mm} ($\frac{4}{1}$). Larg $4 \frac{1}{4}$ ^{mm} ($1 \frac{3}{4}$).

Tête prolongée en devant; noire; parcimonieusement hérissée de longs poils cendrés; marquée de points assez gros et passablement rapprochés; transversalement sillonnée au-dessus et plus fortement au-dessous des antennes, peu profondément entre la base de celles-ci; chargée entre les yeux d'une ligne élevée et raccourcie; rétrécie derrière ceux-ci, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux subtriangulaires ou presque arrondis, sans échancrure apparente. Antennes rapprochées à la base, situées en devant des yeux; moins longues que le corps; filiformes ou presque plus épaisses vers l'extrémité; noires; très-légèrement garnies d'un duvet jaunâtre, plus apparent à la partie inférieure de leur base; de onze articles: le premier renflé, extérieurement couché, aussi grand que le troisième; celui-ci égal au cinquième et plus grand que le quatrième. Prothorax tronqué en devant et d'une manière faiblement bisinueuse en arrière; subconique; plus étroit antérieurement que la partie occipitale de la tête; à peine rétréci au-dessus des angles postérieurs qui sont obtus; convexe en dessus; transversalement canaliculé en dessous du sommet et peu sensiblement au-dessus de la base; noir; hérissé de poils assez nombreux cendrés jaunâtres; marqué de points enfoncés assez gros et passablement rapprochés, plus lisse sur son disque et sillonné d'une ligne courte et peu profonde. Écusson triangulaire, noirâtre, faiblement pubescent. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; deux fois aussi longues que celui-ci; à fossette humérale prononcée; relevées aux épaules; très-faiblement rétrécies dans leur partie moyenne ou subsinueusement parallèles jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, et rétrécies d'une manière curviligne de ce point à l'extrémité; tronquées au sommet; très-étroitement rebordées dans tout leur pourtour; subdéprimées longitudinalement sur leur disque; d'un fauve livide ou d'un jaune livide obscur; brunes à l'extrémité et sur le rebord sutural; parées longitudinalement d'une raie

de même couleur, qui du calus huméral descend jusqu'à leur moitié; ruguleusement pointillées; hérissées de poils obscurs. Dessous du corps et pieds noirs, garnis d'un duvet cendré ou cendré livide, assez brillant à certain jour. Pieds allongés. Premier article des tarses postérieurs moins long que les trois suivants réunis.

J'ai reçu cette espèce de M. le colonel de Fontenay, qui l'avait prise dans les montagnes du département des Basses-Alpes.

7. P. Collaris; LINN. *Prothorax rouge, plus étroit en devant, subglobuleux sur son disque; mutique sur les côtés. Elytres d'un noir bleuâtre, ruguleusement ponctuées; subparallèles, arrondies ou faiblement tronquées au sommet. Ventre d'un jaune rouge.*

LINN. *Leptura collaris*, Syst. Nat. 2. p. 639. 16. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 497. 74. — SCHRANCK, *Leptura thalassina*, Enum. p. 160. 302. — PANZ. *Pachyta collaris*, Faun. Germ. fasc. 117. pl. 5.

Var. A. P. Nigricollis; NOB. *Prothorax noir.*

PAYK. *Leptura collaris*, var. β . Faun. Succ. t. 3. 126. 28.

Long. 7 1/2 à 8 3/4^{mm} (3 à 3 1/2^l). Larg. 3 à 3 3/4^{mm} (1 1/4 à 1 1/2^l).

Tête prolongée en devant; noire; parcimonieusement hérissée de poils de même couleur; parsemée de points plus gros et moins rapprochés sur le postépistome que sur le reste de sa surface; longitudinalement creusée d'une ligne très-légère depuis l'occiput jusqu'au bas du front; transversalement relevée à la base des antennes et parallèlement sillonnée au devant de celles-ci; rétrécie derrière les yeux en une sorte de cou qui la sépare du prothorax. Yeux bruns, presque arrondis, entiers; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées en devant des yeux; presque aussi longues que le corps; subfiliformes; noires, garnies de poils concolores dans leur première moitié; de onze articles: le premier renflé, un peu courbé, au moins aussi long que le troisième; celui-ci et les deux suivants, les plus grêles. Prothorax tronqué antérieurement et subsinueusement à sa partie postérieure; très-étroitement rebordé au sommet et à la base; moins large en devant que la partie occipitale de la tête; subconique ou plus étroit près du cou; arrondi latéralement dans son milieu et à peine rétréci au-dessus des angles postérieurs qui sont obtus; très-convexe en dessus; subglobuleux sur son disque; rouge; lisse; hérissé de poils obscurs; parsemé de points très-petits et espacés. Écusson noir, en triangle obtus. Élytres moitié plus larges que le prothorax à sa base; deux fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; subparallèles ou faiblement rétrécies dans leur partie moyenne rap-

prochée des épaules; arrondies à l'angle extérieur, obtuses ou très-faiblement tronquées au sommet; convexes en dessus; anguleusement ponctuées et d'une manière plus forte près de la base qu'à l'extrémité opposée; hérissée de poils obscurs. Partie thoracique du dessous du corps et pieds, noirs, garnis d'un duvet livide ou cendré jaunâtre. Ventre d'un jaune rouge, parsemé de très-petits points. Pieds allongés. Premier article des tarsi postérieurs un peu moins long que tous les suivants réunis.

Cette espèce habite principalement la France tempérée. On la trouve sur les fleurs. Elle n'est pas bien rare dans le département du Rhône.

II. BRANCHE.

LES LEPTURAIRES.

Caractères. Antennes filiformes ou subfiliformes; de onze articles: situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux, mais non en devant de ceux-ci; à quatrième article plus grand que la moitié du plus long de ceux qui le joignent. Prothorax plus étroit antérieurement qu'à sa partie postérieure; rarement subanguleux ou subépineux dans le milieu de ses bords latéraux; prolongé quelquefois en pointe épineuse à ses angles postérieurs. Elytres généralement allongées et rétrécies de la base à l'extrémité; presque toujours obliquement tronquées ou échancrées au sommet. Premier article des tarsi postérieurs le plus souvent aussi long que tous les suivants réunis.

Les Lepturaires se rapprochent par de nombreuses analogies des insectes de la branche précédente, mais ils en diffèrent par des caractères assez nombreux ou assez tranchés pour empêcher de les confondre avec eux. Ainsi, leurs antennes sont situées tout au plus à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux, c'est-à-dire toujours en deçà de la ligne transversale correspondant à la partie de ceux-ci la plus rapprochée de la bouche. Leur prothorax n'est jamais pourvu de tubercule dans le milieu de ses bords latéraux; seulement dans quelques espèces, il se montre anguleux ou subépineux. Les Lepturaires se distinguent encore des Pachytes par leur corps généralement moins large, plus allongé, plus rétréci postérieurement, et des Toxotes par le développement plus considérable du quatrième article des antennes.

Ces organes chez ceux qui nous occupent, sont filiformes, compo-

sés de onze articles : le premier renflé ; les troisième , quatrième et cinquième plus cylindriques et plus grêles que les suivants. Les yeux, faiblement échancrés , sont saillants sur les bords de la tête. Celle-ci , rétrécie immédiatement ou presque immédiatement après eux , est séparée du prothorax par une sorte de cou. Ce dernier, toujours moins large en devant qu'en arrière et généralement beaucoup plus étroit antérieurement que la partie occipitale de la tête , est tantôt obtus à ses angles postérieurs, tantôt terminé par une pointe épineuse prolongée sur l'épaule dont elle suit le plus souvent le contour. Les élytres , rarement parallèles comme dans les Grammoptères , sont généralement rétrécies de la base à l'extrémité , d'une manière plus ovale dans les femelles , plus rectiligne dans les mâles. Le dernier segment du ventre , chez ces derniers , est souvent profondément canaliculé , échancré et terminé en pointe de chaque côté de cette échancrure. Les pieds sont toujours allongés , généralement grêles , ou avec les cuisses assez sensiblement renflées. Le dernier article des tarses égale le plus souvent en grandeur tous les autres pris ensemble.

Les Lepturaires sont encore , en général , des Longicornes amis des climats froids ou tempérés. Si quelques-uns semblent se plaire exclusivement au soleil de nos provinces méridionales , le plus grand nombre aime les feux plus doux de nos plaines moins brûlantes , ou reste confiné dans les hautes solitudes de nos chaînes les plus élevées. C'est là surtout , dans les bois séculaires des montagnes alpines , que la nature les convie à l'œuvre de destruction pour laquelle ils furent créés ; c'est là qu'ils sont utiles dans leur jeune âge , pour réduire en poudre les parties végétales laissées au sein de la terre par le bûcheron , ou pour hâter la ruine des arbres caducs dont l'homme a dédaigné l'emploi. Dans la dernière époque de leur vie , quelques-uns restent encore enchaînés par un penchant instinctif , près des troncs qui les ont nourris ou qui doivent loger leurs descendants , mais la plupart vont dans les prés voisins recueillir dans les godets des myrrhis , des buplèvres et des héraclées , les sucres que les nectaires de ces plantes semblent sécréter tout exprès pour ces heureux habitants des déserts. Les fleurs en ombelle , pour lesquels ils ont une préférence marquée , contribuent par leur blancheur lactée à faire ressortir la beauté de leur corps. Chez les uns , il est revêtu de velours vert ; dans un grand nombre il présente les teintes les plus vives du minium ou les nuances les plus variées du jaune ; chez d'autres , il est paré de poils brillants , auxquels la lumière permet de reproduire le poli de l'acier , ou prête l'éclat plus riche de l'argent ou de l'or.

Pendant la dernière période de leur existence , semblables au pa-

pillon, ils utilisent les beaux jours de l'été à promener leur inconstance sur les plantes qui leur sont chères, et le soir on les trouve sommeillant sur les mêmes végétaux, jusqu'à ce que le soleil du lendemain leur ait rendu la chaleur et la vie. Mais cette heureuse destinée est aussi passagère que celle des fleurs auxquels ils font la cour.

Cette branche et la précédente correspondent à peu près au genre *Leptura* de Fabricius.

		GENRES.		
Elytres	rétrécies de la base à l'extrémité.	{	Angles postérieurs du prothorax prolongés en pointe épineuse.	<i>Strangalia.</i>
			Angles postérieurs du prothorax obtus.	<i>Leptura.</i>
	subparallèles, rétrécies dans leur partie moyenne, ou presque aussi larges à l'extrémité qu'à la base.	{	Angles postérieurs du prothorax obtus.	<i>Anoplodera.</i>
			Angles postérieurs du prothorax terminés par une petite épine.	<i>Grammoptera.</i>

Genre. *Strangalia*, STRANGALIE; SERV.

(στραγγαλία, étranglement.)

Caractères. Elytres allongées, rétrécies de la base à l'extrémité, soit d'une manière rectiligne (♂), soit un peu ovalairement (♀); obliquement échancrées au sommet, et acuminées à l'angle extérieur. Angles postérieurs du prothorax prolongés en pointe épineuse. Antennes filiformes; généralement presque aussi longues que le corps, au moins dans les mâles; de onze articles. Dernier article des palpes allongé, médiocrement renflé vers l'extrémité. Segment anal terminé chez plusieurs en un tube conique, débordant un peu l'extrémité des élytres. Pieds grêles et allongés. Premier article des tarses généralement aussi long que tous les suivants réunis.

M. le comte Dejean, dans le Catalogue des insectes de sa collection, a indiqué sous le nom de *Stenura* une nouvelle coupe générique formée aux dépens des *Leptures* de M. Serville, et renfermant celle dont les angles postérieurs du prothorax sont épineux. Je les ai réunies aux *Strangalies* de ce dernier auteur, ces deux genres ne m'ayant pas paru susceptibles de pouvoir être séparés par des caractères positifs et constants.

1. S. Aurulenta; FAB. *Prothorax subarrondi* antérieurement sur les côtés, rétréci ensuite au dessus des angles postérieurs prolongés en épine; noir, bordé d'un duvet doré. Elytres alternativement parées de bandes transversales rectilignes, ferrugineuses ou testacées, et noires, les premières n'arrivant pas tout à fait à la suture.

♂. Antennes entièrement noires. Elytres étroites, parées de bandes ferrugineuses, et noires.

♀. Antennes d'un jaune rouge. Elytres plus larges, parées de bandes d'un jaune rouge, et noires.

FAB. *Leptura aurulenta*, Syst. El. t. 2. p. 364. 57. — PANZ. FAUN. Germ. fasc. 90. pl. 5. ♂. — OLIV. Ent. t. 4. n° 75. p. 18. 21. pl. 3. fig. 51. ♀. — SCHÖNH. SYN. IUS. t. 3. p. 495. 64. — ROSSI, *Leptura 4-fasciata*, Faun. Etr. t. 1. p. 161. 401.

Long. 15 à 20^{mm} (6 à 8^l). Larg. 5 à 7 1/2^{mm} (2 à 3^l).

Tête noire; pointillée; garnie principalement sur le vertex et l'occiput d'un duvet doré; transversalement marquée d'une ligne imprimée au dessus du postépistome; longitudinalement sillonnée sur le front; bosselée sur ce dernier, et brusquement déprimée derrière la base des antennes. Yeux noirâtres, saillants sur les bords de la tête; notablement échancrés. Antennes situées entre les yeux, à la partie antérieure de leur échancrure; garnies de poils courts, plus apparents au sommet des articles 3 à 6; subfiliformes, un peu épaisses; noires et aussi longues que le corps (♂), un peu plus courtes et d'un jaune rouge (♀); de onze articles chez les femelles, presque de douze dans les mâles, le douzième étant comme appendiculé: le premier médiocrement renflé, aussi long que le troisième; celui-ci cylindrique, ainsi que les suivants. Prothorax plus long que large; un peu arqué antérieurement, coupé postérieurement d'une manière bisinueuse; rebordé et parallèlement sillonné au dessous du sommet et au dessus de la base; arrondi en devant et sur les côtés, au dessous du sillon antérieur; faiblement rétréci au dessus des angles postérieurs prolongés sur l'épaule en pointe épineuse; médiocrement convexe en dessus; pointillé; couvert sur les sillons et sur les côtés, d'un duvet épais et doré; noir et garni d'un léger duvet concolore sur le reste de sa surface. Elytres un tiers plus larges que le prothorax dans son milieu; trois fois aussi longues que lui; un peu arrondies et relevées aux épaules; sensiblement rétrécies vers l'extrémité; obliquement échancrées au sommet; longuement acuminées à l'angle extérieur; subconvexes en dessus; plus brusquement rabattues sur les côtés; très-

finement pointillées; noires; parées de quatre bandes presque également distancées, ferrugineuses et presque égales à l'espace qui les divise (♂), d'un rouge jaune et plus larges que les espaces intermédiaires (♀): la première, naissant du calus huméral, et obliquement dirigée vers la suture dont elle reste, ainsi que les autres, séparée par un trait; la seconde presque aussi oblique, la troisième transversale, situées, l'une un peu avant, l'autre un peu après le milieu; la dernière en ovale transversal (♀) ou quelquefois punctiforme (♂), placée à peu de distance de l'extrémité; garnies sur les parties noires d'un duvet concolore et d'un duvet doré sur les bandes ferrugineuses ou testacées. Dessous du corps noir, luisant; pointillé; légèrement garni d'un duvet concolore. Segments du ventre parés d'une bordure de poils dorés. Anus ferrugineux et longitudinalement canaliculé, dans les femelles. Pieds allongés, garnis de duvet; ferrugineux (♂) ou d'un rouge jaune (♀), avec la base des cuisses, noire. Tarses des femelles de la couleur des jambes; ceux des mâles, noirs en partie aux pieds antérieurs, entièrement noirs aux postérieurs. Premier article de ceux-ci aussi long que les trois autres réunis.

Cette espèce habite la France septentrionale et tempérée. On la trouve quelquefois à Lyon, dans les chantiers.

2. **S. Quadrifasciata**; LINN. *Prothorax noir, sinueusement rétréci de derrière en devant; épineux à ses angles postérieurs. Elytres alternativement parées de bandes transversales et dentées, d'un jaune orange, et noires; la première de celles-là divisée en deux par le calus huméral, et comme ses semblables n'arrivant pas entièrement à la suture.*

♂. Antennes entièrement noires.

♀. Antennes noires, avec les trois derniers articles d'un jaune rouge.

LINN. *Leptura 4-fasciata*, Syst. Nat. 2. p. 639. 12. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 117. pl. 8. — OLIV. Ent. t. 4. n° 73. pl. 2. fig. 17. ♂. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 494. 63.

Long. 15 à 17 $1/2$ mm (6 à 7^l). Larg. 4 $1/4$ à 6mm (1 $3/4$ à 2 $1/4$ ^l).

Tête noire; pointillée; légèrement garnie d'un duvet obscur; transversalement marquée d'une ligne enfoncée, au dessus de l'épistome; creusée sur le front d'un sillon assez profondément prolongé jusqu'à l'occiput; un peu bosselée en devant, déprimée derrière les antennes. Yeux bruns, saillants sur les bords de la tête; notablement échancrés. Antennes situées entre les yeux, à la partie antérieure de leur échan-

crure; subfiliformes, un peu épaisses; garnies de poils courts plus apparents au sommet des articles 3 à 6; noires et aussi longues que le corps (♂), un peu plus courtes et d'un jaune rouge vers l'extrémité (8—11) (♀); de onze articles dans les femelles, presque de douze dans les mâles, le douzième étant comme appendiculé: le premier médiocrement renflé, aussi long que le troisième; celui-ci subcylindrique ainsi que les suivants. Prothorax plus long que large; un peu arqué antérieurement, bisinueux à sa partie postérieure; rebordé et parallèlement sillonné au dessous du sommet et au dessus de la base; arrondi en devant et sur les côtés au dessous du sillon antérieur; faiblement rétréci au dessus des angles postérieurs prolongés sur l'épaule en pointe épineuse; médiocrement convexe en dessus; faiblement inégal; creusé longitudinalement dans son milieu d'un sillon souvent oblitéré; pointillé; noir, garni légèrement d'un duvet cendré jaunâtre. Elytres un tiers au moins plus larges que le prothorax au dessus des angles postérieurs; trois fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; un peu arrondies et relevées aux épaules; graduellement rétrécies (♂), faiblement renflées dans leur partie moyenne (♀); obliquement échancrées au sommet; longuement acuminées à l'angle extérieur; subconvexes en dessus, plus brusquement rabattues sur les côtés; très-finement pointillées; noires; parées de quatre bandes transversales dentelées, jaunes ou d'un jaune rouge, naissant du rebord externe et arrivant presque jusqu'à la suture: la première, vers la base, presque arrondie, séparée par le calus, d'une tache subhumérale; la seconde, au tiers, un peu oblique, irrégulière, dentelée et rétrécie vers la suture; la troisième, presque aux deux tiers, transversale et moins dentelée; la dernière à peu de distance du sommet, en ovale transversal, ou subarrondie. Dessous du corps noir; très-finement pointillé; garni d'un duvet court, d'un jaune pâle et brillant. Bord des anneaux du ventre, cilié. Segment anal des femelles ordinairement sillonné longitudinalement. Pieds allongés; noirs; garnis d'un léger duvet concolore. Premier article des tarsi postérieurs aussi long que tous les autres réunis.

Cette espèce habite les montagnes élevées. On la trouve dans les Alpes et la chaîne du Jura. Sa larve vit dans le sapin.

3. *S. villica*; FAB. ♂, ♀. Prothorax d'un rouge jaune, subarrondi et subépineux antérieurement sur les côtés, rétréci ensuite au dessus des angles postérieurs prolongés en épine. Elytres d'un noir bleuâtre, obliquement échancrées au sommet. Tête et pieds d'un rouge ferrugineux ou rouge jaune; tarsi noirs.

FAB. *Leptura villica*, Syst. El. t. 2. p. 357. 16. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 22. pl. 13. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 480. 20. — LINN. *Leptura revestita*, Syst. Nat. 2. t. 38. 6.

Var. A **S. Rufomarginata**, SERV. *Base des élytres, parée d'une tache ferrugineuse au dessous de chaque angle huméral.*

SERV. *Leptura villica*, var. Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 219.

Var. B. **S. Ferruginea**, NOB. *Elytres et tarses d'un rouge ferrugineux ou rouge jaune.*

OLIV. *Leptura villica*, ♀. Ent. t. 4. n° 73. pl. 1. fig. 40.

Var. C. **S. Vitticollis**, inéd. *Partie de la bouche, premier article des antennes, parties antérieures et postérieures du prothorax, élytres, ventre, cuisses et jambes, d'un rouge testacé ou ferrugineux; tout le reste noir.*

DEJ. *Stenura labiata*, var. in litteris.

Var. D. **S. Labiata**, Dej. inéd. *Parties de la bouche, premier article des antennes, élytres, ventre, et jambes, d'un rouge testacé ou ferrugineux; tout le reste noir.*

DEJ. *Stenura labiata*, in litteris et in catal. p. 382.

Var. E. **S. Fulvibris**, PERROUD, inéd. *Parties de la bouche d'un ferrugineux livide, tout le reste du corps noir.*

PERROUD, in collect.

Long. 12 1/2 à 16 1/4^{mm} (5 à 6^l). Larg. 3 3/4 à 5^{mm} (1 1/2 à 2^l).

Tête triangulaire; d'un rouge jaune; pointillée; légèrement garnie d'un duvet livide jaunâtre; marquée au dessus de l'épistome d'une ligne transversale, et dans le milieu de celle-ci d'une impression triangulaire; creusée longitudinalement depuis l'occiput d'un sillon plus profond entre les antennes; tuberculeusement relevée sur le front, à la base de celles-ci; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux noirs; médiocrement échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées entre les yeux, à la partie antérieure de leur échancrure; garnies de duvet ou de poils courts, plus apparents au sommet des articles 3 à 6; égalant en longueur les trois quarts du corps (♂), ou un peu moins longues (♀); subfiliformes; de onze articles: le premier d'un rouge jaune, renflé, un peu moins long que le troisième; celui-ci et les deux suivants, les plus grêles, noirâtres ou d'un ferrugineux obscur; les autres noirs et cylindriques. Prothorax tronqué au sommet, bisinueux à la base; arrondi en devant et antérieurement sur les côtés; parfois anguleux latéralement sur ceux-ci; faiblement rétréci au

dessus des angles postérieurs prolongés sur les épaules en une pointe épineuse ; subconvexe en dessus ; inégal ; très-étroitement rebordé au sommet et à la base ; creusé au dessus de celle-ci d'un sillon sinueux et souvent un peu oblitéré ; peu profondément canaliculé longitudinalement sur son disque ; pointillé ; d'un rouge jaune ; garni d'un duvet livide jaunâtre. Ecusson triangulaire ; noir ; garni de duvet. Elytres un tiers plus larges que le prothorax au dessus de ses angles postérieurs ; quatre fois aussi longues que lui ; à fossette humérale très-marquée ; un peu arrondies et relevées aux épaules ; rétrécies vers leur extrémité, d'une manière graduelle (♂), ou en s'élargissant très-faiblement dans leur partie moyenne (♀) ; obliquement échancrées au sommet ; acuminées à l'angle extérieur ; débordées chez les femelles par le segment anal ; subconvexes en dessus ; plus brusquement rabattues sur les côtés ; pointillées ; noires ou d'un noir bleuâtre ; garnies d'un duvet ou de poils courts concolores. Dessous du corps très finement pointillé ; légèrement garni d'un duvet livide jaunâtre ; noir sur les médi et postpectus, d'un jaune rouge et luisant sur l'antépectus et sur le ventre. Segment anal faiblement échancré (♂), ou prolongé en un tube subconique tronqué (♀). Pieds allongés, grêles, légèrement garnis de duvet ; d'un jaune rouge. Tarses noirâtres, au moins en partie. Premier article des postérieurs aussi long que tous les suivants réunis.

On trouve cette espèce dans presque toute la France. Je dois à M. le comte Dejean la description des variétés C et D qui figurent dans la collection de cet entomologiste, et que je n'ai pas vues.

4. S. Pubescens ; FAB. *Prothorax noir, pubescent ; subsinueusement rétréci de derrière en devant ; prolongé en pointe épineuse à ses angles postérieurs. Elytres d'un noir bleuâtre, obliquement échancrées au sommet. Tout le reste du corps noir.*

FAB. *Leptura pubescens*, Syst. El. t. 2. p. 358. 19. — GYLL. Ins. Suec. t. 4. p. 3. 2. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 480. 21.

Var. A. S. Obscura ; PANZ. *Noire ; base des jambes d'un ferrugineux testacé.*

PANZ. *Leptura obscura*, Faun. Germ. fasc. 69. pl. 20.

Var. B. S. Holoscericea ; FAB. *Noire ; élytres et base des jambes ferrugineuses ou d'un ferrugineux testacé.*

FAB. Syst. El. t. 2. p. 358. 22. — GYLL. *Leptura pubescens*, var. c. Ins. Suec. t. 4. 3.

Lnog. 15^{mm} (6^l). Larg. 5^{mm} (2^l).

Tête triangulaire, noire; pointillée; légèrement garnie d'un duvet brun jaunâtre; longitudinalement sillonnée depuis l'occiput jusqu'au postépistome; marquée d'une ligne transversale et d'une impression triangulaire à la base du front; bosselée ou tuberculeusement relevée sur ce dernier à la base des antennes; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou; postérieurement ciliée. Palpes d'un ferrugineux livide. Yeux bruns, subarrondis, à peine échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées entre les yeux, à la partie antérieure de leur échancrure; noirâtres à la base, brunes vers l'extrémité; garnies de poils concolores courts, plus apparents au sommet des articles 3 à 6; subfiliformes; dépassant à peine la moitié du corps (♀), ou un peu plus longues (♂); de onze articles: le premier médiocrement renflé, à peine aussi long que le troisième; celui-ci et les deux suivants, les plus grêles; les derniers subcylindriques. Prothorax tronqué au sommet, bisinueux à la base; presque en cône tronqué ou subsinueusement rétréci en devant; à angles postérieurs prolongés sur les épaules en pointe épineuse; subconvexe en dessus; étroitement rebordé au sommet et à la base; creusé au dessous du premier et au dessus de la seconde, d'un sillon parallèle peu profond ou comme oblitéré; quelquefois sillonné longitudinalement d'une ligne moins apparente encore; noir; pointillé ou couvert de points assez rapprochés, de chacun desquels sort un poil court, couché et et d'un fauve livide. Ecusson triangulaire, noir, garni d'un duvet fauve livide. Elytres une fois plus larges que le prothorax à sa partie antérieure; faiblement plus larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines; trois fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; un peu arrondies et relevées aux épaules; subgraduellement rétrécies vers l'extrémité; obliquement échancrées au sommet; longuement acuminées à l'angle extérieur; débordées chez les femelles par le segment anal; subconvexes en dessus, plus brusquement rabattues sur les côtés; pointillées; noires; garnies comme le prothorax d'un duvet ou de poils d'un fauve livide, ou fauve jaunâtre brillant. Dessous du corps noir; pointillé; garni d'un duvet fauve jaunâtre. Segment anal échancré (♂), ou prolongé en un tube subconique tronqué (♀). Pieds allongés, noirs, garnis d'un duvet fauve jaunâtre. Premier article des tarsi postérieurs aussi long que les trois suivants réunis.

Cette espèce a été trouvée par M. le colonel de Fontenay dans les montagnes de la Grande Chartreuse.

5. S. ATRA: FAB. *Entièrement noire. Prothorax subarrondi sur les côtés au dessous du sommet, rétréci au dessus des angles postérieurs prolongés en pointe épineuse. Elytres échancrées obliquement à l'extrémité.*

FAB. *Leptura atra*, Syst. El. t. 2. p. 359. 24. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 69. pl. 14. — SCHÖN. Syn. Ins. t. 3. p. 484. 27.

Long. 12 1/2 à 15^{mm} (5 à 6^l). Larg. 2 1/2 à 4 1/4^{mm} (1 à 1 3/4^l).

Tête triangulaire; noire; parsemée de points enfoncés espacés sur le postépistome, finement chagrinée ou couverte de points confluent sur le reste de sa surface; marquée au bas du front d'une ligne transversale, et dans le milieu de celle-ci, d'une impression triangulaire lisse; longitudinalement sillonnée d'une ligne légère; concave entre les antennes; tuberculeusement relevée à la base de celles-ci; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns; médiocrement échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées entre les yeux, joignant la partie antérieure de leur échancrure; noires à la base, brunes vers l'extrémité; garnies de poils courts et concolores, plus apparents au sommet des articles de la première moitié; aussi longues que le corps (♂), ou égalant les deux tiers de sa longueur (♀); subfiliformes; de onze articles: le premier renflé, à peine aussi long que le troisième; celui-ci, et les deux suivants, les plus grêles; les autres, subcylindriques. Prothorax tronqué antérieurement, faiblement bisinueux à sa base; plus étroit en devant qu'à la partie occipitale de la tête; sinueusement rétréci de la base au sommet, ou latéralement dilaté et arrondi un peu au delà du milieu, et légèrement rétréci au dessus des angles postérieurs prolongés sur les épaules en pointe épineuse; subconvexe en dessus; très-étroitement rebordé au sommet, et parallèlement canaliculé immédiatement au dessous; marqué longitudinalement dans son milieu d'une ligne lisse ou sillon peu profond, aboutissant à une impression triangulaire située au dessus de la base; d'un noir mat; finement chagriné ou couvert de points confluent; légèrement garni d'un duvet grisâtre. Ecusson triangulaire; noir; garni de duvet. Elytres un tiers plus larges que le prothorax au dessus de ses angles postérieurs; près de trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale médiocrement profonde; un peu arrondies et faiblement relevées aux épaules; graduellement rétrécies vers leur extrémité, surtout chez les mâles; obliquement échancrées au sommet; acuminées à l'angle extérieur; quelquefois un peu débordées par le segment anal; subconvexes en dessus; plus brusquement rabattues sur les côtés; pointillées; d'un noir mat coloré d'une teinte verdâtre, par l'effet du duvet livide

jaunâtre, dont elles sont légèrement garnies. Dessous du corps noir, très-finement pointillé; garni d'un duvet cendré peu épais. Ventre luisant; paré de cils d'un blanc argenté sur le bord de ses anneaux. Pieds allongés; grêles; noirs; garnis légèrement d'un duvet cendré jaunâtre. Jambes postérieures subflexueuses, au moins dans les mâles. Premier article des tarses postérieurs plus long que tous les suivants réunis.

Cette espèce habite les parties un peu froides ou septentrionales de la France. On la trouve dans les environs de Paris, dans les montagnes des Vosges, du Jura et du Dauphiné, et dans les bois humides de la Bresse Chalonnaise.

6. S. Armata; HERBST. *Prothorax noir, subconique; anguleux latéralement dans son milieu; épineux à ses angles postérieurs. Elytres fortement rétrécies des épaules à l'extrémité, d'un jaune pâle; purées de quatre bandes noires: la première, au quart, formée de points; la seconde au milieu, intérieurement raccourcie; la troisième transversale; la dernière apicale. Antennes annelées de jaune et de noir.*

HERBST in FUESLY. *Leptura armata*, Archiv. pl. 26. fig. 24. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 493. 62. — GYL. Ins. Suec. t. 4. p. 11. 11.

♂. Jambes postérieures armées en dessous de deux dents. Ventre noir.

♀. Jambes postérieures inermes. Deux ou trois premiers anneaux du ventre d'un jaune pâle, en totalité ou en partie.

Var. A. **S. Impunctata; NOB.** *Bande antérieure des élytres nulle.*

Var. B. **S. Externè-punctata; NOB.** *Bande antérieure des élytres réduite sur chacune à un seul point situé près du bord externe.*

Var. C. **S. Binotata; NOB.** *Bande antérieure des élytres réduite sur chacune à deux points, situés l'un, près du bord externe; l'autre, près de la suture, ou sur celle-ci, et commune aux deux étuis.*

Var. D. **S. Punctato-fasciata; NOB.** *Bande antérieure des élytres formée sur chacune, de trois points; l'intermédiaire parfois composé lui-même de deux points unis ou séparés; le plus rapproché de la suture, souvent placé sur celle-ci, et commun aux deux étuis.*

FAB. *Leptura calcarata*, Syst. El. t. 2. p. 562. 53. ♂. — ROSS, *Leptura elongata*, Faun. Etrus. mantissa t. 1. p. 54. 153. — GEOFF. Stencore, n° 5. Hist. des Ins. t. 1. p. 214. ♂ et ♀.

Var. E. **S. Subspinosa**; FAB. Bande antérieure des élytres formée sur chacune, de trois points; l'interne placé sur la suture, et commun aux deux étuis. Seconde bande nébuleusement prolongée jusqu'à la suture.

FAB. *Leptura subspinosa*, Syst. El. t. 2. p. 363. 34. ♀.

Var. F. **S. Undulata**; NOB. Bande antérieure des élytres entière, onduleuse et dentée, formée par des points plus gros et réunis.

Var. G. **S. Sinuata**; PANZ. Bande antérieure des élytres entière, fortement recourbée dans son milieu du côté de la base, presque en ligne droite à la partie opposée; seconde bande entière.

PANZ. *Leptura sinuata* Faun. Germ. fasc. 8 pl. 12.

Long. 15 à 17 $1/2^{\text{mm}}$ (6 à 7 $^{\text{l}}$). Larg. 3 $3/4^{\text{mm}}$ (1 $1/2^{\text{l}}$).

Tête triangulaire; noire; couverte de points gros et peu rapprochés sur les côtés et sur le postépistome, plus petits et confluent sur le reste de sa surface; garnie d'un duvet cendré jaunâtre plus épais; transversalement canaliculée au bas du front; creusée longitudinalement d'un sillon peu profond; relevée sur le front en un plan incliné, concave entre les antennes et plus abruptement terminé après celles-ci; brusquement rétrécie derrière la tête, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Palpes jaunes, avec l'extrémité du dernier article, noire. Yeux bruns; faiblement échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux; subfiliformes; presque aussi longues que le corps (♂), ou un peu moins longues que lui (♀); garnies de poils peu alongés et presque couchés, plus apparents dans leur première moitié; de onze articles: le premier renflé, un peu moins long que le troisième; celui-ci, et les suivants, d'un jaune rouge à la base, noirs au sommet. Prothorax plus long que large; tronqué antérieurement, bisinueux à sa partie postérieure; étroitement rebordé au sommet et à la base; transversalement sillonné au dessous du premier, creusé au dessus de la seconde d'un sillon plus profond qui n'atteint pas les bords latéraux; presque conique; plus étroit en devant que la partie occipitale de la tête; anguleux ou subdenté latéralement dans son milieu; prolongé sur les épaules en pointe épineuse à ses angles postérieurs; faiblement convexe en dessus; noir; pointillé ou garni de petits points, de chacun desquels sort un poil cendré jaunâtre, mi-couché postérieurement. Ecusson noir, en triangle pointu. Elytres un tiers ou moitié plus larges que le prothorax dans son milieu; notablement plus larges que celui-ci à l'extrémité de ses épines; trois fois au moins aussi longues que lui; à fossette humérale profonde; relevées et un peu

arrondies aux épaules; fortement rétrécies de ce point à l'extrémité, d'une manière graduelle (♂), ou faiblement dilatées sur les côtés dans leur partie moyenne (♀); obliquement tronquées au sommet; terminées en pointe épineuse à l'angle extérieur; souvent un peu débordées par le segment anal; subconvexes longitudinalement sur leur disque, plus brusquement rabattues sur les côtés; pointillées ou couvertes de petits points assez espacés; garnies légèrement d'un duvet cendré jaunâtre, peu apparent; jaunes ou d'un jaune pâle; parées transversalement de quatre bandes noires: la première, au quart de la longueur, ordinairement formée, sur chacune, de trois points onduleusement disposés; la seconde, au milieu, attenante au bord externe, à peine prolongée au delà du milieu de la largeur; la troisième, aux trois quarts, transversale; la dernière, apicale. Dessous du corps entièrement noir (♂); noir, avec les deux ou trois premiers anneaux du ventre jaunes, au moins en partie, et parfois deux points sur le postpectus, de la même couleur (♀); garni dans l'un et l'autre sexe, d'un duvet cendré jaunâtre, brillant, plus rare sur le ventre. Segment anal un peu prolongé en pointe conique (♀). Pieds allongés; garnis d'un duvet semblable à celui du dessous du corps; jaunes ou d'un jaune rouge; extrémité des jambes noire; seconde moitié des cuisses postérieures, qui sont un peu renflées, de même couleur. Jambes postérieures anguleusement renflées et dentées en scie en dessous, dans leur milieu, et armées postérieurement d'une dent près de leur extrémité (♂); ou mutiques (♀). Tarses entièrement noirs (♂), ou annelés de jaune (♀). Premier article des postérieurs plus long que tous les suivants réunis.

Obs. La variété la plus commune de cette espèce, est celle dont la bande antérieure de chaque élytre est composée de trois points. Ces derniers, dont la grosseur varie, disparaissent en partie ou en totalité, chez certains individus; chez d'autres, au contraire, ils s'unissent et forment une bande onduleuse ou sinueuse.

Cette espèce habite les parties froides et tempérées de la France. Elle est commune dans les montagnes lyonnaises, et plus encore dans les Alpes.

7 S. *Attenuata*: LINN. *Prothorax* noir, subconique; faiblement dilaté ou arrondi latéralement dans son milieu; épineux à ses angles postérieurs. Elytres fortement rétrécies des épaules à l'extrémité; noires; parées de quatre bandes transversales d'un jaune rouge. Antennes noires dans leur première moitié, brunes ou d'un ferrugineux plus ou moins obscur dans la seconde.

LINN. *Leptura attenuata*, Syst. Nat. 2. 639. 13. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 117. pl. 7.
— SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 492. 59.

♂. Trois anneaux intermédiaires du ventre d'un rouge jaune.

♀. Second et troisième anneaux du ventre d'un rouge jaune.

Long. 12 1/2 à 15^{mm} (5 à 6'). I arg. 2 1/2^{mm} (1') ♂. 3^{mm} (1 1/4') ♀.

Tête allongée, triangulaire; noire; couverte de points assez gros et espacés sur le postépistome, plus petits et confluent sur le reste de sa surface; légèrement garnie d'un duvet cendré jaunâtre peu apparent; hérissée de poils obscurs moins nombreux; transversalement canaliculée à la partie postérieure du postépistome; marquée d'une impression lisse et triangulaire au bas du front; creusée longitudinalement dans le milieu de celui-ci, d'un sillon très-marqué, prolongé sous la forme d'une ligne légère, jusqu'à l'occiput; tuberculeusement gonflée à la base de chaque antenne; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Palpes jaunes, avec le dernier article noir. Yeux bruns; subarrondis; faiblement échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux; subfiliformes; presque aussi longues que le corps (♂), ou un peu moins longues que lui (♀); noires dans leur première moitié, d'un ferrugineux jaune ou d'un ferrugineux brun dans leur seconde; garnies de poils de la couleur de leur fond, peu allongés, couchés, faiblement apparents; de onze articles: le premier renflé, moins long que le troisième, qui est le plus grand; le dernier subappendiculé (♂). Prothorax allongé; tronqué antérieurement, bisinueux à sa partie postérieure; étroitement rebordé au sommet et à la base; transversalement et légèrement canaliculé au dessous du premier, peu ou point au dessus de la seconde; presque conique; beaucoup plus étroit en avant que la partie occipitale de la tête; faiblement renflé latéralement dans son milieu; prolongé sur les épaules en pointe épineuse à ses angles postérieurs; subconvexe en dessus; noir; ruguleusement pointillé; garni d'un duvet ou de poils cendrés jaunâtres, plus apparents sur les côtés et vers la base. Ecusson en triangle pointu; noir, garni de duvet. Elytres à peine plus larges que le prothorax à l'extrémité de ses épines; moins de trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale profonde; relevées aux épaules; fortement rétrécies de ce point à l'extrémité, d'une manière graduelle (♂), ou très-faiblement dilatées sur les côtés dans leur partie moyenne (♀); obliquement tronquées au sommet; prolongées en pointe épineuse à l'angle extérieur; débordées par le seg-

ment anal, plus longuement dans les mâles; brusquement inclinées sur les côtés; voûtées chacune longitudinalement sur leur disque; rebordées à la suture et subcanaliculées le long de celle-ci; très-finement pointillées; garnies légèrement d'un duvet peu apparent, d'une couleur en harmonie avec leurs teintes; noires; parées de quatre bandes d'un rouge jaune, transversalement prolongées jusqu'au rebord sutural, ou le plus souvent n'arrivant pas jusqu'à lui: la première, à la base; les autres séparées par des intervalles presque égaux; la dernière, réduite souvent à un point. Dessous du corps noir, luisant; avec les trois anneaux intermédiaires du ventre (♂), ou seulement les deuxième et troisième (♀), d'un rouge jaune, au moins à leur base; garni dans l'un et l'autre sexe, d'un duvet cendré jaunâtre, brillant, peu épais. Segment anal profondément canaliculé; échancré et bidenté au sommet; prolongé en tube conique, et plus longuement dans les mâles. Pieds allongés; garnis d'un duvet cendré jaunâtre; d'un rouge jaune, avec l'extrémité des cuisses et des jambes postérieures, quelquefois aussi des jambes intermédiaires et la majeure partie des tarsi, noires. Premier article des tarsi postérieurs à peine aussi long que tous les autres réunis.

Cette espèce habite les parties tempérées et septentrionales de la France. Elle est médiocrement commune dans les environs de Lyon. On la trouve dans les prés, sur les fleurs.

8. **S. Nigra**, LINN. *D'un noir brillant; partie de l'abdomen d'un rouge ferrugineux. Prothorax subsinueusement rétréci de derrière en devant; prolongé en pointe épineuse à ses angles postérieurs. Elytres obliquement tronquées à l'extrémité.*

LINN. *Leptura nigra*, Syst. Nat. 2, 639. 14. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 69. pl. 18. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 486. 38.

♂. Base de l'abdomen noire.

♀. Abdomen entièrement d'un rouge ferrugineux, moins l'extrémité anale.

Long. 7 1/2 à 10^{mm} (3 à 4'). Larg. 2 à 2 1/2^{mm} (3/4 à 1').

Tête noire; pointillée; parcimonieusement garnie d'un duvet ou de poils courts et noirâtres; creusée d'un sillon profond entre les antennes, ou tuberculeusement relevée à la base de celles-ci; longitudinalement sillonnée, de l'occiput à la partie inférieure du front, d'une ligne étroite et peu profonde, et transversalement au bas de celle-ci, d'une autre mieux marquée; brusquement rétrécie derrière les yeux,

et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux noirs, médiocrement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes assez distantes à leur base; situées entre les yeux, à la partie antérieure de leur échancrure; noires, garnies d'un duvet de même couleur, ou de poils courts plus apparents au sommet des articles de la première moitié; presque aussi longues que le corps (♂), ou un peu moins longues (♀); de onze articles: le premier renflé, à peine aussi long que le troisième; celui-ci, et les deux suivants, plus grêles; les autres subcylindriques. Prothorax tronqué antérieurement, fortement bisinueux à sa partie postérieure; plus étroit en devant que la partie occipitale de la tête; sinueusement rétréci de la base au sommet; faiblement rétréci au dessus des angles postérieurs prolongés sur les épaules en une pointe épineuse; subconvexe en dessus; très-étroitement rebordé au sommet et à la base; noir; pointillé; garni de poils courts, mi-couchés. Ecusson en triangle pointu; noir; ponctué, parfois sillonné. Elytres à peine plus larges que le prothorax à l'extrémité de ses épines; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale faiblement prononcée; un peu arrondies aux épaules; rétrécies graduellement (♂), ou très-faiblement dilatées dans leur partie moyenne (♀); échancrées obliquement au sommet; acuminées à l'angle extérieur; un peu débordées par le segment anal; subconvexes en dessus; plus brusquement rabattues sur les côtés; d'un noir mat; pointillées ou couvertes de points, de chacun desquels sort un poil couché, noirâtre. Dessous du corps très-finement pointillé; garni d'un duvet ou de poils courts, livides ou d'un livide jaunâtre, brillants; noir sur la partie thoracique et à l'extrémité du dernier segment du ventre, avec le reste de l'abdomen, entièrement d'un rouge ferrugineux (♀), ou seulement sur les trois derniers anneaux (♂). Pieds alongés, grêles, légèrement garnis de poils courts, d'un livide jaunâtre. Premier article des tarsi au moins aussi long que tous les suivants réunis. Epines des jambes et ongles rouges.

Cette espèce habite les parties un peu froides ou septentrionales de la France. On la trouve dans les bois humides de la Bresse, les Alpes, le Jura et les Vosges.

9. S. Crucjata; OLIV. *Prothorax noir; sinueusement rétréci en devant; épineux à ses angles postérieurs. Elytres rétrécies de la base à l'extrémité; d'un rouge ferrugineux; avec l'extrémité noire (♂); ou avec l'extrémité, une bande transversale, et la partie suturale intermédiaire entre celles-ci, noires (♀). Anneaux intermédiaires du ventre, d'un rouge ferrugineux.*

OLIV. *Leptura cruciata*, Ent. t. 4. n° 73. p. 7. 4. pl. 1. fig. 5 d. ♀. —SCHRANK, *Leptura bifasciata*, Enum. p. 159. 298. ♀. —SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 475. 7. —PANN. Faun. Germ. fasc. 118. pl. 3. ♀. —SCHLEF. Icon. pl. 39. fig. 4. ♀. fig. 5. ♂.

Long. 7 1/2 à 11 1/4^{mm} (3 à 4 1/2^h). Larg. 2 à 2 1/2^{mm} (3/4 à 1^l).

Tête triangulaire; noire; parcimonieusement garnie de poils cendrés ou obscurs, très fins, mi-relevés, peu apparents; couverte de points enfoncés presque confluent, mais espacés sur le postépistome; transversalement sillonnée à la base du front; relevée sur celui-ci en un plan incliné abruptement terminé derrière les antennes, et creusé entre celles-ci; longitudinalement rayée d'une ligne légère; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns, médiocrement échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à la partie antérieure de l'échancrure des yeux; presque aussi longues que le corps (♂), ou moins longues que lui (♀); filiformes; noires; garnies de poils de la même couleur, très-courts et presque couchés; de onze articles: le premier renflé, à peine aussi long que le troisième qui est plus grand que les suivants. Prothorax tronqué antérieurement, bisinueux à sa partie postérieure; étroitement rebordé au sommet et à la base; transversalement canaliculé en dessus de celle-ci, ou creusé d'un sillon plus ou moins profond; sinueusement rétréci de derrière en devant, ou faiblement dilaté sur les côtés au dessous du sommet, et rétréci au dessus des angles postérieurs prolongés sur les épaules en pointe épineuse; convexe en dessus; marqué longitudinalement d'une ligne lisse, souvent indistincte; noir; couvert de points enfoncés assez profonds et presque confluent; garni d'un duvet ou de poils grisâtres, mi-relevés, très-fins et peu apparents. Ecusson noir, triangulaire, ordinairement sillonné légèrement. Elytres un peu plus larges que le prothorax à l'extrémité de ses angles postérieurs; deux fois et demie (♂), ou trois fois (♀) aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; graduellement rétrécies de la base à l'extrémité (♂), ou faiblement élargies dans leur partie moyenne (♀); échancrées au sommet; terminées en pointe à l'angle extérieur; faiblement débordées par le segment anal; subconvexes en dessus, plus brusquement rabattues sur les côtés; garnies à la suture d'un léger rebord; ruguleusement ponctuées ou garnies de points médiocrement rapprochés, de chacun desquels sort un poil cendré ou cendré jaunâtre, presque couché; d'un rouge ferrugineux, avec l'extrémité noire (♂); parées en outre d'une bande transversale de même couleur, située un peu en deçà du milieu, graduellement élargie vers la suture, et formant avec sa pareille une tache triangulaire, et liée avec la tache apicale par une bordure su-

turale (♀). Dessous du corps et pieds noirs, brillants, finement pointillés; garnis d'un duvet ou de poils couchés peu épais, d'un cendré jaunâtre brillant. Trois anneaux intermédiaires du ventre, d'un rouge ferrugineux. Pieds allongés, grêles. Premier article des tarses postérieurs aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce habite principalement la France tempérée et méridionale. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon.

10. S. Melanura; LINN. *Prothorax noir; sinueusement rétréci en devant, épineux à ses angles postérieurs. Elytres rétrécies de la base à l'extrémité; d'un rouge ferrugineux, avec une large bande suturale et l'extrémité, noires (♀); ou d'un rouge livide, avec le rebord sutural et l'extrémité, noirs (♂). Ventre noir.*

LINN. *Leptura melanura*, Syst. Nat. 2. 637. 2. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 69. pl. 19. ♀. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 474. — DE GEER, *Leptura sutura-nigra*, Mem. t. 5. p. 138. 15.

Var. A. *Elytres d'un testacé livide, avec l'extrémité noirâtre ♂.*

Long. 7 1/2 à 10^{mm} (♂ à 4^l). Larg. 2 à 2 1/2^{mm} (3/4 à 1^l).

Tête triangulaire; noire; parcimonieusement garnie de poils cendrés ou obscurs, très-fins, mi-relevés, peu apparents; couverte de points enfoncés, confluent sur le vertex, un peu moins rapprochés sur la face, plus espacés encore sur le postlépistome; transversalement sillonnée à la base du front; relevée sur celui-ci en un plan incliné abruptement terminé derrière les antennes et creusé entre celles-ci; longitudinalement rayée d'une ligne légère; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns, médiocrement échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à la partie antérieure de l'échancrure; aussi longues que le corps (♂); ou un peu moins longues que lui (♀); filiformes; noires; garnies de poils de la même couleur, très courts et presque couchés; de onze articles: le premier renflé, à peine aussi long que le troisième qui est plus grand que les suivants. Prothorax tronqué antérieurement, bisinueux à sa partie postérieure; étroitement rebordé au sommet et à la base; transversalement canaliculé au-dessus de celle-ci, ou creusé d'un sillon parfois peu profond; sinueusement rétréci de derrière en devant, ou faiblement dilaté sur les côtés au dessous du sommet, et rétréci au dessus des angles postérieurs prolongés sur les épaules en pointe épineuse; convexe en dessus; creusé longitudinalement d'un sillon étroit et oblitéré et souvent indistinct; noir, couvert de points enfoncés presque confluent; garni d'un duvet

ou de poils cendrés, mi-relevés, fins et peu apparents. Écusson noir, triangulaire, légèrement canaliculé. Élytres un peu plus larges que le prothorax à l'extrémité de ses angles postérieurs; deux fois et demie (♂), ou trois fois (♀) aussi longues que lui; à fossette humérale assez légère; graduellement rétrécies de la base à l'extrémité (♂), ou un peu élargies dans leur partie moyenne (♀); échancrées au sommet; terminées en pointe à l'angle extérieur; faiblement débordées par le segment anal; subconvexes en dessus, plus brusquement rabattues sur les côtés; garnies à la suture d'un léger rebord; ruguleusement ponctuées ou couvertes de points médiocrement rapprochés, de chacun desquels sort un poil cendré ou cendré jaunâtre presque couché; d'un rouge livide, avec le rebord sutural et l'extrémité, noirs (♂); ou d'un rouge ferrugineux, avec une large bande suturale et l'extrémité, noires (♀). Dessous du corps et pieds noirs, brillants; finement pointillés; garnis d'un duvet ou de poils couchés peu épais, d'un cendré jaunâtre brillant. Pieds allongés, grêles. Premier article des tarses postérieurs aussi long que les trois derniers réunis.

Cette espèce est commune dans toute la France tempérée et septentrionale. Sa larve est rougeâtre; elle vit dans le chêne.

Genre. *Leptura*, LEPTURE; Linn.

(λεπτός, mince; ὠρὰ, queue.)

Elytres rétrécies de la base à l'extrémité; ordinairement tronquées ou échancrées au sommet. Prothorax plus étroit en devant, arrondi latéralement dans son milieu, et rétréci au dessus des angles postérieurs qui sont obtus; presque toujours transversalement sillonné au dessous du sommet et au dessus de la base. Palpes maxillaires plus longs que les labiaux, à dernier article presque ovoïde, avec le sommet tronqué. Antennes généralement aussi longues que le corps dans les mâles, un peu plus courtes dans les femelles; subfiliformes; de onze articles: le premier arqué, renflé; les troisième à cinquième plus grêles que les suivants qui sont parfois dentés en scie, surtout chez les mâles. Dernier segment du ventre canaliculé longitudinalement, et bidenté à son extrémité dans plusieurs. Pieds allongés. Cuisses généralement linéaires ou peu renflées. Premier article des tarses habituellement aussi long que tous les suivants réunis.

Ce genre, par les angles postérieurs de son prothorax qui sont obtus ou non prolongés en pointe épineuse, se distingue facilement du précédent. Les élytres, notablement et graduellement rétrécies de la base

à l'extrémité (♂), ou souvent subparallèles, mais sans tracés de rétrécissement dans leur partie moyenne (♀), forment un caractère qui le sépare du suivant.

1. **L. Virens**; LINN. *Dessus du corps entièrement revêtu d'un duvet velouté d'un beau vert jaunâtre. Prothorax arrondi latéralement dans son milieu; étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont obtus. Elytres graduellement rétrécies vers l'extrémité, à peine tronquées au sommet.*

LINN. Syst. Nat. 2. p. 638. 7. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 69. pl. 13. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 482. 24.

Var. A. *Dessus du corps noir, revêtu d'un duvet cendré ou cendré verdâtre.*

Long. 15 à 20^{mm} (6 à 8^l). Larg. 5 à 7 1/2^{mm} (2 à 3^l).

Tête noire, mais revêtue comme tout le dessus du corps d'un duvet épais, velouté, d'un vert jaune; peu distinctement ponctuée; transversalement sillonnée au dessus de l'épistome, et longitudinalement entre les antennes; graduellement élevée, depuis la base du front jusqu'à celles-ci, en un plan incliné abruptement coupé derrière elles; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux noirs, faiblement échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes peu distantes entre elles à la base, situées au devant; de l'échancrure des yeux; subfiliformes; égalant les trois quarts du corps en longueur (♀), ou presque aussi longues que lui (♂); de onze articles: le premier renflé, arqué, au moins aussi long que le troisième celui-ci, et les suivants, jaunes ou ferrugineux à la base, noirs au sommet, mais paraissant annelés de jaune et de vert, par l'effet du duvet jaune dont ils sont garnis. Prothorax plus long que large; tronqué antérieurement, faiblement bisinueux en arrière; presque conique; plus étroit en devant que la partie postérieure de la tête; un peu resserré près des angles postérieurs, qui sont obtus; convexe en dessus; rebordé au sommet, transversalement canaliculé au dessus de la base; longitudinalement sillonné dans son milieu; noir, ponctué; velouté de vert jaune. Ecusson de même couleur, en triangle obtus. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale prononcée; subrectangulaires et relevées aux épaules; graduellement rétrécies, mais plus sensiblement près de l'extrémité; obliquement tronquées au sommet; subdéprimées en dessus, brusquement rabattues sur les côtés; noires, revêtues d'un duvet épais

d'un vert jaune. Dessous du corps couvert d'un duvet épais d'un jaune verdâtre. Pieds allongés, noirs, revêtus d'un duvet jaune vert. Premier article des tarses postérieurs aussi long que tous les suivants réunis.

Cette belle espèce habite les montagnes alpines. On la trouve vers la fin de juillet, sur les fleurs en ombelle. Elle n'est pas très-rare dans les prairies qui dominent la Grande-Chartreuse. Les exemplaires qu'on rencontre dans l'arrière-saison, ont ordinairement le dessus du corps plus ou moins épilé, noirâtre, ou garni d'un duvet devenu cendré.

2. **L. Rubro-testacea**; ILLIG. *Prothorax arrondi latéralement dans son milieu; étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont obtus. Elytres échancrées obliquement au sommet. Base au moins des jambes et des tarses, d'un ferrugineux testacé.*

ILLIG. *Magaz.* t. 4. p. 122. 17. — CYLL. *Syn. Ins.* t. 4. p. 16. 15. — SCHÖNH. *Syn. Ins.* t. 3. p. 481. 22.

♂. Antennes dentées en scie. Prothorax noir. Elytres d'un testacé livide; graduellement rétrécies de la base à l'extrémité.

LINN. *Leptura testacea*, *Syst. Nat.* 2. p. 638. 5. — PANZ. *Faun. Germ. fasc.* 69. pl. 12. — SCHÖNH. *Syn. Ins.* t. 3. p. 481.

♀. Antennes subdentées. Prothorax et élytres couleur de sanguine; celles-ci subparallèles dans leur plus grande longueur, et curvilinéairement rétrécies vers l'extrémité.

LINN. *Leptura rubra*, *Syst. Nat.* 2. p. 638. 3. — PANZ. *Faun. Germ. fasc.* 69. pl. 11. — SCHÖNH. *Syn. Ins.* t. 3. p. 481.

Var. ♀. **L. Occipitalis**; NOB. *Partie postérieure de la tête parée de deux taches ferrugineuses.*

♂. Long. 15 à 17 $1/2$ ^{mm} (6 à 7^l). Larg. 5 à 5 $3/4$ ^{mm} (2 à 2 $1/4$ ^l).

♀. Long. 17 $1/2$ à 22 $1/2$ ^{mm} (7 à 9^l). Larg. 6 $1/4$ à 7 $1/2$ ^{mm} (2 $1/2$ à 3^l).

Tête triangulaire, noire; finement chagrinée; couverte de petits points moins rapprochés sur le postépistome; presque glabre en devant, hérissée sur l'occiput et derrière les yeux de poils cendrés jaunâtres; transversalement sillonnée au bas du front, et longitudinalement depuis celui-ci jusqu'à l'occiput; creusée entre les antennes; relevée au devant de celles-ci en un plan incliné abruptement coupé après leur base; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns, médiocre-

ment échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à la partie antérieure de l'échancrure des yeux; aussi longues au moins que le corps; subfiliformes (♀), dentées en scie au côté intérieur dans leur seconde moitié (♂); noires; légèrement garnies d'un duvet de même couleur; de onze articles: le premier arqué, renflé, à peine aussi long que le troisième; le dernier comme appendiculé. Prothorax tronqué antérieurement en ligne droite, subsinueusement à sa partie postérieure; étroitement rebordé au sommet et à la base; transversalement canaliculé au dessus de celui-là, et plus fortement au dessus de celle-ci; beaucoup plus étroit en devant que la partie postérieure de la tête; curvilinéairement élargi en arrière; étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont presque nuls; subconvexe en dessus; finement chagriné; marqué longitudinalement dans son milieu d'une ligne lisse; creusé d'une fossette oblique, vers les angles postérieurs de sa surface; d'un rouge ferrugineux (♀), noir (♂); garni d'un duvet cendré jaunâtre, brillant à certain jour. Ecusson en triangle pointu; noir, garni de duvet. Elytres un tiers au moins plus larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale prononcée; graduellement rétrécies vers l'extrémité (♂), plus larges jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur et plus sensiblement rétrécies ensuite (♀); obliquement échancrées au sommet; acuminées à l'angle extérieur; subconvexes longitudinalement sur leur disque, brusquement rabattues sur les côtés; ruguleusement pointillées; légèrement garnies d'un duvet cendré jaunâtre; d'un jaune livide (♂), ou d'un rouge ferrugineux (♀). Dessous du corps noir, luisant; garni d'un duvet jaune livide doré, brillant à certain jour. Segment anal très-faiblement bifide (♀), fortement échancré et terminé de chaque côté en pointe épineuse (♂). Pieds allongés, garnis d'un duvet livide jaunâtre. Cuisses noires. Jambes et tarsi d'un ferrugineux livide, avec l'extrémité des premières et de la plupart des articles des seconds, noirâtre.

Cette espèce habite une grande partie de la France. Elle est commune pendant les mois de juin et de juillet, dans les montagnes du Lyonnais. Sa larve vit dans le pin et dans le sapin.

3. L. Rufa; BRULLÉ. *Prothorax arrondi latéralement dans son milieu, étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont obtus; noir ainsi que la tête et l'extrémité des mandibules. Elytres échancrées au sommet, d'un rouge ferrugineux, ainsi que le labre, les palpes, l'anus et les pieds.*

♂. Antennes noires. Elytres graduellement rétrécies de la base à l'extrémité.

♀. Antennes ferrugineuses. Elytres plus ovalaires.

BRULLÉ, Expéd. de Morée, t. 3. p. 265. 511. pl. 43. fig. 6. ♂.— DUPONT, in litteris *Leptura rufa*. Dej. inéd.

Long. 17 1/2^{mm} (7^l). Larg. 6 1/4 à 7 1/2^{mm} (2 1/2 à 3^l).

Tête triangulaire, noire; couverte de points enfoncés confluent; hérissée de poils cendrés livides; transversalement canaliculée au bas du front; longitudinalement creusée entre les antennes, d'un sillon linéairement prolongé jusqu'à l'occiput; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Labre, base des mandibules et palpes, moins le dernier article des maxillaires, ferrugineux. Yeux bruns, faiblement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à la partie antérieure de l'échancrure des yeux; un peu moins longues que le corps (♂), ou en égalant à peine les deux tiers (♀); filiformes; noires (♂), ou ferrugineuses (♀); de onze articles, le premier renflé. Prothorax plus long que large; tronqué antérieurement, bisinueux à sa partie postérieure; relevé en rebord au sommet et à la base; transversalement sillonné au dessous du premier et au dessus de la seconde; latéralement étranglé à l'extrémité de ces sillons; dilaté et arrondi de chaque côté dans son milieu; plus étroit en devant qu'en arrière; obtus à ses angles postérieurs; convexe sur son disque; chagriné ou couvert de points enfoncés, assez gros et confluent; noir; garni d'un duvet cendré livide. Ecusson en triangle allongé, obtus; noir; ponctué; garni de duvet. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale prononcée; rétrécies de la base à l'extrémité; obliquement échancrées ou tronquées au sommet; subconvexes en dessus; munies d'un léger rebord à la suture; d'un rouge ferrugineux; ruguleusement ponctué; couvertes de points enfoncés, plus gros près de la base, graduellement affaiblis à la partie opposée, de chacun desquels sort un poil cendré jaunâtre, court et peu apparent. Partie thoracique du dessous du corps, noire, luisante; pointillée; garnie d'un duvet cendré livide, brillant à certain jour. Derniers anneaux du ventre au moins, ferrugineux, plus légèrement garnis de duvet. Pieds de la même couleur, avec le dernier article des tarsi, noir. Premier article de ceux-ci égal ou presque aussi long que les trois suivants réunis.

J'ai reçu cette espèce de M. Dupont, de Paris, comme étant la *Leptura rufa*, de la collection de M. le comte Dejean. On la trouve, mais rarement, dans les parties méridionales de la France.

4. **L. Fontenayi**; NOB. *Elytres d'un rouge ferrugineux; échanrées obliquement au sommet. Prothorax inégalement arrondi latéralement dans son milieu, étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont obtus; noir, ainsi que tout le reste du corps. Cuisses simples.* (pl. 3. fig. 8.)

Long. 15 à 16 $\frac{1}{4}$ ^{mm} (6 à 6 $\frac{1}{2}$ ^l). Larg. 6 $\frac{1}{4}$ ^{mm} (2 $\frac{1}{2}$ ^l).

♂. Tête triangulaire, noire; couverte de points enfoncés, de grosseur inégale sur le vertex, ou en partie oblitérés; hérissée de poils cendrés peu épais; transversalement canaliculée entre le postépigote et le front; creusée d'un sillon dans le milieu de ce dernier, et longitudinalement bombée au devant de la base des antennes; brusquement rétrécie presque immédiatement après les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns, médiocrement échanrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes égalant en longueur les quatre cinquièmes du corps; noires; garnies de poils très-courts et de même couleur; subfiliformes dans leur première moitié, dentées en scie dans la seconde; de onze articles: le premier renflé, arqué, un peu moins long que le troisième; le dernier appendiculé d'une manière prononcée, et comme composé de deux pièces. Prothorax tronqué antérieurement, bisinueux à sa partie postérieure; rebordé au sommet et à la base; parallèlement canaliculé au dessous du premier et au dessus de la seconde; étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons, surtout de celui de la base; plus étroit en devant qu'en arrière; subarrondi dans le milieu de ses côtés; obtus à ses angles postérieurs; subconvexe en dessus; antérieurement creusé dans son milieu d'une fossette ou d'un sillon oblitéré; couvert de points enfoncés assez rapprochés, plus gros que ceux de la tête; noir; hérissé de poils cendrés peu épais et faiblement apparents. Ecusson noir, en triangle curviligne, obtus au sommet. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; subgraduellement élargies de la base à l'extrémité, ou faiblement dilatées dans leur partie moyenne; obliquement échanrées au sommet; terminées en pointe à l'angle extérieur; subconvexes en dessus; d'un rouge ferrugineux; presque glabres; couvertes de points rapprochés, plus gros près de la base, et graduellement affaiblis à la partie opposée. Dessous du corps noir, luisant; pointillé sur le postpectus, mais très-parcimonieusement sur le ventre; couvert d'un duvet cendré blanchâtre, formant de chaque côté, près du bord antérieur des anneaux du ventre, une bande brillante d'un blanc d'argent. Segment anal sinueusement échanré et subépineux à ses extrémités. Pieds allongés, noirs; légèrement garnis

d'un duvet cendré. Premier article des tarses postérieurs aussi long que les trois suivants réunis.

J'ai dédié cette espèce méridionale à M. le colonel de Fontenay, entomologiste lyonnais. Je l'ai reçue de M. Bompard, qui l'avait prise dans les environs de Montpellier. Elle m'a été envoyée par M. Dupont, de Paris, sous le nom de *Leptura erythroptera*, Dej., dénomination que je n'ai pu adopter, étant déjà appliquée par M. Germar à une autre Lepture. La femelle m'est inconnue.

5. *L. Rufipennis*; Nos. *Prothorax arrondi latéralement dans son milieu, étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont obtus; noir, ainsi que la tête et le dessus du corps. Elytres d'un rouge ferrugineux; obliquement échancrées au sommet. Pieds antérieurs et intermédiaires, d'un testacé ferrugineux, à cuisses renflées; les postérieurs noirs, avec l'extrémité des jambes, et partie des tarses, d'un ferrugineux obscur.* (pl. 3. fig 9.)

Long. 16 $\frac{1}{4}$ ^{mm} (6 $\frac{1}{4}$ ^l). Larg. 5^{mm} (2^l).

Tête triangulaire, noire; très-finement chagrinée ou couverte de petits points confluent, mais espacés sur le postépistome; parcimonieusement hérissée de poils obscurs; transversalement sillonnée à la base du front, renflée à celle des antennes; longitudinalement creusée entre celles-ci, d'un sillon plus large et plus profond, linéairement prolongé jusqu'au vertex; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Palpes et labre d'un testacé ferrugineux. Yeux bruns, médiocrement échancrés, sailants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux; de la longueur du corps; subfiliformes; plus minces vers l'extrémité; noires à la base, brunes ou d'un ferrugineux obscur dans leur seconde moitié; garnies de poils courts et obscurs; de onze articles: le premier arqué, renflé, à peine aussi long que le troisième; celui-ci un peu moins grand que le cinquième; le dernier subappendiculé. Prothorax tronqué antérieurement, et plus étroit que la partie occipitale de la tête, bisinueux à sa partie postérieure; étroitement rebordé au sommet, presque sans rebord à la base, mais profondément canaliculé au dessus de cette dernière; curvilinéairement rétréci en devant, arrondi latéralement dans son milieu, étranglé au dessus de ses angles postérieurs qui sont obtus; convexe en dessus; couvert de points enfoncés rapprochés; noir; hérissé de poils obscurs. Ecusson noir, en triangle allongé. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; à fossette

humérale faiblement prononcée; rectangulaires, et peu ou point relevées aux épaules; graduellement rétrécies de la base à l'extrémité; obliquement tronquées au sommet; terminées en pointe à l'angle extérieur; débordées par le segment anal (♂); subconvexes en dessus; munies à la suture d'un étroit rebord; rouges ou d'un rouge ferrugineux; ruguleusement ponctuées, ou couvertes à la base de points beaucoup plus gros que ceux du prothorax, graduellement affaiblis à la partie opposée, et de chacun desquels sort un poil couché, d'un cendré livide, peu apparent. Dessous du corps noir, luisant; finement pointillé; garni d'un duvet cendré ou cendré livide, court et peu apparent. Segment anal faiblement échancré. Pieds allongés; les antérieurs d'un testacé ferrugineux, avec la base des cuisses noire; les postérieurs noirs, avec l'extrémité des jambes et partie des tarsi d'un ferrugineux obscur. Cuisses, les quatre antérieures surtout, assez fortement renflées. Premier article des tarsi postérieurs aussi long que tous les suivants réunis.

Cette belle espèce m'a été donnée par M. le docteur Crépu, de Grenoble, quoiqu'elle fût unique dans sa collection. Ce naturaliste l'avait prise dans les Alpes.

6. **L. Scutellata**; FAB. *Dessus du corps ponctué; d'un noir mat. Ecusson revêtu d'un duvet jaunâtre ou blanc. Prothorax arrondi latéralement dans son milieu, étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont obtus. Elytres obliquement échancrées au sommet.*

FAB. Syst. El. t. 2. p. 359. 29. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 69. pl. 15. — SCHÖNN. Syn. Ins. t. 3. p. 485. 30.

Long. $13 \frac{3}{4}$ à 20^{mm} ($5 \frac{1}{2}$ à 8^{l}). Larg. ♂. $4 \frac{1}{4}$ à 5^{mm} ($1 \frac{3}{4}$ à 2^{l}).
♀ $7 \frac{1}{2}^{\text{mm}}$ (3^{l}).

Tête triangulaire, noire; chagrinée ou couverte de points confluent; parcimonieusement hérissée de poils cendrés; médiocrement bombée sur le front; transversalement canaliculée au bas de ce dernier; sillonnée longitudinalement dans le milieu de celui-ci; marquée au bas de ce sillon d'une impression ou plaque lisse et triangulaire; brusquement rétrécie peu après les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns, médiocrement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux; à peine aussi longues que les trois quarts du corps (♂), ou en égalant les deux tiers (♀); filiformes; noires; garnies parcimonieusement de poils de la même couleur, courts et couchés; de onze articles: le premier arqué, renflé, un peu moins long que le

troisième; celui-ci plus grêle que les suivants, qui sont obconiques. Prothorax tronqué antérieurement, profondément bisinueux à sa partie postérieure; rebordé étroitement au sommet, et moins sensiblement à la base; transversalement sillonné au dessus du premier, canaliculé au dessus de la seconde; plus étroit en devant qu'en arrière; beaucoup moins large antérieurement que la partie occipitale de la tête; arrondi sur les côtés; étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont obtus; convexe sur son disque; parfois sillonné longitudinalement d'une ligne très-légère, le plus souvent nulle ou indistincte; chagriné ou couvert de gros points enfoncés et confluent; garni de poils obscurs, peu épais, courts et mi-couchés, d'un noir mat; paré sur le rebord de sa base, et latéralement sur celui des côtés, d'un duvet épais d'un jaune doré, souvent cendré ou cendré blanchâtre, et alors peu apparent. Ecusson allongé, curviligne vers son extrémité; revêtu d'un duvet épais d'un jaune doré, ou le plus souvent d'un blanc d'argent. Elytres un tiers plus larges que le prothorax dans son milieu; trois fois aussi longues que lui; sinueuses à leur base; à fossette humérale faiblement marquée ou peu profonde; subrectangulaires aux épaules; faiblement (♀), ou notablement (♂) rétrécies de ce point à l'extrémité, mais plus sensiblement près de celle-ci; échancrées obliquement au sommet; terminées en pointe à l'angle extérieur; subconvexes en dessus; plus brusquement rétrécies sur les côtés; ruguleusement ponctuées ou couvertes de points très-gros près de la base, graduellement affaiblis à la partie opposée; d'un noir mat, presque glabres. Dessous du corps noir, luisant; très-finement pointillé; garni d'un duvet cendré, peu épais et brillant à certain jour. Segment anal étroitement et faiblement échancré (♀), ou largement échancré et bidenté à l'extrémité (♂). Pieds médiocrement allongés; d'un noir mat, parcimonieusement garnis d'un duvet cendré. Cuisses sensiblement renflées en massue. Premier article des tarses postérieurs aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce habite les parties froides ou septentrionales de la France. On la trouve dans les provinces au nord de Lyon, dans les environs de Paris et dans les Alpes; mais elle n'est bien commune nulle part.

7. L. Hastata: FAB. *Elytres obliquement échancrées à l'extrémité; d'un rouge ferrugineux; ornées d'une tache suturale noire, partant du milieu, et graduellement rétrécie jusqu'au sommet qui est également noir. Prothorax arrondi latéralement dans son milieu, étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont obtus; noir, ainsi que tout le reste du corps.*

FAB. Syst. El. t. 2. p. 354. 2. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 22. pl. 12. — SCHÖNN. Syn. Ins. t. 3. p. 473. 3.

Long. 15 à 16 $1/4^{\text{mm}}$ (6 à 6 $1/2^{\text{1}}$). Larg. 4 $1/4$ à 6 $1/4^{\text{mm}}$ (1 $3/4$ à 2 $1/2^{\text{1}}$).

Tête triangulaire, noire; finement chagrinée; presque glabre, parcimonieusement hérissée de poils cendrés blanchâtres; longitudinalement marquée d'une ligne peu enfoncée; transversalement sillonnée au bas du front; tuberculeusement relevée à la base des antennes; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux noirs; subarrondis, faiblement échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes insérées à l'extrémité de l'échancrure des yeux; à peine aussi longues que le corps (σ), ou notablement moins longues que lui (φ); subfiliformes ou très-faiblement plus épaisses vers l'extrémité; noires; légèrement garnies d'un duvet de même couleur; de onze articles: le premier renflé, arqué, à peine aussi long que le troisième. Prothorax tronqué antérieurement en droite ligne, bisinueusement à sa partie postérieure; étroitement rebordé au sommet et à la base; creusé d'un sillon parallèle au-dessous de celui-là et au dessus de celle-ci; plus étroit en devant que la partie postérieure de la tête; arrondi de chaque côté, et aussi large dans son milieu que cette dernière; étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont presque nuls; convexe en dessus; longitudinalement marqué d'une ligne enfoncée plus ou moins oblitérée; couvert de points enfoncés rapprochés; noir, légèrement garni d'un duvet de même couleur et peu apparent. Ecusson noir, en triangle pointu. Elytres un tiers au moins aussi larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; un peu curvilinéairement rétrécies des épaules à l'extrémité, surtout chez les femelles; obliquement tronquées ou presque arrondies, de l'angle extérieur à l'angle sutural; faiblement débordées par le segment anal; subconvexes longitudinalement sur le disque, plus brusquement rabattues sur les côtés; ruguleusement pointillées et d'une manière plus forte près de la base qu'à l'extrémité opposée; rouges; parées sur leur suture, au tiers de leur longueur, d'une tache noire commune aux deux étuis et prolongée en triangle jusqu'au sommet qui est également noir. Dessous du corps noir, très-finement pointillé; revêtu principalement sur le ventre d'un duvet gris argenté très-brillant, à certain jour. Segment anal presque entier (φ) ou échancré (σ). Pieds allongés, d'un beau noir, garnis légèrement d'un duvet de même couleur.

On trouve cette espèce dans les parties méridionales et centrales de la France. Elle n'est pas rare à Lyon sur les fleurs, principalement sur celles en ombelle.

8. *L. Tomentosa*; FAB. *Elytres échancrées à l'extrémité; d'un jaune rouge livide, avec le sommet noir. Prothorax arrondi latéralement dans son milieu, étranglé au dessus des angles supérieurs qui sont obtus; hérissé de poils cendrés; noir, ainsi que tout le reste du corps. Segment anal échancré et bidenté. Pieds médiocrement longs et assez forts.*

♂. *Elytres graduellement rétrécies de la base à l'extrémité. Extrémité du segment anal large, fortement échancrée et bidentée.*

♀. *Elytres plus ovalaires. Extrémité du segment anal étroite, faiblement échancrée.*

FAB. Syst. El. t. 2. p. 355. 4. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 69, pl. 19. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 474. 4. — De GEER, *Leptura fulva*, Mem. t. 5. p. 136. 13.

Long. 12 1/2 à 13 3/4^{mm} (5 à 5 1/2^l). Larg. 3 3/4 à 4 1/2^{mm} (1 1/2 à 1 3/4^l).

Tête triangulaire, noire; hérissée principalement sur le vertex de poils cendrés jaunâtres; couverte de points enfoncés, moins rapprochés sur le postépistome; transversalement sillonnée au bas du front, et longitudinalement entre les antennes; relevée à la base de chacune de celles-ci en un tubercule prolongé en plan incliné en avant, et coupé abruptement après elles; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns, subarrondis, faiblement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes de la longueur du corps (♂), ou un peu moins longues que lui (♀); subfiliformes ou très-faiblement plus épaisses vers l'extrémité; noires; légèrement garnies d'un duvet de la même couleur; de onze articles: le premier renflé, moins long que le troisième; le dernier comme appendiculé. Prothorax tronqué antérieurement, bisinueux à sa partie postérieure; étroitement tronqué au sommet et à la base; parallèlement sillonné au dessus de celui-là et au dessus de celle-ci; plus étroit en avant que la partie postérieure de la tête; arrondi sur les côtés, et aussi large que cette dernière; étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont presque nuls; convexe en dessus; chagriné ou couvert de points enfoncés confluent; marqué longitudinalement d'une ligne enfoncée, souvent presque oblitérée; noir; hérissé de poils médiocrement épais, d'un livide jaunâtre. Ecusson en triangle pointu; noir; légèrement garni de duvet. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; deux fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale très-apparente; subgraduellement rétrécies des épaules à l'extrémité (♂), ou très-faiblement renflées dans leur partie moyenne (♀); échancrées obliquement au sommet; terminées en pointe à l'anglé extérieur; un peu débordées par le segment anal;

subconvexes longitudinalement en dessus; brusquement rabattues sur les côtés; ruguleusement pointillées; jaunes ou d'un jaune rougeâtre, avec l'extrémité noire; garnies légèrement d'un duvet ou de poils courts mi-relevés, de la couleur de leur fond. Dessous du corps noir, luisant; revêtu d'un duvet cendré argenté, très-brillant à certain jour. Segment anal faiblement sillonné longitudinalement, et légèrement bifide à l'extrémité (♀); profondément canaliculé dans sa longueur, fortement échancré à son extrémité, et terminé de chaque côté en pointe (♂). Pieds allongés, noirs; légèrement garnis d'un duvet cendré jaunâtre. Jambes postérieures amincies vers la base, parallèles dans leur plus grande longueur, ou presque plus larges dans leur milieu.

Obs. Elle diffère des *L. cincta* et *sanguinolenta* ♂ par son bord extérieur qui n'est pas noir, et par son segment anal.

Cette espèce habite toutes les parties de la France. Elle est commune presque partout. On la trouve sur les fleurs.

9. **L. Cincta**; GYLL. *Elytres échancrées à l'extrémité; soit d'une couleur livide, avec le sommet, le bord extérieur et le rebord sutural, noirs; soit rouges, avec une partie du bord externe et le bout du sommet, noirs. Prothorax arrondi latéralement dans son milieu, étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont obtus; noir, ainsi que tout le reste du corps. Segment anal peu ou point échancré. Pieds grêles et allongés.*

GYLL. Ins. Suec. t. 4. p. 19. 18. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 477. 15.

♂. *Elytres graduellement rétrécies; d'une couleur livide, avec le sommet, le bord externe et le rebord sutural, noirs.*

FAB. Syst. El. t. 2. p. 336. 12. — OLIV. *Leptura limbata*, Ent. t. 4. n° 73. pl. 2, fig. 20.

♂. *Var. A. Bord extérieur des élytres noir, seulement dans sa dernière moitié.*

PANZ. Faun. Germ. fasc. 69. pl. 10.

♀. *Elytres subparallèles; rouges, ou d'un jaune rouge ou testacé, avec une partie au moins du bord externe et le sommet, noirs.*

ILLIG. Mag. t. 4. p. 121. 13. — OLIV. *Leptura sanguinolenta*, var. Ent. t. 4. n° 73. pl. 3 fig. 29. b. — PANZ. *Leptura sanguinolenta*, ♂, Faun. Germ. fasc. 69. pl. 9.

♀. *Var. B. L. Variabilis*; PAYK. *Elytres rouges, avec le bord externe et une partie de la surface, noirs.*

ПАХК. Faun. Suec. t. 3. p. 110. var. β . — OLIV. *Leptura notata*, Ent. t. 4. n° 73. pl. 1. fig. 11. — SCOP. *Leptura dubia*, Ent. Carn. p. 47. 151.

♀. Var. C. L. *Laetuosus*, NOB. *Elytres entièrement noires*.

Gyll. *Leptura cinca* var. c. Ins. Suec. t. 4. p. 19. 18. — FAB. *Leptura chamomilla*? Syst. El. t. 2. p. 359. 30.

Long. 12 1/2 à 15^{mm} (5 à 6'). Larg. ♂ 3 3/4^{mm} (1 1/2'). ♀ 5^{mm} (2').

Tête triangulaire, noire; très-finement chagrinée ou couverte de petits points confluent, mais plus gros et espacés sur le postépis-tome; hérissée de poils nombreux, d'un cendré livide; transversalement canaliculée au bas du front; creusée longitudinalement dans le milieu de celui-ci, d'un sillon large et médiocrement profond; bombée de chaque côté de ce sillon; brusquement rétrécie un peu après les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns, médiocrement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux; aussi longues que le corps (♂), ou un peu moins longues que lui (♀); subfiliformes; noires; garnies de poils obscurs très-courts; de onze articles: le premier arqué, renflé, presque aussi grand que le troisième; celui-ci, et les deux ou trois suivants, plus grêles que les derniers. Prothorax moitié plus long que large (♂), un peu moins allongé (♀); tronqué antérieurement, subsinueux à sa partie postérieure; étroitement rebordé au sommet et à la base; transversalement creusé au dessous du premier, d'un sillon presque oblitéré, plus profondément canaliculé au dessus de la seconde; faiblement étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons; un peu plus étroit en devant qu'en arrière; très-légèrement dilaté dans le milieu de ses bords latéraux; obtus à ses angles postérieurs; convexe en dessus; noir; sillonné parfois d'une ligne légère, le plus souvent indistincte; finement chagriné ou couvert de points enfoncés confluent, plus gros que ceux de la tête; hérissé de poils cendrés peu nombreux. Ecusson triangulaire, obtus à son extrémité; noir, garni de poils livides. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; deux fois et quart aussi longues (♂), ou trois fois aussi longues que lui (♀); à fossette humérale assez marquée; graduellement rétrécies de la base, mais plus sensiblement près de l'extrémité (♂), ou très-faiblement dilatées dans leur partie moyenne; (♀); un peu obliquement tronquées au sommet; subdéprimées sur leur disque, brusquement inclinées sur les côtés; couvertes de petits points enfoncés assez rapprochés, de chacun desquels sort un poil court et mi-couché noirâtre (♂), ou livide (♀); d'un jaune livide, avec le rebord sutural, une bordure le long du côté extérieur

et l'extrémité, noirs (♂); d'un rouge jaune ou testacé rougeâtre avec une partie du bord externe, noire (♀). Dessous du corps noir couvert d'un duvet cendré livide, brillant, formant à certain jour une bordure ciliée, d'un cendré flavescent aux anneaux du ventre. Segment anal légèrement sillonné (♀), ou à peine échancré (♂). Pieds allongés, grêles; noirs, légèrement garnis d'un duvet cendré. Premier article des tarses postérieurs plus long que les trois derniers réunis.

Obs. Le mâle diffère de la *L. sanguinolenta* ♂ par sa taille, sa forme plus étroite, sa couleur plus livide et surtout par son rebord sutural noir. La var. *variabilis* offre des variations nombreuses dans les taches des élytres. Tantôt elles n'ont qu'une sorte de raie noire sur leur disque, tantôt c'est leur suture ou seulement une partie de celle-ci qui est largement de cette couleur; chez d'autres individus la teinte noire s'étend progressivement et ne laisse qu'une partie des épaules ou le sommet rouge. Dans la var. *luctuosa*, la couleur noire a usurpé toute la surface. M. Schönherr rapporte la *Leptura chamomillæ* de Fabricius à la *Strangalia pubescens*; M. Megerle en fait, mais à tort, une variété de la *Leptura sanguinolenta* ♀, qui conserve toujours sa couleur rouge; M. Germar l'applique avec plus de raison à la *Leptura cincta*.

Cette espèce habite les parties tempérées et froides de la France. On la trouve quelquefois dans les montagnes lyonnaises, et communément dans les Alpes.

10. L. sanguinolenta; GYLL. *Elytres échancrées à l'extrémité; soit d'un jaune livide avec le sommet et une partie au moins du bord externe, noirs; soit entièrement rouges. Prothorax arrondi latéralement dans son milieu, étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont obtus; noir, ainsi que tout le reste du corps. Segment anal peu ou point échancré. Pieds grêles et allongés.*

GYLL. Ins. Suec. t. 4. p. 20. 19. — SCHÖNHR. Syn. Ins. t. 3. p. 477. 14. — DE GREY, *Leptura variabilis*, Mem. t. 5. p. 137 44.

♂. Elytres d'un jaune livide, avec le sommet et une partie au moins du bord externe, noirs.

ILLIG. Mag. t. 4. p. 121. 11.

♀. Elytres plus larges; entièrement d'un rouge vif.

FAB. Syst. El. t. 2. p. 356. 11. — OLIV. Ent. t. 4. n° 73. pl. 3. fig. 29. a.

Long. 10 à 12 1/2^{mm} (4 à 5^l). Larg. 3 3/4 à 4 1/4^{mm} (1 1/2 à 1 3/4^l).

Tête triangulaire, noire; hérissée principalement sur le vertex de

poils cendrés blanchâtres; couverte de points enfoncés assez gros et confluent, mais moins rapprochés sur le postépistome; transversalement sillonnée et marquée au bas du front, d'une impression lisse et triangulaire; creusée longitudinalement d'une ligne très-légère; relevée à la base de chaque antenne en un tubercule prolongé en devant en un plan incliné; brusquement rétrécie après les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns, faiblement échan-crés, saillants sur les bords de la tête. Antennes de la longueur du corps (♂), ou un peu moins longues que lui (♀); subfiliformes ou très-faiblement plus épaisses vers l'extrémité; noires; légèrement garnies d'un duvet de la même couleur; de onze articles: le premier renflé, moins long que le troisième; le dernier, plus court que le quatrième (♀), ou notablement plus long que lui (♂). Prothorax plus long proportionnellement dans les mâles; tronqué ou arqué en devant, bisinueux en arrière, surtout chez les femelles; étroitement rebordé au sommet et à la base; transversalement canaliculé parallèlement à ce rebord, au dessous du premier et plus fortement au dessus de la seconde; plus étroit en devant que la partie postérieure de la tête; antérieurement arrondi sur les côtés, et rétréci (d'une manière plus sensible chez les femelles) au dessus des angles postérieurs qui sont obtus; convexe en dessus; finement chagriné ou couvert de points enfoncés confluent; noir, garni d'un léger duvet cendré blanchâtre, peu apparent; parcimonieusement hérissé de poils de la même couleur. Ecusson en triangle pointu; noir, légèrement garni de duvet. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; deux fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; relevées aux épaules; graduellement rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur (♂), ou faiblement dilatées latéralement (♀); plus sensiblement rétrécies vers leur extrémité; obliquement tronquées au sommet; terminées en pointe à l'angle extérieur; un peu débordées par le segment anal, surtout chez les femelles; subconvexes longitudinalement sur leur disque, plus brusquement rabattues sur les côtés; d'un jaune pâle ou livide, avec le bord externe et l'extrémité, noirs (♂); uniformément d'un beau rouge (♀); ruguleusement pointillées ou couvertes de points assez rapprochés, de chacun desquels sort un poil court, mi-couché, d'un cendré jaunâtre (♂), ou noir (♀). Dessous du corps et pieds d'un noir luisant; finement pointillés; garnis d'un duvet livide ou cendré jaunâtre, brillant et plus apparent à certain jour. Pieds allongés. Premier article des tarsi postérieurs au moins aussi long que tous les suivants réunis.

Obs. Les pieds, surtout ceux des mâles, se détachent avec une extrême facilité.

Cette espèce habite les parties froides ou septentrionales de la France. On la trouve dans les montagnes du Pila et du Lyonnais, et moins rarement dans les Alpes. Sa larve vit dans le pin et le sapin.

11. L. Maculicornis; De GEER. *Elytres d'un jaune livide; échancrées à leur sommet. Antennes annelées de ferrugineux livide à la base de leurs articles. Prothorax arrondi latéralement dans son milieu, étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont obtus; noir, ainsi que tout le reste du corps.*

♂. Elytres graduellement rétrécies. Extrémité du segment anal large, échancrée et bidentée.

♀. Elytres plus ovalaires ou subparallèles. Extrémité du segment anal plus étroite et sans échancrure.

De GEER, Mem. t. 5. p. 139. 16. — SCHÖNH. SYN. INS. t. 3. p. 474. 5.

Long. 10 à 11 $1/4^{\text{mm}}$ (4 à 4 $1/2^{\text{l}}$). Larg. 3 $3/4$ à 4 $1/4^{\text{mm}}$ (1 $1/2$ à 1 $3/4^{\text{l}}$).

Tête noire; finement chagrinée ou couverte de points enfoncés confluents, lisse et parcimonieusement ponctuée sur le postépistome; hérissée de poils obscurs; transversalement sillonnée au bas du front et marquée d'une impression lisse et triangulaire; tuberculeusement relevée à la base de chaque antenne; longitudinalement creusée d'une ligne étroite, peu profonde et souvent indistincte; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns; faiblement échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux; un peu moins longues que le corps; subfiliformes ou très-faiblement renflées vers l'extrémité; garnies de poils courts et couchés de la couleur de leur fond; de onze articles: le premier renflé, arqué, aussi long que le troisième, noir, ainsi que celui-ci et le second; le quatrième et les suivants annelés de jaune rouge à la base, noirs au sommet; les derniers entièrement noirs. Prothorax tronqué antérieurement, subsinueux à sa partie postérieure; étroitement rebordé au sommet, et peu ou point à la base; transversalement sillonné au-dessus du premier, plus profondément canaliculé au-dessus de la seconde; rétréci latéralement à l'extrémité de ces sillons; plus étroit en devant que la partie occipitale de la tête, au moins aussi large qu'elle en arrière; arrondi latéralement sur les côtés; obtus à ses angles postérieurs; convexe, du moins sur son disque; chagriné, ou couvert de points enfoncés confluents, un peu plus gros que ceux de la tête; noir; hérissé de poils peu épais, d'un fauve cendré. Écusson

noir, en triangle obtus. Élytres un tiers au moins plus larges que le prothorax à sa base ; trois fois aussi longues que lui ; à fossette humérale profonde ; subgraduellement rétrécies (♂), ou subparallèles et plus fortement rétrécies vers l'extrémité (♀) ; obliquement tronquées ou échancrées de l'angle extérieur à l'angle sutural ; faiblement déhiscentes à ce dernier ; subconvexes en dessus ; couvertes de points enfoncés assez rapprochés, plus gros à la base et graduellement affaiblis à la partie opposée, de chacun desquels sort un poil noirâtre, court et mi-couché, d'un jaune ferrugineux livide. Dessus du corps et pieds noirs, luisants ; finement pointillés ; garnis d'un duvet peu épais, d'un cendré jaunâtre, brillant à certain jour. Segment anal fortement canaliculé ; échancré et bidenté à l'extrémité (♂), ou déprimé et à peine sillonné (♀). Pieds allongés. Premier article des tarsi postérieurs presque aussi long que les trois suivants réunis.

Cette espèce habite les parties froides ou élevées de la France. Elle n'est pas rare dans les Alpes.

12. *L. livida*; FAB. *Elytres tronquées ou obtuses au sommet ; d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge. Prothorax arrondi latéralement dans son milieu, étranglé au dessus de ses angles postérieurs qui sont obtus ; noir, ainsi que tout le reste du corps. Segment anal terminé en pointe obtuse.*

FAB. Syst. El. t. 2. p. 333. 8. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 118. 5. — SCHÖNH. Syn. Ius. t. 3. p. 476. 10. — PANZ. *Leptura pastinacæ*, Ent. Germ. p. 275. 40.

Long. 6 1/4 à 8^{mm} (2 1/2 à 3 1/4^l). Larg. 2 à 3^{mm} (3/4 à 1 1/4^l).

Tête triangulaire ; noire ; couverte de gros points enfoncés, espacés sur le postépistome, confluent sur le reste de sa surface ; hérissée sur le vertex de poils livides ou d'un cendré jaunâtre ; transversalement sillonnée au bas du front ; peu relevée sur ce dernier ; marquée à la partie inférieure de celui-ci, d'une impression ou plaque lisse et triangulaire ; sillonnée longitudinalement d'une ligne légère et souvent à peine apparente ; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux noirs ; médiocrement échancrés ; saillants sur les bords de la tête. Antennes un peu moins longues que le corps (♂), ou en égalant à peine les deux tiers de la longueur (♀) ; subfiliformes ou plus épaisses vers l'extrémité ; noires ; faiblement garnies de poils presque couchés, de la même couleur ; de onze articles : le premier renflé, arqué, aussi long que les deux suivants pris ensemble ; les troisième et quatrième égaux, plus grêles, cylindriques et plus courts que les derniers. Prothorax tronqué

antérieurement, subsinueux à sa partie postérieure; étroitement rebordé au sommet et à la base; transversalement déprimé de chaque côté, au dessus de celle-ci; notablement moins large en devant que la partie occipitale de la tête; curvilinéairement rétréci en devant, obtus à ses angles postérieurs; convexe sur son disque; couvert de points enfoncés, aussi gros, mais moins rapprochés que ceux de la tête; noir; hérissé de poils d'un livide jaunâtre, plus épais. Ecusson en triangle rectiligne, noir. Elytres un tiers au moins aussi larges que le prothorax à sa base; deux fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale prononcée; rectangulaires aux épaules; subparallèles ou faiblement rétrécies dans leur partie moyenne, jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur; curvilinéairement coupées de ce point à l'angle extérieur; obtuses ou légèrement tronquées au sommet; subconvexes en dessus; jaunes ou d'un jaune rouge; ruguleusement ponctuées ou couvertes de points assez espacés, plus marqués à la base qu'à la partie opposée, de chacun desquels sort un poil livide jaunâtre, mi-relevé. Dessous du corps et pieds d'un noir luisant; très-finement pointillés; parcimonieusement garnis d'un duvet cendré livide. Pieds allongés. Cuisses faiblement renflées. Jambes, ou du moins les antérieures, ordinairement livides à la base. Premier article des tarses moins long que les trois derniers réunis.

Cette espèce habite principalement la France tempérée et septentrionale. Elle se trouve, mais assez rarement, dans les montagnes lyonnaises.

13. L. Unipunctata; OLIV. *Elytres alongées et convexes; obtuses ou tronquées à l'extrémité; d'un rouge jaune, ornées chacune d'un point noir sur le milieu de leur disque. Prothorax arrondi latéralement dans son milieu, étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont obtus; noir, ainsi que tout le reste du corps.*

OLIV. Ent. t. 4. n° 73. p. 13. 14. pl. 1. fig. 9. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 45. pl. 19. — SCHÖNB. Syn. Ins. t. 3. p. 473. 4.

Var. A. *Elytres d'un jaune pâle, ornées chacune d'un point noir.*

Long. 11 1/4 à 13 1/4^{mm} (4 1/2 à 5 1/2^l). Larg. 3 3/4 à 5^{mm} (1 1/2 à 2^l).

Tête noire; finement chagrinée ou couverte de points enfoncés confluents; marquée sur le postépistome de points plus gros et moins rapprochés; hérissée de poils d'un cendré livide; transversalement sillonnée au bas du front; relevée sur celui-ci, et marquée dans sa partie inférieure d'une impression lisse et triangulaire; creusée mé-

diocrement entre les antennes, et longitudinalement rayée d'une ligne très-légère; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns; faiblement échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure de ceux-ci; un peu moins longues que le corps (♂), en égalant à peine les deux tiers (♀); subfiliformes ou très-faiblement plus épaisses vers l'extrémité; noires, garnies d'un duvet ou de poils courts et couchés, d'un cendré livide ou jaunâtre; de onze articles: le premier renflé, courbé, aussi long que le troisième, qui est plus long que les suivants. Prothorax tronqué antérieurement, subsinueux à sa partie postérieure; étroitement rebordé au sommet, peu sensiblement à la base; transversalement sillonné au-dessous du premier, plus profondément canaliculé au-dessus de la seconde; rétréci latéralement à l'extrémité de ces sillons; plus étroit en devant que la partie occipitale de la tête, au moins aussi large qu'elle en arrière; arrondi latéralement sur les côtés; passablement convexe sur son disque; longitudinalement creusé d'un sillon oblitéré ou faiblement apparent; noir; chagriné, ou couvert de points enfoncés confluent, plus gros que ceux de la tête; hérissé de poils d'un cendré jaunâtre ou livide. Écusson en triangle curviligne; noir; garni de poils cendrés livides. Élytres un tiers au moins plus larges que le prothorax à sa base; trois fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; un peu relevées aux épaules; subgraduellement rétrécies jusqu'aux trois quarts de leur longueur (♂), ou d'une manière moins sensible jusqu'à ce point et plus prononcée vers l'extrémité (♀); obtusément tronquées au sommet; un peu débordées par le segment anal; convexes en dessus; pointillées ou couvertes de petits points, plus marqués à la base qu'à la partie opposée, et de chacun desquels sort un poil cendré jaunâtre ou livide, hérissé ou mi-relevé; d'un rouge jaune; parées d'un point noir sur leur disque, presque au milieu de leur longueur; ornées le long de la suture d'une bordure de même couleur, postérieurement réduite au simple rebord, graduellement élargie au-delà du milieu en approchant de l'écusson. Dessous du corps et pieds noirs; finement pointillés; garnis de poils livides ou d'un cendré jaunâtre, plus épais et plus apparents sur celui-ci que sur celui-là. Premier article des tarses postérieurs un peu moins long que les trois derniers réunis.

Cette espèce est exclusivement méridionale. On la trouve principalement sur le *centrantus ruber*.

Genre. *Anoplodera*, ANOPLODÈRE ; Nob.

(ἀνοπλος, non armé; δῆρον, cou.)

Caractères. Elytres subparallèles ou légèrement rétrécies dans leur partie moyenne; obtuses ou faiblement tronquées au sommet; subconvexes ou convexes en dessus. Prothorax plus étroit en devant qu'en arrière; arrondi ou subarrondi latéralement dans son milieu; obtus à ses angles postérieurs. Palpes maxillaires plus longs que les labiaux; à dernier article renflé et tronqué. Antennes subfiliformes; presque aussi longues que le corps (♂), moins longues (♀); de onze articles. Pieds assez allongés. Cuisses médiocrement renflées. Premier article des tarsi postérieurs à peine aussi long ou moins long que les trois suivants réunis.

1. A. Sexguttata; FAB. *Elytres subconvexes; parallèles; tronquées au sommet; noires, parées chacune de trois taches punctiformes d'un jaune rouge, longitudinalement disposées. Prothorax noir, ainsi que tout le reste du corps; curvilinéairement rétréci en devant, peu ou point au dessus des angles postérieurs qui sont obtus.*

FAB. *Leptura sexguttata*, Syst. El. t. 2. p. 364. 61. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 69. 32. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 496. 71.

Var. A. A. Exclamationis; FAB. *Taches postérieures des élytres réunies en une ligne.*

FAB. *Leptura exclamationis*, Syst. El. t. 2. p. 359. 27. — OLIV. Ent. t. 4. n° 73. pl. 2. fig. 19.

Var. B. A. Biguttata; NOB. *Tache antérieure seule existante.*

SCHLÆFF. Icon. pl. 182. fig. 4.

Long. 10 à 12 $1/2^{mm}$ (4 à 5^l). Larg. 2 $1/2$ à 3 $1/4^{mm}$ (1 à 1 $1/4^l$).

Tête triangulaire; noire; chagrinée ou couverte de points enfoncés assez profonds et confluent; parcimonieusement hérissée de poils cendrés; transversalement sillonnée au bas du front; marquée à la partie médiaire et inférieure de ce dernier d'une impression lisse et triangulaire; faiblement relevée sur celui-ci, et longitudinalement rayée d'une ligne peu profonde, non prolongée sur le vertex; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns, médiocrement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux; aussi longues que le corps (♂), ou un peu moins lon-

gues que lui (♀); filiformes; noires; garnies de poils courts de la même couleur; de onze articles: le premier renflé, moins long que le troisième, qui est plus grand que les suivants. Prothorax tronqué antérieurement, bisinueux à sa partie postérieure; presque sans rebord au sommet et à la base; transversalement canaliculé au dessus de celle-ci; plus étroit en devant que la partie occipitale de la tête; subconique ou curvilinéairement rétréci de derrière en devant; obtus à ses angles postérieurs; subconvexe sur son disque; couvert de points enfoncés et confluent, de la grosseur de ceux de la tête; noir; hérissé de poils obscurs peu apparents. Ecusson en triangle curviligne; noir; cilié de poils d'un cendré blanchâtre argenté. Elytres un tiers au moins aussi larges que le prothorax à sa base; deux fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; subparallèles ou très-faiblement rétrécies dans leur partie moyenne; obtuses ou obliquement tronquées au sommet de dehors en dedans; subconvexes en dessus; légèrement rebordées à la suture; ruguleusement ponctuées ou couvertes de points enfoncés, plus gros près de la base, plus affaiblis à la partie opposée, de chacun desquels sort un poil noirâtre, mi-couché, faiblement apparent; noires; parées chacune de trois taches subpunctiformes, d'un jaune rougeâtre: la première, plus ronde et plus petite, près de l'écusson; la seconde, anguleuse, située sur le disque, au tiers de la longueur; la troisième, presque transversale, ne touchant ni au bord externe, ni à la suture, et placée presque aux deux tiers. Dessous du corps noir; très-finement pointillé; revêtu d'un duvet cendré ou gris argenté, brillant à certain jour. Segment anal sillonné dans les mâles. Pieds allongés, noirs; plus légèrement garnis d'un duvet cendré. Cuisses très-faiblement renflées. Premier article des tarses postérieurs moins long que les trois derniers réunis.

Obs. Dans la var. *exclamationis*, les deux taches postérieures sont réunies. Cette particularité se rencontre principalement chez les mâles. Dans la var. *biguttata*, les deux taches postérieures ont disparu.

Cette espèce habite les parties tempérées et septentrionales de la France. On la trouve, mais très-rarement, dans les montagnes lyonnaises. Je l'ai reçue également des environs de Paris, de M. Blondel, et des Alpes, de M. Allard.

2. **A. Rufipes;** FAB. *Dessus du corps d'un noir mat, pubescent. Prothorax curvilinéairement rétréci en devant, peu ou point au dessus des angles postérieurs qui sont obtus. Elytres parallèles, obtusément tronquées*

au sommet, souvent subépépineuses à l'angle sutural. Extrémité des cuisses et base des jambes, d'un rouge jaune.

FAB. *Leptura rufipes*, Syst. El. t. 2. p. 358. 23. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 119. 18.
— SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 484. 26.

Var. A. A. *Fuscipes*; NOB. *Pieds entièrement noirs*.

GVL. *Leptura rufipes*, var. b. Ins. Succ. t. 4. p. 27. 26.

Long. $10 \frac{3}{4}$ à 12^{mm} ($4 \frac{1}{2}$ à $4 \frac{3}{4}^1$). Larg. 3 à $3 \frac{3}{4}^{\text{mm}}$ ($1 \frac{1}{4}$ à $1 \frac{1}{2}^1$).

Tête triangulaire; noire; couverte de points enfoncés assez profonds et confluent, mais moins rapprochés sur le postépistome; parcimonieusement hérissée de poils cendrés; transversalement sillonnée au bas du front; relevée sur ce dernier en un plan incliné, abruptement terminé derrière les antennes, et creusé entre celles-ci; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns; médiocrement échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux; aussi longues que le corps (♂), ou un peu moins longues que lui (♀); filiformes; noires; garnies de poils courts de la même couleur; de onze articles: le premier renflé, moins long que le troisième, qui est plus grand que les suivants. Prothorax tronqué antérieurement, subsinueux à sa partie postérieure; étroitement rebordé au sommet, sans rebord et transversalement canaliculé à la base; plus étroit en devant; curvilinéairement dilaté sur les côtés, au dessous du sommet; à peine rétréci au dessus des angles postérieurs qui sont obtus; convexe en dessus; chagriné ou couvert de points enfoncés confluent; d'un noir mat; parcimonieusement hérissé de poils cendrés. Ecusson en triangle curviligne; noir; très-finement pointillé. Elytres un tiers au moins plus larges que le prothorax à sa base; trois fois au moins aussi longues que lui; à fossette humérale prononcée; relevées aux épaules; subparallèles ou rétrécies dans leur partie moyenne; arrondies à l'angle extérieur, obtuses au sommet, subépépineuses à l'angle sutural; subconvexes en dessus; étroitement rebordées à la suture; ruguleusement ponctuées ou couvertes de gros points enfoncés, plus marqués près de la base, plus affaiblis à la partie opposée; noires; hérissées de poils très-fins, cendrés, peu apparents. Dessous du corps noir, luisant; très-finement pointillé; garni d'un duvet cendré, d'un brillant argenté à certain jour. Segment anal échancré dans les mâles. Pieds allongés, garnis légèrement d'un duvet cendré; d'un jaune rouge avec la base des cuisses, la seconde moitié des jambes et les tarses, noirs. Cuisses faiblement renflées. Premier article des tarses postérieurs moins long que les trois derniers réunis.

Cette espèce habite les parties tempérées et septentrionales de la France. On la trouve, mais assez rarement, dans les montagnes lyonnaises.

3. A. *Lurida*; FAB. *Prothorax* largement sillonné au dessous du sommet et au dessus de la base; obtus à ses angles postérieurs; subglobuleux sur son disque; d'un ferrugineux ou brun obscur ainsi que la tête. Elytres parallèles; d'un testacé livide. Pieds d'un livide jaunâtre, avec l'extrémité d'une partie des cuisses et la partie inférieure des jumbes postérieures, noires.

FAB. *Leptura lurida*, Syst. El. t. 2. p. 359. 31. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 69. pl. 16. — SCHÖNÜ. Syn. Ins. t. 3. p. 485. 52. — OLIV. *Leptura suturalis*. Ent. t. 4. n° 73. p. 55. 48. pl. 4. fig. 49.

Long. 10 à 12 $1/2^{\text{mm}}$ (4 à 5^l). Larg. 3 à 3 $3/4^{\text{mm}}$ (1 $1/4$ à 1 $1/2^{\text{l}}$).

Tête d'un ferrugineux pâle, quelquefois d'un ferrugineux brunâtre, ou même brun sur le vertex; garnie d'un duvet cendré jaunâtre clairsemé; couverte de très-petits points confluent; transversalement sillonnée au bas du front; fortement tuberculeuse à la base des antennes, mais creusée entre celles-ci d'un sillon profond, souvent linéairement prolongé jusqu'au vertex; rétrécie presque immédiatement après les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Palpes d'un jaune pâle ou livide, à dernier article brun ou noir, au moins en partie. Yeux bruns, médiocrement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité antérieure de l'échancre des yeux; aussi longues que le corps (♂), ou égalant les trois-quarts de la longueur de celui-ci (♀); filiformes; de onze articles: le premier renflé, arqué, aussi long au moins que le troisième; celui-ci notablement plus grand que le suivant, mais à peine égal ou moins long que le cinquième; ordinairement d'un livide jaunâtre sur le premier article, et sur une partie plus ou moins grande de la seconde moitié des autres, avec la base de ceux-ci et souvent leur presque totalité obscure, brune ou noirâtre. Prothorax plus long que large, un peu arqué antérieurement, faiblement bisinueux à sa partie postérieure; relevé en rebord au sommet et à la base; profondément sillonné au dessous du premier et au dessus de la seconde; étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons; arrondi sur les côtés dans son milieu; plus étroit en devant qu'en arrière; obtus à ses angles postérieurs; subglobuleux sur son disque; longitudinalement creusé sur ce dernier d'un sillon plus ou moins oblitéré et parfois indistinct; couvert de petits points enfoncés assez rapprochés, ferrugineux, d'un ferrugineux brunâtre ou même brun; garni de poils assez longs, cou-

chés, d'un cendré jaunâtre. Ecusson triangulaire, noirâtre, garni de poils d'un cendré livide. Elytres près d'un tiers (♂), ou près de moitié (♀), plus larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale profonde; relevées aux épaules; subparallèles ou rétrécies dans leur partie moyenne jusqu'aux trois quarts de leur longueur; curvilinéairement rétrécies de ce point à l'extrémité; obtuses ou étroitement arrondies au sommet; subconvexes en dessus; garnies d'un léger rebord; d'un jaune testacé livide; ruguleusement ponctuées, ou couvertes de points enfoncés assez rapprochés, graduellement moins gros de la base à l'extrémité opposée, desquels sortent des poils livides, presque couchés, peu apparents. Dessous du corps d'un livide brunâtre, souvent d'un jaune ou d'un testacé livide sur une partie ou la presque totalité du ventre; garni d'un duvet peu épais, cendré ou livide jaunâtre, brillant à certain jour. Segment anal creusé d'une fossette plus profonde dans les mâles. Pieds allongés, d'un testacé livide. Extrémité des cuisses intermédiaires, seconde moitié des cuisses et des jambes postérieures, ordinairement noirâtres. Premier article des tarses moins long ou à peine aussi long que les trois derniers réunis.

Obs. La tête et le prothorax sont parfois d'un ferrugineux assez clair, d'autres fois entièrement noirs. Les pieds ordinairement d'un jaune rouge livide, sont chez quelques individus d'un ferrugineux obscurément livide. Généralement l'extrémité des cuisses postérieures, et moins largement celle des intermédiaires, est noire; rarement celle des antérieures l'est également. La plus grande moitié des jambes postérieures, et moins communément une partie des intermédiaires, est aussi de cette couleur.

Cette espèce habite les parties froides ou septentrionales de la France. On la trouve dans les environs de Paris, dans les Alpes, et les bois humides de la Bresse et de la chaîne du Jura.

Genre. *Grammoptera*, GRAMMOPTÈRE. Serv.

(γραμμικός, linéaire; πτερον, aile.)

Caractères. Elytres parallèles ou faiblement rétrécies dans leur partie moyenne; obtuses ou obtusément tronquées au sommet; subconvexes en dessus; un peu relevées aux épaules. Prothorax arrondi antérieurement sur les côtés, rarement subépéineux dans cette partie; graduellement rétréci au dessus des angles postérieurs terminés en pointe, ou par des poils rassemblés en forme d'épine. Palpes maxil-

lares plus longs que les labiaux ; à dernier article subcylindrique ou faiblement renflé dans son milieu. Antennes à peine aussi longues que le corps (♂), ou moins longues que lui (♀) ; subcylindriques ; de onze articles : le premier renflé, les 3—5 plus grêles que les derniers. Pieds médiocrement allongés. Cuisses, les antérieures surtout, parfois sensiblement renflées. Premier article des tarsi aussi long que tous les suivants réunis. Corps linéaire.

Le prothorax des Grammoptères est ordinairement rétréci d'une manière graduelle au dessus des angles postérieurs, au lieu d'être étranglé brusquement comme dans les Leptures ; les angles de sa base sont moins prolongés et plus détachés des élytres que dans les Strangalies.

1. G. Spinosula ; FODRAS, inéd. *Prothorax brunâtre ou d'un brun obscurément livide, pubescent ; armé d'une petite épine sur les côtés, étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont acuminés. Elytres subparallèles, d'un testacé livide. Pieds d'un livide fauve ; extrémité des cuisses et des jambes des quatre postérieurs, et tarsi, noirâtres.*

FODRAS, in collect.

Tête brune ou d'un brun obscurément fauve ou livide ; couverte de petits points enfoncés confluent ; revêtue de poils ou d'un duvet roussâtre ; transversalement canaliculée au bas du front ; creusée sur celui-ci et jusqu'au vertex, d'un sillon assez profond ; tuberculeusement relevée à la base des antennes ; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns, médiocrement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité de l'échancrure des yeux ; égalant les trois quarts du corps en longueur ; subfiliformes ; d'un fauve ou jaunâtre livide dans leur première moitié, obscures postérieurement ; de onze articles : le premier renflé, plus court que le troisième, qui est le plus long. Prothorax tronqué antérieurement, bisinueux à sa partie postérieure ; relevé en rebord au sommet et à la base, ou profondément et transversalement sillonné au dessous du premier et au dessus de la seconde ; rétréci latéralement à l'extrémité de ces sillons ; dilaté ou arrondi dans son milieu sur les côtés, et armé d'une petite épine ; terminé en pointe à ses angles postérieurs ; convexe et longitudinalement creusé d'un sillon large et profond sur son disque ; couvert de petits points enfoncés confluent ; brunâtre ou d'un brun obscurément livide ; revêtu d'un duvet médiocrement épais, d'un cendré roussâtre. Ecusson triangulaire, d'un brun obscur, peu garni de duvet. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base ; trois fois aussi longues que lui ;

à fossette humérale prononcée; relevées aux épaules; subparallèles ou faiblement rétrécies dans leur partie moyenne; arrondies à l'angle extérieur, un peu tronquées au sommet; convexes en dessus; d'un jaune rouge livide; ruguleusement ponctuées ou couvertes de points assez rapprochés, beaucoup plus gros à la base que ceux du prothorax, graduellement affaiblis à la partie opposée, et d'où sortent des poils livides jaunâtres assez apparents. Dessous du corps noirâtre; pointillé; garni d'un duvet livide cendré. Pieds médiocrement allongés, d'un testacé livide; extrémité des cuisses et des jambes des quatre postérieures, et tarsi, noirâtres.

Cette espèce a été trouvée, par M. Foudras, dans les Monts-d'Or lyonnais. Les élytres sont à peu près de la couleur de celles de *Anæsthetis testacea*, mais un peu plus livides.

2. **G. lævis**; FAB. *Prothorax noir*, garni d'un duvet livide jaunâtre; arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci au dessus des angles postérieurs terminés en pointe. Elytres parallèles; d'un ferrugineux jaunâtre ou d'un testacé ferrugineux livide, avec les rebords extérieur et sutural, et l'extrémité, noirs. Pieds d'un jaune rouge un peu livide.

FAB. *Leptura lævis*, Syst. El. t. 2. p. 235. 7. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 34. 15. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 475. 8. — De GÈER, *Leptura tabacicolor*, Mem. t. 5. p. 159. 17.

Long. 6 1/4 à 7 1/2^{mm} (2 1/2 à 3^l). Larg. 2^{mm} (3/4^l).

Tête triangulaire; noire; couverte de petits points enfoncés confluent, mais espacés sur le postépistome; garnie de poils d'un livide jaunâtre, couchés et peu épais; transversalement sillonnée au bas du front; creusée longitudinalement dans le milieu de celui-ci, d'un sillon ordinairement prolongé linéairement jusqu'au vertex, mais plus profond entre les antennes; faiblement bombée au devant de celles-ci; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Palpes d'un jaune ferrugineux. Yeux bruns, médiocrement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à la partie antérieure de l'échancrure des yeux; aussi longues que le corps (♂), ou presque aussi longues que lui (♀); subfiliformes; ordinairement fauves, ou d'un ferrugineux obscurément livide, au moins dans une partie de leur première moitié, et noirâtres postérieurement, quelquefois presque entièrement de cette couleur; garnies d'un duvet cendré jaunâtre; de onze articles: le premier médiocrement renflé, aussi long que le troisième. Prothorax tronqué en devant, faiblement bisinueux en arrière; muni d'un léger rebord au sommet et à la base; curvilinéairement rétréci antérieurement sur les côtés, subparallèle

ou rétréci ensuite dans sa partie moyenne et latérale; terminé à ses angles postérieurs par une petite épine; convexe et longitudinalement bordé en dessus; noir; couvert de petits points enfoncés et confluent; couvert de poils assez longs et couchés, d'un cendré livide, ou d'un livide jaunâtre brillant. Ecusson noir; triangulaire; garni de poils livides. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; deux fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale assez marquée; sublinéaires; faiblement rétrécies dans leur partie moyenne et subparallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'extrémité; obtuses ou étroitement tronquées obliquement au sommet, arrondies à l'angle sutural; subconvexes en dessus; débordées quelquefois (σ^7), par le segment anal; munies d'un rebord étroit à la suture; d'un ferrugineux ou d'un testacé livide, avec l'extrémité et les rebords extérieur et sutural, noirâtres; ruguleusement ponctuées ou couvertes de points assez rapprochés, plus gros près de l'extrémité, graduellement affaiblis à la partie opposée, de chacun desquels sort un poil couché, d'un livide jaunâtre. Dessous du corps noir; très-finement pointillé; garni de poils peu épais, d'un cendré livide ou jaunâtre brillant. Segment anal souvent ferrugineux. Pieds allongés, entièrement d'un testacé livide, légèrement garnis d'un duvet cendré; quelquefois noirâtres aux tarses et à l'extrémité des cuisses, surtout des postérieures. Cuisses faiblement renflées. Premier article des tarses postérieurs aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce habite les parties un peu froides ou septentrionales de la France. Elle est commune dans les Alpes.

3. G. Quadriguttata; Var. *Suturalis*, FAB. *Prothorax* noir, garni d'un duvet livide jaunâtre; arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci au dessus des angles postérieurs terminés en pointe. Bouche, antennes, élytres et pieds, d'un rouge jaune livide. Elytres parallèles; bordées de noir à la suture. Cuisses postérieures noires vers l'extrémité.

FAB. *Leptura suturalis*, Syst. El. t. 2. p. 359. 28. — SCHÖNH. *Leptura 4-guttata*. var. t. 3. p. 487. 41.

Long. 10^{mm} (4^l). Larg 3^{mm} (1 1/4^l).

Tête noire; garnie d'un duvet livide jaunâtre qui lui donne, comme au prothorax, une teinte verdâtre; couverte de points assez gros et espacés sur le postépistome, petits et confluent sur le reste de sa surface; transversalement sillonnée au bas du front; longitudinalement creusée sur celui-ci, d'un sillon prolongé postérieurement d'une ma-

nière linéaire jusqu'au vertex ; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Labre et palpes d'un testacé ferrugineux. Yeux bruns, médiocrement échancrés, sailants sur les bords de la tête. Antennes situées à la partie antérieure de l'échancrure des yeux ; d'un rouge jaune, ferrugineuses, ou d'un brun ferrugineux ; garnies d'un léger duvet cendré jaunâtre ; filiformes ; de onze articles : le premier renflé, aussi long que le troisième ; celui-ci, et les deux suivants, plus grêles que les derniers. Prothorax tronqué antérieurement, bisinueux à sa partie postérieure ; peu sensiblement ou très-étroitement rebordé ; un peu déprimé transversalement au dessous de la base ; plus étroit en devant qu'en arrière ; arrondi sur les côtés au dessus du sommet, rétréci au dessus de ses angles postérieurs latéralement terminés par une petite épine ; convexe en dessus ; couvert de petits points enfoncés confluent ; noir ; garni comme la tête de poils d'un jaune livide, qui lui donnent une teinte verdâtre. Ecusson noir, triangulaire, faiblement garni de duvet. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base ; trois fois aussi longues que lui ; à fossette humérale prononcée ; un peu relevées aux épaules ; subparallèles ou faiblement rétrécies dans leur partie moyenne, curvilinéairement rétrécies vers l'extrémité ; tronquées ou obtuses au sommet ; tantôt un peu arrondies, tantôt armées d'une petite pointe peu apparente à l'angle sutural ; convexes en dessus ; d'un rouge jaune, parfois un peu livide, avec le rebord sutural noir ; ruguleusement ponctuées ou couvertes de points beaucoup plus gros à la base que ceux du prothorax, graduellement affaiblis à la partie opposée, de chacun desquels sort un poil mi-relevé, d'un jaune livide brillant. Dessous du corps finement pointillé, noir, garni d'un duvet cendré livide, qui lui donne une teinte verdâtre. Extrémité du segment anal souvent ferrugineuse. Pieds alongés, grêles ; d'un jaune rouge, garnis d'un duvet cendré livide. Extrémité des cuisses postérieures, et quelquefois souvent des jambes, et partie des tarsi, noirâtres. Premier article de ces derniers presque égal aux trois suivants réunis, ou un peu moins long qu'eux.

Obs. M. Megerle avait rapporté cette espèce à la *Grammoptera lurida* ; Illiger avec plus de raison l'a considérée comme une variété de la *G. 4-guttata*, dont Creutzer la croyait l'un des sexes.

Elle habite les parties tempérées ou septentrionales de la France. Je l'ai reçue de M. Coste qui l'avait prise dans les environs de Châlons-sur-Saône. Elle m'a été également envoyée par M. Dupont de Paris. L'espèce typique ne paraît pas se rencontrer dans notre royaume.

4. **G. Analls**; PANZER. *Dessus du corps noir, revêtu d'un duvet livide jaunâtre qui lui donne une teinte verdâtre. Prothorax arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci au dessus des angles postérieurs terminés en pointe. Elytres parallèles. Base des cuisses et anus, d'un rouge jaune. Antennes noirâtres.*

PANZ. *Leptura analis*, Faun. Germ. fasc 118. pl. 6.

Long. 10^{mm} (2^l). Larg. 2 1/2^{mm} (1^l).

Tête noire, mais paraissant, ainsi que tout le corps, d'un vert noirâtre par l'effet du duvet ou des poils couchés jaunâtres dont elle est couverte; hérissée derrière les yeux, et plus parcimonieusement sur le reste de sa surface, de poils blanchâtres; finement pointillée; transversalement sillonnée au bas du front; relevée sur celui-ci en un plan incliné abruptement terminé après les antennes; creusée entre celles-ci, d'un sillon linéairement et souvent à peine prolongé jusqu'au vertex; brusquement rétrécie presque immédiatement après les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns, médiocrement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux; à peine plus longues que les trois quarts du corps (♂), ou un peu plus courtes (♀); noires, garnies d'un duvet livide; subfiliformes; de onze articles: le premier renflé, moins long que le troisième; celui-ci, et les deux suivants, plus grêles que les derniers. Prothorax tronqué antérieurement, bisinueux postérieurement; plus étroit en devant que la partie occipitale de la tête; arrondi sur les côtés au dessous du sommet, rétréci au dessus des angles postérieurs latéralement prolongés en petite épine; convexe en dessus; longitudinalement marqué d'un sillon oblitéré ou peu apparent; couvert de points enfoncés rapprochés; noir; garni comme les élytres d'un duvet ou de poils livides jaunâtres, qui lui donnent une teinte d'un vert noirâtre. Ecusson en triangle curviligne; noir; garni de poils livides jaunâtres. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; trois à quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale assez prononcée; relevées aux épaules; subsinueusement parallèles jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur; curvilinéairement rétrécies de ce point à l'extrémité; obliquement tronquées du sommet à l'angle sutural; subconvexes en dessus; ruguleusement pointillées; noires; presque dénudées ou garnies à l'extrémité de poils de même couleur; couvertes sur le reste de leur surface de poils livides jaunâtres, qui leur donnent une teinte d'un vert noirâtre. Dessous du corps pointillé; noir; garni d'un duvet cendré blanchâtre, brillant. Derniers anneaux du ventre rouges, ou d'un

rouge soit testacé, soit brunâtre. Pieds allongés, grêles, garnis d'un duvet cendré blanchâtre; noirs, avec la base ou la majeure partie intermédiaire des cuisses, d'un rouge jaune. Premier article des tarses aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce, généralement rare, habite les parties tempérées et septentrionales de la France. On la trouve mais peu communément dans les environs de Lyon. Elle a été envoyée à M. Foudras par M. le comte Dejean, sous le nom de *G. varians* Megerle.

5. **G. Ruficornis**; FAB. *Dessus du corps noir, revêtu d'un duvet livide jaunâtre qui lui donne une teinte verdâtre. Prothorax arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci au dessus des angles postérieurs terminés en pointe. Elytres parallèles. Base au moins d'une partie des cuisses, d'un rouge jaune livide. Ventre noir. Antennes annelées.*

FAB. *Leptura ruficornis*, Syst. El. t. 2. p. 360. 33. — STURM, Verzeichniss. p. 51. 21. pl. 2. fig. 9. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 486. 36. — GERM. FAUN. EUR. fasc. 12. pl. 12.

Long. 5 1/2 à 7^{mm} (2 1/4 à 2 3/4). Larg. 2^{mm} (3/4^l).

Tête noire; garnie comme tout le dessus du corps d'un duvet ou de poils couchés d'un livide jaunâtre, qui lui donnent une teinte d'un vert obscur; couverte de petits points enfoncés confluent, mais un peu moins rapprochés sur le postépistome; transversalement sillonnée au bas du front; à peine rayée sur le milieu de celui-ci; légèrement creusée entre les antennes, et faiblement relevée au devant de la base de chacune de celles-ci; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Labre et palpes d'un pâle ferrugineux, avec l'extrémité du dernier article de ces derniers, parfois obscur. Yeux bruns, subarrondis, faiblement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux; égalant les trois quarts du corps en longueur; filiformes; garnies d'un duvet de la couleur de leur fond; de onze articles: le premier arqué, renflé, à peine aussi long que le troisième; le second, petit, obconique, ferrugineux ou d'un ferrugineux jaunâtre, ainsi que le précédent; les suivants de la même couleur à la base, noirs au sommet. Prothorax tronqué et presque sans rebord, ou très-étroitement rebordé au sommet, subsinueux et assez largement relevé en rebord à la base; plus étroit en devant que la partie occipitale de la tête; arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci au dessus des angles postérieurs terminés latéralement par une petite épine; convexe en dessus; très-finement chagriné ou couvert

de petits points enfoncés confluent; noir, mais garni de poils couchés d'un jaune livide, presque dorés, qui lui donnent comme aux élytres une teinte d'un vert obscur. Ecusson en triangle rectiligne; noir, couvert de poils d'un jaune livide. Elytres un quart plus larges que le prothorax à sa base; deux fois et demie à trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale assez marquée; relevées aux épaules; parallèles ou très-faiblement rétrécies dans leur partie moyenne; arrondies à l'angle extérieur et à l'angle sutural; obtuses ou arrondies au sommet; subconvexes en dessus; garnies à la suture d'un léger rebord; noires; ruguleusement ponctuées ou couvertes de points enfoncés, beaucoup plus gros à la base que ceux du prothorax, graduellement affaiblis vers l'extrémité opposée, de chacun desquels sort un poil couché d'un jaune livide. Dessous du corps noir, pointillé; garni d'un duvet d'un livide blanchâtre, brillant à certain jour. Pieds allongés, grêles; garnis d'un duvet livide cendré; d'un ferrugineux livide, avec l'extrémité des cuisses, les jambes et les tarses des postérieurs, noirâtres. Partie supérieure et apicale des cuisses intermédiaires et même des antérieures; jambes intermédiaires et partie au moins des antérieures; tarses intermédiaires, et plus rarement les antérieurs, quelquefois également noirâtres. Premier article des tarses postérieurs notablement plus long que tous les suivants réunis.

Cette espèce habite les parties tempérées et froides de la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Paris, dans la Bourgogne et dans les Alpes.

6. G. Præusta; FAB. *Prothorax revêtu d'un duvet doré; arrondi antérieurement sur les côtés, faiblement rétréci au dessus des angles postérieurs terminés en pointe. Elytres parallèles; noires à l'extrémité; revêtues sur le reste de leur surface, d'un duvet qui leur donne une teinte d'un verdâtre doré. Pieds d'un jaune orange.*

FAB. *Leptura præusta*, Syst. El t. 2. p. 360. 37. — PANZ. FAUN. Germ. fasc. 34. pl. 16. — GERMAR, fasc. 34. pl. 16. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 487. 40. — HERBST, *Leptura splendida*, p. 103. 20.

Long. 8 3/4 à 10^{mm} (3 1/2 à 4^l). Larg. 2 1/2^{mm} (1^l).

Tête noire; couverte de petits points enfoncés, confluent sur toute sa surface, même sur le postépistome; parcimonieusement hérissée de poils d'un jaune doré; transversalement sillonnée au bas du front; marquée sur celui-ci, d'une impression ou plaque lisse, triangulaire; relevée à la base des antennes, ou transversalement chargée entre celles-ci, d'une élévation graduellement moins sensible dans sa partie moyenne; longitudinalement creusée d'une ligne peu profonde, pro-

longée jusqu'à l'occiput; brusquement rétrécie presque immédiatement après les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Palpes d'un jaune livide, à dernier article noir. Yeux bruns, médiocrement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux; égalant à peu près les trois quarts du corps en longueur; subfiliformes; grêles; de onze articles: le premier renflé, moins long que le troisième, d'un jaune rouge ainsi que le suivant; les autres brunâtres ou d'un livide brunâtre, au moins en partie; garnies d'un duvet ou de poils courts et obscurs. Prothorax tronqué antérieurement, bisinueux ou anguleusement prolongé dans son milieu postérieurement; plus étroit en devant que la partie occipitale de la tête; arrondi sur les côtés au dessous du sommet, rétréci au dessus des angles postérieurs latéralement terminés par une petite épine; convexe en dessus; noir, mais revêtu d'un duvet ou de poils couchés d'un jaune doré ou jaune verdâtre doré, brillant. Ecusson en triangle curviligne; noir, couvert de poils d'un jaune doré, brillant. Elytres un quart plus larges que le prothorax à sa base; trois à quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale assez prononcée; relevées aux épaules; subsinueusement parallèles jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur; curvilinéairement rétrécies de ce point à l'extrémité; obliquement tronquées du sommet à l'angle sutural, subconvexes en dessus; noires; garnies à l'extrémité de poils de même couleur, ou presque dénudées, et plus visiblement pointillées; couvertes sur le reste de leur surface, d'un duvet ou de poils couchés, d'un jaune doré brillant, paraissant d'un jaune verdâtre, par l'effet de la couleur du fond qui perce légèrement. Dessous du corps pointillé; noir, garni d'un duvet jaune doré brillant. Pieds alongés, d'un jaune orange, garni d'un duvet de même couleur. Tarses noirs, couverts de poils livides. Cuisses médiocrement renflées. Premier article des tarses aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce est propre aux contrées tempérées et septentrionales de la France. On la trouve quelquefois dans les montagnes lyonnaises, et moins rarement dans la chaîne du Jura.



ERRATA ET ADDENDA.

- P. 5. *lig. 7. ovulaire ou pointu filiforme, lisez ovulaire, pointu ou filiforme.*
- P. 57. *lig. 2. πλευρά lisez πλευρά.*
- P. 58. GENRE *Criomorphus*, *ajoutez* : ce genre a été désigné par M. le comte Dejean sous le nom d'*Isarthron*.
- P. 62. Eschsch. mem. de la Soc. etc. *lisez* Bulletin de la Soc.
- P. 64. *Avant-dernière ligne*, la var. B. *lisez* la var. A.
- P. 65. *lig. 4. La var. C. lisez* la var. B. C. *Pachymerus*.
- P. 71. GENRE *Anaclyptus*; *lisez* *Anaglyptus*.
- P. 234. X X 5° article des antennes plus long que le 3°, *lisez* 3° article plus long que le 5°.
- P. 256. *Dernière ligne.* Cette espèce a été trouvée à la Grande-Chartreuse, *lisez* dans les Basses-Alpes.
- P. 268. *Rubro-testacea* ♀. Prothorax et élytres couleur de sanguine, *ajoutez* : ou d'un rouge jaune quelquefois même assez pâle



EXPLICATION DES PLANCHES:

PREMIÈRE PLANCHE.

- A. 1. *Spondylis buprestoides*.—2. Labre.—3. Mandibule.—4. Mâchoire et palpe maxillaire.—5. Lèvre et palpes labiaux.—6. Antenne.—7. Partie de la jambe, et tarse.
- B. *Tragosoma depsarium*.—1. Labre.—2. Mandibule.—3. Mâchoire et palpe maxillaire.—4. Lèvre et palpes labiaux.—5. Angle sutural épineux.
- C. 1. Tête et prothorax du *Cerambyx velutinus*.—2. Tête du même, vue de profil, et servant de type d'un Procéphalide.—3. Labre.—4. Mandibule.—5. Mâchoire formée de deux divisions, et palpe maxillaire.—6. Lèvre et palpes labiaux.
- D. Tête de la *Gracilia timida*.
- E. *Oxypleurus Nodieri*.
- F. *Molorchus Duponti*.
- G. 1. *Dorcadion*.—2. Antenne.—3. Jambe et tarse.
- H. Labre de la *Saperda tremulæ*.—2. Mandibule.—3. Mâchoire et palpe maxillaire.—4. Lèvre et palpes labiaux.
- I. Tête de la *Saperda tremulæ*, vue de profil, servant de type d'un Clinocéphalide.
- K. *Vesperus luridus* ♀.
- K². Antenne du *Stenosoma Foudrasi*.
- L. *Leptura rufipennis*.
- M. 1. Larve d'un *Rhagium*.—2. Labre.—3. Mandibule.—4. Parties inférieures de la bouche.

DEUXIÈME PLANCHE.

1. *Cerambyx velutinus.*
2. *Gracilia timida.*
3. *Leptura brevipennis.*
4. *Dorcadion pyrenæum* ♂.
5. *Dorcadion Donzeli.*
6. *Dorcadion pyrenæum* ♀.
7. *Phytæcia punctum.*

TROISIÈME PLANCHE.

1. *Phymatodes humeralis.*
 2. *Oxypleurus Nodieri.*
 3. *Exocentrus cinereus.*
 4. *Pogonocherus Perroudi.*
 5. *Stenosoma Foudrasi.*
 6. *Niphona picticornis.*
 7. *Phytæcia Jourdani.*
 8. *Leptura Fontenayi.*
 9. *Leptura rufipennis.*
-

TABLE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

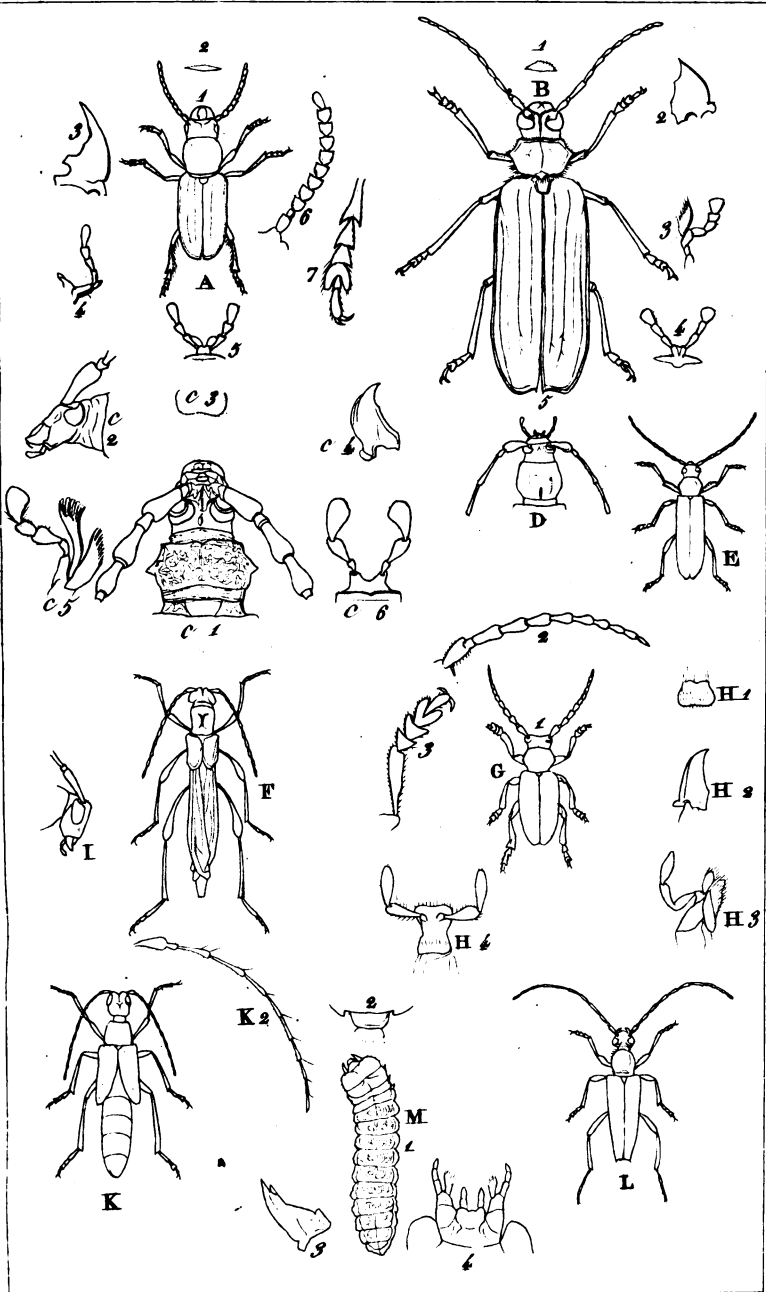
<i>Acanthoderes</i>	143	<i>Lurida</i>	288
<i>Varius</i>	143	<i>Rufipes</i>	286
<i>Ædilis</i>	145	<i>Sexguttata</i>	285
<i>Atomaria</i>	147	<i>Aromia</i>	36
<i>Grisea</i>	148	<i>Ambrosiaca</i>	37
<i>Montana</i>	145	<i>Moschata</i>	37
<i>Egosoma</i>	24	<i>Asemun</i>	62
<i>Scabricorne</i>	24	<i>Striatum</i>	62
<i>Agapanthia</i>	173	<i>Callidium</i>	42
<i>Angusticollis</i>	176	<i>Alni</i>	45
<i>Asphodeli</i>	174	<i>Dilatatum</i>	43
<i>Cardui</i>	175	<i>Rufipes</i>	46
<i>Cærulea</i>	177	<i>Sanguineum</i>	44
<i>Irrorata</i>	173	<i>Unifasciatum</i>	45
<i>Marginella</i>	180	<i>Violaceum</i>	42
<i>Suturalis</i>	178	<i>Cartallum</i>	96
<i>Anaglyptus</i>	91	<i>Ruficolle</i>	96
<i>Gibbosus</i>	92	CRAMBYCINS	26
<i>Mysticus</i>	93	<i>Cerambyx</i>	29
<i>Ancera</i>	184	<i>Cerdo</i>	51
<i>Carcharias</i>	184	<i>Heros</i>	30
<i>Ancesthetis</i>	171	<i>Miles</i>	51
<i>Testacea</i>	171	<i>Velutinus</i>	29
<i>Anoplodera</i>	285	CLINOCEPHALIDES	115

<i>Clytus</i>	74	<i>Quadriguttata</i>	292
<i>Antilope</i>	79	<i>Ruficornis</i>	295
<i>Arietis</i>	81	<i>Spinosula</i>	290
<i>Arvicola</i>	77	<i>Hesperophanes</i>	66
<i>Duponti</i>	84	<i>Nebulosus</i>	68
<i>Floralis</i>	74	<i>Pallidus</i>	69
<i>Gazella</i>	82	<i>Sericeus</i>	66
<i>Liciatus</i>	78	<i>Hylotrupes</i>	53
<i>Massiliensis</i>	83	<i>Bajulus</i>	55
<i>Ornatus</i>	89	<i>Lania</i>	135
<i>Plebejus</i>	85	<i>Textor</i>	156
<i>Quadripunctatus</i>	91	LAMIENS	116
<i>Ruficornis</i>	86	<i>Leiopus</i>	149
<i>Trifasciatus</i>	87	<i>Nebulosus</i>	150
<i>Tropicus</i>	75	<i>Leptidea</i>	105
<i>Verbasci</i>	90	<i>Brevipennis</i>	105
<i>Compsidia</i>	182	<i>Leptura</i>	266
<i>Populnea</i>	183	<i>Cincta</i>	277
<i>Criocephalus</i>	63	<i>Fontenayi</i>	271
<i>Rusticus</i>	63	<i>Hastata</i>	274
<i>Criomorphus</i>	58	<i>Livida</i>	232
<i>Aulicus</i>	58	<i>Maculicornis</i>	281
<i>Deilus</i>	100	<i>Rubro-testacea</i>	268
<i>Fugax</i>	100	<i>Rufa</i>	269
DÉRÉCÉPHALIDES	212	<i>Rufipennis</i>	272
<i>Dorcadion</i>	122	<i>Sanguinolenta</i>	279
<i>Donzeli</i>	129	<i>Scutellata</i>	273
<i>Fulginator</i>	124	<i>Tomentosa</i>	276
<i>Fulvum</i>	123	<i>Unipunctata</i>	235
<i>Lineola</i>	127	<i>Virens</i>	267
<i>Meridionale</i>	125	LEPTURIENS	228
<i>Pyrenæum</i>	126	<i>Mesosa</i>	166
<i>Ergates</i>	22	<i>Curculionipides</i>	167
<i>Serrarius</i>	22	<i>Nubila</i>	168
<i>Exocentrus</i>	152	<i>Molorchus</i>	107
<i>Balteatus</i>	153	<i>Dimidiatus</i>	108
<i>Griseus</i>	152	<i>Umbellatorum</i>	109
<i>Gracilia</i>	102	<i>Monohammus</i>	137
<i>Pygmæa</i>	103	<i>Gallo-provincialis</i>	140
<i>Timida</i>	102	<i>Sartor</i>	138
<i>Grammoptera</i>	289	<i>Sutor</i>	139
<i>Analis</i>	294	<i>Morimus</i>	131
<i>Lævis</i>	291	<i>Funestus</i>	131
<i>Præusta</i>	296	<i>Lugubris</i>	133

<i>Tristis</i>	134	<i>Pogonocherus</i>	155
<i>Necydalis</i>	140	<i>Fascicularis</i>	156
<i>Major</i>	141	<i>Hispidus</i>	159
<i>Salicis</i>	142	<i>Ovalis</i>	155
<i>Niphona</i>	169	<i>Perroudi</i>	158
<i>Picticornis</i>	169	<i>Pilosus</i>	160
<i>Oberea</i>	194	<i>Polyopsia</i>	190
<i>Erythrocephala</i>	198	<i>Præusta</i>	190
<i>Linearis</i>	197	PRIONIENS.	19
<i>Oculata</i>	194	<i>Prionus</i>	20
<i>Pupillata</i>	195	<i>Coriarius</i>	21
<i>Obrium</i>	97	PROCÉPHALIDES.	16
<i>Cantharinum</i>	97	<i>Purpuricenus</i>	32
<i>Brunneum</i>	99	<i>Budensis</i>	32
<i>Oxypleurus</i>	57	<i>Globulicollis</i>	34
<i>Nodieri</i>	57	<i>Kæhleri</i>	33
<i>Pachyta</i>	237	RHAGIENS.	212
<i>Clathrata</i>	237	<i>Rhagium</i>	222
<i>Collaris</i>	247	<i>Bifasciatum</i>	222
<i>Decempunctata</i>	244	<i>Indagator</i>	227
<i>Duodecim-maculata</i>	239	<i>Inquisitor</i>	225
<i>Strigilata</i>	245	<i>Mordax</i>	224
<i>Virginea</i>	241	<i>Rhammusium</i>	220
<i>Parmena</i>	119	<i>Salicis</i>	220
<i>Fasciata</i>	121	<i>Ropalopus</i>	40
<i>Solieri</i>	119	<i>Clavipes</i>	41
<i>Phymatodes</i>	47	<i>Femoratus</i>	41
<i>Humeralis</i>	53	<i>Insubricus</i>	40
<i>Thoracicus</i>	51	<i>Rosalia</i>	35
<i>Variabilis</i>	47	<i>Alpina</i>	35
<i>Phytocia</i>	199	<i>Saperda</i>	185
<i>Affinis</i>	201	<i>Punctata</i>	187
<i>Cylindrica</i>	207	<i>Scalaris</i>	188
<i>Ephippium</i>	206	<i>Tremulæ</i>	185
<i>Jourdani</i>	202	SAPERDINS.	163
<i>Lineola</i>	205	<i>Semanotus</i>	54
<i>Molybdæna</i>	211	<i>Undatus</i>	54
<i>Nigricornis</i>	208	<i>Solenophorus</i>	65
<i>Punctum</i>	203	<i>Strepens</i>	65
<i>Virescens</i>	209	SPONDYLIENS.	17
<i>Vittigera</i>	200	<i>Spondylis</i>	17
<i>Platynotus</i>	71	<i>Buprestoides</i>	17
<i>Arcuatus</i>	73	<i>Stenosoma</i>	162
<i>Detritus</i>	74	<i>Foudrasi</i>	162
		<i>Stenostola</i>	192

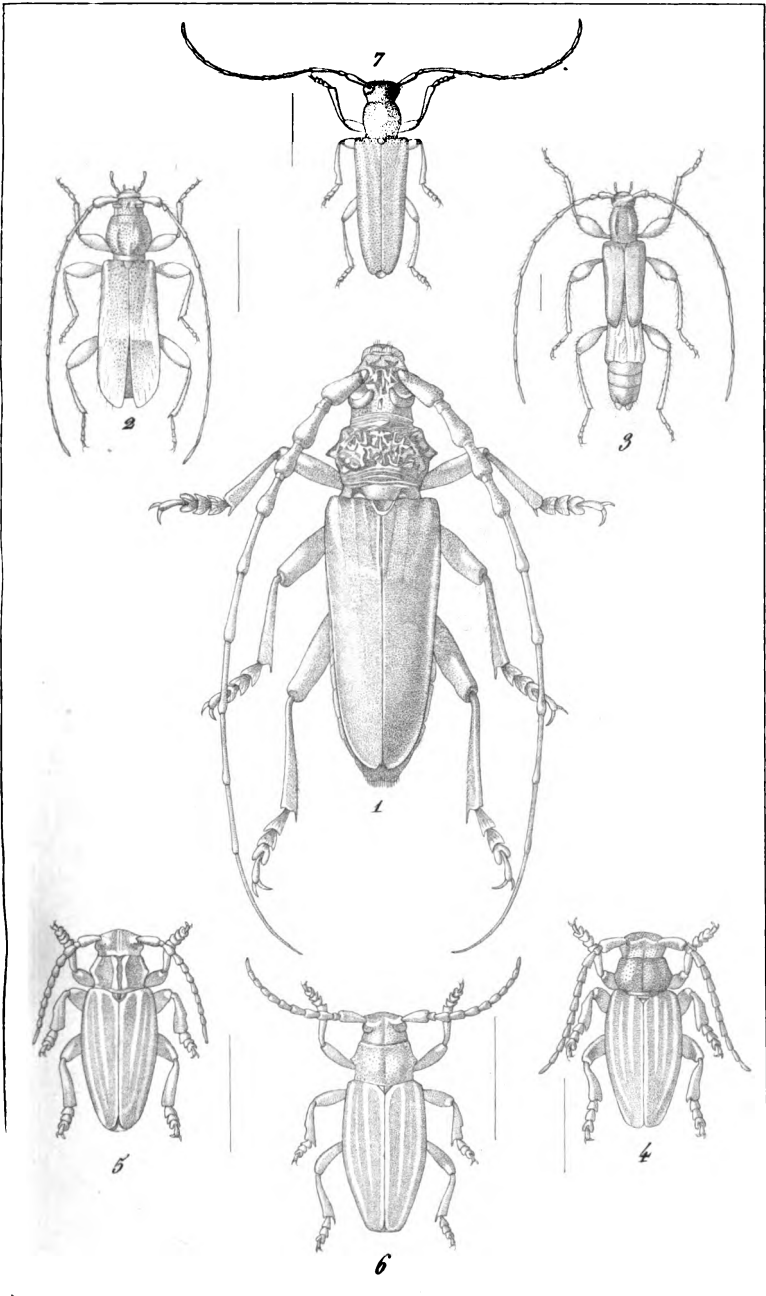
Nigripes	193	Præustus.	114
<i>Strangalia</i>	250	Rufus	113
Armata	258	Ustulatus.	115
Atra	257	<i>Tragosoma</i>	23
Attenuata.	260	Depsarium.	23
Aurulenta	251	<i>Toxotus</i>	251
Cruciata	263	Cursor.	232
Melanura.	265	Dispar	231
Nigra	262	Meridianus	234
Pubescens.	255	<i>Vesperus</i>	215
Quadrifasciata	252	Luridus	216
Villica	253	Strepens	215
<i>Stenopterus</i>	113	Xatarti	219





Gillet del.

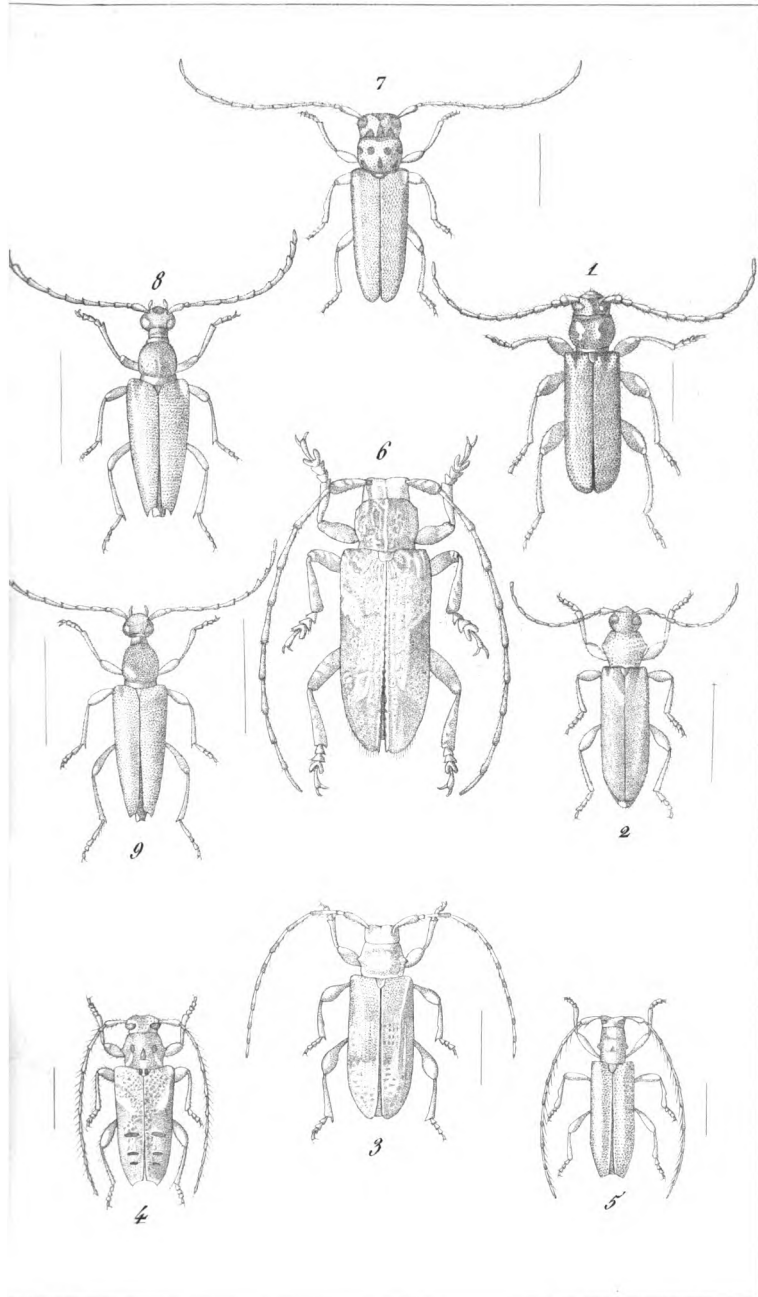




Pillet del.

J. M. Dechaud sculp. Lyon

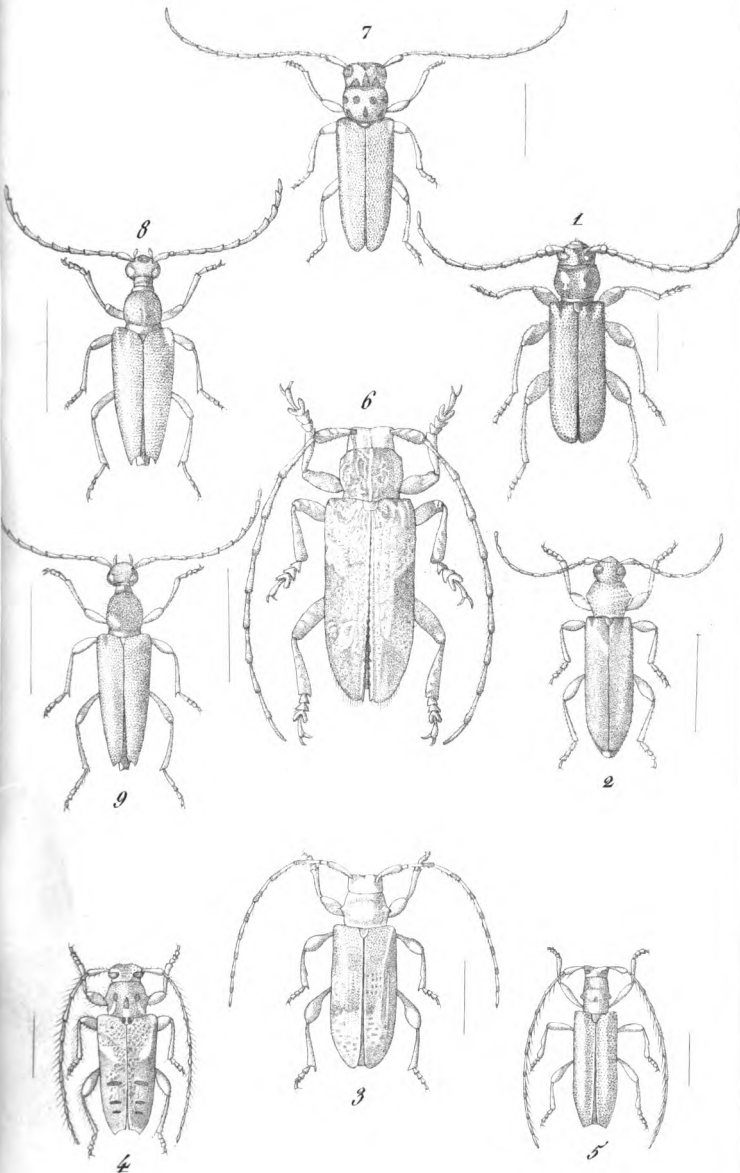




Fillet del.

J. M. Dechaud Sculp. Lyon





Det. det.

J. M. Dechaud Sulp. Lyon



COLÉOPTÈRES

DE FRANCE.

LYON. — IMPR. DEMOULIN ET BONET,
Quai Saint Antoine, 33.

341138

HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE,

Par **M. E. Mulsant**,

Sous-bibliothécaire de la ville de Lyon,
Professeur d'Histoire naturelle au Collège royal,
Président de la Société linnéenne,
Membre de l'Académie royale, des Sociétés royale d'Agriculture et Littéraire
de la même ville;
des Sociétés Entomologique de Stettin,
des Naturalistes de Halle, de l'Osterland,
des Sciences de Liège, etc., etc.



SULCICOLES. — SÉCURIPALPES.

PARIS.

MAISON, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS, 29.

—
1846.



PRÉFACE.

Des deux Tribus comprises dans ce volume, l'une d'elles, celle des Sulcicolles est réduite à un si petit nombre d'espèces, qu'il serait inutile, à son égard, d'entrer dans quelques détails.

Quant aux Sécüripalpes, ils ont de tout temps fixé l'attention, soit en raison des occasions fréquentes qu'on a de les observer, soit à cause de leur forme gracieuse et de leurs couleurs vives et tranchées. Mais, si par leur figure presque hémisphérique ils présentent un air de famille qu'il est aisé de reconnaître, leur étude présente des difficultés plus sérieuses. Celles-ci naissent principalement de la diversité des dessins du corselet et des élytres chez les individus appartenant à la même espèce. Pendant longtemps ces figures variables servirent de base aux distinctions spécifiques; le nombre des Sécüripalpes fut par là multiplié contre l'aveu de la nature. Des observations nombreuses prouvèrent enfin qu'on marchait dans une fausse voie. Scriba, Schneider, Paykull, Illiger, tentèrent de s'appuyer sur des bases moins instables, et de ratta-

cher à un type spécifique les diverses variétés qui doivent s'y rapporter. Gyllenhal continua cette œuvre de progrès. D'autres écrivains ont également servi la science en fractionnant avec bonheur le grand genre *Coccinella* de Linné. J'ai essayé à mon tour, en recourant à des caractères qu'on n'avait pas encore utilisés, de fournir les moyens d'arriver plus facilement à l'espèce, et de resserrer celle-ci dans ses véritables limites. Je m'estimerai heureux si mon travail peut offrir l'utilité que je me suis proposée.

Il me reste à dire deux mots sur les dénominations nouvelles de Sulcicolles et de Sécuripalpes. Malgré mon profond respect pour la mémoire de Latreille, divers motifs m'ont forcé de rejeter les noms de Fungicoles et d'Aphidiphages, créés par cet illustre entomologiste et généralement adoptés. Il m'a semblé d'abord qu'ayant employé les mots de Longicornes, etc., tirés du latin, les noms des autres Tribus devaient avoir la même origine. En second lieu la qualification d'aphidiphages n'est pas applicable à tous nos Sécuripalpes, puisque plusieurs sont phytophages dans toutes les phases de leur vie active. Enfin, selon ma manière de voir, le nom d'une Tribu doit, autant que possible, parler aux yeux, c'est-à-dire rappeler l'un des caractères extérieurs communs à tous les animaux compris dans la même coupe.

En poursuivant la tâche que je me suis imposée, je reçois des marques toujours plus nombreuses de bienveillance, et des témoignages d'une confiance dont je sens tout le prix.

Ainsi, M. Apetz d'Altenburg, qui préparait une Révision des Scymnes, a eu la générosité de me communiquer les espèces servant de base à son travail, et de me fournir sur quelques

points de la synonymie des renseignements dont je me suis fait un devoir de lui laisser tout le mérite.

MM. les Administrateurs du jardin du roi, sur la proposition de MM. Chevreul, directeur, et Milne-Edwards, professeur d'entomologie, m'ont communiqué les Trimères du Museum d'histoire naturelle. M. le docteur Jourdan a laissé entre mes mains ceux ayant appartenu à feu le comte Dejean, et maintenant la propriété de la ville de Lyon.

La plupart des Entomologistes avec lesquels j'entretiens des relations si agréables, ont mis à ma disposition leur collection; plusieurs m'ont communiqué des notes précieuses, des livres qui me manquaient, ou même, pour m'être utiles, m'ont fait copier des dessins ou des passages d'ouvrages que je ne pouvais me procurer. Je citerai principalement :

Parmi les étrangers, MM. Germar, de Halle; Dohrn et Schaum, de Stettin; Hope, de Londres; Erichson, de Berlin; L. Redtenbacher, de Vienne; Westermann, de Copenhague; Félix, de Leipzig.

Parmi les Naturalistes de la capitale, MM. Aubé, Boilleau, Buquet, Chevrolat, Duponchel, Dupont, Guérin, Javet, Reiche.

Parmi ceux des départements, MM. le capitaine d'Aumont; Billot, de Haguenau; Bompard, de Villefranche; Bourdin, d'Alix; Coulas, de Saint-Jean-la-Bussière; Doublier, de Draguignan; L. Dufour, de Saint-Séver; Ecoffet, de Mende; de Fonscolombe, d'Aix; le capitaine Gaubil; Girodon, de la Chassagne; Hanry, du Luc; de Laferté-Senectère, d'Azay-le-

Rideau; E. Perris, de Mont-de-Marsan; Ch. Perroud, de Bordeaux; Poulat, de Saint-Jean-la-Bussière; Saucerotte, de Strasbourg; Solier, de Marseille.

Enfin, parmi ceux de Lyon, MM. Donzel; Foudras; Gacogne; le capitaine Godart; Guillebeau, Hénou; Al. Jordan; Merck; Ph. Perroud; Cl. Rey.

Je les prie tous de recevoir l'hommage de ma profonde gratitude.

Lyon, 12 novembre 1845.

TABLE

DES AUTEURS ET DES OUVRAGES

CITÉS DANS CE VOLUME.

- Abhandlungen der Hallischen Naturforschenden Gesellschaft, t. 1.
— *Dessau und Leipzig*, 1783, in-8.
- Acta (Nova) regiae Societatis scientiarum Upsaliensis. — *Upsalix*,
1773 et suiv., in-4.
- Annales de la Société entomologique de France. — *Paris*, 1832 et suiv.,
in-8, fig.
- Annales des Sciences naturelles, sous la direction de MM. Audouin,
Broignart et Dumas. — *Paris*, 1824 et suiv., in-8, fig.
- Annales des Sciences physiques et naturelles d'agriculture et d'indus-
tries, publiées par la Société royale d'Agriculture, etc., de
Lyon. — *Lyon*, 1838 et suiv., gr. in-8, fig.
- Archiv für Naturgeschichte gegründet von A.-F.-Aug. Wiegmann,
herausgegeben von d^r W.-F. Erichson. — *Berlin*, 1835 et suiv.,
in-8, fig.
- AUDOUIN (V.). Article Coccinelle du Dictionn. class. d'Hist. nat. —
(1823, t. 4),
— Observations sur des Coccinelles dévorant le parenchyme des

feuilles de la Bryone. (Annales de la Soc. entom. de Fr., 1837, t. 6, p. LV.)

— Voy. Annales des Sciences naturelles.

BARBUT (J.). Les Genres des Insectes de Linné, constatés par divers échantillons d'insectes d'Angleterre copiés d'après nature. — Londres, 1781, in-4, fig.

BECHENSTEIN (J.-M.). Naturgeschichte des in- und ausländ. Insekten. — Nürnberg, 1793, in-8.

BECKMANN (J.). C. Linnæi Systema Naturæ, ex 12^a edit. in epitomen redactum. — Göttingæ, 1772, 2 vol. in-8.

BERGSTRASSER (J.-And.-Benig.). Nomenclatur und Beschreibung der Insekten in der Graffschaft Hanau-Munzenberg. — Hanau, 1778-1780, in-4, fig. (4 années.)

BLUMENBACH (J.-F.). Handbuch der Naturgeschichte, 7^e édit. — Göttingen, 1803, in-8, fig.

— Manuel d'Histoire naturelle, traduit sur la 7^e édition, par Soulange Artaud. — Metz, an XI (1803), 2 vol. in-8, fig.

BOERNER (I.-C.-H.). Beschreibung eines neuen Insekts, der *Coccinella transverse-punctata*. (In œkonom. Nachricht. der Gesellschaft in Schlesien, 1776, in-8, t. 4.)

BOIÉ (F.) Observations sur la *Cynegetis globosa*. (In Entomol. Zeitung von Stettin, 1841, in-8, t. 2, p. 79.)

BONELLI (F.). Specimen Faunæ subalpinæ. (In Mem. della Soc. di agricult., t. 9. — Torino, 1812, in-8, fig.)

BRAHM (N.-J.). Insekten-Kalender, für Sammler und Oeconomien. Mainz, 1790-91, 2 vol. in-8.

— Bemerkungen über die von der Gattung *Coccinella* bey Mainz einheimischen Arten. (In Naturforcher, t. 29. — Halle, 1802, in-8.)

BRULLÉ (A.). Expédition scientifique de Morée, t. 3, zoologie (arachnides et insectes). — Paris, 1822, in-4, fig.

— Voyez CASTELNAU (de).

Bulletin de la Société impériale des Naturalistes de Moscou. — Moscou, 1829 et suiv., in-8.

- CASTELNAU (de)**. Histoire naturelle des Insectes coléoptères, par M. de Castelnau, avec une introduction par M. Brullé (insectes). — *Paris*, 1840, 2 vol. in-8.
- CEDERHJELM (J.)** Faunæ ingricæ Prodomus, etc. — *Lipsiæ*, 1788, in-8.
- CHEVROLAT (A.)**. Divers articles du Dictionnaire universel d'Histoire naturelle, dirigé par M. Charles d'Orbigny. — *Paris*, 1841 et suiv., in-8.
- COMOLLI**. De Coleopteris novis ac rarioribus minusve cognitis provinciæ Novocomi. — *Ticini Regii*, 1837, in-8.
- COSTA (O.-G.)**. Monografia dell' Insetti ospisanti sull' ulivo e nelle olive. — *Napoli*, 1840, in-4, fig.
- CURTIS (J.)**. British Entomology, being Illustrations and descriptions of the genera of Insects found in the Great Britain and Ireland. — *London*, 1824-1840, 16 vol. in-8, fig.
- CUVIER (G.-L.-C.-D.)**. Tableau élémentaire de l'Histoire naturelle des animaux. — *Paris*, 1798, in-8.
— Règne animal. — Voyez Latreille et Guérin.
- DAHL (Georges)**. Coleoptera, ein systematisches Verzeichniss. — *Wien*, 1823, in-8.
- DEJEAN**. Catalogue de la Collection des Coléoptères de M. le comte Dejean, 3^e édit. — *Paris*, 1837, in-8.
- Dictionnaire classique d'Histoire naturelle**, par MM. Audouin, M. Edwards, Guérin, Latreille, etc., etc. — *Paris*, 1822-1831, 17 vol. in-8.
- Dictionnaire (Nouveau) d'Histoire naturelle appliquée aux arts, etc.**, par une société de Naturalistes. — *Paris*, an XI-XII (1803-1804), 24 vol. in-8, fig.
— 2^e édit. — *Paris*, 1816-1819, 36 vol. in-8.
- Dictionnaire des Sciences naturelles, etc.**, par plusieurs professeurs du Jardin du Roi et des principales écoles de Paris. — *Strasbourg et Paris*, 1816-1830, 60 vol. in-8, fig.
- Dictionnaire pittoresque d'Histoire naturelle, etc.**, publié sous la direction de M. F.-E. Guérin. — *Paris*, 1833-39, 9 vol. gr. in-8, fig.

- Dictionnaire universel d'Histoire naturelle, etc., dirigé par M. Ch. d'Orbigny. — *Paris*, 1841 et suiv., in-8, fig.
- DONNDORFF (J.-A.). Europäische Fauna angefangen von J.-A.-E. GOETZE, fortgesetzt von Johann-August DONNDORFF (t. 8). — *Leipzig*, 1799, in-8.
- DONOVAN (Ed.). The natural History of british Insects, etc. — *London*, 1792-1813, 16 vol. in-8, fig.
- DUFOUR (Léon). Recherches anatomiques sur les Carabiques et autres coléoptères. (In Annales des Sciences naturelles, t. 3 à 7.)
 — Excursion entomologique dans les montagnes de la vallée d'Ossau. — *Pau*, 1843, in-8.
- DUMÉRIL (A.-M.-C.). Zoologie analytique ou Méthode naturelle d'une classification des animaux. — *Paris*, 1806, in-8.
 — La partie entomologique du Dict. des Sciences naturelles.
 — Considérations générales sur la Classe des Insectes. — *Paris*, 1823, in-8.
 — Éléments des Sciences naturelles, 3^e édit. — 1825, in-8.
- DUPONCHEL (A.-J.). Divers articles du Dict. univ. d'Hist. nat., dirigé par M. Ch. d'Orbigny.
- DWIGUBSKI (Jean). Primitiæ Faunæ Mosquensis, seu Enumeratio animalium quæ sponte circa Mosquam vivunt. — *Moscou*, 1802, in-8.
- EDINBURGH Encyclopedia, conducted by D. Brewster, with the assistance of gentlemen eminent in science and litteratur, in-4^o. (La partie entomologique est de LEACH.)
- ESCHWALD (Ed.). Zoologia specialis, etc. — *Wilnæ*, 1829-1831, 3 vol. in-8.
- Encyclopédie méthodique. Histoire naturelle. — *Paris*, 1789-1825, 10 vol. in-4. (Insectes, t. 4 à 10, 1789-1825.)
- Entomologische Zeitung herausgegeben von dem entomologischen Vereine zu Stettin. — *Leipzig*, 1840-1845, 6 vol; in-8, fig.
- ERICHSON (W.-F.). Bericht über die wissenschaftlichen Leistungen in der Naturgeschichte der Insecten, etc. (In Archiv für Naturgeschichte.)

- FABRICIUS (J.-C.). *Systema Entomologiæ*. — *Flensburgi et Lipsiæ*, 1775, in-8.
- *Genera Insectorum et Mantissa Specierum nuper detectarum. Chilonii*, 1776, in-8.
 - *Species Insectorum, etc.* — *Hamburgi et Kilonii*, 1781, 2 vol. in-8.
 - *Mantissa Insectorum, etc.* — *Hafniæ*, 1787, 2 vol. in-8.
 - *Entomologia systematica emendata et aucta.* — *Hafniæ*, 1792-1794, 4 vol. in-8.
 - *Supplementum Entomologiæ systematicæ. Hafniæ*, 1798, in-8.
 - *Systema Eleutheratorum, etc.* — *Kiliae*, 1801, 2 vol. in-8.
- FALLEN (C.-Fr.). *Observationes entomologicæ quas consensu facult. phil. Lund. publicæ disquisitioni subjiciunt, præses Carl.-Frédéric FalLEN.* — *Lundæ*, 1807, 3 part. in-4.
- FISCHER (J.-L.). *Versuch einer Naturgeschichte von Livland.* — *Kønisberg*, 1791, in-8.
- FLORENCOURT (de). *Verzeichniss der Insekten goettingischer Gegend.* (Voy. MEYER, Archiv.)
- FORSTER (J.-R.). *Novæ Species Insectorum centuria.* — *Londini*, 1771, in-8.
- FOURCROY (A.-Fr.). *Entomologia pariensis, etc.* — *Paris*, 1785, 2 vol. in-18.
- FRISCH (J.-Léon). *Beschreibung von allerley Insekten in Teutsch-Land.* — *Berlin*, 1720-38, in-4.
- FUESSLY (J.-G.). *Neues Magazin für die Liebhaber der Entomologie, herausgegeben von J.-C. FUESSLY.* — *Zurich und Winterthur*, 1782-86, 3 vol. in-8.
- *Archiv der Insektengeschichte, herausgegeben von J.-G. FUESSLY.* — *Zurich*, 1781-1786, in-4.
 - *Archives pour l'Histoire des Insectes, publiés en allemand par Jean-Gaspar Fuessly, traduites en français.* — *Winterthur*, 1795, in-8.
- GERR (Ch. de). *Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes.* — *Stockholm*, 1752-78, 7 vol. in-4, fig.

- GÉNÉ (J.)**. Sugli Insetti più nocivi alla agricoltura , etc. — *Milano*, 1827 , in-12.
- GEOFFROY (E.-L.)** Histoire abrégée des Insectes des environs de Paris. — *Paris*, 1762 , 2 vol. in-4, fig.
— Id. *Paris*, an 9 (1800) , 2 vol. in-4.
- GERMAR (Ernest-Frédéric)**. Fauna Insectorum Europæ auct. Germar.— *Hallæ*, 1812-1843, 21 cahiers.
— *Magazin der Entomologie* herausgegeben von E.-F. GERMAR. — *Halle*, 1813-1821, 4 vol. in-8.
— *Reise nach Dalmatien und in das Gebieth von Ragusa*. — *Leipzig et Altenburg*, 1817 , in-8, fig.
— *Zeitschrift für die Entomologie* herausgegeben von E.-F. GERMAR. — *Leipzig*, 1839 et suiv., in-8.
- GMELIN (J.-F.)**. Caroli à Linné Systema naturæ ed. 13. Curâ J.-F. GMELIN. — *Lugduni*, 1789-96, in-8, t. 1, part. IV.
- GOEZE (J.-A.-E.)**. Verzeichniss aller übrigen von ROESEL abgebildeten Insekten , in-8. (In *Naturforscher*, t. 9, p. 61-78.)
— *Entomologische Beyträge* , etc. — *Leipzig*, 1777-81, 5 vol. in-8.
— *Europäische Fauna* , angefangen von J.-A.-E. GOEZE. — Voyez DONNDORFF.
- GOLDFUSS (G.-A.)**, *Handbuch der Zoologie*.—*Nürnberg*, 1820 , 2 v. in-8.
- GORY (H.)**. Histoire naturelle et Iconographie des Insectes coléoptères (Monographie des Clytus). — *Paris*, 1841, in-8, fig.
- GUÉRIN-MÉNEVILLE (F.-E.)**. Divers articles du Dictionnaire classique d'Histoire naturelle.
— *Iconographie du règne animal*, de G. Cuvier.— *Paris*, 1829-44, gr. in-8, fig.
— *Genera des Insectes*. — *Paris*, 1833-1834, 6 fasc., in-8, fig. (avec M. Percheron).
— *Dictionnaire pittoresque d'Histoire naturelle* , publié sous la direction de M. F.-E. GUÉRIN. — *Paris*, 1833-1839 , 9 vol. in-4 . fig.
— *Revue zoologique* , par la Société cuvierienne , publié sous la direction de M. F.-E. GUÉRIN-MÉNEVILLE, in-8.

- GYLLENHAL** (Léonard). *Insecta suecica descripta.* — *Scaris et Lipsia*, 1808 et suiv. 4 vol. in-8.
- HARRER** (G.-A.). Beschreibung zu des H SCHAEFFER's ausgemahlten Abbildungen regisburgischer Insecten. — *Regensburg*, 2^e édit., 1791, in-4.
- HARRIS** *The Aurelian or natural History of english Insects, etc.* — *London*, 1766, in-fol.
- HERBST** (J.-F.-Guill.). Bemerkungen über LAICHARTING's Verzeichniss. (In FUESSLY, n. mag., t. 1.)
- Kritischer Verzeichniss meiner Insekten Sammlung.
 - Catalogue critique des Insectes du cabinet de M. HERBST, par le professeur même. (In Archiv herausgeg. v. FUESSLY.)
 - Kurze Einleitung zur Kenntniss der Insekten. — *Berlin und Stralsund*, 1784, in-8, fig.
 - Natursystem aller bekannten in-und ausländischen Insekten etc., von C.-J. JABLONSKY, fortgesetzt von J.-Fr. WILHELM HERBST (partie des Coléoptères). — *Berlin*, 1785-1806, 10 vol. in-8.
- HERRICH-SCHAEFFER** (G.-A.-W.). *Voy PANZER, Faun. german.*
- Synopsis generis *Coccinella*. (In PANZER's Faun. german., cah. 128.)
- HORVEN** (J. van der). *Handbæck der Dierkunde of Grondeginsels der naturlijke Geschiedenis van het Diezenrijk.* — *Delfet et Amsterdam*, 1827-33, 2 vol. in-8, et atlas in-4.
- HOPE** (F.-W.). *The Coleopterit's Manual.* — *London*, 1837-40, 3 vol. in-8, fig.
- HUBER** (P.). *Mémoire pour servir à l'Histoire de la Coccinelle de la Saponaire. (Coccinella globosa ILLIG.)* (In *Mémoires de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève*, t. 9. — *Genève*, 1841, in-4, fig.) — Reproduit en extrait dans la *Revue cuvienne*, publiée sous la direction de M. Guérin, 1842, p. 288.
- HUMMEL**. *Essais entomologiques.* — *Saint-Pétersbourg*, 1821 et suiv. (n. 1 à 7), in-8.
- ILLIGER** (Charles). *Verzeichniss der Käfer Preussens, entworfen von KUGELANN, ausgearbeitet von ILLIGER.* — *Halle*, 1798, in-8.

- Nachtrag und Berichtigungen zum Verzeichnisse der Käfer Preussens. (In ILLIGER's, Mag., t. 1.)
- Magazin für Insectenkunde herausgegeben von Karl ILLIGER. — Braunschweig, 1801-1807, 6 vol. in-8.
- Isis oder Encyclopädische Zeitung. (Recueil dirigé par Oken.) — Leipzig, 1817 et suiv., in-4.
- JUNKER (F.-C.). *Epilachna chrysolina*, deren Nahrung und Fortpflanzung. (Voy. Entomol. Zeitung, 1841, t. 2, p. 2.)
- KIRBY. An Introduction to Entomology, 2^e édit. — London, 1816-1817, 4 vol. in-8. (Avec M. SPENCE.)
- Fauna Boreali-Americana (partie entomologique). — Norwich, 1837, in-4.
- KOLLAR (V.). Naturgeschichte der schädlichen Insekten in Beziehung auf Landwirtschaft und Forstcultur. (In Verhandlungen der K.-K. Landw. Gesellsch, in Wien, t. 5. — Wien, 1837, in-8.)
- KRINICKI (J.). Enumeratio Coleopterorum Rossiae meridionalis, etc. (In Bulletin de la Soc. imp. de Moscou, t. 5, p. 69-179.)
- KUGELANN (J.-Théop.). Verzeichniss der in einigen Gegenden Preussens bis jetzt entdeckten Käfer arten. (Voyez SCHNEIDER, Magazin, p. 252 et suiv.)
- Voyez ILLIGER, Verzeichniss.
- KÜSTER. Die Käfer Europas, etc. — Nürnberg, 1844-1845, 3 cahiers in-18.
- KULLBERG (Jonas). Dissertatio de Insectis suecicis, 1794. (Voy. THUNBERG, Dissertationes academicæ, pars. viii.)
- LAICHARTING. Verzeichniss und Beschreibung der Tyroler-Insekten. — Zürich, 1781-1784, 2 vol. in-8.
- LAMARCK (J.-B.-P.-A. de). Histoire naturelle des Animaux sans vertèbres, etc. — Paris, 1815-1832, 7 vol. in-8.
- Voy. PALLAS.
- LATREILLE (P.-A.). Précis des caractères génériques des Insectes, etc. — Brives, an v, in-8.
- Histoire naturelle générale et particulière des Crustacés et des Insectes. — Paris, 1802-1805, 14 vol. in-8, fig.

- *Genera Crustaceorum et Insectorum, etc.* — *Parisiis*, 1806-1809, 4 vol. in-8.
 - *Considérations générales sur l'ordre naturel des Crustacés, des Arachnides et des Insectes.* — *Paris*, 1810, in-8.
 - *Divers articles du Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle.*
 - *Règne animal distribué d'après son organisation, etc.*, par CUVIER. — *Paris*, 1817, 4 vol. 8 (t. 3, partie entomologique).
 - *Familles naturelles du Règne animal.* — *Paris*, 1825, in-8.
 - *Les Crustacés, les Arachnides et les Insectes* partie entomologique de la 2^e édit. du *Règne animal* de CUVIER). — *Paris*, 1829, 2 vol. in-8.
- LEACH (W.-E.). *Voy. Edinburgh Encyclopedia* (partie entomologique).
- LESKE. Voyez ZSCHACH.
- LINNÉ (C.). *Systema naturæ, etc.*, 10^e édit. — *Holmiæ*, 1758, 3 v. in-8.
- Id. 12^a édit. *Vindobonæ*, 1767-70, 3 t. en 4 vol. in-8.
 - *Fauna suecica, etc.*, 2^e édit. — *Stockholmiæ*, 1761, in-8.
- MAC-LEAY (W.-S.). *On the Structure of the Tarses in the Tetramerous and Trimerous Coleoptera.* (In *Transact. of the Linn. Soc. of London*, t. 15, 1^{re} part. (1826), in-4.)
- Magazin für die neueste Entdeckungen in der gesammten Naturkunde der Gesellschaft Naturforschender Freunde zu Berlin.* — *Berlin*, 1807 et suiv. in-4.
- Magazin (Neuestes).* Voy. SCHNEIDER.
- MARSHAM (Th.). *Entomologia britannica, etc.* — *Londini*, 1802, in-8, fig.
- MAYER (J.). *Sammlung physikalischer Aufsätze, besonders die böhmische Naturgeschichte betreffend, herausgegeben, v. J. MAYER.* — *Dresden*, 1791-1798, 5 vol. in-8.
- MARTYN (Th.). *The english Entomologist, etc.* — *London*, 1792, in-4, fig.
- Mémoires de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève.* — *Genève*, 1822 et suiv., in-4, fig.
- Mémoires (Nouveaux) de la Société impériale des Naturalistes de Moscou.* — *Moscou*, 1829 et suiv., in-4, fig.

- MENESTRIÉS (C.-H.-G.).** Catalogue raisonné des objets de Zoologie recueillis dans un Voyage au Caucase, etc. — *Saint-Petersbourg*, 1832, in-4.
- MEYER (F.-Alb.).** Zoologisches Archiv. — *Leipzig*, 1796, in-8, fig.
- MOLL (C.-Ek. de).** Verzeichniss der salzburgischen Insecten. (In *FURSSLY*, N. M., t. 1.)
- MOTSCHULSKI (Victor).** Description de quelques Coléoptères recueillis dans un Voyage au Caucase, etc. (In nouv. Mem. de la Soc. imp. des Nat. de Moscou, t. 4, p. 311-323, fig.)
- MÜLLER (Oth.-Fr.).** Fauna Insectorum Friedrichsdalina. — *Lipsia*, 1764, in-8.
- Zoologiæ Danicæ Prodromus. — *Havniæ*, 1776, in-8.
- MÜLLER (Ph.-Lund.-Stat.).** Vollständisches Natursystem des C. V. LINNÉ, etc. — *Nürnberg*, 1773-1776, 6 par. in-8.
- MÜLLER (Phil.-Wilb.-Jac.).** Bemerkungen über die Fussgliederzahl einiger Käfergattungen, etc. (In *ILLIGER's*, Mag., t. 4, p. 197 et suiv.)
- Vermischte Bemerkungen über einige Käferarten. (In *GERMAR's*, Mag., t. 3, p. 237.)
- MULSANT (Et.).** Lettres à Julie sur l'Entomologie. — *Lyon et Paris*, 1830, 2 vol. in-8, fig.
- Description de deux nouvelles espèces de Longicornes. (In *Annales*, etc., de la Soc. d'Agr., etc, de *Lyon*, t. 5, p. 207.)
- Naturforscher (Der).** — *Leipzig*, 1774-1804, 30 vol. in-8, fig.
- OKEN.** Voyez *Isis*.
- OLIVIER (A.-G.).** Articles Chrysomèle et Coccinelle. (In *Encycl. méth.*, 1790 t. 5 et 1791, t. 6)
- Entomologie ou Histoire naturelle des Coléoptères. — *Paris*, 1789-1808, 6 vol. in-4, fig.
- Divers articles. (In *Nouv. Dict. d'Hist. nat.* — *Paris*, 1803-1804, in-8, et 2^e édit., *Paris*, 1816-19, in-8.)
- PALLAS (P.-S.).** Voyages dans plusieurs provinces de l'empire de Russie, nouv. édit., avec des notes par Lamarck, an 2 (1794), 8 vol. in-8, et atlas in-fol.

- PANZER (G.-W.-F.)** Einige Seltene Insecten beschrieben. (In Naturforscher, t. 24.) *Entomologia germanica*. — *Norimbergæ*, 1794, in-18.
- *Faunæ Insectorum germaniæ initia*. — *Nürnberg*, 1796-1808, 109 cah., fig. — Continué par M. HERRICH-SCHÆFFER.
 - J. Euseb VÖET's, Beschreibung und Abbildungen hartschaaliger Insecten, etc. — *Nürnberg*, 1785-1798, 4 vol. in-4.
 - J.-C. SCHÆFFERI *Iconum Insectorum circa Ratisbonam indigenorum Enumeratio*. — *Ertangæ*, 1804, in-4.
 - Kritische Revision der Insectenfauna Deutschlands nach dem System bearbeitet. — *Nürnberg*, 1805, in-12.
 - *Index entomologicus, sistens omnes Insectorum Species in Panzeri Fauna Insectorum Germanica descriptas, secundum methodum Fabricianam (pars 1^a)*. — *Norimbergæ*, 1813, in-12.
- PAYKULL (G. de)**. *Fauna suecica*. — *Upsaliæ*, 1798-1800, 3 vol. in-8.
- PERCHERON (A.-R.)**. *Genera des Insectes*. — *Paris*, 1833-36, 6 fas., in-8, fig (Avec M. GUÉRIN.)
- Article Coccinelle, etc., du Dict. pittor. d'Hist. nat., publié par M. GUÉRIN.
- PETAGNA (V.)**. *Specimen Insectorum ulterior. Calabriæ*. — *Francofurti et Moguntia*, 1787, in-4, fig.
- *Institutiones entemologicae* — *Neapoli*, 1792, 2 vol. in-8.
- PODA (N)**. *Insecta musæi græcensis*, etc. — *Græcii*, 1761, petit in-8, fig.
- PONTOPPIDAN (E.)**. *Kurzgefasste Nachrichten die Naturhistorie in Dänemark betreffend*. — *Kopenhagen und Hamburg*, 1765, in-4, f.
- PREYSLER (J.-D.-E.)** Verzeichniss der bömischer Insekten. — *Prag*, 1790, in-4 fig.
- *Beobachtungen über der gegestande der Natur auf eine Reise durch die Böhmerwald im Sommer, 1791*. (Voy. MEYER's, Sammlung, t. 3, 1793, in-8.)
- QUENSEL (C.)**. *Dissertatio historico-naturalis ignotas Insectorum Species continens*. — *Lundæ*, 1798, in-4.
- RATZBURG (Th.-Chr.)**. *Die Fort-Insecten*. (1^{re} partie, les Coléoptères). — *Berlin*, 1837, in-4, fig.

- RAZOUIMOWSKI (G. de).** Histoire naturelle du Jorat et de ses environs — *Lausanne*, 1789, 2 vol. in-8.
- REAUMUR (R.-A. de).** Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes. — *Paris*, 1734-1740, 6 vol. in-4.
- REDTENBACHER (L.).** Tentamen dispositionis generum et specierum Coleopterorum Pseudotrimerorum Archiducatus Austriæ. — *Vindobonæ*, 1843, in-8.
- Id. (In GERMAR's, zeitschr., t. 5.)
- REICH.** Voy. Mag. de Gesellsch Nat. Freud. zu Berlin.
- RETZIUS (A.-J.).** C. de Geer Genera et Species Insectorum, etc. — *Lipsiæ*, 1783, in-8.
- ROEMER (Jean-Jacques).** Genera Linnæi et Fabricii iconibus illustrata. — *Vitoduri Helvetorum*, 1789; in-4, fig.
- RÖNBECK (A.).** Voy. FALLEN, Observat. entomol., pars. 1^a.
- ROSSI (P.).** Fauna etrusca, etc. — *Liburni*, 1790, 2 vol. in-4, fig.
- Mantissa Insectorum, etc. — *Pisis*, 1792-1794, 2 vol. in-8, av. fig.
- SCHAEFFER (J.-C.).** Elementa entomologica. — *Regensburg*, 1766, in-4, fig.
- Fernere Zweifel und Schwürigkeiten. — *Regensburg*, 1766, in-4, fig.
- Icones circa Ratisbonam indigenorum. — *Regensburg*, 1779, 3 vol. in-4, fig.
- SCHALLER (Jean-Théoph.).** Neue Insekten. (In Abhandl. d. Hall. Naturf. Gesell., t. 1, p. 217-332.)
- SCHNEIDER (D.-H.).** Verzeichniss und Beschreibung der in seine Sammlung befindlichen zu Gattung *Coccinella* gehörigen europäischen Käfer. (In neuestes Magaz., p. 130-185.)
- Neuestes Magazin für die Liebhaber der Entomologie herausgegeben von D.-H. SCHNEIDER. — *Stralsund*, 1791-1794, 5 cah. in-8.
- SCHÖNHERR (J.-C.).** Synonymia Insectorum, etc. — *Stockholm et Scaris*, 1806-1817, 3 vol. in-8.

- SCHRANK (F. de Paule). Enumeratio Insectorum Austriæ indigenorum.
— *Augustæ Vindelicorum*, 1781, in-8.
- Kritische Revision des Österreichischen Insecten-Verzeichnisses.
(In FUESSLY, n. Magaz.)
 - Fauna Boica. — *Nürnberg*, 1798-1804, 3 vol. in-8.
- SCHWARZ. Nomenclatur über die in den Röselschen Insecten-Belustigungen
gezeichneten. — *Nürnberg*, 1793, in-4.
- SCOPOLI. Entomologia carniolica, etc. — *Vindobonæ*, 1763, in-8.
- Annus historico-naturalis. — *Lipsiæ*, 1769-1772, 5 vol. in-8.
- SCRIBA (L.-Theoph). Journal für die Liebhaber der Entomologie. —
Frankfurt, 1790, in-8.
- Verzeichniss der Insekten in der Darmstadter Gegend., in-8.
(In Journal für die Entomologie.)
 - Beyträge zu der Insekten-Geschichte. — *Frankfurt*, 1790-1793,
3 cah. in-4, fig.
- SHAW (G.). General Zoology. — *London*, 1809-1826, 16 vol. in-8, fig.
(le t. 6 contient les insectes.)
- SPENCE (W.). Voyez KIRBY.
- STEPHENS (J.-F.). A systematical Catalogue of british Insects. — *Lon-
don*, 1827 et suiv., in-8, fig.
- Illustrations of british Entomology, or a Synopsis of indige-
nous Insects, etc. — *London*, 1827 et suiv., in-8, fig.
 - Manual of british Coleoptera, etc. — *London*, 1839, in-8.
- STROOM. Breskrivelse over norske Insekter, in-8. (In Trondhiems Sels-
kabs Skrifter.)
- STURM (J.). Catalog der Käfer Sammlung von J. Sturm. — *Nürnberg*,
1843, in-8, fig.
- SUFFRIAN. Entomologische Bemerkungen. (In Entomologische Zeitung
von Stettin, t. 4, p. 330 et suiv.)
- SULTZER (J.-H.). Die Kennzeichen der Insekten, etc. — *Zurich*, 1761,
in-4.
- Abgekürzte Geschichte der Insekten. — *Winterthur*, 1776, 2
parties, in-4.

- THUNBERG (C.-P.). *Novæ insectorum Species descriptæ.* (In nov. Acta regiæ Societat. sc. Upsal. 1784, t. 4.)
- *Dissertationes academicæ Upsaliæ habitæ sub præsidio Car.-Petr. THUNBERG.* — *Upsaliæ*, 1781 et suiv., in-4.
- *Id.* — *Gottingæ*, 1801, in-8 (3 vol.).
- TIGNY (de) *Histoire naturelle des Insectes.* — *Paris*, an X, 10 vol. in-18, fig. (Ouvrage auquel a travaillé M. Al. Brogniart.)
- TOWNSON (R.). *Voyage en Hongrie*, publié à Londres en 1797, trad. de l'anglais, par CANTWEL. — *Paris*, 1800, 3 vol. in-8.
- Transactions of the Linnean Society of London. — *London*, 1791 et suiv, in-4, fig.
- Trondhiemske (Det) Selskabs Skrifter. — *Kiøbenhavn*, 1761-1763, 3 vol. in-8.
- TROST (P.). *Kleine Beyträge zur Entomologie.* — *Erlangen*, 1801, in-8.
- Verhandlung en der K. K. Landwirthschafts-Gesellschaft in Wien.* in-8.
- VILLERS (C. de). *C. Linnæi Entomologia, etc.* — *Lugduni*, 1789, 4 vol. in-8, fig.
- VILLA (Ant. et J.-B.). *Coleoptera Europæ dupleta.* — *Mediolani*, 1833-1838, in-8.
- WALCKENÆR (C.-A. de). *Faune parisienne.* — *Paris*, 1802, 2 vol. in-8.
- WESTMAN (Ddw.). *Dissertatio de Insectis succicis*, 1795. (Voy. THUNBERG, *Dissertationes acad.* IX.)
- WESTWOOD (J.-O.). *An Introduction to modern Classification of Insects, etc.* — *London*, 1839-40, 2 vol. in-8, fig.
- WIEGMANN. *Voy. Archiv.*
- WILBRAND. *Handbuch der Naturgeschichte.* — *Giessen*, 1829, in-8.
- WILHELM (Théoph.-T.). *Unterhaltungen aus der Naturgeschichte.* — *Wien*, 1810-1811, 3 vol. in-8 et 1 vol. pl.
- ZETTERSTEDT (J.-Guill.). *Fauna Insectorum lapponica.* — *Hammonæ*, 1828, in-8.
- ZSCHACH (J.-J.). *Museum Leskeanum, pars entomologica ad Systema Entomologiæ Fabricii ordinata.* — *Lipsiæ*, 1789, in-8, fig.

A MONSIEUR

C. - A. DOHRN,

**PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE STETTIN,
ETC., ETC.**

TRIBU

DES

SULCICOLLES.



CARACTÈRES. *Antennes* insérées sur les limites de la suture frontale, et le plus souvent dans une échancrure de la partie antérieure du front, dans le voisinage des yeux ; généralement dirigées en avant, dans tous les cas ne pouvant se cacher sous la tête ; plus longuement prolongées que la base du prothorax ; de onze articles, dont les trois derniers, moins grêles ou plus gros que les troisième à huitième, composent une massue ordinairement allongée. *Palpes maxillaires* à dernier article habituellement conique, rarement presque sécuriforme, mais dans ce cas plus court ou à peine aussi long que le deuxième. *Prothorax* creusé, dans la seconde moitié de sa longueur, de deux sillons situés, un de chaque côté, sur les limites du disque. *Cuisses* peu ou pas comprimées, plus ou moins en massue, non sillonnées ou n'offrant que des sillons légers creusés sur l'arête inférieure. *Tarses* garnis, sous les deux premiers articles, de poils chargés de remplir les fonctions de brosses ou d'éponges ; à deuxième article, tantôt obtriangulaire et plus large que le premier, tantôt à peine plus dilaté ou même aussi dilaté que celui-ci, sillonné en dessus pour loger une partie du troisième : ce dernier offrant à sa base un nodule non garni de brosses en dessous. *Ongles* simples. *Premier arceau ventral* toujours tronqué dans sa partie antéro-médiaire, n'offrant de chaque côté, sous les cuisses aucune ligne en relief. *Corps* ovale ou en ovale allongé.

Des caractères ci-dessus énoncés, celui qui repose sur l'insertion des antennes sépare suffisamment des autres Trimères patellipèdes, ceux dont nous allons nous occuper. Ces derniers en présentent un autre moins important, mais plus apparent, plus facile à constater, celui

SULCICOLLES.

4*

d'avoir le prothorax en partie bissilloné : de là le nom de SULCICOLES sous lequel nous les désignerons.

Mais pour connaître ces insectes d'une manière plus parfaite, il est nécessaire d'étudier séparément chacune des différentes parties du corps.

ÉTUDES DES PARTIES EXTÉRIEURES DU CORPS.

La tête toujours penchée, généralement enfoncée jusqu'aux yeux dans le prothorax, affecte, comme chez la plupart des Coléoptères, la forme d'une sorte de triangle irrégulier, tronqué en devant et entaillé latéralement au-devant des yeux.

Ceux-ci situés sur les côtés de la tête, où ils forment une médiocre saillie, sont hémisphériques, entiers ou à peu près.

Le labre, toujours plus court que l'épistome, présente à peu près la même largeur que ce dernier. Tous deux sont plus étroits que le front.

Les joues, réduites à de faibles proportions, remplissent un rôle peu important et n'apparaissent parfois qu'à peine entre la base des antennes et les organes de la vision.

Les antennes, ces pièces articulées toujours si remarquables par les caractères divers qu'elles peuvent fournir, sont insérées, avons-nous dit, à découvert, sur les limites de la partie antérieure du front; le plus souvent même celui-ci se montre écoiné sur les côtés de la suture frontale et rend d'une manière plus marquée cette insertion interoculaire. Les antennes, dans les espèces dont nous avons à nous occuper, ont toujours onze articles. Le premier est renflé : les trois suivants par les variations de leur longueur relative ou proportionnelles offrent, pour la séparation des coupes, des moyens de distinction souvent utiles : les cinquième à huitième sont généralement courts : les trois derniers plus épais composent une massue, tantôt faiblement prononcée comme dans les Lycoperdines, tantôt graduellement et assez fortement élargie vers l'extrémité, comme dans les Mycétines. Mais cette massue ne varie pas seulement sous ce rapport, sa forme, par les variations des articles qui la composent, reçoit des modifications plus ou moins importantes. Ainsi, quelquefois le premier des trois articles dont elle est formée est plus long que large; d'autres fois il s'est développé en sens contraire : l'intermédiaire, chez quelques espèces, se montre visiblement plus dilaté au côté interne qu'à l'externe : le dernier affecte des figures variables suivant les coupes; là il est obliquement tronqué; ici il s'allonge en un ovale elliptique.

Les mandibules, peu ou point saillantes au-delà du labre, sont arquées et cornées au moins en partie. Leur extrémité est tantôt simple comme dans les *Lycoperdines*, tantôt bifide comme dans les *Endomyques*, tantôt armées d'une petite dent au-dessous de la pointe comme les *Golgies* en offrent l'exemple ; quelquefois cette dent est plus rudimentaire et plus postérieure comme on le voit chez les *Dapses*. Leur bord interne, dans sa partie médiaire, c'est-à-dire après la base du crochet terminal, est généralement muni d'une membrane frangée, et souvent il offre dans sa partie plus postérieure une sorte de dent ou des tubercules peu saillants.

Les mâchoires, membraneuses au moins dans leur seconde moitié, sont toujours composées de deux lobes : l'externe plus longuement prolongé, est quelquefois lancéolé ou rétréci en pointe, d'autres fois tronqué et frangé à l'extrémité ou courbé sur l'intérieur : celui-ci, toujours grêle, subcylindrique ou d'une largeur presque parallèle, est cilié, soit seulement à sa partie terminale, soit aussi à sa partie inférieure.

Les palpes maxillaires sont composés de quatre articles, dont le premier court : le deuxième allongé, obconique : le troisième peu développé ; le dernier généralement en forme de cône ou d'ovoïde, mais quelquefois cependant, il est tronqué, court, et presque en forme de hache, comme on peut l'observer dans les *Endomyques*.

Les palpes labiaux, toujours plus courts, sont formés de trois articles dont le dernier, par sa forme, par sa longueur comparative avec le précédent, peut fournir quelques caractères propres à être utilisés.

La lèvre est ordinairement cornée et rétrécie postérieurement.

La languette est tantôt à peu près tronquée, tantôt échancrée ou entaillée d'une manière plus ou moins profonde

Le menton est corné à sa partie antérieure.

Le *prothorax*, toujours moins long que large, est coupé en avant en forme d'arc rentrant et souvent bisinueux, qui donne à ses angles antérieurs une saillie plus ou moins prononcée ; les postérieurs eux-mêmes sont souvent dirigés en arrière en forme de dent courte ; il est bisinueux à la base et creusé, au moins dans la seconde moitié de sa largeur, de deux sillons situés, un de chaque côté, sur les limites du disque, et aboutissant aux sinuosités ou aux entailles de la base.

L'écusson se montre le plus souvent sous la forme d'un demi-cercle ; quelquefois cependant il passe au triangle, à côtés tantôt curvilignes, tantôt presque droits ; d'autres fois sa figure semi-circulaire s'écrase et se rapproche de celle d'un arc.

Les *élytres*, parfois visiblement plus larges en devant que le prothorax, comme les Polymes et les Dapses en offrent l'exemple, le débordent chez les autres espèces d'une manière peu sensible et offrent de chaque côté de leur base un sillon ou une rainure pour recevoir les angles postérieurs de ce segment prothoracique. Leur forme ordinaire est celle d'un ovale allongé, tronqué en devant; elles voilent d'une manière complète le dos de l'abdomen; n'ont en dessus ni sillons ni stries; présentent ordinairement sur les côtés un léger rebord, au-dessous duquel elles se recourbent pour embrasser les côtés du ventre. Ce *repli* va en diminuant graduellement de largeur à partir des épaules et s'efface un peu après la moitié de la longueur.

Les *ailes* ne font jamais défaut.

Le dessous du corps mérite une étude non moins spéciale. Le *prosternum*, chez les uns, s'allonge en une sorte de bande longitudinale et presque parallèle entre les hanches antérieures qu'il refoule sur les côtés; chez les autres, il est réduit à une sorte de triangle, dont le sommet dirigé en arrière s'engage à peine entre les hanches et leur permet de se montrer rapprochées.

Le *mésosternum* remplit des fonctions analogues. Ainsi, tantôt il est en carré transversal, comme chez les Endomyques, et éloigne l'une de l'autre la base des pieds intermédiaires; tantôt comme dans les Polymes, il a la figure d'un parallépipède peu allongé; ou comme chez les Mycélines, présente presque celle d'un triangle. D'autres fois, au contraire, il se rétrécit d'avant en arrière et se termine en pointe soit simple, comme dans les Dapses, soit bifide comme dans les Lycoperdines.

Le *métasternum* montre des dispositions harmoniques avec la pièce qui précède. Chez les espèces ayant un métasternum large ou tronqué à sa partie postérieure, il est tronqué comme lui à son bord antérieur; chez les autres, au contraire, il s'avance en pointe plus ou moins obtuse.

Les *pieds*, exclusivement propres à la marche, sont généralement assez allongés et incapables de se coller contre la poitrine, comme chez la plupart des espèces de la tribu des Sécuripalpes; aussi, les *cuisse*s débordent-elles les côtés du corps, et n'offrent-elles pas de sillon pour recevoir la jambe, ou si parfois elles sont rayées d'une légère gouttière, celle-ci est incomplète et suit sans déviation l'arête inférieure. Ordinairement elles sont amincies à la base et renflées en massue un peu après le milieu; quelquefois cependant, comme

dans les Polymes, ce renflement est graduel et médiocre ou peu prononcé.

Les *jambes*, le plus souvent grêles, fournissent chez plusieurs des caractères utiles pour la distinction des sexes. Là, c'est un renflement terminal ou une pubescence plus prononcée ; ici, ce sont des dents ou des épines ; chez d'autres, c'est une arcuité remarquable ou des échancrures très-apparentes.

Les *tarses* ont les deux premiers articles allongés en dessous en forme de soles, garnis de poils destinés à remplir le rôle de brosses ou d'éponges ; et, chez divers mâles, entre ces poils moins serrés apparaît une sorte de granulation ou des espèces de petites ventouses visiblement destinées à leur permettre de s'attacher avec plus de force aux corps destinés à porter l'insecte ; la dernière pièce des tarses offre à sa base un nodule ou une espèce d'articulation peu mobile, souvent très-petite, dépourvue de brosse à sa partie inférieure.

Les *ongles* sont simples.

Le *ventre* a généralement cinq arceaux. Le premier ou le plus rapproché de la poitrine ne présente plus au-dessous des cuisses ces sortes de plaques faciles à observer chez la plupart des *Sécouripalpes* ; sa partie antéro-médiaire est large et tronquée. Les trois intermédiaires sont courts, presque égaux entre eux : le dernier est plus développé.

MOEURS ET HABITUDES.

Les larves connues des *Sulcicolles* ont la tête subarrondie, aplatie en dessus ; les yeux petits, subhémisphériques, peu ou point saillants, situés sur les côtés de la tête ; les antennes placées au devant des organes de la vision, courtes, rétractiles, coniques, composées de trois à quatre articles. Les mandibules multidentées et cornées à l'extrémité ; le corps mou, oblong, composé de douze anneaux, dont les trois premiers moins courts portent chacun en dessous une paire de pieds assez allongés et terminés par un angle court.

Ces larves traînent toutes une existence obscure. Destinées par la nature à la destruction des substances cryptogamiques, les unes vivent emprisonnées dans les vesces-de-loup éparées sur le sol, les autres se cachent dans les plis des agarics, dans l'intérieur des bolets implantés en parasites sur les troncs malades ou frappés de mort des bouleaux, des peupliers, des saules ou des sapins ; plusieurs se réfugient sous les écorces des hêtres ou de divers autres arbres, et trouvent une nourriture dans les productions fongueuses qui y végètent. La plupart, condamnées à une vie cachée, ont le corps d'un blanc

sale ou livide ; quelques-unes, cependant, comme celles des Endomyques, qui s'abritent de voiles moins épais et apparaissent quelquefois au jour, s'éloignent de cette simplicité monotone ou sont parées de couleurs agréables. Malgré la profondeur des retraites où elles sembleraient devoir couler leurs jours en sûreté, ces larves ont des ennemis chargés de les décimer. Divers Carabiques les rencontrent dans les sombres dédales où elles fuient la lumière, et, nouveaux Minotores, les immolent sans pitié. Divers Ichneumonides ont aussi l'art de les atteindre et l'adresse de faire glisser dans leur sein les germes de vers parasites qui, plus tard, devront les dévorer. Mais la nature, dont les lois pour la conservation des espèces sont établies avec tant de sagesse, permet toujours à un certain nombre de ces larves de suivre le cours ordinaire de leurs destinées et de parvenir à l'état de nymphe.

Dans cette nouvelle phase de leur existence, leur corps est souvent muni d'espèces d'épines courtes et presque membraneuses ; leurs organes du vol sont infléchis et très-écartés ; leur tête inclinée ; leurs pieds immobiles. Au bout de quelques jours, la pellicule qui, comme un linceul, enveloppait toutes les parties, se fend ou se déchire, et l'insecte quitte l'état de sommeil dans lequel il était plongé pour ressusciter à une vie nouvelle. Son corps est encore mou, mais peu à peu ses téguments acquièrent plus de consistance ; ils sont graduellement pénétrés par la matière colorante, et bientôt le jeune animal a revêtu la livrée qu'il doit porter jusqu'à la fin de ses jours.

La robe de nos Sulcicolles n'offre pas en général l'éclat dont brillent divers Coléoptères vivant au grand jour. Parfois elle est brune comme le vêtement de certains religieux ; mais ordinairement elle présente des teintes moins sombres : là, c'est une couleur équivoque formée du mélange du fauve avec le jaune ou avec le rouge ; ici, c'est une nuance affaiblie du corail : quelquefois elle a la beauté de l'écarlate ou du minium. Habituellement des signes d'une couleur plus tranchée servent, soit à relever la simplicité de la parure de nos insectes, soit à la compléter. Chez les uns, ce sont des taches ou des gouttes d'encre symétriquement répétées ; la cuirasse des autres est ornée d'une ceinture d'ébène ou parée d'une croix, comme l'habit guerrier des chevaliers de divers ordres religieux du moyen-âge.

En passant à leur forme la plus gracieuse, les Sulcicolles n'ont pas changé de goûts. Les uns, continuent à vivre dans ces Lycoperdons fugaces que la terre fait éclore ; les autres s'abritent sous les écorces malades de certains arbres ou dans les substances fongueuses dans lesquelles leur enfance a trouvé un asile. La plupart recherchent la

fraîcheur des forêts et les zones froides ou tempérées ; plusieurs, cependant, semblent ne pas craindre ou préférer des climats vivifiés par un soleil plus ardent.

En général, les Coléoptères de cette tribu restent cachés, ou montrent peu d'activité durant le jour ; mais quand la disparition du soleil au dessous de l'horizon commence à rendre plus épaisse l'ombre des bois, ils quittent leur retraite, parcourent les airs et vont visiter d'autres lieux auxquels ils demanderont souvent un asile et une nourriture pour le lendemain. Peut-être, dans ces migrations nocturnes, sont-ils chargés par la nature de transporter quelquefois avec eux les imperceptibles semences des végétaux cryptogones au sein desquels ils vivent, et de favoriser par là la propagation de ceux-ci. Mais s'ils ont aussi cette mission incertaine, ils en ont une plus évidente, celle de détruire une partie de ces substances parasites, pour empêcher leur multiplication au-delà de certaines limites. Ce soin qui leur a été confié durant leur vie, ils le laisseront à leurs descendants. Les femelles, avant d'arriver au terme de leurs passagères destinées, s'empressent de placer dans des lieux convenables les œufs dont elles sont chargées ; et l'on ne saurait voir l'instinct qui les guide ou la sollicitude active qu'elles déploient dans cette occupation de leurs derniers instants, sans reconnaître à ses œuvres cet éternel Ordonnateur de toutes choses, dont les plus faibles créatures servent à faire admirer la sagesse, aussi bien que les cieux à publier la gloire.

HISTORIQUE DE LA SCIENCE.

(1761) Linné, dans sa *Fauna suecica*, plaça parmi les Chrysomèles le seul insecte de cette Tribu jusqu'alors connu de lui.

(1767) Dans son *Systema Naturæ*, il en décrivit une nouvelle espèce qu'il fit entrer dans son genre *Silpha*.

(1783) Schaller, dans les *Mémoires de la Société des Naturalistes de Halle*, introduisit dans la science une troisième espèce, qu'il rangea parmi les Chrysomèles. Peu de temps après, Herbst, auquel était probablement resté inconnu le travail du précédent, en publiant, dans les *Archives de Fuessly*, le *Catalogue critique des insectes de sa collection*, décrivit, comme un Coléoptère nouveau, le même insecte, mais sous un nom spécifique différent, et sans savoir à quel genre le rapporter.

Gmelin, dans l'œuvre d'indigeste compilation dont il grossissait le *Système de la Nature de Linné*, assigna deux places à la même espèce : l'une parmi les Opatres, en reproduisant la description de l'entomo-

logiste de Berlin : l'autre parmi les Chrysomèles, en copiant celle donnée par Schaller.

(1789) Panzer, dans ses *Descriptions de quelques insectes rares*, insérées dans le journal le Naturaliste, rapporta le même insecte au genre *Tenebrio*, et cette opinion fut aussi celle émise, quelques années après (1792), par Rhen, dans ses *Observations sur quelques insectes rares et d'une détermination générique douteuse*, insérées dans le Magasin de Schneider. Rehn se basa sur les goûts non herbivores de cette espèce équivoque, pour la détacher des Chrysomèles.

(1792) Fabricius, qui jusqu'alors avait classé parmi ces dernières tous nos Sulcicolles, les transporta dans son *Entomologia systematica*, parmi ses Galéruques.

(1794) Panzer, dans son *Entomologie germanique*, mit fin aux hésitations qui avaient porté les naturalistes à balloter d'un genre dans un autre les insectes de cette tribu. Il les réunit dans une coupe particulière, nommée *Endomychus* par Helwig, qui le premier paraît avoir saisi et les rapports harmoniques de ces petits animaux, et les caractères faits pour les éloigner des autres Coléoptères auxquels on les avait associés.

(1804) Latreille, dans le tome 12 de son *Histoire naturelle, etc.*, adopta le genre *Endomyche*, dont il attribua, par erreur, la création à Paykull. Plus tard (1807), dans son *Genera*, il le démembra pour constituer à ses dépens le genre *Lycoperdina*, et joignit ces deux coupes à nos *Sécouripalpes*, pour constituer sa famille des *COCCINELLIDES*. Dix ans après (1817), cet illustre naturaliste, soit dans la partie entomologique du Règne animal de Cuvier, soit dans la seconde édition du *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, fit de nos Sulcicolles une famille particulière, celle des *FUNGICOLES*. Enfin (1829), dans la seconde édition du Règne animal précité, il caractérisa le genre *Dapsa*, indiqué par Ziegler, et déjà mentionné (1825) dans les *Familles Naturelles* et, plus antérieurement, dans quelques *Catalogues* (1).

Celui que publia Dejean, en 1837, servit à enregistrer diverses coupes nouvelles, créées par M. Chevrolat. Une seule de celles-ci (le *G. Leiestes*), aurait trouvé place dans notre cadre, comme renfermant un Coléoptère de France ; mais la disposition tarsienne de cet insecte doit la faire rejeter dans l'Ordre précédent (2).

(1) En 1821, dans le Catalogue du comte Dejean, et en 1823, dans celui de Dahl.

(2) M. Germar, au mot *Eratyles* de l'Encyclopédie allemande, ci-après indiquée, a également rapporté aux Tétramères le *G. Orestia*.

Depuis la publication du Catalogue Dejean, M. Germar, dans l'Encyclopédie de MM. Ersch et Gruber, à l'article *Eumorphus*, a donné un tableau synoptique des divisions génériques de tous les Sulcicolles. Nous allons reproduire la partie de ce tableau qui a rapport aux insectes de France.

GENRES.

- A. Hanches des pieds antérieurs si rapprochées l'une de l'autre que le prosternum est réduit à une forme linéaire.
- B. Cuisses en massue. Antennes à troisième article notablement allongé; à dernier article ovoïde *Dapsa*.
- BB. Cuisses elliptiques. Antennes à troisième article à peine allongé; à dernier article obtus. *Lycoperdina*.
- AA. Hanches des pieds antérieurs assez séparées pour laisser le prosternum présenter entre elles la forme d'une bande aplatie.
- C. Antennes à troisième article allongé (*G. Epipocus* dont notre *G. Polymus* est un démembrement).
- CC. Antennes à troisième article à peine allongé *Endomychus*

Malgré le petit nombre des espèces qui concourent à former les genres dont nous avons annoncé l'introduction dans les archives de la science, nous avons été porté par nos études à subdiviser encore les coupes établies et à en créer de nouvelles. Ces morcellements, nous n'avons pas besoin de le dire, sont moins dus au désir d'innover qu'à celui de rendre les limites plus précises et mieux déterminées, et de n'admettre dans les diverses coupes que des insectes ayant la même physionomie.

GENRES.

Prosternum	prolongé jusqu'à la partie postérieure de l'antépectus, entre les hanches, qu'il sépare.	Mésosternum en carré,	{	au moins aussi long que large. Corps pubescent <i>Polymus</i> .	
				plus large que long. Corps glabre <i>Endomychus</i> .	
	non prolongé entre les hanches qui sont rapprochées.	Mésosternum en espèce de triangle. Corps glabre <i>Mycetina</i> .	Mésosternum bifide à sa partie postérieure. Corps glabre.	{	Jambes de devant munies d'une dent ou d'une saillie mousse, sur le milieu de leur arête inférieure. <i>Galgia</i> .
					Jambes de devant sans dent ni saillie sur le milieu de leur arête inférieure. <i>Lycoperdina</i> .
				Mésosternum terminé postérieurement par une pointe simple. Corps pubescent. <i>Dapsa</i> .	

SULCICOLLES.

Genre *Polymus*, POLYME; Nob.

(Polymus, nom mythologique.)

CARACTÈRES. *Prosternum* prolongé jusqu'à la partie postérieure de de l'antépectus, entre les hanches qu'il sépare. *Antennes* de onze articles : le premier épais, arqué ou plus renflé dans le milieu de son côté interne : les deuxième et quatrième presque égaux ; le troisième sensiblement moins court : les trois derniers détachés les uns des autres : le neuvième ovale, plus long que large : le dixième presque cupiforme, plus large que long : le onzième elliptique, presque aussi long que les deux précédents réunis. *Palpes maxillaires* à dernier article faiblement rétréci de la base à l'extrémité et tronqué à cette dernière. *Palpes labiaux* à dernier article court, presque d'égale grosseur, tronqué. *Mésosternum* en carré au moins aussi long que large. *Corps* oblong ou en ovale allongé ; pubescent.

1. *P. nigricornis*; CHEVOLAT, inéd. *Oblong ; pubescent et d'un roux fauve. Yeux et neuf derniers articles des antennes, noirs. Extrémité des cuisses obscure.*

Long de 0^m,0040 (1 3/4^l). — Larg. 0^m,0024 (1 1/10^l).

Corps oblong ; roux, d'un roux fauve ou d'un fauve jaune en dessus. *Tête* penchée ; ponctuée ; garnie de poils concolores moins courts et plus apparents sur le labre que sur le front. *Yeux* noirs. *Antennes* noires, avec les deux premiers articles d'un roux fauve. *Prothorax* faiblement échancré en devant ; à angles antérieurs peu saillants et obtus ; subcurvilinéairement élargi d'abord jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes, rétréci ensuite et d'une manière sensiblement sinueuse au devant des angles postérieurs ; bissubsinueusement en arc faible et dirigé en arrière, à la base, ou plutôt offrant, au lieu de deux sinuosités, deux angles peu rentrants qui donnent aux postérieurs la forme d'une sorte de dent ; rebordé latéralement, et entre les deux sinuosités de la base, plus étroitement et peu distinctement sur les côtés de celle-ci ; de deux tiers plus large que long, faiblement arqué longitudinalement ; faiblement convexe transversalement sur son disque ; presque plane ou peu déclive en dehors des limites extérieures de celui-ci ; longitudinalement marqué sur chacune de ces limites d'une raie plus distincte et plus profonde à partir des deux cin-

quièmes postérieurs et aboutissant à la sinuosité anguleuse de la base; pointillé. *Ecusson* en triangle moins long que large et à côtés subcurvilignes. *Elytres* d'un quart environ plus larges en devant que le prothorax à sa partie postérieure; quatre fois à peu près aussi longues que lui; émoussées à l'angle huméral; légèrement subincurvées au dessous des épaules, subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'à la moitié, rétrécies pareillement jusqu'aux quatre cinquièmes, en ogive à l'extrémité; offrant en dessous un repli qui s'efface graduellement vers les trois cinquièmes; munies latéralement d'une très-faible nervure dont l'origine se cache sous les angles du prothorax, et qui s'efface un peu après la moitié de la longueur: cette nervure, peu ou point apparente quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; médiocrement convexes sur le dos; chargées à l'angle huméral d'un calus saillant, avoisiné au côté interne par une fossette très-apparente; pointillées d'une manière à peine moins légère que le prothorax. *Dessous du corps* d'un roux fauve. *Pieds* d'un roux pâle ou d'un fauve livide, avec l'extrémité des cuisses obscure.

Cette espèce a été découverte dans les environs de Loudun. Je l'ai décrite d'après un exemplaire existant dans la collection de M. Chevrolat.

Genre *Endomychus*, ENDOMYQUE; Helwig, inéd. Panzer (1).

(*Ἐνδομυχέιν*, être caché dedans.)

CARACTÈRES. *Prosternum* prolongé jusqu'à la partie postérieure de l'antépectus, entre les hanches qu'il sépare. *Antennes* à quatrième article à peine moins court que le deuxième; à massue allongée; à neuvième et dixième articles obtriangulaires, plus longs que larges: le dixième peu ou point sensiblement plus développé au côté interne qu'à l'externe: le onzième subovoïde. *Mandibules* cornées, arquées, bifides à l'extrémité. *Mâchoires* membraneuses, à deux lobes frangés au côté interne: l'intérieur un peu plus court et grêle. *Pulpes maxillaires* à dernier article plus gros à l'extrémité, presque en forme de bache. *Palpes labiaux* à dernier article renflé dans son milieu et rétréci en pointe. *Prothorax* rétréci d'arrière en avant. *Mésosternum* en carré moins long que large. *Mélasternum* tronqué en devant. *Corps* ovulaire, glabre.

(1) Entomolog. german. p. 175.

Les Endomyques sont parées de couleurs vives et agréables. Leur corps est généralement écarlate avec des taches noires sur les élytres. Ces insectes vivent dans les bolets, dans les champignons, ou se cachent le plus souvent sous les écorces des arbres, surtout de ceux qu'on appelle blancs, quand quelques parties de ces écorces sont altérées ou incrustées de substances cryptogamiques. Cette manière de vivre avait donné à penser à Rhen que ces Coléoptères devaient être séparés des Chrysomelides avec lesquelles ils avaient été confondus. Bientôt après, Helwig inventa et Panzer fit connaître la dénomination générique qu'ils ont conservée. Paykull, dans sa Faune de Suède, caractérisa d'une manière plus précise la coupe générique établie par ces auteurs.

Les larves des Endomyques vivent aussi aux dépens des substances cryptogamiques. Leur corps plissé leur donne quelque analogie avec celles des Lampyres, dont elles diffèrent sous beaucoup d'autres rapports. La nymphe est munie de sortes de franges spiniformes.

1. *E. coccineus*; LINN. *Ovalaire. Prothorax et élytres d'un beau rouge : le premier avec son tiers longitudinalement médiaire : les secondes chacune avec deux taches assez grosses, subovalaires, presque égales, situées l'une après l'autre sur le milieu de la largeur, noirs. Escusson en ogive, plus long que large.*

Chrysomela coccinea, LINN. Faun. suec. p. 166. 532. — *Id.* Syst. nat. 1. p. 592. 43. — FABR. Syst. ent. p. 105. 59. — *Id.* Sp. ins. 1. p. 131. 83. — *Id.* Mant. ins. 1. p. 75. 109. — PANZ. Naturf. t. 24. p. 14. 20. pl. 1. fig. 20. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1682. 43. — DE VILL. C. LINN. Ent. 1. p. 152. 35. — ROSSI, Faun. étr. 1. p. 80. 202. — *Id.* edit. HELW. 1. p. 84. 202. — OLIV. Enc. méth. t. 5. p. 713. 114. — *Id.* Ent. t. 5. 91. pl. 1. fig. 10. — SCHNEID. Mag. p. 238. — DONOV. t. 4. pl. 3. fig. 5, 6.

Chrysomela 4-maculata, DE GERM, Mem. t. 5. p. 301. 10. pl. 9. fig. 1. — RETZ. gen. p. 161. 1038.

Galleruca coccinea, FABR. Ent. syst. t. 2. p. 20. 31. — GYLLENH. Nov. act. Upsal. VI. p. 128. 18.

Endomychus coccineus, PANZ. Ent. germ. p. 175. 1. — *Id.* Faun. germ. 44. 17. — PANZ. Faun. suec. t. 2. p. 112. 1. — FABR. Suppl. p. 100. 2. — *Id.* Syst. el. 1. p. 505. 2. — DE TRIGNY, Hist. t. 8. 250. pl. 236. fig. 3. — LATR. Hist. nat. t. 12. 77, et pl. 95. fig. 10. — *Id.* Gen. t. 3. p. 71. 1. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 325. 1. — OLIV. Entom. t. 6. p. 1072. 1. pl. 1. fig. 1, a-d. — *Id.* in Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 7. p. 543. pl. D. 19. f. 4. — *Id.* nouv. édit. t. 10. p. 226. pl. D. 19. fig. 4. — LAMARCK, Hist. d. Anim. s. vert. t. 4. p. 279. 1. — DUMÉNIL, Dict. d. sc. nat. t. 14. p. 477. pl. cah. 28. fig. 2. — GOLDFUSS, Handb. p. 298. — GUÉRAIN, Dict. cl. d'Hist. n. 6. p. 163. — CURTIS, Brit. ent. pl. 370, ins. et larve. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 217. 1. —

ZETTERST. Faun. ins. lapp. p. 440. — EICHWALD, Zool. spec. 9. 320. — MULS. Lett. t. 2. p. 352. 1. — STEPH. Syn. t. 1. p. 399. 1. — *Id.* Man. p. 399. n. 2524. — PERCHER. in GUÉRIN, Dict. pitt. t. 3. p. 50. pl. 147. fig. 3. — WESTWOOD, Intr. t. mod. class. t. 1. p. 394. 49. fig. 1, et larve. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 323. — REDTENB. Tent. p. 14. — *Id.* in GERMAR'S, Zeit. t. 5. p. 120. — L. DUF. Excurs. p. 115. 748, — KUSTER, Käf. 3^o cah.

Tenebrio coccineus, MARSH. Ent. brit. p. 477. 10.

Variations des teintes.

Obs. Quelquefois la matière colorante ne s'est pas développée en quantité suffisante, le dessus du corps est alors d'un rouge plus ou moins pâle, les élytres sont sans taches, et le disque du prothorax simplement obscur.

Endomychus coccineus, КАРНИКИ, Enum. in Bullet. d. Mosc. t. 5. p. 178.

Long. 0^m0043 à 0^m0062 (2 à 2 3/4^l). Larg. 0^m0025 à 0^m0037 (1 1/8 à 1 2/3^l).

Corps ovalaire ; longitudinalement arqué. *Tête* médiocrement penchée ; d'un rouge pâle sur la bouche et quelquefois sur le labre , d'un rouge brun, ou d'un brun rouge , d'un brun obscur ou même noir sur le reste de la surface ; pointillée ; luisante ; un peu inégale ou chargée d'une légère carène derrière les antennes, et d'une faible impression transversale entre les yeux qui sont noirs. *Antennes* couleur de poix à la base , noires ensuite, avec le dernier article ordinairement d'un testacé plus ou moins obscur à l'extrémité. *Prothorax* assez profondément échancré en devant ; très-faiblement arqué dans le milieu de cette échancrure ; à angles antérieurs saillants ; subcurvilinéairement d'abord, puis subrectilinéairement élargi d'avant en arrière sur les côtés ; d'un tiers moins large en devant qu'aux angles postérieurs qui sont aigus et sensiblement dirigés en arrière ; rebordé latéralement ; bisinueux à la base ; deux fois environ aussi large à celle-ci que long dans son milieu ; faiblement convexe sur son disque, presque plane ou moins déclive sur les côtés de celui-ci ; lisse, luisant, presque indistinctement pointillé ; creusé longitudinalement dans la seconde moitié de deux raies graduellement moins profondes, aboutissant chacune aux sinuosités de la base : rebordé entre les sillons et peu distinctement sur les côtés extérieurs de la base ; obscur ou noir sur son tiers longitudinal médiaire, d'une manière graduellement plus large d'avant en arrière ; rouge sur les côtés. *Écusson* en ogive ou presque en demi-cercle, un peu plus long que large ; d'un rouge obscur ou souvent noir. *Elytres* un peu plus longues en devant que le prothorax à ses angles postérieurs dont elles embrassent l'extrémité ; trois fois et demie aussi longues que lui dans son milieu ; ovales ou subcurvilinéairement et assez élargies jusqu'à la moitié de

leur longueur, pareillement rétrécies ensuite ; arrondies chacune vers l'angle sutural ; repliées en dessous sur les côtés de l'abdomen , et d'une manière graduellement plus étroite à partir des épaules au deuxième arceau ventral ; munies d'une faible nervure naissant de l'angle huméral et formant latéralement un rebord externe ; médiocrement convexes en dessus ; chargées d'un calus huméral borné au côté interne par une fossette prononcée ; finement pointillées ; d'un beau rouge ; parées chacune de deux taches noires situées l'une après l'autre sur leur partie longitudinalement médiaire : l'antérieure sub-ventrale moins arrondie au côté interne ; occupant environ la moitié médiaire , du huitième au tiers de la longueur : la postérieure tronquée en devant , presque en triangle renversé et à côtés curvilignes , un peu plus grosse , située des trois cinquièmes aux cinq sixièmes. *Dessous du corps* d'un rouge généralement moins vif , avec la poitrine ordinairement obscure ou noirâtre au moins sur les côtés. *Pieds* noirs avec les genoux et les tarsi d'un rouge pâle. Spongioles des tarsi couleur de chair.

Cette espèce habite les environs de Lyon et la plupart des provinces de la France ; mais elle se trouve plus particulièrement dans les parties froides. Sa larve est subelliptique , hexapode , plissée , finement chagrinée ; elle a la tête petite , inclinée , triangulaire ; le corps de douze anneaux : le prothoracique en ovale transversal plus long et moins large que le suivant : les quatrième à onzième latéralement terminés par une sorte d'appendice arqué en arrière : ces douze anneaux bruns , avec les angles postérieurs du premier et les appendices latéraux des quatrième , cinquième , neuvième et onzième , jaunes. Elle a été figurée par MM. Curtis et Westwood.

Obs. L'E. thoracicus ; KOLLAR, inéd. CHARPENT. a le corps moins allongé ou proportionnellement plus large ; le prothorax plus transversal , plus courbe sur les côtés des angles de devant , moins insensiblement sinueux près des postérieurs , moins notablement bisinueux à la base , plus uniformément convexe ou moins plane sur les côtés , entièrement obscur ou d'un brun rouge ; l'écusson en demi-cercle , visiblement moins long que large ; les taches antérieures des élytres plus largement subarrondies , plus obtuses et souvent subdentelées à leur partie postérieure.

Endomychus thoracicus CHARP. Hor. ent. p. 245. — GERM. FAUD. Eur. fas. 20 13.

Elle se trouve en Hongrie.

Genre *Mycetina*, MYCÉTINE; Nob.

(Μύκη; , champignon.)

CARACTÈRES. *Prosternum* prolongé jusqu'à la partie postérieure de l'antépectus, entre les hanches qu'il sépare. *Antennes* de onze articles : le premier graduellement plus épais vers l'extrémité : le deuxième subglobuleux : le troisième de moitié plus long que le suivant : les trois derniers moins longs que larges, formant une masse en triangle renversé : le dixième peu ou pas sensiblement plus développé au côté interne : le dernier obliquement coupé en arc à l'extrémité. *Mandibules* bifides à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes : l'externe très-développé, lancéolé ou renflé après la base et terminé en pointe : l'interne très grêle, plus court, frangé en dessous vers l'extrémité. *Palpes maxillaires* à troisième article renflé ; à dernier article conique. *Mesosternum* moins long que large, en triangle obtus ou tronqué en devant. *Cuisses* en massue comprimée. *Corps* glabre.

1. *M. cruciata*; SCHALL. *Ovale. Dessus du corps luisant, d'un rouge testacé. Elytres, réunies, ornées d'une croix noire.*

♂ Jambes de devant renflées vers l'extrémité. Jambes de derrière échancrées vers leur partie postérieure.

♀ Jambes de devant graduellement élargies de la base à l'extrémité. Jambes postérieures entières.

(Genus incertum). *Lithophilus*, HERBST, Arch. p. 57. 1. pl. 21. fig. 4, a. — *Id.* trad. fr. p. 6. pl. 21. fig. 4, a.

Opatrum lithophilus, GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1635. 12

Chrysomela cruciata, SCHALLER, Neue Insek. in Abhandl. hall. Gesellsch. t. 1. p. 273. — FABR. Mant. 1. p. 73. 110. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1682. 125.

Tendbrio cruciatus, PANZ. Naturf. t. 24. p. 35. 49. pl. 1. fig. 50. — RHEIN. Bemerk. in SCHNEID. Mag. p. 237. — SCRIDA, Journ. p. 20. 49.

Galleruca cruciata, FABR. Ent. syst. t. 2. p. 20. 32. — PANZ. Faun. germ. 8. 5.

Endomychus cruciatus, PANZ. Ent. germ. 175. 5. — PAYK. Faun. suec. t. 2. p. 114. 2. FABR. Suppl. 100. 3. — *Id.* Syst. el. t. 1. p. 505. 5. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 77. 2. — OLIV. N. Dict. d'Hist. nat. t. 7. p. 543.

Lycoperdina cruciata, SCHOENH. t. 2. p. 324. 3. — GYELNH. Ins. t. 4. p. 219. 1. — RÖDTER. Tent. p. 13. 1. — *Id.* in GERMAR's, Zeitsch. t. 5. p. 120. 1. — KÜSTER, Käf. Eur. deux. cah.

Variations des *Elytres* (par défaut).

Var. A. *Bande transversale des élytres réduite à une tache ovulaire,*

discale, n'arrivant pas à la bordure suturale : celle-ci en triangle renversé dans sa moitié antérieure, au lieu d'être d'une largeur parallèle.

Lycopodina binotata, DAHL. Verzeich. p. 80.

Obs. Quelquefois la matière colorante a fait défaut ; le dessus du corps est alors d'un rouge testacé pâle, et ne présente que des traces obscures ou peu marquées de la croix noire.

Long. 0^m,0045 (2^l). — Larg. 0^m,0033 (1 1/2^l).

Corps ovale. *Tête* penchée ; d'un brun noir, d'un brun rouge ou d'un rouge testacé sur le front, ordinairement d'une couleur claire sur le labre ; pointillée. *Yeux* noirs. *Antennes* noires, à massue graduellement d'un rouge ou fauve brunâtre à l'extrémité. *Prothorax* profondément échancré en devant, avec la partie médiale de cette échancrure faiblement arquée ; à angles antérieurs saillants ; curvilinéairement et assez fortement élargi d'abord sur les côtés jusqu'au milieu de la longueur, puis subparallèle ou faiblement élargi et légèrement subsinueux ; de moitié environ moins large aux angles de devant qu'aux postérieurs qui sont aigus et sensiblement dirigés en arrière ; rebordé latéralement ; bisinueux à la base ; deux fois au moins aussi large à celle-ci que long dans son milieu ; médiocrement convexe ; lisse, luisant, presque indistinctement pointillé ; creusé longitudinalement dans son tiers postérieur de deux sillons graduellement moins profonds, aboutissant chacun aux sinuosités, c'est-à-dire au sixième externe environ de la base ; relevé en rebord dans la partie de celle-ci comprise entre les sillons, et peu sensiblement sur les parties extérieures ; d'un rouge testacé, avec le rebord basilaire généralement obscur ou noirâtre. *Ecusson* en ogive ou en demi-cercle plus long que large ; noir ou noirâtre. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs dont elles embrassent l'extrémité ; trois fois au moins aussi longues que lui dans son milieu ; subcurvilinéairement élargies jusques au quart ou au tiers de la longueur, médiocrement rétrécies ensuite jusqu'aux cinq sixièmes, arrondies à l'extrémité, prises ensemble, et subarrondies chacune vers l'angle sutural ; repliées en dessous sur les côtés de l'abdomen et d'une manière graduellement plus étroite à partir des épaules ; munies d'une nervure naissant de l'angle huméral et formant un rebord latéral ; arquées longitudinalement et moins élevées à la base qu'au tiers de la longueur ; médiocrement convexes en dessus ; creusées chacune à la base, d'une fossette humérale obliquement dirigée vers le côté externe, correspondant chacune en devant à l'un des sillons du protho-

rax ; pointillées ; d'un rouge testacé ; transversalement parées d'une bande noire occupant au côté externe à peu près le tiers médian de la longueur, graduellement rétrécie du côté interne, laquelle bande transversale est longitudinalement croisée par une bordure suturale de même couleur, commune aux deux étuis, égale à la moitié environ de la base dans sa moitié antérieure, étroite après la bande, et graduellement renflée vers l'extrémité qu'elle n'atteint pas. *Dessous du corps* d'un rouge testacé, avec les médi et postpectus, noirs. *Pieds* assez allongés ; noirâtres ou quelquefois seulement d'un rouge obscur, avec les genoux et les tarses fauves. *Cuisses* rétrécies à la base, renflées après le milieu.

Cette espèce habite les contrées froides de la France. On la trouve à la grande Chartreuse et dans d'autres parties des Alpes.

Genre *Gorgia*, GOLGIE ; Nob.

(*Gorgia*, nom mythologique.)

CARACTÈRES. *Prosternum* non prolongé entre les hanches qui sont rapprochées. *Antennes* épaisses ; de onze articles : le premier gros, plus renflé près de l'extrémité : les deuxième et quatrième presque égaux : le troisième de moitié moins court : les trois derniers obtriangulaires, moins longs que larges, composant la massue : le dixième sensiblement plus dilaté au côté interne ; le onzième plus arrondi latéralement, tronqué à l'extrémité. *Mandibules* armées au côté interne d'une petite dent au dessous de l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes membraneux : l'externe plus développé que l'interne. *Palpes maxillaires* à dernier article subconique. *Palpes labiaux* à premier et deuxième articles presque égaux ; à dernier article moins court, en cône obtus. *Mésosternum* rétréci d'avant en arrière ; échancré ou bifide à sa partie postérieure. *Pieds* épais. *Cuisses* en massue. *Jambes* de devant munies d'une dent ou d'une saillie mousse sur le milieu de leur arête inférieure. *Corps* glabre.

1. **G succincta** ; LINN. *Oblongue ; d'un rouge foncé en dessus. Elytres parées dans leur milieu d'une large bande transversale noire ; non déclives vers la suture ; rayées le long de celle-ci d'une strie presque effacée au-dessous de l'écusson.*

♂. *Jambes antérieures armées d'une forte dent au milieu de leur arête inférieure. Jambes intermédiaires échancrées du même côté vers leur extrémité.*

SULCICOLES.

6*

♀ Jambes antérieures simplement munies au milieu de leur arête inférieure d'un renflement couvert d'une sorte de brosse de poils. Jambes intermédiaires sans échancrure.

Variations du Prothorax.

α Disque du prothorax obscur.

Lycoperdina disca, DAHL. inéd.

Etat normal.

Silpha succincta, LINN. Syst. nat. 1. p. 573. 26. — GMEL. G. LINN. Syst. nat. 1. p. 1624. 26. — DE VILL. C. LINN. Etom. 1. p. 83. 23.

Galleruca 4-pustulata, FAB. Ent. syst. t. 2. p. 20. 33.

Endomychus 4-pustulatus, PANZ. Ent. germ. p. 175. 2. — *Id.* Faun. germ. 44. 18. — FAB. Suppl. p. 101. 5. — *Id.* Syst. eleuth. 1. p. 503. 4. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 77. 3. — OLIV. Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 7. p. 543. — DUMÉRIL, Dict. d. sc. nat. t. 14. p. 477.

Endomychus succinctus, PAYK. Faun. suec. t. 2. p. 114. 3. — OLIV. Entom. t. 6. p. 1074. 4. pl. 1. fig. 5.

Lycoperdina succincta, LATR. gen. t. 3. p. 73. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. nouv. édit. t. 18. p. 279. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 219. 2. — GUERIN, in Dict. class. d'Hist. nat. t. 9. p. 556. — PERCHERON in GUERIN, Dict. pittor. d'Hist. nat. t. 4. p. 526. — RÆDTENB. Tentam. p. 13. 2. — *Id.* in GERMAR's, Zeitsch. t. 5. p. 120. 2. — KUSTER, Käf. Eur. 3^e cah.

Variations des Élytres (par défaut).

Var. A. Dessus du corps d'un rouge pâle. Élytres marquées chacune sur leur disque d'une tache noire ou noirâtre, à peine étendue jusqu'aux bords externe et sutural; parfois même sans taches.

Endomychus fasciatus, FABR. Syst. el. t. 1. p. 505. 5. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 78. 4. *Lycoperdina fasciata*, LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 278. 2.

Obs. Cette variation est due à l'incomplet développement de la matière colorante. Quand celle-ci a fait plus notablement défaut, le corps est encore plus pâle et n'offre qu'une faible trace de la bande des élytres, ou n'en présente même point du tout.

Long. 0^m0033 à 0^m0045 (1 1/2 à 2'). — Larg. 0^m0022 à 0^m0027 (1 à 1 1/2').

Corps oblong. Tête faiblement penchée; d'un rouge foncé; pointillée; parcimonieusement garnie de poils presque indistincts; relevée en forme de petite carène derrière les antennes. Yeux noirs. Antennes brièvement pubescentes; d'un rouge brunâtre, plus pâle vers l'extrémité. Prothorax presque carré, bissubsinueusement et assez profondément échancré en devant; à angles antérieurs saillants;

subcurvilinéairement élargi sur les côtés jusqu'au tiers de la longueur, rétréci ensuite et d'une manière sinueuse avant les angles postérieurs qui sont prononcés et rectangulairement ouverts; au moins aussi large à ceux-ci qu'à ceux de devant; rebordé sur les côtés; tronqué en ligne légèrement bisinueuse à la base; longitudinalement arqué en dessus; médiocrement convexe transversalement; ordinairement d'un rouge foncé avec les rebords brunâtres, quelquefois plus foncé ou obscur sur son disque; légèrement pointillé sur toute sa surface; creusé longitudinalement dans sa seconde moitié de deux sillons parallèles et graduellement plus profonds, aboutissant chacun au quart externe de la base: partie de celle-ci renfermée entre ces sillons très-visiblement rebordée: partie externe munie d'un rebord moins apparent et s'effaçant graduellement en approchant des angles externes. *Écusson* presque en demi-cercle, plus large que long; d'un rouge brunâtre ou obscur. *Élytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs qu'elles embrassent; deux fois et quart environ aussi longues que lui; ovalaires, subcurvilinéairement élargies jusqu'au tiers de la longueur, faiblement rétrécies jusqu'aux deux tiers et subcurvilinéairement de ce point à l'angle sutural; repliées en dessous sur les côtés de l'abdomen, et d'une manière graduellement plus étroite à partir des épaules; munies latéralement d'une assez faible nervure naissant de l'angle huméral et progressivement plus rapprochée du bord externe; longitudinalement subarquées en dessus et plus élevées au milieu qu'à la base; médiocrement convexes transversalement et au moins aussi élevées à la suture que dans la partie longitudinalement médiane de chacune; rayées d'une strie juxta-suturale plus faible ou peu marquée un peu au dessous de l'écusson; chargées d'un calus en forme de courte carène obliquement dirigée; finement pointillées; luisantes; d'un rouge foncé; transversalement parées d'une bande noire occupant plus du tiers médiane de la longueur. *Dessous du corps* souvent noir ou d'un brun noir, quelquefois avec le bord des arceaux ou même la totalité du ventre d'un rouge plus ou moins foncé. *Pieds* d'un rouge foncé. *Cuisses* renflées en massues vers l'extrémité. *Jambes* antérieures armées d'une dent (♂) ou offrant un renflement piligère (♀) vers le milieu de leur côté interne.

Cette espèce habite plus particulièrement les parties tempérées et froides ou montagneuses de la France. Elle habite, ainsi que sa larve, les vesces-de-loup, ou vit des substances cryptogamiques qui se cachent sous l'écorce des arbres, particulièrement des arbres blancs. Elle est rare dans les environs de Lyon.

Genre *Lycoperlium*, LYCOPERDINE ; Latreille (1).

(λύκος, loup; περιδῆ, vesce.)

CARACTÈRES. *Prosternum* non prolongé entre les hanches qui sont rapprochées. *Antennes* épaisses; de onze articles : le premier épais, plus renflé dans le milieu de son côté antérieur : le deuxième presque aussi long que le troisième : le quatrième sensiblement plus court que le deuxième : les suivants presque obtriangulaires ou submoniliformes, moins longs que larges : les trois derniers moins courts que les quatrième à huitième, graduellement et assez faiblement en masse : le dixième peu ou pas sensiblement plus développé au côté interne. *Mandibules* à pointe entière. *Mâchoires* à deux lobes membraneux ; l'externe large, rétréci en pointe à son extrémité ; l'interne grêle, court, frangé en dessous. *Palpes maxillaires* à dernier article conique, à peine plus long que le deuxième. *Palpes labiaux* à dernier article le moins court, conique. *Mésosternum* rétréci d'avant en arrière, échancré ou bifide à sa partie postérieure. *Jambes* de devant sans dent ni saillie sur le milieu de leur arête inférieure. *Cuisses* en massue. *Corps* glabre.

1. **L. bovista**; FABR. *Oblongue; d'un brun noir, ou brune, en dessus; avec la bouche, les antennes et parfois quelques parties latérales du prothorax ou des élytres, d'un brun rouge. Élytres convexes chacune, ou longitudinalement plus élevées dans le milieu que près de la suture, et rayées près de celle-ci d'une strie marquée jusqu'à l'écusson. Pieds d'un rouge bruntre.*

♂. Pieds antérieurs un peu plus longs. Jambes de devant plus pubescentes à leur extrémité interne. Jambes postérieures grêles, sensiblement arquées ou courbées au milieu de leur côté interne.

♀. Pieds antérieurs moins longs. Jambes de devant moins pubescentes à leur extrémité interne. Jambes postérieures à peu près droites à leur côté interne.

Variations de couleur.

Obs. Quand la matière colorante n'a pas eu le temps de se développer suffisamment, diverses parties sont moins obscures que dans l'état normal. L'on trouve tous les

(1) *Genera*, t. 3. p. 75.

intermédiaires entre les individus. Les plus foncés en couleur et ceux dont le corps est entièrement d'un rouge brunâtre.

Galleruca bovistæ, FABR. Ent. syst. t. 2. p. 20. 34. — PANZ. Faun. germ. 8. 4.

Endomychus bovistæ, PANZ. Ent. germ. 175. 4. — PAYK. Faun. suec. t. 2. p. 115. 4. —

FABR. Ent. syst. suppl. 101. 5. — *Id.* Syst. el. t. 1. p. 505. 6. — OLIV. Ent. t. 6. p. 1073. 3 pl. 1. fig. 4. — DE TIGNY, Hist. nat. t. 8. p. 251. — DUMÉRIL, Dict. d. sc. nat. t. 14. p. 177. 4.

Tenebrio bovistæ, MARSH. Ent. brit. p. 478. 11.

Endomychus Lycoperdi, LATR. Hist. nat. t. 12. p. 58. — OLIV. N. Dict. d'Hist. nat. t. 7. p. 511.

Lycoperdina immaculata, LATR. Gen. t. 3. p. 73. 1. — *Id.* N. Dict. d'Hist. nat. t. 18. p. 379. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 324. 1. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 278. 1. — OLIV. et LATR. N. Dict. d'Hist. nat. nouv. edit. t. 18. p. 279.

Endomychus immaculatus, MULS. Lett. t. 2. p. 352. 2.

Lycoperdina bovistæ, LEACH in Edimb. Encyclop. t. 15. p. 116. — CURTIS, Brit. entom. t. 8. pl. 355. fig. 1 à 6. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 220. 3. — GOLDFUSS, Handl. p. 298. — STEPH. Syn. t. 4. p. 400. — *Id.* Man. p. 400. n. 2525. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 525. — REDTENB. Tent. p. 13. 3. — *Id.* in GERMAN'S, Zeitsch. t. 5. p. 120. — GUÉRIN, Icon. du Regn. anim. d. Cuv. pl. 50. fig. 10, détails. — DE CAST. Hist. nat. t. 2. p. 525. pl. 55. fig. 1. — L. DUF. Excurs. p. 116. 749.

Obs. Le corps varie de couleur suivant que la matière colorante a eu plus ou moins le temps de se développer. Quelquefois il est entièrement d'un rouge brunâtre ou d'un rouge testacé en dessus.

Long. 0^m,0033 à 0^m,0057 (1 1/2 à 2 1/2^l). — Larg. 0^m,0016 à 0^m,0022 (2/3 à 1^l).

Corps oblong. **Tête** faiblement penchée; couleur de poix, avec la bouche et le labre d'un rouge brun; pointillée; parcimonieusement garnie de poils courts et peu distincts; longitudinalement et faiblement rayée sur le milieu du front, et relevée en forme de petite carène derrière les antennes. **Yeux** noirs. **Antennes** brièvement pubescentes; d'un rouge brun, avec les derniers articles graduellement plus pâles. **Prothorax** presque carré, bissubsinueusement et assez profondément échancré en devant; à angles antérieurs saillants; subcurvilinéairement élargi sur les côtés jusqu'au tiers de la longueur, sensiblement rétréci ensuite et d'une manière subsinueuse avant les angles postérieurs qui sont prononcés et rectangulairement ouverts; rebordé sur les côtés; tronqué en ligne légèrement bissinueuse à la base; subcurvilinéairement déclive en devant dans son tiers antérieur, presque plane postérieurement; ordinairement d'un brun noirâtre ou obscur, souvent brun ou d'un brun rougeâtre, quelquefois seulement d'un rouge brun plus ou moins clair aux angles antérieurs

et sur les côtés; lisse ou à peu près sur le disque, faiblement pointillé sur le reste de sa surface; creusé longitudinalement à partir des deux cinquièmes ou de la moitié, de deux sillons parallèles graduellement plus profonds, aboutissant chacun au quart externe de la base: partie de celle-ci située en dehors de ces sillons moins visiblement rebordée que l'intermédiaire. *Écusson* presque en demi-cercle; brun. *Élytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs qu'elles embrassent; près de deux fois et demie aussi longues que lui; ovalaires, subcurvilinéairement rétrécies à partir du tiers de la longueur jusqu'à l'angle sutural; repliées en dessous sur les côtés de l'abdomen et d'une manière graduellement plus étroite à partir des épaules; munies latéralement d'une assez faible nervure naissant de l'angle huméral et progressivement plus rapprochée du bord externe; longitudinalement subarquées en dessus et plus élevées au milieu qu'à la base; transversalement subconvexes chacune, ou plus élevées dans leur partie longitudinalement médiane que près de la suture; rayées près de celle-ci d'une strie longitudinale très-distincte jusqu'à l'écusson, et laissant le rebord sutural qu'elle forme moins étroit dans le milieu qu'à ses extrémités; chargées d'un calus huméral en forme de courte carène obliquement dirigée; très-finement pointillées; presque glabres; luisantes; d'un brun noir, brunes ou même d'un brun rougeâtre sur les côtés dans leur seconde moitié, et paraissant plus claires sur les parties qui débordent le corps. *Dessous du corps* d'un brun noir, parfois brun ou même d'un brun rougeâtre, surtout sur les côtés de l'abdomen et vers l'anus. *Pieds* d'un rouge brun. *Cuisses* renflées en massues vers l'extrémité. *Jambes antérieures* inermes (♂ ♀) au côté interne.

Cette espèce habite plus particulièrement les parties tempérées et froides de la France. On la trouve dans le *Lycoperdon Bovista*, LINN. Sa larve vit aux dépens des mêmes végétaux.

Obs. Elle diffère de la *G. succincta* par ses élytres déclives chacune vers la suture; par la strie juxta suturale peu ou point affaiblie un peu au-dessous de l'écusson; ses jambes antérieures inermes; sa couleur, et par les caractères génériques indiqués.

Genre *Dapsa*, DAPSE; Ziegl. inéd. Latr.

(Δαπτω, je dévore.)

CARACTÈRES. *Prosternum* non prolongé entre les hanches qui sont rapprochées. *Antennes* de onze articles: le premier renflé: le deuxième presque obconique, à peine moins court que le quatrième: le troisième une fois environ plus grand que l'un de ses voisins: les trois derniers composant une massue assez étroite: les neuvième et dixième obconiques: le neuvième aussi long ou plus long que large: le dixième moins long que large, à peine plus développé au côté interne: le onzième subovoïde. *Mandibules* incurbées vers leur extrémité, munies d'une très-petite dent dans cette courbure, terminées par une pointe cornée, entière, aiguë; coriaces et ciliées au côté interne au-dessous de la petite dent. *Mâchoires* membraneuses, à deux lobes: l'externe, très-développé, presque en triangle ou en forme de hache, frangé: l'interne grêle et court. *Palpes maxillaires* à dernier article subconique. *Palpes labiaux* à dernier article tronqué. *Mésosternum* rétréci d'avant en arrière, terminé postérieurement par une pointe entière ou légèrement tronquée. *Pieds* allongés, grêles. *Cuisses* faiblement et graduellement renflées. *Corps* oblong, pubescent.

* Angles antérieurs du prothorax non courbés en dehors (*G. Phylira*).

1. *D. trimaculata*; KOLLAR, inéd. MOTSCHOULS. Dessus du corps fauve ou d'un fauve tirant sur le rougeâtre ou sur le blond; garni de poils concolores. *Elytres* marquées, des quatre septièmes aux quatre cinquièmes, d'une tache suturale noire, ovalaire ou en losange, commune, le plus souvent liée avec une autre tache de même couleur, oblongue et plus antérieure, située sur le disque de chaque étui.

♂ Jambes de devant armées d'une épine vers les deux tiers de leur longueur. Premier et second articles des dites jambes élargis. Jambes postérieures subéchancrées en dessous vers leur extrémité.

♀ Jambes de devant inermes. Articles des tarsés des dites jambes peu élargis. Jambes postérieures graduellement élargies de la base à l'extrémité.

Dapsa trimaculata, KOLLAR, inéd. V. MOTSCHOULSKI, Nouv. Mém. de la Soc. imper. des natur. d. Moscou, t. 4. p. 322. 19. pl. XI. fig. m. M. — GRÉVIN, Icon. du Rég. anim. de Cuvier, texte, p. 316.

Dapsa trisignata, Des. in Collect. et Catal. (1837). p. 464.

Variations des taches des Elytres.

Var. A. *Tache suturale étroite, elliptique. Taches discales subarrondies, situées chacune sur le disque, un peu après le milieu, très-séparées de la suturale.*

Obs. On trouve toutes les transitions entre cette variété et l'état normal. On pourrait même probablement rencontrer des individus chez lesquels les taches seraient plus rudimentaires encore.

Long. 0^m,0045 (2^l). — Larg. 0^m,0025 (1 1/2^l).

Corps oblong ; fauve, ou d'un fauve tirant sur le blond ; garni de poils concolores, couchés et assez courts. *Tête* médiocrement penchée ; ponctuée ; garnie de poils moins courts sur le labre que sur le front. *Yeux* noirs. *Antennes* d'un fauve blond. *Prothorax* échancré en devant ; à angles antérieurs saillants ; curvilinéairement élargi d'abord jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes de la longueur, rétréci ensuite et d'une manière légèrement subsinueuse de ce point aux angles postérieurs ; subdentulé latéralement ; bisinueux à la base, ou plutôt offrant, au lieu de deux sinuosités, deux angles rentrants qui donnent aux postérieurs la forme d'une dent dirigée en arrière ; à peu près sans rebord latéralement, à peine rebordé à la base ; d'un tiers plus large à celle-ci que long dans son milieu ; faiblement arqué longitudinalement ; faiblement convexe transversalement en dessus ; longitudinalement creusé, sur les limites externes du disque dans la seconde moitié de la longueur, de deux sillons graduellement plus longs et plus profonds, aboutissant chacun aux angles rentrants, c'est-à-dire vers le cinquième ou le sixième externe de la base ; ponctué. *Ecusson* en demi-cercle plus large que long. *Elytres* d'un cinquième plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; trois fois au moins aussi longues que lui dans son milieu ; émoussées à l'angle huméral, subcurvilinéairement et assez faiblement élargies jusqu'aux deux cinquièmes ou presque à la moitié, pareillement rétrécies ensuite jusqu'aux quatre cinquièmes, un peu étroitement arrondies, prises ensemble, à l'extrémité ; munies en dessus d'un repli qui s'efface vers les trois cinquièmes ; munies latéralement d'une très-faible nervure dont l'origine se cache sous les angles du prothorax ; faiblement convexes en dessus ; chargées à l'angle huméral d'un calus assez prononcé, suivi au côté interne d'une fossette plus ou moins apparente ; marquées de points à peine plus forts que ceux du prothorax et de chacun desquels sort un poil concolore ; fauves ou d'un fauve tirant soit sur le blond, soit sur le rougeâtre, comme la tête et le

prothorax ; parés des quatre septièmes aux quatre cinquièmes, d'une tache suturale, noire commune aux deux étuis, soit ovalaire, soit en losange régulier ou plus allongé dans sa partie postérieure : cette tache ordinairement liée avec une autre située sur le disque de chaque élytre des deux cinquièmes aux deux tiers de la longueur, moins large ou à peine aussi large que le tiers de la largeur de chaque étui, le plus souvent élargie d'avant en arrière, parfois réduite à une tache punctiforme. *Dessous du corps* d'une couleur analogue au-dessus. *Pieds* souvent légèrement plus pâles.

Cette espèce a été prise près de Chinon, par M. de la Ferté-Senectère ; mais elle paraît principalement méridionale. Elle a été trouvée près de Fréjus, par M. Foudras ; dans les Pyrénées-Orientales, par M. Godart. J'en ai vu dans la collection de M. Reiche, un individu provenant des environs de Montpellier.

** Angles antérieurs du prothorax courbés en dehors, en forme de croc (*G. Dapsa*).

D. denticollis ; GERMAR. *Dessus du corps* d'un rouge fauve ; garni de poils plus pâles. *Elytres* marquées des quatre septièmes aux quatre cinquièmes d'une tache noire en losange, commune, le plus souvent liée avec une tache oblongue plus antérieure, située sur le disque de chaque étui.

Endomychus denticollis, GERMAR et ARRENS, FAUN. germ. 3. 8.

Dapsa trimaculata, L. REDTENB. Tent. p. 13.

Dapsa denticollis, L. REDTENB. Tentam. in GERMAR's, Zeitsch. t. 5. p. 120.

Long. 0^m0045 (2^l).

Cette espèce, propre à l'Autriche et à quelques autres parties de l'Allemagne, mais que je ne crois pas avoir été trouvée en France, a souvent été confondue avec la précédente, en raison de l'analogie des taches de leurs élyptes. Elle s'en distingue par son corps proportionnellement plus long, plus convexe, par le bord denticulé des côtés du prothorax, et surtout par la forme des angles antérieurs du même segment.

TABLE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

CHRYSOMELO.		GOLGIA.	17
<i>Coccinea.</i>	12	<i>Succincta.</i>	17
<i>Cruciata</i>	15	LYCOPERDINA.	20
<i>Quadrinaculata</i>	12	<i>Bovistæ</i>	20 21
DAPSA	23	<i>Binotata</i>	16
<i>Denticollis</i>	25	<i>Cruciata</i>	15
<i>Trimaculata</i>	23	<i>Disca.</i>	18
<i>Trisignata.</i>	23	<i>Fasciata</i>	18
ENDOMYCHUS.	11	<i>Inmaculata</i>	21
<i>Coccineus.</i>	12-13	<i>Succinta</i>	18
<i>Thoracicus</i>	14	MYCETINA.	15
<i>Bo-istæ</i>	21	<i>Cruciata</i>	15
<i>Cruciatus.</i>	15	OPATRUM	
<i>Fasciatus.</i>	18	<i>Litophilus.</i>	15
<i>Immaculatus</i>	21	POLYMUS	10
<i>Lycoperdi</i>	21	<i>Nigricornis</i>	10
<i>Quadri-pustulatus</i>	18	SILPHA.	
<i>Succintus.</i>	18	<i>Succincta.</i>	18
GALLERUCA		TENEBRIO.	
<i>Bovistæ</i>	21	<i>Bovistæ</i>	21
<i>Coccinea</i>	12	<i>Coccineus.</i>	13
<i>Cruciata</i>	15	<i>Cruciatus</i>	15
<i>Qmadri-pustalata</i>	18		

FIN DE LA TABLE.



A MONSIEUR

A. CHEVROLAT,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE,
ETC., ETC.



TRIBU

DES

SÉCURIPALPES.

CARACTÈRES. *Antennes* insérées sur les côtés de l'épistome, près du point de jonction de celui-ci avec les joues; repliées ou cachées sous la tête en état de repos; très-rarement aussi longuement prolongées que le prothorax; le plus souvent de onze articles, quelquefois seulement de dix, ou même d'un plus petit nombre; terminées en massue. *Palpes maxillaires* à dernier article visiblement le plus long de tous et fortement sécuriforme. *Prothorax* non creusé de deux sillons. *Cuisses* comprimées, longitudinalement sillonnées: sillon des quatre dernières creusé sur leur côté latéral postérieur, près de l'arête inférieure et presque parallèlement à celle-ci. *Tarses* garnis, sous les deux premiers articles, de poils chargés de remplir les fonctions de brosses ou d'éponges; à deuxième article plus large, ordinairement obtriangulaire, sillonné en dessus pour loger une partie du troisième: celui-ci offrant à sa base un nodule ou petit article parfois peu distinct. *Ongles* rarement simples, plus ordinairement munis inférieurement d'une dent, ou bifides. *Corps* subhémisphérique dans le plus grand nombre, en ovale court ou allongé chez les autres. Le premier arceau ventral offrant le plus souvent sous chaque cuisse une ligne en relief en forme d'arc ou de V.

De ces caractères, celui qui repose sur le développement et sur la forme du dernier article des palpes maxillaires suffirait seul pour faire reconnaître ces petits animaux entre tous ceux compris dans la même section: de là le nom de SÉCURIPALPES que nous avons cru devoir leur donner.

ÉTUDE DES PARTIES EXTÉRIEURES DU CORPS.

Lorsqu'on veut étudier d'une manière plus approfondie l'organisation de ces insectes, on ne tarde pas à remarquer dans la configuration des diverses parties de leur corps des modifications plus ou moins importantes, qui échappent à un coup d'œil superficiel.

La tête toujours penchée, souvent perpendiculaire ou inclinée, est enchâssée dans le prothorax jusqu'aux organes de la vision, dont les

côtés sont quelquefois en partie embrassés par les angles antérieurs du premier segment thoracique. Sa figure est le plus souvent celle d'une sorte de triangle tronqué en devant et offrant sur les côtés un angle rentrant, plus ou moins profond, entre les yeux et les bords latéraux de l'épistome; d'autres fois, par la configuration de ce dernier et le rattachement du labre, sa forme se rapproche de celle du demi-cercle, dont quelquefois même le rayon dirigé en devant est inférieur à la moitié du diamètre transversal.

Le *front* ne présente ni saillies, ni enfoncements remarquables, mais souvent sa surface est marquée de taches ou de signes quelquefois particuliers à l'un des sexes, signes le plus souvent fugitifs ou variables chez les divers individus de la même espèce.

Situés sur les côtés de la tête, où ils font ordinairement peu de saillie, les *yeux* affectent en général la forme hémisphérique; d'autres fois ils s'allongent en ovale. Dans ce dernier cas, ils sont habituellement entiers; dans le premier, ils sont généralement entamés par un *canthus* ordinairement linéaire, formé par les *joues*.

Celles-ci, quand elles ne s'enfoncent pas de la sorte dans les organes de la vision, semblent souvent avoir peu d'étendue ou des limites indéfinies avec l'épistome; mais quelquefois elles s'unissent avec ce dernier pour constituer un *chaperon* dont les parties latérales se prolongent jusqu'au milieu des yeux, en forme de tranche ou de rebord protecteur et graduellement affaibli.

Mais l'épistome présente rarement cette dilatation remarquable à l'aide de laquelle il ombrage, comme d'une visière, quelquefois toute la partie antérieure de la tête; ordinairement il est transversal, à peine aussi large ou plus étroit que le front, avec lequel sa partie postérieure se confond.

Sur les côtés de l'épistome, avons-nous dit, est fixée la base des *antennes*; il est donc facile de concevoir que le développement du premier doit influer de diverses manières sur l'insertion des secondes. Chez les espèces pourvues d'un chaperon, les antennes ont leur naissance voilée par celui-ci; chez les autres, leur base est à découvert et insérée ordinairement au devant des organes de la vision; mais quand l'épistome se rétrécit, cette insertion se porte plus ou moins au côté interne des yeux et se rapproche ainsi du front. Quelles variations les antennes ne montrent-elles pas dans leurs différents caractères? Plus courtes que la tête dans les Exochomes et quelques autres genres, elles se prolongent le plus souvent jusqu'au milieu des côtés du prothorax: rarement elles atteignent la base de ce dernier, comme on le voit dans les Coccidules. Elles sont repliées et couchées sous la tête, au moins pendant le repos de l'insecte. On leur compte ordinairement

onze articles; toutefois, quand elles sont peu développées en longueur, le nombre de ces pièces, d'une numération souvent difficile, est parfois au-dessous de ce chiffre. Le scape ou article basilaire, toujours épais, affecte ordinairement la forme obconique, mais parfois il se dilate antérieurement en arc ou en demi-cercle, ou d'autres fois, plus irrégulier, s'avance en angle à sa partie antéro-externe, comme les *Epilachnes* en offrent l'exemple. Le second article, généralement globuleux et d'un moindre diamètre que le premier, dont il est plus ou moins distinct, se presse quelquefois contre celui-ci et l'égalé en grosseur, comme on peut le remarquer chez les *Chilocores*. Les quatre à six suivants sont en général grêles et peu remarquables: cependant le troisième, ou celui qui commence cette série, plus étroit et moins court en général que les autres, fournit parfois, dans sa longueur comparative avec ses voisins, des caractères qui peuvent être utilisés. Après les pièces maigres ou petites dont nous venons de parler, viennent celles qui composent la massue. Rarement celle-ci, comme on le voit dans les *Chilocoriens*, semble commencer à partir du cinquième article et se renforcer graduellement jusqu'au neuvième: ordinairement elle n'est formée que des trois derniers; mais, dans ce cas même, que de diversités dans sa forme! Là, comme dans les *Chilocores* et quelques autres, elle est presque fusiforme ou en ovale plus ou moins allongé; ici, comme dans les *Hypéraspes*, elle se rapproche du losange; d'autres fois, au lieu d'offrir vers le neuvième ou vers le dixième article son diamètre transversal le plus grand, c'est à la pièce apicale qu'elle présente le plus de largeur; elle se montre alors tantôt, comme dans les *Halyzies*, allongée, presque dentelée latéralement, et terminée par un article arrondi; tantôt, comme dans les *Coccinelles*, formée d'articles plus serrés, graduellement dilatés, comprimés, figurant un triangle renversé.

Le *labre* se ressent non moins que les antennes du développement plus ou moins considérable que présente l'épistome. Quand ce dernier sort de son état normal, le labre n'apparaît parfois, comme dans les *Exochomes*, ou comme les *Chilocores* principalement en offrent l'exemple, qu'à la faveur d'une échancrure du chaperon; quelquefois même, comme dans les *Platynaspes*, il est presque complètement voilé. Mais ordinairement il est entièrement à découvert, transversal, membraneux ou garni d'une membrane à sa partie antérieure, et, même chez les espèces à corps glabre, hérissée de poils assez longs, mais peu épais.

Les *mandibules*, cachées par le labre, ou peu saillantes au-delà de ce dernier, sont arquées et cornées. Chez les espèces entomophages, leur extrémité est terminée par une pointe, soit simple ou incomplètement

fendue, comme dans les Chilocères, soit bifide, comme dans les Coccinelles, et leur base est munie de dents ou de saillies qui semblent représenter les tubercules coniques dont sont hérissées les molaires des Cheiroptères ou des Carnassiers insectivores; chez les espèces connues par leurs goûts exclusivement phytophages, ces pointes basilaires font ordinairement défaut, mais alors les mandibules sont armées de trois à quatre dents de longueur inégale, disposées de manière à s'entrecroiser, et souvent munies en outre, soit à la base de celles-ci, soit sur une partie de leur tranche interne, de crénelures ordinairement voilées imparfaitement du côté supérieur par une membrane qui semble chargée d'empêcher aux matières nutritives de remplir leurs intervalles.

Les *mâchoires*, cornées ou subcornées à leur base, sont terminées par deux lobes garnis au sommet, ou au bord interne, ou à l'une et l'autre de ces parties de cils ou de franges membraneuses. L'extérieur, ordinairement coriace, en général plus longuement prolongé, s'avance ou même se courbe sur l'autre; parfois, comme dans les Platynaspes, il est plus grêle, au moins dans sa seconde moitié qui se rétrécit en pointe pénicillée à l'extrémité; d'autres fois, comme dans les Exochomes, la différence de grosseur avec l'interne est encore peu notable; mais ordinairement il se montre dilaté et arrondi au côté extérieur, comme dans les Coccinelles et les Epilachnes; ou quelquefois même, comme dans les Micraspes, acquiert un développement anormal, présente la figure d'une sorte de coupe ou de demi-cercle frangé supérieurement. L'interne, ordinairement plus grêle, est moins variable dans sa forme; il est subulé ou filiforme dans les uns, moins grêle ou lancéolé dans les autres.

Les *palpes maxillaires* sont composés de quatre articles, dont le troisième et surtout le premier sont courts: dont le dernier, toujours le plus développé, comprimé et en forme très-prononcée de hache, présente dans la constance et la singularité de sa configuration un caractère suffisant pour faire aisément, dans cette section, reconnaître tous les insectes de cette tribu.

Les *palpes labiaux*, toujours plus ou moins courts, sont composés de trois articles: le basilaire parfois peu apparent; le second, oblique chez quelques-uns, subparallèle chez plusieurs, renflé vers le sommet chez les autres, rarement plus grêle ou plus petit que le dernier: celui-ci, généralement tronqué au sommet, est tantôt fusiforme ou subovalaire, tantôt presque d'égale grosseur ou graduellement rétréci de la base à l'extrémité.

La *lèvre*, ordinairement cornée, ou quelquefois, en partie au moins, d'une consistance plus faible, est généralement rétrécie postérieure-

ment, tronquée à sa partie antérieure, rarement échancrée, comme on le voit dans les Hypéraspes.

La *languette*, habituellement plus ou moins allongée, se montre, à son sommet, tantôt faiblement arquée, tantôt tronquée; quelquefois, comme dans les Micraspes, elle présente une entaille ou une échancrure rendue plus prononcée par les poils qui servent de prolongement à ses angles antéro-externes.

Le *menton*, de nature cornée, représente généralement un triangle largement tronqué ou échancré en devant.

Le *prothorax*, toujours transversal, ordinairement plus ou moins échancré en devant, embrasse de ses angles antérieurs une portion des côtés de la tête, quelquefois il voile une partie des yeux et de la surface du front. A sa base, il est parfois bissinueusement tronqué, comme dans les Coccidules; mais le plus souvent il se montre en arc dirigé en arrière, soit seulement dans sa partie moyenne, comme dans les Hippodamies, soit sur toute sa largeur; quelquefois même, comme dans les Chilocores, cet arc prend une courbure plus forte aux dépens des bords latéraux, qui se raccourcissent, et des angles postérieurs, qui s'effacent. Les taches ou les dessins dont sa surface est souvent parée servent quelquefois à faire reconnaître le sexe, mais ordinairement ils peuvent se modifier de telle sorte, chez les divers individus d'une même espèce, qu'ils deviennent méconnaissables à un œil peu exercé. En général, les envahissements des couleurs sombres sont en harmonie avec les usurpations analogues qui ont lieu sur les élytres, mais cette règle est sujette à de nombreuses exceptions.

L'*écusson*, généralement petit, quelquefois même peu distinct, acquiert, chez les Hypéraspes, des dimensions moins restreintes. Sa forme ordinaire représente un triangle, parfois équilatéral, souvent moins long que large, d'autres fois plus développé en sens contraire. Souvent il est couvert, soit en totalité, soit en partie, ou du moins avoisiné de très-près, par une tache appelée *scutellaire* en raison de sa position, et commune aux deux étuis.

Les *élytres*, notablement plus larges en général à leur base que le prothorax à son bord postérieur, forment chez les Scymniens une transition moins brusque et souvent peu sensible. Chargées de protéger le dos des deux derniers segments thoraciques et de l'abdomen, elles en embrassent la périphérie et varient dans leur forme suivant le développement de ces parties. Rarement allongées et presque parallèles, comme dans les Coccidules, leur bord interne décrit, dans les Hippodamies et genres voisins, une courbe plus prononcée. Le plus souvent elles offrent, prises ensemble, dans leur pourtour, la figure d'un ovale court ou d'un cercle tronqué en devant. Ces modifications

diverses ont une influence plus ou moins directe sur la convexité de leur surface. Celle-ci, peu bombée chez les espèces au corps allongé, s'élève plus ou moins en voûte chez les autres, atteint quelquefois la régularité du plein cintre, ou sensiblement comprimée chez certains Chilocores, se rapproche alors de l'ogive. Jamais creusée de sillons, ni même rayée de stries, rarement ponctuée avec quelque symétrie, cette surface est tantôt glabre, tantôt couverte d'un duvet court; chez un grand nombre d'espèces, elle est peinte de taches. Quand celles-ci sont blanches et guttiformes sur un fond rouge ou jaune, elles offrent de la constance dans leur nombre et même assez de régularité dans leurs formes; mais quand le noir est chargé d'interrompre la monotonie d'un fond qui sans lui serait unicolore, souvent il usurpe des espaces qui ne lui étaient pas destinés, et modifie ou dénature les dessins primitifs au point de les rendre quelquefois méconnaissables. Les élytres présentent ordinairement vers l'épaule un calus, dont la saillie est d'autres fois nulle ou peu sensible. La base de chacune est un peu anguleuse chez les Hippodamies et autres genres voisins; en ligne plus ou moins courbe dirigée en arrière, chez la plupart. Leur contour huméral offre, chez diverses espèces, un angle assez prononcé; chez d'autres, il s'arrondit et change ainsi de physionomie. Leur périphérie, parfois très-étroitement rebordée ou même sans rebord apparent vers sa partie postérieure, comme chez la plupart des Scymniens, forme d'autres fois en se relevant une sorte de gouttière toujours plus profonde vers les épaules qu'après le milieu. Quelquefois, au lieu de présenter cette disposition, une partie de leur pourtour s'étend d'une manière moins penchée ou presque horizontale en figurant une sorte de tranche ou de large rebord.

Le bord des élytres semble se replier en dessous pour embrasser le corps d'une manière plus étroite. Ce repli fournit plusieurs caractères qui ne sauraient être négligés. Ainsi, chez les Hippodamies aux cuisses allongées, son côté extérieur est plus élevé que l'interne, pour laisser toute liberté aux organes du mouvement; chez les Chilocores, au contraire, où les cuisses sont moins prolongées, il s'incline pour cacher les membres de l'insecte et lui permettre, dans son état de repos ou quand il s'arrête effrayé, de se coller d'une manière plus intime aux corps sur lesquels il est placé. Chez la majeure partie des espèces de cette tribu, le bord interne du repli dont nous parlons se prolonge d'une manière distincte jusqu'à l'angle sutural, et quelquefois même dans ce point il ne s'unit pas à l'autre; mais chez d'autres, son étendue est moins longue: tantôt, comme chez les Platynaspes, il s'efface à peu près vers les cuisses postérieures par une brusque terminaison du repli; tantôt, comme dans les Scymnes, par un rétrécis-

sement graduel de la partie précitée, il se confond avec le bord externe vers le troisième segment abdominal. Quelquefois, comme dans les Hypéraspes, ce repli est creusé de fossettes profondes, destinées à loger l'extrémité des cuisses intermédiaires et postérieures.

Les *ailes* sont toujours complètement développées chez les espèces vivant de proie; moins essentielles aux herbivores, qui peuvent jusqu'à la mort trouver leur nourriture sur la plante qui les a vus naître, elles avortent quelquefois ou restent dans un état d'atrophie qui les rend inutiles pour le vol.

Le dessous du corps, par les modifications des parties qui le composent, fournit au physiologiste des sujets d'étude, et au classificateur des caractères faciles à utiliser. Le *prosternum*, chargé du soin de séparer les hanches antérieures, offre ordinairement entre elles la figure d'une pièce parallèle, médiocrement convexe, souvent rayée longitudinalement, plus ou moins prolongée, et obtuse ou arrondie à son extrémité.

Le *mésosternum* présente des variations plus importantes. Ainsi, chez les uns, il est échancré en avant, pour recevoir la partie postérieure du prosternum; chez les autres, il est entier, c'est-à-dire coupé en ligne droite à son bord antérieur. Dans les Hippodamies, il est rétréci d'avant en arrière en forme de triangle allongé dont le sommet s'appuie sur le segment suivant; mais à mesure qu'en s'éloignant de ce genre on arrive aux espèces dont les cuisses plus courtes réclamaient moins d'espace, on le voit rejeter sur les côtés les hanches qui le resserraient; en même temps qu'il s'élargit, sa pointe se tronque et sa forme finit par se modifier de telle sorte, que chez les Scymniens il est transversal et parfois à peine plus étroit postérieurement.

Les *épimères* du médipectus, toujours notablement développées, sont rendues plus visibles dans certaines espèces par leur couleur blanche contrastant avec les teintes sombres du fond.

Le *métasternum* dans le milieu de sa partie antérieure s'avance en saillie obtuse ou tronquée, souvent en harmonie pour sa largeur avec celle de l'extrémité du mésosternum. Sa surface, faiblement convexe, est quelquefois rayée d'un léger sillon longitudinal. Chez la plupart des espèces, elle est chargée, de chaque côté de la ligne médiane, d'un filet en relief (ne semblant le plus souvent que le prolongement du rebord de la partie avancée du métasternum, ou d'autres fois paraissant se détacher du rebord précité près du trou des hanches intermédiaires), et dirigé latéralement d'une manière plus ou moins courbe. Cette sorte de pli chargé de limiter la partie que doivent occuper, à l'état de repos, les cuisses et les jambes intermédiaires, enclot ainsi

postérieurement un espace que nous appellerons *plaque sous-crurale du postpectus* ou, par abréviation, *plaque pectorale*.

Les *épisternums* du même segment thoracique, longitudinalement étendus sur les côtés, figurent chacun une sorte de botte dont l'*épimère* forme le pied. Souvent ces pièces, ou l'une des deux, se distinguent par une couleur différente de celle du sternum.

Uniquement destinés à la marche, les *pieds* n'offrent pas ici ces diversités de formes que présentent ces mêmes organes dans certaines autres tribus; néanmoins leur étude révèle encore, entre leur structure et les mœurs des divers insectes, des harmonies de conformation. Ainsi chez les *Hippodamies*, les *Coccidules*, destinés à vivre sur les carex, les joncs et autres plantes aquatiques dont les feuilles mobiles courbent la tête au moindre souffle du vent, les *pieds* sont allongés pour embrasser plus facilement les parties des végétaux auxquelles il leur faut se cramponner; chez celles au contraire dont le corps doit avoir de plus solides appuis, celles surtout dont l'instinct, à l'aspect du danger, est de se coller immobiles à la branche qui les porte, les mêmes organes sont plus ou moins courts. Dans le premier cas, les *cuisse*s sont grêles et dépassent les côtés du corps; dans le second, elles sont plus renflées et n'arrivent pas au bord externe des *élytres*. Les *cuisse*s, avons-nous dit, ont chacune un sillon pour recevoir la jambe dans les cas de flexion; cette sorte de gouttière ne suit pas toujours la même direction, au moins aux *pieds* de devant. Chez les *Hippodamies*, par exemple, dont les organes de la marche présentent la longueur la plus remarquable, et dont les habitudes ne réclamaient pas une union aussi intime de la jambe sur l'autre partie, ce sillon longe à peu près uniformément l'arête inférieure de la *cuisse*; chez les autres, il se dévie de cette route et incline plus ou moins en devant pour permettre à l'extrémité du tibia de se porter au côté antéro-externe des hanches. Dans les membres attachés aux *medi* et *postpectus*, le sillon des *cuisse*s est creusé dans leur face latérale postérieure. Enfin les parties qui nous occupent présentent à leur extrémité, c'est-à-dire vers l'articulation fémoro-tibiale, une ouverture (1) par laquelle l'insecte, dans certaines occasions, laisse fluer un liquide mucilagineux.

Les *jambes*, à part les dents qui parfois arment leur arête, fournis-

(1) De Geer, le premier, a soupçonné ces ouvertures, qui ont échappé à son œil perspicace; et, quoiqu'elles soient très-visibles, chez les grandes espèces surtout, quand l'insecte a la jambe repliée sur la *cuisse*, la plupart des auteurs cependant se sont bornés à reproduire les paroles du naturaliste suédois.

sent peu de caractères importants; il n'en est pas de même de la dernière partie des pieds. La pièce basilaire des *tarses*, toujours graduellement élargie dans les femelles, depuis son origine jusqu'au sommet, présente assez souvent dans l'autre sexe la forme d'un ovale plus ou moins régulier. La seconde, insérée dans une échancrure de la partie supérieure de la précédente, offre par là plus de longueur en dessus qu'en dessous, et affecte, dans ce dernier côté, la figure d'un triangle renversé ou se montre légèrement obcordiforme. Ce deuxième article, à sa face supérieure, est à son tour creusé en gouttière jusque près de sa naissance, pour loger en partie la pièce terminale ou unguifère. Cette dernière est toujours grêle, graduellement et assez faiblement renflée vers son extrémité. A sa base elle présente un nodule ou petit article plus ou moins apparent qui jette de l'équivoque sur le nombre des pièces dont se compose le tarse de ces insectes, et qui semble devoir les faire ranger parmi les Coléoptères tétramères; de là le nom de *subtétramères* donné à ces petits animaux par MM. Lacordaire et Chevrolat, ou celui de *pseudotrimères*, sous lequel les ont désignés MM. Westwood, Stephens et Redtenbacher (1). Les deux premiers articles, à leur partie inférieure, sont garnis d'une sorte de brosse de poils; mais ici encore l'influence des sexes se fait sentir. Ainsi, quelquefois chez les mâles, les poils moins serrés laissent apercevoir de très-petites ventouses, indistinctes chez les femelles.

(1) De Geer signala le premier l'existence de ce petit nodule (Mém. t. 5, p. 364). Trente ans plus tard, Muller (ILLIGER, mag. t. 4, p. 197 et suiv.), en confirmant cette remarque dans des *Observations sur le nombre des articles des Tarses de quelques genres de Coléoptères*, révéla d'autres imperfections de la méthode divisionnaire proposée par Geoffroy. Depuis cette époque, divers auteurs (MM. MAC LEAY, in *Transact. of the Linnean Society of London*, t. 15, p. 63 et suiv. — KIRBY, in *Philosophical Magaz.* 1825, p. 193 et 267. — BURKISTER, *Handbuch der Entomologie*, t. 1, p. 109. — CHEVROLAT, *Annales de la Soc. entomol. de France, Paris*, 1832, t. 1, p. 260, et 1834, t. 4, p. iii. — SOLIER, in id. *Paris*, 1833, t. 2, p. LXXIII) se sont occupés de la structure des tarses des Coléoptères trimères et tétramères, chez la plupart desquels on trouve un petit article de plus qu'on n'en comptait à ces insectes. Ces différentes observations ont discrédité aux yeux de beaucoup de naturalistes le système tarsien. Mais quel organe ou quelles parties du corps fourniront des caractères stables? Il faut donc, en attendant mieux, s'accommoder de la méthode divisionnaire mise en usage par Geoffroy; on peut d'ailleurs la rendre moins imparfaite à l'aide de quelques règles de convention. Ainsi l'équivoque ou la difficulté que présentent les Sécouripalpes, les Longicornes, etc., disparaîtrait si l'on s'accordait à considérer comme étant toujours le pénultième article des tarses, le dernier de ceux qui sont garnis d'une brosse en dessous, lequel article est généralement bilobé ou obtriangulaire.

Les *ongles* varient dans leur structure, suivant les mœurs et les habitudes des divers individus. Chez les espèces chasseresses et destinées à courir sur les végétaux, ils sont rarement simples, comme dans les Anisostictes; ordinairement on les voit munis chacun à leur base d'une dent plus ou moins développée; quelquefois celle-ci est plus rapprochée de l'extrémité, et ils se montrent bifides, comme dans les Hippodamies. Chez quelques espèces herbivores (chez certains Epilachniens, par exemple) qui ont besoin de rester fixées sur les plantes dont elles se nourrissent, les ongles sont en grappin, et chacun de leurs crochets est formé de trois dents graduellement plus courtes de dehors en dedans.

Le *ventre*, ou la partie inférieure de l'*abdomen*, est d'une étude importante par les caractères qu'il fournit pour la classification ou pour la distinction des espèces. Peu refoulé par les deux derniers segments thoraciques, il les surpasse généralement en grandeur. On lui compte cinq arceaux dans les uns, six dans les autres, et quelquefois même il offre les traces plus ou moins distinctes d'un septième. Le premier, toujours le plus grand, empiète sur le métasternum par sa partie antéro-médiaire, et, à l'aide de celle-ci, rejette plus ou moins sur les côtés les pieds postérieurs, qui se trouvent par là plus écartés entre eux que les autres. La forme de cette partie moyenne du premier arceau ventral varie suivant les genres. Là, comme dans les Hippodamies au corps allongé, elle prend la figure d'une ogive ou d'un demi-cercle étroit; ici, comme dans les Coccinelles, cette forme s'élargit, devient sémi-circulaire; ailleurs, ce demi-cercle s'aplatit en arc souvent peu prononcé, ou se réduit à une large troncature, comme dans les Hypéraspes. Sur chacun des côtés de l'arceau basilaire se montre ordinairement, comme sur ceux du métasternum, une sorte de filet ou de ligne élevée paraissant ordinairement le prolongement du rebord de la partie antéro-médiaire, quelquefois semblant naître du segment ventral vers le côté interne du trou des dernières hanches. Ce filet, qui semble aussi destiné à indiquer les limites dans lesquelles doivent être renfermées, à l'état de repos, les cuisses et les jambes repliées sur elles, circonscrit ainsi postérieurement un espace que nous nommerons *plaque sous-crutale du premier arceau ventral*, ou, plus simplement, *plaque abdominale*. La forme de cette dernière varie suivant la courbure ou le tracé de la ligne en relief qui la détermine, et les caractères qu'elle fournit ne sont pas sans importance, puisqu'ils sont ordinairement en harmonie avec le développement des organes de la marche. Ainsi, chez les Hippodamies aux pieds grêles, les plaques abdominales sont nulles ou indistinctes; chez les Anisostictes, les Adonies, où les mêmes membres ont déjà perdu de leur

longueur proportionnelle pour se renforcer; les plaques forment chacune un arc transversal notablement éloigné du bord postérieur du segment ventral sur lequel elles reposent; chez d'autres Coccinelles, dont les cuisses se sont renflées sensiblement dans le milieu; les plaques se sont allongées en demi-cercle irrégulier, se sont rapprochées du bord précité, et déjà l'on voit la tendance qu'elles ont à s'unir à ce dernier, à une sorte de pli parallèle à lui et plus ou moins apparent, naissant près du sommet du demi-cercle, c'est-à-dire près de la partie postérieure, et prolongé transversalement. Quelquefois la figure presque sémi-circulaire de la plaque se modifie davantage et se transforme en une sorte de V dont la partie anguleuse n'atteint pas le bord postérieur du segment qui le porte, ou se lie à peine à lui. Chez d'autres Gymnosomides dont les cuisses et les jambes ont acquis plus de largeur, le rebord qui circonscrit la plaque se prolonge en arc de cercle depuis sa naissance jusqu'au bord postérieur du premier arceau ventral, s'unît ou à peu près à lui vers le quart externe de la largeur, et le suit à partir de ce point. Parfois alors, comme dans les Coccinelles, la moitié externe de la plaque apparaît encore et forme un *v* plus curvilinéaire; d'autres fois, comme chez diverses Halières, il n'en reste plus de traces. Enfin, chez quelques espèces du second groupe, chez les Epilachnes, les plaques abdominales représentent une sorte de demi-cercle tronqué postérieurement, c'est-à-dire au sommet, qui reste par là plus ou moins éloigné du bord postérieur du segment basilaire.

Les autres arceaux du ventre, d'une étendue moins remarquable, varient quelquefois dans leur longueur proportionnelle; le cinquième, chez diverses espèces, sert d'une manière plus ou moins sensible à faire reconnaître les sexes, par son bord postérieur coupé en ligne droite dans les femelles, subéchancré dans les mâles; d'autres fois c'est le sixième qui montre dans le même sexe une échancrure plus étroite, plus prononcée et enclosant une fossette.

MOEURS ET HABITUDES,

Après ces détails auxquels la science seule peut sans doute trouver quelque intérêt, il nous reste à esquisser l'histoire de ces insectes.

Leurs larves ont la tête arrondie, subcornée, souvent aplatie ou bossuée en dessus, parcimonieusement garnie de poils assez longs; les yeux lenticulaires, punctiformes, généralement au nombre de trois de chaque côté, disposés triangulairement derrière les antennes: celles-ci courtes, coniques, de trois à quatre articles, en partie rétractiles, selon la volonté de l'animal; le labre transversal; les mandibules cornées; les palpes maxillaires habituellement plus longs que

les antennes, filiformes ou quelquefois sétacés, de quatre pièces; les palpes labiaux courts, de deux à trois articles; le corps composé, outre la tête, de douze à treize segments, allongé, subelliptique, c'est-à-dire faiblement ou médiocrement élargi de la tête à la fin du troisième anneau, et rétréci de celui-ci au dernier, qui est mammelonné en dessous; les pieds, au nombre de six, disposés par paire sous chacun des trois premiers segments, assez allongés, composés de trois pièces: la dernière à peu près ou au moins aussi longue que la seconde, aussi grosse que celle-ci, subcylindrique comme elle, ou plutôt graduellement et faiblement rétrécie à la base et à l'extrémité, ciliée en dessous (1), et terminée par un ongle assez court.

A part ces traits généraux qui leur sont communs, la nature a varié la physionomie de ces larves, soit en parant leur corps de couleurs ou de dessins différents, d'appendices plus ou moins singuliers, soit en leur donnant des caractères en harmonie avec leur genre de vie.

Les unes, condamnées à la nourriture des végétaux, passent tout leur jeune âge et quelquefois toute leur existence sur la plante qui les a vus naître (2). Leurs mandibules sont armées de trois à quatre

(1) De Geer avait pensé que ces poils, qui semblent légèrement renflés vers l'extrémité, pouvaient fournir quelque matière gluante chargée de contribuer à fixer l'insecte. Nos observations ne nous ont pas mis à même de confirmer cette supposition.

(2) Pendant longtemps tous nos Sécuripalpes ont passé pour insectivores dans les divers états où ils ont une vie active. Bosc, le premier, pendant son séjour aux États-Unis, vers la fin du siècle dernier, eut l'occasion de remarquer que la *Cocc. (Epilachna) borealis*, Fabr. rongea dans ce pays les feuilles de melon, au point de n'en laisser que les nervures. Plus tard (1809) M. Reich (*in* Magaz. de Gesellsch. Natur. Freunde zu Berlin, t. 3, p. 288) indiqua les goûts herbivores de la *Cocc. hieroglyphica*, Fabr. En 1823, Audouin, dans le Dictionnaire classique d'Histoire naturelle, rappela le fait dont Bosc avait été le témoin. Quelques années après (1827), M. Génè (*Sugli Insetti piu nocivi alla Agricoltura, etc.*, p. 71) décrivit brièvement la larve de l'*Epil. globosa*, et la signala, d'après Bertolini et d'après ses propres observations, comme nuisible à la luzerne. Ces remarques se trouvent pleinement confirmées par celles de MM. Hammerschmidt, Heeger et Kollar (*in* Verhandlung der k. k. Landwirthschafts-Gesellsch. in Wien. 1837, t. 5. p. 138), qui donnèrent une liste plus étendue des plantes fourragères attaquées par cette Epilachnaire ou par une espèce rapprochée. En 1839, M. Westwood (*introd. to the modern Classific. of insects*, t. 1, p. 397) annonça avoir vu, par les soins de M. Audouin, l'*Epilachna argus*, soit à l'état de larve, soit à celui d'insecte parfait, ronger les feuilles de la Bryone (*Bryonia dioica*, Linn.). En 1841, dans la Gazette entomologique de Stettin (*Entom. Zeit.* t. 2, p. 2), M. Junker indiqua, comme vivant de la même plante, l'*Eptlach. chrysomelina*. Il avait été conduit, dès 1838, à faire cette observation par une communication du docteur Philippi, qui, l'année précédente, avait vu l'*Epil. globosa* se nourrir des feuilles de la Saponaire. Dans le même ouvrage (p. 79), M. F. Boié annonça

dents pour déchirer le parenchyme des feuilles. La plupart le rongent d'une manière assez irrégulière ; d'autres mettent, au contraire, un certain art dans leur travail destructeur. Après avoir entamé le tissu cellulaire, elles le compriment entre leurs organes masticateurs, et, faisant avancer graduellement leur tête en répétant la même opération, elles tracent ainsi deux sillons à peu près droits et parallèles, d'une longueur variable selon l'âge de l'individu, mais communément de six à huit millimètres. Ces sillons restent séparés par une espèce de côte formée de la partie parenchymateuse comprimée, qui n'a pas été enlevée. Dès qu'ils sont achevés, la larve recommence d'autres à côté, sur un tracé semblable. En peu d'instant le parenchyme se trouve ainsi strié sur un espace parfois presque carré, mais ordinairement plus long que large. On dirait l'œuvre d'une griffe en miniature analogue à celles dont on se sert pour rayer le papier de musique. Quand cet espace est sillonné de la sorte, la larve, à quelque distance de là, recommence un semblable travail, sans chercher à le disposer d'une manière symétrique avec le précédent. Le nombre des espaces dénudés ainsi en partie, signale le séjour plus ou moins prolongé de l'insecte sur la feuille. Quand les blessures faites à celle-ci sont fraîches, la teinte blanchâtre des sillons est rendue plus apparente par la couleur verte des côtes qui les séparent ; mais au bout de quelque temps ces intervalles eux-mêmes pâlisent, et il ne reste plus qu'une tache livide sur laquelle se dessinent encore les stries.

Ces larves herbivores sont en général lentes et sédentaires. De quel profit auraient été pour elles une humeur plus vagabonde et une plus grande vivacité dans les mouvements ? Pour chercher leur nourriture ? elles la trouvent sous leurs pas. Pour fuir le danger ? la nature, jusqu'à certain point, a pris soin de les en préserver. Elle leur a donné une couleur flavescente ou jaunâtre comme les parties des feuilles flétries par leurs morsures ; elle a hérissé leur corps d'une forêt d'épines membraneuses capables d'effrayer quelques-uns de leurs ennemis. Ces appendices singuliers sont disposés sur chaque anneau en ligne transversale. Le segment antérieur ou celui qui suit immédiatement la tête et le dernier de l'abdomen en portent chacun quatre, les autres six ; toutefois ceux des deuxième et troi-

avoir trouvé, en 1832, la même Epilachnaire vivant aux dépens de la *Lichnis dioica* et du *Cucubalus behen*. Enfin, dans la même année, Pierre Huber, auquel étaient pareillement restées inconnues les publications de MM. Générat, Hammerschmidt, etc., confirma, dans les Mémoires de la Société de Physique et d'Hist. nat. de Genève (t. 9, p. 365-378), les observations relatives à l'*Epil. globosa*, dont il décrivit les métamorphoses et qu'il nomma *Subcoccinelle de la Saponaire*.

sième sections thoraciques sont placés entre eux à des intervalles différents de ceux des autres parties du corps. Les ramifications de toutes ces espèces d'épines sont terminées par un poil obscur, et leur base est entourée d'un dessin ou d'une sorte de cartouche qui les enclose soit deux à deux, soit isolément.

Dans les années favorables à leur multiplication, ces larves herbivores, sont quelquefois un fléau pour nos champs, par les dégâts qu'elles causent à nos plantes fourragères. Celles des autres Sécuritépalpes, au contraire, sont des manifestations vivantes de cette Providence éternelle qui, dans toutes ses œuvres, semble avoir eu en vue le bien-être ou l'intérêt de l'homme. Elles sont les ennemies les plus redoutables de ces hémiptères nuisibles dont l'existence est liée au végétal qui les porte. Les unes font la guerre à ces pucerons avides dont les générations se succèdent à des intervalles si rapprochés; les autres semblent plus spécialement réservées à attaquer ces gallinsectes informes dont le corps paraît faire partie de la plante qui les nourrit. La nature a doué ces larves chasseresses des divers avantages qui leur étaient nécessaires pour le rôle auquel elles étaient destinées. Ainsi, elles ont reçu l'agilité en partage, pour courir sur les branches infestées des petits sucres dont elles doivent délivrer les végétaux. Leur bouche est armée de mandibules tranchantes, bifides au plus à l'extrémité, et munies de dents pointues à la base. Leur corps, quelquefois d'une teinte uniformément triste ou lugubre, porte le plus souvent, comme l'habit de certains guerriers, des couleurs vives et tranchées : tantôt ce sont des taches lactées ou orangées qui relèvent la monotonie d'un fond cendré ou ardoisé; tantôt ce sont des gouttes d'encre symétriquement disposées sur une robe citron. Quelques-unes de ces larves sont encore armées d'épines, mais généralement moins branchues que celles dont nous avons parlé; chez la plupart ces appendices sont réduits à des tubercules piligères, soit affaiblis ou effacés sur le dernier anneau et sur le prothoracique, soit en partie sur celui-ci, et quelquefois sur les deux suivants, par des espèces de plaques d'un noir velouté; chez plusieurs, par une modification à laquelle on est naturellement conduit, les segments abdominaux eux-mêmes ne montrent plus que six boursofflures légères ou simples taches, du sein desquels naissent quelques poils. Enfin, chez d'autres larves plus singulières, ces élévations, plus ou moins faibles, sont changées en fossettes ou cavités d'où sortent de longues touffes de peluche d'une blancheur neigeuse. Réaumur qui, le premier, a fait connaître ces curieuses créatures, leur a donné le nom de *Barbets blancs*, en raison de l'analogie que semble présenter avec la toison de nos caniches la fourrure de ces insectes; mais celle-ci a peu de solidité: elle

disparaît sous le doigt qui la caresse, et laisse le corps dénudé exposé aux injures de l'air. La nature toutefois n'a pas condamné ces larves à se voir dépouillées longtemps du vêtement qu'elle leur avait donné : quelques moments après avoir été mise à nu, la peau se couvre d'une efflorescence blanchâtre, et au bout de douze heures, de nouvelles touffes ont remplacé les anciennes. Ces larves carnassières remplissent avec ardeur la mission cruelle qui leur a été dévolue. Elles font payer chèrement aux hémiptères parasites de nos végétaux les outrages qu'ils leur ont faits, les sucres qu'ils en ont tirés. Les unes immolent les gallinsectes sur la place même à laquelle ils sont collés ; les autres, à l'aide de leurs pattes antérieures, détachent et enlèvent ordinairement les pucerons moins tenaces, pour les dévorer. Elles ont bientôt dépeuplé un rameau ou une plante infestés de ces nuisibles créatures. Ne craignons donc pas de voir ces suceurs avides nous nuire d'une manière trop préjudiciable, en détournant la sève de nos végétaux. La Providence a donné à ces êtres malfaisants des ennemis chargés de maintenir ou de restreindre leur multitude dans des proportions convenables ; et de crainte que ces vengeurs n'accomplissent trop largement l'œuvre de destruction dont ils sont chargés, la nature, aux yeux de qui toutes les espèces ont leur utilité spéciale, même celles qui ne nous sont connues que par leurs dégâts, la nature, disons-nous, a aussi empêché par divers moyens la trop grande multiplication de ces larves insectivores. Elle a livré leur corps presque sans défense au bec des oiseaux ; elle leur a suscité des ennemis jusque dans leur propre espèce, car quelquefois, poussées par le génie destructeur dont elles sont douées, on les voit s'entre-dévorer. Elle a enfin borné les ravages de tous nos Sécuripalpes, même de ceux qui ne vivent que de végétaux, en limitant à une courte durée les jours de leur enfance. En trois semaines ou un peu plus, parfois même plus tôt, elles arrivent à l'époque où elles doivent se montrer sous la forme de nymphe.

Pour se préparer à ce passage, elle s'arrête sur les feuilles ou sur la branche théâtre de leurs exploits, s'y collent par le mammelon devenu gluant du dernier anneau de leur abdomen, et attendent, immobiles dans cette position, le moment où doit avoir lieu leur métamorphose. Pendant ce temps leur enveloppe se détache graduellement du corps, qui se raccourcit. Au bout de deux à trois jours, elle se déchire et laisse paraître l'insecte parvenu à un nouvel état.

Quelquefois la peau de la larve ne présente qu'une fente longitudinale du premier au dixième segment. À l'aide de cette ouverture très-élargie dans son milieu, on aperçoit l'insecte emmailloté, reposant comme au berceau dans sa dépouille flétrie ; mais le plus sou-

vent celle ci glisse le long du corps, dont les derniers anneaux sont protégés par les plis chiffonnés de cette peau desséchée dans laquelle ils restent engagés. Dans le premier cas, la nymphe, à part quelques légers mouvements, demeure nécessairement immobile sur le plan de position; dans le second, elle conserve habituellement aussi la même immobilité; cependant quelquefois, surtout quand on la touche, elle se redresse sur la partie postérieure de son corps, comme une momie enveloppée de son suaire qui se mettrait presque sur son séant, tantôt reste quelque temps dans cette attitude gênante, tantôt se hausse et s'abaisse alternativement, comme un marteau à ressort.

Sans autre moyen de défense que cette démonstration inoffensive, ces nymphes courraient une foule de dangers sur les feuilles et autres corps à découvert auxquels elles sont fixées, si elles avaient longtemps à attendre la résurrection qui leur est promise; mais la nature, dont la sagesse a tout prévu, semble avoir voulu abrégé pour elles les moments de repos pendant lesquels elles se préparent au grand acte de leur dernière métamorphose. Leur enveloppe, qui souvent présente des couleurs claires agréablement mouchetées de noir, perd peu à peu la fraîcheur de ses teintes; ordinairement au bout de huit à douze jours, quelquefois seulement de cinq à six, elle se déchire, et l'insecte rejette ce dernier domino qui voilait sa véritable forme.

Quand il quitte ce costume désormais inutile, les diverses parties de son corps sont humides et molles; mais l'air qui se précipite dans ses trachées et qui l'environne de toutes parts, ne tarde pas à sécher ses téguments et à leur donner la consistance qu'ils doivent avoir. Ses ailes, tout-à-l'heure flexibles et chiffonnées, se déploient comme une feuille de parchemin; bientôt l'insecte les replie sous les étuis destinés à les protéger, et se prépare à achever le rôle qu'il lui a été donné de remplir.

Les Sécuripalpes, pendant leur vie évolutive, subissent dans leurs formes, comme beaucoup d'autres insectes, des modifications remarquables. Leur corps, d'allongé qu'il était à l'état de larve, se rapetisse successivement à chaque métamorphose, au point de se montrer, après la dernière, presque hémisphérique dans le plus grand nombre. Il a perdu les épines dont il était hérissé, les tubercules ou les poils dont il était muni; chez quelques-uns, il s'est revêtu d'un duvet court et souvent presque soyeux; chez les autres il est devenu lisse et comme vernissé. La couleur de la robe a le plus souvent changé, mais en général elle n'a rien perdu de la beauté de ses teintes. Tantôt on dirait des gouttes de lait tombées sur un fond de corail, tantôt on croirait des taches de sang semées sur une cuirasse de jais; d'autres fois on penserait voir des points d'encre disposés avec plus ou moins de symétrie sur un manteau écarlate ou orpiment. Là, ces mouchetures

sont simples ; ici, elles sont ocellées ou entourées d'une auréole. Souvent elles sont isolées ; mais quelquefois, chez les divers individus de la même espèce, quand des circonstances favorables ont permis à la matière noire de s'étendre, elles se lient et s'unissent de mille manières différentes, présentent alors des dessins singuliers ou gracieux, imitent la bigarrure d'un feuillet de plain-chant, forment des sortes d'hieroglyphes incompréhensibles, des arabesques capricieuses ou fantastiques ; parfois même la couleur noire envahit des espaces plus considérables et transforme en vêtements de deuil des élytres qui, dans l'état normal, semblent parées pour des jours de fête.

Telle est l'origine de ces variétés sans nombre qui ont jeté dans l'erreur la plupart des naturalistes. Quelques-uns, attachant trop d'importance au dessin de la robe, ont établi des espèces que la science et l'observation désavouent ; d'autres, attribuant à des alliances étrangères les individus diversement colorés, ont supposé que ceux-ci, non moins volages que leurs parents, pouvaient à leur tour donner naissance à des êtres ornés d'une manière nouvelle. S'il en était ainsi, les entomologistes seraient condamnés à errer dans un labyrinthe inextricable : mais heureusement la nature ne s'écarte pas de la sorte de ses lois générales. Les produits des individus qui, sous le rapport de la coloration, s'éloignent du type primitif, reviennent à ce dernier, ou restent à peu près dans le cercle des variétés connues, qu'un œil exercé peut, à l'aide de caractères plus positifs, rapporter à la véritable espèce avec plus ou moins de facilité.

Les insectes de cette tribu se rencontrent en général communément dans toutes les parties de la France ; quelques espèces cependant recherchent exclusivement le beau ciel de nos provinces du midi ; d'autres, au contraire, semblent reléguées dans les solitudes de ces chaînes sauvages dont les pics les plus élevés restent éternellement couronnés de neige. Celles néanmoins qui habitent les mêmes zones ne se plaisent pas toutes dans les localités semblables. Si plusieurs fréquentent presque indifféremment tous les végétaux sur lesquels pullulent les pucerons, il en est qui se trouvent d'une manière particulière sur les humbles plantes de nos champs ; quelques-unes paraissent habiter de préférence les vertes prairies qui bordent nos ruisseaux ; d'autres, nées pour une vie plus agitée, se tiennent sur les roseaux ou sur d'autres plantes aquatiques faites pour fléchir au moindre caprice du vent.

Les formes gracieuses et la douceur apparente de ces petits animaux intéressent en leur faveur jusqu'aux personnes les moins portées à l'étude des œuvres de la nature, et semblent leur assurer une protection traditionnelle. L'enfant même sous la main duquel

tombe une de ces charmantes créatures, oubliant son caractère malin, la pose sur son doigt et l'invite à s'envoler.

L'apparition de ces insectes dès les premiers beaux jours, leurs couleurs variées, leur figure hémisphérique, ont dû de tout temps les faire remarquer. Les noms populaires qu'ils portent dans notre pays suffisent pour appuyer cette opinion. Les plus généralement employés sont ceux de *Bêtes du bon Dieu*, *Vaches à Dieu*, *Bêtes de la Vierge*, *Chevaux de la Vierge*, *Vaches de la Vierge*, *Scurabées hémisphériques*, *Tortues*, *Vole-midi*. Dans quelques localités on les nomme encore *Martines*, *Pernelles*, *Catherinettes*, etc. Les premières dénominations rappellent les siècles religieux du moyen âge; les autres ont rapport à la forme de ces Coléoptères ou à quelques-uns des moyens employés par eux pour tromper leurs ennemis ou pour leur échapper. Quand un danger se présente, les uns, en effet, à l'exemple des tortues, cachent leurs pieds sous leur carapace d'ébène, et restent comme collés aux rameaux sur lesquels ils sont placés; si quelques secousses ou toute autre cause les détachent du corps qui les portait, ils simulent l'état de mort et restent dans une immobilité trompeuse jusqu'au moment où le péril est passé. Les autres entr'ouvrent leurs élytres et déploient leurs ailes avec une vivacité d'autant plus grande que les feux du soleil sont plus ardents, et cherchent en s'envolant à sauver leur vie ou leur liberté menacées; si leur agilité reste en défaut, s'ils ne peuvent, par exemple, se soustraire à nos doigts, ils font suinter de la jointure des cuisses, de celle du moins dans laquelle s'engage l'articulation du genou, un liquide jaune et mucilagineux dont l'odeur pénétrante et désagréable suffit quelquefois pour faire lâcher prise aux personnes timides.

Nos Esculapes des siècles précédents avaient cru reconnaître quelque vertu à ce fluide de couleur d'or, et pendant un certain temps la plupart des insectes de cette tribu furent recommandés contre le mal de dents. L'ignorance ou le charlatanisme usent seuls aujourd'hui de ce prétendu spécifique.

Les Sécüripalpes, malgré leur aspect inoffensif, n'ont pas tous les mœurs aussi douces qu'elles semblent le paraître. En général, dans leur dernier état, ils ne trahissent pas leurs habitudes premières. Ceux qui dans leur enfance se nourrissaient de végétaux ont encore des mandibules multidentées pour déchirer, comme avec un peigne de fer, la parenchyme des feuilles. Ceux qui travaillaient à délivrer nos champs des Hémiptères nuisibles, continuent à s'engraisser aux dépens de divers insectes, mais ils ne mettent plus à la guerre qu'ils leur font ni le même zèle, ni la même activité; un soin plus important les agite : celui d'assurer le sort de leurs descendants.

Les espèces parvenues à leur dernière transformation durant les beaux jours, ne tardent pas à s'occuper de ce devoir important; celles qui n'y arrivent qu'après l'été semblent averties par un sentiment instinctif des froids qui doivent survenir, et ne se laissent pas prendre aux amorces d'une douceur de température quelquefois anormale.

Les Sécüripalpes insectivores, comme tous les autres carnassiers, vivent en général isolés; dans certaines circonstances néanmoins, et surtout pendant l'automne, ils se réunissent parfois en troupes nombreuses. Peut-être forment-ils ces rassemblements après avoir dépeuplé de pucerons un canton tout entier, ou après la disparition naturelle de ces petits suceurs. Quoi qu'il en soit, on les voit alors s'agiter dans les airs, comme un essaim bourdonnant, jusqu'à ce que les vents viennent les disperser ou les refouler sur la terre. Les rivages des fleuves et les bords de la mer en sont quelquefois couverts. Les navires qui se trouvent près des côtes en reçoivent sur leur pont. On peut juger par là des distances auxquelles ils peuvent être emportés. Beaucoup doivent périr dans les flots. La Providence se sert ainsi parfois des éléments pour réduire à de justes proportions les espèces qui se sont trop multipliées.

Quand, vers le milieu ou sur la fin de l'automne, les brouillards, les vents de l'ouest ou du septentrion viennent attrister nos climats, les Sécüripalpes se retirent, et souvent pour ainsi dire en famille, sous l'écorce des arbres, se cachent au pied des plantes, se glissent dans les fentes et les interstices de différents corps, ou viennent même souvent dans les embrasures de nos fenêtres, et jusque dans l'intérieur de nos maisons, chercher un hospitalier abri. Mais dès qu'avril ranime la pâle verdure de nos prés et blanchit de fleurs nos amandiers diligents, ils sont au nombre des premiers insectes qui paraissent pour saluer à leur manière le retour du printemps. Ils essaient dans les airs attiédés leurs ailes depuis longtemps inactives, et volent sur les végétaux où ils doivent bientôt accomplir les derniers actes de leur vie.

Les espèces herbivores cherchent, pour y placer leur ponte, les plantes analogues à celles qui les ont nourries; les carnassières vont à la quête des arbres ou autres végétaux sur lesquels commencent à naître des Hémiptères nuisibles, afin de léguer à leurs descendants le soin de continuer leur œuvre de destruction.

Les femelles déposent leurs œufs isolément ou par petits groupes, et mettent plusieurs jours à se décharger entièrement de leur précieux fardeau. Ce travail terminé, elles éprouvent bientôt le sort réservé à tout ce qui vit ici-bas: elles sont englouties par le temps dans l'immense océan des âges, sur lequel nous ne pouvons nous-mêmes, selon l'expression du poète, jeter l'ancre un seul jour.

HISTORIQUE DE LA SCIENCE.

1758. Linné, auquel ne pouvait échapper la conformation harmonique des insectes de cette tribu, réunit toutes les espèces connues de lui dans son genre *Coccinella*, et, pour faciliter l'étude de cette coupe, y établit les divisions suivantes :

Elytres rouges ou jaunes, tachées de points noirs.

Elytres rouges ou flaves, à taches blanches.

Elytres noires, à taches rouges.

Elytres noires, à taches flaves ou blanches.

En vain Scopoli, dans son *Entomologie de la Carniole* (1768), voulut-il donner des limites plus étendues à ce genre, en y admettant des espèces détachées de celui de *Chrysomela* de Linné, le travail du Plinè du Nord ne subit pendant longtemps d'autres changements que de légères modifications dans la base des divisions ci-dessus indiquées.

1772. Quelque temps après la publication de son ouvrage précité, Scopoli qui, comme Linné, s'était servi du nombre des points noirs des élytres pour l'établissement des espèces, reconnut bientôt (*Annus V Historico-naturalis*, p. 108) que le chiffre de ces signes était impuissant pour constituer de bons caractères spécifiques.

1790: Scriba, le premier, soit dans son *Journal*, soit dans ses *Matériaux pour l'Histoire naturelle*, commença à réduire le nombre des espèces décrites, en rapportant à un même type quelques-unes de celles qu'on avait si légèrement établies sur les différences souvent fugitives et variables du nombre des taches des élytres.

1792. Schneider poussa bientôt plus loin cette réforme salutaire, en publiant, dans le *Magasin* dont il était l'éditeur, un catalogue raisonné des Coccinelles de sa collection, tel que ce genre était circonscrit dans les écrits de Linné. Convaincu par l'observation de l'instabilité des caractères tirés non seulement du nombre et de la forme des taches, mais encore de la couleur du fond des élytres chez diverses espèces de cette tribu, il sentit le besoin de s'appuyer sur des bases moins instables, et eut recours à la forme du corps pour partager en

oblongues,
subglobuleuses,
comprimées,

les Coccinelles à étuis variés de noir et de rouge, d'un rouge fauve, ou de jaune. Mais il crut devoir conserver encore la seconde division linnéenne, comme renfermant des espèces en général non sujettes à varier.

1793. Herbst, dans le 5^e vol. de ses Coléoptères, tout en avouant avoir acquis la preuve que le nombre des espèces de Coccinelles n'était pas aussi considérable que le peuvent faire supposer les différences des dessins ou des signes que présente la cuirasse de ces petits animaux, pensa que ceux chez lesquels ces différences sont constantes devaient provisoirement au moins être considérés comme des espèces, jusqu'à ce que de nouvelles observations eussent éclairci tous les doutes; et il rejeta l'ordre indiqué par Schneider, comme offrant trop de difficultés dans l'application, attendu que le passage d'une forme à l'autre est insensible.

1794. Le traducteur des Archives de Fuessly regretta, au contraire, que l'avocat de Stralsund ne fût pas entré complètement dans la voie heureuse dans laquelle il s'était engagé, et supprima la division basée sur les couleurs que ce dernier avait conservée.

1794. Jusqu'alors le genre *Coccinella* était resté intact, lorsque Kugelann publiant, dans le Magasin de Schneider, le commencement d'un catalogue des Coléoptères de Prusse, forma, sous le nom de *Scymnus*, une coupe nouvelle dans laquelle il donna place à des espèces petites et pubescentes, restées inconnues à Linné, mais comprises parmi les Coccinelles par Geoffroy et la plupart des autres auteurs.

1798. L'essai du pharmacien d'Osterode donna à Paykull l'idée d'une division nouvelle des insectes de cette tribu. Sans adopter le nouveau genre, comme venait de le faire Herbst (1797), dans le sixième volume de son ouvrage précité, il partagea les Coccinelles en deux familles, et chacune de celles-ci eut deux sections.

1^{re} Fam. *Pubescentes*.

Sect. 1. Ovales oblongues.

2. Ovales.

2^e Fam. *Glabres*.

Sect. 1. Ovales.

2. Ovales-oblongues.

La première famille correspondait ainsi à peu près au genre *Scymnus*, mais se trouvait augmentée de quelques espèces que l'auteur de cette coupe générique n'avait pas eu le dessein d'y admettre.

En même temps que se publiait la Faune de Suède, paraissait le premier ouvrage d'un homme qui, dès ses débuts, révélait en lui l'observateur le plus habile, l'entomologiste le plus judicieux dont l'Allemagne pouvait alors s'honorer; Illiger, s'il est besoin de le nommer, en reproduisant le catalogue des Coléoptères de Prusse, laissé inachevé par Kugelann, comprit, comme Paykull, tous nos Sécuripalpes dans un seul genre, celui de *Coccinella*, qu'il divisa en quatre familles, de la manière suivante :

- 1^{re} Fam. Cocc. petites, pubescentes, hémisphériques ou ovales (*Scymnes*).
- 2^e Fam. Cocc. oblongues, un peu aplaties, glabres. Prothorax arrondi de chaque côté, plus étroit que les élytres.
- 3^e Fam. Cocc. subhémisphériques, glabres ou pubescentes. Côtés du prothorax distincts du bord postérieur, qui est transversal. Espèces les plus grandes.
- 4^e Fam. Cocc. à forme de cassides, lisses. Prothorax en forme de croissant, très-court, transversal, avec les côtés avancés, obtus. Elytres formant, réunies, une sorte de cœur, largement rebordées, échancrées en devant pour recevoir la base du prothorax.

Dans les trois dernières familles, il reproduisait, comme on le voit, mais plus nettement limitées, les divisions dont Schneider avait posé les bases. Dans des considérations en réponse aux observations de Herbst sur le travail de l'avocat de Stralsund, il démontrait combien ce nouveau mode était préférable à celui qui reposait sur les couleurs. Dans la première famille, il faisait entrer non seulement les *Scymnes* de Kugelann et de Herbst, auxquels ni l'un ni l'autre de ces auteurs n'avait assigné des caractères assez rigoureux pour les faire séparer des autres Coccinelles; mais il grossissait encore cette famille de quelques insectes ballottés successivement par Fabricius, Gmelin, Zschach, Olivier et Herbst, dans les genres *Nitidula*, *Dermestes*, *Anthribus*, *Chrysomela* et *Strongylus*, et que Kugelann avait proposé de réunir sous le nom générique de *Coccidula*. Le premier, il avait ainsi saisi avec bonheur les affinités naturelles qui unissent nos Coccidules avec les autres insectes de son genre *Coccinella*, auquel il donnait toute l'étendue que comporte aujourd'hui notre tribu. Ce ne fut là, du reste, que son moindre mérite : grâce à son coup d'œil exercé et à cette finesse de tact qui était un des apanages de son génie, il limita si naturellement la plupart des espèces, en rattachant à chacune d'elles les innombrables variétés qui en dépendent, que, sous ce rapport, il n'a laissé à ses successeurs que des glanures à recueillir.

Les heureuses réformes d'Illiger ne furent cependant pas accueillies de tous ses contemporains; mais tandis que Fabricius, aux mains duquel allait bientôt échapper le sceptre scientifique qu'il avait porté si long-temps, laissait dans son *Systema Eleutheratorum* (1801), le genre *Coccinella* établi sur le même plan que dans ses premiers écrits, Latreille, à qui l'Europe savante devait, quelques années plus tard, décerner, d'une acclamation unanime, le titre de prince des Entomologistes, Latreille, dans son *Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes* (1804), crut ne pouvoir mieux faire que de reproduire en entier dans notre langue le travail du savant prussien. Trois ans après (1807), dans le troisième volume de son *Genera*, il n'apporta d'autres

modifications aux divisions établies que de disposer les paragraphes dans un ordre inverse, et de leur assigner des caractères plus précis.

Olivier, dans le dernier volume de son Entomologie (1808) et quelques autres écrivains, voulurent en vain persister à adopter le mode divisionnaire employé un demi-siècle auparavant; la science ne pouvait plus être arrêtée dans sa marche.

1815. Leach, dans l'Encyclopédie d'Edimbourg, adopta le genre *Scymnus*, et sépara sous le nom de *Chilocorus*, les *Coccinelles comprimées* de Schneider, ou *Cassidiiformes* d'Illiger et de Latreille.

1817. Ce dernier qui, dans son Histoire naturelle (1804), avait réuni tous les Coléoptères Trimères dans sa famille des TRIDIGITÉS, en composa celle des COCCINELLIDES (1810) dans ses Considérations générales sur les Insectes, et en forma plus tard (1817) celle des APHIDIOPHAGES, qu'il restreignit au genre linnéen *Coccinella*, soit dans le Nouveau Dictionnaire d'Hist. Naturelle, soit dans la partie entomologique du Règne Animal de Cuvier.

1824. M. Curtis, dans son Entomologie britannique, remit en lumière le genre *Coccidula*, proposé et caractérisé tant bien que mal par Kugelann, et que Megerle avait contribué à faire adopter en Allemagne; mais, par une erreur typographique sans doute, l'auteur anglais donnait à cette coupe le nom de *Cacidula*.

1825. Latreille, dans ses Familles Naturelles, dénatura de nouveau ce nom générique en le transformant en celui de *Cacicula*.

1827. Gyllenhal restitua au genre du pharmacien d'Osterode sa dénomination primitive. De toutes les coupes établies depuis Linné, celle-ci fut la seule qu'il admit, en raison du faciès particulier et des élytres striément ponctuées des espèces qu'elle renferme. Tous nos autres Sécuripalpes ayant, à ses yeux, le même air de famille, et ne lui offrant pas des caractères assez tranchés pour les séparer génériquement, il leur conserva le nom de *Coccinella*; il prit principalement pour base de ses divisions celles d'Illiger, mieux caractérisées par Latreille, dans son Genera, et les modifia de la manière suivante:

- 1^{re} Cocc. à forme des cassides.
- 2^o Cocc. subhémisphériques.
 1. Glabres.
 2. Pubescentes.
 - a. Espèces les plus grandes.
 - b. Petites espèces (*Scymnes*).
- 3^o Cocc. à corps plus allongé, ovale, glabres.

Le savant suédois, dont les descriptions si exactes et si détaillées serviront toujours de modèle, allongea encore la liste des variétés indiquées par Illiger, et rendit par là plus complète qu'on ne l'avait fait jusqu'alors l'étude des altérations de dessins et de couleurs que peuvent subir les insectes de cette tribu.

Le continuateur de la Faune d'Allemagne de Panzer, M. Herrich-Schæffer, outre les Coccidules, retrancha encore du genre *Coccinella* les autres insectes compris dans la première famille d'Illiger. De cette coupe ainsi réduite, il donna un Synopsis dont les divisions principales sont dans un ordre inverse les mêmes que celles de Gyllenhal, et il se servit, pour conduire à la connaissance des espèces, d'une méthode analytique presque entièrement fondée sur la couleur des différentes parties du corps et sur les taches du prothorax ou des élytres.

1831. M. Stephens, peu d'années après Gyllenhal, adoptait, au contraire, toutes les coupes génériques publiées avant lui, et en établissait de nouvelles; il distribuait comme suit, dans son Synopsis, sa famille des COCCINELLIDES :

Elytres non striées.

Corps glabre.

Prothorax sans angles postérieurs. *Chicolorus*.

Prothorax à angles postérieurs prononcés. *Coccinella*

Corps pubescent.

Globuleux *Spherosoma*.

Subhémisphérique ou oblong.

Antennes courtes, en massue *Scymnus*.

Antennes longues, grêles, faiblement en massue. . . *Rhizobius*.

Elytres striément ponctuées *Cacicula*.

Contrairement aux lois qu'il avait tracées lui même, l'auteur anglais laissait avec ses Coccinelles des espèces à corps pubescent; à l'exemple de Latreille, il altérait le nom de *Coccidula*; et constituait deux nouveaux genres dont l'un renfermait une espèce voisine des Coccidules, et, comme elles, tenue séparée des insectes qui nous occupent par presque tous les auteurs antérieurs à Illiger.

Les démembrements opérés successivement dans le grand genre linnéen, qui était devenu une Famille ou, selon notre manière de voir, une Tribu, devaient bientôt paraître insuffisants encore aux personnes qui, grâce aux recherches plus multipliées et plus patientes auxquelles on se livre de toutes parts depuis plusieurs années; grâce surtout aux explorations nouvelles entreprises dans des contrées jusqu'alors peu connues ou imparfaitement visitées, ont vu le catalogue de leurs espèces s'élever à un chiffre prodigieux. Un de nos entomo-

logistes qui cultivent la science avec le plus de zèle et de succès, M. Chevrolat de Paris, sentit le premier le besoin de fractionner davantage les Coccinellides de sa riche collection.

1837. M. le comte Dejean, dans la troisième édition de son Catalogue, adopta le travail divisionnaire de M. Chevrolat, et indiqua les nouvelles coupes génériques proposées par ce dernier. Celles qui se rattachent à nos Sécuripalpes de France sont les suivantes : *Hippodamia* et *Anisosticta*, dans lesquelles se trouvaient réparties les *Coccinelles oblongues* de Schneider et des autres auteurs; *Micraspis* et *Hiperaspis*, servant à démembrer les *Coccinelles subhémisphériques glabres* de Gyllenhal; *Epilachna* et *Cynegetis*, dans lesquelles se trouvaient distribuées les *grandes espèces de Coccinelles à corps subhémisphérique et pubescent* du même écrivain. Le célèbre auteur du *Spécies des Carabiques* ayant indiqué, sous le nom de *Rhizobia*, dans ce même Catalogue, une nouvelle coupe générique à fonder parmi les Lamellicornes, remplaçait par la dénomination de *Nundina*, créée par lui, celle de *Rhizobius* établie par M. Stephens.

1839. Ce dernier, sans adopter, dans son Manuel, les nouveaux genres, les indiqua et s'en servit pour diviser les espèces comprises dans son Synopsis, d'une manière harmonique avec le catalogue de M. le comte Dejean.

1840. M. Hope, dans son *Coleopterit's Manual*, substituait à la dénomination de *Sphaerosoma* de Kirby, celle de *Leptia*, postérieurement adoptée par le savant doyen des entomologistes anglais.

1843. A part le genre *Anisosticta*, dont M. Dupouchel avait donné les caractères (1841) dans le Dictionnaire publié par M. d'Orbigny, M. Chevrolat n'avait pas encore fait connaître les bases des autres coupes établies par lui, lorsque M. L. Redtenbacher, dans son *Essai de disposition des Coléoptères Pseudotrimères de l'archiduché d'Autriche*, sanctionna et décrivit la plupart des divisions génériques proposées ou établies avant lui, et en constitua de nouvelles. Ce naturaliste a eu le mérite d'employer en général des caractères plus rigoureux et plus précis que ceux dont on s'était servi jusqu'alors; peut-être s'est-il laissé entraîner trop loin par l'analogie de quelques-uns de ces caractères ou par l'importance attribuée à d'autres, pour opérer des rapprochements que semble repousser la nature. Au reste, pour mettre nos lecteurs dans le cas de rejeter notre opinion, si nous sommes dans l'erreur, et pour terminer l'histoire des variations qu'a subies la classification de nos Sécuripalpes, nous allons reproduire la disposition systématique de ce savant Entomologiste.

1^{re} DIVISION. — *Mandibules simples ou bifides à l'extrémité.*

- A. Tête large, ceignant de son bord la partie antérieure des yeux, et couvrant l'insertion des antennes.
- B. Mandibules simples. Elytres amples, beaucoup plus larges à la base que le prothorax, qui est lunulé. Corps glabre.
- C. Tête profondément échancrée en devant, à bord relevé. Labre à peine apparent.
- CC. Tête peu ou point échancrée, à bord non relevé. Labre avancé.
- BB. Mandibules bifides au sommet. Elytres à peine plus larges que le prothorax. Corps elliptique, pubescent.
- AA. Tête rétrécie en devant, ne ceignant pas la partie antérieure des yeux et ne cachant pas l'insertion des antennes.
- D. Crochets des tarsi simples. Corps oblong.
- DD. Crochets des tarsi bifides ou armés à la base d'une dent large, rectangulaire ou aiguë.
- E. Languette profondément et triangulairement échancrée, garnie de poils allongés aux angles situés de chaque côté de cette échancrure. Lobe supérieur des mâchoires patelliforme. Ecusson à peine apparent.
- EE. Languette légèrement sinueuse ou tronquée ; à angles droits ou obtus.
- F. Antennes très-courtes, à peine de la longueur de la tête, ayant les deux premiers articles grands, souvent peu faciles à distinguer l'un de l'autre. Elytres à peine plus larges que le prothorax, sinueuses dans le milieu de leur bord latéral.
- G. Corps glabre. Ecusson grand.
- GG. Corps pubescent. Ecusson petit.
- FF. Antennes prolongées jusqu'au milieu du prothorax ou au-delà. Elytres beaucoup plus larges que le prothorax, non sinueuses à leur bord latéral.
- H. Antennes dépassant la base du prothorax, terminées par trois articles allongés.
- I. Corps ovale. Dernier article des antennes subacuminé.
- II. Corps en ovale allongé. Dernier article des antennes obliquement tronqué. Elytres substriément ponctuées.
- HH. Antennes ne dépassant pas la base du prothorax, graduellement plus épaissies vers l'extrémité, tronquées au sommet.

*Chilocorus.**Exochomus.**Platynaspis.**Anisosticta.**Micraspis.**Hyperaspis.**Scymnus.**Nundina.**Coccidula.**Cocctrella.*2^e DIVISION. — *Mandibules multidentées.*

- K. Mandibules armées de dents crénelées. Languette conique, obtuse au sommet. Crochets des tarsi bifides, armés à la base d'une dent large et aiguë. Corps ailé.
- KK. Mandibules quadridentées, à dents simples. Languette tronquée, à angles droits. Crochets des tarsi simples. Corps aptère.

*Epilachna.**Cybelegetis.*

L'étude que nous avons faite des Sécüripalpes, nous a conduit non seulement à admettre le genre *Hippodamia* proposé par M. Chevrolat, mais à en établir plusieurs autres. Sous quelque rapport qu'on envisage ces nouvelles coupes, nous nous estimerons heureux si elles peuvent faciliter la détermination des insectes de cette tribu, faire saisir l'enchaînement qui les lie, et révéler quelques-unes de ces harmonies de la nature qui nous semblent toujours d'autant plus admirables qu'on s'applique à observer de plus près et avec un soin plus minutieux les œuvres merveilleuses du Créateur (1),

Nous partagerons les Sécüripalpes en deux groupes :

		<i>Groupes.</i>
Dessus du corps	{	glabre, au moins sur le prothorax et les élytres GYMNOSOMIDES.
		couvert d'un duvet court TRICHOSOMIDES.

Outre les caractères légers et fugitifs que nous nous sommes borné à indiquer, parce qu'ils sont faciles à saisir, ces deux divisions présentent des bases moins instables. En étudiant avec un peu d'attention les insectes qu'elles renferment, on les voit constituer deux séries parallèles. Ainsi, les Coccinelliens, qui marchent à la tête de la première, ont leurs yeux semi-globuleux, profondément entamés par le canthus avancé que forment les joues; tandis que chez les Epilachniens, qui figurent au commencement de la seconde, les mêmes organes, également hémisphériques, sont généralement entiers. Les Chilocoriens, qui se rattachent évidemment au premier groupe par leurs élytres, ayant le côté extérieur de leur repli très-incliné et visiblement séparé jusqu'à l'angle sutural de l'interne, et par d'autres considérations, ont, dans l'autre série, sous le rapport de leurs antennes cachées à la base par un chaperon, des représentants dans les Platynaspes, que la forme de ce repli, que leurs élytres ordinairement obtuses, que tout leur habitus, unissent aux Scymnes avec lesquels ils étaient naguères

(1) Après les entomologistes qui ont le plus contribué à donner à la méthode ses perfectionnements progressifs, à renfermer les espèces dans leurs limites naturelles, d'autres, dont les noms n'ont pas été encore cités, qui ont moins servi la science sous ce rapport, ne lui ont pas moins été utiles, sous d'autres, en décrivant ou signalant des espèces nouvelles, en fournissant surtout des matériaux pour l'histoire naturelle des insectes qui nous occupent; une foule d'autres auteurs dont la liste, trop longue pour être insérée ici, trouvera plus convenablement sa place à la tête de cette monographie, ont publié des ouvrages ou des observations plus ou moins dignes d'être encore consultés; enfin l'organisation interne de ces petits animaux a été dévoilé par M. Léon Dufour, dont le nom se représente sans cesse lorsqu'il s'agit de travaux anatomiques sur les insectes.

confondus. Enfin, ceux-ci ne trouvent-ils pas leurs analogues dans le premier groupe, parmi ces Hypéraspiens qui se rapprochent, par leur épistome et par quelques autres rapports, des insectes qui les précèdent, mais que leurs yeux oblongs ou ovales et entiers, leur partie antéro-médiaire du premier arceau ventral tronquée, leurs élytres obtuses à l'extrémité et dont le bord interne du repli qui s'efface postérieurement, indiquent comme devant être les derniers anneaux de la première chaîne?

PREMIER GROUPE.

LES GYMNOSOMIDES.

Caractères. Dessus du corps glabre, au moins sur le prothorax et les élytres.

Ils composent trois familles :

		<i>Familles.</i>		
Antennes	}	au moins aussi longuement prolongées que la moitié du prothorax ; à massue plus grosse vers l'extrémité. Epistome distinct des joues, laissant à découvert la base des antennes. Repli des élytres non creusé de fossettes profondes	COCCINELLIENS.	
		à peine aussi longues ou à peine plus longues que la largeur du front ; à massue fusiforme.	Epistome formant avec les joues un chaperon prolongé, en forme de tranche assez large, jusqu'à la moitié externe des yeux, que cette sorte de rebord semble couper en deux parties. Repli des élytres non creusé de fossettes	CHILOCORIENS.
			Epistome libre, séparé des joues. Base des antennes à découvert. Yeux ovales ou oblongs, entiers. Repli des élytres creusé de fossettes profondes, pour loger les cuisses intermédiaires et postérieures. HYPÉRASPIENS.	

PREMIÈRE FAMILLE.

LES COCCINELLIENS.

CARACTÈRES. *Antennes* au moins aussi longuement prolongées que la moitié du prothorax ; de 11 articles, dont les trois derniers forment une massue en triangle renversé. *Epistome* distinct des joues, laissant à découvert la base des antennes. *Repli des élytres* non creusé de fossettes.

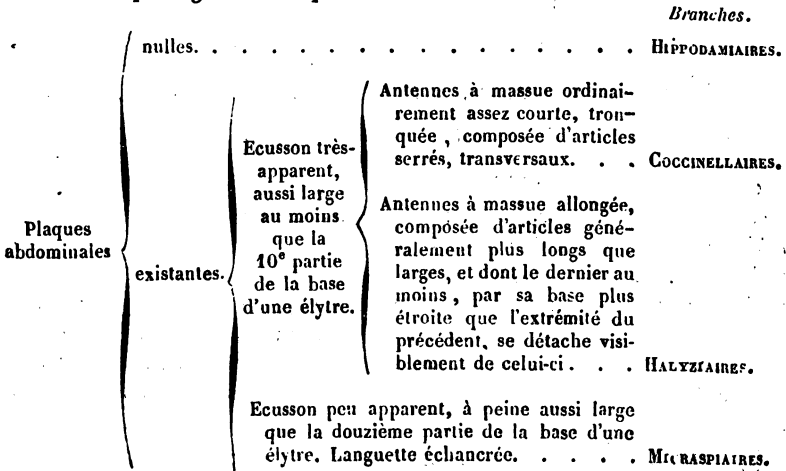
Les Coccinelliens sont faciles à distinguer des insectes des deux familles suivantes par l'absence des caractères propres à ces dernières ; mais, à part les traits généraux qui servent à les réunir, ils offrent,

dans la figure et la convexité de leur corps, la saillie de leurs yeux, la forme de la massue de leurs antennes, le plus ou moins de profondeur de l'échancrure antérieure du prothorax et des sinuosités de sa base, le développement du rebord de ce segment et de celui des élytres, les divers degrés d'inclinaison du côté externe du repli de celles-ci, le mésosternum entier ou échancré, l'absence ou l'étendue des plaques pectorales et surtout abdominales, la longueur des pieds, le renflement des cuisses, la largeur et la configuration de la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral, des variations qui modifient leur physionomie, ou qui fournissent des caractères utiles pour les diviser.

Les Coccinelliens, comparés aux autres Sécuripalpes, sont de grande ou de moyenne taille. Leurs habitudes ou leur genre de vie offrent, suivant les genres, quelques différences. Leurs pieds pouvant rarement être protégés d'une manière complète par les élytres, au lieu de se coller, en cas de danger, à la branche ou au rameau qui les porte, comme le font les Chilocoriens, ils se laissent tomber le plus souvent, simulent pendant moins longtemps l'état de léthargie, et, dans les heures chaudes de la journée, se servent avec habileté de leurs ailes pour échapper à l'esclavage ou à la mort. Leur robe diffère parfois selon les genres, souvent d'après les espèces, quelquefois même chez les divers individus de celles-ci.

Presque tous sont aphidiphages ou vivent de proie, au moins dans leur enfance. Leurs larves connues sont chargées de tubercules pili-fères ou munies d'épines assez courtes.

Nous les partagerons en quatre branches :



PREMIÈRE BRANCHE.

LES HIPPODAMIAIRES.

CARACTÈRES. *Plaques abdominales* nulles. *Yeux* semi-globuleux, assez saillants sur les côtés de la tête, entamés par des joues linéaires. *Repli des élytres* étroit, entier; plus élevé au bord externe qu'à l'interne. *Médisternum* deux ou trois fois aussi long qu'il est large à sa partie postérieure. *Pieds* allongés; cuisses grêles, dépassant notablement les côtés du corps. *Sillon* des cuisses antérieures suivant à peu près sans déviation l'arête des dites cuisses. *Partie antéro-médiale* du premier arceau abdominal généralement en ogive. *Corps* oblong.

Les Hippodamiens sont de tous les Coccinelliens ceux dont le corps s'éloigne le plus de la figure hémisphérique, et ceux par conséquent qui présentent le moins le faciès général des insectes de cette famille. Ce sont les seuls chez lesquels l'abdomen, ou du moins la poitrine, ne présentent point de plaques sous-crurales, et ce caractère suffit pour les faire reconnaître entre tous les Sécuripalpes du premier groupe. L'inutilité de ces plaques est indiquée par la conformation de leurs organes de la marche. Leurs pieds sont grêles et allongés; leurs cuisses dépassent les côtés du corps, et leurs jambes se replient moins intimement contre les cuisses que dans les espèces des branches suivantes. Leurs habitudes sont en harmonie avec cette conformation; au lieu de contrefaire les morts, en cas de danger, ils cherchent leur salut dans la fuite. Ils vivent sur les plantes aquatiques, auxquelles leurs ongles robustes leur permettent de se cramponner fortement.

Genre *Hippodamia*, HIPPODAMIE; Chevrolat (1).

(*Hippodamia*, nom mythologique.)

CARACTÈRES. *Ongles* bifides. *Mâchoires* à deux lobes membraneux: l'externe recourbé sur l'autre: celui-ci frangé au côté interne. *Palpes labiaux* grêles, à dernier article cylindro-conique, plus long que le précédent. *Antennes* aussi longuement prolongées que le tiers ou la moitié du prothorax; de onze articles: le premier subconique; le second subglobuleux, plus gros que le suivant; les trois derniers composant une massue comprimée, tronquée à l'extrémité. *Prothorax* faiblement échancré en devant, notablement moins large que les élytres.

(1) Dict. univ. d'hist. nat. t. 4. p. 45.

H. Tredecim-punctata; LINN. *Oblongue. Prothorax noir, avec le bord antérieur et plus largement les latéraux d'un jaune fauve : ceux-ci marqués d'un point noir dans leur milieu. Elytres d'un fauve jaune, parées ordinairement chacune de six taches punctiformes noires et d'une scutellaire non prolongée jusqu'au niveau de la juxta-suturale antérieure. Jambes et deux premiers articles des tarsez d'un fauve jaune.*

♂ Premier article des tarsez antérieurs légèrement sillonné longitudinalement. Cinquième arceau du ventre échancré ou en arc renversé.

♀ Premier article des tarsez antérieurs subconvexe. Cinquième arceau ventral en droite ligne à son bord postérieur.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un jaune fauve ; paré d'un point noir près du milieu de ses bords latéraux ; orné sur son disque d'une tache ou sorte de large bande noire, parfois ventrue dans son milieu, ou munie d'une dent sur les côtés de celui-ci, d'autres fois subsinueusement et presque régulièrement élargie d'avant en arrière, occupant au moins la moitié médiane de la largeur, attenante à la base et non prolongée jusqu'au bord antérieur. *Elytres* d'un fauve jaune, d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge ; marquées chacune de six points noirs : le premier sur le calus huméral : les deuxième et troisième placés en ligne transversale ou un peu oblique presque au tiers de la longueur, le deuxième près du bord interne, le troisième à même distance de l'externe : le quatrième, ordinairement le plus gros, ovale, oblique, situé sur le disque au milieu de la longueur ; le cinquième, aux trois cinquièmes, voisin du bord externe ; le sixième, aux trois quarts ou un peu plus, en ovale transversal, plus rapproché du bord extérieur que de l'interne ; et en outre d'une tache scutellaire ovale ou elliptique, également noire, commune aux deux étuis, souvent divisée dans sa seconde moitié, généralement non prolongée jusqu'au niveau de la partie antérieure du deuxième point, c'est-à-dire du juxta-sutural antérieur.

Variations du Prothorax.

Var. A. *Le noir du disque du prothorax dilaté de façon à s'unir au point de même couleur situé sur la bordure latérale.*

Coccinella 13-punctata. ILLIC. Kœf. pr. p. 425. 14 var. δ. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 36. var. d. — SCHONH. Syn. ins. t. 2. p. 175. var. β. — GYLLENH. Ins. suec. p. 208. var. d. c. f. g.

Obs. Quelquefois, au contraire (*Cocc. padana*, BERTÉ), la partie noire du milieu du prothorax est en forme de triangle largement tronqué au sommet. Elle se

rapproche ainsi un peu moins du bord antérieur que dans l'état normal, et, peu ou point ventrue latéralement, elle laisse sur les côtés une plus large bordure d'un fauve jaune.

Variations des Elytres. (Par défaut.)

Var. B. Plusieurs points noirs des élytres effacés.

Cocc. 15-punctata. ILLIG. Kæf. pr. p. 425. var. α . — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 56. var. α . — STEPH. Synop. t. 4. p. 389. var. ϵ .

Obs. Je n'ai pas eu l'occasion de voir cette variété. M. Stephens en mentionne une autre à élytres sans taches qui m'est également inconnue.

Var. C. L'un des points noirs des élytres effacé.

Coccinella 11-maculata. SCHÆFF. Icon. pl. 254, f. 3. a. b. — HARRER, Besch. 2^e édit. p. 82. 78.

Coccinella 13-punctata. SCHNEID. Mag. p. 159. 8. var. α . — HERBST, Nat. t. 5. p. 325. 79. var. 4. — ILLIG. l. c. var. α . — LATR. l. c. var. α . — SCHONH. Syn. ins. t. 2. p. 175. var. ζ .

Obs. Le deuxième point noir ou sutural antérieur est le plus sujet à faire défaut. La tache scutellaire manque alors aussi pour l'ordinaire.

Var. D. Tache scutellaire noire, seule effacée.

Coccinella 13-punctata. STEPH. Syn. t. 4. p. 389. var. δ .

Etat normal.

Coccinella 13-punctata. LINN. Faun. suec. p. 155. 481. — *Id.* Syst. nat. 2. p. 582. 20. — SCOPOL. Ent. carn. p. 76. 238. — STROOM, in Trond. Selk. schrift. t. 1. p. 318. 7. — MULL. Faun. ins. fridr. p. 6. 53. — *Id.* Zool. Dan. prodr. p. 66. 629. — MULL. C. LINN. Naturs. var. 1. 153. 20. — DE GEER, Mem. t. 5. p. 375. 9. — FABR. Syst. ent. p. 83. 25. — *Id.* Spec. ins. 1. 99. 38. — *Id.* Mant. 1. 58. 54. — *Id.* Ent. syst. 1. 279. 61. — *Id.* Syst. el. 1. 569. 76. — — GÖRZE, Ent. Beytr. 1. 222. 20. — SCHÆFF. Icon. pl. 48. f. 6. — SCHRANK, Enum. p. 55. 102. var. . — *Id.* Faun. boic. 1. p. 458. 470. — RETZ. Gen. et Spec. p. 170. 1112. — HERBST, Arch. p. 43. 8. — *Id.* trad. fr. p. 98. 9. — *Id.* Naturs. t. 5. p. 323. 79. pl. 57. f. 11. — GMEL. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1653. 20. — DE VILL. Car. Linn. Entom. 1. p. 101. 18. — ROSSI, Faun. etr. 1. 63. 157. — *Id.* ed. Helw. 1. 67. 157. — HARRER, Besch. 2^e éd. p. 85. 80. — BRAHM, Ins. Kal. 78. 251. — OLIV. Encycl. méth. t. 6. p. 64. 73. — *Id.* Ent. t. 6. p. 1023. 53. pl. 6. f. 79. — PETAGN. Iust. ent. t. 1. p. 181. 17. — SCHNEID. Mag. p. 159. 8. — THUNB. Nov. act. upsal. t. 5. p. 104. 29. — PANZ. Ent. germ. p. 139. 27. — *Id.* Faun. Germ. 112. 8. — ILLIG. Kæf. pr. p. 425. 44. var. γ . — PAYK. Faun. suec. t. 2. p. 42. 44. — CEDERH. Faun. ingr. prod. p. 52. 160. — TOWNSEND, Voy. t. 3. p. 166. — DWIGUB. Prim. faun. mosq. p. 74. 86. — MARSHAM, Ent. brit. p. 156. 19. — WALCK. Faun. par. 1. p. 115. 14. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 56. var. ϵ . — SCHONH. Syn. ins. t. 2. p. 174. 58. — DONOV. Brit. ins. t. 11. p. 6. pl. 362. f. 2. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 207. 46. — STEPH. Synop. t. 4. p. 388. 28. — *Id.* Mant. p. 317. n^o 2499. — KIRBY, Faun. bor. amer. p. 229. n^o 310. — REDTENB. Tentam. p. 22. 2. — *Id.* in GERMAR'S, Zeitsch. t. 5. p. 126.

La Coccinelle rouge à treize points noirs, et corselet rouge à bande. GEOFFR. Hist. t. 1. p. 324. 7.

Coccinella trinacris. FOURCA. Ent. par. 1. p. 145. 7.

Coccinella 14-punctata. DONOV. Nat. hist. t. 2. pl. 39. fig. 2 (teste Curtis).

Variations des Élytres. (par excès).

Var. E. *Tache scutellaire prolongée jusqu'au niveau du deuxième point noir.*

Var. F. *Tache scutellaire unie au deuxième point noir.*

Coccinella 15-punctata. ILLIG. l. c. var. ζ. — LATR. l. c. var. f. — SCHONH. l. c. var. δ. — GYLLENH. l. c. var. b, f.

Var. G. *4° et 5° points noirs des élytres réunis en une bande parfois anguleuse.*

Coccinella 13 punctata. SCHNEID. Mag. p. 140. var. b. — ILLIG. l. c. var. t. — LATR. l. c. var. e. — SCHONH. l. c. var. γ — GYLLENH. l. c. var. c, f. — STEPH. Syn. t. 4. 388. var. β.

Var. H. *4°, 5° et 6° points noirs des élytres réunis en forme d'anse ou d'espèce de C.*

SCHNEID. l. c. var. c. — HERBST, Nat. t. 5. p. 325. var. 3. — ILLIG. l. c. var. η. — PAYK. l. c. var. β. — LATR. l. c. var. g. — SCHONH. l. c. var. ε. — GYLLENH. l. c. var. g. — STEPH. Syn. l. c. var. γ.

Var. I. *4°, 5° et 6° points noirs des élytres réunis en une tache anguleuse.*

GYLLENH. l. c. var. h.

Obs. Gyllenhal mentionne une autre variété ayant les pieds presque entièrement noirs et le disque des élytres de cette couleur, moins une ou deux taches roussâtres. Je n'ai pas vu cette modification, d'ailleurs très-rare, de la couleur des élytres.

Long. 0^m,0056 (2 1/2 à 3^l) — Larg. 0^m,0027 à 0^m,0036 (1 1/4 à 1 2/3^l).

Corps oblong. *Tête* triangulaire; subperpendiculaire; d'un jaune fauve sur le labre, l'épistome et un espace triangulaire ou mitriforme, de la partie antérieure du front, noire postérieurement. *Palpes maxillaires* et *antennes* d'un jaune fauve, avec l'extrémité obscure. *Prothorax* tronqué en devant quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; peu ou point émoussé aux angles antérieurs; arcuément rétréci latéralement; tronqué sur les côtés de la base, et en arc renversé dans la partie médiane de cette dernière; deux fois aussi large à sa base que long dans son milieu; muni antérieurement d'un rebord peu

apparent; relevé sur les côtés en un rebord prolongé à peine après les angles postérieurs; sans rebord dans le reste de sa base; faiblement convexe en dessus; glabre, luisant, finement ponctué; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* petit, triangulaire. *Elytres* d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; quatre fois aussi longues que lui; arrondies aux épaules; subrectilinéairement et faiblement élargies ensuite jusqu'à la moitié de leur longueur, subcurvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural; assez étroitement rebordées latéralement; faiblement convexes sur le dos, convexement déclives latéralement et à leur partie postérieure; glabres; densément ponctuées; indistinctement pointillées ou paraissant lisses dans les intervalles; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* brièvement garni de poils fins et livides; noir. *Épimères* des *medi* et *postpectus* blanches. Côtés du ventre, tachés de flave ou de flave fauve. *Jambes* et *tarses* d'un fauve jaune. *Cuisses* et seconde moitié du dernier article des *tarses*, noires.

Cette espèce habite toutes les provinces de la France. Elle se trouve sur les plantes aquatiques.

Obs. La couleur fauve varie du rouge fauve au fauve rouge, au rouge jaune, au fauve jaune, au jaune fauve ou au flave fauve.

J'ai vu, dans la collection Dejean, un exemplaire dont la tache scutellaire, plus longue, est prolongée jusqu'au niveau du deuxième point noir des élytres, c'est-à-dire du juxta-sutural antérieur, sans toutefois s'unir à lui. Cet individu avait été placé par le savant entomologiste précité avec ses *H. 7-maculata*, sans doute en raison du développement anormal de la tache scutellaire; mais la forme de son corps; le point noir de la bordure latérale du prothorax détaché de la bande noire du milieu; ses jambes et les deux premiers articles de ses *tarses* fauves, trahissent son espèce et le font suffisamment reconnaître pour une *H. 13-punctata*.

SECONDE BRANCHE.

LES COCCINELLAIRES.

CARACTÈRES. *Plaques pectorales* et *abdominales* existantes. *Antennes* à peine prolongées au-delà de la moitié des côtés du prothorax; terminées par une massue tronquée, en triangle renversé, composée d'articles courts, serrés et graduellement plus larges. *Yeux* peu ou point voilés par le prothorax à leur partie postéro-interne. *Sillon* des *cuisses* antérieures avancé dans son milieu sur le côté latéral antérieur des *lites* *cuisses*. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral ordi-

nairement en demi-cercle ou à peu près. *Plaques abdominales* rarement effacées à leur côté externe.

Nous les diviserons en deux rameaux :

		<i>Rameaux.</i>	
Plaques abdominales	}	En arc transversal ou presque en demi-cercle régulier, à peine étendu au-delà des deux tiers du premier arceau ventral	ADONIATES.
		Ordinairement en courbe irrégulière, ayant le côté externe sinueux, oblique ou oblitéré; quelquefois en forme de V; liées ou à peu près au bord postérieur du premier arceau ventral	COCCINELLATES.

PREMIER RAMEAU.

LES ADONIATES.

CARACTÈRES. *Plaques abdominales* en arc régulier; à peine prolongées au-delà de la moitié ou des deux tiers postérieurs du premier arceau ventral. *Yeux* semiglobuleux, assez saillants sur le côté de la tête. *Mésosternum* entier. *Pieds* assez allongés; cuisses dépassant sensiblement les bords latéraux des élytres. *Corps* oblong ou ovale.

Les Adoniates sont les premiers Coccinelliens chez lesquels se montrent les plaques abdominales; mais elles n'ont pas encore acquis assez de développement pour se lier au bord postérieur du premier arceau ventral, dont elles restent toujours plus ou moins distantes. Elles présentent une courbe régulière, c'est-à-dire elles figurent un arc ou quelquefois une sorte de demi-cercle élargi, non sinueux ni oblitéré au côté externe.

Ces plaques, avons-nous dit, sont d'une grandeur généralement en harmonie avec le renflement des cuisses; aussi varient-elles en étendue. Elles sont courtes chez les premiers insectes de cette branche, qui se rapprochent des Hippodamiens par leur corps oblong, par leurs pieds encore grêles, allongés, et peu faits pour permettre à la jambe de se replier intimement contre la cuisse; elles offrent, au contraire, des dimensions moins restreintes chez ceux qui servent de transition aux Sécouripalpes du rambeau suivant.

A mesure que leur corps se montre moins oblong, ou plus brièvement ovale, il devient plus convexe, plus arqué longitudinalement; les yeux font moins de saillie sur les côtés de la tête; le mésosternum se tronque plus largement à sa partie postérieure, et le repli des élytres, qui offre chez les Anisostictes, son bord interne moins élevé que l'externe, commence, chez certaines Idalies, à s'abaisser plus ou

moins à ce dernier, et semble faire pressentir que chez d'autres insectes de cette tribu il cachera entièrement les cuisses et par suite les pieds dans leur état de repos.

Quelques Adoniates ont des élytres pâles ou peu colorées ; dans le plus grand nombre, elles sont d'un rouge de nuance variable. Ordinairement alors elles sont marquées de points noirs dont le chiffre est rarement constant jusque chez les individus des mêmes espèces. Quelquefois plusieurs font défaut ; d'autres fois, au contraire, certaines parties, le calus huméral principalement, se chargent d'un point anomal. Parfois la matière noire s'étend sous l'influence de certaines circonstances au point de couvrir la plus grande partie de la cuirasse et de dénaturer ainsi le dessin primitif.

Plusieurs de ces insectes se trouvent indifféremment sur les arbres ou sur les herbes vivaces ; quelques-uns se plaisent uniquement sur ces dernières.

Les Adoniates se répartissent dans les trois genres suivants :

		GENRES.
Ongles	}	simples <i>Anisosticta.</i>
		bifides, ou armés au côté interne d'une dent plus ou moins courte, naissant vers la moitié de la longueur <i>Adonia.</i>
		munis d'une dent à la base <i>Idalia.</i>

Genre *Anisosticta*, ANISOSTICTE ; Chevrolat.

(ἀνίστος, inégal, στικτός, tacheté.)

CHARACTÈRES. *Ongles* simples. *Palpes labiaux* petits ; à dernier article obtusément tronqué à l'extrémité, au moins aussi gros et à peu près de même longueur que le précédent. *Prothorax* bissinueux à la base, avec les angles postérieurs en forme de dent dirigée en arrière. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral en ogive. *Repli* des élytres plus relevé au côté externe qu'à l'interne. *Cuisses* dépassant sensiblement les côtés du corps. Celui-ci oblong.

Ce genre, créé par Chevrolat, a été décrit par M. Duponchel, dans le *Dictionnaire universel* publié par M. d'Orbigny, t. 1, p. 542.

A. Novemdecimpunctata ; LINN. *Corps* oblong, faiblement arqué et peu convexe ; *flave* ou d'un *flave rosé* en dessus ; *parée* sur le *prothorax* de six taches punctiformes noires, de dix-neuf sur les élytres, savoir : une scutellaire et neuf sur chaque étui. *Pieds* d'un *flave testacé*.

♂ Deux premiers articles des tarses de devant garnis en dessous de petites ventouses.

♀ Tarses n'offrant point en dessous de traces de ventouses.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* flave ou d'un flave rosé, paré de six taches punctiformes noires, disposées sur deux rangées transversales : quatre sur la première, deux sur la postérieure : chacune de celles-ci formant un quinconce avec l'intermédiaire et l'externe de la rangée antérieure. *Elytres* de la couleur du prothorax, ornées d'une tache scutellaire punctiforme, et chacune de neuf taches ou points noirs : le premier, sur le calus huméral, gros, en ovale transversal, dilaté du côté interne : les deuxième et troisième, formant une rangée transversale, au quart de la longueur : le deuxième, voisin de sa suture, et le troisième, du bord externe : le quatrième ordinairement gros et allongé sur le disque, aux deux cinquièmes de la longueur, postérieurement presque aussi prolongé que les cinquième et sixième : ceux-ci disposés en une rangée transversale à la moitié de la longueur : le cinquième situé comme le deuxième, près de sa suture : le sixième, voisin du bord externe : les septième et huitième, formant une rangée analogue à la précédente, aux deux tiers : le neuvième triangulairement disposé avec les septième et huitième aux $\frac{5}{6}$ de sa longueur, à peu près aussi distant de la suture que du bord externe et plus éloigné du bord apical.

Variations du Prothorax.

Var. A. *Quelques-uns des points liés ensemble.*

Coccinella 19-punctata. GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 212. 48. var. c. — STEPH. Syn. t. 4. p. 389. 30. var. γ.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. B. *Points noirs des élytres plus ou moins effacés.*

Etat normal.

Coccinella 19-punctata. LINN. Faun. suec. p. 156. 485. — *Id.* Syst. nat. p. 582. 26. — FAB. Syst. ent. p. 83. 29. — *Id.* Spec. ins. 1. 100. 43. — *Id.* Mant. 1. 59. 62. — *Id.* Ent. syst. 1. 280. 67. — *Id.* Syst. el. 1. 371. 85. — MULLER, Zool. Dan. præd. p. 67. 632. — GÖRZE, Ent. Beyl. p. 224. 25. — HERBST, Arch. p. 45. 14. pl. 22. f. 9. — *Id.* Trad. fr. p. 99. 15. pl. 22. f. 9. — *Id.* Natur. t. 5. p. 353. 83. pl. 57. f. 13. — FOURC. Ent. par. 1. p. 146. 10. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1654. 25. — DE VILLERS. C. LINN. Ent. 1. p. 103. 23. — ROSSI, Faun. etr. 1. p. 64. 159. — *Id.* éd. HELW. 1. p. 67. 159. — OLIV. Encycl. t. 6. p. 67. 86. — *Id.* Ent. t. 6. p. 1030. 64. pl. 6. f. 87. — PETAGN. Inst. entom. t. 1. p. 183. 22. — SCHNEID. Mag. p. 148. 12. — PANZ. Ent. germ. p. 144. 33. — *Id.* Faun. germ. 112. 5. — ILLIG. Käf. preuss. p. 429. 16. — PAYK. Faun. suec. 2. p. 42. 43. — MARSHAM, Ent. brit. p. 158. 23. — WALCKEN. Faun. pag. 1. p. 117. 16. — DWIGB. Prlm. faun. mosq. p. 74. 89. —

LATR. Hist. nat. t. 12. p. 57. 16. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 212. 48. — MULS. Lett. t. 2, p. 353, 4. — STEPH. Synops. t. 4. p. 389. 30.
Anisosticta 19-punctata. DUPONCH. Dict. univ. d'Hist. nat. t. 1, p. 542. — STEPH. Man. p. 217. 2501. — REDTENB. Tentam. p. 15. — *Id.* in GERMAR's, Zeitsch. t. 5. p. 121.

Variations des Elytres (par excès).

Var. C. *Quelques-uns des points des élytres liés ensemble.*

Coccinella 19-punctata. ILLIG. l. c. var. β . — GYLLENH. l. c. var. *b*. — STEPH. Syn. l. c. var. β .

Long. 0^m0027 à 0^m0036 (1 1/4 à 1 2/3^l). Larg. 0^m0018 à 0^m0025 (4/5 à 1 1/8^l).

Corps oblong ; flave, ou d'un flave rosé, en dessus. *Tête* en triangle moins long que large ; très-penchée ; ponctué ; parée sur sa partie postérieure d'un bandeau noir bidenté en devant. *Palpes maxillaires* et *antennes* d'un flave testacé : les premiers ordinairement obscurs à l'extrémité ; les secondes souvent un peu plus foncées vers le sommet. *Prothorax* bissubsinueusement échancré en devant, à angles antérieurs avancés en forme de dent assez prononcée : les postérieurs en forme de dent dirigée en arrière ; arqué sur les côtés ; à peine plus étroit aux angles de devant ; bissinueusement en arc renversé à la base, avec la partie médiaire de celle-ci plus prolongée en arrière que les angles postérieurs ; deux fois au moins aussi large à la base que long dans son milieu ; presque aussi court à celui-ci que sur les côtés ; relevé en rebord à ces derniers ; sans rebord bien distinct à sa partie postérieure ainsi qu'à la partie médiaire de son bord antérieur ; très-médiocrement convexe en-dessus ; plus finement ponctué que les élytres ; flavé ou d'un flave rosé ; marqué de six taches punctiformes noires. *Ecusson* petit ; noir ; en triangle moins long que large. *Elytres* d'un tiers plus larges que le prothorax ; près de quatre fois aussi longues que lui dans son milieu ; arrondies aux épaules ; rectilinéairement et faiblement élargies ensuite jusqu'à la moitié de la longueur, subcurvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural ; en ogive à l'extrémité ; assez largement relevées en rebord ou en gouttière extérieurement ; déprimées longitudinalement et faiblement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés et à leur partie postérieure ; glabres ; ponctuées ; flaves ou d'un flave rosé ; marquées d'une tache scutellaire et chacune de neuf taches punctiformes noires, comme il est dit ci-dessus. *Dessous du corps* luisant ; à peine pubescent ; noir, avec la partie antérieure de l'antépectus, les épimères, une tache de chaque côté des arceaux abdominaux, quelquefois même le bord du cinquième et une partie au moins du sixième, d'un blanc flave. *Pieds* d'un flave ou jaune testacé.

Cette espèce habite toutes les parties de la France. On la trouve dans les prés humides, sur les bords des eaux et surtout sur les plantes aquatiques.

Sa larve est d'un blanc grisâtre, avec le bord latéral obscur; marquée sur chaque anneau thoracique de deux plaques noires, rondes; chargée sur chacun des segments abdominaux de six tubercules transversalement situés, noirâtres, garnis de poils: les médiaires et sub-médiaires formant quatre rangées longitudinales ou presque quatre lignes noires: les latéraux moins prononcés et moins obscurs. Dessous du corps d'un blanc grisâtre. Pieds annelés de blanc et de noir.

Elle se trouve sur les plantes aquatiques et se nourrit de proie.

Obs. Dans les variétés indiquées, les taches, quoique liées les unes aux autres, ne sont jamais assez dénaturées pour ne pas être comptées facilement. La var. B est rare et paraît accidentelle.

Disposition des points noirs des élytres: 1. 2. 1. 2. 2. 1. ou 1. 2. 3. 2. 1.

Genre *Adonia*, ADONIE; Nob.

(*Adonia*, nom mythologique.)

CARACTÈRES. *Ongles* bifides ou munis au côté interne d'une dent plus ou moins courte, naissant vers la moitié de la longueur. *Palpes labiaux* grêles, à dernier article subcylindrique ou cylindroconique, obtusément tronqué à l'extrémité. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral, subogival ou en demi-cercle. *Repli* des élytres subhorizontal ou un peu relevé au côté externe. *Cuisses* dépassant un peu les côtés du corps ou à peine cachées par les élytres.

A. mutabilis; SCRIBA. *Corps* ovale-oblong. *Prothorax* noir, paré en devant et sur les côtés d'une bordure, d'un trait postérieurement raccourci sur la ligne médiane, et d'un point de chaque côté de celle-ci, blancs. *Elytres* d'un rouge fauve, marquées d'une tache flave à côté de l'écusson, ordinairement d'une tache scutellaire ovale et de plusieurs points noirs. *Pieds* noirs. *Jambes* de devant, partie des intermédiaires, et *tarses*, fauves.

♂ Premier article des tarses antérieurs ovale, sensiblement plus large dans son milieu que le deuxième article, garni de ventouses en dessous.

♀ Premier article des tarses antérieurs subparallèle ou faiblement rétréci d'avant en arrière, plus étroit que le deuxième article, dépourvu de ventouses en dessous.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir, paré en devant et sur les côtés d'une bordure d'un blanc flave, de laquelle part sur la ligne médiane un prolongement linéaire parfois très-court ou peu distinct, d'autres fois, au contraire, étendu jusqu'au milieu de la longueur; orné de chaque côté de cette ligne médiane d'un point blanc ou d'un blanc flave. *Elytres* d'un rouge fauve marquées chacune de six points noirs: le premier, sur le calus huméral: les deuxième et troisième disposés sur une rangée transversale au quart de la longueur: le deuxième voisin de la suture: le troisième au moins aussi rapproché du bord externe: le quatrième, ordinairement le plus gros ou le moins petit, en ovale transversal sur le milieu de la longueur, aussi rapproché de la suture à son bord interne que le deuxième, formant avec le cinquième une rangée oblique: celui-ci situé près du bord externe, aux trois cinquièmes de la longueur: le sixième, aux quatre cinquièmes de la longueur, à peu près à égale distance de la suture et du bord externe, et plus éloigné du bord apical; et, en outre, d'une tache scutellaire ovale, subpunctiforme, commune aux deux étuis, et non prolongée jusqu'au niveau de la partie antérieure du deuxième point.

Variations du Prothorax.

Var. A. *Les deux points blancs du dos du prothorax linéairement prolongés chacun jusqu'à la bordure, vers les angles antérieurs.*

Coccinella mutabilis. SCHNEIDER. Mag. 144. var. a. — ILLIG. Käf. preuss. p. 426. 13. var. γ , η , θ , μ . — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 57. var. c. — GYLLENH. Ins. succ. t. 4. p. 201. var. b.

Coccinella constellata. LAICHART. Tyr. ins. 1. 121. 6, etc.

Obs Quelquefois les deux points blancs sont effacés ou peu apparents, mais cette disparition n'est qu'accidentelle.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. B. *Elytres sans taches ou n'offrant qu'une tache juxta-scutellaire, commune aux deux étuis.*

Coccinella impunctata. ZSCHACH. Mus. Lesk. p. 11, 211 (en supprimant la note).

Coccinella immaculata, GMEL. C. LINN. Syst. nat. p. 1644. 153.

Coccinella mutabilis. GYLLENH. ins. succ. t. 4. p. var. e.

Var. C. *Elytres marquées d'une tache scutellaire et chacune d'un point noir.*

α . Le quatrième ou celui du disque.

β . Le cinquième ou l'externe de la deuxième rangée.

Coccinella mutabilis. HUMMEL, Essais ent. t. 1. n° 7. p. 33.

γ . Le cinquième, c'est-à-dire le troisième postérieur de ceux qui sont situés le long du bord externe.

Coccinella mutabilis. SCHNEID. Mag. p. 144. var. k. — ILLIG. l. c. var. o. — LATR. l. c. var. n. — SCHONH. Syn. ins. t. 2. p. 177. var. o.

Coccinella 6-punctata. HERBST, Nat. t. 5. p. 329. 80. var. 5.

Obs. Ici se placerait la *Cocc. limbata* de Fabricius (reproduite par Panzer, Ent. germ. p. 132, 4, — Gmelin, C. L. Syst. nat. p. 1645, 50, — Oliv. Ency. 6, p. 49), si elle ne devait être rayée même de la liste des variétés de l'espèce qui nous occupe. Elle fut décrite par l'entomologiste de Kiel, sur un exemplaire du musée de Schultz, dont les élytres, selon toute apparence, se trouvaient accidentellement obscurcies. Fabricius dit qu'elle est noire, moins le disque des élytres qui est rouge et marqué d'un point noir sur chaque étui. Or, suivant Schneider, qui paraît avoir visité la collection de Schultz, l'exemplaire typique laisserait compter neuf points noirs sur chaque élytre dont la base et le bord externe sont obscurs.

Voy. SCHNEID. l. c. var. h. — SCHONH. l. c. var. π.

Var. D. Elytres marquées d'une tache scutellaire et chacune de deux points, noirs.

δ. Les deuxième et quatrième, c'est-à-dire les deux internes.

SCHNEID. l. c. p. 144. var. l.

ε. Les quatrième et cinquième.

Coccinella mutabilis. SCRIBA, Beytr. 1. p. 97. 22. var. 1. — SCHNEID. l. c. var. c. — ILLIG. l. c. var. μ. — SCHRANK. Faun. boic. 1. 456. var. β. — LATR. l. c. var. l. — SCHONH. l. c. var. μ

Coccinella sex-punctata. SCHRANK. in Fuessly n. Mag. 2. p. 145. var. α.

Coccinella 5-maculata. FABR. Mant. 1. 56. 32. — *Id.* Ent. syst. 1. 273. 37. — *Id.* Syst. el. 1. 364. 48. — GMEL. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1648. 66. — OLIV. Encycl. t. 6. p. 57. 44. — HERBST, Nat. t. 5. p. 371. 100. — PANZ. Ent. germ. p. 136. 16.

Var. E. Elytres dépourvues de la tache scutellaire et marquées chacune de trois points noirs.

ζ. Les trois points postérieurs, c'est-à-dire les quatrième, cinquième et sixième.

Coccinella 6-punctata. FABR. Spec. 1. 96. 18. — *Id.* Mant. 1. p. 56. 33. — *Id.* Ent. syst. 1. 274. 38. — *Id.* Syst. el. 1. p. 364. 49. — GMEL. C. Linn. Syst. nat. p. 1648. 42. — PETAGN. Inst. ent. 1. p. 179. 7. — OLIV. Encycl. méth. t. 6. p. 57. 45. — PANZ. Ent. germ. p. 137. 17. — CADERH. Faun. ingr. p. 51. 155.

Coccinella mutabilis. ILLIG. l. c. var. x. — SCHONH. l. c. var. x.

Var. F. Elytres marquées d'une tache scutellaire, et chacune de trois points, noirs.

η. Le premier ou huméral et les quatrième et cinquième.

Coccinella oberseepunctata. SCHRANK, EDUM. p. 53. 99. — BORNER, in OEkou. Nachr. de Gesell. in Schles. 4. p. 250. — DE VILL. c. Linn. Ent. 1. 108. 59, et t. 4. p. 258. — OLIV. Ency. méth. t. 6. p. 82. 3.

SÉCURIPALPES.

6

Coccinella mutabilis. SCRIBA, Beytr. p. 97. var. 2. — SCHNEID. l. c. var. f. — ILLIG. l. c. var. λ. — SCHRANK, FAUN. BOIC. 1. 456. var. γ. — LATR. l. c. var. k. — SCHONH. l. c. var. λ.
Coccinella 6-punctata. SCHRANK, in FUESSLY n. Mag. 2. p. 146. var. γ. — HERBST, Nat. t. 5. p. 328. 80. var. 1.

φ. Le deuxième, c'est-à-dire l'interne de la première rangée et les quatrième et cinquième.
 ι. Le troisième, c'est-à-dire l'externe de la première rangée et les quatrième et cinquième.
 κ. Les quatrième, cinquième et sixième, c'est-à-dire les trois derniers.

Coccinella 9-punctata. SCOPOL. Ent. carn. p. 76. 236. var. 3. — DE GEER, Mem. t. 5. p. 574. 6. var.

Coccinella 6-punctata. SCHRANK, Enum. p. 52. 97. — *Id.* in FUESSL. n. Mag. 2. p. 146. var. β.

Coccinella consellata. LAICHART. t. 1. p. 121. 6. — HARRER, Besch. 2^e éd. p. 80. 76.

Coccinella mutabilis. SCRIBA, Beytr. 2. p. 97. 22. var. 2. — SCHNEID. l. c. var. e. — ILLIG. l. c. var. θ et ι. — PAYK. FAUN. SUEC. 2. p. 39. 40. α. — SCHRANK, FAUN. BOIC. 1. 456. var. δ. — LATR. l. c. var. h et i. — SCHONH. l. c. var. ι. — GYLLENH. l. c. var. d.

Coccinella 7-notata. FERR. Ent. syst. 4. 275. 43. — *Id.* Syst. el. 1. 365. 54. — PANZ. Ent. germ. 137. 20. — *Id.* FAUN. GERM. 79. 5. — HERBST, Nat. 5. 371. 104. — MARSH. Ent. brit. 153. 11.

Var. G. *Elytres marquées d'une tache scutellaire et chacune de quatre points noirs.*

λ. Les quatre premiers, c'est-à-dire l'huméral, les deux de la première rangée et l'interne postérieur.

μ. Les premier, deuxième, quatrième et cinquième, c'est-à-dire l'huméral, l'interne de la première rangée, les deux de la rangée oblique.

ν. Les troisième, quatrième, cinquième et sixième, c'est-à-dire l'externe de la première rangée et les trois derniers.

Coccinella mutabilis. SCHNEID. l. c. var. b. — ILLIG. l. c. var. ε. — LATR. l. c. var. e. — SCHONH. l. c. var. s.

ξ. L'huméral et les trois derniers.

La Coccinelle rouge à 9 points noirs. GROFF Hist. p. 322. 5.

Coccinella 9-punctata. SCOPOL. Ent. carn. p. 76. 236. var. 1. et 2. — SCHRANK, Enum. p. 54. 100. — ZSCH. Mus. Lesk. p. 10. n^o 193. — LINN. Syst. n. ed. GMEL. p. 1631. var. β.

Coccinella 6-punctata. SCHRANK in FUESSLY n. Mag. 2. p. 146. var. δ. — HERBST, Nat. t. 5. p. 328. var. 2.

Coccinella carpini, FOURC. Ent. par. 1. p. 144. 5. — OLIV. Ency. méth. 16. p. 33.

Coccinella mutabilis. SCRIBA, Beytr. 1. 97. 22. var. 3. pl. 8. fig. 7. — SCHNEID. l. c. 143. 3. var. g. — ILLIG. l. c. var. ζ. — PAYK. FAUN. SUEC. 2. p. 40. 40. var. β. — LATR. l. c. var. f. — SCHONH. l. c. var. ζ. — GYLLENH. l. c. var. c.

Coccinella 14-notata. DONOV. The nat. hist. t. 11, p. 7. pl. 362. f. 3.

Var. H. *Elytres marquées d'une tache scutellaire et chacune de cinq points noirs.*

ο. L'huméral, le troisième ou externe de la première rangée, et les trois derniers.

π. L'huméral, le deuxième ou interne de la première rangée, et les trois derniers: le quatrième et cinquième réunis en une bande.

ILLIG. l. c. var. v. — SCHONH. l. c. var, ξ.

ρ. Tous, moins l'huméral.

Coccinella 11-punctata, SCHRANK, ENUM. p. 54. 101. — DE VILL. C. LINN. ENT. 1. p. 108. 40, et t. 4. p. 238.

Coccinella 6-punctata, SCHRANK, in FUESSLY n. Mag. 2. p. 146, var. s.

Coccinella mutabilis, SCRIBA, BEYTR. 2. p. 97. 32. var. 4. — SCHNEID. Mag. p. 144. var. i. — ILLIG. l. c. var. γ et δ. — SCHRANK. FAUN. BOIC. 1. 457. var. e. — LATR. l. c. var. d et e. — SCHONH. l. c. var. γ et δ. — GYLLENH. l. c. var. b.

Etat normal.

La Coccinelle rouge à 13 points noirs et corselet jaune varié. GEOFF. Hist. 1. p. 323. 6.

Coccinella similis, SCHRANK, ENUM. p. 56. 103. — DE VILL. C. LINN. ENT. 1. p. 108. 41.

Coccinella 6-punctata, SCHRANK, in FUESSLY n. Mag. 2. p. 147. var. ζ. — HERBST, Nat. t. 5. p. 328. 80. var. 3.

Coccinella 13-punctata, FOURCR. ENT. PAR. 1. p. 144. 6.

Coccinella affinis, OLIV. ENCY. MÉTH. t. 6. p. 83. 6.

Coccinella mutabilis, SCRIBA, JOURNAL, p. 183. 141. — *Id.* BEYTR. 2. p. 97. 22. var. 5. — ILLIG. l. c. var. α et β. — SCHRANK, FAUN. BOIC. 1. 456. 468. — LATR. l. c. var. a et c. — SCHONH. l. c. var. α et β. — GYLLENH. l. c. var. a et b. — ZETTERST. FAUN. LAPP. p. 436. 18. — HUMMEL, Ess. ENT. I. c. p. 23. — STEPH. SYN. t. 4. p. 538. — *Id.* MAN. p. 315. 2498. — REDTENB. TENT. p. 22. 3. — *Id.* in GERMAR'S ZEITSCH. t. 5. p. 128. 3.

Coccinella læta, FABR. SUPPL. ENT. SYST. p. 78. 61-62. — *Id.* SYST. EL. 1. 369. 77.

Long. 0^m,0039 à 0^m,0052 (1 3/4 à 2 1/3^l). Larg. 0^m,0022 à 0^m,0029 (1 à 1 1/3^l).

Corps ovale ou ovale-oblong. *Tête* triangulaire; subperpendiculaire; d'un flave fauve (♂) ou noire (♀) sur le labre; parée sur le vertex et la partie postérieure du front d'un bandeau noir, ordinairement bidenté en devant; blanche sur l'épistome et la partie antérieure du front, souvent marquée de deux points ou traits noirs (♂) réunis en une tache presque carrée, isolée ou liée avec le bandeau noir précité (♀). *Palpes maxillaires* et *Antennes* d'un flave fauve: celles-ci à extrémité obscure. *Prothorax* bissubsinueusement et faiblement échancré en devant quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus, offrant les deux angles antérieurs avancés en espèce de dent; arqué sur les côtés; à peine plus étroit aux angles postérieurs, qui sont généralement peu prononcés, qu'aux antérieurs; tronqué latéralement à la base, avec la partie médiaire en arc renversé; garni dans sa périphérie d'un rebord, peu distinct dans la partie médiaire du bord antérieur, très-apparent et relevé sur les côtés, faible à la base; plus de

deux fois aussi large que long; médiocrement convexe en dessus; glabre; luisant; finement ponctué; noir; paré des points blancs, etc., indiqués ci-dessus. *Ecusson* petit; triangulaire; noir. *Elytres* notablement plus larges aux épaules que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois au moins aussi longues que lui; arrondies aux épaules, subrectilinéairement et faiblement élargies ensuite jusqu'à la moitié de leur longueur; subcurvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural où elles sont un peu acuminées; étroitement relevées en rebord latéralement; médiocrement arquées et convexes en dessus; glabres; densément ponctuées; indistinctement pointillées dans les intervalles; d'un rouge fauve, d'un fauve rouge ou d'un rouge jaune; parées chacune d'une tache flave, située à la base, à côté de l'écusson, et des points noirs indiqués ci-dessus. *Dessous du corps* pointillé; faiblement pubescent; noir; paré d'une tache blanche sur les épimères. *Pieds* allongés. *Cuisses* noires: les antérieures en partie d'un fauve flave (♂). *Jambes* de la première paire entièrement de la même couleur (♂) ou obscures sur l'arrête (♀). Les suivantes en partie noires. *Tarses* rousâtres avec l'extrémité et les ongles noirs (♂♀).

Cette espèce est commune dans toutes les provinces de la France et pendant la plus grande partie de l'année. On la trouve sur les pins et sur la plupart des arbres ou plantes qui croissent dans les lieux secs ou arides.

Genre *Idalia*, IDALIE; Nob.

(*Idalia*, nom mythologique.)

CARACTÈRES. *Ongles* munis d'une dent à la base. *Palpes labiaux* grêles, courts, à dernier article cylindro-conique, obtusément tronqué à l'extrémité, au moins aussi long que le précédent. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral en demi-cercle ou en arc. *Repli* des élytres à peine plus élevé ou parfois moins élevé à son bord externe qu'à l'interne. *Cuisses* débordant faiblement les côtés du corps.

1. *I. livida*; DE GREER. *Corps* ovale ou ovale-oblong, médiocrement convexe; d'un flave cendré en dessus. *Prothorax* ordinairement marqué d'une M noire ou noirâtre. *Epimères* et *sternums* d'un blanc flave. *Pieds* d'un flave testacé.

♂ Deux premiers articles des tarses antérieurs garnis en dessous de très-petites ventouses. Cinquième arceau ventral échancré en arc renversé.

♀ Tarses antérieurs sans ventouses apparentes en dessous. Cinquième arceau de l'abdomen en ligne droite à son bord postérieur.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un flave cendré, paré sur son disque de quatre traits noirs, noirâtres ou roussâtres, figurant une M, dont les branches externes ne sont pas ordinairement unies à leur partie antérieure aux branches divergentes. *Elytres* d'un flave cendré, parées de deux larges bandes d'un gris pâle et olivâtre, ou d'un gris flavescent, naissant au-dessous de la base et unies avant l'extrémité : l'externe généralement plus obscure ou marquée sur ses deux tiers postérieurs d'une tache oblongue, oblique, plus foncée, parfois obscure ou noirâtre.

Variations du Prothorax (par défaut).

Var. A. *Prothorax* n'offrant que des traces plus ou moins apparentes de l'espèce d'M qui le pare dans l'état normal.

Coccinella livida, DE GEER, Mem. t. 5. p. 383. 18. etc.

Coccinella obsoleta, SCHNEID. Mag. p. 147. 11. var.

Coccinella M-nigrum, ILLIG. Kœf. preuss. p. 430. 17. var. a. — LATR. Hist. nat. t. 12. p.

38. 17. var. a. — SCHONH. Syn. t. 2. p. 152. 7. var. a. — GYLLENH. Ins. Succ. t. 4. p. 215. var. b.

Variations du Prothorax (par excès).

Var. B. *Prothorax* brunâtre ou d'un brun testacé, laissant apparaître une M plus foncée.

Obs. Cette var. se présente dans les var. J et K. des élytres.

Var. C. *Prothorax* brun ou noir avec les côtés et le bord antérieur, ou souvent seulement avec les rebords antérieur et latéraux, d'un flave plus ou moins obscur.

Obs. Cette var. du proth. se rencontre chez les var. K, L, M des élytres.

Var. D. *Prothorax* entièrement noir.

Obs. Var. particulière à la var. N.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. E. *Elytres* uniformément d'un flave cendré ou d'un jaune cendré.

Coccinella M-nigrum, FABR. Ent. Syst. 1. 267. 7. — *Id.* Syst. El. 1. 357. 10. — HERBST, NAT. p. 514. 75. pl. 57. fig. 1. — PANZ. Ent. Germ. p. 133. 2. — ILLIG. Kœf. preuss. p. 430. 17. var. β. — PAYK. Faun. Succ. 2. p. 41. 42. — LATR. Hist. nat. l. c. var. b. — SCHONH. l. c. var. β. — GYLLENH. l. c. var. a. — ZATSEB. Faun. lapp. p. 437. 19.

Var. F. *Elytres* d'un flave cendré ou d'un jaune cendré, marquées depuis les deux tiers ou trois cinquièmes jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur, d'une tache oblongue, oblique, noire ou noirâtre.

Coccinella livida, DE GREEB, Mem. t. 5. p. 383. — GOEZE, Ent. Beytr. t. 1. p. 339, 16.
— RITZ, Gen. et Spec. p. 171. 1122. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. 108. 42. —
HERBST, nat. t. 5. 314. 75. var. 4.

Coccinella M-nigrum, HERBST, l. c. var. 2. pl. 57. f. 2. — ILLIG. l. c. var. γ — LATR.
l. c. var. c. — SCHONH. l. c. var. γ . — GYLLENH. l. c. var. c.

Var. G. *Semblable à la précédente, mais irrégulièrement parsemée en outre de taches plus ou moins petites.*

Coccinella sex-notata, THUNB. Nov. act. Upsal. t. 4. p. 9. 15. pl. f. f. 2. — GMEL.
C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1648. 69.

Coccinella M-nigrum, HERBST, l. c. var. 3 et 4. pl. 57. f. 4 et 5. — SCHONH. l. c. var. ζ .
— GYLLENH. l. c. var. d.

Var. H. *Semblable à la variété F. ; mais offrant sur chaque élytre une bande longitudinale plus foncée.*

Coccinella livida, DE TIGNY, Hist. t. 9. p. 47.

Etat normal.

Coccinella pallida, THUNB. Nov. Act. upsal. t. 4. 9. 14. pl. 1. f. 1. — GMEL. C. LINN.
Syst. nat. 1. p. 1660. 128.

Coccinella obsoleta, SCHNEIDER, Mag. p. 147. 11. — SCHONH. l. c. var. e.

Variations des Elytres (par excès).

Var. I. *Elytres d'un gris olivâtre, avec quelques petits espaces plus pâles ou d'un flave cendré, et marquées ordinairement en outre de la tache noire oblongue, et souvent de quelques autres taches plus petites, noires ou noirâtres.*

Coccinella M-nigrum, HERBST, Nat. t. 5. p. 315. var. 4. pl. 57. f. 5. — ILLIG. l. c. var. δ .
— LATR. l. c. var. d. — SCHONH. l. c. var. n. — GYLLENH. l. c. var. c.

Var. J. *Elytres brunes ou brunâtres, longitudinalement sur leur disque, moins obscures ou d'un brun jaunâtre dans la périphérie de chacune.*

Var. K. *Elytres brunes ou noires, avec la base et trois taches sur chacune d'elles d'un flave cendré : les deux premières parallèles, inégales, vers la moitié ou les deux tiers de la longueur : la troisième apicale, parfois nulle.*

Obs. La couleur basilaire d'un flave cendré se prolonge quelquefois sur une partie du côté externe et sur la suture.

Var. L. *Elytres brunes ou noires avec la base et une ou deux taches inégales, d'un flave testacé, situées vers la moitié, ou les deux tiers, ou les trois cinquièmes de leur longueur.*

Obs. La couleur basilaire d'un flave testacé se prolonge parfois sur une partie du côté externe et sur la suture.

Coccinella M-nigrum, HERBST, Nat. 1. 5. p. 316. var. 5 et 6. pl. 57. f. 6 et 7. — ILLIG. l. c. var. ζ. — LATR. l. c. var. f. — SCHONH. l. c. var. c. — ERICH-SCHIEFFER, faun. germ. 128. pl. 6. f. 6.

Var. M. *Elytres noires, à base d'un flave testacé.*

Coccinella M-nigrum, ILLIG. l. c. var. e. — LATR. l. c. var. e. — SCHONH. l. c. var. 6.

Var. N. *Elytres entièrement noires,*

Long. 0^m0033 à 0^m0045 (1 1/2 à 3'). — L. 0^m0024 à 0^m0031 (1 1/10 à 1 2/5')

Corps ovale. Tête très-penchée; subobsolement ponctuée; obscure sur le labre; d'un flave cendré sur le reste de sa surface, marquée sur l'épistome d'un croissant noir dont les cornes se prolongent le plus ordinairement jusqu'à deux taches de même couleur situées sur la partie postérieure. Palpes maxillaires et Antennes d'un flave livide ou cendré: les premiers avec l'extrémité obscure; les secondes souvent plus foncées vers l'extrémité. Prothorax faiblement échancré en devant, avec la partie médiaire légèrement arquée et moins avancée que les angles antérieurs; subarrondi à ces angles ainsi qu'aux postérieurs; curvilinéairement élargi latéralement; en arc renversé et bissubsinueux à la base; relevé en rebord sur les côtés, et moins sensiblement derrière les angles du devant, peu distinctement relevé dans la partie médiaire du bord antérieur, très-étroitement rebordé à la base; plus de deux fois aussi large à cette dernière que long dans son milieu; d'un quart moins court dans celui-ci que sur les côtés; faiblement convexe en dessus; pointillé; d'un flave cendré, paré sur son disque de quatre traits noirs ou noirâtres, quelquefois rougeâtres ou plus ou moins effacés, figurant une sorte d'M. Ecusson petit, triangulaire, ponctué. Elytres plus larges que le prothorax de tout l'espace compris entre le côté externe de leur calus huméral, qui est assez prononcé, et leur bord extérieur; trois fois et demie aussi longues que le prothorax dans son milieu; arrondies aux épaules, subrectilinéairement et assez faiblement élargies ensuite jusqu'à la moitié de la largeur, subcurvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural; en ogive à l'extrémité; étroitement rebordées extérieurement; faiblement arquées et convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés et à leur partie postérieure; glabres; densément ponctuées; indistinctement pointillées dans les intervalles; d'un flave cendré, quelquefois uniformément, mais ordinairement, et surtout pendant la vie de l'insecte, parées de deux bandes longitudinales plus foncées ou d'un gris pâle et olivâtre, réunies à leur extrémité: l'externe plus obscure ou marquée postérieurement d'une tache oblongue, noire.

Dessous du corps ordinairement noir ; parcimonieusement pubescent ; les pro, meso et la partie antérieure du métasternum d'un blanc flave, ainsi que les épimères. *Ventre* parfois d'un fauve brunâtre ou testacé longitudinalement sur son disque, ou seulement sur sa partie postérieure. *Pieds* d'un fauve livide ou testacé.

Cette espèce habite généralement les contrées tempérées ou froides de la France.

Sa larve a une forme analogue à celle de la *C. 7-punctata*. Elle est d'un brun bleuâtre, parée de taches orangées ; elle est aphidiphage. On la trouve pendant l'été sur le sapin, le pin, le hêtre, etc.

Obs. Dans l'état normal, la tache oblique postérieure est moins foncée que dans les variétés où les bandes longitudinales ne paraissent pas. On dirait que toute la matière colorante destinée à former celles-ci s'est concentrée vers la tache ci-dessus nommée.

2. I. Bothnica: PAYK. *Corps* ovale, convexe; flave en dessus. *Prothorax* marque d'une sorte d'M noire dont les branches convergentes, après leur réunion, se prolongent jusqu'à la base. *Elytres* à taches noires, anguleuses ou sinueuses. *Sternums* et *épimères* noirs ou bruns. *Pieds* d'un testacé fauve.

♂ Deux premiers articles des tarsi antérieurs garnis en dessous de très-petites ventouses. Cinquième arceau ventral faiblement en arc rentrant.

♀ Tarsi antérieurs sans ventouses apparentes en dessous. Cinquième arceau de l'abdomen en ligne droite à son bord postérieur.

ÉTAT NORMAL. — *Prothorax* flave, paré sur sa moitié ou ses trois-cinquièmes médiales de trois lignes ou bandes longitudinales atteignant à peine au bord antérieur, et dont les deux externes, plus larges ou moins étroites, courbes et un peu extérieurement dirigées d'avant en arrière, sont liées chacune à l'intermédiaire par une ligne oblique et convergente naissant du sommet de chacune d'elles et prolongée jusqu'au milieu de la ligne médiale. *Elytres* flaves ; parées d'une ligne suturale noire, dilatée au cinquième et aux trois quarts de la longueur, et chacune de six taches de même couleur, ayant de la tendance à s'unir, savoir : la première située sur le calus huméral, ordinairement la plus grosse ; irrégulièrement en triangle dont le sommet est dirigé vers la dilatation suturale antérieure : les deuxième, troisième et quatrième transversalement placées presque à la moitié de la longueur ; la deuxième, médiocre, liée à la ligne suturale ; la troisième, située sur le disque, ovale, un peu moins grosse que celle du calus : la quatrième, ovale, ordinairement un peu plus petite,

voisiné du bord externe avec lequel elle est souvent unie; les cinquième et sixième subtransversalement situées aux trois-quarts de la longueur; la cinquième à peu près de la grosseur de la quatrième, ovale, un peu plus antérieure, située sur la partie médiane, souvent presque liée avec la dilatation maculiforme et postérieure de la ligne suturale; la sixième, petite, subarrondie, voisine du bord externe.

Variations du Prothorax (par défaut).

Var. α. *Prothorax flave ou d'un flave cendré; paré de trois lignes longitudinales brunes ou d'un rouge brunâtre, dont l'intermédiaire est souvent interrompue dans son milieu et raccourcie à ses deux extrémités.*

Variations du Prothorax (par excès).

Var. β. *Prothorax flave; paré sur ses trois cinquièmes médianes d'une tache noire, trilobée antérieurement et enclosant postérieurement deux taches flaves, ovales ou elliptiques.*

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres flaves ou d'un flave cendré, sans taches.*

Var. B. *Elytres flaves ou d'un flave cendré, avec les traces brunes ou brunâtres de deux ou trois taches, et souvent d'une ligne suturale de même couleur.*

Var. C. *Elytres flaves ou d'un flave cendré; parées d'une ligne suturale étroite et de quatre taches brunes ou brunâtres.*

Obs. Ce sont ordinairement les première, troisième, quatrième et cinquième taches qui se montrent.

Var. D. *Elytres flaves ou d'un flave cendré; parées d'une ligne suturale brune ou brunâtre, faiblement dilatée aux deux points ci-dessus indiqués, et chacune de cinq taches de même couleur.*

Obs. Ces taches sont généralement les première, troisième, quatrième, cinquième et sixième.

Coccinella bothnica. GYLLENH. Ins. succ. t. 4. p. 178. 22. var. δ.

Etat normal.

Coccinella bothnica. GYLLENH. l. c. var. c.

Variations des Elytres (par excès).

Var. E. *Taches des élytres en partie liées entre elles et avec la suture.*

Coccinella bothnica. GYLLENH. l. c. var. b.

Var. F. *Taches des élytres dilatées, entièrement liées entre elles et avec la suture, couvrant d'un réseau noir les élytres, qui semblent alors noires,*

parées, chacune de six taches flaves, savoir : la première transversale, à la base, parfois interrompue dans son milieu, et prolongée après l'épaule sur le bord externe : les deuxième et troisième transversalement situées vers le tiers de la longueur : la deuxième ronde, rapprochée de la suture : la troisième liée avec le prolongement subhuméral de la basilaire : les quatrième et cinquième irrégulières, transversalement placées aux deux tiers de la longueur : la quatrième, près de la suture : la cinquième un peu plus grande, prolongée jusqu'au bord externe : la sixième apicale.

Coccinella bothnica. PAYK. Faun. suec. t. 2. p. 54. 54. — SCHONH. Syn. ins. t. 2. p. 168. 37. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 178. 22. a. — ZETTERST. Faun. Lapp. p. 433. 14.

Long. 0^m0042 (1 7,8^l). — Larg. 0^m0027 (1 1/4^l).

Corps ovale. *Tête* très-penchée ; finement ponctuée, mais presque lisse sur le milieu du front ; parée sur celui-ci d'une tache suborbiculaire flave, de même couleur sur les joues et quelquefois sur le bord antérieur de l'épistome, noire sur le reste de sa surface. *Antennes* et *Palpes maxillaires* flaves. *Prothorax* bissinueusement échancré en devant, avec la partie médiaire sensiblement arquée et moins avancée que les angles de devant ; émoussé à ceux-ci, subarrondi aux postérieurs ; arcuement élargi d'avant en arrière sur les côtés ; en arc renversé et bissubsinueux à la base ; sans rebord à cette dernière, ainsi qu'à la partie médiaire du bord antérieur, étroitement relevé en rebord dans le reste de sa périphérie ; plus de deux fois aussi large à la base que sur les côtés, d'un quart plus court à ceux-ci que dans le milieu ; convexe ; pointillé ; flave ou d'un flave cendré, marqué comme il est dit ci-dessus. *Ecusson* très-petit, égalant à peine la neuvième partie de la largeur d'une élytre à la base ; noir ; triangulaire ; pointillé. *Elytres* d'un cinquième plus larges à la base que le prothorax ; trois fois et demie aussi longues que lui dans son milieu ; arrondies aux épaules ; faiblement élargies jusqu'à la moitié de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural ; étroitement rebordées extérieurement ; convexes en dessus ; moins finement ponctuées que le prothorax ; chargées d'un calus huméral apparent ; flaves ou d'un flave cendré ; parées comme il est dit. *Dessous du corps* aspérement pointillé ; parcimonieusement pubescent ; noir, quelquefois d'un brun fauve sur les sternums et sur le ventre, avec une teinte graduellement plus claire ou d'un fauve testacé vers l'extrémité de celui-ci. *Pieds* testacés ou d'un fauve jaune, avec les cuisses de devant quelquefois bordées de brun, ou noirâtres en partie dans les dernières variétés.

Cette espèce est rare en France. Elle a été prise dans les environs de Pontarlier, par M. Guillebeau, de qui je l'ai reçue.

Obs. Elle a quelque analogie avec *l. livida* ; mais les individus les plus décolorés sont faciles à distinguer des exemplaires à élytres sans taches de celle-là, par la forme de la marque noire du prothorax, la couleur des sternums et des épimères, la forme moins allongée et plus convexe du corps, etc.

Les plaques abdominales sont plus développées que dans la plupart des autres *Italies*, et dans quelques individus s'éloignent quelquefois de l'arc régulier pour se rapprocher de l'ogive.

3. *l. bipunctata* ; LINN. *Ovale ; médiocrement convexe. Prothorax noir, bordé de blanc plus ou moins largement ; parfois paré en outre d'une double tache au milieu de la base. Elytres, soit rouges avec un point discal ou des dessins noirs, soit noires avec des taches rouges et le rebord rougeâtre. Epimères noirs.*

♂ Deuxième article des tarses antérieurs en ovale allongé, garni de ventouses dans le milieu de sa partie inférieure.

♀ Deuxième article des tarses antérieurs graduellement rétréci d'avant en arrière, entièrement spongieux en dessous.

ÉTAT NORMAL. — *Prothorax* marqué de chaque côté d'une tache ou bordure blanche presque aussi large en devant que le tiers du bord antérieur, et postérieurement que le quart de la base ; noir dans la partie intermédiaire, mais paré sur celle-ci d'un trait blanc naissant du milieu du bord antérieur et souvent longitudinalement prolongé jusqu'au milieu de la longueur, orné en outre au devant du bord postérieur de deux taches blanches unies par la base, formant une tache transversale échancrée au milieu. *Elytres* rouges ou d'un rouge fauve, parfois d'un fauve ou d'un rouge jaune, marquées chacune sur le milieu de leur disque d'une tache punctiforme noire.

Coccinella bipunctata. LINN. Faun. suec. p. 155. 471. — *Id.* Syst. nat. p. 580. 7. — PODA. Ins. mus. græc. p. 24. 1. — SCOPOL. Ent. carn. p. 75. 254. — MULLER. Faun. fried. p. 6. 46. — *Id.* Zool. dan. prod. p. 65. 617. — STROOM, Beskriv. ov. Norsk. insect. in det Trondh. Selsk. Skrift. t. 4. p. 318. 6. — BECKMANN, C. Linn. syst. nat. p. 157. — MULLER, Linn. natursyst. cl. 3. 1. p. 148. 7. — DE GEER. Mém. t. 5. p. 369. 2. — FABR. syst. ent. p. 79. 6. — *Id.* Spec. ins. 1. 94. 10. — *Id.* Mant. 1. 54. 16. — *Id.* Ent. syst. 1. 270. 21. — *Id.* Syst. El. 1. 360. 29. — SULTZ. ab. Gesch. p. 51. pl. 3. f. 3. — GOEZE, Ent. Beytr. p. 216. 7. — LAICHART. tyr. ins. 1. p. 114. f. — BARBÛT, Genr. p. 36. pl. 4. — SCHRANK, CHUM. p. 51. 94. — *Id.* Faun. Boic. 1. 435. 464. — RÛTZ. Gen. p. 169. 1106. — HERBST, Kurtz. Einleit. p. 84. 1. pl. 10. f. 1. — *Id.* Arch. p. 42. 3.

— *Id.* trad. fr. p. 97. 6. — *Id.* Natursyst. t. 5. p. 337. 85. pl. 58. f. 1. — FOURCR. Entom. par 1. 145. 1. — PETAGN. Ins. calab. p. 8. 33. — *Id.* Inst. Ent. p. 178. 2. — ZSCHACH, Mus. Lesk. p. 10. 185. — RAZOUM. Hist. nat. du Jor. 1. p. 141. — GMEI. LINN. Syst. nat. p. 1647. 7. — DE VILL. Car. LINN. Entom. 1. 95. 4. — ROEMER (*tripunctata* par erreur), Gen. Linn. p. 5. pl. 3. f. 3. — SCRIBA, journ. 182. 138. — ROSSI, Faun. etr. 1. 60. 150. — *Id.* ed. HELW. 1. 64. 150. — BRAHM, Ins. kal. t. 1. p. 3. 8. et p. 216. 724. — FISCHER. Nat. v. Liv. p. 272. 306. — OLIV. Encycl. méth. t. 6. p. 52. 23. — *Id.* Entom. t. 6. 1002. 22. pl. 1. f. 2. a. b. — *Id.* Nouv. dict. d'Hist. nat. (1803) t. 5. 559. — *Id.* (1817). t. 7. p. 241. — MARTYN, Entom. pl. 15. f. 17. — PRYSSL. in MAYER's Aufsatz. Bohm. Naturg. t. 3. p. 186. 25. — PANZER, Ent. germ. p. 154. 9. — *Id.* Faun. germ. 106. 1. — *Id.* VOER's. Besch. p. 33. 7. — CEDERH. Faun. Ingr. prod. p. 50. 151. — CUVIER, Tabl. elem. p. 524. — DONNDORFF, Eur. faun. t. 8. p. 321. 1. — BECHSTEIN et SCHARFENB. Forstins. t. 3. p. 897. 1. — DE TICNY. Hist. t. 9. p. 47. — DWIGUB. Prim. faun. mosq. p. 73. 79. — BLUMENB. Handb. p. 325. 2. — *Id.* Trad. fr. p. 406. 2. — MARSH. Ent. brit. p. 150. 5. — WALCK. Faun. par. 2. 113. 4. — SHAW, gen. Zool. t. 6. pl. 16. — WILHELM. Unterhalt. t. 1. p. 115 pl. 14. f. 84. 85. — LAMARCK, Hist. des An. s. v. t. 4. 282. 3. — LATR. Règne anim. de Cuv. 1^{re} ed. t. 3. p. 562. — *Id.* 2^e ed. t. 4. p. 162. — AUDOUIN. Dict. class. t. 4. p. 286. — GYLLENH. Ins. succ. t. 4. p. 167. 19. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 430. 4. — WILBR. Handb. p. 482. 2. — GUER. Dict. pitt. t. 2, 259. — WESTWOOD, Introd. p. 593. pl. 49. 19. larve 20, nymphe. — L. DUF. Excurs. ent. p. 117.

La Coccinelle rouge à deux points. GEOFFR. Hist. 1. p. 320. 1.

Coccinella dispar. SCHNEID. Mag. p. 174. a. — ILLIC. Käf. preuss. p. 457. 53. var. p. — PAYK. Faun. succ. t. 2. p. 17 et 18 a. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 69. 53. var. q. — SCHONH. Syn. ins. t. 2. p. 162. var. r. — DUMÉR. Dict. des sc. nat. t. 9, 195. — STEPH. Syn. t. 4. p. 384. 20. a. — *Id.* Man. p. 384. 2491. — REDTENB. Tentam. p. 27. 21. — *Id.* In. GERMAR's, Zeitsch. t. 5. p. 130.

Variations du Prothorax.

Var. A. Trait longitudinal blanc, effacé.

ILLIC. Käf. pr. p. 456. 53. var. ξ. — LATR. Hist. n. t. 12. p. 68. 53. var. n. — SCHONH. Syn. ins. t. 2. p. 161. var. o. — GYLL. Ins. succ. t. 4. p. 167. a var.

a. Double tache blanche du milieu de la base réduite à une ligne transversale.

Obs. Souvent aussi le trait longitudinal est effacé.

Var. B. Partie médiane du prothorax entièrement noire, c'est-à-dire sans traces du trait blanc et de la double tache de la base.

SCHNEID. Mag. l. c. var. b.

Obs. Ces variations du prothorax sont propres aux individus dont les élytres sont à l'état normal ou présentent au plus chacune deux ou trois taches punctiformes noires.

Var. C. Prothorax noir, moins une bordure latérale blanche : cette bordure peu large chez quelques individus ayant les élytres en grande parties rouges : très-étroite chez les autres et surtout chez ceux sur les

élytres desquels le noir domine, quelquefois alors apparente seulement aux deux côtés des angles de devant, ou parfois même entièrement indistincte.

Coccinella dispar, ILLIG. l. c. var. β. — LATR. l. c. var. b. — SCHONH. l. c. var. β. — GYLLENH. l. c. var. l, m, n, etc.

Variations des *Elytres* (par excès).

Var. D. *Point noir du milieu des élytres dilaté, déformé.*

Coccinella dispar, STEPH. Syn. 4. 384. var. ε.

Var. E. *Elytres offrant, outre la tache normale, un autre point noir ou une bande formée de la réunion de ces deux points.*

β Un point noir entre le normal et la suture.

Coccinella bipunctata, HERBST, Nat. 5. p. 339. v. 1. pl. 58. fig. 2. — GYLLENH. l. c. var. b.

Coccinella dispar, ILLIG. l. c. var. π. — LATR. l. c. var. p. — SCHONH. l. c. var. ρ. — STEPH. Syn. 4. 384. var. γ.

Coccinella 4-punctata, DONOV. Nat. hist. t. 46. p. 5. pl. 542.

γ Les deux points ci-dessus réunis en une courte bande.

Coccinella dispar, SCHNEID. Mag. p. 174. var. b. (bimaculata). — ILLIG. l. c. var. π. — LATR. l. c. var. p. — SCHONH. l. c. var. ρ. — STEPH. Syn. 4. 384. var. ε.

Coccinella bipunctata, HERBST, Nat. 5. p. 339. pl. 58. f. 5. — GYLLENH. l. c. var. d.

δ *Elytres* offrant, outre le normal, un autre point entre celui-là et le bord externe.

Coccinella dispar, STEPH. Syn. 4. 384. var. β.

Var. F. *Elytres offrant trois ou quatre taches punctiformes noires, transversalement situées ou dont quelques-unes sont parfois unies en forme de bande.*

ε Trois points noirs transversalement placés : l'un près de la suture, l'autre près du bord externe, et le normal au milieu : celui-ci souvent dilaté, anguleux.

Coccinella bipunctata, HERBST, Nat. 5. 339. var. 3. — GYLLENH. Ins. succ. 4. 168. var. e.

Coccinella dispar, ILLIG. l. c. var. o. — PAYK. l. c. var. β. — LATR. l. c. var. o. — SCHONH. l. c. var. π. — STEPH. l. c. var. δ.

ζ Les deux points internes réunis en une bande : l'externe seul, libre.

Coccinella bipunctata, GYLLENH. l. c. var. h.

Coccinella dispar, STEPH. Syn. 4. 382. var. ζ.

η Les deux points internes réunis en une bande et suivis du côté externe de deux points noirs, libres, transversalement situés.

θ Les trois points de la var. ε réunis en une bande qui n'atteint ordinairement ni la suture, ni le bord externe.

Coccinella unifasciata, FABR. Gen. ins. mant. p. 216. 5-6. — *Id.* Spec. ins. 1. p. 94. 7. — *Id.* Mant. 1. 53. 10. — *Id.* Ent. syst. 1. 268. 13. — *Id.* Syst. El. 1. 359. 19. GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1646. 58. — DE VILL. C. LINN. Ent. 1. p. 106. 50. —

OLIV. Encycl. méth. t. 6. p. 51. 16. — *Id.* Entom. t. 6. p. 995. 11. pl. 5. f. 36.
 — MARTYN, Ent. pl. 15. f. 24. — PANZ. Ent. germ. p. 134. 6. — MARSH. Ent. brit.
 p. 149. 3. — WALCK. Faun. par. 1. 113. 3.
Coccinella dispar, SCHNEID. Mag. 174. var. c. et p. 577. — ILLIG. l. c. var. ξ. — PAYK.
 l. c. var. γ. — LATR. l. c. var. n. — SCHONH. l. c. var. o. — STEPH. Syn. 4. 384.
 var. n.

Var. G. *Elytres offrant, outre le point normal, une tache ou un autre point situé ailleurs que sur la ligne transversale du milieu.*

Coccinella perforata, MARSH. Ent. brit. p. 151. 6.

Var. H. *Elytres offrant deux ou plusieurs points transversalement situés, soit libres, soit en partie ou en totalité unis; marquées en outre d'une tache noire, près de l'écusson.*

Coccinella bipunctata, HERBST, Nat. 5. 540. var. 4. pl. 58. f. 4.

Coccinella dispar, ILLIG. l. c. var. π. — LATR. l. c. var. p.

Var. I. *Elytres offrant une bande transversale plus ou moins étendue, entière ou interrompue, émettant un rameau, soit nébuleux, soit noir, dirigé en avant.*

Coccinella dispar, ILLIG. l. c. var. v. — LATR. l. c. var. m. — SCHONH. l. c. var. ξ. —
 STEPH. Syn. 4. 384. var. θ.

Coccinella bipunctata, GYLLENH. l. c. v. k.

↳ Semblable à la var. précédente, mais offrant en outre, près de l'écusson, un point noir ou une tache longeant la suture et parfois prolongé jusqu'à la bande.

Coccinella dispar, PAYK. Faun. l. c. var. δ.

Var. J. *Elytres offrant à la place du point normal une bande transversale plus ou moins courte ou plus ou moins étendue, et de plus, un point situé près de la suture, vers les trois quarts de la longueur.*

Var. K. *Semblable à la précédente, mais offrant de plus un autre point plus interne que le postérieur indiqué ci-dessus.*

Var. L. *Elytres offrant à la place du point normal une bande transversale plus ou moins étendue, entière ou interrompue, émettant un rameau soit nébuleux, soit noir, dirigé en arrière, quelquefois court, d'autres fois courbé et prolongé jusqu'à la suture.*

Coccinella annulata, LINN. Syst. nat. p. 579. 5. — FABR. Spec. ins. 1. 94. 8. — *Id.*
 Manf. 1. 53. 11. — *Id.* Ent. syst. 1. 268. 14. — *Id.* Syst. el. 1. 359. 20. — GMEL.
 C. LINN. Syst. nat. 1. 1646. 5. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. 94. 2. — OLIV. Encycl.
 méth. t. 6. p. 51. 17. — *Id.* Entom. t. 6. p. 996. 12. — PANZ. Ent. germ. p. 134. 7.
 — DONOV. Nat. Hist. t. 7. p. 75. pl. 245. f. 2. — MARSH. Ent. brit. p. 149. 2.

Coccinella dispar, SCHNEID. Mag. 174. var. d. — ILLIG. l. c. var. μ. — PAYK. Faun. l. c.
 var. ζ. — LATR. l. c. var. l. — SCHONH. l. c. var. v. — STEPH. Synops. 4. 384. var. t.
Coccinella bipunctata, GYLLENH. l. c. var. l.

Var. M. *Semblable à la précédente, mais offrant après la bande transversale deux branches au lieu d'une, noires ou noirâtres, ayant une origine commune : l'une dirigée vers la suture ou aboutissant à celle-ci, comme dans la variété L : l'autre dirigée en sens opposé vers le bord externe.*

x Cette branche externe laissant entre elle et la bande transversale un espace ou une tache rouge ou rougeâtre étendue jusqu'au côté extérieur :

λ Cette branche externe dilatée et couvrant tout l'espace occupé par la tache ci-dessus indiquée (x).

SCHEID. l. c. p. 174. var. d. — *Id.* p. 377. 14.

Var. N. *Elytres semblables dans leurs trois cinquièmes postérieurs aux var. L et M, et offrant sur leurs deux cinquièmes antérieurs, qui sont rouges ou d'un rouge jaune :*

μ Une tache subpunctiforme ovale, ou un trait noir naissant près de l'écusson, obliquement dirigé de dedans en dehors et prolongé jusque vers le cinquième de la longueur.

ν Un trait longitudinal ou oblique, naissant de la base, parfois seulement nébuleusement indiqué.

Coccinella dispar, ILLIC. l. c. var. x. — LATR. l. c. var. j. — SCHONH. l. c. var. λ (en excluant la synonymie de Paykull).

Coccinella bipunctata, GYLLENH. l. c. var. m, o.

ξ Un trait noir naissant de la bande transversale, ordinairement vers les deux cinquièmes internes, prolongé en devant jusque vers le cinquième antéro-interne, c'est-à-dire un peu obliquement de dehors en dedans.

ο Les deux traits noirs des variétés ν et ξ, réunis ou presque réunis.

Var. O. *Elytres noires sur leurs trois cinquièmes postérieurs ; parées chacune, sur cette partie, de trois taches d'un rouge jaune : la première aux deux tiers ou trois cinquièmes de leur longueur, près de la suture, et parfois se confondant avec sa pareille : la deuxième plus petite du côté externe : la troisième couvrant l'extrémité ou restreinte à un espace circulaire au devant du bord apical ; d'un rouge jaune sur les deux cinquièmes antérieurs, ou parées, soit des traits indiqués dans les var. μ, ν, ξ et ο, soit des suivants :*

Obs. Dans cette variété et dans toutes les suivantes, le rebord des élytres resté flave ou d'un flave rougeâtre, presque translucide.

Les parties noires des élytres sont quelquefois seulement brunes ou brunâtres ; dans ce cas les taches, au lieu d'être rouges ou d'un rouge jaune, sont d'un jaune rouge ou d'un flave rougeâtre.

π D'une ligne suturale très-étroite, noire : cette ligne laissant quelquefois une partie de la suture rougeâtre.

ρ. D'une ligne suturale très-étroite, près de laquelle se montre tantôt un trait juxta-scutellaire, tantôt un trait court et juxta-sutural naissant de la bande, tantôt seulement un point, noirs.

PAV. l. c. var. α.

Var. P. *Elytres noires sur leurs trois cinquièmes postérieurs, parées chacune de deux taches d'un rouge jaune : l'antérieure, aux trois cinquièmes de la longueur, ordinairement arrondie et voisine de la suture, parfois étendue jusqu'à celle-ci : la postérieure d'une teinte moins vive, couvrant l'extrémité et parfois prolongée sur les bords latéraux, d'autres fois subcirculaire, située au devant du bord apical ; d'un rouge jaune dans leurs deux cinquièmes antérieurs, ou offrant l'un des caractères des variétés μ, ν, δ, π, ρ.*

Coccinella dispar, SCHNEIDER, l. c. p. 175. var. e.

Coccinella bipunctata, HERBST, Nat. p. 341. var. 6. pl. 58. f. 5. — HERRICH-SCHAEFF, Faun. germ. 128. 5. f. 4.

Var. Q. *Elytres noires, parées vers la base, non loin de la suture, d'une tache rouge ; ornées au côté externe d'une bordure bispinueuse, plus étroite vers le tiers et les deux tiers de la longueur, couvrant le bord postérieur et remontant le long de la suture jusques un peu au-delà de la moitié, où elle se dilate en une tache presque en forme de lance, commune aux deux étuis.*

Coccinella hastata, OLIV. Encycl. méthod. t. 6. p. 77. 125. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1049. 95. pl. 4. f. 52. a, b.

Coccinella dispar, ILLIG. l. c. var. λ. — LATR. l. c. var. k. — SCHONH. l. c. var. μ.

Var. R. *Elytres noires, parées chacune de quatre taches rouges ou d'un rouge jaune, savoir : deux dans la moitié antérieure, l'une humérale, presque en carré long, occupant la moitié de la largeur : l'autre subarrondie, joignant la suture au quart de la longueur : deux dans la moitié postérieure : l'une juxta-suturale aux deux tiers ou trois cinquièmes : l'autre subapicale ou apicale.*

Var. S. *Elytres noires, parées chacune d'une tache humérale longitudinalement prolongée jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes, et occupant plus de la moitié de la largeur ; et dans leur seconde moitié, de trois taches rouges ou d'un rouge jaune.*

ς Les trois taches postmédiaires situées, savoir : l'une, subarrondie, voisine de la suture, aux deux tiers ou aux trois cinquièmes : l'autre marginale, vers les trois quarts de la longueur : la dernière apicale. Ces deux dernières souvent d'une teinte peu vive.

Coccinella pantherina, LINN. Faun. suec. 159. 504. — *Id.* Syst. nat. p. 585. 48. — FABR. Syst. ent. p. 87. 55. — *Id.* Spec. 1. 106. 71. — *Id.* Mant. 1. 61. 96. — *Id.* Ent. syst. 1. 291. 114. — *Id.* Syst. el. 1. 385. 155. — MULLER, Faun. Fridrichs.

- p. 7. 59. — *Id.* Zool. Dan. prod. p. 68. 650. — GÖRZE, Ent. beytr. t. 1. p. 234. 48. — GMEI. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1664. 48. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. 145. 67. — ROSSI, Faun. etr. 1. p. 70. 176. — OLIV. Ency. méth. t. 6. p. 79. 134. — FISCH. Vers. Naturg. v. Livl. p. 274. 317.
- Coccinella 8-pustulata*, SCHÆFF. Icon. pl. 30. f. 13. — SULTZ. Gesch. d. Ins. p. 52. pl. 3. f. 6. — BERGST. Nomencl. p. 5. pl. 9. f. 4. — FUßSLY, Ent. mag. 1. 175. — HERBST, Kurz. Enleit. p. 87. 8. pl. 10. f. 5. (copie de l'ouvr. de Sultz). — HARRER, Beschr. 2^e édit. p. 92. 93.
- Coccinella 6-pustulata*, var. SCRIBA, Beitr. p. 108. 29. pl. 8. f. 13 (16).
- Coccinella dispar*, SCHNEID. l. c. var. f. — ILLIG. l. c. v. n. — LATR. l. c. var. g. — SCHÖN. l. c. var. n. — STEPH. Syn. 4, p. 385. var. λ.
- Coccinella bipunctata*, HERBST, Nat. p. 342. var. 8. pl. 58. f. 7. — GYLLENH. l. c. var. p.
- Coccinella varia*, SCHRANK, Faun. boic. 1. p. 467. var. 6.

τ Les trois taches postmédiales situées, savoir : deux sur une ligne transversale, aux deux tiers ou trois cinquièmes de la longueur : la dernière, apicale.

- Coccinella tripustulata*, ZSCHACH, Mus. Leck. p. 12. 215. — GMEI. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1662. 157.

Var. T. *Elytres noires, offrant chacune une tache humérale d'une étendue indéterminée, mais ordinairement plus grande que la moitié de la largeur, et, dans leur seconde moitié, deux taches rouges ou d'un rouge jaune.*

υ Les deux taches postmédiales situées sur la même ligne transversale, aux deux tiers ou trois cinquièmes de la longueur.

φ Les deux taches postmédiales situées : l'une, sur la suture, aux deux tiers ou trois cinquièmes, commune aux deux étuis : la dernière vers l'extrémité, soit apicale, soit isolée du bord postérieur, quelquefois prolongée sur les côtés.

- Coccinella bipunctata*, HERBST, Natursyst. p. 342. 7^e var. pl. 58. f. 6. — ERICH-SCHNEFFER, Faun. germ. 128. pl. 5, f. 3.

- Coccinella dispar*, ПАК. Фаун. p. 19. var. η.

χ Les deux taches postmédiales situées : l'une près de la suture, aux deux tiers ou trois cinquièmes : l'autre plus en arrière vers le bord externe.

- Coccinella dispar*, SCHNEID. l. c. p. 175. var. h.

ω Les deux taches postmédiales situées : l'une près de la suture, aux deux tiers ou trois cinquièmes : l'autre, soit apicale et plus ou moins étendue sur le bord externe, soit isolée du bord postérieur.

- Coccinella 6-pustulata*, LINN. Faun. suec. p. 159. 500. — *Id.* Syst. nat. p. 585. 44. — PODA, Ins. mus. graec. p. 25. — SCOPOL. Ent. carn. 79. 245. — MULLER, Faun. fried. p. 7. 58. — DE GEER, Mem. t. 5. p. 590. 25. — FABR. Syst. entom. 86. 47. — *Id.* Spec. ins. 1. 105. 64. — *Id.* Mant. 1. 61. 89. — *Id.* Ent. syst. 1. 289. 107. — *Id.* Syst. el. 1. 585. 142. — SCHÆFFER, Icon. 1. pl. 30. f. 12. — LAICHART, Tyr. ins. 1. 137. 17. — GÖRZE, Ent. Beytr. p. 252. 44. — SCHRANK, Enum. ins. p. 65:

119. α , β . — *Id.* in FUSSLY, N. Mag. p. 148. var. γ , δ . — RETZ. Gen. et Spec. p. 172. 1150. — HERBST, Arch. p. 49. 52. — FOURCA. Ent. par. 1. 148. 20. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1665. 44. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. 113. 56. — RAZOUM. Hist. nat. du Jor. 1. 144. 27. — ROEM. Gen. pl. 3. f. 6. — SCRIBA, Journ. p. 279. 164. — ROSSI, Faun. etr. 1. 69. 172. et 2. app. p. 341. — *Id.* ed. HELW. 1. p. 74. 172. et Append. p. 452. — BRAHM, Ins. Kal. n° 464. p. 157. et n° 792. p. 76. — FISCH. Nat. v. Liv. p. 274. 315. — OLIV. Encycl. meth. t. 6. p. 76. 122. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1048. 94. pl. 4. f. 47. a. b. — MARTYN, Ent. pl. 13. f. 22. — PETAGN. Inst. ent. p. 185. 34. — DONOV. The nat. Hist. t. 2. p. 8. pl. 39. f. 3. — PANZ. Ent. germ. p. 151. 72. — CEDERH. Faun. Ingr. prod. p. 55. 169. — DWIGURS Prim. Faun. Mosq. p. 75. 98. — MARSHAM, Ent. brit. 165. 59. — WALCKEN. Faun. par. 1. 119. 54.
- La Coccinelle noire à points rouges, GEOFF. Hist. 1. p. 551. 20.
- Coccinella cincta*, MULLER, Zool. Dan. prodr. p. 68. 647. — SCHÆFF. Icon. pl. 50. f. 14. — HARBER, Beschr. 2° éd. p. 92. 90.
- Coccinella dispar*, SCHNEID. l. c. var. *g*. — ILLIG. l. c. var. ζ . — LATR. l. c. var. *f*. — SCHOENH. l. c. var. ζ . — STEPH. syn. 4. p. 385. var. μ . — L. DUF. Excurs. entom. p. 116. 753.
- Coccinella bipunctata*, HERBST, Nat. p. 545. var. 9. pl. 58. f. 8. — HERRICH-SCHÆFF. Faun. germ. 128. 5. fig. 3. — GYLLENH. l. c. var. *q*, *r*, *s*.
- Coccinella varia*, SCHRANK, Faun. boic. 1. p. 466. var. δ , ϵ , ζ , η .
- α α . Semblable à l'une des var. T, mais tache humérale didyme.
- Coccinella dispar*, ILLIG. l. c. var. ϵ . — LATR. l. c. var. ϵ . — SCHOENH. l. c. var. ϵ .
- Var. U. *Elytres noires, parées chacune de trois taches rouges ou d'un rouge jaune : la première humérale, prolongée jusqu'à la moitié de la base : la deuxième petite, entre celle-ci et la suture, ou par fois sur cette dernière : la troisième, aux deux tiers ou trois cinquièmes, subarrondie, plus ou moins rapprochée de la suture.*
- Var. V. *Elytres noires, parées chacune de deux taches rouges ou d'un rouge jaune : l'une humérale, d'une grandeur indéterminée, mais ordinairement au moins aussi grande que la moitié de la largeur : l'autre située aux deux tiers ou aux trois cinquièmes, subarrondie, et plus ou moins rapprochée de la suture.*
- Coccinella 6-pustulata*, LINN. l. c. var. — DE GEER, l. c. var. — SCHRANK, Enum. p. 66. 119. var. γ et δ . — *Id.* in FUSSLY, N. Mag. p. 148. var. ϵ .
- Coccinella 4-maculata*, SCOPOL. Ent. carn. p. 80. 250. — GOEZE, Ent. Beytr. t. 1. p. 243. 36.
- La Coccinelle noire, à points rouges, GEOFF. Hist. 1. p. 551. var. a.
- Coccinella 4-pustulata*, SCOPOL. Ent. carn. 78. 244. — FABR. Syst. ent. p. 86. 46. — *Id.* Spec. ins. 1. 104. 65. — *Id.* Mant. ins. 1. 61. 87. — *Id.* Ent. syst. 1. 288. 103. — *Id.* Syst. el. 1. 381. 135. — SCHALLER, in Abhandl. d. Hall. Naturgesellschaft, 1.

- p. 269. obs. v. 2. — PANZ. Ent. germ. p. 150. 67. — MARSH. Ent. brit. 164. 58. —
 BACHST et SCHARF. Forstius. t. 3. p. 903. 11. — WALCKEN. Faun. par. 1. p. 119. 34.
Coccinella dispar, SCHNEID. l. c. p. 176. var. 1, et p. 382. 103. — PAYK. l. c. var. 6*
 — ILLIG. l. c. var. β et γ. — LATR. l. c. var. b et c. — SCHOENH. l. c. var β et γ. —
 STEPH. Syn. 4. p. 385. var. v.
Coccinella bipunctata, HEREST, nat. t. 5. p. 544. var. 10. pl. 58. f. 9. — HERRICH-SCHAEFF.
 Faun. germ. 128. 5. fig. 2. — GYLLENH. l. c. var. t.
Coccinella varia, SCHRANK, Faun. boic. 1. p. 465 et 466. var. β et γ.

β β. Tache humérale prolongée jusqu'à la suture, entourant en grande partie une
 tache noire voisine de l'écusson ou l'enclavant entièrement.

Var. X. *Elytres entièrement noires, moins une tache humérale rouge
 ou d'un rouge jaune, rarement prolongée au-delà de la moitié de la lar-
 geur, ordinairement plus ou moins réduite, et parfois divisée par une ligne.
 Suture parfois rougeâtre dans sa seconde moitié.*

- Coccinella dispar*, SCHNEID. l. c. p. 176. var. i. — PAYK. l. c. p. 19. var. 6. — ILLIG.
 l. c. var. α. — LATR. l. c. var. a. — SCHOENH. l. c. var. α. — STEPH. Syn. 4. 385.
 var. ξ.

Coccinella bipunctata, GYLLENH. l. c. var. v.

Coccinella varia, SCHRANK, Faun. boic. 1. p. 465. var. α.

Long. 0^m0050 à 0^m0057 (2 1/4 à 2 1/2^l). Larg. 0^m0036 à 0^m0041 (1 2/3 à 1 7/8^l).

Corps ovale; convexe; pontillé. *Tête* inclinée; garnie de quelques
 poils livides sur le labre et l'épistome, à peu près glabre sur le front;
 noire, généralement marquée au côté interne de chaque œil d'une
 tache d'un blanc flave; labre et épistome souvent ornés antérieure-
 ment d'une bordure de même couleur. *Antennes* d'un fauve livide,
 obscures à l'extrémité. *Palpes maxillaires* à dernier article, au moins,
 obscur. *Prothorax* échancré presque en arc renversé, en devant, avec
 la partie postérieure de cette échancrure légèrement arquée; à an-
 gles antérieurs un peu émoussés; subarcuément élargi d'avant en
 arrière; obtus ou subarrondi aux angles postérieurs; latéralement
 garni d'un rebord prolongé sur le bord antérieur après les angles de
 devant; en arc renversé et faiblement bissubsinueux, à la base; près
 de trois fois aussi large à celle-ci que long sur les côtés; d'un quart
 moins court dans le milieu qu'à ceux-ci; convexe; superficiellement
 pointillé. *Ecusson* petit; noir; en triangle subéquilatéral. *Elytres* d'un
 cinquième plus larges en devant que le prothorax à ses angles posté-
 rieurs; trois fois et demie aussi longues que lui dans son milieu;
 arrondies aux épaules; presque rectilinéairement élargies ensuite jus-
 qu'à la moitié de leur longueur, arrondies à l'extrémité; émoussées à

l'angle sutural ; munies latéralement d'un rebord subtranslucide, plus étroit à partir du milieu, et prolongé à peine, en remontant la suture, jusqu'au devant de l'angle sutural ; relevées latéralement depuis la base jusqu'au milieu en une gouttière assez étroite et graduellement affaiblie ; médiocrement convexes en dessus ; ponctuées d'une manière moins légère et beaucoup plus apparente que le prothorax ; tantôt rouges, d'un rouge fauve, ou rarement d'un rouge jaune, avec un point discal ou des ramifications noires ; tantôt noires avec des taches rouges dont toujours une humérale, avec le rebord fauve ou rougeâtre. *Dessous du corps* pointillé ; parcimonieusement pubescent ; noir, même sur les épimères, quelquefois rougeâtre sur les côtés des derniers anneaux de l'abdomen, chez les espèces typiques ou chez les premières variétés. *Pieds* noirs. *Jambes*, ou du moins les antérieures et intermédiaires, plus ou moins obscurément fauves, ou d'un fauve livide vers l'extrémité. *Dessous des tarses* fauve ou d'un fauve rouge.

Cette espèce est commune dans toute la France, sur les arbres ou les plantes infestés de pucerons.

La larve figurée par Frisch (part. 9, pl. 16, f. 1), décrite ou signalée par cet écrivain (p. 32), par Geoffroy (1. 320), de Geer, etc., a beaucoup d'analogie avec celle de la *C. 7-punctata*. Elle a le corps ardoisé, paré de taches noires, formant six rangées sur l'abdomen, et de quelques taches jaunes.

Obs. Elle varie considérablement par la couleur du prothorax et des élytres. Les types de l'espèce paraissent être les individus ayant les élytres rouges, ornées sur leur disque d'un point noir. Chez d'autres individus on voit un ou deux autres points se rencontrer sur la même ligne transversale, s'unir en forme de bande ; de celle-ci partent des traits du côté antérieur, souvent en même temps que des signes analogues se montrent près de l'écusson, tandis que vers la partie postérieure de la même bande paraissent une ou deux lignes arquées en sens opposé ; ces lignes et traits noirs se dilatent et envahissent la majeure partie de la surface des élytres, qui sont alors noires avec quatre, trois ou deux taches rouges ou d'un rouge jaune, quelquefois même avec une seule ; la plus constante est toujours l'humérale, mais elle est d'une étendue plus ou moins considérable. Les autres varient non seulement sous le rapport de la dimension, mais aussi sous celui de leur position. Ces dernières considérations suffisent pour convaincre du peu de fondement sur lequel on avait établi des espèces particulières à l'aide de ces variétés à élytres noires tachées de rouge. Déjà Linné, Geoffroy, Scopoli, de Geer, Fabricius, etc., avaient remarqué

que la *C. 6-pustulata*, LINN., et *4-pustulata*, FAB., se trouvaient souvent en compagnie de la *C. bipunctata*; la différence si frappante de coloration qui existe entre les premières et la seconde leur avait empêché de les réunir sous le même nom spécifique. Schneider, le premier, l'a osé, et son opinion a été pleinement confirmée par les observations d'Illiger et de Gyllenhal.

L'*I. bipunctata*, et toutes les variétés qui s'y rattachent, se distinguent de l'*I. 11-notata* par leurs élytres non acuminées à l'extrémité, par le dessin de celles-ci; par leurs épimères noires, leurs jambes plus obscures, etc. Les variétés à élytres noires, parées de taches rouges, diffèrent de l'*I. alpina* par la tache humérale moins prolongée, moins sinueuse, par les élytres arrondies et non acuminées à l'extrémité, parées d'un rebord flave ou translucide et d'un repli de même couleur jusqu'à l'angle sutural. La forme de leurs plaques abdominales empêche de les confondre avec les espèces ou variétés de Coccinellaires avec lesquelles elles ont le plus d'analogie.

Suivant Gyllenhal, les individus à élytres noires tachées de rouge seraient principalement des ♀; j'ai trouvé souvent parmi ces variétés autant de ♂ que d'individus de l'autre sexe.

Le nom spécifique de *dispar* que lui avait donné Schneider lui était mal appliqué, attendu que ce n'est pas l'un des sexes, mais tous les deux qui présentent des variétés à élytres noires tachées de rouge.

4. I. ALPINA; VILLA. Corps subhémisphérique; d'un noir luisant en dessus. Prothorax paré aux angles antérieurs d'une bordure flave, étendue sur une partie des bords voisins. Elytres ornées d'une tache humérale sinueuse et d'une bande postérieure orangée: celle-ci parfois réduite à une tache. Dessous du corps, cuisses et jambes, noirs.

♂ Tarses antérieurs à premier article subelliptique, garni en dessous de petites ventouses, ainsi que le suivant.

♀ Tarses antérieurs à premier article graduellement rétréci d'avant en arrière, dépourvu de ventouses ainsi que le suivant.

ÉTAT NORMAL. — Prothorax noir; paré aux angles de devant d'une bordure flave, prolongée en se rétrécissant jusqu'au sinus du bord antérieur, d'une part, et jusqu'au milieu du bord latéral, de l'autre. Elytres noires, ornées chacune de deux taches orangées: la première, humérale, prolongée jusqu'au milieu du bord externe, d'une part, et de l'autre en se rétrécissant jusqu'au milieu de la base, contournant le calus huméral, auquel elle laisse sa couleur foncée jusqu'au quart

de la longueur, dilatée ensuite jusqu'au tiers interne de la largeur, bisinueuse à son bord postérieur, marquée d'un point noir au tiers de la longueur, près du bord externe, d'un sixième plus longuement prolongée sur ce dernier qu'au calus intérieur; la deuxième, située des deux tiers aux cinq sixièmes, en forme de bande composée de deux taches presque carrées, transversalement unies: l'externe, petite, de moitié plus courte en devant, touchant à peu près au bord extérieur, beaucoup plus voisine de celui-ci que l'autre ne l'est de la suture. Ou, en d'autres termes, les élytres sont orangées, avec une large bande suturale dilatée en se recourbant jusqu'au calus huméral, une bande obliquement transversale, sinueusement rétrécie dans son milieu et l'extrémité, noires.

Coccinella alpina, VILLA, Coleopt. Eur. p. 50. 70. — COMOLLI, de Coleopt. nov. p. 52. 109.

Variations des Elytres (par excès).

Var. A. *Tache humérale orangée, à peine dilatée au-dessous du calus jusqu'à la moitié de la largeur, moins sinueuse à son bord postérieur, dépourvue du point noir juxta-marginal. Bande postérieure réduite à deux taches disjointes: l'interne presque carrée, un peu plus petite que dans l'état normal: l'autre punctiforme, parfois peu distincte.*

Var. B. *Semblable à la précédente; mais bande postérieure réduite à une tache presque carrée, irrégulière ou suborbiculaire.*

Coccinella alpina, REDTENB. Tentam. p. 26. 18. — *Id.* in GERMAR's, Zeitsch. p. 129. 18.

Long. 0^m,0033 à 0^m,0045 (1 1/2 à 2^l). Larg. 0^m,0028 à 0^m,0034 (1 1/4 à 1 1/2^l)

Corps subhémisphérique ou brièvement ovale, ordinairement subacuminé à sa partie postérieure. Tête très-penchée; pointillée; souvent creusée de chaque côté d'une fossette plus ou moins marquée, sur la suture frontale; noire, avec l'épistome et le labre ordinairement bordés de flave. Joues, Pulpes maxillaires et Antennes flaves: celles-ci obscures à l'extrémité. Prothorax bisinueusement échancré en devant, avec la partie médiaire arquée et plus avancée que les angles de devant quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; un peu émoussé aux angles de devant, plus sensiblement aux postérieurs; subarcuément et médiocrement élargi d'avant en arrière sur les côtés, bisinueusement en arc renversé à la base; sans rebord apparent dans les parties arquées ou médiaires de ses bords antérieur et postérieur; plus de deux fois aussi long à ce dernier que sur les côtés; d'un tiers plus court à ceux-ci que dans le milieu; convexe; pointillé. *Ecusson*

petit, égalant à peine le huitième de la largeur d'une élytre à la base; noir; triangulaire; ponctué. *Elytres* d'un quart ou d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois aussi longues que lui dans son milieu; arrondies aux épaules; subrectilinéairement élargies jusqu'à la moitié de la longueur, subcurvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural, qui est un peu acuminé; étroitement rebordées; convexes en dessus; ponctuées d'une manière très-sensiblement moins fine que le prothorax; colorées comme il est dit ci-dessus. *Repli des élytres* orangé ou d'un flave orangé jusqu'aux deux tiers de la longueur, avec le bord externe obscur ou noirâtre. *Dessous du corps* noir, marqué de points donnant chacun naissance à un poil livide. *Métasternum* tronqué et aussi large ou plus large postérieurement que long dans son milieu. *Pieds* noirs. Deux premiers articles des tarsi fauves ou d'un fauve livide, au moins en dessus. *Extrémité des jambes* ou leur côté interne parfois de la même couleur.

Cette espèce habite les régions alpines. Elle a été prise sur des orties par M. Guillebeau.

Obs. L'étendue des taches orangées varie. Souvent l'humérale est moins développée au côté interne, moins sinueuse postérieurement et dépourvue du point noir subhuméral qu'on remarque dans le type de l'espèce. La bande postérieure est parfois aussi réduite à une tache plus ou moins petite, presque ronde ou carrée, représentant la moitié interne de ladite bande; mais on voit que cette modification n'est produite que par l'envahissement de la couleur noire, car chez quelques individus cette tache, moins restreinte, a une forme carrée plus prononcée, et ordinairement alors, à son côté extérieur, il en apparaît une autre plus ou moins petite, mais suffisante pour trahir l'existence de la bande décrite dans l'état normal.

Le type de cette espèce a été décrit sur un exemplaire envoyé par MM. Villa à Dejean, qui l'avait considéré comme une variété de la *C. variabilis*. J'en ai reçu en communication plusieurs exemplaires, soit de M. L. Redtenbacher, soit de M. Schaum, qui les tenait du naturaliste autrichien.

5. **I. undecimnotata**; SCHNEID. *Ovale, subacuminée postérieurement. Elytres d'un rouge fauve, ornées d'une tache scutellaire dilatée, et chacune ordinairement de cinq points noirs: le premier sur le calus: le deuxième réduit à une moitié sur le bord externe: le troisième, le plus gros, en ovale transversal, un peu après le milieu, triangulairement disposé avec les deux postérieurs. Epimères blanches.*

♂ Tête d'un blanc flave, parée à sa partie postérieure d'une bordure noire festonnée. Troisième article des antennes dilaté au côté antéro-interne en forme de dent rendue plus visible par un faisceau de poils qui la termine. Prothorax noir sur sa majeure partie postérieure, d'un blanc flave en devant : la surface noire tantôt profondément quadri-lobée en devant, tantôt avec les lobes extérieurs obliquement troncqués et les médiaires moins profondément divisés : la surface blanche réduite dans sa partie médiaire à une bordure plus ou moins étroite, émettant postérieurement dans son milieu une dent plus ou moins prolongée, correspondant à la division des deux lobes médiaires ; couvrant latéralement les angles de devant jusqu'au milieu des bords latéraux. Premier article des tarsi antérieurs et intermédiaires ovulaire, concave en dessous dans le milieu, et garni de petites ventouses. Cinquième arceau ventral légèrement échancré.

♀ Tête noire, avec le labre et l'épistome antérieurement bordés de flave ; parée sur le front, au côté interne de chaque œil, d'une tache également flave : ces taches, tantôt isolées, tantôt transversalement unies par une ligne ou trait arqué. Troisième article des antennes sans dilatation au côté antéro-interne : prothorax noir, avec une petite dent, au milieu de son bord antérieur et les angles de devant jusqu'au milieu au moins des bords latéraux, flaves. Premier article des tarsi antérieur et intermédiaire allongé, subgraduellement rétréci d'avant en arrière, longitudinalement canaliculé, sans traces de ventouses. Cinquième arceau ventral en ligne droite.

ÉTAT NORMAL. — *Elytres* généralement rouges ou d'un rouge fauve, parfois d'un fauve jaune ou d'un jaune fauve ; tirant davantage sur le jaune à la base et surtout sur les côtés de l'écusson ; ornées d'une tache scutellaire noire, commune aux deux étuis, prolongée au moins jusqu'au quart de la longueur, dilatée postérieurement en forme de poire ou de cœur renversé ; parées en outre chacune de cinq taches punctiformes également noires : la première arrondie, de médiocre grosseur, placée sur le calus huméral, et en majeure partie au côté inféro-interne de celui-ci : la deuxième réduite à un demi-point ou quelquefois à une sorte de trait court situé sur le rebord externe, au tiers de la longueur : la troisième, la plus grosse, en ovale transversal, un peu après la moitié ou aux quatre-septièmes, dans le voisinage de la suture dont elle est généralement distante de la moitié de sa largeur, notablement plus rapprochée de la scutellaire que de la quatrième : celle-ci ordinairement plus petite que l'humérale, plus rapprochée du bord externe que ne l'est cette dernière, placée aux deux tiers ou un peu après : la cinquième, la plus petite, aux cinq-sixièmes, un peu

moins distante de la suture que du bord extérieur et surtout que de l'extrémité; parées à l'angle sutural ou un peu au-dessus d'une bordure courte, très-étroite, peu apparente, quelquefois indistincte.

Variations du Prothorax.

Obs. Voyez les caractères différentiels des ♂ et ♀.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres ornées d'une tache scutellaire et chacune de deux autres punctiformes, noires.*

Obs. Ce sont généralement les deuxième, quatrième et cinquième qui font défaut.

Coccinella 11-punctata, var., HERRICH-SCHAEFFER, FAUN. germ. synopsis gen. Cocc.

Var. B. *Elytres ornées d'une tache scutellaire et chacune de trois autres punctiformes, noires.*

Obs. Ce sont alors généralement les cinquième et deuxième qui manquent. La tache scutellaire est parfois simplement elliptique ou sublinéaire. Cette dernière observation s'applique également à la var. suivante.

Coccinella cardui, BRAHM, BEMERK. in Naturforsch. t. 29. p. 142. 10. pl. 3. fig. 2. (la figure indiquée n'existe pas).

Var. C. *Elytres ornées d'une tache scutellaire, et chacune des quatre autres punctiformes, noires.*

α la cinquième tache faisant défaut.

Coccinella 9-punctata, OLIV. Ency. méth. t. 6. p. 60. 36.

Coccinella distincta, MEGERLE, inéd. REDTENB. Tent. p. 25. 15. — Id. in GERMAR'S, Zeitsch. t. 5. p. 129. 15.

β La deuxième tache, c'est-à-dire le demi-point marginal faisant seul défaut.

Coccinella cardui, BRAHM. l. c. p. 144.

Var. D. *Elytres marquées d'une tache scutellaire elliptique ou sublinéaire, et chacune de cinq points noirs.*

Etat normal.

La *Coccinelle à neuf points noirs et corcelet noir*, GEOFFH. Hist. t. 1. p. 322. 4.

Coccinella 9-punctata, FOURC. Ent. par. 1. 144. 4.

Coccinella 11-maculata, SCHNEID. Mag. p. 165. 23.

Coccinella 11-notata, SCHNEID. Mag. p. 379. 54. — SCHOENH. Syn. 2. p. 180. 75. — OLIV. Entom. t. 6. p. 1018. 45. pl. 1. fig. 4. a, b.

Coccinella cardui, var. BRAHM, l. c. p. 144. (♂) et var. (♀).

Coccinella 11-punctata, HERRICH-SCHAEFF. FAUN. germ. syn. gen. cocc. 128. pl. 5. fig. 8.

Coccinella distincta, var. REDTENBACH. l. c.

Variations des Elytres (par excès).

Var. E. *Elytres maculées de taches noires.*

SÉCURIPALPES.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0067 (2 1/2 à 3^l)—Larg. 0^m,0038 à 0^m,0045 (1 2/3 à 2^l).

Corps brièvement ovale, subacuminé postérieurement; convexe. *Tête* penchée; colorée comme il a été dit. *Palpes maxillaires* et *Antennes* fauves ou d'un fauve pâle: les dernières à extrémité ordinairement noire ou obscure. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie médiaire de cette échancrure très-légèrement arquée; à angles antérieurs avancés en forme de dent émoussée; à angles postérieurs subarrondis: les premiers presque rectangulairement ou peu obtusément ouverts: les seconds très-sensiblement plus ouverts; arqué sur les côtés et médiocrement élargi d'avant en arrière; muni latéralement d'un rebord prolongé sur les côtés de la base; bisinueusement en arc renversé à celle-ci; à peine deux fois aussi large à cette dernière que long dans son milieu; de moitié environ moins court dans cette partie que sur les côtés; convexe en dessus; pointillé; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir; en triangle pointu et à côtés incurbés à la base. *Elytres* d'un quart environ plus larges en devant que le prothorax aux angles postérieurs; arrondies aux épaules; trois fois aussi longues que lui dans son milieu; subrectilinéairement et faiblement élargies ensuite jusqu'aux quatre-septièmes de la longueur, rétrécies à partir de ce point, légèrement sinueuses près de l'extrémité, un peu prolongées en pointes obtuses à l'angle sutural; munies latéralement d'un rebord étroit; convexes en dessus; chargées d'un calus huméral médiocrement prononcé; ponctuées d'une manière moins fine que le prothorax; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* pointillé; noir, avec les épimères des médi et postpectus, blanches. *Cuisses* noires. *Jambes* antérieures fauves ou d'un fauve pâle, avec l'arête extérieure noire: les intermédiaires fauves vers l'extrémité: les postérieures ordinairement noires vers l'extrémité et souvent même sur une plus grande étendue. *Tarses* fauves, parfois un peu obscurs en dessus.

Cette espèce se trouve dans les environs de Paris, de Lyon, dans les plaines de l'Auvergne, etc.; mais elle est principalement méridionale. Je l'ai trouvée très-abondamment, au printemps, dans les environs de Beaucaire, de Nîmes, etc., sur les chardons et autres plantes analogues. Sa larve se trouve sur les mêmes végétaux.

Obs. Elle est facile à reconnaître entre toutes les *Idalies* précédentes. Nous donnerons ci-après les caractères qui servent à la distinguer de l'*I. inquinata* avec laquelle elle a de l'analogie. La forme de ses plaques abdominales, ses élytres subacuminées postérieurement, le demi-point

marginal dont elles sont parées, demi-point qui fait rarement défaut, empêchent de la confondre avec toutes les Coccinellates avec lesquelles on pourrait lui trouver des rapports.

Geoffroy la décrit le premier, mais elle ne fut pas reconnue. Illiger (Kœf. preuss. p. 444) se demanda si elle ne serait pas une var. de la *C. 7-punctata*, et supposa avec plus de raison que Geoffroy devait avoir décrit une espèce non trouvée encore en Allemagne. Schneider cependant, qui d'abord l'avait regardée dubitativement comme la *C. 11-maculata* de Fabricius, avait déjà reconnu son erreur, et lui avait donné le nom que nous avons conservé. Plus tard, Illiger (Mag. t. 1. p. 91) put s'assurer, d'après un exemplaire trouvé près de Vienne, par Creutzer, et communiqué par celui-ci à Helwig, qu'elle formait une espèce complètement différente de la *C. 7-punctata*. M. Schoenherr a persisté, à tort, à la croire une variété de cette dernière.

6. **I. inquinata**; INÉD. *Ovale, subacuminée postérieurement. Elytres d'un rouge fauve ou d'un fauve jaune, ornées d'une tache scutellaire dilatée, et sur chacune de cinq points, noirs : le premier, sur le calus : le deuxième rond et détaché du bord externe : le troisième un peu oblique, après le milieu, triangulairement disposé avec les deux postérieurs. Epimères blanches.*

♂ Tête d'un blanc flave, avec une bordure postérieure faiblement festonnée, et ordinairement deux petits points sur le milieu du front, noirs. Troisième article des antennes dilaté au côté antéro-interne en forme de dent. Partie noire du prothorax plus profondément quadrilobée et laissant en devant une bordure blanche moins étroite. Premier article des tarses antérieurs et intermédiaires ovale ou en ovale allongé, garni en dessous de petites ventouses dans son milieu.

♀ Tête noire, avec le bord du labre, de l'épistome, et une tache au côté interne de chaque œil, le plus souvent réunies par une bande transversale ou arquée, flaves. Troisième article des antennes sans dilatation. Partie noire du prothorax peu profondément ou faiblement quadrilobée, laissant en devant une bordure blanche plus étroite. Premier article des tarses antérieurs et intermédiaires allongé, subgraduellement rétréci d'avant en arrière, à peine rétréci en devant, spongieux, non garni de ventouses en dessous.

ÉTAT NORMAL. — *Prothorax* d'un noir luisant; paré à son bord antérieur d'une bordure blanche, trifestonnée, moins étroite aux angles et prolongée sur les côtés jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur.

Partie noire, quadrilobée en devant : les deux lobes intermédiaires obtus : les externes en forme d'angle ou de dent. *Elytres* rouges, d'un rouge jaunâtre, d'un fauve jaune ou d'un rouge jaune ; marquées d'une tache scutellaire noire, postérieurement dilatée ou bilobée, commune aux deux étuis ; notées chacune de cinq points également noirs : le premier, rond ou subcirculaire, assez gros, sur le calus huméral ; le second, de moitié plus petit, rond, voisin du bord externe ; le troisième, le plus gros, en ovale transversal, presque aussi étendu que la moitié de la largeur, situé sur le disque vers la moitié de la longueur, une fois moins distant de la suture que du bord externe ; le troisième, subcirculaire, plus petit, un peu moins voisin du bord extérieur que le deuxième ; le dernier, subarrondi, moins petit que le deuxième, placé aux quatre cinquièmes de la longueur, plus rapproché de la suture que du bord externe ; parées à l'angle sutural ou un peu au-dessus, d'une sorte de petit point noir ou plutôt de bordure courte, très-étroite, peu apparente.

Coccinella inquinata, LUCZOT, inéd. — CHEVROLAT, in collect.

Coccinella hungarica, DEJ. in collect.

Long. 0^m0056 à 0^m0061 (2 1, 2 à 2 3/4'). — L. 0^m0036 à 0^m0039 (1 2/3 à 1 3/4')

Corps convexe ; ovalaire ; subacuminé postérieurement ; pointillé. *Tête* penchée ; glabre sur le front, garnie de quelques poils livides sur l'épistome et sur le labre ; marquée sur la suture frontale d'une impression en demi-cercle renversé, souvent peu apparente chez le ♂. *Antennes et Palpes maxillaires* fauves ou d'un fauve rouge ; extrémités des premières parfois obscures. *Prothorax* bissubsinueusement échancre en devant, avec la partie médiane transversale ou peu sensiblement arquée ; à peine émoussé aux angles de devant, obtusément ouvert aux postérieurs ; arcuement élargi d'avant en arrière ; étroitement rebordé sur les côtés, sans rebord bien apparent dans le reste de sa périphérie ; bissinueusement en arc renversé à la base ; deux fois à peu près aussi large à celle-ci que long sur les côtés ; plus court ou à peine aussi long dans le milieu qu'à ceux-ci ; convexe. *Ecusson* petit, triangulaire ; noir ; pointillé. *Elytres* d'un cinquième ou d'un quart plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; trois fois aussi longues que lui dans son milieu ; arrondies aux épaules ; subcurvilinéairement élargies jusqu'à la moitié de la longueur ; subsacuminées ou en ogive renversée et subsinueuse à l'extrémité ; munies latéralement d'un rebord prolongé en devant jusqu'à la moitié de la base, et remontant à peine, postérieurement, au-dessus de l'angle

sutural; médiocrement convexes en dessus; marquées de points un peu moins fins et moins rapprochés que ceux du prothorax. *Dessous du corps* noir, avec les épimères des médi et postpectus blanches. Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral en demi-cercle obtus ou écrasé. *Pieds* noirs; jambes antérieures, à l'exception quelquefois de l'arête, les intermédiaires, souvent vers l'extrémité, fauves. *Tarses* fauves, au moins en dessous.

Cette espèce est rare en France. On la trouve dans les parties orientales voisines de la Savoie ou du Piémont.

Obs. Elle diffère de l'*H. 11-notata* par sa taille en général un peu plus petite; son corps moins convexe; son prothorax à peine aussi long dans son milieu que sur les côtés, bordé de blanc en devant dans les deux sexes, avec la partie noire quadrilobée d'une manière plus prononcée; ses élytres marquées d'une tache scutellaire plus dilatée extérieurement dans sa seconde moitié, notées de points noirs généralement plus gros, offrant le deuxième arrondi et séparé du bord externe, le subdiscal plus large, oblique, généralement plus rapproché du subhuméral que du postérieur, qui est assez gros et ne fait pas défaut.

Disposition des points des élytres : 1. 1. 1. 1. 1. ou formant presque deux rangées longitudinales : l'interne composée de trois, l'externe de deux points, noirs.

SECOND RAMEAU.

LES COCCINELLATES.

CARACTÈRES. *Plaques abdominales*, soit en courbe irrégulière, ayant le côté externe sinueux, oblique ou oblitéré; soit en forme d'ogive ou de V; liées ou à peu près au bord postérieur du premier arceau ventral. *Yeux* semi-globuleux, en général peu saillants sur les côtés de la tête; peu ou point voilés à leur partie postéro-interne, par le bord antérieur du prothorax. *Mésosternum* entier chez les uns, échancre chez les autres. *Pieds* médiocres; cuisses dépassant peu, quelquefois à peine, les bords latéraux des élytres. Corps ovale ou subhémisphérique.

Les plaques abdominales que nous avons vues nulles chez les Hipodamiennes, ou en arc plus ou moins rapproché du demi-cercle chez les Adoniates, offrent ici un développement plus considérable. Refoulées par des cuisses moins grêles, elles se rapprochent du bord postérieur de l'arceau ventral ou s'unissent à lui. Le plus souvent, leur

côté interne forme la moitié d'un arc ou d'un quart de cercle dont la base repose près des hanches et dont le sommet aboutit ou à peu près au quart externe de la largeur du premier arceau du ventre, et ordinairement il semble se prolonger, mais d'une manière affaiblie, parallèlement au bord de ce ségment, depuis le point précité jusqu'aux côtés du corps ; la moitié externe desdites plaques est alors représentée par une ligne sinueuse ou oblitérée. D'autres fois les deux côtés des plaques abdominales moins courbes figurent une ogive, un angle ou une sorte de V, qui n'aboutit pas en général au bord postérieur de l'arceau.

Chez les premiers insectes de ce rameau, le mésosternum est entier ou à peu près, et les deux bords du repli des élytres sont sur une ligne presque horizontale ; chez les Harmonies, le mésosternum offre une échancrure plus ou moins profonde, et le bord externe du repli des élytres montre à s'incliner, et conséquemment à cacher entièrement les cuisses, une tendance qui se manifestera d'une manière bien plus prononcée chez divers Halzyiaires.

Les Coccinellates, qui marchent à la tête de cette division, ont le corps plus convexe, et leurs élytres généralement d'un rouge tirant sur le fauve, sont parées de taches ou points noirs dont le nombre est sujet à varier plus ou moins dans la même espèce. Celles qui se rapprochent des insectes de la branche suivante ont communément des couleurs plus pâles, et les points noirs dont elles sont marquées se dilatent et s'unissent souvent au point de former un réseau qui semble la couleur principale des étuis ; d'autres fois les élytres sont ornées d'un réseau noir constant, rendu plus apparent par la couleur citron des mailles ordinairement arrondies qu'il encloie.

Plusieurs Coccinellates à l'état parfait semblent vivre indifféremment sur les plantes et sur les arbres ; d'autres, au contraire, paraissent se trouver exclusivement sur ces derniers.

Nous diviserons les Coccinellates en deux genres :

		GENRES.
Mésosternum	{	entier (1) ou faiblement en arc renversé. <i>Coccinella</i> .
	}	échancré. <i>Harmonia</i> .

(1) Quelquefois, comme la plupart des exemplaires de la *C. variabilis* en offrent l'exemple, le mésosternum est plus ou moins légèrement entaillé en devant, ou coupé en arc renversé sur presque toute sa largeur, ou du moins jusqu'au côté externe des hanches antérieures ; mais à nos yeux il ne présentera une échancrure ; que lorsque celle-ci, ordinairement sémi-circulaire, se trouvera réduite à la largeur de la partie postérieure du prosternum, qu'elle est visiblement destinée à recevoir.

Genre *Coccinella*, COCCINELLE; Linn.

(Κόκκος, soit parce qu'en raison de leur forme, elles ressemblent à un *coccus* ou graine d'écarlate, soit parce que plusieurs ont les élytres rouges.)

CARACTÈRES. *Mésosternum* entier ou faiblement en arc renversé.

- A. Bords latéraux du prothorax en partie seulement flaves.
- B. Prothorax noir, avec les angles antérieurs flaves.
- C. Tache flave des angles antérieurs du prothorax irrégulièrement quadrangulaire.
- D. Postépisternums, noirs.
- E. Epimères des médi et postpectus, blanches.

1. **C. undecimpunctata**; LINN. *Ovale. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une tache flave irrégulièrement quadrangulaire, prolongée latéralement jusqu'aux trois cinquièmes. Elytres d'un jaune rouge, flaves sur les côtés de l'écusson; marquées d'une tache scutellaire, et chacune d'un point huméral et de deux paires obliques de points, noirs, dont quelques-uns sont souvent défaut. Epimères des médi et postpectus, blanches.*

♂ Tarses antérieurs garnis de petites ventouses sous les deux premiers articles. Hanches de devant marquées d'un point blanc. Sixième arceau ventral offrant une petite échancrure enclosant une fossette.

♀ Tarses antérieurs sans ventouses en dessous. Hanches de devant noires. Sixième arceau ventral entier.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir; paré aux angles de devant d'une tache blanche ou flave, irrégulièrement quadrangulaire, étendue en devant jusqu'à la sinuosité du bord antérieur, prolongée, sur les côtés, jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur en laissant vers l'extrémité de celle-ci le rebord noir, presque de moitié plus courte au bord latéral interne qu'à l'externe, échancrée au bord postérieur, qui est oblique, à angle postéro-interne peu saillant ou quelquefois presque nul. *Elytres* rouges, d'un rouge jaune, d'un rouge fauve, d'un jaune rouge ou d'un jaune fauve; parées à la base d'une tache flave de chaque côté de l'écusson; ornées d'une tache scutellaire noire, obcordiforme; notées chacune de cinq points de même couleur: le premier sur le calus huméral ou un peu au côté interne de celui-ci: les deuxième et troisième formant une paire ou rangée subtransversale ou plutôt un peu oblique, le deuxième ou interne aux deux cinquièmes, le troisième ou externe au tiers de la longueur, ce dernier

aussi rapproché ou plus rapproché du bord externe que l'autre l'est de la suture : les quatrième et cinquième formant une paire ou rangée presque semblable à la précédente, mais un peu plus oblique, le quatrième ou interne aux trois quarts, le cinquième ou externe aux deux tiers, ce dernier plus rapproché du bord externe que l'autre ne l'est de la suture.

Variations du Prothorax.

α Tache blanche linéairement prolongée jusqu'à la base parallèlement au rebord latéral qui reste noir. Bord antérieur parfois paré d'une bordure blanchâtre, étroite.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. Elytres marquées d'une tache scutellaire, et chacune d'un point, noirs.

Obs. C'est généralement le quatrième point, ou l'interne de la seconde paire.

Coccinella tripunctata, LINN. FAUN. SUEC. p. 153. 472. — *Id.* Syst. nat. 1. 580. 8. — PODA, Ins. mus. græc. p. 24. 2. — GOEZ. Ent. Beyr. 1. p. 217. 8. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. 1647. 8. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. 93. 5. — OLIV. Ency. méth. t. 6. p. 53. 24. — HERBST, Nat. t. 5. p. 366. 93.

Coccinella collaris, PAYK. FAUN. SUEC. 2. p. 37. 37. var. *α*.

Coccinella 11-punctata, ILLIG. Mag. 1. p. 92. 29. var. *ζ*. — SCHOENH. Syn. ins. 2. p. 180. var. *λ*. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 161. var. *k*.

Var. B. Elytres marquées d'une tache scutellaire, parfois oblitérée, et chacune de deux points, noirs.

Obs. Ce sont généralement les deuxième et quatrième points, c'est-à-dire l'interne de chaque paire.

Coccinella 4-maculata, FAB. Mant. 1. p. 56. 30. — *Id.* Ent. syst. 1. 273. 35. — *id.* Syst. el. 1. 363. 46. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. 1647. 65. — DE VILL. C. LINN. Entom. t. 4. p. 242. — OLIV. Encycl. méth. t. 6. p. 56. 41. — HERBST, Naturs. t. 5. p. 370. 99. — PANZ. Faun. germ. p. 156. 14. — WALCK. Faun. par. 1. 114. 5?

Coccinella 11-punctata, ILLIG. Käf. preuss. p. 443. var. *δ*. — *Id.* Mag. 1. p. 91. var. *τ*. — LATA. Hist. t. 12. p. 63. var. *δ*. — SCHOENH. Syn. ins. 2. p. 180. var. *κ*. — STERN. Syn. l. c. var. *η*.

Obs. L'exemplaire provenant du cabinet d'Hübner, et sur lequel Fabricius paraît avoir décrit sa *C. 4-maculata*, laisse apercevoir des traces des points externes des deux paires. Cet exemplaire, que j'ai vu, fait partie du cabinet de M. Germar.

Var. C. Elytres marquées d'une tache scutellaire, parfois peu apparente, et chacune de trois points, noirs.

β Les deuxième, quatrième et cinquième, ou l'interne de chaque paire et l'externe de la paire postérieure.

γ Semblable à la précédente, mais points de la paire postérieure liés ensemble.

δ Les deuxième, troisième et quatrième, ou les deux points de la paire antérieure et l'interne de la postérieure.

Coccinella 11-punctata, SCHOENH. Syn. ins. 2. 180. var. i. — GYLLENH. Ins. suec. 4. 160. var. h. — STEPH. Syn. t. 4. p. 386. var. ζ.

ι Les troisième, quatrième et cinquième, ou le point externe de la paire antérieure et les deux de la paire postérieure : ceux-ci quelquefois unis.

Coccinella 11-punctata, ILLIC. Mag. 1. 92. var. η. — SCHOENH. l. c. var. μ. — GYLLENH. l. c. var. i.

Var. D. *Elytres marquées d'une tache scutellaire, quelquefois peu marquée, et chacune de quatre points noirs.*

ζ Les deuxième, troisième, quatrième et cinquième points, c'est-à-dire ceux des deux paires : l'huméral seul manquant.

Coccinella 9-punctata, LINN. Faun. suec. p. 155. 478. — *Id.* Syst. nat. 2. p. 581. 16. — DE GEER, Mem. t. 5. p. 375. 6. α. — MULLER, Zool. D. prod. p. 66. 623. — GOEZE, Ent. Beytr. p. 220. 16. — FABR. Spec. 1. 97. 27. — *Id.* Mant. 1. 57. 42. — *Id.* Ent. syst. 1. 276. 48. — *Id.* Syst. el. 1. 366. 61. — RETZ, Gen. et Spec. p. 170. 1110. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. 1651. 16. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. 99. 14. — ROSSI, Faun. étr. 1. p. 62. 154. (seulement pour la description empruntée à Fabricius). — *Id.* éd. HELW. 1. p. 66. 154. — FISCHER, Nat. v. Livl. p. 273. 310. — PETAGN. Ins. Entom. 1. p. 180. 11. — HERBST, Nat. t. 5. p. 372. 102. — PANZ. Ent. germ. p. 138. 22. — MARSH. Ent. brit. p. 154. 14. — WALCKEN. Faun. par. 1. p. 114. 9. — TICNY, Hist. t. 9. p. 49.

Coccinella 10-punctata (par erreur typographique, pour *9-punctata*), FAB. Syst. entom. p. 81. 16.

Coccinella collaris, PAYK. Faun. suec. 2. p. 57. 57. var. β.

Coccinella 11-punctata, ILLIC. Käf. var. γ. — LATR. l. c. var. c. — SCHOENH. l. c. var. ζ. — GYLLENH. l. c. var. e. — STEPH. l. c. var. s.

Obs. J'ai vu dans la collection Dejean un exemplaire offrant, outre les taches indiquées ci-dessus, un autre petit point noir entre l'externe de la paire antérieure et le bord marginal. C'est à une variété accidentelle analogue qu'il faut rapporter la *Coccinella triangularis*, WESTMAN, in THUNB. Dissert. acad. p. 118. Seulement dans celle-ci, le petit point surnuméraire est placé entre les deux paires.

η Semblable à la var. C, mais points noirs de la seconde paire liés ensemble.

Coccinella 11-punctata, ILLIC. Mag. 1. 92. var. δ. — SCHOENH. Syn. ins. 2. p. 179. var. η. — GYLLENH. l. c. var. f.

Coccinella variegata, DAHL, PARRYS, Inéd.

θ Semblable à la var. C, mais points noirs de la première paire liés ensemble.

ι Les premier, deuxième, troisième et cinquième, c'est-à-dire l'huméral, les deux de la paire antérieure et l'externe de la paire postérieure.

Coccinella oculata, WESTMAN, in THUNB. Dissert. acad. p. 107, et ed. Gott. p. 117.

Coccinella 11-punctata, SCHOENH. l. c. var. e. — GYLLENH. l. c. var. g.

z Les premier, deuxième, quatrième et cinquième, c'est-à-dire l'huméral, l'interne de la première paire et ceux de la paire postérieure.

Coccinella 11-punctata, ROSSI, Faun. etr. 1, p. 62. 154?

λ Les premier, deuxième, troisième et quatrième, c'est-à-dire l'huméral, ceux de la paire antérieure et l'interne de la postérieure,

Etat normal.

Coccinella 11-punctata, LINN. Faun. suec. p. 155. 480. — *Id.* Syst. nat. 1. 581. 18. — MULLER, Faun. Fridr. p. 6. 52. — *Id.* Zool. D. prod. p. 66. 627. — STRORM. in det Trondh. selk. Skrift. t. 5. p. 388. 6. pl. 6. f. 2. — DE GEER, Mem. t. 5. p. 375. 8. — FAB. Syst. ent. p. 82. 19. — *Id.* Spec. 1. p. 98. 31. — *Id.* Mant. 1. p. 57. 46. — *Id.* Ent. syst. 1. 277. 53. — *Id.* Syst. el. 1. 367. 66. — GOEZE, Ent. Beytr. 1. p. 221. 18. — HERBST, Arch. p. 166. 41. pl. 45. f. 15. — *Id.* trad. fr. p. 99. 15. pl. 43. f. 15. — *Id.* Natus. t. 5. 352. 88. pl. 58. f. 15. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1671. 18. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. p. 100. 16. — ROSSI, Faun. etr. 1. p. 63. 156. — *Id.* ed. HELW. 1. p. 66. 156. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 62. 65. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1016. 44. pl. 6. f. 75. a, b. — FISCHER, Naturg. v. Livl. p. 275. 312. — PETAGN. Inst. entom. 1. p. 181. 13. — SCHNEID. Mag. p. 164. 22. — PANZ. Faun. germ. p. 139. 24. — ILLIG. Käf. preuss. p. 442. 29. — CEDERH. Faun. ingr. prodr. p. 52. 159. — MARSH. Ent. brit. p. 153. 16. — WALCKEN. Faun. par. 1. 115. 11. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 65. 29. — SHAW. Gen. zool. t. 6. p. 56. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 178. 75. — GYLLENH. Ins. succ. t. 4. p. 159. 14. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 432. 6. — STEPH. Syn. t. 4. p. 386. 24. — *Id.* Man. p. 316. 2495.

Coccinella bi-maculata (pour *11-maculata*), WESTMAN, in THUNB. Dissert. acad. p. 108, et ed. gott. p. 118.

Coccinella collaris, PATK. Faun. suec. t. 2. p. 58. 57. var. γ.

Variations des Elytres (par excès).

Var. E. *Point interne de la rangée intérieure lié à la tache scutellaire.*

Coccinella nigrofasciata, ROSSI, Faun. etr. 1. 62. 153. — *Id.* Mant. 1. p. 25. 60. — *Id.* ed. HELW. 1. p. 66. 155, et p. 362. 60. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 84. 12.

Coccinella 11-punctata, SCHOENH. Syn. t. 2. p. 179. var. ζ.

Var. F. *Points noirs de l'une des deux paires liés et formant une bande raccourcie.*

μ Les points de la paire antérieure unis.

Coccinella 11-punctata, SCHNEID. Mag. 164. var. b. — ILLIG. Käf. var. β. — LATR. l. c. var. b. — SCHOENH. l. c. var. β. — GYLLENH. l. c. var. b. — STEPH. Syn. l. c. var. β.

ν Les points de la seconde paire unis.

Coccinella 11-punctata, SCHOENH. l. c. var. γ. — GYLLENH. l. c. var. c. — STEPH. Syn. l. c. var. γ.

Var. G. *Points noirs de chaque paire unis.*

Coccinella 11-punctata, SCHOENH. Syn. ins. 2. 179. var. δ . — GYLLENH. l. c. var. d. —
STERN. Synops. l. c. var. δ .

Long. 0^m0037 à 0^m0052 (1 $\frac{2}{3}$ à 2 $\frac{1}{3}$!). — Larg. 0^m0028 à 0^m0037
(1 $\frac{1}{4}$ à 1 $\frac{2}{3}$!).

Corps ovale; médiocrement convexe; pointillé et luisant en dessus. *Tête* subperpendiculaire; garnie de poils livides sur le labre et l'épistome; noire, avec les joues, une tache subtriangulaire oblique au côté de chaque œil, et ordinairement le bord de l'épistome et du labre, blancs. *Antennes* d'un fauve livide, avec l'extrémité et le premier article, au moins en partie, obscurs. *Palpes maxillaires* noirs. *Prothorax* très-échancré en devant, avec la partie médiane de cette échancrure transversale ou à peine arquée; à angles antérieurs peu émoussés; subarcuement élargi d'avant en arrière sur les côtés; obtus aux angles postérieurs; peu distinctement ou faiblement rebordé en devant, garni latéralement d'un rebord s'effaçant après les angles externes de la base; en arc renversé à cette dernière; deux fois et demie aussi large à celle-ci que long dans son milieu; d'un tiers plus court sur les côtés qu'à ce dernier; un peu plus finement pointillé que la tête; coloré comme il est dit. *Ecusson* en triangle, au moins aussi long que large; noir; pointillé. *Elytres* d'un sixième ou d'un cinquième plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois à trois fois et demie aussi longues que lui dans son milieu; subarrondies aux épaules, subrectilinéairement et faiblement élargies jusqu'à la moitié de la longueur, en ogive un peu obtuse à l'extrémité; étroitement rebordées latéralement; médiocrement convexes en dessus; à calus huméral peu marqué; un peu moins finement ponctuées que le prothorax; colorées et marquées comme il est dit. *Dessous du corps* noir, avec les épimères des médi et postpectus blanches. *Pieds* noirs; spongioles des tarses d'un gris fauve ou rougeâtre.

Cette espèce paraît aimer le voisinage plus ou moins rapproché de la mer. On la trouve dans le nord et le midi de la France, sur les pins, la soude, les tamariscs, etc.

Obs. Les élytres, chez les exemplaires provenant des pays méridionaux, présentent le plus souvent des variations par défaut.

Abstraction faite du nombre et de la position des points noirs des élytres et de quelques autres caractères, les épimères blanches du postpectus distinguent les diverses variétés de la *C. 11-punctata*, des

C. 5-punctata, 7-punctata, hieroglyphica ; l'extrémité noire des épisternums postérieurs empêche de les confondre avec la *C. labilis*.

Disposition des points des élytres : 1, 2 obliquement situés, 2 id.

Rossi, à en juger par la phrase qu'il a ajoutée à celle de Fabricius, paraît avoir décrit, sous le nom de *C. 9-punctata*, une variété de l'*A. mutabilis*.

EE. Epimères du médipectus seulement, blanches.

2. C. cinqepunctata ; LINN. *Subhémisphérique. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une tache flave irrégulièrement quadrangulaire, prolongée latéralement jusqu'aux trois quarts. Elytres, d'un rouge fauve ; flaves sur les côtés de l'écusson ; ordinairement marquées d'une tache scutellaire et chacune de deux points : l'un postérieur, près du bord externe : l'autre subdiscal, plus rapproché du dernier que du scutellaire. Epimères du médipectus blanches.*

♂ Tarses antérieurs garnis de petites ventouses sous leurs deux premiers articles. Sixième arceau ventral offrant une petite échancrure, enclosant une fossette.

♀ Tarses antérieurs sans ventouses en dessous. Sixième arceau ventral entier.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un noir luisant, paré aux angles de devant d'une tache blanche ou d'un blanc flave, irrégulièrement quadrangulaire, limitée en devant par la sinuosité ou angle rentrant de l'échancrure antérieure, plus courte au côté interne qu'à l'externe, échancrée au postérieur, latéralement prolongée jusqu'aux trois quarts. *Elytres* d'un rouge fauve, ornées à la base, de chaque côté de l'écusson, d'une tache d'un jaune pâle ; marquées d'une tache scutellaire, noire, ronde, ovale ou obcordiforme, commune aux deux étuis ; notées chacune de deux points noirs : l'un, plus gros, subarrondi ou en ovale transversal, situé vers le milieu de la longueur, non loin de la suture ; l'autre, plus petit, aux deux tiers, aussi rapproché du bord externe que l'antérieur l'est de l'interne.

Variations du Prothorax.

a. *Tache blanche du prothorax prolongée en forme de bordure étroite, jusqu'aux angles postérieurs, en laissant ordinairement le rebord noir.*

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Point noir postérieur, nul : l'antéro-interne ordinairement dilaté, plus grand que dans l'état ordinaire.*

Coccinella tripunctata, ROSSI, Faun. ctr. 1. p. 61. 151. — *Id.* ed. HELW. 1. p. 64. 151.
Coccinella 5-punctata, var. ROSSI, Mant. 1. p. 25. 59. — *Id.* ed. HELW. p. 361. 59. —
 ILLIG. Käf. var. β . — LATR. Hist. var. *b*. — SCHOENH. Syn. var. β . — GYLLENH. Ins.
 suec. var. *f*. — STEPH. Syn. var. β .

Var. B. *Point noir antérieur, nul : le postérieur existant.*

Coccinella 5-punctata, ILLIG. l. c. var. γ . — STEPH. l. c. var. γ .

Etat normal.

Coccinella 5-punctata, LINN. Faun. suec. p. 154. 474. — *Id.* Syst. nat. 1. p. 580. 11. —
 MULLER, Faun. Fridr. p. 6. 47. — *Id.* Zool. D. prod. p. 66. 620. — MULLER, LINN.
 Natursys. 3. p. 150. 11. — DE GERR, Mem. t. 5. p. 370. 3. — FABR. Syst. ent. p. 80.
 10. — *Id.* Spec. ins. 1. 96. 17. — *Id.* Mant. 1. 56. 31. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 273.
 36. — *Id.* Syst. el. 1. 363. 47. — GOEZE, Ent. Beytr. t. 1. p. 218. 11. — SCHRANK,
 Enum. p. 52. 96. — *Id.* Faun. boic. 1. p. 455. 466. — LAICHART, Tyr. ins. 2. p. 115.
 2. — RETZ. Gen. et Spec. p. 169. 1107. — FOURCR. Ent. par. 1. 143. 2. — GMEL.
 C. LINN. Syst. nat. p. 1647. 11. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. 96. 8. — RAZOUM.
 Hist. nat. t. 1. p. 142. 20. — SCRIBA, Journ. p. 182. 139. — *Id.* Beytr. p. 94. 21.
 pl. 8. f. 7. — BRAHM, Ins. Kal. p. 51. 167. — ROSSI, Faun. etrus. 1. p. 61. 152. —
Id. ed. HELV. 1. 65. 152. — FISCHER, Nat. Liv. p. 272. 308. — OLIV. Encycl. méth.
 t. 6. p. 57. 43. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1003. 23. pl. 1. f. 3. a, b. — MARTYN, Ent.
 pl. 13. f. 36. — PETAGN. Inst. ent. 1. p. 179. 6. — SCHNEID. Mag. p. 172. 30. —
 PREYSSLER, in MATER, Auss. Boehm. nat. t. 3. p. 186. 22. — HERBST, Natursyst. t. 5.
 p. 346. 86. pl. 58. f. 11. — PANZER, Ent. germ. p. 136. 15. — *Id.* Faun. germ. 128.
 5. fig. 7. — PAYK. Faun. suec. 2. p. 16. 16. — ILLIG. Käf. preuss. p. 441. 28. —
 CEDERH. Faun. ingr. p. 51. 154. — DONNDORFF, Faun. eur. t. 8. p. 323. 2. —
 WALCKEN. Faun. par. 114. 6. — MARSH. Ent. brit. p. 151. 8. — DWIGUS, Prim. Faun-
 mosq. p. 73. 81. — DE TICNY, Hist. t. 9. p. 48. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 62. 28.
 — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 171. 54. — DONOV. the nat. Histor. t. 16. p. 5. pl. 572.
 f. 1. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 282. 4. — AUDOUIN, Dict. class. d'Hist. nat.
 t. 4. p. 256. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 162. 15. — ZETTERST. Faun. lapp.
 p. 430. 3. — STEPH. Synops. t. 4. p. 380. 13. — *Id.* Mau. p. 315. 2485. — ERICH-
 SCHÆFF. Faun. germ. 128. pl. 6. f. 7. — REDTENB. Tentam. p. 25. 16. — *Id.* in GERM.
 Zeitsch. t. 3. p. 129. — L. DUFOUR, Excurs. entom. p. 117. 739.

La Coccinelle rouge à cinq points, GEOFFR. Hist. 1. 520. 2.

Variations des Elytres (par excès).

Var. C. *Elytres marquées d'une tache scutellaire et chacune de trois points noirs.*

β Marquées de plus que dans l'état normal d'un petit point noir situé au tiers de la longueur, à la même distance du bord externe que le postérieur.

Coccinella 5-punctata, SCHOENH. l. c. var. γ . — GYLLENH. l. c. var. *b*. — STEPH. l. c. var. δ .

γ Marquées de plus que dans l'état normal d'un petit point noir sur le calus huméral.

Coecinnella 5-punctata, GYLLENH. l. c. var. *c*.

Var. D. *Elytres* marquées d'une tache scutellaire et chacune de quatre points noirs, c'est-à-dire notées de plus que dans l'état normal des points noirs indiqués dans les var. α et β .

Coccinella 5-punctata, SCHOENH. l. c. var. δ . — GYLLENH. l. c. var. d. — STEPH. l. c. var. a.

Obs. Les élytres présentent quelquefois d'autres singularités dans leur coloration. Ainsi j'ai dû à MM. Germar et Schaum la communication d'un exemplaire chez lequel le point discal s'est dilaté et a formé avec son semblable une tache cordiforme, unie à la scutellaire, qui est moins largement étendue. Les deux points indiqués dans la var. D existent : l'huméral peu marqué : l'autre un peu plus petit que le postérieur de l'état normal. Ainsi MM. Schoenherr et Gyllenhal indiquent une autre variété offrant le point discal uni à la tache scutellaire, le postérieur transversalement recourbé, et un très-petit point noir sur le calus huméral.

SCHOENH. l. c. var. e. — GYLLENH. l. c. var. e.

Long. 0^m,0039 à 0^m,0050 (1 $\frac{3}{4}$ à 2 $\frac{1}{2}$ ^l). — Larg. 0^m,0029 à 0^m,0039 (1 $\frac{1}{3}$ à 1 $\frac{3}{4}$ ^l).

Corps subhémisphérique; pointillé. *Tête* inclinée; glabre sur le front, antérieurement garnie de quelques poils livides; noire, parée au côté interne de chaque œil d'une tache blanche, ordinairement oblique; labre et épistome parés, chez les σ , d'une bordure de même couleur, plus étroite et peu distincte chez les φ . *Antennes* d'un fauve livide, avec les derniers articles obscurs et le premier noirâtre, au moins en partie. *Palpes maxillaires* noirs. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie médiaire de cette échancrure légèrement arquée; à angles antérieurs prononcés; subarcuément élargi d'avant en arrière, sur les côtés; muni latéralement d'un rebord étroit, prolongé, ou s'affaiblissant jusqu'à la sinuosité antérieure, et postérieurement jusques un peu après les angles de derrière, qui sont émoussés; en arc renversé, à la base; deux fois et demie aussi large à celle-ci que long sur les côtés; d'un tiers ou environ moins court dans le milieu qu'à ceux-ci; convexe; pointillé; parfois bordé de blanc ou de flave en devant, surtout chez les σ . *Ecusson* petit; en triangle subéquilatéral, moins long que large; noir; moins finement pointillé que le prothorax. *Elytres* d'un cinquième plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois ou trois fois et demie aussi longues que lui dans son milieu; subarrondies aux épaules; subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'aux deux cinquièmes de leur longueur, en ogive renversée à l'extrémité; munies latéralement d'un rebord prolongé en s'affaiblissant jusqu'à l'angle sutural ou à peine au-dessus de lui; garnies vers l'extrémité de la suture de cils ou de poils peu appa-

rents; convexes, en dessus; à calus huméral médiocrement saillant; colorées et marquées comme il est dit ci-dessus. *Dessous du corps* noir; pointillé; parcimonieusement garni de poils livides. Hanches antérieures marquées à leur base, chez les ♂, d'un point blanc parfois indistinct. Epimères du médipectus blanches: celles du postpectus garnies de poils d'un blanc sale qui leur donnent une teinte blanchâtre. *Pieds* noirs; sole spongieuse des tarses, fauve.

Cette espèce se trouve sur les plantes, les arbres fruitiers, les pins, etc. Elle est médiocrement commune.

Obs. Elle se distingue de la *C. 11-punctata*, avec quelques variétés de laquelle elle a de l'analogie, par le nombre des points noirs; par son corps plus orbiculaire, plus convexe, se rétrécissant à partir des deux cinquièmes au lieu de la moitié, en ogive plus étroite et à côtés de celle-ci presque droits ou très-légèrement sinueux dans leur tiers postérieur; par son prothorax paré d'une tache en général plus étroite au côté interne, plus prolongée sur les côtés; par les hanches antérieures marquées, dans les ♂, de points blancs plus petits et moins constants; par les épimères du postpectus noires ou ne devant qu'à des poils la teinte blanchâtre qu'elles montrent quelquefois.

Elle a la taille plus petite que la *C. 7-punctata*, la tache prothoracique plus irrégulière, plus échancrée au côté postérieur, plus prolongée latéralement; le point noir discal plus rapproché du postérieur que de la tache scutellaire.

On ne peut la confondre avec la *C. labilis*, dont le dessous du corps a, de plus que dans la *C. 7-punctata*, l'extrémité des épisternums et les épimères du postpectus blanches.

La forme de ses plaques abdominales l'éloigne des *Idalia* avec lesquels on pourrait lui trouver des rapports.

3. *C. septempunctata*; LINN. *Subhémisphérique. Prothorax* noir; peu émoussé aux angles; paré à ceux de devant d'une tache quadrangulaire, subéquilatérale, blanche. *Elytres* rouges, flaves sur les côtés de l'écusson; marquées d'une tache scutellaire, et chacune ordinairement de trois points noirs: deux également rapprochés du bord externe, l'un aux deux septièmes, l'autre aux deux tiers: le troisième, subdiscal, aux deux cinquièmes. *Epimères du médipectus*, blanches.

♂ Premier article des tarses antérieurs et intermédiaires en ovale allongé, granuleux en dessous ou garni de petites ventouses, ainsi que le suivant. Cinquième arceau du ventre en arc rentrant à son bord postérieur.

♀ Premier article des tarsi antérieurs et intermédiaires graduellement rétréci d'avant en arrière, dépourvu en dessous d'espèces de ventouses, ainsi que le suivant. Cinquième arceau du ventre en ligne à peu près droite à son bord postérieur.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* paré aux angles antérieurs d'une tache blanche ou d'un blanc flave, étendue en devant jusqu'à l'angle rentrant de l'échancrure antérieure, presque carrée ou irrégulièrement quadrangulaire, à peine prolongée latéralement jusqu'aux deux tiers ou aux trois cinquièmes de la longueur. *Elytres* rouges, d'un rouge fauve, d'un jaune rouge ou d'un jaune fauve; parées à la base, de chaque côté de l'écusson, d'une tache d'un jaune pâle, en demi-ovale transversal; marquées d'une tache scutellaire noire, obcordiforme, commune aux deux étuis; notées chacune de trois sortes de points noirs, savoir: deux, non loin du bord externe dont ils sont aussi rapprochés l'un que l'autre: l'antérieur, aux deux septièmes, c'est-à-dire un peu avant le tiers: le postérieur, aux deux tiers: le troisième, généralement moins voisin de la suture, que les précédents le sont du bord externe, placé aux deux cinquièmes de la longueur, aussi rapproché de la tache scutellaire, et d'un tiers ou de près de moitié plus près du point antérieur que du postérieur, formant ainsi, avec les deux latéraux, un triangle inéquilatéral.

Obs. La tache scutellaire est parfois suborbiculaire ou en ovale transversal. Les points noirs varient de grosseur: quelquefois le discal est le plus gros; d'autres fois c'est le postérieur: l'antérieur est généralement égal à ce dernier ou à peine plus petit.

Variations du Prothorax.

Obs. ILLIGER mentionne une variété ayant les taches du prothorax effacées. Cette disparition m'a toujours paru n'être qu'accidentelle et arrivée après la mort de l'insecte; elle n'est pas d'ailleurs tellement complète qu'elle ne laisse découvrir des traces plus ou moins apparentes desdites taches.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres sans taches.*

Coccinella 7-punctata, GYLLENH. INS SUCC. t. 4. p. 164. 16. var. d. — STERN, SYN. t. 4. p. 380 12. var. ζ.

Var. B. *Elytres n'offrant, outre la tache scutellaire, qu'un point noir sur chacune.*

- α Les latéraux antérieur et postérieur, nuls.
- β Le latéral antérieur et le discal, nuls.

Coccinella 7-punctata, STERN. l. c. var. α.

Var. C. *Elytres n'offrant, outre la tache scutellaire, que deux points noirs sur chacune.*

γ Le latéral antérieur, nul.

Coccinella 7-punctata, STEPH. l. c. var. β.

δ Le discal; nul ou réduit à une tache pâle.

Coccinella 7-punctata, ILLIG. Käf. preuss. p. 459. 27. var. β. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 62. 27. var. b. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 172. 56. var. β. — GYLLENH. l. c. var. c. — STEPH. l. c. var. δ.

ε Le latéral postérieur, nul.

Coccinella 7-punctata, STEPH. l. c. var. γ.

Etat normal.

Coccinella 7-punctata, LINN. Faun. suec. p. 154. 477. — *Id.* Syst. nat. 2. p. 581. 15. — SULZ. Kennz. p. 54. 6. pl. 3. f. 13. — PODA, Mus. græc. p. 24. 3. — SCOPOL. Ent. carn. p. 75. 235. — PONTOP. Dansk. Atl. 433. 3. — MULLER, Faun. friedr. p. 6. 49. — *Id.* Zool. D. prod. p. 66. 623. — STROOM, Beskr. ov. norsk. ins. in det Trondh. Selsk. Skrif. t. 3. p. 388. 5. — HARRIS, Aurel. pl. 22. n, p, œufs; o, larve; q, r, nymphe; t, ins. parf. — BECKM. C. LINN. Syst. nat. p. 157. — DE GEER, Mem. t. 5. p. 370. 4. pl. 40. f. 19, larve; 20, nymphe; 14, ins. parf.; 15, 16, 17, détails. — FABR. Syst. ent. 81. 13. — *Id.* Spec. ins. 1. 96. 21. — *Id.* Mant. 1. 57. 56. — *Id.* Ent. syst. 1. 274. 41. — *Id.* Syst. el. 1. 364. 53. — GOEZE, Ent. Beytr. 1. p. 219. 16. (15). — BERGSTR. Nomen. p. 57. 7. pl. 9. f. 7. — SCHREFF. Icon. pl. 9. f. 7. — LESKE, Anfang. d. nat. p. 472. 1. — LAICHART. Tyr. ins. 1. p. 116. 3. — SCHRANK, Enum. p. 53. 98. — *Id.* Faun. boic. 1. p. 455. 467. — HERBST, Arch. 42. 5. — *Id.* trad. fr. p. 97. 6. — *Id.* Kurz. Einleit. p. 85. 2. — *Id.* Natursyst. t. 3. p. 317. 76. pl. 57. f. 8. — RETZ, Gen. et Spec. p. 169. 1108. — FOURCR. Ent. par. t. 1. 143. 3. — SCHMIEDL. Einleit. p. 211. — PETACH. Ins. cal. p. 8. 34. — *Id.* Inst. ent. 1. p. 180. 8. — GMEL. LINN. Syst. nat. 1. p. 1649. 15. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. p. 98. 12. RAZOUM. Hist. nat. du Jor. 1. p. 142. 22. — ROSSI, Faun. etr. 1. 61. 153. — *Id.* ed. HELW. 1. p. 165. 155. — BRAUER. Ins. kal. p. 5. 7. et p. 215. 718. — *Id.* Bemerk. in Naturf. t. 29. p. 142. 9. — OLIV. Ency. méth. t. 6. p. 58. 50. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1008. 31. pl. 1. f. 1, a, b, c, d, e. — *Id.* Nouv. Dict. d'hist. nat. t. 7. p. 241. — HARRER, Beschr. 2^e édit. p. 79. 75. — FISCHER, Hist. v. Livl. p. 272. 309. — MARTYN, Ent. pl. 12. f. 6. — SCHNEID. Mag. p. 171. 27. — PREISSL. in MAYER's Aufsatz. Bohm. Nät. t. 3. p. 185. 21. — SCHWARZ, Nomencl. p. 44. 18. — DONOV. The natur. Hist. t. 2. p. 8. pl. 37. f. 5. — BECHST. Naturg. p. 836. 1. — PANZ. Ent. germ. 157. 18. — *Id.* Faun. germ. 79. 3. — *Id.* in VOET's, Beschreib. t. 4. p. 95. 1? — BUSCH, Übersicht, 6. p. 288. — COUVIER, Tabl. élém. p. 524. — CEDERH. Faun. ingr. prod. p. 51. 156. — PAYK. Faun. suec. 2. p. 15. 13. — ILLIG. Käf. preuss. p. 439. 27. a. — DONNDORFF, Eur. faun. t. 8. p. 325. 3. — DWIGUB. Prin. faun. mosq. p. 75. 84. — MARSH. Ent. brit. p. 152. 10. — WALCK. Faun. par. 1. 114. 8. — BLUMENB. Handb. 7^e ed. p. 325. 1. — *Id.* Trad. fr. p. 406. 1. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 62. 27. — *Id.* in COUVIER, Regn. an. 1^{re} éd. p. 562; 2^e éd. t. 4. p. 162. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 172. 56. — SHAW, Gen. Zool. t. 6. p. 55. pl. 16. larve, nymphe, et ins. parf.

SÉCURIPALPES.

11

PANZ. in VOET's, Catal. pl. 45. f. 1. — BURDACH, Handb. p. 350. — WILHELM, Unterhalt. 1. 116. pl. 14. f. 87. ins. parf.; d, larve; e, nymphe. — LAMARCK, Anim. et verteb. t. 4. p. 283. 5. — DUMÉR, Dict. d. sc. nat. t. 9. p. 495. — GOLDFUSS, Handb. p. 298. — GYLLENH. Ins. succ. t. 4. p. 163. 16. — ZETTERST. Faun. lapp. 430. 2. — STEPH. Syn. t. 4. p. 380. 12. — *Id.* Man. p. 315. 2484. — MELS. Lettr. t. 2. p. 353. 5. — EICHWALD, Zool. spec. t. 2. p. 247. 4. — WILBR. Handb. p. 482. 1. — HOEVEN, Handb. t. 2. p. 316. — FERCHER. in GUERIN, Dict. pictor. d'hist. nat. t. 2. p. 239. pl. 115. f. 4. — RATZER. Forst. 1. p. 17. pl. 1. f. 15, a, b, c, d, e, g, détails; C, larve, G, nymphe. — WESTWOOD, Introduct. t. 1. p. 395, pl. 49. 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, détails. — DE CASTELN. Hist. t. 2. p. 524. pl. 57. f. 7. — BOYER DE FONSCOL. Mem. de l'Acad. d'Aix, t. 4. p. 209. — REDTENB. Tentam. p. 25. 14. — *Id.* in GERMAR's, Zeitsch. t. 5. p. 129. 14. — L. DUF. Excurs. p. 117. 760.

La Coccinelle rouge à sept points noirs. GEOFFR. Hist. t. 1. p. 321. 3. pl. 6. f. 4.

Coccinella 7-maculata, TICNY, Hist. nat. t. 9. p. 49.

Variations des Elytres (par excès).

Var. D. Elytres offrant, outre la tache scutellaire, quatre points noirs sur chacune.

♂ Elytres offrant de plus que dans l'état normal un point noir sur le calus huméral.

Coccinella 7-punctata, ILLIG. l. c. var. γ. — *Id.* Mag. 1. 91. 27. — LATR. l. c. var. c. — SCHOENH. l. c. var. γ. — GYLLENH. l. c. var. b. — STEPH. l. c. var. n.

Obs. Quelquefois le point du calus manque, et les élytres offrent dans un endroit indéterminé deux petites taches ou sortes de petits points qui se trouvent symétriquement répétés.

Var. E. Elytres offrant, outre la tache scutellaire, cinq points noirs sur chacune.

Obs. Quelquefois, outre le point additionnel du calus, il existe une autre petite tache répétée symétriquement; d'autres fois le point du calus manque, et les élytres montrent chacune deux petites taches punctiformes anormales, et dont la position varie suivant les individus qui présentent ces singularités. Ainsi, j'ai vu dans la collection de M. C. Rey un exemplaire dont les deux taches additionnelles étaient situées près de la suture; l'une, un peu au-dessus du point discal; l'autre aux cinq sixièmes de la longueur, etc.

Var. F. Elytres maculées de taches noires irrégulièrement disposées.

Coccinella 7-punctata, ILLIG. l. c. var. e. — GYLLENH. l. c. var. e.

Var. G. Elytres offrant leurs points noirs en partie au moins liés : la matière colorante s'étant étendue et formant des dessins variables.

Obs. Il serait inutile de décrire ici les différentes figures de ces dessins, qui sont accidentels et qui varient suivant chaque individu.

Coccinella 7-punctata, ILLIG. l. c. var. ζ. STEPH. l. c. var. θ et x. — ERICH-SCHAEFFER, Faun. germ. 128. pl. 6. f. 3.

Coccinella divaricata, OLIV. Entom. t. 6. p. 1001. 21. pl. 5. f. 67.

Var. H. *Elytres noires ou noirâtres en totalité ou avec une partie de la périphérie de chaque d'un rouge fauve.*

Obs. Suivant la teinte plus ou moins foncée de la matière colorante et l'étendue de l'espace qu'elle a usurpé, les points noirs sont indistincts ou restent plus ou moins apparents.

Coccinella 7-punctata, STEPH. l. c. var. 1.

Var. I. *Epimères du postpectus également blanches.*

Long. 0^m0051 à 0^m0078 (2 1/4 à 3 1/2'). — Larg. 0^m0045 à 0,0067 (2 à 3').

Corps subhémisphérique; pointillé. *Tête* très-penchée; noire, avec les joues, une tache au côté interne de chaque œil et ordinairement une bordure à la partie antérieure de l'épistome et du labre, blanches; garnie de quelques poils livides sur ce dernier, glabre sur le front. *Antennes* d'un fauve livide, à extrémité obscure, à premier article noir, au moins en partie. *Palpes maxillaires* noirs. *Prothorax* très-échancré en devant, avec la partie médiale de cette échancrure transversale ou légèrement arquée; à angles antérieurs un peu émoussés; subcurvilinéairement élargi d'avant en arrière sur les côtés; muni latéralement d'un rebord antérieurement prolongé jusqu'à l'angle rentrant de l'échancrure, et postérieurement jusques un peu après les angles de derrière qui sont un peu émoussés; en arc renversé et légèrement bispinueux, à la base; trois fois aussi large à cette dernière que long sur les côtés; d'un quart ou d'un tiers plus court à ceux-ci que dans le milieu; convexe; pointillé; coloré comme il est dit ci-dessus. *Ecusson* en triangle subéquilatéral; noir; plus finement ponctué que le prothorax. *Elytres* d'un sixième environ plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois et demie aussi longues que lui dans son milieu; subarrondies aux épaules; subcurvilinéairement élargies ensuite jusque vers la moitié de leur longueur; en ogive renversée à l'extrémité qui est obtuse; latéralement rebordées; indistinctement garnies à l'angle sutural de quelques cils courts; convexes en dessus; à calus huméral peu prononcé; ponctuées d'une manière un peu moins fine que le prothorax; rouges ou d'un rouge fauve, parfois d'un rouge jaune ou d'un fauve jaune; marquées des taches indiquées ci-dessus. *Dessous du corps* noir; épimères du médipectus blanches: celles du postpectus ciliées de poils d'un blanc sale. *Pieds* noirs; spongioles des tarses rougeâtres ou d'un fauve livide.

Cette espèce est commune dans toute la France.

Obs. Disposition des points noirs des élytres : 2, obliquement placés : 1 ; ou : 3 formant un triangle dont la base regarde le côté externe, et dont le côté latéral antérieur est une fois plus court que le postérieur. La larve décrite par Frisch, Linné, Poda, Geoffroy, de Geer, etc., est longue d'environ cinq lignes ; hexapode ; chargée sur les anneaux thoraciques de plaques épineuses, et de six tubercules épineux sur les segments thoraciques, moins le dernier. Elle a le corps ardoisé ou d'un cendré bleuâtre ; paré de deux taches flaves sur la partie antérieure de l'anneau prothoracique ; jaune sur les tubercules externes des quatrième et septième segments abdominaux, et noire sur les autres.

La nymphe est de couleur orangée, parée d'une double rangée de taches noires.

DD. Postépisternums blancs à l'extrémité postérieure.

4. **C. Iapillus** ; ERICHSOHN, inéd. *Subhémisphérique. Prothorax noir, subarrondi aux angles, paré à ceux de devant d'une tache quadrangulaire inéquilatérale, blanche. Elytres d'un rouge jaune, flaves sur les côtés de l'écusson ; marquées d'une tache scutellaire, et chacune ordinairement de trois points noirs : deux inégalement rapprochés du bord externe, l'un à peu près au tiers, l'autre aux deux tiers : le troisième, subdiscal, aux trois septièmes. Extrémité des postépisternums, épimères des médi et postpectus, blanches.*

♂ Premier article des tarsi antérieurs et intermédiaires en ovale allongé, garni en dessous de ventouses ainsi que le suivant. Cinquième arceau du ventre en arc rentrant à son bord postérieur.

♀ Premier article des tarsi antérieurs et intermédiaires graduellement rétréci d'avant en arrière, dépourvu de ventouses en dessous, ainsi que le suivant. Cinquième arceau du ventre en ligne à peu près droite à son bord postérieur.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir ; paré aux angles antérieurs d'une tache blanche ou d'un blanc flave, étendue en devant jusqu'à l'angle rentrant de l'échancrure, à côté interne subparallèle avec l'interne, prolongée à ce dernier jusqu'aux deux tiers de la longueur en laissant vers son extrémité le rebord noir ; échancré à son côté postérieur, avec son angle postéro-interne émoussé. *Elytres* ordinairement d'un rouge jaune, d'un jaune rouge ou d'un jaune fauve ; parées à la base, de chaque côté de l'écusson, d'une tache d'un jaune pâle en demi-ovale transversal ; marquées d'une tache scutellaire noire, obcordiforme,

commune aux deux étuis; notées chacune de trois sortes de points noirs, savoir : deux non loin du bord externe, dont ils sont inégalement distants : l'anérieur, plus voisin, situé à peu près au tiers de la longueur, joignant l'espèce de bordure plus jaune et paraissant moins imponctuée qui correspond au repli inférieur et longe le rebord marginal : le postérieur, placé aux deux tiers, de moitié plus ou moins rapproché du bord externe, généralement moins petit que l'anérieur : le troisième, presque sur le disque, aux trois septièmes de la longueur, généralement le plus gros, en ovale transversal et moins rapproché de la suture que le postérieur ne l'est du bord externe, aussi près ou plus près de la tache scutellaire que du point postérieur, et d'un tiers plus distant de celui-ci que de l'anérieur, formant ainsi avec les deux latéraux un triangle inéquilatéral.

Coccinella 7-punctata, var. SCHNEID. Mag. p. 171. 27 ?

Coccinella 7-punctata. var. *Domiduca*. Ziegl. Dej. catal. (1837) p. 456.

Coccinella labétis, ERICHSON, in Mus. de Berlin. — D. D. DONNÉ et SCHAUM, in litter.

Coccinella magnifica, ZIEGL. inéd. — REDTENB. Tent. p. 24. 13. — *Id.* in GERMAR'S, Zeitschr. t. 5. p. 128. 13.

Variations des Elytres (par excès).

Var. B. *Elytres marquées, de plus que dans l'état normal, d'un point noir sur le calus huméral.*

Long. 0^m,0062 à 0^m,0073 (2 3/4 à 3 1/4). — Larg. 0^m,0050 à 0^m,0059 (2 1/4 à 2 2/3).

Corps subhémisphérique, pointillé. *Tête* très-penchée; noire, avec les joues, une tache au côté interne de chaque œil, et ordinairement une bordure à la partie antérieure de l'épistome et du labre, blanches; garnie sur ce dernier de quelques poils livides, glabre sur le front. *Antennes* d'un fauve livide, à extrémité obscure, à premier article noir au moins en partie. *Palpes maxillaires* noirs. *Prothorax* très-échancré en devant, avec la partie médiane de cette échancrure transversale ou faiblement arquée; à angles antérieurs très-émoussés ou subarrondis, ainsi que les postérieurs; élargi d'avant en arrière sur les côtés, curvilinéairement d'abord, subrectilinéairement ensuite; muni latéralement d'un rebord antérieurement prolongé en s'affaiblissant jusqu'à l'angle rentrant de l'échancrure, et postérieurement jusques un peu après les angles de derrière; en arc renversé et légèrement bisinueux à la base; trois fois et plus aussi large à cette dernière que long sur les côtés; de moitié au moins plus court à ceux-ci

que long dans son milieu; convexe; pointillé; coloré comme il a été dit. *Ecusson* en triangle subéquilatéral; noir; plus finement ponctué que le prothorax. *Élytres* d'un cinquième environ plus larges en avant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois aussi longues que lui dans son milieu, subarrondies aux épaules; subcurvilinéairement élargies ensuite jusque vers la moitié de leur longueur, en ogive renversée à l'extrémité, qui est obtuse; latéralement rebordées; convexes en dessus; à calas huméral peu prononcé ou peu apparent; ponctuées d'une manière moins serrée, mais à peine moins fine que le prothorax; colorées et marquées comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec l'extrémité des épisternums du postpectus, les épimères des médi et postpectus, blanches. *Pieds* noirs. *Spongioles* des tarsi rougeâtres ou d'un fauve rouge.

Cette espèce habite les diverses parties de la France, principalement les parties froides ou tempérées. Elle n'est pas bien rare.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec la *C. 7-punctata*, mais on l'en distingue aisément. Son prothorax est plus long dans le milieu, plus court sur les côtés, plus obtus ou subarrondi aux angles antérieurs et postérieurs. Ses élytres, ordinairement d'une teinte plus jaune, sont déprimées, ou moins anguleuses, moins ogivales sur la suture; elles ont la tache postérieure, et surtout la subdiscale en ovale transversal, généralement plus grosses; elles offrent quelques différences dans la position des points noirs, différences sensibles surtout dans le point subhuméral ou externe antérieur qui, dans cette espèce, est plus rapproché du bord extérieur que le postérieur. Enfin, leurs épimères du postpectus, et même l'extrémité des épisternums du même segment, sont blanches. Ce dernier caractère ne se présente pas chez les variétés, d'ailleurs très-rares, de la *C. 7-punctata*, qui ont les épimères postérieures blanches.

Disposition des points noirs des élytres: 2 obliquement placés, 1; ou: 3 formant un triangle dont la base regarde le côté externe, et dont le côté latéral antérieur est de moitié plus court que le postérieur.

C'est la *C. magnifica* de M. Redtenbacher, suivant les exemplaires qu'a eu l'obligeance de me communiquer ce naturaliste; mais il y a eu dans la phrase caractéristique qu'il a donnée de cette espèce, une erreur, typographique sans doute, qui la rendait peu reconnaissable. Cette phrase ne mentionne que cinq taches, y comprise la scutellaire, tandis qu'il en existe sept. Elle m'a été envoyée par MM. Dohrn et Schaum, sous le nom de *Coc. labilis*, nom que lui a donné M. Erichson dans le Muséum de Berlin.

CC. Tache flave des angles du prothorax triangulaire.

5. C. hieroglyphica; LINN. *Ovale, convexe. Prothorax noir, avec les angles antérieurs triangulairement jaunâtres. Elytres jaunâtres ou d'un jaune rougeâtre, avec une tache ou bordure suturale prolongée jusqu'au tiers; une bande longitudinale généralement anguleuse, naissant du calus; une tache postérieure ordinairement double, noires: ces taches ou bandes souvent unies. Epimères du médipectus et pieds noirs. Dessous des tarsi d'un gris rougeâtre.*

♂ Tarsi antérieurs garnis de petites ventouses sous leurs deux premiers articles. Cinquième arceau du ventre faiblement en arc rentrant à son bord postérieur.

♀ Tarsi antérieurs sans ventouses apparentes en dessous. Cinquième arceau ventral coupé en ligne droite à son bord postérieur.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax noir; paré aux angles de devant d'une tache jaune ou jaunâtre, triangulaire, étendue d'une part jusqu'à la sinuosité du bord antérieur et prolongée de l'autre jusqu'aux deux tiers du bord latéral. — Elytres jaunâtres, jaunes, d'un jaune paraissant verdâtre, d'un jaune rougeâtre ou d'un rouge jaune; parées d'une bordure suturale noire, prolongée jusqu'au quart ou presque jusqu'au tiers de la longueur; ornées d'une bande juxta-humérale longitudinalement allongée jusqu'aux deux septièmes, où elle se dilate vers le bord externe qu'elle n'atteint pas, et, par son extrémité postéro-interne, prolongée obliquement en dedans jusque vers la moitié de la longueur, où elle reste encore notablement distante de la suture, paraissant composée de trois taches réunies: la première sur le calus: la deuxième, aux deux septièmes de la longueur, plus rapprochée du bord externe: la troisième sur le disque; notées enfin de deux taches presque rondes, également noires, transversalement placées un peu après les deux tiers de la longueur: l'interne, plus grosse: l'autre, petite, voisine du bord externe.*

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Bande humérale et taches postérieures, nulles, c'est-à-dire élytres flaves ou pâles, sans autres marques noires que la bordure suturale raccourcie.*

Coccinella hieroglyphica, STERN. Syn. t. 4. p. 587. var. 0.

Var. B. *Bande humérale noire réduite à une tache oblongue; sur le calus. Elytres flaves.*

Obs. Quelquefois l'une des deux taches postérieures n'est pas apparente.

Coccinella hieroglyphica, GYLLENH. *Ins. suec.* t. 4. p. 159. var. m. — STEPH. *Syn.* t. 4. p. 387. var. n.

Var. C. Bande humérale noire, réduite à une tache oblongue sur le calus, et à une sorte de point noir sur le disque.

Obs. Quelquefois une seule des deux taches postérieures est apparente.

Coccinella lineolata, MARSH. *Ent. brit.* p. 153. 12.

Coccinella hieroglyphica, GYLLENH. *Ins. suec.* 4. p. 158. var. l.

Var. D. Bande humérale réduite à trois taches séparées.

Obs. Quelquefois encore il n'y a qu'une des deux taches postérieures.

Coccinella hieroglyphica, GYLLENH. l. c. var. k.

Var. E. Bande humérale sans dilatation du côté externe, ou avec cette dilatation séparée sous la forme d'un point.

Obs. Quelquefois l'une des taches postérieures n'est pas apparente.

Coccinella hieroglyphica, STEPH. *Syn.* 4. 387. var. a.

Var. F. Bande humérale conforme à l'état normal. L'une des deux taches postérieures nulles.

Coccinella hieroglyphica, SCHNEID. *Mag.* p. 170. var. c. — HERBST, *Natursyst.* t. 3. p. 309. var. 3.

Coccinella sinuata, MARSH. *Ent. brit.* p. 160. 28.

Etat normal.

Coccinella hieroglyphica, GYLLENH. l. c. var. h.

Variations des Elytres (par excès).

Var. G. Bande humérale comme dans l'état normal. Taches postérieures noires, unies en une sorte de bande n'atteignant ni le rebord externe, ni la suture, et beaucoup plus grosse près de celle-ci.

Coccinella hieroglyphica, ILLIG. *Käf. preuss.* p. 445. a. — TIGNY, *Hist.* t. 9. p. 48. — LATR. *Hist.* t. 12. p. 64. 51. a.

Var. H. Bande humérale liée à la bordure suturale.

α Dilatation extérieure de cette bande, soit nulle, soit séparée sous la forme d'un point.

Coccinella hieroglyphica, GYLLENH. l. c. var. b.

β L'une des deux taches postérieures, nulle.

γ Les deux taches postérieures, séparées.

Coccinella hieroglyphica, GYLLENH. l. c. var. δ. — HERRICH SCHAEFFER, *Faun. germ.* 128. 5. 1.

δ Les deux taches postérieures unies en forme de bande, comme dans la var. G.

- Coccinella flexuosa*, FABR. Gen. ins. mant. p. 217. 7-8. — *Id.* Spéc. 4. p. 95. 12. — *Id.* Mant. 1. p. 55. 25. — *Id.* Ent. syst. 1. 272. 28. — *Id.* Syst. el. 1. 362. 58. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. 1649. 75. — DE VILLERS, C. LINN. Entom. 1. p. 106. 52. et t. 4. p. 237. — OLIV. Encycl. méth. t. 6. p. 55. 32. — PANZ. Ent. germ. p. 136. 12. *Coccinella trilineata*, HERBST, Arch. p. 46. 18. pl. 22. f. 12. — *Id.* trad. fr. p. 100. 20. pl. 22. f. 12. m. *Coccinella 4-lineata*, GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1658. 119. — OLIV. Ency. méth. t. 6. p. 83. 8. *Coccinella hieroglyphica*, SCHNEID. Mag. p. 170. 26. var. a. — HERBST, Naturt. t. 5. p. 368. var. 1. pl. 58. f. 23. — ILLIG. Käf. preuss. p. 445. var. β. — LATR. l. c. var. b. — SCHOENH. Syn. ins. 2. p. 168. var. β.

Var. I. *Bande humérale liée à la tache postéro-interne, et formant ainsi sur le milieu de chaque élytre une bande longitudinale sinueuse, non liée à la bordure suturale.*

Coccinella hieroglyphica, STEPH. Syn. 4. 387. var. γ.

ι Dilatation externe de la bande humérale nulle ou séparée sous la forme d'un point noir.

Coccinella hieroglyphica, STEPH. Syn. t. 4. p. 387. var. β.

ζ Appendice discoidal de la bande humérale, nul.

Coccinella hieroglyphica, STEPH. l. c. var. ζ.

η Tache postéro-externe séparée de la bande longitudinale, sous la forme d'un point noir.

Coccinella sinuosa, MARSH. Ent. brit. p. 160. 29.

Coccinella hieroglyphica, GYLLENH. l. c. var. f.

θ Les deux taches postérieures unies en une bande liée elle-même à la bande humérale qui est normale.

Coccinella sinuata, NÄZZEN, in Svensk. Vetensk. Acad. nya. Handl. 1792. p. 171.

Coccinella hieroglyphica, GYLLENH. l. c. var. e.

Var. J. *Bande humérale liée à la bordure suturale ainsi qu'à la tache postéro-interne.*

ι Dilatation externe de la bande humérale, soit nulle, soit séparée, sous la forme d'un point noir.

Coccinella hieroglyphica, STEPH. Syn. 4. 387. var. δ.

κ Tache postéro-externe nulle ou détachée de l'interne.

λ Bande humérale offrant la dilatation externe; liée à la bordure suturale, ainsi qu'aux deux taches postérieures qui sont unies en une sorte de bande courte.

Obs. Les élytres alors, surtout lorsque ce réseau noir s'est un peu élargi, semblent noires avec des espaces d'un flave ou d'un jaune rouge. Elles présentent : 1° une tache oblongue ou sublanulée, située à côté de l'écusson, le long de la suture; 2° une tache en losange, commune aux deux étuis, commençant après la bordure SÉCURIPALPES.

suturale noire, liée avec l'extrémité, qui est également d'un flave rouge. La même couleur se prolonge le long du bord externe jusqu'à la base, mais en se dilatant du côté interne en une sinuosité profonde, vers le milieu de la longueur, et en formant sur l'épaule une sorte de tache allongée.

Coccinella hieroglyphica, LINN. Faun. suec. p. 154. 476. — *Id.* Syst. nat. 1. p. 560. 14. — MULLER, Faun. fridr. p. 6. 48. — *Id.* Zool. D. prod. p. 66. 621. — FABR. Syst. ent. p. 80. 7. — *Id.* Spec. 1. p. 95. 11. — *Id.* Mant. 1. p. 54. 18. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 270. 25. — *Id.* Syst. el. 1. p. 361. 31. — DE GEER, Mem. t. 5. p. 382. 15. — GOEZE, Ent. Beytr. 1. 219. 14. — RETZ. Gen. et Spec. p. 171. 1419. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1649. 14. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. 97. 11. — OLIV. Encycl. méth. t. 6. p. 55. 25. — *Id.* Entom. t. 6. p. 999. 18. pl. 5. f. 64. — PETAGN. Inst. entom. 1. 478. 3? — SCHNEID. Mag. p. 170. var. b. — HERBST, Nat. t. 5. p. 369. var. 2. — PANZER, Ent. germ. p. 155. 11. — CEDERH. Faun. ingr. prodr. p. 51. 155. — BRAHM. Bemerk. in Naturf. t. 29. p. 162. 34. — DWIGOB. Prim. Faun. mosq. p. 73. 83. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 64. 31. var. c. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 157. a. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 435. 15. — STEPH. Syn. t. 4. 387. 25. — *Id.* Man. p. 316. 2496. — REDTENB. Tentam. p. 26. 17. — *Id.* in GERMAR'S, Zeitsch. t. 5. p. 429. 17.

Coccinella octopustulata, WESTMAN, in THUNB. Dissert. acad. IX. p. 112. et ed. gott. p. 121.

Var. K. *Elytres noires, avec un point près de l'écusson, une bordure humérale, une tache vers le milieu du bord externe, l'extrémité et parfois un point sur leur milieu, vers le cinquième de la longueur, jaunes ou d'un jaune rougeâtre.*

Coccinella margine-maculata, BRAHM. Ins. kal. p. 50. 103.

Coccinella ribis, SCRIBA, Beytr. p. 104. 25. pl. 8. fig. 12. — BRAHM. Bemerk. in Naturf. t. 29. p. 160. 31.

Coccinella impustulata, SCHNEID. Mag. 176. var. c. — STEPH. Syn. t. 4. p. 385. var. ζ, ε, δ.

Coccinella curvipustulata, HAW. STEPH. nomencl. p. 80?

Obs. Le point juxta-scutellaire est plus ou moins petit; la bordure humérale quelquefois très-étroite; la tache médio-externe plus ou moins restreinte et quelquefois séparée du bord extérieur; la partie flave apicale réduite à une bordure.

Var. L. *Elytres noires avec une ou deux petites taches et une bordure extérieure deux fois interrompue, jaune ou d'un jaune rouge.*

Coccinella impustulata, SCHNEID. Mag. p. 176. var. b. — STEPH. Syn. t. 4. p. 385. var. γ.

Coccinella bis-tri-verrucata, HAW. STEPH. nomencl. p. 80?

Var. M. *Elytres entièrement noires ou moins une bordure extérieure étroite, soit deux fois interrompue, soit courte, entière, d'un jaune rouge.*

Obs. Les deux interruptions correspondent aux points du bord extérieur voisins de la dilatation externe de la bande humérale et de la tache postérieure externe.

La tête est ordinairement entièrement noire, au lieu d'être parée de deux points jaunâtres.

Coccinella areata, PANZ. Faun. germ. 24. 7. — *Id.* Ent. gerin. p. 116. 53. — *Id.* Krit. rev. d. ins. faun. 1. 72. — REDTENB. Tent. p. 26. 19. — *Id.* in GERMAR'S Zeitschr. t. 5. p. 130. 19.

Coccinella impustulata, ILLIG. Käf. preuss. p. 461. var. λ . — PAYK. Faun. succ. 2. p. 31. 52. var. à angles antérieurs du prothorax flaves. — LATR. Hist. t. 12. p. 70. var. α . — OLIV. Ent. t. 6. p. 1040. 80. pl. 7. fig. 96. — GYLLENH. Ins. succ. t. 4. p. 180. var. d. à angles antérieurs du prothorax, flaves.

Coccinella hieroglyphica, var. MULLER, in GERMAR'S Mag. t. 3. p. 238.

Long. 0^m0039 à 0^m0045 (1 3/4 à 2^l). — Larg. 0^m0027 à 0^m0033 (1 1/4 à 1 1/2^l).

Corps brièvement ovale; convexe; pointillé en dessus. *Tête* très-penchée; garnie sur le labre et sur l'épistome de poils peu nombreux; glabre ou à peu près sur le front; marquée chez les ♀ de deux impressions ordinairement indistinctes chez les ♂; noire avec les joues et deux taches sur le front punctiformes ou obliquement en ovale, flaves, jaunes ou d'un jaune rougeâtre. *Palpes maxillaires* noirs. *Antennes* d'un fauve livide, avec le premier article et l'extrémité obscurs. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie médiane de cette échancrure transversale ou peu sensiblement arquée; ciliée au devant de cette partie; subcurvilinéairement et médiocrement élargi d'avant en arrière sur les côtés; émoussé aux angles de devant qui sont avancés en forme de dent, plus sensiblement émoussé aux postérieurs qui sont obtusément ouverts; muni latéralement d'un rebord prolongé jusqu'à la sinuosité du bord antérieur, et s'effaçant un peu après les angles de derrière, à la base; en arc renversé et légèrement bisinueux à cette dernière; près de trois fois aussi large à celle-ci que long sur les côtés; d'un tiers ou près de moitié moins court dans son milieu qu'à ces derniers; convexe. *Ecusson* noir, pointillé; en triangle subéquilatéral. *Elytres* d'un cinquième ou d'un quart plus larges aux épaules que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois aussi longues que lui dans son milieu; en ovale, échancré en devant; subarrondies aux épaules; en ogive renversée à l'extrémité; munies latéralement d'un rebord à peine prolongé en s'effaçant, jusqu'à la moitié de la base; convexes en dessus; à calus huméral médiocrement saillant; colorées comme il a été dit; à repli à peine plus incliné à son bord externe, concave ou en gouttière renversée et peu profonde, prolongée jusqu'à la base. *Dessous du corps* finement punctué; parcimonieusement pubescent; noir, avec l'épimère du postpectus garnie de poils livides qui lui donnent parfois une teinte blanchâtre. *Pieds* noirs. Spongioles des tarsi d'un gris fauve.

Cette espèce n'est pas rare, pendant l'été et au commencement de

l'automne, sur la bruyère (*Erica vulgaris*, LINN.) et sur les bois voisins des lieux tapissés de cette plante.

Sa larve est épineuse, noire, avec des taches flaves. Selon M. Reich, de Berlin, elle est phytophage et se nourrit de la bruyère. La nymphe est brune ou noire également avec des taches flaves.

Obs. Elle se distingue des autres espèces de ce genre par sa forme plus ovale, moins large ; par la disposition de ses taches ; par la bordure noire plus longuement prolongée ; par toutes ses épimères noires. La var. M. que Dejean, dans sa collection, considérait comme une *C. variabilis*, diffère de celle-ci par l'absence du pli transversal sur les élytres ; par le côté externe du repli de celles-ci, peu ou point incliné ; ses épimères noires ; ses plaques abdominales de figure sensiblement différente. La figure de ces plaques, l'absence de taches humérales, l'existence de traces plus ou moins marquées d'une bordure latérale flave ou jaunâtre, suffisent pour la séparer des variétés noires de l'*I. bipunctata*, avec lesquelles on pourrait lui trouver de l'analogie. Son mésosternum sans échancrure, son prothorax non entièrement bordé de flave sur les côtés, l'éloignent de la variété noire de l'*H. impustulata*, avec laquelle l'ont confondue Illiger, Paykull, Gyllenhal et M. Stephens.

M. Redtenbacher a jugé à propos de maintenir au nombre des espèces la *Coc. areata* de Panzer, qui n'est autre que notre variété M. Cette opinion ne saurait être justifiée ; l'inconstance de la largeur de la bordure flave, chez les divers individus, suffit pour trahir son état pseudo-normal. Muller, du reste, avait déjà très-judicieusement rapporté cette prétendue espèce à la *Cocc. hieroglyphica*. Il ne faut pas d'ailleurs perdre de vue que dès le moment où les dessins noirs des élytres commencent à se montrer dilatés, la matière noire envahit en général brusquement toute la surface des étuis. Cette observation s'applique également à l'*H. impustulata* et à quelques autres. Les variétés servant à indiquer la transition entre l'état normal et les variétés les plus obscures, sont toujours beaucoup plus rares que ces dernières. L'observation de ce fait a quelquefois induit en erreur les naturalistes les plus distingués, et a porté, par exemple, M. Schoenherr à établir avec une variété de la *C. variabilis*, sous le nom de *humeralis*, une fausse espèce que Gyllenhal et d'autres ont cru devoir adopter.

BB. Prothorax noir, avec le bord antérieur et une partie des latéraux, flaves.

6. **C. quatuordecim-pustulata**; LINN. *Ovale*. Dessus du corps noir. Prothorax paré en devant d'une bordure flave fortement tridentée et prolongée sur les côtés, en se rétrécissant, jusqu'aux angles postérieurs. Elytres ornées chacune de sept taches jaunes : six, disposées par paires : la dernière subterminale. Epimères du médipectus, épisternums postérieurs et une tache latérale sur le premier arceau ventral, flaves.

♂ Tarses antérieurs garnis de ventouses sous leurs deux premiers articles. Sixième arceau ventral creusé d'une fossette. Tête flave, avec une bordure noire étroite et parfois peu apparente à sa partie postérieure. Partie antérieure de l'antépectus et sternums, flaves. Pieds de devant entièrement testacés. Cuisses intermédiaires, et plus brièvement les postérieures, de même couleur à la base.

♀ Tarses antérieurs sans ventouses en dessous. Sixième arceau ventral sans fossettes. Tête noire, ornée d'une tache flave au côté interne de chaque œil, et d'une bordure de même couleur à la partie antérieure de l'épistome et du labre. Pieds de devant testacés, avec les cuisses noires, au moins en partie.

ÉTAT NORMAL. Prothorax noir, paré en devant d'une bordure flave, dilatée aux angles de devant en forme de tache irrégulièrement quadrangulaire dont l'angle postéro-interne s'avance vers le disque en dent aiguë, et dont le côté postérieur échancré se prolonge à peu près jusqu'aux angles postérieurs, en se rétrécissant graduellement en se rapprochant de ceux-ci. Cette bordure, profondément tridentée en arrière enclosant ainsi de trois côtés la partie noire qui est quadrilobée en devant. Elytres noires, ornées chacune de sept taches, parfois d'un blanc flave, ordinairement jaunes ou d'un jaune pâle, quelquefois d'un jaune teinté de rouge : les six premières presque d'égale grosseur, la plupart subarrondies, disposées par paires transversales : la première paire à la base : la deuxième au tiers : la troisième aux trois cinquièmes : la septième tache subterminale, presque transversale, échancrée postérieurement, quelquefois fendue dans le milieu de son bord antérieur et paraissant alors formée de la réunion de deux taches, liée au bord externe ainsi que les trois latérales qui la précèdent, à peu près aussi rapprochée de la suture par son autre extrémité que les internes des première et troisième paires : l'interne de la deuxième paire moins voisine de la suture que les autres.

Coccinella 14-pustulata, LINN. Faun. succ. p. 139. 302. — *Id.* Syst. nat. 5. p. 585. 46.

— SCOROL. Ent. carn. p. 79. 246. — DE GEER, Mem. t. 3. p. 391. 27. — BECKM.

C. LINN. Syst. nat. p. 137. — FAB. Syst. ent. p. 87. 50. — *Id.* Spec. ins. 1. 106. 68. — *Id.* Mant. 1. 61. 95. — *Id.* Ent. syst. 1. 290. 111. — *Id.* Syst. el. 1. 385. 152. — MÜLLER, Zool. D. prodr. p. 68. 646. — GÖRZE, Entom. Beytr. 1. p. 233. 46. — SCHAEFFER, Icon. pl. 30. f. 10. — HARRER, Beschr. 2^e ed. p. 95. 95. — SCHRANK, Enum. p. 67. 122. — *Id.* Faun. boic. 1. p. 469. 487. — RETZIUS, Gen. et Spec. p. 172. 1132. — FOURCR. Ent. par. 1. p. 148. 18. — PETAGN. Spec. ins. Calabr. p. 57. — *Id.* Inst. entom. t. 1. p. 186. 37. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1665. 46. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. p. 114. 58. — BRAHM. Ins. kal. p. 52. 168. — *Id.* Bemerk. in Naturf. t. 29. p. 163. 53. — OLIV. Ency. méth. t. 6. p. 78. 130. — *Id.* Entom. p. 1057. 107. pl. 4. f. 50, a, b. — SCHNEID. Mag. p. 182. 38. — ROSSI, Mant. 1. 27. 63. — *Id.* ed. HELW. 1. p. 364. 65. — HERBST, Nat. t. 5. p. 388. 121. pl. 59. f. 17. — PRYSSLER in MAYER'S, Sammlung phys. Aufsätz. 5. p. 211. 4. — PANZ. Ent. germ. p. 152. 75. — *Id.* Faun. germ. 106. 7. — TOWNS. Voy. t. 3. p. 167. — ILLIG. Käf. preuss. p. 445. 30. — PAYK. Faun. suec. 2. p. 22. 22. — WALCK. Faun. par. p. 120. 56. — DWIGUB. Prim. Faun. mosq. p. 76. 101. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 63. 50. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 156. 12. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 435. 13. — STEPH. Syn. t. 4. p. 584. 19. — *Id.* Man. p. 316. 2490. — EICHWALD, Zool. spec. p. 247. 2. — RUDTENS. Tent. p. 27. 23. — *Id.* in GERMAR'S, Zeitsch. t. 5. p. 130. 25. — L. DCF. Excurs. entom. p. 116. 755.

Coccinella 11-maculata, PODA. Ins. mus. græc. p. 26. 11. — LAICHART. Tyr. ins. 1. 159. 19.

La Coccinelle noire, à quatorze points jaunes, GEOFFR. Hist. t. 1. p. 330. 18.

Coccinella leucocephala, GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1662. 160 (excl. syn. Zsch.).

Coccinella 14-guttata, DONNDORFF, Faun. eur. t. 8. p. 340. 12.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. Réseau noir des élytres interrompu de telle sorte que deux ou plusieurs taches jaunes se trouvent unies.

α les deux basilaires. — β celles de la deuxième paire. — γ celles de la troisième paire. — δ les deux latérales antérieures, c'est-à-dire les externes des première et deuxième paires. — ε les latérales des deuxième et troisième paires. — ζ les deux de la base et l'interne de celles-ci avec l'interne de la deuxième paire. — η les externes des première et deuxième paires, comme dans la var. δ, et de plus celles de la troisième paire, etc.

GYLLENH., l. c. var. d.

Long 0^m,0033 à 0^m,0845 (1 1/2 à 2¹). — Larg. 0^m,0027 à 0^m,0033 (1 1/4 à 1 1/2).

Corps brièvement ovale; pointillé et luisant en-dessus. Tête très-penchée ou subperpendiculaire; garnie de poils livides, assez rares sur l'épistome, et moins clairsemés sur le labre: colorée d'une manière variable suivant le sexe. Joues flaves. Antennes et Palpes maxillaires d'un flave testacé. Prothorax très-échancré en devant avec la partie médiaire de cette échancrure transversale ou à peine arquée; à angles antérieurs prononcés, à angles postérieurs plus sensiblement

émoussés ; assez faiblement élargi d'avant en arrière sur les côtés et d'une manière plus courbe près des angles de derrière que près de ceux de devant ; garni latéralement d'un rebord étroit, prolongé en s'affaiblissant jusqu'à la sinuosité de l'échancrure antérieure ; en arc renversé et sans rebord à la base ; près de trois fois aussi large à cette dernière que long sur les côtés ; d'un quart plus court à ceux-ci que dans le milieu ; convexe en-dessus ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* petit ; noir ; en triangle subéquilatéral. *Elytres* d'un sixième ou d'un cinquième plus larges en devant que le prothorax à sa base ; trois fois au moins aussi longues que lui dans son milieu ; arrondies aux épaules ; subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'à la moitié de leur longueur ; en ogive renversée et obtuse, à l'extrémité ; étroitement rebordées ; convexes en dessus ; à calus huméral peu prononcé ; ponctuées d'une manière sensiblement moins fine que le prothorax ; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec les épimères du médipectus, les épisternums du postpectus et une tache sur les côtés du premier arceau ventral, flaves. Médisternum arqué en devant. Tarses et extrémité des jambes d'un flave fauve ou testacé : le reste des cuisses et des jambes, surtout des antérieures et intermédiaires, de couleur variable suivant les sexes.

Cette espèce habite toutes les parties de la France. On la trouve communément sur les arbres et les plantes.

Obs. Elle se distingue de toutes les espèces avec lesquelles elle a quelque analogie, par son mésosternum entier, arqué, ses épisternums flaves, le nombre des taches des élytres et leur disposition : 2, 2, 2, 1.

Le bord antérieur du prothorax paraît quelquefois noir par l'effet de la transparence de la couleur noire de la partie postérieure de la tête.

AA. Bords latéraux du prothorax flaves jusques après les angles postérieurs (prothorax tantôt flave avec cinq points noirs, libres ou confluent, tantôt noir avec une bordure latérale flave).

7. C. variabilis ; ILLIG. *Ovale ; variablement colorée en dessus. Elytres chargées vers l'extrémité d'une ligne transversale élevée ; à repli assez incliné au côté externe. Epimères du médipectus blanches. Médisternum très-légalement en arc rentrant. Plaques abdominales subterminales en arc faiblement ou médiocrement sinueux au côté externe. Pieds, en grande partie au moins, d'un fauve livide.*

♂ Deux premiers articles des tarses antérieurs garnis en dessous de petites ventouses. 5^e arceau ventral très-légalement en arc rentrant.

♀ Deux premiers articles des tarsi antérieurs sans ventouses apparentes en dessous. Cinquième arceau ventral coupé en ligne droite à sa partie postérieure.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un flave tirant sur le rouge ou sur le fauve, paré de 7 taches punctiformes ou points noirs : 1° quatre placés en demi-cercle au devant de la moitié médiane de la base : 2° un petit ou linéaire, enclos par les précédents et situé au devant de l'écusson : 3° un, de chaque côté, au devant des angles postérieurs. *Élytres* d'un flave cendré, d'un flave roussâtre, d'un roux flave ou d'un jaune rouge; ornées chacune de sept points noirs : le premier ovalaire ou linéaire, oblique, lié à l'écusson, formant avec son pareil une tache didyme, souvent une sorte de Λ : le deuxième sur le calus huméral : les troisième, quatrième et cinquième sur une ligne transversale un peu irrégulière, aux deux cinquièmes ou trois septièmes de la longueur : le troisième ou interne, ordinairement le moins petit, très-rapproché de la suture : le quatrième ou intermédiaire, un peu plus postérieur, plus voisin du précédent que du cinquième : ce dernier presque lié au bord externe : les sixième et septième, sur une ligne transversale, aux trois quarts de la longueur : le sixième ou interne, moins petit, irrégulier, moins rapproché de la suture que le troisième : le septième ou externe uni ou presque uni au bord extérieur.

Disposition des points noirs des élytres : 2 (y compris le scutellaire), 3, 2.

Obs. Quand la matière colorante n'a pas eu le temps d'être produite en quantité suffisante, les taches punctiformes noires du prothorax et des élytres sont brunes, obscures, d'un brun roux d'un roux brunâtre, ou même rousses; le ventre est alors aussi généralement pâle. Cette observation s'applique à toutes les variétés.

Variations du Prothorax.

a. Point noir situé au-devant des angles postérieurs, nul.

Obs. Le prothorax éprouve dans sa coloration des modifications plus importantes qui se manifestent en général à mesure qu'apparaissent les changements dans le dessin des élytres. Ainsi, dans les premières variétés, le prothorax présente les dispositions indiquées en *a*, ou dans son état normal; mais, à partir de celui des élytres, et souvent même avant, les taches punctiformes disposées en demi-cercle sur le prothorax, se dilatent plus ou moins ou s'unissent en figurant une sorte de *M*. Le point noir antéscutellaire se lie ordinairement alors à l'angle rentrant de cette lettre majuscule. Dans les variétés plus avancées, les taches précitées présentent parfois un tel développement que le prothorax est brun ou noir, moins les côtés, deux traits au devant de l'écusson et un espace plus ou moins rétréci vers le milieu du bord antérieur, qui sont flaves. Dans les variétés *L* et *M*, les deux traits

postérieurs ont disparu, et l'espace flave ou jaune antérieur est réduit à une bordure plus ou moins étroite; mais parfois les taches punctiformes noires sont incomplètement cachées sous la couleur brune qui couvre la majeure partie de la surface de ce segment. Enfin, dans les dernières variétés, la matière colorante ayant afflué en quantité plus considérable, a usurpé toute la surface supérieure du prothorax, moins les bordures latérales et parfois une autre plus étroite en devant, qui restent flaves.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. Elytres entièrement d'un flave cendré, d'un flave testacé, ou d'un flave roussâtre.

Coccinella variabilis, SCHNEID. Mag. p. 167. var. h. — PAYK. Faun. suec. t. 2. p. 31. 33. var. a. — ILLIG. Käf. preuss. p. 447. 32. var. a. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 84. var. a. — BRAHM. Bemerk. in Naturf. t. 29. p. 145. 11. — SCHOENH. Syn. ins. 2. p. 164. 36. var. a. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 171. 20. a. — STEPH. Syn. t. 4. p. 382. var. a.

Coccinella impunctata, ZSCH. Mus. Lesk. p. 11. n° 211. (avec la rectification mise en note).

Coccinella 10-punctata, HERBST, Naturf. t. 5. p. 351. var. 7.

Var. B. Elytres d'un flave cendré, ou d'un flave roux ou roussâtre, marquées chacune d'un point noir.

β Le cinquième ou l'externe de la rangée antémédiaire.

Coccinella variabilis, SCRIBA, Journ. p. 184. var. 1. — *Id.* Beitr. 1. p. 100. var. 1. — SCHNEID. Mag. p. 166. var. f. — ILLIG. l. c. var. β. — LATR. l. c. var. b. — SCHOENH. l. c. var. β. — GYLLENH. l. c. var. b. — STEPH. Syn. 4. p. 382. var. β.

Coccinella subpunctata, SCHRANK, Enum. p. 51. 95. — *Id.* in FUESSLY, n. Mag. t. 1. p. 143. 95, et p. 144. a. — DE VILLERS, Entom. 1. 107. 38, et t. 4. p. 238. — OLIV. Encycl. méth. t. 6. p. 56. 42.

Coccinella marginepunctata, MARSH. Ent. brit. p. 150. 4.

γ Le troisième ou le juxta-sutural de la rangée antémédiaire.

Coccinella variabilis, SCHNEID. l. c. var. g. — ILLIG. l. c. var. γ. — LATR. l. c. var. c. — SCHOENH. l. c. var. γ. — GYLLENH. l. c. var. c. — STEPH. l. c.

Coccinella 10-punctata, HERBST, Nat. t. 5. p. 351. var. 6.

δ Le deuxième ou point huméral.

ε Le septième ou externe de la paire postérieure.

Var. C. Elytres d'un flave cendré, ou d'un flave roussâtre, ou d'un roux flave, marquées chacune de deux points noirs.

ζ Les troisième et cinquième, ou internes et externes de la rangée antémédiaire.

Coccinella 4-punctata, LINN. Syst. nat. 1. p. 380. 9. — FABR. Syst. ent. p. 80. 10. — *Id.* Spec. ins. t. 1. 93. 16. — *Id.* Mant. ins. 1. 56. 28. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. p. 1647. 9. — DE VILLERS, C. LINN. Ent. t. 1. p. 90. 6. — FISCH. Nat. Livl. p. 272.

307. — OLIV. Encycl. méth. t. 6. p. 56. 39. — PETAGN. Inst. entom. 4. 179. — DWIGUB. Prim. Faun. mosq. p. 73. 80. — MARSH. Ent. brit. p. 131. 7.
Coccinella subpunctata, SCHRANK, in FUESSLY, n. Mag. t. 1. p. 144. var. β .
Coccinella variabilis, SCRIBA, Journ. l. c. var. 2. — *Id.* Beytr. l. c. var. 2. — SCHNEID. l. c. var. e. — PAYK. l. c. var. β . — ILLIG. l. c. var. δ . — LATR. l. c. var. d. — SCHOENH. l. c. var. δ . — GYLLENH. l. c. var. d.
Coccinella 10-punctata, HERBST, l. c. p. 350. var. 4.

η Le point huméral et le quatrième ou externe de la rangée antémédiaire.

- Coccinella oblitterata*, LINN, Faun. suec. p. 158. 497? — *Id.* Syst. nat. 1. p. 584. 39. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. 1660. 39? — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. p. 111. 50?

θ Le point huméral et le troisième ou interne de la rangée antémédiaire.

Var. D. *Elytres d'un flave cendré, d'un flave roussâtre ou d'un roux flave, marquées chacune de trois points noirs.*

ι L'huméral, les troisième et cinquième, ou internes et externes de la rangée antémédiaire.

- Coccinella oblitterata*, DE GEER, Mem. t. 5. p. 382. 16. — RETZ. Gen. et Spec. p. 171. 1120. — OLIV. Ency. méth. t. 6. p. 73. 108. — TICNY, Hist. t. 9. p. 53.

- Coccinella 6-punctata*, MULLER, Zool. Dan. prod. p. 66. 622. — THUNE. Nov. Act. upsal. t. 4. p. 10. not. pl. 1. f. 3.

- Coccinella subpunctata*, SCHRANK, in FUESSLY, n. Mag. t. 1. p. 144. var. γ .

- Coccinella 8-punctata*, LAICHART. Tyr. ins. t. 1. p. 119. 4. var. β . ♂

- Coccinella variabilis*, SCHNEID. l. c. var. c. — PAYK. l. c. var. γ . — ILLIG. l. c. var. e. — LATR. l. c. var. e. — SCHOENH. l. c. var. e. — GYLLENH. l. c. var. e. — STEPH. Syn. 1. p. 382. var. e.

- Coccinella 6-punctata*, MARTYN, Ent. pl. 13. f. 15.

- Coccinella 10-punctata*, HERBST, Nat. t. 5. p. 349. var. 2. — OLIV. Entom. t. 6. p. 4015. 42. pl. 5. f. 44. c.

κ Les troisième, cinquième et septième, ou les interne et externe de la rangée intermédiaire, et l'externe de la dernière rangée.

- Coccinella sex-maculata*, var. WESTMAN in THUNB. Dissert. p. 106. — *Id.* ed. Gott. p. 116.

λ Les trois points de la rangée antémédiaire.

- Coccinella 6-punctata*, LINN. Syst. nat. 2. p. 580. 12. — DE VILL. C. LINN. Ent. t. 1. p. 97. 9. — MARSH. Ent. brit. p. 152. 9.

- Coccinella 10-punctata*, HERBST, Natur. t. 5. p. 350. var. 3. — OLIV. Entom. t. 6. p. 4015. pl. 5. f. 74. b.

- Coccinella variabilis*, SCRIBA, Journ. p. 184. var. 3. — *Id.* Beytr. 1. p. 400. var. 3. — SCHNEID. Mag. p. 166. var. d. — PAYK. l. c. var. γ . not. — ILLIG. l. c. var. η . — LATR. l. c. var. g. — SCHOENH. l. c. var. η . — GYLLENH. l. c. var. f. — STEPH. l. c. var. δ .

Var. E. *Elytres d'un flave cendré, d'un flave testacé, d'un flave roussâtre ou d'un roux flave, marquées chacune de quatre points noirs.*

- μ Les juxta-scutellaire, huméral, troisième et cinquième.
- ν Les juxta-scutellaire et les troisième, quatrième et cinquième, ou trois de la rangée antémédiaire.
- ξ Les juxta-scutellaire, troisième, quatrième et sixième.

ILLIG. l. c. var. ζ?

- ο L'huméral et les trois de la rangée transversale antémédiaire.

Coccinella 8-punctata, MULL. Faun. frid. p. 6. 50? — *Id.* Zool. D. prod. p. 66. 624? — FABR. Syst. ent. p. 81. 14. — *Id.* Spec. ins. 1. p. 97. 23. — *Id.* Mant. ins. 1. p. 37. 38. — *Id.* Ent. syst. p. 275. 44. — *Id.* Syst. el. 1. p. 565. 55. — LAICHANT. Tyr. ins. t. 1. p. 118. 4. a. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1650. 79. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. 107. 34, et t. 4. 237. — OLIV. Encycl. méth. t. 6. p. 59. 82. — PETAGN. Ins. ent. t. 1. p. 180. 10. — MARTIN, Ent. pl. 13. f. 19. — PRYSSOL. in MAYERS Aufsatz. t. 3. p. 187. 24. — PANZ. Ent. germ. p. 138. 21. — MARSH. Ent. brit. p. 152. 13.

Coccinella variabilis, SCRIBA, Journ. p. 184, var. 4. — *Id.* Beytr. 1. 101. var. 4. — SCHNEID. Mag. p. 166. var. b. — ILLIG. l. c. var. θ. — LATR. l. c. var. h. — SCHOENH. l. c. var. θ. — GYLLENH. l. c. var. g.

Coccinella 10-punctata, OLIV. Entom. t. 6. p. 1015. 42. var.

- ν Les deuxième, troisième, cinquième et septième, ou l'huméral, les interne et externe de la rangée antémédiaire, et l'externe de la dernière rangée.

Var. F. *Elytres d'un flave tendre, d'un flave testacé ou d'un roux flave, marquées chacune de cinq points noirs.*

- π Le scutellaire, l'huméral, et les trois de la rangée antémédiaire transversale.

Coccinella subpunctata, SCHRANK, in FUSSLY, n. Mag. t. 1. p. 144. var. δ.

Coccinella variabilis, SCRIBA, Journ. p. 184. var. 5. — *Id.* Beytr. 1. p. 101. var. 5. — ILLIG. l. c. var. t. — LATR. l. c. var. t. — SCHOENH. l. c. var. t (en excluant la synonymie de Geoffroy). — GYLLENH. l. c. var. h. — STEPH. Syn. t. 4. p. 382. var. ζ.

- ρ Le scutellaire, l'huméral, les troisième et cinquième, ou interne et externe de la rangée transversale antémédiaire, et le septième ou externe de la paire postérieure.

- σ L'huméral, les trois de la rangée antémédiaire, et l'interne ou l'externe de la paire postérieure.

Coccinella 10-punctata, LINN. Faun. suec. p. 155. 479. — *Id.* Syst. nat. 2. p. 584. 17. — MULLER, Faun. fridr. p. 6. 51. — *Id.* Zool. D. prod. p. 66. 626. — DE GERR, Mem. t. 5. p. 374. 7. — FABR. Syst. ent. p. 82. 17. — *Id.* Spec. 1. p. 93. 28. — *Id.* Mant. 1. p. 57. 43. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 276. 49. — *Id.* Syst. el. 1. p. 386. 62. — GOZZE, Ent. beytr. t. 1. p. 221. 17. — RETZ. Gen. et Spec. p. 170. 1111. — ZSCH. Mus. Lesk. p. 11. 195. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. p. 1651. 17. — DE VILL. C. LINN. Ent. 1. p. 99. 15. — FISCHER, Nat. Liv. p. 273. 314. — OLIV. Encycl. méth. t. 6. p. 60. 57. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1015. 42. pl. 5. f. 74. a. — PETAGN. Inst. entom. t. 2. p. 180. 12. — HERBST, Nat. t. 5. p. 347. 87. pl. 58. f. 12. — PANZ. Ent. germ. p. 138. 23. — CRESSON. Faun. ingr. p. 52. 158. — MARSH. Ent. brit. p. 154. 15.

— DAVIDS. Prim. Faun. mosq. p. 73. 85. — WALCK. Faun. par. 1. 113. 10.



Coccinella variabilis, SCRIBA, Journ. p. 184. var. 6. — *Id.* Beytr. 101. var. 6. — SCHNEID. Mag. p. 166. a. — PAYK. l. c. var. s. — ILLIG. l. c. var. x. — LATR. l. c. var. j. — GYLLENH. l. c. var. i. — STEPH. l. c.

Var. G. *Elytres d'un flave testacé, d'un flave roussâtre ou d'un roux flave, marquées chacune de six points noirs.*

7 Le scutellaire (parfois faiblement apparent), l'huméral, les trois de la rangée antémédiaire, et les deux postérieurs.

Coccinella variabilis, SCRIBA, Journ. p. 184. var. 7. — *Id.* Beytr. p. 101. var. 7.

La *Coccinelle rouge à onze points et corcelet jaune*, GEOFFR. Hist. t. 1. p. 324. 8.

Coccinella subpunctata, SCHRANK, in FUESSLY, n. Mag. t. 1. p. 145. var. s.

Coccinella variabilis, HERBST, Arch. p. 42. 6. pl. 22. f. 3. c. — *Id.* trad. fr. p. 98. 7.

pl. 22. f. 3. c. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. p. 1658. 117. — SCRIBA, Journ. p. 184.

var. 7. — *Id.* Beytr. 1. p. 101. var. 7. pl. 8. f. 9. — ILLIG. l. c. var. λ. — LATR. l. c.

var. k. — SCHOENH. l. c. var. λ. — GYLLENH. l. c. var. k et l. — STEPH. Syn. l. c. var. η.

Coccinella 11-punctata, FOURCR. Ent. par. p. 145. 8. — ZSCH. Mus. Lesk. p. 11. 194.

Coccinella varians, OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 83. 7.

Coccinella ulmi, OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 83. 10.

Coccinella 11-notata, MARSH. Ent. brit. p. 155. 17.

u L'huméral, les trois de la rangée antémédiaire et les deux postérieurs.

Coccinella 12-punctata, MULL. Zool. dan. prod. p. 66. 628. — GOEZE, Ent. Beytr. 1.

p. 222. 19. — ZSCHACH, Mus. Lesk. p. 10. 192.

Coccinella variabilis, ILLIG. l. c. var. μ. — LATR. l. c. var. l. — SCHOENH. l. c. var. μ. —

GYLLENH. l. c. var. m.

Etat normal.

La *Coccinelle rouge à onze points et corcelet jaune*, var. GEOFFR. Hist. t. 1. p. 324. 8. obs.

Coccinella 14-punctata, MÜLLER, Faun. fridr. p. 6. 54. — *Id.* Zool. dan. prod. p. 67. 631.

Coccinella 13-maculata, FORST. cent. 1. p. 18. 18. — FABR. Syst. ent. p. 83. 24. — *Id.*

Spec. 1. 99. 37. — *Id.* Mant. 1. 58. 53. — *Id.* Ent. syst. 1. 279. 60. — *Id.* Syst. el.

1. 369. 74. — GOEZE, Ent. Beytr. t. 1. p. 258. 13. — GMEL. C. LINN. Syst. nat.

p. 1652. 90. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. p. 107. 38, et t. 4. p. 237. — ROSSI,

Faun. étr. 1. p. 66. 163. — *Id.* ed. HELW. 1. p. 71. 165. — OLIV. Encycl. méth. t. 6.

p. 64. 74? — PANZER, Ent. germ. p. 139. 26. — MARSH. Ent. brit. p. 157. 20. —

DONOV. Nat. Hist. t. 12. p. 428.

Coccinella subpunctata, SCHRANK, in FUESSLY, n. Mag. t. 1. p. 145. ζ.

Coccinella 13-notata, THÜNE. Nov. Act. ups. t. 4. p. 10. n° 16. pl. 1. f. 4, a, b. — GMEL.

C. LINN. Syst. nat. p. 1653. 91. — ZSCH. Mus. Lesk. p. 10. 192, var. — MARTIN,

Ent. p. 13. f. 18. — HERBST, Nat. t. 5. p. 563. 92. pl. 58. f. 21.

Coccinella 12-punctata, var. 5. ZSCHACH, Mus. Lesk. p. 10. 192.

Coccinella variabilis, SCRIBA, Journ. p. 184. var. 8. — *Id.* Beytr. 1. p. 101. var. 8. pl. 8.

f. 9. et 10. — SCUMMIN. Mag. p. 167. var. k. — PAYK. l. c. var. ζ. — ILLIG. l. c.

var. v. — LATR. l. c. var. m. — SCHOENH. l. c. var. v. — GYLLENH. l. c. var. η et o.

— STEPH. Syn. 4. p. 382. var. θ. — *Id.* Man. p. 315. 2488. — HERRICH-SCHAEFFER,

Faun. germ. 128. pl. 5. f. 7.

Variations des Elytres (par excès).

Var. H. *Elytres d'un flave roussâtre, d'un roux flave ou d'un jaune roux, offrant de plus que dans l'état normal des points noirs, en partie unis transversalement.*

φ Le troisième point ou interne de la rangée antémédiaire dilaté jusqu'à la suture et uni à son semblable.

χ Les troisième et quatrième points, ou les deux internes de la rangée transversale antémédiaire.

Obs. Ordinairement le quatrième point ou l'intermédiaire de cette rangée antémédiaire commence à se montrer aussi plus ou moins dilaté longitudinalement. Quelquefois le plus voisin de la suture se prolonge également le long de celle-ci après l'avoir atteint.

Coccinella variabilis, ПАУК. Faun. suec. 2. p. 33. var. η. — ILLIG. Käf. pr. p. 448. var. ξ. — LATR. l. c. var. η. — СХОУЕНН. l. c. var. ξ. — GYLLENH. l. c. var. q. — STEPH. Syn. t. 4. p. 382. var. ι.

Obs. Parfois le point huméral, et même l'externe de la rangée antémédiaire, sont peu distincts.

ILLIG. l. c. var. ο.

ω Les trois points de la rangée antémédiaire, ou les troisième, quatrième et cinquième.

Obs. Cette ligne est souvent plus ou moins dilatée longitudinalement et le long de la suture.

αζ Elytres^a offrant, de plus que dans la var. χ, les deux points postérieurs unis en une ligne transversale, souvent prolongée de la suture au bord externe.

Obs. Ordinairement cette ligne postérieure émet dans son milieu une ramification plus ou moins avancée vers le point intermédiaire de la rangée transversale antémédiaire; parfois elle se dilate sur le bord externe, et plus souvent sur la suture, de manière à préparer les circonscriptions circulaires qui se montrent plus développées ou complètes dans les variétés suivantes.

Var. I. *Elytres d'un flave roux, d'un jaune roux ou d'un jaune rouge, offrant, de plus que dans l'état normal, les points noirs liés en partie transversalement et longitudinalement.*

Coccinella variabilis, STEPH. Syn. 4. p. 382. var. α.

ββ Tache scutellaire étendue le long de la suture jusqu'au point interne de la rangée antémédiaire, et celui-ci dilaté vers le quatrième ou intermédiaire de ladite rangée, ou lié à ce dernier.

GYLLENH. l. c. var. r, s et t.

γγ Tache scutellaire étendue le long de la suture presque jusqu'à l'angle sutural, unie d'une part avec le troisième point ou l'interne de la rangée antémédiaire, qui lui-même est dilaté vers le quatrième ou lié à ce dernier, et d'autre part avec l'interne postérieur.

GYLLENH. l. c. var. υ.

δδ Tache scutellaire étendue le long de la suture, presque jusqu'à l'angle sutural, unie d'une part avec le point interne de la rangée antémédiaire, qui est lié lui-même avec le quatrième ou intermédiaire de ladite rangée, et d'autre part avec les deux postérieurs qui sont liés entre eux.

GYLLENH. l. c. var. w.

αα Tache scutellaire étendue le long de la suture, presque jusqu'à l'angle sutural, unie d'une part avec le troisième point ou l'interne de la rangée antémédiaire, d'autre part avec le sixième, lequel est uni avec le septième : ce dernier longitudinalement prolongé jusqu'au quatrième ou intermédiaire de la rangée du milieu.

ςς Tache scutellaire étendue le long de la suture, presque jusqu'à l'angle sutural, unie d'une part avec les troisième, quatrième et cinquième points, qui forment une bande transversale plus ou moins régulière, et d'autre part avec le sixième ou postérieur interne.

ηη Tache scutellaire étendue le long de la suture, presque jusqu'à l'angle sutural, liée d'une part avec les troisième, quatrième et cinquième points, qui forment une bande transversale plus ou moins régulière, et d'autre part avec les sixième et septième, pareillement unis en forme de bande souvent prolongée jusqu'au bord externe.

Coccinella conglomerata, LINN. Faun. suec. 157. 490? — *Id.* Syst. nat. 1. 583. 31? MULL. Faun. frid. p. 6. 56? — *Id.* Zool. D. prod. p. 67. 637? — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1635. 31?

Coccinella variabilis, SCRIBA, Gesellsch. Naturf. Freud. zu Berlin, t. 7. p. 233. — SCHNEID. Mag. p. 167. var. l. — ILLIC. l. c. p. 448. var. π. — LATR. l. c. var. r.

θθ Tache scutellaire étendue le long de la suture, presque jusqu'à l'angle sutural, unie postérieurement avec le sixième point ou postérieur interne, et plus antérieurement avec les troisième et quatrième : ce dernier lié lui-même avec l'huméral.

GYLLENH. l. c. var. x.

ιι Tache scutellaire étendue le long de la suture, presque jusqu'à l'angle sutural, unie postérieurement aux sixième et septième points transformés en bande, et plus antérieurement aux troisième et quatrième : ce dernier lié lui-même avec l'huméral.

GYLLENH. l. c. var. y.

κκ Tache scutellaire étendue le long de la suture, presque jusqu'à l'angle sutural, liée d'une part aux troisième, quatrième et cinquième points, qui forment une sorte de bande transversale, et d'autre part aux sixième et septième, qui sont unis entre eux et ordinairement prolongés jusqu'au bord externe : le septième lié avec le quatrième ou intermédiaire de la rangée du milieu : l'huméral souvent dilaté jusqu'à la base.

Obs. Les lignes longitudinales, ainsi que dans quelques-unes des variétés précédentes et dans les suivantes, sont plus dilatées dans les endroits où elles se croisent, c'est-à-dire où existent les points à l'état normal.

Coccinella 10-pustulata, DE GEER, Mem. t. 5. p. 391. 26. var.

Coccinella humeralis, SCHALL. Abhandl. d. Hall. Gesell. t. 1. p. 266. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. 1665. 146. — OLIV. Ency. méth. t. 6. p. 85. 17.

Coccinella variabilis, ILLIC. l. c. var. υ. — LATR. l. c. var. s. — SCHOENH. l. c. var. υ. — GYLLENH. l. c. var. bb, cc, dd. — STEPH. Syn. t. 4. p. 382. var. λ.

λλ Semblable à la var. précédente, mais offrant de plus le bord apical des élytres paré d'une bordure noire ou noirâtre, quelquefois prolongée depuis l'angle sutural jusqu'à la bande transversale antémédiaire.

Coccinella humerata, VILIA, Col. eur. p. 50. 69.

Var. J. *Elytres d'un flave roux, d'un jaune rouge ou d'un rouge jaune, offrant deux bandes transversales brunes ou noires : l'une vers les deux cinquièmes ou trois septièmes : l'autre vers les deux tiers ; et deux lignes longitudinales de même couleur : l'une suturale : l'autre naissant de la base, au devant du calus huméral, et prolongée jusqu'à la bande postérieure.*

Obs. Les lignes ou bandes dilatées dans les points où elles se croisent, forment ainsi un réseau noir, plus ou moins large, enclosant cinq taches : les deux antérieures lunulées en sens opposé : les autres subcirculaires, surtout la médiaire interne.

Le prothorax est parfois comme dans la var. précédente ; d'autres fois les taches en arc sont dilatées au point de couvrir tout le disque, en ne laissant que deux traits jaunes antéscutellaires, une partie plus ou moins rétrécie près du milieu du bord antérieur, et les côtés également jaunes.

A cette variété se rapporte la *C. instabilis* de M. Stephens, Cat. 253. n° 2577.

μμ Réseau des élytres noir.

Coccinella 10-pustulata, LINN. Faun. suec. 159. 501. — *Id.* Syst. nat. 2. p. 585. 45. — *Id.* Pandor et flor. Ryb. p. 8. a. — BECKMANN, C. L. Syst. nat. p. 157. — DE GEER, Mem. t. 5, p. 391. 26. — FABR. Syst. ent. p. 87. 49. — *Id.* Spec. ins. 1. p. 105. 66. — *Id.* Mant. 1. p. 61. 91. — *Id.* Ent. syst. 1. 289. 109. — *Id.* Syst. el. 1. 584. 147. — MULLER, Zool. dan. prod. p. 68. 644. — GOEZE, Ent. beytr. t. 1. p. 253. 43. — SCHRANK, Enum. p. 66. 120. — *Id.* Faun. boic. 1. p. 467. 484. a. — LAICHART, Tyr. ins. 1. p. 138. 18. — RETZ, Gen. et Spec. p. 172. 1151. — FOURCR. Ent. par. 1. p. 148. 19. — GMEL, C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1665. 45. — DE VILL. C. LINN. Edt. 1. p. 115. 57. — SCRIBA, Journ. p. 279. 165. — ROSSI, Faun. etr. 1. 70. 175. — *Id.* ed. Helw. 1. 76. 175. — OLIV, Encycl. meth. t. 6. p. 77. 127. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1052. pl. 4. f. 54, a, b. — FISCH. Nat. v. Livl. p. 274. 316. — PETAGN. Inst. entom. t. 1. p. 186. 55. — HERBST, Naturf. t. 5. p. 387. pl. 59. f. 16. — PANZ. Ent. germ. p. 151. 73. — *Id.* VOET's Besch. t. 4. p. 102. 10. — CEDERH. Faun. ingr. prodr. 170. — DONDORFF, Eur. Faun. t. 8. p. 339. 14. — DWIGUB. Prim. Faun. mosq. p. 76. 100. — MARSH. Ent. brit. p. 165. 41. — WALCKEN. Faun. par. 1. 120. 35.

1a *Coccinelle noire à dix points jaunes*, GROFFA. Hist. t. 1 p. 350. 19.

Coccinella variabilis, SCRIBA, Journ. p. 280. obs. — SCHNEID. Mag. p. 168. 25. obs. — PAYK. Faun. suec. 2. p. 33. var. θ. — ILLIG. l. c. var. φ et χ. — LATR. l. c. var. ε et u. — SCHOENH. l. c. var. φ et χ. — GYLLENH. l. c. var. ff, gg. — HERRICH-SCHAEFF. Faun. germ. 128. pl. 5. f. 9. — STEPH. Syn. 4. p. 332. var. μ.

Coccinella 10-guttata, DONOV. STEPH. Nomencl. p. 80.

vv Réseau des élytres brun, brunâtre ou d'un roux brunâtre.

Coccinella guttato-punctata, LINN. Faun. suec. p. 157. 491. — *Id.* Syst. nat. 1. p. 585. 32. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. p. 108. 43.

- La Coccinelle noire à 10 points jaunes*, GEOFFR. Hist. t. 1. 330. 19. var.
Coccinella 10 maculata, SCOPOL. Ent. carn. p. 81. 251.
Coccinella 10-pustulata, SCHRANK, in FUSSLY, n. Mag. t. 1. p. 149. 120. var. — *Id.*
 FAUN. BOIC. 1. p. 467. 484. var. β.
Coccinella 10-guttata minor, SCHALL. in Abhandl. Hall. Gesell. t. 1. p. 263. — GMEL.
 C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1659. 53.
Coccinella punctato-guttata, GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1658. 52.
Coccinella variabilis, PAYK. l. c. var. t. — ILLIG. l. c. var. ρ, σ, τ. — LATR. l. c. var.
 p, q, r. — SCHOENH. l. c. var. ρ, σ, τ. — GYLLENH. l. c. var. z, aa. — STEPH. Syn. 4.
 382. var. v.
 ξξ Semblable aux var. μμ ou νν; mais élytres parées vers l'angle apical d'une bordure
 noire, limitée quelquefois assez près de cet angle, mais prolongée d'autres fois sur
 le bord externe jusqu'à la bande transversale antémédiaire, en isolant ainsi du bord
 la tache externe de la rangée du milieu et la postérieure, ou seulement celle-ci.
 Réseau noir plus ou moins dilaté et restreignant ainsi les taches orangées.
Coccinella pantherina, DE GEER, Mem. t. 5. p. 592. 28. — RETZ. Gen. et Spec. p. 172.
 1135. — DE TICNY, Hist. t. 9. p. 57.
Coccinella 10-pustulata, SCHAEFF. Icon. pl. 171. fig. 2, a, b. — HARBER, Beschf. 2^e éd.
 p. 92. 93.
Coccinella similata, WESTMANN, in THUNB. Dissert. acad. IX. p. 112, et ed. gott. p. 122.
Coccinella variabilis, ILLIG. l. c. p. 449 var. ω. — LATR. l. c. var. v. — SCHOENH. l. c.
 var. ω. — GYLLENH. l. c. var. hh, ii. — ERRICH-SCHAEFFER, Faud. germ. 123. pl. 5. f. 10.

Var. K. Elytres noires, parées chacune de quatre taches d'un jaune rouge ou d'un rouge jaune.

Obs. Quelquefois, comme nous l'avons fait observer déjà, la couleur foncière des élytres est brune, au lieu d'être noire; les taches des élytres sont alors également plus pâles.

ππ Semblable à la var. ξξ; mais tache externe de la rangée du milieu, nulle.

ρρ Semblable à la var. ξξ; mais tache postérieure nulle.

Var. L. Prothorax paré sur les côtés d'une bordure flave ou blanche, rétrécie ordinairement d'avant en arrière, et souvent aussi d'une bordure plus étroite au bord antérieur: noir ou noirâtre sur le reste de sa surface. Elytres noires, parées d'une tache subhumérale, lunulée, flave, et d'une ou de deux taches de même couleur, de position variable.

Obs. Quelquefois la partie noire du prothorax est brune, et dans ce cas on peut distinguer plus ou moins les taches punctiformes décrites dans l'état normal. Les élytres, dans ce cas, ou même quand le prothorax est noir, sont d'un brun de nuance variable.

Var. M. Prothorax comme dans la variété précédente. Elytres noires, ornées d'une lunule humérale jaune, d'un rouge jaune, flave ou flavescence,

et souvent d'une transparence ou d'une bordure jaunâtre dans leur périphérie.

Obs. La lunule est tantôt plus ou moins restreinte, tantôt prolongée jusque près de l'écusson.

- Coccinella bimaculata*, PONTOPP. Kurz. Nachricht. p. 203. 20. pl. 16.
Coccinella variabilis, FABR. Gen. ins. mant. p. 218. 45-46. — *id.* Spec. ins. t. 1. p. 104. 62. — *Id.* Mant. t. 1. p. 60. 85. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 287. 101. — *Id.* Syst. el. 1. p. 380. 130. — DE VILL. C. LINN. Entom. t. 1. 115. 61, et t. 4. p. 239. — ROSSI. Faun. etr. 1. p. 69. 174. — *Id.* ed. HELW. 1. p. 75. 174. — OLIV. Encycl. méth. t. 6. p. 75. 115. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1046. 90. pl. 7. f. 105. — PANZ. Ent. germ. p. 148. 60. — WESTMANN, in THUNB. Dissert. acad. IX. p. 111, et ed. gott. p. 120. — ILLIG. Käf. preuss. p. 449. var. α , β et γ . — BRAHM, Bemerk. in Naturf. t. 29. p. 149. 18. — LATR. l. c. var. x , γ , z .
Coccinella didyma, MULL. Zool. D. prodr. p. 68. 649.
Coccinella bipustulata, HERBST, Arch. p. 48. 27. pl. 22. f. 22. w. — *Id.* trad. fr. p. 101. 31. pl. 22. f. 22. w.
Coccinella austriaca, SCHRANK, Beytr. p. 62. — *Id.* Enum. p. 63. — DE VILL. Ent. 4. 239.
Coccinella 6-pustulata, SCHRANK, in FUESSLY, n. Mag. t. 1. p. 148. var. a .
Coccinella marginata, THUNB. nov. Act. upsal. t. 4. p. 10. 17.
Coccinella mutabilis, GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1661. 132.
Coccinella Thunbergii, GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1666. 155. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 84. — DWIGUB. Prim. Faun. mosq. p. 76. 102.
Coccinella limbata, ZSCH. Mus. Lesk. p. 12. 219. — *Id.* GMEL. C. LINN. Syst. nat. p. 1662. 159.
Coccinella unifasciata, SCRIBA, Journ. p. 276. 160. — *Id.* Beytr. 2. p. 107. 28. pl. 8. f. 14 (indiquée 15 par erreur).
Coccinella lunigera, BRAHM. Ins. kal. 1. p. 119. 414.
Coccinella bipunctata, HERBST, Nat. t. 5. p. 545. var. 11. pl. 38. f. 10.
Coccinella marginella, WESTMAN, in THUNB. Dissert. acad. IX. p. 110. ed. gott. p. 120.
Coccinella dispar, PAYK. Faun. suec. 2. p. 19. var. t .
Coccinella varia, SCHRANK, Faun. boic. 1. p. 463. 485. var. α .
Coccinella lunularis, MARSH. Ent. brit. p. 168. 50.
Coccinella humeralis, SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 163. var. α , β , γ . — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 177. a .
 $\sigma\sigma$ Semblable à la variété M, mais élytres brunes, au lieu d'être noires.

Obs. Parfois les autres taches de la var. J apparaissent presque indistinctement.

- Coccinella austriaca*, SCHRANK, Enum. p. 64. 116. var.
Coccinella 6-pustulata, SCHRANK, in FUESSLY, n. Mag. t. 1. p. 148. var. β .
Coccinella variabilis, ILLIG. l. c. var. $\delta\delta$. — LATR. l. c. var. ad .
Coccinella humeralis, SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 164. 35. var. δ . — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 177. var. b . — STEPH. Syn. 4. 383. — *Id.* Man. 316. 2489.
Coccinella lunæpustulata, HAW. STEPH. Nom. p. 80.

$\tau\tau$ Semblable à la var. M, mais élytres d'un testacé brunâtre ou d'un brun flave, parées d'une lunule blanche ou d'un blanc flave.

Obs. Quelquefois on voit nébuleusement indiqués les points noirs décrits dans l'état normal des élytres; d'autres fois on semble distinguer la trace de quelques taches blanchâtres autres que l'humérale.

Coccinella obliterata, SCHRANK, Enum. p. 62. 114 ?

Coccinella bimaculosa, HERBST, Arch. p. 160. 39. pl. 45. f. 13, e, f. — *Id.* trad. fr. p. 102. 32. pl. 45. f. 13, e, f. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. p. 1658. 122.

Coccinella biguttata, FABR. Mant. ins. 1. p. 59. 72. — *Id.* Ent. syst. 1, 28a. 80. — *Id.* Syst. el. 1. p. 374. 100. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. p. 1658. 123. — DE VILL. Ent. 4. 244. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 70. 97. — *Id.* Ent. t. 6. p. 1032. 68. pl. 2. f. 9, a, b. — HERBST, Nat. t. 5. p. 381. 112. pl. 59. f. 8. — PANZ. Ent. germ. p. 143. 40.

Coccinella unifasciata, SCHNEID Mag. p. 180. 36. var. b.

Coccinella dispar, PAYK. Faun. suec. t. 2. p. 20. 18. var. x.

Coccinella variabilis, ILLIG. l. c. var. s s. — LATR. l. c. var. bb.

Coccinella humeralis, SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 164. 35. var. a. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 177. 21. var. c. — ERICH-SCHARFFER, Faun. germ. 128. pl. 5. f. 5.

Var. N. *Prothorax noir, nébuleux ou obscur, avec une bordure blanchâtre sur les côtés. Elytres unicolores, d'un roux fauve ou d'un roux testacé.*

Coccinella flava, MARSH. Ent. brit. p. 160. 27.

Obs. Dans cette variété, la couleur des élytres est ordinairement moins pâle que dans la précédente, et la lunule subhumérale a disparu. Quand le prothorax est brunâtre au lieu d'être noir, il laisse plus ou moins apercevoir les taches de l'état normal.

Long. 0^m0039 à 0^m0052 (1 3/4 à 2 1/3^l). — Larg. 0^m0027 à 0^m0036 (1 1/4 à 1 2/3^l).

Corps brièvement ovale; convexe ou médiocrement convexe; luisant et pointillé en dessus. *Tête* penchée; marquée, chez la ♀, de quelques impressions légères, peu distinctes dans l'autre sexe; garnie de quelques poils livides sur l'épistome et le labre; ordinairement entièrement flave ou parfois avec l'épistome et le labre en partie nébuleux, et sur la partie postérieure deux taches transversales noires et souvent peu apparentes dans les premières variétés; généralement parée, dans les suivantes, de deux points noirs à la partie antérieure du front et sur le vertex; le plus souvent noire avec deux points d'un flave ou d'un jaune rouge sur le front (♀), ou avec une grande tache transversale de cette couleur dans le milieu de celui-ci (♂). *Antennes et Palpes maxillaires* d'un flave roux: celles-là plus ou moins obscures vers l'extrémité. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie médiaire de cette échancrure transversale ou légèrement arquée; peu distinctement cilié en devant de cette partie; curvilinéairement

élargi d'avant en arrière; émoussé aux angles antérieurs et postérieurs; à peine rebordé en devant, mais étroitement garni sur les côtés d'un rebord légèrement prolongé après les angles postérieurs, sans rebord au reste de la base; en arc renversé à cette dernière; deux fois et demie aussi large à celle-ci que long dans son milieu; d'un quart moins court à ce dernier que sur les côtés; convexe en dessus; glabre, luisant, finement pointillé. *Écusson* petit; en triangle subéquilateral. *Elytres* d'un cinquième ou d'un quart plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois et demie aussi longues que lui; subeurvilinéairement élargies jusqu'aux deux cinquièmes de leur longueur; subarrondies à l'extrémité; étroitement rebordées; convexes ou médiocrement convexes en dessus; à calus huméral médiocrement saillant; chargées d'une ligne élevée ou d'une sorte de pli ordinairement très-apparent, quelquefois cependant peu distinct, naissant près de la suture ou à cette dernière, aux cinq sixièmes de la longueur, et dirigé subtransversalement en s'effaçant graduellement du côté du bord externe, qu'il n'atteint pas, vers les trois quarts de la longueur; colorées ou peintes comme il est dit ci-dessus; à repli incliné. *Dessous du corps* ponctué; noir, le plus souvent avec les côtés, quelquefois en outre le bord postérieur des anneaux, ou parfois même une grande partie de sa surface, d'un fauve livide, d'un roux testacé ou d'un rouge jaune. *Epimères* des médi et postpectus flaves. Partie antéromédiaire du premier arceau ventral obtusément tronquée. *Pieds* d'un roux testacé, d'un roux jaune, d'un jaune rouge ou d'un fauve livide. *Cuisses* parfois nébuleuses ou obscures, principalement dans les dernières variétés.

Cette espèce est commune dans toute la France. On la trouve, ainsi que sa larve, sur les végétaux infestés de pucerons.

Obs. Fabricius le premier donna le nom de *variabilis* à l'une des variétés de cette espèce. Un peu plus tard, Herbst, dans les Archives de Fuessly, imposa cette dénomination à quelques autres; mais Scriba et Schneider ont commencé les premiers avec succès à rattacher à un même type la plupart des variétés désignées sous des dénominations particulières. Illiger enfin, poussant plus loin ce travail, sut réunir sous un même nom spécifique toutes les variétés principales de cette espèce si variable. M. Schoenher, et Gyllenhal à son exemple, ont eu tort de constituer, aux dépens de celle-ci, leur *C. humeralis*.

Cette espèce n'est pas seulement variable dans le dessin de son prothorax et de ses élytres, elle présente encore, suivant les individus, des modifications qui peuvent embarrasser les jeunes entomologistes ou rendre équivoque la place qu'elle doit occuper. Ainsi le pli

situé transversalement vers la partie postérieure des élytres est indistinct chez quelques individus; le mésosternum, quelquefois en ligne à peu près droite à sa partie antérieure, semble ordinairement entaillé, c'est-à-dire offre un arc ou un angle rentrant très-ouvert; les plaques abdominales, souvent liées ou presque liées au bord postérieur du premier arceau ventral, en restent d'autres fois plus ou moins éloignées, figurent alors une sorte d'arc légèrement sinueux au côté externe, et se rapprochent de la forme qu'elles ont chez les Adoniates. Malgré leurs variations, la figure particulière de ces plaques, le repli inférieur incliné de près de 45 degrés, concave et formant jusqu'aux épaules une sorte de gouttière renversée, suffisent pour distinguer cette espèce de tous les Coccinellaires précédents.

Genre *Harmonia*, HARMONIE; Nob,

(*Harmonia*, nom mythologique.)

CARACTÈRES. *Mésosternum* échancré.

- A. Prothorax marqué de points noirs, si ce n'est quelquefois quand les élytres sont à peu près entièrement noires.
 B. Prothorax marqué de neuf points noirs au moins.

1. *H. margine-punctata*; SCHALLER. Brièvement ovale; subdéprimée sur le dos. Dessus du corps roussâtre, d'un flave roux ou d'un flave cendré, avec neuf points noirs au moins sur le prothorax, et huit au plus sur chaque élytre, dont deux moins inconstants fixés au bord extérieur. Dessous du corps et pieds d'un fauve testacé. Sternums, épimères et postépisternums, flaves.

♂ Tarses antérieurs garnis de ventouses sous leurs deux premiers articles. Cinquième arceau ventral échancré en arc.

♀ Tarses antérieurs sans ventouses en dessous. Cinquième arceau ventral en ligne droite à son bord postérieur.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un flave pâle ou testacé, marqué de onze taches noires et subpunctiformes, transversalement disposées sur deux rangées en arc renversé, savoir: sept sur la rangée voisine de la base: la médiane oblongue, située en devant de l'écusson, et trois de chaque côté de celle-ci: la plus voisine ou submédiane en triangle allongé, moins petite, placée aux deux cinquièmes de l'espace compris entre le milieu et les angles postérieurs: la suivante ou sub-

externe, la plus petite, punctiforme, presque contiguë à la précédente, placée plus près de son sommet que de sa base : l'externe, petite, punctiforme, voisine du bord latéral, aux trois cinquièmes de la longueur ; quatre sur la rangée antérieure : les deux médiales les plus grosses, ovalaires ou en ovale comprimé, triangulairement disposées avec l'antéscutellaire : les deux autres, petites, punctiformes, situées une de chaque côté, près de celles-ci et un peu plus en avant qu'elles, formant un triangle subéquilatéral avec les subexternes et externes de la rangée basilaire. *Elytres* ornées chacune de huit points noirs : le premier, sur le calus huméral : les deuxième, troisième et quatrième disposés sur une rangée transversale, au tiers ou un peu plus de la longueur : le deuxième non loin de la suture : le quatrième contigu au rebord externe : le troisième entre les deux précédents, soit à égale distance, soit un peu plus rapproché de l'interne : les cinquième, sixième et septième également sur une rangée transversale, aux quatre septièmes ou presque aux deux tiers : le cinquième plus voisin de la suture que le deuxième : le septième contigu, comme le quatrième, au côté interne du rebord extérieur : le sixième, moins rapproché de celui-ci que du cinquième : le huitième, aux quatre cinquièmes environ, à peu près à une égale distance de la suture que du bord externe.

Variations du Prothorax (par défaut).

α Points noirs subexternes de la rangée basilaire, soit effacés, soit liés au submédiaire et confondus avec lui.

Obs. Quelquefois avec cette variation se montre la présence d'un point noir surnuméraire entre l'externe de la rangée antérieure et le subexterne de la postérieure.

Variations du Prothorax (par excès).

β Prothorax offrant, de plus que dans l'état normal, le point surnuméraire indiqué dans l'observation précédente.

γ Points noirs du prothorax dilatés et au moins en partie liés entre eux.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. Elytres d'un flave cendré, sans taches.

Obs. Généralement, dans cette variété ainsi que dans les suivantes, les élytres sont plus pâles dans leur périphérie.

Var. B. Elytres d'un flave cendré ou d'un flave tirant sur le fauve, marquées d'un point marginal noir ou noirâtre.

α Le quatrième ou externe de la première rangée.

β Le septième ou externe de la seconde rangée.

Var. C. *Elytres*, soit d'un flave cendré ou d'un flave tirant sur la fauve, avec quelques taches plus pâles plus ou moins apparentes, soit d'un roux flave ou jaune, ou d'un fauve roux avec des taches blanchâtres très-marquées; notées à leur bord externe de deux points noirs ou noirâtres (les quatrième et septième de l'état normal).

Obs. Les taches ou espaces pâles, au lieu de représenter, comme le dit Gyllenhal, les points noirs de l'état normal, sont les intervalles existants entre ces points, qui sont réduits à des taches d'un roux fauve plus ou moins vif, souvent dilatées et quelquefois divisées longitudinalement par les nervures blanchâtres des élytres.

Coccinella 4-punctata, PORROFF. Nachr. d. naturh. p. 205. pl. 16. — GOUSS, Ent. Beytr. 1. p. 240. 19 bis.

Coccinella marginella, MULLER, Zool. D. prod. p. 66. 619. — GOUSS, Ent. Beytr. 1. p. 240. 20.

Coccinella margine-punctata, SCHALLER, Abhandl. d. hall. Gesell. t. 1. p. 260. — FABR. MANL. 1. p. 53. 8. — *Id.* Ent. syst. 1, 268. 11. — *Id.* Syst. el. 1. 358. 16. — DE VILL. C. LINN. Entom. t. 4. p. 240. — ZSCH. Mus. Lesk. 10. 184. obs. — SCRIBA, Journ. p. 184. 144. — PANZ. Ent. germ. p. 135. 5. — *Id.* Faun. germ. 79. 1. — ILLIG. Käf. preuss. p. 438. a. — LAT. Hist. nat. t. 12. p. 61. 26. a. — SCHOENH. Syn. t. 2. 156. — REDTENB. Tent. p. 27. 22. — *Id.* in GERMAR'S, Zeitsch. t. 5. p. 130. 22.

Coccinella albida, GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1646. 36.

Coccinella notata, OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 51. 14.

Coccinella 16-punctata, ROENBECK in FALLEN, Obs. entom. p. 10. var. β. — HERBST, Naturs. t. 3. p. 323. 78. 2^e var. — GYLLENH. Ins. suec. 4. p. 151. var. b.

Var. D. *Elytres* d'un flave tirant sur le fauve ou d'un fauve flave, avec quelques taches et souvent le bord externe plus pâles; marquées des quatrième, septième et de quelques-uns des autres points noirs indiqués dans l'état normal.

Obs. Ce sont ordinairement les internes de chaque rangée, c'est-à-dire les deuxième et cinquième, qui, après les deux externes, sont les moins sujets à manquer; ensuite, d'une manière variable, le postérieur, les intermédiaires des deux rangées ou l'huméral. Les points peu marqués sont indiqués chacun par une tache d'un brun fauve ou d'un fauve brunâtre.

Etat normal.

Coccinella sedecim-punctata, FABR. Spec. 1. 100. 41. — *Id.* Mant. 1. 58. 59. — *Id.* Ent. syst. 1. 280. 65. — *Id.* Syst. el. 1. 370. 81. — HERBST, Arch. p. 44. 16. pl. 22. f. 6. — *Id.* trad. fr. p. 99. 13. pl. 22. f. 6. f. — *Id.* Naturs. t. 3. p. 322. 78. pl. 57. f. 10. — DE VILL. C. LINN. Entom. t. 1. 107. 56, et t. 4. p. 227. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 66. 85. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1027. 60. pl. 6. f. 84. — SCHNEID. Mag. p. 35. 17. a. — ROENBECK, in FALLEN, Obs. ent. p. 9. — PETAGN. Inst. entom. 1. p. 182. 20. — PANZ. Ent. germ. p. 140. 31. — *Id.* Faun. germ. 79. 2. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 151. 6.

Coccinella margine-punctata, ILLIG. Käf. preuss. p. 438. β. — LATR. Hist. t. 12. p. 61.

26. var. b. — STERN. Syn. t. 4. p. 379. 11. — *Id.* Man. p. 313. 2485. — REDTENB. Tent. p. 27. 22. — *Id.* in GRAMM's, Zeitsch. t. 5. p. 130. 22.

Variations des Elytres (par excès).

Var. E. *Elytres d'un flave fauve ou d'un fauve sale ou cendré, parfois d'un fauve rouge ou rougedtre, marquées chacune de huit taches punctiformes, noires ou brunes, quelquefois en partie presque liées ensemble.*

Obs. Les points noirs, en se dilatant et en se transformant par là en espèce de taches, semblent souvent l'avoir fait aux dépens de leur couleur, qui a perdu alors l'intensité qu'elle avait dans l'état normal. Le reste de la surface des élytres paraît s'être enrichi de cette matière colorante, et se montre généralement d'un fauve sale ou d'une teinte moins claire que dans les variétés précédentes.

Coccinella margino-punctata, LILLIE. Käf. preuss. p. 439. var. γ . — LATR. Hist. nat. t. 12.

p. 61. var. c. — SCHOENH. Syn. ins. p. 156. var. γ .

Goectinella 16-punctata, SCHNEID. Mag. p. 156. var. b. — HERBST, Naturf. t. 5. p. 322.

78. var. 1.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0075 (2 1/2 à 3^l). Larg. 0^m,0039 à 0^m,0052 (1 3/4 à 2 1/3^l).

Corps ovale ou brièvement ovale; médiocrement convexe. Tête penchée; flave ou d'un flave cendré; parée de deux rangées longitudinales de points noirs dont les postérieurs moins petits, ordinairement au nombre de quatre pour chaque rangée, quelquefois seulement de trois ou de deux, par la disparition de quelques-uns, d'autres fois en partie liés ensemble et formant alors deux lignes plus ou moins interrompues. *Palpes maxillaires* et *Antennes* flaves ou d'un flave fauve, parfois obscurs à l'extrémité. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie médiane de cette échancrure presque en droite ligne ou à peine arquée; à angles de devant peu émoussés, subarrondi aux postérieurs; curvilinéairement élargi d'avant en arrière sur les côtés; en arc faiblement bispinueux à la base; deux fois et demie aussi large à celle-ci que long sur les côtés; à peine plus court à ceux-ci que dans le milieu; sensiblement relevé en rebord latéralement et jusqu'à l'angle rentrant de l'échancrure antérieure; faiblement convexe en dessus; légèrement pointillé; coloré et peint comme il a été dit. *Escusson* en triangle subéquilatéral, un peu moins long que large; d'un flave cendré. *Elytres* d'un cinquième plus larges en devant que le prothorax à la base; trois fois aussi longues que lui dans son milieu; arrondies aux épaules; subrectilinéairement élargies ensuite jusqu'à la moitié de leur longueur, largement en ogive renversée à l'extrémité; peu ou point émoussées à l'angle sutural; munies latéralement depuis l'épaule d'un rebord graduellement affaibli; très-légalement et assez lar-

gement relevées en rebord postérieurement; subdéprimées ou faiblement convexes sur le dos jusqu'aux deux tiers de la longueur, subcurvilinéairement déclives postérieurement et sur les côtés; chargées d'un calus huméral médiocrement saillant; moins superficiellement et moins finement pointillées que le prothorax; colorées et peintes comme il a été dit; offrant de chaque côté sur leur repli deux taches noires correspondantes aux deux points externes de la page supérieure. *Dessous du corps* marqué de points devant chacun naissance à un poil livide assez court; fauve, d'un fauve roux ou d'un fauve testacé, avec le milieu du ventre parfois plus obscur. Sternums, épimères et épisternums du postpectus, flaves. Mésosternum faiblement échancré. *Pieds* entièrement d'un fauve roux ou testacé.

Cette espèce est commune sur les pins, ainsi que sa larve.

Obs. Sa taille; son prothorax marqué au moins de neuf points noirs; les deux points marginaux des élytres; ses épisternums du postpectus, flaves; le dessous de son corps roussâtre, la distinguent facilement de toutes les espèces voisines.

Disposition des points noirs des élytres : 1, 3, 3, 1.

BB. Prothorax marqué de sept points noirs, au plus.

2. *H. impustulata*; LINN. *Ovale, médiocrement convexe. Tantôt flave ou rose en dessus, avec sept points noirs sur le prothorax, et huit, dont six disposés par paires, sur chaque élytre (l'externe postérieur au moins toujours lié à son voisin); tantôt noire avec les côtés du prothorax et parfois quelques taches sur les élytres, flaves. Dessous du corps noir. Médi-épimères et pieds de couleur variable.*

♂ Tarses antérieurs garnis de petites ventouses sous leurs deux premiers articles. Cinquième arceau ventral en arc rentrant à son bord postérieur.

♀ Tarses antérieurs sans ventouses, en dessous. Cinquième arceau ventral en ligne droite ou sans échancrure à son bord postérieur.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* rosé, d'un flave rosé ou flavescent; marqué de sept taches noires, savoir : une petite, punctiforme, près de la base, au devant de l'écusson : quatre lancéolées, disposées en demi-cercle au devant et sur les côtés de la précédente : deux punctiformes, placées une de chaque côté près des angles postérieurs. *Elytres* rosées, d'un flave rosé ou flavescentes; à suture noire et graduellement d'une manière moins étroite dans le milieu de la longueur; marquées chacune de huit points noirs : les premier et deuxième for-

nant une paire placée près de la base : le premier, ou interne, brièvement ovale, moins rapproché de la suture que du deuxième ou externe : celui-ci situé sur le calus, allongé, oblique, presque en forme de triangle renversé : les quatrième et cinquième parialement placés au tiers de la longueur, en carré allongé : le quatrième ou externe voisin du bord extérieur, séparé par un espace plus étroit du troisième, dont le côté interne arrive à peine à la moitié de la largeur : le cinquième ordinairement le plus gros, en ovale ou en triangle transversal irrégulier, situé vers le milieu de la longueur, à peine aussi rapproché de la suture que le premier, et dépassant à peine le milieu de la largeur à son côté externe : les sixième et septième parialement placés aux deux tiers de la longueur, unis postérieurement par l'extrémité du prolongement de chacun d'eux, imitant une sorte de V dont la branche externe est dilatée antérieurement, ou en d'autres termes, le septième, aussi rapproché du bord externe que le quatrième, arrondi, postérieurement prolongé en une ligne obliquement dirigée de dehors en dedans : le sixième, plus petit, prolongé en une ligne oblique dirigée de dedans en dehors et convergente à son extrémité avec la précédente : le huitième, arrondi, situé aux quatre cinquièmes de la longueur, de moitié plus rapproché de la suture que le cinquième.

Variations du Prothorax (par excès).

α. Taches disposées en demi-cercle, en partie au moins liées entre elles ou à l'antéscutellaire.

Obs. Cette variété ne se montre généralement que chez les individus offrant les points noirs des élytres en partie liés entre eux ; rarement quand les élytres offrent l'état normal.

Coccinella impustulata, ILLIG. Kzf. pr. p. 460. var. β, etc.

β. Taches disposées en demi-cercle, toutes unies entre elles et à l'antéscutellaire, et dilatées de manière à ne laisser que deux sortes de points près du milieu de la base, et une ligne longitudinale entre les deux taches antéro-médiaires, flaves.

Obs. Ordinairement alors les points noirs des élytres sont aussi, en partie au moins, liés entre eux.

Coccinella impustulata, ILLIG. l. c. p. 460. var. γ, etc.

γ. Semblable à la précédente, mais offrant de plus les taches basilaires du demi-cercle unies à la tache externe.

δ. Points disposés en demi-cercle, dilatés de telle sorte qu'ils ne font
SÉCURIPALPES.

plus avec l'antéscutellaire qu'une seule tache noire, quelquefois en partie divisée longitudinalement par une ligne flave, étroite.

Obs. Le prothorax, excepté cette dernière ligne, quand elle existe, est donc noir, sauf une étroite bordure antérieure, et une bordure latérale plus large, sur laquelle apparaît le point noir externe. Cette variété, comme les suivantes, n'est généralement propre qu'aux individus à élytres noires, au moins en presque totalité.

Coccinella impustulata, ILLIG. l. c. p. 460. var. θ , etc.

1. *Semblable à la précédente, mais offrant en outre les points externes liés à la tache discale.*

Coccinella impustulata, SCRIBA, Beytr. p. 103. 24. pl. 8. f. 11. — ILLIG. Käf. preuss. p. 460. var. ι , etc.

2. *Prothorax noir, avec une bordure latérale flave, prolongée sur les côtés de la base, et une bordure antérieure également flave parfois interrompue dans son milieu.*

Coccinella impustulata, ILLIG. l. c. p. 461. var. κ . — HERRICH-SCHÄFFER, FAUN. germ. 128. pl. 6. f. 2, etc.

Variations des Élytres (par défaut).

Var. A. *Un ou plusieurs points des élytres faisant défaut.*

Obs. C'est ordinairement le sixième qui est le plus sujet à manquer dans les cas assez rares de cette variation par défaut. Les points qui restent sont alors ordinairement plus petits.

Etat norinal.

La *Coccinelle à bordure*, GEOFFR. Hist. t. 1. p. 326. 12.

Coccinella rosea, DE GEER, Mem. t. 5. p. 378. 11. — RETZ, Gen. et Spec. p. 170. 1115.

Coccinella 16-punctata, SCOPOL. Ent. carn. p. 77. 240. — SCHRANK, Enum. p. 57. 106. — *Id.* Faun. boic. 1. 459. 472.

Coccinella 16-maculata, FABR. Mant. 1. 58. 60. — *Id.* Syst. el. 1. 370. 82. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. 1654. 94. — DE VILL. C. LINN. Entom. t. 4. p. 243. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 66. 84. — WESTMAN, in THUNB. Dissert. acad. p. 109, et ed. gott. p. 119.

Coccinella conglobato, FOURCR. Ent. par. 1. 146. 12. — ROSSI, Faun. etr. 1. 64. 161. — *Id.* ed. Helw. 1. p. 68. 161. — SCRIBA, Journ. p. 190. 150. — HERBST, Naturf. t. 5. p. 355. var. 1. — STEPH. Syn. t. 4. p. 385. 22. — *Id.* Man. p. 316. 2493.

Coccinella impustulata, ILLIG. Käf. preuss. p. 459. 34. α . — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 34. 69. — SCHOENH. Syd. ins. 2. p. 188. 104. α . — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 179. 25. — REDTENB. Tentam. p. 28. 25. — *Id.* in GERMAR's, Zeitschr. t. 5. p. 131. 25.

Var. B. *Le point subdiscal ou le cinquième des élytres lié à la bordure suturale noire.*

Obs. Cette sorte point noir est généralement celui qui sort le premier de son état normal.

Coccinella gemella, HERBST, Arch. p. 44. 12. pl. 22. fig. 7. g. — *Id.* trad. fr. p. 99.

14. pl. 22. fig. 7. g. — BRAHM, Ins. kal. p. 171. 571.

Coccinella conglobata, OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 69. 93.

Coccinella 18-maculata, WESTM. in THUNB. Diss. acad. IX. p. 109? — *Id.* ed. gott. p. 119?

Coccinella impustulata, ILLIG. Kœf. preuss. p. 460. var. β. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 69. var. b. — SCHOENH. Syn. ins. 2. p. 189. var. β. — GYLLENH. Ins. succ. t. 4. p. 180. var. b.

Coccinella 16-maculata, OLIV. Entom. t. 6. p. 1028. 6. pl. 4. fig. 46, a, b.

Var. C. Taches ou points noirs des élytres en partie confluent.

Coccinella 18-punctata, SCOPOL. Ent. carn. p. 77. 241. — GÖRZE. Ent. Beytr. 1. p. 236. — WESTMAN, in THUNB. Dissert. acad. IX. p. 119?

Coccinella 16-maculata, SCHNEID. Mag. p. 156. 18. var. b et c.

Coccinella conglobata, SCHRANK, Enum. p. 59. 109. — DE VILLERS, C. LINN. Entom. 1. p. 105. 28. — BRAHM, Ins. kal. p. 50, 163 et p. 217. 725. — FABR. Ent. syst. 1. p. 282. 76. — *Id.* Syst. el. 1. p. 375. 94. — HERBST, Naturf. t. 5. p. 353. 89. pl. 58. f. 14. — PANZ. Ent. germ. 142. 39. — PAYK, Faun. succ. 2. p. 30. 31. — CEDERH. Faun. ingr. prod. p. 53. 164. — WALCK. Faun. par. 1. p. 117. 21. — STEPH. Syn. t. 4. 585. var. β.

Coccinella impustulata, GYLLENH. Ins. succ. t. 4. p. 180. var. c.

Var. D. Taches ou points noirs des élytres tous contigus.

Coccinella conglobata, LAICHART. Tyr. ins. 1. p. 124. 8. — STEPH. Syn. t. 4. p. 585. var. γ.

Coccinella impustulata, ILLIG. Kœf. preuss. 460. var. γ. — LATR. Hist. nat. 12. p. 69. var. c. — SCHOENH. Syn. ins. 2. p. 189. var. γ.

Var. E. Elytres noires, avec quelques taches flaves ou d'un flave rosé, ou même avec une seule.

Obs. C'est ordinairement vers la base, le bord extérieur et l'extrémité, que la matière noire semble trouver le plus d'obstacles à s'étendre. Les taches flaves qui résultent des espaces qu'elle n'a pas envahis sont variables de position et d'étendue, mais en général ces derniers vestiges de la couleur foncière sont étroits et restreints.

Coccinella conglobata, HERBST, nat. t. 5. p. 356. 5^e var. pl. 58. fig. 15.

Coccinella impustulata, ILLIG. Kœf. preuss. p. 460. var. δ, ε, ζ. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 69 et 70. var. d, e, f.

Var. F. Elytres entièrement noires.

Coccinella impustulata, LINN. Syst. nat. 1. 584. 40. — MÜLLER, LINN. Natursyst. t. 5. 1. p. 160. 40. — FABR. Syst. ent. p. 85. 43. — *Id.* Spec. ins. 1. p. 105. 58. — *Id.* Mant. 1. p. 60. 80. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 286. 92. — *Id.* Syst. el. 1. p. 376. 112. —

GOEZE, Ent. Beytr. 1. p. 231 40. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1660. 40. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. p. 111. 53. — SCRIBA, Beytr. p. 103. 24. pl. 8. f. 11. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 73. 109. — PANZ. Faun. germ. p. 146. 51? — TOWNES. Voy. t. 3. p. 167. — PAVL. Faun. succ. 2. p. 31. 32. (excepté la variété n'ayant que les angles du prothorax flaves). — ILLIG. Käf. preuss. p. 460. var. α , θ , ι , κ . — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 70. var g , h , i , j . — TRICHY, Hist. nat. t. 9. p. 54. — BRAHM, Bemerk. in Naturf. t. 29. p. 149. 18. — SCHORNH. Syn. ins. 2. p. 189 et 190. var. η , θ , ι et κ . — GYLLENH. Ins succ. t. 4. p. 18 var. d (excepté celle à angles du prothorax seulement flaves).

Coccinella flavipes, WESSEM, in TOWNES. Dissert. IX. p. 110, et ed. gott. p. 120.

Coccinella vidua, OLIV. Entom. t. 6. p. 1040. 79. pl. 6. fig. 53.

Long: 0^m0034 à 0^m0045 (1 l. 2 à 2^l). Larg. 0^m0025 à 0^m0033 (1 1/5 à 1 1/2^l).

Corps ovale; médiocrement convexe. *Tête* penchée; pointillée; flave, d'un flave rosat ou d'un flave livide; parée à sa partie postérieure d'un bandeau noir, généralement plus développé et plus sensiblement bidenté chez les ♀ des premières variétés, et dans les deux sexes des dernières; longitudinalement marquée de deux rangées de très-petits points ou traits obscurs, souvent peu ou point apparentes chez les individus à état normal, ordinairement transformées, chez les ♀ des variétés obscures, en lignes noires, souvent en partie unies l'une à l'autre ou confondues en une seule bande longitudinale. *Joues* flaves. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un flave testacé, à extrémité souvent obscure. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie médiale de cette échancrure transversalement droite ou à peine arquée; à angles antérieurs peu émoussés, subarrondi aux postérieurs; subcurvilinéairement élargi; relevé sur les côtés d'avant en arrière, formant latéralement un rebord, moins étroit près des angles de devant et prolongé jusqu'à l'angle rentrant de l'échancrure antérieure; en arc bissubsinneux à la base; deux fois et demie environ aussi large à celle-ci que long sur les côtés; à peine moins court dans le milieu qu'à ceux-ci; médiocrement convexe, légèrement pointillé; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* en triangle subéquilatéral; noir; ponctué. *Elytres* d'un quart ou d'un cinquième plus larges en devant que le prothorax à sa base; trois fois et demie à quatre fois aussi longues que lui dans son milieu; faiblement arrondies aux épaules; en ovale tronqué ou subcurvilinéairement élargies jusqu'à la moitié de leur longueur, et en ogive renversée dans leur seconde moitié; relevées latéralement en un rebord peu large, formant aux épaules une gouttière graduellement affaiblie en se rapprochant de l'extrémité; médiocrement convexes en dessus; moins superficiellement et moins

finement ponctuées que le prothorax ; chargées d'un calus huméral médiocrement saillant ; ordinairement flaves ou rosées, avec la suture et huit taches noires, dont les sixième et septième au moins, toujours unies, quelquefois noires avec quelques taches flaves, ou même entièrement noires. *Dessous du corps* noir, luisant. Epimères du médipectus blanches dans les variétés claires, noires chez les individus à élytres noires. *Mésosternum* échancré à peu près jusqu'au tiers de sa longueur. *Pieds* testacés ou d'un flave testacé dans les premières variétés, avec les cuisses, surtout les postérieures, souvent plus ou moins obscures sur le milieu de l'arête supérieure, et d'une manière ordinairement moins indistincte ou plus marquée chez les ♀ ; offrant communément chez celles-ci les cuisses et les jambes noires en totalité, ou du moins en majeure partie, dans les variétés à élytres noires ; mais plus claires ou parfois seulement tachées de noir dans les ♂. *Tarses* toujours rous-sâtres ou d'un flave fauve.

Cette espèce n'est pas rare dans les environs de Lyon. Elle est plus commune dans les parties moins tempérées ou plus septentrionales. On la trouve quelquefois en grand nombre, pendant l'hiver, sous l'écorce des vieux chênes.

Obs. Les individus qui sont à l'état normal ou dans un état voisin de celui-ci, sont faciles à distinguer de tous les autres Coccinelliens, par le nombre des taches du prothorax, la couleur des élytres, le nombre ou la disposition des points noirs dont celles-ci sont parées. Les variétés en deuil offrent plus de difficultés. On pourrait, si l'on n'y prenait garde, les confondre avec les variétés semblables de la *Cocc. hieroglyphica*. Il est même évident que plusieurs écrivains distingués se sont laissé tromper par cette ressemblance de couleur. Ainsi, la *Cocc. impustulata* de Schneider et de M. Stephens, la variété λ d'Illiger, la dernière variété mentionnée par Paykull et Gyllenhal, n'ayant que les angles antérieurs du prothorax flavés, doivent être rapportées à notre *Cocc. hieroglyphica*.

Il ne serait pas impossible que Fabricius eût aussi confondu quelques individus de celle-ci, à élytres noires, avec sa *Cocc. impustulata* ; car après avoir, dans ses premiers ouvrages, caractérisé cette dernière par ces mots : *thoracis latera flava, puncto nigro*, il rectifie de la manière suivante cette phrase, dans son *Entomologia systematica* : *thoracis margo flavus, interdum puncto nigro*. Ce qui donnerait à notre supposition plus de probabilité, c'est que l'entomologiste danois n'a pas plus que les auteurs précités indiqué les variétés de la *Cocc. hieroglyphica*, chez lesquelles la matière noire a usurpé la totalité ou la

presque totalité des élytres ; ces variétés, cependant, qui, dans notre pays, ne sont pas aussi rares que la *Cocc. impustulata*, décrite par Linné, se rencontrent aussi en Allemagne et en Suède. Cette variété de l'espèce qui nous occupe a les parties antérieure et latérales du prothorax parées d'une bordure flave. Sur la bordure latérale apparaît généralement, soit isolé, soit plus rarement lié à la couleur du disque, le point externe indiqué dans l'état normal. L'absence de ce point noir, sur tous les individus trouvés par lui, avait avec raison fait naître des doutes dans l'esprit de Schneider, sur l'identité de sa *Cocc. impustulata* avec celle de Linné. Quelquefois cependant ce point noir disparaît lui-même par l'envahissement plus considérable de la matière noire, et, dans ce cas, la bordure antérieure, plus rétrécie, se trouve parfois interrompue dans son milieu ; mais la latérale se conserve entière sur une largeur à peu près uniforme, et se prolonge même sur une partie des côtés de la base.

La tête, chez les variétés de notre *H. impustulata* les plus éloignées du type, ne nous a paru jamais (si ce n'est accidentellement) entièrement noire, comme elle l'est dans les variétés en deuil de la *Cocc. hieroglyphica*. Elle conserve toujours près des yeux, et souvent sur le milieu du front, des parties flaves. Son corps plus large, moins convexe ; ses élytres munies d'un rebord moins étroit et en gouttière, ayant leur repli incliné, contribuent encore à la faire reconnaître ; mais le caractère qui suffit à lui seul pour empêcher toute équivoque, consiste dans l'échancrure très-visible du mésosternum, caractère qui ne se retrouve dans aucune espèce du genre *Coccinella*, tel que nous l'avons réduit.

3. **H. Doublleri** ; NOB. *Ovale, médiocrement convexe ; d'un flave rosé en dessus, avec sept points noirs sur le prothorax, et neuf sur chaque élytre ; les six premiers de ceux-ci disposés par paires : l'huméral inférieurement et obliquement prolongé au côté interne : ceux de la troisième paire, unis en un demi-cercle, de l'extrémité interne duquel part un prolongement dirigé vers l'écusson. Dessous du corps fauve.*

♂ Tarses antérieurs légèrement garnis d'espèces de petites ventouses sous leurs deux premiers articles. Cinquième arceau ventral faiblement en arc rentrant à son bord postérieur.

♀ Tarses antérieurs sans espèces de petites ventouses en dessous. Cinquième arceau ventral en ligne droite à son bord postérieur.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* flave ou d'un flave orangé : marqué de sept points noirs disposés en quinconce sur deux lignes transversales : celle

de devant composée de quatre : les deux externes ronds et rapprochés des bords latéraux vers les deux tiers de la longueur : les deux médiaux obtriangulaires, à peine distants d'un tiers du bord antérieur : celle de derrière formée de trois : les deux externes triangulaires, liés au bord postérieur, au devant du milieu de chaque élytre : celui du milieu, antéscutellaire, plus petit, non attenant à la base. *Elytres* flaves ou d'un flave orangé ; à rebord sutural noirâtre ; parées chacune de neuf taches ou points noirs : le premier rond, au cinquième de la longueur, vers le tiers interne de la largeur : le deuxième, sur le calus huméral, prolongé en ligne oblique, rapprochée à son extrémité de la partie postéro-interne du précédent : les troisième et quatrième brièvement ovales, placés au tiers de la longueur, transversalement à côté l'un de l'autre : le quatrième ou externe voisin du bord extérieur : le troisième n'arrivant pas ou arrivant à peine à la moitié de la largeur : les cinquième et sixième situés aux trois cinquièmes de la longueur, réunis par une ligne courbe, transformés ainsi en un demi-cercle dirigé en avant, occupant presque la moitié interne de la largeur, très-voisin de la suture d'une part, et émettant de cette extrémité, représentée par le cinquième point, une ligne ou un trait graduellement plus étroit, qui remonte le long de la suture jusqu'au quart ou au cinquième antérieur, ou même jusque vers l'écusson : les septième, huitième et neuvième, disposés sur une rangée un peu obliquement dirigée d'avant en arrière, de dehors en dedans : le septième presque lié au bord externe, plus large près de ce dernier, presque en forme de bec d'aigle transversalement placé : le huitième ou intermédiaire en forme de ligne ou de trait court, un peu oblique, rétréci d'arrière en avant : le neuvième ou postérieur, rond, ovale, aussi rapproché de la suture que le premier.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. Arc noir servant à unir les cinquième et sixième points, plus ou moins interrompu ou effacé.

Variations des Elytres (par excès).

Var. B. Arc noir lié au troisième point, c'est-à-dire à l'interne de la seconde rangée. Trait juxta-sutural partant du cinquième point, ordinairement prolongé jusqu'à la suture.

Var. C. Arc noir lié au troisième point d'une part, et au huitième ou intermédiaire de la rangée postérieure de l'autre. Trait juxta-sutural ordinairement prolongé jusqu'à l'écusson.

Var. D. Semblable à l'une des var. précédentes, mais offrant en outre quelques-uns des autres points liés ou presque liés entre eux.

Long. 0^m,0033 à 0^m,0037 (1 1/2 à 1 3/4^l). — Larg. 0^m,0025 à 0^m,0028 (1 1/8 à 1 1/3^l).

Corps brièvement ovale; convexe ou médiocrement convexe, flave ou d'un flave orangé, luisant en dessus. *Tête* très-penchée; pointillée; marquée à sa partie postérieure de deux points ou taches noires (♀), généralement effacées dans le ♂; offrant parfois en outre, surtout chez les premières, les traces presque indistinctes de deux rangées longitudinales de très-petits points noirs. *Palpes maxillaires* et *Antennes* d'un flave orangé. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie médiale légèrement arquée et ciliée; émoussé aux angles de devant, subarrondi à ceux de derrière; les premiers presque rectangulairement, les seconds un peu obtusément ouverts; subcurvilinéairement et médiocrement élargi d'avant en arrière sur les côtés; relevé latéralement en rebord, et plus étroitement au côté interne des angles antérieurs; en arc renversé et sans rebord, à la base; deux fois et demie aussi large à cette dernière que long dans son milieu; à peine moins court sur les côtés qu'à celui-ci; convexe en dessus; aussi finement et aussi superficiellement pointillé que la tête; lisse, luisant; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* en triangle subéquilatéral ou un peu moins long qu'il n'est large à la base; concolore; pointillé. *Elytres* d'un cinquième plus large en devant que le prothorax à son bord postérieur; trois fois au moins aussi longues que lui dans son milieu; subarrondies à l'angle huméral; en ovale court tronqué en devant; subarrondies ou largement en ogive renversée à l'extrémité; peu distinctement rebordées latéralement, mais sensiblement relevées sous l'épaule en une gouttière moins prononcée postérieurement; convexes ou médiocrement convexes en dessus; moins finement et moins superficiellement pointillées que le prothorax; chargées d'un calus huméral assez apparent; colorées et peintes comme il a été dit. *Repli* incliné. *Dessous du corps* ponctué; parcimonieusement et assez brièvement pubescent; d'un roux fauve, avec les postépisternums et les côtés du ventre un peu plus pâles, et les épimères des médi et postpectus, flaves. *Mésosternum* échancré jusqu'au tiers de sa longueur. *Plaques abdominales* en forme de V un peu ouvert. *Pieds* entièrement d'un roux jaune.

Cette espèce est méridionale. Elle m'a été donnée par M. Foudras. Je l'ai prise à la fin de mai, sur les tamariscs qui se trouvent à Montredon, près de Marseille. Je l'ai dédiée à M. Doublier.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec l'*H. impustulata*; mais elle est

plus petite, moins ovale ou plus hémisphérique; elle a, vers le milieu de la longueur des élytres et dans la moitié inférieure de celle-ci, un demi-cercle noir au lieu d'une tache en ovale transversal. Cet arc et les autres différences que présente le dessin de ses élytres, suffisent pour la distinguer de sa voisine. Elle a d'ailleurs le dessous du corps fauve, et n'offre généralement à la partie postérieure de la tête, que deux points noirs au plus, au lieu d'une bande échancrée.

AA. Prothorax n'offrant pas de points noirs.

4. **H. duodecim-pustulata**; FABR. *Brièvement ovate. Dessus du corps noir. Prothorax paré en devant d'une étroite bordure flave, faiblement tridentée et prolongée sur les côtés, en se rétrécissant, presque jusqu'aux angles postérieurs. Elytres ornées chacune de six taches flaves: trois marginales dont la dernière apicale, liées à une bordure extérieure flave: trois internes, subcirculaires, sur une rangée longitudinale, et en quinconce avec les précédentes. Trochanters, tarsi et partie au moins des jambes, testacés.*

♂ Tarsi antérieurs garnis de ventouses sous leurs deux premiers articles. Cinquième arceau du ventre sensiblement échancré en arc renversé. Tête flave avec une bordure noire étroite et parfois peu apparente à sa partie postérieure. Epimères du médipectus flaves. Pieds antérieurs et intermédiaires entièrement testacés, sauf parfois une tache obscure sur les cuisses intermédiaires. Bordure antérieure du prothorax ordinairement moins étroite.

♀ Tarsi antérieurs sans ventouses en dessous. Cinquième arceau ventral coupé en ligne droite à son bord postérieur. Tête noire avec le labre bordé de flave ou de testacé. Epimères du médipectus noires. Toutes les cuisses noires, au moins en majeure partie. Bordure antérieure du prothorax très-étroite, parfois presque nulle.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir, paré en devant d'une bordure flave, étroite derrière l'échancrure, dilatée aux angles de devant en forme de tache irrégulièrement quadrangulaire dont l'angle postéro-inférieur est ouvert, et dont le côté postérieur échancré se prolonge presque jusqu'aux angles postérieurs en se rétrécissant graduellement en se rapprochant de ceux-ci: cette bordure offrant trois dents dirigées en arrière dont la médiane souvent peu prononcée, et enclosant ainsi de trois côtés la partie noire, qui est faiblement bilobée en devant dans sa partie moyenne et obliquement coupée sur les externes. *Elytres* noires, ornées d'un rebord externe et chacune de six taches,

flaves ou d'un blanc flaves, savoir : trois subarrondies, presque également voisines de la suture, disposées sur une rangée longitudinale : la première, plus petite, à la base : la deuxième aux deux cinquièmes : la troisième, plus grosse que la première et ordinairement un peu moins que la deuxième, situés un peu après les deux tiers : trois marginales et liées à une bordure extérieure étroite et également flave : la première oblongue, prolongée depuis l'épaule presque jusqu'au tiers : la deuxième, sémi-circulaire, vers la moitié de la longueur : la dernière en ovale transversal, apicale, voisine de l'angle sutural.

Coccinella 12-pustulata, Oliv. Encyc. meth. t. 6 p. 78. 128. var. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1034. 104. pl. 7. f. 113. — FABR. suppl. p. 80. 110-111. — *Id.* Syst. el. 1. p. 385. 150.

Long. 0^m,0033 à 0^m,0039 (1 1/2 à 1 3/4^l). — Larg. 0^m,0025 à 0^m,0031 (1 1/5 à 1 2/5).

Corps brièvement oval, plus large un peu après le milieu ; pointillé et luisant en dessus. *Tête* très-penchée ou subperpendiculaire ; garnie de poils livides sur l'épistome et moins clairsemés sur le labre ; colorée d'une manière variable suivant le sexe. Joux flaves. *Antennes* et *Palpes maxillaires* flaves, d'un flave testacé ou d'un flave livide, à extrémité ordinairement obscure. *Prothorax* très-échancré en devant, avec la partie médiaire de cette échancrure transversale ou à peine arquée ; à angles antérieurs assez prononcés, à angles postérieurs un peu obtus ; élargi d'avant en arrière sur les côtés, et d'une manière moins droite ou plus courbe près des angles antérieurs que des postérieurs ; garni latéralement d'un rebord étroit prolongé en s'affaiblissant jusqu'à la sinuosité de l'échancrure antérieure, et à peine apparent après les angles de derrière ; en arc renversé et sans rebord à la base ; près de trois fois aussi large à celle-ci que long sur les côtés ; presque aussi long à ceux-ci que dans le milieu ; convexe en dessus ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir ; pointillé ; en triangle moins long que large. *Elytres* d'un sixième plus larges en devant que le prothorax à sa base ; trois fois environ aussi longues que lui ; offrant un angle émoussé aux épaules ; subcurvilinéairement élargies jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, arrondies à l'extrémité ; garnies d'un rebord assez large, presque plane, translucide ; médiocrement convexes en dessus ; à calus huméral apparent ; ponctuées d'une manière moins fine que le prothorax ; colorées comme il a été dit. *Repli* des élytres incliné à son bord extérieur, cachant les cuisses ; ordinairement maculé de noir dans les deux parties correspondantes à celles où le réseau noir s'avance vers le bord marginal. *Dessous du*

corps noir. Trochanters, lasses, extrémité au moins des jambes, et moins distinctement des cuisses, d'un fauve livide ou testacé. Le reste des cuisses et des jambes, surtout des antérieures, de couleur variable suivant les sexes.

Cette espèce habite les environs de Lyon, ceux de Paris, et la plupart des parties méridionales ou tempérées de la France. Elle est généralement peu commune.

Obs. Olivier la décrit, dans l'Encyclopédie méthodique, comme une variété remarquable de la *Cocc. 12-pustulata*, nom sous lequel Fabricius avait désigné une des dernières variétés de notre *Propylea 14-punctata*. Soit que jusqu'alors Fabricius eût également confondu les deux espèces, soit que celle qui nous occupe ne lui eût pas encore passé sous les yeux, à dater de son Supplementum, il réserva à cette dernière le nom que nous lui avons conservé, et appela *Cocc. bis-sex-pustulata*, dans son Systema eleutheratorum, la variété qui se rattache à notre *Propylea*. Olivier, dans son Entomologie, adopta cette nomenclature. M. Schoenherr, qui paraît n'avoir pas connu l'*Harmonia* dont il est ici question, a appliqué à tort à notre *Propylea 14-punctata*, var. E, la *Cocc. 12-pustulata* du Supplementum et du Systema eleutheratorum. Fabricius, d'ailleurs, avait eu soin de rendre obscure ou difficile la détermination de notre *Harmonia*, en donnant comme synonymie de cette espèce la *Cocc. 10-pustulata* de Linné.

TROISIÈME BRANCHE.

LES HALYZIAIRES.

caractères. *Plaques pectorales et abdominales* existantes : celles-ci souvent peu marquées au côté externe. *Ecusson* très apparent. *Antennes* ordinairement grêles et prolongées jusqu'aux trois quarts des côtés du prothorax ; à massue allongée, composée d'articles généralement plus longs que larges, et dont le dernier au moins se détache visiblement du précédent, par sa base plus étroite que l'extrémité de celui-ci. *Yeux* en général voilés en partie par le bord antérieur du prothorax.

Les antennes des Halyziaires sont généralement plus grêles et plus allongées que celles des insectes de la branche précédente ; elles présentent surtout dans leur massue des différences sensibles avec celle des Coccinelliens déjà décrits. Dans ceux-ci, les trois articles qui les terminent sont transversaux, serrés, graduellement plus larges, et composent ainsi une massue en triangle renversé et à côtés assez régu-

PREMIER RAMEAU.

LES MYSIATES.

CHARACTÈRES. *Massue des antennes* à dernier article tronqué (et presque toujours en biseau), ordinairement un peu écointé, c'est-à-dire obliquement coupé sur l'un des côtés ou sur tous les deux.

Nous les diviserons de la manière suivante :

Plaque abdominales	}	généralement non prolongées jusqu'au bord de l'arceau; en forme de V, c'est-à-dire à peine plus courbes au côté interne qu'à l'externe. Corps en ovale un peu allongé	GENRES. <i>Myrrha</i> .	
		prolongées ou à peu près jusqu'au bord de l'arceau; très-courbes à leur côté interne, souvent oblitérées ou peu apparentes à l'externe.	Ongles armés d'une dent naissant vers le milieu de la longueur de chacun des crochets Ongles munis d'une dent basilaire.	<i>Mysia</i> . <i>Anatis</i> . <i>Sospita</i> . <i>Calvia</i> .
			Elytres garnies chacune d'une bordure épaisse de duvet, vers l'extrémité de la suture.	
			Elytres sans bordure apparente de duvet à la partie postérieure de la suture. {	Mésosternum entier ou à peu près. Mésosternum échancré en demi-cercle.

Genre *Myrrha*, MYRRHA; Nöb.

(*Myrrha*, nom mythologique.)

CHARACTÈRES. *Plaques abdominales* généralement non prolongées jusqu'au bord de l'arceau; en forme de V, c'est-à-dire à peine plus courbes à leur côté interne qu'à l'externe, qui est apparent. *Corps* en ovale un peu allongé.

1. *M. octodecim-guttata*; LINN. *Ovale*. Dessus du corps d'un fauve foncé ou pâle. *Prothorax* paré latéralement d'une bordure lunulée, et à la base, de deux gouttes, jaunes ou blanches. *Elytres* parées chacune de deux taches basilaires lunulées, ordinairement d'un trait près de l'externe, et en outre de sept gouttes jaunes ou blanches : une dorsale, au tiers : trois subtransversalement placées vers le milieu : deux aux quatre cinquièmes : une subterminale.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* fauve ou d'un fauve roux; paré de chaque côté d'une bordure lunulée ou renflée à ses extrémités, d'un jaune

pâle; orné en devant d'une bordure flavescence raccourcie, et offrant souvent dans sa partie médiale un prolongement bifide dirigé en arrière; marqué de deux taches d'un jaune pâle, subpunctiformes ou plus ordinairement en carré long, convergentes à leur bord postérieur, qui est lié à la partie médiale de la base. *Elytres* fauves ou d'un fauve roux; ornées chacune de dix taches d'un jaune pâle: la première, la plus longue, en demi-lune obliquement renversée, unie à la base et à la partie antérieure de la suture, et bordant l'écusson: la deuxième, un peu moins grande, humérale, joignant le bord externe, en virgule renversée ou graduellement élargie depuis l'épaule jusqu'à la partie postéro-externe du calus huméral, où elle se renfle davantage: la troisième, réduite à une sorte de trait court et étroit, situé près de l'angle postéro-interne de la tache précédente: la quatrième, subarrondie ou presque carrée, dorsale, au tiers environ de la longueur, également distante des angles postéro-internes des deux précédentes: la cinquième, située vers le milieu ou à peu près de la longueur, arrondie ou plus souvent ovale, très-voisine de la suture: les sixième et septième sur la même ligne transversale que la précédente, rapprochées l'une de l'autre: l'externe plus grande, irrégulièrement arrondie, unie au bord extérieur: l'interne oblique sublinéaire: les huitième et neuvième placées aux trois quarts au moins de la longueur, irrégulières ou subarrondies, sur une ligne à peu près transversale: l'interne presque unie à la suture, et séparée de l'autre par un espace ordinairement encore plus étroit: celle-ci liée ou à peu près au bord extérieur: la dixième souvent petite, subarrondie, située au devant de l'angle apical.

Variations du Prothorax.

α. Bordure flavescence antérieure, indistincte.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres réduites à neuf taches par l'absence du trait flave situé vers l'angle postéro-interne de la tache humérale.*

Coccinella 16-guttata, LINN. Faun. suec. p. 458, 494. — *Id.* Syst. nat. 1. p. 584. 36. — FODA, Ins. græc. p. 25. 8. — FABR. Syst. ent. p. 85. 40. — *Id.* Spec. 1. p. 103. 35. — *Id.* Mant. 1. p. 60. 77. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 285. 89. — *Id.* Syst. el. 1. p. 375. 409. — GOEZE, Ent. Beytr. 1. p. 229. 36. — GYBL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1660. 36. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. p. 109. 47. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 71. 105. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1058. 75. pl. 6. f. 91. — PETAÏON. Inst. entom. 1. p. 185. 30. — SCHNEID. Mag. p. 158. 6. — PANZ. Ent. germ. p. 145. 48. — ILLIG. Käf. preuss. p. 431. 18. α. — PAYK. Faun. suec. 2. p. 39. 59. — DONNDORFF, Eur. faun. 1. 8. p. 336. 9. — BRAUN, Bemerk in Naturf. 1. 29. p. 140. — MARCH. Ent.

brit. p. 162. 33. — WALCK. FAUN. par. 1. p. 118. 25. — DWIGGS, PRIM. FAUN. MUSQ. p. 73. 95. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 68. 18. a. — SCHOENH. Syn. ins. 2. p. 103. 118. — DUMÉRIL, Dict. d. sc. nat. t. 9. p. 494. — GOLDFUSS, Handb. p. 299. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 155. 41. — STEPH. Syn. t. 4. p. 357. 26. — *Id.* Man. p. 317. 2497. — HERRICH-SCHAEFF. Faun. germ. Synops. gen. Cocc. 128. pl. 4. fig. 2. — REDTENB. Tent. p. 22. 5. — *Id.* in GERMAR'S, Zeitsch. t. 5. p. 127. 22.

Etat normal des élytres.

Coccinella ornata, HERBST, Arch. p. 47. 23. pl. 22. 19. — *Id.* trad. fr. 101. 27. pl. 22. 19.
Coccinella 18-guttata, ILLIC. Käf. preues. p. 431. 18. var. γ . — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 59. var. c. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 195. 118. var. γ . — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 155. 41. var. c. — STEPH. Synops. t. 4. p. 387. 26. var. γ .

Variations des Élytres (par excès).

Var. B. *Elytres offrant les sixième et septième taches plus ou moins complètement confondues en une seule.*

Coccinella 18-guttata, HERBST, Natürs. t. 5. p. 578. 109. pl. 59. f. 5. — ILLIC. l. c. var. β . — LATR. l. c. var. b. — SCHOENH. l. c. var. β . — GYLLENH. l. c. var. b. — STEPH. l. c. var. β .

Var. C. *Semblable à la variété précédente, mais offrant quelques autres taches des élytres liées ensemble.*

Coccinella 18-guttata, STEPH. Syn. t. 4. p. 387. var. δ .

Obs. Ce sont les huitième et neuvième, ou l'une d'elles avec la postérieure, qui se montrent le plus souvent unies.

Var. D. *Taches des élytres d'un blanc sale, en partie déformées, dilatées et presque toutes liées les unes aux autres.*

Obs. Dans cette variété, propre au midi de la France, la couleur foncière de tout le corps est plus pâle. Les taches sont dilatées, plus ou moins déformées, au point qu'à première vue on serait tenté de considérer comme une espèce particulière cette variété locale, d'autant plus qu'on la trouve à peu près constamment la même et sans variations intermédiaires, entre elle et la précédente; mais, avec un peu d'attention, on ne tarde pas à reconnaître le dessin que présente le type.

Long. 0^m,0039 à 0^m,0051 (1 3/4 à 2 1/4'). — Larg. 0^m,0026 à 0^m,0033 (1 1/4 à 1 1/2').

Corps ovale; pointillé, luisant, fauve, d'un fauve roux ou d'un fauve testacé, en dessus. *Tête* inclinée; peu distinctement parsemée de poils livides en devant; ornée sur le front de deux taches flaves, parfois peu apparentes, d'autres fois dilatées presque en forme de bande transversale. *Yeux* noirs. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un flave rous-

sâtre. *Prothorax* voilant un peu les yeux par son bord antérieur ; bis-subsinueusement échanuré en arc renversé en devant ; à angles antérieurs émoussés et très-ouverts ; arqué sur les côtés ; assez faiblement plus large aux angles postérieurs qui sont un peu effacés par l'arcuïté des côtés ; relevé en rebord à ces derniers ; sans rebord et bisinueusement en arc renversé à la base ; médiocrement convexe en dessus ; pointillé ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* en triangle moins long que large ; d'un fauve testacé. *Elytres* d'un tiers plus larges en devant que le prothorax aux angles postérieurs ; trois fois et demie aussi longues que lui ; arrondies aux épaules ; élargies presque en ligne droite de celles-ci aux trois cinquièmes de la longueur ; en ogive renversée postérieurement ; à angle sutural aiguement ouvert ; munies latéralement d'un rebord assez faiblement relevé ; médiocrement convexes en dessus ; chargées d'un calus huméral assez saillant ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* fauve, quelquefois d'un fauve obscur ou noirâtre, mais alors avec la périphérie moins sombre : pro et mésosternum, épimères des médi et postpectus et postépisternums, flaves. *Plaques pectorales* faiblement arquées ; avancées presque jusqu'aux deux cinquièmes de l'espace compris entre les hanches intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* en ogive renversée ou en espèce de V, ordinairement à peine prolongées au-delà des trois quarts du premier arceau ventral. *Pieds* d'un fauve testacé.

Cette espèce est commune sur les pins, dans toutes les parties de la France. Sa larve vit sur les mêmes arbres. Elle a la tête noire ; le reste du corps couleur de chair ; le prothorax presque couvert par une plaque brune, quadrilobée postérieurement et partagée longitudinalement par le milieu ; les méso et métathorax armés chacun de deux épines latéralement, ornés en dessus de deux sortes de plaques brunes irrégulièrement arrondies, et de deux petits points de même couleur, situés entre celles-ci ; les anneaux abdominaux (excepté le dernier) chargés chacun de six tubercules noirs, armés d'une épine de même couleur, sauf les épines submédiaires et externes du premier segment qui sont blanches ; les pieds noirs.

Obs. La couleur foncière du dessus du corps de l'insecte parfait varie du fauve foncé ou fauve jaunâtre au testacé. Les taches des élytres sont jaunes dans le premier cas, blanches ou d'un blanc sale dans le second. Quelquefois, après la mort de l'insecte, les taches pâlisent au point de devenir peu apparentes ou presque indistinctes.

Disposition de ces taches : 2 arquées en sens opposé, plus un petit trait, puis 1, 3, 2, 1.

Genre *Mystia*, MYSIE ; Nob.

(Mystia, nom mythologique).

CARACTÈRES. Plaques abdominales prolongées ou à peu près jusqu'au bord de l'arceau; très-courbes à leur côté interne, souvent oblitérées ou peu apparentes à l'externe. Ongles armés d'une dent naissant vers le milieu de la longueur de chacune de leurs branches. Corps ovulaire.

1. *M. oblongo-guttata*; LINN. Ovale; blonde ou d'un roux fauve en dessus. Prothorax largement bordé de blanc flave, sur les côtés. Elytres parées de trois ou quatre lignes longitudinales de même couleur, interrompues et réduites à des taches oblongues: la ligne intermédiaire courte, rapprochée de sa voisine interne, et souvent réduite à une tache.

ÉTAT NORMAL. Prothorax longitudinalement paré, dans sa partie médiane, d'une bande fauve ou d'un blond fauve (flave ou plus pâle dans son milieu, au moins pendant la vie de l'insecte, et marqué sur cette région pâle d'une tache obscure en arc renversé), occupant en avant toute la largeur de la partie transversale de l'échancrure antérieure, parallèle jusqu'à la moitié de la longueur, et graduellement élargie de ce point à la base dont elle couvre la moitié médiane; blanc sur les côtés pendant la vie de l'insecte, d'un blanc flave après la mort, et marqué sur le milieu de cette large bordure d'un groupe de très-petits points obscurs, formant une sorte de tache. Elytres blondes, d'un testacé jaune, d'un roux ou d'un fauve jaune, d'un fauve testacé ou d'un fauve roux, parées de quatre lignes blanches ou d'un blanc flave: la première très-étroite, suturale, prolongée jusqu'aux trois-quarts: la deuxième juxta-suturale, formée de trois taches: l'antérieure, basilaire, voisine de l'écusson: la médiane, au tiers, subovulaire: la postérieure, naissant vers le milieu de la longueur, allongée, obliquant un peu vers la ligne suturale qu'elle ne dépasse pas: la troisième, rapprochée de la précédente, réduite à deux taches: l'antérieure, subpunctiforme, placée au milieu de la base: la postérieure, parallèle à la médiane de la ligne précédente, et formant souvent avec elle une tache didyme: la quatrième, subhumérale, naissant de la partie postérieure du calus huméral, prolongée en droite ligne jusqu'aux trois-quarts de la longueur, où elle se courbe parallèlement au bord externe, en s'effaçant graduellement avant d'arriver vers la suture vers laquelle elle se dirige, aux cinq sixièmes de la longueur.

Coccinella oblongo-guttata, LINN. Faun. suec. p. 158. 496. — *Id.* Syst. nat. 2. p. 584. 38. — SULZ. Kennz. d. Ins. p. 6. pl. 3. f. 14. — DE GEER, Mem. t. 5. p. 384. 19. — FABR. Syst. Ent. p. 85. 42. — *Id.* Spec. ins. 1. p. 103. 57. — *Id.* Mant. 1. p. 60. 79. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 286. 91. — *Id.* Syst. el. 1. p. 376. 111. — MULL. Zool. dan. prod. 67. 641. — GOEZE, Ent. Beytr. p. 229. 38. — BERGSTR. Nomenc. pl. 9. f. 6. — SCHÆFF. Icon. pl. 9. f. 10. — SCHRANK, Enum. p. 62. 113. — *Id.* Faun. boic. 1. p. 463. 476. — LAICHART. Tyr. ins. 1. 131. 12. — RETZ. Gen. et Spec. p. 171. 1124. — HERBST, Kurz. Einl. p. 86. 6. — *Id.* Natur. t. 5. p. 380. 111. pl. 59. f. 7. — GMEL. C. LINN. Syst. 4. p. 1660. 38. — DE VILL. C. LINN. Entom. 4. 110. 49. — HARRER, Beschp. p. 90. 88. — BRAHM, Ins. kal. p. 125. n. 435. — OLIV. Encycl. t. 6. p. 72. 106. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1032. 69. pl. 2. f. 13, a, b. — SCHNEID. Mag. p. 139. 7. — MARTYN, Entom. pl. 13. f. 25. — PREYSSL. in MAYER's, Aufsätz. Boehm. Naturg. t. 3. p. 221. 19. — PANZ. Ent. germ. p. 146. 50. — *Id.* VOET's Beschreib. p. 104. 13. — PAVK. Faun. suec. 2. p. 14. 14. — ILLIG. Kœf. preuss. p. 436. 24. — MARSH. Ent. brit. p. 162. 34. — DWIGUB. Prim. Faun. mosq. p. 75. 96. — BECHST et SCHARFENB. Forstins. 5. p. 905. 101. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 60. 24. — TIGNY, Hist. nat. t. 9. p. 52. — SCHOENH. Syn. ins. 2. 193. 119. — DONOVAN, The natur. Hist. t. 11. p. 5. pl. 362. f. 1. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 150. 5. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 433. 16. — STEPH. Syn. t. 4. p. 378. 9. — *Id.* Man. p. 315. 2481. — EICHWALD, Zool. spec. p. 247. 3. — REDTENB. Tentam. p. 24. 12. — *Id.* in GERMAR's, Zeitsch. t. 5. p. 128. 12.

Variations du *Prothorax*.

a. *Prothorax brun ou d'un brun noir sur les côtés de sa partie médianefauve ; quelquefois même entièrement obscur ou noirâtre sur cette partie.*

ILLIG. l. c. var. β. — LATR. l. c. var. b — SCHOENH. l. c. var. β. — GYLLENH. l. c. var. b et c. — STEPH. Syn. l. c. var. β.

Variations des *Elytres* (par défaut).

Var. A. *Taches des élytres indistinctes ou peu apparentes.*

Obs. Parfois la juxta-scutellaire et l'antérieure de la deuxième ligne sont moins indistinctes que les autres.

Var. B. *Tache médianefauve de la deuxième ligne nulle ou confondue avec la postérieure de la troisième ligne : l'antérieure de cette dernière le plus souvent alors également nulle.*

Var. C. *Tache antérieure du milieu de la base, ou antérieure de la troisième ligne, nulle.*

HERRICH-SCHÆFF. Faun. germ. Synop. gen. Cocc. 123. pl. 4. f. 8.

Var. D. *Ligne subhumérale interrompue au tiers de la longueur.*

Obs. Souvent se représente alors la disposition de la var. E, et quelquefois celle de la var. D.

Var. E. *Ligne suturale indistincte.*

Obe. Ici se reproduisent souvent aussi les caractères distinctifs des var. F, G. et quelquefois D.

Variations des Elytres (par excès).

Var. F. *Ligne subhumérale dilatée vers la moitié de sa longueur du côté externe, ou paraissant liée à une tache punctiforme ou sémi-circulaire plus ou moins développée.*

Long. 0^m0060 à 0^m0084 (2 3/4 à 3 3/4^h). — Larg. 0^m0042 à 0,0057 (1 7/8 à 2 2/3^l).

Corps ovale. Tête penchée, fauve, avec la moitié postérieure du front souvent tirant sur le blanc sale ; subaspéremment ponctuée ; garnie, même sur le front, de poils livides, peu apparents. Joues flaves. Antennes d'un rouge ou fauve livide, à extrémité obscure. Palpes maxillaires d'un fauve livide, à extrémité aussi souvent obscure ou noirâtre. Prothorax échancré en devant, avec la partie postérieure de cette échancrure transversale ou légèrement arquée en sens opposé ; arcuément élargi d'avant en arrière sur les côtés ; subarrondi aux angles antérieurs, arrondi aux postérieurs ; assez largement relevé en rebord latéralement ; bispinuosité en arc renversé, à la base ; deux fois et tiers aussi large à cette dernière que long dans son milieu ; d'un cinquième environ moins court dans le milieu que sur les côtés ; légèrement marqué de petits points ; coloré comme il a été dit. Ecusson petit, en triangle un peu moins long que large ; fauve ou d'un fauve obscur ; pointillé. Elytres d'un sixième plus larges que le prothorax, d'un quart plus larges que celui-ci dans l'endroit où sa partie postérieure se joint à leur base ; trois fois et demie environ aussi longues que lui dans son milieu ; arrondies aux épaules ; subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'à la moitié de leur longueur, en ogive renversée à l'extrémité ; relevées latéralement en un rebord formant vers les épaules une gouttière assez large qui s'efface graduellement après le milieu ; convexes en dessus ; chargées d'un calus huméral assez saillant ; moins finement ponctuées que le prothorax ; colorées et peintes comme il a été dit. Dessous du corps pointillé ; parcimonieusement pubescent, blond ou d'un fauve testacé plus ou moins clair ou obscur, ainsi que les pieds. Mésosternum échancré jusqu'au quart de la longueur. Epimères du médipectus blanches : celles du postpectus ordinairement flaves ou plus pâles que le fond ; partie antéro-médiaire du premier arceau ventral tronquée ou obtusément tronquée.

Cette espèce se trouve sur les pins et les sapins. Elle n'est pas rare dans les montagnes du département du Rhône. Sa larve vit sur les mêmes arbres. En voici la description :

Long. 0^m,0113 (5^l). — Larg. 0^m,0039 à 0^m,0035 (1 3/4 à 2^l).

Tête d'un noir mat ; parée au côté interne de chaque œil d'une tache pâle, parfois peu apparente. *Thorax* d'un blanc cendré ; marqué sur chaque segment de deux taches presque rondes, bossuées, d'un noir mat et comme velouté, graduellement moins grosses et plus écartées sur les deux derniers anneaux : prothorax flave vers le milieu du bord antérieur : méso et métathorax notés d'un point noir de chaque côté. *Abdomen* de neuf anneaux : les huit premiers d'un blanc cendré, à six rangées longitudinales de taches subluberculiformes, noires, veloutées, formées par six taches disposées transversalement sur chaque segment : les submédiales et externes du premier anneau abdominal : les externes des quatrième et sixième anneaux, jaunes. Neuvième segment noir. *Pieds* allongés, noirs. *Jambes* arquées, rétrécies à la base et à l'extrémité, garnies en dessous de poils formant des espèces de brosses vers la partie postérieure. *Ongle* unique ; muni d'une dent à la base. Elle est aphidiphage.

Nymphe blanche ; parée de taches punctiformes noires, savoir : quatre petites, le long du bord postérieur du prothorax (les deux externes en forme de virgule renversée) : deux sur le mésothorax correspondant aux deux médiales du segment précédent ; deux plus grosses, obliques, sur le métathorax ; celles-ci commençant une série de deux rangées de taches analogues, mais en ovale transversal, situées sur le milieu des segments un à six de l'abdomen : troisième, quatrième, cinquième et sixième anneaux abdominaux ornés de chaque côté d'une rangée plus extérieure ou juxta-médiale : le troisième offrant deux taches sur le bord externe : les premier et quatrième parés sur les côtés de taches jaunes.

Cette espèce, de même que beaucoup d'autres, a plusieurs générations dans la même année.

Genre *Anatis*, ANATIS; Nob.

(Anatis, nom mythologique.)

CARACTÈRES. *Plaques abdominales* prolongées ou à peu près jusqu'au bord de l'arceau; très-courbes à leur côté interne, souvent oblitérées ou peu apparentes à l'externe. *Ongles* munis d'une dent basilaire. *Elytres* garnies chacune d'une bordure épaisse de duvet, vers l'extrémité de la suture.

Obs. Quelquefois cette bordure est peu apparente chez des individus qui ont souffert. Néanmoins les *Anatis* se distinguent facilement des *Sospita* par leur mésosternum échancré, et des *Galvia*, par leurs antennes à massue plus serrée.

1. *A. ocellata*; LINN. Brièvement ovale. *Prothorax* noir, paré de deux taches à la base et d'une bordure latérale, blanches; celle-ci notée d'un point noir. *Elytres* d'un rouge fauve, bordées de noir; marquées d'une tache scutellaire et ordinairement de sept à neuf autres, punctiformes, noires, généralement entourées d'un cercle flave.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir, paré en devant d'une bordure blanche très-étroite, ordinairement interrompue dans son milieu; orné de chaque côté d'une bordure de même couleur, assez large, sinueuse dans sa seconde moitié, ou paraissant notée un peu après le milieu d'un point noir lié au bord externe; marqué au milieu de la base de deux taches presque carrées ou subpunctiformes, également blanches ou d'un blanc flave. *Elytres* d'un rouge fauve, d'un fauve jaune ou d'un testacé flave; étroitement bordées de noir dans leur périphérie; parées chacune de neuf taches punctiformes noires, entourées d'un cercle flave: la première, juxta-scutellaire, en ovale allongé ou sublinéaire, attenante à l'écusson et longeant la suture, formant parfois avec sa pareille une tache didyme; la deuxième ordinairement la plus grosse, obliquement oblongue, sur le calus huméral; les troisième, quatrième et cinquième situées presque transversalement ou faiblement en arc renversé, au tiers de la longueur: la troisième, sublinéaire ou oblongue, voisine de la suture: la quatrième, ovale, plus postérieure, intermédiaire entre la précédente et la cinquième: celle-ci également ovale, voisine du bord externe où la bordure de la périphérie forme un renflement analogue à une demi-tache allongée: les sixième, septième et huitième, ovales, à peu près égales, placées

sur une ligne transversale, aux deux tiers de la longueur : la neuvième obliquement oblongue ou subtransversale, vers l'extrémité, à égale distance de la suture et du bord externe.

Obs. La tache juxta-scutellaire est ordinairement peu ou point ocellée.

Variations du Prothorax.

α. Point noir latéral situé sur la bordure, détaché du bord externe.

β. Bordure blanche antérieure, nulle.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. Taches punctiformes des élytres effacées ou réduites à des gouttelettes flaves plus ou moins obsolètes.

Coccinella ocellata, SCHAEFF. Fern. Zweif. p. 15. pl. f. 2. — SCRIBA, Journ. p. 186. var. — ILLIG. Käf. p. 437. var. *α*. — LATR. Hist. nat. t. 12 p. 61. var. *a*. — SCHOENH. Syn. t. 2. p. 182. var. *α*. — GYLLENH. Ins. succ. t. 4. p. 148. 4. var. *d*. — STEPH. Syn. t. 4. p. 379. var. *δ*.

Var. B. Elytres ornées d'une ou de plusieurs taches punctiformes noires ocellées, et de gouttelettes flaves plus ou moins obsolètes : le nombre des unes ou des autres, y comprise la juxta-scutellaire, n'excédant jamais huit sur chaque étui.

Obs. La tache postérieure est généralement la première à disparaître. Après elle, la médiaire de la dernière rangée, ou les deux médières des deux rangées transversales, c'est-à-dire les septième et quatrième, sont les plus sujettes à disparaître. Quelquefois toutes celles du troisième rang, c'est-à-dire les sixième, septième et huitième, et les deux externes de la seconde rangée, ou les quatrième et cinquième, cessent d'être visibles. La troisième ou interne de la deuxième rangée, la scutellaire, et surtout celle du calus huméral, sont ordinairement les plus persistantes. Celles de ces taches chez lesquelles le noir disparaît restent le plus souvent indiquées par la gouttelette pâle qui formait un cercle autour d'elles ; mais quelquefois plusieurs de ces gouttelettes flaves disparaissent également.

Coccinella ocellata, SCRIBA, Beytr. 2. p. 90. 19. var. 1 et 2. — SCHNEID. Mag. p. 154. var. *c*. et *d*. — HERBST, Nat. t. 5. p. 320. 77. var. 2 et 3. — ILLIG. Käf. l. c. p. 437. var. *β* et *γ*. — ПАУК. Faun. succ. p. 14. var. — LATR. l. c. p. 61. var. *b* et *c*. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 182. var. *β*, et 183, var. *γ*, *δ* et *ε*. — GYLLENH. l. c. var. *b* et *c*. — STEPH. Syn. t. 4. p. 379. var. *γ*.

Coccinella Boeberi, CEDERH. Faun. ingr. prod. p. 50. 150. pl. 1. f. m.

Var. C. Elytres parées chacune de huit taches (la juxta-scutellaire comprise) plus ou moins ocellées.

Obs. C'est ordinairement la postérieure qui manque.

Coccinella ocellata, LINN. Faun. succ. p. 156. 484. — *Id.* Syst. nat. 2. p. 582. 23. — ПОДА, Ins. mus. græc. p. 25. 5. — SCHAEFF. Elem. pl. 47. f. 1. — *Id.* Zweif. pl. 1.

fig. 1. — *Id.* Icon. pl. 1. f. 2. — MULLER, LINN. Naturs. 5. 4. p. 154. 23. pl. 4. f. 2.
 — BECKM. C. LINN. Syst. nat. p. 137. — FABR. Syst. ent. p. 83. 27. — *Id.* Spec. ins. 1.
 p. 100. 40. — *Id.* Mant. 1. p. 58. 58. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 280. 64. — *Id.* Syst. el.
 1. p. 370. 80. — MULLER, Zool. dan. prod. p. 67. 638. — SCHRANK, Enum. p. 57.
 105. — *Id.* Faun. boic. 1. p. 463. 475. — LAICHAUT. Tyr. ins. t. 1. p. 129. 11.
 var. β . — HERBST, Kurfz. einl. p. 85. 4. — *Id.* Nat. t. 5. p. 319. 77. pl. 57. f. 9. —
 GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1654. 23. — DE VILL. C. LINN. Ent. 1. p. 162. 21.
 pl. 1. f. 12. — SCRIBA, Beytr. 2. p. 88. 19. pl. 8. f. 5. — *Id.* Journ. p. 187. 147.
 — BRAHM, Ins. kal. p. 121. 423. — OLIV. Encycl. méth. t. 6. p. 63. 80. — *Id.*
 Entom. t. 6. p. 1024. 54. pl. 6. f. 80. — SCHNEID. Mag. p. 154. 16. var. b. —
 PETAGN. Inst. entom. t. 1. p. 182. 19. — PANZ. Ent. germ. p. 140. 29. — PAYK.
 Faun. suec. t. 2. p. 15. 13. — CEDERH. Faun. ingr. prod. p. 53. 161. — WALCK. Faun.
 par. t. 1. p. 116. 15. — DWIGUB. Prim. Faun. mosq. p. 74. 88. — DE TICNY, Hist.
 nat. t. 9. p. 31. pl. 32. fig. 5. — BECHST. et SCHARFF. Forstins. t. 3. p. 901. 5. —
 SCHOENH. Syn. ins. l. c. var. ζ . — DUMÉR. Dict. d. sc. nat. t. 9. p. 494. pl. du cah.
 28. fig. 1. — CURTIS, Brit. ins. t. 5. pl. 208 et dét. — GYLLENH. l. c. var. δ . — ZETTERST.
 Faun. lapp. p. 429. 1. — STEPH. Syn. t. 4. p. 379. var. β . — REETENB. Tent. p. 26.
 20. — *Id.* in GERMAR's Zeit. t. 5. p. 130. 20. — GUERIN, Icon. pl. 51. f. 2. détails.
Coccinella 15-punctata, DE GEER, Mem. t. 5, p. 376. 10. pl. 11. fig. 1 à 8, ins. parf. et
 dét.; 9, larve; 10 à 14, détails; 15, 16, nymphe. — RETZ. Gen. et Spec. p. 170.
 1114. — DONNDORFF, Faun. eur. t. 8. p. 128. 4.

Etat normal.

Coccinella ocellata, LAICHAUT. Tyr. ins. t. 1. p. 131. var. γ . — SCHNEID. Mag. p. 154.
 16. var. a. — PREYSSL. Verz. Boehm. ins. p. 84. 78. — *Id.* in MAYERS, Aufs. Boehm.
 Naturg. t. 3. p. 197. 7. — PANZ. Faun. germ. 79. 6. — ILLIG. Käf. preuss. p. 437.
 var. δ . — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 61. 25. var. d. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 183.
 var. η . — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 148, a. — HERRICH-SCHARFF. Syn. gen. Cocc.

Variations des Elytres (par excès).

Var. D. *Elytres offrant quelques-unes de leurs taches punctiformes dilatées au point de se toucher ou de s'unir transversalement.*

Obs. Ce sont ordinairement les sixième et septième taches, ou les deux internes de la rangée postérieure qui se montrent ainsi liées. Souvent aussi les cinquième et huitième, ou deux externes des deux rangées, sont unies à la bordure de la périphérie.

Dans les pays septentrionaux de l'Europe et de l'Asie, cette espèce présente des variétés plus singulières; les taches des élytres s'étendent longitudinalement. Les cinquième et huitième, ou les deux externes des deux rangées, s'unissent, s'allongent en une ligne souvent prolongée jusqu'à la tache humérale d'une part, et de l'autre jusqu'à la tache postérieure ou neuvième, transformée en un trait oblique; les quatrième et septième, ou médiales des deux rangées, se joignent aussi et souvent s'unissent aussi à la tache du calus; les troisième et sixième, ou internes des deux rangées, tantôt s'étendent de même, mais pas assez pour se rencontrer, tantôt, plus allongées, forment aussi une ligne noire. Chacun des

étais présente alors trois côlées noires, longitudinales, antérieurement unies (*Coccinella haldreæ*, LIXM. ou *C. sex-lineatæ*, FABR. — *Cocc. excellens*, LIXM. var. 1). Quelquefois ces lignes acquirèrent en largeur un tel développement qu'il ne reste entre chaoune d'elles qu'un espace d'un jaune flave, linéaire, très-étroit, assez souvent même interrompu dans quelques points. Dans ces modifications extrêmes, la bordure latérale flave du prothorax s'arrête ordinairement vers le point noir, c'est-à-dire vers la moitié, ou réparaît vers les angles postérieurs, sous la figuré d'une tache punctiforme.

Aucune de ces variétés ne se trouve, je crois, en France.

Long. 0^m0078 à 0^m0090 (3 1/2 à 4'). — Larg. 0^m0057 à 0^m0067 (2 1/2 à 3').

Corps brièvement ovale ou subhémisphérique; médiocrement convexe. *Tête* penchée; ponctué; garnie sur le labre de quelques poils livides; noire, souvent bordée de blanc flave à la partie antérieure de l'épistome, plus étroitement et plus rarement à celle du labre; marquée d'une impression plus ou moins apparente au milieu de la partie antérieure du front; notée postérieurement de deux taches d'un blanc flave. *Joues* jaunes, linéaires, prolongées dans les cornées. *Antennes* d'un fauve rouge, ordinairement obscures à l'extrémité. *Palpes maxillaires* d'un fauve testacé, à extrémité obscure. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie postérieure de cette échancre, transversale ou à peine arquée; subarcuément élargi d'avant en arrière, sur les côtés; émoussé aux angles antérieurs et postérieurs; relevé ou moins déclive sur les côtés; en arc renversé à la base; deux fois aussi large à celle-ci que long dans son milieu; d'un cinquième moins court à celui-ci que sur les côtés; glabre; luisant; plus finement ponctué que la tête; coloré comme il a été dit. *Ecusson* petit; noir; en triangle moins long que large. *Elytres* d'un cinquième plus larges aux épaules que le prothorax à ses angles postérieurs; près de trois fois aussi longues que lui dans son milieu; arrondies aux épaules; subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'au milieu; en ogive renversée à l'extrémité; munies dans leur périphérie d'un rebord noir naissant du quart extérieur de la base et remontant très-brièvement la suture; garnie d'un duvet flavescent à l'extrémité de celle-ci; convexes en dessus; plus finement et plus légèrement ponctuées sur le dos que sur les côtés; à calus huméral médiocrement saillant; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec les épimères du médipectus blanches. *Partie antéro-médiaire* arquée ou presque en demi-cercle. *Bord postérieur* des segments abdominaux ordinairement pâle. *Pieds* noirs. *Spongioles* des tarse, deux premiers articles de ceux-ci et souvent extrémité des jambes, d'un fauve pâle.

Cette espèce habite plus particulièrement les parties froides ou élevées que les plaines chaudes ou tempérées. On la trouve dans les montagnes du département du Rhône, dans les environs de Paris, etc.

Sa larve décrite et figurée par de Geer, a six pieds; la tête d'un noir luisant; le segment prothoracique de même couleur, paré postérieurement d'une tache, et latéralement d'une raie, flaves; le reste du corps ardoisé; orné sur les anneaux méso et métathoraciques de deux plaques d'un noir luisant; marqué vers le bord postérieur du troisième segment et des suivants, de deux taches flaves graduellement moins apparentes à mesure qu'on approche de l'extrémité; armé sur chaque anneau abdominal d'une rangée d'épines naissant d'une tache noire, et noires elles-mêmes, moins les latérales des quatrième et cinquième segments; noté sur les côtés des stigmates abdominaux d'une raie flave ou orangée. Selon de Geer, elle vit sur l'aulne: je l'ai trouvée également sur le chêne, le pin et le sapin.

Genre *Sospita*, SOSPITA; Nob.

(*Sospita*, nom mythologique.)

CARACTÈRES. *Plaques abdominales* prolongées ou à peu près jusqu'au bord de l'arceau; très-courbes à leur côté interne, souvent oblitérées ou peu apparentes à l'externe. *Ongles* munis d'une dent basilaire. *Elytres* sans bordure apparente de duvet à la partie postérieure de la suture. *Mésosternum* entier, faiblement échancré en arc sur toute sa largeur, ou creusé seulement d'une fossette correspondant à la partie postérieure du prosternum.

1. *N. tigrina*; LINN. *Subhémisphérique*. Noire, bruns ou rousse en dessus. *Prothorax* avec une bordure réniforme sur les côtés, deux taches au milieu de la base et une au bord antérieur, blanches. *Elytres* à dix taches de même couleur: les quatre antérieures en croix, et les six suivantes sur deux rangées transversales: la dernière terminale.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir ou brun, latéralement orné d'une bordure blanche ou d'un blanc flave, plus étroite dans le milieu, renflée vers les angles antérieur et postérieur, et paraissant ainsi profondément sinuose ou réniforme; paré de trois taches de même couleur: deux ovalaires ou oblongues, liées à la base, au-dessus de l'écusson, rapprochées l'une de l'autre, un peu divergentes d'arrière en avant: la troisième unie par sa base au milieu du bord antérieur, parfois

bifide postérieurement, le plus souvent rétrécie en triangle. *Elytres*. noires ou brunes, parées chacune de dix taches blanches ou d'un blanc flave : la première, ovale, oblique, assez petite, au côté interne du calus huméral, liée ou presque liée au milieu de la base : la deuxième ovale, près de la suture, au quart de la longueur : la troisième, ordinairement la plus grosse, irrégulièrement quadrangulaire ou quelquefois entaillée sur un ou plusieurs de ses côtés, sur la même ligne transversale que la précédente, liée sous l'épaule au bord externe d'une part et au calus huméral de l'autre : la quatrième, subcirculaire, placée longitudinalement sous la première, sur le milieu de l'élytre, au tiers de la longueur : ces quatre taches disposées ainsi en croix transversale : les cinquième, sixième et septième, transversalement placées vers la moitié de la longueur ou un peu après : la cinquième, subcirculaire ou irrégulière, un peu plus grosse que la quatrième, voisine de la suture : la sixième, allongée, moins rapprochée de la cinquième que de la septième : celle-ci ronde ou ovale, liée ou à peu près au bord extérieur : les huitième et neuvième, subarrondies, transversalement situées aux trois-quarts de la longueur : la dixième, subcirculaire, apicale : toutes ces taches laissant entre elles des intervalles plus étroits que la moitié de leur largeur.

Variations du Prothorax.

α. Bordure latérale nulle ou peu apparente.

Obs. C'est seulement chez les variétés les plus pâles que cette bordure s'efface ou devient peu apparente.

β. Bordure latérale du prothorax d'une largeur uniforme, égalant le quart de la largeur de l'élytre, notée d'un point roussâtre.

Obs. Ce n'est généralement que dans les variétés roussâtres que la bordure se dilate, remplit le vide qui forme une sinuosité dans l'état normal, en offrant ordinairement, comme dernières traces de celle-ci, un petit point roussâtre, seule partie de la couleur foncière qui n'a pas été envahie par le blanc marginal.

Etat normal.

Coccinella tigrina, LINN. Faun. suec. p. 160. 505. — *Id.* Syst. nat. 2. p. 586. 49. — BECKM. C. LINN. Syst. nat. p. 137. — FABR. Syst. ent. p. 88. 55. — *Id.* Spec. ins. 1. p. 107. 74. — *Id.* Mant. 1. 61. 100. — *Id.* Ent. syst. 1. 291. 118. — *Id.* Syst. el. 1. 586. 161. — GOEZ. Ent. Beytr. 1. p. 234. 49. — SCHÆFF. Icon. pl. 30. fig. 9. — SCHRANK, EUM. p. 67. 121. — HERBST, Arch. p. 49. 36. pl. 22. fig. 27. — *Id.* trad. fr. p. 101. 29. pl. 22. f. 27. — *Id.* Kurz. einleit. p. 88. — *Id.* Naturs. t. 5. p. 389. 122. pl. 59. f. 18. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. p. 1665. 49. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. 116. 68. — SCRIBA, Journ. p. 281. 168. — HARRER, Besch. p. 96. 96. — OLIV. Encycl. méth. t. 6. p. 80. 139. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1061. 115. pl. 7. f. 118. — SCHNEID. Mag. p. 185. 39. — PANZ. Ent. germ. 152. 77. — PATK. Faun. suec. 2.

p. 20. 49. a. — ILLIG. Käf. preuss. p. 434. 21. — CEDERN. Faun. ingr. prodr. p. 53. 174. — WALCK. Faun. par. 1. p. 120. 37. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 59. 21. — SCHOENH. Syn. ins. 2. p. 202. 161. — SHAW, Gen. zool. t. 6. p. 56. — DUMÉRIl, Dict. d. sc. nat. t. 9. p. 494. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 153. 8. — HERRICH-SCHAEFF. Faun. germ. 128. pl. 4. f. 5. — REDTENB. Tentam. p. 23. 6. — *Id. in GERMAN'S*, Zeitsch. t. 5. p. 127. 6.

Variations de la couleur foncière.

Var. A. *Couleur foncière du prothorax et des élytres d'un brun rouge ou testacé, roussâtre ou d'un testacé jaune ou d'un jaune testacé.*

Coccinella 20-guttata, LINN. Faun. suec. p. 158. 495. — *Id.* Syst. nat. 1. p. 584. 37. — DE GEER, Mem. t. 5. p. 386. 22. — FABR. Syst. ent. p. 85. 41. — *Id.* Spec. ins. 1. p. 103. 56. — *Id.* MANT. 1. p. 60. 78. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 285. 90. — *Id.* Syst. el. 1. 376. 110. — GOEZE, Ent. Beytr. 1. p. 229. 37. — HERBST, Arch. p. 47. 24. pl. 22. fig. 20. — *Id.* trad. fr. p. 101. 28. pl. 22. fig. 20. u. — RETZ. Gen. et Spec. p. 172. 1027. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1660. 37. — DE VILL. C. LINN. Ent. 1. p. 110. 48. — ROSSI, Faun. etr. 1. p. 70. 177. — *Id.* ed. HELW. p. 76. 177. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 72. 106. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1038. p. 76. pl. 6. f. 92. — PRYAGN. Inst. entom. 1. p. 185. 31. — PANZ. Ent. germ. p. 145. 49. — WALCKEN. Faun. par. 1. p. 118. 26.

Coccinella tigrina, SCHNEID. Mag. 183. var. — PAYK. Faun. suec. 2. 21. 19. var. β . — ILLIG. l. c. var. — LATR. l. c. var. — SCHOENH. l. c. var. β . — GYLLENH. l. c. var. β . — HERRICH-SCHAEFF. Syn. gen. Cocc. — REDTENB. l. c. var.

Variations des Elytres (par excès).

Var. B. *Elytres offrant les sixième et septième taches, ou les deux extérieures de la rangée médiaire, liées ensemble.*

Coccinella tigrina, ILLIG. l. c. var. β . — LATR. l. c. var. b. — GYLLENH. l. c. var. c.

Var. C. *Semblable à la précédente, mais offrant en outre la septième tache ou l'externe de la rangée médiaire, liée à la troisième ou sub-humérale.*

Long. 0^m,0045 à 0^m,0061 (2 à 2 3/4^l). — Larg. 0^m,0036 à 0^m,0048 (2 à 2 1/8^l).

Corps subhémisphérique; assez convexe. *Tête* penchée; ponctuée; roussâtre antérieurement; moins claire ou plus obscure, généralement brune ou noirâtre sur le front et sur la partie postérieure; parée sur celle-ci de deux taches d'un blanc flave, ordinairement creusée sur celui-là de deux fossettes légères. *Antennes* et *Palpes maxillaires* roussâtres: les premières souvent obscures à l'extrémité. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie postérieure de cette échancrure sensiblement arquée; arcuément et médiocrement élargi d'avant en arrière sur les côtés; émoussé aux angles antérieurs, subarrondi aux

postérieurs; étroitement relevé en rebord sur les côtés; bispinuosité en arc renversé à la base; deux fois au moins aussi large à celle-ci que long dans le milieu; d'un quart moins court à celui-ci que sur les côtés; médiocrement convexe en dessus; pointillé, coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir; pointillé; en triangle moins long que large. *Elytres* d'un quart plus larges en avant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois environ aussi longues que lui dans son milieu; subarrondies aux épaules; subcurvilinéairement et assez fortement élargies ensuite jusqu'à la moitié de leur longueur, en ogive renversée dans la seconde moitié et subacuminées à l'extrémité; relevées latéralement en rebord formant une gouttière graduellement affaiblie des épaules à la partie postérieure; convexes en dessus; moins finement et moins superficiellement pointillées que le prothorax; colorées et peintes comme il a été dit: tachées de noir ou d'obscur, chez les variétés foncées, sur les points du repli correspondants aux parties marginales du réseau noir de la face supérieure. *Dessous du corps* souvent noirâtre ou obscur sur la poitrine et sur la partie antérieure de l'abdomen, chez les individus ayant la couleur normale, plus ou moins roussâtre ou d'un roux fauve ou testacé chez les autres. Epimères du médipectus blanches ou d'un blanc fauve, presque concolores chez les variétés pâles. *Mésosternum* entier ou marqué d'une légère fossette. *Pieds* roux ou d'un testacé roussâtre.

Cette espèce paraît habiter toutes les parties de la France. On la trouve principalement sur l'aulne.

Obs. Les individus à couleur foncière noire sont plus rares dans le Midi que dans le Nord.

Disposition des taches des élytres : 1, 2, 1, 3, 2, 1.

Genre *Calvia*, CALVIE; Nob.

(*Calvia*, nom mythologique.)

CARACTÈRES. *Plaques abdominales* prolongées ou à peu près jusqu'au bord de l'arceau; très-courbes à leur côté interne, souvent oblitérées ou peu apparentes à l'externe. *Ongles* munis d'une dent basilaire. *Elytres* sans bordure apparente de duvet vers l'extrémité de la suture. *Mésosternum* échanuré en demi-cercle, pour recevoir la partie postérieure du prosternum.

1. *C. quatuordecim-guttata*; LINN. Brièvement ovale. *Dessus du corps* d'un fauve rouge. *Prothorax* paré latéralement d'une bordure lunulée,

blanche. Elytres ornées chacune de sept gouttes blanches : une juxta-scutellaire : trois transversalement un peu après le quart : deux aux trois cinquièmes : une près de l'extrémité.

Coccinella 14-guttata, LINN. Faun. suec. p. 155. 492 (appelée par erreur *14-punctata*). — *Id.* Syst. nat. 1. 583. 34. — PODA, Ins. græc. p. 25. 7. — SCOPOL. Ent. carn. p. 80. 248. — MÜLL. Faun. fridr. p. 7. 57. — *Id.* Zool. dan. prod. p. 67. 639. — BECKM. C. LINN. Syst. nat. p. 137. — MÜLL. C. LINN. Naturis. 5. 1. p. 158. 34. — DE GEER, Méta. 1. 8. p. 385. 20. — FABR. Syst. ent. p. 85. 38. — *Id.* Spec. 1. p. 102. 52. — *Id.* Mant. 1. p. 60. 74. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 284. 85. — *Id.* Syst. el. 1. p. 574. 105. — GOEZE, Ent. Beytr. p. 227. 34. — SCHWFF. Icon. pl. 9. f. 14. — LAICHART, Tyr. ins. t. 1. p. 132. 14. — SCHRANK, Enum. p. 61. 112. — *Id.* Faun. boic. 1. p. 463. 478. — HERBST, Arch. p. 47. 21. pl. 22. fig. 17. — *Id.* trad. franç. p. 100. 24. pl. 22. fig. 17. — *Id.* Nat. t. 5. p. 376. 107. pl. 59. f. 3. — RETZ, Gen. et Spec. p. 171. 1125. — FOURCR. Ent. par. 1. p. 148. 12 (13). — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. 1659. 34. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. p. 109. 45. — HARRER, Beschri. 2^e edit. p. 88. 85. — BRAHM, Ins. kal. p. 100. 536; et p. 222. 753. — *Id.* Bemerk. in Naturf. t. 29. p. 158. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 71. 101. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1076. 73. pl. 2. fig. 12, a, b. — FISCHER, Naturg. v. Livl. p. 273. 315. — MARTIN, Ent. angl. pl. 13. fig. 28. — PETAGN. Ins. entom. 1. p. 184. 27. — SCHNEID. Mäg. p. 156. 5. — ROSSI, Mand. 1. p. 26. 64. — PREYSSL. in Samml. phys. Aufs. t. 3. p. 214. 9. — RECHENST. Naturg. 1. p. 838. 8. — PANZ. Ent. germ. p. 144. 44. — *Id.* Faun. germ. 106. 6. — LILLIG. Käf. preuss. p. 435. 22. — PAYK. Faun. suec. 2. p. 21. 20. — DONOV. Nat. hist. t. 7. p. 75. pl. 243. fig. 1. — CEDERH. Faun. ingr. prodr. p. 54. 166. — DONNDORFF, Ent. faun. t. 8. p. 334. 8. — MARSH. Ent. brit. p. 161. 31. — WALCKEN. Faun. par. 1. p. 117. 22. — DWIGUS, Prim. Faun. mosq. p. 75. 94. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 60. 22. — SCHOENH. Syn. ins. 2. p. 191. 115. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 154. 9. — ZETTERST. Faun. Lapp. p. 435. 8. — STEIN. Syn. t. 4. p. 377. 4. — *Id.* Man. p. 314. 2476. — HERRICH-SCHAEFFER, Syn. gen. Cocc. — REDTENB. Tent. p. 23. 8. — *Id.* in GERMAR's, Zeitsch. t. 5. p. 127. 8. — L. DUF. Excurs. p. 118. 764.

La *Coccinelle à quatorze points blancs*, GROEVE. Hist. nat. t. 1. p. 327. 13.

Var. A. *Taches des élytres entourées d'un cercle obscur.*

Long. 0^m0039 à 0^m0057 (1 3/4 à 2 1/2^l). — Larg. 0^m0033 à 0^m0045 (1 1/2 à 2^l)

Corps subhémisphérique; pointillé; luisant; ordinairement d'un fauve rouge, d'un fauve jaune, quelquefois un peu pâle. *Tête* inclinée; ponctuée; garnie de poils peu apparents; sans taches. *Joues* flaves. *Yeux* noirs. *Palpes maxillaires* et *Antennes* d'un rouge jaune. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie médiaire transversale, peu ou point arquée; voilant la partie postérieure des yeux; à angles antérieurs et postérieurs très-émoussés: les premiers en forme de dent; les seconds un peu obtusément ouverts; faiblement arqués sur

les côtés; garni latéralement d'un rebord prolongé en devant jusqu'à l'angle rentrant de l'échancrure, et postérieurement sur les côtés de la base; en arc renversé et sans rebord sur la majeure partie de cette dernière; près de deux fois et demie aussi large à celle-ci que long dans son milieu; à peine moins court à celui-ci que sur les côtés; convexe en dessus; presque plus densément et moins superficiellement ponctué que la tête; paré sur la base, aux angles postérieurs, d'une tache blanche ou d'un blanc flave, subarrondie; orné vers l'angle rentrant de l'échancrure d'une tache de même couleur, plus petite, ordinairement liée à la précédente par une bordure latérale étroite, parfois en partie effacée, quelquefois en outre longitudinalement unie à la tache basilaire. *Ecusson* en triangle moins long que large; blanchâtre; pointillé. *Elytres* d'un cinquième plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois au moins aussi longues que lui dans son milieu; arrondies aux épaules; subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'au milieu de la longueur; assez largement en ogive à l'extrémité; munies latéralement d'un rebord peu ou point relevé en gouttière, surtout depuis le tiers de la longueur; convexes en dessus; marquées d'un manière moins unie que le prothorax de points moins égaux, moins ronds et un peu moins rapprochés; chargées d'un calus huméral saillant; d'un fauve jaune comme tout le dessus du corps; parées chacune de sept gouttes subarrondies blanches ou d'un blanc flave: la première à la base, à côté de l'écusson: les deuxième, troisième, quatrième, transversalement placées presque au tiers de la longueur: la deuxième, ordinairement la plus petite, voisine de la suture: la troisième ou intermédiaire un peu plus postérieure: la quatrième, plus grosse, liée au bord externe: les cinquième et sixième presque égales, en rangée transversale, aux deux tiers de la longueur: la cinquième ou interne à peine aussi voisine de la suture que la deuxième: la sixième distante du tiers de sa largeur du bord externe: la septième, en ovale transversal, aux cinq sixièmes de la longueur, un peu plus rapprochée de la suture que du bord externe et surtout de l'apical. *Dessous du corps* d'un rouge jaune ou d'un jaune fauve, plus foncé sur la poitrine. *Epimères* du médipectus, blanches. *Mésosternum* échancré au moins jusqu'au tiers de la longueur. *Pieds* d'un jaune fauve ou d'un fauve jaune.

Cette espèce habite toutes les provinces de la France. On la trouve sur les pins, les chênes, les hêtres, les aulnes, etc.

Obs. Elle se distingue facilement de la *bis-septem-guttata*, par sa couleur; la disposition de ses taches; ses élytres non rebordées en

gouttière, ses plaques abdominales ordinairement moins oblitérées au côté externe, etc.

Elle a été décrite pour la première fois par Geoffroy, et a reçu de Linné son nom spécifique.

2. **C. decem-guttata**, ; LINN. *Subhémisphérique*. *Dessus du corps d'un roux jaune. Elytres ornées chacune de cinq taches blanches ou d'un blanc flave, assez grosses, la plupart subarrondies : deux près de la base, deux un peu après le milieu, une presque carrée et subterminale : les internes des deux paires un peu plus rapprochées de la suture que les autres du bord externe.*

Coccinella 10-guttata, LINN. Syst. nat. 1. 585. 53. — FABR. Syst. ent. p. 85. 37. — *Id.* Spec. 1. p. 102. 51. — *Id.* Mant. 1. p. 60. 73. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 234. 82. — *Id.* Syst. el. 1. p. 374. 102. — GOEZE, Ent. Beytr. 1. p. 227. 33. — HERBST, Arch. p. 47. 20. pl. 22. fig. 16. q. — *Id.* trad. fr. p. 100. 22. pl. 22. fig. 16. p. q. — *Id.* Nat. t. 5. p. 375. 105. pl. 59. f. 1. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1653. 35-α. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. p. 108. 44. — ROSSI, Faun. etr. 1. p. 67. 168. — *Id.* ed. HELW. 1. p. 72. 168. — OLIV. Encycl. méth. t. 6. p. 70. 99. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1033. 71. pl. 2. fig. 11, a, b. — MARTYN, Ent. pl. 13. f. 25. — SCHNEID. Mag. p. 136. 1. — PANZ. Ent. germ. p. 143. 41. — CEDERH. Faun. ingr. prod. p. 54. 165. — BRAHM, Bemerk. in Naturf. t. 29. p. 136. — MARSH. Ent. brit. p. 161. 30. — DWIGUB. Prim. Faun. mosq. p. 75. 93. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 190. 112. — STEPH. Syn. t. 4. p. 378. 7. — *Id.* Man. p. 314. 2479. — HERRICH-SCHAEFF. Faun. germ. Synops. gen. Cocc. 128, pl. 4. fig. 4. — REDTENB. Tent. p. 24. 10. — *Id.* in GERMAR's, Zeisch. t. 5. p. 128. 10.

Coccinella 10-guttata major, SCHALL. Abhand. hal. 1. p. 264?

Long. 0^m0057 (2 1/2^l). — Larg. 0^m0045 (2^l).

Corps subhémisphérique ; pointillé ; luisant. *Tête* penchée, d'un roux jaune sur le labre, flave sur le reste de sa surface. *Yeux* noirs. *Antennes et Palpes maxillaires* d'un roux jaune. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie médiane de cette échancrure faiblement arquée ; voilant en grande partie les yeux ; à angles antérieurs, et plus sensiblement les postérieurs arrondis ; subcurvilinéairement élargi d'avant en arrière sur les côtés ; garni latéralement d'un rebord étroit, antérieurement prolongé en s'affaiblissant jusqu'à l'angle rentrant de l'échancrure antérieure, peu ou point prolongé après les angles postérieurs ; en arc renversé à la base ; près de trois fois aussi large à cette dernière que long dans son milieu ; aussi court à celui-ci que sur les côtés ; médiocrement convexe en dessus ; finement pointillé ; d'un roux jaune ; paré de chaque côté d'une bordure blanche ou d'un blanc flave, lunulée ou étroite, et souvent peu distincte dans le milieu, ren-

flée ou terminée par une sorte de gros point aux angles de devant, et postérieurement par un autre plus gros et un peu plus avancé vers la partie interne de la base que l'autre n'est du bord antérieur. *Écusson* en triangle un peu plus large à sa base; blanchâtre ou parfois d'un roux jaune. *Elytres* d'un cinquième plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois et demie aussi longues que lui dans son milieu; arrondies aux épaules; subcurvilinéairement élargies jusqu'à la moitié ou aux trois cinquièmes de la longueur, subarrondies ou largement en ogive renversée à l'extrémité; relevées sur les côtés en une gouttière ordinairement plus large vers les deux cinquièmes de la longueur; convexes en dessus; à calus huméral saillant; moins densément et moins superficiellement ponctuées que le prothorax; d'un fauve jaune ou d'un roux jaune; parées chacune de cinq taches assez grosses, blanches ou d'un blanc flave: la première située près de l'écusson, attenante à la base, en ovale longitudinal ou plutôt un peu oblique, s'écartant postérieurement de la suture: la deuxième, plus irrégulière, attenante par son côté antéro-interne à la partie postérieure du sommet du calus, extérieurement prolongée jusqu'au côté interne de la gouttière: la troisième, ovale, placée un peu après le milieu, ou presque aux trois cinquièmes, au moins aussi rapprochée de la suture que la première à la base; la quatrième, moins régulière, ordinairement tronquée postérieurement, placée sur la même ligne transversale que la troisième, et à peine aussi rapprochée du bord externe que la deuxième ou humérale: la cinquième, quadrangulaire ou presque carrée, plus rapprochée du bord externe que la deuxième, aussi voisine de la suture que la première, subéchancrée postérieurement, subterminale. *Dessous du corps* d'un jaune rouge, avec la périphérie et quelquefois même toute la surface, d'un jaune roux. *Épimères* du médipectus; blanches. *Postépisternums* et souvent *épimères* du postpectus, flaves. *Mésosternum* échancré jusqu'au tiers de la longueur. *Plaques abdominales* formant, au côté interne, un arc de cercle prolongé jusqu'au bord de l'arceau; ordinairement oblitérées au côté externe. *Pieds* d'un jaune roux.

Cette espèce est rare dans les environs de Lyon. On la trouve ici particulièrement sur les aulnes; près de Paris, ordinairement sur le saule marceau.

3. C. *bis-septem-guttata*; SCHALLER. *Subhémisphérique*; d'un roux fauve en dessus. *Prothorax* paré latéralement d'une bordure lunulée blanche. *Elytres* ornées chacune de sept taches subarrondies, d'un blanc flave: deux à la base (l'externe souvent nulle): deux obliquement situées (l'interne

plus postérieure, aux deux cinquièmes): deux autres un peu moins obliquement placées (l'interne plus postérieure aux trois cinquièmes): une subterminale.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un jaune roux; paré de chaque côté d'une bordure blanche renflée à ses extrémités, ou terminée au dessous de l'angle rentrant de l'échancrure antérieure et au côté interne de l'angle postérieur par une sorte de tache subarrondie; orné d'une tache également blanche au milieu de la base. *Elytres* d'un jaune roux; parées d'une bordure marginale, d'une suturale plus étroite, blanches; ornées chacune en outre de sept gouttes blanches, subarrondies: la première et la deuxième situées vers la base: la première, plus grosse, près de l'écusson: la deuxième à l'angle antéro-externe du calus huméral: les troisième et quatrième disposées obliquement d'avant en arrière et de dehors en dedans: la quatrième sous l'épaule, aux deux septièmes, plus éloignée du bord extérieur que de la troisième: celle-ci aux deux cinquièmes, un peu plus rapprochée de la quatrième que de la juxta-scutellaire et surtout que de la suture: les cinquième et sixième disposées un peu moins obliquement que les précédentes; la sixième, aux trois cinquièmes, à égale distance du bord externe que la quatrième: la cinquième presque aux deux tiers, presque aussi voisine de la suture que la juxta-basilaire: la septième vers l'extrémité, un peu moins rapprochée de la suture que la cinquième et plus que la troisième, mais toutefois plus voisine de la suture que du bord externe et surtout que de l'apical.

Variations du Prothorax.

- α. *Tache blanche du milieu de la base, effacée.*
- β. *Bordure latérale effacée dans son milieu et réduite à deux points blancs.*

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Tache humérale effacée. Écusson, bordures suturale et extérieure, devenues concolores.*

Coccinella 12-gemmata, HERBST, *Naturs.* t. 5. p. 376. 106. pl. 59. fig. 2. — PANZ., *Ent. germ.* p. 115. 42.

Var. B. *Elytres à sept taches blanches. Écusson, bordures suturale et extérieure, devenues concolores.*

Coccinella bis-7-guttata, SCHALL, *Abhandl. d. hall. Gesellsch.* t. 1. p. 265. — GMEL. C. LINN. *Syst. nat.* 1. p. 1659. 126. — FABR. *Ent. syst.* 1. p. 235. 86. — *Id. Syst. ef.* 1. p. 375. 106. — HERBST, *nat.* t. 5. p. 331. 113. pl. 59. fig. 9. — PANZ. *Ent. germ.* p. 114. 45. — SCHÖENH. *Syn. ins.* t. 2. p. 192. 116. — DUMÉRIL, *Dict. d'oc.*

nat. t. 9. p. 494. — HERRICH-SCHAEFF. Faun. germ. synops. gen. Cocc. 128. pl. 4. fig. 1. — REDTENB. Tent. p. 23. 9. — *Id.* in GERMAR'S Zeitsch. t. 5. p. 127. 9.

Var. C. *Elytres à sept taches blanches. Ecusson, bordure extérieure et partie seulement de la suturale, devenues concolores.*

Coccinella 15-guttata, FABR. Gen. ins. mant. p. 217. 38-39. — *Id.* Spec. 1. p. 102. 53. — *Id.* Mant. 1. p. 60. 75. — *Id.* Ent. syst. 1. 285. 87. — *Id.* Syst. el. 1. 375. 107. — HERBST, Arch. p. 47. 22. pl. 22. f. 18. s. — *Id.* trad. fr. p. 101. 25. pl. 22. fig. 18. s. — GMEI., C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1659. 127. — DE VILL. C. LINN. Ent. 1. p. 111. 51, et t. 4, p. 238. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 71. 102. — PETAGN. Inst. entom. 1. p. 184. 28. — PANZ. Ent. germ. 1. p. 144. 46. — *Id.* VORT'S Besch. t. 1. p. 100. 8. — WALCKEN. Faun. par. 1. p. 117. 25.

Etat normal des taches des élytres

La *Coccinelle à points et bordure blanche*, GEOFFR. Hist. t. 1. p. 327. 14.

Coccinella marginata, FOURCR. Ent. par. 1. p. 147. 4.

Coccinella 15-guttata, SCHAEFF. Icon. pl. 9. fig. 12. — HARRER, Besch. 2^e édit. p. 89. 86.

— SCHNEID. Mag. p. 137. 4. — SCHRAKE, Faun. boic. 1. p. 464. 479.

Coccinella bis-7-guttata, ILLIG. Käf. preuss. p. 433. 20. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 59.

20. — STEPH. Syn. t. 4. p. 378. 6. — *Id.* Man. p. 314. 2478.

Coccinella bis-7-punctata, PERCHER. in COËR. Dict. pittor. t. 2. p. 239.

Long. 0^m0057 à 0^m0067 (2 1/2 à 3^l). — Larg. 0^m0037 à 0^m0045 (1 1/3 à 2^l).

Corps subhémisphérique ; pointillé, luisant et d'un jaune roux, en dessus. *Tête* glabre et blanche sur le front ; d'un jaune roux et garnie de poils peu apparents sur l'épistome et le labre. *Yeux* noirs, obliquement enlaminés par les joues flaves. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un jaune roux. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie médiane de cette échancrure faiblement arquée ; voilant une partie des yeux ; à angles de devant émoussés, avancés en espèce de dent rectangulaire ; élargi en arc d'avant en arrière ; à angles postérieurs obtusément ouverts, paraissant un peu arrondis par l'effet de l'arcuité des bords latéraux ; rebordé à ceux-ci et sur le côté interne des angles de devant ; en arc renversé et sans rebord à la base ; près de deux fois et demie aussi large à cette dernière que long dans son milieu ; à peine moins court sur les côtés qu'à celui-ci ; convexe en dessus ; finement et superficiellement pointillé ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* en triangle moins long que large, à côtés curvilinéaires ; blanc ; faiblement pointillé. *Elytres* d'un sixième plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; trois fois aussi longues que lui dans son milieu ; presque en hémisphère tronqué en devant, ou émoussées à l'angle huméral, subcurvilinéairement élargies jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, arrondies à l'extrémité ; munies

latéralement d'un rebord relevé en gouttière graduellement affaiblie depuis les épaules; convexes en dessus; moins finement et moins superficiellement ponctuées que le prothorax, chargées d'un calus huméral peu saillant; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* d'un flave roussâtre; pointillé; presque glabre. *Epimères* de l'antépectus blanches. *Mésosternum* échancré jusqu'au tiers de sa longueur, pour recevoir la pointe du prosternum. *Pieds* d'un flave roussâtre.

Cette espèce est peu commune. Je ne l'ai trouvée que sur le chêne.

Obs. La tache anté-scutellaire du prothorax, la bordure suturale, l'externe, et surtout la goutte blanche située à l'angle antéro-externe du calus huméral, sont souvent peu distinctes ou effacées. Dans ce cas même, cette espèce est facile à distinguer de la *V. 12-guttata*, par sa taille; par ses taches blanches, dont les deux externes antérieures sont éloignées du bord marginal; dont les deux de la seconde rangée sont obliquement, au lieu d'être transversalement situées; par son mésosternum profondément échancré.

Disposition des gouttes blanches: 2, 2 obliques, 2 obliques, 1; ou: 3 près du bord externe, 3 près de la suture, dont la deuxième plus distante, 1 subterminale.

Schneider, en visitant la collection de Schultz, a pu se convaincre d'après un exemplaire sur lequel Fabricius avait décrit sa *C. 15-guttata*, que cette prétendue espèce n'était autre que celle qui nous occupe. La bordure suturale qui, dans le milieu de sa longueur seul, n'était pas effacée, avait trompé le professeur de Kiel, en paraissant, selon la judicieuse remarque d'Illiger, former une quinzième goutte blanche, commune aux deux étuis.

SECOND RAMEAU.

LES HALYZIATES.

CARACTÈRES. *Massue des antennes* à dernier article obliquement coupé à l'extrémité, terminé par un angle.

Nous les partagerons de la manière suivante :

		GENRES.
Echancrure du bord antérieur du prothorax	{ en arc régulier et ordinaire- ment faible.	Elytres munies d'un large rebord, plus dilaté vers la partie postéro-externe <i>Halyzia</i> .
		Elytres munies d'un rebord médiocrement large et rétréci d'avant en arrière. <i>Vibidia</i> .
{	sinueuse derrière les yeux, subrectilinéaire postérieurement.	Mésosternum échancré. <i>Propylea</i> .
		Mésosternum entier. <i>Thea</i> .

Genre *Halyzia*, HALYZIE; Nob.

(Halyzia, nom géographique.)

CARACTÈRE. *Echancrure du bord antérieur du prothorax en arc régulier et ordinairement faible. Elytres munies d'un large rebord plus dilaté vers la partie postéro-externe. Corps ovalaire.*

1. H. sedecim-guttata; LINN. *Ovale; médiocrement convexe, et d'un roux jaune tendre en dessus. Elytres munies d'un rebord large et subtranslucide; parées chacune de huit gouttes blanches: quatre près de la suture, une apicale, deux près du bord externe, une subdiscale.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax d'un roux jaune, avec son rebord latéral pellucide; paré en dedans de ce rebord d'une tache réniforme blanche; orné en devant de l'écusson d'une petite tache de même couleur. Elytres d'un roux jaune ou d'un testacé flave, avec le rebord translucide; ornées d'une ligne suturale étroite et chacune de huit gouttes, blanches ou d'un blanc flave: la première, ordinairement la plus grande, subarrondie, liée à la base au tiers interne de celle-ci: la deuxième, oblongue, subhumérale, située vers le quart de la longueur, joignant le rebord externe: la troisième, de mêmes forme et grandeur que la première, un peu moins rapprochée qu'elle de la suture, au tiers de la longueur: la quatrième, ovalaire, aux deux cinquièmes externes de la largeur, à la moitié de la longueur: les cinquième et sixième, sur une ligne transversale, un peu plus postérieures que la précédente ou aux trois cinquièmes de la longueur: la cinquième, subarrondie, au moins aussi rapprochée de la suture que la troisième: la sixième, ovalaire, placée à moitié sur le rebord externe: la septième, oblique, presque au milieu des élytres, vers les trois quarts ou un peu plus de la longueur: la huitième, subtriangulaire à l'angle apical.*

Coccinella sedecim-guttata, LINN. Faun. succ. p. 458. 493. — *Id.* Syst. nat. 534. 35. — SCOPOL. Ent. carn. p. 80. 249. — DE GERR. Mem. t. 5. p. 385. 21. — FABR. Syst. ent. p. 85. 59. — *Id.* Spec. 1. p. 103. 54. — *Id.* Mant. 1. p. 60. 76. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 285. Syst. 88. — *Id.* el. 1. p. 375. 108. — SELZ. ab. Gesch. p. 32. pl. 3. f. 5. b. — MULLER, Zool. D. prod. p. 67. 640? — GOEZE, Ent. Beytr. t. 1. p. 228. 35. — HERBST, Arch. p. 161. 42. pl. 43. f. 16. — *Id.* trad. fr. p. 101. 26. pl. 43. f. 16, l. m. — *Id.* Naturf. t. 5. p. 379. 110. pl. 59. f. 6. — REZ. Gen. et Spec. p. 171. 1126. — FOURCR. Ent. par. 1. p. 151. 28. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. 1659. 55. — DE VILL. C. LINN. Entom. t. 1. p. 109. 46. — ROEMER, Gen. p. 5. pl. 3. f. 5, b. — SCRIBA, Journ. p. 191. 154. — BRAUN, Ins. kal. p. 119. 410. — *Id.* Bemerk. in Naturf. t. 29. p. 158. — OLIV.

Encyc. méth. t. 6. p. 72. 104. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1037. 74. pl. 6. fig. 90. — MARTYN, Ent. pl. 13. f. 27. — PETAGN. Ins. Entom. 1. p. 184. 29. — SCHNEID. Mag. p. 137. 3. — PANZ. Ent. germ. p. 143. 47. — PAYK. Faun. suec. 2. p. 36. 36. — ILLIG. Käf. preuss. p. 433. 23. — CEDERH. Faun. ingr. prod. p. 54. 167. — MARSH. Ent. brit. p. 161. 32. — WALCKEN. Faun. par. 1. p. 117. 24. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 60. 23. — WILHELM, Nuterhalt. t. 1. p. 118. pl. 14. f. 89. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 132. 7. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 436. 17. — HERRICH-SCHAEFFER, Faun. germ. syn. gen. Cocc. 128. pl. 4. f. 4. — STEPH. Syn. t. 4. p. 373. 8. — *Id.* Man. p. 315. 2480. — REDTENB. Tent. p. 24. 11. — *Id.* in GERMAR'S, Zeitschr. t. 5. p. 128. 11.

La Coccinelle à seize points blancs, GEOFFR. Hist. nat. 1. suppl. p. 539.

Coccinella 16-punctata, SHAW, Gen. zool. t. 6. p. 56. pl. 16.

Long. 0^m0052 à 0^m0061 (2 1/3 à 2 3/4^l). Larg. 0^m0039 à 0^m0045 (1 3/4 à 2^l).

Corps ovale, médiocrement convexe. *Tête* penchée; ponctuée; d'un roux flave. Joux obliquement inclinées, entamant à peine les yeux. Ceux-ci bruns. *Antennes et Palpes maxillaires* d'un roux jaune : les premières souvent un peu obscures à l'extrémité. *Prothorax* faiblement échancré en arc renversé, en devant; subarcuément et assez fortement élargi d'avant en arrière sur les côtés; subarrondi aux angles de devant, arrondi aux postérieurs; bissinueusement en arc renversé, à la base; plus de deux fois aussi large à celle-ci que long dans son milieu; à peine moins court à celui-ci que sur les côtés; largement relevé sur les côtés en un rebord translucide; médiocrement convexe en dessus; luisant; superficiellement pointillé; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* d'un roux jaune; en triangle moins long que large. *Elytres* d'un quart ou d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois et demie à quatre fois aussi longues que lui dans son milieu; très-émoussées ou subarrondies aux épaules; subcurvilinéairement et faiblement élargies ensuite jusqu'à la moitié de leur longueur, subarrondies à l'extrémité; munies dans leur périphérie d'un rebord subtranslucide, sensiblement relevé en gouttière, d'une largeur presque uniforme jusqu'à leur partie postéro-externe où il est plus large, égalant dans le milieu de la longueur le cinquième au moins de la largeur de l'élytre; médiocrement convexes en dessus; chargées d'un calus huméral assez saillant; moins finement et moins superficiellement ponctuées que le prothorax; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* d'un roux testacé, d'un jaune fauve ou d'un flave testacé, souvent plus pâle sur le ventre que sur la poitrine. *Epimères* du médipectus d'un blanc flave, quelquefois concolores ou presque concolores après la mort de l'insecte. *Pieds* d'un testacé flave.

On la trouve sur divers végétaux, sur les aulnes, les sapins, les noisetiers, etc. Elle est peu commune dans les environs de Lyon.

Sa larve est noire, parée de taches jaunes.

Obs. Parfois, après la mort de l'insecte, quelques taches, surtout les sixième et huitième, pâlisent et deviennent peu distinctes.

Disposition des gouttes blanches des élytres : une basilaire : deux en rangée oblique (ou les trois antérieures en triangle) : les trois suivantes en arc transversal : les deux autres longitudinalement l'une après l'autre.

Genre *Vibidia*, VIBIDIE ; Nob.

(*Vibidia*, nom mythologique.)

CARACTÈRES. *Echancrure du bord antérieur du prothorax en arc régulier et ordinairement faible. Elytres munies d'un rebord médiocrement large et rétréci d'avant en arrière. Corps subhémisphérique.*

1. V. duodecim-guttata ; PODA. *Subhémisphérique ; d'un roux jaune en dessus. Prothorax paré latéralement d'une bordure blanche. Elytres ornées chacune de six gouttes blanches : deux près de la suture, (près de l'écusson et aux trois cinquièmes) : deux liées au bord externe, (sous l'épaule et aux trois cinquièmes) : une discale, (aux deux cinquièmes) : une subterminale.*

Coccinella 12-punctata, PODA, *Ins. græc.* p. 25. 6. — SCHRANK, *Enum.* p. 61. 111. — *Id.* *Faun. boïc.* 1. p. 463. 477. — HERBST, *Arch.* p. 47. 26. pl. 22. fig. 21. v. — *Id.* *trad. fr.* p. 400. 23. pl. 22. fig. 21. v. — FOURCR. *Ent. par.* 1. p. 151. 29. — GMEL. *C. LINN. Syst. nat.* 1. 1659. 125. — DE VILL. *C. LINN. Entom.* 1. p. 111. 52. — ZSCH. *Mus. LESK.* p. 11. 210. — SCRIBA, *Journ.* p. 191. 152. — BRAHM, *Ins. kal'* p. 110. 379. — *Id.* *Bemerk. in Naturf.* t. 29. p. 136. — OLIV. *Encyc. méth.* t. 1. p. 71. 100. — *Id.* *Ent.* t. 6. p. 1035. 72. pl. 4. f. 51, a, b. — SCHNEID. *Mag.* p. 136. 2. — WESTMAN, *in THUNB. Dissert. acad.* IX. p. 110, et ed. gott. p. 120. *La Coccinelle à 12 points blancs*, GEOFFR. *Hist.* t. 1. p. 539. suppl. (ed. de 1800). *Coccinella bis-sex-guttata*, FABR. *Ent. syst.* 1. p. 284. 83. — *Id.* *Syst. el.* 1. 374. 103. — HERBST, *Nat.* t. 5. p. 377. 108. pl. 59. f. 4. — PANZ. *Ent. germ.* p. 144. 43. — ILLIC. *Käf. preuss.* p. 432. 19. — PAYK. *Faun. suec.* 2. p. 22. 21. — LATR. *Hist. nat.* t. 12. p. 59. 19. — SCHOENH. *Syn. ins.* 2. p. 191. 113. — DUMÉRIL, *Dict. d. sc. nat.* t. 9. p. 494. — GYLLENH. *Ins. suec.* t. 4. p. 154. 10. — HERRICH-SCHAEFF. *Faun. germ. syn. gen. Cocc.* 128. pl. 4. f. 3. — STEPH. *Syn.* t. 4. p. 377. 5. — *Id.* *Man.* p. 314. 2477. — REDTENB. *Tent.* p. 23. 7. — *Id.* *in GERMAR'S Zeitsch.* t. 5. p. 127. 7.

Long. 0^m0033 à 0^m0039 (1 1/2 à 1 3/4^l). Larg. 0^m0022 à 0^m0027 (1 à 1 1/2^l).

Corps subhémisphérique ; pointillé ; luisant ; d'un roux fauve ou

d'un fauve roux, ou d'un rouge de brique. *Tête* inclinée; pointillée; ordinairement blanche ou blanchâtre sur le front, d'un blanc roussâtre sur le labre. *Joues* flaves. *Yeux* noirs. *Antennes et Palpes maxillaires* d'un blond roussâtre. *Prothorax* échancré en devant, en arc régulier et très-faible; subcurvilinéairement élargi d'avant en arrière; à angles antérieurs arrondis, à angles postérieurs émoussés: les premiers à peine saillants, les seconds un peu obtusément ouverts; muni latéralement d'un rebord peu apparent; relevé en outre sur les côtés en un rebord assez large, presque plane, limité par une ligne enfoncée, légère; bissubsinueusement en arc renversé et à peine rebordé, à la base; deux fois et demie aussi large à celle-ci que long sur les côtés; d'un sixième environ plus court à ceux-ci que dans son milieu; convexe; d'un roux fauve ou testacé, translucide près des bords antérieurs et surtout latéraux; paré de chaque côté d'une bordure blanche ou d'un blanc flave, lunulée, ou étroite et souvent peu distincte dans son milieu, renflée vers l'angle de devant, et d'une manière plus prononcée vers celui de derrière. *Écusson* petit; en triangle moins long que large; testacé, parfois un peu obscur. *Elytres* d'un cinquième plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois environ aussi longues que lui dans son milieu; arrondies aux épaules; subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'au milieu de la longueur; subarrondies à l'extrémité; munies latéralement d'un rebord canaliculé ou relevé en gouttière graduellement affaiblie à partir de l'épaule; convexes en dessus; à calus huméral saillant; parées chacune de six taches arrondies d'un blanc flave: la première, à la base, sur les côtés de l'écusson: la deuxième, au côté externe, sous le calus huméral, ovulaire ou peu arquée à son bord interne: la troisième, sur le milieu, aux deux cinquièmes de la longueur: les quatrième et cinquième transversalement placées aux quatre septièmes ou aux cinq huitièmes: la quatrième, à peu près aussi rapprochée de la suture que la première: la cinquième, ordinairement liée au bord externe: la sixième, subapicale, aux six septièmes, plus rapprochée de la suture que du bord externe et que de l'extrémité. *Dessous du corps et Pieds* d'un roux testacé.

Cette espèce se trouve sur les pins, les aulnes et différentes autres sortes d'arbres. Elle est commune dans la plupart des parties de la France.

Obs. Elle a été décrite pour la première fois par Poda, et le nom que lui imposa ce naturaliste resta longtemps admis dans la science; trente ans plus tard, Fabricius lui donna un autre nom que son autorité fit généralement adopter et que la justice nous force à rejeter.

Genre *Propylea*, PROPYLÉE; Nob.(*Propylea*, nom mythologique.)

CARACTÈRES. *Echancrure du bord antérieur du prothorax sinueuse derrière les yeux, subrectilinéaire postérieurement. Mésosternum échancré. Corps subhémisphérique.*

1. *P. quatuordecim-punctata*; Linn. *Brièvement ovale. Prothorax flave au moins en devant, sur les côtés et sur les parties latérales de la base. Elytres flaves avec sept points quadrangulaires noirs, ou noires avec des taches jaunes. Epimères des mâles et prospectus, flaves. Base des cuisses, jambes, tarses et taches sur les côtés du ventre, testacés.*

♂ *Tarses antérieurs garnis de ventouses sous leurs deux premiers articles. Tête et moitié antérieure au moins de l'antépectus flaves. Partie noire des dernières variétés du prothorax ordinairement lobée plus profondément. Cuisses intermédiaires peu ou point tachées de noir ou d'obscur, si ce n'est sur la tranche externe. Taches testacées des côtés du ventre plus apparentes et plus développées.*

♀ *Tarses antérieurs sans ventouses sous leurs deux premiers articles. Tête flave, marquée d'une tache noire sur le milieu du front et parfois sur le labre. Cuisses intermédiaires tachées de noir dans le milieu.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax flave, marqué de six taches ou sortes de points noirs : quatre, disposés en demi-cercle au devant des trois cinquièmes médiaux de la base, à laquelle sont liés les deux postérieurs : et un de chaque côté, près de l'angle antéro-externe de chaque tache basilaire, aussi distant de l'angle postérieur que du bord latéral : les deux basilaires plus gros, rhomboïdaux : les deux médiaux ou antérieurs le plus souvent presque carrés : les deux externes petits, ronds, punctiformes. Elytres flaves, parfois d'un flave rosé ; à suture noire, mais très-étroite ou parfois presque effacée vers la partie postérieure ; parées chacune de sept taches également noires : la première, ordinairement la plus large, en carré long, attenant au calus huméral par son angle antéro externe : la deuxième, de même forme, mais un peu moins large, située près de la suture, presque aussi avancée en devant que la partie postérieure de la précédente, prolongée postérieurement jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur : la troisième, plus petite, presque en carré long, voisine du bord externe, mais*

avancée jusqu'au niveau de la moitié postérieure de la première : les quatrième, cinquième et sixième formant une sorte de rangée arquée : la quatrième punctiforme, ovale ou obliquement ovale, placée des deux tiers aux trois quarts de la longueur, et plus rapprochée de la suture que la deuxième : la cinquième, généralement la plus longue, mais plus étroite que la première, en carré-long, souvent rétrécie d'avant en arrière, située sur le milieu de la largeur de l'élytre, commençant au milieu de la longueur, c'est-à-dire presque aussi avancée antérieurement que le bord postérieur de la deuxième, et un peu plus prolongée en arrière que la partie antérieure de la quatrième : la sixième en carré-long, aussi rapprochée du bord extérieur que la troisième, généralement plus courte et un peu plus postérieure que la cinquième : la septième, sublinéaire ou elliptique, voisine du bord externe, obliquement dirigée vers l'angle sutural qu'elle n'atteint pas.

Variations du Prothorax.

α. Chacune des taches basilaires du prothorax unie à la tache antérieure voisine.

β. Chacune des taches basilaires du prothorax unie à la latérale externe : les médiales ou antérieures, libres.

γ. Chacune des taches basilaires du prothorax unie, d'une part, à l'antérieure, de l'autre, à l'externe voisine, figurant ainsi avec elles une sorte d'Y, de chaque côté de la ligne médiane, qui parfois présente un trait longitudinal obscur ou noirâtre plus ou moins raccourci.

δ. Les six taches du prothorax dilatées, unies et ne formant plus qu'une grande tache quadrilobée en devant.

Coccinella 14-punctata, SCHRANK, Faun. boic. var. a. t. 1. p. 453.

Obs. Cette variété ne s'observe en général que chez les individus dont les taches des élytres sont plus ou moins liées entre elles. Quelquefois ceux-ci montrent-ils aussi quelques-unes des variations précédentes, mais ordinairement ces dernières sont particulières aux individus dont les élytres sont à l'état normal, ou à un état voisin de celui-ci.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. Tache apicale des élytres peu apparente ou réduite à un point obscur.

Etat normal.

Coccinella 14-punctata, PODA, Mus. græc. p. 25. 4. — HERBST, Arch. p. 44. 9. pl. 22. f. 5, e. — *Id.* trad. fr. p. 98. 10. pl. 22. f. 5, e. — *Id.* Nat. t. 5. p. 334. 84. pl. 57. f. 16. — FOURCQ, Ent. par. t. 1. p. 147. 15. — SCHRANK, Faun. boic. 1. p. 458. 471. — SCHAEFF, Icon. pl. 62. fig. 6. — HARRER, Besch. 2^e édit. p. 84. 81. — DOSSOONVR, Eur. faun. t. 8. p. 333. 7.

Coccinella tessulata, SCOPOL. Ent. carn. p. 78. 245.

- Coccinella 14-maculata*, FABR. Mant. 1. p. 58. 57. — *Id.* Ent. syst. 1. 279. 63. — *Id.* Syst. el. 1. 370. 79. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. 1653. 93. — DE VILL. C. LINN. Ent. t. 4. p. 243. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 65. 78. — *Id.* Entom. t. 6. 1024. 55. pl. 6. f. 81. — ROSSI, Mant. 1. p. 26. 63. — *Id.* ed. HELW. 1. 363. 63. — PANZ. Ent. germ. 1. p. 140. 28. — WESTMAN, de Ins. suec. in THUNE. Dissert. acad. IX. p. 109, et ed. gott. p. 119. — MARSH. Ent. brit. p. 157. 22.
- Coccinelle à l'échiquier*, GEOFFR. Hist. t. 1. p. 328. 15.
- Coccinella tetragonata*, LAICHAUT. Tyr. ins. t. 1. p. 125. 9. (descr. allem.)
- Coccinella tessellata*, SCHNEID. Mag. p. 158. 19. var. a. — BRAHM, Bemerk. in Naturf. t. 29. p. 149. 15.
- Coccinella conglomerata*, PAYK. Faun. suec. 2, p. 30. 30. var. γ. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 434. 12. a. — STEPH. Synop. 4. 385. 18. α. — *Id.* Man. p. 516. 2489.
- Coccinella conglobata*, ILLIC. Käf. preuss. p. 462. 35. α. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 70. 33. α. — SCHOENH. Syn. t. 2. 186. 103. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 181. 24. a. — HERRIG-SCHARFF. Faun. germ. 128. pl. 5. f. 6. — REDTENB. Tentam. p. 29. 27. — *Id.* in GERMAN'S Zeitschr. t. 5. p. 131. 27.

Variations des Élytres (par excès).

Var. B. Une ou quelques taches des élytres unies à la suture, et conséquemment à leur pareille.

ε La deuxième tache ou la juxta-suturale antérieure.

Obs. C'est elle qui donne ordinairement le premier exemple de dilatation.

ζ La quatrième ou juxta-suturale intermédiaire, soit seule, soit conjointement avec la deuxième.

- Coccinella 14-punctata*, LINN. Faun. suec. p. 156. 482. — *Id.* Syst. nat. 1. p. 582. 21. — SCHRANK, Enum. p. 56. 104. — *Id.* in FUESSLY, n. Mag. 1. p. 147. — GOEZE, Ent. Beytr. 1. 222. 21. — FAB. Syst. ent. p. 83. 26. — *Id.* Spec. 1. 93. 39. — *Id.* Mant. 1. 53. 56. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. 1653. 21. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. 101. 19. — ROSSI, Faun. etr. 1. 65. 158. — *Id.* ed. HELW. 1. 67. 158. — FISCHER, Nat. Livl. p. 375. 512. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 65. 77. — PETAGN. Inst. ent. 1. 182. 18. — BRAHM, Ins. kal. p. 88. 289. — HERBST, nat. t. 5. p. 555. 84. première var. — MARSH. Ent. brit. p. 157. 21. — BECHST. et SCHARF. Forstins. t. 3. p. 900. 4. — DWIGG. Prim. Faun. mosq. p. 74. 87.
- Coccinella conglomerata*, PAYK. Faun. suec. p. 29. 30. var. α.

η L'apicale, soit isolément, soit conjointement avec l'une des précédentes, soit en même temps que l'une et que l'autre.

Coccinella conglobata, GYLLENH. Ins. suec. 4. var. c.

Var. C. Une ou plusieurs des taches juxta-suturales unies à la suture; quelques-unes des autres liées à leurs voisines.

θ La quatrième, liée d'une part à la cinquième, et de l'autre à la suture, et souvent par celle-ci à l'apicale.

ι La deuxième, ou juxta-suturale antérieure, dilatée d'une part jusqu'à la suture, et de l'autre jusqu'à la première ou humérale.

Obs. Le plus souvent, dans ce cas, la quatrième ou juxta-suturale intermédiaire, et quelquefois aussi l'apicale, sont liées à la suture.

- × Elytres présentant les dispositions des var. θ et ι .
- λ La cinquième, ou intermédiaire de la seconde rangée, arquée, liée d'une part à la quatrième ou juxta-suturale intermédiaire, et de l'autre à la deuxième ou juxta-suturale antérieure : ces dernières, c'est-à-dire les deuxième et quatrième, généralement unies à la suture.
- μ Semblable à la var. précédente, mais l'apicale liée en outre à la suture, ou paraissant unie à la quatrième par la suture, qui est noire.
- ν Semblable aux variétés λ ou μ, mais l'humérale ou subbasilaire unie en outre à la deuxième ou juxta-suturale antérieure ; en sorte que les troisième et sixième, ou externes de chaque rangée arquée, restent seules isolées.
- ξ Les sixième et cinquième, ou l'externe et l'intermédiaire de la seconde rangée arquée, unies ensemble : la cinquième liée d'une part à la deuxième, et de l'autre à la quatrième : ces dernières ordinairement, et souvent aussi la septième ou apicale, dilatées jusqu'à la suture.
- ο Les troisième, première et deuxième, ou celles de la rangée arquée antérieure, unies ensemble : la deuxième dilatée jusqu'à la suture, ainsi que la quatrième et le plus souvent l'apicale.
- π Semblable à la var. précédente, mais offrant en outre la cinquième tache unie à la quatrième, en sorte que la sixième, ou l'externe de la seconde rangée, et rarement l'apicale, restent seules isolées.

Coccinelle marquée de jaune et de noir, FRISCH, Besch. par. 9. 17. f. 5, et f. 2, larve.

Coccinella conglomerata, DE VILL. C. LINN. Entom. 1. p. 103. 28. — OLIV. Entom. t. 6. p. 1025. 56. pl. 5. f. 29. b.

- ρ La première ou humérale, d'une part unie à la deuxième, qui est dilatée jusqu'à la suture, et de l'autre, les sixième, cinquième et quatrième, ou les trois de la seconde rangée unies ensemble : la quatrième, et ordinairement aussi l'apicale, également liées à la suture, en sorte que la troisième, ou externe de la première rangée arquée, reste seule isolée.
- ο Les première et troisième, ou externe et humérale de la première rangée arquée, liées entre elles d'une part, et de l'autre les sixième, cinquième et quatrième : celle-ci et généralement l'apicale dilatées jusqu'à la suture ; en sorte que la deuxième ou juxta-suturale antérieure reste seule isolée de la première ou humérale et, parfois aussi, mais rarement, de la suture.

Synonymie applicable à ces diverses variétés :

Coccinella tessulata, SCOPOL. Ent. car. p. 78. 245. var. — MULLER, Zool. d. prodr. p. 66. 630.

Coccinella tessellata, DE GEER, Mem. t. 5. p. 585. 17. — RETZ. Gen. et Sp. p. 171. 1121. — SCHNEID. Mag. p. 159. 19. var. b.

Coccinella tetragonata, LAICHART. Tyr. ins. 1. p. 127. 9 (Descr. latine). — MOLL. Verz. in FURSLY, n. Mag. 1. p. 389. 63.

Coccinella conglomerata, HERBST, Arch. p. 46. 19. pl. 22. f. 15. o. — *Id.* trad. fr.

p. 100. 21. pl. 22. f. 15. o. — ROSSI, Faun. etr. 1. 64. 160. — *Id.* ed. HELW. 1. 68. 160. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 68. 92 (♂). — STEPH. Syn. 4. 383. var. β et γ.
Coccinella conglobata, ILLIG. Käf. preuss. p. 462. var. β. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 70. var. b. — SCHOENH. l. c. var. β. — GYLLENH. l. c. var. d. et e.

Var. D. *Toutes les taches des élytres unies les unes aux autres.*

Coccinella conglobata, LINN. Faun. suec. p. 157. 489. — *Id.* Syst. nat. 1. 583. 50. — MULL. Zool. d. prod. 67. 636? — GOEZE, Entom. Beytr. 1. 226. 30. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. 1653. 30.

Coccinella conglomérata, FABR. Syst. ent. p. 84. 35. — *Id.* Spec. 1. 101. 49. — *Id.* Mant. 1. 59. 68. — *Id.* Ent. syst. 1. 282. 75. — *Id.* Syst. el. 1. 372. 93. — SCHAEFF. Icon. pl. 30. f. 13. — LAICHART. Tyr. ins. 1. 127. 10. — SCHRANK, Enum. p. 60. 110. — HARRER, Besch. 2^e édit. p. 86. 83. — BRAHM, Ins. kal. p. 51. 166, et p. 217. 726. — PANZ. Ent. germ. p. 142. 58. — *Id.* Faun. germ. 106. 3. — CEDERH. Faun. ingr. prod. p. 53. 165. — DONNDORFF, Eur. Faun. t. 8. p. 331. 6. — DWIGUB. Prim. Faun. mosq. p. 74. 92. — WALCKEN. Faun. par. 1. 117. 20. — ZETTERST. Faun. lapp. 434. 12. var. b. — STEPH. Syn. 4. 383. var. δ.

Coccinella tessellata, SCHNEID. Mag. p. 159. var. c.

Coccinella conglobata, ILLIG. Käf. preuss. p. 462. var. γ. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 71. var. c. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 187. var. γ. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. var. g et h.

Var. E. *Taches noires liées et dilatées de telle sorte que les élytres paraissent noires avec la bordure externe et six taches sur chacune, flaves, savoir : deux à la base : la première, juxta-suturale, en carré long : la deuxième, humérale, confondue ou liée avec la bordure externe : la troisième, sur le disque, aux deux cinquièmes de la longueur, subarrondie : la quatrième, presque à la moitié, sémi-orbiculaire, attenante à la bordure marginale : la cinquième, aux trois cinquièmes, subarrondie ou presque carrée, voisine de la suture : la sixième, aux trois quarts ou aux quatre cinquièmes, liée d'une part à la bordure extérieure, et prolongée de l'autre presque jusqu'à la suture, presque en forme de bec d'aigle ou inférieurement courbée à son extrémité interne, comme formée de deux taches liées ensemble.*

Coccinella 12-pustulata, FABR. Gen. ins. Mant. p. 218. 49. 50. — *Id.* Spec. 1. 106. 67. — *Id.* Mant. 1. 61. 92. — *Id.* Ent. syst. 1. 290. 110. — SCHAEFF. Icon. pl. 30. f. — MULL. Zool. d. prod. p. 68. 645. — GOEZE, Ent. Beytr. 1. 242. 51. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. 1663. 150. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. 115. 62, et t. 4. p. 259. — ROHM. Gen. 3. f. 7, C. — HARRER, Besch. 2^e ed. p. 95. 94. — ROSSI, Faun. etr. 1. 69. 175. — *Id.* ed. HELW. 1. 75. 175. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 78. 128. a. — PETAGN. Inst. ent. t. 1. p. 186. 36. — PANZ. Ent. germ. p. 152. 74. — *Id.* Faun. germ. 106. 6. — SCHRANK, Faun. boic. 1. 468-485. — MARSH. Ent. brit. 168. 51.

Coccinella fimbriata, SULZ. Gesch. d. ins. pl. 3. f. 7, c. — SCHAEFF. Icon. pl. 171. f. 1. — GOEZE, Ent. Beytr. 1. p. 245. 58. — BRAHM, Ins. kal. p. 57. 185. — HARRER, Besch.

2^e éd. p. 87. 84. — HERBST, Kurz. einleit. p. 87. 10. pl. 10. f. 6, a, b. — SCHRANK, Faun. boic. 1. 468, 486.

Coccinella conglomerata, HERBST, Arch. 46. pl. 22. f. 14. n. — *Id.* trad. fr. p. 100. 21. pl. 22. f. 14. n. — ПАВЛ. Faun. suéc. 2. p. 29. 30. var. β. — DE TIGNY, Hist. nat. t. 9. p. 51. pl. 52. fig. 4. — STEPH. Syn. 4. p. 383. var. ε.

Coccinella dentata, CASSTROEM, Nov. ins. spec. in THUNB. Dissert. 1. p. 23. fig. 34? — *Id.* ed. gott. p. 143. pl. 7. fig. 34? — GUEL. C. LINN. Syst. n. 1. p. 1664 145? — WESTM. de Ins. suéc. in THUNB. Dissert. acad. IX. p. 113, et ed. gott. p. 122. — HERBST. nat. t. 5. p. 306. 62. pl. 56. f. 17?

Coccinella leucocephala, ZSCH. Mus. Lesk. p. 12. 223.

Coccinella tessellata, SCHNEID. Mag. p. 169. 19. var. d.

Coccinella 14-punctata, HERBST, nat. t. 5. p. 536. 84. var. 3. pl. 57. f. 18.

Coccinella bis-sex-pustulata, FABR. Ent. syst. suppl. p. 80. 110-111. — *Id.* Syst. el. 1. 384. 149. — OLIV. Ent. t. 6. p. 1033. pl. 7. fig. 114.

Coccinella conglobata, ILLIG. Käf. preuss. 463. var. δ. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 71. var. d. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. 188. var. δ. — GYLLENH. Ins. suéc. t. 4. 24. 182. var. g.

Var. F. *Semblable à la var. précédente, mais tache lunulée ou postérieure divisée en deux taches, dont l'interne réduite à une goutte plus ou moins petite, isolée de la bordure externe.*

Coccinella conglobata, GYLLENH. l. c. var. h.

Var. G. *Semblable à la var. E, mais troisième et quatrième taches unies ensemble en forme de bande obliquement dirigée en avant.*

Obs. Les élytres sont noires, parées d'une tache juxta-scutellaire presque carrée : d'une tache subarrondie à peu près aussi rapprochée de la suture, aux quatre septièmes : d'une bordure extérieure à laquelle tiennent un tache humérale et deux bandes obliques et divergentes, flaves.

Long. 0^m,0036 à 0^m,0057 (1 2/3 à 2 1/2^l). — Larg. 0^m,0028 à 0^m,0036 (1 1/4 à 1 2/3^l).

Corps brièvement ovale ; convexe. *Tête* très-penchée ; superficiellement et peu distinctement pointillée ; flave (♂), marquée (♀) d'une tache noire mitriforme ou triangulaire dont la base atteint à peu près le bord antérieur de l'épistome, dont la pointe se prolonge postérieurement jusqu'au milieu du front ; notée souvent alors aussi d'une tache de même couleur sur le milieu du labre. *Joues* flaves. *Antennes et Palpes maxillaires* d'un testacé jaune. *Prothorax* échancré en avant, avec la partie médiane de cette échancrure en ligne droite ou peu sensiblement arquée ; à angles antérieurs peu émoussés ; élargi d'avant en arrière sur les côtés : subcurvilinéairement près des an-

gles, rectilinéairement dans la partie moyenne; émoussé aux angles postérieurs, qui sont à peu près rectangulairement ouverts; en arc renversé et peu sensiblement bissubsinueux, à la base; deux fois et demie aussi large à celle-ci que long dans son milieu; d'un quart à peine moins court dans ce dernier que sur les côtés; convexe; moins superficiellement et moins finement pointillé que la tête. *Ecusson* noir; en triangle moins long que large. *Elytres* d'un cinquième ou d'un sixième plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois et demie aussi longues que lui; subarrondies aux épaules; subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'à la moitié de la longueur, subarrondies ou largement en ogive renversée à leur extrémité; munies, depuis la moitié externe de la base jusqu'à l'angle sutural, d'un rebord assez large et subcanaliculé; convexes ou médiocrement convexes en dessus; ponctuées d'une manière moins légère, moins unie et beaucoup plus apparente que le prothorax; à calus huméral peu saillant; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir; luisant; ponctué. *Epinères* des médi et postpectus d'un blanc flave. *Arceaux du ventre* marqués sur les côtés d'une tache testacée ou d'un fauve livide. *Pieds* d'un flave testacé, avec une tache noire ou noirâtre sur les cuisses: cette tache, visible seulement sur la tranche externe des cuisses antérieures et intermédiaires (♂), apparente sur les deux côtés de celle-ci (♀), et moins restreinte sur les postérieures dans les deux sexes, et surtout chez les ♀.

Cette espèce est commune dans toute la France.

Sa larve, indiquée par Linné, décrite et figurée par Frisch, est épineuse et aphidiphage.

Obs. Elle se distingue, et dans toutes ses variétés, de l'*Harmonia 12-pustulata* par la bordure flave du prothorax prolongé jusque sur les côtés de la base; par les épimères postérieures également flaves; par les arceaux du ventre ornés latéralement de taches testacées; par ses élytres offrant, vers le milieu et non vers les trois cinquièmes, leur plus grande largeur, marquées, dans les dernières variétés, de taches de formes et de positions différentes, et surtout par ses antennes.

Disposition des taches noires des élytres dans l'état normal et les premières variétés: 3 en arc: 3 en arc plus faible ou presque sur une ligne transversale: 1 à l'extrémité. — Disposition des taches jaunes des élytres dans les dernières variétés: 2 à la base: 3 au milieu, en arc: 1 lunulée, subterminale.

Genre *Thea*, THEA ; Nob.

(Thea, nom mythologique.)

CARACTÈRES. *Echancrure du bord antérieur du prothorax* sinueuse derrière les yeux, subrectilinéaire postérieurement. *Mésosternum* entier. *Corps* subhémisphérique.

1. **T. vigintiduo-punctata** ; LINN. *Brièvement ovale. D'un jaune citron en dessus ; ornée de cinq taches punctiformes noires sur le prothorax, et de onze sur chaque élytre : trois le long du bord externe : une petite, marginale, près de la seconde des précédentes : trois le long de la suture : quatre longitudinalement sur le milieu, les trois antérieures en quinconce avec celles des deux rangées voisines, la postérieure plus éloignée, subterminale.*

♂ *Labre* roussâtre. *Epistome* jaune, orné de deux rangées longitudinales brunâtres ordinairement prolongées sur le front, qui est fauve. *Cuisses antérieures* marquées sur les arêtes supérieures et inférieures d'une tache noirâtre : *cuisses intermédiaires* en majeure partie noires dans leur seconde moitié, avec les *genoux* roussâtres : *cuisses postérieures* noires dans leurs trois cinquièmes, à *genoux* roussâtres.

♀ *Labre* noir dans sa seconde moitié. *Epistome* noir ou marqué d'une tache en croissant, prolongée à chacune de ses extrémités sur le front qui est jaune, par une rangée de points noirs. *Cuisses antérieures* en partie noires au moins sur les arêtes : *cuisses intermédiaires* au moins dans les deux tiers postérieurs : *cuisses postérieures* noires excepté à la base.

ÉTAT NORMAL. *Elytres* d'un jaune citron ; parées chacune de onze taches punctiformes noires : trois près de la base, l'interne aussi rapprochée de la suture que l'externe l'est du bord extérieur, la médiaire située sur le calus, un peu plus antérieure : quatre inégalement sur une ligne transversale au tiers de la longueur, la cinquième ou dorsale et l'externe un peu plus antérieures, la quatrième ou juxta-suturale un peu plus voisine de la suture que la première, la septième ou externe petite, réduite à une moitié, placée sur le rebord extérieur, plus marquée sur le repli : la huitième, dorsale, aux trois cinquièmes : les neuvième et dixième sur une ligne transversale, aux deux tiers, la neuvième aussi rapprochée de la suture que la quatrième, la dixième plus voisine du bord externe que la troisième : la onzième subterminale, à égale distance de la suture et du bord externe, un peu plus éloignée de l'extrémité que de ces deux points.

Variations du *Prothorax*.*α. Taches punctiformes des élytres liées entre elles.*

Coccinella 22-punctata, STEPH. Syn. t. 4. p. 381. var. δ.

Variations des *Elytres* (par défaut).Var. A. *Point noir du bord externe nul ou peu apparent en dessus.*

Coccinella 20-punctata, FABR. Syst. entom. p. 84. 30. — *Id.* Spec. 1. p. 100. 44. — *Id.* Mant. 1. p. 59. 63. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 280. 68. — *Id.* Syst. el. 1. p. 371. 86. — GOEZE. Ent. Beytr. 1. p. 238. 14. — LAICHART, Tyr. ins. t. 1. p. 122. 7. — HERBST, Arch. p. 45. 15. pl. 22. fig. 10. — *Id.* trad. fr. p. 99. 16. pl. 22. fig. 10, k. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1634. 96. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. p. 107. 37, et t. 4. p. 238. — BRAHM, Ins. kal. 26. 90. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 67. 87. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1031. 65. pl. 6. fig. 88. — PANZ. Ent. germ. p. 141. 34. — *Id.* Faun. germ. 106. 2. — TOWNS. Voy. t. 3. p. 167 (♂). — WALCKEN. Faun. par. 1. p. 116. 17. — MARSH. Ent. brit. p. 158. 24. — PERCHER, in GUERIN, Dict. pictor. t. 2. p. 239. — L. DUFOUR, Excurs. ent. p. 117. 762.

Coccinella bis-decem-punctata, DUMÉRIl, Dict. des sc. nat. t. 9. p. 495.

Coccinella 22-punctata, STEPH. Syn. t. 4. p. 381. 15. var. β.

Etat normal.

Coccinella 22-punctata, LINN. Faun. suéc. p. 156. 486. — *Id.* Syst. nat. 1. p. 582. 26. — MULLER, C. LINN. Naturis. 1. s. p. 155. 26. — DE GEER. Mem. t. 5. p. 379. 12. — MULL. Zool. Dan. prodr. p. 67. 633. — GOEZE, Ent. Beytr. 1. p. 224. 26. ? — SCHRANK, Enum. p. 58. 107. — *Id.* Faun. boic. 1. p. 459. 473. — RETZ. Gen. et Spec. p. 170. 1116. — FOURC. Ent. par. p. 148. 17. — PETAGN. Spec. ins. calab. p. 8. 36. — *Id.* Inst. ent. 1. p. 183. 24. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1655. 26. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. p. 105. 24. — RAZOUM. Hist. nat. du jnr. 1. p. 143. 24. — ROSSI, Faun. étr. 1. p. 65. 162. — *Id.* ed. HELW. 1. p. 69. 161. — MARTYN. Ent. pl. 15. fig. 14. — SCHNEID. Mag. p. 153. 15. — HERBST, Nat. t. 5. p. 331. 82. pl. 57. fig. 14. — DONOV. Nat. Histor. t. 2. p. 7. pl. 39. f. 1 et 4. — PREYSSL. in MAYER, Samml. phys. aufs. t. 3. p. 293. 1. — ILLIG. Käf. preuss. p. 468. 37. — PAYK. Faun. suéc. 2. p. 25. 25. — DONNDORFF, Faun. eur. t. 8. p. 350. 5. — MARSH. Ent. brit. p. 158. 25. — DWICUB. Prim. Faun. mosq. p. 74. 90. — BECHST. et SCHART. Forstins. 3. p. 902. 6. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 72. 37. — GYLLENH. Ins. suéc. t. 4. p. 185. 26. — STEPH. Syn. t. 4. p. 381. 15. — *Id.* Man. p. 315. 2487. — HERRICH-SCHAEFF. Faun. germ. syn. gen. Cocc. — REDTENB. Tentam. p. 28. 24. — *Id.* in GERMAR's Zeitschr. t. 5. p. 131. 28. 24.

La *Coccinelle jaune sans suture*, GEOFFR. Hist. t. 1. p. 329. 17.

Variations des *Elytres* (par excès).Var. B. *Point noir du rebord externe lié au sixième ou juxta marginal de la seconde rangée.*

Coccinella 22-punctata, ILLIG. l. c. var. — STEPH. l. c. var. γ.

Long. 0^m0033 à 0^m0045 (1 1/2 à 2). Larg. 0^m0026 à 0^m0033 (1 1/5 à 1 1/2).

Corps brièvement ovale; pointillé, luisant. *Tête* subperpendiculaire, roussâtre (♂) ou en partie noire (♀) sur le labre; roussâtre sur l'épistome (♂), ou couverte sur cette partie (♀) d'une tache noire échan-crée postérieurement et prolongée à chacune de ses extrémités, sur le front, qui est citron, par une rangée longitudinale de points noirs ou bruns; marquée d'un point de même couleur au côté interne des yeux; ornée à sa partie postérieure de deux taches noires, punctiformes, ordinairement voilées en partie ou en totalité par le bord translucide du prothorax. *Yeux* noirs. *Antennes et Palpes maxillaires* d'un flave roussâtre. *Prothorax* échan-cré en devant: cette échan-crure ayant des angles rentrants peu marqués et la partie médiaire subtransversale; à angles de devant émoussés et rectangulairement ouverts; médiocrement élargi d'avant en arrière; à côtés presque droits dans le milieu, courbés près des angles antérieurs et surtout des postérieurs, qui sont subarrondis; latéralement relevé en gouttière; bissinueusement en arc renversé et sans rebord à la base, deux fois aussi large à celle-ci que long dans son milieu; à peine moins court à ce dernier que sur les côtés; convexe en dessus; superficiellement pointillé; d'un jaune citron; paré de cinq taches ou points noirs; l'un conique, placé au devant de l'écusson: les quatre autres disposés en demi-cercle, au devant de celui-ci: les postérieurs ordinairement moins petits, obliquement en ovale et liés ou à peu près à la base. *Écusson* noir; en triangle moins long que large. *Elytres* d'un tiers au moins plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois aussi longues que lui; arrondies à l'angle huméral; subcurvilinéairement élargies jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, en ogive renversée postérieurement; relevées sur les côtés en gouttière graduellement rétrécie; convexes en dessus; chargées d'un calus huméral assez saillant; moins finement ponctuées que le prothorax; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir sur la poitrine, ordinairement moins foncé sur le ventre. *Épimères* des médi et postpectus et secondé moitié des postépisternums, jaunes. *Mesosternum* entier. *Pieds* d'un fauve livide ou d'un livide tirant sur le fauve: dernière moitié des cuisses intermédiaires et plus longuement des postérieures, noire, avec les genoux roussâtres (♂), ou moitié des cuisses antérieures, deux tiers des intermédiaires et presque totalité des postérieures, noirs (♀). *Arête des jambes* postérieures, intermédiaires, et même parfois des antérieures, obscure.

Cette espèce habite toutes les parties de la France et n'y est rare

nullie part. On la trouve sur les plantes vivaces, dans les haies et sur les arbres aux dépens desquels vivent des pucerons.

La larve, décrite par de Geer. a le corps d'un jaune citron, orné de taches noires. Ces taches couvrent sur les anneaux de l'abdomen des tubercules garnis de poils courts, et sont disposées sur six rangées longitudinales. Les pieds sont noirs. Elle est aphidiphage et vit sur différentes plantes infestées par ces petits suceurs. De Geer l'a trouvée sur le *Verbascum nigrum*; je l'ai prise sur la *Clematis vitalba*, etc.

Obs. Disposition des taches des élytres : 3, 4, dont l'externe, petite et parfois peu apparente en dessus, 1, 2, 1.

QUATRIÈME BRANCHE.

LES MICRASPIAIRES.

CARACTÈRES. *Plaques abdominales* existantes. *Escusson* peu apparent, à peine aussi large que la douzième partie de la base d'une élytre. *Languette* échancrée. *Corps* subhémisphérique. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* obtusément tronquée. *Cuisses* ne dépassant pas ou dépassant à peine le bord externe des élytres.

Les insectes de cette branche ont, comme ceux de la première, la massue des antennes tronquée et formée d'articles assez serrés; sous d'autres rapports, ils semblent se rapprocher davantage des Halyziaires; mais ils s'éloignent des uns et des autres par la petitesse de l'écusson et par divers caractères tirés de leur composition buccale. La forme obtuse ou peu arquée de la partie antéro-médiaire de leur premier arceau ventral laisse pressentir la forme que cette partie montrera bientôt chez les Sécuripalpes de la famille suivante.

Les Micraspiaires ont le corps généralement paré de couleurs tendres, les élytres ornées d'une bordure suturale noire, et le prothorax marqué de points de même couleur en nombre pair.

Ils ne composent que le genre suivant.

Genre *Micraspis*, MICRASPE; Chevrolat (1), Redtenb. (2).

CARACTÈRES. Outre ceux indiqués ci-dessus : *Mandibules* faiblement et inégalement bidentées à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes : l'interne petit : l'externe en forme de coupe, frangé supérieurement. *Palpes labiaux* à dernier article subconique à peine plus long que le précédent.

(1) Dict. univ. d'hist. nat. 1. 4. p. 43. — (2) Tent. p. 12.

1. *M. duodecim-punctata* ; LINN. *Subhémisphérique* ; flave en dessus. *Prothorax* orné de six points noirs : quatre en demi-cercle et un de chaque côté. *Elytres* à suture et à points noirs : quatre le long de la suture, un sur le calus, quatre formant, près du bord externe, une ligne longitudinale noueuse, obliquement croisée.

♂ Labre et front flaves. Cuisses antérieures et intermédiaires flaves : les postérieures noires dans leur seconde moitié. Pieds antérieurs garnis de petites ventouses sous leurs deux premiers articles.

♀ Labre noir. Front marqué longitudinalement d'une large bande noire, souvent bifide postérieurement. Cuisses en grande partie noires : les antérieures dans leur deux tiers basilaires : les intermédiaires dans leurs deux tiers médiaires : les postérieures entièrement, ou moins les deux extrémités. Tarses antérieurs dépourvus de petites ventouses sous leurs deux premiers articles.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* flave ; orné de six taches punctiformes noires : quatre disposées en demi-cercle, dont les deux postérieures sub-triangulaires ou irrégulières, liées à la base, au tiers de la largeur : une de chaque côté, près du milieu du bord latéral. *Elytres* flaves, à suture noire ; parées chacune, 1° de cinq taches punctiformes noires, savoir : quatre disposées le long de la suture dont elles sont distantes d'une largeur moindre que celle de leur diamètre, la première au quart, la seconde à la moitié, la troisième aux trois quarts, la quatrième aux cinq sixièmes de leur longueur : une sur le calus huméral ; 2° d'une ligne noueuse, longitudinalement prolongée depuis le cinquième jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur, plus rapprochée du bord externe que la tache humérale, paraissant composée de quatre taches punctiformes liées ensemble : les deux médiaires obliquement situées ou réunies en une ligne courte qui croise obliquement la longitudinale.

Variations du *Prothorax*.

α. *Taches basilaires du prothorax liées chacune au point noir intermédiaire, c'est-à-dire à celui de la rangée antérieure dont elles sont les plus voisines.*

Coccinella 12-punctata, LINN. Syst. nat. p. 581. 19. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 184. var. b, etc., etc.

β. *Prothorax* offrant de chaque côté les trois taches punctiformes noires liées ensemble.

Coccinella 16-punctata, LINN. Faun. suec. p. 156. 483. — *Id.* Syst. nat. t. 1. p. 582. 22.

— GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1653. 22 (en excluant la synonymie). — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. p. 102. 20.

Coccinella 12-punctata, GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 184. var. c, etc., etc.

γ. *Tous les points noirs du prothorax unis ensemble.*

Coccinella 12-punctata, ILLIG. Käf. preuss. p. 466. 36. var. δ. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 71. 36. var. d. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 180. 76. var. δ. — STEPH. Syn. t. 4. p. 377. var. δ.

Variations des Élytres (par défaut).

Var. A. *L'un des points extrêmes composant la ligne ou l'espace de chaîne obliquement croisée, située près du bord extérieur, détaché des autres.*

α L'antérieur.

Coccinella 12-punctata, ILLIG. l. c. var. ε. — LATR. l. c. var. e. — SCHOENH. l. c. var. a. — GYLLENH. l. c. var. d. — STEPH. Syn. t. 4. p. 377. var. t.

β Le postérieur.

Coccinella 12-punctata, GYLLENH. l. c. var. d.

État normal des élytres.

Coccinella 12-punctata, LINN. Syst. nat. 1. p. 581. 19. — MULL. C. LINN. Natur. V. 1. 153. 19. — FABR. Syst. ent. p. 82. 20. — *Id.* Spec. ins. 1. p. 98. 32. — *Id.* Mant. 1. p. 57. 48. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 278. 55. — *Id.* Syst. el. 1. p. 367. 68. — GORZE, Ent. Beytr. 1. p. 222. 19. — SCHAEFF. Icon. pl. 239. 3. — HERBST, Arch. p. 45. 13. pl. 22. fig. 8. — *Id.* trad. fr. p. 98. 11. pl. 22. fig. 8. — *Id.* Natur. t. 5. p. 357. 90. pl. 58. f. 16. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. p. 100. 17. — SCRIBA, Journ. p. 185. 143. — HARRER, Beschr. 2^e édit. p. 82. 79. — BRAHM, Ins. kal. p. 42. 154. — *Id.* Bemerk. in Naturf. t. 29. p. 148. 13. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 62. 67. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1022. 52. pl. 4. fig. 55, a, b. — PETAGN. Ins. ent. t. 1. p. 181. 15. — SCHNEID. Mag. p. 162. 21. — ROSSI, Mant. t. 1. p. 26. 62. — *Id.* ed. HELW. t. 1. p. 362. 62. — PANZ. Ent. germ. p. 139. 25. — ILLIG. Käf. preuss. p. 466. 36. — PATK. Faun. suec. t. 2. p. 23. 24. — MARSH. Ent. brit. p. 155. 18. — WALCK. Faun. par. 1. p. 115. 13. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 71. 36. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2, p. 180. 76. — DUMÉRII, Dict. d. sc. nat. t. 9. p. 495. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 183. 25. — MULS. Lettr. t. 2. p. 353. 6. — STEPH. Syn. t. 4. p. 377. 3. — HERRICH-SCHAEFF. Faun. germ. syn. gen. Cocc. 128. pl. 6. fig. 5.

La Coccinelle jaune à suture, GEOFFR. Hist. t. 1. p. 329. 16.

Coccinella suturata, GORZE, Ent. Beytr. 1. p. 246. 4.

Coccinella 18-punctata, FUERSSLY, n. Mag. t. 3. p. 107.

Coccinella 16-punctata, FOURCR. Ent. 1. p. 147. 16.

Coccinella 14-punctata, GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1652. 19.

Micraspis 12-punctata, STEPH. Man. p. 314. 2475. — REDTENB. Tentam. p. 46. — *Id.* in GRAMM'S Zeitschr. t. 3. p. 122.

Variations des Elytres (par excès).

Var. B. *Quelques-unes des taches punctiformes noires des élytres qui sont libres dans l'état normal, en partie liées ensemble.*

Coccinella 12-punctata, HERRICH-SCHAEFF. Faun. germ. 128. pl. 6. fig. 5.

Long. 0^m,0033 (1 1/2^l) — Larg. 0^m,0024 (1^l).

Corps subhémisphérique; luisant; d'un jaune pâle. *Tête* subperpendiculaire; finement pointillée; marquée longitudinalement dans son milieu d'une large bande noire (♀), effacée ou presque effacée (♂). *Antennes et Palpes maxillaires* d'un flave tirant sur le fauve: celles-là parfois obscures à l'extrémité. *Yeux* noirs. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie médiane de cette échancrure subtransversale; à angles antérieurs en forme de dent émoussée; subcurvilinéairement élargi d'avant en arrière sur les côtés; émoussé ou subarrondi aux angles postérieurs; relevé latéralement en un rebord prolongé antérieurement, mais d'une manière affaiblie, jusqu'à l'angle rentrant de l'échancrure; bissinueusement en arc renversé et sans rebord à la base; deux fois et demie environ aussi large à celle-ci que long dans son milieu; de moitié moins court à ce dernier que sur les côtés; convexe en dessus; très-finement et très-superficiellement pointillé; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* très-petit; noir; en triangle subéquilatéral. *Elytres* d'un cinquième ou d'un sixième plus larges en devant que le prothorax à son bord postérieur; trois fois aussi longues que lui dans son milieu; arrondies aux épaules, subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'à la moitié de leur longueur, arrondies à l'extrémité; munies latéralement d'un rebord étroit, prolongé en s'affaiblissant jusqu'au tiers ou à la moitié de la base; convexes en dessus; à calus huméral peu marqué; visiblement ponctuées; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* pointillé; parcimonieusement garni de poils fauves; noir, avec la majeure partie du postpectus, les épimères des médi et postpectus, les postépisternums et les côtés du ventre, d'un flave roussâtre. *Mésosternum* entier. *Pieds* d'un flave roussâtre, avec les cuisses postérieures (♂) ou toutes les cuisses (♀), au moins en partie, noires.

Cette espèce habite toutes les parties de la France. Elle se tient sur les pommiers, etc., et souvent sur les plantes basses.

DEUXIÈME FAMILLE.

LES CHILOCORIENS.

CARACTÈRES. *Antennes* à peine aussi longues ou à peine plus longues que la largeur du front; à massue fusiforme. *Epistome* formant avec les joues un chaperon prolongé, en forme de tranche assez large, jusqu'à la moitié externe des yeux, que cette sorte de rebord semble couper en deux parties. *Mâchoires* à deux lobes : l'interne subfiliforme, aussi long à peu près que l'externe. celui-ci aussi grêle que l'autre dans sa seconde moitié, et comme lui subpenicillé à l'extrémité. *Palpes labiaux* à dernier article subconique, tronqué, notablement plus long que le précédent. *Repli* des élytres non creusé de fossettes. *Cuisses* cachées, dépassant à peine la moitié de la largeur du repli.

Les Chilocoriens sont faciles à reconnaître entre tous les Gymnosomides, au développement qu'ont pris chez eux l'épistome et les joues, qui se sont unis pour former un chaperon. Cette espèce de visière protectrice s'étend latéralement jusqu'à la moitié des yeux, c'est-à-dire jusqu'à la partie où ces organes cessent d'être embrassés par les côtés de l'échancrure du prothorax. Ce chaperon, chez les *Chicolores*, ne permet au labre d'apparaître en partie qu'à l'aide d'une échancrure de l'épistome; moins développé en devant chez les espèces du genre suivant, il laisse le labre plus visible, quoique l'échancrure épistomale soit parfois moins prononcée. Les mandibules sont entières à l'extrémité ou peu sensiblement fendues. Les antennes sont à peine aussi longues que la largeur du front, qui est généralement plus grand que dans la famille précédente; elles ont onze articles : les deux premiers globuleux, à peu près d'égale grosseur, voilés par le chaperon; les troisième à cinquième grêles; les suivants composent une massue fusiforme ou graduellement renflée jusqu'au neuvième, et progressivement rétrécie de celui-ci à l'extrémité. Le prothorax offre une forme toute particulière due à la brièveté de ses côtés, à la nullité de ses angles postérieurs, à l'arcuité plus prononcée et généralement sinueuse à la base. Les élytres toujours très-convexes, souvent comprimées d'une manière plus ou moins sensible, sont moins déclives vers les bords latéraux, c'est-à-dire dans la partie correspondante au repli. Celui-ci est large, et quoique graduellement rétréci, ses deux bords ne se réunissent pas à l'angle sutural; la moi-

tie externe de sa largeur est convexe et très-inclinée, et cette inclination, excédant l'épaisseur des pieds, permet aux insectes de cette famille de pouvoir, quand ils le veulent, appliquer plus exactement que ne peuvent le faire la plupart des Coccinelliens, leurs élytres contre les corps qui les portent. La partie antéro-médiaire du premier arceau ventral est obtusément tronquée ou faiblement en arc. Les plaques abdominales sont en espèce de demi-cercle, tantôt non terminal, tantôt prolongé jusqu'au bord de l'arceau ou presque coupé vers ce dernier. Les pieds sont comprimés et courts; ils dépassent à peine au genou la moitié de la largeur du repli des élytres, en sorte que, dans l'état de repos, ils sont complètement cachés. Chez quelques-uns, les jambes sont armées d'une dent; chez les autres, elles sont inermes.

Les Chilocoriens semblent spécialement destinés à détruire les Gallinsectes; ils font, à toutes les époques de leur vie active, une guerre cruelle à ces suceurs nuisibles. Leurs larves, d'une forme analogue à celles déjà décrites, ont le corps hérissé de six rangées d'épines rameuses, et la robe généralement noire. Leur passage à la période suivante de leurs métamorphoses offre quelque chose de particulier. Leur peau, alors, au lieu de se replier en chiffon sur les derniers anneaux de l'abdomen, devient pour l'animal une sorte de tombeau. A mesure que le corps s'en détache, elle se flétrit et se fend longitudinalement du premier au huitième ou même au dixième anneau, et présente ainsi une ouverture elliptique ou élargie dans son milieu, à l'aide de laquelle il est facile de voir l'insecte reposant immobile dans sa dépouille desséchée. Il ne demeure ordinairement que huit à dix jours dans cet état léthargique, après lequel il passe à sa dernière forme.

Ces petits animaux, dans les moments d'effroi, se collent ordinairement immobiles au végétal qui les porte; quand on les fait tomber, ils simulent, en général, plus longtemps l'état de mort que ceux de la famille précédente. Tous ceux de nos pays ont une cuirasse brillante et noire comme le jais, et ordinairement souillée d'une ou de quelques taches de sang.

Cette division très-naturelle a été indiquée par Schneider, moins légèrement signalée par Illiger et par Latreille, et séparée par Leach dans l'*Encyclopédie d'Edimbourg* (t. 15, p. 116), du genre *Coccinella* sous le nom de *Chilocorus*. Cet auteur, à en juger par ce nom de *Chilocore* (labre, c'est-à-dire épistome en forme de casque) paraît avoir saisi le premier les caractères spéciaux de cette coupe, caractères que M. L. Redtenbacher a nettement formulés.

Les insectes de cette famille se répartissent dans les deux genres suivants:

		GENRES.
Plaques abdominales	{	prolongées ou à peu près jusqu'au bord postérieur de l'arceau ventral, dont leur côté externe suit parallèlement le bord. Jambes offrant l'arête externe armée, au-dessous du genou, d'une dent plus ou moins prononcée <i>Chilocorus</i> .
		à peu près en demi-cercle, n'atteignant par le bord postérieur de l'arceau ventral. Jambes inermes <i>Ezoehonus</i> .

Genre *Chilocorus*. CHILOCORE; Leach (1).

(Χειλος, lèvre; κάρυς, casque.)

CARACTÈRES *Plaques abdominales* prolongées ou à peu près jusqu'au bord postérieur de l'arceau ventral, dont leur côté externe suit parallèlement le bord. *Jambes* offrant l'arête externe armée, au-dessous du genou, d'une dent plus ou moins prononcée. *Chaperon* relevé en devant, échancré. *Labre* en partie caché.

1. C. renipustulatus; SCRIBA. Dessus du corps d'un noir brillant, très-convexe et sulc comprimé. Tête noire. Elytres purées chacune sur leur disque d'une tache rouge en ou'e transversal, occupant le tiers environ de la largeur, et ordinairement moins distante de la suture que du bord externe. Dessous du corps noir, avec les côtés du premier arceau du ventre et tous les suivants, rouges.

♂ Premier article des tarses antérieurs subovalaire, garni en dessous de petites ventouses, ainsi que le second. Cinquième arceau du ventre à peine plus long que le précédent.

α Côtés du prothorax rouges ou rougeâtres.

♀ Premier article des tarses antérieurs étroit, sillonné, non garni en dessous de ventouses, non plus que le second. Cinquième arceau du ventre de moitié environ moins court que le précédent.

Coccinella bipustulata, DE GEER, Mem. t. 5. p. 387. 23. pl. 10. fig. 25; larve, fig. 24, 22; nymphe, fig. 24. — MÜLLER, Zool. dan. prodr. p. 67. 642. — SCHALL, in Abhandl. d. Hall. Gesell. 1. p. 289. 5. var. 2. — RETZ, Gen. et Spec. p. 172. 1128. — GMEIN. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1661. 42, a. — HERRST, Nat. t. 5. p. 283. 115. fig. 59. 41. — BRAHM, Ins. kal. p. 41. 136. — SCHWARZ, Nom. 1. p. 46. 19. — PAV. Faun. succ. 2. p. 24. 23. — DUNNORF, Eur. Faun. t. 8. p. 536. 10. — BLUMENS Handb.

(1) Edinburgh, Encyclop. t. 15. 2^e part. p. 116. gen. 3 4.

- 7^e édit. p. 385. 2. — *Id.* trad. fr. t. 1. p. 406. 2. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 433. 9.
Coccinella renipustulata, SCRIBA, Journ. p. 276. 161. — *Id.* Beitr. p. 107. 27, pl. 8.
 fig. 14 (15). — SCHNEID. Mag. p. 184. 41. — PANZ. Ent. germ. p. 148. 59. — *Id.*
 Faun. germ. 114. 5. — ILLIG. Käf. preuss. p. 474. 42. — LATR. Hist. nat. t. 12.
 p. 74. 42. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 197. 135. — DUMÉRII, Dict. d. sc. nat. t. 9.
 p. 496. — HERRICH-SCHAEFF. Faun. germ. pl. 114. 5, et Syn. gen. Cocc. 128. —
 GYLLENH. Ius. succ. t. 4. p. 145. 1. — L. DUFOUR, Excurs. ent. p. 116. 750.
Coccinella similis, ROSSI, FAUD. etr. 1. p. 68. 170. pl. 7. fig. 4. — *Id.* ed. HELW. 1.
 p. 73. 170. pl. 7. fig. 4.
Coccinella medio-pustulata, SCHRANK, FAUN. boic. 1. p. 465. 482. — BECHST. et SCHARF
 Forstins. t. 3. p. 907. 12.
Coccinella abdominalis, WESTMAN, in THUNB. Dissert. IX. p. 111. — *Id.* ed. gott. p. 121.
Coccinella cacti, SCOPOL. Ann. hist. nat. V. p. 107. 99. — MARSH. Ent. brit. p. 165. 56.
Chilocorus renipustulatus, STEPH. Syn. t. 4. p. 574. 2. — *Id.* Man. p. 513. 2469. —
 CHEVROL. in Dict. univ. d'hist. nat. t. 3. p. 570. — RÖDTEND. Tent. p. 14. 1. — *Id.* in
 GERMAR'S Zeitschr. t. 5. p. 121. 1.

Long. 0^m0045 à 0^m0057 (2 à 2 1/2^l). Larg. 0^m0036 à 0^m0045 (1 2/3 à 2^l)

Corps suborbiculaire ; très-convexe, subcomprimé, noir et brillant en dessous. *Tête* subconvexement inclinée ; pointillée ; brièvement garnie de poils presque indistincts. *Antennes* d'un rouge ou fauve livide. *Palpes maxillaires* noirs ou rougeâtres. *Prothorax* profondément échancré en devant, en demi-cercle sur les côtés ; en ogive renversée à la base, ou plutôt en angle très-ouvert, postérieurement dirigé, à côtés subcurvilignes et sensiblement sinueux près du sommet, qui est tronqué au devant de l'écusson ; trois fois et demie aussi large à son bord postérieur que long dans son milieu ; huit fois aussi large au même bord que long sur les côtés ; très-étroitement rebordé latéralement ; très-convexe en dessus, mais un peu moins déclive près des bords latéraux ; presque imponctué. *Ecusson* petit, en triangle plus long que large. *Elytres* d'un sixième plus larges en devant que le prothorax sur les côtés ; quatre à cinq fois aussi longues que lui dans son milieu ; subarrondies aux épaules ; subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'à la moitié de leur longueur, arrondies postérieurement ; très-convexes, subcomprimées et par là paraissant presque gibbeuses : chargées d'un calus huméral médiocrement saillant ; ponctuées, mais moins finement près des bords latéraux ; obsolètement sillonnées longitudinalement dans la partie correspondante au bord interne de leur repli ; sensiblement moins déclives de ce sillon au bord externe ; d'un noir brillant, comme tout le reste du dessus du corps ; parées chacune sur leur disque, aux trois septièmes de la longueur, d'une tache rouge presque réniforme ou en ovale trans-

SÉCURIPALPES.

22

versal, occupant le tiers au plus de la largeur, ordinairement un peu plus rapprochée de la suture que du bord externe. *Dessous du corps* ponctué ; rouge sur les côtés du premier arceau du ventre et sur tous les suivants, noir sur le reste de sa surface ; moins brièvement pubescent postérieurement. *Pieds* noirs.

Cette espèce habite toutes les parties de la France, mais est généralement peu commune. On la trouve sur les aulnes, les saules et différentes autres sortes d'arbres.

Sa larve, décrite par de Geer, est noire, armée sur chaque segment du corps de six épines branchues et concolores.

2. *C. bipustulatus*; LINN. *Dessus du corps* noir, brillant, très-convexe et subcomprimé. *Tête* rouge. *Elytres* parées transversalement, aux deux cinquièmes de la longueur, de trois taches rouges ou rougeâtres, punctiformes, presque contiguës, et dont l'interne est beaucoup plus rapprochée de la suture que l'externe du bord extérieur. *Dessous du corps* noir ; côtés et cinquième arceau du ventre d'un rouge fauve.

♂ Premier article des tarsi avalaire, garni en dessous de petites ventouses, ainsi que le second. Cinquième arceau du ventre déprimé ou déclive postérieurement.

α. *Angles du prothorax* rouges ou rougeâtres.

♀ Premier article des tarsi étroit, non garni en dessous de ventouses, non plus que le second.

Coccinella bipustulata, LINN. Faun. suec. p. 139. 498. — *Id.* Syst. nat. 1. p. 585. 42. — BECKER. C. LINN. Syst. nat. p. 137. — MULL. C. LINN. Natur. V. 1. p. 160. 42. — FABR. Syst. entom. p. 86. 45. — *Id.* Spec. 1. p. 104. 61. — *Id.* Mant. 1. p. 60. 84. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 237. 100. — *Id.* Syst. el. 1. p. 379. 128. — LAICHART. Tyr. ins. t. 1. p. 134. 15. — SCHRANK, Enum. p. 63. 115. — *Id.* Faun. boic. 1. p. 464. 451. — SCHALLER, in Abhandl. d. hall. Gesellsch. 1. p. 269. 5. var. 1. — FOURCQ. Ent. par. 1. p. 150. 26. — GRÆL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1661. 42. var. β. — ZACH. Mus. Lésk. p. 12. 220. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. p. 112. 54. — ROSER, Faun. etr. 1. p. 67. 69 (excepté la synonymie de de Geer). — *Id.* ed. Helw. p. 72. 169. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 74. 114. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1045. 89. pl. 7. 104. — MARTIN, Ent. pl. 15. f. 21. — PATAGN. Inst. ent. 1. p. 185. 32. — SCHNEID. Mag. p. 183. 40. — PANZ. Ent. germ. p. 147. 57. — ILLIG. Käf. preuss. p. 475. 43. — GOUVIER, Tabl. élém. p. 524. — CADREB. Faun. ingr. prodr. p. 55. 168. — MARSH, Ent. brit. p. 164. 37. — WALCK. Faun. par. 1. p. 118. 28. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 75. 45. — *Id.* in Cuv. Regn. an. 1^{re} ed. t. 3. p. 362. — *Id.* 2^e ed. t. 5. p. 162. — TIGNY, Hist. nat. t. 9. p. 55. — WILHELM, Unterhalt. 1. p. 116. pl. 11. fig. 86. — DUMÉRIL, Dict. d. sc. nat. t. 1. p. 496. — GYLL. Ins. suec. t. 4. p. 146. — HERRICH-SCHARFF. Faun. germ. syn. gen. Cocc. 128. pl. 6. fig. 8.

La Coccinelle tortue à bande rouge, GÉOFFR. Hist. 1. p. 334. 26.

Coccinella fasciata, MULLER, Zool. dan. prodr. p. 68. 648. — HERBERT, Arch. p. 49. 30. pl. 22. fig. 25. — *Id.* trad. fr. p. 101. 30. pl. 22. fig. 25, z. — *Id.* NATURS. t. 6. p. 385. 117, pl. 59. fig. 13. — GUAL. C. LAM. Syst. nat. 1. p. 1663. 159. — PANZ. Ent. germ. p. 147. 58. — PALL. Faun. suec. 2. p. 25. 26. — BRUGES. PRIN. Faun. mosq. p. 75. 99. — ZETTERST. Faun. Japp. p. 433. 10.

Coccinella frontalis, THUNB. Nov. act. upsal. t. 5 p. 105. 31.

Chilocorus bipustulatus, STEPH. Syn. t. 4. p. 374. 1. — *Id.* Man. p. 313, 2468. — REDTENB. Tent. p. 14. 2. — *Id.* in GERMAR'S Zeitschr. t. 5. p. 121. 2. — CHEVROL. Dict. d'hist. nat. t. 3. p. 570.

Obs. Quand la matière colorante n'a pas eu le temps de se développer suffisamment, le dessus du corps est d'un brun rouge, d'un rouge brun, ou d'un rouge cerise plus ou moins clair, avec des taches jaunâtres ou peu apparentes. Le ventre et les pieds sont alors aussi d'un rouge de nuance variable.

Long. 0^m0033 à 0^m0045 (1 1/2 à 2^l). Larg. 0^m0025 à 0^m0036 (21/5 à 1 2/3^l).

Corps suborbiculaire; très-convexe, subcomprimé, noir et brillant en dessus. *Tête* subconvexément inclinée, brièvement garnie de poils presque indistincts; d'un rouge foncé. *Antennes* d'un rouge ou d'un fauve livide. *Palpes maxillaires* d'un rouge foncé, ou parfois obscurs. *Prothorax* profondément échancré en devant, avec la partie médiaire ou postérieure de cette échancrure transversale ou légèrement arquée; en demi-cercle sur les côtés et conséquemment arrondi aux angles antérieurs et postérieurs; en ogive renversée à la base, ou plutôt en angle très-ouvert, postérieurement dirigé, à côtés subcurvilignes et faiblement sinueux près du sommet, qui est tronqué en devant de l'écusson; trois fois aussi large à son bord postérieur que long dans son milieu; huit fois aussi large au même bord que long sur les côtés, qui sont étroitement rebordés; très-convexe en dessus; finement et superficiellement pointillé; noir, luisant. *Ecusson* petit, en triangle plus long que large; noir. *Elytres* un peu plus larges à l'angle huméral que le prothorax sur les côtés; près de quatre fois aussi longues que lui dans son milieu; subarrondies aux épaules; subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'à la moitié de leur longueur, en ogive renversée à l'extrémité; très-convexes, subcomprimées, et par là paraissant presque gibbeuses; chargées d'un calus huméral assez saillant; ponctuées, mais moins finement près des bords latéraux; obsolètement sillonnées longitudinalement dans la partie correspondante au bord interne de leur repli; sensiblement moins déclives, de ce sillon au bord externe; d'un noir brillant; parées chacune, aux deux cinquièmes de leur longueur, de trois taches rougeâtres, punctiformes, subtranslucides, formant une rangée transversale voisine d'un côté de la suture, prolongée du côté externe un peu au-delà du milieu de la largeur: les deux taches in-

ternes souvent liées ensemble : l'externe ordinairement isolée. *Dessous du corps* ponctué ; noir sur la poitrine et sur une largeur plus ou moins grande de la partie médiale des premiers arceaux du ventre, d'un rouge fauve et moins brièvement pubescent, postérieurement. *Cuisses* noires. *Tarses* et ordinairement partie des jambes, rougeâtres.

Cette espèce se trouve sur les genévriers et sur différentes espèces d'autres végétaux. Elle est commune dans toute la France.

Sa larve, analogue à celle de l'espèce précédente, est noire, armée d'épines branchues.

Genre *Exochomus*, EXOCHOME ; Redtenb.

(Ἐξοχος, élevé ; ὁμοός, semblable.)

CARACTÈRES. *Plaques abdominales* à peu près en demi-cercle, n'atteignant pas le bord postérieur de l'arceau. *Jambes* inermes. *Chaperon* non relevé à son bord antérieur ; ordinairement moins développé et moins échancré en devant, et laissant apparaître une plus grande partie de la surface du labre.

Ce genre a été créé par M. Redtenbacher, dans son *Essai*, p. 11.

1. **E. quadrî-pustulatus** ; LINN. *Dessus du corps* convexe et luisant ; ordinairement noir, parfois brun ou d'un brun rouge, avec deux taches rouges ou orangées : l'une réniforme, embrassant à moitié le calus ; l'autre plus petite, subarrondie, près de la suture, un peu après la moitié de la longueur ; quelquefois entièrement d'un rouge fauve. *Côtés du prothorax* et de la base des élytres relevés en rebord.

♂ Premier article des tarses antérieurs subovale, garni en dessous de petites ventouses, ainsi que le second. Cinquième arceau du ventre notablement échancré.

a. *Labre* rougeâtre, au moins en partie.

β. *Partie au moins du labre* et du rebord antérieur des angles de devant, rouge ou rougeâtre.

γ. *Partie au moins du labre*, et souvent de l'épistome et des palpes, angles antérieurs du prothorax, rouges ou d'un rouge jaune.

δ. *Labre*, souvent épistome et partie de la tête, quelquefois même toute celle-ci, d'un rouge jaune ou d'un jaune orangé. *Prothorax* paré aux angles de devant d'une tache de même couleur, quelquefois orné d'une bordure antérieure obliquement prolongée sur les côtés qu'elle couvre jusqu'à

la moitié ou même jusqu'aux angles de derrière. Pieds entièrement d'un rouge jaune, ou avec quelques parties obscures.

Obs. Cette variation est particulière aux individus ayant les taches des élytres orangées et ordinairement plus développées que dans l'état normal.

♀ Premier article des tarses antérieurs étroit, non garni en dessous de petites ventouses, non plus que le second. Cinquième arceau du ventre arrondi postérieurement.

♂. *Pieds antérieurs, jambes et tarses des postérieurs d'un rouge jaune ou avec quelques parties obscures.*

Obs. Cette variation se rencontre surtout chez les individus ayant les taches des élytres orangées.

ÉTAT NORMAL. *Elytres* noires; luisantes; ornées chacune de deux taches rouges ou d'un rouge jaune: l'antérieure lunulée, naissant près de la base, bordant le côté externe du calus huméral, et prolongée en se courbant au-dessous de lui: la seconde, plus petite, subarrondie, située près de la suture, aux trois cinquièmes de la longueur.

Variations des taches des Elytres (par défaut).

Var. A. *Tache du milieu des élytres petite, parfois peu apparente.*

Obs. La tache antérieure et la partie rouge, ou d'un rouge pâle, du ventre, sont alors plus ou moins restreintes.

Etat normal des élytres.

Coccinella 4-pustulata, LINN. Faun. suec. p. 159. 499. — *Id.* Syst. nat. p. 583. 45. — PODA, Ins. mus. græc. p. 26. 10. — DE GEER, Mem. t. 5. p. 589. 24. — MULL. Zool. D. prodr. p. 68. 645. — GOEZE, Ent. Beytr. 1. p. 232. 45. — SCHAEFF. Icon. pi. 30. fig. 16. 17. — SCHRANK, Enum. p. 64. 117. — *Id.* in FUESSLY, n. Mag. t. 1. p. 148. var. ζ. — LAICHAUT, Tyr. ins. t. 1. p. 155. 16. — RETZ, Gen. et Sp. p. 172. 1129. — SCHALL, in Abhandl. d. hall. Gesell. t. 1. p. 569. var. 1. — FOURCR. Ent. par. 1. p. 150. 25. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1662. 45. — DE VILL. C. LINN. Ent. 1. p. 112. 55. — SCRIBA, Journ. p. 277. 163. — BRAHM, Ins. kal. p. 7. 24. — HARRER, Beschv. 2^e édit. p. 91. 89. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 75. 120. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1047. 91. pl. 7. fig. 106. — FISCHER, Nat. v. Livl. p. 273. 514. — MARTYN, Ent. pl. 12. fig. 12. — PEYAGN. Inst. ent. 1. p. 185. 55. — SCHNEID. Mag. p. 185. 42. — TRUMB. in Nov. act. upsal. t. 5. p. 105. 52. — ILLIG. Kæf. preuss. p. 475. 41. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 74. 41. — DUMÉRIL, Dict. d. sc. nat. t. 9. p. 496. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 146. 5. — MULS. Lett. t. 2. p. 554. 9. — HERRICH-SCHAEFF. Faun. germ. syn. gen. Cocc. 128. pl. 6. fig. 9.

La *Coccinelle tortue à quatre points rouges*, GROFFR. Hist. t. 1. p. 555. 25.

Coccinella lunulata, ZSCHASH, Mus. lesk. p. 12. 217. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. 1662. 158.

Coccinella 4-verrucata, FABR. Ent. syst. 1. p. 288. 104. — *Id.* Syst. eleuth. t. 1. p. 581.

136. — HANST, *Naturs. t. 5. p. 384. 116. pl. 39. fig. 12.* — WESTMAN, in THUNB. *Dissert. IX. p. 112, et ed. gott. p. 121.* — PANZ. *Ent. germ. p. 130. 68.* — *Id. in VOETS Besch. p. 98. 4.* — PAYK. *Faun. succ. 2. p. 26. 27.* — MARSH. *Ent. brit. p. 163. 35.* — WALCKEN. *Faun. par. 1. p. 119. 32.* — PERCHERON, in GUERIN, *Dict. pittor. t. 2. p. 239.*
- Coccinella cassidoides*, DONOV. *Nat. histor. t. 7. p. 74. pl. 343. fig. 3.*
- Coccinella varia*, SCHRAM, *Faun. boic. 1. p. 466. var. γ.*
- Chilocorus 4-verrucatus*, STEPH. *Syn. t. 4. p. 375. 5.* — *Id. Man. p. 314. 2472.* — CHEVOL. in *Dict. univ. d'hist. nat. t. 3. p. 570.*
- Ezechomus 4-pustulatus*, REDTENB. *Tent. 15. 1.* — *Id. in GERMAN'S Zeitschr. t. 5. p. 121. 1.*

Variations des Élytres (par excès).

Var. B. Taches des élytres dilatées, déformées, quelquefois presque liées ensemble.

Variations des Élytres (par coloration).

Var. C. Taches des élytres d'un jaune orangé.

Obs. Les pieds sont alors ordinairement en partie d'un rouge jaune; les trois derniers arceaux du ventre, et souvent une partie du deuxième, sont aussi au moins en grande partie de la même couleur.

Var. D. Élytres d'un brun rougeâtre, offrant chacune trois taches d'un rouge tirant sur le jaune : les deux ordinaires dilatées, déformées ; la surnuméraire située près de l'extrémité, commune aux deux états.

Var. E. Élytres d'un brun rouge, d'un rouge brun ou brunâtre, avec les taches plus pâles.

Obs. Ces variations sont produites par un défaut de la matière colorante.

Quand celle-ci a plus complètement fait défaut, les élytres sont alors brunâtres ou nébuleuses, avec les taches d'un jaune fauve; quelquefois les élytres sont même entièrement de cette dernière couleur, sans apparences de taches. Dans le premier cas, le prothorax et la tête surtout, chez lesquels semble toujours se concentrer d'abord le pigmentum, restent ordinairement noirs ou obscurs; dans le second, le prothorax offre souvent en grande partie une teinte analogue à celle des élytres, et la tête seule se montre noirâtre ou nébuleuse.

Var. F. Élytres d'un rouge testacé, parfois avec une transparence presque indistincte des taches indiquées dans l'état normal, plus souvent sans taches.

Obs. Chez quelques individus le prothorax, surtout dans son milieu, et la tête sont un peu plus obscurs. Le dessous du corps est aussi en partie noir ou obscur sur la poitrine et les premiers arceaux du ventre; chez d'autres exemplaires, le corps est tout entier de la couleur des élytres.

Chilocorus meridionalis, DES. in *Collect. et catal. (1837) p. 460.*

Chilocorus hamatideus, CHEVOL. in *Collect.*

Long. 0^m0037 à 0^m0051 (1 2/3 à 2 1/4'). — Larg. 0^m0033 à 0,0039 (1 1/2 à 1 3/4').

Corps subhémisphérique; noir, luisant, en dessus. *Tête* penchée; pointillée; quelquefois rougeâtre sur le labre (♂). *Antennes* d'un rouge fauve, à extrémité obscure. *Palpes maxillaires* noirs. *Prothorax* profondément échancré, avec la partie médiane ou postérieure de cette échancrure faiblement arquée; peu ou point émoussé aux angles de devant; arqué et relevé en rebord sur les côtés; arrondi aux angles postérieurs; assez fortement en arc renversé à la base; deux fois et demie aussi large à cette dernière que long dans son milieu, et six fois aussi large que long sur les côtés; convexe en dessus; finement et superficiellement pointillé. *Ecusson* petit, en triangle plus long que large. *Elytres* d'un sixième plus larges en devant que le prothorax aux angles postérieurs; trois fois et demie aussi longues que lui dans son milieu; émoussées ou subarrondies aux épaules; subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, arrondies postérieurement; munies sur les côtés d'un rebord prolongé en s'affaiblissant sur la base, qui est relevée jusqu'au tiers de sa largeur; convexes en dessus; longitudinalement marquées d'une sorte de sillon correspondant au côté interne du repli; sensiblement moins déclives de ce sillon au bord externe; finement pointillées et moins superficiellement près du rebord extérieur; colorées et peintes comme il a été dit. *Repli* noir, avec la partie correspondante à la tache humérale, rouge. *Dessous du corps* ponctué; noir, luisant, avec les côtés et la partie postérieure du ventre, d'un rouge fauve sur une étendue ordinairement plus grande chez le ♂ que chez la ♀. *Pieds* noirs; spongioles des tarses d'un fauve rougeâtre.

Cette espèce est commune dans toutes les parties de la France.

Obs. La coloration de cette espèce varie beaucoup. Ordinairement le dessus du corps est noir avec les taches rouges. Quelquefois celles-ci sont orangées. Alors, surtout lorsqu'elles sont plus ou moins développées, le labre, l'épistome, le front, les angles et le bord antérieur du prothorax des ♂, ont aussi de la tendance à se montrer d'un jaune rouge, mais d'une manière variable; les pieds et la majeure partie du ventre se montrent aussi, dans les deux sexes, d'une teinte rapprochée, et d'une manière moins incomplète chez les ♂ que chez les ♀.

D'autres fois ce ne sont pas seulement les taches, c'est aussi la couleur foncière qui s'est modifiée par un défaut de pigmentum. Dans

ce cas, tant que les taches des élytres restent distinctes, l'espèce est encore facilement reconnaissable; mais chez quelques individus exclusivement propres aux parties méridionales de la France, les élytres, et souvent même tout le corps, sont d'une couleur à peu près uniforme, d'un rouge testacé. Ces individus, que Dejean et M. Chevrolat n'avaient considérés qu'avec doute comme devant former une espèce particulière, n'offrent en effet aucun caractère spécial et constant qui puisse permettre de les séparer du type, avec lequel on trouve à les rattacher par des transitions de couleur graduellement insensibles.

2. *E. auritus*; SCRIBA. Dessus du corps convexe et d'un noir bronzé, luisant. Côtés du prothorax et pieds d'un jaune orangé. Ventre en partie de la même couleur. Côtés du prothorax et de la base des élytres non relevés au rebord.

♂ Labre, épistome et partie du front, d'un jaune orangé. Premier article des tarsi antérieurs subovale, garni en dessous de petites ventouses, ainsi que le second. Cinquième arceau du ventre sub-échancré.

♀ Tête entièrement noire. Premier article des tarsi antérieurs étroit, non garni en dessous de petites ventouses, non plus que le second. Cinquième arceau du ventre, arqué postérieurement.

La Coccinelle noire à points rouges au corselet, GEOFFR. Hist. t. 1. p. 334. 27.

Coccinella testudinaria, FOURCR. Ent. par. 1. p. 151. 27. — DE VILL. C. LINN. Entom. t. 1. p. 115. 66.

Coccinella aurita, SCRIBA, Journ. p. 276. 159 — *Id.* Beytr. p. 103. 26. pl. 8. fig. 15 (16).

— SCHNEID. Mag. p. 177. 34. — BRAHM, Bemerk. in Naturf. t. 29. p. 161. — HERRICH-SCHAFF. Faun. germ. syn. gen. Cocc. 128. pl. 6. fig. 1.

Coccinella humeralis, TOWNS. Voy. t. 3. p. 167. pl. 2. fig. 1.

Coccinella specularis, BONELL. Spec. faun. subalp. p. 180. 50 pl. fig. 30?

Ezochomus auritus, REDTENB. Tent. p. 15. 2. — *Id.* in GERMAR'S Zeitschr. t. 5. p. 121. 2.

Long. 0^m,0036 à 0^m,0065 (1 2/3 à 2^l). Larg. 0^m,0027 à 0^m,0033 (1 1/4 à 1 1/2^l).

Corps subhémisphérique. Tête penchée; pointillée; orangée (♂), ou noire (♀), quelquefois avec le bord antérieur du labre et les côtés de l'épistome, orangés. Antennes et parties inférieures de la bouche d'un jaune orangé. Patpes maxillaires noirs. Prothorax profondément échancré en devant, avec la partie médiaire ou postérieure de cette échancrure sensiblement arquée; émoussé aux angles de devant, arrondi aux postérieurs; à peine plus large à ceux-ci qu'aux premiers; curvilinéaire et étroitement rebordé sur les côtés; assez fortement en

arc renversé, à la base; deux fois et quart ou deux fois et demie aussi large à celle-ci que long dans son milieu, et quatre fois aussi large que long sur les côtés; convexe en dessus; finement et superficiellement pointillé; noir, avec les côtés d'un jaune orangé jusqu'à l'angle rentrant de l'échancrure antérieure, et postérieurement sur une largeur presque égale, formant environ le sixième de la base. *Ecusson* en triangle subéquilateral; noir. *Elytres* d'un sixième environ plus larges en devant que le prothorax à son bord postérieur; trois fois et demie aussi longues que lui dans son milieu; subarrondies aux épaules; subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'à la moitié de leur longueur, subarrondies ou en ogive renversée à l'extrémité; munies latéralement d'un rebord non prolongé après l'épaule, sur la base; convexes en dessus; chargées d'un calus huméral peu saillant; assez finement ponctuées, et moins superficiellement près des bords latéraux; longitudinalement et obsolètement marquées d'une sorte de sillon correspondant au bord interne du repli; noires, luisantes, sans taches. *Dessous du corps* ponctué; noir, avec les côtés du propectus, les épimères du médipectus, et plus obscurément quelques parties des arceaux du ventre, d'un jaune rouge ou orangé; moins brièvement pubescent vers la partie postérieure de ce dernier. *Pieds* d'un jaune orangé.

Cette espèce habite toutes les parties de la France; on la trouve sur différentes sortes d'arbres. Elle est médiocrement commune dans les environs de Lyon, mais moins rare dans le Midi.

Obs. Elle n'a ni le prothorax relevé en rebord, ni les élytres relevées à la partie basilaire des épaules, comme on le voit dans l'espèce précédente. Ses élytres sont aussi plus déclives latéralement.

TROISIÈME FAMILLE.

LES HYPERASPIENS.

CARACTÈRES. *Antennes* à peine aussi longues ou à peine plus longues que la largeur du front; à base découverte; à massue fusiforme. *Epistome* séparé des joues. *Yeux* ovales ou oblongs; entiers. *Elytres* obtusément subarrondies ou obtusément tronquées à l'extrémité; à repli creusé de fossettes profondes, pour loger l'extrémité des cuisses intermédiaires et postérieures. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral, large, légèrement arquée ou obtusément tronquée. *Plaques abdominales* atteignant le bord postérieur de l'arceau; presque en ligne droite à leur côté interne.

Les Hypéraspiens sont, de tous les Sécuripalpes du premier groupe, ceux qui s'éloignent le plus du faciès ordinaire que présentent les insectes de cette tribu. Leur corps ovalaire, faiblement ou médiocrement convexe sur le dos; leurs élytres à peine plus larges à la base que le prothorax, plus ou moins obtuses à l'extrémité, leur donnent avec les insectes d'une famille du groupe suivant, avec les Scymniens, une analogie rendue plus frappante encore par quelques autres points de leur organisation; mais des caractères plus importants les rattachent aux Sécuripalpes qui précèdent.

Les antennes ont une forme analogue et une brièveté encore plus sensible. Elles offrent onze articles: le premier, subglobuleux, épais: le second, un peu moins gros: les suivants grêles, cylindriques: les trois à quatre derniers composent une massue en forme de fuseau, c'est-à-dire renflée dans son milieu, rétrécie à ses extrémités.

L'épistome, par sa largeur, sa brièveté, son bord antérieur ordinairement échancré et voilant plus ou moins complètement la base du labre; par ses côtés coupés obliquement ou en arc rentrant, et offrant, dans ce dernier cas, les angles de devant avancés en une sorte de dent aiguë ou émoussée, présente un caractère particulier qui aide à faire reconnaître les insectes de cette famille. On voit facilement que cette sorte de chaperon incomplet n'est qu'une modification légère de ce que nous l'avons vu chez les Chilocoriens; et s'il ne cache pas la base des antennes, comme chez ces derniers, c'est que les joues, au lieu de s'unir à lui et de former sur les yeux une tranche protectrice de ces organes, longent en s'inclinant le bord antéro-interne de ceux-ci. Les yeux restent ainsi entiers et remarquables par leur forme ovale ou oblongue.

Le prothorax est échancré en devant, ou, si l'on veut, bissinueusement tronqué, avec la partie médiane de cette échancrure, large, plus ou moins arquée et plus avancée que les angles, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; ses bords latéraux sont courts, presque droits ou légèrement arqués; ses angles postérieurs prononcés; sa base, en arc renversé, n'offre pas, dans les espèces que nous avons à décrire, une troncature bien sensible au devant de l'écusson. Ce dernier est généralement moins petit que dans les autres espèces de cette tribu.

Les élytres, faiblement plus larges en devant que le prothorax à sa base, ont les angles huméraux un peu obtusément ouverts, peu ou point émoussés; tantôt elles sont médiocrement élargies vers leur milieu, et alors elles se montrent obtusément tronquées à l'extrémité, c'est-à-dire coupées obliquement de dedans en dehors et d'avant en

arrière avec l'angle postéro-externe arrondi ; tantôt leur courbe latérale est plus prononcée, et elles sont alors moins obtuses ou plus arrondies à l'extrémité. Leur surface est plus ou moins subdéprimée sur le dos, et convexement déclive ou subperpendiculaire sur les côtés, ce qui rend invisible leur rebord latéral, quand on regarde l'insecte perpendiculairement en dessus ; chargée d'un calus huméral comprimé et placé plus postérieurement que chez les autres Gymnosomides. Leur repli, un peu relevé en dehors, sur les côtés de la poitrine, est creusé de fossettes profondes, pour loger les genoux des pieds intermédiaires et postérieurs ; en l'examinant plus en arrière, on voit ses deux bords se rapprocher assez brusquement l'un de l'autre, s'unir et se confondre en un seul, à partir du troisième arceau ventral, et n'offrir plus qu'une tranche jusqu'à l'extrémité. Le dessous du corps est moins plane que dans la plupart des Sécuripalpes déjà décrits ; la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral, large, tronquée ; les plaques abdominales sont terminales, c'est-à-dire atteignent le bord postérieur de l'arceau, et forment une sorte de demi-cercle plus ou moins irrégulier, assez entier. Les pieds sont courts et les cuisses robustes.

La robe des espèces que nous avons à décrire est noire, parée de taches rouges ou orangées ; leur corps, outre la ponctuation assez visible dont il est marqué, paraît, lorsqu'on l'examine avec une forte loupe, presque indistinctement pointillé.

Ces insectes se tiennent généralement sur les plantes basses et le plus souvent dans les lieux arides. Quelquefois on les trouve par terre.

Cette famille est réduite, pour les espèces de France, au genre suivant :

Genre *Hyperaspis*, HYPÉRASPE ; Chevrolat (1), Redtenb. (2)

(Ἰπίπ, au-dessus ; ἀσπίς, écusson. Parce que plusieurs ont le prothorax tronqué à son bord postérieur, au devant de l'écusson.)

CARACTÈRES. *Mandibules* bifides à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes : l'interne grêle : l'externe renflé. *Palpes labiaux* à deuxième article épais : le dernier grêle. *Jambes* inermes.

1. H. Hoffmanseggii ; inéd. en ovale allongé ; assez faiblement convexe et d'un noir brillant en dessus. *Prothorax* pare sur les côtés d'une

(1) Dict. univ. d'hist. nat. t. 4. p. 43. et t. 6. p. 780. — (2) Tent p. 11.

bordure large et parallèle, d'un rouge jaune. Elytres obliquement tronquées à l'extrémité; ornées d'une tache orangée, subterminale, en ovale, transversal ou plutôt en forme de virgule transversale, liée d'une part au rebord externe, et prolongée de l'autre au-delà de la moitié.

♂ Tête d'un jaune orangé, avec une bordure postérieure noire, étroite, et parfois voûtée par le bord du prothorax. Celui-ci généralement pare d'une bordure orangée, à sa partie antérieure. Epimères du médipectus flaves. Cuisses antérieures orangées. Premier article des tarses antérieurs en ovale allongé, garni de petites ventouses en dessous.

α. Angle huméral pare d'une tache flave.

β. Cuisses antérieures en partie obscures, sur une plus ou moins faible étendue.

♀ Tête, partie médiaire du bord antérieur du prothorax, épimères du médipectus et cuisses de devant, noires. Premier article des tarses antérieurs subgraduellement rétréci d'avant en arrière, dépourvu de ventouses, en dessous.

γ. Cuisses antérieures d'un rouge jaune ou livide vers l'extrémité.

Coccinella Hoffmannseggii, HELWIG. D. D. Germar et Schaum, in litter.

Hyperaspis marginella, DES. in Collect. et Catal. 3^e édit. p. 459.

Hyperaspis simulata, CHEVROL. DES. Catal. (1857). p. 459.

Long. 0^m,0045 à 0^m,0051 (2 à 2 1/4^l). — Larg. 0^m,0033 (1 1/2^l).

Corps en ovale allongé; obtus ou obtusément tronqué à ses extrémités; assez faiblement convexe en dessus. *Tête* subperpendiculaire; finement pointillée; noire (♀), ou d'un jaune orangé, avec une bordure postérieure noire, étroite ou parfois peu apparente (♂). *Yeux* noirs. *Antennes* d'un jaune orangé. *Palpes maxillaires* noirs. *Prothorax* à angles postérieurs un peu obtusément ouverts; en arc renversé et légèrement subsinueux au-dessus du calus huméral, à la base; deux fois à deux fois et demie aussi large à cette dernière que long dans son milieu, et cinq fois aussi large que long sur les côtés; convexe en dessus; pointillé; d'un noir luisant, avec les côtés d'un jaune orangé (♂) ou d'un rouge tirant sur le jaune (♀), étendu en largeur un peu au-delà de l'angle rentrant de l'échancrure antérieure, et sur une largeur parallèle jusqu'à la base. *Ecusson* en triangle pointu, subéquilatéral; noir; obsolètement pointillé. *Elytres* deux fois et demie environ aussi longues que le prothorax dans son milieu; subcurvilinéairement et assez faiblement élargies jusqu'aux deux cinquièmes, pres-

que rectilinéairement rétrécies ensuite jusqu'à leur partie postéro-externe, qui est arrondie, obtusément et obliquement tronquées à l'extrémité; peu ou point émoussées à l'angle sutural, qui est à peu près rectangulairement ouvert; assez faiblement convexes sur le dos; moins finement et moins densément ponctuées que le prothorax; à calus huméral médiocrement saillant; d'un noir brillant; parées chacune, à l'angle postéro-externe, d'une tache d'un jaune rouge ou d'un rouge tirant sur le jaune, presque terminale, occupant les trois cinquièmes ou les deux tiers externes de la largeur, en ovale transversal, liée au rebord extérieur, (qui reste noir), par une sorte de queue ou d'appendice très court dirigé en avant, ayant par là la figure d'une sorte de virgule transversalement placée. *Dessous du corps* ponctué; pubescent; noir, avec les épimères du médipectus flaves (♂), et les derniers arceaux du ventre parfois rouges ou rougeâtres sur les côtés, surtout chez le ♂. *Cuisses* antérieures comme il a été dit: les postérieures et intermédiaires noires: ces dernières parfois en partie d'un rouge jaune (♂). *Jambes* antérieures d'un jaune orangé (♂), d'un rouge tirant sur le jaune ou d'un rouge livide (♀): les suivantes, d'une teinte analogue, avec l'arête externe ordinairement obscure ou noire, surtout chez les ♀. *Tarses* d'un rouge jaune ou d'une teinte plus pâle.

Cette espèce est exclusivement méridionale. On la trouve ordinairement sur la luzerne (*Medicago officinalis*, Linn.). Je l'ai prise quelquefois sur les sables voisins de la mer, sur lesquels elle se trouvait probablement jetée par les vents.

Obs. Je l'avais appelée *virgulata*; je lui ai conservé le nom que lui avait donné Helwig, nom sous lequel elle m'a été communiquée par MM. Germar et Schaum.

Obs. Elle a de l'analogie avec une espèce un peu plus grande, l'*H. illecebrosa*, Chevrolat, qu'on trouve en Espagne. Il suffira de donner ici la description abrégée de cette dernière, pour faire sentir les caractères très-appreciables qui distinguent les deux espèces.

H. illecebrosa; CHEVROL. inéd. *En ovale allongé; faiblement convexe et d'un noir brillant, en dessus. Prothorax* paré sur les côtés d'une bordure orangée, large et anguleuse au côté interne; faiblement tronqué au-devant de l'écusson. *Elytres* obliquement tronquées à l'extrémité, ornées à l'angle postéro-externe d'une tache orangée, liée au rebord extérieur, obliquement relevée en se rapprochant de la suture vers les trois quarts de la largeur, irrégulière, fortement échancrée en avant, avancée en espèce de dent au côté interne de cette échancre.

Coccinella marginella, var. DEJ. in Collect. et Catal. p. 459.

Entre l'*H. Hoffmansseggii* et l'*H. reppensis* se placerait une espèce qui a fait le désespoir des synonymistes, et que, faute d'indications plus précises, M. Schoenherr avait regardée comme un Scymnien, la *Cocc. erythrocephala*, FABR., dont la description a été compilée par divers écrivains. Je dois à l'obligeance de MM. Germar et Schaum la communication d'un exemplaire unique de cette espèce, exemplaire provenant du cabinet de Hübner, qui le tenait probablement de Fabricius lui-même.

Le nom de *Cocc. erythrocephala* indique suffisamment que le professeur de Kiel n'a eu sous les yeux qu'un individu ♂. Ce nom ne pouvant convenir aux deux sexes, je me permettrai de le changer. Voici la description moins incomplète de cette espèce, trouvée en Danemarck, et qui paraît très-rare.

H. Fabricii. *Ovale; faiblement convexe et d'un noir brillant en dessus. Prothorax paré sur les côtés d'une bordure orangée parallèle, à peine étendue en largeur jusqu'au sinus de l'échancrure antérieure. Elytres obliquement tronquées à l'extrémité; parées chacune de trois taches orangées: l'antérieure arrondie, placée au tiers de la longueur, une fois plus rapprochée de la suture que du bord externe: la seconde sémi-circulaire, attenante au bord externe, vers la moitié de celui-ci: la dernière plus grande, réniforme, obliquement placée au devant de l'angle sutural, offrant son échancrure antérieure dirigée vers la tache marginale, à peu près aussi rapprochée de la suture que de l'angle postéro-externe, sensiblement plus distante de l'angle sutural que des deux points précités.*

Coccinella erythrocephala, FABR. *Mant.* 1. p. 61. 88. — *Id.* *Ent. syst.* 1. p. 289. 106. — *Id.* *Syst. el.* 1. p. 383. 141. — Gmel. C. LINN. *Syst. nat.* 1. p. 1662. 134. — DE VILL. C. LINN. *Entom.* t. 4. p. 244. — OLIV. *Encyc. méth.* t. 6. p. 76. 121. — HERBST, *Nat.* t. 5. p. 391. 124. — PANZ. *Ent. germ.* p. 151. 71.

Obs. Elle a 0^m,0033 (1/2¹) de long. L'individu communiqué est un ♂ ayant, comme ceux des autres espèces de ce genre, la tête, sauf un étroit bandeau postérieur, et le bord antérieur du prothorax, orangés; les épimères du médipectus, flaves. La ♀ doit offrir ces diverses parties, noires.

2. **H. reppensi;** HERBST. *Ovale; obtusément arrondie à l'extrémité; médiocrement convexe et d'un noir brillant, en dessus. Prothorax paré sur les côtés d'une bordure large et parallèle, d'un rouge jaune. Elytres ornées d'une tache de même couleur, subterminale, en ovale transversal, de la moitié environ de la largeur, non liée au rebord externe.*

♂ Tête d'un jaune orangé, avec une bordure postérieure noire,

étroite et parfois voilée par le bord du prothorax. Celui-ci le plus souvent paré à sa partie antérieure d'une bordure orangée. Epimères du médipectus flaves. Cuisses antérieures d'un rouge jaune ou d'un rouge livide. Premier article des tarsi antérieurs en ovale allongé, garni de petites ventouses en dessous.

α. *Prothorax sans bordure d'un rouge jaune, à sa partie antérieure.*

β. *Angle huméral paré d'une tache flave.*

γ. *Cuisses antérieures en partie obscures, principalement à la base.*

♀ Tête, partie médiaire du bord antérieur du prothorax, épimères du médipectus et cuisses de devant, noires. Premier article des tarsi antérieurs subgraduellement rétréci d'avant en arrière et dépourvu de ventouses, en dessous.

δ. *Extrémité des cuisses antérieures d'un rouge livide.*

Coccinella reppensis, HERBST, Arch. p. 48. 28. pl. 22. fig. 23 (♀). — *Id.* trad. fr. p. 102. 54. pl. 22. fig. 23. X (♀). — *Id.* Nat. t. 5. p. 386. 118. pl. 59. fig. 14 (♀). — GMEI. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1663. 137 (♀). — SCHNEID. Mag. p. 179. obs. — PANZ. Ent. germ. p. 149. 65 (♀). — WESTMAN, in THUNB. Dissert. acad. IX. p. 111, et ed. gott. p. 121 (♂). — TOWNS. Voy. t. 3. p. 167. 74 (♂). — PAYK. Faun. suec. t. 2. p. 26. 28 a (♀), b (♂). — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 194. 125. α (♀), β (♂). — GYLLENH. Ins. suec. 4. p. 186. 27. a (♀), et var. b (♂). — HERRICH-SCHAEFFER, Faun. germ. syn. gen. Cocc. 128. pl. 7. fig. 3. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 434. 11. — STEPH. Syn. t. 4. p. 376. 2 (♀).

Chrysomela bipustulata, THUNB. in nov. Act. upsal. t. 4. p. 13. 21 (♂).

Coccinella nigra, ZSCHACH, Mus. Lesk. p. 12. 224 (♀). — GMEI. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1662. 161 (♀).

Dermestes marginellus, QUENS. Dissert. p. 10 (♀).

Dermestes zanthocephalus, QUENS. Dissert. p. 10 (♂).

Coccinella marginella, FABR. Syst. el. 1. 378. 124? — ILLIG. Mag. 1. 402. 124?

Coccinella stigma, OLIV. Entom. t. 6. p. 1043. 85. pl. 7. fig. 101 (♀).

Hyperaspis reppensis, STEPH. Man. p. 114. 2474 (♀). — REDTENB. Tent. p. 16. 1. — *Id.* in GERMAN'S Zeitschr. t. 3. p. 102 1.

Hyperaspis marginella, DEJ. Catal. 3^e édit. p. 459. — CHEVROL. Dict. univ. d'hist. nat. t. 6. p. 780.

Coccinella apicalis, L. DUFOUR, Excurs. p. 116. 754.

Var. A. *Tache subapicale des élytres effacée ou peu apparente.*

Obs. Je n'ai pas vu des exemples bien marqués de cette variété citée par M. SCHOENHERR et par GYLLENHAL.

Long. 0^m0027 à 0^m0033 (1 1/4 à 1 1/2^l). Larg. 0^m0022 à 0^m0027 (1 à 1 1/2^l).

Corps ovale ; obtusément arrondi à ses extrémités ; médiocrement

convexe en dessus. Tête subperpendiculaire; finement pointillée; noire (♀), ou d'un jaune orangé, avec une bordure postérieure noire, étroite, souvent voilée, au moins dans sa partie médiane, par le bord antérieur du prothorax (♂). Yeux noirs. Antennes orangées. Palpes maxillaires noirs; quelquefois roussâtres (♂). Prothorax à angles postérieurs un peu obtusément ouverts; en arc renversé à la base; deux fois et demie aussi large à celle-ci que long dans son milieu, et près de quatre fois aussi large que long sur les côtés; convexe en dessus; pointillé; d'un noir luisant, avec les côtés d'un jaune orangé (♂), ou d'un rouge tirant sur le jaune (♀), étendu en largeur un peu au-delà de l'angle rentrant de l'échancrure antérieure, et sur une largeur à peu près parallèle jusqu'à la base. Ecusson en triangle pointu, sub-équilatéral, à côtés légèrement incurvés à leur base; noir; assez faiblement ponctué. Elytres deux fois et demie environ aussi longues que le prothorax dans son milieu; curvilinéairement élargies jusqu'à la moitié de leur longueur, un peu plus sensiblement rétrécies de ce point à la partie postéro-externe, qui est arrondie; subcurvilinéairement et obliquement tronquées à l'extrémité; ordinairement un peu émoussées à l'angle sutural, qui est à peu près rectangulairement ouvert; médiocrement convexes sur le dos; moins finement et moins densément ponctuées que le prothorax; à calus huméral assez faiblement saillant; d'un noir brillant; parées chacune, à l'angle postéro-externe, d'une tache d'un jaune rouge ou d'un rouge tirant sur le jaune, un peu moins grande ou quelquefois un peu plus grande que la moitié de la largeur, en ovale transversal, détachée du bord externe et un peu plus sensiblement du bord apical. Dessous du corps ponctué; pubescent; noir, avec les épimères du médipectus, flaves (♂), et les derniers arceaux du ventre quelquefois d'un rouge fauve ou rougeâtres, surtout chez les ♂. Cuisses antérieures comme il a été dit: les postérieures et les intermédiaires noires: ces dernières parfois en partie rougeâtres (♂). Jambes d'un rouge livide, avec l'arête externe des intermédiaires et postérieures ordinairement obscure ou noire, surtout chez la ♀. Tarses d'un rouge livide.

Cette espèce se trouve, du nord au midi, dans la plupart des provinces de France, dans les lieux secs et arides.

Obs. Elle diffère de l'*H. Hoffmauseggii* par sa taille plus petite; son prothorax plus insensiblement subsinueux à la base, près des angles extérieurs, moins largement et moins constamment paré d'une bordure antérieure orangée chez les ♂; ses élytres plus courbes sur les côtés, plus arrondies à l'angle postéro-externe, plus curvilinéairement tronquées à l'extrémité; parées d'une tache en ovale transversal, quel-

quelques fois cependant un peu moins régulière et subéchancrée en devant, mais dépourvue d'espèce de queue ou d'appendice, et plus ou moins distante du bord externe.

La *Cocc. marginella* de Fabricius doit probablement se rapporter à une autre espèce, peut-être à l'*H. Hoffmansseggii*.

Près de l'*H. reppensis* se placerait l'*H. quadri-maculata*, de M. L. Redtenbacher, appelée *H. tetraspilota* dans le muséum de Berlin. Cette belle espèce a été trouvée en Autriche, par M. E. Heeger; mais il n'est pas à ma connaissance qu'elle ait encore été prise en France. Je me bornerai donc à en donner une courte description faite sur deux individus dont l'un m'a été communiqué par M. Schaum, et l'autre par M. Redtenbacher.

II. quadrimaculata. REDTENB. *Assez brièvement ovale; médiocrement convexe, et d'un noir brillant en dessus. Prothorax paré sur les côtés d'une bordure orangée, large, subparallèle, curvilinéairement rétrécie à la partie postérieure de son côté interne. Elytres assez fortement arquées sur les côtés; obtusément arrondies à l'extrémité; ornées chacune de deux taches orangées: l'antérieure, subarrondie, placée aux deux cinquièmes, un peu plus rapprochée de la suture que du bord externe: la postérieure presque en ovale transversal, mais peu arquée à sa partie antérieure, subterminale, presque liée à l'angle postéro-externe, ou plutôt au bord externe, un peu au devant de cet angle, un peu moins rapprochée du bord apical, étendue au moins jusqu'aux deux tiers de la largeur.*

Hyperaspis 4-maculata, REDTENB. Tent. p. 16. 3. — *Id.* in GERMAN'S Zeitsch. t. 5. p. 122. 3.
Hyperaspis tetraspilota. Mus. de Berlin. D. Schaum in litter.

Les individus que j'ai eus sous les yeux étaient des ♂, ayant, comme ceux des espèces précédentes, la tête et la partie antérieure du prothorax orangées, les quatre pieds antérieurs et les jambes et tarses des postérieurs, de même couleur. Dans l'un des exemplaires, les cuisses postérieures étaient même en grande partie orangées, dans l'autre, elles étaient noires. Les ♀ doivent avoir la tête, le prothorax, moins les bordures latérales, et probablement aussi les cuisses, noirs.

3. **II. campestris;** HERBST. *Brièvement ovale, convexe et d'un noir brillant, en dessus. Prothorax paré sur les côtés d'une bordure d'un rouge jaune, large, parallèle et n'aboutissant ordinairement à la base que d'une manière incomplète. Elytres obtusément arrondies à l'extrémité; souvent subangulaires à leur partie postéro-externe; ornées presque aux deux tiers d'une tache subdiscante, punctiforme, rouge. Palpes maxillaires noirs.*

♂ Tête d'un jaune orangé, avec une bordure postérieure noire, sinueuse, étroite, et parfois en partie voilée par le bord du prothorax. Celui-ci le plus souvent paré à sa partie antérieure d'une bordure orangée. Epimères du médipectus, flaves. Cuisses antérieures, d'un rouge jaune. Premier article des tarses antérieurs en ovale allongé, garni de petites ventouses en dessous.

α. *Prothorax sans bordure orangée à sa partie antérieure.*

β. *Angle huméral paré d'une tache fluve.*

γ. *Cuisses antérieures en partie obscures.*

♀ Tête, partie médiaire du bord antérieur du prothorax, épimères du médipectus et cuisses de devant, noires. Premier article des tarses antérieurs subgraduellement rétréci d'avant en arrière, et dépourvu de ventouses en dessous.

δ. *Extrémité des cuisses antérieures, d'un rouge livide.*

Coccinella campestris, HERBST, Arch. p. 48. 29. pl. 22. fig. 24 (♀). — *Id.* trad. fr. p. 102. 53. pl. 22. fig. 24 (♀). — *Id.* Natus. t. 5. p. 386. 119. pl. 59. fig. 15 (♀). — Gmel. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1665. 138 (♀). — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 85. 19 (♀). — PANZ. Ent. germ. p. 149. 66 (♀).

Coccinella frontalis, SCHNEID. Mag. p. 178. 35. var. α (♀). — ПАТК. Faun. suec. t. 2. p. 28. 29. α (♂), et var. β (♀).

Coccinella lateralis, PANZ. Faun. germ. 24. 9 (♀). — *Id.* Ent. germ. 149. 64 (♀). — ILIG. Käf. preuss. p. 472. 40 (♀), et var. β (♂). — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 74. 40. a (♀), et var. b (♂). — SCHÖNH. Syn. ins. t. 2. p. 198. 156. a (♀), et var. β (♂). — DUMÉNIL, Dict. d. sc. nat., t. 9. p. 496. — HERRICH-SCHAEFFER, Faun. germ. 128., syn. gen. Cocc. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 187. 28. a (♀), et var. β (♂). — MULS. Lettr. t. 2. p. 354. 8. — STEPH. Synops. t. 4. p. 376. 1 (♀).

Hyperaspis lateralis, STEPH. Man. p. 314. 2473 (♀). — REDTENB. Tentam. p. 16. 2. — *Id.* in GERMAR's Zeitschr. t. 5. p. 122. 2. — CHEVROL. Dict. univ. d'hist. nat. t. 6. p. 780.

Var. A *Elytres entièrement noires.*

Long. 0^m,0030 (1 1/3^l). — Larg. 0^m,0022 (1^l).

Corps brièvement ovale; obtusément arrondi à ses extrémités; convexe en dessus. *Tête* subperpendiculaire; finement pointillée; noire (♀), ou d'un jaune rouge, avec la partie postérieure noire, laissant paraître une bordure sinueuse dans son milieu, paraissant interrompue dans celui-ci et plus étroite, quand le bord antérieur du prothorax s'avance davantage sur elle, ou même indistincte quand elle est entièrement voilée par ce bord (♂). *Antennes* d'un jaune rouge. *Palpes maxillaires* noirs, parfois en partie roussâtres, surtout chez le ♂.

Prothorax à angles postérieurs un peu obtusément ouverts; en arc renversé à la base, ou presque en angle très-ouvert postérieurement dirigé et à côtés curvilignes; deux fois et demie aussi large à celle-ci que long dans son milieu, quatre fois environ aussi large que long sur les côtés; convexe en dessus; d'un noir luisant, avec les côtés d'un jaune rouge (♂), ou d'un rouge tirant sur le jaune (♀) étendu en largeur jusqu'à l'angle rentrant de l'échancrure du bord antérieur; cette bordure subparallèle d'abord, mais curvilinéairement rétrécie ou rognée en quart de cercle à son angle postéro-interne, n'arrivant ordinairement à la base que dans ses deux tiers externes (♂), ou même n'y arrivant pas tout-à-fait (♀). *Ecusson* en triangle pointu, subéquilatéral, à côtés subcurvilignes; noir; obsolètement pointillé. *Elytres* deux fois et demie environ aussi longues que le prothorax dans son milieu; curvilinéairement élargies jusqu'aux trois septièmes de leur longueur, un peu plus sensiblement rétrécies de ce point à la partie postéro-externe, qui est arrondie ou plutôt souvent subanguleuse, curvilinéairement et obliquement tronquées à l'extrémité; émoussées ou subarrondies à l'angle sutural; médiocrement convexes sur le dos; moins finement et moins densément ponctuées que le prothorax; à calus huméral assez faiblement saillant; d'un noir brillant; parées chacune, presque aux deux tiers de leur longueur, d'une tache rouge ou d'un rouge jaune, ronde, n'ayant pas un diamètre aussi grand que le tiers de leur largeur, sensiblement plus rapprochée du bord externe que de la suture. *Dessous du corps* ponctué, plus fortement sur la poitrine; pubescent; noir, avec les épimères du médipectus, flaves (♂), et les derniers arceaux du ventre quelquefois rougeâtres, surtout chez les ♂. *Cuisses* antérieures colorées comme il a été dit: les intermédiaires, et plus brièvement les postérieures, quelquefois rouges ou rougeâtres vers l'extrémité (♂). *Jambes* antérieures d'un rouge jaune (♂), ordinairement moins claires ou en partie obscures (♀): les suivantes d'un rouge livide, avec l'arête (♂) ou même une plus grande partie de leur surface noire (♀). *Tarses* d'un rouge ou d'un fauve jaune.

Cette espèce habite la plupart des provinces de France. On la trouve sur les plantes basses, dans les lieux secs et arides.

Obs. Elle se distingue de la *H. reppensis*, par sa taille plus petite; son corps longitudinalement plus arqué, plus hémisphérique; ses élytres plus courbes sur les côtés, souvent subanguleuses à la partie postéro-externe, et cependant plus arrondies à l'extrémité et couvrant une plus grande partie du pygidium; par la bordure latérale du prothorax, qui ordinairement, ou du moins souvent, n'arrive pas d'une manière complète (♂), ou même n'arrive sur aucun point (♀) à la

base de ce segment; enfin par la forme et la position de la tache des étuis.

M. le docteur Suffrian, dans la *Gazette entomologique de Stettin*, année 1843 (Ent. zeit. t. 4. p. 93), a décrit, sous le nom de *H. concolor*, une espèce à élytres noires, sans taches, ayant la plus grande analogie avec l'*H. campestris*. Voici les caractères distinctifs que lui donne le savant naturaliste allemand : « Elle n'a que la taille des plus petits « exemplaires de l'*H. campestris*; son corps est encore plus convexe, « de telle sorte qu'elle est, sous ce rapport, à cette dernière ce que « celle-ci est à l'*H. reppensis*; elle est plus grossièrement ponctuée, de « façon que la ponctuation de son prothorax est aussi forte que celle « des élytres de l'*H. campestris*. La partie postérieure des côtés des « élytres forme un arc à peine sensible, et de là chaque élytre s'ar- « rondit de telle sorte que la presque totalité du pygidium se trouve « découverte; les étuis restent écartés l'un de l'autre à la suture. Les « parties de la bouche, les antennes, les jambes, les tarsi et la ma- « jeure partie des cuisses antérieures sont d'un rouge jaune; la der- « nière partie des cuisses de devant est d'un brun noir, ainsi que les « cuisses suivantes. Le bord postérieur des derniers arceaux du ven- « tre est rougeâtre, comme cela se voit aussi chez divers individus « des espèces précédentes, surtout chez les ♂. »

M. Schaum a eu la complaisance de me communiquer deux exem- plaires authentiques de l'espèce décrite par M. Suffrian, tous deux étaient des ♂, ayant les quatre pieds antérieurs, les jambes et les tarsi des postérieurs, orangés; les cuisses de derrière noires, avec quelques traces de la couleur jaunâtre. Dans l'un, les parties de la bouche étaient orangées; dans l'autre, en majeure partie noires, avec des traces de la couleur plus claire. Leur prothorax m'a paru marqué de points moins petits que ne le sont ordinairement ceux de l'*H. campestris*; paré d'une bordure antérieure moins étroite, d'une bordure latérale plus large, plus parallèle et complètement terminale. Quant aux caractères fournis par la taille, la convexité du corps, la forme des élytres, ils m'ont semblé offrir des différences peu appréciables, vu les variations plus ou moins sensibles que montre assez souvent, sous les mêmes rapports, l'*H. campestris*. Je n'ai eu, du reste, sous les yeux qu'un trop petit nombre d'individus de l'*H. concolor*, pour pou- voir me permettre de porter un jugement sur la validité de cette espèce.

DEUXIÈME GROUPE.

LES TRICHOSOMIDES.

CARACTÈRES. *Dessus du corps* couvert d'un duvet court. *Yeux* généralement entiers ou à peine échancrés en arc, non entamés par des joues formant un canthus linéaire.

La présence d'un duvet plus ou moins serré sur le corps des Sécupalpes qui nous restent à décrire, ne serait pas suffisante, avons-nous dit, pour autoriser la réunion de ces insectes dans un groupe particulier, si des caractères zoologiques ne venaient corroborer cette division artificielle.

Les Trichosomides, comme les espèces des derniers genres de la série précédente, ont la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral large, tronquée ou très-obtuse. Leurs yeux sont généralement entiers, alors même qu'ils sont hémisphériques, ou si parfois ils sont exceptionnellement entamés, leur échancrure est ordinairement en forme d'arc plus ou moins faible, au lieu d'être profonde et linéaire.

Ces insectes semblent former avec ceux du groupe précédent une chaîne presque parallèle. Les Epilachniens, qui semblent représenter ici les Coccinelliens, s'en distinguent non seulement par les caractères tirés des yeux et de la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral; mais encore (du moins pour ceux de notre pays) par leurs mandibules multidentées, par l'article basilaire des antennes extérieurement renflé en arc, ou du moins d'une manière plus sensible, et par leurs plaques abdominales. Les Platynaspes, qui ont, comme les Chilocoriens, l'épistome et les joues unis en forme de chaperon, s'éloignent de ces derniers par la forme de leur prothorax, leurs élytres proportionnellement moins larges, et offrant dans leur convexité, leur périphérie, leur repli, des dissemblances importantes. Les Scymniaires, qui se lient naturellement aux Platynaspes et qui paraissent ici les analogues des Hypéraspiens, avec lesquels ils ont des rapports assez frappants, ont l'épistome de forme différente, le front moins large, et n'offrent pas à l'état de repos les genoux engagés dans des fossettes profondes. Mais, dans ce second groupe, la nature, selon son habitude, a poussé plus loin que dans le premier les modifications de formes qu'elle nous offre, et les Cocciduliens, dont les Gymnosomides n'offrent pas de représentants, sont chargés de constater sa marche progressive ou l'étonnante variété qu'elle déploie dans ses œuvres.

Nous diviserons les Trichosomides en trois familles.

			<i>Familles.</i>	
Elytres	}	non	plus larges à la base que le prothorax à sa partie postérieure. Yeux, soit hémisphériques, soit oblongs et obliques. Corps convexe. EPILACHNIENS.	
		striément		n'offrant à la base que la largeur du prothorax à sa partie postérieure. Yeux généralement oblongs, presque parallèles, en ligne droite ou peu courbe, au côté interne SCYTHIENS.
		ponctuées,		
		striément ponctuées, plus larges à la base que le prothorax à sa partie postérieure. Yeux hémisphériques COCCIDIENS.		

PREMIÈRE FAMILLE.

LES ÉPILACHNIENS.

CARACTÈRES. *Elytres* non striément ponctuées; plus larges à la base que le prothorax à sa partie postérieure; convexes, jamais obtuses à l'extrémité. *Yeux*, soit hémisphériques, soit oblongs et obliques. *Corps* subhémisphérique ou brièvement ovale, parfois moins court et moins régulier, plus large un peu au-dessous des épaules.

A ces caractères propres aux Epilachniens en général, ceux dont il est ici question en fournissent d'autres utiles à signaler. Leurs antennes, insérées à découvert, à une certaine distance des yeux, sont formées de onze articles dont les trois derniers composent une massue tronquée, c'est-à-dire en triangle renversé. Leurs mandibules sont pluridentées vers l'extrémité, et munies plus postérieurement au côté interne de dentelures ou de crénelures ordinairement voilées par une membrane. Leurs mâchoires sont divisées en deux lobes, dont l'externe est renflé presque en demi-cercle, dont l'interne est grêle et plus court. La languette est obtuse ou tronquée. Les palpes labiaux ont leur dernier article à peine moins court que le précédent. Les plaques abdominales sont entières, prolongées au-delà de la moitié du premier arceau ventral, souvent obtuses à la partie postérieure.

Les différences frappantes que présentent dans leur armure les mandibules de ces insectes, comparées à celles des autres Sécuripalpes, suffisent pour indiquer en eux des goûts différents. Ces premiers Trichosomides sont, en effet, herbivores dans toutes les phases de leur existence. Leurs larves, sur lesquelles nous avons donné, pages 12 et 13, d'assez amples détails, sont hérissées de longues épines membraneuses et branchues, chargées, sans doute, de protéger jusqu'à cer-

tain point leur vie contre leurs ennemis. Après quelques semaines, dont la durée suffit pour leur permettre d'atteindre leur grosseur normale, elles passent à l'état de nymphe. Celle-ci montre, comme celle des Coccinelliens, sa dépouille flétrie repliée en chiffon sur les derniers anneaux de l'abdomen, dont la partie postérieure est collée à la feuille sur laquelle la larve s'est fixée. Huit à dix jours après paraît l'insecte parfait.

Les Epilachniens de notre pays ont le corps d'un rouge de nuances variables, avec les élytres ornées de points noirs plus ou moins nombreux. Ceux qui marchent à la tête de cette famille sont remarquables par leur taille, leurs mandibules plus fortement armées, leurs ongles bifides et munis quelquefois en outre d'une dent basilaire; à mesure qu'on s'éloigne d'eux, les mandibules montrent des dents moins nombreuses, moins prononcées, et semblent laisser présenter que bientôt elles seront réduites à ce que nous les avons vues chez les Sécuripalpes précédents; les ongles, au lieu d'avoir chacun de leurs crochets bifide et muni en outre au côté interne d'une dent basilaire, ne laissent bientôt plus distinguer celle-ci, puis les deux branches de chacun de leurs crochets deviennent plus inégales, au point que la plus courte ne semble plus qu'une dent interne prolongée jusqu'à la longueur de la moitié de la branche externe, il est facile alors de deviner que cette division interne, plus ou moins développée, doit se montrer, chez d'autres espèces, réduite à une dent basilaire très-courte.

Les ♂ ont le premier article des tarse antérieurs plus ovalaire et garni en dessous de petites granulations ou espèces de petites ventouses, mais souvent d'une manière moins marquée que chez les Coccinellaires.

Cette famille comprend les genres suivants :

		GENRES.	
Elytres	{	arrondies aux épaules. Crochets peu inégalement bifides, et munis en outre d'une dent basilaire plus ou moins distincte.	<i>Epilachna.</i>
		anguleuses aux épaules. Crochets très-inégalement bifides et dépourvus d'une dent basilaire plus interne	<i>Lasia.</i>

Genre *Epilachna*, EPILACHNE; Chevrolat (1), Redtenb. (2).

(Éti, sur; λάγνη, duvet.)

CARACTÈRES. *Elytres* arrondies aux épaules. *Crochets* peu inégalement bifides, et munis en outre d'une dent basilaire plus ou moins appa-
rente.

Les insectes de ce genre sont remarquables par une taille plus grande et des habitudes en général plus sédentaires ou moins vaga-
bondes que ceux du genre suivant. Ils vivent particulièrement aux
dépens des Cucurbitacées.

1. *E. argus*; FOURCR. Presque gibbeuse; pubescente et d'un fauve
jaune en dessus. *Elytres* rétrécies à partir du tiers de leur longueur; mar-
quées chacune de six points noirs: un sur le calus, un autre lié à l'écusson:
les quatre derniers obliquement croisés: les deux premiers internes de
ceux-ci disposés en ligne droite avec celui du calus.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* sans taches. *Elytres* marquées d'un point
noir subscutellaire ou placé vers la partie postérieure de l'écusson,
ovale, formant avec son pareil, suivant qu'il est plus ou moins dilaté,
une tache commune ou gémée; ornées chacune, en outre, de cinq
points de même couleur, souvent subocellés ou entourés d'un cercle
pâle plus ou moins apparent: le premier sur le calus huméral: le
deuxième et le troisième disposés sur une ligne oblique dirigée d'a-
vant en arrière, de dedans en dehors: le deuxième situé sur le dos,
vers le tiers ou un peu après, mais plus rapproché de la suture que
du bord antérieur: le troisième, un peu avant la moitié, voisin du
bord externe: les quatrième et cinquième plus obliquement dis-
posés: le quatrième, presque aux deux tiers, près de la suture: le
cinquième aux trois quarts ou quatre cinquièmes, un peu moins rap-
proché du bord externe que le troisième.

La *Coccinelle argus*, GEOFFR. Hist. t. 1. p. 325. 9.

Coccinella argus, FOURCR. Ent. par. 1. p. 145. 9. — SCARSA, Journ. p. 188. 148. —

Id. Beytr. 2. p. 92. 20. pl. 8. f. 6. — OLIV. Encycl. meth. t. 6. p. 66. 81. — PANZ.

Ent. germ. p. 140. 50. — *Id.* Faun. germ. 79. 4. — BRAM. Bemer. in Naturf.

t. 29. p. 149. 17. — WESTWOOD, Intr. to mod. class. t. 1. p. 596. pl. 49. f. 21;

larve f. 22. — L. DUF. Excurs. p. 117. 761.

(1) Dict. univ. d'hist. nat. t. 4, p. 45, et t. 5, p. 559. — (2) Tent. p. 15.

Coccinella 11-maculata, FABR. Mant. 1. p. 57. 47. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 277. 54. — *Id.* Syst. el. 1. p. 567. 67. — GUAL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1652. 85. — DE VILL. C. LINN. Ent. t. 4. p. 242. — OLIV. Encycl. méth. t. 6. p. 62. 66. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1018. 46. pl. 1. f. 5, a, b. — PÉTAGN. Instit. entom. t. 1. p. 181. 14. — HARRST. nat. t. 5. p. 363. 94. — ILLIG. Kzf. preuss. p. 488. 38. — WALCKEN. Faun. par. 1. p. 113. 12. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 72. 33. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 180. 74. — PANZ. Index, p. 111. — DUMÉNIL. Dict. d. sc. nat. t. 9. p. 493. — MELS. Lettr. t. 2. 354. 7. — CHEVROL. in Dict. univ. d'hist. nat. t. 5. p. 339.

Coccinella 11-punctata, BRANN. Ins. kal. p. 413. n^o 391.

Var. B. *Taches punctiformes des élytres, sans couleur pâle autour d'elles.*

Long. 0^m0061 à 0^m0078 (2 3/4 à 3 1/2'). Larg. 0^m0045 à 0^m0057 (2 à 2 1/2').

Corps en demi-cercle écrasé dans sa moitié antérieure, en ogive renversée dans les deux tiers postérieurs des élytres; très-convexe ou presque gibbeux; brièvement pubescent; d'un fauve jaune en dessus. *Tête* subperpendiculaire; pointillée; souvent marquée d'une légère impression sur le milieu du front, ou d'une de chaque côté du labre. *Yeux* noirs; peu sensiblement échancrés. *Antennes et Palpes maxillaires* d'un rouge testacé. *Prothorax* fortement échancré en avant, avec la partie postérieure de cette échancrure transversale ou à peine arquée; curvilinéaire sur les côtés; un peu plus large aux angles postérieurs, qui sont prononcés et obtusément ouverts, qu'aux antérieurs, qui sont émoussés; bisinueusement en arc postérieurement dirigé, à la base, émoussé ou tronqué au devant de l'écusson; trois fois ou plus aussi large à son bord postérieur que long sur les côtés; d'un quart moins court dans le milieu qu'à ceux-ci; convexe, mais assez largement relevé en rebord latéralement; aussi finement pointillé que la tête; d'un rouge jaune, concave ou parfois un peu plus pâle sur le rebord latéral que sur le reste de sa surface. *Écusson* en triangle subéquilatéral ou un peu plus long que large. *Elytres* d'un quart ou d'un tiers plus larges en avant que le prothorax à ses angles postérieurs; près de quatre fois aussi longues que lui dans son milieu; arrondies aux épaules, subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'au tiers de la longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle apical, formant ainsi dans les deux tiers postérieurs une ogive renversée; à peine rebordées, mais relevées depuis les épaules jusqu'à l'angle sutural en un rebord moins prononcé vers celui-ci; convexes, un peu comprimées ou presque gibbeuses, en dessus; pointillées; irrégulièrement parsemées de points moins petits; à calus huméral peu saillant; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* pointillé, plus finement sur la poitrine que sur le ventre; d'un fauve

jaune dans sa périphérie et au bord postérieur des segments abdominaux, brun sur le reste de sa surface ; peu densément garni d'un duvet fauve et court. Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral, large, obtusément tronqué. *Pieds* d'un fauve jaune.

Cette espèce habite la plupart des parties de la France. Elle vit sur la bryone (*Bryonia dioica*), parfois sur l'orneau. Elle a été trouvée dans le midi de la France, par M. Foudras, sur la *Momordica elaterium*.

Sa larve se nourrit aux dépens des mêmes plantes. En voici la description : Tête ronde ; d'un flave testacé ; pourvue sur les côtés d'yeux noirs, transversaux, linéaires, au devant desquels sont situées des antennes coniques de quatre articles. Epistome transversal. Labre échancré. Mandibules flaves à la base, cornées, noires et bidentées à l'extrémité. Mâchoires subcoriaces, arrondies, déprimées, garnies de poils. Palpes maxillaires de quatre articles : le dernier conique et le plus long. Palpes labiaux de deux articles. Corps elliptique ; flave ; de douze segments : le dernier inerme : les premier et avant-dernier armés de quatre, les autres de six épines d'un blanc flave, à rameaux terminés par une soie, et disposées sur une rangée transversale : les médiaire et submédiaire de chaque côté encloses sur les anneaux méso et métathoraciques par une bordure ou sorte de cartouche brune : les deux médiales, d'une part, et les submédiales et externes, de l'autre, entourées sur les segments abdominaux par des lignes analogues plus apparentes à la partie postérieure desdits segments qu'à l'antérieure. Dernier anneau mamelonné en dessous. *Pieds* au nombre de six, disposés par paire, sous chacun des anneaux thoraciques ; obscurs ; garnis de poils plus épais et disposés en espèce de frange, à la partie inférieure de la troisième partie du tarse, qui est cylindrique, à peu près aussi gros à l'extrémité que vers la jambe, obtusément terminé et armé d'un ongle.

Cette larve, découverte à Sèvres, par V. Audouin, et figurée par M. Westwood, a été suivie jusqu'à son dernier état par ces naturalistes.

La nymphe est flave ou d'un flave jaune, dans sa moitié antérieure (c'est-à-dire jusqu'à l'extrémité du quatrième anneau abdominal) qui n'est pas protégée par la peau de la larve ; parsemée de poils noirs et raides, et parée de points noirs, savoir : quatre disposés transversalement près du bord antérieur du prothorax : deux, ou plutôt quatre, dont deux très-petits, sur le mésothorax : deux plus écartés sur le métathorax : quatre transversalement disposés sur les quatre premiers segments abdominaux, sur lesquels ils forment quatre rangées longi-

tudinales. Les segments suivants sont couverts de la dépouille épineuse de la larve.

Obs. L'*E. argus* est facile à distinguer de l'*E. chrysomelina* par son prothorax aux angles postérieurs moins arrondis, plus prononcés; ses élytres moins orbiculaires, rétrécies à partir du tiers, paraissant presque gibbeuses en raison de leur convexité peu régulière; par la tache scutellaire de celles-ci, la petitesse des points et ordinairement la couleur du fond.

2. **E. Chrysomelina**; FABR. *Subhémisphérique; pubescente et d'un fauve jaunâtre en dessus. Elytres rétrécies à partir des trois septièmes de leur longueur; marquées chacune de six taches punctiformes noires: une sur le calus: une autre entre celui-ci et l'écusson: les quatre dernières obliquement croisées: les deux plus internes de celles-ci, disposées en ligne droite avec le milieu de l'intervalle de celles de la base.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* unicolore d'un rouge fauve ou d'un fauve rouge ou rougeâtre. *Elytres* d'un fauve jaunâtre, d'un fauve rougeâtre ou d'un rouge fauve; marquées chacune de six taches rondes, punctiformes, noires, ordinairement ocellées ou entourées d'un cercle pâle plus ou moins apparent: la première à la base, séparée de l'écusson par un espace égal à celui qui existe entre elle et la seconde: celle-ci sur le calus huméral: les troisième et quatrième disposées sur une rangée un peu oblique: la troisième au tiers de la longueur, moins rapprochée de la suture que la première: la quatrième aux deux cinquièmes ou presque à la moitié, à peu de chose près contiguë au bord externe: les cinquième et sixième disposées sur une rangée plus oblique ou moins transversale: la cinquième un peu après la moitié ou aux trois cinquièmes de la longueur, aussi rapprochée de la suture que la première: la sixième aux quatre cinquièmes, moins rapprochée du bord externe que l'humérale et que la quatrième.

Obs. Quelquefois ces taches sont simples au lieu d'être ocellées, et réduites à des points.

Coccinella chrysomelina, FABR. Syst. entom. p. 82. 21. — *Id.* Spec. ins. 1. 99. 54. — *Id.* Mant. 1. 57. 50. — *Id.* Ent. syst. 1. 278. 57. — *Id.* Syst. el. 1. 368. 70. — GOEZE, Ent. Beytr. 1. p. 238. 10. — PETAGN. Ins. cal. p. 8. 35. — *Id.* Inst. entom. 1. p. 181. 16. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1652. 87. — DE VILL. C. LINN. Ent. t. 4. p. 242. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 63. 69. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1021. 50. pl. 3. fig. 22. — SCHNEID. Mag. p. 161. 20. — GERMAR, Reisé. n. Dalmat. p. 203, 117. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 181. 79.

Variations des Elytres (par excès).

Var. A. *Les première et deuxième taches, ou la basilairé interne et l'humérale liées ensemble.*

Var. B. *Les quatrième et troisième unies entre elles, et celle-ci à la cinquième.*

Var. C. *Les quatrième et sixième taches ou les deux externes des seconde et troisième rangées liées entre elles.*

Var. D. *Les troisième et cinquième taches liées entre elles; les quatrième et sixième pareillement.*

Coccinella hieroglyphica, SULTZ. ab. Gesch. p. 31. pl. 3. fig. 4. — HERBST, Kurz. Einleit. p. 85. 3. pl. 10. fig. 2. — *Id.* Naturf. t. 5. p. 367. 96. pl. 58. fig. 22. — ROEMER, Gen. p. 5. pl. 3. fig. 4. — WILHELM, Unterhalt. 1. p. 117. pl. 14. fig. 88.

Var. E. *Les troisième et cinquième taches unies entre elles, les quatrième et sixième également liées, et formant ainsi deux lignes nouvelles convergentes postérieurement, unies en forme de V.*

Obs. Quelquefois la matière colorante s'est étendue au point de former, au lieu d'un V, une tache triangulaire à peine bifide antérieurement,

Coccinella elaterii, ROSSI, Mant. t. 2. p. 85. 22. pl. 3. f. D.

Var. F. *Semblable à la var. E, mais offrant de plus les deux taches basilaires, c'est-à-dire la première et la deuxième unies en forme de bande.*

Long. 0^m0067 à 0^m0078 (3 à 3 1/2^l). Larg. 0^m0057 à 0^m0051 (2 1/2 à 2 3/4^l).

Corps subhémisphérique; subarrondi dans la moitié postérieure des élytres; assez régulièrement convexe; brièvement pubescent et d'un rouge fauve en dessus. *Tête* subperpendiculaire; pointillée; ordinairement marquée d'une dépression plus ou moins apparente sur le front. *Yeux* noirs; peu sensiblement échancrés. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un rouge fauve: les premières surtout obscures à l'extrémité. *Prothorax* assez fortement échancré en devant, avec la partie postérieure de cette échancre transversale ou faiblement arquée; curvilinéaire sur les côtés; un peu plus large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs; subarrondi à ceux-là, émoussés à ceux-ci; bissinueusement en arc postérieurement dirigé à la base, émoussé au devant de l'écusson; trois fois ou plus aussi large à la base que long sur les côtés; d'un quart ou d'un tiers moins court dans le milieu qu'à ceux-ci; convexe, mais assez largement relevé en rebord latéralement; pointillée; d'un rouge fauve, concolore. *Écusson* en triangle subéquilatéral, un peu plus long que large; un peu plus densément

pointillé que le prothorax. *Elytres* d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; près de quatre fois aussi longues que lui dans son milieu ; arrondies aux épaules, subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'aux trois septièmes ou à la moitié de leur longueur, pareillement rétrécies de ce point aux deux tiers, en demi-cercle à l'extrémité ; à peine rebordées, mais relevées dans leur pourtour en un rebord dont la largeur correspond à leur repli inférieur ; convexes en-dessus ; moins légèrement pointillées que le prothorax ; parsemées de points moins petits ; garnies d'un duvet très-court d'un fauve jaune ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* pointillé ; d'un fauve jaune dans la périphérie et au bord postérieur des segments abdominaux, noirâtre sur le reste de la surface ou parfois seulement sur le milieu de la poitrine. Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral large, faiblement arquée ou obtusément tronquée. *Pieds* d'un rouge testacé.

Cette espèce habite les parties méridionales de la France. Les dernières variétés y sont beaucoup plus rares qu'en Corse.

La larve a beaucoup plus d'analogie avec celle de l'espèce suivante ; elle vit, ainsi que l'insecte parfait, sur la *Momordica elaterium*.

Genre *Lasia*, LASIE ; Hope. (1)

(*Λάσιος*, velu.)

CARACTÈRES. *Elytres* anguleuses aux épaules. *Crochets* très-inégalement bifides et dépourvus d'une autre dent basilaire plus interne. — Ailes susceptibles d'avorter en partie.

1. **L. globosa** ; SCHNEID. *Subhémisphérique, subarrondie postérieurement ; gibbeuse et pubescente en dessus. Tête d'un rouge fauve un peu livide. Elytres, soit de cette couleur et marquées de points noirs plus ou moins nombreux, soit noires, avec quelques espaces ou seulement l'extrémité d'un fauve rouge.*

ÉTAT NORMAL. *Ecusson* noir ou obscur. *Prothorax* et *Elytres* fauves, d'un fauve rouge, d'un rouge fauve ou d'un fauve jaune ; parés : le premier d'une tache noire ou noirâtre, ordinairement punctiforme, située sur le milieu de son disque : les secondes, ornées chacune de douze taches noires, punctiformes, d'inégale grosseur, chacune de grandeur variable, ordinairement ainsi qu'il suit : la première, ronde, médiocre, presque attenante à la base et au côté interne du calus hu-

(1) Coleopt. Man. part. 3. p. 157.

méral : les deuxième et troisième, formant avec la première une rangée arquée, ou disposées à elles seules sur une ligne transversale, au sixième de la longueur : la deuxième, petite, séparée de la suture par un espace égal à son diamètre : la troisième, également petite, aussi voisine du bord externe que du calus huméral au-dessous duquel elle est placée : les quatrième, cinquième et sixième, formant une rangée oblique d'avant en arrière, de dedans en dehors : la quatrième, ordinairement la moins petite ou la plus grosse de toutes, ovale, située au tiers de la longueur et aux deux cinquièmes internes : la cinquième, obtriangulaire, aussi longue, mais plus étroite que la précédente, un peu plus postérieure qu'elle, et placée entre celle-ci et la sixième : cette dernière, médiocre, subtriangulaire, encore un peu plus postérieure ou située aux trois septièmes et voisine du bord externe : la septième, une des moins petites, en losange ou ovalaire, à peu près contiguë à la suture, vers la moitié de la longueur : les huitième, neuvième, dixième, formant une rangée arquée : la huitième, médiocre, ovalaire, oblique, un peu moins rapprochée de la suture que la septième, placée aux trois quarts de la longueur : la dixième, médiocre, subtriangulaire, voisine du bord externe et sur la même ligne que la huitième : la neuvième, plus antérieure, ovalaire, de la grosseur au moins de la septième, et plus rapprochée de la dixième que de la huitième : les onzième et douzième, disposées sur une ligne transversale, aux $5/6$ ou $6/7$ de la longueur : la onzième, médiocre, à peu près aussi rapprochée de la suture que la dixième : la douzième, petite, voisine du bord externe.

Variations du Prothorax (par défaut).

α. Prothorax sans tache apparente.

Variations du Prothorax (par excès).

β. Tache du prothorax dilatée, parfois en forme de ligne longitudinale, plus ordinairement étendue en tout sens.

γ. Prothorax marqué, en outre, d'un point noir ou noirâtre près de chaque bord latéral.

δ. Prothorax marqué, de plus que dans la variété précédente, d'une tache punctiforme obscure, plus ou moins apparente, entre la discale et l'externe.

ε. Prothorax entièrement obscur ou noirâtre, ou avec quelques parties, et principalement la périphérie, d'un rouge fauve.

Obs. Les var. *α* et *β* sont ordinairement propres aux individus chez lesquels les élytres sont au-dessous de l'état normal, et les var. *δ* et *ε* à ceux chez lesquels ces parties présentent des variations par excès ; mais ces deux règles offrent de

nombreuses exceptions. Quand le prothorax est obscur, le dessous du corps est aussi généralement plus ou moins noir, mais il l'est également parfois avec les caractères prothoraciques des var. α , β et γ .

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres sans taches.*

♂ Ecusson concolore.

Coccinella impunctata, DE GEER, Mem. t. 5. p. 369. 1. — RETZ, Gen. et Sp. p. 169. 1105. — SCRIBA, Journ. p. 181. 157. — ROSSI, Faun. etr. 1. p. 60. 149. — *Id.* ed. HELW. 1. p. 64. 149. — BRAHM, Ins. kal. p. 88. 287. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 49. 5. — *Id.* Entom. t. 6. p. 992. 6. pl. 3. f. 44, et pl. 5. t. 58. — THUNB. Nov. act. upsal. t. 5. p. 104. 28. — HERBST, Nat. t. 5. p. 358. 91. pl. 58. f. 17. — PANZ. Ent. germ. p. 133. 3. — MARSH. Ent. brit. p. 148. 1. var. — TICNY, Hist. nat. t. 9. p. 46.

Coccinella globosa, SCHNEID. mag. p. 150. var. α . — PAYK. Faun. suec. p. 11. 12. α — ILLIG. Kæf. preuss. p. 469. 39. var. α et β . — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 72. var. a et b . — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 153. 13. α et β . — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 188. 13. var. a et b . — STEPH. Syn. t. 4. p. 390. var. α et β .

Coccinella hemispherica, SCHRANK, Faun. boic. 1. p. 462. var. κ et λ .

♀ Ecusson obscur ou noirâtre.

Coccinella livida, HERBST, Arch. p. 42. 1. pl. 22. f. 1, a. — *Id.* trad. fr. p. 97. 1. pl. 22. f. 1, a. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1645. 51.

Coccinella globosa, SCHNEID. l. c. p. 151. var. b .

Coccinella impunctata, HERBST, nat. t. 5. p. 361. var. 5.

Subcoccinella saponariæ ♀, HUBER, Mem. de la Soc. de phys. de Genève, t. 9, p. 365 et suiv. pl. 3. f. 2.

Var. B. *Ecusson concolore ou noirâtre. Elytres marquées chacune d'un point noir ou obscur.*

♂ Le quatrième ou interne de la rangée oblique.

Coccinella colon, HERBST, Arch. p. 42. 2. pl. 22. f. 2. b . — *Id.* trad. fr. p. 97. pl. 22. f. 2. b . — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1645. 52. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 82. 1.

Coccinella punctum, BRAHM, Ins. kal. p. 58. 187.

Coccinella impunctata, HERBST, nat. t. 5, p. 359, var. 1. pl. 58. f. 18.

Coccinella globosa, SCHNEID. p. 151. var. c .

Coccinella hemispherica, SCHRANK, Faun. boic. 1. p. 462. var. t .

Coccinella 24-punctata, BRAHM, Bemerk in Naturf. t. 29, p. 145. 14.

† La première ou la basilaire.

Coccinella globosa, ILLIG. l. c. var. γ . — LATR. l. c. var. c et d . — SCHOENH. l. c. var. γ . — GYLLENH. l. c. var. c . — STEPH. Syn. t. 4. p. 390. var. γ .

× La deuxième ou l'interne de la première rangée transversale.

Var. C. *Ecusson, soit concolore, soit noirâtre. Elytres marquées chacune de deux points noirs ou obscurs.*

λ Les premier et deuxième.

Coccinella 4-notata, FABR. Mant. 1. p. 56. 29. — *Id.* Ent. syst. 1. 273. 34. — *Id.* Syst. el. 1. 363. 43. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1647. 64. — DE VILL. C. Linn. Entom. t. 4. p. 241. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 56. 40. — HERBST, Nat. t. 5. p. 370. 98. — PANZ. Ent. germ. p. 378. 34.

Coccinella globosa, SCHNEID. Mag. p. 578. 34. — ILLIG. Mag. t. 1. p. 393. 45.

μ Les premier et troisième.

ν Les premier et quatrième.

Coccinella globosa, ILLIG. Käf. preuss. p. 470. var. δ. — SCHOENH. l. c. var. δ (en excluant la synonymie). — GYLLENH. l. c. var. u et v.

Coccinella meridionalis, PARRETS, DEJ. in Collect.

ξ Les quatrième et neuvième.

Coccinella globosa, SCHNEID. Mag. p. 151. var. C. altera var.

ο Les onzième et douzième, parfois unis transversalement.

π Disposés suivant d'autres combinaisons.

Var. D. *Ecusson, soit concolore, soit noirâtre. Elytres marquées chacune de trois points noirs ou obscurs.*

ρ Les premier, deuxième et troisième.

σ Les premier, deuxième et quatrième.

τ Les premier, quatrième et neuvième.

υ Les quatrième, onzième et douzième : ces deux derniers parfois unis transversalement.

φ Suivant d'autres combinaisons.

Var. E. *Ecusson soit concolore, soit noirâtre. Elytres marquées chacune de quatre points noirs ou obscurs.*

χ Les premier, deuxième, troisième et quatrième.

ω Les premier, deuxième, quatrième et neuvième.

Coccinella palustris, DAHL, DEJ. in Collect.

αα Les premier, quatrième, cinquième et neuvième : les quatrième et cinquième parfois unis transversalement.

Coccinella globosa, GYLLENH. l. c. var. f.

ββ Les premier, quatrième, huitième et neuvième.

γγ Les premier, quatrième, neuvième et dixième.

δδ Les premier, quatrième, onzième et douzième : ces deux derniers parfois unis transversalement.

εε Suivant d'autres combinaisons.

Var. F. *Ecusson soit concolore, soit noirâtre. Elytres marquées chacune de cinq points noirs ou obscurs.*

ςς Les premier, deuxième, troisième, quatrième et cinquième : ces deux derniers parfois unis transversalement.

ηη Les premier, deuxième, quatrième, cinquième et septième.

θθ Les premier, deuxième, quatrième, huitième et neuvième.

ιι Les premier, quatrième, cinquième, septième et neuvième.

κκ Les premier, quatrième, neuvième, onzième et douzième : ces deux derniers parfois unis transversalement.

λλ Disposés suivant d'autres combinaisons.

Var. G. *Ecusson soit concolore, soit noirâtre. Elytres marquées chacune de six points noirs ou obscurs.*

μμ Les premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et neuvième : les quatrième et cinquième parfois unis transversalement.

νν Les premier, deuxième, quatrième, cinquième, septième et neuvième : les quatrième et cinquième parfois unis transversalement.

ξξ Les premier, quatrième, cinquième, septième, huitième et neuvième : les quatrième et cinquième parfois unis transversalement.

οο Les premier, quatrième, cinquième, huitième, neuvième et dixième.

ππ Les premier, quatrième, cinquième, neuvième, onzième et douzième : ces deux derniers parfois unis transversalement.

ρρ Les premier, quatrième, huitième, neuvième, dixième et onzième.

σσ Disposés suivant d'autres combinaisons.

Var. H. *Ecusson soit concolore, soit noirâtre. Elytres marquées chacune de sept points noirs ou obscurs.*

ττ Les premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, huitième et neuvième.

υυ Les premier, quatrième, cinquième, sixième, huitième, neuvième et dixième.

φφ Les premier, quatrième, cinquième, huitième, neuvième, dixième et onzième.

χχ Disposés suivant d'autres combinaisons.

Coccinella globosa, STEPH. Syn. t. 4. p. 390. var. δ.

Var. I. *Ecusson soit concolore, soit noirâtre. Elytres offrant chacune huit points noirs.*

ωω Les premier, deuxième, quatrième, cinquième, sixième, huitième, neuvième et dixième.

a. Les premier, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième et dixième : les quatrième et cinquième parfois unis transversalement.

b. Les premier, quatrième, cinquième, sixième, huitième, neuvième, dixième et onzième : les quatrième et cinquième parfois unis transversalement.

c. Disposés suivant d'autres combinaisons.

Coccinella globosa, STEPH. Syn. t. 4. p. 390. var. ε.

Var. J. *Ecusson soit concolore, soit noirâtre. Elytres offrant chacune neuf points noirs.*

SÉGURIPALPES.

- d. Les premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, huitième et neuvième.
 e. Les premier, deuxième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième et neuvième.
 f. Les premier, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième et dixième.
 g. Les premier, quatrième, cinquième, sixième, huitième, neuvième, dixième et onzième.
 h. Disposés d'après d'autres combinaisons.

Coccinella 18-punctata, FAB. Syst. ent. p. 83. 28, etc.

Obs. Suivant Schneider, qui avait vu, chez Fabricius, la Coccinelle nommée par lui *18-punctata*, sa place se trouverait ici indiquée.

Var. K. *Ecusson soit concolore, soit noirâtre. Elytres marquées chacune de dix points noirs ou obscurs, libres.*

- i Les dix premiers, ou les premier, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, dixième, onzième et douzième.

Coccinella globosa, ILLIG. Kœf. preuss. p. 470. var. ζ. — LATR. Hist. nat. 12. p. 75. var. f. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 154. var. ζ. — GYLLENH. l. c. var. i. — STEPH. Syn. t. 4. p. 390. var. ζ.

- j Disposés suivant d'autres combinaisons.

Coccinella globosa, STEPH. Syn. t. 4. p. 390. var. η.

Var. L. *Elytres marquées chacune de onze points noirs ou obscurs, libres.*

- k. *Ecusson concolore.*

Obs. C'est le plus souvent l'un des onzième ou douzième points qui fait défaut; quelquefois le septième; d'autres fois c'est un des deuxième, troisième, sixième, huitième ou dixième.

Coccinella 22-punctata, FABR. Ent. syst. 1. 281. 69. — *Id.* Syst. eleuth. 1. 381. 87. — PANZ. Ent. germ. p. 141. 33. — WALCK. Faun. par. 4. p. 117. 18.

Coccinella impunctata, HERBST, Nat. t. 5. p. 362. var. 8.

Coccinella globosa, STEPH. Syn. t. 4. p. 390. var. θ.

- l. *Ecusson obscur ou noirâtre.*

Coccinella 25-punctata, FABR. Syst. ent. p. 84. 32. — *Id.* Spec. 1. 101. 46. — *Id.* Mant. 1. 59. 65. — *Id.* Ent. syst. 1. 281. 71. — *Id.* Syst. el. 1. 371. 89. — GOZZE, Ent. Beytr. 1. p. 225. 27. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1655. 27. — ROSSI, Mant. 1. p. 25. 61. — *Id.* ed. HELW. 1. p. 362. 61. — PANZ. Ent. germ. p. 142. 36.

Coccinella globosa, SCHNEID. Mag. p. 152. var. i.

Coccinella impunctata, HERBST, Nat. t. 5. p. 361. var. 6.

Etat normal.

- m. *Ecusson concolore.*

Coccinella 24-punctata, FABR. Syst. ent. p. 84. 33. — *Id.* Spec. 1. p. 101. 47. — *Id.* Mant. 1. p. 59. 66. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 381. 72. — *Id.* Syst. eleuth. 1. p. 372. 90. — HERBST, Arch. p. 45. 16 pl. 22 fig. 11. — *Id.* trad. fr. p. 99. 17. pl. 22.

fig. 11, l. — PETAGN. Inst. ent. t. 1. p. 183. 25. — PANZ. Ent. germ. p. 142. 37. — CEDERH. Faun. ingr. prod. 53. 162. — DWIGB. Prim. Faun. morb. p. 74. 91. — WALCK. Faun. par. 1. 116. 19. — BECHST. et SCHAF. Forst. p. 902. 7. — MARSH. Ent. brit. p. 139. 26. var. — OLIV. Entom. t. 6. p. 1051. 66. pl. 6. fig. 89. — DOXOV. Nat. hist. t. 11. p. 8. pl. 362. fig. 4 et 5.
Coccinella globosa, SCHNEID. Mag. p. 151. var. d.

Descriptions ou indications applicables à l'état normal et à diverses variétés.

Coccinella gibbosa, DUMÉRIL, Dict. des sc. nat. t. 3. p. 4.
Cyanegetis globosa, CHEVROL. in DEK. Catal. 3^e édit. p. 461. — *Id.* Dict. univ. d'hist. nat. t. 4. p. 43 et p. 525.
Lasia globosa, HBRK, Coleopt. man. t. 5. p. 157.
 n. *Ecusson noir ou obscur.*
Coccinella 25-punctata, LINN. Faun. suec. p. 157. 488. — *Id.* Syst. nat. 1. p. 583. 29. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1658. 29. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. 105. 27.
Coccinella globosa, SCHNEID. Mag. p. 151. var. e. — PATK. Faun. suéc. t. 2. p. 12. var. β. — ILLIG. Kef. preuss. p. 470. var. η. — LATR. l. c. var. g. — SCHROENH. l. c. var. η. — GYLLENH. l. c. var. k. — GÉNÉ, Ins. più noevii, etc. p. 71. 58. — STERN. Syn. t. 4. p. 590. 31. var. x.
Cyanegetis globosa, STEPH. Man. p. 517. 2505.
Subcoccinella saponariae ♂, HUBER, Mem. de la soc. de phys. de Genève, t. 9. p. 563 et suiv. pl. 3. f. 1 ; f. 3, 4, 5, 6, larve et détails ; 7, nymphe.
Epilachna globosa, REDTENB. Tentam. p. 29. — *Id.* in GERMAR'S, Zeitsch. t. 3. p. 132.

Variations des Elytres (par excès).

Var. M. *Écusson soit concolore, soit noirâtre. Elytres marquées chacune de dix à douze points, dont deux au plus par rangée sont unis transversalement.*

o. Le deuxième point dilaté jusqu'à la suture, et lié ainsi à son-parcil de l'autre élytre.
 GYLLENH. l. c. var. l.

p. Le quatrième et le cinquième.

q. Les huitième et neuvième.

Coccinella hemispherica, SCHRANK, Faun. boie. 1. p. 460. var. β.

r. Les onzième et douzième.

Coccinella 23-punctata, LINN. Syst. nat. 1. 382. 27. — MULL. Zool. Dan. prod. p. 67. 654. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. p. 104. 25. — SCHIBL, Journ. p. 187: 146. obé. — OLIV. Encycl. méth. t. 6. p. 68. 89.

s. Les quatrième et cinquième — et huitième et neuvième.

t. Les quatrième et cinquième — et onzième et douzième.

Coccinella 24-punctata, SCHRANK, Enum. p. 59. 108. — ROSSI, Faun. étrus. 1. p. 65. 163. — *Id.* éd. HELW, 1. p. 70. 163.

u. Les quatrième et cinquième — huitième et neuvième — onzième et douzième.

Coccinella hemispherica, SCHRANK, FAUN. BOIC. p. 461. var. ε.

Var. N. *Ecusson soit concolore, soit noirâtre. Elytres marquées chacune de dix à douze points noirs ou obscurs, dont tous ceux d'une ou de plusieurs rangées sont unis transversalement.*

v. Les quatrième et cinquième, et huitième, neuvième et dixième.

Coccinella 24-punctata, LINN. FAUN. SUEC. p. 157. 487. — *Id.* Syst. Nat. 1. 585. 28. — SCOP. Ent. CARO. p. 77. 239. — MULL. FAUN. INS. FRIDR. p. 6. 55. — *Id.* Zool. D. prodr. p. 67. 635. — FOURCR. Ent. PAR. p. 146. 11. — GMEL. C. LINN. Syst. Nat. 1. 1655. 28. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. p. 104. 26. — SCRIBA, Journ. l. c. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 68. 90. — BRAHM, Bemerk. in Naturf. t. 29. p. 148. 14.

La *Coccinelle rayée*, GEOFFR. Hist. t. 1. p. 526. 11.

Coccinella globosa, SCHNEID. Mag. l. c. var. f. obs. — STEPH. Syn. t. 4. p. 590. var. τ.

Coccinella hemispherica, SCHRANK, FAUN. BOIC. p. 461. var. ζ.

x. Les huitième, neuvième et dixième.

Coccinella hemispherica, SCHRANK, FAUN. BOIC. 1. p. 460. 474. var. α.

y. Les quatrième, cinquième, sixième, — et les huitième et neuvième.

z. Les quatrième, cinquième, sixième, — et les huitième, neuvième et dixième.

Coccinella 24-punctata, DE GEER, Mem. t. 3. p. 381. 14. — RETZ, Gen. et Spec. p. 171. 1118.

Coccinella globosa, ILLIG. l. c. var. t. — LATR. l. c. var. i. — SCHOENH. l. c. var. t. — GYLLENH. l. c. var. o.

aa. Les septième, quatrième, cinquième, sixième, et les huitième, neuvième, dixième.

bb. Les quatrième, cinquième, sixième, — les septième, huitième, neuvième, dixième, — les onzième et douzième.

cc. Le quatrième avec l'écusson, — les cinquième et sixième. — le septième avec son pareil de l'autre élytre, — les huitième, neuvième et dixième, etc.

Coccinella impunctata, HERBST, Nat. t. 5. p. 360. pl. 58. f. 19. var. 3.

dd. Les troisième, premier, deuxième, — les septième, quatrième, cinquième, sixième, — les huitième, neuvième, dixième, — les onzième, douzième, etc.

Var. O. *Ecusson soit concolore, soit noir ou noirâtre. Elytres offrant les points noirs de chaque rangée unis transversalement.*

Coccinella globosa, STEPH. Syn. t. 4. p. 590. var. μ.

Var. P. *Ecusson soit concolore, soit noirâtre. Elytres marquées chacune de dix à douze points noirs, au moins en partie unis transversalement et longitudinalement.*

Obs. Ces liaisons forment les dessins les plus variés : ainsi quelquefois les quatrième, cinquième et sixième, réunis en bande, se lient par les points intermédiaires aux huitième, neuvième et dixième, et celui-ci aux deux derniers; d'autres

fois, les septième, quatrième, cinquième, sixième, dixième, neuvième, huitième, onzième et douzième sont liés presque en forme d'S, etc. etc.

Coccinella 22-punctata-obscura, DE GEER, Mem. t. 5. p. 580. 15. — RETZ. Gen. et Spec. p. 170. 1117.

Coccinella 25-punctata, ROSSI, Faun. etr. 1. p. 66. 164. — *Id.* ed. HELW. 1. 70: 164.

Coccinella impunctata, HERBST, Nat. t. 5. p. 361. var. 4.

Coccinella hemispherica, SCHRANCK, Faun. boic. t. 1. p. 461. var. ζ et θ.

Coccinella globosa, GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 190. var. m et n. — STEPH. Syn. t. 4. p. 390. var. λ.

Coccinella confusa, MENESTR. DEJ. in Collect.

Var. Q. *Points noirs des élytres dilatés et unis de telle sorte que l'état normal n'est plus reconnaissable, et que les élytres paraissent noires ou d'un noir-brun, parsemées de taches d'un fauve rouge.*

Coccinella globosa, ILLIG. l. c. var. x. — LATR. l. c. var. j. — SCHOENH. l. c. var. x. — GYLLENH. l. c. var. p.

Var. R. *Elytres noires, marquées de quatre, trois, deux ou même une seule tache d'un fauve rouge.*

Obs. Ces taches correspondent généralement à l'espace compris, dans l'état normal, entre les deuxième, quatrième et septième points noirs et la suture, d'une part, — à celui qui existe entre la rangée des huitième, neuvième, dixième, et celle des onzième et douzième, — et entre celle-ci et l'extrémité. La partie apicale est ordinairement celle qui persiste le plus à conserver la couleur foncière.

Coccinella hæmorrhoidalis, FABR. Gen. ins. mant. p. 218. 43-44. — *Id.* Spec. 1. p. 104.

59. — *Id.* Mant. 1. p. 60. 82. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 287. 97. — *Id.* Syst. el. 1. 379.

125. — GHEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1660. 130. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1.

p. 114. 60, et t. 4. p. 239. — OLIV. Encycl. méth. t. 6. p. 74. 412. — PANZ. Ent.

germ. p. 147. 56.

Coccinella globosa, SCHNEID. Mag. p. 152. var. g. — PAYK. Faun. suec. t. 2. p. 12. 12.

var. γ. — ILLIG. l. c. var. λ et μ. — LATR. l. c. var. k et l. — SCHOENH. Syn. ins. 2.

p. 155. var. λ et μ. — GYLLENH. l. c. p. 191. var. q et r. — STEPH. Syn. t. 4. p. 390.

var. v.

Coccinella impunctata, HERBST, Nat. t. 5. p. 362. var. 7. pl. 58. f. 20.

Long. 0^m0034 à 0^m0045 (1 1/2 à 2¹). Larg. 0^m0031 à 0^m0036 (1 2/5 à 1 2/3¹).

Corps subhémisphérique ; subarrondi dans la partie postérieure des élytres ; assez régulièrement convexe ; brièvement pubescent ; d'un fauve rouge, d'un rouge fauve ou d'un fauve jaune, en dessus. *Tête* subperpendiculaire ; pointillée ; parfois marquée sur le vertex d'une tache nébuleuse ou obscure. Extrémité des mandibules et *yeux*, noirs : ceux-ci peu ou point échancrés. *Antennes* et *Palpes* d'un fauve rouge. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie postérieure de cette

échancrure, transversale ou très-faiblement arquée; subcurvilinéairement ou subrectilinéairement élargi d'avant en arrière; d'un cinquième plus large à la base qu'en devant; à angles antérieurs et postérieurs prononcés; latéralement garni d'un rebord étroit; en arc renversé et à sommet émoussé, à la base; trois fois aussi large à cette dernière que long dans son milieu; près de moitié moins court à celui-ci que sur les côtés; convexe en dessus; couvert de points aussi petits que ceux de la tête; coloré et peint comme il a été dit. *Escusson* en triangle subéquilatéral ou un peu plus large à la base; plus finement pointillé; tantôt concolore avec les élytres, tantôt nébuleux, obscur ou noir. *Elytres* d'un septième plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; quatre fois au moins aussi longues que lui dans son milieu; anguleuses aux épaules, subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes de la longueur, pareillement rétrécies de ce point aux deux tiers, arrondies à l'extrémité; souvent peu sensiblement subsinueuses près de l'angle sutural, qui paraît alors, examiné de près, légèrement acuminé; garni latéralement d'un rebord étroit affaibli postérieurement; convexes en dessus; uniformément et moins finement pointillées que le prothorax; garnies, comme le reste du corps, d'un duvet court; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* pointillé; pubescent; souvent entièrement d'un testacé fauve ou d'un fauve rouge ou jaune, quelquefois obscur ou noirâtre, avec l'anus et les parties latérales du médipectus ordinairement plus clairs ou de la couleur foncière. Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral, large, obtusément tronquée ou à peine arquée. *Pieds* ordinairement d'un fauve rouge ou jaune, ou d'un testacé fauve. *Cuisses* souvent obscures ou noires en partie, surtout chez les individus dont les élytres présentent en excès la matière colorante noire.

Cette espèce habite généralement toutes les parties de la France. On la trouve sur la saponaire officinale, la luzerne, la vesce, les trèfles et diverses autres plantes dont elle ronge le parenchyme des feuilles en laissant sur celle-ci des traces analogues à celles qu'y ferait un peigne à quatre dents. Elle se rencontre également sur divers arbres.

La larve se trouve sur les mêmes plantes; en voici la description: Tête ronde; d'un flave testacé; pourvue sur les côtés de trois points noirs triangulairement disposés, constituant les organes de la vision, et au devant desquels sont situées des antennes courtes et coniques. Epistome transversal. Mandibules flaves à la base, cornées, noires et pluridentées à l'extrémité. Mâchoires subcoriaces, déprimées, pubescentes. Palpes maxillaires coniques, de quatre articles graduelle-

ment rétrécis : palpes labiaux courts, de deux articles apparents. Corps elliptique; flave; de douze segments : le dernier inerme : le premier allongé, armé ainsi que l'avant dernier de quatre, les autres de six épines d'un blanc flave, ramifiées et disposées sur une rangée transversale : les médiaires et submédiaires, de chaque côté encloses sur les anneaux méso et métathoraciques par un dessin ou sorte de cartouche brun : les deux médiaires des autres anneaux entourées par un cartouche semblable et marquées d'un trait noir transversal : les submédiaires encadrées à la base par un dessin sinueux au côté interne ou presque en cœur transversal ; les externes, par un cartouche presque carré. Dernier anneau mamelonné en dessous. Pieds disposés par paire sous chaque segment thoracique, armés chacun d'un ongle.

M. Génè, en 1827, avait déjà décrit brièvement cette larve (1), trouvée par M. Bertolini et par lui-même sur la luzerne (*medicago officinalis*, Lix.); M. Hammerschmidt avait également signalé les dégâts causés aux plantes fourragères par la même larve ou par celle d'une espèce rapprochée (*Cynegetis impunctata*, L.), et le travail de ce dernier auteur avait été rappelé en 1837 par M. Kollar (2), dans son Mémoire sur les insectes nuisibles, lorsqu'en 1841, Pierre Huber, à qui ces travaux étaient restés inconnus, publia, sous le titre de *Mémoire pour servir à l'histoire naturelle de la Coccinelle de la saponaire* (3), un travail plus étendu sur notre *L. globosa*. Nous allons reproduire la substance de ces observations en les complétant et les rectifiant sur plusieurs points.

Dès que le printemps a fait développer les plantes sur lesquelles doivent vivre les larves de cette espèce, les femelles ne tardent pas à déposer sur les feuilles de ces végétaux leurs œufs jaunes, presque ovoïdes ou plus renflés dans le milieu qu'à la base. Elles les collent par le gros bout, tantôt isolés, tantôt par groupes de deux, trois, quatre, cinq, six ou même davantage.

Ce travail de la ponte dure huit ou dix jours, pendant lesquels chaque femelle dépose environ cinquante œufs. Il en sort bientôt après

(1) Sugli insetti più nocivi alla agricoltura, etc. *Milano*, 1827, in-12, p. 71.

(2) Naturgeschichte der schaedlichen Insekten in Verhandlung. d. K. K. Landwirtschafts Gesellschaft in Wien. t. 5. p. 438.

La *Cocc. impunctata* de MM. Hammerschmidt et Kollar est probablement notre *L. globosa*; car M. Redtenbacher, qui sans doute a eu connaissance des travaux de ses compatriotes, dit que la larve de la *Cocc. impunctata*, Linn., est encore inconnue.

(3) Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, t. 9, p. 563 et suiv., et pl. 3, fig. 1, 2, insecte parfait; 3, 4, 5, 6, larve et détails; 7, nymphe.

une larve dont le corps, composé de douze anneaux, non compris la tête, est hérissé d'épines. Cette larve, à l'aide de ses mandibules multi-dentées, sillonne le paranchyme des feuilles, et m'a paru le manger en partie, au lieu de se borner à en exprimer le jus. Elle croît rapidement, change plusieurs fois de peau, parvient en moins d'un mois à l'état de nymphe, et six ou huit jours plus tard, selon les circonstances, à celui d'insecte parfait. Ce dernier a le même genre de vie que la larve : on le trouve souvent, comme elle, sur les feuilles, ou, dans les moments de repos, à l'extrémité des rameaux des plantes. Ses ailes sont quelquefois en partie avortées, mais ce n'est point une règle générale, comme le prétend l'écrivain genevois. Cet auteur se trompe également en disant qu'il y a plus de ♂ que de ♀ ; que celles-ci ont les élytres d'une seule couleur, et qu'on ne trouve point d'intermédiaires entre les individus à étuis sans taches et ceux dont les élytres sont marquées de nombreux points noirs. Les variétés indiquées ci-dessus répondent suffisamment à cette assertion.

M. L. Redtenbacher (1) a réservé le nom générique de *Cynegetis*, Chevrolat (2), à des Epilachniens différents des précédents par quelques parties buccales et par les ongles. Ces derniers, au lieu d'avoir chacun de leurs crochets bifides ou munis d'une dent prolongée au moins jusqu'à la moitié de leur longueur, n'ont au côté interne de chaque crochet qu'une dent basilaire très-courte.

A ce genre appartient une espèce d'Allemagne très-rapprochée par le faciès de la *L. globosa*. Je me bornerai à en donner une courte description, n'ayant pas connaissance qu'elle ait été prise en France.

C. impunctata ; LINN. *Ovalaire, subacuminée postérieurement ; gibbeuse et pubescente en dessus ; aptère. Tête noire. Elytres d'un rouge de sanguine, soit unicolores, soit avec quelques taches punctiformes d'un brun noir, libres ou unies.*

Coccinella impunctata, LINN. Syst. nat. 1. p. 579. 4. — FABR. Syst. ent. p. 79. 4. — *Id.* Spec. ins. 1. p. 95. 4. — *Id.* Mant. 1. p. 55. 6. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 267. 9. — *Id.* Syst. el. 1. p. 558. 14. — MULLER, Zool. D. prodr. p. 65. 615. — GOEZE, Ent. Beytr. 1. p. 216. 4. — SCHRANK, Enum. p. 50. 93. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1645. 4. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. p. 94. 1. — MARTIN, Ent. pl. 13. fig. 20. — PANZ. Faun. germ. 56. 4. — *Id.* Ent. germ. addend. p. 368. 5. — *Id.* Index, p. 110. — SCHOENH. Syn. ins. 2. p. 155. 12. — AUDOUIN, Dict. class. d'hist. nat. t. 4. p. 256. — GYLLENH. Ius. succ. t. 1. p. 29. 187. — STEPH. Syn. t. 4. p. 390. 32.

(1) Tentam. p. 13.

(2) Diction. universel d'hist. nat. d. par Cl. d'Orbigny, t. 4, p. 43, et t. 4, p. 525.

Coccinella punctum, HERBST, Arch. p. 161. 40. pl. 43. fig. 14, g. h. — *Id.* trad. fr. p. 97. 3. pl. 3. fig. 14, g, h. — GMEI. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1638. 121. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 84. 11.

Coccinella aptera, PAYK. Faun. suec. 2. p. 11. 11. — STEPH. Catal. 238. 239.

Cynegetis impunctata, STEPH. Man. 317. p. 2504. — CHEVROLAT, in Dict. univ. d'hist. nat. t. 4. p. 523. — REDTENB. Tent. p. 29. — *Id.* in GERMAR's Zeitsch. t. 5. p. 132.

Long. 0^m,0033 à 0^m,0045 (1 1/2 à 2^l).

Le prothorax a le plus souvent une tache noire sur le disque, et parfois, mais rarement, une autre moins marquée, de chaque côté, près des bords latéraux. Les élytres, souvent unicolores, présentent parfois deux taches noires communes aux deux étuis : l'une scutellaire : l'autre, ovulaire ou en triangle renversé, vers le milieu de la longueur, et chacune en outre une à cinq de la même couleur : la première un peu au-dessous du milieu de la base : la deuxième, généralement la plus grosse, ordinairement subquadrangulaire, quelquefois triangulaire ou irrégulière, aux deux cinquièmes de la longueur, placée presque sur le disque, mais plus rapprochée de la suture que du bord extérieur : la troisième, petite, sublinéaire ou elliptique, assez voisine du bord externe, au quart de la longueur : la quatrième, un peu moins petite, à la même distance du bord externe que la précédente, à la moitié de la longueur : la cinquième, souvent nulle ou peu distincte, située près de la suture, un peu après la seconde tache suturale. La première ou la deuxième de ces taches, puis la troisième, sont celles qui se montrent le plus généralement : la quatrième, et surtout la cinquième, sont plus inconstantes. Quelquefois non seulement elles sont toutes marquées, mais elles se présentent dilatées et liées les unes aux autres. Ainsi la suturale postérieure s'unit parfois avec la deuxième ou discale. D'autres fois, les cinquième, quatrième, troisième et première, composent une chaîne nouvelle prolongée depuis la base jusqu'à la suture : dans cette circonstance, la tache scutellaire se prolonge ordinairement en forme de bordure suturale rétrécie, jusqu'à la communale postérieure. J'ai vu dans quelques collections ces individus à élytres tachées de noir inscrits sous le nom de *Coccinella palustris*, ZIEGL.; mais ils portent plus généralement celui de *Cocc. elata*, PALLAS et ZIEGLER.

SECONDE FAMILLE.

LES SCYMNIENS.

CARACTÈRES. *Elytres* non striément ponctuées, n'offrant à peu près à la base que la largeur du prothorax à sa partie postérieure; médiocrement ou faiblement convexes sur le dos; souvent obtuses postérieurement. *Yeux* généralement oblongs, parallèles, presque en droite ligne ou faiblement arqués au bord interne.

Les antennes de ces insectes sont le plus souvent insérées à nu; quelquefois cependant, comme dans les *Platynaspes*, leur base est voilée par les joues qui se sont unies à l'épistome pour constituer un chaperon; elles sont rarement composées de onze articles; ordinairement elles ne paraissent en avoir que dix, ou quelquefois même moins, dont les trois derniers forment une massue ordinairement renflée d'une manière progressive, et tronquée ou obtuse à l'extrémité. Les mandibules sont cornées, bifides. Les mâchoires sont habituellement plus ou moins coriaces, divisées en deux lobes grêles. Les palpes labiaux sont courts, à dernier article conique ou rapproché de cette forme. Le prothorax est échancré en devant, ou plutôt bissinueusement tronqué, avec la partie médiaire de cette échancrure faiblement arquée et plus avancée que les angles quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; ses côtés sont peu arqués; ses angles postérieurs assez prononcés. Les élytres ne sont également pas émoussées ou le sont à peine aux angles huméraux, c'est-à-dire aux angles externes de leur base; elles sont munies latéralement d'un rebord étroit, graduellement affaibli en se rapprochant de l'extrémité; leur repli est parfois creusé de fossettes, et quelquefois brusquement rétréci après les hanches postérieures, mais le plus souvent il diminue subgraduellement de largeur sur les côtés du ventre, de telle sorte toutefois que ses deux bords semblent se confondre en une seule tranche vers le troisième arceau ventral. Les plaques abdominales varient de forme et d'étendue. Chez certaines espèces elles sont incomplètes, c'est-à-dire en partie oblitérées au côté externe; chez d'autres, l'espèce de filet ou de relief qui limite ces plaques remonte visiblement jusqu'à l'épimère. Tantôt elles atteignent le bord postérieur de l'arceau, et forment alors une sorte de demi-cercle, soit obtus, soit plus ou moins régulier; tantôt elles se réduisent à un arc qui parfois n'atteint pas la moitié de la longueur de la partie segmentaire qui le porte.

Les Scymniens sont les Sécuripalpes de la plus petite taille. Leur corps peu convexe, leurs élytres souvent obtuses à l'extrémité et n'excédant pas ou excédant à peine la largeur du prothorax, leur donnent un faciès particulier qui les rend aisément reconnaissables. Toutefois, malgré l'air de famille qu'on ne peut leur refuser, lorsqu'on les examine en détail, on ne tarde pas à reconnaître en eux des différences plus ou moins importantes qui modifient l'aspect qu'ils présentent. Ainsi les Nomies, par le rétrécissement de leur prothorax, se rapprochent évidemment des Trichosomides précédents, tandis que les Rhizobies, par leur corps plus ovale ou subelliptique, par leurs antennes plus allongées, semblent conduire naturellement aux Cocciduliers.

Malgré l'exiguité de leur taille, ces insectes sont entomophages dans toutes les périodes de leur vie active. Leurs larves connues sont aphidiphages. Par la forme du corps, elles ont de l'analogie avec celles des Sécuripalpes précédents; mais, au lieu d'être armées d'épines, elles sont hérissées d'une sorte de duvet floconneux. De là les noms de *Hérissons blancs*, de *Barbets blancs*, sous lesquels les avait désignées Réaumur (1), qui le premier nous a donné des détails sur leur figure et sur leur genre de vie. Ces touffes cotonneuses ou pelucheuses sont disposées sur six rangées longitudinales, et naissent du sein de petites fossettes, au lieu d'être portées par des tubercules. La plupart sont courbées en arrière à leur extrémité; les antérieures du prothorax seules retombent en avant, comme le poil sur la tête de nos caniches. Ces touffes ont peu de solidité; il suffit de passer le doigt sur l'insecte pour lui enlever sa toison; ainsi dépouillé, le petit animal se trouve réduit à un volume exigu, et son corps dénudé laisse apparaître sa couleur naturelle, qui est généralement d'un vert tendre, à part la tête qui est brunâtre. Mais la larve ne reste pas longtemps exposée ainsi aux injures de l'air, aux outrages de ses ennemis; un quart d'heure s'est à peine écoulé que sa peau commence à se couvrir d'une efflorescence blanchâtre; au bout de deux heures, les touffes naissantes sont déjà très-distinctes, et en douze heures elles ont acquis à peu près leur longueur ordinaire, seulement elles sont généralement moins floconneuses (2). Ces larves parcourent les feuilles ou les

(1) Mém. t. 3. p. 396-404. pl. 31. fig. 20, larve; 21, larve grossie; 22, larve dépouillée de ses touffes; 23 et 24, larve dénudée et de positions différentes; 25, larve revêtue d'une nouvelle toison après avoir été dénudée; 28, ins. parfait; 29, *Id.* grossi.

(2) Ces filaments ne sont pas formés d'une seule pièce, comme le jarre des mammi-

rameaux des arbres infestés de pucerons et en font un affreux carnage. En quinze jours à trois semaines elles parviennent à leur grosseur normale et se changent en nymphe. Celle-ci, comme celle de la plupart des autres Sécuripalpes, reste collée, par son extrémité postérieure, au végétal sur lequel elle a vécu, et montre la majeure partie du dos de l'abdomen protégée par la dépouille chiffonnée de la larve. Au bout de peu de jours de cet état de transition, paraît l'insecte parfait. Tels sont les détails donnés par Réaumur, détails dont M. Romand (1) et nous-même avons eu l'occasion de confirmer la justesse.

Les Scymniens, comme tous les Coléoptères chasseurs, sont doués d'une assez grande agilité; cependant quand un danger pressant les menace, ils simulent quelquefois l'état de mort pour lui échapper; mais si la chaleur est forte, si le soleil est ardent, ils cherchent plus volontiers dans le secours de leurs ailes un salut plus assuré. La plupart de ces petits animaux ont des élytres noires, ordinairement parsemées de taches rouges, dont l'étendue ou le nombre varient quelquefois dans la même espèce, au point d'en rendre la détermination difficile. Les ♂ offrent souvent en outre, sur la tête, sur une partie du prothorax et des pieds, une coloration différente de celle des ♀; mais ils présentent dans le cinquième arceau ventral et dans les ongles des moyens de distinction généralement moins équivoques ou plus certains. Chez les ♀, les ongles ont à la base interne de chaque crochet une dent plus ou moins restreinte; chez les ♂, cette dent a en général un tel développement que chaque crochet semble formé de deux branches, dont l'interne plus courte.

Nous diviserons les Scymniens de la manière suivante :

		<i>Branches.</i>
Antennes	{	cachées à la base par les joues qui se sont unies à l'épistome pour constituer avec lui un chaperon en demi-cercle, prolongé sur les yeux, qui semblent à moitié coupés en deux parties
		PLATYNASPIAIRES.
		<i>Branches.</i>
		insérées à découvert. Joux distinctes de l'épistome. Yeux entiers
		SCYMNIAIRES.

ères, ni d'espèces de cornets enchâssés les uns dans les autres, comme le duvet des mêmes animaux. Ils paraissent composés de gouttelettes agglutinées qui s'échappent des petites ouvertures de la peau. Sous le rapport de la consistance, ils ont du rapport avec les aigrettes soyeuses des Eriophores, plantes des prés humides, appartenant à la famille des Cypéracées, ou plutôt avec le duvet dont le corps de certains pucerons est couvert.

(1) Guérin-Méneville, Iconog. du Règne anim. p. 323.

Peut-être serait-il utile d'indiquer ici, dans le cas où quelque jour elle serait prise en France, une espèce singulière de Trichosomide qui doit constituer une branche particulière dans cette famille, qu'elle semble destinée à lier à la précédente. Par ses élytres notablement plus larges en devant que le prothorax, et arrondies aux épaules, elle se rapproche des Epilachniens; mais elle se rattache aux Scymniens par ses mandibules, par la forme de ses yeux, le peu de développement de ses antennes, la faible convexité de son corps et la courbe très-obtuse de l'extrémité de ses élytres.

Elle forcerait à modifier de la manière suivante les caractères que nous avons donnés de cette famille.

Elytres non striément ponctuées; n'offrant ordinairement à la base que la largeur du prothorax à sa partie postérieure (quelquefois plus larges, mais alors peu convexes et obtuses à l'extrémité).

C'est ainsi que souvent nous négligeons de généraliser davantage les caractères indiqués pour nos divisions des Coléoptères de France, pour en rendre la classification plus facile. D'ailleurs, tant qu'on ne connaîtra pas tous les insectes (et peut-on se flatter de les pouvoir jamais connaître tous!) quelle que soit l'étendue du champ qu'on exploite, des travaux auxquels on se livre, on sera toujours exposé à voir des découvertes nouvelles rendre nos méthodes insuffisantes ou incomplètes, témoigner de l'imperfection des œuvres de l'homme, et nous faire presque regretter la désespérante variété que la nature a déployée dans les siennes.

A la tête des Scymniens se présenterait donc la branche des **NOMIAIRES**, facilement caractérisée par son prothorax rétréci postérieurement et notablement plus étroit que les élytres, qui sont arrondies aux épaules.

Cette branche comprendrait le

Genre *Nomius*, **NOMIE**; **Nob.**

(*Nomius*, nom mythologique.)

CARACTÈRES. A ceux indiqués ci-dessus on peut ajouter : *Antennes* paraissant n'avoir que huit articles, dont les trois derniers forment une massue d'une grosseur presque uniforme. *Epistome* en demi-hexagone. *Repi* des élytres graduellement rétréci, creusé de fossettes. *Plaques abdominales* complètes; en arc n'atteignant pas la moitié de l'arceau.

1. N. cruentatus; inéd. *Ovalaire*; *pubescent et faiblement convexe en dessus. Prothorax noir, bordé de rouge obscur à ses bords antérieur et latéraux. Elytres subparallèles, obtusément arrondies à l'extrémité : soit d'un rouge foncé, parées de sept taches noires, la plupart unies et formant une ligne noueuse ou à quatre branches, deux internes et deux latérales : soit noires, avec quelques taches et une partie du bord externe, d'un rouge foncé.*

♂ Cinquième arceau ventral coupé en arc rentrant.

♀ Cinquième arceau ventral coupé en ligne droite.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax noir, avec les bords antérieur et latéraux d'un rouge obscur. Elytres d'un rouge foncé, parées d'une tache terminale noire, et d'une ligne longitudinale noueuse, paraissant formée de six taches de même couleur, liées ensemble : la première, subarrondie, unie à la base, située au côté interne du sommet du calus huméral : la deuxième, oblongue, formant au côté interne un rameau terminé aux deux septièmes de la longueur et presque uni à la suture : la troisième, subarrondie, formant une nodosité du côté externe dont elle reste distante de la moitié de sa largeur : la troisième, sur le disque, aux quatre septièmes de la longueur, directement liée avec celle du calus : les cinquième et sixième placées aux deux tiers, formant deux branches divergentes : la cinquième, oblique, postérieurement liée à la suture, parfois détachée de la quatrième : la sixième, subarrondie, plus voisine du bord externe que la troisième : la septième terminale, ordinairement isolée.*

Variations des Elytres.

Les taches se dilatent parfois de telle sorte que les élytres semblent noires avec trois taches et la moitié ou les deux tiers du bord externe d'un rouge foncé. Les taches rouges sont situées : la première à côté de l'écusson : la seconde, subarrondie, un peu moins voisine de la suture, presque à la moitié de la longueur : la troisième, irrégulière, plus grande, au devant de la tache terminale. La bordure externe part de la moitié de la base, se dilate au côté externe, vis-à-vis la deuxième tache, et s'efface peu après cette dilatation.

Obs. Peut-être quelquefois les taches noires indiquées dans l'état normal sont-elles en grande partie isolées ; peut-être sont-elles, chez d'autres individus, plus étendues encore que dans la variété ci-dessus ; mais nous n'avons pas eu l'occasion de voir des exemples de ces variations.

Scymnus cruentatus, Mus. de Berlin.

Long. 0^m,0042 (1 7/8^l). — Larg. 0^m,0029 (1 1/3^l).

Corps subparallèle, arrondi en devant, obtus à l'extrémité ; pubes-

cent et faiblement convexe en dessus. *Tête* subperpendiculaire; pointillée; brune, avec le labre et les mandibules d'un rouge testacé. *Palpes maxillaires* de même couleur. *Antennes* ordinairement plus foncées ou un peu obscures. *Prothorax* arrondi aux angles de devant; rétréci sur les côtés, à partir du milieu de la longueur; à angles postérieurs très-ouverts; en arc dirigé en arrière à la base; médiocrement convexe en dessus; pointillé; brun ou noirâtre, avec les bords antérieur et latéraux d'un rouge obscur. *Ecusson* assez grand; en triangle subrectangulaire; obscur. *Elytres* arrondies aux épaules; d'un tiers plus larges sur les côtés de celles-ci que le prothorax à sa partie postérieure; subparallèles ou faiblement courbées sur les côtés jusqu'aux cinq septièmes de leur longueur; très-obtusément arrondies à l'extrémité; faiblement convexes sur le dos, subconvexement déclives sur les côtés et postérieurement; densément et moins finement pointillées que le prothorax; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* d'un brun de poix sur la poitrine, d'un rouge brun ou brunâtre sur le ventre. *Pieds* comprimés; d'un rouge testacé souvent foncé, avec les cuisses plus obscures.

Cette espèce a été découverte, il y a peu d'années, dans les environs de Berlin, et trouvée assez abondamment sous des écorces de pins; depuis elle est devenue très-rare. Elle m'a été envoyée par MM. Dornh et Schaum; je l'ai reçue en communication de M. Apetz, et l'ai vue dans diverses autres collections.

PREMIÈRE BRANCHE.

LES PLATYNASPIAIRES.

CARACTÈRES. *Antennes* cachées à la base par les joues, qui se sont unies à l'épistome pour constituer avec lui un chaperon en demi-cercle prolongé sur les yeux, qui semblent à moitié coupés en deux parties.

Cette branche comprend le genre suivant :

Genre *Platynaspis*, PLATYNASPE; Redtenb. (1).

(Πλατύς, large; ἀσπίς, bouclier).

CARACTÈRES. *Antennes* de onze articles, dont les trois derniers forment une massue en triangle renversé. *Mandibules* à lobes entiers: l'interne

(1) Tentam. p. 41.

plus grêle, rétréci en pointe à l'extrémité, arqué sur l'interne. *Repli des élytres* creusé de fossettes et brusquement rétréci après les cuisses postérieures. *Plaques abdominales* terminales, incomplètes ou oblitérées au côté externe. *Jambes* arquées sur l'arête.

1. *P. villosa*; FOURCR. Brièvement ovale, obtuse postérieurement; médiocrement convexe, noire et pubescente en dessus. *Elytres* parées chacune de deux taches ou points d'un rouge jaune, placés l'un après l'autre sur le milieu de celles-ci : l'antérieur, arrondi, plus grand, occupant du quart à la moitié de la longueur : l'autre, un peu oblique, des trois quarts aux cinq sixièmes.

♂ Tête rouge. Cuisses de devant d'un rouge fauve, en totalité ou du moins dans leur moitié antérieure. Cinquième arceau ventral légèrement échancré en arc à son bord postérieur.

♀ Tête noire. Cuisses de devant d'un rouge fauve, seulement à leur extrémité. Cinquième arceau ventral en ligne droite à son bord postérieur.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* paré de chaque côté d'une tache en triangle renversé, ou plutôt d'une bordure d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge couvrant l'angle de devant jusqu'à la sinuosité de l'échancrure antérieure, et graduellement rétrécie de ce point à l'angle postérieur. *Elytres* ornées chacune de deux taches de même couleur : la première, plus grande, arrondie, occupant depuis le quart jusqu'à la moitié ou à peu près de la longueur, presque égale à la moitié de la largeur, plus rapprochée de la suture que du bord extérieur : la deuxième, plus petite, plus irrégulière, placée sur la même ligne longitudinale que la précédente, des trois quarts aux cinq sixièmes de la longueur, au moins aussi voisine de la suture que la première, mais plus rapprochée qu'elle du bord externe, par l'effet du rétrécissement des étuis.

Variations du Prothorax.

a. Prothorax entièrement noir.

Coccinella bisbipustulata, FABR. Ent. syst. 1. p. 288. 105. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 7. p. 382. 159. — HERBST, Naturf. t. 5. p. 391. 125. — ILLIG. Käf. preuss. p. 415. 6. var. *a.* — LATR. p. 52. 6. var. *a.* — SCHOENH. t. 2. p. 205. *a.* — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 200. 41. *a.*

Platynaepis bisbipustulata, REDTENB. Tentam. p. 45. — *Id.* in GERMAR'S Zeitsch. 5. p. 121.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. Tache antérieure des élytres un peu plus grande que dans l'état normal, postérieurement liée avec la suivante.

Scymnus confluentis, GÉNÉ, Inéd.

Scymnus coadunatus, DESJ. in Collect.

État normal.

La Coccinelle velue à points, GEOFFR. Hist. nat. 4. p. 332. 22 (♀).

Coccinella villosa, FOURCR. Ent. par. 1. p. 149. 22 (♀).

Coccinella 4-maculata, ROSSI, Faun. etr. 4. 71. 179 (♀). — *Id.* Mant. 2. p. 86. 25 (♂ ♀). — *Id.* ed. HELW. t. 1. p. 77. 79. — MARSH. Ent. brit. p. 167. 45 (♀). et var. (♂).

Coccinella 4-guttata, БРАМН, Ins. kal. p. 221. 750.

Coccinella pubescens, OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 81. 144 (♀). — *Id.* Ent. t. 6. p. 1051. 99. pl. 4. f. 49, a, b (♀). — ТИХИ, Hist. nat. t. 9. p. 58.

Scymnus 4-pustulatus, KUGEL. in SCHNEID. Mag. p. 547. 2 (♂). — PANZ. Faun. germ. prem. éd. 24. 8 (♂). — *Id.* Krit. Revis. p. 74. — СТРАПИ, Syn. t. 4. p. 393. 8. — *Id.* Man. p. 318. 2512.

Coccinella bis-biverrucata, PANZ. Ent. germ. p. 150. 69. — *Id.* Faun. germ. deux. ed. 24. 8. — БРАМН. Bemerk. in Naturf. t. 29. p. 160. 30. — КРЫНИЦКИ, Enum. in Bullet. des nat. de mosc. t. 5. p. 177 (♀), et var. (♂).

Coccinella bis-bipustulata, ILLIG. Käf. preuss. p. 415. 6. var. β (♀), et var. γ (♂). — ПАТК. Faun. suec. t. 2. p. 5. 1 (♂). — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 52. 6. var. b (♀), et var. c (♂). — СКОБЕН. Syn. ius. 2. p. 205. 179. var. β (♀) et γ (♂). — WALCK. Faun. par. 119. 33. — PANZ. Ind. entom. p. 115. 19. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 200. 41. var. b (♀), et var. c (♂). — MULS. Lettr. t. 2. p. 552. 1.

Coccinella bipustulata, DUMÉR. Dict. des sc. nat. t. 9. p. 493.

Scymnus 4-notatus, MEGERL. (♂), in DAHL, Verz. p. 79. — DESJ. in Collect. et Catal. (1837). p. 462. — L. DUFOUR, Excurs. entom. p. 148. 766.

Platynaspis bis-bipustulata, REDTENB. l. c. var.

Variations des taches des Elytres (par coloration).

Var. B. Taches des élytres d'un jaune orangé.

Long. 0^m0027 à 0^m0030 (1 1/4 à 1 1/3^l). — Larg. 0^m0022 à 0,0025 (1 à 1 1/8^l).

Corps brièvement ovale; médiocrement ou assez faiblement convexe, noir et pubescent, en dessus. — *Tête* antérieurement en forme de chaperon subéchancré; subperpendiculaire; pointillée; d'un rouge jaune (♂), noire (♀). *Prothorax* subcurvilinéairement et faiblement élargi d'avant en arrière; très-étroitement rebordé sur ses côtés et sur ceux de son échancrure antérieure; en angle à côtés curvilignes, très-ouvert et postérieurement dirigé, à la base; deux fois aussi large

à celle-ci que long dans son milieu ; de moitié ou un peu plus, moins court à celui-ci que sur les côtés : convexe ; aussi finement pointillé que la tête ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* en triangle plus long que large ; noir ; pointillé. *Elytres* deux fois et demie à peine aussi longues que le prothorax dans son milieu ; subcurvilinéaires sur les côtés, faiblement plus étroites à la partie postéro-externe qu'aux épaules ; obtuses ou très-obtusément arrondies à l'extrémité ; médiocrement convexes en dessus ; moins finement pointillées que le prothorax ; à calus huméral peu sensible ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* pubescent ; pointillé ; noir, avec le bord postérieur des segments abdominaux parfois étroitement rougeâtre. *Pieds* à cuisses renflées, à jambes arquées ; noirs, avec les genoux au moins, les jambes et les tarses d'un rouge fauve ou d'un fauve rouge.

Cette espèce paraît habiter toutes les provinces de France et n'être bien rare nulle part.

Obs. Les plaques pectorales occupent la moitié de l'espace longitudinal compris entre leur bord antérieur et l'extrémité du postpectus. Les plaques abdominales forment à leur côté interne un quart de cercle qui se lie au bord postérieur du premier arceau ventral, et qui paraît le suivre jusque sur les côtés.

La var. α est rare en France, surtout dans le Midi. La var. A. a été prise en Sardaigne, par M. J. Génè, de Turin. Je ne sais si elle a été trouvée en France.

DEUXIÈME BRANCHE.

LES SCYMNIAIRES.

CARACTÈRES. *Antennes* insérées à découvert. *Yeux* entiers.

Nous les diviserons en deux rameaux :

Antennes	}	moins longuement prolongées que la base du prothorax ; généralement de dix articles, offrant les deux premiers presque confondus ou peu séparés, et celui de l'extrémité ordinairement trouqué ou obtus.	<i>Rameaux.</i> SCYMNIATES.
		aussi longuement prolongées que la base du prothorax ; de onze articles ; les deux premiers distincts l'un de l'autre, les trois dernières formant une massue subdentelée au côté interne : celui de l'extrémité terminé par un angle. Plaques abdominales complètes et non terminales.	RHIZOBIATES.

PREMIER RAMEAU.

LES SCYMNIATES.

CARACTÈRES. *Antennes* moins longuement prolongées que la base du prothorax ; généralement de dix articles, offrant habituellement les deux premiers presque confondus ou peu séparés, et celui de l'extrémité ordinairement tronqué ou obtus.

Les Scymniates ont, la plupart, le corps en ovale moins allongé et plus obtus postérieurement que les insectes du rameau suivant. Leurs antennes ont moins de développement et présentent des articles plus serrés et d'une numération souvent difficile.

Ces petits animaux forment une coupe assez nombreuse, dont les espèces offrent entre elles des rapports qu'on ne saurait méconnaître ; toutefois, malgré les liens qui les unissent, la nature a établi dans leurs formes des modifications qu'un œil observateur ne tarde pas à apercevoir ; mais ces modifications sont si peu sensibles à première vue, en raison de la petitesse des individus, que nous continuerons à renfermer les Scymniates dans un même genre, en y établissant, d'après les caractères fournis par leur anatomie extérieure, des divisions faites pour rendre l'étude de ces insectes plus facile.

Genre *Scymnus*, SCYMNE ; Kugelann (1).

(Σκύμνος, petit animal, ou plutôt, petit d'un animal.)

CARACTÈRES. *Mandibules* bifides à l'extrémité. *Machoires* à deux lobes grêles. *Palpes labiaux* courts, à dernier articles coniques. *Yeux* faiblement arqués au côté interne.

- A. Plaques abdominales incomplètes, c'est-à-dire offrant leur côté interne en partie oblitéré, ou du moins affaibli et non prolongé, en relief uniformément saillant jusqu'à l'épimère du postpectus.
- B. Plaques abdominales aussi distantes du bord extérieur de l'abdomen (vers le point où leur côté externe s'oblitére, c'est-à-dire à peu près vers les deux tiers postérieurs de l'arceau) que la partie externe des hanches postérieures (*G. scymnus*.)

(1) Neuestes Magazin herausg. v. Schneider, 3^e cah. (1794), p. 545.

Obs. Les plaques abdominales des espèces de cette coupe sont toujours presque terminales ou prolongées au moins jusqu'aux trois quarts de l'arceau ventral. Leur côté externe est oblitéré vers les deux tiers dudit arceau, c'est-à-dire que de ce point jusqu'à la base on n'en voit point de vestiges; chez quelques espèces cependant, en regardant à certain jour, on en aperçoit des traces plus ou moins distinctes, mais qui souvent n'arrivent pas jusqu'à l'épimère.

a. Cuisses et jambes entièrement noires.

1. *S. nigrinus*; KUGEL. Brièvement ovale; pubescent; entièrement noir, moins les antennes et les tarsi, qui sont d'un rouge brun. Elytres obtusément arrondies postérieurement.

♂ Cinquième arceau ventral très-visiblement échancré dans son milieu.

♀ Cinquième arceau ventral sans échancrure.

Coccinella minima, MULL. Zool. D. prodr. p. 65. 613?

Scymnus nigrinus, KUGEL. in SCHEID. Mag. p. 548. 6. — PANZ. Faun. germ. prem. éd. 24. 12. — *Id.* Krit. rev. p. 72. — HERBST, Nat. t. 7. p. 544. 8. pl. 116. fig. 8. 11. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 439. 1. — STEPH. Syn. t. 4. p. 392. 3. — *Id.* Man. p. 518. 2508. — REDTENB. Tent. p. 17. 2. — *Id.* in GERMAN'S Zeitsch. t. 5. p. 123. 2.

Coccinella nigrina, PANZ. Ent. germ. p. 146. 52. — *Id.* Faun. germ. 2^e éd. 24. 12. — *Id.* Ind. 114. — ILLIG. Käf. preuss. p. 413. 1. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 51. 1. — SCHÖENH. Syn. ins. 2. p. 207. 190. — BRAHM, Bemerk. in Naturf. t. 29. p. 155. 22. — DUMÉRIL, Dict. des sc. nat. t. 9. p. 493. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 194. 35.

Scymnus ater, WESTMAN, in THUMB. Dissert. acad. IX. p. 103, et ed. gott. p. 115.

Coccinella morio, PANZ. Faun. Suec. 1. p. 8. 6.

Long. 0^m0022 à 0^m0026 (1 à 1 1/4^l). — Larg. 0^m0018 à 0^m0020 (5/6 à 7/8^l).

Corps brièvement ovale, obtusément arrondi postérieurement; médiocrement convexe, noir et pubescent, en dessus. Tête très-penchée; pointillée; noire, quelquefois rougeâtre sur le labre. Antennes d'un rouge brun. Prothorax subcurvilinéairement et faiblement élargi d'avant en arrière; très-étroitement rebordé sur les côtés, sur ceux de son échancrure antérieure et moins sensiblement à la base; en angle très-ouvert et postérieurement dirigé à cette dernière; plus de deux fois aussi large à celle-ci que long dans son milieu; d'un quart ou d'un tiers moins court à celui-ci que sur les côtés; convexe; noir, légèrement pointillé. Ecusson petit; en triangle curviligne, plus long que large à la base; noir; pointillé. Elytres trois fois environ aussi longues que le prothorax dans son milieu; subcurvilinéaires sur les côtés, c'est-à-dire faiblement plus larges dans leur milieu, et sensiblement

plus étroites postérieurement qu'en devant; obtusément arrondies à l'extrémité; médiocrement convexes en dessus; moins finement et moins superficiellement ponctuées que le prothorax; chargées d'un calus huméral rendu plus saillant par une petite fossette creusée au devant de lui; noires; pubescentes. *Dessous du corps* ponctué; pubescent; noir, peu luisant. *Mésosternum* à peine échancré en arc sur sa largeur. *Plaques pectorales* arquées, occupant à peine le tiers de l'espace compris entre leur bord antérieur et les hanches postérieures. *Plaques abdominales* presque en demi-cercle incomplet, atteignant ou à peu près le bord postérieur du premier arceau ventral. *Pieds* noirs. *Cuisses* renflées. *Tarses* d'un rouge brun ou brunâtre.

Cette espèce est assez commune dans la plupart des provinces de la France. On la trouve sur les pins, les chênes, etc.

Obs. Elle se distingue facilement du *Sc. minimus* par sa taille et surtout par ses plaques pectorales; des autres espèces, par ses élytres, ses cuisses et ses jambes toujours noires.

Le *Scymnus ater*, WESTMAN in THUNB. Dissert. acad. IX. p. 105, et ed. Got. 115, rapporté à cette espèce par M. Schoenher, semble s'en éloigner par son anus rouge.

αα. Cuisses ou jambes en partie fauves.

2. *S. pygmaeus*; FOURCER. *Brièvement ovale; pubescent. Elytres et abdomen entièrement noirs. Pieds d'un rouge jaune* (♂); *base des cuisses ordinairement obscure ou noire* (♀).

♂ Tête, antépectus et prothorax, moins une partie noire au devant de l'écusson, d'un fauve jaunê. Cinquième arceau ventral échancré en arc.

♀ Tête, prothorax et antépectus, noirs. Cinquième arceau ventral sans échancrure.

1a *Coccinelle velus à taches rouges au corcelet*, GERM. Hist. t. 1. p. 335. 24 (♂).

Coccinella pygmaea, FOURCER. Ent. par. 1. p. 150. 24 (♂). — DE VILL. C. LINN Entom. t. 1. 115. 65, et t. 4. p. 240. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 82. 144 (♂). — ROSSI, Mant. t. 2. p. 88. 31 (♂).

Tritoma flavipes PANZ. Faun. germ. 1^{re} édit. 2. 4 (♀).

Coccinella parvula, FABR. Ent. syst. 1. p. 286. 94 (♂). — *Id.* Syst. el. 1. p. 377. 117 (♂). — HERBST, Naturf. t. 5. p. 392. 128 (♂). — PANZ. Ent. germ. p. 146. 54. — *Id.* Faun. germ. 13. 2 (♂). — *Id.* Index, p. 113. — PAYK. Faun. succ. t. 2. p. 8. 7. α (♂), β (♀). — MANSF. Ent. brit. p. 167. 47 (♂). — WALCK. Faun. par. 1. p. 118. 27 (♂). — OLIV. Entom. t. 6. p. 1043. 84. pl. 7. fig. 100. (♂). — BRAUN, Bemerk. in Naturf. t. 29. p. 156. 25 (♂). — DOMINAT, Dict. des sc. nat. t. 9. p. 493.

Scymnus sericeus, KUGEL. in. SCHNID. Mag. p. 517. 4 (♀).

Scymnus collaris, HERBST, Nat. t. 7. p. 345. 9. pl. 116. fig. 9, J (♂).

Scymnus pubescens, SCHUPPEL. inéd. HERBST, Nat. t. 7. p. 342. 5. pl. 116. fig. 3, C (♀).

Coccinella flavipes, ILLIG. Käf. preuss. p. 413. 3 (♀). — FABR. Syst. Eleuth. t. 1. p. 377. 115 (♀). — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 51. 3 (♀). — SCHÖNH. Syn. ins. t. 2. p. 207. 187 (♀). — PANZER, Index, p. 114 (♀). — DUMÉRIL, Dict. des sc. nat. t. 9. p. 495 (♀). — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 197. 37 (♀).

Coccinella flavilabris, OLIV. Entom. t. 6. p. 1041. 82. pl. 7. fig. 98. (♀).

Scymnus parvulus (en partie), REETENB. Tent. p. 18. 7 (♂). — *Id.* in GERMAR'S Zeitsch. t. 5. p. 125. 7 (♂).

Scymnus flavipes, REETENB. Tent. p. 17. 6 (♀). — *Id.* in GERMAR'S Zeitsch. t. 5. p. 123. 6 (♀).

Long. 0^m,0023 (1^l). — Larg. 0^m,0017 (3 1/4^l).

Corps brièvement ovale; médiocrement convexe et peu deusément garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête* subperpendiculaire; pointillée; d'un fauve rouge, d'un fauve jaune ou d'un rouge jaune (♂), noire, avec le labre d'un fauve jaune (♀). *Yeux* noirs. *Antennes et Palpes maxillaires* d'un rouge jaune. *Prothorax* subcurvilinéairement d'abord, puis rectilinéairement et médiocrement élargi d'avant en arrière sur les côtés; étroitement rebordé à ceux-ci et peu distinctement sur les côtés de la base, mais étroitement et plus visiblement dans le milieu de celle-ci; en angle très-ouvert et postérieurement dirigé, et à côtés légèrement subcurvilignes à cette dernière; plus de deux fois aussi large à la même que long dans son milieu; d'un tiers ou plus, moins court à celui-ci que sur les côtés; convexe en dessus; pointillé; d'un fauve rouge ou d'un fauve jaune, avec une sorte de tache sémi-circulaire noire, liée à la partie médiaire de la base (♂), ou entièrement noir, avec le rebord interne des angles de devant quelquefois peu distinctement rougeâtre (♀). *Ecusson* subcordiforme ou en triangle curvilinéairement incurbé à la base des côtés; noir; pointillé. *Elytres* près de trois fois aussi longues que le prothorax dans son milieu; subcurvilinéairement élargies jusqu'au quart ou au tiers de la longueur, subrectilinéairement rétrécies ensuite jusqu'aux quatre cinquièmes, subarrondies à l'extrémité, laissant à découvert une partie du pygidium; à angle sutural presque rectilinéairement ouvert; médiocrement convexes sur le dos; chargées d'un calus huméral, oblique ou sublongitudinal, assez saillant; noires; un peu moins finement ponctuées que le prothorax. *Dessous du corps* entièrement noir (♀) ou avec l'antépectus d'un fauve jaune (♂); ponctué, faiblement sur le ventre, grossièrement sur les côtés du postpectus et sur le mésosternum, un peu moins densément et un peu moins fortement sur le milieu du métasternum. *Plaques pectorales* arquées, pro-

longées jusqu'au tiers de la longueur comprise entre les hanches intermédiaires et les postérieures. *Plaques abdominales* en arc incomplet, terminales ou atteignant à peu près le bord postérieur du premier arceau ; presque lisses et imponctuées vers leur extrémité. *Pieds* d'un fauve jaune, d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge (♂), Base des cuisses, surtout des intermédiaires et postérieures, ordinairement obscure ou noire (♀).

Cette espèce, peu rare, habite la plupart des provinces de la France. On la trouve sur différentes sortes de végétaux.

Obs. Elle a été un sujet d'erreur pour tous les auteurs qui l'ont décrite. Quelques-uns, tels que Gyllenhal, l'ont confondue avec le *S. capitatus*. Presque tous ont donné des noms différents au ♂ et à la ♀. Paykull est le seul qui ait réuni les deux sexes sous une même dénomination spécifique en considérant la ♀ comme une variété. Les écrivains postérieurs n'ont pas utilisé cette indication, qui aurait pu les mettre sur la voie de la vérité. Les *Cocc. parvula* et *flavipes* de Fabricius et autres sont cependant identiques, à part la coloration de la tête et du prothorax, coloration qui n'est en général qu'un caractère sexuel parmi les Scymniens. Malgré toutes les présomptions qui nous portaient à réunir les deux espèces précitées, nous ne l'aurions pas fait sans des preuves plus décisives ; toutes nos recherches d'ailleurs ne nous ont jamais pu faire arriver à trouver une ♀ parmi les *C. parvula*, ni un ♂ parmi les *C. flavipes*. Le *Sc. pygmæus* a été décrit pour la première fois par Geoffroy, et nommé par Fourcroy. Plus tard, Panzer et Fabricius décrivent, l'un la ♀, l'autre le ♂. La description du professeur de Kiel fut faite sur un exemplaire provenant de la collection de Bosc, qui probablement l'avait confronté avec celui de Geoffroy, dont Fabricius reproduisit la synonymie.

Le *Sc. pygmæus* diffère du *Sc. capitatus*, avec lequel il a beaucoup d'analogie, par ses élytres, son pygidium et son abdomen entièrement noirs. D'autres caractères viennent se joindre à ces signes très-apparens : ici, les plaques abdominales s'oblitérent au côté externe, bien avant d'arriver à l'épimère ; elles remontent visiblement, au contraire, jusqu'à cette pièce, dans le *Sc. capitatus*. Enfin, dans ce dernier, le front est d'un fauve rouge dans les deux sexes, et le cinquième arceau de l'abdomen du ♂ est seulement déprimé ou déclive à sa partie postérieure ; tandis que dans l'espèce qui nous occupe le front de la ♀ est noir, et le cinquième arceau ventral du ♂ très-visiblement échancré.

Ici se placerait le *S. femoralis*, KISSBY, inéd. GYLLENH. Noir, avec la bouche, les antennes, les jambes et les tarsez d'un rouge livide.

Long de 0^m,0027 à 0^m,0033 (1 1/4 à 1 1/2').

Coccinella femoralis, GYLLENH. INS. SUEC. t. 4. p. 196. 26.

Scymnus femoralis, STEPH. SYN. t. 4. p. 392. 4. — *Id.* MAN. p. 318. 2509.

Mais cette espèce, dont j'ai eu sous les yeux un exemplaire authentique, envoyé par Gyllenhal à feu le comte Dejean, n'est vraisemblablement, suivant l'opinion de ce dernier, qu'une variété du *S. pygmaeus* ♀ (*S. flavipes* des auteurs). La forme du corps, celle des plaques abdominales, et divers autres caractères viennent appuyer cette présomption. Les seules marques distinctives qui sépareraient le *S. femoralis* du *S. pygmaeus* ♀ seraient, selon Gyllenhal, la couleur des cuisses et une ponctuation plus forte sur le milieu du postpectus et sur les élytres. Or, la ponctuation varie assez du plus au moins pour ne pas offrir un caractère fixe; quant aux cuisses, j'ai vu, dans la collection de M. C. Rey, un individu, qu'il est impossible de considérer comme une espèce différente du *S. flavipes* des auteurs, ayant les cuisses noires, avec l'extrémité des antérieures et plus brièvement des intermédiaires, rougeâtre. D'ailleurs, tant qu'on n'aura pas fait connaître le ♂ du *S. femoralis*, il sera permis de contester la validité de cette espèce. Les exemplaires en petit nombre que j'ai eus sous les yeux étaient tous des ♀.

Selon M. Stephens, l'extrémité du ventre du *S. femoralis* serait moins obscure que les autres parties; les individus que j'ai eus sous les yeux avaient tous le ventre entièrement noir.

3. *S. marginalis*; Rossi. *subhémisphérique*; *pubescent*. *Elytres* noires, parées chacune d'une tache d'un fauve jaune, ordinairement en triangle, étendue sur le côté externe depuis l'angle huméral jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, mais parfois dilatée au point de couvrir toute la partie postérieure. *Bouche*, *antennes*, *jambes*, *tarses* et *extrémité* au moins des cuisses, d'un fauve jaune.

♂ Tête entièrement d'un fauve jaune ou rouge jaune. Prothorax paré de chaque côté, aux angles de devant, d'une tache de même couleur, en triangle prolongé parfois jusqu'aux angles postérieurs. Cinquième arceau du ventre faiblement entaillé dans son milieu. Pieds entièrement d'un fauve jaune, ou avec les cuisses postérieures obscures dans leur milieu.

♀ Tête noire, avec le labre et la bouche d'un fauve jaune. Prothorax paré aux angles de devant d'une bordure d'un fauve jaune, très-étroite et souvent indistincte. Cinquième arceau du ventre entier. Pieds d'un fauve jaune, avec les deux tiers basilaires ou la presque totalité des cuisses, noirs.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir, parfois avec le rebord interne de l'angle antérieur, ou même l'extrémité de cet angle, d'un fauve jaune (♀), ou paré aux angles de devant d'une tache de cette dernière couleur, soit triangulaire, soit quelquefois prolongée jusqu'à la base, ou même envahissant presque toute sa surface (♂). *Elytres* noires; ornées d'une tache triangulaire d'un jaune fauve ou d'un rouge jaune, prolongée au côté interne depuis l'angle huméral jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, transversalement étendue de là jusqu'au quart interne ou même plus près de la suture, et coupée de ce point à l'angle huméral.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres d'un fauve jaune, avec une bordure suturale noire plus ou moins apparente, prolongée jusqu'au quart ou parfois jusqu'à la moitié de la largeur.*

Var. B. *Elytres d'un fauve jaune, parées d'une tache noire, triangulaire, commune aux deux étuis, occupant à la base l'espace compris entre les calus, et offrant son sommet placé sur la suture, au quart ou au tiers de celle-ci, et prolongée souvent ensuite, en forme de bordure suturale, jusqu'à la moitié ou aux deux tiers de la longueur.*

Scymnus basalis, REDTENB. Tentam. p. 20. 18. — *Id.* in GERMAR'S Zeitschr. t. 5. p. 125. 18.

Obs. Les exemplaires de la collection Dejean qui se rapportent à cette variété étaient considérés avec doute comme des variétés de son *S. luridus*.

Var. C. *Tache humérale de l'état normal dilatée de manière à couvrir une partie plus ou moins grande de la moitié postérieure des élytres, en laissant les bords externe et apical, et la suture, noirs, au moins en partie.*

Var. D. *Elytres offrant, outre la tache normale, la partie postérieure des élytres d'un fauve jaune ou d'un rouge jaune.*

Var. E. *Elytres offrant, outre la tache normale, une tache subterminale d'un fauve jaune ou d'un rouge jaune.*

Etat normal.

La Coccinelle velue, à bande interrompue, GEOFFR. Hist. t. 1. p. 335. 23 (♀).

Coccinella interrupta, FOURCQ. Ent. par. t. 1. p. 149. 23 (♀). — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 81. 142 (♀).

Coccinella marginalis, ROSSI, Mant. t. 2. p. 87. 28 (♂♀). — PARK. Faun. suéc. 2. p. 9. 8 (♀ et ♂, regardé comme variété). — GYLLENH. Ins. suéc. t. 4. p. 199. 39 a (♂), et var. b (♀).

SÉCURIPALPES.

29

- Sphaeridium bimaculatum*, HERBST, Nat. t. 4. p. 71. 6. pl. 57. fig. 6, F.
Sphaeridium bipustulatum? KULLÉN, in THOMB. Dissert. acad. VIII. p. 102, et ed. gott. 112.
Scymnus bimaculatus, HERBST, Nat. t. 7. p. 340. 1. pl. 116 fig. 1, A.
Coccinella frontalis, PANZ. Faun. germ. 13. 4 (♂). — *Id.* Ent. germ. p. 148. 61. —
 LLIG. Kœf. preuss. p. 417. 8. var. β (♂), et var. γ (♀). — LATR. Hist. nat. t. 12.
 p. 55. 8. var. b (♂), et var. c (♀). — MULS. Lettr. t. 2. p. 352. 1. (♀). — DE
 CASTELN. Hist. t. 2. p. 524. 4. pl. 57. fig. 6 (♂).
Coccinella rufipes, FAH. Supplém. p. 80. 101-102. — *Id.* Syst. el. p. 380. 151 (♀).
Coccinella morio, FABR. Syst. el. t. p. 380. 132 (♀). — SCHOENH. Syn. ins. 2. 204. 177.
Scymnus marginatus, STÉPH. Syst. t. 4: p. 399: 12. — *Id.* Man. p. 319. 2515. —
 REDTENB. Tent. p. 18. 10. — *Id.* in GERMAR'S Zeitsch. t. 5. p. 124. 10.

Variations des Elytres (par excès de la couleur noire).

Var. E. Tache subhumérale des élytres non liée au bord externe.

Scymnus flavicollis, REDTENB. Tent. p. 19: 15. — *Id.* in GERMAR'S Zeitsch. t. 5. p. 134. 13.

Obs. Ainsi que l'avait supposé M. Erichson, le *Sc. flavicollis* n'est qu'une variété du *Sc. marginalis* ♂; j'ai pu m'en convaincre par l'exemplaire authentique qu'a eu la bonté de me communiquer M. Redtenbacher. Dans cet exemplaire, le prothorax est presque entièrement d'un rouge jaune:

Long. 0^m0017 à 0^m0022 (3/4 à 1'). — Larg. 0^m0015 à 0^m0017 (2/3 à 3/4')

Corps subhémisphérique ou brièvement ovale; médiocrement convexe, noir et pubescent en dessus. *Tête* très-penchée; pointillée; d'un rouge fauve (♂), ou noire avec le labre d'un fauve jaune (♀). *Antennes et Palpes maxillaires* de cette dernière couleur. *Yeux* noirs. *Prothorax* subcurvilinéairement d'abord, puis rectilinéairement et médiocrement élargi d'avant en arrière sur les côtés; très-étroitement rebordé à ceux-ci; en angle très-ouvert et postérieurement dirigé, à la base; rebordé ou plutôt rayé au devant de celle-ci d'une ligne graduellement moins rapprochée d'elle, vers l'écusson; plus de deux fois aussi large au bord postérieur que long dans son milieu; d'un quart ou d'un tiers moins court à celui-ci que sur les côtés; convexe en dessus; finement pointillé; coloré et peint comme il a été dit. *Écusson* subcordiforme, ou en triangle à côtés incurvés à la base: noir; pointillé. *Elytres* trois fois et demie aussi longues que le prothorax dans son milieu; courbées sur les côtés de l'angle huméral, puis subrectilinéairement élargies jusqu'à la moitié de la longueur; obtusément arrondies à l'extrémité, et laissant à découvert une partie du pygidium; coupées à peu près à angle droit à l'angle sutural; arquées longitudinalement; médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés et postérieurement; chargées d'un calus huméral assez saillant; moins finement ponctuées que le prothorax; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir; peu dense-

ment garni d'un duvet cendré fauve ; ponctué et presque aussi fortement sur le ventre que sur la poitrine. *Mésodernum* entier, ou très-légèrement en arc rentrant. *Plaques pectorales* arquées, prolongées un peu au-delà du tiers de l'espace compris entre les hanches intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* en demi-cercle élargi et incomplet, atteignant, ou à peu près, le bord postérieur de l'arceau, oblitérées en partie au côté externe ; presque imponctuées postérieurement. *Pieds* entièrement d'un fauve jaune ou avec les cuisses postérieures un peu obscures dans le milieu (♂) ; d'un fauve jaune, avec les deux tiers ou la presque totalité des cuisses, surtout des postérieures, noires, quelquefois même, mais très-rarement, avec toutes les cuisses noires, moins l'extrémité des antérieures et peu distinctement celle des intermédiaires, rougeâtre (♀).

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France.

Obs. Geoffroy décrit la ♀. Rossi, le premier, connut les deux sexes. La plupart des autres écrivains ont considéré l'un ou l'autre comme des variétés.

Quelquefois la matière noire a fait défaut, et les élytres s'éloignent alors plus ou moins de leur état ordinaire de coloration. Ainsi, dans la var. E, les élytres offrent vers l'extrémité une seconde tache rouge, enclose de tous côtés. Dans la var. D, la bordure noire qui ceignait cette tache sur les côtés et postérieurement a disparu, en sorte que toute l'extrémité des étuis se trouve d'un fauve rouge. La var. C ne diffère souvent de la var. E que par la disparition de la bande noire qui séparait les deux taches ; mais quelquefois une partie de la bordure noire de l'extrémité ou des parties latérales voisines s'est effacée, et les élytres montrent ainsi la tendance à présenter la var. B, chez laquelle il ne reste plus en noir qu'une tache triangulaire située à la base et commune aux deux étuis. Enfin, comme on le voit dans la var. A, cette tache triangulaire se réduit elle-même à une simple bordure suturale plus ou moins courte. Dans quelques cas exceptionnels, comme le *Sc. flavicollis* de M. Redtenbacher en fournit un exemple, la partie rouge, au lieu d'être dilatée, est restreinte au point de ne pas atteindre le bord externe.

Malgré ces nombreuses modifications, cette espèce se distingue, 1° des *S. nigrinus* et *pygmæus*, par ses élytres offrant au moins une tache rouge ; 2° du *S. incertus*, par la teinte moins fauve de ses parties rouges, par ses cuisses postérieures rouges au moins en partie, et surtout par le cinquième arceau ventral, beaucoup moins ébauché dans le ♂ ; 3° du *S. Apetzii*, par la coloration différente du prothorax et des cuisses, par la tache des élytres

atteignant le bord extérieur, et surtout par la moins grande profondeur de l'échancrure du cinquième arceau ventral chez le ♂; 4° du *S. Ahrensi*, par sa forme plus hémisphérique et sa taille plus petite, et surtout par ses élytres non marquées de points enfoncés plus gros; 5° du *S. frontalis*, par sa forme également plus hémisphérique, par la coloration du prothorax dans les ♂, par la tache des élytres étendue jusqu'au bord antérieur, par le sixième arceau ventral non déprimé chez le ♂. La forme de ses plaques abdominales ne permet pas de le confondre avec les autres Scymniens.

J'ai vu, dans la collection de M. C. Rey, un Scymnien ♂ dont je me bornerai à donner une courte description.

3. incertus. *Brièvement ovale; pubescent. Elytres noires, parsees d'une tache d'un fauve jaune, en triangle étendu sur le côté externe, depuis l'angle huméral jusque vers la moitié de la longueur. Cuisses postérieures noires.* — Long. 0^m,0021 (1¹).

L'individu que j'ai eu sous les yeux est un ♂, ayant la tête, les angles antérieurs du prothorax, jusqu'à la moitié des bords latéraux, les quatre premiers pieds, les jambes et tarses des postérieurs, d'un fauve jaune; le cinquième arceau échancré comme dans l'espèce suivante. Je ne le mentionne ici que pour mémoire, le considérant comme une anomalie du *S. Apetzii*, dont il diffère par les angles antérieurs du prothorax, assez largement d'un fauve rouge, par les cuisses intermédiaires de la même couleur, et par l'étendue de la tache des élytres.

4. S. Apetzii; NOB. *Brièvement ovale; pubescent. Elytres noires: ornées, peu après le sommet du calus huméral, d'une tache subarrondie, d'un fauve jaune. Cuisses intermédiaires et postérieures noires, au moins en très grande partie. Jambes et tarses d'un fauve jaune.*

♂ Labre, épistome et moitié antérieure, ou souvent presque totalité du front, d'un rouge fauve, d'un fauve rouge ou d'un fauve jaune, Pieds de devant entièrement d'un fauve rouge. Cuisses intermédiaires souvent en partie obscurément rougeâtres. Cuisses postérieures parfois rougeâtres à l'extrémité; cinquième arceau ventral échancré en demi cercle à peu près jusqu'à la moitié de la longueur dudit arceau: cette échancrure ciliée.

α. Bord antérieur des angles de devant du prothorax rougeâtre.

♀ Tête noire, avec le labre d'un rouge fauve. Pieds antérieurs fauves, avec les cuisses noires en totalité ou en majeure partie. Cinquième arceau ventral sans échancrure.

ÉTAT NORMAL. *Elytres* noires ; parées, peu après le sommet du calus huméral, d'une tache d'un fauve jaune ou d'un rouge fauve, ordinairement subarrondie, occupant la moitié de la largeur, et en général moins rapprochée de la suture que du bord latéral.

Coccinella frontalis, Rossi, Mant. t. 2. p. 86. 26. — REDTENB. Tentam. p. 19. 11. — *Id.* in GERMAR'S Zeitsch. t. 5. p. 124. 11.

Var. A. Tache des élytres dilatée, rapprochée de la suture ou du bord externe, et prolongée jusqu'aux trois cinquièmes ou deux tiers de la longueur.

Var. B. Tache des élytres prolongée en s'élargissant jusqu'au bord externe.

Obs. Ici se placerait notre *S. incertus*, si, comme nous le supposons, l'individu que nous avons eu sous les yeux n'est qu'une variété très-singulière du *S. Apetzii*.

Long. 0^m0022 à 0^m0025 (1 à 1 1/8'). — Larg. 0^m0017 à 0^m0019 (3/4').

Corps subhémisphérique ; convexe et peu densément garni d'un duvet cendré en dessus. Tête subperpendiculaire ; pointillée ; noire, avec le labre, l'épistome et la moitié antérieure du front, d'un rouge fauve ou d'un fauve jaune (♂), ou noire, avec le labre seul d'un rouge foncé (♀). Antennes et Palpes maxillaires d'un rouge fauve ou d'un fauve jaune. Prothorax subcurvilinéairement d'abord, puis rectilinéairement et médiocrement élargi d'avant en arrière sur les côtés ; étroitement rebordé à ceux-ci ; en angle très-ouvert, postérieurement dirigé et obtus ou tronqué au devant de l'écusson, à la base ; sans rebord à cette dernière ; parfois presque indistinctement rayé au devant du sommet de l'angle postérieur ; plus de deux fois aussi large à la base que long dans son milieu ; d'un tiers moins court à celui-ci que sur les côtés ; convexe en dessus ; moins densément et un peu moins finement ponctué que la tête ; noir (♂ ♀). Ecusson en triangle subéquilatéral , à côtés subcurvilignes ; pointillé ; noir. Elytres deux fois et demie aussi longues que lui dans son milieu ; subcurvilinéairement élargies jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes de la longueur, à peine plus étroites aux deux tiers qu'à l'angle huméral, obtuses ou obtusément arrondies à l'extrémité, en laissant à découvert le pygidium, qui est noir ; incurbées chacune à l'angle sutural, qui par là est émoussé : cet angle un peu aigument ouvert ; longitudinalement arquées et médiocrement convexes en dessus ; à peine moins finement ponctuées que le prothorax ; chargées d'un calus huméral médiocrement saillant ; colorées et peintes comme il a été dit. Des-

sous du corps noir ; ponctué ; brièvement garni d'un duvet peu apparent. *Mésosternum* médiocrement en arc rentrant, en devant ; un peu plus grossièrement et plus densément ponctué que le *métasternum*. *Plaques pectorales* arquées, prolongées au moins jusqu'au tiers de la longueur comprise entre les hanches intermédiaires et les postérieures. *Plaques abdominales* prolongées, ou à peu près, jusqu'au bord postérieur de l'arceau ; généralement aussi densément ponctuées à la base que les parties voisines. *Cuisses* assez renflées : les antérieures d'un fauve jaune (♂) ; entièrement ou au moins en majeure partie noires (♀) : cuisses intermédiaires et postérieures noires (♂ ♀), ou quelquefois obscurément d'un fauve rouge dans quelques parties, surtout vers l'extrémité (♂). *Jambes* d'un fauve jaune (♂ ♀) : les intermédiaires et postérieures souvent d'un rouge foncé, avec l'arête obscure, ou parfois même obscurément rougeâtres. *Tarses* d'un fauve jaune (♂ ♀).

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon et dans la plupart des provinces de la France.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec la ♀ de notre variété C du *Sc. frontalis*, et probablement elle a été confondue avec elle par beaucoup d'auteurs. Conjointement avec celle-ci, elle était jusque sous le nom de *Sc. flavilabris*, PAYK., dans les cartons de la collection Dejean. Or, la *Coc. flavilabris* de l'auteur suédois doit être rapportée à la ♀ de la *Cocc. frontalis* de Fabricius, comme l'a fort bien fait remarquer Gyllenhal, et comme l'indiquent d'ailleurs les expressions suivantes de Paykull : *Pedes rufescentes, femoribus interdum nigricantibus*. Il paraît que si ce dernier a eu sous les yeux quelques exemplaires de notre *Sc. Apetzi*, il les a considérés comme appartenant à notre *Sc. frontalis* ♀, var. C, qu'il décrivait sous le nom de *Cocc. flavilabris*. Rossi seul semble avoir connu l'espèce qui nous occupe, qu'il rapportait avec hésitation à la *Cocc. frontalis* de Fabricius.

Nous avons dédié cette espèce à M. le docteur Apetz, président de la Société des naturalistes de l'Osterland.

Elle se distingue du *S. frontalis* par son corps plus brièvement ovale ; par ses élytres élargies un peu plus loin et plus fortement après les épaules, sensiblement moins rétrécies postérieurement ; ornées d'une tache ordinairement presque arrondie, peu ou point oblique, d'un fauve jaune et un peu moins rapprochée du sommet du calus huméral ; par les plaques abdominales en général plus obliquement courbées au côté interne ; par les cuisses intermédiaires et postérieures noires, le plus souvent en totalité ou du moins en très-grande partie ; par les jambes des mêmes pieds souvent obscures, au moins sur l'arête. Le ♂ se distingue en outre de celui du *Sc. frontalis*, par sa

tête, dont le labre, l'épistome et souvent la moitié antérieure du front seulement sont généralement d'un rouge fauve; par la teinte ordinairement plus foncée ou moins claire de ces diverses parties, si ce n'est chez les individus des provinces méridionales; par son prothorax entièrement noir, même chez les ♂, ou n'offrant que le bord antérieur des angles de devant rougeâtre; par l'échancrure du cinquième arceau ventral, qui s'avance jusqu'à la moitié au moins dudit arceau, tandis que dans le *Sc. frontalis* l'échancrure est en réalité très-faible, et ne doit de paraître profonde, qu'à une dépression semi-circulaire et aux poils qui couvrent celle-ci.

Nous n'avons jamais vu le *S. apetzii* avec quatre taches.

Il faut peut-être rapporter à la ♀ de cette espèce le *S. binotatus* de Mégerle.

Obs. Les individus qui m'ont été communiqués par M. Redtenbacher, sous le nom de *Sc. frontalis*, appartient à notre *S. Apetzii*.

En Sicile, en Sardaigne et même en Toscane, on trouve un *Scymnus* dont je donnerai ici une courte description, dans le cas prévisionnel où cette espèce pourrait un jour être rencontrée dans nos provinces méridionales de la France.

S. Ahrensi; KUSTER, inéd. *Ovale; pubescent. Elytres marquées de points cycloïdes, plus gros que ceux du fond et presque striément disposés; noires, parées d'une tache d'un rougejaune, subtriangulaire, couvrant le côté externe depuis les épaules jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, obtuse vers la suture qu'elle n'atteint pas. Pieds d'un rouge fauve, avec les cuisses postérieures noires au moins en grande partie.*

♂ Tête d'un rouge jauné, avec la partie postérieure ornée d'un bandeau noir, plus avancé sur le milieu du front. Prothorax noir, paré latéralement d'une bordure d'un rouge livide, graduellement rétrécie depuis l'angle antérieur jusqu'à la moitié de la longueur. Cuisses postérieures noires, à extrémité d'un rouge jaune. Cinquième arceau ventral échancré sur toute sa largeur, presque jusqu'à la moitié de sa longueur.

♀ Tête noire, avec le labre d'un rouge jauné. Prothorax entièrement noir. Cuisses postérieures noires ou plus brièvement et plus obscurément rougeâtres vers l'extrémité. Cinquième arceau ventral sans échancrure.

(*occidentalis marginatis*, var. Rossi, Mant. 1. 2. p. 87.

Scymnus Ahrensi, KUSTER, inéd. D. SCHÄRM, in litter.

Long. 0^m0027 à 0^m0033 (1 1/4 à 1 1/2'). — Larg. 0^m0018 à 0^m0020 (7/8')

Corps ovale. *Bouche* et *Antennes* d'un rouge jaune. Base du *prothorax* en angle très-ouvert, postérieurement dirigé, très-légerement sinueux près de l'écusson, obtus ou tronqué au devant de celui-ci. *Écusson* noir; en triangle à côtés incurvés à la base. *Elytres* rétrécies à partir du tiers de la longueur, peu fortement jusqu'aux deux tiers; plus sensiblement de ce point à l'extrémité, qui est obtuse et ne couvre qu'une partie du pygidium; aussi densément et moins uniformément ponctuées que le prothorax; marquées de points ou espèces de petits cercles moins petits, presque disposés en stries irrégulières, dont les plus voisines de la suture sont plus distinctes ou moins confuses; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir: *Pieds* d'un rouge jaune, avec les cuisses postérieures noires, parfois brièvement rougeâtres vers leur extrémité (♀), ou noires, avec l'extrémité moins brièvement et moins obscurément d'un rouge jaune (♂).

Cette espèce m'a été communiquée par M. Schaum, sous le nom que je lui ai conservé. Elle était au nombre des insectes que j'ai reçus de M. Apetz; je l'ai vue également dans plusieurs autres collections, sous différentes dénominations.

Obs. Elle a de l'analogie avec le *Sc. marginalis* par la tache des élytres; cette tache cependant est ici plus obtuse ou plus arrondie à son côté interne, moins triangulaire, plus rapprochée de la forme d'une bande. Sous le rapport du faciès, elle a plus d'analogie avec le *S. frontalis*; mais elle a la tache moins petite, la coloration différente, et le cinquième arceau ventral du ♂ est échancré à peu près aussi profondément que celui du *S. Apetzii*. Les points circuliformes dont nous avons parlé suffisent pour la faire reconnaître entre toutes les espèces de ce genre.

Rossi, suivant l'opinion de M. Apetz, avait probablement en vue cette espèce, qu'il confondait avec sa *Cocc. marginalis*, lorsqu'il a dit: *dantur individua majora*.

5. *S. frontalis*; FABR. *Ovale*; *pubescent*. *Elytres* noires, très-rarement immaculées, ordinairement ornées d'une tache rouge ou de deux taches libres ou longitudinalement réunies. *Jambes*, *tarses* et la presque totalité (♂) ou le tiers apical (♀) des cuisses, d'un fauve jaune.

♂ Tête entièrement rouge. Angles antérieurs du prothorax parés d'une tache fauve. *Pieds* d'un fauve jaune, avec les cuisses postérieures obscures dans leur milieu. Cinquième arceau du ventre à peine

échancré ou très-faiblement en arc rentrant, mais marqué d'une dépression couverte de poils, qui fait paraître cette échancrure profonde. Sixième arceau déprimé ou creusé d'une fossette légère.

♀ Tête noire, avec le labre rouge ou rougeâtre. Prothorax entièrement noir, ou parfois avec le rebord des angles antérieurs rougeâtre. Pieds d'un fauve jaune, avec toutes les cuisses noires, dans leur moitié ou leurs deux tiers basilaires. Cinquième arceau du ventre sans échancrure.

ÉTAT NORMAL. *Elytres* noires ; parées chacune de deux taches ordinairement d'un rouge foncé ou d'un rouge fauve, quelquefois d'un fauve jaune, situées l'une après l'autre : la première, soit presque arrondie, soit plus dilatée, et alors en ovale oblique, ou anguleuse du côté qui regarde l'écusson, bornée antérieurement par le sommet du calus huméral, occupant la moitié ou un peu plus de la largeur, à peine plus distante de la suture que du bord latéral, postérieurement prolongée jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur : la seconde, généralement plus petite, le plus souvent presque arrondie, un peu moins voisine du bord externe, et plus rapprochée de la suture que la précédente, placée des trois aux quatre cinquièmes ou un peu plus de la longueur.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres* noires, ornées chacune d'une bande longitudinale d'un rouge fauve ou d'un fauve jaune, plus ou moins large, limitée antérieurement, pour l'ordinaire, par le calus huméral, prolongée jusqu'aux cinq sixièmes environ de la longueur, et ordinairement plus ou moins rétrécie dans son milieu.

Scymnus frontalis, var. δ , SUFFRIAN, Ent. Bemerck. in Entom. Zeit. von Stettin, t. 4. 332.

Etat normal.

Coccinella frontalis, FABR. Mant. t. 1. p. 60. 86. var. (♀) — GMEL. C. LINN. Syst. ent. 1. p. 1661. 133. var. (♀). — DE VILL. C. LINN. Entom. t. 4. p. 244. var. (♀). — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 75. 116. var. (♀). — SCHREIB. Mag. p. 179. 35. var. b.

Scymnus 4-pustulatus, HERBST, Nat. t. 7. p. 344. pl. 116. fig. 7, G.

Coccinella bis-bipustulata, MARSH. Ent. brit. p. 167. 46.

Coccinella oblongo-pustulata, P. W. J. MULLER, in GERMAR's, Mag. t. 3. p. 236. 7 (♀).

Scymnus bis-bipustulatus, STEPH. Syn. t. 4. p. 394. 9. — *Id.* Man. p. 518. 2513. — DEJ. Catal. (1837). p. 462.

Scymnus bis-bisignatus, REDTENB. Tentam. p. 19. 16 (♂). — *Id.* in GERMAR's Zeitschr. t. 5. p. 124. 16 (♂).

Scymnus frontalis, var. γ , SUFFRIAN, Entom. Bemerck. in Entom. Zeit. von Stett. t. 4. p. 331.

Obs. C'est le *Scymnus quadri-verrucatus* du catal. (1843) de M. Sturm, et, selon M. Suffrian, le *Scymnus quadri-vulneratus* inéd. de M. Erichson.

Variations des Elytres (par excès).

Var. B. Elytres noires et purées, dans leur première moitié, de la tache rouge antérieure; d'un noir tirant sur le rouge dans leur seconde moitié, et d'une manière graduellement plus prononcée en approchant de l'extrémité.

Var. C. Elytres noires, parsees chacune seulement de la tache rouge antérieure indiquée dans l'état normal; offrant parfois une faible transparence rougeâtre à la place de la seconde tache.

Chrysomela altica, SCHRANK, ENUM. p. 84. 157 (♂), teste Kugelann. Voyez ILLIC. Mag. t. 1. p. 91.

Coccinella frontalis, FABR. Mant. 1. p. 60. 86 (♂), et var. (♀). — *Id.* Entom. syst. 1. p. 298. 102 (♂). — *Id.* Syst. el. t. 1. p. 381. 133 (♂). — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1661. 133 (♂), et var. (♀). — DE VILL. C. LINN. Entom. t. 4. p. 224 (♂), et var. (♀). — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 73. 116 (♂). — *Id.* Entom. t. 6. p. 1042. 83. pl. 7. fig. 98, a, b. — HERBST, Nat. t. 5. p. 391. 126 (♂). — ILLIC. Kœf. preuss. p. 417. 8. var. α (♂), et var. δ (♀). — WALCK. Faun. par. 1. p. 119. 30 (♂). — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 53. 8. var. a (♂), et var. d (♀). — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 204. 175 (excepté la var. β). — DUMÉRIL, Dict. des sc. nat. t. 9. p. 493. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 197. 38. a (♂), et b (♀). — L. DUF. Excurs. entom. p. 117. 767 (♂).

Scymnus bipustulatus, FAUN. germ. prem. éd. 24. 10 (♀).

Coccinella humeralis, PANZ. Ent. germ. p. 149. 62 (♀). — *Id.* Faun. germ. 3^e édit. p. 24. 10 (♀). — MARSH. Ent. brit. p. 166. 43 (♀).

Sphaeridium bipunctatum, KULLBERG, in THUNBERG, Diss. acad. p. 102, ed. g. p. 112 (♀).

Scymnus bimaculatus, WESTMANN, in TRUBS. Dissert. acad. p. 105, et ed. got. p. 116 (♀).

Scymnus didymus, HERBST, Nat. t. 7. p. 341. 2. pl. 116. fig. 2, B. (♂).

Coccinella flavilabris, PAYK. FAUN. suec. t. 2. p. 6. 2 (♀).

Scymnus frontalis, STEPH. Syn. t. 4. p. 394. 11. — *Id.* Man. p. 319. 2515. — SUFFRIAN, Ent. Bemerk. in Entom. Zeit. von Stett. t. 4. p. 331. var. β.

Scymnus affinis, REDTENB. Tentam. p. 19. 12 (♀). — *Id.* in GERMAR'S Zeitsch. t. 5. p. 123. 12 (♀).

Var. D. Elytres noires, sans taches.

Scymnus frontalis, var. a, SUFFRIAN, Entom. Bemerk. in Entom. von Zeit. Stett. t. 4. p. 330.

Obs. Cette variété, généralement rare, avait été primitivement désignée par M. Suffrian sous le nom de *Scymnus immaculatus*.

Long. 0^m,0020 à 0^m,0027 (7/8 à 1 1/4^l). — Larg. 0^m,0015 à 0^m,0018 (2/3 à 3/4^l).

Corps ovale; médiocrement convexe, et peu densément garni d'un

duvet cendré, en dessus. *Tête* pointillée, d'un fauve jaune (♂), ou noire, avec le labre d'un rouge foncé ou parfois obscurément rougeâtre (♀). *Yeux* noirs. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un fauve rouge ou d'un fauve jaune. *Prothorax* subcurvilinéairement d'abord, puis subrectilinéairement et médiocrement élargi d'avant en arrière sur les côtés; étroitement rebordé à ceux-ci; en angle très-ouvert, postérieurement dirigé et un peu émoussé au devant de l'écusson, à la base; sans rebord apparent à cette dernière; deux fois au moins aussi large à celle-ci que long dans son milieu; d'un quart ou d'un tiers moins court à ce dernier que sur les côtés; convexe en dessus; finement pointillé; noir, soit entièrement ou parfois avec le rebord des angles de devant obscurément rougeâtre (♀), soit avec les angles antérieurs parés d'une tache obtriangulaire fauve ou d'un fauve jaune (♂). *Écusson* en triangle subéquilatéral, à côtés subcurvilignes; noir; pointillé. *Elytres* trois fois au moins aussi longues que le prothorax dans son milieu; subcurvilinéairement élargies de ce point jusqu'au quart ou au tiers de la longueur, sensiblement plus étroites aux trois cinquièmes qu'à l'angle huméral; obtuses ou obtusément arrondies à l'extrémité, et laissant à découvert le pygidium, qui est noir; incurbées chacune à l'angle sutural, qui par là est émoussé; cet angle un peu aiguement ouvert; longitudinalement arquées et médiocrement convexes en dessus; un peu moins finement ponctuées que le prothorax; chargées d'un calus huméral médiocrement saillant; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir; ponctué; brièvement garni d'un duvet flavescant peu apparent. *Mésosternum* faiblement en arc rentrant, en devant; plus grossièrement ponctué que le métasternum. *Plaques pectorales* arquées, prolongées au moins jusqu'au tiers de la longueur comprise entre les hanches intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* prolongées ou à peu près jusqu'au bord postérieur du premier arceau; moins densément ponctuées que les parties voisines. *Jambes* et *Tarses* fauves. *Cuisses* assez renflées, soit toutes fauves, ou avec les postérieures plus ou moins enfumées dans leur milieu (♂), soit noires, avec l'extrémité fauve et moins brièvement chez les antérieures (♀).

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon, sur les arbres pendant la belle saison, ou sous les écorces pendant l'hiver.

Obs. Elle offre non seulement à la tête, aux angles prothoraciques antérieurs et aux pieds les variations de couleur qui sont, comme chez beaucoup d'autres insectes de cette famille, caractéristiques des sexes; mais les élytres elles-mêmes présentent des taches dont le

nombre ou la forme sont différents suivant les individus. Ainsi, chez quelques-uns, la matière noire n'a pu se développer autant qu'elle le devait, et les étuis se montrent d'un rouge de nuance variable, avec une bordure noire dans la périphérie de chacun d'eux, c'est-à-dire à la base et à la suture aussi bien que sur les côtés et à l'extrémité. Le plus souvent la bande rouge longitudinale et plus ou moins large qu'entoure la bordure noire, est rétrécie par celle-ci dans son milieu ; plus le rétrécissement se montre prononcé, plus les élytres se rapprochent de l'état que nous avons considéré comme normal, c'est-à-dire de celui où chacune d'elles est parée de deux taches rouges, placées l'une après l'autre, comme nous l'avons expliqué. Parfois la couleur rouge de la tache postérieure semble s'être mêlée à la matière noire, dans la seconde moitié des élytres, qui se montrent alors graduellement d'un noir ou d'un brun tirant d'autant plus sur le rouge qu'on les examine plus près de l'extrémité. D'autres fois la matière noire, plus abondante ou trouvant pour se développer des circonstances plus favorables, ne permet de reconnaître la tache postérieure qu'à une sorte de transparence rougeâtre ; souvent elle la fait complètement disparaître. Quelquefois enfin, par une anomalie assez rare, la tache antérieure subit le même sort : les élytres sont alors entièrement noires. La plupart de ces différentes modifications ont été très-bien indiquées par M. Suffrian dans la Gazette entomologique de Stettin.

Faute d'une étude suffisante, ou privés des matériaux nécessaires pour suivre la série des modifications que présentent les élytres dans leur coloration, quelques auteurs ont établi plusieurs espèces qui ne sont évidemment que des variétés de celle-ci.

Ainsi les *Sc. bis-bisignatus* et *affinis* de M. Redtenbacher ne sont, comme l'avait jugé M. Erichson : le premier, que le ♂ de l'état normal ; le second, que la ♀ de notre variété C. J'ai eu l'occasion de m'en assurer par l'examen de divers exemplaires qu'ont eu l'obligeance de me communiquer M. Schaum et M. Redtenbacher lui-même.

Suivant des individus reçus de MM. Germar et Apetz, individus provenant, l'un, de la collection de Hübner, l'autre, de celle de Berlin, le *Sc. frontalis* de Fabricius doit être rapporté à notre var. C ♂.

Le *Sc. frontalis* diffère des *S. nigrinus*, *pygmaeus*, *marginalis*, *Apetzii*, par son corps moins hémisphérique ou plus allongé, par ses élytres rétrécies à partir du tiers de leur longueur, et plus sensiblement après les deux tiers ; du *S. Ahrensii*, par la tache des élytres et l'absence des points cycliformes qui distinguent ce dernier. Les caractères fournis par le cinquième arceau des ♂ font d'ailleurs reconnaître cette espèce entre toutes les précédentes.

BB. Plaques abdominales aussi rapprochées du bord extérieur de l'abdomen (vers le point où leur côté extérieur s'oblitére) que la moitié externe des épimères postérieures (*G. Nephus*).

6. **S. quadri-lunulatus**; ILLIG. *Ovale*; médiocrement convexe; pubescent; noir en dessus, paré sur chaque élytre de deux taches orangées: l'antérieure oblique, rétrécie dans son milieu: la postérieure transversale, irrégulière, sublunulée. Bouche, et majeure partie au moins des pieds, d'un fauve jaune. Plaques abdominales subterminales,

♂ Sixième arceau ventral faiblement échancré.

♀ Sixième arceau ventral entier.

ÉTAT NORMAL. *Elytres* noires; parées chacune de deux taches orangées, ou d'un rouge jaune, ou d'un fauve jaune: l'antérieure, joignant le calus huméral par son côté externe; obliquement dirigée de ce point vers le tiers de la suture dont elle reste presque aussi distante qu'elle l'est du côté opposé du bord externe; rétrécie antérieurement et postérieurement dans son milieu; ordinairement un peu plus grosse dans sa moitié interne: la postérieure, placée aux deux tiers ou peu après; transversale ou plutôt presque en triangle transversal et irrégulier, à côté interne le plus court, à côtés postérieur et surtout antérieur sinueux ou subéchancrés; à peine plus rapprochée que la précédente de la suture d'une part, à égale distance du bord externe, de l'autre.

Obs. Quand la matière noire a fait défaut, le prothorax, au lieu d'être noir, est d'un brun rouge ou d'un rouge brun plus obscur dans son milieu. Les élytres sont également d'une teinte analogue ou tirant davantage sur le jaune. Les taches sont flaves.

Coccinella bis-bipustulata, PANZ. Faun. germ. 13. 5. — *Id.* Ent. germ. p. 151. 70. — *Id.* Krit. Rev. der ins. p. 72. — MANSB. Ent. brit. p. 167. 46.

Scymnus 4-maculatus, KUGEL. in SCHNID. Mag. p. 546. 1.

Scymnus pulchellus, SCHUPPEL. inéd. — HERBST, Naturf. t. 7. p. 543. 10. pl. 116. fig. 10, K.

Coccinella 4-lunulata, ILLIG. Käf. preuss. p. 416. 7. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 53. 7.

— SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 206. 180. — PANZER, Index, p. 113. 20. — DUMÉRIL, Dict. d. sc. nat. t. 9. p. 493. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 201. 42.

Scymnus colon, STEPH. Syn. t. 4. p. 393. 7. — *id.* Man. p. 3. 8. 2511.

Scymnus 4-lunulatus, REDTENB. Tent. p. 19. 14. — *Id.* in GERMAR'S Zeitschr. t. 3. p. 124. 14.

Long. 0^m0017 à 0^m0019 ($\frac{3}{4}$ à 7 8^l). — Larg. 0^m0013 ($\frac{3}{5}$ ^l).

Corps ovale; médiocrement convexe, et peu densément couvert d'un duvet cendré, en dessus. Tête subperpendiculaire; pointillée;

noire, avec le labre et souvent l'épistome d'un rouge jaune. *Antennes* et *Palpes maxillaires* de cette dernière couleur. *Prothorax* subcurvilinéairement d'abord, puis rectilinéairement et médiocrement élargi d'avant en arrière sur les côtés; étroitement rebordé à ceux-ci; en angle très-ouvert, postérieurement dirigé et obtus ou tronqué au-devant de l'écusson, à la base; rayé subparallèlement à cette dernière et d'une manière moins indistincte et plus distante du bord, dans son milieu; plus de deux fois aussi large à celle-ci que long dans son milieu; d'un quart ou d'un tiers moins court à ce dernier que sur les côtés; convexe en dessus; noir; finement et superficiellement pointillé. *Ecusson* en triangle équilatéral; noir; pointillé. *Elytres* trois fois environ aussi longues que le prothorax dans son milieu; subcurvilinéairement et faiblement élargies jusqu'à la moitié de la longueur, pareillement rétrécies ensuite, obliquement coupées ou un peu obtusément arrondies à l'extrémité, et laissant à découvert une partie du pygidium, qui est noir; médiocrement convexes en dessus; chargées d'un calus huméral peu prononcé; moins finement et moins superficiellement pointillées que le prothorax; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* ponctué; brièvement pubescent; noir, avec le dernier ou quelquefois les deux derniers arceaux du ventre rougeâtres. *Mésosternum* entier ou à peu près. *Plaques pectorales* arquées, prolongées jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur comprise entre les hanches intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* incomplètes, atteignant environ les cinq sixièmes du premier arceau, marquées de points plus gros et en général moins rapprochés que ceux des parties voisines. *Pieds* d'un fauve jaune. *Cuisses* assez renflées: les postérieures parfois légèrement obscures (♀).

Cette espèce paraît se trouver dans toute la France.

Obs. Elle se distingue facilement: 1° de toutes les espèces précédentes, par ses plaques abdominales plus rapprochées du côté externe du ventre; 2° des *S. biverrucatus* et *Redtenbacheri* par les taches de ses élytres; 3° de toutes les espèces suivantes, par ses plaques abdominales oblitérées au côté externe.

M. le docteur Suffrian (*Ent. Zeit.*, p. 331), rapporte à l'état normal du *S. frontalis*, la *Coc. bis-bipustulata* de Panzer: la figure donnée par ce dernier semble en effet, par la forme et surtout par la couleur des taches des élytres, avoir plus d'analogie avec le *S. frontalis* qu'avec le *S. 4-lunulatus*; mais Panzer, dans son Index, ayant lui-même indiqué l'identité de cette dernière espèce avec sa *Coc. bis-bipustulata*, nous adopterons cette opinion.

7. **S. diverrucatus**; PANZ. *Ovale, pubescent; noir. Elytres parées d'une tache ronde d'un fauve jaune, située sur leur milieu, un peu après la moitié de leur longueur. Jambes et tarses d'un fauve livide. Plaques abdominales atteignant les quatre cinquièmes de l'arceau.*

♂ Sixième arceau ventral faiblement échancré.

♀ Sixième arceau ventral entier.

Scymnus bipunctatus, KUGEL. in SCHNEID. Mag. p. 547. 3. — PANZER, Faun. germ. prem. édit. 24. 11. — HERBST, Nat. t. 7. p. 543. 5. pl. 116. fig. 5. E.

Coccinella diverrucata, PANZ. Ent. germ. p. 149. 63. — *Id.* Faun. germ. 2^e édit. 24. 11.

— ILLIG. Käf. preuss. p. 415. 5. — FABR. Syst. eleuth. 1. p. 378. 120. — LATR.

Hist. nat. t. 12. p. 52. 5. — BRAHM, Bemerk. in Naturf. t. 29. p. 157. 25. — DUMÉRIL,

Dict. des sc. nat. t. 9. p. 493. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 200. 40.

Scymnus bipustulatus, WESTMAN, in THUNB. Dissert. acad. IX. p. 106, et ed. gott. p. 146.

— STERN. Syn. t. 4. p. 394. 10. — *Id.* Man. p. 318. 2514.

Coccinella affinis, PAYK. Faun. suec. t. 2. p. 10. 9.

Coccinella bimaculata, MARSH. Ent. brit. p. 166. 42.

Scymnus diverrucatus, REDTENB. Tentam. p. 18. 9. — *Id.* in GERMAR'S Zeitschr. t. 5. p. 124. 9.

Long. 0^m0047 ($\frac{3}{4}$ ^l). — Larg. 0^m0013 ($\frac{3}{5}$ ^l).

Corps ovale; médiocrement convexe et pubescent en dessus, Tête penchée; pointillée: noire, avec le labre d'un fauve rouge. *Antennes* d'un fauve livide, à extrémité parfois obscure. *Palpes maxillaires* noirs. *Prothorax* subcurvilinéairement d'abord, puis rectangulairement et médiocrement élargi d'avant en arrière sur les côtés; très-étroitement rebordé à ceux-ci; en arc renversé ou plutôt en angle très-ouvert, postérieurement dirigé, et obtus ou tronqué en devant de l'écusson, à la base; plus de deux fois aussi large à celle-ci que dans son milieu; d'un tiers moins court à celui-ci que sur les côtés; convexe en dessus; noir; aussi finement pointillé à peu près que la tête. *Écusson* subcordiforme ou en triangle subéquilateral, à côtés incurbés à la base; noir; pointillé. *Elytres* trois fois aussi longues que le prothorax dans son milieu; subcurvilinéairement et faiblement rétrécies jusqu'aux deux tiers de leur longueur, plus sensiblement rétrécies dans leur tiers postérieur, obtusément arrondies à l'extrémité et laissant ordinairement à découvert une partie du pygidium; médiocrement convexe sur le dos, convexement déclives sur les côtés, moins finement et moins superficiellement pointillées que le prothorax; chargées d'un calus huméral peu saillant; noires; parées chacune d'une tache ronde d'un rouge jaune ou d'un jaune fauve, occupant depuis les quatre

septièmes jusqu'aux trois quarts de la longueur, et couvrant à peu près la moitié médiaire de la largeur, aussi distante de la suture que du bord externe. *Dessous du corps* noir; ponctué; pubescent. *Mésosternum* légèrement échancré en arc renversé sur toute sa largeur. *Plaques pectorales* arquées, prolongées au moins jusqu'au tiers de la longueur comprise entre les hanches intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* incomplètes, atteignant au moins les quatre cinquièmes du premier arceau ventral, obliquement obtuses postérieurement; peu courbées à leur côté externe, et presque liées au côté extérieur. *Cuisses* assez renflées, noires. *Jambes* et *Tarses* d'un fauve livide.

Cette espèce paraît rare en France. MM. C. Rey, Gacogne et moi, l'avons prise dans les montagnes du Beaujolais, sur les bois de hêtre des environs de Saint-Jean-la-Bussière.

Obs. La position de sa tache, la forme et l'étendue de ses plaques abdominales la distinguent assez facilement des espèces voisines.

8. **S. Redtenbacheri**; NOB. *En ovale allongé; pubescent et noir, en dessus. Elytres parfois avec une bande d'un brun rougeâtre ou d'un fauve jaune dans leur milieu. Bouche, jambes et tarses d'un fauve jaune.*

♂ ? Pieds entièrement d'un fauve jaune.

♀ ? Cuisses noires, avec l'extrémité d'un fauve jaune, ainsi que les jambes et les tarses.

ÉTAT NORMAL. *Elytres* entièrement noires.

Scymnus femoralis, REDTENB. Tentam. p. 17. 5. — *Id.* in GEMAR'S Zeitsch. t. 5. p. 125, 5.

Var. A. *Elytres* noires dans leur périphérie, brunes ou d'un brun rougeâtre dans leur partie longitudinalement médiaire.

Obs. Lorsque l'abdomen se trouve raccourci par la dessiccation, l'extrémité des élytres qui dépasse le corps paraît moins obscure ou d'un brun jaune.

Var. B. *Elytres* noires dans leur périphérie, avec leur partie centrale longitudinalement d'un rouge fauve ou d'un fauve jaune.

Obs. Quelquefois l'extrémité des élytres est de la même couleur.

Long. 0^m,0017 (2/3^l). — Larg. 0^m,009 (2/5^l).

Corps ovale ou en ovale allongé; médiocrement convexe, noir et garni d'un duvet cendré, court et peu dense, en dessus. *Labre*, *An-*

tennes et *Palpes maxillaires* d'un rouge fauve livide. *Prothorax* subcurvilinéairement élargi d'abord, puis rectilinéairement et faiblement rétréci d'avant en arrière sur les côtés; en arc très-ouvert, postérieurement dirigé et à côtés à peine curvilignes; deux fois et demie au moins aussi large à son bord postérieur que long dans son milieu; d'un tiers ou près de moitié moins court à celui-ci que long en dessus; pointillé; noir. *Ecusson* en triangle subéquilatéral; noir. *Elytres* trois fois au moins aussi longues que le prothorax dans son milieu; curvilinéairement élargies jusqu'au quart de leur longueur, subcurvilinéairement et faiblement rétrécies ensuite jusqu'aux deux tiers, et plus sensiblement de ce point à la partie postéro-externe, qui est arrondie; obliquement coupées à l'extrémité; à angle sutural aigu ouvert; couvrant presque entièrement le pygidium; faiblement convexes en dessus; moins finement pointillées que le prothorax; chargées d'un calus huméral assez saillant et comprimé; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* noir; pubescent. *Plaques pectorales* assez faiblement arquées, prolongées jusqu'aux deux cinquièmes de l'espace compris entre les hanches intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* incomplètes; prolongées un peu au-delà des deux tiers de l'arceau; à peu près aussi densément ponctuées que les parties voisines. *Pieds* entièrement d'un rouge jaune ou d'un fauve jaune (♂ ?), ou avec les cuisses, moins l'extrémité de celles-ci, noires (♀ ?).

Cette espèce a été prise dans les environs de Lyon, par M. C. Rey. Je l'ai dédiée à M. L. Redtenbacher, de Vienne (Autriche).

Obs. Dans l'état que nous avons considéré comme normal, elle a de l'analogie, pour la couleur, avec le *S. femoralis*; mais elle en diffère par sa taille notablement plus petite; son corps plus allongé; ses élytres plus obtuses ou presque obliquement tronquées à l'extrémité; plus faiblement convexes en dessus; ses plaques abdominales moins rapprochées du bord postérieur de l'arceau, plus voisines du côté externe du ventre; ses cuisses d'un fauve jaune, au moins vers le genou.

La var. B se rapproche beaucoup, sous plusieurs rapports, du *S. discipennis* de M. Sturm; mais elle s'en distingue par ses élytres plus obtuses et par la forme de ses plaques abdominales.

AA. Plaques abdominales complètes, c'est-à-dire offrant leur côté externe prolongé en relief uniformément saillant jusqu'à l'épimère du postpectus.

CC. Plaques prolongées jusqu'aux deux tiers ou aux trois quarts de l'arceau (*G. Pullus*).

D. Prothorax offrant le milieu de sa base bisinuusement prolongé en arrière.

SÉCURIPALPES.

9. *S. fasciatus*; FOURCR. *Subhémisphérique; pubescent. Prothorax d'un rouge fauve, au moins sur les côtés; bispinieux postérieurement près de l'écusson. Elytres d'un rouge fauve, souvent parées chacune d'une bordure noire dans leur périphérie, et d'une bande transversale de même couleur dans le milieu, ou n'offrant parfois de celles-ci que des traces peu ou point marquées. Plaques prolongées jusqu'aux trois quarts au moins de l'arceau.*

♂ Prothorax ordinairement d'un rouge fauve ou d'un fauve jaunâtre, marqué dans le milieu de sa moitié postérieure d'une tache noire plus ou moins étendue. Cinquième arceau ventral cilié et assez sensiblement échancré en arc rentrant.

♀ Prothorax le plus souvent noir sur la majeure partie de sa surface, avec les côtés seulement fauves ou d'un rouge de nuance variable. Cinquième arceau ventral en ligne droite à son bord postérieur.

ÉTAT NORMAL. *Elytres* noires; parées chacune de deux taches ou plutôt de deux bandes d'un rouge fauve, d'un fauve rouge ou d'un fauve jaune ou jaunâtre: l'antérieure limitée à sa partie antéro-externe par le sommet du calus huméral; obliquement dirigée de ce point vers l'extrémité de l'écusson, qu'elle n'atteint pas; de moitié plus rapprochée du bord latéral que le calus huméral; prolongée sur les côtés, qui restent noirs, jusqu'aux deux cinquièmes ou parfois un peu moins de la longueur; transversale postérieurement; séparée de la postérieure par une bande noire de largeur variable: la postérieure très-sensiblement plus large que longue, commençant presque aux trois cinquièmes, et prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes.

Obs. En d'autres termes, les élytres sont d'un rouge fauve; marquées chacune d'une bande basilaire graduellement moins étroite en se rapprochant de la suture; d'une bande transversale noire, dans leur milieu; et d'une bordure de même couleur dans leur périphérie: cette bordure plus étroite à la suture, parfois rougeâtre à l'extrémité.

Variations du Prothorax.

Le prothorax est ordinairement noir, avec les côtés d'un rouge fauve ou d'un rouge brunâtre, sur une étendue variable; mais quelquefois la couleur rouge, par le défaut du pigmentum noir, s'étend au point de couvrir toute la surface de ce segment.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres entièrement d'un fauve jaune.*

Coccinella pubescens, PANZ. Faun. germ. 24. 13. — *Id.* Ent. germ. p. 133. 4. — *Id.* Krit. revis. p. 72.
Coccinella aurantiaca, PANZ. Index, p. 112.

Je dois à M. Apetz de pouvoir donner cette synonymie comme positive. Ce savant entomologiste s'en est assuré par l'inspection de l'exemplaire authentique de la *Coccinella pubescens* de Panzer, dont il a dû la communication à M. Sturm, qui en avait fait la gravure.

Var. B. *Elytres d'un fauve jaune, d'un fauve rouge ou d'un rouge fauve, offrant des traces de la bordure basilaire et de la bande du milieu, ou seulement de l'une ou de l'autre.*

Var. C. *Elytres d'un fauve rouge, d'un rouge fauve ou d'un rouge brunâtre, offrant les marques plus ou moins prononcées de la bande transversale du milieu et des bordures basilaire, suturale et externe.*

Var. D. *Elytres d'un fauve rouge, d'un rouge fauve ou d'un rouge brunâtre, offrant le dessin normal, moins l'extrémité des élytres, qui est rougeâtre sur une étendue variable.*

Coccinella minutissima, SCHRANK, Enum. p. 63. 118.

Etat normal.

La *Coccinelle velue à bandes*, GROFFR. Hist. t. 1. p. 352. 2.

Coccinella fasciata, FOURCR. Ent. par. 1. p. 149. 21.

Coccinella minutissima, DE VILL. C. LINN. Entom. t. 1. p. 115. 64, et t. 4. p. 240. —

ROSSI, Faun. étr. 1. p. 71. 178. — *Id.* Mant. 2. p. 87. 27. — *Id.* ed. HELW. 1. p. 76. 178. — OLIV. Ency. méth. t. 6. p. 81. 140.

Scymnus luridus, DEL. Catal. (1837), p. 462.

Scymnus dorsalis, WALT. in OENEN'S Isis 1839. p. 221.

Scymnus quadrillum, REDTENB. Tentam. p. 19. 15. — *Id.* in GERMAR'S Zeitsch. t. 5. p. 124. 15.

Long. 0^m,0019 à 0^m,0022 (7/8 à 1^l). — Larg. 0^m,0015 (2/3^l).

Corps subhémisphérique ; médiocrement convexe et garni d'un duvet cendré, court et peu dense, en dessus. *Tête* perpendiculaire ; d'un rouge fauve ou d'un fauve jaunâtre. *Yeux* noirs. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un rouge fauve ou d'un rouge livide. *Prothorax* subcurvilinéairement élargi d'abord, puis rectilinéairement et médiocrement rétréci d'avant en arrière sur les côtés ; étroitement rebordé à ceux-ci ; en angle très-ouvert, bissinueux et postérieurement dirigé à la base, formant en arrière, au-devant de l'écusson, un prolongement obtus ; près de deux fois et quart aussi large à son bord postérieur que long dans son milieu ; près de moitié moins court à celui-ci que sur les côtés ; convexe en dessus ; finement et superfi-

ciellement pointillé; coloré comme il a été dit. *Ecusson* en triangle un peu plus long que large, à côtés peu ou point incurvés à la base; noir; pointillé. *Elytres* trois fois et demie aussi longues que le prothorax dans son milieu; curvilinéairement d'abord, puis subcurvilinéairement élargies jusqu'à la moitié de leur longueur, peu rétrécies ensuite jusqu'aux deux tiers ou un peu plus; obtusément arrondies à l'extrémité, en laissant à découvert une partie du pygidium; faiblement incurvées et émoussées à l'angle sutural, qui par là est un peu obtusément ouvert; arquées longitudinalement; médiocrement convexes; moins finement ponctuées que le prothorax; chargées d'un calus huméral assez saillant et comprimé; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* noir ou brun, avec l'extrémité de l'abdomen d'un brun rouge ou d'un rouge brunâtre, brun ou même d'un brun rougeâtre sur la majeure partie du ventre, dans les variétés les plus claires; pubescent; ponctué plus fortement sur les côtés de la poitrine et sur le mésosternum: celui-ci tronqué ou à peine en arc rentrant à son bord antérieur; plus densément et plus fortement ponctué que le métasternum. *Plaques pectorales* arquées; prolongées au moins jusqu'au tiers de l'espace compris entre les hauches intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* complètes; presque en demi-cercle; atteignant les trois quarts ou un peu plus de l'arceau ventral; à peu près aussi densément ponctuées que les parties voisines. *Pieds* d'un rouge obscur, d'un rouge fauve ou d'un fauve rouge ou jaunâtre: cuisses assez renflées, souvent noires ou noirâtres en totalité ou seulement dans le milieu, et plus ordinairement les postérieures que les intermédiaires, et surtout que les antérieures.

Cette espèce paraît habiter la plupart des parties de la France. Elle est médiocrement commune dans les environs de Lyon.

Obs. Elle est facile à reconnaître par son prothorax formant, dans le milieu de sa base, au devant de l'écusson, un prolongement arrondi postérieurement, plus marqué et plus sinueux de chaque côté. Elle se distingue d'ailleurs, parmi les espèces à plaques abdominales complètes, des *S. suturalis*, *arcuatus*, *minimus* et *fulvicollis*, par la longueur des dites plaques; des *S. capitatus*, *hæmorrhoidalis* et *analisis*, soit par les bandes de ses élytres, soit par son ventre moins rouge à l'extrémité et sur une moins grande étendue; du *S. abietis*, par sa couleur moins pâle, son prothorax rarement sans taches, ses élytres plus obtuses à l'extrémité, moins longuement pubescentes.

Je pense avec M. Schaum que la *Cocc. minutissima* de Rossi doit être rapportée à cette espèce; mais peut-être l'écrivain italien a-t-il aussi confondu sous la même dénomination le *Sc. 4-lunulatus*, ILIC.

les expressions suivantes justifieraient ce soupçon : *variat magnitudine, forte etiam specie*.

DD. Prothorax offrant sa base en angle dirigé en arrière et à peine bisinueux.

10. **S. arcuatus**; Rossi. *Ovale; pubescent. Prothorax d'un blanc flave, au moins sur les côtés. Elytres noires ou brunes, parées chacune de deux arcs blanchâtres concentriques, unis par leur partie postérieure à la suture et dirigés ensuite en avant; quelquefois roussâtres avec un point noir vers la moitié de la suture. Antépectus et pieds d'un flave roussâtre. Plaques abdominales arquées, presque liées au bord de l'arceau.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax d'un blanc flave, longitudinalement marqué d'une tache noire occupant en devant la moitié médiaire du bord antérieur, arrondie ou rétrécie postérieurement, et laissant ainsi la couleur blanche s'étendre davantage sur la base ou permettant à celle-ci d'avoir dans son milieu une très-étroite bordure blanche. Elytres noires, plus ou moins étroitement blanchâtres dans le dernier tiers ou dans la seconde moitié de leur bord extérieur; parées chacune de deux arcs d'un blanc flave, concentriques, liés à la suture à leur partie postérieure, et antérieurement dirigés vers la base: l'antérieur ou interne, plus petit, lunulé ou plus ou moins sensiblement rétréci dans sa partie médiaire, commençant au cinquième ou au quart de la longueur, au quart ou au tiers interne de la largeur, curvilinéairement longitudinal d'abord, puis curvilinéairement dirigé vers la suture, à laquelle il s'unit un peu après le milieu, formant postérieurement avec son analogue un demi-cercle très-obtus: le postérieur ou externe à peine prolongé en devant au-delà du tiers de la longueur, souvent un peu obscurci, ou peu apparent dans sa partie antérieure, subcurvilinéairement longitudinal d'abord sur le milieu de la largeur de l'élytre, puis curvilinéairement tourné vers la suture, à laquelle il se joint vers les trois quarts de la longueur, formant postérieurement avec son analogue un demi-cercle régulier.*

Coccinella arcuata, Rossi, Mant. 2. p. 88. 30. — ШКОЖИ. Syn. ins. 2. p. 207. 186.

Variations du Prothorax.

Var. A. *Tache discale plus ou moins rétrécie, plus ou moins claire; quelquefois réduite à deux ou à une sorte de point brunâtre.*

Var. B. *Prothorax d'un blanc roussâtre sur le milieu, graduellement d'un blanc flave et d'un blanc livide sur les côtés.*

Obs. Ces deux modifications se montrent en général chez les individus dont les élytres sont respectivement de plus en plus claires; mais ce n'est pas une règle.

Variations des Elytres.

Var. C. *Elytres brunes ou d'un brun fauve; du reste semblables à l'état normal.*

Var. D. *Elytres d'un brun fauve ou d'un brun roux, parées chacune d'un arc très-large, inégalement d'un blanc flave ou d'un blanc roussâtre, longitudinal d'abord, puis courbé vers la suture.*

Obs. Dans cette variété, la couleur des élytres s'est encore éclaircie, et l'intervalle qui séparait les deux arcs a pâli presque autant qu'eux, en sorte qu'il n'existe plus qu'une seule bande arquée. L'espace compris entre l'arc interne et la suture conserve seul ordinairement la couleur foncière noire, ou semble même quelquefois s'être enrichi de la matière colorante qu'a perdu l'intervalle compris entre les deux arcs concentriques décrits dans l'état normal.

Var. E. *Elytres d'un roux brunâtre, n'offrant point ou presque point de traces de l'arc externe.*

Obs. Dans cette variété les élytres se sont éclaircies davantage; l'arc externe a disparu ou à peu près; l'interne souvent a pâli; l'espace compris entre celui-ci et la suture est seul resté noir. La tête se montre aussi plus pâle, quelquefois même blanchâtre, ainsi que les pieds.

Var. F. *Elytres roussâtres ou d'un roux blond; parées chacune, près de la suture, un peu avant la moitié de la longueur, d'une tache ou d'une sorte de point en demi-ovale longitudinal, noir ou brun.*

Obs. Cette espèce de point noir est formé par l'espace compris entre l'arc interne et la suture, espace qui seul est resté noir. Quelquefois cette tache offre extérieurement une bordure plus pâle et plus ou moins distincte, faibles traces de la raie arquée interne qui souvent a complètement disparu. La tête et les pieds sont généralement d'un blanc sale ou flavescents.

Coccinella arcuata, Rossi, Mant. 2. p. 88. var. β .

Long. 0^m,0014 (3/5^l). — Larg. 0^m,0011 (1/2^l).

Corps ovale; médiocrement convexe et peu densément garni d'un duvet ou de poils d'un blanc roussâtre. *Tête* inclinée; pointillée; noire, avec l'épistome roux, le labre, les antennes et les palpes d'un roux blanc ou d'un blanc roussâtre. — *Prothorax* subcurvilinéairement d'abord, puis rectilinéairement et très-médiocrement élargi d'avant en arrière, sur les côtés; légèrement relevé latéralement, et aussi peu distinctement rebordé qu'à la base; en arc renversé à cette dernière; plus de deux fois aussi large à celle-ci que dans son milieu;

d'un quart à peine moins court à celui-ci que sur les côtés; convexe en dessus; finement et superficiellement pointillé; coloré comme il a été dit. *Ecusson* petit; triangulaire, à côtés incurbés à la base, et par là plus long que large à celle-ci; noir; pointillé. *Elytres* trois fois au moins aussi longues que le prothorax dans son milieu; subcurvilinéairement et à peine élargies jusqu'au milieu de leur longueur, curvilinéairement rétrécies ensuite, obtusément arrondies à l'extrémité, et laissant ordinairement à découvert une partie du pygidium; médiocrement convexes sur le dos; convexement déclives latéralement; chargées d'un calus huméral peu saillant; moins finement et moins superficiellement ponctuées que le prothorax; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* ponctué; plus brièvement pubescent; noir, avec le propectus, l'anus ou les deux derniers segments du ventre et les pieds, d'un flave roussâtre. *Mésosternum* entier. *Plaques pectorales* arquées, n'atteignant pas ou atteignant à peine le tiers de la longueur comprise entre les hanches intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* en arc assez régulier, lisses ou faiblement ponctuées, prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes ou cinq sixièmes de l'arceau.

Cette espèce est rare en France. Les exemplaires de la collection Dejean portent l'*habitat* de Paris; elle a été prise dans les environs de Tours, par M. l'abbé Blaise; dans ceux de Strasbourg, par M. Saucrotte; je l'ai trouvée dans les environs de Lyon, dans le petit bois de chênes situé au-dessus du bourg de Collonges.

Obs. Elle se distingue de toutes les autres par son prothorax largement blanchâtre sur les côtés, quelquefois roussâtre sur toute sa surface, avec les côtés plus pâles; par son antépectus d'un rouge blanchâtre; par ses élytres ornées de deux raies arquées blanchâtres, ou, à leur défaut, par le point noir ou brun situé près de la suture, un peu avant le milieu, et rendu plus apparent par la couleur roussâtre des étuis.

Elle portait, dans la collection de Dahl, le nom de *S. undatus*, suivant MM. Germar et Schaum, et celui de *S. variegatus*, selon M. Apetz; elle avait été envoyée à Dejean par M. Malsheimer, sous la dénomination de *S. signatus*.

11. **S. abietis**; ПАУК. *Ovale; assez longuement pubescent et entièrement d'un roux blond en dessus, sauf les yeux qui sont d'un brun noir. Dessous du corps moins clair, surtout sur la poitrine. Plaques abdominales prolongées jusqu'aux deux tiers ou un peu plus de l'arceau.*

Coccinella abietis, PAYK. FAUN. SUEC. 2. p. 10. 10. — FABR. Syst. el. t. 1. p. 358. G. — SCHUMM. SYN. INS. 2. p. 203. 172. — GYLLENH. INS. SUEC. t. 4. p. 192. 31. — REDTENB. Tentam. p. 17. 1. — *Id.* in GERMAR'S Zeitsch. t. 5. p. 122. 1.

Long. 0^m0022 à 0^m0027 (1 à 1 1/4'). — Larg. 0^m0017 à 0^m0019 (3/4 à 7/8').

Corps ovale; convexe, assez largement pubescent et d'un roux testacé ou d'un roux blond en dessus. *Tête* penchée; pointillée. *Yeux* bruns. *Prothorax* subcurvilinéairement et assez faiblement élargi d'avant en arrière; en angle très-ouvert et postérieurement dirigé à la base; étroitement rebordé sur les côtés et peu distinctement à son bord postérieur; trois fois au moins aussi large à la base que long dans son milieu; d'un quart à peine moins court à celui-ci que sur les côtés; convexe; pointillé. *Ecusson* petit; en triangle un peu plus long que large, à côtés curvilignes. *Elytres* trois fois au moins aussi longues que le prothorax dans son milieu; subcurvilinéairement et assez faiblement élargies jusqu'à la moitié de leur longueur, arrondies postérieurement; convexes ou médiocrement convexes en dessus; moins finement pointillées et plus longuement pubescentes que le prothorax; d'un roux blond comme lui. *Dessous du corps* d'un roux fauve ou d'un rouge brunâtre, ordinairement, plus foncé ou même d'un brun rouge sur la poitrine, et parfois sur les deux ou quatre premiers segments abdominaux; brièvement pubescent, surtout sur la seconde moitié du ventre; densément pointillé. *Métasternum* entier ou légèrement échancré en arc renversé. *Plaques pectorales* à peine prolongées jusqu'au tiers de l'espace compris entre leur bord antérieur et les hanches postérieures. *Plaques abdominales* arquées, complètes, n'atteignant que les deux tiers ou à peine les trois quarts du premier arceau ventral. *Pieds* d'un roux blond. *Cuisses* peu renflées.

Cette espèce n'est pas rare sur les sapins, soit au printemps, soit de la fin de l'été à celle de l'automne.

On la trouve aussi, mais rarement (et peut-être accidentellement), sur le chêne. Les individus pris sur ces arbres que j'ai eu l'occasion d'examiner, m'ont paru avoir ordinairement la taille un peu moins petite, le corps légèrement plus large ou moins étroit, les plaques abdominales plus arrondies postérieurement, moins en relief à leur côté externe; mais ces différences ne m'ont paru ni assez saillantes, ni établies sur un assez grand nombre d'individus, pour pouvoir regarder ceux-ci comme constituant une espèce particulière.

12. *S. capitatus*; FABR. *Brièvement ovale; pubescent. Tête, cinquième arceau du ventre et pieds (sauf la base des quatre cuisses pos-*

térieures des ♀) d'un rouge jaune ou livide. Elytres noires, avec l'extrémité parée d'une bordure d'un rouge jaune, parfois peu distincte chez la ♀.

♂ Prothorax d'un rouge jaune ou d'un fauve jaune, avec une tache semi-circulaire noire, couvrant le tiers médiaire de la base, parfois un peu plus ou un peu moins, et n'arrivant pas ordinairement jusqu'au bord antérieur. Cinquième arceau ventral creusé vers le milieu de son bord postérieur d'une fossette qui simule une petite échancrure.

♀ Prothorax noir ou avec les angles antérieurs obscurément rougeâtres. Cinquième arceau ventral sans échancrure.

Scymnus auritus, WESTMAN in THUNB. Diss. acad. IX. p. 105 (♂), et ed. gott. p. 115 (♂), *Coccinella capitata*, FABR. Supplément. p. 79. 93-94 (♀).

Coccinella parvula, ILLIG. Käf. preuss. p. 414. 4. var. a (♀), et var. δ (♂). — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 52. 4. var. a (♀), et var. d (♂). — GYLLENH. Ins. succ. t. 4. a (♂), et b (♀).

Coccinella fulvifrons, MARSH. Ent. brit. p. 168. 48 (♀).

Scymnus parvulus, STEPH. Syn. t. 4. p. 393. 5 (♂♀). — *Id.* Man. p. 318. 3510.

Scymnus fulvifrons, STEPH. Syn. t. 4. p. 393. 6 (♀).

Long. 0^m,0023 (1^l). — Larg. 0^m,0017 (3/4^l).

Corps brièvement ovale ; médiocrement convexe et peu densément garni d'un duvet cendré, en dessus. Tête subperpendiculaire ; pointillée ; d'un rouge ou d'un fauve jaune (♂), ou d'un rouge fauve (♀). Yeux noirs. Antennes et Palpes maxillaires d'un rouge jaune. Prothorax subarcuément et faiblement élargi d'avant en arrière sur les côtés ; étroitement rebordé à ceux-ci, sans rebord distinct à la base ; en angle très-ouvert, bissinueux et postérieurement dirigé à la base ; un peu plus de deux fois aussi large à son bord postérieur que long dans son milieu ; d'un tiers ou plus moins court à celle-ci que sur les côtés ; convexe en dessus ; pointillé ; coloré comme il a été dit. Ecusson en triangle subcurvilinéairement incurbé à la base des côtés ; noir ; pointillé. Elytres deux fois et demie aussi longues que le prothorax dans son milieu ; subcurvilinéairement élargies jusqu'au tiers de la longueur, subrectilinéairement et faiblement rétrécies ensuite jusqu'aux quatre cinquièmes, obtusément arrondies à l'extrémité et laissant ordinairement à découvert une partie du pygidium ; à angle sutural émoussé et un peu aigument ouvert ; médiocrement convexes sur le dos ; chargées d'un calus huméral longitudinal assez saillant ; noires, avec l'extrémité et la partie postérieure des côtés parées d'une bordure d'un rouge fauve (♂), ou seulement avec l'extrémité très-étroitement rougeâtre (♀). Pygidium d'un rouge livide. Dessous du

corps noir, avec l'antépectus et le cinquième arceau ventral (♂), ou seulement ce dernier (♀), d'un rouge jaune ou d'un fauve jaune; ponctué, faiblement sur le ventre, grossièrement sur les côtés du postpectus et sur le mésosternum, un peu moins fortement et un peu moins densément sur le milieu du métasternum. *Plaques pectorales* arquées, prolongées jusqu'au tiers de la longueur comprise entre les hanches intermédiaires et les postérieures. *Plaques abdominales* entières; terminales ou à peu près; en arc assez régulier ou légèrement obtus; densément ponctuées. *Pieds* entièrement d'un rouge jaune (♂), ou avec la base des cuisses intermédiaires, et moins brièvement des postérieures, noire ou noirâtre.

Cette espèce, peu commune, se trouve dans les environs de Lyon et dans les parties plus méridionales. Dejean l'avait confondue avec son *S. flavipes*.

Obs. Nous avons indiqué ci-devant les caractères qui la distinguent du *S. pygmæus* avec lequel elle a une assez grande analogie.

Elle se rapproche du *S. hæmorrhoidalis*, mais à sa forme plus arrondie, à son prothorax bispinueux à la base, à ses élytres parées seulement à l'extrémité d'une étroite bordure rouge, à son ventre dont le cinquième arceau abdominal est seul d'un rouge livide, on ne saurait la confondre avec ce dernier, dont les ♀ ont d'ailleurs la tête noire.

Elle s'éloigne visiblement de toutes les autres espèces.

13. S. analis; FABR. *Ovale; pubescent; noir, subsemicirculairement sur le tiers médiaire et postérieur du prothorax, obliquement des deux tiers aux quatre cinquièmes postérieurs des élytres, sur la poitrine et le premier segment du ventre : d'un jaune rouge sur le reste. Plaques abdominales en arc obtus, à peine prolongées jusqu'aux trois quarts de l'arceau.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un jaune rouge ou d'un rouge jaune, plus pâle sur les côtés, offrant, au-devant de l'écusson, une tache noire presque sémi-circulaire, étendue d'arrière en avant jusqu'à environ la moitié de la longueur, et ne couvrant à la base que le tiers médiaire de celle-ci. *Elytres* noires, avec leur partie postérieure obliquement d'un jaune rouge ou d'un rouge jaune, depuis les deux tiers au bord externe, et seulement depuis les trois quarts ou quatre cinquièmes à la suture.

Coccinella analis, FABR. Mant. 1. p. 60. 81. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 286. 90. — *Id.* Syst. el. 1. p. 378. 122. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. 1660. 129. — DE VILL. C. LINN. Entom. t. 4. p. 244. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 73. 111. — HERBST, Nat. t. 5. p. 392. 127. — PANZ. Faun. germ. 13. 3. — *Id.* Ent. germ. p. 147. 58. — *Id.* Index, p. 115. 22. — TICNY, Hist. nat. t. 9. p. 54.

Coccinella ruficollis, OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 81. 143.

Coccinella parvula, ILLIG. Käf. preuss. p. 414. 4. var. e. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 52 4. var. e.

Scymnus analis, REDTENB. Tent. p. 18. 8 (en partie). — *Id.* in GERMAR'S Zeitsch. t. 5. p. 123. 8.

Scymnus abdominalis, MUS. Berl. teste D. Apetz.

Long. 0^m,0027 (1 1/2^l). — Larg. 0^m,0021 (1^l).

Corps ovale ou brièvement ovale; convexe ou médiocrement convexe et pubescent, en dessus. *Tête* subperpendiculaire, pointillée, d'un rouge jaune ou plus ordinairement d'un jaune ou d'un flave rouge. *Antennes* et *Palpes maxillaires* de même couleur. *Yeux* noirs. *Prothorax* subcurvilinéairement d'abord, puis rectilinéairement et assez faiblement élargi d'avant en arrière, sur les côtés, très-étroitement rebordé à ceux-ci; en angle très-ouvert, postérieurement dirigé et obtus ou tronqué au-devant de l'écusson, à la base; plus de deux fois aussi large à celle-ci que long dans le milieu; d'un tiers moins court à celui-ci que sur les côtés; convexe en dessus; aussi finement pointillé que la tête; coloré comme il a été dit. *Écusson* en triangle subéquilateral, à côtés subcurvilignes; noir; pointillé. *Elytres* trois fois environ aussi longues que le prothorax dans son milieu; subcurvilinéairement subparallèles jusqu'aux deux tiers; faiblement plus larges vers les trois septièmes de la longueur, plus sensiblement rétrécies dans leur tiers postérieur, obtusément arrondies à l'extrémité, et laissant ordinairement à découvert une partie du pygidium; convexes ou médiocrement convexes en dessus; chargées d'un calus huméral assez saillant; moins finement et moins superficiellement ponctuées que le prothorax; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec le ventre d'un jaune rouge ou d'un rouge jaune plus pâle d'avant en arrière, à partir du second segment ou de la moitié de celui-ci; ponctué; brièvement pubescent. *Mésosternum* faiblement échancré sur toute sa largeur. *Plaques pectorales* arquées, à peine prolongées jusqu'au tiers de l'espace compris entre les hanches intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* atteignant environ les trois quarts du premier arceau ventral; en arc un peu irrégulier, obtus postérieurement, et moins curvilinéaire au côté externe qu'à l'interne. *Pieds* entièrement d'un flave ou d'un jaune rouge. *Cuisses* médiocrement renflées.

Cette espèce semble habiter principalement les parties tempérées ou froides et les montagnes élevées de la France. Elle est assez rare dans les environs de Lyon.

Obs. Je l'ai reçue de M. Apetz, comme étant le *Sc. abdominalis* du musée de Berlin; mais c'est bien là, comme l'avait remarqué le naturaliste d'Altenbourg, la *C. analis* de Fabricius; j'ai pu m'en convaincre par l'examen de l'exemplaire de la collection d'Hübner, sur lequel paraît avoir été faite la description du professeur de Kiel, exemplaire dont je dois la communication à l'obligeance de MM. Germar et Schaum.

Elle se distingue facilement du *Sc. parvulus* des auteurs (*Sc. pygmaeus* ♂), et de toutes les variétés qui se rattachent à celui-ci, par ses plaques abdominales complètes et atteignant à peine les trois quarts de la longueur du premier arceau ventral; du *Sc. capitatus*, par la plus grande étendue de la surface rouge des élytres et du ventre, etc.

14. ♂. *hæmorrhoidalis*; HERBST. *Ovale; pubescent; noir, avec les côtés plus ou moins largement et souvent la partie antérieure du prothorax, transversalement le tiers postérieur des élytres, l'anus et les pieds, d'un rouge jaune ou d'un rouge fauve. Plaques abdominales en arc subsinueux au côté externe, à peine prolongées jusqu'aux trois quarts de l'arceau.*

♂ Cinquième arceau ventral très-visiblement échancré dans son milieu.

♂ Cinquième arceau ventral sans échancrure.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir, avec les côtés plus ou moins largement et souvent une partie du bord antérieur d'un rouge fauve (♀), de cette dernière couleur ou d'un rouge jaune, sauf une tache noire semi-circulaire occupant la moitié médiale de la base et couvrant, d'arrière en avant, au moins la moitié de la longueur. *Elytres* noires, avec leur tiers postérieur transversalement d'un rouge fauve, c'est-à-dire sur une étendue aussi grande à la suture qu'au bord externe.

Coccinella analis, ROSSI, Mant. 2. p. 88. 89. — PAYK. Faun. suec. 2. p. 7. 3. — BRAHM.

Bemerk. in Naturf. t. 29. p. 156. 24. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 203. 44.

Scymnus hæmorrhoidalis, HERBST, Nat. t. 7. p. 342. 3. pl. 116. fig. 4, D.

Coccinella parvula, ILLIG. Kæf. preuss. p. 414. 4. var. γ. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 52. 4. var. e.

Coccinella hæmorrhoidalis, MARSH. Ent. brit. p. 168. 69.

Scymnus analis, ZETTERST, Faun. lapp. p. 439. 2. — STEPH. Syn. t. 4. p. 397. 13. —

Id. Man. p. 349. 2547. — REDTENB. Tent. p. 18. 8 (en partie). — *Id.* in GERMAR'S Zeitsch. t. 5. p. 123. 8.

Long. 0^m,0020 à 0^m,0022 (10/1 à 1^l). — Larg. 0^m,0017 (3/4^l).

Corps ovale; convexe ou médiocrement convexe et pubescent en

dessus. *Tête* subperpendiculaire ; pointillée ; d'un rouge fauve ou d'un rouge brun (♀), généralement plus claire, d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge (♂). *Antennes et Palpes maxillaires* de la couleur du front. *Yeux* noirs. *Prothorax* subrectilinéairement et assez faiblement élargi d'avant en arrière, sur les côtés ; très-étroitement rebordé à ceux-ci ; presque en arc renversé ou plutôt en angle très-ouvert, postérieurement dirigé et obtus ou tronqué au devant de l'écusson, à la base ; plus de deux fois aussi large à celle-ci que long dans son milieu ; d'un tiers moins court à celui-ci que sur les côtés ; convexe en dessus ; à peu près aussi finement pointillé que la tête ; coloré comme il a été dit. *Écusson* en triangle subéquilatéral, à côtés subcurvilignes ; noir, pointillé. *Elytres* près de trois fois aussi longues que le prothorax dans son milieu ; subcurvilinéairement et faiblement rétrécies jusqu'aux deux tiers de leur longueur, plus sensiblement rétrécies dans leur tiers postérieur, et un peu obtusément arrondies à l'extrémité, en laissant ordinairement à découvert une partie du pygidium ; convexes en dessus ; chargées d'un calus huméral rendu plus saillant par une petite fossette située au devant de lui ; moins finement et moins superficiellement pointillées que le prothorax ; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* brièvement pubescent ; ponctué et moins finement sur la poitrine ; noir, avec les deux derniers anneaux et parfois partie du précédent d'un rouge jaune (♂), ou seulement en général le dernier et quelquefois partie du précédent d'un rouge fauve (♀). *Mésosternum* faiblement échancré en arc renversé sur toute sa largeur. *Plaques pectorales* arquées, à peine prolongées jusqu'au tiers de la longueur comprise entre les hanches intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* atteignant environ les trois quarts du premier arceau ventral ; en arc un peu irrégulier, légèrement subsinueux au côté externe, et souvent subanguleux à son extrémité postéro-externe. *Pieds* entièrement d'un fauve ou d'un rouge jaune. Cuisses médiocrement renflées.

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France. Elle n'est pas bien rare dans les environs de Lyon.

Obs. Elle était confondue avec la précédente dans la collection Dejean. Gyllenhal et plusieurs autres auteurs l'ont considérée comme la *C. analis* de Fabricius. Elle se distingue de celle-ci 1° par une taille habituellement plus petite ; 2° par les élytres transversalement rouges à l'extrémité, c'est-à-dire offrant les couleurs noires et rouges limitées par une sorte de ligne transversale, de telle sorte que le noir ne s'avance pas plus loin à la suture que sur le bord externe, tandis que dans la précédente le rouge n'occupe guère que le dernier cinquième

à la suture, et commence aux deux tiers postérieurs vers le bord marginal; 3° par l'étendue de la couleur rouge sur le ventre, toujours limitée aux deux derniers anneaux, ou à ceux-ci et à une partie du précédent, tandis que dans le *S. analis* le premier anneau seul est noir, ou le second au plus présente une partie de sa base obscure; 4° par les plaques abdominales qui, dans cette espèce, sont généralement moins obtuses postérieurement, très-légèrement sinueuses au côté externe, ou qui se montrent subanguleuses à leur partie postéro-externe quand la sinuosité latérale est moins insensible ou plus apparente. La couleur rouge des deux espèces offre des teintes différentes, surtout chez les ♀. Dans la précédente elle est d'un jaune rouge; chez celle-ci, d'un rouge tirant plus ou moins sur le fauve. Cette couleur rouge n'envahit jamais une aussi grande étendue de la surface du prothorax chez le *S. hæmorrhoidalis* ♀, que dans le *S. analis*. Une dernière considération vient confirmer la distinction des deux espèces; dans celle qui nous occupe, le cinquième arceau du ventre est très-visiblement échancré dans le ♂; il ne l'est pas dans le même sexe de la précédente. Enfin l'inégalité de la dent des ongles, chez les deux sexes du *S. analis*, est généralement moins marquée que dans le *S. hæmorrhoidalis*.

15. *S. ater*; KUGELANN. *Ovale; médiocrement convexe, noir et pubescent. Antennes, tarses et quelquefois jambes d'un rouge brun. Elytres rétrécies à partir du tiers, chargées d'un calus huméral saillant. Plaques abdominales en angle postérieurement dirigé, prolongées jusqu'aux deux tiers.*

Scymnus ater, KUGEL in SCHNEID. Mag. p. 548. 6. — STEPH. SYN. t. 4. p. 392. 1. — *Id.* Man. p. 318. 2506. — REDTENB. Tentam. p. 17. 3 — *Id.* in GERMAR'S Zeitschr. t. 5. p. 123. 3.

Coccinella atra, ILLIG. Kœf. preuss. p. 413. 2. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 51. 2. — SCHOENH. Syn. ins. 2. p. 207. 188 (en excluant la synonymie de Paykull). — DUMER. Dict. d. sc. nat. t. 9. p. 493. — GYLLENH. Ins. succ. t. 4. p. 195. 34.

Coccinella minima, ROSSI, Mant. t. 2. p. 89. 32?

Scymnus oblongus, DEL. in Collect. — Catal. trois. ed. p. 462.

Long. 0^m,0011 (1/2^l).

Corps ovale; pubescent et noir en dessus. Tête penchée; finement pointillée. Antennes d'un rouge brun ou brunâtre. Palpes maxillaires obscures, noires ou brunes, parfois d'un brun rouge. Prothorax rebordé latéralement; en arc renversé, ou plutôt en angle très-ouvert, postérieurement dirigé et à côtés subcurvilignes, à la base; deux fois

et plus aussi large à cette dernière que long dans son milieu ; d'un tiers moins court dans celui-ci que sur les côtés ; convexe en dessus ; pointillé. *Ecusson* en triangle équilatéral ; pointillé. *Elytres* trois fois aussi longues que le prothorax dans son milieu ; inclinées et un peu émoussées à l'angle huméral ; ovales ou subcurvilinéairement et faiblement élargies jusqu'au quart de la longueur, faiblement rétrécies ensuite jusqu'aux deux tiers, largement en ogive à l'extrémité ; faiblement convexes en dessus, convexement déclives latéralement et postérieurement ; chargées d'un calus huméral rendu plus apparent par une légère fossette au côté interne ; marquées de points notablement moins fins que ceux du prothorax ; d'un noir luisant ; assez parcimonieusement garnies de poils cendrés. *Dessous du corps* noir ; parsemé de poils plus courts et plus clair-semés, marqué sur la poitrine, surtout sur les côtés, de points assez gros ; aspéremment ponctué sur le ventre ; indistinctement et très-densement pointillé sur les intervalles. *Mésosternum* faiblement en arc rentrant à sa partie antérieure, à peine plus fortement ponctué que le métasternum. *Plaques abdominales* en forme de V ou d'angle peu émoussé postérieurement dirigé, atteignant à peine au-delà des deux tiers du premier arceau ventral. *Pieds* noirs, avec les tarse et quelquefois les jambes, surtout les antérieures et intermédiaires, d'un rouge brun ou d'un brun rouge. Cuisses assez renflées.

Cette espèce paraît rare en France. Elle a été prise dans les environs de Lyon, par M. Guillebeau.

Obs. Elle se distingue du *S. minimus* par sa forme ovale au lieu d'être subhémisphérique ; par ses palpes obscurs ; ses tarse et ses jambes d'un rouge obscur, au lieu de tirer sur le jaune ; surtout par le développement plus grand et par la forme de ses plaques abdominales. La figure de ces mêmes plaques, qui sont complètes et n'atteignent pas le bord postérieur de l'arceau, empêchent de la confondre avec le *S. nigrinus*, dont le corps est d'ailleurs notablement moins petit.

16. **S. discoideus** ; SCHNEID. inéd. ILLIG. *Ovale ; pubescent. Elytres fauves, avec une bordure noire, soit embrassant toute la périphérie de chacune d'elles, soit interrompue, soit réduite à la base et à la suture, soit même nulle. Plaques abdominales atteignant ou dépassant à peine les deux tiers de l'arceau.*

ÉTAT NORMAL. *Elytres* fauves, d'un fauve rouge ou d'un rouge fauve dans leur partie discale, parées d'une bordure noire d'inégale largeur, embrassant toute la périphérie de chacune d'elles.

Obs. Cette bordure est de largeur variable. Quand elle est très-développée, les élytres paraissent noires, parées d'une bande d'un fauve rouge, prolongée depuis le sommet du calus jusqu'aux cinq sixièmes ou un peu moins de la longueur, un peu obliquement longitudinale, aussi large en devant que la moitié de chaque étui, plus large postérieurement, c'est-à-dire rétrécissant graduellement d'avant en arrière la suture noire, jusqu'à l'endroit où ladite bande se termine.

Variations du Prothorax.

Le prothorax est ordinairement d'un brun de poix, parfois avec les côtés un peu moins obscurs, surtout chez les ♂, mais quelquefois sa couleur brune se modifie au point qu'il se montre uniformément d'un rouge fauve ou d'un rouge testacé.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres fauves, d'un fauve rouge, d'un fauve jaune ou flave, ou d'un rouge flave, sans traces de bordure noire.*

Obs. Le prothorax est alors quelquefois noirâtre, le plus souvent il n'offre qu'une tache obscure ou noirâtre plus ou moins restreinte, près du bord antérieur, ou n'en offre point du tout. Dans les premiers cas, la tête est aussi parfois noirâtre; dans le second, elle est habituellement de la couleur du prothorax.

Coccinella pusilla, MULL. Zool. d. prodr. p. 65. 614?

Coccinella discoidea, GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 193. var. g.

Scymnus atriceps, STEPH. Syn. t. 4. p. 396. 16 — *Id.* Man. p. 319. 252^o.

Var. B. *Elytres d'un rouge fauve, d'un fauve rouge, d'un fauve flave ou d'un fauve jaune; parées d'une bordure suturale noire ou noirâtre, n'atteignant pas ordinairement l'extrémité.*

Obs. La tête est le plus souvent noire; et le prothorax tantôt de cette couleur, tantôt graduellement fauve sur les côtés.

Coccinella discoidea, FABR. Syst. el. t. 1. p. 377. 118. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 193. var. e et f.

Byrrhus pini, MARSB. Ent. brit. p. 102. 3.

Scymnus discoideus, REDTENB. Tentam. p. 20. 17. var. — *Id.* in GERMAR'S Zeitsch. t. 5. p. 125. 17. var.

Obs. Selon Gyllenh. et M. Redtenbacher, le *Sc. rufipes* de Megerle doit être rapporté aux individus de cette variété, ayant les pieds d'un rouge fauve ou testacé.

Var. C. *Elytres d'un rouge fauve, d'un fauve rouge ou d'un fauve flave; parées d'une bordure noire à la base et le long de la suture: celle-ci graduellement rétrécie d'avant en arrière et atteignant rarement l'extrémité.*

Obs. La tête est généralement noire. Le prothorax, soit entièrement de cette couleur, soit plus ou moins rougeâtre sur les côtés.

Sphæridium plagiatum, KULLBERG, in THUNB. Dissert. de ins. suec. VIII. p. 101. — *Id.* edit. Gœtt. p. 111.

Scymnus pilosus, HERBST, Nat. t. 7. p. 343. pl. 116. fig. 6, F.

Coccinella discoidea, ILLIG. Kœf. preuss. p. 419. var.

Var. D. *Elytres d'un rouge fauve, d'un fauve rouge ou d'un fauve flave, parées chacune dans leur périphérie d'une bordure noire étroite, de largeur inégale, incomplètement marquée dans certaines parties, ou plus ou moins interrompue, mais existante au moins à la base et en partie aux bords interne et externe.*

Obs. C'est ordinairement vers les deux tiers ou les trois quarts de la suture que la bordure noire disparaît le plus promptement; ensuite dans la dernière moitié du bord latéral et à l'extrémité.

La tête est habituellement noire; le prothorax de cette couleur ou rougeâtre sur les côtés.

Coccinella discoidea, SCHNEID. ined. ILLIG. Kœf. preuss. p. 418. 9. — PAYK. FAUD. suec. t. 2. p. 7. 4. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 54. 9. — SCHÖENH. Syn. ins. t. 2. p. 205. 175. — DUMER. Dict. d. sc. nat. t. 9. p. 495. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 193. a, b, c, — STEPH. Syn. t. 4. p. 395. 14. — *Id.* Man. p. 319. 2518.

Etat normal.

Scymnus suturalis, WESTMAN, in THUNB. Dissert. d. ins. suec. IX. p. 106. — *Id.* ed. Gœtt. IX. p. 116.

Scymnus limbatus, KIRBY, inéd. STEPH. Syn. t. 4. p. 395. 15. — *Id.* Man. p. 319. 2519.

Scymnus discoideus, REDTENB. Tentam, p. 20. 17. — *Id.* in GERMAR'S Zeitsch. t. 5. p. 125. 17.

Scymnus discipennis, STURM. CATAL. (1843).

Long. 0^m,0016 (2/3^l). — Larg. 0^m,0009 (2/5^l).

Corps ovale; médiocrement convexe et peu densément garni d'un duvet livide ou cendré, en dessus. *Tête* penchée; pointillée; noire, avec le labre d'un rouge fauve. *Palpes maxillaires* et *Antennes* de cette dernière couleur: celles-ci avec l'extrémité parfois obscure. *Prothorax* subcurvilinéairement d'abord, puis rectilinéairement et médiocrement élargi d'avant en arrière sur les côtés; étroitement rebordé à ceux-ci; en angle très-ouvert et postérieurement dirigé, à la base; rayé au devant de cette dernière d'une ligne plus apparente et moins rapprochée d'elle au devant de l'écusson; plus de deux fois aussi large au bord postérieur que long dans son milieu; d'un quart moins court à celui-ci que sur les côtés; convexe en dessus; finement et superficiellement pointillé; coloré comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire, à côtés incurbés à la base; noir; pointillé. *Elytres* près de quatre fois aussi longues que le prothorax dans son milieu; curvilinéaire-

ment d'abord, puis subcurvilinéairement élargies jusqu'aux deux cinquièmes ou à la moitié de la longueur, aussi larges aux quatre cinquièmes qu'à l'angle huméral, obtusément arrondies à l'extrémité en laissant à découvert une partie du pygidium; incurbées chacune à l'angle sutural : cet angle aiguement ouvert; étroitement rebordées latéralement; médiocrement arquées longitudinalement et convexes en dessus; beaucoup moins finement ponctuées en général que le prothorax; chargées d'un calus huméral assez saillant; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* noir; parcimonieusement pubescent; pointillé sur le ventre; plus fortement ponctué sur les côtés de la poitrine que sur le mésosternum : celui-ci tronqué presque en ligne droite ou très-légèrement en arc rentrant, en devant. *Plaques pectorales* arquées, à peine prolongées jusqu'au tiers de la longueur comprise entre les hanches intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* presque en demi-cercle, prolongées à peu près jusqu'aux deux tiers de l'arceau; moins densément pointillées que les parties voisines. *Pieds* ordinairement noirs, avec les tarsi fauves; quelquefois à jambes et même à cuisses en partie fauves; quelquefois même entièrement fauves, d'un rouge fauve ou d'un fauve jaunâtre.

Cette espèce habite toutes les parties de la France. Elle est commune sur les pins, dans les montagnes du département du Rhône.

Obs. Elle a été découverte par Kugelann. Elle varie beaucoup sous le rapport de la coloration des élytres; plusieurs auteurs ont considéré quelques-unes de ces modifications comme des caractères spécifiques.

Dans l'état que nous considérons comme normal, chaque élytre est d'un fauve rouge ou jaune dans le milieu et noire dans sa périphérie; mais, suivant les individus, cette bordure noire se montre plus étroite, interrompue, réduite à quelques parties ou même entièrement nulle. On trouve toutes les transitions entre ces variations différentes.

Le *S. discipennis* de M. Sturm n'est autre que cette espèce dans l'état normal, ainsi que nous avons pu nous en assurer par un exemplaire vérifié par M. Sturm lui-même et que nous a communiqué M. Apetz. Cet exemplaire avait été pris en Turquie, par M. Friwaldsky, mais on trouve aussi dans notre pays cette manière d'être des élytres, quoiqu'elle soit beaucoup plus rare que les autres variations. Le *S. discoideus* se distingue du *S. abietis*, avec lequel il a quelque analogie pour la couleur, par son corps moins hémisphérique, plus ovale; son prothorax généralement obscur, au moins en partie; son duvet plus rare, moins long, moins soyeux et non divergent; ses plaques abdominales souvent plus courtes ou quelquefois un peu anguleuses postérieurement; ses pieds ordinairement obscurs.

Les plaques abdominales varient quelquefois, sous le rapport de la forme et du développement. En général, elles sont sémi-circulaires et prolongées jusqu'aux deux tiers environ de l'arceau, d'autres fois elles se rapprochent davantage de la partie postérieure de celui-ci, mais alors elles sont anguleuses ou moins arrondies postérieurement.

Les différences extérieures entre les ♂ et les ♀ ne sont indiquées ni par une coloration particulière du prothorax ou des pieds, ni par une échancrure du cinquième segment; les ongles seuls, par leur développement inégal, servent à la distinction.

17. *S. fulvicollis*; inéd. *Brièvement ovale; pubescent; noir: labre, menton, prothorax, antépectus et pieds d'un fauve rouge. Elytres postérieurement en ogive; fortement ponctuées. Plaques abdominales atteignant à peine les deux tiers de l'arceau.*

Scymnus fulvicollis, Dej. in Collect. — Catal. trois. édit. (1837), p. 362.

Long de 0^m,0014 (3/5^l). — Larg. 0^m,009 (2/5^l).

Corps ovale; médiocrement convexe et peu densément garni d'un duvet cendré, en dessus. Tête très-penchée; pointillée; brune, avec le labre, le menton et les palpes labiaux d'un fauve rouge, d'un fauve jaune ou d'un rouge fauve. Antennes et Palpes maxillaires ordinairement roussâtres, quelquefois obscurs. Prothorax subcurvilinéairement d'abord, puis rectilinéairement et très-médiocrement élargi d'avant en arrière, sur les côtés; rebordé à ceux-ci, et moins sensiblement à la base; en arc renversé ou plutôt en arc très-ouvert, postérieurement dirigé, à cette dernière; deux fois environ aussi large à celle-ci que long dans son milieu; d'un tiers moins court à ce dernier que sur les côtés; convexe en dessus; finement et superficiellement pointillé; entièrement d'un fauve rouge ou d'un rouge fauve. Ecusson en triangle subéquilatéral: noir; pointillé. Elytres deux fois et demie à trois fois aussi longues que le prothorax dans son milieu; curvilinéairement et médiocrement élargies jusque vers le milieu de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural, qui est aigu; en ogive renversée à l'extrémité; médiocrement convexes en dessus; chargées d'un calus huméral assez saillant; noires; luisantes; marquées de points médiocrement rapprochés et huit fois au moins plus gros que ceux du prothorax. Dessous du corps pointillé sur le ventre, ponctué assez fortement sur la poitrine; brièvement et parcimonieusement pubescent; d'un noir luisant, avec l'antépectus entièrement d'un fauve rouge ou d'un rouge fauve. Mésosternum entier

ou à peine échanuré en arc sur toute sa largeur. *Plaques pectorales* arquées, à peine prolongées jusqu'au tiers de la longueur comprise entre les hanches intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* presque en demi-cercle, moins régulier, moins courbe et plus élargi à la base, du côté interne, prolongées environ jusqu'aux deux tiers du premier arceau ventral, marquées de points plus gros que ceux des parties voisines. *Pieds* entièrement d'un fauve rouge, d'un fauve jaune ou d'un rouge fauve.

Cette espèce paraît rare et principalement méridionale. Les exemplaires de la collection Dejean provenaient du département de l'Aude. Elle a été prise par M. C. Rey, sur des charmes, dans les environs de Nîmes, et une fois, sur les mêmes arbres, dans les environs de Morgon, dans le Beaujolais.

Obs. Sa petitesse, la couleur du prothorax et de l'antépectus, la forte ponctuation et l'extrémité non obtuse des élytres, la forme, l'étendue et la ponctuation des plaques abdominales, la couleur des pieds la distinguent assez facilement de toutes les espèces avec lesquelles on peut lui trouver de l'analogie.

18. *S. minimus*; PAYK. *Subhémisphérique*; *pubescent*; *noir*: *labre, antennes, palpes, jambes et tarsi d'un fauve rouge ou d'un fauve livide. Plaques abdominales ogivales, dépassant à peine la moitié de l'arceau.*

Coccinella minima, ROSS, Mant. 2. p. 89. 52? — PAYK. Faun. suec. 2. p. 8. 5. — GYLLENH. Ins. suec. 4. 195.

Scymnus minimus, STEPH. Syn. 1. 4. p. 392. 2. — REDTENB. Teut. p. 17. 4. — Id. in GERMAR'S Zeitsch. 1. 5. p. 123. 4.

Scymnus ater, DEL. in Collect. et Catal. (1837), trois. édit. p. 462.

Long. 0^m0015 (2/3^l). — Larg. 0^m0012 (1/2^l).

Corps subhémisphérique, presque sémi-globuleux; longitudinalement arqué; convexe et garni d'un duvet grisâtre ou cendré en dessus. *Tête* subperpendiculaire; pointillée; noire. *Labre, Antennes et Palpes maxillaires* d'un fauve livide ou d'un fauve rouge. *Prothorax* subcurvilinéairement et médiocrement élargi d'avant en arrière sur les côtés; étroitement rebordé à ceux-ci; en arc renversé ou plutôt en ogive ou en angle très-ouvert, postérieurement dirigé et obtus au-devant de l'écusson, à la base; moins étroitement et plus sensiblement rebordé dans le milieu que sur les côtés de cette dernière; plus de deux fois aussi large à cette dernière que long dans son milieu; d'un quart moins court à celui-ci que sur les côtés; convexe en dessus; noir; finement

pointillé. *Ecusson* petit, en triangle subéquilateral ; noir ; pointillé. *Elytres* près de trois fois aussi longues que le prothorax dans son milieu ; curvilinéairement et assez élargies jusque vers les deux cinquièmes de leur longueur, plus sensiblement rétrécies ensuite ; très-obtuses à l'extrémité ; conveves en dessus ; d'un noir luisant ; moins finement et moins superficiellement ponctuées que le prothorax ; chargées d'un calus huméral assez saillant. *Dessous du corps* d'un noir luisant ; marqué de points assez gros et très-rapprochés ; plus brièvement et plus parcimonieusement pubescent que le dessus. *Mésosternum* entier. *Plaques pectorales* arquées, à peine prolongées jusqu'au quart de la longueur comprise entre les hanches intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* presque ogivales, dépassant à peine la moitié de la longueur du premier arceau ventral. *Cuisses* assez renflées ; noires : les antérieures en grande partie d'un fauve flave ou livide. *Jambes* et *Tarses* tous de cette dernière couleur.

Obs. Ainsi que l'a dit Gyllenhal, cette espèce est le *Sc. ater* du catalogue Dejean.

SECOND RAMEAU.

LES RHIZOBIATES.

CARACTÈRES : *Antennes* aussi longuement prolongées que la base du prothorax ; de onze articles : les deux premiers distincts l'un de l'autre. les trois derniers formant une massue subdentelée au côté interne ; celui de l'extrémité terminé par un angle. *Plaques abdominales* complètes et non terminales.

Les Rhizobiates ont encore une partie des caractères des Scymniens précédents ; comme ceux-ci ils ont des élytres, n'offrant à la base que la largeur du prothorax ; mais leurs antennes sont plus longuement prolongées ; les yeux sont hémisphériques, leur corps est subelliptique. Ils servent ainsi de transition naturelle à la dernière famille.

Cette coupe est réduite au genre suivant :

Genre *Rhizobius*, RHIZORIE ; Stephens (1).

(Ρίζα, racine ; βίωω, je vis.)

CARACTÈRES. A ceux indiqués ci-dessus, on peut ajouter : *mandibules* bifides à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes, le supérieur terminé en

(1) Illustrat. or Synopsis of indig. Ins. t. 4. p. 373.

pointe, courbé en pointe sur l'intérieur : celui-ci frangé au côté interne. *Palpes labiaux* courts à dernier article conique. *Yeux* hémisphériques. *Pieds* assez longs. *Cuisses* dépassant les côtés des élytres. *Corps* subelliptique.

1. **B. litura**; FABR. *Subelliptique*; *pubescente*; *d'un roux testacé ou d'un fauve roux*. *Elytres* parfois sans taches, quelquefois avec un arc noir ou noirâtre, dirigé en arrière et commun aux deux étuis, le plus souvent ornées chacune de deux lignes noires ou noirâtres : celles-ci raccourcies en devant et en arrière, libres ou liées entre elles, ou même dilatées au point d'obscurcir presque tout l'espace compris entre la suture et le bord externe.

♂ Dent interne de la base des ongles allongée jusqu'à la moitié des crochets.

♀ Dent interne de la base des angles, rudimentaire.

ÉTAT NORMAL. *Elytres* d'un roux testacé, d'un roux fauve, d'un fauve rouge ou parfois fauves; ornées chacune de deux traits noirâtres ou noirs, longitudinaux, subparallèles, situés l'un au tiers externe, l'autre au tiers interne de la largeur : l'externe prolongé du tiers aux trois cinquièmes : l'interne un peu moins avancé et un peu plus postérieurement prolongé; l'externe ordinairement incurbé vers l'interne à son extrémité postérieure et lié à lui : l'interne en général pareillement incurbé vers la suture, où le plus souvent il s'unit à une tache commune aux deux étuis et placée vers les deux tiers de la longueur.

Variations du Prothorax.

Le prothorax, dans les premières variétés, est généralement d'un jaune testacé, d'un roux-jaune, d'un rouge jaune ou d'un fauve-jaune, avec les côtés plus clairs que le disque; d'autrefois, surtout chez les individus qui se trouvent à l'état normal ou dans un état voisin, son disque est marqué d'une tache obscure ou noire, qui, dans les variétés les plus foncées, couvre parfois la majeure partie de sa surface.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres* d'un jaune rougeâtre, d'un jaune fauve, d'un roux testacé, d'un rouge jaune ou d'un fauve jaune sans tache.

Obs. Les individus provenant des provinces méridionales sont en général d'une teinte plus rapprochée du jaune que ceux des parties septentrionales.

Dermestes hypomelanus, MARSH. Ent. brit. p. 77. 51.

Strongylus litura, SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 209. var. δ.

Rhizobius litura, STEPH. Syn. t. 4. p. 596. var. β, γ et δ.

Var. B. *Elytres de l'une des nuances ci-dessus indiquées, marquées d'un trait nébuleux ou noirâtre; longitudinalement ou un peu obliquement prolongé du tiers aux trois cinquièmes de la longueur sur le tiers externe de la largeur : ce trait quelquefois réduit à une tache punctiforme représentant sa partie postérieure.*

Var. C. *Elytres de l'une des nuances ci-dessus indiquées, marquées d'une tache nébuleuse ou noirâtre, en triangle renversé, située sur la suture, aux deux tiers de la longueur et commune aux deux étuis.*

Var. D. *Elytres de l'une des nuances indiquées dans la var. A, marquées d'un trait et de la tache signalée dans les var. B. et C.*

Var. E. **Rhizobius litura**. *Analogue à la var. D; mais offrant le trait situé sur chaque élytre obliquement lié à sa partie postérieure avec la tache suturale, et formant ainsi avec celle-ci un arc dirigé en arrière, commun aux deux étuis.*

Obs. La suture est quelquefois parée d'une bordure noire vers la partie postérieure de l'arc et d'une manière graduellement plus étroite en remontant vers l'écusson.

Nitidula litura, FABR. Mant. 1, p. 52. 15. — *Id.* Ent. Syst. 1. p. 260. 22. — *Id.* Syst. t. 1. p. 333. 27. — Gmel. E. Linn. Syst. nat. 1. p. 1630. 18. — DE VILL. C. Linn. Ent. t. 4. p. 254. — HERBST. Nat. t. 5. p. 242. 14. pl. 54. fig. 2. B. — ROSSI. Mant. 2. Append. p. 85. 21. — WALCK. Faun. per. 1. 110. 17.

Strongylus litura, SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 208. 3.

Coccinella aurora, PANZ. Faun. Germ. 36. 5. — *Id.* Krit. Rev. p. 72.

Coccinella litura, Illig. Kaef. Preuss. p. 419. 10. Var. α. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 54.

10. — DUMERIL. Dict. des S. nat. t. 9. p. 495.

Dermestes coadunatus, MARSH. Ent. brit. p. 76. 49.

Var. F. **Rhizobius lineatellus**. *Elytres d'un roux testacé, d'un roux fauve, d'un fauve rouge, ou fauves; ornées chacune d'un trait nébuleux, noirâtre ou noir, indiqué dans la var. B, et d'un autre situé au tiers interne, soit rudimentaire, soit parallèlement aussi prolongé que le plus extérieur.*

Var. G. *Elytres de l'une des nuances indiquées ci-dessus; offrant, comme dans la var. E, un arc dirigé en arrière et commun aux deux étuis, et montrant en outre sur chacun de ceux-ci un trait rudimentaire, situé au tiers interne de la largeur, à partir du tiers de la longueur, et non prolongé jusqu'à la tache suturale.*

Etat normal.

Coccinella litura, ILLIG. Kaef. Preuss. p. 419. 10. Var. β.

Strongylus litura, SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 209 Var. β.

Rhizobius litura, STERN. Syn. t. 4. p. 396 — *Id.* Man. p. 319. 2521.

Nundina litura, DEL. Catal. (1837), p. 462. — REDTERR. Tent. p. 20. — Id. in GERMAR'S. Zeitsch. t. 5. p. 125.

Coccidula litura, GUÉRIEN-MENEV. Iconogr. p. 522. pl. 51. fig. 3. Antennes.

Var. H. *Elytres de l'une des nuances indiquées dans la var. F, offrent chacune les traits indiqués dans l'état normal dilatés, et unis en outre de différentes manières.*

- α. Les deux traits unis à leur partie antérieure.
- β. Le trait externe courbé en dehors à sa partie antérieure, et quelquefois aussi à la postérieure, et lié ou presque lié au bord externe.
- γ. Le trait externe comme dans la variété précédente, mais lié en outre en devant au trait interne.
- δ. Le trait externe courbé en dehors, comme dans la var. β, et le trait interne courbé vers la suture : celle-ci parfois ornée d'une bordure nébuleuse, ainsi que quelquefois le bord externe.
- ε. Semblable à la var. δ ; mais offrant de plus le trait externe lié antérieurement à l'intérieur.
- ζ. Les deux traits unis en devant et en arrière, soit entre eux, soit au bord externe, qui le plus souvent se sont obscurcis ; dilatés de telle sorte qu'ils forment sur la largeur des élytres une tache noirâtre ou noire, n'offrant que deux faibles espaces plus clairs.
- η. Semblable à la var. précédente, mais n'offrant qu'un seul espace clair, ordinairement entre le trait interne et la suture, qui le plus souvent est parée d'une bordure nébuleuse ou noirâtre.
- θ. Semblable à la var. précédente, mais traits dilatés et unis de telle sorte qu'ils ne forment plus sur la largeur des élytres qu'une seule tache presque uniformément noirâtre ou noire.

Synonymie applicable aux unes et aux autres de ces variétés.

Anthrribus lividus, OLIV. Encyc. méth. t. 4. p. 261. 11 ?

Strongylus chrysoloides, HERRST. Nat. t. 4. p. p. 180. 1. pl. 43. fig. 1. a A. — SCHNEID. Mag. p. 330.

Nitidula testacea, FABR. Ent. Syst. t. 4. p. 446. 22-25. — PANZ. Ent. germ. p. 130. 55.

Nitidula fasciata, FABR. Suppl. p. 74. 22-23. — Id. Syst. el. t. 1. p. 353. 26.

Nitidula litura, ILLIG. Kaef. Preuss. p. 419. 10. Var. γ. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 54. Var. c.

Strongylus litura, SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 209. Var. γ.

Rhizobius litura, STEPH. Syn. t. 4. p. 596. Var. e.

Long. 0^m0022 à 0^m0033 (1 à 1 1/2^l). — Larg. 0^m0015 à 0^m0021 (2/3 à 1^l).

Corps ovalaire ou subelliptique ; médiocrement convexe. Tête penchée ; pointillée ; fauve, d'un fauve testacé ou d'un fauve jaune. Yeux noirs. Prothorax tronqué au devant ; subcurvilinéairement d'abord, puis rectilinéairement élargi d'avant en arrière sur les côtés ;

à angles antérieurs subarrondis, à angles postérieurs prononcés et rectangulairement ouverts; rebordé latéralement; bissubsinueusement en angle très-ouvert et postérieurement dirigé à la base; rebordé à cette dernière; convexe en dessus; pointillé, coloré comme il a été dit. *Ecusson* petit; triangulaire. *Elytres* trois fois environ aussi longues que le prothorax dans son milieu; subcurvilinéairement élargies jusqu'à la moitié de leur longueur, rétrécies ensuite à partir de ce point, en ogive renversée à l'extrémité; médiocrement convexes en dessus; moins finement ponctuées que le prothorax; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* parfois d'un testacé brunâtre dans les variétés claires; ordinairement obscur, brun ou d'un brun noirâtre sur le postpectus et sur le ventre, avec la périphérie ou seulement l'extrémité de ce dernier d'un roux testacé; quelquefois entièrement d'un brun noir, dans les variétés foncées. *Plaques abdominales* complètes, prolongées jusqu'aux deux tiers environ de l'arceau. *Pieds* ordinairement d'un jaune fauve, quelquefois d'un fauve jaune ou fauves dans les variétés obscures.

Cette espèce est commune sur les pins, et se trouve également sur d'autres végétaux.

Obs. Elle présente des variétés nombreuses et dont on ne peut bien juger qu'en soulevant les élytres et les regardant au jour. Quand la matière colorante a fait défaut, les étuis sont sans taches et de nuances variables. Les individus à teintes jaunes se rencontrent plus particulièrement dans les provinces méridionales. Souvent les étuis n'offrent qu'un arc noirâtre ou noir, dirigé en arrière, commun à à tous les deux, entier ou en partie oblitéré. En général le trait qui constitue les côtés de cet arc est plus oblique, moins longitudinalement dirigé que dans les variétés F et suivantes, et souvent l'obliquité de ce trait est assez prononcée pour laisser en doute si la var. E avec les précédentes qui s'y rattachent ne devraient pas constituer une espèce particulière. Dans les var. F et suivantes, les élytres présentent un trait plus interne, d'abord rudimentaire, puis parallèle à l'externe; ces traits se dilatent et s'unissent, se courbent non seulement l'un vers l'autre à leur extrémité, mais aussi vers la suture et vers le bord externe. Ces derniers se parent enfin d'une bordure nébuleuse, et les élytres paraissent alors noirâtres moins la base, l'extrémité et trois ou deux taches situées dans le réseau formé par les traits, ou même une seule rapprochée du milieu de la suture, qui restent chargées de représenter la couleur foncière.

Dans la Dalmatie et les parties méridionales de l'Italie, se trouve le

Rhizobius discimacula; ZIEGL. D'un rouge jaune, d'un rouge testacé, d'un rouge livide ou d'un fauve jaune, en dessus. Elytres parées d'une tache noire commune aux deux étuis, étendue du sixième de la longueur aux deux tiers postérieurs, et sur les côtés jusqu'aux deux tiers de la largeur.

Nundina litura, var. DEJ. Catal. (1837), p. 462.

Long, 0,0033 (1 1/2').

Le prothorax est d'un rouge jaune plus teinté de cette dernière couleur sur les côtés que sur le disque; celui-ci ne m'a pas offert de tache noire. Celle des élytres est à peu près limitée comme l'arc dessiné sur les étuis du *R. litura*, var. E. Le *R. discimacula* ne semble donc être qu'une modification nouvelle de l'espèce précédente, qui est si variable, mais modification particulière aux contrées méridionales. Dans les var. F, et suivantes du *R. litura* les traits noirs des élytres se lient, se dilatent de telle sorte qu'ils forment une tache dont les limites sont plus indécises, et dont la surface, en regardant les étuis au jour, présente quelques espaces plus clairs; le bord externe des élytres se pare souvent, en outre, d'une bordure nébuleuse. Mais ici la matière noire paraît s'être concentrée dans les taches communes; elle est par là d'un noir plus intense, elle a des limites plus précises et semble plus distante du bord latéral et de l'extrémité.

Le *R. discimacula* se trouverait en Alsace, selon M. Saucerotte. Je n'en ai pas eu de cette contrée des exemplaires sous les yeux.

TROISIÈME FAMILLE.

LES COCCIDULIENS.

CARACTÈRES. *Elytres* striément ponctuées; plus larges à la base que le prothorax à sa partie postérieure. *Yeux* hémisphériques. *Antennes* aussi longuement prolongées que la base du prothorax.

Le corps des Cocciduliens plus allongé que dans les autres Sécuripalpes, leurs antennes plus longuement développées, leurs élytres presque parallèles, ont pendant longtemps fait méconnaître aux premiers entomologistes les affinités naturelles de ces insectes et la place qu'ils devaient occuper. Kugelann, le premier, signala leurs rapports avec nos Sécuripalpes, et leur assura leur véritable rang.

Les Cocciduliens ont la tête en triangle, moins longue que large;

les yeux hémisphériques ou à peine échancrés par les joues peu apparentes qui longent leur bord antéro-interne, saillants sur les côtés de la tête; le prothorax transversal, assez faiblement échancré en devant, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus, rétréci sur les côtés dans la seconde moitié de ceux-ci; l'écusson assez petit, en triangle, moins long que large; les élytres plus larges que le prothorax à sa base, subparallèles dans leurs deux tiers antérieurs, assez finement ponctuées, mais marquées en outre de points plus gros formant des stries, dont les cinq plus rapprochées de la suture sont presque régulières, dont les plus extérieures sont plus confuses ou moins distinctes; la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral arquée; les plaques abdominales entières, prolongées à peine jusqu'aux deux tiers ou même parfois ne dépassant presque pas la moitié de la longueur de l'arceau; les pieds assez allongés; les cuisses débordant notablement les côtés du corps.

Les Cocciduliens sont de petits Sécupalpes amis des bords des eaux dormantes. Dans les jours froids et humides ils restent cachés aux pieds des végétaux aquatiques; mais dès que l'air est plus doux, ils parcourent les roseaux et autres plantes des marécages pour y faire la guerre aux insectes dont ils peuvent s'emparer. Leurs ongles leur permettent de se cramponner assez fortement aux tiges ou aux feuilles qui les portent, pour résister aux balancements qu'imprime fréquemment à celles-ci le souffle du vent; ou, si parfois un accident les précipite sur la surface des eaux, leur corps pubescent leur empêche d'y enfoncer et leur permet de regagner, à la nage, un terrain plus solide.

Cette famille ne comprend que le genre suivant.

Genre *Coccidula*, COCCIDULE; Kugelann (1).

(Κόκκος, grain d'écarlate.)

CARACTÈRES. *Mandibules* bifides à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes grêles: le supérieur terminé en pointe, courbé sur l'inférieur: celui-ci frangé au côté interne. *Palpes labiaux* courts, à dernier article conique. *Antennes* de onze articles: le premier renflé, arqué en devant: le deuxième subglobuleux: les suivants grêles: les trois derniers composant une massue subdentelée au côté interne: celui de

(1. Verzeich. d. Kaefer preussens entworfen von Kugel. an-gearbeit. von Hfig p. 421.

l'extrémité subéchancré antérieurement et terminé par un angle, *Ongles* bifides ou munis au côté interne de chaque crochet d'une dent plus rapprochée de l'extrémité que de la base. *Corps* faiblement convexe.

1. *C. scutellata*; HERBST. *Oblongue, pubescente et d'un rouge jaune en dessus. Elytres ornées d'une tache scutellaire et chacune de deux taches punctiformes, d'un noir bleuâtre : celles-ci formant une rangée oblique, vers le milieu de la longueur. Poitrine noire.*

Chrysomela scutellata, HERBST, Arch. p. 58. 32. pl. 23. fig. 20. — Id. trad. fr. p. 108. 27. — FABR. Mant. 1. p. 72. 73. — Id. Ent. Syst. t. 1. p. 327. 101. — Id. Syst. el. t. 1. p. 443. 127. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. 1681. 131. — DE VILL. C. LINN. Entom. t. 4. p. 258. — SCRIBA, Journ. p. 247. — OLIV. Encyc. méth. t. 4. p. 708. 82. — ROENDECK in FALLEN, Dissert. acad. p. 10. — PANZ. Faun. germ. 26. 12. — Id. Ent. germ. p. 164. 45.

Nitidula 5-punctata, FAB. Mant. 1. p. 52. 16.

Silpha melanophthalma, ZSCH. Mus. Lesk. 9. 169. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. 1627. 86.

Nitidula bipunctata, GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1630. 49.

Silpha testacea, ZSCHACH, Mus. Lesk. p. 9. 169.

Anthribus bipunctatus, OLIV. Encyc. méth. t. 4. p. 161. 10.

Strongylus 5-punctatus, HERBST, Nat. t. 4. p. 181. 2. pl. 43. f. 2. b. B. — SCHÖNEN. Syn. 2. p. 208. 1.

Coccinella scutellata, ILLIG. Kaef. preuss. p. 421. 12. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 53. 12. — DUMÉNIL, Dict. d. Sc. nat. t. 9. p. 494. pl. cah. 28. fig. 4.

Cactidula scutellata, CURT. Brit. entom. 3. pl. 143. Ins. parf. et détails. — GUÉRIN, Icon. p. 322. pl. 51. fig. 3. détails.

Cacicula scutellata, STEPH. Syn. t. 4. p. 398. 2. — Id. Man. p. 319. 2523. — DE CASTELN. Hist. t. 2. p. 524. pl. 57. fig. 8.

Coccidulla scutellata, REDTENB. Tent. p. 21. 2. — Id. in GERMAR's, Zeitsch. t. 5. p. 126. 2.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres d'un rouge pâle, n'offrant qu'une ou deux taches punctiformes nébuleusement indiquées.*

Obs. Cet état n'est dû qu'à un défaut de développement de la matière colorante. Parfois une seule tache a disparu complètement, et c'est généralement alors l'externe qui fait défaut; il est très-rare de voir les deux autres complètement effacées.

Variations des Elytres (par excès).

Var. B. *Les deux taches des élytres dilatées au point de s'unir et de former une sorte de bande sur chacun des étuis.*

Coccinella sentellata, ILLIG. Kaef. preuss. p. 421. Var. β.

Strongylus scutellatus, SCHÖNEN. Syn. ins. t. 2. p. 208. 1. Var. β.

Long. 0^m0033 (1 1/2'). — Larg. 0^m0019 (7/8').

Corps oblong; garni d'un duvet court et peu serré, en dessus. *Tête* penchée; densément pointillée; d'un rouge jaune ou d'un fauve jaune. *Yeux* noirs. *Antennes* d'un fauve jaune, à massue obscure. *Palpes* d'un rouge jaune. *Prothorax* curvilinéairement élargi sur les côtés jusqu'à la moitié de la longueur de ces derniers, rétréci ensuite, et en ligne droite en se rapprochant des angles postérieurs; un peu moins étroit à ceux-ci qu'à ceux de devant; rebordé latéralement, et sur les côtés du bord antérieur, peu distinctement au postérieur; bissubsinueusement en arc dirigé en arrière et tronqué ou obtus au devant de l'écusson, à la base; deux fois environ aussi large que long; médiocrement convexe en dessus; densément ponctué; d'un jaune rouge; parfois marqué sur le disque, de chaque côté de la ligne médiane, d'un point obscur. *Ecusson* en triangle moins long que large; pointillé; d'un noir bleu. *Elytres* d'un quart ou d'un tiers plus longues en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois et demie environ aussi longues que lui; arrondies aux épaules; subsinueusement parallèles jusqu'aux deux tiers; subarrondies à l'extrémité; rebordées; médiocrement convexes en dessus; ponctuées à peu près aussi finement que le prothorax; marquées de points plus gros disposés en séries presque régulières sur la moitié interne de la largeur, plus confuses ou moins distinctes extérieurement; chargées d'un calus huméral assez saillant; d'un rouge jaune ou d'un fauve jaune; parées d'une tache scutellaire noire ou d'un noir bleu, commune aux deux étuis, en forme de triangle ou de demi-cercle, tantôt ne formant qu'une assez étroite bordure autour de l'écusson, prolongée jusqu'aux trois cinquièmes de la base; ornées en outre chacune de deux taches subpunctiformes de même couleur: l'une, oblongue, rapprochée du bord externe, vers la moitié ou un peu avant la moitié de la longueur; l'autre arrondie, un peu plus postérieure, voisine de la suture. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus et sur le milieu des premier et second arceaux du ventre; d'un rouge jaune ou d'un fauve jaune sur le reste. *Pieds* d'un rouge jaune.

Cette espèce se trouve dans toutes les provinces de France, sur les plantes aquatiques.

2. *S. rufa*; HERBST. *Oblongue; pubescente et entièrement d'un rouge jaune en dessus. Poitrine noire.*

Dermeles rufus, HERBST, Arch. 4. p. 22. 14. pl. 20. fig. 7. — Id. trad. fr. p. 82. 9.

- Chrysomela pectoralis*, FABR. Ent. syst. 1. p. 528. 102. — Id. Syst. el. 1. p. 413. 128.
 — PANZ. Ent. germ. p. 165. 46. — Id. Faun. Germ. 78. 5.
Dermestes testaceus, KINMANSON in THUNB. Dissert. acad. vi. p. 92.
Coccinella pectoralis, ILLIG. Käf. preuss. p. 420. 11. — PAYK. Faun. Succ. t. 3. p. 450.
 4-5. — LATR. Hist. nat. t. 12. 54. 11. — DUMÉNIL, Dict. des Sc. nat. t. 9. p. 494.
Silpha rosea, MARSH. Ent. brit. p. 123. 25.
Cacidula pectoralis, CURT. Brit. ent. t. 3.
Coccidula pectoralis, GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 216. — REDTENB. Tent. p. 21. 1. — Id.
 in GERMAR'S, Zeitsch. t. 5, p. 125. 1.
Cacicula pectoralis, STEPH. Syn. t. 4. p. 397. — Id. Man. p. 319. 2522.

Long. 0^m,0039 (1 1/3^l). — Larg. 0^m,0016 (3/4^l).

Corps oblong; d'un rouge jaune et garni d'un duvet court et peu serré, en dessus. *Tête* penchée; pointillée. *Yeux* noirs. *Prothorax* curvilinéairement élargi sur les côtés jusqu'à la moitié de la longueur de ceux-ci, subcurvilinéairement rétréci ensuite de ce point à la base; moins étroit aux angles postérieurs qu'aux antérieurs, rebordé latéralement et sur les côtés du bord antérieur; peu distinctement au postérieur; bissubsinueusement en angle dirigé en arrière et obtus au devant de l'écusson, à la base; deux fois environ aussi large que long; médiocrement convexe en dessus; un peu moins finement ponctué que la tête. *Écusson* en triangle moins long que large; pointillé; d'un noir bleu. *Elytres* d'un quart ou d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois environ aussi longues que lui; arrondies aux épaules; subsinueusement parallèles jusque vers les deux tiers, subarrondies ou en ogive à l'extrémité; rebordées; médiocrement convexes en dessus; ponctuées aussi finement que le prothorax; marquées de points plus gros disposés en séries, presque régulières sur la moitié interne de la longueur, plus confuses ou moins distinctes extérieurement; chargées d'un calus huméral assez saillant. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus et sur la majeure partie médiane des premier et second arceaux du ventre, d'un rouge jaune sur le reste. *Pieds* d'un rouge jaune.

Cette espèce se trouve, comme la précédente, sur les plantes aquatiques. Elle est un peu moins commune, surtout dans les parties méridionales.

ADDENDA ET ERRATA.

Page 11, ligne 20. Haliaires, lisez : Halyziaires.

P. 15, ligne 33, ajoutez en note :

Les larves ou les nymphes des Sécuripalpes sont quelquefois, comme celles des Lépidoptères, attaquées par des Hyménoptères pupivores. M. Foudras a trouvé une *Idalia 11-notata* du corps de laquelle est sortie une larve vermiforme qui a filé une coque sous le corps de l'insecte qui l'avait nourrie. De cette larve parasite est sorti un Ichneumonide.

P. 33, après la ligne 4, ajoutez :

Hippodamia 13-punctata, STEPH. MAN. p. 517. 2498.

P. 36, lig. 23. CHRACTÈRES, lisez : CARACTÈRES.

P. 40, après la ligne 30, ajoutez :

Coccinella unipunctata, MULLER, Zool. D. prod. p. 65. 6?

Id. lig. 32, après la citation de Guelin, ajoutez : OLIV. Enc. méth. t. 6. p. 50 8.

P. 41, après la ligne 15, ajoutez :

Var. C bis. Elytres dépourvues d'une tache scutellaire et marquées chacune de dix points noirs.

Coccinella 4-punctata, MULL. Zool. D. prod. p. 65. 618.

P. 42, après la ligne 17, ajoutez :

Coccinella fennica, WESTMAN in THUNB. Diss. acad. IX. p. 106, et ed. g. p. 117.

P. 43, après la synonymie de l'état normal, ajoutez :

Obs. J'ai vu, dans la collection de M. Godart, une variété accidentelle offrant sur les élytres une tache presque en losange, commune aux deux étuis, prolongée depuis l'écusson jusqu'au quatrième point, et étendue sur les côtés jusqu'au-dessous du calus huméral.

P. 45, ligne 33, ajoutez : WALK. Faun. par. 1. p. 113. 1.

P. 46, ligne 2, ajoutez : OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 52. 22.

P. 57, ligne 5. *Coccinella 8-pustulata*, supprimez la citation de Sultzzer, et ajoutez après la ligne 8 :

Coccinella 8-guttata, SULTZER, Gesch. d. ins. p. 32. pl. 5. fig. 6.

Id. après la ligne 29, ajoutez :

Coccinella 7-pustulata, MARSH. Ent. brit. p. 165. 40.

P. 62, après la fig. 21, ajoutez :

Coccinella picta, ZIEGL. inéd. DEJ. Catal. (1837). p. 456.

P. 66, ligne 32, après Auvergne, etc., ajoutez : Elle semble habiter les parties de la France offrant les températures les plus extrêmes.

P. 74, après la ligne 36, ajoutez :

Coccinella triangularis, WESTM. in THUNB. Diss. acad. IX. p. 108, et ed. g. p. 118.

P. 94, ligne 20. *Coccinella 11-maculata*, lisez : *Coccinella 14-maculata*. •

P. 97, après la ligne 18, ajoutez :

Coccinella lutea, Rossi, Mant. 2. 89?

P. 135, ligne 4, après la citation de MULLER, ajoutez : PALLAS, Voy. t. 8. p. 126. 137.

P. 150, ligne 21. *Coccinella 12-punctata*, lisez : *Coccinella 12-guttata*.

P. 171, après la ligne 7, ajoutez :

Coccinella testudo, DE FLORENC. in MEYER, Arch. 1. p. 214.

P. 182, ligne 3. que M. Schoenher avait regardée, lisez : que M. Schoenherr parait avoir regardée.

Id. ligne 32. **H. reppensii**. lisez : **H. reppensis**.

P. 199, après la ligne 13, ajoutez :

Coccinella immaculata, Rossi, Mant. 2. p. 86. 24.

P. 232, après la ligne 31, ajoutez :

Le *S. Ahrensi* présente différentes variations. Quelquefois la tache des élytres n'arrive pas ou arrive à peine au bord externe. D'autres fois, la matière colorante a fait plus de progrès et a envahi toute la surface des étuis. Dans cette dernière variété, les cuisses intermédiaires sont aussi en partie noires.



TABLE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.



ADONIA	39	Bipustulatus	170-174
Mutabilis	39	<i>Hæmatideus</i>	174
Adoniates	35	<i>Meridionalis</i>	174
ANATIS	133	<i>Quadripustulatus</i>	172-174
Ocellata	133	<i>Quadriverrucatus</i>	174
ANISOSTICTA	36	<i>Renipustulatus</i>	168-169
Novemdecim-punctata	36-38	CHRYSOMELA	
ANTHRIBUS		<i>Altica</i>	254
<i>Bipunctatus</i>	268	<i>Pectoralis</i>	270
<i>Lividus</i>	264	<i>Scutellata</i>	268
BYRRHUS		COCCIDULA	267
<i>Pini</i>	286	<i>Litura</i>	264
CACICULA		<i>Rufa</i>	269-270
<i>Pectoralis</i>	270	<i>Scutellata</i>	268
<i>Scutellata</i>	268	COCCIDULIENS	266
CACIDULA		COCCINELLA	71
<i>Pectoralis</i>	270	<i>Abietis</i>	248
<i>Scutellata</i>	268	<i>Affinis</i>	45-258
CALVIA	140	<i>Albida</i>	110
<i>Bis-septem-guttata</i>	144	<i>Alpina</i>	61-62
<i>Decem-guttata</i>	143	<i>Analisi</i>	250-282
<i>Quatuordecim-guttata</i>	140	<i>Annulata</i>	54
CHILOCORIENS	166	<i>Apicalis</i>	183
CHILOCORUS	168	<i>Aptera</i>	209
<i>Auritus</i>	176	<i>Arcuata</i>	245-246
SÉCURIPALPES			

<i>Areata</i>	91	<i>Didyma</i>	105
<i>Argus</i>	192	<i>Discoidea</i>	256-257
<i>Atru</i>	254	<i>Dispar</i>	52-53-54-55-56-57-58-59
<i>Aurita</i>	176		105-106
<i>Aurantiaca</i>	245	<i>Distincta</i>	65
<i>Aurora</i>	263	<i>Divaricata</i>	82
<i>Austriaca</i>	103	<i>Domiduca</i>	83
<i>Biguttata</i>	106	<i>Duodecim-gemmata</i>	145
<i>Bimaculata</i>	74-105	<i>Duodecim-guttata</i>	150
<i>Bimaculosa</i>	106	<i>Duodecim-punctata</i>	100-164-163
<i>Bipunctata</i>	51-52-53-54-55-56-57	<i>Duodecim-pustulata</i>	121-122-156
	58-59-105	<i>Elaterii</i>	196
<i>Bipustulata</i>	105-170	<i>Erythrocephala</i>	182
<i>Bis-bipustulata</i>	216-217-233-237	<i>Fasciata</i>	171
<i>Bis-liverrucata</i>	27	<i>Fennica</i>	271
<i>Bis-septemguttata</i>	145-146	<i>Fimbriata</i>	156
<i>Bis-septempunctata</i>	146	<i>Flava</i>	106
<i>Bis-sexguttata</i>	150	<i>Flavilabris</i>	222-234
<i>Bis-sexpustulata</i>	157	<i>Flavipes</i>	116-222
<i>Bis-triverrucata</i>	90	<i>Flexuosa</i>	89
<i>Bæberi</i>	134	<i>Frontalis</i>	171-186-229
<i>Bothnica</i>	48-49-50	<i>Fulvifrons</i>	249
<i>Cacti</i>	169	<i>Gemella</i>	115
<i>Campestris</i>	186	<i>Gibbosa</i>	199-200-201-202-203-204
<i>Capitata</i>	249		203
<i>Cardui</i>	63	<i>Guttato-punctata</i>	104
<i>Carpini</i>	42	<i>Hæbrea</i>	159
<i>Cassidoides</i>	174	<i>Hæmorrhoidalis</i>	203-254
<i>Chrysomelina</i>	195	<i>Hastata</i>	86
<i>Cincta</i>	58	<i>Hæmispherica</i>	199-203-204-205
<i>Collaris</i>	72-73-74	<i>Hieroglyphica</i>	87-88-89-90-91
<i>Colon</i>	199	<i>Hoffmanseggi</i>	180
<i>Confusa</i>	205	<i>Humerulis</i>	102-165-106-176
<i>Conglobata</i>	114-115-154-156-157	<i>Humerata</i>	105
<i>Conglomerata</i>	102-154-155-156-157	<i>Hungarica</i>	68
<i>Constellata</i>	40-42	<i>Inmaculata</i>	40-272
<i>Curvipustulata</i>	90	<i>Impunctata</i>	40-97-199-202-204-205
<i>Decemguttata</i>	105-145	<i>Impustulata</i>	90-91-112-115-114
<i>Decemguttata major</i>	145		115-116
<i>Decemguttata minor</i>	104	<i>Inquinata</i>	68
<i>Decem-maculata</i>	104	<i>Instabilis</i>	105
<i>Decempunctata</i>	73-97-98-99	<i>Interrupta</i>	225
<i>Decempustulata</i>	102-103	<i>Labilis</i>	84
<i>Dentata</i>	157	<i>Læta</i>	43

<i>Lateralis</i>	186
<i>Leucocephala</i>	94-157
<i>Limbata</i>	41-105
<i>Lineolata</i>	88
<i>Litorea</i>	264
<i>Livida</i>	45-46-199
<i>Lunæpustulata</i>	105
<i>Lunigera</i>	105
<i>Lunularis</i>	105
<i>Lunulata</i>	173
<i>Lutea</i>	272
<i>Magnifica</i>	85
<i>Marginalis</i>	225
<i>Marginata</i>	105-146
<i>Marginella</i>	105-110-183
<i>Margine-maculata</i>	90
<i>Margine-punctata</i>	97-110-111
<i>Medio-pustulata</i>	169
<i>Meridionalis</i>	200
<i>Minima</i>	220-254-260
<i>Minutissima</i>	243
<i>M-nigrum</i>	45-46-47
<i>Morio</i>	230-226
<i>Mutabilis</i>	40-41-42-43-105
<i>Nigra</i>	183
<i>Nigrina</i>	220
<i>Nigro-fasciata</i>	74
<i>Notata</i>	110
<i>Novemdecim-punctata</i>	37-58
<i>Novempunctata</i>	42-65-73
<i>Obliuata</i>	98-106
<i>Oblongo-guttata</i>	130
<i>Observe-punctata</i>	41
<i>Obsoleta</i>	45-46
<i>Ocellata</i>	154-155
<i>Octodecim-guttata</i>	126-127
<i>Octodecim-punctata</i>	115-164-202
<i>Oeoguttata</i>	271
<i>Octo-punctata</i>	98-99
<i>Octo-pustulata</i>	57-90-271
<i>Oculata</i>	74
<i>Ornata</i>	127
<i>Padana</i>	51
<i>Pallida</i>	46

<i>Palustris</i>	200
<i>Pantherina</i>	56-104
<i>Parvula</i>	231-249-251-252
<i>Pectoralis</i>	270
<i>Perforata</i>	54
<i>Picta</i>	271
<i>Pubescens</i>	217-213
<i>Punctato-guttata</i>	104
<i>Punctum</i>	199-209
<i>Pusilla</i>	256
<i>Pygmæa</i>	221
<i>Quadri-guttata</i>	217
<i>Quadri-lineata</i>	89
<i>Quadri-lunulata</i>	257
<i>Quadri-maculata</i>	58-72
<i>Quadri-notata</i>	200
<i>Quadri-punctata</i>	57-110-271
<i>Quadri-pustulata</i>	58-173
<i>Quadri-verrucata</i>	173
<i>Quatuordecim-guttata</i>	94-141
<i>Quatuordecim-maculata</i>	94-154
<i>Quatuordecim-punctata</i> 33-100-155 154	157
<i>Quatuordecim-pustulata</i>	95-94
<i>Quindecim-guttata</i>	146
<i>Quindecim-punctata</i>	135
<i>Quinque-maculata</i>	41
<i>Quinque-punctata</i>	76-77-78
<i>Remipustulata</i>	169
<i>Reppensis</i>	185
<i>Ribis</i>	90
<i>Ruficollis</i>	251
<i>Rufipes</i>	226
<i>Scutellata</i>	268
<i>Sedecim-guttata</i>	148
<i>Sedecim-punctata</i>	149
<i>Sedecim-maculata</i>	114-115
<i>Sedecim-punctata</i>	110-111-114-165
	164
<i>Septem-maculata</i>	82
<i>Septem-notata</i>	42
<i>Septem-punctata</i>	73-70-91-82-83
<i>Septem-pustulata</i>	85
<i>Septem-pustulata</i>	271

<i>Sex-lineata</i>	136
<i>Sex-maculata</i>	98
<i>Sex-notata</i>	46
<i>Sex-punctata</i>	41-42-43-98
<i>Sex-pustulata</i>	37-38-105
<i>Similata</i>	104
<i>Similis</i>	45-169
<i>Sinuata</i>	88
<i>Sinuosa</i>	89
<i>Specularis</i>	176
<i>Stigma</i>	183
<i>Sub-punctata</i>	97-98-99-100
<i>Sufurata</i>	164
<i>Tessellata</i>	154-155-156-157
<i>Tessulata</i>	154-155
<i>Testudo</i>	272
<i>Thunbergii</i>	103
<i>Tigrina</i>	138-139
<i>Tredcim-maculata</i>	100
<i>Tredcim-notata</i>	100
<i>Tredcim-punctata</i>	31-52-53
<i>Triangularis</i>	271
<i>Trilineata</i>	89
<i>Trinacris</i>	33
<i>Tri-punctata</i>	72-77
<i>Tri-pustulata</i>	57
<i>Ulni</i>	100
<i>Undecim-maculata</i>	65-193-271
<i>Undecim-notata</i>	65-100
<i>Undecim-punctata</i>	71-72-73-74-75
<i>Undecim-punctata</i>	45-65-100-164-193
<i>Unifasciata</i>	53-105-106
<i>Unipunctata</i>	271
<i>Variabilis</i>	95-97-98-99-100-101-102 103-104-105-106
<i>Varians</i>	100
<i>Variegata</i>	75
<i>Vidua</i>	116
<i>Vigintiduo-punctata</i>	160-203
<i>Vigintiduo-punctata-obscura</i>	203
<i>Viginti-guttata</i>	159
<i>Viginti-punctata</i>	160
<i>Vigintiquatuor-punctata</i>	199-202-203 204

<i>Vigintiquinque-punctata</i>	203-205
<i>Vigintitri-punctata</i>	205-205
<i>Villosa</i>	217
Coccinellaires	51
Coccinellates	69
COCCINELLIENS	24
CYNEGETIS	208
<i>Impunctata</i>	208-209
DERMESTES	
<i>Coadunatus</i>	265
<i>Hypomelanus</i>	262
<i>Marginellus</i>	183
<i>Testaceus</i>	270
<i>Zanthocephalus</i>	183
EPILACHNA	192
<i>Argus</i>	192
<i>Chrysomelina</i>	195
<i>Globosa</i>	203
EPILACHNIENS	190
EXOCHOMUS	172
<i>Auritus</i>	176
<i>Quadri-pustulatus</i>	172-174
GYMNOSOMIDES	98
HALYZIA	142
<i>Sedecim-guttata</i>	148
Halysziaires	123
Halysziates	147
HARMONIA	108
<i>Doublieri</i>	118
<i>Impustulata</i>	112
<i>Margine-punctata</i>	108
HIPPODAMIA	31
<i>Tredcim-punctata</i>	31-271
HYPHERASPIENS	177
HYPÉRASPIS	179
<i>Campestris</i>	183
<i>Concolor</i>	188
<i>Fabricii</i>	182
<i>Hoffmanseggii</i>	179
<i>Illecebrosa</i>	181
<i>Lateralis</i>	186
<i>Marginella</i>	185
<i>Quadri-maculata</i>	183
<i>Reppensis</i>	182-183

<i>Simulata</i>	180	SCYMIENS.	210
<i>Tetraspilota</i>	185	SCYMNUS	219
<i>Virgulata</i> ,	181	<i>Abdominalis</i>	251
IDALIA	44	<i>Abietis</i> ,	247
<i>Alpina</i>	61	<i>Affinis</i>	254
<i>Bi-punctata</i>	51	<i>Ahrensii</i>	231
<i>Bothnica</i>	48	<i>Analis</i>	250-251
<i>Inquinata</i> ,	67	<i>Analis</i> ,	252
<i>Livida</i> ,	44	<i>Apetzii</i>	223
<i>Undecim-notata</i> ,	65	<i>Arcuatus</i> ,	243
LASIA	197	<i>Ater</i>	264
<i>Globosa</i> ,	197	<i>Ater</i>	231-260
Micraspilares	162	<i>Atriceps</i>	256
MIGRASPIS	162	<i>Auritus</i>	249
<i>Duodecim-punctata</i> ,	163-164	<i>Basalis</i>	225
MYRRHA	125	<i>Bicolor</i>	243
<i>Octodecim-guttata</i>	125	<i>Bimaculatus</i>	226-234
MYZIA	129	<i>Rinotus</i> ,	231
<i>Oblongo-guttata</i>	129	<i>Bipunctatus</i>	238
Myziates	125	<i>Bipustulatus</i>	234-259
NITIDULA		<i>Bis-bipustulatus</i> ,	253
<i>Bipunctata</i>	268	<i>Bis-bisignans</i>	233
<i>Fasciata</i>	264	<i>Biverrucatus</i> ,	239
<i>Litura</i> ,	265-264	<i>Capitatus</i> ,	248
<i>Quinque-punctata</i> ,	268	<i>Coadunatus</i>	217
<i>Testacea</i>	264	<i>Collaris</i>	222
Nomialres	213	<i>Colon</i> ,	237
NOMIUS ,	213	<i>Confluens</i> ,	217
<i>Cruentatus</i>	214	<i>Didymus</i>	234
NUNDINA		<i>Discipennis</i>	257
<i>Discimacula</i> ,	266	<i>Discoideus</i> ,	155-256-257
<i>Litura</i> ,	264-266	<i>Dorsalis</i>	243
Platynaspiales	213	<i>Fasciatus</i>	242
PLATYNASPIS ,	213	<i>Femoralis</i> ,	223-224-240
<i>Villosa</i> ,	216	<i>Flavicollis</i>	226
<i>Bis-bipustulata</i> ,	216	<i>Flavilabris</i>	230
PROPYLÆA ,	153	<i>Flavipes</i>	222-250
<i>Quatuordecim-punctata</i> ,	152	<i>Frontalis</i> ,	232-233-234
Rhizobiates	261	<i>Frontalis</i> ,	229-231
RHIZOBIUS	261	<i>Fulvicollis</i>	259
<i>Discimacula</i>	266	<i>Fulvifrons</i> ,	249
<i>Litura</i>	262-263-264	<i>Hæmorrhoidalis</i> ,	232
Scymniaires	218	<i>Immaculatus</i> ,	234
Scymniates	219	<i>Incertus</i>	223

<i>Limbatus</i>	257	<i>Variegatus</i>	247
<i>Luridus</i>	225-245	SILPHA.	268
<i>Marginalis</i>	224-226	<i>Rosea.</i>	270
<i>Minimus.</i>	260	<i>Festacea</i>	268
<i>Morio.</i>	220	SOSPITA	157
<i>Oblongus.</i>	234	<i>Tigrina</i>	137
<i>Parvulus.</i>	222-249	SPHAERIDIUM	
<i>Pilosus</i>	257	<i>Bimaculatum.</i>	216
<i>Pubescens</i>	222	<i>Bipunctatum</i>	234
<i>Pulchellus</i>	237	<i>Bipustulatum.</i>	226
<i>Pygmaeus.</i>	221	<i>Plagiatum.</i>	257
<i>Quadrillum</i>	213	STRONGYLUS	
<i>Quadrilunulatus.</i>	237	<i>Chrysomeloïdes</i>	264
<i>Quadri-maculatus</i>	237	<i>Litura.</i>	262-263-264
<i>Quadri-notatus.</i>	217	<i>Quinque-punctatus</i>	268
<i>Quadri-pustulatus</i>	217-253	<i>Scutellatus</i>	268
<i>Quadri-verrucatus</i>	233	SUB-COCCINELLA.	199
<i>Quadri-vulneratus</i>	253	<i>Saponariae</i>	199-203
<i>Redtenbacheri</i>	240	THEA	195
<i>Rufipes</i>	256	<i>Vigintiduo-punctata.</i>	159
<i>Sericus</i>	222	TRICHOSOMIDES.	189
<i>Signatus</i>	217	VIBIDIA.	150
<i>Suturalis</i>	257	<i>Duodecim-guttata.</i>	150
<i>Undatus</i>	247		



FIN DE LA TABLE.

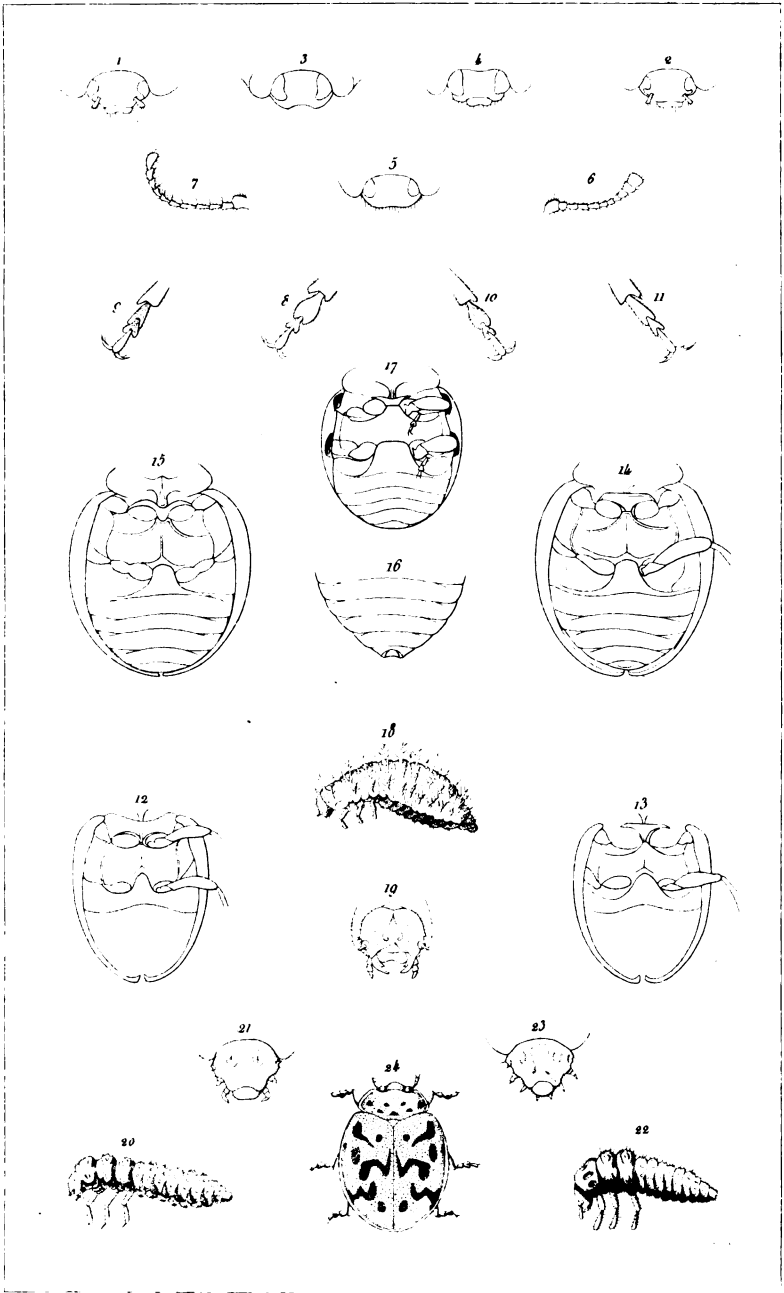
EXPLICATION DE LA PLANCHE.

1. Tête de l'*Epilachna argus*.
2. Tête de l'*Adonia mutabilis*.
3. Tête du *Chilocorus bipustulatus*.
4. Tête de l'*Exochomus auritus*.
5. Tête de la *Platynaspis villosa*.

Obs. Ces différentes têtes offrent les principales modifications que présentent le développement de l'épistome et l'échancrure des yeux.

6. Antenne de l'*Halyzia 16-gustata*.
7. Antenne de la *Coccinella variabilis*.
- 8 et 10. Tarses antérieurs de divers ♂.
- 9 et 11. Tarses antérieurs de diverses ♀.
- 8 et 9. Tarses et ongles de l'*Adonia mutabilis* : 10. Tarses d'un ♂ offrant le premier article renflé et chargé d'espèces de petites ventouses : 9. Tarses d'une ♀ simplement garnis de poils.
12. Dessous du corps de l'*Hippodamia 13-punctata*, dont le premier arceau ventral est dépourvu de plaques abdominales.
13. Dessus du corps de l'*Adonia mutabilis*, dont le premier arceau ventral porte des plaques en arc n'atteignant pas le bord postérieur dudit arceau.
14. Dessous du corps de la *Coccinella 7-punctata*, chez laquelle les plaques abdominales figurent une sorte de V.
15. Dessous du corps de l'*Anatis ocellata*, chez laquelle les plaques abdominales sont parfois oblitérées à leur côté externe.
16. Ventre de la *Coccinella 14-pustulata* ♂, offrant le dernier arceau ventral échancré.
17. Dessous du corps de l'*Hyperaspis reppensis*.
18. Larve de l'*Epilachna argus*.
19. Tête de ladite larve.
20. Larve de l'*Idalia livida*.
21. Tête de ladite larve.
22. Larve de la *Thea 22-punctata*.
23. Tête de ladite larve.
24. *Harmonia Doublieri*.

SECURIPALPES





PALPICORNES. — supplément.

4-5. **Helophorus arvernicus**; REY, inéd. *Oblong. Tête et prothorax d'un vert bronzé : le second sinueusement rétréci au devant des angles postérieurs ; chargé en dessus de six reliefs presque planes, granuleux : les intermédiaires peu sinueusement rétrécis dans le milieu de leur côté interne. Elytres d'un gris testacé ; marquées de taches nébuleuses, et transversalement chacune de deux points noirs ; à dix rangées striales de points. Intervalles alternes plus sensiblement relevés, surtout à la base.*

Long. 0^m0027 à 0^m0033 (1 1/4 à 1 1/2^l). — Larg. 0^m0016 à 0,0020 (2/3 à 7/8^l).

Tête penchée; d'un vert foncé ou bronzé; granuleuse sur toute sa surface. *Antennes et Palpes* d'un rouge fauve ou testacé. *Prothorax* bis-sinueux en devant avec les angles antérieurs incurbés et à peine plus avancés que la partie médiaire, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; arqué sur les côtés dans la première moitié, sinueusement et fortement rétréci dans la seconde; en angle très-ouvert et postérieurement dirigé à la base; sans rebord à cette partie, étroitement rebordé sur les côtés; convexe en dessus; chargé longitudinalement de six reliefs planes, granuleux, d'un vert foncé ou bronzé, séparés les uns des autres par des sillons d'un flave testacé; marqué d'une fossette ou d'une dépression sur la partie antéro-médiaire du sillon et des reliefs du milieu: ceux-ci dilatés extérieurement vers la moitié de leur longueur en une sorte d'angle presque lié aux sillons médiaires: ceux-ci presque parallèles, peu ou point sinueux vis-à-vis l'angle précité; les externes étroits, mal liés aux angles intérieurs. *Elytres* un peu plus larges à la base que le prothorax aux angles postérieurs; trois fois environ aussi longues que lui; subcurvilinéairement et faiblement élargies jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural; convexes en dessus; d'un gris testacé, nébuleuses à la base, et un peu moins vers l'extrémité, onduleusement plus claires dans le milieu; marquées chacune de deux sortes de points noirs: l'un situé un peu après la moitié de la longueur, lié à la suture, obliquement dirigé d'avant en arrière de celle-ci au troisième intervalle (y compris le sutural): l'autre, presque sur la même ligne ou un peu plus antérieur, ordinairement subarrondi et étendu de la cinquième à la huitième strie; à dix rangées striales de points ronds et graduellement plus petits postérieurement; à intervalles, sensiblement élevés, garnis en dessus de poils peu nombreux, courts, frisés, livides, peu ou point apparents; à intervalles alternes, surtout les troisième, cinquième et on-

PALPICORNES. — supplément.

zième plus sensiblement relevés en forme de côtes, principalement à la base; offrant en dehors du onzième une strie raccourcie, peu marquée. *Dessous du corps* d'un gris obscur; soyeux et luisant à certain jour. *Pieds* d'un testacé pâle ou livide.

Cette espèce a été découverte par M. Cl. Rey, au Mont-d'Or, en Auvergne.

LAMELLICORNES. — supplément.

4-5. *Aphodius foetidus*; FABR. Peu allongé; convexe. Chaperon en demi-hexagone. Suture frontale subtrituberculeuse. Tête et prothorax d'un noir luisant : celui-ci d'un rouge brun sur les côtés; assez densément marqué de points inégaux; rebordé à la base. Elytres d'un rouge brun, sans taches ou marquées après le milieu d'une ou de deux taches nébuleuses; à rainures peu profondes, subcrénées: intervalles déprimés, pointillés.

♂ Suture frontale subtuberculeusement élevée à ses extrémités; munie dans son milieu d'un tubercule à peine aussi saillant et situé plus en avant. Plaque métasternale concave. Éperon des jambes de devant, moins grêle.

♀ Suture frontale moins sensiblement saillante à ses extrémités; à tubercule médiaire nul ou rudimentaire. Plaque métasternale plane, ordinairement marquée de deux petites fossettes. Éperon des jambes de devant, plus grêle.

Elytres sans taches.

Scarabæus foetidus, FABR. Ent. syst. 1. p. 40. 131. — PANZ. Ent. germ. p. 13. 50. — PAYK. Faun. suec. 1. 26. 31.

Scarabæus putridus, HERBST, Nat. t. 2. p. 160. 99. pl. 12. fig. 15. — PANZ. Ent. germ. p. 5. 16.

Aphodius foetidus, ILLIG. Kaf. preuss. p. 1. 30. 21. — FABR. Syst. el. 1. 82. 64. — STURM, Faun. germ. 1. p. 139. 38. — DUFTSCH. Faun. Austr. 1. 124. 39. — GYLLENH. Ins. suec. t. 1. p. 38. 35. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 134. 19. — *Id.* Ins. lapp. p. 116 19. — SCHMIDT, Revis. in GERMAR's, Zeitschr. t. 2. p. 106. 14.

Var. A. *Elytres à une ou deux taches nébuleuses.*

Scarabæus foetidus, FABR. Ent. syst. 1. p. 40. 131. var. — SCHNEID. Mag. p. 268. obs. — PANZ. Faun. germ. 39. 2.

Scarabæus sus, KUGEL. Verzeichn. in SCHNEID. Mag. p. 367. 26.

Aphodius foetidus, ILLIG. l. c. var. β. — STURM. l. c. var. b. — GYLLENH. l. c. var. b. — ZETTERST. l. c. var. b. — SCHMIDT, l. c. var. β.

Chaperon en demi-hexagone; subeoncavement abaissé et subéchancré à sa partie antérieure; notablement auriculé; rebordé, et moins étroitement aux angles de devant. *Epistome* chargé d'un tubercule longitudinal souvent presque lié au médiaire de la suture frontale. Tête subconvexe; d'un noir assez luisant; assez densément ponctuée. Yeux noirs. *Palpes* d'un noir brillant. *Antennes* d'un rouge brunâtre, à massue grise. *Prothorax* faiblement échancré en devant et paré d'une bordure d'un flave cendré; à angles antérieurs médiocrement avancés; presque droit latéralement, ou légèrement subcurvilinéaire.

LAMELLICORNES. — supplément.

sur les côtés des angles de devant; peu sensiblement élargi d'avant en arrière; obtusément ouvert aux angles postérieurs qui sont peu ou point émoussés: en arc postérieurement dirigé et peu sensiblement bisinueux, à la base; rebordé à cette dernière et sur les côtés; convexe en dessus; d'un noir luisant avec les côtés ou la moitié antérieure des côtés ou quelquefois un espace très-restreint de ceux-ci, d'un brun rouge ou d'un rouge brun; presque uniformément garni de point d'inégale grosseur. *Ecusson* en triangle curviligne, plus long que large; noir; pointillé. *Elytres*, à la base, un peu moins larges que le prothorax à ses angles postérieurs; une fois et quart plus longues que lui; subsinueusement et assez faiblement élargies des épaules aux deux tiers de leur longueur; arrondies à l'extrémité; médiocrement convexes sur le dos, subconvexement subperpendiculaires sur les côtés; d'une rouge brun luisant, souvent maculées après le milieu de la longueur et sur la partie de leur disque la plus rapprochée de la suture, d'une tache nébuleuse lunulée ou d'une sorte de bande raccourcie; quelquefois marquées en outre, près de l'extrémité, d'une tache nébuleuse plus petite; à rainurelles étroites, peu ou médiocrement profondes, dentées par des stries transversales. Intervalles déprimés; parsemés de petits points. *Dessous du corps* noir, luisant. Flancs des parties pectorales aspéremment ponctués: ceux de l'antépectus, des hanches et du côté antérieur des cuisses de devant, garnis de poils livides. *Plaque métasternale* glabre; peu densément ponctuée; longitudinalement sillonnée. *Cuisses et jambes* ordinairement noires, quelquefois, surtout celles-ci, d'un brun rouge ou même d'un rouge brun. *Tarses* de cette dernière couleur, ou un peu plus obscurs: premier article des postérieurs presque aussi long que les trois suivants réunis.

Cette espèce a été prise au printemps, sur les montagnes des environs d'Izeron (Rhône), par MM. Rey et Guillebeau. Elle doit se trouver dans d'autres parties de la France.

Obs. Les rainurelles ont le sixième de la largeur des premiers intervalles. La 7^e vient généralement s'unir à la 2^e, en enclosant les 3^e à 6^e qui sont variablement pariales: les 8^e et 9^e pariales: la 10^e prolongée au-dessous de celles-ci, presque confondue avec le bord apical, ou peu distinctement liée avec la 1^e.

LAMELLICORNES. — supplément.

Aphodius putridus; CREUTZ. inéd. *Peu allongé; convexe. Chaperon en demi-hexagone, chargé d'un relief. Suture frontale subtrituberculeuse. Tête et prothorax noirs : la première avec le bord du chaperon : le second avec les angles de devant et une partie des côtés, d'un rouge brun. Ecusson subcaréné. Elytres, soit d'un brun noir avec une ou deux taches à la base et une vers les trois quarts, d'un rouge brun, soit entièrement de cette couleur ; à rainurelles subcrénées. Intervalles subdéprimés, peu distinctement pointillés.*

♂ Suture frontale à trois tubercules assez apparents. Epistome à relief plus saillant. Plaque métasternale concave. Éperon des jambes de devant moins grêle.

♀ Suture frontale presque indistinctement trituberculée. Epistome à relief plus faible. Plaque métasternale sans autre concavité que celle du sillon. Éperon des jambes de devant plus grêle.

Aphodius putridus, STURN. FAUN, germ. 1, 125. 27. pl. 14. fig. b, B. — GYLLENH. INS. suéc. t. 1. p. 21. 25. — SCHMIDT, Revis. in GERMAR'S Zeitsch. t. 2. p. 119. 27.

Long. 0^m,0030 (1 1/3^l). — Larg. 0^m,0015 (2/3^l).

Chaperon en demi-hexagone; subconcavement abaissé et subéchancré à sa partie antérieure; notablement auriculé; assez étroitement rebordé. Epistome chargé d'un relief en demi-cercle. Tête convexe, pointillée; presque lisse entre les points; d'un noir brun, avec le rebord de l'épistome d'un rouge brun ou d'un brun rouge. Yeux noirs. Palpes d'un brun rouge. Antennes d'un rouge brunâtre, à massue grise. Prothorax faiblement échancré en devant et paré d'une bordure d'un flave testacé; à angles antérieurs médiocrement avancés; subcurvilinéaire sur les côtés dans la première moitié de ceux-ci, presque en ligne droite dans la seconde; peu sensiblement élargi d'avant en arrière; obtusément ouvert aux angles postérieurs qui sont peu ou point émoussés; en arc postérieurement dirigé et à peine bisinueux à la base; rebordé latéralement et plus étroitement à la base; presque sans rebord dans le milieu de cette dernière; convexe en dessous; d'un noir luisant, avec les angles de devant et souvent une partie des côtés, d'un rouge brun; presque uniformément marqué de points d'inégale grosseur. Ecusson en triangle plus long que large; à côtés subcurvilignes; d'un noir brun, d'un brun noir ou d'un brun rouge; longitudinalement relevé dans son milieu en espèce de carène moins insensible postérieurement; ponctué de chaque côté de celle-

LAMELLICORNES. — supplément.

ci. *Elytres*, à la base, un peu moins larges que le prothorax à ses angles postérieurs; près de deux fois aussi longues que lui; subinueusement parallèles jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur; subarrondies ou presque en ogive à l'extrémité; médiocrement convexes sur le dos, subconvexement subperpendiculaires sur les côtés; souvent d'un noir brun, avec une tache sur les calus, parfois une autre à la partie plus interne de la base, une autre sur leur milieu vers les trois quarts de la longueur et quelquefois en outre le bord apical, d'un rouge brun; quelquefois entièrement de cette dernière couleur; à rainurelles médiocrement profondes, dentées par des stries transversales. Intervalles subdéprimés, parfois sensiblement convexes et faisant paraître les rainurelles plus profondes; semblant imponctués, mais parsemés de petits points, vus à une forte loupe. *Dessous du corps* noir ou d'un noir brun, luisant, ponctué. *Plaque métasternale* glabre, lisse, presque aussi densément ponctué que les parties pectorales voisines; longitudinalement sillonnée. *Pieds* d'un rouge brun. Premier article des tarsi postérieurs presque aussi long que les trois suivants réunis.

Cette espèce paraît rare en France. Elle a été découverte par Creutzer, dans les environs de Vienne (Autriche). Elle a été prise en juillet, près de Nérès par M. Cl. Rey.

Obs. Les 2^e et 3^e rainurelles sont ordinairement subterminales, pariales ou libres: les 4^e et 6^e pariales en enclosant la 5^e: la 7^e libre ou liée à son extrémité avec la 6^e ou avec la 4^e: les 8^e et 9^e libres ou pariales.

LAMELLICORNES. — supplément.

Rhyssemus Godarti; Nob. *Allongé; subparallèle; d'un brun noir peu luisant, en dessus. Tête parsemée de sortes de verrues. Prothorax chagriné, creusé d'un canal longitudinal, oblitéré en devant, et de chaque côté de celui-ci, d'un sillon oblique moins profond. Elytres à rainurelles peu profondes; à intervalles chargés d'une double rangée de points tuberculeux: ces intervalles alternativement relevés en côtes.*

Long de 0^m,0033 (1 1/2^l). — Larg. 0^m,0020 (7/8^l).

Tête convexement déclive; d'un noir brun, et graduellement d'un brun rouge sur ses parties antérieures et latérales; chagrinée sur sa surface, et chargée transversalement entre les yeux de sortes de verrues ou saillies irrégulières un peu plus prononcées. *Chaperon* presque en demi-cercle; assez fortement entaillé au milieu de son bord antérieur; faiblement auriculé; peu sensiblement rebordé. *Palpes* et *antennes* d'un rouge jaune ou d'un rouge livide. *Prothorax* assez faiblement échancré, sans rebord, mais paré d'une bordure flave-livide en devant; à angles antérieurs médiocrement avancés et émoussés, un peu relevés; subarqué ou rectilinéaire sur les côtés; presque en demi-cercle renversé à la base; dentelé à ses bords latéraux et moins sensiblement aux postérieurs; cilié ou garni aux dits bords, de soies courtes, grossières et livides; à peine rebordé; très-convexe en dessus; d'un noir brun, mat; marqué de points gros et confluent; longitudinalement creusé à partir de son quart antérieur d'un canal graduellement plus profond postérieurement; chagriné, inégal sur le reste de sa surface; noté de chaque côté d'une sorte de sillon obliquement dirigé de l'angle antérieur auquel il n'arrive pas, vers l'extrémité du canal longitudinal qu'il n'atteint pas; offrant antérieurement à ce sillon oblique deux autres peu marqués: l'un, moins distinct, au-dessous du bord antérieur, prolongé jusqu'aux latéraux et moins indistinct en approchant de ceux-ci: l'autre, vers les deux cinquièmes de la longueur, coupé par le canal longitudinal et extérieurement borné par le sillon oblique, auquel il ne se lie pas. *Ecusson* en triangle étroit et allongé; brun; peu sensiblement pointillé. *Elytres* à peine moins larges aux épaules que le prothorax dans son diamètre transversal le plus grand; deux fois environ aussi longues que lui; subparallèles jusqu'aux deux tiers, arrondies à l'extrémité; médiocrement convexes sur le dos, subperpendiculairement déclives sur les côtés et convexement à leur partie postérieure; d'un brun noir ou d'un brun rougeâtre; à dix stries peu profondes; à intervalles chargés chacun d'une double rangée de granulations ou de petits points tuberculeux: ces

LAMELLICORNES. — supplément.

intervalles alternativement élevés en forme de côtes ou arêtes, offrant ainsi, y comprise la suturale, cinq côtes crénelées sur l'arête : la juxtasuturale prolongée jusqu'à l'extrémité : les deuxième et quatrième un peu moins longues, pariales, enclosant la troisième : celle-ci de la longueur de la cinquième. *Dessous du corps* d'un noir brun ou d'un brun noir peu luisant. *Plaque métasternale* presque en losange, plus étendue transversalement que longitudinalement, sillonnée dans son milieu. *Pieds* d'un brun plus ou moins rougeâtre. *Cuisses* antérieures renflées à la base : les suivantes graduellement plus grêles ; parcimonieusement ponctuées, garnies de poils livides ainsi que les jambes. *Tarses* grêles : premier article des postérieurs aussi long ou plus long que les deux suivants réunis.

Cette belle espèce a été trouvée près de Narbonne par M. le capitaine Godart, à qui je l'ai dédiée. Cet entomologiste, héritier d'un nom glorieusement connu dans la science, est le neveu de l'écrivain à qui l'on doit l'Histoire naturelle des Lépidoptères de France, continuée par M. Duponchel, .

LAMELLICORNES. — supplément.

1-2. **Amphimallus Pygialis.** *Oblong. Prothorax longitudinalement sillonné; ponctué; hérissé de poils d'un blanc cendre; d'un noir brûlé, avec les côtés d'un jaune fauve. Ecusson ponctué. Elytres d'un rouge testacé, avec cinq nervures plus pâles. Deux derniers arceaux du dessus et du dessous de l'abdomen et côtés du ventre, d'un jaune fauve.*

Long. 0^m0135 à 0^m0180 (6 à 8'). — Larg. 0^m0060 à 0^m0078 (2 3/4 à 3 1/2).

♀ *Corps* oblong. *Epistome* transversal; sinueux dans le milieu de son bord antérieur; arrondi aux angles de devant; parcimonieusement et assez grossièrement ponctué; d'un jaune fauve; concave ou relevé dans sa périphérie en un rebord brunâtre. *Suture frontale* très-saillante, excepté dans sa partie médiaire. *Front* d'un noir brûlé. *Palpes et antennes* d'un jaune fauve. *Prothorax* tronqué ou à peine échancré en devant, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; anguleusement dilaté dans le milieu de ses côtés; d'un tiers ou de deux cinquièmes moins larges aux angles de devant qu'aux postérieurs; bisinueusement en arc ou en angle dirigé en arrière, à la base; rebordé dans sa périphérie et plus étroitement en devant; denticulé sur les côtés; convexe; marqué en dessus, près des angles latéraux, d'une fossette cicatrisée; longitudinalement sillonnée dans son milieu; subruguleusement marqué de points confluent sur les côtés, moins rapprochés et plus gros sur le disque; hérissé de poils d'un blanc sale ou cendré, médiocrement épais, naissant de chacun de ces points; d'un brun ou d'un noir brûlé, avec les parties latérales longitudinalement d'un jaune fauve. *Ecusson* presque en demi-cercle ou en triangle à côtés curvilignes, moins long que large; longitudinalement rayé dans son milieu d'une ligne légère; assez fortement ponctué de chaque côté de celle-ci; brun. *Elytres*, aux épaules, à peu près de la largeur du prothorax aux angles postérieurs; deux fois aussi longues que lui; faiblement élargies dans leur milieu; arrondies à l'angle postérieur-externe; tronquées à l'extrémité; médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés et plus abruptement au devant du bord apical; ruguleusement et presque superficiellement ponctuées; chargées de cinq nervures longitudinales: la première suturale: la deuxième plus renflée que les suivantes, s'oblitérant près de l'extrémité, ainsi que les troisième et quatrième, sur un calus peu marqué; chargées d'un calus huméral plus saillant; d'un rouge testacé ou d'un rouge fauve, avec les nervures plus pâles. *Intervalles* subconvexes. *Avant-dernier arceau* du dos de l'abdomen et *Pygidium* d'un jaune fauve. *Dessus* du corps noir et hérissé de longs poils

LAMELLICORNES. — supplément.

d'un blanc cendré sur la poitrine ; brun sur le ventre, avec les côtés et les deux derniers anneaux d'un jaune fauve. *Pieds* d'un jaune fauve. *Jambes* de devant extérieurement brunes ou noires.

Cette espèce a été prise dans les Pyrénées-Orientales par M. Godart ; elle m'a été communiquée par M. C. Rey.

Obs. Elle diffère de l'*A. pini*, avec lequel elle a beaucoup d'analogie, par son corps proportionnellement plus court, son prothorax plus fortement ponctué, hérissé de poils cendrés ; son écusson plus large et ponctué ; par l'avant-dernier arceau du dos de l'abdomen, les deux derniers du ventre et les côtés de celui-ci de la même couleur que le pygidium.

Tous les individus que j'ai eu l'occasion de voir étaient ♀.

Genre *Prinobius*, PRINOBIÉ; Nob.

(Πρίνος, chêne vert; βίωω, je vis.)

CARACTÈRES. *Antennes* sétacées; atteignant au plus les trois quarts de la longueur du corps, dans les ♂, un peu plus courtes dans les ♀ de onze articles: le troisième à peine aussi long que les deux suivants réunis. *Yeux* presque sans échancrure, transversalement situés sur les côtés de la tête. *Mandibules* de médiocre longueur; dentées au côté interne. *Palpes* assez courts; à dernier article en ovale tronqué. *Prothorax* presque en carré transversal (♂), ou rétréci d'arrière en avant ♀; armé latéralement d'une dent au moins, près des angles antérieurs, et de trois à cinq, situées soit aux côtés de la base, soit à la partie postérieure des bords latéraux, dont celle de l'angle plus saillante. *Ecusson* presque en demi-cercle. *Elytres* parallèles. *Pieds* assez allongés: les antérieurs plus grands que les autres (♂). *Jambes de devant* dentelées ou subépéneuses sur la tranche interne (♂), ou à peu près inermes (♀): jambes intermédiaires et postérieures, inermes (♂♀). *Tarses* à premier article moins long que les deux suivants réunis.

Prinobius Germari; DEL. inéd. *Allongé; faiblement convexe. Tête et prothorax bruns, offrant en dessus quelques empâtements luisants. Ecusson rebordé Elytres brunes à la base, graduellement d'un brun marron à l'extrémité; chargées de quatre faibles nervures longitudinales.*

♂ Prothorax à peu près en carré transversal; à bords latéraux repliés en dessous; rayé dans les deux tiers postérieurs de son milieu d'un sillon brusquement plus profond près de la base; marqué de chaque côté de ce sillon d'une dépression et d'un empâtement.

♀ Prothorax sensiblement rétréci d'arrière en devant; arqué sur les côtés; légèrement sillonné vers la partie postérieure de son milieu; chargé en dessus, principalement sur son disque, de quelques empâtements lisses. Ventre terminé par un oviducte tubulaire.

Prionus scutellaris, GERM. Reis. n. Dalmat. p. 219. 207. pl. XI. fig. 1 (♀).

Macrotoma Germari, DEL. Casal. (1837), p. 342 (♀?).

Prinobius Myardi, MULS. Annal. Soc. d'agr. de Lyon, t. 5. p. 207. pl. XI (♂).

Long. 0^m,045 à 0^m,050 (20 à 22^l)

Tête brune; marquée sur l'épistome et sur les côtés du front de gros point enfoncés; prolongée derrière les yeux d'une longueur égale au diamètre de ceux-ci; rugueusement chagrinée sur le front et sur le vertex, d'une manière moins forte sur les côtés de celui-ci; rayée longitudinalement sur le milieu du prolongement postérieur d'une ligne brusquement creusée en sillon sur le milieu du front: ce sillon li-

LONGICORNES. — supplément.

mité en devant par la suture frontale formant un angle ouvert. Epistome triangulaire. Labre apparent ; étroit ; garni de longs cils d'un fauve jaune , le faisant paraître semi-circulaire. Antennes d'un brun rougeâtre à l'extrémité ; aspérement ponctuées , surtout sur les premiers articles : les trois derniers comprimés. Prothorax subtrisinuusement tronqué et cilié de jaune en devant , presque tronqué ou faiblement en arc renversé et légèrement échanuré dans son milieu , à la base ; faiblement convexe en dessus ; inégal ; offrant selon le sexe les différences indiquées ci-devant. Ecusson presque en demi-cercle , subéchanuré postérieurement ; sensiblement rebordé ; longitudinalement et peu profondément sillonné ; brun ; ruguleusement ponctué. Elytres légèrement plus larges que le prothorax ; quatre fois aussi longues que lui ; subparallèles ; munies latéralement d'un rebord graduellement plus faible ; arrondies chacune à l'angle postéro-externe ; munies à l'angle sutural (♀) d'une petite dent , ordinairement peu marquée (♂) ; légèrement convexes en dessus ; d'un brun de poix à la base ; graduellement d'un brun cannelle à l'extrémité ; rugueusement ponctuées en devant et d'une manière progressivement affaiblie à la partie opposée : creusées d'une fossette humérale profonde ; chargées de quatre nervures longitudinales qui s'oblitérent avant l'extrémité ; les deux plus voisines de la suture les plus apparentes : la suivante la plus faible. Dessous du corps ruguleusement ponctué ; garni d'un duvet jaunâtre ordinairement assez court et clairsemé (♂) plus long et plus épais sur la poitrine (♀) ; brun sur l'antépectus ; d'un brun rouge sur les parties postérieures. Métasternum sillonné. Pieds d'un brun de poix.

Cette espèce a été prise dans le bois des Maures , non loin de Saint-Tropez (Var) dans les propriétés d'un neveu de M. de Fonscolombe. Ce dernier a eu l'obligeance de me donner le ♂ , et de joindre à l'envoi une figure et une description de la ♀.

Obs. M. Germar dans son Voyage en Dalmatie (1811) découvrit la ♀ de cette espèce et lui donna le nom de *Prionus scutellaris*. Cette dernière dénomination ayant été antérieurement appliquée à un autre Prionien , Dejean , dans son catalogue (1837) lui substitua celle de *Germari*. La ♀ seule avait alors été décrite. En 1842 , je fis connaître sous le nom de *Prinobius Myardi*, un insecte trouvé en Corse par M. Myard , et différent du *Prionus scutellaris* principalement par la forme du prothorax. M. le docteur Erichson (Arch. für Naturgesch. t. 9 p. 212), soupçonna que le Prionien que j'avais décrit pouvait être le ♂ de la ♀ découverte par M. Germar ; ces soupçons viennent d'être convertis en certitude.

LONGICORNES. — supplément.

1-2. *Callidium coriaceum*; ПАВК. *Allongé, déprimé, vert ou d'un vert violâtre métallique, en dessus. Prothorax plus étroit et subparallèle dans son dernier cinquième; creusé de gros points confluent.* *Elytres presque uniment ponctuées à la base et rugueusement dans les deux tiers postérieurs; chargées d'une ligne longitudinale élevée et peu apparente.*

Callidium coriaceum, ПАВК. Фаун. succ. t. 3. p. 91. 13. — SCHÖENH. Syn. ins. t. 3. p. 448. 24. — GYLLENH. Ins. succ. t. 4. p. 79. 9.

Long: 0^m,0123 à 0^m,0146 (5 1/2 à 6 1/2^l). — Larg. 0^m,0033 à 0^m,0056 (1/2 à 2 1/2^l).

Corps allongé; plus ou moins étroit; déprimé en dessus. Tête petite; rugueusement ponctuée, parcimonieusement garnie d'assez longs poils livides; [longitudinalement marquée entre les antennes d'un sillon souvent assez léger; plus profondément creusée transversalement sur la suture frontale; bronzée, d'un vert ou d'un noir bronzé, quelquefois d'un violet métallique, avec le labre et les parties de la bouche d'un rouge plus ou moins brun. Palpes à dernier article sécuriforme. Yeux d'un brun noir; échancrés. Antennes d'un quart (♂) ou d'un tiers (♀) plus courtes que le corps; noires à la base et graduellement d'un rouge brun vers l'extrémité; garnies sur les quatre premiers articles et seulement à l'extrémité des autres, de poils livides peu nombreux. Prothorax d'un tiers moins long que large; tronqué ou subéchancré et légèrement relevé en rebord en devant; arrondi sur les côtés presque en demi-cercle se terminant aux quatre cinquièmes, plus étroit et subparallèle dans le dernier cinquième; tronqué et rebordé à la base; déprimé en dessus; creusé de points confluent moins gros sur les côtés que sur le disque; souvent chargé sur la ligne médiane et quelquefois sur les côtés de celle-ci, de sortes de callosités irrégulières, lisses et imponctuées; d'un vert olivâtre, d'un vert bronzé, d'un bronzé obscur, d'un brun bronzé ou d'un violet plus ou moins obscur; hérissé de poils livides assez longs et peu épais. Ecusson petit; presque en demi-cercle; de la couleur du prothorax. Elytres de moitié environ plus larges que le prothorax à sa base; trois fois et demie environ aussi longues que lui; arrondies aux épaules, subparallèles ensuite, obtusément arrondies chacune à l'extrémité; un peu flexibles; déprimées en dessus; creusées d'une fossette humérale; ordinairement un peu bossuées ou chiffonnées dans leur tiers basilaire; plus lisses et marquées de points plus gros dans cette partie basilaire, rugueusement ponctuées dans leurs

LONGICORNES. — supplément.

deux tiers postérieurs ; généralement chargées sur ceux-ci d'une ligne longitudinale élevée plus ou moins distincte , qui semble venir de la fossette humérale ; d'un vert métallique , d'un vert olivâtre ou quelquefois d'un vert violâtre ou même violâtres à la base, et d'une teinte graduellement plus pâle vers l'extrémité ; garnies de poils livides peu épais , plus longs et hérissés près du prothorax , couchés postérieurement. *Dessous du corps* d'un fauve brun ou d'un brun fauve ; pointillé sur le ventre , ponctué sur la poitrine ; garni de poils fins et blanchâtres. *Pieds* hérissés de poils semblables ; allongés. *Cuisses* en massue vers l'extrémité ; ordinairement brunes ou d'un brun violâtre quelquefois, les antérieures surtout, tirant plus ou moins sur le rouge fauve. *Jambes* tantôt de cette dernière couleur , tantôt plus obscures. *Tarses* ordinairement plus clairs.

Cette espèce a été prise à la Chartreuse par divers naturalistes lyonnais, MM. Rey , Gacogne, etc.

Obs. Elle est facile à distinguer du *C. dilatatum* avec lequel elle a de l'analogie ; par son corps plus allongé , plus étroit ; son prothorax moins court, subparallèle dans son dernier cinquième, creusé de gros points ; par ses élytres n'offrant pas de ligne élevée ramifiée ; ses pieds plus longs ; ses cuisses postérieures atteignant ou dépassant l'extrémité du ventre, etc.

LONGICORNES. — supplément.

9-10. *Clytus pelterii*; GORY. Allongé, subconvexe, noir, pubescent. *Prothorax* oblong, renflé dans son milieu. *Elytres* épineuses à l'angle postéro-externe; ornées d'un trait postscutellaire, juxta-sutural, oblique; d'un point un peu après l'extrémité de ce trait; d'une bande étroite, courbée en arrière, après le milieu, d'une bande plus large, terminale; d'un duvet blanc.

Clytus Pelterii, GORY, Hist. nat. et Icon. p. 93. pl. 17. fig. 109.

Tête densément ponctuée; noire; garnie d'un duvet cendré blanc; longitudinalement creusée d'une ligne non prolongée jusqu'au vertex. *Antennes* dépassant à peine en longueur la moitié du corps (♀), ou un peu moins courtes (♂); noires, revêtues plus densément à l'extrémité qu'à la base d'un duvet cendré blanchâtre, soyeux, luisant; parcimonieusement ciliées. *Prothorax* étroitement rebordé en devant et en arrière: faiblement arqué à son bord antérieur, tronqué à la base; arrondi sur les côtés; d'un quart plus long que large; convexe en dessus; densément ponctué ou finement chagriné; noir; garni d'un duvet cendré blanchâtre; paré de chaque côté à la base d'une bordure blanche plus développée en dessous qu'en dessus. *Écusson* en demi-cercle élargi; revêtu d'un duvet blanc. *Elytres* d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à sa base; faiblement plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; trois fois environ aussi longues que lui; subsinueusement parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, rétrécies jusqu'à l'angle postéro-externe qui est pointu et plus prolongé que le sutural; obliquement tronquées d'arrière en avant de celui-là à celui-ci qui est émoussé ou subarrondi; convexes en dessus; revêtues d'un duvet brun noir, soyeux; ornées de divers signes formés d'un duvet blanc: 1° d'un trait court, naissant un peu au dessous de l'écusson, puis graduellement moins rapproché de la suture, jusqu'au cinquième de la longueur; 2° d'un point placé au tiers de la longueur, notablement plus rapproché du bord externe que de la suture; 3° d'une bande assez étroite, courbée en arrière, naissant près de la suture qu'elle ne touche pas, vers les quatre septièmes de la longueur, liée ou à peu près par son autre extrémité au bord externe vers les cinq huitièmes de la longueur; 4° d'une bande terminale trois fois moins étroite. *Dessous du corps* garni de duvet, noir, avec les épimères du médipectus, les épisternums du médipectus et une bordure très rétrécie dans son milieu, au devant du bord postérieur de chaque arceau ventral, blancs. *Pieds* noirs, pubescents. *Cuisses* antérieures assez faiblement en massue; les postérieures plus

LONGICORNES. — supplément.

graduellement renflées, plus longues que l'extrémité du corps. Premier article des tarses plus long que tous les suivants réunis.

Cette espèce a été prise dans les environs de Lyon, par M. C. Rey; en Alsace, par M. d'Aumont; près de Narbonne, par M. Godart.

Genre *Callimus*, CALLIME; Nob.

(Κάλλιμος, très-beau.)

CARACTÈRES. *Prothorax* un peu plus long que large, muni d'un tubercule près du milieu de ses bords latéraux; tuberculeux en dessus. *Antennes* de onze articles: le premier, le plus gros, graduellement renflé vers l'extrémité; le deuxième, petit, subglobuleux; le troisième un peu moins allongé que les quatrième et cinquième, et comme eux, subcylindrique ou faiblement renflé vers le sommet: les septième, huitième, neuvième et dixième subdéprimés, moins étroits, et presque dentelés au côté externe: le dernier subfusiforme. *Elytres* subparallèles, couvrant tout le corps; un peu déhiscentes dans la seconde moitié et d'une manière graduellement plus sensible vers l'extrémité. *Cuisses* antérieures et intermédiaires minces à la base, renflées en massue vers l'extrémité.

Ce genre doit faire partie de la famille des Callidiens.

Callimus Bourdini; Nob. *Allongé; déprimé en dessus; d'un bleu vert métallique; parcimonieusement hérissé de longs poils blanchâtres. Antennes comme poudrées de blanc du deuxième au onzième article.*

Long. 0^m,0078 (3 1/2^l). — Larg. 0^m,0019 (7/8^l).

Tête penchée en avant, rugueusement ponctuée sur le front et sur la partie postérieure; presque lisse et marquée de gros points sur l'épistome, dont le bord postérieur est en arc renversé; d'un bleu vert, avec le labre et les mandibules, noirs. *Yeux* noirs, très-échan-crés. *Antennes* un peu moins longues que le corps; à premier article bleu vert; à troisième article et suivants, noirs, et garnis d'un duvet blanc très-court, qui les fait paraître comme poudrées. *Prothorax* tronqué ou plutôt faiblement coupé en arc en devant, plus sensiblement et en sens contraire à la base; arqué et un peu inégal sur les côtés, c'est-à-dire un peu étranglé au-dessous du bord antérieur et moins sensiblement au-devant du postérieur, et muni d'un tubercule peu saillant vers son milieu; subdéprimé en dessus; chargé de trois tubercules: un de chaque côté du disque et un postérieur, c'est-à-dire disposés en triangle renversé; sillonné transversalement au-dessous du bord antérieur et postérieurement au-devant de la base, sur les côtés du tubercule postérieur; grossièrement et rugueusement ponctué; d'un bleu vert métallique, ainsi que les élytres. *Erusson*

LONGICORNES — supplément.

comme bilobé ou presque en carré moins long que large, couvert d'un duvet soyeux. *Elytres* d'un quart ou d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à sa base, plus larges que lui dans son milieu; quatre fois environ aussi longues que ce dernier; subparallèles ou graduellement et très-faiblement rétrécies après la moitié de la longueur; subparallèles ensuite et curvilinéairement rétrécies des six septièmes à l'angle sutural; étroitement rebordées latéralement; déprimées longitudinalement sur la majeure partie de leur largeur, convexement déclives en dehors du calus; creusées d'une fossette humérale marquée; un peu déhiscentes à la suture, à partir du quart de la longueur, et d'une manière graduellement plus sensible dans la seconde moitié; subruguleusement et presque uniformément marquées de points gros et rapprochés. *Dessous du corps* d'un vert bleu, plus obscur que le dessus. *Pieds* d'un bleu vert. *Cuisses* antérieures et intermédiaires brusquement renflées en massue vers leur extrémité: cuisses postérieures en massue allongée.

Cette espèce a été trouvée dans le département du Rhône, par M. l'abbé Bourdin, à qui je l'ai dédiée.

Obs. Le dernier arceau ventral est échancré dans son milieu; le dernier article des antennes est subéchancré au côté externe: ces caractères sont probablement particuliers à l'un des sexes (σ^7) de cette espèce, dont je n'ai vu qu'un individu.

LONGICORNES. — supplément.

Exocentrus adpersus; REY, inéd. *Dessus du corps d'un rouge brun ou d'un fauve brun. Prothorax pubescent. Elytres parcimonieusement hérissées de poils noirs; offrant dans leur milieu une bande transversale irrégulière, et, antérieurement et vers l'extrémité des rangées longitudinales de points, formées d'un duvet cendré. Troisième et quatrième articles des antennes annelés.*

Long. 0^m0056 à 0^m0078 (2 1/2 à 3 1/2^l). — Larg. 0^m0022 à 0^m0027
(1 à 1 1/4^l).

Corps assez allongé; médiocrement convexe; d'un fauve brun ou brunâtre, et garni de duvet sur diverses parties en dessous. Tête perpendiculaire; un peu bombée; rayée entre les yeux d'un sillon qui s'efface sur le vertex et sur la partie antérieure du front; pointillée; d'un fauve brun, mais garnie d'un duvet assez épais cendré blanc, ou cendré rosé. Yeux noirs; très-échancrés. Antennes un peu plus longues que le corps (♀) ou d'un tiers plus longues que lui (♂); sétacées; ciliées en dessous et moins longuement en de-sus; de onze articles: le premier épais, légèrement renflé un peu après le milieu: à peine aussi grand que le quatrième, moins long que le troisième, revêtu comme le deuxième et la base des troisième et quatrième, d'un duvet cendré: les autres d'un fauve brun ou brunâtre. Prothorax tronqué ou faiblement arqué à son bord antérieur, et en sens opposé au postérieur; rebordé en devant et à la base; curvilinéairement élargi sur les côtés jusques un peu après la moitié de la longueur de ceux-ci, où il est armé d'une épine courbée en arrière, sinueusement rétréci de ce point aux angles postérieurs; court; médiocrement convexe en dessus; finement ponctué; d'un brun rouge, garni d'un duvet cendré, couché, formant longitudinalement sur le milieu une sorte d'épi. Ecusson en triangle, à côtés curvilignes; revêtu d'un duvet cendré. Elytres près d'une fois aussi larges en devant que le prothorax à la base; d'un quart plus larges que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand; quatre à cinq fois aussi longues que lui; obtuses aux épaules; subsinueusement parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, subarrondies à l'extrémité (prises ensemble); à angle sutural prononcé; sensiblement déhiscentes à la suture dans leur quart postérieur; rebordées sur les côtés et plus faiblement le long de la suture; médiocrement convexes en dessus; marquées de points enfoncés assez visibles et rapprochés, près de la base, graduellement moins apparents vers l'extrémité; hérissées de poils noirs et raides, clairsemés à peu près à égale distance les uns des autres; d'un brun

LONGICORNES. — supplément.

rouge, ou plus rarement d'un rouge brun; garnies sur plusieurs parties d'un duvet cendré, couvrant la base; offrant à la moitié de la longueur une bande transversale irrégulière, paraissant le plus souvent floconneuse, plus large vers la suture; montrant entre cette bande et la base quatre à cinq rangées longitudinales de taches punctiformes dont les deux ou trois plus voisines de la suture sont souvent confondues ou peu distinctes; offrant des deux tiers à l'extrémité quatre à cinq rangées semblables, convergentes postérieurement, dont les trois internes se montrent souvent en partie confondues, dont la quatrième est souvent épilée: ces rangées de points floconneux disposés sur des lignes élevées, à peine ou peu distinctes; en partie dénudées sur les côtés vers le tiers de la longueur, et transversalement et anguleusement de la moitié au deux tiers. *Dessous du corps* d'un brun rouge; postérieurement garni d'un duvet cendré. *Dernier anneau* du ventre cilié ou offrant des faisceaux de poils. *Pieds* pubescents; d'un fauve rouge ou d'un brun rouge, avec les jambes, moins obscures ou plus claires. *Cuisses* en massue dans leur milieu. *Jambes* antérieures échancrées dans le milieu de leur arête inférieure; les intermédiaires échancrées aux deux tiers de l'arête supérieure. Premier article des tarses postérieurs à peu près aussi long que les deux suivants réunis.

Cette espèce se trouve en juillet et en août, dans les environs de Lyon, sur le chêne. Elle a également été prise dans les environs de Bordeaux, par M. Perrond. Je lui ai conservé le nom sous lequel je l'ai vue inscrite dans la collection de M. C. Rey.

Obs. Elle diffère de l'*E. balteatus*, par une taille généralement moins petite; par sa couleur ordinairement un peu plus obscure; par ses antennes ciliées également en dessus, surtout sur les troisième et quatrième anneaux; par la disposition du duvet, plus floconneux sur la bande transversale des élytres, formant entre cette bande et la base, des rangées longitudinales de taches punctiformes, dont les externes sont plus distinctes; et offrant vers l'extrémité quatre à cinq rangées semblables, au lieu de couvrir cette extrémité d'une manière uniforme. Enfin, elle est estivale et vit sur le chêne; l'*E. balteatus* est printanier et se trouve principalement sur le tilleul.

LONGICORNES. — supplément.

Pogonocherus scutellaris; REY, inéd. *Elytres* postérieurement rétrécies et tronquées à l'extrémité. revêtues d'un duvet mélangé de noir, de fauve et de cendré; ornées vers la base d'une bande d'un blanc sale, obliquement incurvée vers la suture, qu'elle n'atteint pas; chargées de trois lignes élevées, dont l'interne parée de deux fascicules de poils noirs.

Long. 0^m0050 (2 1/4'). — Larg. 0^m0019 (7/8').

Corps assez allongé: médiocrement convexe sur le dos. *Tête* d'un brun rougeâtre; garnie d'un duvet cendré ou légèrement carné; hérissée de quelques poils noirs; creusée d'un large sillon entre les antennes. *Yeux* noirs; très-échancrés. *Antennes* plus longues que le corps; subfiliformes; ciliées en dessous; à premier article renflé; les suivants d'un brun rouge, annelées de cendré à la base. *Prothorax* un peu arqué à son bord antérieur; peu dilaté latéralement jusqu'au milieu où il est armé d'une épine de chaque côté, sinueusement rétréci ensuite jusqu'à la base; presque tronqué ou plutôt en angle très-ouvert et postérieurement dirigé à celle-ci; étroitement rebordé à son bord postérieur, relevé en rebord à celui de devant; un peu moins long que large; convexe, chargé de chaque côté des limites du disque d'un petit tubercule voisin de l'épine latérale; pointillé, brun, mais revêtu sur la majeure partie longitudinale de sa surface d'un duvet presque couleur de chair; hérissé de quelques poils noirs; longitudinalement rayé d'un sillon moins étroit dans sa partie médiaire; ornée de chaque côté de ce sillon, vers le tiers de la longueur, d'une sorte de point rond, dénudé. *Ecusson* presque circulaire, revêtu d'un duvet serré, blanc. *Elytres* de deux tiers plus larges en devant que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; subparallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, ou plutôt un peu sinueuses au-dessous des épaules et un peu élargies ensuite, subcurvilinéairement rétrécies à partir des deux tiers jusqu'à l'angle extérieur du sommet, tronquées à l'extrémité qui est moins large que la moitié du diamètre transversal le plus grand de chacune d'elles; subdéprimées sur le dos, rabattues perpendiculairement sur les côtés vers les épaules, et d'une manière graduellement moins brusque vers l'extrémité; marquées de points enfoncés presque sérialelement disposés; hérissées de poils noirs peu nombreux; revêtues d'un duvet mélangé de noir, de fauve et de cendré, ou blanc jaunâtre; parées d'une large bande d'un duvet blanc sale ou jaunâtre, qui de l'épaule se dirige en arc vers la suture qu'elle n'atteint pas, du sixième au tiers environ de la longueur; cette bande duveteuse suivie d'une

LONGICORNES. — supplément.

bande analogue, noire, paraissant en partie dénudée; chargées de trois lignes longitudinales élevées peu distinctes sur la bande centrale: les deux externes confluentes un peu avant l'extrémité: l'interne plus courte, ornée de deux fascicules formés de poils très-noirs. *Dessous du corps* brun: pointillé; parcimonieusement pubescent. *Cuis- ses* carnées à la base, à massue brune. *Jambes* carnées, annelées de noir. *Tarses* couleur de chair.

Cette espèce a été trouvée par M. Rey sur des pins, à Saint-Jean-la-Bussière (Rhône).

LONGICORNES. — supplément.

Genre *Albana*, ALBANE.

(*Albana*, nom mythologique.)

CARACTÈRES. *Antennes* un peu épaisses ; rétrécies de la base à l'extrémité ; aussi longues (♂) ou presque aussi longues que le corps (♀) ; annelées ; peu ou point ciliées en dessous ; de onze articles : le premier presque uniformément épais , moins grand que le troisième , plus allongé que le quatrième. *Tête* longitudinalement sillonnée sur le front. *Yeux* très-profondément échancrés , presque divisés en deux parties. *Prothorax* subcylindrique , court. *Écusson* en demi-cercle moins long que large. *Élytres* subparallèles , arrondies à l'extrémité , faiblement ou médiocrement convexes en dessus , subperpendiculairement déclives sur les côtés et d'une manière graduellement affaiblie des épaules à l'extrémité. *Pieds* assez forts , peu allongés.

Obs. Cette coupe qui doit trouver place dans la branche des Meso-saires , sert à lier le genre *Mesosa* au genre *Niphona*. Elle diffère du premier par ses antennes épaisses , non ciliées en dessous ; du second , par ses élytres arrondies à l'extrémité.

M. grisea ; FODRAS, inéd. *Assez allongée ; médiocrement convexe et revêtue d'un duvet gris cendré , légèrement teinté de fauve. Élytres parées , dans leur seconde moitié , d'une M d'un blanc cendré , commune aux deux côtés , à branches externes obliques et bordées d'une raie noire.*

♂. Le ♂ que je n'ai pas vu a probablement les antennes aussi longues que le corps et l'hypopygium entier.

♀ Antennes prolongées environ jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur des élytres. Hypopygium creusé d'une dépression sulci-forme paraissant entaillée à son extrémité.

Long. 0^m,0067 (3^l). — Larg. 0^m,0033 (2 1/3^l).

Corps assez allongé ; médiocrement convexe sur le dos ; revêtu d'un duvet épais. *Tête* inclinée ; noire , mais revêtue d'un duvet épais d'un gris cendré , mélangé de quelques parties tirant un peu sur le fauve ; creusée longitudinalement depuis le vertex d'un sillon assez profond entre les yeux et graduellement affaibli eu approchant de l'épistome : côtés de ce sillon subtuberculeux à la base des antennes. *Yeux* noirs. *Antennes* prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur du

LONGICORNES. — supplément.

corps (♀); à articles annelés; c'est-à-dire garnies d'un duvet cendré dans leur première moitié, brun dans la seconde. *Prothorax* à peine plus large en devant que la tête qu'il embrasse; tronqué à son bord antérieur; subcylindrique ou à peine arqué sur les côtés; bissubsinneusement trouqué à la base; moins long que large; revêtu d'un duvet gris cendré ou d'un gris cendré légèrement fauve, offrant longitudinalement dans son milieu une raie d'un blanc cendré peu tranché, couronné antérieurement par une ligne transversale brune, assez courte; marqué de chaque côté de la ligne médiane de trois ou quatre points de même couleur, peu tranchés et irrégulièrement disposés. *Ecusson* revêtu d'un duvet gris cendré. *Elytres* d'un quart ou d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à sa partie postérieure; quatre fois à peu près aussi longues que lui; subparallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, arrondies à l'extrémité; médiocrement convexes sur le dos; à fossette humérale peu profonde; noires ou brunes, mais revêtues d'un duvet épais; parsemées de points enfoncés progressivement moins gros de la base à l'extrémité, mais laissant un vide ou apparaissant comme de petites mouchetures brunes sur le duvet: celui-ci en majeure partie d'un gris cendré ou d'un gris cendré légèrement teinté de fauve, offrant sur les deux tiers internes de la moitié antérieure de chaque élytre, une teinte d'un blanc cendré peu uniforme, rendant plus apparents trois à quatre points bruns, longitudinalement disposés sur une trace enfumée; parées, de la moitié aux trois quarts de la longueur, d'une sorte d'M d'un blanc cendré, commune aux deux étuis, dont la branche externe sensiblement oblique de dedans en dehors est bordée au côté interne d'une raie noire. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un gris cendré: ceux-ci assez courts et épais.

Cette espèce a été découverte par M. Fondras, dans les garrigues des environs de Saint-Georges, près Montpellier. Elle se trouvait sur le *Cistus Monspeliensis*, mais peut-être à l'état de larve vit-elle aux dépens d'une autre plante.

LONGICORNES. — supplément.

6-7. *S. arcuata*; PANZER. *Prothorax* noir, garni d'un duvet jaunâtre, subconique, épineux à ses angles postérieurs. *Elytres* fortement rétrécies des épaules à l'extrémité; noires, parées chacune d'un arc basilaire et de trois bandes dilatées vers la suture, d'un jaune flave.

♂ Antennes noires, avec les quatre à six derniers articles d'un jaune testacé graduellement plus foncé. Cuisses d'un testacé jaune à la base, avec l'extrémité noire et plus longuement sur les postérieures. Jambes antérieures et intermédiaires d'un testacé jaune avec l'extrémité noire : les postérieures noires ainsi que tous les tarsi.

♀ Antennes et pieds d'un jaune testacé ou d'un testacé jaune.

Leptura arcuata, PANZ. Faun. germ. 8. 12 ♀ ♂ et détails. — *Id.* Ent. germ. p. 274. 32. — *Id.* Krit. rev. 1, p. 115.

Leptura annularis, FABR. Syst. Eleuth. 2. p. 563. 51. — SCHÖENH. Syn. ins. t. 5. p. 493. 60.

Long. 0^m,0145 (6 1/2^l). — Larg. 0^m,0037 (1 2/3^l).

Tête en triangle allongé; noire, avec l'épistome et le labre bordés de fauve; sillonnée entre les yeux; ponctuée; garnie d'un duvet jaunâtre. *Palpes* bruns. *Yeux* noirs; échancrés; saillants sur les côtés de la tête. *Antennes* situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux; subfiliformes; presque aussi longues que le corps (♂), un peu moins longues ♀); colorées comme il a été dit. *Prothorax* allongé; plus étroit à son bord antérieur que la tête; tronqué et rebordé en devant; bissubsinueusement élargi d'avant en arrière; prolongé sur épaules en pointe épineuse, à ses angles postérieurs; bissinueux à la base; creusé au-devant de celle-ci d'un sillon élargi dans son milieu; subconvexe; noir; pointillé; garni d'un duvet d'un jaune mi-doré à certain jour. *Ecusson* en triangle pointu; noir; garni d'un duvet mi-doré. *Elytres* à peine plus larges que le prothorax à l'extrémité de ses épines; deux fois et quart à deux fois et demie aussi longues que lui; subarrondies aux épaules; rétrécies de ce point à l'extrémité, d'une manière graduelle (♂) ou très-faiblement dilatées sur les côtés dans leur partie moyenne (♀); obliquement tronquées à l'extrémité et prolongées en pointe à la partie externe de celle-ci; à peine débordées par le segment anal; voûtées chacune, mais plus fortement inclinées sur les côtés; rebordées à la suture et déhiscentes vers l'extrémité de celle-ci; creusées d'une fossette humérale obliquement dirigée en s'affaiblissant, vers la suture; ruguleusement pointillées; garnies d'un

LORGICORNES. — supplément.

duvet peu épais d'une couleur en harmonie avec leurs teintes; noires; parées chacune d'un arc et de quatre bandes d'un jaune flave: l'arc situé à la base, longeant la suture de son côté interne jusqu'au sixième de la longueur, bordant de son côté externe le calus huméral qui reste noir et remontant ensuite vers l'angle de l'épaule: les bandes prolongées du rebord sutural au rebord externe, presque en triangle transversalement placé, ou rétrécies de dedans en dehors, situées; la première, un peu obliquement au tiers: la seconde, subtransversale, un peu après le milieu: la troisième, environ aux quatre cinquièmes. *Dessous du corps* noir, revêtu d'un duvet soyeux, luisant, d'un jaune verdâtre ou d'un flave doré. *Pieds* allongés. *Cuisses* et *jambes* garnies d'un duvet flave-doré, vu à certain jour; colorées comme il a été dit.

Cette espèce a été trouvée en Alsace par M. Guéneau d'Aumont, de qui je l'ai reçue. Elle paraît avoir été prise aussi dans la même province par M. Silbermann.

